This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08171702 1

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

NEUVIÈME ANNÉE

2e SÉRIE — TOME QUATORZIÈME

XLIXe DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

RUE MAZARINE, 9

1860

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

ASTOR LI
13
NEW-YORK

Digitized by Google

LA

QUESTION MONÉTAIRE

EN FRANCE

Rapport de la Commission chargée d'étudier la question monétaire, du 22 février 1858. Paris, Imprimerie impériale. — *La question de l'Or*, par E. LEVASSEUR. Paris. 1858. — *De la baisse probable de l'Or, des conséquences commerciales et sociales qu'elle peut avoir et des mesures qu'elle provoque*, par Michel CHEVALIER, membre de l'Institut. Paris. 1859. — *De la disparition de la Monnaie d'argent, etc.*, par M. HUBERT DE MATIGNY. Paris. 1859. — *Des effets de l'abondance de l'Or sur les monnaies françaises*, par M. GODARD-DESMAREST. Paris. 1859. — Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale suisse, du 30 décembre 1859. — Rapport de la majorité de la commission du Conseil national, du 14 janvier 1860. — *Lettres sur la question des Monnaies*, par M. LÉON. Paris. 1860.

La question monétaire, qui n'inspirait, il y a quelques années, que de rares articles, fait naître maintenant des volumes et des brochures qui s'accumulent rapidement. On doit se féliciter de ce symptôme. Il n'est pas vrai de dire que l'opinion reste inactive en présence des sujets qui provoquent des mesures de quelque urgence, et elle donne tous les jours, dans notre pays, des preuves de l'attention qu'elle accorde aux sujets qui en sont véritablement dignes. Tout indique que la question monétaire est de mieux en mieux comprise, et les matériaux nécessaires pour éclairer à cet égard le pouvoir, les grands corps de l'Etat et l'opinion, prennent chaque jour plus d'importance et d'étendue.

Deux ouvrages récents, notamment, sont d'autant plus propres à fixer l'attention du lecteur, qu'ils traitent la question sous des as-

Digitized by Google

pects complétement différents. L'un, provoqué par un concours de l'Académie des sciences morales et politiques, a mis en lumière la solution qui est, suivant nous, la plus utile, et peut-être la seule praticable, celle que nous avons cru devoir indiquer dans cette *Revue* même[1]. L'autre, plus abstrait et plus subtil dans ses aperçus, est tout à fait digne cependant du savant académicien qui en est l'auteur, et qui a eu, en tout cas, l'honneur de pressentir et de signaler des premiers la crise à laquelle nous assistons aujourd'hui. S'il apporte une solution entièrement opposée à celle qu'a choisie avec nous M. Levasseur, et qui nous paraît impraticable, il est impossible de ne pas rendre hommage à la finesse des aperçus à l'aide desquels il défend cette solution, en quelque sorte *stoïque*, fondée sur des scrupules honorables, sinon décisifs. Quand un homme très éclairé et très savant traite une question, il arrive presque toujours qu'il sert encore la vérité, même en exposant des idées qui peuvent paraître erronées.

Nous avons essayé en 1858 d'esquisser ici même, avec beaucoup de réserve, la solution qui nous a paru depuis longtemps nécessaire pour vider cette question importante. Nous venions de prendre part, pendant une année entière, aux travaux d'une commission[2] renfermant plusieurs notabilités financières, et qui avait été chargée par le gouvernement d'étudier ce même problème. Notre manière de voir, sauf quelques réserves faites en faveur d'un avenir éloigné, y était restée absolument isolée, et tout en éprouvant le désir de justifier et de développer l'opinion que nous avions adoptée, nous devions prévoir le cas où le rapport de la commission serait renvoyé à l'examen de quelqu'un des grands corps de l'Etat.

Aujourd'hui, deux ans ont passé depuis le dépôt du rapport de la commission dont nous avons fait partie. Certains faits, qui avaient déjà une sérieuse importance, se sont accusés davantage. Le gouvernement paraît, par son attitude, avoir rejeté la conclusion de la commission. Bien des opinions ont pu être modifiées par l'expérience de ces deux années, et il est permis de voir dans le rapport de la commission de 1858, non plus le point de départ d'un débat actuel, mais plutôt un document historique plein d'intérêt et trop peu connu; toutefois, il a déjà été cité, et quelquefois avec inexactitude, dans plusieurs des publications que nous avons indiquées en commençant cette étude, et même dans quelques journaux. Le Conseil fédéral de

[1] *La question monétaire*, par M. E. de Parieu. (*Revue Contemporaine* du 31 octobre 1858.)

[2] Cette commission était composée originairement de MM. Schneider, de Parieu, d'Argout, Elie de Beaumont, Vuillefroy, Boinvilliers, Alfred Leroux, Michel Chevalier, Gréterin, Pelouze, Ernest André; secrétaire, M. de Bosredon. Dans le cours de ces travaux, M. le comte d'Argout ayant cessé d'en faire partie, M. le comte de Germiny et M. Vuitry furent adjoints à la commission, et M. Alfred Magne fut nommé secrétaire-adjoint.

Digitized by Google

la Suisse en a parlé à l'assemblée de ce pays. Nous croyons donc pouvoir nous exprimer avec un peu moins de réserve qu'en 1858, et sur le travail de la commission et surtout sur le fond même d'une question qui éveille toujours, à juste titre, la sollicitude du gouvernement.

On peut traiter le problème monétaire français en s'élevant des faits à la théorie, ou en descendant de la théorie aux faits. De ces deux méthodes, qui, au fond, ne sont pas si différentes qu'elles le paraissent, nous avons choisi la dernière, en nous efforçant toutefois de n'avancer qu'avec la plus grande sûreté possible dans les notions théoriques très succinctes par lesquelles nous voulons commencer nos observations.

I

Les principes d'une bonne législation monétaire sont, suivant nous, en petit nombre. C'est d'abord la sincérité de la monnaie et la conformité des valeurs intrinsèques avec les valeurs monétaires fixées par la loi. C'est, en second lieu, la division, commode en elle-même et pour les rapports internationaux, de l'unité monétaire. C'est enfin le choix et la coordination logique et convenable des métaux précieux employés dans le système monétaire. A cet égard, on sait que l'or, l'argent et le cuivre sont les métaux monétaires généralement adoptés. Mais ils peuvent être considérés comme étant tous les trois des étalons distincts, ou certains d'entre eux seulement comme étalons, et les autres comme matière de *billon*, *monnaie conventionnelle*, *monnaie de secours*, *monnaie de crédit*, *ou monnaie d'appoint*, suivant diverses dénominations adoptées pour la même fin.

Le législateur français de l'an XI nous paraît avoir parfaitement satisfait aux deux premiers des principes que nous venons d'indiquer comme constituant les bases fondamentales d'une bonne législation monétaire. Les monnaies françaises ont un poids et un titre précis. Leur valeur n'a rien d'arbitraire et n'est susceptible d'aucun surhaussement fictif. Les mauvaises traditions de l'ancien régime, telles que nous les voyons encore retracées dans les *Mémoires* du marquis d'Argenson (pour l'année 1738), sont définitivement abandonnées. La retenue de ces droits de seigneuriage considérables, qui peuvent, dans certains Etats, entraver la fabrication monétaire et l'empêcher de se proportionner aux besoins de la circulation, est inconnue à la France moderne. La division décimale des diverses monnaies françaises est également digne d'éloges, et on ne pouvait attendre d'imperfections,

Digitized by Google

sous ce rapport, d'une époque telle que celle au milieu de laquelle le système monétaire a été organisé, époque où la passion de la régularité mathématique avait été portée jusqu'à changer la division du temps et à entreprendre d'arracher le souvenir et le respect de la *semaine* des habitudes des Français.

Mais quant à la coordination des divers métaux précieux dans une harmonie monétaire satisfaisante, les législateurs de l'an XI paraissent n'en avoir pas eu une idée claire et prévoyante. Ils n'ont bien connu, ni les inconvénients d'une double monnaie légale, ni les combinaisons qui permettent de faire profiter la circulation de plusieurs monnaies de métaux différents sans encourir ces inconvénients. Expliquons-nous d'abord sur ce dernier point.

La commodité même, qui joue un si grand rôle dans l'organisation monétaire, a porté presque tous les peuples modernes à se donner, à côté de la monnaie légale et normale, une sorte de monnaie accessoire ou d'appoint pour les petits payements. L'existence de ces dernières monnaies repose sur deux caractères intimement liés. Ces monnaies ne sont pas assujetties, comme la monnaie normale et fondamentale, à posséder une valeur intrinsèque adéquate à leur valeur nominale. On peut, jusqu'à un certain point, leur appliquer l'exergue des anciennes monnaies de Malte : *non æs sed fides*.

« Les pièces succursales, dit un écrivain du commencement de ce siècle, ne sont que des monnaies de confiance, dont on ne considère pas la valeur intrinsèque, mais seulement la valeur légale. » (*Un Philadelphe aux consuls et au conseil d'Etat de la république*, brochure de l'an IX, page 53.) Elles comportent un certain *faiblage* qui est souvent une condition de leur usage plus commode. Mais le correctif de ce *faiblage* est une sorte de *faiblage* corrélatif dans le cours qui leur est donné et qui les réduit à ne circuler que comme appoint des monnaies supérieures. Ainsi, les pièces d'argent anglaises, dont la valeur est inférieure à leur titre légal, ne circulent, avec cours forcé, que jusqu'à concurrence de deux livres sterling de valeur dans les payements. Une théorie monétaire rigoureuse semblerait ne devoir autoriser le cours forcé des monnaies d'appoint que dans une limite inférieure à la valeur de la plus petite pièce du métal supérieur, et on aurait pu, en Angleterre, limiter le cours forcé de l'argent à une demi-livre sterling, puisqu'il y a, dans ce pays, des pièces d'or de cette valeur. Mais une limite un peu plus élevée dans le cours des monnaies d'appoint est en réalité sans inconvénient sérieux. Le poids de 2 livres sterl. en argent, c'est-à-dire de 40 schellings, n'a jamais rien d'extrêmement incommode pour celui qui en est chargé.

Outre leur monnaie d'appoint en argent, les Anglais en ont une seconde en cuivre. Suivant la nature des pièces de ce métal, on peut

Digitized by Google

en donner à son créancier jusqu'à concurrence d'un schelling ou de six pence. Cette latitude est relativement un peu plus restreinte que celle qui est laissée au billon d'argent.

En France, lors de la loi de l'an XI, il y avait en circulation une assez grande quantité de monnaie d'appoint en cuivre, dont le faiblage égalait à peu près la moitié de la valeur de cours. Le Directoire, conservant quelque chose des mauvaises traditions de l'ancien régime sur la baisse des monnaies, spécialement des monnaies de cuivre, et peu difficile d'ailleurs sur les principes de la rigidité monétaire, à l'issue d'une période signalée par le désordre des assignats, n'avait pas craint, par son arrêté du 14 nivôse an IV, de permettre l'emploi de la monnaie de cuivre jusqu'à concurrence d'un quarantième dans les payements, ce qui autorisait, par exemple, l'acheteur d'une maison de 40,000 fr. à donner au vendeur 1,000 fr. de gros sous. Il est évident que la commodité, qui est le principe même de l'introduction des monnaies d'appoint, était ici oubliée, et qu'une personne chargée de 1,000 fr. de gros sous avait le droit de maudire le législateur. La loi de l'an XI, en gardant le silence sur ce point, maintint cet état de choses irrégulier, et l'on vit peu après la Banque de France elle-même payant, dans la proportion tolérée, ses billets en pièces de cuivre[1]. La loi de l'an XI n'a été corrigée, et, on peut le dire, complétée sous ce rapport, que par le décret de 1810, qui a limité à 5 fr. le cours forcé de la monnaie de cuivre.

Si les législateurs de l'an XI ont eu une idée si peu nette de l'utilité qui se trouve dans la coordination réciproque des métaux monétaires et des conditions de cette coordination, on ne doit pas s'étonner qu'ils aient accueilli sans défiance la coexistence parallèle de deux monnaies légales d'or et d'argent, ou, s'ils ont aperçu les inconvénients de cette combinaison, qu'ils n'aient pas vu les moyens de les éviter sans renoncer à l'utilité des deux métaux. Il est probable que l'expérience commerciale manquait à l'époque où ils statuaient, et ne les avait pas éclairés aussitôt que nos voisins d'outre-Manche, qui commençaient à adopter, dès lors, le système de l'étalon unique. Les Anglais avaient été conduits à ce résultat, comme nous le serons bientôt nous-mêmes, par les inconvénients du système contraire, et par l'excès alternatif de l'un des métaux sur l'autre, dès que la fabrication de tous deux était illimitée. « *This inconvenience was repeatedly felt in England when both metals were coined in unlimited quantities*, » dit un économiste contemporain[2].

Aujourd'hui qu'après une époque de prédominance de l'argent et

[1] *Dictionnaire d'économie politique*. Voy. *Billon*.
[2] *The theory and practice of banking*, by Henry Dunning Macleod, t. I, p. 116.

Digitized by Google

de renchérissement de l'or, a succédé, chez nous, dans des proportions beaucoup plus persistantes et plus considérables, la prédominance de l'or et le renchérissement relatif de l'argent, il y a peu de personnes qui ne soient, en France, à même de comprendre les raisons qui font et, suivant nous, feront de plus en plus établir, chez la plupart des peuples, un étalon monétaire unique.

On est généralement d'accord pour faire reposer le rapport des valeurs, en dehors de toute action du législateur, sur la proportion entre l'offre et la demande. La rareté d'un objet, comparativement à la demande qui en est faite, est la cause déterminante des prix, et c'est la variation infinie, soit dans la production d'un objet, soit dans le besoin qui en est ressenti, qui fait que la stabilité des prix est à peu près aussi difficile à concevoir que la stabilité des eaux de l'océan. Qu'on suive les mercuriales d'une denrée quelconque, et, si l'on veut, celles de la denrée dont l'homme désire le plus mettre la production au niveau de ses besoins, le blé : on voit ce produit nécessaire dans une oscillation de valeur continuelle, par rapport à la monnaie qui lui sert de mesure. L'hectolitre de blé est tantôt l'équivalent d'une pièce de 20 fr., tantôt celui d'un certain poids d'or en plus ou en moins de cette valeur de 20 fr., et cette variation est tout à la fois la conséquence de la rareté ou de l'abondance relative du blé et de l'or sur le marché.

Que fait le législateur qui constitue une double monnaie légale ? Il établit dans la mobilité générale de valeur et de rapport entre tous les objets de la nature, une équation dont il décrète la constance. Il décide que, lorsqu'un hectolitre de blé vaudra tant de grammes d'or, il vaudra nécessairement en même temps tant de grammes d'argent. Il lie indissolublement la valeur des deux métaux ; il limite l'une par l'autre, et il fait, en réalité, ce qu'on a reproché avec tant de raison à des législateurs révolutionnaires, il institue un *maximum* réciproque entre les deux monnaies.

Qu'arrive-t-il, cependant, de cette réglementation arbitraire ? Les lois doivent être l'expression de la nature des choses. Quand elles sont en désaccord avec ce modèle, elles deviennent fatalement impuissantes. Toutes les fois de *maximum* l'ont été, et la loi réciproque du maximum entre deux métaux comme toute autre. Rien n'empêche celui qui y trouve un intérêt appréciable de payer au moyen d'un métal plutôt que de l'autre. Rien n'empêche celui qui s'est procuré une quantité notable du métal le plus précieux, de l'exporter hors du pays où une réglementation factice a introduit une équation mensongère entre des valeurs inégales, et de réaliser ainsi, à coup sûr, un bénéfice tout à la fois certain et protégé par la loi elle-même. Ainsi, dans le cas où deux métaux précieux associés par

Digitized by Google

la législation monétaire d'un pays se trouvent, d'une manière permanente, dans des rapports de prix différents du rapport légal constitué entre eux, la conséquence d'une semblable législation est, en fait, de chasser du pays l'un des deux métaux, le plus précieux, naturellement ; et l'on se trouve avoir réduit la circulation à une seule monnaie, en voulant l'enrichir de deux étalons.

Un autre résultat aisé à prévoir peut et doit encore se produire. L'existence de deux monnaies légales dans un même pays constitue un double moyen de libération, remis, d'après la raison et les lois positives, au choix des débiteurs. Il appartient aux débiteurs de sommes fixes de choisir l'étalon qui leur est le plus avantageux pour leurs payements, et, par exemple, de prendre l'or ou l'argent, si ces deux métaux constituent deux monnaies légales. Il n'y a d'exception à cette faculté que si le débiteur s'était engagé à payer exclusivement dans un genre de monnaie, clause dont un jurisconsulte estimé et encore classique, M. Toullier, reconnaît la portée rigoureuse, mais dont, en fait, on ne connaît guère d'exemple. Or, si, par une série de faits qui peuvent se produire dans l'industrie ou dans l'exploitation des mines ; si, par les progrès alternatifs et divers de l'art métallurgique, la chance tourne successivement au profit de chacun des deux métaux, les débiteurs de rentes perpétuelles s'enrichissent de ces révolutions monétaires successives. Si l'or s'avilit, ils payent en or, et si, plus tard, l'argent se déprécie à son tour, ils s'enrichissent par le mouvement de bascule qui change de nouveau les rapports de valeur des deux métaux. De là ce théorême qui paraît incontestable : « Dans une législation opiniâtrement fidèle à un double étalon, les créanciers à titre perpétuel de sommes fixes ont contre eux toutes les révolutions monétaires futures. »

Il n'y a qu'une manière d'asseoir le système monétaire sur des bases fixes et de conserver à la circulation le bénéfice des divers métaux monétaires, c'est d'avoir une seule monnaie légale et normale, avec une ou plusieurs monnaies accessoires et subordonnées.

II

Appliquons ces données de la théorie à l'étude des faits qui s'accomplissent aujourd'hui en France.

La découverte des nouvelles mines d'or de la Californie et de l'Australie a changé considérablement, depuis une dizaine d'années, le rapport entre la monnaie d'or et la monnaie d'argent, tel qu'il existait lors de la fixation de la valeur respective de ces métaux en l'an XI.

Digitized by Google

De 1 à 15 p. 1/2, le rapport entre l'or et l'argent s'est rapproché de celui de 1 à 15. Pendant longtemps, non-seulement la relation des valeurs établie par la loi de l'an XI avait été généralement d'accord avec les rapports commerciaux, mais si une certaine différence se manifestait, elle était au profit de l'or. Cette dernière monnaie jouissait d'une petite prime, résultant soit d'une légère supériorité de valeur métallique, soit de la commodité relativement supérieure que ce métal a toujours offerte, comme plus portatif, pour les voyages ou pour les envois de fonds.

Depuis quelque temps, la situation des choses s'est entièrement renversée, et l'argent jouit d'une prime par rapport à l'or. L'or seul, depuis plusieurs années, est employé pour les payements considérables. L'Etat, la Banque ne se servent plus en réalité de l'argent que comme monnaie appropriée au payement des appoints. Cet état de choses s'est traduit en mesures administratives qui ont leur signification. L'or, devenu métal unique des payements importants et même de beaucoup de payements usuels, a dû se plier aux nécessités d'une circulation altérée d'expédients nouveaux, pour satisfaire à ses besoins. L'ancien *napoléon* d'or a vu naître à ses côtés ce qu'on pourrait nommer la *pistole* de 10 fr. et l'*écu d'or* de 5 fr., qui deviennent les remplaçants habituels mais souvent incommodes et mal accueillis de l'*écu de 5 fr. argent*, lequel a été jadis la monnaie la plus usuelle de la France.

Quel est le fait commercial éclatant qui amène et accompagne en même temps cette transformation du métal ordinaire de la circulation? C'est l'exportation de l'argent. Ce métal jouit, sous forme de lingot et même sous sa forme monétaire française, lorsqu'il est porté à l'étranger, d'une prime par rapport à l'or. Voici le tableau de l'importation et de l'exportation de l'argent en France depuis sept ans. La différence sert à mesurer la puissance du mouvement qui élimine aujourd'hui l'argent de la circulation française :

	Importation.	Exportation.	Excédant de l'exportation.
1852...	179,857,460 fr.	182,574,720 fr.	2,717,260 fr.
1653...	112,568,040	229,453,480	116,885,440
1854...	99,848,480	263,542,200	163,693,720
1855...	120,891,400	318,051,040	197,159,640
1856...	109,895,300	393,518,600	283,623,300
1857...	107,149,284	504,830,040	397,680,756
1858...	176,681,758	193,572,764	16,891,006
1859...	220,059,446	420,270,334	200,210,888

Digitized by Google

On voit quel est le mouvement d'expulsion rapide qui chasse l'argent de la France. Il a commencé par les extrémités et s'est produit d'abord dans les départements voisins des frontières. Il atteint maintenant le centre même du pays, et la pompe aspirante et refoulante ne cessera de fonctionner que lorsqu'elle aura retiré du territoire français toutes les monnaies d'argent de bon aloi, ne laissant à la circulation que celles dont la collection est trop difficile, comme les pièces divisionnaires de moindre valeur et les pièces d'une valeur supérieure, nominalement, au pair de leur titre légal, mais réellement dépréciées par le frai.

Dans un travail intéressant sur le système monétaire de la Belgique, inséré au *Journal des Economistes*, en octobre 1859, travail qui renferme une analyse des recherches officiellement faites par une commission belge, M. Horn rapporte une expérience de pesage qui peut faire présumer combien la dépréciation des pièces d'argent laissées à la circulation de la France est en réalité considérable. « On a constaté, dit-il en effet, des déficits de 3 à 8 pour mille sur le poids de divers sacs d'argent retirés de France. » Dans le même écrit, l'auteur montre l'infiltration de l'or français s'étendant en Belgique, et y menaçant la sécurité du système monétaire national. Nous apprenons indirectement, par des documents publiés en Suisse, que la commission belge a proposé la fabrication par l'Etat de pièces de 2 fr., 1 fr. et 50 cent., au poids actuel, mais en abaissant le titre de 900/1000es à 850/1000es.

M. Cherbuliez, professeur à Zurich, a signalé pour la Suisse même des faits analogues dans le *Journal des Economistes* de janvier 1860. Il nous montre le Conseil fédéral ému de la crise monétaire, y cherchant un remède, et doublement préoccupé par les difficultés théoriques de la question, et par l'impuissance où se trouve un petit Etat d'isoler entièrement son sort de celui des nations voisines. Depuis lors la Suisse paraît avoir pris son parti. D'une part l'assemblée fédérale a admis avec cours légal notre monnaie d'or française, qui ne circulait en Suisse que par tolérance, et, d'autre part, abandonnant en réalité l'étalon national d'argent, elle a ordonné la fabrication de pièces divisionnaires de 2 fr., 1 fr. et 1/2 fr., avec une dépréciation d'un dixième quant au titre de l'étalon suisse d'argent, identique, antérieurement, à notre étalon français du même métal. Las d'attendre notre initiative, les Suisses nous auraient-ils donné un exemple que nous devrions suivre?

Il est aisé de voir par quels canaux s'opère l'exportation considérable de nos monnaies d'argent depuis 1852. Supposons qu'un banquier, un commerçant, une compagnie de chemin de fer ou tout autre collecteur d'espèces ait reçu dans la journée, la semaine ou

Digitized by Google

le mois, un million en or et un million en argent. Il peut céder le million d'argent à un affineur français ou à un exportateur qui en donnent 1,025,000 fr. en or si la prime est de 25 pour mille, 1,028,000 fr. si elle est de 28 pour mille. Les vendeurs d'argent peuvent réaliser ainsi, sans le moindre risque, un bénéfice notable sur ce qu'ils n'ont pas eu la peine d'acheter, et l'or qu'ils ont reçu leur rend les mêmes services que l'argent dont ils se sont défaits avec prime.

Quel est le besoin public que ce commerce a satisfait? quelle est la commodité qui s'en est accrue? quelle est la cause du bénéfice réalisé? La spéculation en question n'a fait que diminuer la commodité des petits échanges facilités par la monnaie d'argent : elle a gêné la satisfaction d'un besoin général. La cause du bénéfice réalisé n'est point, comme celle de la plupart des commerces et des industries, une valeur ou une jouissance réelle créée ou mise en rapport avec des besoins. L'origine et, pour ainsi dire, la matière de l'industrie que nous examinons, est dans le système monétaire du pays. La cause directe de son bénéfice est l'exploitation d'une erreur légale. Une fois l'équilibre rompu entre les valeurs des métaux, tout concourt à l'exportation. Suivant certains renseignements, ce sont les besoins de l'orfévrerie et de l'horlogerie suisses; suivant d'autres, comme d'après l'*Ost Deutsche Post* du 28 janvier dernier, les besoins de la circulation d'argent en Prusse; suivant tous enfin, comme cause principale, les besoins du commerce de l'Orient satisfaits par la voie de la Méditerranée ou de Londres. La Chine a renoncé, dit-on, depuis peu, à exploiter ses propres mines pour profiter des facilités que lui offre l'exportation européenne sous ce rapport. L'argent porté dans ce pays réaliserait, d'après un écrivain suisse, M. Keller, une prime de 4 p. 0/0, relativement à l'or. Il est remarquable que non-seulement les pays dotés de la double monnaie légale d'or et d'argent sont épuisés sous ce rapport par l'extraction de l'argent; si nous en croyons des documents produits dans les délibérations de l'Assemblée helvétique, l'Allemagne, qui n'a guère que la monnaie d'argent, a elle-même grand'peine à défendre cette unique circulation métallique contre les exportations de Hambourg, dans la direction de l'Angleterre.

Loin de nous la pensée de condamner ce que notre loi ne condamne pas, ni même de flétrir ce qui ne mérite pas d'être flétri; mais on nous permettra de dire que l'industrie dont nous parlons, et qui est nécessairement le monopole de ceux qui manient beaucoup de fonds, ne doit pas être envisagée avec faveur par des hommes d'Etat, et qu'il est du devoir du législateur de la faire cesser, dès qu'il en trouve le moyen. Il est évident, d'ailleurs, que la société et

Digitized by Google

l'Etat même en souffrent : quand la monnaie d'argent aura disparu, les particuliers n'ayant plus d'intérêt à en porter aux hôtels des Monnaies, il faudra que l'Etat français, par lui-même ou par des intermédiaires, se décide, comme il paraît l'avoir déjà fait, à verser à ses frais des espèces d'argent (dont le message du Conseil fédéral évaluait le montant déjà à 6 ou 8 millions de francs, avant le 30 décembre dernier) dans une circulation qui ressemblerait fort, à la longue, au tonneau des Danaïdes. Chacun, au reste, peut constater dans ses relations plusieurs faits qui lui manifestent la rareté des espèces d'argent de 1 fr. et au-dessus, et la gêne qui en résulte pour les petits payements. Sans nous reporter aux résultats d'une enquête faite en 1857 par le ministre des finances, et de laquelle il résultait que la rareté de l'argent était plus ou moins ressentie dans une trentaine de départements, chacun peut trouver dans la presse départementale elle-même divers indices des observations faites sur ce sujet. Nous citerons, notamment, le *Sémaphore de Marseille* du 29 décembre 1859, le *Journal de Belfort* du 5 décembre même année, le *Mémorial de la Loire* du 9 décembre, l'*Yonne* du 10 décembre, enfin le *Journal de Saint-Etienne* du 16 ou 17 décembre, qui affirme que le commerce de cette ville est exposé à manquer la vente du jour de l'an faute de pouvoir changer son or. Nous citerons encore, s'il le faut, le *Toulonnais* du 31 décembre, et nous avons lu, dans la *Neue Preussische Zeitung* de Berlin du 17 décembre 1859, un extrait de la *Gazette du Midi*, d'après lequel la monnaie d'argent aurait été un instant achetée à Marseille avec un agio de 7 p. 0/0. Hâtons-nous de dire que, grâce aux palliatifs que la vigilance du gouvernement s'est empressée d'appliquer, ces phénomènes de gêne ont cessé, et les besoins ressentis à la fin de 1859 paraissent avoir été, du moins temporairement, satisfaits.

Du reste, cette situation a peu provoqué dans la presse quotidienne la recherche des remèdes qui pourraient y être appropriés, et le *Constitutionnel* du 1er décembre, ainsi que l'*Ami de la Religion* du 9 décembre 1859, sont peut-être, avec le *Salut public* de Lyon des 9-13 et 17 janvier dernier, les seuls journaux qui se soient aventurés à toucher le fond de la question; ils ont même proposé plus ou moins vaguement, mais non sans raison suivant nous, le *faiblage* de la monnaie d'argent. On peut se demander, non-seulement si la pénurie d'argent n'entraîne pas une grande perte de temps pour toutes les transactions, et quelquefois des dépenses réelles pour ceux qui ont besoin de petite monnaie, mais encore si elle n'est pas devenue une excitation au faux monnayage des pièces d'appoint. Nous avons cru remarquer, du moins depuis quelque temps, des mentions assez fréquentes d'émission de fausse monnaie de cette na-

Digitized by Google

ture, entremêlées, il est vrai, de quelques faits corsespondants pour la monnaie d'or. On en trouve les traces, par exemple, dans le *Moniteur universel* du 29 janvier dernier, dans le journal l'*Autorité* de Dunkerque du 29 décembre 1859, dans l'*Echo de la frontière* du 31 décembre, dans le *Journal de Dreux* du 27 novembre 1859, pour les pièces de 2 fr., et dans le *Mémorial des Pyrénées* du 27 décembre 1859, pour des pièces de 5 fr.

Telle est la situation dont se préoccupe depuis plusieurs années le gouvernement français, et qui, par sa nature, semble autoriser plus que toute autre cette liberté de discussion qui ne met en jeu aucun esprit de parti, mais sollicite seulement les lumières de la science et l'intervention du bon sens et de la raison dans les grandes questions d'intérêt public. M. Léon dit avec justesse, peut-être : « Ceux qui, dans une pareille situation, n'imaginent pas d'autre préservatif que le silence, ressemblent un peu à ces enfants qui ferment les yeux quand ils ont peur, heureux d'avoir trouvé un moyen si simple d'éviter le danger. » Il ne s'agit heureusement pas de danger sérieux ici, mais seulement d'embarras à faire cesser. Nous nous croyons d'autant plus fondé à donner notre modeste avis dans ce débat, que l'opinion isolée que nous avons soutenue dans une commission dont le rapport n'a reçu qu'une publicité restreinte, et dont les procès-verbaux n'en ont reçu aucune, s'est de plus en plus confirmée dans notre esprit, et nous semble toujours renfermer la solution vraie, facile et peut-être nécessaire de la question qui nous occupe. Sans avoir, comme le Conseil fédéral de la Suisse, la prétention de réduire en chiffres exacts l'appauvrissement du capital monétaire français, appauvrissement qui a pu résulter dans ces dernières années des retards apportés à l'adoption d'un parti décisif, l'urgence de la solution proposée nous paraît chaque jour croissante. Au reste, nous apprenons que l'autorité de plusieurs directeurs de nos Monnaies a été invoquée récemment dans le même sens au sein de l'Assemblée fédérale suisse, et malgré le silence, pour ne rien dire de plus, gardé sur cette question dans un document financier très considérable, c'est-à-dire le rapport de M. le ministre des finances, en date du 25 janvier 1860, silence difficile à concilier avec le langage du document correspondant de l'année précédente, nous entrevoyons par divers indices la sollicitude du gouvernement se dirigeant vers ce qui nous paraît le verdict de la force des choses. On nous excusera donc non-seulement de reprendre des vues qui se propagent, mais encore de les développer, car il y a sur le chemin de leur réalisation plus d'une objection à faire, comme il pourra y avoir plus d'une difficulté de détail à surmonter dans le plan pratique d'exécution, dont nous ne nous occupons point ici, lors même

Digitized by Google

qu'on aura accueilli le principe de la solution nécessaire qu'elles constatent.

Le sentiment auquel nous cédons est d'autant plus vif chez nous, qu'il s'agit tout à la fois, à nos yeux, d'assurer à l'Etat français, considéré comme débiteur, d'incalculables avantages possibles, et de poser un précédent auquel obéiront peut-être plusieurs des Etats qui nous avoisinent, comme la Belgique, le Piémont et l'Espagne, et qui donnera à cette partie de la législation française une sorte de rayonnement salutaire.

Quatre remèdes ont été signalés comme pouvant tirer la circulation française de l'état irrégulier et anormal dans lequel elle est placée. Deux de ces prétendus remèdes ne seraient, suivant nous, que des palliatifs. Les deux autres, qui sont réciproquement incompatibles et inverses, seraient certainement radicaux et très efficaces; mais ils présentent des conditions d'exécution très différentes. Nous allons les examiner rapidement, en commençant par étudier les palliatifs, et ensuite les solutions radicales.

III

Le premier expédient qui ait été entrevu pour remédier à la situation que nous avons décrite, a été l'interdiction des pratiques employées par les intermédiaires du commerce fondé sur la différence de valeur des métaux précieux, tout au moins du triage qui a été signalé, dès le 7 octobre 1856, à l'Empereur par M. le ministre des finances, comme devant être l'objet d'une répression. Cet expédient a été aussi l'objet d'un article ultérieur, inséré, à la date du 22 novembre 1857, dans le *Moniteur*, après avoir déjà été imprimé dans le *Constitutionnel*.

Que faut-il penser des sévérités réclamées? On ne saurait nier que le commerce dont nous avons fait voir les ressorts ne soit peu digne de faveur. Mais il a paru impossible de le placer sous le coup d'une loi pénale préexistante, aussi bien que de faire adopter une loi pénale dans le but de l'interdire à l'avenir. Les monnaies sont des disques de métal précieux revêtus de l'image du prince. Mais elles ne retirent pas de cette circonstance un caractère sacré qui entraîne l'impossibilité de les jeter au fond de l'eau, de les détruire, de les fondre, de les exporter. Il serait d'autant plus difficile de placer ainsi les nombreuses pièces de monnaie jetées dans la circulation sous une sorte d'inviolabilité, qu'en réalité l'Etat ne

Digitized by Google

fabrique les monnaies ordinaires que pour le compte du commerce. Or, celui qui a porté à la Monnaie des lingots pour les convertir en monnaie, pourrait-il être privé du droit de convertir de nouveau ses monnaies en lingots? Il est malaisé de le soutenir, et il devient difficile dès lors de punir la fonte des monnaies.

L'opération du *triage* est plus susceptible de condamnation, mais il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, de la constater. D'ailleurs, elle n'est pas la seule cause de l'exportation de l'argent, exportation que l'achat des monnaies d'argent courantes avec prime suffit pour expliquer. On a représenté cet achat lui-même, il est vrai, comme une violation du tarif résultant de la garantie donnée par l'Etat à chaque pièce de monnaie. Cet argument serait tout au plus propre à faire punir le refus de la monnaie à son cours légal, mais non la prime accordée sur la remise d'une espèce particulière de monnaie. Aussi les avertissements divers que nous avons rappelés, les menaces, un instant déployées, n'ont-ils eu aucune suite durable et efficace. Les faits qui les avaient motivés ont continué à se développer après certain ralentissement apparent, et c'est, tout au plus, dans quelque petite ville obscure des frontières que les prohibitions désirées ont pu, à une époque ultérieure, entraver quelques opérations accessoires du grand déplacement qui transforme presque à vue d'œil la circulation de la France. Le *Siècle* du 7 juin 1859 mentionnait, en effet, un arrêté de M. le maire de Sarreguemines, rappelant l'avis inséré au *Moniteur* du 9 octobre 1856 contre le triage et la fonte des monnaies..... Nous ne voulons pas dès lors soutenir que l'avis officiel a été absolument impuissant.

Chez un peuple plus habitué que nous aux opérations commerciales et qui a éprouvé dans le passé les conséquences naturelles de toute législation qui conserve un double étalon, la pensée de punir les spéculations sur l'or et l'argent a été attaquée par des écrivains d'ailleurs estimables, MM. Tooke et Newmarch, dans des termes que leur rudesse peu française nous engage à ne pas reproduire ici.

Enfin, la commission de 1857, tout en demandant des mesures sévères contre le trébuchage et le triage des monnaies, a considéré avec raison et clairvoyance que *des mesures répressives contre les changeurs n'auraient rien d'efficace si elles n'étaient pas accompagnées d'un autre moyen*, c'est-à-dire *le droit de douane à la sortie de l'argent*, second expédient que nous avons maintenant à examiner.

Essayons d'apprécier en peu de mots le mérite de ce second moyen, que la commission de 1857 a proposé à une forte majorité, et qu'elle a considéré elle-même, toutefois, comme un simple palliatif, puisqu'elle a fondé sa préférence à cet égard sur ce que le

Digitized by Google

mal actuel ne serait pas grand et n'exigerait pas un remède héroïque, toute mesure radicale en présence d'un avenir douteux devant être *une mesure imprudente*. Nous citons à peu près textuellement le rapport.

Il s'agirait d'une augmentation du droit à l'exportation de l'argent, droit actuellement insignifiant et sans aucune efficacité pour empêcher les exportations, puisqu'il est seulement de 1 centime par kilogramme à la sortie de l'argent monnayé et de 25 centimes par 100 kilogrammes à la sortie de l'argent en lingots. La majorité de la commission de 1857 a cru devoir conseiller cet expédient *à titre exceptionnel et transitoire*, malgré l'opinion unanime de plusieurs représentants du commerce qu'elle avait consultés, et dont M. Michel Chevalier a rappelé l'avis, au moins sur ce point de leur déposition, dans celui de ses ouvrages que nous avons indiqué au commencement de cette étude.

On doit, nous le croyons, féliciter le ministre des finances de n'être pas entré dans la voie qui lui était conseillée et vers laquelle il avait pu un instant se sentir incliner. Il serait difficile d'espérer une grande efficacité d'un droit élevé à la sortie de l'argent. Il était entendu par ceux qui l'avaient proposé qu'une certaine somme de ce métal serait laissée en franchise à chaque personne qui passerait la frontière. Cette franchise nécessaire devenait une cause incessante d'abus et eût donné lieu à une contrebande régulière.

D'autres inconvénients étaient également inséparables de la mesure proposée. Le commerce français avec l'extrême Orient eût pu éprouver un désavantage considérable dans sa concurrence avec celui d'autres nations européennes. Il eût dû, dans beaucoup de circonstances urgentes, supporter en même temps la prime nécessaire pour l'agglomération d'espèces d'argent en quantité considérable et le droit à la sortie qui aurait renchéri d'autant ses importations. En pareil cas, d'ailleurs, le droit à la sortie n'aurait pas répondu aux espérances que le législateur aurait fondées sur ses effets. Il n'eût pas empêché l'appauvrissement de la circulation en argent, et il eût sans doute, comme la commission l'a reconnu (p. 46), réagi sur les importations d'argent que la France reçoit chaque année, en les diminuant.

Les petites vexations et les désagréments qu'entraîne tout droit de douane nouveau, surtout dans un siècle qui aime, comme le nôtre, toutes les libertés dont l'inconvénient ne lui est pas démontré par une expérience dont il garde le souvenir, eussent donc été sans compensation suffisante.

Nous nous bornons à ajouter que la conclusion de la commission, bien qu'adoptée par la très grande majorité de ses membres, a été

Digitized by Google

abandonnée par le gouvernement et l'administration des finances, énergiquement repoussée aussi par M. Levasseur aussi bien que par M. Michel Chevalier. N'est-elle pas devenue inconciliable d'une manière éclatante avec le programme gouvernemental du mois dernier?

Le seul expédient qui ait donc pu être employé avec quelque efficacité temporaire, a été le versement dans la circulation de petites monnaies d'argent dont l'Etat a ordonné la fabrication. Il est facile de voir que, très efficace pour un laps de temps fort court, ce procédé est inadmissible comme pratique durable, car il n'aboutirait qu'à alimenter la circulation d'espèces de choix, sur lesquelles elle s'exercerait de préférence à toutes les autres.

IV

Nous avons montré l'impuissance des expédients pour résoudre la question monétaire. Il nous reste à opter entre les deux solutions sérieuses, dont l'une est la démonétisation partielle de l'or et l'autre la démonétisation partielle de l'argent.

La démonétisation de l'or a été proposée d'après les bases suivantes : l'argent serait déclaré seule monnaie légale ; les pièces d'or seraient maintenues dans la circulation avec un cours variable, fixé tous les six mois par un règlement d'administration publique, à peu près comme en Allemagne. Il resterait, comme question à examiner, « à savoir si les payements de particulier à particulier, auxquels s'appliquerait ce cours légal de l'or, ne devraient pas être limités à un certain maximum, tel que la somme de 1,000 fr. par exemple, et si, pour des sommes plus fortes, il ne faudrait pas, dans les transactions privées, s'en remettre aux conventions des parties [1]. »

Ce système est, suivant nous, contraire aux droits des débiteurs et à l'utilité économique du pays, qui exige la circulation de l'or sur des bases très différentes. Enfin, il placerait l'Etat dans l'alternative de dépenser des sommes considérables, ou de faire subir aux détenteurs actuels de la monnaie d'or des pertes injustes et dont les conséquences politiques pourraient être funestes.

Nous attachons la plus grande importance à mettre en lumière les droits des débiteurs, tels que nous les comprenons, dans le système monétaire qui régit aujourd'hui la France. Une notion, fausse et in-

[1] *De la baisse probable de l'Or*, p. 217.

Digitized by Google

complète à cet égard, nous semble avoir donné lieu à une casuistique trop rigide, destinée, nous le croyons, à disparaître devant les données d'une saine jurisprudence. Il y a bien des siècles déjà que la législation a dû mettre en présence les droits des créanciers et ceux des débiteurs. Elle a cherché toujours à les peser dans la balance la plus exacte ; mais lorsque, par son imprévoyance ou par l'effet d'une circonstance accidentelle, l'équilibre s'est trouvé rompu, il y a eu comme un appoint de faveur dont elle a toujours disposé de la même manière.

Les financiers, auxquels s'adressent presque exclusivement les écrits provoqués par la question monétaire, m'excuseront peut-être de faire une courte excursion dans un ordre d'idées distinct de celui dans lequel ils se tiennent d'ordinaire. Mais il est nécessaire d'invoquer la science quand une fausse notion risque d'étouffer la vérité.

Je n'ai pas à remonter jusqu'aux mesures de faveur que des motifs politiques ont fait accorder aux débiteurs dans plusieurs républiques de l'antiquité. Ces mesures ne sont pas dignes d'imitation. Je n'ai pas ici à parler non plus des lois sur l'usure qui protégent les débiteurs contre l'exigence des créanciers. Il s'agit d'un principe plus simple et plus élémentaire, qu'on trouve dans tout le droit moderne. L'article 1190 du code Napoléon, dont le sens ou les termes mêmes sont reproduits dans plusieurs codes, tels que celui des Deux-Siciles et de Sardaigne, et dans le droit commun allemand, porte que « le choix appartient au débiteur (d'une obligation alternative) s'il n'a pas été expressément accordé au créancier. » D'après le code autrichien, « dans les contrats unilatéraux, la présomption est toute favorable à l'obligé. » Le code bavarois consacre une disposition analogue. Ce système se trouvait déjà chez les jurisconsultes qui ont été les pères du droit rationnel, dans les lois 25 et 34, § 6, D., *de Contrahenda Emptione*. Il n'est que la conséquence d'une idée plus générale, énoncée dans l'art. 1162 du code Napoléon, à savoir que, « dans le doute, la convention s'interprète contre celui qui a stipulé, et en faveur de celui qui a contracté l'obligation. »

Les débiteurs de sommes fixes, payables en *francs*, ont-ils l'option du payement en or ou du payement en argent ? Il est difficile de concevoir à cet égard le moindre doute, quoique la monnaie d'argent, à vrai dire, ait été l'objet d'une sorte de préférence dans les considérations du législateur de l'an XI. Cette préférence, toute théorique, n'est pas de nature à altérer le droit d'option qui résulte pour les débiteurs des dispositions formelles de la loi du 17 germinal an XI, et jamais, à notre connaissance, aucun créancier n'a même tenté de contester ce droit.

Digitized by Google

Que s'est-il passé dans la préparation de la loi de l'an XI? Abordons cet ordre de faits par l'importance exagérée desquels on a cherché à compliquer une situation juridique très nette, consacrée par des faits déjà bien caractérisés et généralisés, en invoquant de prétendues considérations d'honneur, suivant nous, très exagérées. L'étude des documents qui ont précédé la loi de l'an XI est compliquée, mais nous en ferons une courte analyse, en rappelant bien que les motifs des législateurs ne peuvent jamais prévaloir contre la législation elle-même avec toutes ses conséquences naturelles.

Il est parfaitement vrai que le législateur français a pris l'étalon d'argent pour point de départ dans la constitution du système monétaire. Le décret du 1er août 1793 portait que l'unité monétaire serait une pièce d'argent pesant 10 gr. Quelque temps après, la loi du 18 germinal an III déclara que l'unité des monnaies prendrait le nom de *franc*.

Le 28 thermidor an III, une loi déclara de nouveau que l'unité monétaire porterait désormais le nom de franc, et ajouta que la pièce de 5 fr. serait à la taille de 50 gr. Mais comme la nécessité d'une monnaie d'or était aussi reconnue, une loi du même jour établit qu'il y aurait des pièces d'or de 10 gr. Le soin de déterminer la valeur courante de ces pièces d'or devait être laissé au commerce ; c'est le système qui est aujourd'hui adopté en Hollande ; ni d'un côté ni de l'autre il ne paraît pas avoir été favorable à la fabrication de l'or. En l'an VI, on reprit la question, et, en reproduisant les dispositions de la loi du 28 thermidor an III pour les espèces d'argent, on ajouta pour l'or deux dispositions importantes, dont la principale, qui portait le n° 5 des articles proposés, était ainsi conçue : « La valeur légale de la pièce d'or ne sera pas fixe ; elle variera comme le prix des matières d'or dans le commerce. En conséquence, les citoyens pourront se transmettre les pièces d'or au taux stipulé entre eux de gré à gré. Mais pour prévenir les abus et les entraves dans le service public, le cours légal de la pièce d'or sera toujours, pendant chaque semestre de l'année, égal à la moyenne du prix commercial de la pièce d'or à Paris dans les six mois précédents. » L'article suivant chargeait la trésorerie nationale de procéder, sous la surveillance du Corps législatif, à la fixation de la valeur de l'or. C'était à peu près le système adopté actuellement pour l'or en Allemagne. Ces deux articles furent retirés par une commission du conseil des Cinq-Cents, et on proposa en même temps de renvoyer à une loi distincte la réglementation des monnaies d'or. Le conseil des Anciens, qui examina le projet préparé par les Cinq-Cents, trouva la promesse d'une loi sur l'or insuffisante, et appliqua d'ailleurs le même reproche aux articles qui avaient été préparés. La loi fut rejetée.

Digitized by Google

Ainsi, jusqu'au Consulat, on avait voulu avoir un étalon d'argent et une monnaie d'or tout à fait subordonnée. Seulement on n'avait pu trouver nulle part le moyen de réaliser cette subordination d'une manière pratique et satisfaisante. Il ne faut pas le reprocher trop sévèrement à nos devanciers. De nos jours, la Hollande et l'Allemagne ont appliqué les deux branches du système que nos pères avaient ébauché et auquel ils avaient dû bientôt renoncer; et l'on ne peut dire que, tout au moins quant à la conservation de l'or dans la circulation, la Hollande ni l'Allemagne aient à se féliciter de leur expérience.

En l'an X, la question est réveillée, et M. Gaudin, ministre des finances, la traite dans un rapport adressé aux consuls. Il introduit dans le débat une idée qui ne paraissait point s'être produite depuis les dix années de la législation précédente, malgré tant de discussions sur la matière : il propose d'établir un rapport fixe entre l'or et l'argent. D'après l'art. 1er de son projet, l'argent doit être *la base des monnaies de la République*. D'après l'art. 6, la proportion de l'or avec l'argent sera de 1 à 15 1/2. Si des circonstances impérieuses forcent à changer cette proportion, *les pièces d'or seulement seront refondues*. C'était encore une formule de subordination de l'or à l'argent, formule nette et précise, bien qu'elle se rapprochât fort dangereusement de l'équation des deux monnaies. Le rapport et le projet du ministre des finances sont envoyés au conseil d'Etat. M. Bérenger, membre de la section des finances, les examine dans un rapport du 10 thermidor an X. On rejette, à la section des finances du conseil d'Etat, le projet de M. Gaudin. On craint les refontes générales et leurs inconvénients. Veut-on voir l'or laissé aux fluctuations du commerce, ou l'or avec une valeur tarifée par le gouvernement? M. Bérenger paraît avoir incliné vers ce dernier système. Mais la section des finances a voulu « que la valeur des pièces d'or fût mesurée par celle de la monnaie d'argent, et que la loi déterminât cette mesure. « Elle place donc le législateur dans l'alternative, disait M. Bérenger, le rapporteur, de conserver un rapport inexact ou de faire suivre à la législation toutes les variations du marché. » Le système de la section des finances était à peu près celui de l'an VI, avec la différence que le législateur devait remplacer la trésorerie nationale dans le soin du tarifage de l'or.

Le rapport ne présentait guère, du reste, qu'une conclusion négative, combattue tout à la fois par le ministre des finances et le rapporteur. Les consuls, parmi lesquels le général Bonaparte surtout, qui voulait une solution, posèrent à la section des finances une série de questions dont les deux premières étaient ainsi rédigées : 1° L'unité monétaire sera-t-elle représentée par un seul ou par plusieurs mé-

Digitized by Google

taux? par une quantité d'or et d'argent également variable, ou par une quantité fixe d'argent et une quantité variable d'or? 2° L'unité monétaire étant représentée par un seul métal, auquel accordera-t-on la préférence?

Le 17 fructidor an X, M. Bérenger développe, au nom de la section des finances du conseil d'Etat, un système très conséquent; l'argent sera le seul étalon. M. Bérenger regrette qu'on se soit écarté du système décimal, en préférant le poids de 5 gr. à celui de 1 gr. Il ne voudrait des monnaies d'or qu'abandonnées au prix du commerce, ou avec une valeur fixée par l'Etat, comme obligatoire, pour les receveurs de deniers publics et les maîtres de poste. Mais ce système n'est point celui du ministre des finances, qui fait un second rapport en date du 26 brumaire an XI. M. Gaudin ne propose plus, comme dans son rapport de l'an X, d'avoir des pièces d'or assujetties à une refonte; il insiste sur la nécessité d'une monnaie d'or d'une valeur déterminée, sans que rien soit abandonné sous ce rapport ni au commerce ni même à l'appréciation du Trésor. « Il faut au peuple une monnaie d'une valeur certaine; il la lui faut encore d'un compte facile, » dit-il. On a proposé au ministre d'adopter le rapport de 1 à 15 entre l'or et l'argent, comme étant dans ce cas celui de l'Angleterre. On lui a indiqué qu'avec cette proportion on pourrait faire des pièces d'or de 15 fr. représentées par 5 gr., qu'on pourrait appeler *des francs d'or*. Mais il préfère le rapport de 1 à 15 1/2 avec la fabrication de pièces de 20 fr. et 40 fr. Il reconnaît du reste que l'unité monétaire doit être toujours représentée par une quantité déterminée d'argent, par la raison que ce métal constitue *la plus forte partie du numéraire de la République.*

Ce motif n'est-il pas transitoire? Est-il, d'autre part, question encore de refontes prévues? Non.

La loi de l'an XI est adoptée au conseil d'Etat, sur ces bases mal arrêtées. L'unité monétaire est constituée par 5 gr. d'argent à 9/10 de fin. Mais il sera en même temps fabriqué des pièces d'or de 20 fr. et 40 fr. à la taille de 155 et 77 1/2 au kilog., au titre de 9/10 de fin. La situation logique qui dériverait de l'étalon unique est faussée par l'admission de deux monnaies obligatoires, tandis que l'une d'elles continue à jouir d'une sorte de prééminence idéale. L'argent conserve pour ainsi dire un empire de théorie. L'or est admis sans réserve au partage de l'empire du fait. M. Bérenger expose les motifs de cette loi, qui est une sorte de compromis entre deux systèmes au fond inconciliables. Il fait ressortir, il est vrai, avec une complaisance bien naturelle, le côté de la loi qui obtient la meilleure part de ses préférences. Il dit que la disposition relative à l'unité monétaire, dont le projet est en *quelque sorte précédé*,

Digitized by Google

tend à prévenir la dépréciation de l'étalon et à ramener vers un point fixe toutes les variations de valeur qui peuvent survenir entre les métaux employés à la fabrication des monnaies. Ce motif eût en effet logiquement précédé une disposition relative à une refonte possible de l'or, mais il ne suffit pas à la remplacer, surtout lorsqu'elle a été effacée dans un précédent projet. Les motifs d'une loi sont souvent influencés par les tendances individuelles des orateurs qui la présentent. Quelquefois il peut résulter virtuellement de la loi des conséquences contraires aux prévisions et aux intentions personnelles du législateur individuel le plus influent. Au Tribunat, M. Bosc montrait fort justement que la situation des deux métaux, par suite de la loi de l'an XI, serait une véritable concurrence sur le pied de l'égalité : « Les grands spéculateurs, disait-il, doivent faire entrer dans les éléments de leur calcul la certitude d'être payés avec le métal *le moins évalué.* »

Telle est cette loi de l'an XI, telle est la discussion qui l'a précédée : exemple mémorable de l'impuissance des intentions des législateurs, lorsqu'elles se dégagent, à la fois de contradictions assez marquées entre les hommes qui concourent à la rédaction des lois, et d'une prévision incomplète de la force des choses qui est mise en mouvement par ces lois elles-mêmes. L'alternative prévue par M. Bosc a été suivie et mise à profit par toutes sortes de spéculations plus variées que celles qu'il avait pu prévoir. Depuis un demi-siècle, l'or et l'argent ont circulé non-seulement sur le pied d'égalité, mais souvent même avec une faveur spéciale pour l'or. L'idée d'une alternative absolue pour les débiteurs a circulé dans le canal de toutes les affaires. Il nous paraît impossible d'en refuser le bénéfice aux nombreux intérêts qui ont été amenés à en profiter pendant le laps de temps si considérable écoulé depuis la loi de l'an XI, lors même que, pour employer le langage de la commission du Conseil national suisse du 14 janvier 1860, ce bénéfice serait la suite d'une *inconséquence involontaire* des auteurs de ladite loi.

Voudrait-on prétendre que l'Etat, étant débiteur en même temps que législateur, serait astreint à des règles particulières, qui l'assujettiraient à faire usage dans ses payements de la monnaie d'argent, objet de la prédilection des législateurs de l'an XI? On n'a jamais reconnu cependant aux nombreux créanciers de l'Etat aucun droit particulier à cet égard, depuis dix ans qu'ils sont habituellement soldés en or ; aucun d'eux n'a été fondé à se plaindre et ne s'est plaint en réalité. Les Etats, en effet, ont-ils des engagements plus stricts que les autres débiteurs? Sont-il privés du droit d'opposer, par exemple, des moyens bien autrement rigoureux que le droit d'option, consacré par l'art. 1190 du code Napoléon? Leur a-t-il jamais été dé-

Digitized by Google

fendu ou imputé à tache d'invoquer, quand ils y ont droit, le bénéfice de la prescription? N'y a-t-il pas même un bénéfice particulier inscrit dans la loi de finances du 29 janvier 1851, qui édicte contre les créanciers de l'Etat une prescription particulière *de cinq ans, à partir du premier jour de l'exercice auquel les dettes appartiennent?*

Si l'Etat peut choisir pour lui l'or comme monnaie de payement, en adoptant l'argent comme simple monnaie d'appoint ou de secours, s'il ne peut priver les débiteurs de cette option, peut-il la faire pour eux et les priver à l'avenir du bénéfice éventuel et perpétuel d'une double monnaie légale? Nous le croyons fermement, parce qu'en agissant ainsi et exerçant son option pour l'or, il ne lèse aucun intérêt actuel ni prochain, et qu'il prend le seul moyen pour conserver aux transactions le concours d'un métal nécessaire comme intermédiaire entre l'or et le cuivre, c'est-à-dire l'argent. N'est-il pas évident, d'ailleurs, que l'argument pour l'adoption de l'étalon d'or devient de plus en plus favorable, à mesure que cette monnaie sert de base à de plus nombreuses transactions? On reprocherait aux débiteurs de se libérer en or, ou on voudrait leur laisser le droit de revenir éventuellement un jour à une autre monnaie : mais la plupart d'entre eux aujourd'hui ont-ils reçu un autre métal que l'or, et ne peut-on appliquer à notre temps, sous ce rapport, une partie de l'argumentation que faisait pour la Grande-Bretagne lord Liverpool avant 1816? Les droits de l'alternative réservés pour le passé, il nous paraît bon d'en tarir la cause pour l'avenir. « Cette délicatesse à laquelle on veut être fidèle, est-il dit dans l'analyse d'une opinion émise dans la commission de 1857, elle n'est pas dans le maintien des deux étalons; elle est dans l'option entre les deux. Quand il existe deux monnaies, les gouvernements se libèrent toujours avec celle qui représente la moindre valeur. Pourquoi, en France, l'Etat payait-il autrefois en argent? Parce que ce métal perdait par rapport à l'or. — Pourquoi paye-t-il aujourd'hui en or? Parce que l'or perd par rapport à l'argent. N'est-il pas plus loyal de sortir de cette alternative et de fixer à l'avenir, dans un étalon évident et unique, toutes les dettes de sommes fixes? Il faut donc suivre l'exemple donné par l'Angleterre, c'est-à-dire par le peuple qui entend le mieux et les principes de l'économie politique et les grandes lois du commerce : adopter l'or, et réduire l'argent au rôle de monnaie de billon affectée aux appoints? » Ailleurs, et dans cette *Revue* même, nous croyons avoir d'ailleurs montré que l'Angleterre n'était arrivée à l'étalon d'or qu'après être partie de l'étalon d'argent comme monnaie principale et fondamentale.

Quant aux dépenses qu'entraînerait le système contraire de la démonétisation de l'or, il suffit, pour les constater, de remarquer de

Digitized by Google

quelle dépréciation serait frappée cette masse de plusieurs milliards d'or jetés dans tous les canaux de la circulation française, et qu'il faudrait échanger contre des monnaies d'argent, sans perte pour les détenteurs de l'or, comme on l'a fait en Hollande pour une somme de 49 à 50 millions de florins, sur laquelle l'Etat a perdu 1,061,124 fl.[1]. Si, comme le reconnaît M. Léon, l'or perd par rapport à l'argent 24 par 1,000, si cette perte doit s'accroître par l'affluence de l'or sur le marché, en cas de démonétisation, il faudrait compter sur une dépense de 30 millions au moins par milliard d'or retiré, et peut-être restons-nous de beaucoup au-dessous de la réalité, si nous supposons des circonstances urgentes.

N'est-il pas évident, en outre, que l'étalon d'or se recommande par des avantages économiques très saillants? Il est déjà entré dans nos habitudes, il correspond à l'état avancé de notre civilisation et au prix élevé des marchandises. Il présente une parfaite sécurité pour l'approvisionnement de la circulation, quelles que soient les exigences du marché de l'Orient. Il a aussi l'avantage d'un moindre frai, comme l'ont reconnu diverses autorités, et notamment M. Bérenger.

Il n'a que deux inconvénients. On redoute sa dépréciation. Mais c'est aux personnes qui se rendent créancières de sommes fixes à long terme de calculer ce résultat. Pour les autres, l'option réservée aux débiteurs les a déjà assujettis à supporter l'avilissement possible de l'or, comme elles eussent supporté la baisse de l'argent, si cette baisse fût sortie de découvertes minéralogiques ou métallurgiques particulières. L'or, dit-on encore accessoirement, est moins favorable que l'argent pour l'entretien des encaisses de la Banque. Mais, outre que rien ne peut retenir l'argent en France, dans l'état de la législation actuelle, l'intérêt des encaisses de la Banque est tout à fait secondaire dans la masse des intérêts que concerne la question monétaire. S'il en était autrement, il faudrait prendre pour modèle le système des anciennes et pesantes monnaies de cuivre suédoises, qui « n'étaient, dit-on, qu'une marchandise dont la valeur était déterminée légalement.[2] »

Il y a bien une troisième objection contre l'adoption de l'or avec le maintien de la pièce d'or de 20 fr., accompagnée de ses multiples et de ses divisions : ni cette pièce, ni ses multiples, ni ses divisions, ne correspondent à des poids d'or mesurés conformément à la symétrie du système décimal.

On nous permettra de remarquer, à cet égard, d'abord que le franc

[1] Vrolik, p. 131.
[2] *Un Philadelphe aux Conseils, etc.*, p. 53.

Digitized by Google

actuel se compose seulement de 4 gr. 5 décigr. d'argent fin, ce qui ne correspond pas non plus dans les termes les plus parfaits à une division décimale ; nous l'avouons ensuite, la religion du système décimal n'est pas pour nous une superstition, surtout dans la constitution cachée et vulgairement si peu connue de l'unité monétaire. Nous ne verrions rien de compromis dans la société, lors même que le franc serait défini à l'avenir par un poids d'or mesuré suivant les poids décimaux, mais en une fraction non rigoureusement conforme au système décimal. Nous allons même plus loin, et nous disons, avec plusieurs des autorités entendues dans la discussion du système nouveau adopté en Suisse, avec le savant économiste allemand Soetbeer, et presque avec M. Gaudin, dont nous avons cité les termes hypothétiques plus haut, ce franc existe, non par la volonté directe, mais par le résultat indirect de la loi de l'an XI. Il est de 0gr,3226, dont 0,29,035 d'or pur et le reste d'alliage. C'est celui que tout débiteur offre et peut offrir, celui que tout créancier accepte et doit accepter. Lorsque M. Léon, réfutant M. Levasseur et l'opinion isolée d'un membre de la commission de 1857, a dit : « Le débiteur est tenu de remettre à son créancier une valeur en or ou en argent égale à autant de fois 4 gr. 1/2 d'argent fin qu'il y a de francs énumérés dans l'obligation, » l'honorable écrivain s'est, nous le croyons, trompé, et tout jurisconsulte hésiterait à sanctionner une doctrine qui n'a été soutenue devant aucun tribunal.

La solution de la question monétaire française, par l'adoption de l'étalon d'or et la fabrication d'une simple monnaie d'appoint en argent, a du reste obtenu une sorte d'adhésion hypothétique et éventuelle dans le rapport de la commission française de 1857. « Peut-être, à la vérité, disait-elle dans son rapport, si le mouvement qui se manifeste aujourd'hui devait être définitif, si l'émigration de l'argent ne pouvait être arrêtée, si l'or s'emparait en quelque sorte de notre circulation, si, après les pièces de 5 fr. d'argent, les pièces divisionnaires venaient à disparaître, peut-être alors serait-on obligé, pour avoir les pièces nécessaires aux appoints, de recourir à une monnaie de convention. »

Dès cette époque même, l'adoption par la France de l'étalon d'or était conseillée par des financiers étrangers, qui s'en sont expliqués d'une manière très nette en y voyant le terme nécessaire de nos embarras. Un article remarquable du supplément de l'*Economist* anglais, à la date du 24 janvier 1857, conclut à la démonétisation de l'argent en France, et à ce qu'il soit frappé des monnaies d'appoint en argent (*silver tokens of limited tender*) avec un écart plus considérable qu'en Angleterre entre la valeur réelle et la valeur de cours.

Digitized by Google

N'est-il pas possible de présumer quelle doit être, sur notre situation actuelle, l'opinion du savant financier hollandais, M. Vrolik, lorsque, dès 1853, il écrivait la réflexion suivante, relative au système hollandais[1] : « Si nous avions gardé le double étalon, nous ne verrions pour le moment presque plus que de l'or dans notre pays..... et nous n'aurions plus que le choix ou d'adopter le système anglais, juste à l'époque où ce système a perdu un des grands prestiges qui le faisait recommander (la prétendue fixité de la valeur de l'or), ou bien de diminuer de nouveau la valeur intrinsèque du florin, ce qui aurait été une mesure vraiment désespérante. »

En Suisse, beaucoup d'écrits ont été récemment publiés sur la question monétaire, et ont préparé la solution récente adoptée par l'Assemblée fédérale le 31 janvier 1860. On a discuté, dans ce pays, la question monétaire française tout autant qu'en France.

« Dans laquelle de ces deux voies la France entrera-t-elle? se demandait naguère l'auteur d'un travail allemand, publié dans le *Bund*, sur la *situation monétaire de la Suisse en septembre* 1859, après avoir indiqué les deux hypothèses de la démonétisation de l'or ou de l'argent? Certainement, répond l'écrivain, dans la plus facile et la plus unie, celle de la démonétisation de l'argent, et non dans la voie de la démonétisation de l'or, pleine d'embarras, causant à l'Etat ou au public, ou à tous deux à la fois, des pertes immenses. En France, où il y a peu de dettes qui remontent plus haut que la loi de l'an XI (1803), chaque débiteur a le droit de s'acquitter, à son choix, en or ou en argent (d'après la proportion de 1 à 15 1/2). Le gouvernement voudra-t-il aujourd'hui ôter ce droit et forcer à payer uniquement en argent, métal qui subit une hausse considérable? M. Michel Chevalier donne au gouvernement ce conseil depuis huit ans à peu près : au point de vue théorique, il a parfaitement raison, s'il est vrai que l'intention du législateur de 1803 ait été d'établir le franc d'argent comme seule unité monétaire, et si les monnaies d'or, quand la valeur relative des deux métaux varie sur le marché universel, doivent de nouveau être mises en rapport exact avec ce franc d'argent. Jadis, il y a huit ans, lorsque la France était abondamment fournie d'argent, et qu'en dehors des poches des voyageurs il circulait peu de napoléons, le conseil donné par M. Michel Chevalier était facile à suivre ; on ne l'a pas voulu ; aujourd'hui que ce projet est à peine praticable, on le voudra moins encore..... »

« Speizer était au nombre des principaux promoteurs de notre loi monétaire ; longtemps avant sa mort, il a reconnu l'erreur qu'il avait commise en repoussant l'or ; nous possédons des lettres de lui d'après

[1] P. 169 du *Rapport de M. Vrolik sur le système monétaire des Pays-Bas.*

Digitized by Google

lesquelles MM. Stampfli et Druey, aussi bien que lui-même, partageaient entièrement, dès 1855, les opinions que nous professons ici. Pour la plupart des contrées légalement, pour les autres en fait, les nations dont l'indication suit ont à présent la monnaie d'or : l'Angleterre, l'Amérique du Nord, la France, la Suisse, presque toute l'Italie, le Portugal, Brême, la Russie, et, si nous ne nous trompons, l'Espagne, toute l'Amérique centrale et méridionale. Commercialement, financièrement, intellectuellement, c'est bien là la plus grande partie du monde, et, si tous ces pays ne voient pas de danger à conserver l'or comme étalon des valeurs, ce danger ne peut non plus être fort grave pour nous. »

A cette manière de voir, qui a tout à fait prédominé dans les travaux récents de la législation helvétique, nous pouvons joindre encore l'opinion de M. de Mangoldt, collaborateur du Dictionnaire des Sciences d'Etat, récemment publié en allemand par MM. Bluntschli et Brater. « S'il arrive un jour, dit-il, dans l'article *Geld* du *Deutsches staats Wœrterbuch*, que tous les peuples qui prennent part aux avantages du commerce du monde adoptent un étalon unitaire, il y a à peine lieu de douter que l'or seul ne doive lui servir de base. L'étalon d'or est l'étalon universel de l'avenir, parce qu'il est le seul qui puisse devenir universel. Quand le passage à cet étalon doit-il avoir lieu? C'est là une question à résoudre par les Etats qui ne l'ont pas encore, surtout d'après l'importance et l'essor possible à prévoir de leurs relations internationales. Il est très à désirer que les gouvernements discernent justement l'arrivée de ce moment, ne se laissent pas imposer seulement un changement par l'excès des maux survenus, et, une fois décidés, sachent résolument marcher en avant. »

Nous partageons ces prévisions relatives à l'avenir de l'étalon d'or, bien qu'il ne soit encore en Europe l'étalon *normal* que de l'Angleterre, du Portugal et de la république de Brême[1]. Ajoutons qu'il est depuis quelques jours seulement celui de la république helvétique, et toutefois les législateurs suisses ont hésité à le dire nettement; tant un peu d'inconséquence subsiste souvent même au milieu des mesures les plus décisives!

Nous terminerons en indiquant, au profit de l'étalon que nous sommes conduit à préférer, un dernier avantage, qui, malgré son caractère hypothétique et éloigné, a beaucoup préoccupé l'auteur du plus récent des écrits dont nous avons rappelé le titre en tête de cet article. M. Léon, quoique, suivant nous, trop attaché à l'idée stoïque de l'*intention* du législateur de l'an XI, se sent attiré vers l'étalon d'or

[1] L'unité monétaire de Brême est le thaler d'or de 4 fr. 15 c., d'après Doursther

Digitized by Google

par l'espoir de voir quelque jour cet étalon servir de base à une commune unité adoptée par les peuples qui marchent à la tête du commerce, et, en quelque sorte, de la civilisation économique du monde.

Nous appelons comme lui de nos vœux un pareil résultat, dont le poète Stigellius n'a pas méconnu le bienfait lorsqu'il s'écriait, à une époque déjà ancienne, dans une pensée préférable peut-être à la forme un peu emphatique sous laquelle il l'a exprimée :

Unum pondus, mensura una, moneta sit una,
Status et illæsus totius orbis erit.

E. DE PARIEU,
de l'Institut.

Digitized by Google

LES

EAUX MINÉRALES

LEUR COMPOSITION, LEUR ORIGINE, LEUR AMÉNAGEMENT, LEUR EMPLOI

PREMIÈRE PARTIE

Traité thérapeutique des Eaux minérales, par le docteur DURAND-FARDEL, 1 vol in-8°. — *Des principales Eaux minérales de l'Europe*, par le docteur A. ROTUREAU, 3 vol. in-8°. — *Traité de Chimie hydrologique*, par M. J. LEFORT, 1 vol. in-8°. — *Traité général des Eaux minérales*, par les docteurs PÉTREQUIN et SOCQUET, 1 vol. in-8°. — *Les Eaux minérales de la France*, par le docteur F. ROUBAUD, inspecteur des eaux de Pougues, 1 vol. in-12. — *Annales de la Société d'hydrologie médicale de Paris*, 5 vol. in-8°. — *Dictionnaire des Eaux minérales*, par MM. DURAND-FARDEL, LEBRET, LEFORT et J. FRANÇOIS, 2 vol. in-8°.

L'usage des eaux minérales et leur application à la cure des maladies remontent à une très haute antiquité. Sans y vouloir comprendre la coutume des ablutions et des bains, usités chez les peuples orientaux et préscrits par leurs codes religieux les plus anciens, on retrouve des traces de leur emploi aussi bien chez les peuples barbares de l'ancien et du nouveau continent, que chez les nations civilisées de l'Asie, de la Grèce et de Rome. Il est à remarquer néanmoins que nulle part Homère n'en fait mention, lui qui prend soin d'ailleurs, en toute occasion, de glorifier les services rendus par la médecine et la chirurgie.

Cependant, malgré une longue suite de témoignages respectables, qui donnent à la médication hydro-minérale une généalogie

Digitized by Google

presque aussi antique que celle même de l'art de guérir, il faut avouer que, jusqu'en ces derniers temps, cette médication n'avait point occupé dans les études médicales la place qui lui appartient par son importance et son efficacité. Livrée à l'empirisme irrationnel sou vent aveugle, parfois même aux caprices de la mode, elle avait suscité des méfiances, et il ne manquait pas de gens sceptiques et railleurs qui refusaient toute vertu à ces remèdes naturels, ou même assez naïfs pour croire que les médecins n'envoyaient leurs malades aux eaux que par impuissance et afin d'échapper à une responsabilité embarrassante. On ne peut, il est vrai, contester que la science hydrologique fût loin d'avoir suivi le mouvement et l'impulsion imprimés depuis longtemps aux autres branches des connaissances médicales, et que l'application des eaux minérales au traitement des maladies n'eût point reçu un développement digne des services qu'elle est appelée à rendre. Ce délaissement tenait à des causes dont il est facile d'avoir l'explication. En effet, les obstacles qui résultaient de l'éloignement et de la difficulté des communications avant l'établissement des chemins de fer ne laissaient point aux médecins, absorbés d'ailleurs par des occupations de toute nature, le loisir d'aller sur les lieux étudier par eux-mêmes les sources thermales et se rendre compte de leurs diverses qualités thérapeutiques. En outre, les notions que l'expérience avait pu fournir sur leur efficacité ont toujours manqué d'interprètes dans l'enseignement des facultés et des écoles. Il arrivait de là, par une conséquence inévitable, qu'étrangers à cette partie importante de l'art de guérir, ils s'abandonnaient trop souvent dans leurs prescriptions aux hasards d'une renommée dont la valeur échappait à une saine appréciation, et des motifs de laquelle ils ne pouvaient être bons juges. Sans doute on mettait à leur disposition des livres qui avaient la prétention, presque toujours mal justifiée, de leur servir de guides. Mais ces livres, écrits plutôt dans un but de spéculation que dans un esprit purement scientifique, conçus ordinairement à un point de vue exclusif, quelquefois présentant les faits sans méthode ou soumis à une méthode vicieuse, lors même que leurs auteurs étaient consciencieux et sincèrement animés du désir d'être exacts, ne donnaient et ne pouvaient donner aucuns renseignements vraiment pratiques propres à éclairer le médecin et à lui fournir les notions indispensables pour diriger les malades vers les stations thermales qui leur convenaient.

Heureusement, toutes ces circonstances fâcheuses ont disparu. L'extrême facilité et la rapidité des voyages ont permis à un grand nombre de médecins d'aller, aux établissements thermaux même les plus éloignés, acquérir le savoir général et les connaissances spéciales qui leur faisaient défaut. L'enseignement de la science hydrolo-

Digitized by Google

gique a trouvé de toutes parts de savants interprètes. De plus, la société d'hydrologie médicale, fondée il y a six ans à peine par des hommes instruits et laborieux, a donné à ces études une impulsion qu'il est impossible de méconnaître. Animée du noble désir de répandre partout les notions acquises par les observations et l'expérience de ses membres, et en même temps d'élucider par de savantes et fructueuses discussions les nombreux problèmes qui se rattachent à la pratique thermale et à l'emploi des eaux minérales dans le traitement des maladies, elle a déjà publié cinq volumes riches de faits et de profondes études, où sont consignés les travaux particuliers de ses membres et les discussions auxquelles ils ont donné lieu. En stimulant fortement l'émulation, elle a été le point de départ de toute une littérature scientifique dont nous nous proposons de faire connaître les résultats, en y joignant ceux de nos propres études. Ces ouvrages, conçus à des points de vue différents et soumis à des méthodes diverses, forment dans leur ensemble un traité complet des eaux minérales, et résument à peu près toutes les connaissances acquises jusqu'à ce jour.

L'ouvrage de M. Armand Rotureau se distingue par la précision et la netteté des vues, ainsi que par la sincérité et l'indépendance des appréciations. L'auteur a sur les autres l'avantage inappréciable d'avoir visité toutes les stations thermales de l'Europe, de les avoir étudiées à loisir sur les lieux et d'avoir ainsi pu faire un travail de comparaison qui donne à ses idées la plus grande valeur, et à ses opinions la plus haute portée. Son livre, mûrement pensé et sagement écrit, aura sans doute une heureuse influence sur l'administration de nos établissements thermaux et sur l'aménagement de nos sources, en même temps qu'il sera un guide fidèle pour les médecins dans la direction qu'ils devront donner à leurs malades.

Un jeune et habile chimiste, M. J. Lefort, a traité, de son côté, toutes les questions d'hydrologie qui relèvent de sa compétence spéciale. Son ouvrage comprend les faits généraux relatifs aux eaux douces et minérales, à leurs propriétés physiques et chimiques, à leur analyse qualitative et quantitative, à l'historique de ces études d'analyse, aux précautions à prendre pour la purification et l'essai des réactifs; en un mot, c'est un traité complet de chimie hydrologique, clair, méthodique, substantiel et plein d'une saine érudition.

M. Durand-Fardel a le mérite d'avoir, le premier, composé un livre élémentaire de thérapeutique hydrologique pour initier les médecins aux connaissances qui leur manquaient. Cet ouvrage n'est que la reproduction de leçons faites avec succès par l'auteur. Moins complet que plusieurs autres, il a néanmoins été très utile par sa clarté et son exposition didactique.

Digitized by Google

Deux médecins de Lyon, MM. Pétrequin et Socquet, semblent avoir eu pour principale préoccupation d'indiquer les effets généraux les mieux étudiés et les plus connus des eaux minérales. Leur ouvrage, couronné par l'Académie impériale de médecine, se fait remarquer par une classification particulière et par des aperçus ingénieux, tirés de l'action physiologique des eaux, ainsi que par l'ordre excellent dans lequel les matières sont traitées.

Le livre de M. F. Roubaud s'adresse plus spécialement aux personnes étrangères à la médecine, et leur donne des notions sommaires propres à les diriger dans l'interprétation des prescriptions médicales.

Enfin, le *Dictionnaire général d'hydrologie médicale* de MM. Durand-Fardel, Lebret et Lefort, fait avec la collaboration de M. J. François, ingénieur des mines, est une véritable encyclopédie des eaux minérales, traitée, ainsi que le titre l'indique, par ordre alphabétique. Les faits y sont bien exposés, avec sobriété, prudence et réserve. On regrette de ne pas y trouver une bibliographie hydrologique et des développements un peu plus étendus sur quelques points de la balnéologie.

Cet ensemble de publications, auquel nous aurions pu joindre d'autres travaux plus spéciaux, tels que ceux de M. Filhol, de M. M.-O. Henry et de M. Fontan, montre combien est actif le mouvement des études hydrologiques. Les progrès qui en ont été le résultat sont considérables; et maintenant que l'élan est donné, il est permis d'affirmer que rien ne pourra le ralentir. Dès à présent, on peut dire que tous ces travaux ont élevé la science des eaux minérales au niveau des autres branches de la médecine, et l'ont rendue accessible à tous ceux qu'elle intéresse. Ce rayonnement de lumières parti du sein de la Société d'hydrologie, dont la plupart des auteurs que nous avons nommés sont membres, ne laisse aucun prétexte aux médecins pour rester étrangers à cette partie indispensable de leur art. La médication thermale est, sans aucun doute, la plus agréable aux malades et, en même temps, la plus active dans les affections chroniques. En négliger l'étude, c'est se placer soi-même en dehors du courant de la science, et, ce qui est plus grave, c'est priver volontairement les patients d'une ressource puissante, ou au moins s'exposer à leur donner de fausses indications et à les diriger vers des sources inutiles ou nuisibles.

Nous nous proposons dans ce travail de présenter un tableau succinct de toutes les notions générales acquises, d'une part, sur la nature et la constitution organique des eaux minérales; de l'autre, sur tout ce qui se rattache à leur emploi et à leur application dans les maladies.

Digitized by Google

La première question qui se présente est celle de savoir ce qu'est une eau minérale, et à quels signes on peut reconnaître qu'une eau doit être qualifiée ainsi. Si l'on s'en tenait à la signification littérale du mot, il n'y aurait aucune eau qui ne dût être considérée comme minérale ; car toutes les eaux douces potables, celles de nos rivières comme celles de nos fontaines renferment en plus ou moins grande quantité des substances minérales. On ne pourrait même pas en excepter les eaux de pluies, puisqu'elles contiennent des traces sensibles d'acide carbonique et d'ammoniaque. Ces remarques font voir combien il est difficile de fixer la limite entre les eaux désignées comme minérales et les autres ; par le fait, cette limite n'existe pas, et entre les eaux les moins minéralisées et celles qui le sont le plus, il y a une gradation insensible qui exclut l'idée d'un point d'arrêt quelconque dans la minéralisation. Il est donc impossible de définir clairement ce qu'est une eau minérale, en considérant les qualités physiques et chimiques : on sent la différence plutôt qu'on ne peut l'exprimer. Il n'est même pas possible d'affirmer qu'une eau est minérale, en s'appuyant sur ce fait qu'elle n'est pas potable, car il y a des sources renommées par leurs vertus thérapeutiques, qui, néanmoins, servent aux besoins domestiques des populations près dequelles on les trouve, comme Néris, Marienbad.

Les Allemands se servent d'une expression en apparence mieux appropriée pour désigner les eaux minérales : ils les appellent *heil quellen*, sources de santé. Mais cette désignation, qui a un sens plus pratique, n'est cependant pas plus rigoureusement vraie que celle dont nous nous servons, et la difficulté reste tout entière. Le docteur A. Rotureau a cru échapper à cette difficulté en disant « qu'une eau minérale est celle qui, ayant une action physiologique souvent appréciable, a toujours une action thérapeutique dans un certain nombre de maladies. » Mais il ne fait, comme la désignation allemande, que déplacer la difficulté sans la faire disparaître. En effet, on peut affirmer que toutes les eaux quelconques ont une action thérapeutique, suivant leur mode d'emploi. Les eaux douces potables ne sont-elles pas tous les jours mises en usage pour le traitement des maladies dans les établissements hydrothérapiques? Peut-on, par conséquent, dire d'elles qu'elles n'ont pas d'action thérapeutique dans un certain nombre d'affections? La définition de M. Lefort est la plus précise de toutes, sans être encore à l'abri des objections que nous venons de faire : il appelle eaux minérales « toutes celles qui, ou par leur température bien supérieure à celle de l'air ambiant, ou par la quantité et la nature spéciale de leurs principes salins et gazeux, sont ou peuvent être employées comme agents médicamenteux. » Il serait peut-être difficile de savoir, même après cette défi-

Digitized by Google

nition, dans quelle classe on doit faire entrer les eaux employées comme boissons d'agrément, telles que les eaux de Seltz, de Condillac, de Saint-Galmier, de Saint-Alban ; mais nous n'insistons pas, car le vrai caractère des eaux minérales peut être maintenant bien senti et convenablement apprécié.

Les premiers phénomènes qui attirent l'attention de l'observateur, à l'aspect d'une source minérale, sont : la température, le dégagement des bulles gazeuses et la saveur particulière. Beaucoup d'eaux minérales sont en même temps thermales, c'est-à-dire qu'elles possèdent une température supérieure à celle de l'air atmosphérique. Cette chaleur varie de 30° à 95° à leur point d'émergence. Les eaux de Chaudesaignes, dans le Cantal, marquent 82° de température, et sont les plus chaudes de France. Celles d'Hammam-Meskoutine, en Algérie, ont 95°, et seraient probablement plus chaudes qu'aucune source de l'Europe, si les geysers de l'Islande ne faisaient monter le thermomètre à 100°. On comprend que ces sources doivent nécessairement dégager à l'air libre une quantité de vapeurs aqueuses proportionnelle à leur thermalité : le plus grand nombre d'entre elles laisse en outre échapper en sortant de terre les gaz qui y sont tenus en dissolution. Ces gaz sont de l'acide carbonique, de l'azote, de l'hydrogène sulfuré, ou parfois de l'oxygène. Enfin, toutes contiennent en plus ou moins grande quantité des substances minérales qui leur donnent une saveur particulière, ainsi que des matières organiques végétales ou animales.

Quelles sont les causes de cette thermalité, de ces dégagements de gaz et de la présence de ces diverses substances ? Ce problème a vivement préoccupé les naturalistes de tous les temps, exercé la sagacité de tous les philosophes, et a donné lieu à un grand nombre de suppositions. Quelques-uns ont pensé que la chaleur communiquée aux eaux provenait de combinaisons et de décompositions chimiques. Ils ont prétendu qu'une source chargée de chlorure de sodium, sel abondamment répandu dans la nature, venant à rencontrer un banc de pyrite ferrugineuse en combustion, ou de houille pyriteuse, y produisait une vive réaction et s'échauffait à ce contact avant de sourdre à la surface du sol. Ils s'appuyaient sur cette observation que, fréquemment, les couches de houilles entrent spontanément en ignition par suite de leur mélange avec des matières étrangères imprégnées d'humidité. Mais le fait de l'existence de ces pyrites n'est ni assez général, ni assez étendu pour expliquer la chaleur relativement constante de la plupart des eaux thermales ; et, d'ailleurs, ces dépôts pyriteux en combustion ne sont nulle part assez considérables pour fournir pendant de longues périodes de siècles la température absorbée par les eaux. S'il était possible d'admettre comme positive

Digitized by Google

cette cause de caléfaction, il est évident qu'elle ne pourrait avoir un caractère universel, et ne s'appliquerait, en tout cas, qu'à un très petit nombre de sources minérales. D'autres, cherchant dans les lois de la physique la raison de la thermalité des eaux, ont supposé que les différentes couches de roches qui forment l'enveloppe terrestre faisaient l'office d'une gigantesque pile électrique disposée de telle sorte qu'elle constituerait un foyer d'une extrême intensité. L'eau, suivant eux, s'échaufferait par l'action de cet appareil électromoteur de la même manière que l'on voit, dans les laboratoires, certains corps carbonés s'échauffer jusqu'à l'ébullition sous l'action des batteries voltaïques. Mais cette hypothèse ne repose sur aucun fait précis et n'a véritablement aucune base scientifique. L'électricité intérieure du globe terrestre échappe à tous nos moyens d'investigations, et nous n'en connaissons point les lois. Dans le même ordre d'idées, on a encore tenté d'expliquer la chaleur des eaux par le frottement et par la pression qu'elles ont à subir avant d'arriver à la surface de la terre. Mais l'énoncé seul de cette proposition, comme celui des théories que nous venons d'exposer, suffit pour en faire voir l'inanité. Aussi, toutes ont-elles, avec beaucoup d'autres, été unanimement rejetées comme inadmissibles.

L'opinion qui établit comme cause de la caléfaction des eaux, l'existence d'un foyer en ignition dans le sein de la terre, est celle qui a rallié tous les bons esprits et qui est aujourd'hui à peu près universellement admise. Cette opinion n'est pas nouvelle en principe, et Aristote en était déjà bien près. Elle fut formulée au moyen âge par Albert le Grand, adoptée par Descartes et Buffon, et a été démontrée par la science moderne. L'observation des phénomènes volcaniques avait tout d'abord donné à cette manière de voir une base rationnelle. Aussi, put-on sans difficultés admettre que les eaux minérales empruntaient à ce feu central leur calorique. Il restait à expliquer, dans cette hypothèse, l'origine des sources, question dans laquelle se résument toutes celles qui, après la thermalité, ont rapport à la composition et à la constitution organique des eaux.

Jusqu'à ces derniers temps, une seule théorie, empruntée à la mécanique hydraulique, servait à expliquer le jaillissement des eaux à la surface de la terre et les conditions particulières dans lesquelles elles se présentent à notre observation. La loi élémentaire servant de base à cette théorie est celle qui établit qu'un liquide en mouvement tend toujours à reprendre le niveau de son point de départ, si aucune force ne vient contrarier cette tendance. Ainsi, supposons un étang, un lac, un réservoir d'eau quelconque situé sur une hauteur; si, à l'aide d'un tuyau, ses eaux sont conduites dans une vallée, elles s'élanceront dans l'air avec une force proportion-

Digitized by Google

nelle à la hauteur d'où elles sont parties; et, si elles continuent d'être emprisonnées dans un conduit suffisamment élevé, elles arriveront à une hauteur sensiblement égale à celle de la nappe qui les fournit. Les inductions tirées de cette loi et appliquées au jaillissement des sources sont faciles à saisir. En effet, par suite de voies d'infiltrations ou de fissures existant presque partout, une partie des eaux qui tombent sur les montagnes descend dans les couches inférieures de la terre, jusqu'à ce qu'elles rencontrent une aire imperméable sur laquelle elles se réunissent. Là, cette nappe d'eau ne pouvant aller plus bas, et pressée par la colonne arrivant incessamment des hauteurs, remplit d'abord toutes les cavités qu'elle rencontre, puis tend invinciblement à reprendre le niveau de son point de départ. Elle s'écoule donc dans l'intérieur du sol jusqu'à ce qu'elle rencontre une fissure qui lui permette de remonter à la surface de la terre, où elle vient alors jaillir avec plus ou moins de force, selon l'élévation de son point de départ, le calibre des conduits qu'elle parcourt et l'étendue du réservoir qui l'alimente. Tel est, dans toute sa simplicité, l'exposé succinct de la théorie à l'aide de laquelle on a expliqué l'apparition des sources et fontaines naturelles et artificielles, et telle est aussi la loi qui a permis de se rendre compte de l'origine des eaux minérales.

Dans cette manière de voir exposée d'abord par Albert le Grand, admise ensuite par la plupart des savants jusqu'à nos jours, l'opinion qui établit que le centre de la terre est un foyer incandescent d'où part une chaleur rayonnante extrêmement considérable, sert à expliquer le phénomène de la caléfaction des eaux, en supposant qu'elles descendent à de très grandes profondeurs. On a même soumis au calcul les rapports qui pouvaient exister entre la température d'une source et la profondeur à laquelle sont situées les nappes d'eau qui la fournissent. Des expériences nombreuses et souvent répétées ont permis d'établir, qu'à partir de trente mètres au-dessous de la surface du sol, la chaleur augmentait d'un degré thermométrique tous les trente mètres; par conséquent, une fois que le degré de température d'une eau est connu, il est facile d'en déduire la profondeur à laquelle est située la nappe dont elle sort. Toutefois M. Walferdin, rectifiant, par de récentes expériences, les données antérieures, a constaté que cette loi d'accroissement proportionnel de un degré de chaleur par trente mètres, n'était pas la même à toutes les profondeurs, et il a établi que, à partir de 550 mètres, l'augmentation de température est de un degré par 23^{m},6, jusqu'à 800 mètres de profondeur. Si ces données sont exactes, on aurait l'eau bouillante à environ 2,500 mètres de profondeur. Mais il est très probable que la chaleur augmente dans une progression d'autant plus rapide

Digitized by Google

qu'on se rapproche davantage du foyer central, et que la loi déduite des expériences de M. Walferdin aurait elle-même à subir des modifications, si l'on parvenait à descendre des thermomètres plus profondément dans l'intérieur de la terre. Ceux qui ont adopté ce système dans son application générale expliquent les dégagements de gaz en les attribuant à la décomposition chimique de certaines substances minérales ou organiques qui s'opérerait dans le parcours des eaux. Enfin, la présence des matières salines se conçoit, en supposant que les eaux traversent des couches terrestres qui en sont formées et qu'elles dissolvent en passant.

On voit qu'au premier abord, dans cette théorie, tout semble naturel, simple et facile à comprendre ; et, par le fait, les choses se passent certainement ainsi dans un grand nombre de sources minérales. Mais malheureusement les lois qui régissent le monde physique sont essentiellement complexes ; et les nombreuses données fournies par les faits observés ne peuvent se plier toutes à la simplicité de cette conception. Beaucoup de sources, en effet, présentent des phénomènes que la raison ne permet pas de faire rentrer dans ce système, et pour lesquels les explications qu'il fournit sont insuffisantes et incomplètes. Et d'abord si ce sont, en effet, les eaux pluviales et terrestres, rassemblées en masse sur les montagnes, qui sont l'origine et le point de départ des sources minérales, il semble évident que les longues sécheresses, ainsi que les pluies prolongées, doivent avoir une influence directe sur le volume de ces sources, et qu'il devra diminuer dans le premier cas et augmenter dans le second, comme cela arrive pour les fleuves qui coulent à la surface de la terre ; or, c'est ce qui n'a pas lieu ; le volume de la plupart des sources minérales est, en général, constamment le même ; ou du moins s'il varie, cette variation provient de circonstances d'un tout autre ordre, qu'il est toujours facile d'apprécier. D'une autre part, comment faire rentrer dans ce système les geysers, qui sont des fontaines jaillissantes intermittentes ? En outre, il n'est pas possible d'appliquer avec vraisemblance les inductions de cette théorie à certaines eaux très abondantes et fortement minéralisées, comme celles de Vichy, par exemple. Dans cette station thermale, la somme des débits partiels de chaque source ou puits fixe l'évaluation de la totalité de l'eau émise par vingt-quatre heures à environ 680,000 litres. Cette eau, analysée par des chimistes éminents, contient une assez forte proportion de substances minérales pour déposer, en vingt-quatre heures, l'énorme quantité de plus de cinq mille kilog. de matières fixes, ce qui donne, pour une année, près de deux millions de kilog. Or, si, comme on le suppose dans l'opinion que nous venons de faire connaître, cette masse de substances est empruntée aux terrains tra-

Digitized by Google

versés par les eaux, que l'on se fasse une idée, si cela est possible, de l'immense excavation creusée par le passage de ce ruisseau souterrain dans les couches terrestres auxquelles ont été enlevés des milliards de kilog. de matières, depuis un nombre d'années relativement petit! que l'on conçoive l'épaisseur du banc de bicarbonate de soude qui a pu fournir cette masse prodigieuse! enfin, que l'on comprenne comment il se fait, dans cette hypothèse, que la quantité proportionnelle de matières soit à peu près constamment la même! l'imagination a peine à se figurer la réalité de pareilles conséquences et la raison ne peut les accepter. Ces objections ne sont pas les seules qu'on puisse adresser à ceux qui veulent généraliser l'application de cette manière de voir aux phénomènes présentés par les eaux minérales, et il faut de toute nécessité recourir à des notions d'un autre ordre pour se rendre compte de l'origine et de la constitution de ces eaux.

C'est ici qu'intervient une théorie émise d'abord par les géologues allemands, principalement par MM. Léopold de Buch et Bishof, et acceptée en France par M. Elie de Beaumont. Dans l'opinion de ces savants, toutes les sources thermales et beaucoup de sources minérales doivent être regardées comme ayant une origine géologique; et ces productions liquides et gazeuses paraissent être la manifestation incessante de réactions qui se passent dans l'intérieur du globe terrestre, en même temps qu'un produit de l'immense foyer où s'élaborent les formations éruptives de l'époque actuelle. En un mot, les eaux thermales devraient être considérées comme *des volcans réduits à la partie aqueuse.* Les éruptions volcaniques, selon M. Elie de Beaumont, amènent à la surface du globe, d'une part, des roches en fusion, des laves et tous leurs accessoires; de l'autre, des matières volatilisées ou entraînées à l'état moléculaire, de la vapeur d'eau, des gaz tels que les acides chlorhydrique, sulfhydrique et carbonique, des sels tels que les chlorhydrates de soude, d'ammoniaque, de fer, de cuivre et autres. Ces matières volatilisées se dégagent tantôt des cratères en activité, tantôt des laves qui coulent, tantôt des fissures voisines des volcans, comme les étuves de Néron, les geysers; et on se trouve naturellement conduit à y rattacher d'autres jets de vapeurs chaudes qui se dégagent à des distances plus ou moins grandes des volcans actifs, comme les sources thermales et la plupart des eaux minérales. Ces émanations de foyers intérieurs du globe donnent généralement naissance à des masses plus ou moins consistantes, telles que le soufre, les sels des solfatares et les dépôts d'eaux minérales.

Le même géologue et son école regardent comme probable qu'un grand nombre de sources thermales proviennent de vapeurs, qui se

Digitized by Google

dégagent des laves et des fissures des cratères. Ces vapeurs, en se condensant, donnent naissance à des filets d'eau chargés de différents sels. Ces substances sont elles-mêmes produites par une distillation, une sublimation naturelle, de même que les émanations volcaniques. Mais, comme la distillation et la sublimation sèches et isolées de ces matières ne peuvent avoir lieu, ou du moins n'ont jamais été observées dans la nature actuelle, il est nécessaire d'admettre que cet entraînement moléculaire a la vapeur d'eau ou l'eau condensée pour auxiliaire et pour véhicule. Il est d'autant plus vraisemblable que les choses se passent ainsi, que les eaux thermales se groupent principalement autour des roches éruptives et des volcans en activité. On ne peut s'expliquer que de cette manière les sources ordinaires, dont la température est constante et qui s'entourent de vapeurs en hiver, les jets de gaz inflammable, les sources de bitume, les fontaines minérales et thermales, les geysers, les vapeurs qui se dégagent des volcans en éruption. Toutefois, on doit distinguer, dans ce système, deux espèces de sources thermales : les unes émanent de roches éruptives qui ne sont pas encore refroidies ; les autres empruntent leur chaleur au phénomène général de la haute température de l'intérieur de la terre. Dans les groupes d'eaux minérales, il existe généralement une ou plusieurs sources principales, que l'on peut regarder comme des volcans privés de la faculté d'émettre aucun autre produit que des émanations gazeuses, lesquelles n'arrivent, le plus souvent, à la surface du sol, que condensées en eaux minérales et thermales. Autour de ces sources principales, il s'en trouve d'autres moins chaudes, qui ne sont alors que des eaux d'infiltrations descendues à une profondeur plus ou moins grande ; elles remontent ensuite à la surface, après avoir emprunté leur température, soit aux sources principales, soit à la chaleur intérieure que possède la terre.

Telles sont les deux principales théories généralement admises par les savants pour expliquer l'origine des eaux minérales et thermales, ainsi que les phénomènes de leur constitution organique. Elles permettent d'apprécier comment ces eaux apparaissent à nos yeux chargées de substances gazeuses ou salines, puisées à leur origine ou prises en dissolution dans leur parcours. Leur point de départ volcanique et leur pérégrination à travers les dislocations des couches terrestres, rendent un compte satisfaisant de leur composition complexe, des combinaisons variées qu'elles nous offrent et de la présence des matières qu'on y rencontre. On comprend aussi que, soumises, dans le sein de la terre, à une énorme pression, elles puissent tenir en dissolution des gaz qui ne pourraient pas s'y maintenir à l'air libre, et qu'elles les conservent encore en partie après leur jaillissement.

Digitized by Google

Ces théories peuvent enfin nous aider à connaître quelques-unes des causes de l'intermittence du jet dans certaines fontaines. Cette intermittence, en effet, peut provenir, soit de la chaleur intérieure de la terre, soit de la décomposition chimique des matières carbonatées. Par suite de ces deux actions, réunies ou séparées, d'une part, il se forme de la vapeur d'eau produisant une tension plus ou moins forte, suivant la température, et, de l'autre, il se dégage de l'acide carbonique libre, qui, à son tour, exerce une pression plus ou moins considérable. Ces deux forces, la vapeur d'eau et le gaz acide carbonique, agissant ensemble ou séparément sur une nappe d'eau dans une cavité intérieure de la terre, acquièrent, par leur accumulation incessante, une puissance d'expansion bien supérieure à la pression atmosphérique ordinaire. Aussi, pour peu qu'elles rencontrent une fêlure, un conduit quelconque qui les fasse communiquer avec la surface terrestre, à l'instant même, l'eau et la vapeur ou le gaz sont projetés simultanément à l'extérieur, avec une impétuosité proportionnelle à la tension intérieure ; puis, aussitôt que l'accumulation de la vapeur ou des gaz s'est ainsi tumultueusement dissipée, le jaillissement cesse, jusqu'au moment où un nouveau dégagement de vapeur ou de gaz produisant une nouvelle compression, l'éruption recommence pour s'apaiser encore et se produire ainsi d'une manière indéfinie. L'intermittence se régularise par suite de ce fait que les fissures n'ont pas, dans tout leur trajet, un calibre égal, et qu'il s'y trouve des parties plus larges, formant des cavités dans lesquelles la vapeur et les gaz restent contenus et s'accumulent jusqu'au moment où leur force d'expansion, venant à agir avec violence sur la nappe d'eau, l'obligent à monter et à s'échapper au dehors. Le plus ou moins de force du jet dépend de diverses causes, telles que la tension des vapeurs ou des gaz, les dimensions et le calibre du conduit de la source, la hauteur variable du baromètre. Mais cette explication ne peut s'appliquer qu'aux fontaines intermittentes, qui sont thermales et qui dégagent de l'acide carbonique. Les autres trouvent leur explication dans la théorie bien connue des syphons, avec cette particularité, que les conduits syphoniens présentent de grandes inégalités dans leur trajet.

Dans le système des géologues, tel que nous l'avons exposé d'après M. Elie de Beaumont, on ne dit pas de quel réservoir proviennent les eaux et les vapeurs que l'on désigne comme devant former les sources thermo-minérales. Le sujet mérite cependant d'être étudié, et c'est un problème devant lequel on ne s'est pas suffisamment arrêté, et que nous essayerons de résoudre. Tout le monde sait, et les faits abondent pour démontrer que les terrains de la surface du sol sont criblés de voies d'infiltration et de fêlures, qui

Digitized by Google

donnent aux eaux pluviales le moyen de s'introduire, à diverses profondeurs, dans le sein de la terre. Or, l'analogie permet de supposer qu'il en doit être ainsi dans le fond des mers. On ne voit pas pourquoi le plancher terrestre, qui soutient la masse liquide de l'océan, serait plus imperméable et plus dépourvu de fissures que les parties supérieures du sol. Il n'y a donc aucune témérité à admettre qu'en divers points du fond de la mer, il existe des dislocations dans lesquelles s'introduisent les eaux océaniques, qui peuvent même pénétrer jusque dans les foyers en ignition. L'existence de volcans au sein des mers et le soulèvement d'îles apparues à leur surface, à différentes époques, justifient pleinement cette hypothèse. En vain dira-t-on que les détritus de toute espèce amoncelés au-dessous des mers suffisent pour obstruer les déchirures du sol et empêcher les infiltrations de leurs eaux. Ce phénomène ne peut, en aucun cas, avoir lieu que dans les parties les plus déclives terminées en entonnoir, ou dans les vallées fermées qui existent dans l'Océan comme à la surface de la terre. Rien ne prouve d'ailleurs que ces amas de matières ne se laissent pas pénétrer par les eaux, surtout si l'on songe à l'agitation que doivent communiquer incessamment les courants sous-marins et la mobilité naturelle à la mer. En outre, les inégalités et les accidents du terrain océanique produisent sans aucun doute, comme sur la terre, des escarpements qui ne permettent pas aux détritus de s'y déposer et qui laissent leur surface à peu près nue. On ne peut nous objecter non plus que, dans cette opinion, l'eau de la mer devrait, contrairement aux lois de la pesanteur, monter dans l'intérieur des terres pour aller sourdre jusque sur les montagnes, puisque nous disons, au contraire, qu'elle descend dans les couches inférieures et jusque dans les foyers souterrains en activité. Ces objections n'infirment donc en rien notre manière de voir, et il nous est permis d'admettre qu'il existe des infiltrations d'eaux océaniques dans les profondeurs de la terre.

On comprend que la présence, dans un foyer incandescent, d'un liquide aussi fortement minéralisé que l'eau marine, produise des éruptions considérables ; et, dans le fait, la plupart des volcans sont situés près de la mer. Mais ces phénomènes éruptifs, s'ils ont seulement l'eau pour élément, (*ces volcans réduits à la partie aqueuse*, comme dit M. Elie de Beaumont) peuvent ne se faire jour à la surface de la terre qu'après un trajet plus ou moins long dans les interstices des couches terrestres, et n'aller jaillir qu'à une grande distance du foyer, par suite de la résistance trop considérable que leur opposent les masses rocheuses superposées. Quant à la force qui les soulèverait pour les faire ainsi apparaître loin de leur point d'origine, on conçoit que la pénétration de l'eau des mers, jusque dans les foyers ignés de

Digitized by Google

l'intérieur de la terre, y produise des effervescences extrêmement considérables, des décompositions et des combinaisons nouvelles, des vapeurs d'une puissance incalculable. Toutes ces matières distillées et sublimées dans cet immense laboratoire, sont incessamment projetées dans les canaux souterrains avec la vapeur d'eau ; et, après un cheminement plus ou moins long, elles s'y condensent en se refroidissant, jusqu'au moment où elles viennent sourdre à la surface terrestre, en conservant une température proportionnelle au trajet qu'elles ont parcouru. Il nous paraît très vraisemblable que les choses se passent ainsi pour les sources thermales, et nous croyons que la plupart des phénomènes qu'elles nous présentent, trouvent, dans cette hypothèse leur explication la plus simple et la plus naturelle. Nous verrons tout à l'heure que ces sources ressentent de notables perturbations, par suite des grandes commotions de la nature. Les faits ne manqueraient pas, d'ailleurs, à l'appui de notre manière de voir. Pour n'en citer qu'un, nous dirons que la source de Balaruc éprouve, dans sa thermalité et dans son volume, des variations fréquentes en rapport avec certaines circonstances maritimes. Ainsi, quand l'eau de la Méditerranée, poussée par les vents du midi, afflue, en plus grande quantité, dans l'étang de Thau, près duquel elle est située, son volume et sa température augmentent.

Tout semble tellement spécial et particulier dans la constitution des eaux minérales thermales, qu'on ne peut être étonné de voir la nature même du calorique de ces eaux donner lieu à des discussions. Quelques auteurs ont pensé que ces sources possédaient un calorique propre et différent de celui produit dans nos foyers, ou au moins ont supposé qu'il s'y trouvait dans un état de combinaison particulier, qui leur imprime, par rapport à nos organes, des propriétés différentes de celles que nous pouvons communiquer à l'eau par nos moyens de chauffage. Ils prétendent que les eaux minérales naturelles, prises en boissons ou en bains, sont supportées à un degré de chaleur bien supérieur à celui de l'eau chauffée artificiellement. Le docteur Braun affirme que l'eau de Wiesbaden se refroidit plus lentement que de l'eau douce élevée à la même température, et qu'elle s'échauffe également plus lentement. Mais d'autres expérimentateurs, M. Lefort entre autres, ne sont point arrivés à des résultats semblables ; de sorte que cette opinion ne peut être acceptée avant que ses conclusions aient été confirmées par de nouvelles études.

Les propriétés qui, concurremment avec la chaleur des eaux thermo-minérales, attirent tout d'abord l'attention, sont leur odeur et leur saveur. Ces deux propriétés sont sous la dépendance des matières qu'elles tiennent en dissolution. La première est subordonnée à l'existence de certains éléments gazeux ou volatils, et la plus com-

Digitized by Google

mmément répandue, en même temps qu'elle est la plus prononcée est celle dite sulfureuse, qui rappelle l'odeur des œufs couvis. Elle est toujours la conséquence d'un dégagement de gaz hydrogène sulfuré. Quelquefois ce gaz est dissous dans l'eau et s'en dégage à l'air libre ; mais souvent il n'y est pas contenu et ne se forme qu'au contact de l'air atmosphérique, par suite d'une action chimique de celui-ci sur les sulfures qu'elle renferme. En général, les eaux minérales, n'ont pas de couleur et arrivent à la surface du sol parfaitement claires, limpides et transparentes. Si quelques-unes semblent être colorées, elles doivent cette apparence à des circonstances qui leur sont pour ainsi dire étrangères, et le plus souvent à l'existence de plantes confervoïdes qui se développent dans les bassins où on les recueille. Leur saveur est le plus ordinairement assez prononcée, et tient essentiellement à la nature et à la quantité des substances qui s'y trouvent en dissolution. Elle est par conséquent très variée, et chacun a pu faire à cet égard des observations personnelles qui nous dispensent de nous y arrêter.

Aussitôt qu'une eau minérale arrive à l'air libre, elle subit des altérations de diverse nature, et ses éléments se dissocient en partie. Ainsi les substances gazeuses qui y étaient maintenues par la pression qu'elles subissent dans les canaux souterrains, se répandent dans l'atmosphère. A son tour, l'expansion de ces gaz qui contribuaient à maintenir en dissolution d'autres matières, jointe à l'intervention de l'oxygène de l'air, laisse déposer quelques substances métalliques ou salines. Ces altérations sont mécaniques et, en quelque sorte, indépendantes des décompositions chimiques, quoiqu'elles aient lieu simultanément. Mais en dehors de ces conditions permanentes d'altérations, les propriétés physiques des eaux sont soumises accidentellement à des perturbations dont les principales reconnaissent pour causes toutes les grandes convulsions de la nature, telles que les éruptions volcaniques et les tremblements de terre, lors même que ces phénomènes ont lieu dans des contrées éloignées des sources. C'est ainsi qu'on a vu, à la suite de commotions terrestres, des sources thermales éprouver des changements considérables dans leurs qualités et dans leur quantité, les unes disparaître, les autres s'arrêter ou suspendre leur cours pendant quelques heures, quelques jours, et même plusieurs semaines, après lesquelles elles ont reparu dans leur état primitif, ou avec certaines modifications dans leur température ou dans leurs autres propriétés. Lors du fameux tremblement de terre qui eut lieu à Lisbonne, au milieu du siècle dernier, la plupart des sources des Pyrénées éprouvèrent des perturbations considérables. Celles de Bagnères de Bigorre virent tout à coup disparaître l'élévation de leur température, tandis qu'au

Digitized by Google

contraire la thermalité de la source de la Reine, à Bagnères de Luchon, augmenta subitement.

Les phénomènes météorologiques ont également une influence réelle et manifeste sur certaines sources minérales. Quelques-unes se troublent et amènent en suspension des matières bourbeuses ; d'autres éprouvent un bouillonnement plus fort et contiennent une plus grande quantité de gaz, lorsque l'atmosphère est agitée par de grands orages, par des trombes ou des tempêtes. Enfin certains changements de température ont lieu sans qu'il ait été possible d'en saisir les causes ou l'occasion. A Néris, par exemple, l'eau du grand puits avait 78° de chaleur en 1766, et aujourd'hui elle ne fait plus monter le thermomètre qu'à 52°. Ainsi une période de moins de cent ans a suffi pour abaisser de 26° la thermalité de cette eau. De même à Brieg-Baden, dans le Valais, si l'on en croit un écrivain de Chambéry, les eaux dont la température pendant neuf mois de l'année est de 34 à 35°, montent rapidement à 45 et 50° à l'époque de la fonte des neiges qui couvrent les montagnes voisines.

Si la composition des eaux minérales se trouvait toujours en rapport avec la nature du sol d'où elles s'échappent, on arriverait sans peine à déterminer par l'analyse de l'une la constitution de l'autre. Mais les opérations qui se passent dans l'intérieur de la terre sont loin d'être soumises à des lois aussi simples ; et quelques tentatives qu'on ait faites pour établir par la composition chimique des eaux la structure intime des couches terrestres qui les fournissent, il n'est point encore permis d'adopter les conclusions formulées par les savants qui se sont préoccupés de ces questions. Alexandre Brongniart a, le premier, essayé de faire connaître la nature des terrains d'où proviennent les sources. M. Chevreul, sans adopter les mêmes divisions géologiques, est cependant arrivé à des résultats analogues, au moins en ce qui concerne les principes chimiques contenus dans les mêmes espèces d'eaux. Suivant Brongniart, les terrains primitifs et ceux de transition fourniraient les eaux thermales où dominent l'acide carbonique, l'hydrogène sulfuré, les sels à base de soude et la silice. Les terrains de sédiments inférieurs donneraient les eaux thermales, mais moins chaudes et moins gazeuses, contenant de l'acide carbonique, des sels de soude et un peu de silice, mais surtout du sulfate de chaux ; l'hydrogène sulfuré y disparaît en grande partie. Aux terrains de sédiments supérieurs appartiendraient les eaux froides renfermant les sels de chaux, de magnésie, de fer et le sel marin. Cet essai de nomenclature, que nous venons d'exposer très sommairement, n'a pu être admis depuis que de nombreuses analyses ont mis en évidence des faits qu'il est impossible d'y faire entrer. Ainsi, selon le savant minéralogiste, la magnésie et l'oxyde de fer ne

Digitized by Google

devraient pas se rencontrer dans les eaux des terrains formés par les anciens volcans; or, la plupart des sources de l'Auvergne sortent de terrains volcaniques, et on y rencontre pourtant ces substances en quantité plus grande qu'ailleurs. Beaucoup d'autres faits, qu'il est inutile de rappeler, sont également réfractaires aux règles posées par Brongniart, en sorte qu'il faut renoncer, quant à présent, à connaître les lois du rapport qui existe entre la structure des couches terrestres et la composition des eaux qui les traversent; et Vauquelin n'était pas aussi près de la vérité qu'il le croyait, lorsqu'il disait que les eaux sont des espèces de sondes qui nous rapportent des entrailles de la terre des échantillons des matières qui la composent. Les considérations que nous avons présentées plus haut ne permettent pas d'admettre, en effet, que les eaux opèrent une simple lixiviation dans leur parcours. Les opérations chimiques qui ont lieu dans l'immense laboratoire de la nature, à des températures et sous des pressions qui nous sont inconnues, et qu'en tous cas il nous est absolument impossible d'imiter, même de loin, ne nous autorisent point à juger ici par analogie. Contentons-nous de recueillir des faits et attendons que les progrès de la science nous apportent de nouveaux éléments pour les expliquer.

Quoi qu'il en soit, toutes ces substances qui minéralisent les eaux ont exercé la sagacité des chimistes, et leur étude a fait depuis un demi-siècle de notables progrès. Cependant que de choses restées encore inexpliquées! Il y a quelques années à peine que l'iode et l'arsenic ont pu être découverts et saisis dans ces eaux, et l'histoire des matières organiques qu'un grand nombre d'entre elles contiennent, reste jusqu'à présent presque tout entière à faire. Beaucoup de personnes s'imaginent que rien n'est plus facile que d'analyser une eau quelconque. Témoins des nombreuses et importantes applications industrielles que la chimie a fait naître depuis moins d'un siècle, elles s'exagèrent sa puissance, oubliant que cette science est née d'hier pour ainsi dire, et que ses principes ne sont point définitivement arrêtés, bien qu'elle ait fixé un grand nombre des lois qui régissent les diverses actions des corps les uns sur les autres. Elles ignorent en outre que la composition des eaux minérales est extrêmement complexe, et que réduire leur agrégat minéral en ses éléments primitifs ou secondaires ne suffit nullement pour faire connaître leur organisation spéciale et leur arrangement moléculaire. Aussi verrons-nous plus loin que, dans l'état actuel de la science, l'analyse chimique d'une source minérale ne donne aucunement la raison de ses effets thérapeutiques et que la médecine ne peut lui emprunter que des secours très bornés; ce qui n'empêche pas l'étude chimique d'avoir une utilité scientifique incontestable, puisqu'en

Digitized by Google

définitive, malgré ses imperfections réelles, elle nous offre le seul moyen que nous ayons de connaître les agents médicamenteux contenus dans les eaux, et par conséquent la vraie base rationnelle de l'expérimentation clinique, qui, sans cela, n'aurait pu sortir du cercle de l'empirisme aveugle.

En fait, il est absolument impossible, dans l'état actuel de la science, et quel que soit le mode d'analyse qu'on emploie, de déterminer expérimentalement la nature de l'aggrégat chimique renfermé dans une eau minérale et son arrangement moléculaire; la seule connaissance à laquelle nous puissions prétendre en ce moment par voie d'expérience, dans les recherches d'hydrologie, c'est la détermination des proportions dans lesquelles les bases et les acides existent au sein des eaux. Quant aux combinaisons salines de ces bases et de ces acides, il n'est possible de les établir que par des moyens factices et hypothétiques, qui ne donnent aucune certitude réelle. Ainsi, par exemple, si une eau contient les éléments du sulfate de soude, du sel marin, de l'azotate de chaux, la chimie découvrira sûrement par expérience ces éléments et les proportions dans lesquelles ils s'y trouvent; mais il lui est interdit d'aller plus loin et de dire si les sels qu'ils forment sont bien réellement ceux que nous avons désignés. Il n'y aurait d'exception que pour le cas où, par impossible, une eau ne contiendrait qu'une seule base et un seul acide. Là, il ne pourrait y avoir de doute, puisque la combinaison est forcée toutes les fois qu'une base et un acide se trouvent en présence, dissous dans l'eau. Cette impuissance actuelle de la chimie à établir la nature et les proportions des sels existants dans les eaux, est un des plus grands obstacles qui nous empêchent de bien connaître la constitution minérale des sources; et on peut dire que leur étude serait à peu près définitive et bien près d'être complète si l'on parvenait à le surmonter. Il est malheureusement à craindre que ce problème reste insoluble. Mais si la science doit regretter vivement cette imperfection de la chimie, il est consolant de reconnaître en même temps que, lorsqu'il s'agit de l'application médicale pratique, ses conséquences fâcheuses sont très limitées et n'apportent point un empêchement bien sérieux aux progrès des études cliniques.

La difficulté du problème tient à deux causes : la première est la nécessité d'évaporer l'eau pour recueillir le résidu fixe ou salin, ce qui change les conditions d'existence de ce dernier[1]; la seconde est l'action des dissolvants qu'on est obligé d'employer pour isoler les

[1] Cette cause d'erreur n'est pas particulière à la chimie; elle s'applique à tous les procédés analytiques, dans le cercle entier des connaissances humaines. Du moment où nous changeons les conditions d'existence du fait à étudier, nos recherches ne peuvent aboutir qu'au doute, à l'incertitude.

Digitized by Google

sels les uns des autres, action qui occasionne des transformations et des décompositions réciproques. Berthollet a parfaitement signalé les effets de ces deux causes et l'insuffisance dont elles frappent les expériences. Si l'on dissout dans la même eau de l'azotate de chaux et du sulfate de potasse, après l'évaporation de l'eau, on trouve dans le résidu non plus les mêmes sels, mais de l'azotate de potasse et du sulfate de chaux. Bien plus, la même dissolution saline peut donner des produits différents, selon qu'on obtient le résidu par évaporation ou par refroidissement. Berthollet conclut avec raison de ces faits et de beaucoup d'autres analogues, qu'on ne doit point, dans la réalité, regarder les sels comme tout formés dans un liquide dont on peut les retirer. Il démontre également, par des exemples péremptoires, que les dissolvants employés pour isoler les uns des autres les sels contenus dans les résidus d'évaporation, ne bornent point leur action à cette simple séparation ; d'où il résulte que la nature et l'état constitutif des matières salines renfermées dans les eaux minérales sont tout à fait impossibles à établir et à formuler.

Il n'est pas moins vrai qu'on rencontre dans les eaux minérales des principes gazeux, des matières minérales fixes et des substances organiques ou organisées, végétales et animales. Il serait trop long, et d'ailleurs sans intérêt pour le lecteur, d'énumérer ici toutes ces substances. Contentons-nous de dire que, réduits à leurs éléments simples, les aggrégats minéraux des eaux présentent environ vingt-cinq métaux ou métalloïdes dont les combinaisons nombreuses et variées donnent naissance à beaucoup de compositions particulières, dont l'arrangement moléculaire ne peut être déterminé avec certitude. Les unes se rencontrent dans le plus grand nombre des eaux et ne servent point par conséquent à les caractériser, à moins toutefois qu'elles ne s'y trouvent en assez grande quantité relative pour y être prépondérantes, comme les carbonates dans l'eau de Vichy, les sulfures dans les sources des Pyrénées, et les chlorures dans celle de Balaruc. D'autres, au contraire, ne se trouvent que dans un certain nombre de sources et peuvent servir à les particulariser. Quelques-unes enfin y existent en proportions très minimes et à peine pondérables, mais, par compensation, ce sont souvent celles dont les effets sont le plus énergiques sur l'organisme humain, comme l'arsenic, le brôme ou l'iode. Plusieurs de ces substances se rencontrent fréquemment associées les unes aux autres, en sorte que la présence de l'une peut faire avec quelque certitude conclure à celle de l'autre.

Quant aux matières organiques et organisées, on pourrait dire, à la rigueur, qu'elles existent dans toutes les eaux, puisque l'une d'elles n'est autre que la matière de l'humus ou terre végétale, et que, d'ailleurs, l'atmosphère elle-même en contient des traces sensi-

Digitized by Google

bles. Mais, en fait, il ne peut être question ici que de celles qui se rencontrent dans les eaux minérales et principalement dans les eaux chaudes : ce sont, en remontant l'échelle des êtres, premièrement quelques acides et une substance bitumineuse, débris informes d'une organisation depuis longtemps détruite, et qui pourraient être considérées, pour ainsi dire, comme un passage du règne minéral au règne végétal ; on trouve les premiers dans les eaux froides et surtout dans les eaux ferrugineuses ; secondement, des composés organiques azotés d'une provenance tout à fait inconnue et paraissant appartenir à l'animalité ; ce sont les substances communément désignées sous les noms de glairine ou barégine ; troisièmement, les matières organisées végétales ou conferves ; quatrièmement, les infusoires, êtres microscopiques doués de mouvements spontanés.

Les glairines ont été rencontrées dans beaucoup de sources minérales ; mais elles ont été spécialement étudiées dans les sources sulfureuses des Pyrénées, où elles se déposent en quantité vraiment prodigieuse avec les végétaux dont il va être parlé. Ainsi, les sources d'Escaldas en fournissent plus de huit cents kilogrammes par vingt-quatre heures. D'autres, dit-on, en déposent jusqu'à près de trois mille kilogrammes dans le même espace de temps. Leur aspect et leurs caractères physiques ne sont pas toujours les mêmes, et les modifications parfois considérables qu'ils présentent tiennent à l'influence de la température, de l'air, de la lumière, des milieux où elles se trouvent, ou même des substances minérales avec lesquelles elles se combinent. Ces caractères ne varient pas seulement d'une station ou d'une source à l'autre, ils offrent des dissemblances dans l'eau de la même source, selon qu'on les recueille au griffon, dans les bassins ou dans les tuyaux de conduite. L'histoire de ces glairines est encore pleine d'obscurités, ainsi que le rôle qui doit leur être attribué dans les propriétés médicales des eaux minérales, malgré les travaux assez nombreux dont elles ont été l'objet. Le nom de glairine leur a été donné à cause de leur apparence mucilagineuse ou gélatiniforme ; elles communiquent à l'eau une onctuosité remarquable. Si l'on abandonne à l'air l'eau qui les contient, ce liquide se trouble bientôt et la glairine se dépose.

Les plantes qui se développent dans les eaux minérales sont connues sous le nom général de conferves, et forment des espèces assez nombreuses. Beaucoup de sources en sont dépourvues. C'est surtout dans les sources thermales qu'elles prennent naissance. Elles ont besoin pour végéter du contact de l'air et de la lumière, ainsi que d'une certaine température ; mais ce contact de l'air doit avoir l'eau minérale pour intermédiaire ; car, aussitôt qu'elles sont en dehors de ce liquide, elles meurent et se décomposent. Comme leur existence

Digitized by Google

est en général assez courte, elles peuvent prendre rapidement un accroissement considérable. Celles de Néris, par exemple, acquièrent jusqu'à un mètre de développement. Les conferves appelées sulfuraires ne peuvent vivre que dans les eaux sulfureuses dont la chaleur s'élève à plus de 30°. Elles se forment abondamment dans presque toutes les eaux des Pyrénées. La plupart des auteurs pensent qu'elles végètent aux dépens des glairines, qui, dans ce cas, leur serviraient pour ainsi dire de terrain et de milieu de développement. Quelques autres, au contraire, ont avancé que les glairines ne sont formées que des détritus de sulfuraire. Les conferves de Néris présentent cette particularité, qu'elles absorbent pour les besoins de leur végétation tout l'iode contenu dans les eaux où elles vivent, de sorte qu'on ne retrouve plus ce métalloïde dans le liquide qui leur a donné naissance; c'est d'ailleurs une propriété appartenant à toutes les espèces végétales aquatiques, de s'emparer de quelques-uns des principes salins dissous dans les eaux. Le mode de formatation et l'origine de ces végétaux a donné lieu à de nombreuses hypothèses, dont aucune n'est parvenue à expliquer d'une manière satisfaisante tous les faits observés. On n'est même pas arrivé à fixer avec précision la nature de quelques-unes de ces productions; et les naturalistes, ayant remarqué dans les eaux de quelques sources thermales des corpuscules doués de mouvements spontanés, ont été d'avis qu'ils devaient probablement appartenir au règne animal, et les ont rangés dans la classe des infusoires. Certains animaux font incontestablement de ces plantes hydrothermales leur habitation. Ceux qui ont pu y être reconnus jusqu'à ce jour appartiennent aux familles des infusoires, des helminthes et des crustacés. Mais il est nécessaire de faire observer ici que les animalcules microscopiques ne prennent naissance dans les eaux minérales que lorsque celles-ci ont subi pendant un temps assez prolongé le contact de l'air. Une des espèces les plus nombreuses a été signalée dans les eaux chaudes des Pyrénées, dans les sources froides de Saliès et d'Enghien. On en a rencontré aussi dans celles de Wildbad-Gastein et de Baden, en Autriche. Enfin, M. de Humboldt a vu des poissons vivants rejetés du cratère du Chimborazo au moment d'une éruption d'eau bouillante, et beaucoup de voyageurs citent des faits semblables.

Avant de terminer ce qui touche à l'étude chimique des eaux minérales, nous ne devons pas omettre de rapporter ici quelques faits exceptionnels, et tellement singuliers qu'ils seront certainement révoqués en doute par la plupart des personnes familières avec les connaissances chimiques. Nous laisserons la parole à M. le docteur Rotureau, qui leur a donné place dans son savant ouvrage :

Digitized by Google

« MM. les professeurs Baumgartner et Marian Roller, dit-il, firent, en 1828, une expérience curieuse, si elle est exacte, avec l'eau des sources thermales de Gastein. Ils constatèrent qu'elle fait monter l'aiguille aimantée jusqu'à 25° du multiplicateur électrique, tandis que l'eau distillée simple la laisse à zéro. Ils virent, de plus, qu'à mesure qu'ils laissaient refroidir l'eau thermale de Gastein, elle perdait de son action sur l'aiguille de l'instrument. Ainsi, à 35° cent. le mouvement de l'aiguille s'arrêtait à 11°.

» Ils agirent aussi sur les vapeurs qui s'élèvent au-dessus des sources, et l'aiguille monta jusqu'à 14°.

» Ces physiciens eurent l'idée de décomposer l'eau thermale des sources de cette station des Alpes tyroliennes, et ils furent bien surpris, disent-ils, d'arriver à d'autres résultats qu'avec de l'eau ordinaire. Ainsi, ils trouvèrent *trois atomes d'hydrogène et un d'oxygène.* Ces expérimentateurs examinèrent une grande quantité d'eaux minérales, et ils ne trouvèrent nulle part la propriété qu'ils avaient découverte dans l'eau thermale de Gastein. Ils s'aperçurent aussi que la décomposition de l'eau de cette station se faisait, par la pile, dans un temps juste de moitié moindre que la décomposition de l'eau commune.

» Je rapporte ces expériences si extraordinaires avec d'autant plus de soin, que l'on verra, lorsque je traiterai de l'action thérapeutique des eaux de Gastein, que leur composition chimique est impuissante à fournir une explication satisfaisante de leur efficacité et de leur énergie.

» M. le docteur Pröll, médecin à Wildbad-Gastein, a répété devant moi les expériences du multiplicateur électrique ; j'ai pu constater les différences des résultats qu'il obtenait avec de l'eau simple, de l'eau distillée et de l'eau thermale sur l'aiguille aimantée ; mais j'avoue que mes connaissances en physique et surtout en électricité sont trop incomplètes pour que j'essaye d'être autre chose ici qu'un simple narrateur, ne se reconnaissant pas les qualités nécessaires pour porter un jugement.

» Le poids spécifique des eaux de Wildbad-Gastein est moins considérable que celui de l'eau commune chauffée et élevée au même degré qu'elles. Ainsi, l'eau ordinaire marquant 1,000, celle de Gastein ne donne que 985 et 990 au plus. »

Tels sont les faits singuliers et véritablement extraordinaires racontés par les savants allemands. Nous demandons la permission de nous y arrêter un instant pour essayer d'en expliquer quelques-uns et d'adresser quelques critiques aux autres. Et d'abord on sera moins étonné de voir l'eau de Wildbad-Gastein posséder un poids spécifique moindre que l'eau ordinaire, quand on saura que sa minéralisation est plus faible que celle de la plupart des eaux communes potables : ainsi, sur mille grammes, elle contient à peine *trente-sept* centigrammes de matières minérales fixes, et un peu plus de trois pour cent de produits gazeux. Nous laisserons de côté les expériences du multiplicateur électrique que nous ne sommes point en mesure de

Digitized by Google

critiquer. Mais à quel chimiste ferait-on croire que l'eau des sources de Gastein est formée de *trois atomes d'hydrogène et d'un atome d'oxygène?* Il y a eu là évidemment, de la part des savants allemands, une préoccupation qui les a empêchés de bien se rendre compte des phénomènes qui se passaient ous leurs yeux, et a laissé leur observation incomplète. S'il y a en chimie un fait certain, incontestable, c'est celui qui établit que l'eau est toujours composée de deux atomes d'hydrogène et d'un atome d'oxygène. Ce fait a été maintes fois démontré, non-seulement par l'analyse, mais encore par la synthèse, et l'eau de Gastein ne peut échapper à la loi absolue de la composition de l'eau. Voici probablement ce qui a donné lieu à l'erreur de MM. Baumgartner et Marian Roller : la pile, en décomposant l'eau, a mis en liberté son oxygène dont une partie, à l'état naissant, s'est combinée avec un des éléments minéraux contenus dans le liquide décomposé. De là le changement de proportion entre les deux principes constituants de l'eau, l'hydrogène restant entièrement libre avec une partie seulement de l'oxygène. Il est d'autant plus rationnel de croire que les choses se sont passées de cette manière, que les mêmes phénomènes se sont présentés à M. Leconte, dans l'analyse qu'il a faite des eaux d'Enghien ; ce chimiste s'est assuré que les choses se passaient comme nous venons de le dire. Ces simples explications font disparaître à peu près tout le merveilleux des faits exposés par M. Rotureau, et permettent, à ce qu'il nous semble, de faire rentrer les sources de Gastein sous l'empire des lois générales qui régissent toutes les eaux.

La composition chimique des eaux minérales a fourni à plusieurs auteurs les éléments d'une classification des sources. C'est sur cette base que s'appuient notamment les ouvrages de MM. Durand-Fardel, et Pétrequin et Socquet. Mais la considération purement chimique offre des inconvénients qui n'ont point échappé à la sagacité de M. Rotureau. Cet auteur lui adresse des reproches très sérieux au point de vue médical, point de vue qui, en définitive, est le plus important de tous, puisque l'étude de l'hydrologie n'a pas d'autre but pratique que l'application des eaux au traitement des maladies. En effet, de nombreuses erreurs seraient journellement commises, si les médecins, en prescrivant les eaux, se fondaient uniquement sur les résultats de l'analyse chimique pour apprécier leurs propriétés thérapeutiques. Celles qui sont appelées indifférentes par les chimistes, en raison de leur faible et insignifiante minéralisation, ont parfois sur l'organisme humain une puissance et une activité beaucoup plus énergiques que d'autres fortement minéralisées : telles sont, par exemple, les eaux de Plombières, de Néris, de Wildbad-Gastein. En outre, il est des sources appelées mixtes, parce que leurs subs-

Digitized by Google

tances minéralisantes n'offrent rien de saillant, qui, si on avait égard seulement à leur composition chimique, pourraient être rangées dans plusieurs classes différentes avec une égale convenance. Or, rien n'est plus propre que ce défaut de particularité chimique à jeter de l'embarras et de la confusion sur leurs propriétés et à enlever toute précision et toute netteté à la nomenclature appuyée sur l'analyse chimique. Ces raisons, qui ont une grande valeur pratique, ont décidé M. Rotureau à la repousser. Il est évident que la classification fondée sur la seule considération médicale serait la plus rationnelle et la plus utile sous tous les rapports. Malheureusement, elle est pleine de difficultés, et les éléments n'en sont point encore assez bien déterminés pour qu'elle puisse être entreprise. Une bonne nomenclature des eaux minérales est donc impossible à établir dans l'état actuel de la science. L'ordre géographique est peut-être celui qui semble présenter le moins d'inconvénients. Cet ordre, adopté par M. Rotureau, a, au fond, une véritable raison d'être et même une importance qui n'est point à négliger. Il est en réalité plus scientifique que les apparences ne tendent à le faire croire. En effet, les gisements des sources minérales donnent à leurs eaux des caractères généraux et communs propres à établir entre elles des différences essentielles. Le groupe des Pyrénées, par exemple, ne ressemble point à celui de l'Auvergne, ni celui-ci au groupe des Alpes ou des Vosges.

Toutes ces considérations font voir combien de circonstances difficiles, d'obscurités de toutes sortes nous cachent encore la nature intime et la constitution organique des eaux minérales. Chaque branche des sciences physiques, chimiques et naturelles apporte tour à tour le contingent de ses lumières, sans parvenir à nous faire clairement connaître les conditions d'existence et les lois constitutives de ce liquide complexe amené des profondeurs de la terre à la surface du sol par des forces mystérieuses. Heureusement, la médecine, préoccupée avant tout des effets produits par l'application des eaux à l'économie humaine, possède dans l'observation clinique un flambeau propre à éclairer sa marche et à la guider de la même manière que pour la prescription des remèdes les plus connus et les mieux déterminés chimiquement. Bien qu'elle prenne en grande considération les notions fournies par les sciences dont nous venons de parler, elle n'est point arrêtée par les obstacles qui les embarrassent et les entravent. Elle tire ses inductions tout à la fois des actions thérapeutiques constatées par l'expérience et bien définies par une longue observation, et de la connaissance approfondie des états morbides qu'elle doit traiter. Les sciences physiques, chimiques et naturelles sont impuissantes à lui fournir des instruments sûrs pour atteindre son but; car elles sont obligées de considérer comme indifférentes

Digitized by Google

à leur point de vue des eaux qui ont cependant sur l'organisation humaine une action énergique et incontestable. L'observation clinique, au contraire, lui donne des moyens d'induction, sinon certains, au moins suffisamment probables dans presque tous les cas.

Laissant donc de côté, à cet égard, les difficultés que présente l'analyse, et les obscurités qui enveloppent la constitution intime des eaux minérales, le médecin peut et doit considérer chaque aggrégat hydrominéral comme une entité particulière, ayant son mode d'existence propre et sa constitution unitaire et spéciale ; de telle sorte, qu'on ne peut dissocier ni changer ses éléments, sans détruire ou altérer profondément ce mode et les propriétés dynamiques, — nous voudrions pouvoir dire vitales et organiques, — de la source à laquelle il appartient. C'est un tout complexe produit par la nature et inaccessible à l'analyse. Ses effets dérivent de l'ensemble de tous les principes dont il est formé, et ne sont nullement subordonnés à tel ou tel d'entre eux. Détruire ou seulement déranger la moindre de ses parties constitutives, c'est modifier son action essentielle et toutes les conditions de son existence. Cette manière d'envisager synthétiquement les eaux minérales rend bien mieux compte des faits physiologiques et thérapeutiques journellement observés que la considération analytique de leurs éléments constitutifs. Elle s'accorde, en outre, avec les divers phénomènes que présentent certains aménagements usités dans quelques stations, dont on utilise l'eau plus ou moins loin de son point d'émergence, ainsi qu'avec les changements remarqués dans les eaux transportées.

Dr René Briau.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

ABEILLE

SATIRE DES MŒURS CONTEMPORAINES

TROISIÈME PARTIE[1]

XIX

Il y avait sur la montagne Sainte-Geneviève un ancien hôtel surélevé de trois étages par son dernier propriétaire. Les hôtels voisins, successivement surélevés à leur tour, dérobèrent bientôt à celui-ci l'air et le jour, et ce ne fut plus que du quatrième étage de l'édifice que le regard pouvait s'étendre sur Paris. Là, au rebours de l'histoire, les plans les plus reculés se formaient de la ville moderne, et tout près de soi étaient l'antiquité et le moyen âge, les Thermes, la Sainte-Chapelle et Notre-Dame. Tout à fait en bas, en plongeant perpendiculairement, l'œil apercevait un cheval. Quand l'omnibus arrivait à cet endroit, un homme attachait le cheval à la voiture, qui, grâce à ce surcroît de force, atteignait au pas le sommet de la montagne ; puis on ramenait le cheval devant le même hôtel, où il attendait pareille voiture pour recommencer semblable voyage. La personne qui habitait le quatrième étage de cet hôtel pensait bien souvent que ses idées montaient et descendaient aussi la même côte, à l'exemple de ce cheval. Cette personne était Martial.

Vers sept heures du soir, une vieille domestique, qui était à son

[1] Voir 2e série, t. XIII, p. 484 (livr. du 15 février 1860); p. 577 (livr. du 29 février).

Digitized by Google

service, introduisit chez lui Mlle Abeille. A peine entrée, la jeune comédienne, dont les débuts remontaient déjà à quelque temps, s'assit; sa respiration indiquait une certaine oppression; son teint était légèrement coloré, et ses yeux parurent à Martial s'être agrandis depuis qu'il ne l'avait vue.

« Quelle raison! mademoiselle, dit-il; monter ces quatre étages lorsque vous devez jouer le même soir!

— Je craignais que vous ne fussiez malade, répondit Abeille. Voilà plus de huit jours que vous n'êtes venu.

— Si j'avais cru pouvoir vous être utile, répliqua Martial, soyez sûre que je ne serais pas resté si longtemps sans me présenter chez vous. Mais vous avez à présent dans tous les rangs de la société des amis bien autrement puissants que moi, quoique vous n'en comptiez pas de plus dévoué.

— Tenez, reprit Abeille, il y a des moments où j'éprouve quelque chose d'étrange. Il me semble que j'ai cessé d'être, ou du moins que la petite Abeille que vous avez connue est morte; tout ce monde réuni dans mon salon est venu pour assister à ses funérailles, et moi, au milieu de la foule, je joue la comédie de la vie et j'écoute des paroles, des éloges adressés à une autre. Est-ce un effet du brusque changement opéré dans mon existence, et auquel je n'ai pas encore eu bien le temps de m'habituer? Je le crois.

— Vous auriez peut-être besoin d'un peu de repos? dit Martial.

— Oui, ou bien je voudrais me retrouver pendant quelques jours seulement dans le petit logement que vous aviez loué pour moi. Vous reviendriez le soir, comme vous le faisiez alors; nous reprendrions nos lectures, nos longues conversations. Deux ou trois soirées semblables de temps en temps me remettraient complétement, n'est-ce pas?

— C'est cela, dit vivement Martial; eh bien, j'irai voir s'il est encore à louer. Puis il ajouta, en changeant de ton : Quel enfantillage! La carrière que vous avez embrassée n'admet pas ces joies de l'intimité; votre existence appartient à tous. Ce temps, consacré au repos de votre corps et de votre esprit, serait pris sur celui de vos succès, et, ce qui est pis, le monde médirait de vous pendant que vous chercheriez de nouvelles forces pour le distraire. »

Abeille resta pensive quelques instants; elle sentait instinctivement que Martial avait raison. Elle reprit tout à coup.

« Ecoutez, monsieur Martial, il y a une chose qui, sans que je m'en rende bien compte, me chagrine pourtant. J'ai un secret que je ne puis vous confier.

— Un secret! dit Martial devenu rêveur. Puis, effaçant l'expres-

Digitized by Google

sion inquiète qui avait passé sur son front, il ajouta en souriant : si c'est un secret, pourquoi m'en parler?

— C'est vrai, répondit Abeille; mais enfin je préfère vous avoir dit que j'avais un secret. Il me semble à présent que, sans l'avoir trahi, je n'en ai plus avec vous.

— Il concerne votre avenir? demanda avec hésitation Martial.

— Mon passé plutôt.

— Ah! fit Martial. — Puis réfléchissant que toute question, même indirecte, pouvait avoir l'air d'une indiscrétion, il ajouta, après un instant de silence : Eh bien, lorsque vous pourrez vous confier à moi, faites-le aussitôt, car ce qui vous touche ne me sera jamais indifférent. »

Martial tenait dans sa main celle d'Abeille; la jeune fille s'était levée et restait devant lui paraissant avoir quelque sujet qu'elle désirait aborder et qui la troublait.

« Savez-vous, dit-elle enfin après un effort pour parler, la pensée qui m'était venue en voyant votre longue absence? c'est que vous étiez retombé dans ces accès de tristesse où vous laissent parfois d'anciens souvenirs; souvenirs qui s'étaient dissipés, comme vous me l'aviez laissé comprendre, lorsque vous étiez contraint de vous occuper de moi et de me faire étudier.

— Non, non, répondit Martial, je ne suis troublé par aucun souvenir. Je suis fort heureux, je vous assure.

— Vrai?

— Je n'ai pas de secret, moi, dit-il. »

Dans le même moment, Abeille, ouvrant la porte du cabinet de Martial pour sortir, se trouva en présence de Mme Damiani, que la domestique introduisait.

Soit embarras réciproque de se trouver ainsi chez Martial, soit tout autre motif, les deux jeunes femmes, quoique se connaissant de longue date, se saluèrent sans se parler. Martial fit asseoir Louise pendant qu'il allait reconduire Abeille.

Mme Damiani s'excusa beaucoup d'être venue ainsi. Elle exprima la crainte d'avoir dérangé Martial. Chose bizarre! Martial éprouva comme un sentiment d'impatience. Il lui paraissait que ces excuses étaient désobligeantes pour Abeille.

« Si Mlle Abeille rentrait en ce moment, madame, dit-il, elle aurait assurément les mêmes motifs pour croire qu'elle me dérange. »

Il réfléchit immédiatement que cette réponse n'était rien moins que polie; mais Louise ne semblait pas l'avoir entendue : elle avait l'air abattu, et une animation factice la soutenait seule. Martial se rapprocha d'elle.

Digitized by Google

« Vous avez des chagrins, dit-il, et c'est pour cela que vous êtes venue me trouver, n'est-ce pas? Vous avez eu bien raison. »

La jeune femme se mit à pleurer.

« Pourquoi n'ai-je pas écouté vos conseils, répondit-elle, tout cela ne serait pas arrivé. »

Martial la pressa de s'expliquer.

Alors Mme Damiani lui raconta dans les plus grands détails l'association d'intérêts qui s'était formée entre son mari et la baronne Gallois; elle lui fit part des indices d'après lesquels elle pensait que leur fortune était très compromise; elle parla de ce voyage concerté entre Mario et Léonie, et qui s'effectuait en ce moment. L'idée de ce voyage entrepris en commun, sous un prétexte d'affaires, la torturait, et, pour comble de misère, elle était encore forcée de trembler à Paris pour son mari, car M. Martimor répandait les bruits les plus injurieux sur le compte de M. Damiani, et allait jusqu'à prononcer le mot d'arrestation.

Il était très difficile, même pour un magistrat, d'approfondir, d'après le récit de Mme Damiani, la nature des accusations formulées par Martimor contre Mario. Le premier, en traitant le second d'escroc, avait pu employer une expression qui n'avait pas dans sa bouche la valeur qu'elle aurait eue dans celle d'un autre homme. Escroc, pour Martimor, voulait peut-être dire simplement « plus fin que moi. » Cela n'était pas fort honorable pour Mario, cependant cela ne touchait pas encore au domaine de la justice.

Il fallait savoir d'abord à quoi s'en tenir; mais Mme Damiani était seule à Paris; son père était trop âgé et son frère trop jeune. Et elle avait déjà écrit deux fois à son mari sans obtenir de réponse. Il fut donc convenu que Martial se rendrait, dès le soir même, chez M. Martimor, et qu'en qualité d'ami de la famille, il lui demanderait de préciser clairement les accusations qu'il dirigeait contre M. Damiani.

« Je ne puis disposer d'aucune somme, ajouta Mme Damiani. Cependant, s'il était malheureusement vrai qu'il fallût dégager Mario d'une position dans laquelle il se serait étourdiment placé, j'ai de fort beaux diamants venant de la famille de mon mari, et je les sacrifierais sans hésiter. Vous avez plein pouvoir. »

L'affaire étant confiée à Martial, il sembla à Louise que tout était sauvé. Ce fut dans cette disposition qu'elle le quitta. En s'en allant, elle réfléchit à toutes les solides qualités de ce cœur auquel elle n'avait pas craint de s'adresser après qu'elle l'avait repoussé. Ensuite elle pensa à Abeille, qui sortait de chez Martial au moment où elle-même y entrait, et ne put se défendre d'une certaine émotion en se rappelant la vivacité avec laquelle il avait pris la défense de la jeune fille.

Digitized by Google

XX

Mme Damiani avait donné à Martial l'adresse de M. Martimor. Le jeune magistrat n'était pas sans éprouver une certaine inquiétude à l'égard de Mario, qu'il savait lancé dans des dépenses excédant de beaucoup sa fortune, et dans des affaires dépassant de beaucoup sa capacité ; aussi, sans perdre de temps, il résolut d'aller chercher la vérité à sa source. Il lui fut répondu que M. Martimor était sorti. Pour le voir, il était nécessaire de lui écrire.

« A moins qu'il ne vous suffise de parler à son secrétaire, dit le valet.

— Conduisez-moi auprès de son secrétaire, répondit Martial. »

Après tous les détours que commandait la disposition de l'hôtel, on l'introduisit dans une pièce déjà connue. Une lampe éclairait en plein la gravure qui représentait les côtes abruptes de l'île de la Désolation. Tiburce, assis juste en face, lisait en fumant le journal du soir. Le nouveau secrétaire de M. Martimor avait d'abord eu le dessein d'aller chez Martial, afin de l'informer de son changement de position ; puis il s'était promis de lui écrire ; enfin il s'était dit qu'il le rencontrerait sans doute un jour ou l'autre. C'est le dernier cas qui se présentait. Grande fut la surprise de Martial ; quant à Tiburce, il prit naturellement pour lui-même la visite de son ami.

« Je me suis fait à la place, dit-il en se carrant dans son fauteuil. Je me reproche même dans certains moments d'oublier que je ne suis ici que pour retrouver ma sœur. Il y a de charmantes femmes, Martial, qui s'occupent d'affaires à Paris. On croit généralement que les dames ne savent parler que de leurs rubans et de leurs chapeaux ; c'est une erreur. Mme Gallois, par exemple, est une de nos fortes têtes, et je crois que Mme Damiani la suivra bientôt dans cette voie. J'ai été envoyé deux fois chez elle par M. Martimor.

— Dans quel but ? demanda Martial.

— Ah ! je l'ignore. C'est une profession que j'exerce en passant, mais sans m'y attacher. D'ailleurs, quand je dis à M. Martimor que je ne comprends rien à ce que je fais, il me répond que je suis l'homme qu'il lui faut ; cela m'encourage.

— Eh bien ! mon ami, reprit Martial, si vous n'en savez pas davantage, ce n'est pas vous alors que je venais voir. Où et quand pourrai-je causer avec M. Martimor.

— Quand ? Mais à toute heure, pourvu qu'il soit là et qu'il vous

Digitized by Google

reçoive, répondit Tiburce. Où? Mais parbleu! chez Mlle Abeille, ce soir après les Français.

— Chez Mlle Abeille! dit Martial en laissant échapper une exclamation.

— Chez Mlle Abeille, ce soir, hier soir, et autant que possible tous les soirs, depuis quelques soirs, ajouta Tiburce. — Comme vous vous sauvez, dit-il à son ami, qui avait pris son chapeau; mais la représentation n'est pas encore finie. Vous ne trouverez personne chez Mlle Abeille. Attendez donc. Je..... je voulais vous parler de Mme Gallois, à laquelle je ne pense plus. C'est..... c'est Mme Damiani que..... que j'aime maintenant. »

En parlant ainsi il poursuivait Martial dans l'escalier, mais celui-ci était déjà loin.

Cependant, lorsqu'il fut dehors, Martial réfléchit que Tiburce avait eu raison. Abeille ne pouvait pas être de retour chez elle avant onze heures au plus tôt; et il était dix heures seulement. Le jeune magistrat se promena donc dans les rues en attendant, mais le temps n'avait jamais marché si lentement. Il lui semblait qu'onze heures ne devaient jamais sonner. Il chercha à se rendre compte des motifs pour lesquels il éprouvait cette impatience qui, loin de hâter les minutes, paraissait s'être cramponnée après elles afin d'en arrêter le mouvement. Etait-ce préoccupation à l'endroit de Mario, par suite de l'intérêt qu'il portait à Mme Damiani? On pourrait le croire. Etait-ce plutôt une sorte d'irritation, effet de la présence assidue de Martimor chez Abeille? Il n'y avait pas à s'arrêter un seul instant à cette dernière idée. Puisque Mlle Abeille avait des secrets, elle pouvait bien recevoir qui bon lui semblait chez elle sans en parler; d'ailleurs, dans sa nouvelle carrière, il était bien impossible que quelques admirateurs de son talent ne parvinssent pas à forcer sa porte. Il n'avait aucun droit à s'ériger en tuteur de la jeune actrice. Il ne lui parlerait même pas de M. Martimor, et prétexterait que, l'ayant trouvée souffrante, il était monté prendre de ses nouvelles après la représentation.

Onze heures sonnèrent tandis qu'il creusait à fond les idées sur lesquelles il n'y avait pas lieu de s'arrêter un seul moment.

Quelques personnes se trouvaient déjà réunies chez Mlle Abeille, lorsque Martial fut introduit; c'était des visiteurs, zéros positifs de l'art, se disant amis et se montrant indiscrets, qui étaient venus prendre une heure sur le repos d'Abeille, afin d'avoir le droit de se vanter pendant un mois qu'ils étaient reçus chez elle. La jeune comédienne, qui rentrait seulement, les ayant fait prier de vouloir bien se servir en l'attendant, ils s'approchaient d'une table, mettaient du thé dans une tasse, du sucre dans le thé, un gâteau dans leur bouche, et, à cause

Digitized by Google

de cela uniquement, devaient répéter à leurs connaissances qu'ils avaient donné d'excellents conseils à Abeille. Lorsque celle-ci parut enfin, tout le monde s'empressa autour d'elle ; les compliments, préparés d'avance, partirent comme des boîtes d'artifice ; mais elle avait aperçu Martial, et ce fut vers lui qu'elle se dirigea.

« Que je suis heureuse de vous voir, dit-elle. Il était impossible de mieux me témoigner que ma visite vous avait fait plaisir. »

Puis s'adressant à un personnage d'assez forte corpulence, qui se trouvait à côté de Martial et les embrassant tous les deux dans le même regard :

« Nous avons bien souvent parlé de vous avec M. Martimor, reprit Abeille. Il sait tout ce que je vous dois, monsieur Martial. »

Martial se retourna brusquement vers son voisin, auquel il n'avait jusque-là prêté que fort peu d'attention.

« Monsieur Martimor? dit-il d'un air interrogateur.

— Monsieur Martimor, » répondit l'autre d'un ton affirmatif.

Tous deux s'examinèrent pendant quelques secondes en silence. Martimor prit la parole le premier, et s'adressant à la jeune comédienne :

« La représentation vous a fatiguée, dit-il ; tout à l'heure vous aviez de l'animation, maintenant vous voilà pâle ; il ne faudra pas veiller ce soir.

— J'ai seulement un peu d'irritation à la gorge, répondit Abeille ; demain cela sera passé. »

Elle s'en alla, mais Martial la suivit.

« Qu'est-ce que c'est que M. Martimor, lui demanda-t-il ; il me semble que je l'ai déjà vu ?

— Peut-être ici, dit Abeille.

— Il y vient donc souvent ?

— Quelquefois, le soir, prendre une tasse de thé.

— Il vient tous les soirs, je le sais, » dit Martial.

Abeille se sentait embarrassée ; elle voulut changer de sujet de conversation, et fut maladroite, comme il arrive souvent en pareil cas.

« Mme Damiani vient donc quelquefois vous voir ? » demanda-t-elle.

Elle n'avait mis aucune intention dans ces paroles, mais Martial crut y découvrir une réponse agressive.

« Elle vient quelquefois le soir, » dit-il à son tour.

Il n'avait pas prononcé cette parole, qu'il la regretta. C'était compromettre sans raison, sans vérité, sans prétexte, Mme Damiani, dans le seul but de renvoyer à Abeille ses propres mots, et lorsqu'il s'était rendu chez elle précisément afin d'être utile à Louise. Il devenait

Digitized by Google

préférable de ne rien ajouter et de remplir au plus vite l'objet de sa visite ; il se rapprocha de Martimor. Abeille le retint.

« Je vous ai prévenu que j'avais un secret, dit-elle, je vous en prie, épargnez-moi.

— Je n'ai aucune raison pour m'occuper des secrets que vous pouvez avoir, mademoiselle. Et Martial fit quelques pas pour s'éloigner. Abeille le suivit.

— Tenez, je vais vous le dire ce secret, quoiqu'on me l'ait défendu.

— Vous commettriez une indiscrétion, et cela sans profit, car je ne désire rien apprendre, » répondit Martial.

Abeille resta quelques instants sans bouger, le regardant s'éloigner. Martial ne le vit pas ou ne voulut pas y faire attention ; il alla s'assoir sur un canapé tout à côté de M. Martimor, qui en occupait déjà une place.

« Monsieur, lui dit-il, je suis magistrat.

— Je le sais, monsieur, répondit Martimor.

— J'avais l'honneur de vous en informer, monsieur, précisément afin que, dans le cas où vous me connaîtriez en cette qualité, vous soyez assez bon pour ne pas vous en souvenir, et pour me considérer uniquement comme un ami de la famille Damiani, avec laquelle vous avez noué des relations dont je désirerais vous entretenir. »

Entré ainsi en matière, Martial sonda le terrain autour de l'homme probe, au sujet de l'affaire des pouzzolanes, qu'il ne connaissait que très imparfaitement, par les explications de Louise.

« Monsieur, dit Martimor, lorsque Martial eut fini de parler, il y a un système organisé contre moi par certaines personnes, parce que je suis millionnaire, et pour des motifs dans lesquels il est inutile que j'entre, du moins quant à présent. Parmi ces personnes, il en est une que j'écarterai jusqu'à nouvel ordre, pour des raisons qui m'appartiennent encore, et je ne m'attacherai qu'à celle de M. Mario Damiani. Or, je suis assez loyal pour vous prévenir que je déposerai une plainte dès demain contre M. Damiani, si, à l'heure de midi, je ne suis pas rentré dans la somme de cent mille francs que j'ai payée comptant à M. Gallois, comme bailleur de fonds de la société dirigée par ledit M. Damiani, lequel nous a, à moi et à divers intéressés qui en témoigneront, communiqué un rapport d'un ingénieur anglais, M. Hûnt, rapport qui est matériellement faux. Ses conclusions sont en désaccord complet avec celles d'un autre rapport du même M. Hûnt, que j'avais demandé de mon côté, et qui, par malheur, ne m'est parvenu que huit jours après, c'est-à-dire lorsque je m'étais déjà engagé sur la bonne foi et l'honorabilité des personnes avec lesquelles je traitais, et qui me pressaient de conclure.

Digitized by Google

— Messieurs, un peu de silence, s'il vous plaît, dit une voix ; nous composons le costume de Mlle Abeille dans *Zaïre.* »

XXI

La porte du salon s'ouvrit et livra passage à Raymond Audouin.

Il y avait dans Paris un millier de jeunes gens comme Raymond, qui pouvaient aisément se reconnaître dans tous les lieux de désœuvrement, pour avoir été faits du plus sot carton-pâte qui puisse prendre l'air fatal ou satisfait, se vêtir trop juste ou trop large, ouvrir la bouche pour dire *banco* ou *boui-boui*, selon la mode du jour, qui peut tout sur l'habit et rien sur la bête. Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf avaient été consignés à la porte d'Abeille, le jeune Audouin avait seul le privilége d'entrer.

Raymond n'avait eu garde de se dire qu'ayant refusé d'épouser Mlle Abeille, lorsqu'elle n'était qu'une pauvre jeune fille sans dot, il pouvait être bienséant, alors qu'elle était devenue célèbre, de ne pas l'obséder de visites. Comme il comptait tirer parti de cette liaison au profit de sa vanité, il s'était recommandé de sa connaissance ancienne avec la nouvelle comédienne pour s'introduire chez elle. Du reste, il se montrait son admirateur enthousiaste et allait jusqu'à penser qu'une pareille conquête le poserait bien autrement dans le monde que celle d'Hermance, l'excellent jeune homme !

Il eut tout de suite un avis sur le costume de Zaïre, et le verbe très haut pour le faire valoir.

Martimor et Martial poursuivirent leur conversation à voix basse.

« J'ai l'honneur de vous répéter, monsieur, disait Martial, que je manque complétement des éléments nécessaires pour me former une opinion sur la conduite et les actes de M. Damiani. Peut-être même refuserais-je de m'éclairer si je le pouvais, quoique je désire vivement que tout ce malentendu se termine au plus vite, mes fonctions de magistrat exigeant plus de réserve de ma part. Seulement, permettez-moi de vous dire que M. Damiani est absent en ce moment, et que sa femme se trouve dans l'impossibilité de donner des explications sur une affaire qu'elle ne connaît pas, comme de rembourser, dès demain, une somme qu'elle ne peut pas posséder. Elle va écrire immédiatement à son mari.

— Elle a déjà écrit deux fois sans recevoir de réponse, répondit M. Martimor.

— C'est que M. Damiani revient sans doute, et que les lettres se seront croisées.

Digitized by Google

— Ou qu'il aura passé à l'étranger.

— C'est inadmissible, reprit Martial; ses affaires ne sont pas mauvaises à ce point.

— Il n'a plus un sou dans la maison Rinaldo de Gênes; j'ai pris des informations, ajouta Martimor. M. Damiani avait des dettes anciennes, et il en a contracté de nouvelles. D'ailleurs, on s'exagère souvent beaucoup les fortunes dans le monde. C'est comme Gallois, qui a peut-être le tiers seulement de ce qu'on lui donne, et qui est parfois gêné, oui, monsieur, gêné; nous sommes tous gênés ici-bas, sachez-le bien, monsieur; et, mon Dieu, moi-même, je me trouve très gêné en ce moment; je dois me tenir prêt à rembourser des capitaux qu'on me fait redemander chaque jour, et j'ai besoin de toutes mes ressources. Voilà donc mes dernières paroles : cent mille francs demain, ou ma plainte au parquet. Seulement, j'accorde toute la journée, afin que Mme Damiani ait le temps de s'adresser à ses amis.

— Il est impossible d'exiger que Mme Damiani trouve une pareille somme dans les vingt-quatre heures, dit Martial. D'ailleurs, elle ne saurait préjuger la question, et ne pourrait pas faire un remboursement semblable en l'absence de son mari. Tout ce que vous pouvez demander, je crois, c'est d'obtenir des garanties; un gage, par exemple, que vous reconnaîtriez avoir reçu, suffirait.

— Oui, s'il était d'une réalisation facile, répondit Martimor, après avoir réfléchi pendant quelques instants.

— Messieurs, dit le jeune Audouin, en s'adressant aux deux interlocuteurs, Mlle Abeille qui vient d'avouer n'avoir pas un seul diamant en sa possession !

— Il faut des diamants à la fiancée d'Orosmane, ajouta quelqu'un.

— Messieurs, répondit Mlle Abeille, je vous demande la permission de me retirer; j'ai besoin de repos, et mes diamants ne m'empêcheront pas de dormir. Zaïre était une jeune esclave, et elle se contentera très bien de porter du strass. »

Elle tendit sa main à Martimor, qui la serra tendrement, et elle voulut agir de même avec Martial, mais il eut l'air de ne pas s'en apercevoir et la salua avec beaucoup de respect. Abeille resta interdite pendant une seconde, puis rentra brusquement chez elle. « Elle est d'un caractère emporté, » pensa Martial. Abeille pleurait.

Raymond Audouin, sous prétexte qu'il faisait une nuit superbe, voulut accompagner Martial.

« J'ai jugé inutile d'en parler encore à Mlle Abeille, dit-il chemin faisant, mais il m'est venu une idée qui me permettra de lui rendre service et me mettra en faveur auprès d'elle. Ma sœur a de très beaux diamants, qu'elle ne porte jamais. J'irai la trouver demain, et, quand je l'aurai instruite du motif, elle ne refusera certainement pas, à ma

Digitized by Google

prière, de les prêter à Mlle Abeille pour paraître dans le rôle de Zaïre.

— Mon cher ami, répliqua Martial, il est fort possible que, lorsque vous irez demander demain à Mme Damiani les bijoux qu'elle peut avoir, elle vous prie de les porter chez une certaine personne qui tient en ce moment l'honneur de votre famille entre ses mains.

— Par exemple ! dit Raymond, je suis là pour répondre de l'honneur de ma famille, en l'absence de mon beau-frère.

— La personne en question, poursuivit Martial, exige des gages, et je ne pense pas que vous ayez cent mille francs à lui offrir, n'est-ce pas ?

— De quoi donc s'agit-il?

— Je ne suis pas autorisé à vous faire de confidence, continua Martial, mais je puis vous donner un conseil. Allez trouver demain matin madame votre sœur, et mettez-vous à sa disposition ; elle a grand besoin d'un ami qui l'aide dans des démarches importantes, et elle ne saurait mieux s'adresser qu'à son frère.

— Je ne demande pas mieux, » répondit le jeune Audouin, et la conversation tomba.

Après quelques instants, pendant lesquels ils avaient marché sans se parler, Raymond reprit :

« Je regrette bien à présent de m'être conduit comme je l'ai fait. »

La figure de Martial exprimait la satisfaction. Il regarda avec bienveillance son compagnon de route, qui semblait s'amender.

« Imaginez-vous, dit Raymond, qu'il y a quelques jours à peine, j'ai fait une folie pour cette sotte d'Hermance, qui veut s'essayer au théâtre ; j'ai acheté pour elle une fort belle parure, absolument pareille à celle de ma sœur, en imitation toutefois, et qui pourtant me revient à deux mille francs.

— En effet, l'emploi de cette somme est regrettable de toute façon, répondit Martial.

— Cette parure eût fait parfaitement l'affaire de Mlle Abeille, ajouta Raymond, et, s'il m'était possible de remettre la main dessus, je n'hésiterais pas à la lui donner. »

Martial se retourna vivement.

« Pour tout au monde, laissez donc là Mlle Abeille, dit-il en colère ; si la position de votre sœur et de son mari ne vous touche pas, continuez à offrir vos cadeaux à Mlle Hermance, qui est faite pour les recevoir. Mais, pour l'amour de Dieu, ne vous occupez pas d'Abeille.

— Elle accepte bien les présents de M. Martimor, » répliqua Raymond.

Martial fut sur le point de dire au jeune Audoin : « Vous mentez ! » mais il se retint et le quitta brusquement, furieux contre ce Martimor, qui était cause qu'on calomniait Abeille, contre ce petit fat d'Au-

Digitized by Google

douin, qui la calomniait, et contre Abeille, qui prêtait à la calomnie. Il composa dans sa tête une douzaine de lettres qu'il devait lui écrire le lendemain, pour lui faire comprendre qu'elle donnait prise à des suppositions injurieuses, et qu'elle faisait ainsi le triomphe de ses ennemis et l'affliction de ses meilleurs amis. A la fin, il réfléchit à l'absurdité de pareils avis adressés à une actrice. Qu'il eût protégé Abeille lorsqu'elle était venue le lui demander, à une époque déjà éloignée et dans des circonstances bien différentes, rien de mieux; mais vouloir étendre, bon gré mal gré, sa protection par delà le théâtre, était ridicule. Toutes ses préoccupations, à cette heure, devaient être concentrées sur Louise, qui n'avait que lui pour la soutenir dans la situation critique où elle se trouvait. Sous l'empire de cette nouvelle disposition d'esprit, il s'exalta sur la grandeur d'âme de cette jeune femme, qui, s'étant laissée marier à un autre, avait pensé tout de suite à venir le trouver lorsqu'elle était dans l'embarras, et forma le projet d'aller voir le lendemain M. Gallois. Le baron, dont la femme serait certainement compromise par l'arrestation de Mario, consentirait peut-être à rendre la somme qu'il avait reçue, ou au moins à en faire le dépôt jusqu'au retour de M. Damiani.

Par un heureux hasard, il rencontra précisément son homme sur la route.

« Je comptais me présenter chez vous demain, afin de vous parler de certaine affaire, dit-il, et il lui donna toutes les explications.

— Je ne dispose plus de la somme, répondit le baron.

— Elle n'a pu se fondre en quelques jours, répliqua Martial.

— Elle s'est cristallisée, mon cher, dit le baron. Elle étincelait ce soir sur un front de vingt ans, et deux yeux, plus étincelants encore, m'ont remercié de manière à ne pas me faire regretter son emploi.

— Allons, pensa Martial lorsqu'il se retrouva seul, il faudra donc que Louise se dépouille pour sauver les autres. »

XXII

Cependant les investigations géologiques ne peuvent pas durer éternellement, et le voyage de la baronne et de Damiani était terminé. A peine de retour à Paris, Mario alla trouver Martimor et lui fit les plus beaux raisonnements que puisse inspirer un état de détresse :

« Si les deux rapports du même expert, dit-il, ne concordent pas entre eux, il y en a un des deux qui est inexact sans doute; mais rien n'indique que ce soit le rapport lu chez M. Gallois qui soit faux et

Digitized by Google

celui reçu par vous qui soit vrai. D'un autre côté, si l'affaire doit procurer de grands avantages, il importe encore moins que ce soit le rapport reçu par vous qui soit vrai et celui lu chez M. Gallois qui soit faux. Or, ajouta Mario, j'ai profité de mon voyage pour entrer en pourparlers avec une grande compagnie espagnole qui a la meilleure opinion de l'affaire et s'en emparera très volontiers.

— Nous attendrons les propositions de la grande compagnie espagnole, répondit Martimor, qui avait certaines garanties par devers lui et se promettait de surveiller Mario. »

Tandis que les choses restaient en suspens et les gens en défiance, M. Audouin, dont la petite paralysie mentale n'affectait pas trop la santé, entretint si souvent son entourage de son désir de voir jouer Abeille, qu'on dut se pourvoir d'une loge pour la représentation de *Zaïre*. A huit heures et demie du soir, au jour convenu, la loge fut occupée.

Il régnait une entente parfaite entre Mario et la baronne Gallois. Tous deux échangeaient de temps en temps un regard significatif qui voulait dire : « Qui pourrions-nous bien substituer à la grande compagnie espagnole, qui a juste assez de capitaux pour louer un bel appartement sur le boulevard et en meubler la première pièce ? » Martimor était sans inquiétude et cherchait à se rendre agréable auprès de Mme Damiani. Louise avait aperçu Martial à l'orchestre ; elle faisait semblant d'écouter Martimor, mais elle pensait intérieurement qu'elle possédait non loin d'elle un ami sans lequel elle eût succombé au plus triste découragement. Martial l'ayant vue aussi de son côté, se disait qu'il n'était fait sans doute que pour les sentiments de l'amitié, les seuls pour lesquels on parût le trouver bon à quelque chose. Raymond se tenait roide et soucieux au fond de la loge, dont Mme Audouin achevait la composition.

Tiburce, faute de place, occupait un tabouret dans un passage, et s'en consolait en songeant que le théâtre doit être l'image fidèle de la vie. Puis, l'acte fini et son tabouret enlevé, afin de laisser la circulation libre, il allait de la loge, où il essayait de parler à Mme Damiani, à l'orchestre, d'où il tâchait de la voir, tout en causant avec Martial.

Une jeune femme, qui prit place à la galerie, pendant que les acteurs étaient en scène, fit assez de bruit pour que quelques spectateurs fussent obligés de réclamer le silence.

« Tiens ! Hermance, » se dit Tiburce.

Hermance était accompagnée d'une femme, un de ces êtres neutres, sans vertu, sans âge et sans toilette, admis à s'amuser en sous-ordre, à charge d'habiller et d'accompagner leur amie. Pendant l'entr'acte, Tiburce rencontra Hermance dans un couloir.

Digitized by Google

« Vous avez fait une entrée superbe, lui dit-il, en la raillant intérieurement. On a crié « chut » aux acteurs, qui détournaient l'attention de votre charmante personne.

— Eh ! je n'ai pris garde à rien, répondit-elle, je suis furieuse ; j'ai été volée.

— C'est impossible, fit Tiburce en l'interrogeant du regard.

— Une parure admirable, poursuivit Hermance. Venez me voir demain, je vous raconterai cela ; je ne sais à qui je dois m'adresser pour porter plainte.

— Tenez, apercevez-vous ce monsieur qui est là-bas, à l'orchestre, tout à fait au coin, une mise sévère ? dit Tiburce.

— Oui.

— Vous irez le trouver demain au Palais-de-Justice ; vous demanderez M. Martial au parquet. Retenez bien cela, au parquet.

— M. Martial, au parquet, très bien ! — Pourquoi donc se tient-il au parquet ? » se demanda Hermance en s'éloignant.

Aux yeux de la plupart des spectateurs, jamais le talent d'Abeille n'avait jeté plus d'éclat. La fiancée du soudan de Jérusalem portait un collier de brillants dont la lumière de la rampe faisait scintiller les mille feux. Le front penché de Zaïre, où se lisaient les combats de cette lutte déchirante qu'elle soutenait entre une famille chrétienne, qui allait la maudire, et un maître adoré qui lui offrait de partager sa couronne, semblait accablé déjà sous le poids de son léger bandeau. Comme ceux du collier, les diamants qui ornaient le front de la belle esclave brillaient surtout par la richesse et le travail de la monture ; on écoutait moins et on regardait davantage : deux cents lorgnettes plongeaient sur Zaïre et faisaient leur estimation. Hermance ne tenait plus en place ; elle parlait avec animation à sa compagne, se cramponnant des deux mains au disque de sa jumelle pour mieux y assujettir son regard, comme un général qui fouille des yeux dans le camp ennemi.

« Voilà une parure qui ressemble étonnamment à celle de Louise, » dit Mme Audouin dans la loge.

Cette réflexion resta sans réponse. Tout le monde en parut embarrassé. Mario pensait que ce pouvait bien être la parure de sa femme, qu'il avait vendue dans un moment où il perdait la tête et l'honnêteté ; Mme Gallois eut la même idée. Quant à Mme Damiani, elle songeait douloureusement aux pénibles circonstances dans lesquelles il lui avait fallu, peu de jours auparavant, se dépouiller de tout ce que renfermaient ses écrins. Enfin, la remarque de Mme Audouin avait agi sur M. Martimor lui-même ; il faisait en ce moment l'effet de la statue de la Sévérité, et tenait la pauvre dame sous son regard, comme une perdrix qui se réveille sous l'œil fixe d'un chien. Mais le personnage

Digitized by Google

le plus agité était sans contredit le jeune Audouin : il se remuait, se levait et se tirait les moustaches d'une manière inquiétante, et de façon à n'en plus avoir bientôt.

Il faisait assez chaud dans la salle, et, pendant un des derniers entr'actes, on conduisit M. Audouin dans le foyer. Toutes les personnes de la loge l'accompagnèrent ; puis on s'assit ou on se tint debout à côté de lui, et Martial étant entré vint s'informer de ses nouvelles.

« Comment vous trouvez-vous? demanda-t-il ensuite à Louise.

— J'ai le cœur serré sans que je sache pourquoi, » répondit-elle.

M. Audouin et Martimor causaient ensemble. La conversation roulait sur Abeille. A les entendre, on aurait imaginé que chacun d'eux tirait on ne sait quelle espèce de mérite personnel du talent de la jeune comédienne. La différence entre eux consistait en ce que le papa Audouin accompagnait ses paroles d'un certain hochement de tête qui semblait vouloir en dire beaucoup, tandis que toute la personne de Martimor , son geste, son regard équivalaient à ces mots : Je suis quelque chose ici.

Tiburce, entrant à son tour dans le foyer, se dirigea rapidement vers ce groupe.

« Il va se commettre quelque infamie, dit-il en s'adressant à tous en général, mais plus particulièrement à Martial. C'est un complot inspiré par l'envie, et je n'ai pas ménagé les instruments qu'elle emploie.

— Qu'y a-t-il ? demandèrent plusieurs des personnes présentes en voyant l'air effaré de Tiburce.

— Il y a que, tout à l'heure, quelqu'un se plaignait devant moi d'avoir été la victime d'un vol. Il s'agissait d'une parure de diamants qui aurait été soustraite la veille. Eh bien ! cette parure, ces diamants, on prétend les reconnaître à présent sur la poitrine, sur le front d'Abeille. »

Martimor allait répondre, mais Martial se levant, lui coupa la parole.

« C'est une insinuation perfide ou une stupide méprise, dit-il. Mlle Abeille porte des bijoux faux ; mais il est nécessaire, en effet, que cela soit immédiatement constaté.

— C'est inutile, répliqua Martimor, ce sont bien des diamants véritables ; — c'est de moi que les tient Mlle Abeille. »

Un silence général accueillit cette déclaration. Martial, qui s'était levé, se laissa retomber sur la banquette, anéanti par l'étrange justification que venait de donner Martimor.

« Le plus noble emploi qu'on puisse faire de sa fortune lorsqu'on n'a pas d'héritiers, ajouta Martimor, c'est d'encourager les arts dans

Digitized by Google

la personne des artistes qui en relèvent le culte. » Et sur cette explication de ses libéralités, il offrit le bras à Mme Damiani pour la reconduire à sa loge.

— Les délais étant expirés, lui dit-il à l'oreille, vous ne devez pas être étonnée, madame, si j'ai disposé de cette parure que je devais regarder comme mienne aux termes de nos conventions. M. Damiani, prévenu par vous, ne l'a pas réclamée, moyennant, il est vrai, un remboursement de fonds qui pouvait lui être difficile ; et, ajouta-t-il plus bas, vous n'êtes pas venue non plus la reprendre vous-même, ce qui vous eût été facile ; car vous me saviez trop galant pour vous rien refuser. »

Louise eut l'air de ne pas entendre cette dernière partie du discours de l'homme probe. Elle se borna à répondre :

« Je ne regrette pas mes diamants ; je suis fâchée seulement qu'ils aient porté malheur à Mlle Abeille. »

XXIII

Martial ne voulait plus rentrer dans la salle. Ayant pris Tiburce à part, il lui dit :

« Il est indispensable que Mlle Abeille soit prévenue ; il faut aussi lui faire savoir la justification qu'elle doit aux aveux de M. Martimor. Allez la trouver, dans sa loge, à la fin de la pièce, et parlez-lui comme si vous agissiez d'après vos inspirations personnelles. Si cette malheureuse affaire devait avoir quelque suite, vous viendriez me trouver et je m'emploierais pour elle comme je le ferais pour un ami parti pour un long voyage.

— Et qui serait poussé sur les côtes de l'île de la *Désolation*, » répondit Tiburce.

Martial dit adieu à son ami et sortit du théâtre.

« J'aurais préféré mille fois — pensait-il en revenant chez lui — la première accusation, dont les fondements absurdes ne pouvaient pas manquer d'être démontrés, à la honte pour elle d'être proclamée innocente à pareil prix. Et dire qu'il y a encore de ma faute dans tout cela ! Si je l'avais mieux conseillée ; si, moi, le premier, par une imbécille admiration, je ne lui avais pas indiqué le parti qu'elle pouvait tirer de son talent, elle aurait douté, et pris pour des suggestions sans portée les instincts de la nature. Mais non, j'ai tout fait, j'ai amené des maîtres, j'ai sollicité des appuis et facilité ses débuts, j'y ai applaudi avant tous les autres et plus fort que les autres ; quels reproches puis-je lui adresser ? C'est moi qui l'ai jetée au monde sans

Digitized by Google

réfléchir aux mille tentations dont ce monde allait l'entourer. Voilà de quoi faire de mauvais rêves cette nuit, si je puis dormir. »

Ayant congédié sa domestique, il chercha dans sa bibliothèque, sans le trouver, quel livre il pourrait lire, et finit par mettre la main, dans le coin d'un rayon, sur un cigare oublié depuis longtemps, qu'il prit à défaut de lecture.

Minuit sonnait, depuis un quart d'heure, aux horloges des environs, lorsqu'un coup de sonnette se fit entendre. Martial pensa que Tiburce avait quelque chose de nouveau à lui apprendre, et il s'empressa d'ouvrir. Au lieu d'un homme, il vit une femme à la porte ; seulement, l'escalier n'étant plus éclairé, il lui fut impossible de reconnaître les traits de la personne qui venait le visiter à pareille heure, et dont un ample manteau dérobait le corps et une partie du visage à l'œil le plus scrutateur.

« Vous vous trompez, madame, » dit-il et il repoussait la porte.

Mais la personne fit, de son côté, un effort pour la retenir ; elle s'avança d'un pas, et, se laissant tomber sur le seuil, présenta ainsi un obstacle qui empêchait de la refermer.

« Oh ! Martial, s'écria Abeille en tombant, ce n'est pas vrai ! ce n'est pas vrai ! »

Elle ne put en dire davantage ; en proie à une crise nerveuse, elle n'articulait plus que des paroles entrecoupées et sans suite. Martial l'emporta, l'étendit dans un fauteuil et essaya de la calmer. Il lui affirmait qu'il n'avait pas ajouté foi un seul instant aux paroles de Martimor. D'ailleurs, tout pouvait s'expliquer. Il cherchait en même temps dans sa tête quelle mauvaise action il avait bien pu commettre dans le cours de sa vie ; il eût été heureux d'en trouver une, afin de s'en vanter, faute de meilleur argument, et de mettre Abeille à son aise, en lui montrant qu'il n'avait pas le droit d'être sévère pour les autres.

Mais la crise se prolongeait, et Martial finit par craindre que le cerveau ne fût sérieusement pris. Le mieux était de transporter Mlle Abeille chez elle et de faire appeler un médecin. Il l'enveloppa donc, et, tenant ce léger fardeau dans ses bras, il descendit l'escalier. Une voiture stationnait à la porte ; c'était celle qui avait amené la jeune actrice. Il y déposa Abeille, donna l'adresse de sa demeure au cocher, et s'assit lui-même sur la banquette du devant. Abeille n'avait pas encore repris connaissance lorsque la voiture s'arrêta.

« Faites venir Mme Cousin, » dit Martial au portier qui dormait.

Mme Cousin descendit en toute hâte, et, avec son aide et celle de Martial, Abeille fut montée dans son appartement.

« M. Martimor va être bien inquiet, dit la dame de compagnie. —

Digitized by Google

Il est au salon, occupé à prendre du thé tout seul en attendant mademoiselle.

— Adieu, » dit Martial, qui partit brusquement.

Le lendemain, Martial mit à exécution les projets de la nuit. Il écrivit au ministre une lettre dans laquelle il demandait, pour des raisons de santé, son changement de résidence. Cette lettre devait rester sur sa table jusqu'au soir. Pendant la journée, il laisserait flotter son esprit entre tous les partis auxquels il lui plairait de s'abandonner, de renoncer et de s'arrêter encore, jusqu'au moment où il aurait adopté un parti définitif.

A huit heures du soir, sa détermination était prise et irrévocable ; il obtiendrait facilement d'être envoyé dans un poste de la magistrature en province ; au bout de quelques années, il aurait atteint cet âge auquel l'avenir n'offre plus rien que de certain, et où l'on vit par conséquent davantage dans le présent. Il louerait dans les faubourgs d'une petite ville, qu'il ne connaissait pas, une maison avec un jardin, qu'il cultiverait lui-même. A neuf heures, il avait déjà obtenu une nouvelle variété de roses, pour laquelle on le nommait membre de la société d'agriculture du département. Tiburce le surprit, tandis qu'il était ainsi en train de doter la France d'une nouvelle richesse florale.

« Vous n'avez pas assisté à la fin de *Zaïre*, n'est-ce pas ? dit Tiburce ; eh bien, voilà la pièce telle qu'elle s'est passée véritablement, et non pas comme il a plu à Voltaire de l'arranger ; la voici sans poignard, sans poison, telle qu'elle s'est déroulée aujourd'hui même devant M. le juge d'instruction près le tribunal de la Seine. Je suis ce personnage qui a tout vu et tout entendu, et j'accours pour en faire le récit. Je m'exprimerai en prose. »

Puis reprenant un ton naturel, Tiburce poursuivit :

« Est-ce qu'Hermance ne s'est pas avisée de porter plainte ce matin contre Mlle Abeille, au sujet de cette parure de diamants dans laquelle elle avait cru reconnaître, la veille, une parure qui lui avait été enlevée. Comme il faut que la justice ait son cours, Mlle Abeille est citée ; elle écrit qu'elle est malade, et M. Martimor se présente à sa place, accompagné des diamants en question. L'expert nommé, M. Durand-Maï, dédaigne Martimor, et examine la parure. « Je la connais bien, dit-il, c'est une imitation que j'ai exécutée moi-même, il y a près d'un mois pour le compte de M. Damiani, qui m'a vendu l'original.

— C'est d'une fourberie insigne, s'écrie Martimor, j'ai accepté cette parure pour la valeur de 100,000 fr., de la personne de Mme Damiani elle-même. Elle s'entendait à coup sûr avec son mari. Monsieur le juge, je porte une plainte contre le mari et la femme.

Digitized by Google

— Qu'est devenue la parure en diamants? demande le juge à Durand-Maï. — J'en ai fait une seconde imitation à la demande de M. Raymond Audouin. — Qui me l'a donnée, dit Hermance, celle-là est encore chez moi; il n'y avait pas de danger qu'on me la volât. — Enfin, poursuit M. Durand-Maï, j'ai vendu la parure originale à M. le baron Gallois. — Qui me l'a donnée, dit encore Hermance, et c'est cette parure qui a disparu de chez moi il y a trois jours. — Nous allons ordonner la comparution de M. Damiani, et celle de M. Raymond Audouin, dit en terminant le juge. Mlle Abeille est hors de cause. »

Tandis que Tiburce achevait son récit, la domestique remit une lettre à Martial.

« Voici qui indique une nouvelle complication, dit-il après avoir lu; Mme Damiani m'annonce que son frère est arrêté, et me supplie de me rendre en toute hâte chez elle.

XXIV

Le jeune Audouin n'avait pas plus l'étoffe d'un scélérat de nature ou d'un criminel endurci que celle d'un législateur ou d'un réformateur religieux. Sa seule étoffe était suivant les saisons et selon le tailleur, et les plus nobles aveux étaient tombés de sa bouche. Son tort consistait à avoir traité trop légèrement le chapitre de la *donation*. Il avait cru reprendre, pendant une absence d'Hermance, une parure imitée qu'elle tenait de lui, et avait mis la main, sans s'en douter, sur la parure originale qu'elle tenait de Gallois. Pour une raison ou pour une autre, il s'était vu dans l'impossibilité de la remettre à Abeille, à laquelle il la destinait, et les diamants étaient encore en sa possession. Il en versait toutes les larmes du repentir, et restait maintenu provisoirement en état d'arrestation.

D'un autre côté, on commençait à parler dans le monde parisien. On n'était pas encore bien d'accord ni sur les noms, ni sur l'affaire; mais quelques personnes s'abordaient déjà par ces mots : « Avez-vous entendu dire..... » Avez-vous entendu dire avait été prononcé devant Mario, auquel Martimor avait donné jusqu'au soir pour trouver cent mille francs. Il tournait autour de cette somme, comme un âne autour d'un moulin, sans avancer. Ces cent mille francs, qu'il eût rassemblés facilement autrefois, formaient maintenant comme un fossé dans lequel il tombait et retombait continuellement. Lui, qui en avait dissipé bien d'autres depuis quelque temps, croyait

Digitized by Google

cette somme-là ensorcelée; tout le sortilége tenait à ce qu'elle dépassait son crédit, son beau-père escompté.

Sans but, sans idée, sans projet, Mario, le jour qui suivit la représentation de *Zaïre*, se rendit chez la baronne Gallois, dans l'espoir qu'elle lui communiquerait un peu de cette assurance qui le dominait toujours. Au moment où il entrait dans la maison modèle, une voiture en sortait. La baronne était dans cette voiture; il lui adressa un signe de la main, afin qu'elle fît arrêter, mais Léonie se rejeta dans le fond, comme si elle n'eût pas reconnu Mario.

« Quand reviendra votre maîtresse? dit celui-ci à un domestique.

— Monsieur n'a donc pas remarqué qu'il y avait des caisses sur la voiture?

— Non, répondit Mario.

— Madame part en voyage, ajouta le domestique; elle a fait demander un fiacre, et nous ne savons pas où elle va. Elle indiquera sa destination en route au cocher. »

La destination de Mme Gallois était dans Paris même, au couvent des Dames-Ecossaises. Léonie avait pensé qu'il était judicieux de se retirer dans une maison honorable, lorsque son nom allait se trouver mêlé à certaines affaires qui ne l'étaient pas.

Cette circonstance enleva à Mario ses dernières chances de courage pour résister au sort. Il aurait fait quinze lieues sans s'arrêter, qu'il eût paru moins harassé. Il était dans un état de prostration difficile à décrire, lorsqu'il se présenta devant sa femme. Cependant ses traits étaient encore moins affaissés que son moral.

« Nous sommes perdus sans ressources, dit-il; je vais être arrêté; ton frère l'est déjà; nous ne sortirons de prison que pour traîner une existence misérable. Nous n'avons plus de pain assuré, et personne n'aura pitié de nous. »

Il continua ainsi à se lamenter, employant des expressions qui semblaient encore plus étranges, comme si elles lui étaient devenues tout à coup familières. Louise essaya de lui rendre un peu d'énergie.

« Nous sortirons de cette crise, dit-elle; c'est un moment à passer; mais il faut résister et ne pas se laisser abattre. Si cela est absolument nécessaire, eh bien! nous quitterons la France. Je sais l'anglais et un peu d'italien; je donnerai des leçons. Toi, avec ton intelligence — elle ne doutait de rien — tu trouveras facilement un emploi. N'aurons-nous pas encore le revenu de ma dot? »

Puis, comme toute cette perspective de bonheur agissait peu sur l'état moral de Mario, elle ajouta :

« D'ailleurs, tout espoir n'est pas encore abandonné; j'attendais seulement l'issue d'une démarche, pour t'en faire part; mais je ne veux rien te cacher : j'ai parlé à mon père. Puisque, d'après mon

Digitized by Google

contrat de mariage, je ne puis disposer d'aucune somme, il fallait bien avoir recours à lui. Il sait tout et est furieux contre M. Martimor, dont il s'explique du reste l'espèce de persécution. Mon père, qui a toujours conservé le plus grand secret sur ses affaires, avait des fonds placés chez lui, et, au moment de l'échéance, qui a eu lieu dernièrement, il a refusé de renouveler, parce qu'il commençait à avoir des craintes sur la solidité de ce placement. Ma mère l'habille actuellement, mon père voulant aller lui-même voir M. Martimor.

— Je suis sauvé, s'écria Mario, qui s'empara avec avidité de cette branche de salut, et dont les poumons s'ouvrirent complétement à l'air pour la première fois depuis un mois. Je n'aurais jamais cru que M. Audouin aurait fait cela. Tu es un ange, Louise, ajouta-t-il. Il faut que tu m'aimes bien pour avoir osé parler à ton père.

— Mon ami, répondit Mme Damiani en se dégageant sans affectation du bras de son mari, c'est par un appel au devoir que j'ai décidé mon père à faire les sacrifices nécessaires pour te sauver ainsi que mon frère, car sa position n'est pas moins inquiétante que la tienne ; elle est même plus compromise en ce moment. »

Ils se rendirent ensemble dans la chambre de M. Audouin, qu'ils trouvèrent très agité ; les plus petites choses préoccupaient le vieillard à un point extraordinaire, et, en même temps, la mémoire lui faisait défaut à chaque instant ; il avait demandé déjà quatre fois à sa femme le nom de la personne chez laquelle il devait aller et le chemin qu'il devait prendre.

« Mais vous irez en voiture, mon père, dit sa fille, à laquelle il adressa la même question.

— Certainement, on va faire venir une voiture dans laquelle vous monterez, et qui vous conduira chez M. Martimor, » ajouta Mario.

Tout cela tranquillisait à moitié le bonhomme, qui voulait alors à toute force qu'on écrivît sous sa dictée : « Faire venir une voiture dans laquelle je monterai et qui me conduira chez monsieur..... » Il avait encore oublié le nom. Louise et sa mère se regardaient avec consternation.

Tout à coup, M. Audouin chancela. Mme Audouin, qui se tenait derrière son mari, étendit les bras pour le recevoir et faillit être jetée à la renverse. Soutenu par sa femme et par sa fille, M. Audouin fut déposé sur un canapé.

En voyant son beau-père pris d'une subite indisposition, qui, retardant toute démarche de sa part, lui enlevait ses dernières espérances, Mario retrouva une énergie d'une singulière espèce ; il proféra un horrible jurement.

« Tais-toi ! s'écria sa femme, qui se précipita pour lui fermer la

Digitized by Google

bouche avec sa main, et le poussant doucement vers la porte. — Tiens, ne reste pas ici, sors, va chercher un médecin, » dit-elle.

Mario parti, on donna au malade les premiers soins indiqués en pareil cas. En moins de dix minutes, la chambre fut remplie de cafetières, de bols et de serviettes qu'on faisait chauffer. Toutes ces choses sortaient du feu pour aller faire l'essai de leur efficacité sur le vieillard qui ne paraissait pas en tirer grand avantage. Tout le monde était réuni dans cette chambre, et Martial y pénétra sans que personne fît attention à lui, sauf Louise, qui lui pressa la main sans rien dire. Il joignit ses efforts à ceux des autres, et remua longtemps quelque chose dans un verre qu'elle lui passa. Quand on eut fait tout ce qui était humainement possible en attendant le médecin, Louise s'assit ou plutôt se laissa tomber sur une chaise.

« Je suis à bout de forces de mon côté, dit-elle à Martial. Il n'y a pas seulement l'état de mon père ; il y a encore notre perte que cet état va consommer. Mon mari n'a plus la tête à lui ; tout à l'heure il me disait des paroles qui m'ont fait mal à entendre et qui prouvent son abattement ; j'ai été forcée de lui donner du courage, moi qui n'en ai plus. Maintenant il faut renoncer à tout espoir. En supposant que mon père revienne à lui, il serait trop tard pour qu'il pût nous sauver. Oh ! quelle scène, ajouta-t-elle en se rappelant le départ de son mari.

— Voyons, dit Martial, ayez plus de calme. Votre frère est déjà libre on du moins il va l'être bientôt. J'étais venu pour vous l'annoncer. J'ai réfléchi, en recevant votre lettre, qu'avant de vous voir il fallait agir, et j'ai agi. Du reste, je n'ai pas eu grand'peine. Les bijoux étaient entre les mains de Raymond, qui avait toujours eu l'intention de les rapporter. Tout reposait sur la plainte d'une femme qui a assez de choses sur la conscience pour que Tiburce soit aisément parvenu à lui faire peur. Aussi la plainte a-t-elle été retirée par elle ; on a supposé un malentendu, et votre frère va revenir. Mais il faudra qu'il quitte Paris, qu'il s'embarque ; quand, pendant trois ans, il aura vécu de sa paye sur un vaisseau, il pensera que l'argent est une rémunération, que le plaisir doit être une distraction, et qu'il n'y a que les sots qui fassent des sottises. En ce qui concerne votre mari, je ne dois pas vous dissimuler que l'affaire est beaucoup plus grave, quoique je ne désespère pas encore. J'ai de détestables renseignements sur M. Martimor, mais il ne se laisserait pas facilement intimider. Cependant il tient votre sort entre ses mains.

— Mlle Abeille paraît avoir beaucoup d'influence sur M. Martimor, dit Mme Damiani.

— C'est vrai, répondit péniblement Martial ; mais outre qu'elle

Digitized by Google

est malade en ce moment, je ne me chargerais volontiers d'aucune démarche auprès d'elle.

— Non, vous ne le pouvez pas, dit Louise en lui prenant la main ; mais moi, ajouta-t-elle, je puis aller la trouver. Rien ne peut me compromettre quand j'ai à sauver mon mari. »

Ils gardèrent pendant quelque temps le silence. Louise continua :

« Seulement, je voudrais être là quand le médecin viendra. »

Elle se rapprocha de son père, dont l'état semblait s'être un peu amélioré, et qui s'était assoupi.

« Je suis étonnée que ton mari ne rentre pas? » dit Mme Audouin à sa fille.

« Si vous le voulez, répliqua Martial, je vais aller chercher un médecin dans le quartier. » Et il sortit sans attendre de réponse. Dans la rue, il demanda au pharmacien le plus voisin l'adresse du plus proche docteur. Un quart d'heure après son départ, un médecin tâtait le pouls de M. Audouin, et Martial, qui ne se voyait plus utile, reprenait le chemin de son logis. Il marchait déjà depuis une demi-heure, lorsqu'il se trouva face à face sur les quais avec Mario, qui se promenait tranquillement en fumant un cigare.

« Ah çà, lui dit Martial assez surpris, je vous croyais allé chez le docteur Trubert, qui demeure dans la Chaussée-d'Antin?

— En effet, répliqua Mario, mais il n'était pas chez lui, et j'ai couru à sa recherche. »

Martial fit intérieurement la réflexion que M. Damiani avait une singulière façon de courir après les médecins.

« Et puis, reprit Mario, j'ai rencontré un de mes amis qui m'a questionné sur des cas d'extradition. — Est-ce que l'extradition a lieu entre la Prusse et la France? Vous devez savoir cela, en votre qualité de magistrat?

— Mais tout dépend de la matière, répondit Martial, qui ne prêtait qu'une assez faible attention à cet étrange dialogue. — Mme Damiani s'inquiète beaucoup de votre absence, ajouta-t-il.

— En matière politique? reprit Mario, poursuivant la même idée.

— Quoi? dit Martial.

— En matière politique, l'extradition a-t-elle lieu avec la Prusse?

— Non, » dit Martial impatienté.

Mario est devenu fou, pensa-t-il lorsqu'ils se furent séparés.

XXV

Mario s'était tenu à lui-même ce faux raisonnement : s'il n'existe pas de traité entre la France et la Prusse qui les oblige à se rendre

Digitized by Google

mutuellement leurs criminels en matière politique, qui sont ceux qui apportent le plus de trouble dans les Etats, à plus forte raison, ces mêmes pays doivent-ils protéger suffisamment les personnes qui leur demandent un refuge après avoir apporté seulement un léger trouble dans quelques petits intérêts privés, tels que ceux qui existent entre Martimor et moi.

Il rentra donc chez lui, et n'ayant saisi dans les encouragements que lui avait donnés Louise que l'heureuse idée de passer à l'étranger; il fit un paquet de l'argenterie, de quelques bijoux, des dentelles et des deux plus beaux châles de sa femme, et avec tout ce qu'il avait reconnu facilement réalisable et portatif, il se glissa hors de l'appartement, sans être vu, laissant pour Louise, sur une cheminée, un billet où il était question du déchirement que lui occasionnait une séparation devenue nécessaire. Deux heures après, il roulait en chemin de fer et formulait dans sa tête une pétition au ministre de la police à Berlin, à l'effet d'être autorisé à organiser des bals de nuit, raouts et tombolas dans la patrie du grand Frédéric.

Cependant, avant de tirer parti de ses connaissances à l'étranger, Mario avait résolu de tenter la fortune à Bade. Il réalisa en argent tout ce qu'il put et fit toute la soirée des offrandes à la déesse, que celle-ci accepta sans paraître se rappeler que nous ne prêtons aux dieux que dans la pensée qu'ils reconnaîtront généreusement nos petits services. La fortune poussa même l'abus de confiance jusqu'à le renvoyer sans un sou à son hôtel, et Mario s'endormit en repassant dans sa mémoire toutes les circonstances où le sort l'avait maltraité. A son réveil, il put ajouter, véritablement cette fois, un nouveau cas à la liste de ses malheurs. La demande d'arrestation était partie de Paris, et des agents de l'autorité badoise s'étaient mis en mesure d'y satisfaire et frappaient à sa porte.

« Messieurs, je vais vous suivre, répondit Mario aux agents; je vous demande seulement dix minutes afin de m'habiller. »

Les agents y consentirent facilement et se promenèrent dans la chambre, laissant Mario se vêtir à son aise, mais sans perdre de vue la porte d'entrée. Mario ouvrit sa malle, et après y avoir pris et remis à tour de rôle divers effets d'habillement, il s'empara d'un pistolet, qu'il s'appliqua sur le front.

— Meinherr, disait dans le même moment en français à Mario un des agents allemands, qui regardait par la fenêtre; foizi guelgu'un tu délékrave gui temante meinherr Tamiani. »

Ici, il est nécessaire de remonter un peu dans le cours de cette histoire.

A peu près une vingtaine d'heures avant le moment où les circonstances avaient amené Mario à se placer un pistolet sur le front dans un

Digitized by Google

hôtel de la ville de Bade, en présence de deux agents et devant sa malle, Mme Cousin s'était présentée chez Martial.

« Ah ! monsieur, s'était écriée la bonne dame, qui poussait des gémissements, M. Martimor n'est plus. Ce matin, lorsqu'on est entré dans sa chambre, comme d'habitude, on l'a trouvé qui lisait le journal, ou plutôt qui avait l'air de lire le journal, car il était mort depuis plusieurs heures. »

Et Mme Cousin s'était étendue sur ce qu'il y avait de singulier à tenir encore un journal dans ses mains lorsqu'on était mort.

« Eh bien ! avait répondu Martial, je ne pense pas que vous soyez venue, madame Cousin, uniquement pour me faire part de cet événement.

— Mais, monsieur, avait repris Mme Cousin, M. Martimor était le père de Mlle Abeille. Il devait la reconnaître pour sa fille au moment où il est mort et lui avait recommandé de garder le secret jusque-là. De sorte, avait ajouté la dame de compagnie, en recommençant à se lamenter, que voilà mademoiselle qui n'a plus de père au moment où elle allait en avoir un. — Tenez, monsieur Martial, il y a des choses extraordinaires dans l'air aujourd'hui, je sens cela. Tout à l'heure, j'avais été envoyée par mademoiselle chez Mme Damiani. — Ah ! je dois d'abord vous dire, monsieur, que Mlle Abeille est toujours bien souffrante, que Mme Damiani est en ce moment auprès d'elle et que toutes les deux vous prient de venir tout de suite, mais tout de suite.

— Vous deviez donc commencer par là, dit Martial en prenant son chapeau.

Il monta dans une voiture qui avait amené Mme Cousin et partit avec la dame de compagnie pour la demeure de Mlle Abeille.

Chemin faisant, Mme Cousin poursuivait le récit des choses extraordinaires qui étaient dans l'air selon son expression ; seulement son histoire remonta brusquement en arrière de plus de vingt années.

— Je disais donc, continua-t-elle, que je sortais alors d'un bureau de placement de la rue Saint-Martin, lorsque je fus abordée par un monsieur qui était encore bien conservé, quoiqu'il eût près de cinquante ans, et qui tenait dans ses bras une petite poupée d'un an, à laquelle il faisait des agaceries. — Eh ! la bonne, me dit-il, vous cherchez une place ? — Oui, monsieur. — Eh bien ! moi, je cherche une bonne, et je n'ai pas trop le temps de chercher, car je repars ce soir. Pouvez-vous me donner de bons renseignements sur vous ? — Oui, monsieur. — Aimez-vous les enfants ? — Oui, monsieur. — Alors, prenez un instant celui-ci, afin de me soulager. Et, en même temps, ce monsieur me place dans les bras la petite fille, car c'était une petite fille, et qui était même bien jolie, et me riait comme si

Digitized by Google

nous nous étions connues depuis longtemps. Alors, tout en portant l'enfant, je me dispose à suivre ce monsieur, qui marchait si vite, si vite que j'étais obligée, à chaque instant, de courir après lui et de lui crier : — Mais, monsieur, si vous allez comme cela, je vais vous perdre, et comment ferais-je pour vous ramener votre petite fille, ne sachant pas où vous demeurez. — Eh bien ! la bonne, répond-il, vous iriez, en ce cas, à cette adresse ; et il me donna, en même temps, un morceau de papier sur lequel il s'était mis à écrire quelque chose.— C'est mon adresse, ajouta-t-il. — Ma foi, il était temps, car, moins de cinq minutes après, nous étions séparés par des voitures, et je restais seule avec l'enfant. Comme j'avais serré soigneusement le chiffon de papier, je ne m'inquiétais pas trop ; je demande mon chemin, j'arrive dans la rue indiquée, je trouve le numéro, et je dis au concierge : — M. Morin ? — c'était le nom qui était sur l'adresse. Il me répond : — M. Morin et sa fille, au premier, l'escalier à droite. — Je monte, un domestique m'ouvre et me fait entrer auprès d'un homme déjà âgé et d'un autre, plus jeune et plus grand, qui causait avec une demoiselle de dix-sept à dix-huit ans. Je regarde ; le monsieur de la rue n'y était pas. Je leur dis alors : — Je demande M. Morin, le père de cette petite fille ; il a marché tout à l'heure si vite, qu'il m'a été impossible de le suivre. Ils se mettent à rire en entendant mon histoire. — Ma brave femme, dit le plus vieux des trois, quand ils eurent bien ri, voilà ma fille qui va épouser le baron, et il montrait celui qui causait avec la demoiselle ; quant à moi, je suis veuf, vous voyez bien que vous avez été mystifiée par quelque malheureux, qui a voulu se débarrasser de la pauvre petite. Je commençais à penser de même ; aussi je pleurais de l'embarras dans lequel je me trouvais, lorsque le père de la demoiselle ajouta, en s'adressant à sa fille : — C'est égal, à la veille d'un mariage, on ne peut renvoyer un enfant qui vous arrive comme cela ; nous ferons élever celui-ci, n'est-ce pas, Léonie ? — Ma foi ! je leur ai laissé la petite fille, monsieur ; et, quelques jours après, j'entrais dans une famille anglaise, qui m'emmenait avec elle à Londres, afin d'apprendre le français à sept demoiselles en bas âge. »

Comme on était sur le point d'arriver, Mme Cousin s'était vue obligée d'abréger beaucoup la fin de son récit.

« Pour terminer, monsieur, avait-elle ajouté, Mlle Abeille, en apprenant, ce matin, la mort de M. Martimor, me prie d'aller immédiatement avertir Mme Damiani. Je me présente chez cette dame avec un mot de mademoiselle ; on me répond qu'elle est auprès de son père, M. Audouin. Je la trouve, en effet, qui était occupée à soigner un malade. — Je ne sais comment faire, me dit Mme Damiani, après qu'elle eut pris connaissance de la lettre ; il faut que j'aille tout de

Digitized by Google

suite voir Mlle Abeille ; d'un autre côté, ma mère est sortie ; nous avons de nouveaux domestiques, et cela me contrarie de laisser mon père. — Oh ! qu'à cela ne tienne, ai-je dit, je resterai auprès de votre père jusqu'au retour de Mme Audouin.—Mme Damiani partie, je m'installe au chevet du lit de M. Audouin, et, pour faire passer le temps, je me mets à lui raconter des histoires, et justement celle que vous venez d'entendre il n'y a qu'un instant. Eh bien ! en écoutant mon récit, il s'est mis à pleurer en disant : — C'est moi ! c'est ma fille ! c'est moi ! — Je l'ai bien examiné, alors, et, vous ne le croiriez pas, je l'ai reconnu. On n'oublie pas ces figures-là ! Sur ma parole, je lui ai dit son fait ; il paraît que cela lui a fait mal, mais tant pis.

— Vous avez eu grand tort, madame Cousin, répondit Martial. M. Audouin est en enfance, et ses paroles n'ont aucune valeur. »

La voiture s'arrêta, et la conversation dut cesser. Mme Cousin introduisit Martial. Abeille était étendue sur une chaise longue, et il fut frappé de l'altération de ses traits.

« Oh ! je vais mieux maintenant, se hâta-t-elle de dire, répondant ainsi au regard affligé de Martial ; seulement, la triste nouvelle de ce matin m'a porté un coup qui peut bien me donner l'air plus malade que je ne suis réellement. » Et elle ajouta, assez bas pour que Mme Damiani ne pût pas l'entendre : « Vous savez tout maintenant. Pourquoi n'êtes-vous pas revenu ? je vous aurais tout dit. »

Martial baissa la tête. Il aurait voulu se mettre à genoux devant la jeune malade.

« J'ai eu tort moi-même ; je n'aurais rien dû vous cacher, » reprit-elle.

Louise se rapprocha, et Abeille continua, changeant la conversation :

« Voici Mme Damiani, dont il faut que nous sauvions le mari. M. Martimor a laissé un testament, dans lequel il me reconnaît pour sa fille. Il n'a pas d'autres parents que moi, et je suis sa seule héritière : il faudrait donc arrêter immédiatement les poursuites commencées contre M. Damiani. Nous avons recours à votre amitié, monsieur Martial. »

Toutes deux, Abeille et Louise, imploraient des yeux le jeune magistrat, comme si le sort de Mario eût été entre ses mains.

« La plainte est-elle déposée ? demanda Martial.

— Oui, répondit Louise ; et, comme la police a su que mon mari était à Bade, on a demandé son extradition aux autorités du pays.

— Enfin, dit Martial après avoir réfléchi un moment, Mario peut passer quelques heures ou quelques jours en prison, sans qu'il y ait grand mal à cela. Ce qui est essentiel, c'est que l'affaire n'aille pas plus loin. La plainte sera retirée, et on fera en sorte qu'il n'y ait pas

Digitized by Google

de poursuites. Seulement, il faut en informer Mario sur-le-champ. Il importe qu'il ne fasse aucun aveu inutile, et, d'ailleurs, il serait cruel de le laisser dans l'anxiété. »

Là-dessus, Martial partit afin d'aviser aux moyens de faire parvenir une dépêche télégraphique à M. Damiani. Louise, de son côté, quitta Abeille; on était venu l'avertir que son père était dans une grande agitation; qu'il l'appelait sans cesse, disant avoir quelque chose d'important à lui confier. Il paraissait jouir de toute sa raison, et personne n'y comprenait rien.

La dépêche télégraphique envoyée aussitôt par Martial parvint dans la soirée à Bade. Le matin suivant, il fallut aller aux informations dans la ville, pour connaître la demeure de M. Damiani. Les informations recueillies, le porteur de la dépêche rencontra un de ses amis, d'où résulta une conversation soutenue par quelques verres de vin du Rhin; après quoi, le porteur de la dépêche reprit sa course. Enfin, il arriva devant l'hôtel où était descendu Mario, et le demanda à un des garçons de l'établissement qui se tenait sur le pas de la porte. Ce fut alors qu'un des agents chargés d'arrêter Mario, regardant par la fenêtre ouverte, et entendant cette question, dit à celui-ci en français et sans se retourner :

« Meinherr, foizi guelgu'un tu délékrave gui temante meinherr Tamiani. »

Malheureusement, Mario crut que l'agent parlait en allemand à son camarade, et se fit sauter la cervelle.

XXVI

On n'aurait jamais su la fin de cette histoire sans la prudence d'un employé turc qui violait le secret des lettres et se disait pourvu d'une mission de son gouvernement. Il est vrai que cet homme se faisait la plus fausse idée de ce gouvernement; qu'il avait toujours considéré la Porte-Ottomane comme un édifice dont on avait oublié les fenêtres; le Divan, comme un canapé pour dormir, et les bons du Trésor turc que contenaient les lettres qu'il décachetait comme ses profits légitimes.

Il pria quelqu'un de mes amis, dans ses voyages, de lui traduire les deux lettres suivantes.

Digitized by Google

Lettre d'Abeille à Martial.

« Larnaca.

(La première partie de cette lettre répondait à des questions posées sans doute par Martial, relativement aux intérêts d'Abeille dans la succession de M. Martimor. Abeille ajoutait :)

« Si je ne cédais, mon ami, aux avis de ceux qui m'entourent, je vous écrirais que j'abandonne toute prétention à cette fortune, mais je ne renonce pas à cette idée, et lorsque ma santé sera complétement rétablie, je compte bien m'entretenir avec vous du bon emploi que nous en pourrions faire. Tant que j'ai pu croire que des liens avaient existé entre M. Martimor et moi, je pouvais recueillir en conscience sa succession ; mais à présent..... dois-je profiter de l'erreur d'un homme, reposant sur les suppositions que Mme la baronne G..... lui laissait habilement faire, dans le but d'exploiter son crédit ?

» Je vous entends d'ici me demander comment je suis aussi bien instruite. Je vous réponds que Mme Cousin ne sait pas garder de secret, et que, pendant tout le voyage, Louise a été pour moi comme une sœur — pouvait-elle être autrement après les paroles de son père, qui depuis lors est retombé dans son ancien état ? — Enfin, j'ajouterai que Tiburce, qui se trouvait sur notre passage à toutes nos étapes, avait tant de soins pour la malade, me montrait une telle affection, qu'il fallait bien qu'il fût mon frère, puisqu'il a une passion malheureuse pour Mme Damiani.

» Comment la reconnaissance s'est-elle faite ? Bien simplement. Nous nous promenions, le soir de notre arrivée à Larnaca, avec Louise. J'étais en état de désobéissance avec les ordonnances de mon médecin ; mais il avait fait si chaud dans le jour ! Les médecins de Paris ne peuvent pas tout prévoir. Bref, Louise a voulu me faire rentrer ; j'ai résisté ; alors elle a enlevé son fichu et ses manches, afin de doubler les manches et le fichu que je portais déjà. Je me suis fâchée ; elle s'est jetée dans mes bras, et nous avons pleuré toutes deux de la manière la plus ridicule, en nous avouant que nous savions de part et d'autre que nous étions sœurs. Tiburce est survenu sur ces entrefaites, et nous avons été trois à nous embrasser, car il s'est permis, dans le trouble général, d'embrasser aussi Louise. Vous n'avez pas été oublié, mon cher Martial, car on a bien parlé de vous, à qui Louise avait tout confié en partant. Et puis, nous sommes rentrés à la maison faire la partie de Mme Audouin, qui allait voir de temps en temps si son mari reposait, et ne se doute guère qu'elle a une belle-fille.

Digitized by Google

» Les scènes de famille de ce genre font du bien. Pendant huit jours, la santé a été à merveille ; mais depuis lors, j'ai été fort souffrante et je vous écris de mon lit, situé dans la ville de Larnaca, en l'île de Chypre.

» Pensez quelquefois aux voyageurs et aux malades.

» ABEILLE.

» *P. S.* Comme bon symptôme de retour à la santé, je dois vous dire que je songe très sérieusement à revenir à Paris. Dans cette pensée, j'ai recours à vous, mon ami. J'aurais le plus grand désir d'aller habiter le petit appartement que vous aviez loué pour moi, lorsque je travaillais afin d'entrer au théâtre. S'il est libre, rien de plus facile, mais s'il est occupé, répandez, pour en faire sortir le locataire, tout l'or que j'ai, dites-vous, en abondance. C'est une fantaisie de malade qui va guérir. »

Lettre de Tiburce à Martial.

« Larnaca.

» Mon bon Martial, la dernière lettre de Mme Damiani a dû vous préparer à une triste nouvelle : nous avons perdu Abeille.

» Elle n'a entrevu son état qu'au dernier moment, et, avant de mourir, nous a chargés de vous dire qu'elle vous aimait.

» Mme Damiani est dans un profond chagrin. Elle va retourner à Paris, et je ne vois que vous qui puissiez relever son courage. Cette conviction est le résultat pour moi d'une conversation que nous avons eue hier soir ensemble, et je l'emporte dans un voyage en Egypte que je vais entreprendre, à présent que me voici riche par la mort d'Abeille.

» Continuez à être assez bon pour liquider la succession de M. Martimor en mon nom. Si je ne reviens pas du pays où je vais, je vous prie de fonder, avec ma fortune, un établissement où les naufragés de tous les pays seront reçus en quelque endroit du monde qu'ils aient fait naufrage.

» TIBURCE. »

ALPHONSE DEQUET.

Digitized by Google

LES

FINANCES DE LA FRANCE

DEPUIS 1789

LA CONSTITUANTE

DEUXIÈME PARTIE[1]

I

La première mesure financière de la Constituante fut un expédient, et un expédient tel qu'on devait l'attendre du ministre qui avait rouvert la voie des emprunts, devenue si promptement funeste à l'ancienne monarchie. Les charges publiques s'accroissaient de jour en jour, et les impôts, dont les uns allaient être supprimés et dont les autres étaient attaqués dans leur assiette comme dans leur légalité, ne donnaient plus qu'un bien faible produit. Sous l'empire de cette double cause, les 58 millions qui restaient au 1er mai 1789, des recouvrements et des emprunts opérés par Necker depuis son retour au contrôle général des finances, s'étaient promptement épuisés. L'Assemblée décréta (9-12 août 1789) l'émission d'un emprunt de 30 millions au taux de 4 1/2 p. 0/0. L'Assemblée s'abusait évidemment sur l'état réel du crédit public, épuisé par les emprunts anté-

[1] Voir, pour la première partie, 2e série, t. XII, p. 520 (livr. du 15 décembre 1859).

Digitized by Google

rieurs, et alarmé d'ailleurs par une révolution dont nul ne pouvait calculer la durée et les conséquences. Peut-être croyait-elle qu'il suffisait de sa présence aux affaires pour ranimer la confiance publique et disposer les capitaux à se présenter sur la promesse d'un modique intérêt. Elle perdit bientôt cette illusion ; dès le 27 du même mois, elle élevait le taux de l'emprunt de 4 1/2 à 5 p. 0/0. En même temps, elle promettait un remboursement intégral en dix annuités, et elle admettait les souscripteurs à se libérer, moitié en espèces, moitié en effets royaux au porteur de toute nature, ou contrats dont les termes de remboursement étaient échus. Cette combinaison pouvait engager quelques-uns des nombreux porteurs de ces valeurs restées en souffrance depuis 1788 à concourir à l'emprunt. Mais il en devait aussi résulter que le trésor ne recevrait réellement que la moitié du chiffre nominal de l'emprunt. Pour remédier à cet inconvénient, l'Assemblée, qui d'ailleurs ne s'était pas rendu compte des besoins du Trésor en fixant son emprunt à 30 millions, en porta le chiffre à 80 millions, espérant ainsi procurer au Trésor 40 millions en espèces, et convertir 40 autres millions d'anciennes dettes en engagements remboursables par dixièmes. Ces espérances ne furent pas justifiées. Dans les deux années que cet emprunt resta ouvert, il ne produisit que 51,939,768 livres, dont 22,171,266 en espèces.

Ce n'était pas d'ailleurs par de tels moyens qu'on pouvait régénérer, comme on le promettait, les finances publiques, et accomplir ainsi la mission originaire de l'Assemblée. Après avoir épuisé les expédients, il fallait en venir à un véritable plan financier. Necker, le 24 septembre, proposa à la Constituante de réduire de 15 à 20 millions les dépenses du département de la guerre; de 5 millions celles des maisons du roi et des princes; de 1 million les allocations du ministère des affaires étrangères ; de 5 à 6 millions, grâce à des extinctions prévues, le service des pensions; de 800,000 liv. celui des haras; de 2 millions 1/2 le supplément de fonds du clergé, et de 1 million 1/2 les rentes viagères. Sur ces indications, l'Assemblée réduisit les dépenses budgétaires de 35,814,000 liv. C'était diminuer le déficit, mais non pas le supprimer. Necker proposa, en outre, de fondre, sous le nom d'*impôt territorial*, la taille et les vingtièmes, en les élevant de 15 millions. Mais il n'employait pas ces 15 millions à atténuer le surplus du déficit, qui était encore de 25 à 26 millions; il s'en servait pour consacrer 7,120,000 liv. à des décharges ou remises de petites cotes, 1,896,000 liv. à des travaux de charité, 1,144,000 liv. à l'extinction du vagabondage, 4,500,000 liv. à des dépenses diverses ; en total, 14,660,000 liv. Ainsi, il préférait la popularité de quelques dépenses nouvelles à la réduction du déficit, qui était pourtant

Digitized by Google

la première condition du rétablissement des finances. Il y avait lieu, enfin, dans le plan financier de Necker, à établir une taxe temporaire pour faire disparaître, en quelques années, les anticipations, et à demander à une contribution extraordinaire les ressources que ne paraissait pas devoir fournir l'emprunt récemment voté. C'était, on le voit, aborder bien timidement les difficultés de la situation.

Aussi la Constituante substitua-t-elle à cette dernière partie du projet de Necker un autre plan financier. Elle pensa qu'il importait de se procurer 5 à 600 millions, et elle espéra les obtenir d'un emprunt sous forme de contribution, qu'elle appela *patriotique* (septembre et octobre 1789). Cette contribution devait s'élever au quart de tous les revenus supérieurs à 400 liv., et à 2 1/2 p. 0/0 de la valeur en argenterie, bijoux et monnaie de réserve, possédée par chacun. La Constituante invitait, en outre, les particuliers à porter leur argenterie, bijoux, etc., aux hôtels des monnaies, où on leur remettrait, pour la valeur de ces objets, réglée sur le taux de 55 liv. le marc, des récépissés remboursables à six mois de date, et qui seraient acceptés comme argent comptant, dans le payement de la contribution patriotique. Rien ne fut négligé pour que cette contribution restât, par ses résultats, digne du nom qui lui était donné. La Constituante chercha à exciter le patriotisme de la nation par une proclamation dans laquelle elle expliqua ses vues. Cependant, la contribution patriotique ne produisit, dans tout le cours de sa première année d'existence, qu'une somme de 9,721,085 liv., et les dépôts de l'argenterie aux hôtels des monnaies procurèrent la disposition momentanée de 14,256,000 liv., sous engagement de la restitution d'une valeur supérieure à celle qui avait été reçue, car le marc de l'argent avait été surélevé pour pousser à la conversion en espèces de l'argenterie et des bijoux.

La contribution *patriotique* ne justifiait nullement son titre ; pour le lui donner, la Constituante avait cru devoir écarter de son établissement toute idée de contrainte. Elle ne s'était adressée qu'à la loyauté de chaque contribuable ; elle le rendait débiteur uniquement de la cote qui résulterait de sa déclaration, sans que cette déclaration pût devenir l'objet de recherches ou d'inquisitions faites pour en contrôler l'exactitude. Il en était résulté, comme il arrive toujours en pareil cas, des abstentions ou des déclarations dans lesquelles les ressources étaient réduites et les charges de famille exagérées. Ce fut avec aussi peu de succès que la Constituante eut enfin recours à des moyens de contrainte morale, en exigeant (27 mars - 1er avril 1790) des citoyens soumis à la contribution patriotique l'extrait de leur déclaration, pour pouvoir participer aux assemblées primaires

Digitized by Google

et en prescrivant l'affixion du tableau des déclarations dans la salle de ces assemblées. Elle en vint ensuite, sans plus de succès, à décréter (11 - 15 avril 1790) que les réclamations en matière de contributions ne seraient recevables que sur la présentation de la quittance constatant le payement de la contribution patriotique. Tous ces moyens n'aboutirent qu'à ajouter, dans la seconde année, 17,591,570 liv., et, dans la troisième, 1,868,115 liv. 17 s. 9 d. aux 9,721,085 liv. obtenues dans la première année. C'était, au total, 29,180,770 l. 17 s. 9 d., au lieu des 5 ou 600 millions qu'on avait espérés; et encore la presque totalité de cette misérable somme avait-elle été payée en papier annulable. Les espèces n'y figuraient que pour 3,987,110 liv. 13 s. 10 d.

C'est au milieu d'une telle situation que la Constituante, d'une part, réduisait ou supprimait des impôts, et, d'autre part, augmentait par de nouvelles charges le déficit budgétaire, élevé d'abord de 61 millions à 80 millions, puis à 112, pour finir ensuite par se liquider à 167 millions.

Ainsi acculée par l'impuissance des moyens ordinaires et pressée par les besoins croissants du Trésor, la Constituante en vint à employer les mêmes moyens par lesquels l'ancienne monarchie avait végété pendant ses dernières années. Elle recourut, elle aussi, à la Caisse d'escompte, abritée jusqu'alors derrière l'arrêt de surséance de 1788, qui l'avait dispensée de satisfaire à ses engagements. Elle demanda à cette institution, non des fonds qu'elle n'avait pas, mais des billets dont on pût faire emploi. La Caisse dut émettre pour 80 millions de nouveaux billets, qui, avec les faibles produits de l'emprunt de 80 millions et de la contribution patriotique, pouvaient permettre, espérait-on, d'atteindre la fin de l'année. En même temps, cette caisse fut réorganisée au capital de 390 millions, formés des 170 millions auxquels s'élevait la dette de l'Etat envers elle, des 80 millions dont nous venons de parler, et de 140 millions en actions de 4,000 livres chacune, payables par moitié seulement : de manière qu'en dehors des 170 millions dus par l'Etat, il y eût 80 millions affectés aux escomptes, et un fonds de réserve de 70 millions, égal à la somme qui resterait due sur les actions. En dépit, ou si l'on veut, par suite de ces mesures, les billets de caisse perdirent en moyenne 4,21 p. 0/0 de leur valeur nominale.

Ce n'étaient encore que des expédients. Il fallait enfin s'occuper plus à fond de la situation financière. La Constituante n'hésita pas à chercher des moyens de liquidation dans une mesure qui violait à la fois le droit sacré de la propriété et le respect dû aux dernières volontés des mourants. Elle confisqua les biens du clergé. Déjà les Etats-Généraux de 1561 avaient conçu le projet d'une mesure ana-

Digitized by Google

logue à celle que réalisait la Constituante par son décret des 2-4 novembre 1789. Mais il ne s'agissait alors que d'effrayer le clergé, pour le décider à faire un sacrifice ; car l'offre d'un don gratuit suffit pour faire tomber ce projet. En 1789, on ne se borna pas à une simple menace, et c'est trop réellement que tous les biens du clergé furent mis à la disposition de la nation, sous la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres. Rien ne saurait justifier cet acte de spoliation. On a excipé de la nécessité ; mais cette nécessité, s'il est vrai qu'elle existât et qu'elle pût légitimer une violation si flagrante du droit de propriété, c'était la Constituante elle-même qui l'avait produite, en compromettant et en réduisant tous les revenus publics, comme en surélevant les charges et les engagements de l'Etat. On a soutenu que le clergé, cessant d'être un ordre dans la nation, ne pouvait plus posséder ; que sa succession était ouverte, et que par conséquent l'Etat la recueillait. Il s'est même trouvé un évêque pour présenter cet argument ; il est vrai que ce fut l'évêque d'Autun. Il est facile de voir que le raisonnement de M. de Talleyrand reposait sur une confusion. Le clergé avait cessé d'exister comme ordre privilégié, mais non pas comme personne civile, capable de posséder. On l'avait fait rentrer dans le droit commun : on ne l'avait pas privé des avantages résultant du droit commun.

Tout acte de spoliation est regrettable en lui-même, car il ébranle le principe de la propriété. Mais celui qui fut consommé le 4 novembre 1789 ne devait pas même réaliser les espérances de ceux qui le commettaient. Jamais l'axiome populaire : *bien mal acquis ne profite pas*, ne reçut une application plus frappante. En un mot, cette mauvaise action fut en même temps une mauvaise opération financière.

Les biens sur lesquels on comptait pour liquider les dettes de la nation ne pouvaient qu'être d'une réalisation difficile, soit par la grande quantité qu'il faudrait simultanément exposer en vente, soit surtout parce qu'il s'agirait d'une propriété dont l'origine entre les mains du vendeur était un acte de spoliation qui devait répugner à la conscience des uns et inquiéter jusqu'à l'esprit de spéculation des autres. Ce n'est pas tout. La *nationalisation* des biens ecclésiastiques entraînait celle des dettes du clergé, et l'on ne pouvait vendre les biens purgés de leurs dettes sans rendre celles-ci exigibles. C'était une autre somme de 149,434,469 fr. qui venait s'ajouter aux exigibilités déjà si considérables des anciens engagements de l'Etat. De plus, on n'évaluait pas à moins de 153,887,600 fr. les dépenses du service des cultes, qui devenait une nouvelle charge budgétaire, savoir 81,266,600 fr. en indemnités nouvelles de toute nature, et

Digitized by Google

72,621,000 fr. en pensions ecclésiastiques. Telles sont du moins les sommes qui ont été proposées dans le projet de budget de 1792, dressé par la Constituante en 1791, et l'on devait encore y ajouter la charge du soulagement des pauvres, qui était l'une des conditions de la confiscation. Cependant déjà le déficit du budget se doublait, et il importait essentiellement de le faire disparaître; de quelques réductions que fussent susceptibles les charges corrélatives de la confiscation des biens ecclésiastiques, il devait en résulter un accroissement considérable du déficit, sans ressources nouvelles; car les revenus et les produits des ventes des biens ecclésiastiques devaient disparaître de l'actif national, en servant à la liquidation des dettes, si, comme cela est arrivé, on ne les absorbait pas autrement. On devait donc, dans tous les cas, rester à la fois privé des biens et grevé des charges attachées à leur possession. Il est vrai que l'on trouva moyen de laisser à l'état purement nominal ces charges, puis de les supprimer entièrement; mais on ne fit en cela que greffer une seconde confiscation sur la première. Enfin, l'obligation imposée à l'Etat de pourvoir au soulagement des pauvres devait rendre la charité légale, et par cela même multiplier sur tous les points du pays le nombre de familles nécessiteuses, et en même temps tarir les sources si fécondes de la charité privée. Aussi se borna-t-on, sur ce point, à des déclarations pompeuses, inscrites dans des lois nombreuses qui ne furent jamais exécutées.

Mais ces idées étaient trop loin de tous les esprits pour venir ébranler les séduisants calculs qui se fondaient sur la vente des biens ecclésiastiques. On évaluait ces biens à 3 milliards. Ils étaient même, suivant quelques appréciations, d'une valeur de 5 milliards, en faisant sans doute entrer en ligne de compte les anciennes propriétés domaniales. Bien qu'en réalité, l'estimation qui en a été faite en 1790 ne portât la valeur de tous les biens nationaux, y compris les bois et forêts réservés, qu'à 2,452,000,000 fr., à la seule exception de ceux qui étaient dans quelques districts sans grande importance, dont les états manquaient encore, c'était une valeur suffisante pour assurer la liquidation et la libération de la dette exigible. Tous les embarras financiers de la situation allaient infailliblement disparaître. Le présent et l'avenir seraient déchargés des anticipations qui les affectaient d'une manière si préjudiciable; on effacerait du passif national toutes ses exigibilités en principal et en intérêts. Ces résultats seraient obtenus sans surcharge d'impôts. Bien plus, on s'était jusqu'alors borné à réduire des impôts; on pourrait sans doute en supprimer. Pouvait-on, en effet, tolérer plus longtemps des impôts de consommation condamnés par la science de l'économie politique! Les bienfaits de la révolution seraient ainsi rendus manifestes pour chacun. Les plaintes de quel-

Digitized by Google

ques milliers d'ecclésiastiques se perdraient dans le bruit des bénédictions et des acclamations de millions de citoyens !

Tel était le programme, telles étaient les espérances des partisans de la mesure prise les 2 et 4 novembre, et qui, loin de remplir une seule de ses promesses, allait inaugurer le règne des assignats, de si désastreuse mémoire, et préparer une banqueroute telle que l'histoire n'en offre aucun exemple. En effet, la Constituante s'était placée en face de difficultés d'une autre nature, qu'elle n'avait pas prévues, et dont les ruineuses conséquences allaient fatalement se produire. D'une part, toute la portion de la dette qui provenait du fait de la Constituante était exigible ; elle avait considérablement augmenté celle de même nature qui existait déjà dans la situation de mai 1789 ; d'autre part, les biens qui, par les produits de leur vente, devaient pourvoir aux remboursements à effectuer, étaient d'une réalisation immédiate impossible. Leur aliénation devait être, nous l'avons déjà dit, une opération fort difficile, et, dans tous les cas, d'une longue durée.

Dans ces circonstances, on se trouvait conduit d'autant plus naturellement à la pensée d'escompter la valeur des biens à vendre, que, par là, on se procurait immédiatement les fonds dont on avait besoin, en même temps qu'on se ménageait le temps nécessaire pour effectuer les aliénations d'une manière profitable. Cette pensée se recommandait encore par d'autres avantages, qui semblaient devoir s'y rattacher. En admettant les acquéreurs à payer leurs prix avec les bons émis, on donnerait un débouché assuré à leur circulation, on ajouterait à leur garantie, on maintiendrait leur valeur vénale au niveau de leur valeur nominale ; l'on intéresserait tous les porteurs de bons (et ils seraient très nombreux) à enchérir ; ils se feraient concurrence les uns aux autres dans les adjudications ; enfin, l'amortissement des bons se trouverait opéré de lui-même.

Ces combinaisons devaient paraître trop séduisantes pour ne pas être adoptées ; elles le furent par les décrets des 19-21 décembre 1789. Ce ne fut cependant pas sans objection. Les souvenirs de la catastrophe du système de Law étaient restés trop vifs pour que l'idée d'un nouveau papier-monnaie n'effrayât pas bien des esprits. Mais, suivant nous, les adversaires du projet eurent le tort de puiser exclusivement leurs objections dans ces souvenirs. On leur répondait, en effet, avec quelque raison, qu'il n'y avait aucune analogie entre un papier entièrement fiduciaire, dont le remboursement ne reposait sur aucune valeur réelle, et celui qu'il s'agissait d'émettre. Ce dernier représentait une masse de biens qui en restaient le gage spécial et assuré. Ce n'était donc qu'une disposition anticipée de la valeur de ces biens. Il eût fallu, pour répondre à cet argument, faire voir toute la distance qui

Digitized by Google

existe entre le gage et sa réalisation, surtout lorsque ce gage consiste dans des biens tels que ceux dont il s'agissait. Il eût fallu évoquer les mille éventualités qui surviennent dans cet intervalle de temps, lorsque surtout il coïncide avec une révolution qui peut annuler le gage ou avilir sa valeur.

Les espérances dont on se berçait alors ne laissaient aucune chance de succès à cette argumentation. Cependant n'était-il aucun raisonnement qui pût faire entrevoir les dangers de l'opération qu'on entreprenait? Ne devait-elle pas, selon toute probabilité, produire des résultats absolument opposés à ceux que l'on en attendait? Il ne pouvait être douteux pour personne que la masse des assignats nécessaires à la liquidation de la dette publique, à supposer même qu'on n'en créât jamais pour d'autres dépenses, ne dût être de beaucoup supérieure aux besoins de la circulation. Dans le grand nombre de possesseurs des bons ou assignats il s'en trouverait qui auraient besoin d'argent immédiatement; d'autres n'auraient aucune confiance dans ces valeurs; d'autres encore ne voudraient pas les convertir en biens d'une origine tout au moins peu légitime dans les mains du vendeur. Ce seraient là des faits permanents qui auraient pour conséquence de rendre sur le marché l'offre de l'assignat toujours supérieure à la demande, et par suite de la soumettre à une dépréciation progressive. La spéculation chercherait infailliblement à aggraver cet état de choses. L'acquéreur de biens nationaux serait aussi puissamment intéressé à la dépréciation des assignats, qui lui permettrait de payer les échéances successives de sa dette avec des valeurs qu'une moindre somme lui procurerait. Il aurait intérêt à retarder sa libération autant qu'il le pourrait, afin de profiter des nouvelles dépréciations qui seraient la conséquence de ses retards calculés de payement. On devait donc s'attendre d'une part à des ventes d'autant plus difficiles qu'elles seraient plus nombreuses; de l'autre, à des payements tardifs et réalisés avec des valeurs de plus en plus dépréciées.

Mais ce qu'il y avait à craindre encore davantage, c'était qu'en présence d'un besoin quelconque et entièrement étranger à la situation qu'on se proposait de liquider, on ne fût amené à user d'un moyen si facile de faire argent, en ajoutant de nouveaux assignats aux assignats précédemment émis. Après un besoin réel, ne suffirait-il pas qu'il se présentât seulement une dépense utile et plus tard un simple caprice pour qu'on eût recours au même expédient? On rendrait ainsi impossible la liquidation, qui était le premier, le seul objet du système des assignats. On contribuerait à accroître la dépréciation du papier-monnaie d'autant plus largement, qu'à chaque nouvelle émission on ne pourrait obtenir une même somme qu'au prix d'une quantité plus considérable d'assignats. D'émission en émission, on serait fatalement

Digitized by Google

conduit à décréter le cours forcé des assignats, la proscription de l'or et de l'argent, des tarifs réglant le maximum des denrées et des objets de première nécessité, et enfin la banqueroute.

Il a, en effet, suffi de cinq années pour voir se dérouler cette suite de conséquences.

Mais, a-t-on dit, ce n'est pas l'assignat par lui-même, c'est l'abus qu'on en a fait qui a produit tous les effets désastreux que nous venons de rappeler. Sans nier cet abus, nous répondrons que la Constituante n'est pas moins à nos yeux le premier auteur du mal, et ne reste pas moins moralement responsable de ses suites. L'abus de l'assignat était inévitable ; c'était la conséquence naturelle du cours forcé que la Constituante ne devait pas tarder à décréter (avril 1790). Un gouvernement en possession du secret de faire d'une manière discrétionnaire de l'argent ne peut s'en laisser manquer, quelle que soit la nature des dépenses qui s'offrent à lui. D'ailleurs, où commença l'abus? Quand, aux 1,800 millions des premières émissions, la Législative ajouta plusieurs autres centaines de millions, n'avait-elle pas, pour justifier ces nouvelles créations, toutes les raisons données par la Constituante lors de l'émission des 400 millions des premiers assignats? Et lorsque la Convention émit des assignats par masses indéterminées, ne trouvait-elle pas dans les confiscations innombrables que lui procuraient l'émigration et les condamnations à mort une masse énorme et toujours renouvelée de biens dont les assignats ne faisaient également que représenter la valeur? N'avait-elle pas de plus que la Constituante la nécessité de subvenir à l'entretien des quatorze armées? Mais la vraie cause de l'abus des assignats a été leur détournement de leur objet primitif, la liquidation de la dette publique, et leur affectation à des dépenses courantes. Et qui a donné l'exemple de ce détournement et de cette affectation nouvelle? La Constituante, dès les premiers mois de l'émission des assignats.

Mais toute discussion était inutile. La Constituante avait un argument sans réplique qui terminait tout débat : on était mauvais citoyen et ennemi de la liberté quand on exprimait un doute sur le mérite des combinaisons auxquelles elle avait recours. Tel était l'argument final dont la Constituante se servait dans la proclamation (30 avril 1790) par laquelle elle cherchait à expliquer au peuple français la mesure de la confiscation des biens ecclésiastiques et le cours forcé des assignats. La Constituante n'y oublia qu'une chose, ce fut la sanction qui doit accompagner toute injonction du législateur. La Convention ne laissa pas subsister la lacune, elle la combla. Sa sanction fut la peine de mort. La Constituante n'avait-elle pas dit qu'il convenait de voir un ennemi de la chose publique dans celui qui témoignerait de quelques scru-

Digitized by Google

pules sur la légitimité des droits de la nation aux biens du clergé, et qui trouverait que les assignats ne valaient pas le numéraire en or ou en argent ? Seulement, la Constituante avait négligé de conclure, et la Convention le fit de la manière la plus logique, car la Constituante avait qualifié le fait *crime de lèse-nation*.

II

Nous pouvons maintenant exposer le plan financier adopté par la Constituante et recommandé par elle à la confiance de la nation.

L'Assemblée (19-21 décembre) commença par régler la dette de l'Etat envers la caisse d'escompte, qui dut être remboursée de ses 170 millions en assignats sur la caisse de l'extraordinaire, que la même loi créait, ou en billets d'achats sur les biens-fonds, dont la vente allait être également ordonnée. Pour ne pas faire dépendre l'efficacité de ses dispositions du degré de confiance qu'inspiraient les billets d'une caisse qui, deux fois en six années, avait dû recourir à des arrêts de surséance, et surtout pour pouvoir faciliter la négociation des assignats ou promesses d'assignats qu'on allait créer pour une valeur de 400 millions, on reconnut aux billets de cette caisse le droit d'être reçus en payement, *comme espèces*, dans les caisses publiques et particulières jusqu'au 1er juillet 1790, sous l'obligation d'effectuer, à bureau ouvert, à cette époque, l'échange de ces billets contre du numéraire ; c'était déjà donner indirectement le cours forcé aux assignats, qui, en effet, allaient se produire sous forme de billets de la caisse. Par la même loi, la Constituante créa la caisse de l'extraordinaire dont nous venons de parler. Ses attributions consistaient, d'une part, à recevoir toutes les ressources extraordinaires que l'Etat pourrait réaliser, en vue de la liquidation de sa dette, et, notamment, les prix des ventes domaniales ; et, d'autre part, à payer toutes les créances exigibles et arriérées, dont l'assemblée ordonnerait le remboursement. On se réservait ainsi la faculté de ne payer qu'à mesure que la caisse de l'extraordinaire ferait des rentrées. Enfin, la mise en vente des biens ecclésiastiques était ordonnée jusqu'à concurrence d'une valeur de 400 millions, et la caisse de l'extraordinaire était autorisée à émettre, pour cette même somme, des assignats portant intérêt de 5 p. 0/0, et admissibles, de préférence, dans l'achat des biens à vendre. Ces assignats devaient être amortis *par les rentrées de la contribution patriotique*, qu'on considérait encore, ou du moins qu'on feignait de considérer, comme une ressource, et par toutes les

Digitized by Google

autres recettes extraordinaires, y compris le prix des biens qui étaient les garanties spéciales de leur remboursement.

En attachant un intérêt de 5 p. 0/0 aux assignats, la Constituante n'avait pas prévu le résultat qui allait se produire. Le papier-monnaie devenant, par lui-même, un placement qui permettait d'attendre les événements en touchant un revenu, on devait avoir, et on eut, en effet, moins d'empressement à le transformer en biens nationaux. La Constituante reconnut bientôt cet inconvénient, et tâcha d'y remédier : elle réduisit d'abord l'intérêt des assignats à 3 p. 0/0 (16, 17, 22 avril 1790), puis le supprima tout à fait (8, 12 octobre 1790). Mais, pour le moment, la faute que nous venons de signaler, jointe aux difficultés inhérentes à la nature de l'opération qu'on voulait accomplir, produisit son effet naturel : le premier essai de vente des biens ecclésiastiques échoua complétement.

Ce résultat inspira le projet (loi du 17-24 mars 1790) de chercher à modifier l'origine des biens en les vendant aux municipalités. Celles-ci les revendraient en détail aux particuliers, qui cesseraient ainsi d'être les successeurs immédiats de l'Etat. N'avait-on pas, d'ailleurs, sous le précédent régime, trouvé à placer sur les municipalités, et tout particulièrement sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, des rentes qu'on cessait de rechercher, lorsqu'elles étaient offertes directement sous le nom de l'Etat? On espéra donc que les biens, n'arrivant plus ainsi que par un intermédiaire jusqu'à l'adjudicataire, la répugnance serait moins vive et moins universelle ; mais, par là même, on constatait les répugnances dont l'acquisition des biens ecclésiastiques était généralement l'objet. Les municipalités furent donc autorisées à se rendre acquéreurs des biens dont la vente était ordonnée, en souscrivant des obligations d'une importance égale aux estimations, et annulables par la revente, dont le prix revenait à l'Etat, moins une faible quote-part, qui leur fut réservée dans les bonifications, pour les intéresser à revendre au plus haut prix possible, et pour les aider à liquider leurs propres dettes. Les municipalités pouvaient aussi conserver ceux de ces biens qui étaient à leur convenance, en payant, en quinze annuités, les obligations qui y étaient afférentes. Les résultats qu'on attendait de cette combinaison ne furent encore obtenus que d'une manière fort incomplète.

D'un autre côté, les assignats sur les domaines nationaux, créés à la fin de 1789 et remis à la caisse d'escompte, ne pouvaient se négocier que fort difficilement. On n'avait pas pensé qu'un papier sans échéance fixe n'était pas négociable, et que le Trésor serait à la merci des capitalistes, qui n'accepteraient pas, pour leur valeur nominale, des effets aussi peu recherchés. Toute illusion sur les produits de la contribution patriotique commençait à se dissiper. Les 80 millions

Digitized by Google

de la caisse d'escompte et les autres ressources du Trésor avaient été épuisés avant la fin du premier trimestre de 1791. On voulait à tout prix abolir les gabelles, ainsi que d'autres droits de même nature; il y avait de nombreux remboursements à faire; ce n'étaient pas les mesures décrétées en décembre sur lesquelles on pouvait compter; cependant, le sort même de la révolution semblait attaché à la non-interruption du service du Trésor; la nécessité d'un nouveau et plus vaste plan financier était manifeste. Les biens nationaux étaient une mine intarissable qu'il importait d'exploiter. Il ne s'agissait que d'en mettre, par grandes masses, la valeur en circulation; l'assignat était déjà créé; il suffisait de lui donner les avantages du cours forcé. Où serait l'inconvénient de cette mesure, puisque le porteur aurait la faculté de convertir incessamment l'assignat en domaines, dont il était la valeur représentative et mobilisée? L'Etat devait-il attendre, pour se procurer des ressources, la réalisation lente et difficile d'une masse énorme de biens? C'eût été l'impuissance et la mort. Telles furent les considérations qui dictèrent le décret des 16, 17 et 22 avril 1790. Les assignats durent désormais être reçus comme espèces par toutes les caisses publiques et particulières, et les billets de la caisse d'escompte, garantis par l'Etat, échangés contre des assignats, dans un délai déterminé. Le délai, il est vrai, fut plus d'une fois prorogé par l'Assemblée. La conséquence de ces mesures fut l'émission de 150,000 assignats de 1,000 liv. chacun, de 400,000 assignats de 300 liv. et de 650 mille assignats de 200 liv., ce qui représentait les 400 millions dont on avait déjà disposé depuis décembre 1789, sous forme de billets de la caisse d'escompte.

Nonobstant le cours forcé des assignats, le payement des créances de l'arriéré, suspendu jusqu'à la liquidation ordonnée par les décrets des 22 janvier, 25 et 28 mars, fut ajourné jusqu'à la réalisation d'un premier milliard sur les obligations données par les municipalités, entre les mains desquelles avaient été simulées des ventes de biens nationaux. Les reventes furent stimulées (décret des 14-17 mai), par quelques nouvelles dispositions législatives, et notamment par le droit de requérir des municipalités la mise en adjudication de tout bien dont on offrirait au moins la valeur calculée sur 22, 20 ou 15 fois le revenu, suivant la nature des biens. Six semaines après (décrets des 25, 26, 29 juin - 9 juillet), ce furent tous les biens nationaux, sous la seule réserve de ceux qui formaient la liste civile et les forêts en grandes masses, dont l'aliénation put être requise directement de l'Etat, dans cette même forme, sans avoir été vendus préalablement aux municipalités. Celles-ci étaient libres, comme les particuliers, d'user de ce droit, mais sans préférence pour elles.

La Constituante consacra d'assez nombreuses séances, en juin 1790,

Digitized by Google

à réviser tous les traitements afférents à chaque service public, et à statuer sur les dépenses de plusieurs administrations. Peu après, 18 juin, le ministre des finances réclamait une avance de 30 millions de la caisse de l'extraordinaire. A cette occasion, l'abbé Maury se plaignit vivement de ce que, sous le régime actuel, on voyait moins de comptes généraux des dépenses que sous l'ancien gouvernement; qu'on se contentait de produire des aperçus inexacts, et il relevait trois erreurs du dernier aperçu produit : l'une de 80 millions pour omission des dettes arriérées; l'autre, de 30 millions revenant à la caisse d'amortissement, et la troisième, de 50 millions, importance des dépenses qui devaient être retranchées d'après les décisions de l'Assemblée, et qu'on laissait figurer au nombre des charges publiques. Le même orateur signalait l'absence de tout plan général de finances, et en réclamait un du ministre, avec le compte détaillé des recettes et des dépenses publiques, ainsi que de la dette publique. C'était aux applaudissements de toute l'Assemblée que l'impression de ce discours était ordonnée. Mirabeau ne se plaignit pas moins vivement peu après (26 août) de l'absence de toute initiative ministérielle en matière de finances, à l'occasion des projets et contre-projets auxquels donnait lieu la discussion de la question des remboursements de la dette publique, discussion à laquelle l'Assemblée consacra de nombreuses séances, pour aboutir d'abord à un ajournement (28 août).

L'Assemblée ne connaissait pas encore dans ses détails la situation financière; elle s'était bornée à nommer des comités qu'elle avait chargés de faire cette étude. Par le décret du 11 juin 1790, elle ordonna de communiquer à son comité des finances le compte des recettes et des dépenses du 1er mai 1789 au 1er mai 1790. M. de Montesquiou présenta le rapport du comité à la séance du 27 août 1790. Nous ne reproduirons pas tous les détails de ce rapport. Ce serait revenir sur des indications que nous avons déjà fait connaître en les rectifiant; car l'honorable auteur du rapport, peu de temps après, reconnut lui-même qu'en août 1790, on n'était ni complétement, ni surtout exactement renseigné. Il nous suffira de dire que le rapport évaluait : 1° la dette exigible, à la somme de 1,339,741,813 liv., y compris la dette du clergé, l'indemnité des dîmes inféodées, et les finances, ainsi que les cautionnements et avances que l'abolition de la vénalité des offices obligeait à rembourser; 2° la dette non actuellement exigible, mais dont les termes viendraient à échéance, successivement, dès le 1er janvier 1791, à 562,600,819 liv., y compris l'emprunt de septembre 1789, et non compris le remboursement des assignats, porté simplement pour mémoire; 3° la dette constituée sous forme de rentes perpétuelles à un capital non exigible de 1,321,191,817 liv. Le total de la dette publique s'élevait par suite, d'après ces évalua-

Digitized by Google

tions, à 3,223,534,449 liv.; mais il y avait lieu d'en déduire 70,553,880 liv., pour capitaux figurant à la fois dans la dette constituée et dans la dette à rembourser, ce qui réduisait le total à une somme de 3,152,980,569 liv. Les intérêts de cette somme, réunis à 100,823,846 liv. de rentes viagères, imposaient à l'Etat une charge de 257,483,159 liv., et même de 268 millions 1/2, si l'on y ajoute l'annuité du remboursement de l'emprunt de septembre 1789, et celle du remboursement des emprunts, tant faits à l'étranger que souscrits par les fermiers des marchés de Sceaux et de Poissy.

La situation étant ainsi précisée, il devenait possible de la liquider. Ce fut l'objet d'une discussion qui occupa toute la dernière partie du mois de septembre, et dans laquelle furent présentés jusqu'à vingt-quatre projets différents, y compris une proposition si peu sensée, qu'un orateur la contredit, en se bornant à proposer d'envoyer pour quinze jours son auteur à Charenton. Cette longue discussion se termina par le décret du 29 septembre; la dette non constituée de l'Etat et celle du clergé devaient être remboursées, suivant l'ordre qui serait indiqué, en assignats sans intérêts; dans ce but, une autre disposition autorisait la mise en circulation de 1,200 millions d'assignats, y compris les 400 millions déjà décrétés. Une proclamation royale du 12 octobre promettait que ce chiffre ne serait pas dépassé. En même temps, l'Assemblée ordonnait qu'on brûlât tous les assignats qui rentreraient dans la caisse de l'extraordinaire, et faisait défense d'opérer toute nouvelle fabrication ou émission sans un décret, sous la condition que les assignats n'excéderaient pas la valeur des biens nationaux, et que leur circulation ne serait pas supérieure à 1,200 millions. Il était cependant assez difficile de rembourser une dette qu'on évaluait à plus de 2 milliards, avec 1,200 millions d'assignats, dont 400 millions déjà absorbés; mais bientôt viendrait le temps où l'on cesserait de calculer l'importance des assignats sur la valeur des biens nationaux, et de limiter la circulation du papier-monnaie, sans continuer de se préoccuper de la liquidation de la dette publique.

Les nouveaux assignats émis par l'Assemblée n'étaient pas productifs d'intérêts. Par un décret des 8-12 octobre 1790, elle supprima même l'intérêt des assignats de la première émission, fixé d'abord à 5, puis à 3 p. 0/0. C'était violer le principe de non-rétroactivité. L'Assemblée croyait se justifier en disant qu'elle aurait commis une iniquité, si elle avait remboursé les dettes de l'Etat avec des assignats non-productifs d'intérêts, tandis qu'elle laisserait subsister, avec intérêts, d'autres assignats constituant un des éléments de cette même dette. La véritable iniquité, selon nous, consistait à donner, en payement d'une dette reconnue productive d'intérêts

Digitized by Google

quelques mois auparavant, du papier non productif d'intérêts, et dont le remboursement était sans termes déterminés. Mais la vraie cause de la disposition n'était pas là. En supprimant l'intérêt des assignats, on voulait, nous l'avons dit, faire disparaître l'obstacle qu'on avait étourdiment créé au prompt écoulement des biens nationaux. On espérait que, cette faute étant désormais réparée, *les assignats auraient assuré avant la fin de* 1790 *la vente des domaines sur tous les points de la France, à des prix doubles des évaluations.*

La rédaction du décret d'avril sur le cours forcé des assignats, en ne parlant que de l'obligation pour les *caisses* publiques et particulières de les recevoir, avait paru équivoque; par une loi interprétative du 18 septembre suivant, à la veille de la grande mesure adoptée le 29 du même mois, il avait été déclaré que, même des sommes stipulées, entre particuliers ayant la libre disposition de leurs droits, payables en espèces, pouvaient être payées en assignats, ou promesses d'assignats émises en attendant la fabrication des assignats nouveaux. La circulation des assignats était donc assurée et à l'abri de toute entrave.

A cette même époque, la Constituante n'hésita pas à rendre normal un expédient qui n'avait d'abord été qu'exceptionnel, et qui devait contribuer, plus que toute autre cause, à amener la ruine du système des assignats. Ce papier-monnaie avait été créé pour les besoins de la liquidation de la dette publique. Il importait essentiellement de ne pas étendre son application à des besoins étrangers à cette liquidation. Sinon, l'émission du papier-monnaie devenait indéfinie. Il n'était plus une dépense avec laquelle on dût compter; les assignats pouvaient pourvoir à tout; il suffisait d'en fabriquer quelques centaines de millions de plus, et bientôt, ce serait par milliards qu'on les émettrait, sans même en laisser prélever une partie quelconque pour les besoins de la liquidation, première et unique cause de leur création. Ce fut la Constituante qui donna cet exemple à la Législative, à la Convention et au Directoire. Dans la séance du 5 novembre 1790, le comité des finances était venu donner des détails sur la situation financière. Il y avait en caisse 22,057,377 liv., dont 8 millions en écus, et le surplus en assignats et billets de caisse, déjà entamés depuis les quatre jours écoulés en novembre. Or, ajoutait le rapporteur, avec autant de naïveté que de franchise, *vous savez comment marche la dépense.* Il faut renouveler ce fonds, et les assignats peuvent seuls assurer ce résultat nécessaire. Le déficit de novembre avait été évalué à 52 millions, et le compte effectif le réduit à 48 millions. C'était donc 48 millions qu'il fallait se procurer. Faisons ici remarquer que, chaque mois, il allait en être ainsi, et que

Digitized by Google

le déficit ne devait plus se compter par exercice, mais par mois.

En présence de cette situation, l'Assemblée conçut la pensée de s'adresser à la caisse de l'extraordinaire pour subvenir aux dépenses courantes. Elle demanda à cette caisse (5-10 novembre 1790) 48 millions à titre de *prêt*, pour les besoins du Trésor. Elle parut, il est vrai, concevoir quelques scrupules sur le caractère de cette mesure, lorsqu'elle décida (7-17 novembre 1790) que les fonds ainsi détournés de leur destination primitive seraient rétablis en assignats nouveaux, dès que ceux-ci auraient été fabriqués; peut-être voulait-elle simplement faciliter la continuation de ses emprunts, en paraissant se préoccuper de remplacer dans cette caisse les assignats qu'elle y puisait. Cette dernière interprétation doit être la plus exacte, car, par le même décret, elle prélevait 200 millions pour ces mêmes besoins *durant le mois d'octobre*. Ils devaient à la vérité, disait du moins le décret, être consacrés aux payements restés suspendus depuis 1788 et à l'arriéré liquidé, ainsi qu'aux finances des offices, mais après leur liquidation. Ces remboursements étaient précisément dans les attributions de la caisse de l'extraordinaire; mais en attendant la liquidation, le Trésor se servirait de ces ressources, et quand viendrait la liquidation, on aviserait.

Le premier pas était fait dans cette voie. Les prélèvements sur la caisse de l'extraordinaire au profit du Trésor allaient se multiplier en même temps que les besoins réels ou fictifs de l'Etat. Ainsi, pour ne parler que des actes de cette nature accomplis par la Constituante, elle prescrit (11-15 décembre 1790) un autre versement de 45 millions à faire par la caisse de l'extraordinaire au Trésor; un mois après (décret des 14-19 janvier 1791), autre versement de 60,521,000 fr.; un autre mois après (décret des 14-16 février), 72 millions; quatre jours après (18-25 février), c'est d'une manière générale qu'elle réglemente les avances à faire mensuellement sur la caisse de l'extraordinaire au Trésor pour les dépenses de 1791. En mars (décret des 26-30), versement de 50 millions. En avril (décret du 15 avril, 1er mai), versement de 10 millions; mais par un second décret (17-27 avril), autre versement de 75,610,000 fr. Du même jour, autre décret portant que la caisse de l'extraordinaire fera l'avance des dépenses du culte et remboursera au Trésor les dépenses de 1791. Mai (décret des 23-25), nouveau décret portant que cette caisse versera au Trésor le déficit des recettes de chaque mois. Juin (décret des 20-21), versement de 75,610,000 fr. Juillet, ce n'est plus seulement aux besoins du Trésor que la caisse de l'extraordinaire doit pourvoir, c'est encore à ceux des hôpitaux (décret des 8-25 juillet), puis c'est à ceux des communes et des départements (5-10 août, 17-18 août, 20 septembre, 12 octobre); puis encore à ceux de l'ad-

Digitized by Google

ministration des ponts et chaussées (décret des 17-25 juillet) ; puis encore à ceux du ministère de la guerre (décret des 2-22 août), et pendant ce temps, le Trésor continue ses prélèvements (décret des 8-25 juillet, 19-28 juillet, 14-18 août, 20-29 septembre, 8 octobre).

Nous l'avons déjà dit, et peut-être se le rappelle-t-on, les remboursements faits par la Constituante pendant les vingt-neuf mois de son existence ne s'élevèrent pas au delà de 411 millions ; et les créations d'assignats atteignirent, dans la même période, à la somme de 1,800 millions. Il n'est donc pas un seul des abus enfantés par le régime du papier-monnaie dont la Constituante n'ait donné l'exemple.

III

Les derniers mois de l'année 1790 et les premiers de 1791 furent plus spécialement consacrés par la Constituante aux graves questions que soulevait la reconstitution du système des impôts. Mais, avant d'aborder cette matière, qui, pour être appréciée, doit être exposée dans son ensemble, nous devons parler de quelques questions particulières qui vinrent se mêler à la grande discussion des impôts, ainsi que de quelques documents produits vers cette même époque.

On avait eu un moment la pensée de soumettre les rentes sur l'Etat à une véritable retenue sous le nom d'impôts, projet que reprit ultérieurement la Convention ; mais cette fois, la Constituante, en se référant à ses décrets des 17 juin, 26 août et 9 octobre, qui déclarent invariables ses principes sur la foi publique, et en se fondant sur l'intention qu'elle a toujours manifestée de faire contribuer les créanciers de l'Etat, comme citoyens, dans l'impôt personnel, en proportion de leurs facultés, avait rejeté la motion qui lui avait été présentée, tendant à établir une imposition particulière sur les rentes dues par l'Etat (4-10 décembre). Il ne faudrait pas cependant se méprendre sur la portée de ce décret. La Constituante n'avait nullement la pensée d'ajourner simplement la question, pour la reprendre et la résoudre autrement lors de l'examen de la loi relative à l'impôt personnel et mobilier ; elle entendait bien proscrire, comme contraire à la foi publique, la pensée d'un impôt spécial sur la rente, impôt qui ne pouvait, en effet, que déguiser une inexécution partielle des engagements de l'Etat. Elle ne se mettait pas en contradiction avec elle-même quand elle parlait de soumettre les rentiers de l'Etat, comme tous les autres citoyens, à supporter les charges publiques dans la proportion de leurs facultés. L'atteinte aux engagements de l'Etat n'aurait pu résulter que d'un impôt spécial établi sur la rente, et non de l'application

Digitized by Google

des impôts généraux qui devaient atteindre toutes les ressources annuelles des citoyens, et par suite celles qui leur provenaient de rentes publiques comme de tout autre élément de revenus. C'est encore ce qui existe maintenant; la rente publique est nommément exempte d'impôts; cependant la présomption qui sert à l'établissement de la cote mobilière de chaque citoyen comprend les ressources qui peuvent lui provenir d'une rente publique comme de toute autre source. C'est là évidemment le système auquel la Constituante entendait se rallier.

Les assignats commençaient déjà à produire leur premier effet; ils avaient fait disparaître le numéraire, la menue monnaie comme les grosses pièces; il en résultait de graves embarras dans le commerce de détail. N'osant pas encore faire descendre l'assignat aux petites coupures, la Constituante crut parer à l'inconvénient, en décrétant (11 janvier 1791) la fabrication de 15 millions en menue monnaie, sans considérer qu'à peine émis, ils disparaîtraient comme le numéraire précédemment en circulation. Mais ce qui fut plus grave encore, c'est que, dans la création des pièces de 15 sous et de 30 sous, que ce décret ordonna, la Constituante n'hésita pas à recourir à une véritable altération, en changeant le titre de l'argent dans cette monnaie.

Un rapport présenté à la séance du 14 janvier nous fait aussi connaître quelques détails qu'il importe de relever sur les dépenses des trois derniers mois de 1790 et sur les besoins des trois premiers mois de 1791. Les besoins présumés de la première de ces deux périodes avaient été évalués à 132,332,000 liv. au-dessus de la recette effective. Au 1er octobre, il n'y avait dans le Trésor qu'environ 8 millions, soit en numéraire réel, soit en valeurs équivalentes. La caisse de l'extraordinaire dut avancer au Trésor 124,095,000 liv., sur lesquelles il restait, au 1er janvier, 29,018,000 liv. Les dépenses, faisait-on remarquer, avaient été de 29,247,000 liv. inférieures aux prévisions, par suite de rentrées plus fortes qu'on ne les avait prévues et de quelques recouvrements inespérés, ainsi que des retards apportés par divers ayant-droit à se faire payer. Les 29 millions d'atténuations ne résultaient pas, à coup sûr, de réformes ou d'économies; il eût été indispensable, d'ailleurs, de constater ce que les trois derniers mois de 1790 avaient laissé à payer, pour savoir si, au lieu de dépenser moins que les prévisions, on ne les avait pas réellement dépassées; on aurait vu que cette dernière hypothèse était la véritable, puisque, dès le 26 mars suivant, le comité des finances réclamait, sur les fonds de l'extraordinaire, une somme de 129 millions pour des payements restés à faire sur 1790.

Ce document exposait ensuite un budget du premier trimestre de

Digitized by Google

1791, en commençant par les recettes, jusqu'ici, dit-on, contrariées dans plusieurs parties par les arriérés des contribuables, par la crainte des receveurs, par la fluctuation des principes, par les retards dans l'imposition, enfin par les vices et la ruine même de l'ancien régime. On espérait, soit des diverses branches des revenus publics, soit de l'arriéré, une recette totale, dans ce premier trimestre de 1791, de 99,123,000 liv.; mais on comprenait dans ce chiffre des ressources extraordinaires, telles que plus de 7 millions 1/2 de la contribution patriotique, et 5 millions par mois de la caisse de l'extraordinaire. Cependant la dépense devait être bien supérieure; mais, faisait-on remarquer, en grande partie elle est déterminée par des décrets particuliers. Il résulte des détails dans lesquels entre le rapport, que, sans compter tout ce que la caisse de l'extraordinaire devait payer directement, sans l'intermédiaire du Trésor, c'était à 207,518,000 liv. qu'il fallait évaluer le secours extraordinaire que le Trésor public pourrait réclamer dans le premier trimestre, savoir : 60,521,000 liv. en janvier; 73,295,000 liv. en février; 73,702,000 liv. en mars; total 207,518,000 liv. On avait évalué approximativement la dépense de l'année entière à 528 millions, en faisant déduction de 40 millions qui devaient être fournis par les revenus des biens nationaux. Mais on ne comprenait dans ce chiffre ni la dépense d'administration dans les départements, ni la dépense de la justice, ni celle de l'entretien et de la réparation des routes, qu'on se proposait de rejeter dans les budgets départementaux aussitôt que la contribution publique serait établie et qu'il serait possible, d'en grossir le principal, d'une manière inaperçue, au moyen de centimes additionnels. Cependant cet expédient, on le reconnaissait, ne devait pas encore rétablir l'équilibre budgétaire. Mais pouvait-on tant demander à une première année de réformes? Encore quelques efforts, et la Constituante atteindrait le but.

Les dépenses permanentes et nécessaires pouvaient dès à présent être fixées de la manière suivante : liste civile, 31 millions; cultes, 60 millions; guerre, 80 millions; marine, 25 millions; affaires étrangères, 3 millions; justice et administration, 20 millions; instruction publique, 3 millions; routes, navigation, etc., 30 millions; total, 261 millions, soit même 300 millions. Il ne s'agissait que d'élever les contributions directes à ce taux; et l'on pouvait d'autant plus équitablement le faire, que la propriété foncière était rédimée de la dîme, et qu'on se proposait d'exonérer le pays des impôts de consommation. Il ne resterait qu'à trouver, dans quelques produits indirects et les autres revenus publics, l'équivalent des charges de la dette constituée, tandis que l'autre partie de la dette disparaîtrait par la vente des biens nationaux. Telles étaient les illusions dont se

Digitized by Google

berçait encore à cette époque la Constituante, et qu'elle allait faire passer dans la Législation. En ce moment, il ne s'agissait que de faire décréter l'avance au Trésor, par la caisse de l'extraordinaire, d'une somme de 60,521,000 liv., pour le déficit du mois de janvier.

Le 27 janvier, était rendu un autre décret, qui ordonnait la présentation, sous huitaine, des comptes de 1790, avec le tableau des restes des dépenses non acquittées. Le même décret prescrivait que, dans le même délai, le tableau des besoins de 1791 fût aussi produit devant l'Assemblée. La Constituante voulait-elle, en examinant la question financière de 1790, s'éclairer sur les sacrifices qu'elle devait à l'avenir imposer au pays? Voulait-elle introduire l'ordre dans les finances du pays? Il est triste d'avoir à le dire; mais nous ne faisons que répéter les motifs mis en avant par le rapporteur de ce décret : on avait uniquement pour but de faire cesser les conjectures que paraissaient autoriser les 200 millions de secours extraordinaires demandés pour trois mois à la caisse de l'extraordinaire. Le rapporteur parlait même de 300 millions, et disait qu'on évaluait, pour l'année, à 1,200 millions le déficit du Trésor. C'est ce qu'il fallait faire cesser, en retranchant du budget les dépenses des cultes, auxquelles se chargeraient de subvenir les districts, avec l'aide des ressources de la caisse de l'extraordinaire, s'il y avait lieu, ainsi que les remboursements d'anticipations, d'arriérés et même des restes à payer de 1790. On cessera ainsi, disait le rapporteur, d'effrayer sans cesse l'Assemblée et le public par le tableau réellement effrayant des besoins du Trésor; on cessera de nous accuser de continuer l'ancienne dilapidation des finances.

Ce décret fut exécuté, en ce qui concerne sa dernière partie, par un rapport que présenta, le 6 février, celui-là même qui avait provoqué un nouvel aperçu des dépenses de 1791. Le rapport divise les dépenses en dépenses générales et annuelles, en dépenses locales et en dépenses accidentelles, et fait remarquer que la somme des contributions décroîtra successivement de 175 millions par l'extinction des rentes viagères ou des traitements compris dans l'état des dépenses publiques. Puis, restreignant les dépenses publiques à celles du culte, de la liste civile, des affaires étrangères, de la guerre, de la gendarmerie, de la marine et des colonies, des ponts et chaussées, des ministres et du conseil, de l'administration des finances, du Trésor public, de la caisse de l'extraordinaire et de la direction des liquidations et de la comptabilité, de l'école des mines, des dépôts publics, des primes et encouragements pour le commerce, du jardin et de la bibliothèque du roi, des universités, académies et travaux littéraires, des Invalides et des Quinze-Vingts, de la haute cour, des tribunaux de cassation et de l'Assemblée nationale, il as-

Digitized by Google

sure que toutes ces dépenses, y compris 6 millions pour tous les besoins omis ou imprévus, n'excéderont pas 280 millions; il ajoute que les traitements du clergé supprimés, les secours accordés aux membres de la famille royale, les pensions et l'intérêt de la dette constituée et non constituée, après remboursement de la partie remboursable de celle-ci, montent à 302 millions; au total 582 millions. Il rappelle que la caisse de l'extraordinaire, chargée de recevoir les revenus des biens nationaux évalués à 60 millions, a aussi été chargée, par un décret de décembre 1790, de fournir au Trésor 5 millions par mois pour l'acquittement des intérêts de la dette que les domaines représentent, ce qui réduira à 522 millions la somme à produire par les revenus. Dans la seconde classe des dépenses, il y avait lieu, suivant le comité des finances, de faire figurer les dépenses des assemblées administratives, des tribunaux, des prisonniers, de la perception des impositions directes, des hôpitaux, des secours pour l'extinction de la mendicité, de l'entretien et des réparations des grands chemins et des bâtiments publics, le tout évalué à 59 millions, que procureraient des centimes additionnels. Enfin, les dépenses particulières à l'année 1791, et que l'on devait considérer comme temporaires, comprenaient : 1° 15 millions, dont l'Assemblée avait récemment décrété la répartition entre les départements pour travaux de charité; 2° les dépenses de l'Assemblée Constituante ou de celle qui la remplacerait; 3° la continuation et l'achèvement des travaux du pont Louis XVI; 4° les suppléments nécessaires pour solder les différents articles des dépenses dont la réduction n'avait pas encore été décrétée, évalués à 20 millions pour 1791. Ces quatre articles étaient d'une importance totale de 40 millions. Mais il y avait encore lieu d'y ajouter les dépenses qui venaient d'être décrétées pour des précautions de sûreté intérieure et extérieure; une réserve de 5 millions pour l'équipement des auxiliaires, pour approvisionnement du matériel de guerre et travaux de ports; le tout pouvait s'élever à 36 millions, et faisait ainsi monter le total des dépenses extraordinaires à 76 millions. C'est de la caisse de l'extraordinaire que l'on attendait ces 76 millions.

Ainsi, concluait le rapport, l'Assemblée avait passé l'année la plus critique sans entamer sensiblement les capitaux de l'actif national, sans interrompre aucune de ses dispositions d'ordre et de régénération. Tel était le langage du comité des finances au moment même où la caisse de l'extraordinaire avait à combler mensuellement dans la caisse du Trésor des déficits de 60 et 73 millions! Au surplus, le résultat final de l'exercice devait singulièrement contraster avec ce langage, et l'on se demande si ceux qui le tenaient se trompaient sciemment ou de bonne foi. A ces félicitations sur les prospérités

Digitized by Google

présentes le rapport joignait des récriminations contre le passé. Il rappelait qu'au mois de mai 1789 le déficit était de 56 millions avec des recettes montant à 475 millions, non compris les 130 millions que coûtait la dîme à la nation. Les remboursements étaient suspendus, l'arriéré considérable, les emprunts devenus impossibles; telle aurait été encore la situation présente si la révolution n'avait ravivé le crédit, fait disparaître le déficit, réduit les charges annuelles de 605 millions à 501, délivré les finances des anticipations, de l'arriéré, des remboursements suspendus, etc., etc. Quand on parlait ainsi des dépenses réduites à 501 millions, on ne pouvait avoir perdu de vue que, par le seul effet de combinaisons de comptabilité, il y avait en réalité 59 millions de plus, dont les budgets départementaux avaient été grevés. Mais, disait-on, l'ancienne administration provinciale n'avait-elle pas aussi ses dépenses et ses charges?

Il est superflu, du reste, de discuter plus longuement une appréciation dont les faits nous permettront bientôt d'apprécier la valeur.

Le décret des 18-25 février vint réglementer les dépenses de 1791 sur les propositions de ce rapport, avec ces modifications que, d'une part, les dépenses générales furent élevées à 585 millions, et les dépenses départementales réduites à 56,700,000 liv., et que, d'autre part, les dépenses extraordinaires furent augmentées par divers nouveaux articles, sans que leur quotité fût limitée d'une manière précise. Le lendemain, l'Assemblée s'occupait des voies et moyens. Les 585 millions de dépenses générales et les 56 millions de dépenses départementales donnaient un total de 641 millions, dont il y avait lieu de déduire les 60 millions dus par la caisse de l'extraordinaire, en remboursement des revenus des biens nationaux qu'elle percevait. On ne considérait pas que toutes les aliénations déjà effectuées ou qui allaient l'être réduiraient chaque jour ce chiffre. D'un autre côté, Cazalès prétendait (séance du 19 février 1791) que les revenus dont il s'agit s'élevaient à peine à 40 millions bruts, sous la déduction des frais de régie et de perception, évalués à 9 millions. Mais qu'importait? On en serait quitte pour recevoir cette même somme à titre d'avance. Il n'y avait donc à se préoccuper, et encore jusqu'à un certain point, que de 581 millions.

En première ligne, venaient les produits des forêts domaniales, évalués à 20 millions; mais le ministre des finances avait réellement reconnu que, dans l'état actuel des choses, il ne fallait en espérer que 15 millions. On maintenait cependant les 20 millions, dans la persuasion que l'importance des forêts domaniales se grossissait des biens du clergé et de ceux des apanagistes. On obtiendrait aussi les

Digitized by Google

3 millions que les marais salants et les salines rendaient ordinairement; plus 20 millions 1/2 de la vente des sels et tabacs en magasin; il y avait enfin une recette assurée de 4 millions, résultant de la dette des Américains. C'était 42 millions 1/2 à déduire des 581 millions; restait 538 millions 1/2. On attendait 34,570,000 liv. de la contribution patriotique; on obtiendrait bien 287 millions nets de la contribution foncière surélevée à 300 millions; 60 millions de la contribution mobilière; 41,625,000 liv. des droits d'enregistrement; 5,375,000 liv. des droits d'hypothèques, dont les tarifs seraient révisés et augmentés; 22 millions des droits de timbre; 18 millions des patentes; 20 millions des douanes; 12 des postes et messageries; 800,000 liv. des poudres et salpêtres; 1,200,000 liv. des droits sur les matières d'or et d'argent, et 24,880,000 liv. des taxes à l'entrée des villes, provisoirement maintenues, et 10 millions de la loterie, maintenue également, à regret et d'une manière provisoire; total 536 millions 1/2 : 2 millions de moins que les dépenses. Mais dans celles-ci figuraient 8 millions pour les dépenses imprévues; ce serait donc de 6 millions que les recettes excéderaient les dépenses prévues. On pourrait même, en présence de cette situation, adoucir, dès à présent, la taxe de l'entrée des villes, et la supprimer dans les localités dont la population n'atteignait pas 1,000 âmes.

Suivant l'habitude de l'époque, le rapport se terminait en faisant remarquer que, si l'on comparait les charges de 1791 avec celles des anciens impôts, on trouverait pour les contribuables un soulagement de 196,761,000 liv. Dans ces 196 millions, on avait soin de comprendre la dîme, à laquelle se substituait une contribution plus élevée que les anciens vingtièmes et les dîmes réunis, dîme que, d'ailleurs, avait payée la récolte de 1790, à laquelle on demandait en outre la contribution foncière surélevée; d'un autre côté l'un des constituants (M. Rochebrune, séance du 19 février) faisait observer, avec grande raison, que sur plus de 800 millions de capitaux absorbés depuis un an, et qui avaient constitué la nouvelle dette des assignats, 330 millions seulement avaient été employés à des remboursements de dettes antérieures au 1er mai 1785; enfin il était à remarquer que les charges des contribuables étaient réduites à 570 millions, en acceptant pour réalisées de simples espérances incertaines de rentrées, qui, en effet, ne s'effectuèrent pas; et il en fut même ainsi pour plusieurs par le fait de la Constituante, qui notamment, dès ce même jour, 19 février, supprima, à compter du 1er mai, alors prochain, tous les droits à l'entrée des villes, et effaça ainsi d'un trait de plume les 25 millions qu'on en attendait. Et puis, après avoir réduit ainsi les recettes, la Constituante ajoutait aux dépenses, en déclarant (31 mars) charges publiques les dépenses des enfants

Digitized by Google

trouvés et les dépôts de mendicité. C'est ainsi que la Constituante établissait l'équilibre budgétaire.

La discussion qu'avait soulevée ce rapport détermina le comité des finances à produire, à la séance du 20 du même mois, l'état des fonds extraordinaires provenant de l'emprunt de septembre 1789, ou fournis au trésor public, tant en billets de la caisse d'escompte qu'en promesse d'assignats et en assignats, depuis le 1er mai 1789. Il résultait de ce document que l'emprunt de 80 millions, comme nous l'avons déjà dit, n'avait donné que 52 millions, dont la moitié à peine, en numéraire, avait profité au Trésor; que la caisse d'escompte avait fourni 170 millions en billets remboursables en assignats; qu'on avait émis depuis avril 1790 jusqu'à 230 millions d'assignats; que la caisse de l'extraordinaire, dans les mois d'octobre, novembre, décembre 1790, avait fourni 124,095,000 liv. en assignats au Trésor. Si l'on ajoute 132,521,000 liv. d'assignats décrétés en janvier et février 1791, et 5,479,000 liv. comptant, on arrive à un total de ressources extraordinaires de 688,095,000 liv. Cette somme avait servi à éteindre 236 millions d'anticipations sur 271 millions 1/2; à acquitter deux semestres arriérés de rentes montant à 180 millions, et à faire disparaître le déficit des dépenses jusqu'à concurrence de 272,195,000 livres. On se tromperait cependant si l'on pensait que le déficit de 1790 a pu être couvert avec la somme de 272 millions, puisque le comité demandait encore, le 26 mars, à l'extraordinaire, 129 millions pour les mêmes dépenses de 1790.

Du reste, le décret du 27 janvier, en ce qui concernait la production du compte des dépenses de 1790 et l'état des restes à payer, paraît n'avoir reçu aucune exécution; du moins la Constituante ne fut alors saisie d'aucun compte, et même si elle s'occupa des besoins et des ressources de 1791, ce fut moins pour exécuter ce même décret que par la nécessité où elle se trouvait de se renseigner sur ces points, afin de pouvoir apprécier la quotité à laquelle elle devait élever le rendement des impôts qu'elle établissait.

Voyons maintenant comment elle a reconstruit l'édifice entièrement détruit de nos impôts.

F. Lequien.

(*La 3e partie prochainement.*)

Digitized by Google

PORTRAITISTES FRANÇAIS

DES XVIIe & XVIIIe SIÈCLES

LARGILLIÈRE & RIGAUD

I

Un peintre d'histoire disait : « Savez-vous pourquoi je ne peins pas le portrait? C'est que cela est trop difficile. » A mon point de vue pourtant, il est plus facile à un peintre d'histoire de peindre un portrait qu'à un portraitiste qui n'a pas étudié l'histoire. En effet, le peintre d'histoire voit de plus haut et voit mieux. Il a étudié à la grande école les jeux de la physionomie et les secrets de l'expression; il sait par excellence comment on répand l'âme sur la figure. Il ne permettra pas à son modèle de prendre une mauvaise pose; il jugera du premier coup d'œil s'il le doit peindre de face, de profil, de trois quarts; s'il lui donnera l'air méditatif ou souriant. Le peintre de portraits qui n'a pas traversé l'histoire ne se préoccupe, le plus souvent, que de saisir la surface. Il ne vous racontera pas les passions de celui qui pose, il ne vous dira pas s'il est dominé par l'amour ou par l'ambition. Le peintre d'histoire est moins passif; il aime le drame intime et le révèle : ce n'est pas un homme qui pose devant lui, c'est l'humanité.

Les plus grands portraitistes sont des peintres d'histoire, Raphaël comme Léonard de Vinci, Titien comme Van Dyck, Philippe de

Digitized by Google

Champagne comme David. Mais Rigaud? — Rigaud a commencé par peindre l'histoire. Si le temps ne lui eût manqué, il y fût souvent revenu. — Par le peu qui reste des grandes pages de Largillière, on peut juger que si, comme Rigaud, il n'eût été forcé pour ainsi dire par le succès à *portraicturer* ses contemporains, il eût laissé une plus grande renommée après lui en peignant l'histoire. On peut encore étudier sa belle manière dans son tableau de Saint-Etienne du Mont : le *Vœu fait à sainte Geneviève par la ville de Paris*, mais en lui tenant compte de la stérilité du sujet. En effet, comment s'élever au caractère, à la grandeur, à l'enthousiasme, avec ces bonnes figures de marchands et d'échevins en habits de cérémonie, agenouillés devant la patronne de Paris, qui apparaît dans un groupe d'archanges? Ce tableau n'est, pour ainsi dire, qu'une série de portraits (le peintre lui-même a voulu y figurer avec son ami Santeuil). Mais les deux tableaux où j'aurais voulu mieux étudier le peintre d'histoire par delà le peintre de portraits, sont ceux que Largillière fit pour l'hôtel de ville. Le premier représentait le Repas donné à Louis XIV et à toute sa cour par la ville de Paris; l'autre, le Mariage du duc de Bourgogne avec Marie-Adélaïde de Savoie. J'en ai vu de légers croquis, ou plutôt des à-peu-près, qui pourtant indiquaient une belle ordonnance, une large manière, un noble style. Le peintre s'était préoccupé de Paul Véronèse, mais sans le vouloir copier. Largillière était de ceux qui ne veulent ressembler qu'à eux-mêmes[1].

Puisque j'ai parlé de grandes toiles, je dirai ici que plus d'une fois Largillière s'amusa à peindre en décor. Devenu riche, il s'était bâti un hôtel princier, où les curieux venaient à certains jours admirer quinze cents portraits de maîtres répandus partout, dans les ateliers, dans les salons, dans la salle à manger, dans les chambres et jusque dans les escaliers. Largillière avait peint lui-même ses plafonds. Ici, le ciel des tropiques avec les mille oiseaux dont le plumage varié parcourt tous les tons de la gamme des couleurs; là, le ciel mythologique avec toutes les déesses de l'Olympe. C'était le palais enchanté.

Largillière n'avait pas seulement peint en décor pour lui, si j'en juge par une histoire du *Mercure de France*. Il était allé passer quelques jours dans un château; un matin qu'on déjeunait sous la treille, tous les convives se récriaient sur la beauté du paysage et sur les miracles de la perspective. « Cela est beau, dit Largillière à son hôte; mais comment avez-vous pu bâtir cette orangerie qui va nous cacher

[1] Ses portraits historiés ne sont-ils pas des tableaux d'histoire, par exemple celui de Mlle Duclos dans *Ariane*, avec le rivage, la mer, le navire qui fuit au loin, le désespoir souriant d'Ariane, l'Amour qui la couronne d'étoiles? La comédienne joue cela toute souriante, dans le plus pur costume de la Régence. C'est toute une page de l'histoire du temps.

Digitized by Google

ce soir les beautés du soleil couchant? — Eh bien! monsieur de Largillière, ne sauriez-vous cacher cette muraille sous les merveilles de votre génie? — Si je voulais, dit le peintre avec un peu de vanité, je ferais passer vos yeux au travers de cette muraille; mais je ne peins pas le décor. »

Le maître du château n'osa insister. Une heure après, pendant que le beau monde avait pris sa volée, Largillière, se piquant au jeu lui-même, se mit à l'œuvre, aidé du barbouilleur du pays. Il peignit un ciel admirable, tout frémissant de rayons et d'oiseaux sur le plus beau paysage au soleil couchant qui fut jamais. C'était une vraie fête que de le voir peindre avec acharnement en compagnie du barbouilleur, tout ébahi, qui ne nettoyait pas assez vite les pinceaux que Largillière rejetait. Quand ce fut fini, il prit la main de son compagnon et le présenta à son hôte en lui disant : « Voilà ce que nous avons fait. — Parlez pour vous, dit le barbouilleur, car vous avez mis là des oiseaux qui n'ont jamais chanté dans ce pays-ci. » Ce décor fit beaucoup de bruit; le maître du château, qui aimait les jardins, disait qu'il ne savait plus s'il préférait Le Nôtre à Largillière. Il fit couvrir d'un rideau cette peinture devenue célèbre, pour ne la montrer que les grands jours.

Largillière, qui était un homme du meilleur monde, était plus beau parleur que Rigaud : « Vous êtes si belle, madame, et vous avez un teint si charmant, qu'on vous croirait de la race des fleurs, » disait-il un jour en peignant la célèbre Marie l'Aubespine, femme du président Lambert. Quand il fit son beau portrait de la Duclos, une des merveilles du foyer de la Comédie-Française, il dit à la comédienne, qui le complimentait : « Eh! que suis-je, madame, en face de vous, qui faites le portrait en chair et en os des reines et des déesses! Il n'y manque que la parole, dira-t-on tout à l'heure si vous montrez votre portrait; tandis que vous, quand vous représentez Ariane ou Hélène, vous donnez à vos portraits la vie et la parole d'une femme ou d'une divinité. »

Il disait encore avec ce tour d'esprit un peu prétentieux : « Quand je tiens à la main ma palette chargée de couleurs, je la regarde comme le symbole du chaos, puisque, ayant devant moi une toile préparée et mon pinceau pour exprimer les effets de mon imagination, je peux donner une connaissance parfaite de la création du monde. »

C'était d'ailleurs l'homme du monde le plus simple, le plus doux et le plus familial. Il fuyait la cour quand Rigaud la recherchait. Riche de bonne heure, en bâtissant son Versailles, il n'enviait pas celui de Louis XIV. Il passait le jour à l'atelier, le soir au coin du feu, souriant à sa femme et jouant avec sa fille. Il ne perdit jamais sa journée,—et combien de journées Dieu lui accorda, car il vécut pres-

Digitized by Google

que un siècle ! — Quand la mort le prit, il la reconnut et dit : « Je ne pars pas tout à fait. »

On le surnomma le Van Dyck français : c'est qu'il avait étudié en Flandre et qu'il s'était passionné pour Van Dyck en Angleterre. Son père l'avait mis à l'école d'un peintre d'Anvers. Il alla d'Anvers à Londres, où il passa quatre années ; il y fût peut-être demeuré s'il eût été moins bon catholique, car les protestants lui fermèrent les meilleures portes. Ne voulant pas changer de religion, il changea de pays [1]. Il revint en France avec quelques guinées et se présenta à Van der Meulen. Il avait connu son frère à Londres et lui en apportait des nouvelles. Van der Meulen, trouvant pour ainsi dire un compatriote dans Largillière, car ils avaient tous les deux l'amour du génie flamand, lui permit de faire son portrait. Il fut bientôt émerveillé de la liberté de touche, des tons lumineux, des ombres transparentes de ce jeune pinceau. Il appela Le Brun à une séance ; le peintre ordinaire du roi reconnut un peintre de race dans le portraitiste inconnu. « Voilà qui est beau ! dit Le Brun ; comment vous nommez-vous ? — Largillière. — Je dirai votre nom au roi, mais vous le direz vous-même à toute la France. »

Dès ce jour, la fortune du jeune peintre se décida. On se disputa bientôt son temps, à Versailles et à Paris, à l'église et au théâtre. Tout le monde voulut avoir son portrait peint par Largillière. Et ce ne fut pas un triomphe passager : durant plus d'un demi-siècle, on s'inscrivit chez lui pour poser à son tour. Il vit passer ainsi dans son atelier plusieurs générations. Il vit encore la cour de Louis XIV en sa splendeur, il vit le soleil couchant du grand roi, il vit passer la folle mascarade de la Régence, il assista à l'aurore sans nuage de Louis XV, il fut le peintre ordinaire du roi Voltaire ; en un mot, il vécut près de cinquante ans dans chaque siècle.

Il est des jours où, pour moi, Largillière, esprit français, palette flamande, dépasse Rigaud. Il est plus intime, plus humain, plus pénétrant. Comme lui, j'ai ma galerie de portraits sous les yeux, car je n'ai pas d'autre bibliothèque. Je puis donc les étudier face à face, ces deux maîtres du même temps. Rigaud domine Largillière au premier regard par un air de grandeur. On sent qu'il a plus habité l'Olympe de Versailles. Mais peu à peu Largillière prend les yeux de l'âme. Il parle moins haut, mais il a plus de vraie éloquence. Ses étoffes sont moins bruyantes, mais elles sont aussi belles. Il touche plus en séduisant moins. Si Rigaud est plus près de l'art, Largillière est plus près de la nature.

[1] Selon une autre version, il fut appelé à Paris pour peindre la famille royale. Mais je crois à l'histoire de Le Brun, que je redis d'après le comte de Caylus.

Digitized by Google

II

La ville de Perpignan avait le privilége d'anoblir chaque année un de ses enfants. En 1709, ce fut Hyacinthe Rigaud qui reçut les lettres de noblesse de sa ville natale. La cour souveraine du Roussillon consacra les parchemins par un arrêt où il était dit : « Rigaud est maintenu dans la noblesse à lui confirmée, tant en considération de la célébrité qu'il s'est acquise dans son art, que pour avoir eu l'honneur de peindre la famille royale jusqu'à la quatrième génération. » C'était bien le moins qu'on anoblît celui qui avait peint cinq rois, tous les princes du sang royal, toutes les maîtresses du roi et tous les courtisans.

Comme Van Dyck, Rigaud avait traversé la cour sans devenir courtisan lui-même.

S'il avait peint les maîtresses de Louis XIV, c'était à son corps défendant. « Je n'aime pas à peindre les femmes, — disait-il au roi avec la brusquerie et le sans-façon de l'atelier : — si je les représente telles qu'elles sont, elles ne se trouveront pas assez belles ; si je les flatte trop, elles ne seront point ressemblantes. » Mignard, plus courtisan, avait dit avant Rigaud qu'il fallait peindre les femmes comme elles voulaient être, et non comme elles étaient.

Rigaud, quand il était avec ses amis, prenait plaisir à leur conter toutes les coquetteries des femmes qui posaient devant lui. Une belle dame qui avait appris à se peindre, sinon à peindre, lui arriva un jour toute barbouillée de rouge. Comme Rigaud lui peignait les joues dans un robuste empâtement, tout en projetant des ombres : « Il me semble, lui dit-elle, que vous n'employez pas d'assez belles couleurs, quand vous en êtes à la figure. Où achetez-vous donc votre rouge? — Je crois, madame, répondit l'artiste, que nous nous fournissons au même endroit. »

Qui oserait dire aujourd'hui que Rigaud n'employait pas d'assez belles couleurs? Sa pâte est saine, sa peinture se porte bien. Les modèles ont eu beau mettre du fard, le peintre a toujours su trouver la chair.

Comme tous les artistes, Rigaud a sa page romanesque. Un matin, sa voisine, une femme du meilleur monde, ordonne à son laquais d'aller lui chercher un barbouilleur pour peindre son plancher et pour vernir ses meubles. Le laquais va au plus proche ; il frappe à la porte de Rigaud. Le peintre était en belle humeur ; il avait, d'ail-

Digitized by Google

leurs, trop d'esprit pour s'offenser de la méprise. Il promit d'aller peindre le plancher et vernir les meubles. Comme s'il allait faire le portrait du roi, il s'habille dans ce beau style étoffé dont il habillait ses figures, avec tout le fracas des magnifiques. La dame ne comprend pas, elle répond à ses révérences par les plus profondes révérences. Elle croit que c'est un homme de cour, quelque marquis égaré, quelque chercheur d'aventures. « Voulez-vous me dire, monsieur, à qui j'ai l'honneur de parler? — A Rigaud, le barbouilleur voisin. Je viens, madame, peindre votre plancher et vernir vos meubles, selon vos ordres transmis par votre laquais. Je vais me mettre à l'œuvre. »

La dame partit d'un éclat de rire si franc, avec des dents si belles, avec un tintement de voix si clair, que Rigaud devint soudainement amoureux d'elle. « Cette méprise, monsieur, reprit-elle avec une grâce parfaite, est une bonne fortune pour moi. — Je voudrais pouvoir dire la même chose, s'écria Rigaud. — Monsieur, puisque après tout vous êtes venu ici pour peindre, je ne vous permets pas de vous en aller sans rien faire; aussi bien, il y a longtemps que je demandais où vous demeuriez pour vous prier de faire mon portrait. — Volontiers, madame, si vous êtes tous les jours aussi belle. — Est-ce que vous me trouvez belle aujourd'hui? » Rigaud s'inclina profondément. « Dépêchez-vous donc de me peindre, car je ne réponds pas d'être belle demain. »

Et ainsi on égrenait toutes les perles fines d'une galante conversation. On ne commença pas le portrait ce jour-là, mais on prit rendez-vous pour le surlendemain. Dès la première séance, il n'y avait plus ni peintre ni modèle; il y avait deux amoureux. « Quand nous marierons-nous? demanda un jour Rigaud. — Quand vous aurez fini mon portrait, répondit la dame. — Eh bien, je ne finirai votre portrait que quand vous serez madame Rigaud, parce que je suis jaloux du nom que vous portez. — Oh! ne soyez pas jaloux, mon mari ne m'a pas épousée. » Et la belle veuve se mit à rire de son beau rire. « Quand je songe, reprit-elle, qu'il me faut épouser mon peintre pour avoir mon portrait! » Rigaud lui prit les mains et l'embrassa. « Voilà une rude extrémité sans doute, mais comme cela le portrait ne vous coûtera rien. — Le prenez-vous ainsi? Il me semble, au contraire, que ce portrait me va coûter cher: comptez-vous donc pour rien ma liberté, la liberté que j'avais d'envoyer chercher un barbouilleur? »

Ce fut ainsi que se maria Rigaud. Je m'étonne de n'avoir pas vu jusqu'ici cette comédie au théâtre.

La gloire de Rigaud s'étend sur les deux siècles. Quels que soient les défauts de sa manière bruyante, de sa touche violâtre, de ses dra-

Digitized by Google

peries théâtrales, il est le meilleur portraitiste français du XVIIe et du XVIIIe siècles. Largillière, toujours son rival et son ami, lui enseigna l'art de le surpasser. Grâce à Rigaud, combien de figures historiques nous parlent encore aujourd'hui de leur orgueil, de leur esprit, de leur passion! N'est-ce pas un beau privilége que d'avoir ainsi perpétué la vie des hommes célèbres? Je l'ai dit plus d'une fois : le portraitiste est plus souvent un historien qu'un peintre d'histoire.

Que si on veut connaître Rigaud par quelque singularité, on se le représentera tenant un registre de ses portraits, avec la date et le prix; — de face, de profil, de trois quarts, en pied ou en buste, avec ou sans mains. — L'abbé Lambert rapporte qu'un étranger lui vint un jour demander le portrait de son père, qu'il avait dû peindre à un demi-siècle de là. Rigaud regarda l'étranger de cet œil scrutateur qui démasque toutes les physionomies : « Oui, monsieur, lui dit-il, j'ai dû faire ce portrait-là! » Et Rigaud conduisit l'étranger dans un second atelier encombré de portraits plus ou moins terminés : « Cherchez avec moi; peut-être le portrait est-il resté à l'état d'ébauche; mais je vous le donnerai terminé. » Pendant que le peintre parlait, l'étranger avait reconnu son père; d'une main, il saisit celle de Rigaud, de l'autre il essuya ses larmes. « O monsieur, je vous bénis! vous m'avez rendu mon père, le voilà! — C'est vrai, dit Rigaud; il y a longtemps que je n'avais regardé ce portrait : c'est un des meilleurs que j'aie peints. — Monsieur, je suis venu tout exprès, et je suis venu de fort loin, dans l'espoir de retrouver ce portrait; le voilà, je suis presque consolé; disposez de ma fortune; je suis riche, combien vous dois-je! — Attendez, dit Rigaud, je vais consulter mon registre. » Et le registre ouvert : « Monsieur, voilà le numéro du portrait; il a été peint en 1685; vous me devez cinquante livres. — Comment, monsieur, vous voulez dire cinquante fois cinquante livres? — Non, monsieur; cinquante livres, pas un denier de plus. — Mais, monsieur, un grand artiste comme vous! — Monsieur, je n'étais pas encore reconnu grand artiste; je m'estimais heureux alors de faire des portraits à cinquante francs! »

L'étranger avait sa bourse à la main. « Vous me permettrez pourtant..... — Je vous permets de me payer ce que vous me devez; vous imaginez-vous, par exemple, qu'un artiste qui a été pauvre et qui est devenu riche n'est plus un honnête homme? »

L'artiste s'était fâché tout rouge; l'étranger compta cinquante livres, et Rigaud, qui était un homme d'ordre, écrivit le mot *payé* sur le numéro si longtemps oublié; après quoi, il regarda une dernière fois le portrait, et conduisit l'étranger jusqu'à la porte avec la meilleure grâce du monde.

Digitized by Google

Voilà qui est d'une probité sévère, voilà qui m'a paru digne d'être conté.

Rigaud a peint encore à meilleur marché Girardon, Coysevox, Coustou, Desjardins, Le Nôtre, Bourdon, Parrocel, Mansard, tous les grands artistes du grand siècle; — La Fontaine, Boileau, Santeuil, Fléchier, Bossuet, toutes les poésies, toutes les éloquences! C'était pour lui une bonne fortune d'interroger la nature dans les miracles de la nature.

Le plus souvent, il n'imposait pas de longues séances à ses modèles; nul n'avait comme lui la mémoire des yeux. Saint-Simon raconte que, voulant avoir le portrait de l'abbé de Rancé, quand l'abbé de Rancé ne voulait plus laisser un souvenir au monde, il conduisit Rigaud à la Trappe comme un officier de ses amis. Rigaud lui dit, dès la première entrevue avec l'abbé : « J'ai mon portrait! » Mais il faut toujours laisser parler Saint-Simon :

« Rigault étoit alors le premier peintre de l'Europe pour la ressemblance des hommes et pour une peinture forte et durable, mais il falloit persuader à un homme aussi surchargé d'ouvrage de quitter Paris pour quelques jours, et voir encore avec lui si sa tête seroit assez forte pour rendre une ressemblance de mémoire. Cette dernière proposition, qui l'effraya d'abord, fut peut-être le véhicule de lui faire accepter l'autre. Un homme qui excelle sur tous ceux de son art, est touché d'y exceller d'une manière unique; il en voulut bien faire l'essai, et donner pour cela le temps nécessaire. L'argent, peut-être, lui plut aussi. Je me cachois fort, à mon âge, de mes voyages de la Trappe; je voulois donc entièrement cacher aussi le voyage de Rigault, et je mis pour condition de ma part qu'il ne travailleroit que pour moi, qu'il me garderoit un secret entier, et que s'il en faisoit une copie pour lui, comme il le vouloit absolument, il la garderoit dans une obscurité entière, jusqu'à ce qu'avec les années je lui permisse de la laisser voir. Du mien il voulut mille écus comptant à son retour, être défrayé de tout, aller en poste en chaise en un jour, et revenir de même. Je ne disputai rien, et le pris au mot de tout.

» J'avertis en arrivant mes complices, et je dis à M. de La Trappe qu'un officier de ma connoissance avoit une telle passion de le voir, que je le suppliois d'y vouloir bien consentir (car il ne voyoit plus presque personne); j'ajoutai que, sur l'espérance que je lui en avois donnée, il alloit arriver; qu'il étoit fort bègue, et ne l'importuneroit pas de discours, mais qu'il comptoit s'en dédommager par ses regards. M. de La Trappe sourit avec bonté, trouva cet officier curieux de bien peu de chose, et me promit de le voir. Rigault arrivé, le nouvel abbé, M. Maisne et moi le menâmes dès le matin dans une espèce de cabinet qui servait le jour à l'abbé pour travailler, et où

Digitized by Google

j'avois accoutumé de voir M. de La Trappe, qui y venoit de son infirmerie. Ce cabinet étoit éclairé des deux côtés, et n'avoit que des murailles blanches, avec quelques estampes de dévotion et des siéges de paille, avec le bureau sur lequel M. de La Trappe avoit écrit tous ses ouvrages, et qui n'étoit encore changé en rien. Rigault trouva le lieu à souhait pour la lumière; le père abbé se mit au lieu où M. de La Trappe avait accoutumé de s'asseoir avec moi à un coin du cabinet, et heureusement Rigault le trouva tout propre à le bien regarder à son point. De là, nous le conduisîmes en un autre endroit où nous étions bien sûrs qu'il ne seroit vu ni interrompu de personne. Rigault le trouva fort à propos pour le jour et la lumière, et il y porta aussitôt tout ce qu'il lui falloit pour l'exécution.

» Rigault fit un chef-d'œuvre aussi parfait qu'il eût pu réussir en le peignant à découvert sur lui-même. La ressemblance dans la dernière exactitude, la douceur, la sérénité, la majesté de son visage, le feu noble, vif, perçant de ses yeux, si difficile à rendre, la finesse et tout l'esprit et le grand qu'exprimoit sa physionomie, cette candeur, cette sagesse, paix intérieure d'un homme qui possède son âme, tout étoit rendu, jusqu'aux grâces, qui n'avoient point quitté ce visage exténué par la pénitence, l'âge et les souffrances. Le matin, je lui fis prendre en crayon le père abbé assis au bureau de M. de La Trappe pour l'attitude, les habits et le bureau même tel qu'il étoit, et il partit le lendemain avec la précieuse tête qu'il avoit si bien attrapée et si parfaitement rendue, pour l'adapter à Paris sur une toile en grand, et y joindre le corps, le bureau et tout le reste. Il fut touché jusqu'aux larmes du grand spectacle du chœur et de la communion générale de la grand'messe le jour de la Toussaint, et il ne put refuser au père abbé une copie en grand pareille à mon original. Il fut transporté de contentement d'avoir si parfaitement réussi d'une manière si nouvelle et sans exemple, et dès qu'il fut à Paris, il se mit à la copie pour lui et à celle pour La Trappe, travaillant par intervalles aux habits et au reste de ce qui devait être dans mon original. Cela fut long, et il m'a avoué que de l'effort qu'il s'étoit fait à La Trappe et de la répétition de mêmes images qu'il se rappeloit pour mieux exécuter les copies, il en avoit pensé perdre la tête. La vanité l'empêcha de me tenir parole, malgré les mille écus que je lui fis porter le lendemain de son arrivée à Paris. Il ne put se tenir avec le temps, c'est-à-dire trois mois après, de montrer son chef-d'œuvre avant de me le rendre, et par là de rendre mon secret public. Après la vanité vint le profit, qui acheva de le séduire, et par la suite, il a gagné plus de vingt-cinq mille livres en copies, de son propre aveu, et c'est ce qui fit la publicité. Comme je vis que c'en étoit

Digitized by Google

fait, je lui en commandai moi-même, après lui avoir reproché son infidélité, et j'en donnai quantité. »

Ainsi, selon Saint-Simon, Rigaud ne travailla pas toujours à raison de cinquante francs le portrait. Je sais gré au peintre d'avoir dicté hautainement ses conditions à ce grand seigneur si dédaigneux, qui ne pardonna sans doute jamais à l'artiste d'avoir voulu voyager en poste.

Rigaud avait été anobli, mais, comme le lui avait dit Louis XIV, il était né noble. Nul n'avait de plus belles manières. Aussi, quand Louis XIV posait devant lui, il y avait deux rois. Louis XIV n'était pas plus majestueux que son peintre ordinaire. Ce grand air a quelquefois nui au talent de Rigaud : car il le voyait partout. Il aimait la vérité, mais il la mettait en scène.

Nul n'avait un plus grand cœur. Il fit un premier voyage à Perpignan pour y peindre le portrait de sa mère. Ce beau sentiment a produit ce chef-d'œuvre que nous admirons au Louvre. Ce ne fut pas assez pour lui d'avoir le portrait : il retourna à Perpignan chercher l'original. Il ramena sa mère et voulut qu'elle restât habillée à Paris comme elle était dans les Pyrénées, disant : « Je ne veux pas qu'on me change ma mère. »

Pourquoi ce vaillant portraitiste a-t-il eu le tort de permettre à la vérité de trop s'habiller devant lui, de revêtir des costumes d'apparat, quelquefois même de s'endimancher? De trop bonne heure, il s'était habitué aux airs majestueux que Louis XIV imprimait à tout son siècle. Après tout, Rigaud n'en est-il pas plus vrai encore aux yeux de l'histoire, pour avoir un peu sacrifié la nature à la mode impérieuse du temps? On aimerait pourtant à voir ses figures vêtues d'étoffes chiffonnées par l'usage; on reconnaît trop la main du peintre dans les draperies. Le compliment de l'abbé de Villers pourrait être regardé comme une épigramme :

> Rigaud, non moins savant en l'art des draperies,
> Des habits qu'à ton choix tu peins et tu varies,
> On se trompe à l'étoffe, et l'on croit que Gautier
> Te la fournit brillante au sortir du métier.

Mais à quoi bon dire les défauts de ce maître? Certes, il n'avait pas la liberté de touche, ni les tons harmonieux, ni la hardiesse du modelé de Van Dyck; il sacrifiait trop la figure aux accessoires, croyant, comme Louis XIV, que la magnificence des vêtements ennoblit l'homme. — Le portraitiste doit trouver tout l'homme dans la figure.—Mais par combien de magie Rigaud ne rachète-t-il pas ses défauts? Il est tout à la fois onctueux et fini; son pinceau est abondant

Digitized by Google

et délicat ; il ose s'aventurer dans le chaos de la pâte, parce qu'il y va toujours avec la lumière. Jamais l'éclat de son coloris, jamais la transparence de son clair-obscur, jamais les oppositions sagement amenées, ne lui font oublier les droits du dessin. Il recherche toujours l'éloquence de la ligne ; il dédaigne les à-peu-près ; il se garde bien de cacher la main du modèle : — la main, cette pierre de touche du portraitiste, la main n'a-t-elle pas aussi sa physionomie ? — Combien peu qui peignent bien les mains !

Ce que j'aime surtout dans Rigaud, c'est qu'il a toujours accentué le caractère de chacun de ses modèles. Au premier abord, disent les critiques, ils se ressemblent tous ; mais en les étudiant bien, en rendant à Louis XIV ce qui est à Louis XIV, la perruque, les airs majestueux, le costume théâtral, on reconnaît que le peintre a pénétré la nature. Eclairé par l'âme de son modèle, il en saisissait les grandeurs et les petitesses ; mais, fidèle à cet axiome que le beau est le dernier mot de l'art, il rejetait les détails amoindrissants pour donner plus de relief au caractère.

ARSÈNE HOUSSAYE.

Digitized by Google

LA

COUR ET LA SOCIÉTÉ DE BADE

DE 1816 A 1819

Souvenirs de M. de Varnhagen von Ense. Vol. IX. Leipzig, Brockhaus. 1859. Paris, A. Bohné.

I

C'est une curieuse étude à faire que celle de la cour de Bade, dans les années qui ont suivi le Congrès de Vienne. Un prince en proie aux infirmités précoces d'une vieillesse anticipée; une jeune princesse belle et bonne, bonne plus encore que belle, et qui n'avait que le tort, grave à cette époque, d'être la fille adoptive d'un empereur exilé par l'Europe; des parents jaloux ou impatients de recueillir l'héritage d'un trône; des voisins avides, jetant un regard de convoitise sur quelques lambeaux d'un territoire déjà bien amoindri; des courtisans, plus occupés de misérables intrigues que des intérêts de leur souverain et de leur pays; enfin, cette société de Bade, cosmopolite, fastueuse, qui résumait tous les contrastes et toutes les fortunes; de Bade, alors le brillant rendez-vous des plus hautes ambitions déçues, des opinions persécutées et de tant de soleils obscurcis, mais aussi de tout ce qu'il y avait de plus illustre par le talent et le génie dans la diplomatie et la noblesse européennes. Certes, c'était là d'assez riches éléments pour occuper l'esprit observateur d'un homme mêlé aux événements considérables de cette époque, à la

Digitized by Google

fois éminent écrivain et représentant de la Prusse auprès de la cour badoise.

Lors de l'arrivée de M. de Varnhagen à Carlsruhe, le grand-duc avait à lutter au dehors contre les manœuvres de la Bavière, désireuse de s'agrandir aux dépens de son faible voisin, tandis qu'à l'intérieur la nouvelle organisation politique et surtout la grande question constitutionnelle entretenaient l'inquiétude dans les différentes classes de la société. Ces questions avaient par elles-mêmes une portée plus que locale, en ce sens qu'elles touchaient au système d'équilibre de l'Allemagne. L'agrandissement du plus faible Etat de la Confédération peut déplacer cet équilibre au profit de quelque puissant voisin, comme aussi le changement d'institutions dans un Etat peut réagir de la manière la plus profonde sur la politique des grandes puissances, telles que la Prusse ou l'Autriche. Aussi ces deux cabinets attachaient-ils une importance très sérieuse à ce qui se passait dans les cours du Midi, plus facilement accessibles aux idées libérales, contre lesquelles on concevait déjà quelques inquiétudes. A ce point de vue, le choix de M. de Varnhagen au poste de Carlsruhe n'était pas des plus heureux : libéral lui-même, et n'ayant jamais dissimulé sa manière de penser, il devait se croire autorisé, par le fait même de sa nomination, à conformer son action diplomatique à ses convictions personnelles. C'était là du moins l'impression qu'il emportait de Berlin, et peut-être avait-il raison ; mais, comme beaucoup de diplomates, il négligeait, dans sa position nouvelle, de se tenir au courant des changements successifs amenés par les circonstances dans les hautes régions de la Prusse, et il en résulta que, le jour où il croyait avoir le mieux rempli sa mission, il n'avait fait que combler sa disgrâce.

Le grand-duc Charles, auprès duquel M. de Varnhagen était accrédité, n'avait alors que trente ans, et comptait déjà cinq années de règne. Jusqu'à son avénement à la couronne, sa mère, la margrave Amélie, l'avait tenu constamment éloigné des affaires. Cette princesse, douée d'une énergie égale à son ambition, s'était vue exclue du pouvoir par la fin subite et si malheureuse du prince héréditaire, son mari. Mais, voulant s'assurer à l'avance, dans le gouvernement de son fils, la plus grande part d'influence et de pouvoir, elle avait plié de bonne heure le jeune grand-duc à une obéissance aveugle : elle ne lui refusait aucune distraction, mais le tenait soigneusement à l'écart de la politique. Ce système malheureux d'éducation ne porta que trop ses fruits. Arrivé au pouvoir, le grand-duc Charles ne se sentait ni l'aptitude ni la volonté de suffire à ses lourds devoirs. Mais il ne se faisait pas illusion sur les véritables motifs qui avaient été le mobile de la conduite de sa mère à son

Digitized by Google

égard, et, pour se venger, il lui refusa obstinément toute influence sur les affaires, faisant prévaloir en toute chose le caprice d'une volonté purement négative.

Une seule consolation restait à la pauvre margrave, le brillant établissement de quatre de ses filles, toutes assises sur des trônes, et parmi lesquelles figurent en première ligne l'impératrice Elisabeth, femme d'Alexandre Ier de Russie, et les reines de Suède et de Bavière. Mais elle ne se souciait guère, en retour, de cette autre fille que le sort lui avait amenée par le mariage du grand-duc Charles : nous voulons parler de la grande-duchesse Stéphanie, comtesse de Beauharnais et nièce de l'impératrice Joséphine.

M. de Varnhagen nous initie au long et courageux martyre de cette noble et jeune princesse, qui brille d'un si vif éclat au milieu du vide et des tristesses de la cour de Carlsruhe. La margrave, imbue des préjugés des anciennes maisons princières, refusa pendant longtemps de donner son consentement à un mariage qui révoltait toutes ses vieilles idées en fait d'alliances. Mais l'empereur Napoléon sut faire plier l'orgueil de la margrave : il adopta la princesse Stéphanie, lui conférant, avec le rang d'une fille de France, le titre d'Altesse Impériale. A tant d'honneurs, la vieille princesse ne pouvait résister ; elle accorda enfin son assentiment. Mais quel accueil fit-elle à sa bru !

« La margrave n'avait fait que céder, dit M. de Varnhagen ; la chose ne lui en était pas moins odieuse. Cette jeune, belle, aimable et bonne princesse, qui gagna bientôt tous les cœurs, fut impuissante à attendrir la sévérité de sa belle-mère : celle-ci ne voyait en elle qu'une étrangère intruse, qui entachait le pur sang de la maison de Zähringen. La margrave savait si bien faire, par ses sermons, que le grand-duc traitait sa femme avec la plus grande froideur, et vivait même, pendant longtemps, en dehors de toute intimité avec elle. La jeune princesse, resplendissante de beauté et de grâce, accepta son sort, sans se douter qu'on voulait l'offenser, l'humilier, et encore moins que, pendant que le grand-duc la négligeait entièrement, on préparait des piéges à sa jeunesse, afin de pouvoir l'accuser avec une apparence de raison dès que la plus mince ombre tomberait sur sa conduite. Mais son innocence et sa vertu ne laissaient approcher aucune espèce de tentation : elles sortaient sans tache de toutes les épreuves. Le grand-duc fut enfin forcé à reconnaître la valeur de sa femme, et ne resta plus insensible. Le mariage, devenu alors véritable, fut bientôt béni du ciel. »

Après la chute de l'empire, la margrave travailla encore une fois à faire expulser la fille adoptive de Napoléon. De concert avec sa fille, l'impératrice de Russie, en visite alors à Carlsruhe, elle ne négligea rien pour convaincre le grand-duc de la nécessité de faire casser une pareille mésalliance. Le grand-duc eut assez le sentiment

Digitized by Google

de son honneur pour rester sourd à ces mauvais conseils. Il sentait tout ce qu'il y aurait d'indigne à subordonner ses intérêts de famille à des revers de fortune politique. Il résista donc énergiquement aux insinuations et aux instances de sa mère. Bien loin d'avoir moins d'égards pour sa femme parce qu'elle avait perdu son puissant protecteur, il ne lui en témoignait que plus d'attachement. Femme prudente et pratique, la margrave cessa ses instances, se résignant à vivre avec la grande-duchesse sans faire allusion au passé, et, certes, cette résignation ne pouvait guère lui coûter.

« La grande-duchesse Stéphanie n'avait point d'ambition ; elle ne demandait ni pouvoir ni influence ; elle se contentait de remplir ses devoirs d'épouse et de mère et de ne pas être entravée dans cette tâche. Son intérieur n'était cependant pas des plus heureux. Le caractère et l'esprit de son époux étaient difficiles à traiter ; ni les affaires sérieuses, ni la nécessité de prendre une résolution n'étaient capables de vaincre la paresse et l'inertie du grand-duc, toujours enclin au contraire à se laisser entraîner à des aventures, à des débauches. Des courtisans complaisants servaient ses penchants en l'entraînant de plus en plus dans les plaisirs les plus bas. Le ton des conversations, les histoires par lesquelles on cherchait à stimuler son indolence, à lui arracher un sourire, étaient le plus souvent tels que la grande-duchesse, qui ne pouvait pas toujours se retirer, faisait semblant d'ignorer l'allemand plus qu'elle ne l'ignorait en réalité. Sous ce rapport, elle avait tous les jours à souffrir et à combattre, et elle avait la douleur de voir que son malheureux époux, de plus en plus incapable de tout noble mouvement, marchait à pas rapides vers sa perte morale et physique. Néanmoins, l'esprit élevé et l'âme pure de la grande-duchesse l'empêchaient de se livrer à la tristesse ; son tempérament la portait à une douce gaieté qui, troublée pour un moment, eut aussitôt le dessus. La lutte qu'elle avait à soutenir ne semblait qu'éclairer davantage toute la profondeur de sa belle âme. Elevée dans la célèbre institution de Mme Campan, elle n'avait pas désappris à concilier les principes sévères et les jeux innocents de la jeunesse. A la piété douce et charitable de sa foi catholique, elle unissait le don de la réflexion sérieuse ; elle ne craignait pas de s'élever aux plus hautes régions de la pensée et cherchait toujours à y faire monter de leur cercle vulgaire les affaires humaines. Ce talent, si rare chez les femmes, s'associait de la manière la plus heureuse à ses autres qualités d'esprit et lui assurait sous n'importe quelle forme une supériorité bienfaisante. Au surplus, il y avait dans sa personne une grâce infinie ; elle était attentive pour tout le monde et sans coquetterie, toujours elle-même, sans la moindre dissimulation ; son aimable sourire et le son harmonieux de sa voix donnaient aux moindres de ses paroles un charme tout particulier. »

Tel est le jugement porté sur cette princesse par un homme dont les opinions et l'influence politiques avaient toujours été hostiles à la famille Bonaparte ; le tableau qu'il nous fait de la pauvre martyre au

Digitized by Google

sein de la cour de Carlsruhe n'est donc pas suspect de partialité, et peut fournir de précieux renseignements à l'histoire contemporaine.

Que ne devait-elle pas souffrir, cette noble femme, dans un milieu si peu sympathique, à côté d'un prince infirme et misanthrope, pour ne pas dire imbécile ! Le grand-duc n'aimait pas à voir des étrangers et encore moins les membres de sa propre famille. Avait-il été forcé de subir un instant leur conversation, il en témoignait son ennui fort longtemps après. Durant des heures entières, il restait à la fenêtre de son cabinet, observant en face l'hôtel de son oncle, le margrave Louis, pour voir qui entrait ou sortait. Dans ces moments-là, il devenait inabordable, les ministres ne pouvaient parvenir jusqu'à lui, fût-ce même pour les affaires les plus urgentes. Attendre et faire attendre, refuser, différer, voilà quel était son plus grand bonheur. Il existait peu pour les siens, se livrait volontiers, avec quelques favoris, à des plaisirs qui, cependant, ne l'amusaient guère. La grande-duchesse n'aurait jamais exprimé une plainte : renfermant tout au plus profond d'elle-même, occupée principalement de ses enfants, elle voyait beaucoup deux amies d'enfance qui l'avaient suivie à Carlsruhe. La comtesse Walsh, sa grande-maîtresse, ancienne Vendéenne qui, plus tard, avait fait sa paix avec Napoléon ; deux dames de la cour et Mlle Berenfels, cantatrice de chambre, douée d'une voix merveilleuse : voilà quelle était la société ordinaire de la grande-duchesse. La lecture, la broderie, la promenade, complétaient l'emploi de ses journées. La vie à la cour était des plus insipides : l'orgueil, la vanité, la pauvreté d'esprit et les pensées vulgaires en rendaient le séjour intolérable. La grande-duchesse, en approchant du trône, se promettait bien d'y apporter un peu plus de mouvement et de vie, et elle possédait assurément tout ce qui était nécessaire pour opérer cette heureuse transformation. Mais il aurait fallu conquérir le terrain, et, pour une pareille tâche, elle n'était pas d'un caractère suffisamment belliqueux. Elle ne pouvait rompre la raideur de la vieille étiquette et n'avait pas le pouvoir ni d'élargir le cercle traditionnel des invitations, ni même de faire un choix dans ce cercle obligé. Les courtisans voulaient bien le faste et la prodigalité, mais seulement pour la satisfaction de leur orgueil et de leurs appétits. Comme ces acteurs qui ne voient dans une pièce que le rôle où ils brilleront, ces courtisans rattachaient tout à eux-mêmes, n'admettant que ce qui pouvait flatter leurs goûts ou leurs intérêts. Une soirée de la grande-duchesse était infailliblement déplaisante aux partisans de la margrave ; l'entourage de la cour grand-ducale usait de représailles à l'égard de la vieille princesse. En présence de ces jalousies, de ces luttes intestines, toute bonne et cordiale entente devenait impossible ; à son défaut, un immense ennui remplissait les somp-

Digitized by Google

tueuses galeries du palais. Pendant la domination française, la cour avait bien daigné ouvrir ses salons à la bourgeoisie ; après la victoire des Allemands, on recommençait à faire preuve de « bon ton » : la bourgeoisie fut frappée d'interdit.

Cependant, la grande-duchesse faisait son possible pour distraire le prince son époux, et démentir ainsi les bruits fâcheux qu'on répandait sur la santé du grand-duc, bruits, du reste, auxquels il se prêtait volontiers. Il n'était pas fâché de chagriner un peu les ennemis qui semblaient guetter, en quelque sorte, le moment de sa mort. Malheureusement, les forces trahissaient trop souvent son courage et sa volonté. Quelquefois, à certains jours de gala, on l'amenait à y faire acte de présence, à s'asseoir à une table de jeu ; mais, malgré tous les efforts de la grande-duchesse, il ne tardait pas à en témoigner sa contrariété. Impossible, par exemple, de le décider à paraître dans un bal masqué : peut-être craignait-il qu'on ne profitât de l'occasion pour attenter à ses jours. Minée par les chagrins et les soucis, la grande-duchesse était cependant obligée de n'en rien laisser voir. C'est à peine si elle pouvait quitter le prince de quelques minutes. Il n'aimait pas à être livré à lui-même, et ne trouvait d'adoucissement à sa position que dans la société de la grande-duchesse. Et cependant il fallait bien qu'elle s'acquittât des autres devoirs commandés par sa position, chose qu'elle faisait toujours avec autant de grâce que de succès. On cite une de ses fêtes entre autres, dans laquelle figurait un cortége de cinquante personnages empruntés aux poésies de Gœthe. Chaque masque arrivait avec un mot gracieux pour la grande-duchesse, et à chacun elle savait répondre avec esprit et à propos. Mais que de charmes et de mérites prodigués à des gens qui ne savaient apprécier que les choses vulgaires ! Combien de fois la pauvre princesse n'eut-elle pas à gémir du sort qui la condamnait à vivre pour toujours dans un semblable désert !

Malheureuse comme épouse, elle se vit encore frappée dans son cœur de mère. Un fils lui fut ravi par la mort dès l'âge le plus tendre. Un autre, l'espoir de la dynastie et du pays, mourut subitement. Les deux époux étaient dans la désolation : avec ce dernier prince s'éteignit une seconde fois l'héritier direct de la couronne. Une rumeur d'empoisonnement circula. Le grand-duc n'était que trop porté à ajouter foi à tous les bruits de la rue, fussent-ils dénués de toute espèce de vraisemblance. Il se rappelait le suicide d'un de ses valets, qu'il soupçonnait fort de lui avoir administré certain poison. La grande-duchesse ne croyait point à ces bruits ; cependant son imagination était surexcitée et ne pouvait se défendre d'une sorte de sentiment pénible à l'égard de personnes qui avaient assisté aux derniers moments de son enfant.

Digitized by Google

A partir de cette époque, le mal du grand-duc empira visiblement, et les souffrances ajoutaient à son humeur sombre et ombrageuse. Personne ne devait toucher aux médicaments, qu'il mettait sous clef quand il s'absentait. Un de ses ministres, son ami Tettenborn, lui envoyait de son vin ; les bouteilles, remises cachetées, n'étaient débouchées qu'à table et sous les yeux du grand-duc. Il ne touchait à aucun des mets préparés à son intention, et ne mangeait que ce qu'il voyait manger à tout le monde. Ni les doux efforts de la grande-duchesse, ni le zèle de ses serviteurs les plus intimes ne réussirent à relever son moral. Tettenborn seul avait assez d'empire sur son esprit pour obtenir de lui les signatures les plus urgentes, quelques promenades en voiture, et de certaines audiences qu'il était indispensable de donner. Quant aux médecins, le grand-duc n'en voulait plus entendre parler. On conseilla à la grande-duchesse d'appeler près de lui quelques célébrités médicales étrangères, dont la réputation inspirerait un certain respect à l'auguste malade. Ce n'était pas encore chose facile que de mettre ce projet à exécution. Consulté à l'avance, le grand-duc n'aurait jamais consenti à recevoir le nouveau médecin. Il fallait donc agir de ruse. On résolut d'appeler le célèbre Hufeland, médecin du roi de Prusse, qui serait censé être venu pour son agrément à Baden-Baden ; M. de Varnhagen aurait parlé à son compatriote de l'état du grand-duc, puis, accourant à Griesbach auprès du prince, l'aurait supplié de mettre à profit cette heureuse circonstance. Hufeland, à peine de retour d'un long voyage, se rendit cependant à l'invitation, sur l'ordre du roi. M. de Varnhagen courut à Griesbach, prévenir la grande-duchesse, qui lui fit un tableau navrant de la vie qu'elle menait dans ce village des montagnes.

« Elle ne pouvait presque jamais quitter le grand-duc, qui passait ses journées dans la chambre basse d'une maison de paysan. Il refusait obstinément de voir des visages étrangers, et comme tels étaient regardés tous ceux auxquels il ne s'était pas habitué. Son entourage pouvait lui faire la conversation ; ordinairement c'étaient des histoires grossières qui arrachaient un sourire au malade. La grande-duchesse, la seule femme présente, souffrait horriblement de cette société ; et cependant elle devait encore être heureuse de voir qu'on cherchât à distraire son mari. Souvent le grand-duc la plaignait, et se montrait touché des soins dont elle l'entourait ; mais cela ne changeait rien à la chose. Le malade était complétement indocile : il faisait ce qui lui était nuisible, et négligeait ce qui l'aurait secouru. De temps à autre, il convenait qu'il faudrait changer sa manière de vivre ; mais aussitôt il changeait d'avis et se refusait à tout. Très souvent on ne pouvait lui arracher les ordres les plus urgents, non-seulement pour les affaires d'Etat, mais encore pour les choses de la vie journalière ; et cependant il n'aurait pas souffert qu'un autre à sa place donnât ces ordres....

Digitized by Google

Tout en avouant ses chagrins, la noble princesse excusait plutôt qu'elle n'accusait ; ses propres souffrances n'y figuraient en quelque sorte que comme un reflet ; elle disait naïvement ce qu'il y avait à dire, et si parfois ses yeux se mouillèrent, un aimable sourire en chassa promptement les larmes. Les circonstances rendaient nécessaire que la grande-duchesse me parlât ouvertement de ses rapports de famille ; elle ne pouvait se confier à personne. Mais ce qui la soulageait surtout, c'était qu'elle n'avait pas besoin, avec moi, de renier ses sympathies françaises. Elle savait que je n'aimais pas l'empereur Napoléon, mais que j'assistais, selon mes forces, les bonapartistes persécutés, et que j'estimais les Français, leur langue, leur littérature. »

Nous reviendrons à ce chapitre des bonapartistes, cause incessante de chagrins pour la grande-duchesse. Quant à la petite mise en scène pour l'entrée de Hufeland, elle réussit complétement. M. de Varnhagen fut d'abord admis auprès du grand-duc, préparé à cette visite par la grande-duchesse. Le prince causa de sa maladie, et, complétement dupe de l'innocente ruse concernant le médecin berlinois, il promit de se conformer à ses ordres. Puis, il aborda la situation politique et surtout le projet de la Bavière qui convoitait une partie des possessions badoises. Il en voulait particulièrement au prince royal, connu plus tard sous le nom de Louis Ier, dont l'idée fixe était la revendication du Palatinat badois, « son berceau. » La grande-duchesse s'associa volontiers à ces reproches. Le prince, qu'elle avait connu à Paris, s'était signalé, à la cour de Napoléon, par des manières bizarres, excentriques. L'Empereur l'avait traité avec froideur et méfiance, tandis que les jeunes gens en faisaient le point de mire de leurs plaisanteries et de leurs bons mots. C'est de là que datait son antipathie pour les Français et pour le grand-duc, qui avait été du nombre des jeunes moqueurs.

Hufeland arriva enfin. Il trouva la maladie bien avancée, mais il ne perdait pas tout espoir de guérison, à la condition toutefois que le malade quitterait immédiatement Griesbach pour aller passer l'hiver à Montpellier, loin du rude climat de Carlsruhe. Le grand-duc, ému jusqu'aux larmes, appela Hufeland son sauveur et promit de donner sans retard les ordres pour le départ. Mais ce fut là le dernier effort de cet esprit faible et ombrageux. Le voyage de Montpellier, grâce surtout à des suggestions intéressées de courtisans, n'eut pas lieu ; quelques mois plus tard, le grand-duc s'éteignit, emportant cette dernière consolation de voir déjoués les projets de partage nourris à Munich.

Digitized by Google

II

L'empereur Alexandre avait contribué à ce résultat si heureux pour la dynastie badoise. Le congrès d'Aix-la-Chapelle touchait à sa fin, et la question badoise n'était pas encore arrangée par suite des difficultés soulevées par le czar. M. de Berstett, ministre badois, n'ignorait pas que c'en était fait de sa position s'il revenait à Carlsruhe sans une solution favorable. Il tenta donc une démarche désespérée auprès de l'empereur de Russie.

Ce souverain l'écouta avec bienveillance, mais persista dans son opinion du maintien des traités. Alors, Berstett peignit l'état du grand-duc sous les couleurs les plus sombres, disant que la mort de son maître était prochaine, et qu'une décision défavorable remplirait ses derniers jours d'amertume et de chagrin; combien enfin il serait terrible, pour un fidèle serviteur comme lui, de se voir dans la cruelle nécessité de porter un pareil message au lit de mort de son maître ! Puis, s'échauffant à cette idée et s'animant de plus en plus, Berstett s'écria, sur le ton du désespoir, qu'il ne voulait point être ce messager, qu'il préférait plutôt la mort; et, au milieu de ses lamentations sur le sort de son infortuné maître, il se prit à pleurer à chaudes larmes. Semblable chose n'était jamais arrivée au czar qui, effrayé et embarrassé à la fois, chercha à calmer le pauvre Berstett, donna des éloges à son zèle, lui fit des promesses consolantes, l'engageant à ne pas voir toutes les choses sous d'aussi sombres couleurs, puisque rien n'était encore perdu. Mais Berstett ne voulait pas se consoler. Plus l'empereur s'épuisait en paroles bienveillantes, et plus le rusé Badois donnait cours à ses larmes, si bien qu'à la fin Alexandre, au comble de l'embarras, s'écria : « Eh bien ! vous garderez tout, il ne sera pas fait violence au grand-duc ; vous pouvez lui annoncer que je reconnais tout : le droit de succession des Hochberg, la Constitution, l'indivisibilité du grand-duché ! Est-ce assez ? êtes-vous content ? Mais à présent calmez-vous et accordez-moi aussi un peu de repos ! » Alors, Berstett de tomber à genoux, de baiser les mains de l'empereur et de ne plus tarir en expressions de gratitude et d'admiration pour la magnanimité impériale. La décision de l'empereur, promptement communiquée à l'Autriche et à la Prusse, fut aussitôt formulée en convention diplomatique. Berstett revint triomphant à Carlsruhe, et eut naturellement le soin de mettre en relief, du mieux qu'il put, son talent et son éloquence. Il ne parla pas des larmes versées. Mais l'empereur Alexandre n'avait pu s'em-

Digitized by Google

pêcher de raconter l'aventure au prince de Metternich; c'était une fête pour celui-ci de pouvoir recommander, en plaisantant, les larmes comme nouveau moyen de victoires diplomatiques.

Partout, en Allemagne, la conduite de l'empereur Alexandre provoqua des cris d'enthousiasme. Ces populations, après avoir secoué la domination française, étaient déjà sur le point de subir la domination morale et bien plus dangereuse de la Russie! Les libéraux allemands vénérèrent dans le czar le plus ferme appui de leurs idées. Il est vrai que les souverains allemands de cette époque semblaient avoir oublié que c'était aux efforts et aux sacrifices de leurs peuples qu'ils devaient d'avoir reconquis leurs trônes.

L'empereur de Russie, du moins, avait eu meilleure mémoire. Fidèle à ses promesses envers la Pologne, il venait de convoquer une diète à Varsovie. Le discours, par lequel il ouvrit cette assemblée le 27 mars 1818, frappa d'étonnement l'Europe tout entière. Ce document, un des plus curieux de l'histoire contemporaine, est généralement peu connu; de plusieurs côtés, on était trop intéressé à livrer à l'oubli les paroles impériales. Voici ce discours tel que le reproduit M. de Varnhagen, d'après une copie authentique qui lui en fut adressée de Varsovie; il est écrit en français, mais nous ne nous portons pas garants de la correction du style :

« Représentants du royaume de Pologne! Vos espérances et mes vœux s'accomplissent. Le peuple que vous êtes appelés à représenter jouit enfin d'une existence nationale garantie par des institutions que le temps a mûries et sanctionnées. L'oubli le plus sincère du passé pouvait seul produire votre régénération. Elle fut irrévocablement décidée dans ma pensée du moment où j'ai pu compter sur les moyens de la réaliser. Jaloux de la gloire de ma patrie, j'ai ambitionné de lui en faire cueillir une nouvelle. La Russie, en effet, à la suite d'une guerre désastreuse, en rendant, d'après le précepte de la morale chrétienne, le bien pour le mal, vous a tendu fraternellement les bras, et parmi tous les avantages que lui a donnés la victoire, elle en a préféré un seul : l'honneur de relever et de rétablir une nation vaillante et estimable. En y contribuant, j'ai obéi à une conviction intérieure, puissamment secondée par les événements. J'ai rempli un devoir prescrit par elle seule, et qui n'en est que plus cher à mon cœur. L'organisation qui était en vigueur dans votre pays a permis l'établissement immédiat de la constitution que je vous ai donnée, en mettant en pratique les principes de ces institutions libérales qui n'ont cessé de faire l'objet de ma sollicitude, et dont j'espère, avec l'aide de Dieu, étendre l'influence salutaire sur toutes les contrées que la Providence a confiées à mes soins. Vous m'avez ainsi offert les moyens de montrer à ma patrie ce que je médite pour elle depuis longtemps, et ce qu'elle obtiendra lorsque les préparatifs d'une œuvre aussi importante auront atteint le développement nécessaire.

Digitized by Google

» Polonais ! revenus comme vous l'êtes des funestes préjugés qui vous ont causé tant de maux, c'est à vous à consolider votre renaissance : elle est indissolublement liée aux destinées de la Russie ; c'est à fortifier cette union salutaire et protectrice que doivent tendre tous vos efforts. Votre restauration est décidée par des traités solennels ; elle est sanctionnée par la Charte constitutionnelle. L'inviolabilité de ces engagements extérieurs et de cette loi fondamentale assure désormais à la Pologne un rang honorable parmi les nations de l'Europe : bien précieux ! qu'elle a longtemps cherché en vain, au milieu des épreuves les plus cruelles. La carrière de vos travaux s'ouvre. Le ministre de l'intérieur vous exposera l'état actuel de l'administration du royaume ; vous prendrez connaissance des projets de lois qui seront l'objet de vos délibérations. Ils ont pour but des améliorations successives. Celle de l'état des finances demande encore des éclaircissements que le temps seul et la juste appréciation de vos ressources pourront fournir au gouvernement. Le régime constitutionnel sera peu à peu appliqué à toutes les parties de l'administration. L'ordre judiciaire sera organisé. Des projets de lois sur la législation civile et criminelle seront portés à votre connaissance. J'ai la confiance que vous les examinerez avec une attention soutenue, et que vous créerez des lois destinées à garantir vos biens les plus précieux : la sûreté de vos personnes, celle de votre propriété et la liberté de vos opinions. Ne pouvant rester toujours au milieu de vous, je vous ai laissé un frère, mon ami intime, le compagnon inséparable de mes premières années ; je lui ai confié votre armée. Dépositaire de mes intentions et de ma sollicitude pour vous, il s'est attaché à son propre ouvrage. C'est par ses soins que cette armée, déjà si riche en souvenirs glorieux et en qualités guerrières, s'est encore enrichie de toutes les habitudes d'ordre et de régularité qui la rendent digne de sa véritable destination. Un de vos plus dignes vétérans, le général Jajontschek, me représente parmi vous. Blanchi sous vos drapeaux, associé constamment à vos succès et à vos revers, il n'a cessé de donner des preuves de son dévouement à la patrie. L'expérience a complétement justifié mon choix.

» Malgré mes efforts, peut-être tous les maux dont vous avez eu à gémir ne sont-ils pas encore réparés. Telle est la nature des choses ; le bien ne se fait que lentement, et la perfection demeure inaccessible à la faiblesse humaine. Représentants du royaume de Pologne, élevez-vous à la hauteur de vos destinées. L'Europe fixe sur vous ses regards ! Prouvez à vos contemporains que les institutions libérales, dont on prétend confondre les principes, à jamais consacrés, avec les doctrines désastreuses qui ont menacé de nos jours le système social d'une catastrophe épouvantable, ne sont point un prestige dangereux ; mais que, mises en pratique avec bonne foi, et dirigées surtout par des intentions pures vers un but conservateur et utile à l'humanité, elles s'allient parfaitement avec l'ordre, et produisent la prospérité véritable des nations. C'est à vous qu'il est désormais réservé de témoigner de cette grande et salutaire vérité. Que la concorde et l'union président donc à votre assemblée ; que la dignité, le calme et la modération caractérisent vos délibérations. Uniquement guidés

Digitized by Google

par l'amour de votre patrie, épurez vos opinions, rendez-les indépendantes de tout intérêt particulier ou exclusif; exprimez-les avec simplicité et droiture, en vous préservant des séductions d'une vaine et trompeuse éloquence; enfin, que le sentiment d'une amitié fraternelle, prescrit à vous tous par le divin législateur, ne vous abandonne jamais. C'est ainsi que votre assemblée obtiendra les suffrages de votre pays et cette estime générale due aux représentants d'une nation libre, qui ne dénaturent point le caractère auguste dont ils sont revêtus.

» Premiers fonctionnaires de l'Etat! je vous ai exprimé ma pensée, je vous ai montré vos devoirs; vos travaux dans cette première assemblée m'apprendront ce que la patrie doit attendre à l'avenir de votre dévouement pour elle, comme de vos bons sentiments pour moi. Rendons grâces à celui qui seul a la puissance d'éclairer les souverains; remercions-le de l'esprit d'union et de paix qu'il répand aujourd'hui parmi les peuples; invoquons-le pour qu'il bénisse et fasse prospérer notre ouvrage! »

On remarquera que, dans ce discours, l'Empereur, en parlant des bienfaits que le régime constitutionnel apporterait à la Pologne, annonce en même temps qu'il entend doter aussi la Russie d'institutions analogues. Il s'en faut de beaucoup que ces nobles intentions se soient réalisées; la Pologne s'est vue dépouillée de sa constitution, et la Russie stationnaire est restée pendant longtemps ce qu'elle était. Aujourd'hui, ce qui, du temps d'Alexandre Ier, semblait encore à l'Europe un rêve, approche de la réalité; nul doute qu'après une nouvelle étape d'un demi-siècle, la Pologne et la Russie ne se soient transformées d'une manière radicale.

Vers cette même époque, où le discours de Varsovie venait ajouter à la popularité de l'empereur de Russie, la société de Baden-Baden comptait, au nombre de ses illustres visiteurs, un homme aussi célèbre par le rôle qu'il avait joué dans l'histoire récente de son pays, que par la disgrâce du czar qui mettait un terme à sa haute carrière; nous voulons parler du comte Rastoptchine, ancien gouverneur de Moscou.

Rastoptchine était une nature violente, dans laquelle bouillonnait la séve d'un patriotisme fanatique. L'invasion des Français changea sa colère concentrée en une sorte de fureur sauvage. L'histoire n'oubliera jamais ces sanglantes proclamations adressées au peuple, ces odieuses tables d'inscription contre les Français. Son exaspération ne fit que s'augmenter de nos revers. L'armée française avait évacué Moscou; les Russes sabrèrent les blessés sans miséricorde, à l'exception d'un très petit nombre, à qui l'on accordait la grâce d'une captivité des plus dures. Dans leur infortune, ces malheureux adressèrent leurs supplications à Rastoptchine, et l'impératrice-mère, étant intervenue en leur faveur, le gouverneur ne pouvait

Digitized by Google

guère ne pas tenir compte de ses prières. Il le fit toutefois dans une forme des plus cruelles, ainsi que le prouve la lettre suivante, écrite de la main de Rastoptchine : « Le comte Rastoptchine accorde le temps nécessaire à M. Gazo père pour se remettre de sa maladie ; après quoi il faudra qu'il se rende, avec son fils, dans le gouvernement de Vologda. La conversation qu'il me demande n'amènerait aucun résultat ; il n'y a ni calomnie ni malveillance qui agissent auprès du comte Rastoptchine ; mais une nation qui n'a ni foi ni loi, et qui n'a d'autres titres, depuis vingt ans, que des crimes et des forfaits, ne doit jamais prendre à témoin l'Etre suprême, dont la justice est méconnue chez les brigands. »

Un soir, chez le général Tettenborn, à Baden-Baden, Rastoptchine fit le récit de l'incendie de Moscou et de la part qu'il avait eue dans cet épisode. Il se moquait de ceux qui croyaient qu'il avait allumé l'immense capitale avec une seule torche, à peu près comme Thaïs est représentée, sur le théâtre, incendiant Persépolis. « J'ai allumé, dit-il, les esprits des hommes ; à ce feu, les torches de résine s'allument facilement. » Puis il se mit à expliquer les mesures qu'il avait prises comme gouverneur : l'enlèvement des pompes à incendie, l'ouverture des prisons, les moyens de toute sorte qu'il avait mis en œuvre afin de priver l'armée française de toute espèce de ressource. Il se fit une gloire de cet incendie, dont il avait, le premier, donné l'exemple, en livrant aux flammes son propre palais, situé hors des murs de Moscou. Il exposa en détail tous ses mobiles et toutes ses pensées, avouant qu'il n'avait rien ressenti au milieu de ces désastres, que l'inanité de tous les biens lorsque la patrie se meurt. Comme preuve que les masses partageaient ses propres sentiments, il montra le zèle apporté par la population pour exécuter le plan du gouverneur. Des couronnes et des torches résinées étaient aussitôt dans toutes les mains de ces hordes sauvages, qui se distribuaient les rôles et se partageaient les quartiers ; ce qui n'empêcha pas que la précipitation et la fureur ne fissent avorter plusieurs explosions. L'incendie de Moscou a coûté à la Russie trois mille hommes et deux milliards de francs. On sait que, pendant longtemps, la Russie persistait à nier que l'incendie fût le fait de Rastoptchine : on tenait à répandre l'opinion que l'ennemi avait incendié Moscou.

Rastoptchine lui-même ne recueillit de son acte sauvage que des reproches et la réprobation de ses compatriotes ; bientôt même, il perdit à tout jamais la faveur de son maître, et voici à quelle occasion. A l'époque où les Français étaient en marche sur Moscou, la garde de police rencontra un jour, dans la rue, un groupe de jeunes Russes qui en écoutaient un autre avec attention, lequel leur traduisait, d'après un journal français, le dernier manifeste de Napo-

Digitized by Google

léon. Le malheureux interprête fut arrêté sur-le-champ comme criminel. C'était un jeune homme de vingt-quatre ans, capitaine hors de service, nommé Werschaline. Rien n'autorisait à supposer une mauvaise intention là où il n'y avait tout au plus qu'une imprudence; il ressortait même de tous les témoignages recueillis, cette circonstance irrécusable que Werschaline avait accompagné la lecture du manifeste de paroles de blâme.

Rastoptchine, s'obstinant à fermer les yeux à l'évidence, ne voulait tenir compte que du simple fait de la propagation d'un manifeste français. Il lui fallait sans doute une victime pour assouvir sa haine et celle de la populace. Il avait l'habitude de rassembler la multitude devant son hôtel ; là, du haut d'un perron très élevé, il haranguait la foule, l'excitant contre l'ennemi par des discours brefs et incendiaires. Rastoptchine, debout sur son perron, se fait amener le jeune Werschaline, et, à son aspect, il s'écrie dans un paroxysme de colère : « Mais, plus que les Français, les traîtres sont nos ennemis ! Ceux-ci méritent mille fois plus que les autres notre haine, le châtiment le plus terrible ! En voilà un qui a propagé les manifestes de Napoléon ; voici votre ennemi le plus dangereux ! »

Accablant ensuite son prisonnier de reproches et d'injures, il dit à un soldat de police : « Frappe-le ! » Le soldat obéit en ne donnant qu'un coup du plat de son épée. « Eh quoi ! dit Rastoptchine, cela n'est rien du tout ; abandonnez-le au peuple, qui saura bien s'en acquitter mieux ! » A l'instant même, le malheureux est précipité du haut des marches aux mains de la populace furieuse. En quelques minutes, son corps, déchiré en mille morceaux, avait disparu complétement ; un débris de main fut tout ce qui resta de la victime quand la foule abandonna la place.

Cette horrible exécution ne devait pas se terminer ainsi. Au commencement de 1813, dans un endroit de la Pologne où la victoire avait conduit l'empereur Alexandre, on amena au czar un vieillard qui avait demandé à lui parler. Les jambes et les lèvres de ce vieillard tremblaient. A la vue de l'empereur, il se jette à genoux en pleurant et sans pouvoir articuler une seule parole. L'empereur, péniblement ému, paraissait soutenir une lutte avec lui-même : il savait que l'homme qu'il voyait à ses pieds, suppliant, était le vieux Werschaline. Celui-ci, revenu à lui, demanda une enquête, et, dans le cas où son fils serait trouvé innocent, la réhabilitation de son honneur ; il représenta douloureusement à l'empereur sa vie brisée, sa vieillesse solitaire, ses biens sans héritier. Alexandre, après l'avoir calmé par des paroles affectueuses, lui promit justice ; il ajouta qu'il savait très bien que son fils n'avait point commis de trahison ni entretenu de relations avec l'ennemi. Etant enfin parvenu à consoler ce malheu-

Digitized by Google

reux père, il le congédia en lui renouvelant ses promesses. Le lendemain, Rastoptchine donna sa démission : l'empereur l'accepta en lui disant d'un air sévère qu'il ne voulait pas le retenir un seul instant de plus et qu'il désirait ne jamais le revoir. Telle fut la chute de Rastoptchine, qui, tombé subitement du faîte de sa puissance, alla demander à l'exil l'oubli dont il avait tant besoin! Par un singulier retour des choses d'ici-bas, il trouva une nouvelle patrie à Paris, au milieu de ces Français auxquels il semblait avoir juré une haine éternelle.

Les souvenirs d'un pareil passé ne s'effacent jamais : Rastoptchine resta en butte à des visions affreuses. A la tombée de la nuit, il était tourmenté par des hallucinations. C'est dans un de ces terribles moments que le surprirent un jour deux Russes de ses amis intimes, qui avaient pénétré chez lui malgré les efforts du valet de chambre. Ils croyaient troubler tout au plus quelque galante conversation. Quel ne fut pas leur étonnement en voyant Rastoptchine seul, la figure pâle et décomposée. A l'aspect de ses amis, il avança les bras comme pour les repousser : « Que me voulez-vous? leur dit-il, allez, allez, ce n'est pas moi qui vous ai poussés en bas! » Les deux visiteurs comprirent que Rastoptchine croyait voir le vieux Werschaline et son fils. Ils l'appelèrent par son nom, déclinèrent les leurs et l'arrachèrent enfin à ses rêves. Sur la fin de ses jours, Rastoptchine n'était plus en butte à ces visions, suites d'un mal qui céda, paraît-il, devant l'art des médecins.

III

La mort du grand-duc Charles modifia profondément l'existence de la grande-duchesse Stéphanie. Le nouveau souverain, oncle du prince défunt, possédait un grand fonds de bon sens, mais il s'attachait trop à faire ressortir les faiblesses de caractère de son neveu pour les mettre en relief devant son entourage. Il est vrai que la liquidation de l'ancienne liste civile fit découvrir une foule d'excentricités et de bizarreries. Ainsi au palais de Carlsruhe, il existait toute une série d'appartements que feu le grand-duc avait fait successivement fermer, et qui depuis n'avaient été visités par personne. C'était, depuis longtemps, une vieille manie du prince de mettre de côté tout ce qu'il recevait de n'importe qui, ou de quelque nature que ce fût. Personne n'était admis à toucher à ces objets, le grand-duc lui-même s'en abstenait, sans toutefois tenir aucun compte des demandes de restitution. Dès qu'une chambre se trouvait suffisamment remplie

Digitized by Google

il en retirait la clef, et recommençait la même cérémonie dans une autre chambre. Lorsque, après sa mort, on fit l'ouverture de ces mystérieuses pièces, on y trouva une quantité innombrable d'objets précieux, de costumes et de nippes les plus variés, jusqu'à des joujoux de prix, souvenirs d'enfance, auxquels le prince n'avait jamais touché. Ici, de nombreux rouleaux d'argent avec cette suscription : gages de capitaine pour Son Altesse le prince Charles, et une infinité de pièces de vingt kreutzers (70 cent.) soigneusement enveloppées ; puis des tiroirs remplis de rouleaux d'or ; là des tabatières du plus haut prix, des bagues et autres bijoux, pour une valeur de plus d'un million. Ces trésors dormaient là depuis nombre d'années ; et cependant, jusqu'à ses derniers jours, le grand-duc avait souvent été gêné pour des sommes minimes, qu'il ne pouvait se procurer qu'à des taux usuraires de 16 p. 0/0 ! Puis, ce furent des livres, des cartes, des suppliques, des papiers de toute sorte que l'on exhuma avec les trésors ; lettres cachetées en quantité immense ; dépêches cherchées en vain et que l'on avait crues perdues ; documents précieux dont l'absence avait entravé d'importantes affaires, compromis gravement de légitimes intérêts ; enfin ce fut le tour des objets d'art, des armes de prix, offerts autrefois pour achat, et qui furent trouvés pêle-mêle au milieu d'habits de cour brodés, de costumes de masque, et de chapeaux galonnés. Dans beaucoup de cas, il devenait impossible de retrouver les propriétaires d'une multitude d'objets ; ou bien on se rappelait que, pour nombre d'autres qui n'avaient jamais servi, la liste civile avait payé des sommes considérables.

En étudiant ainsi après coup le caractère de son neveu, le nouveau grand-duc arriva à cette conclusion, consolante pour lui, qu'une plus longue durée du règne précédent n'aurait pas été un bonheur pour le pays, trop heureux de rencontrer en sa personne un souverain infiniment meilleur. Quant à la veuve de son neveu, il la comblait d'égards, lui laissa le choix d'un de ses palais, et promit de s'occuper des enfants de la grande-duchesse douairière, comme s'ils avaient été les siens. Belles promesses, bien vite oubliées. La grande-duchesse choisit le palais de Manheim, et, pour le premier temps de deuil, le château de Scheibenhard près de Carlsruhe. M. de Varnhagen a gardé de cet intérieur le souvenir le plus pieux.

« Les deux princesses vivaient dans l'union la plus fraternelle, et leurs qualités, si différentes, se faisaient encore mieux valoir dans leur commerce intime. L'esprit vif de la Française et la gracieuse modestie de l'Allemande s'harmonisaient admirablement. Passer une soirée dans ce cercle intime était une vraie jouissance. Ordinairement, la grande-duchesse était occupée de quelque travail d'aiguille ; ses dames rivalisaient, sous ce rapport, avec elle. Elle voua une sollicitude des plus continues à ses charmantes filles,

Digitized by Google

en leur laissant cependant toute la liberté qui ne nuisait ni à elles-mêmes ni à d'autres. Elle imprimait presque toujours à la conversation un caractère plus élevé; tantôt, elle racontait des histoires qui charmaient souvent par le fond et toujours par la forme ; tantôt elle s'essayait dans des discussions sérieuses, pour lesquelles elle possédait une capacité marquée, et où éclatait la profondeur de son esprit aussi bien que la pureté de son âme. Ses critiques sur les livres étonnaient par la facilité naturelle avec laquelle elle en approfondissait le fond à travers le bagage des phrases. Quant aux affaires politiques, elle les traitait avec clarté et sagacité. Indulgente pour les hommes, elle était modérée dans les jugements qu'elle portait sur leur compte. Elle connaissait ses adversaires, dont elle n'avait que trop éprouvé la méchanceté ; cependant, ils lui inspiraient moins d'indignation que de surprise : elle ne comprenait pas par quel motif on pouvait l'attaquer. »

Cependant, et on se le répétait en Allemagne, dans beaucoup de parties de la France, l'attachement à la cause de Napoléon n'était nullement éteint. Les officiers autrichiens et prussiens, appartenant à l'armée d'occupation en France, s'exprimaient en ce sens dans les salons de Baden. Des personnes venant de Suisse avaient entendu parler de mouvements bonapartistes dans la Bourgogne et dans le Dauphiné. Il en était de même de l'Alsace, et, à ce sujet, M. de Varnhagen lui-même rapporte, d'une excursion dans cette province, une impression qu'il est curieux de constater.

« Dans ce pays originairement allemand, le caractère allemand prédominait, non pas au profit de ce *germanisme* politique de date moderne, qui est un produit de l'Allemagne du Nord, ou plutôt un produit prussien, et qu'on n'y comprenait pas du tout. Et d'abord, qu'est-ce qui aurait pu, dans notre organisation politique, éveiller chez les Alsaciens de semblables sympathies ? Peut-être un regard au delà du Rhin dans le pays de Bade, misérablement gouverné ; dans le Wurtemberg, opprimé et désuni ; dans le Palatinat morcelé ? En présence de ces pays, on pouvait vraiment préférer appartenir à la grande France, qui, même sous le régime oppressif des anciens rois, sous Napoléon, et, aujourd'hui de nouveau sous ses rois, jouissait de plus de liberté, de prospérité, de bien-être que l'Allemagne après ses grandes victoires. Voilà du moins comment les Alsaciens raisonnaient ; et, de fait, il n'y avait pas grand'chose à leur répliquer. Dans les masses, les impressions de la période napoléonienne et de la république s'étaient conservées ; dans ces régions, la Restauration n'avait pas encore pris racine. Strasbourg passait pour une des villes les plus révolutionnaires de la France ; là, on poussait souvent encore des *vivats* pour l'Empereur, et on n'abolissait pas complétement la cocarde tricolore, à laquelle on avait été habitué pendant un quart de siècle. Par la même raison, on aimait fort peu les nouvelles troupes royales, les nouvelles légions qui remplaçaient les vieux et célèbres régiments. Les premières, en effet, ne pouvaient guère soutenir une comparaison avec les troupes impériales.

Digitized by Google

Celles-ci avaient présenté un aspect martial de pied en cap. Les autres, au contraire, n'étaient même pas d'un aspect militaire; leur tenue était négligée, leurs exercices accusaient la paresse; l'esprit et le zèle faisaient complétement défaut; les anciens officiers de l'Empire que l'on avait conservés se tenaient à l'écart; les nouveaux officiers n'osaient pas se mettre en avant; les troupes sentaient que leur formation était vicieuse; l'artillerie seule faisait exception. Le préfet de Strasbourg, comte de Bouthillier, traitait la population avec une sage circonspection et laissait inaperçues bien des choses, qui, à l'intérieur de la France, auraient appelé toute la rigueur des autorités. Quelques mois plus tard, il eut à regretter de s'être départi de cette prudence au profit du prestige attaché au nom du vainqueur de Waterloo. Wellington, dans une tournée d'inspection, était venu à Strasbourg; le préfet avait ordonné qu'à l'entrée du maréchal dans la salle de spectacle, l'orchestre jouerait le *God save the king*. Le lord ayant eu la maladresse d'applaudir cet air avec les mains, un véritable orage se souleva dans la salle : « A bas les airs étrangers; qu'on joue des airs fran» çais! » Le tumulte était tellement effroyable, que le préfet céda immédiatement et s'éloigna avec son hôte pour échapper à des dangers personnels. L'autorité se consolait, du reste, à la pensée que dans ce mécontentement, quoique des plus prononcés, il n'y avait pas en de tendance allemande. »

Baden-Baden devint, sous la Restauration, le rendez-vous préféré des réfugiés français. La maison du général Tettenborn se distinguait surtout par une hospitalité des plus généreuses. On y voyait entre autres illustrations, le général Bachelu, que Tettenborn avait naguère rencontré sur le champ de bataille et auquel il offrait maintenant une cordiale hospitalité. Nommons au même titre la maison de la comtesse Demidoff, qui, sous l'Empire, avait fixé sa résidence à Paris. Cette dame, qui faisait de son immense fortune le plus noble usage, avouait hautement ses sympathies bonapartistes. Le nouveau régime en France fut même assez mal traité dans les salons de Mme Demidoff. On s'y montrait le *Nain jaune* de Paris et le *Surveillant* de Bruxelles, dont on faisait la lecture à haute voix. On y riait des caricatures avec lesquelles les libéraux se vengeaient de leurs adversaires. Des voix françaises et russes se réunissaient pour exécuter en chœur les chansons de circonstance. Avec le salon de Mme Demidoff rivalisait encore celui de Mme la duchesse de Raguse. La position que le mari de la duchesse avait acceptée à la cour des Bourbons imposait à cette dame une certaine réserve. Néanmoins, elle était toujours prête à tendre la main aux compatriotes malheureux et persécutés.

Le général Bachelu, malgré la parfaite loyauté de sa conduite, était l'objet principal des préoccupations de la police française. Le comte de Montlezun, ministre de France à Carlsruhe et le comte de Bouthillier, préfet de Strasbourg, réclamaient de la manière la plus

Digitized by Google

énergique l'expulsion du général Bachelu de Baden. Le roi de Bavière, dont le général avait su gagner la faveur, intercéda pour son protégé dont il se porta garant. Mais les ordres de Paris étaient formels, et les deux fonctionnaires français n'auraient voulu à aucun prix encourir le reproche de tiédeur. Le roi Maximilien-Joseph, à qui le parti dominant en France avait toujours inspiré de l'antipathie, et qui n'aimait pas la persécution, entra dans une grande colère en apprenant que son intervention était restée sans résultat, et ne se gêna point pour dire son opinion à cet égard. Le préfet ayant su de quelle façon le roi s'était exprimé sur son compte, se prit à réfléchir et crut ne pas devoir laisser les choses à ce point. Il craignait qu'à Paris on ne se montrât peu satisfait d'apprendre qu'il avait mécontenté le roi de Bavière. Il tenait avant tout à ce que l'on sût bien, à Paris, que le préfet était dans les meilleurs termes avec ce souverain. M. de Bouthillier s'empressa donc de venir à Baden, aborda le roi sur la promenade avec beaucoup de déférence, lui tint le langage le plus agréable, le plus flatteur, lui parla de Strasbourg, où le roi avait passé ses premières années; enfin, il sut le disposer si bien en sa faveur, que l'excellent monarque finit par oublier sa rancune et continua très amicalement sa promenade avec le préfet. C'était tout ce que celui-ci avait voulu : le fait était publiquement constaté. Quant à Bachelu, il fit à son persécuteur le plaisir de quitter Baden pour quelques jours; on pouvait ainsi annoncer son éloignement; mais il revint aussitôt, et ce retour resta officiellement ignoré. De même que le préfet de Strasbourg, le ministre de France à Carlsruhe dut apprendre qu'un trop grand zèle a toujours son mauvais côté, plus compromettant qu'avantageux pour son auteur. Voulant obtenir de la police badoise l'expulsion d'un jeune officier qui avait accompagné Napoléon à l'île d'Elbe, il ne craignit pas, pour appuyer sa demande, de fournir des renseignements qui touchaient à l'honneur du jeune homme. Celui-ci, instruit du fait, envoya au ministre une provocation en duel qui donna toutes sortes d'embarras et de longs soucis au courageux diplomate. Cette mauvaise affaire fut enfin arrangé par d'officieux intermédiaires.

La grande-duchesse douairière, éprouvée déjà par mille persécutions politiques, qu'il serait trop long d'énumérer, n'avait guère à se louer non plus du grand-duc régnant. Un petit trait caractéristique sur la manière de penser de ce prince. La Chambre des députés ayant réduit, dans un accès d'économie, les sommes fixées pour l'entretien des trois filles de la grande-duchesse Stéphanie, le grand-duc en témoigna hautement sa satisfaction. « J'en suis très content, dit-il à M. de Varnhagen; la grande-duchesse a bien besoin de donner à ses enfants une éducation si coûteuse! Mme de Grainberg reçoit au-

Digitized by Google

jourd'hui, comme gouvernante, plus qu'autrefois n'ont coûté toutes les princesses badoises. » Arriva un moment où l'infortunée princesse ne sut plus à qui se fier. Ceux qu'elle avait protégés, sauvés, accablés de bienfaits, étaient devenus ses plus cruels adversaires. Elle savait que la cour n'aurait pas été fâchée de la voir quitter le pays de Bade et se retirer en Suisse. Mais elle avait assez le sentiment de sa dignité et de ses devoirs envers ses enfants pour ne pas céder le terrain. Ce ne fut qu'à force de patience et de courage que la noble princesse parvint à l'emporter à la longue sur ses ennemis; et, lorqu'il y a quelques semaines, la mort mit fin à une longue carrière si dignement remplie, toute la population badoise pleura la perte d'une bienfaitrice et d'une mère.

IV

La situation politique du grand-duché de Bade, si nous devons en croire M. de Varnhagen, n'était pas des plus satisfaisantes. Nous avons déjà fait connaissance avec la cour du grand-duc Charles. Ce prince, pendant longtemps, n'eut pas un entourage politique beaucoup plus satisfaisant. A l'arrivée de M. de Varnhagen, la direction des affaires était confiée à M. de Hacke. Ce ministre, né à Manheim, et on ne peut plus fier de l'esprit cultivé de ses compatriotes — lui-même ne leur ressemblait guère sous ce rapport — regarda avec dédain les bourgeois de Carlsruhe : il les appelait des Béotiens, des hommes à têtes lourdes, impropres à tout effort intellectuel, et dont le sens prosaïque se refusait même aux jouissances de la vie. En fait de jouissances, M. de Hacke pourtant ne connaissait absolument que celles de la table, les seules qu'il pût du reste encore se permettre. Son corps, masse de chair informe, accusait plutôt les appétits de l'homme sensuel que le véritable gourmet. Enfin, à la tournure d'un cuisinier, il en joignait volontiers les attributions. C'était avec une sorte de naïveté cynique qu'il faisait étalage de ce penchant étrange. Ainsi, il aimait beaucoup que ses visiteurs le surprissent à l'office; parfois, en leur parlant, il n'ôtait même pas son tablier blanc. Son esprit avait quelque chose de brutal; il se moquait de tout, traitait tout à la légère, et avait coutume de dire que le véritable homme d'Etat était celui qui ne croyait à rien, ne comptait sur rien, ne s'intéressait à rien, et qui avait le grand soin, avant tout, de penser à lui-même et de se donner les aises de la vie. Eh bien ! le croirait-on? avec de pareils principes, avec sa folle prodigalité et ses repas de Lucullus, cet homme, secondé par une audace sans bornes, a

Digitized by Google

pu, dans les affaires publiques, en imposer à ses collègues, à la cour, au grand-duc lui-même! Tous voyaient en lui le sauveur à venir de l'Etat, et cependant personne ne l'aimait. Lors de la Confédération du Rhin, il avait soutenu la cause des Français. Plus tard, ministre à Vienne, il irrita ce cabinet en disant que la conduite de l'Autriche, à l'égard de Napoléon, était, comme dans la fable, l'histoire du coup de pied de l'âne. Presque tous les cabinets étrangers avaient à se plaindre de sa grossièreté. Ayant nommé pour ministre en Suisse un homme de mœurs équivoques, le gouvernement fédéral refusa le diplomate; M. de Hacke ne se gêna pas pour répliquer que les aristocrates de Berne n'avaient pas les mœurs les plus pures, et que, dans tous les cas, la chose n'empêchait pas un homme d'être un excellent diplomate. Il ne traitait pas avec plus de respect son propre souverain, à qui il osa dire un jour qu'il n'était pas un véritable prince, puisqu'il n'avait pas le courage d'entretenir une maîtresse en titre. Ses grossièretés et son incapacité déterminèrent enfin le grand-duc à l'éloigner.

Son successeur était M. de Berstett, qui, pour être plus poli que M. Hacke, le dépassait encore en ignorance et en vanité. On racontait à ce sujet des histoires assez amusantes. Chargé, pendant le congrès de Vienne, de régler l'affaire de la bibliothèque du Vatican, qui réclamait des ouvrages incorporés à celle de Heidelberg, M. de Berstett eut pour assistant le professeur Wilken. Celui-ci fit observer à M. de Berstett que l'affaire pourrait marcher plus rondement s'il voulait rendre visite au sculpteur Canova, fondé de pouvoirs du pape, et qui avait une voix décisive dans cette question. M. de Berstett se récria avec dédain : « Comment! moi aller chez le sculpteur! Que pensez-vous donc de moi? » M. Wilken lui répliqua avec une humilité dissimulée : « C'est vrai, ce ne sera pas agréable; car Votre Excellence risque d'y trouver l'empereur de Russie et le roi de Prusse, et par conséquent d'attendre pendant des heures que Leurs Majestés soient parties. » Un autre témoin de cette conversation ajouta qu'au bout du compte Canova pouvait revendiquer le même titre que portait encore, il y a peu de temps, le maître de M. de Berstett, celui de marchese; c'est-à-dire qu'un margrave d'Ischia valait bien un margrave de Bade. Nous avons vu que M. de Berstett remporta, quelques années plus tard, un grand triomphe diplomatique : les larmes versées devant l'empereur Alexandre compteront dans l'histoire du grand-duché de Bade.

Quant au dédain avec lequel M. de Berstett parlait d'un artiste comme Canova, il ne faut pas trop s'en étonner. Les petites cours d'Allemagne, et principalement celles du Midi, distinguaient et distinguent encore aujourd'hui entre les gens *nés* et ceux qui ne le

Digitized by Google

sont pas. M. de Varnhagen cite, à ce propos, quelques exemples qui sont frappants. Le grand-duché de Bade possédait à cette époque un financier devenu depuis célèbre, M. Nebenius. Homme d'une probité à toute épreuve, d'un grand savoir et doué d'un rare talent de tribune, il représentait le gouvernement, dans la Chambre des députés, comme commissaire pour les affaires de finances. Un jour où M. Nebenius venait de déployer de nouveau son talent oratoire, le ministre de Prusse, qui se trouvait dans la loge diplomatique, demanda à un personnage de la cour, assis à côté de lui, comment il se faisait qu'on ne rencontrât jamais, dans aucun salon, un homme aussi éminent que M. Nebenius. M. de Varnhagen savait fort bien pourquoi : M. Nebenius était d'extraction bourgeoise ; mais il faisait cette demande à dessein. Le courtisan, ainsi interpellé, répondit avec un certain embarras : « Oh ! il a presque toujours à travailler. — Cependant, objectait M. de Varnhagen, il pourrait au moins paraître dans des occasions extraordinaires ; mais on ne le voit nulle part, chez aucun ministre, chez aucun ambassadeur. — Oh ! que si ! répliqua l'autre, il a une fois dîné chez M. de Reden (le ministre de Hanovre). — Vraiment ! une fois dîné chez M. de Reden ? Et comment cela ? — Eh bien ! expliqua le courtisan, M. Nebenius avait fait paraître un excellent ouvrage sur les finances de l'Angleterre. — Et voilà pourquoi M. de Reden a voulu lui faire un honneur tout particulier ! — Mais oui ; un Anglais très haut placé était arrivé, qui, ayant lu l'ouvrage à Londres, voulait absolument faire la connaissance de l'auteur. Et voilà pourquoi M. de Reden l'a fait inviter à dîner. — Et, avec cette invitation, tout était dit et fini ? — Oui ; l'Anglais quitta aussitôt Carlsruhe. »

Voici le pendant de cette histoire. M. de Varnhagen, sur une invitation du roi de Wurtemberg, se rendit pour quelques jours à Stuttgart. Il y comptait de nombreux amis intimes, entre autres le poète Uhland, comme on sait, un des premiers parmi les poètes modernes de l'Allemagne. Désirant voir le théâtre de Stuttgart, M. de Varnhagen pria Uhland de l'y accompagner. Le poète hésita, fit toute sorte d'excuses, bref, montra un embarras difficile à expliquer. Plus M. de Varnhagen insistait, et plus Uhland persistait dans son refus. Enfin, il finit par lui demander s'il aurait par hasard quelque scrupule de paraître en public avec un diplomate prussien ; si, peut-être, ses amis politiques (Uhland était un libéral très avancé) ne lui en feraient pas un reproche ? Uhland, s'armant alors de courage, répondit : « Non, ce n'est pas cela. Mais nous ne pouvons pas être au théâtre l'un à côté de l'autre ; car toi, tu ne voudras pas aller avec moi dans les places inférieures, et *moi* je ne puis aller dans les premières. » M. de Varnhagen étonné, reprit qu'il ne pouvait croire à

Digitized by Google

de semblables distinctions de rang, jusque dans le théâtre de Stuttgart. « Non, répondit Uhland, elles ne sont pas prescrites, mais elles sont tellement d'usage, que si l'on me voyait ce soir dans une loge, cela ferait du bruit, et que toute la ville en parlerait demain. Au reste, nous, bourgeois, nous n'y prétendons même pas; nous sommes trop fiers pour vouloir frayer avec les nobles ou avec ceux qui se croient tels. » Malgré cette explication, M. de Varnhagen insista et fléchit enfin la résistance d'Uhland. Aux diplomates qui vinrent le voir dans sa loge dans les entr'actes, M. de Varnhagen présenta à dessein son ami, absolument comme un personnage des plus haut placés. La chose fit, on le pense bien, une certaine sensation.

La fin du congrès d'Aix-la-Chapelle amena à Carlsruhe M. de Gentz, le célèbre publiciste, factotum du prince Metternich. Lié d'amitié avec M. de Varnhagen, il tenait à étaler devant lui tous ses succès et tous ses bénéfices. Gentz, toujours comblé de récompenses très sonnantes, et toujours gêné, se trouvait en ce moment à la tête de véritables trésors, produit de son activité au congrès d'Aix-la-Chapelle. La liste en est vraiment curieuse. Comme chef du protocole, il avait reçu, en dehors de deux grandes décorations et de plusieurs tabatières enrichies de diamants, de la Russie, de la France et de la Prusse, c'est-à-dire de chacune de ces puissances, 800 ducats, plus 800 livres sterling de l'Angleterre; pour un mémoire en faveur des princes médiatisés, 1,000 ducats; pour un mémoire en faveur des israélites, par l'entremise de M. de Rothschild, 1,000 ducats; par le même, comme prétendu bénéfice sur des fonds publics, 800 ducats; le gouvernement badois lui avait donné une gratification de 6,000 florins, que M. de Gentz avait préférée au grand cordon de l'ordre de Zähringen! sans parler de différents profits, de ses traitements ordinaires et extraordinaires en Autriche, dans les principautés de Moldavie et de Valachie. A ce dernier propos, M. de Varnhagen rapporte, dans un autre endroit, un trait qui mérite de trouver place ici. M. de Gentz était, en quelque sorte, l'agent accrédité à Vienne des hospodars, et il se faisait un plaisir de les pressurer autant qu'il pouvait. Une certaine année, il avait à suivre, pour un des hospodars, une affaire qui réellement exigeait des dépenses considérables. En peu de temps, le compte de M. de Gentz s'éleva à la somme de 19,000 ducats. L'hospodar trouva cette somme exagérée et s'en plaignit au prince Metternich, qu'il pria d'exhorter Gentz à un peu plus de modération. A peine le prince en eut-il ouvert la bouche, que M. de Gentz éclata avec colère : « Qu'est-ce que vous avez à vous mêler de mes affaires? est-ce que cela vous regarde? Je vous prie de ne pas recommencer! Et ce Grec! comment peut-il oser?..... Est-ce qu'il croit m'intimider, me lier les mains? Alors il

Digitized by Google

sera le bienvenu ! Je lui apprendrai !..... » Le prince Metternich, en racontant un jour cette histoire, ajouta : « Gentz était tellement en colère, qu'à aucun prix je n'aurais osé l'irriter davantage ; je me suis bien gardé de jamais lui reparler de cette affaire. »

Ce langage de Gentz à Metternich n'étonna aucun de ceux qui connaissaient le diplomate et le publiciste pour n'être pas toujours dans les meilleurs termes. Le général Tettenborn fut un jour témoin d'une petite scène dans laquelle Gentz, traitant le prince en véritable écolier, lui lança des phrases comme celle-ci : « Cela ne va point ! Je vous l'ai cependant déjà dit, je ne comprends pas comment vous pouvez m'en parler encore, puisque vous connaissez mon opinion ; il me semble que cela suffit ! » Et puis : « Qu'est-ce que cela veut dire ? Faut-il que je vous rappelle tout ? Mais ce n'est rien que tout cela, c'est vide et inepte ; cela ne vaut guère que je le réfute. » La paix cependant ne tarda pas à se rétablir entre ces deux personnages, qui avaient bien besoin l'un de l'autre. Pour en revenir aux riches revenus que savait se faire M. de Gentz, il faut bien dire qu'il ne désirait tant acquérir que pour donner. Voulant que tous ceux à qui il avait affaire fussent contents, il semait l'or à pleines mains. Il donnait à son valet de chambre cinq cents francs par mois, traitement inouï à cette époque pour une semblable position. Les gens du prince Metternich recevaient des ambassadeurs de douze à vingt ducats d'étrennes ; M. de Gentz leur en donna jusqu'à cent. Aussi étaient-ils tous prêts à son service ; jamais il ne voyait de visages mécontents.

Cette société de Carlsruhe, si paisible malgré les petites intrigues de cour qui la préservaient d'un marasme complet, fut profondément troublée, au mois de mars 1819, par l'assassinat du célèbre poète dramatique allemand Kotzebue, qui s'était fait abhorrer en Allemagne. L'assassin était, comme on le sait, un jeune étudiant d'Iéna, nommé Sand. Kotzebue, après avoir déversé pendant des années son fiel sur Napoléon et les Français, était revenu de Russie plus ardent que jamais à attaquer toutes les choses de son pays. L'opinion publique eût fait probablement peu d'attention à ces injures, si l'on n'avait appris que le poète adressait des rapports sur l'Allemagne au gouvernement russe. Cette trahison lui attira surtout la haine des étudiants, qui, dans la fameuse fête de Wartburg, firent un *auto-da-fé* solennel des œuvres de Kotzebue. Celui-ci, exaspéré, dénonça les universités allemandes, étudiants et professeurs, comme infectées de l'esprit révolutionnaire. Non content de cette sortie, il ne craignit pas, l'année suivante, de prendre la défense d'un mémoire sur le même sujet, œuvre du conseiller d'Etat russe Stourdza. Cet écrit, qu'une indiscrétion seule avait rendu public, fut même désavoué par le gou-

Digitized by Google

vernement russe. Mais ce n'était pas encore assez pour Kotzebue de se faire le champion d'un mémoire hostile à son pays : il continua ses rapports au gouvernement de Saint-Pétersbourg, ne reculant même pas devant le mensonge et la calomnie pour desservir l'Allemagne. Quelques-uns de ces rapports, par suite de la trahison involontaire d'un copiste, furent livrés à la publicité : le scandale fut immense, l'indignation générale, en Russie même, contre ces viles attaques. De là pour Kotzebue de nombreux désagréments et de sérieux embarras, qui, loin de lui servir d'avertissement, ne firent que redoubler son animosité.

Quand on connaît tous ces détails, on s'explique plus facilement le crime de Sand. Un fait acquis d'ailleurs à l'histoire, c'est que Sand était un esprit malade, bizarre, exalté encore par des études mystiques. A force d'entendre parler autour de lui de Kotzebue, de ses trahisons et de ses infamies, il en était venu à se persuader que la mort du poète serait le salut de l'Allemagne : idée folle et qui ne pouvait surgir que dans un cerveau malade. Kotzebue n'était pas un homme politique ; ni sa vie ni sa mort ne pouvaient exercer aucune influence sur la marche des événements, et encore moins sur les destinées de sa patrie. Aussi, pour les esprits sérieux, il ne pouvait pas y avoir le moindre doute que le crime de Sand ne fût un crime isolé sans aucune ramification de parti ; et cela reste constaté, quelques efforts qu'on ait voulu faire pour insinuer le contraire. Cependant, malgré l'évidence, on sait que l'assassinat de Kotzebue fut largement exploité par la réaction en Allemagne. Un ensemble de circonstances malheureuses ne laissa pas d'y contribuer ; d'abord, l'incapacité notoire des hommes qui gouvernaient le pays et qui ne furent pas fâchés de saisir cette occasion pour se donner de l'importance.

Ce que M. de Varnhagen rapporte de M. de Berstett, premier ministre de Bade, est un véritable trait de lumière à cet égard. Ce diplomate n'aurait vu, dans cet événement, qu'une excellente mine à exploiter à son profit. Il voulait prouver aux souverains, disait-il, quel homme ils avaient en lui et quel zèle il apportait à leur cause. Pour cela, il fallait grossir l'affaire Sand ; et c'est ce que fit en effet M. de Berstett, avec le secours d'une grande partie de la diplomatie de Carlsruhe. Disons toutefois que l'ambassadeur d'Autriche y fit une honorable exception. Interrogé s'il avait expédié une estafette à Vienne pour annoncer le crime, il répondit dans son naïf patois viennois : « Pourquoi donc ! Moi, je ne l'ai pas annoncé. Qu'est-ce qu'il y a donc là à rapporter ? C'est un assassinat ; est-ce que je suis diplomate pour annoncer tous les assassinats ? » Ses autres collègues ne virent dans ce crime, on ne saurait trop le répéter, qu'une occasion de faire du zèle. M. d'Otterstedt, ministre de Prusse à Darmstadt,

Digitized by Google

aussitôt la nouvelle connue, s'écria : « A Manheim ! Que ce Varnhagen a donc de la chance, de voir arriver cela dans son domaine ! Quels rapports il pourra faire ! Cette affaire le poussera énormément dans sa carrière ! J'en suis content pour lui. » La prophétie, comme on va le voir, ne se réalisa pas en ce qui concerne M. de Varnhagen. A Berlin, on était foudroyé, et le parti féodal se mit en devoir aussitôt d'exploiter cette panique. A Vienne, au contraire, on jugea bien plus froidement les choses. Cependant, le prince Metternich et M. de Gentz virent, dès le premier moment, quel immense avantage pourrait résulter de l'événement pour la politique autrichienne en Allemagne, et l'assassinat de Kotzebue devint ainsi la cause, ou plutôt le prétexte, de cette fameuse *chasse aux démagogues*, qui, pendant trente années, contrista les esprits vraiment sérieux de l'autre côté du Rhin.

M. de Varnhagen fournit, sur le procès et les derniers jours de Sand, des détails caractéristiques et irrécusables qui jettent une vive lumière sur l'état moral de ce malheureux. Quand il recommença à se rétablir de ses graves blessures, il parla volontiers de son crime, l'avouant sans détour et s'en glorifiant même comme d'un acte d'héroïsme. Il se reprochait seulement une tentative de suicide, qu'il promit solennellement de ne pas renouveler. La première nuit de son emprisonnement, il exprima le plaisir qu'il aurait à entendre son gardien jouer du violon ou pincer de la guitare, priant aussi qu'on lui fît la lecture, dans un ouvrage d'histoire allemande, de la bataille de Sempach. Toutes ses paroles, tous ses actes, témoignaient d'un certain désir de montrer au monde le calme avec lequel il savait attendre son sort. Peut-être faut-il attribuer à cette pensée dominante l'absence chez lui de toute apparence de repentir. Le plus grand secret couvrit l'instruction du procès. En même temps, par tous les Etats petits et grands de la Confédération, la police opérait des arrestations, des saisies de papiers chez les étudiants et les professeurs, chez les hommes suspects d'idées libérales. Mais, au grand désespoir de M. de Berstett, il fut impossible de découvrir le moindre complice ; et, cependant, parmi les hautes régions de la société, on s'obstinait à voir, dans l'acte de Sand, l'indice accusateur d'une vaste conjuration contre la vie des princes et du défenseur de l'aristocratie. Cette panique s'était même emparée du grand-duc Louis. Il déplora amèrement que le crime se fût accompli à Manheim, dans ses Etats. Il disait : « Pourquoi faut-il que ce Kotzebue ait justement habité le pays de Bade ! L'assassin sera condamné à mort par nos tribunaux, cela est certain ; moi, je serai obligé de sanctionner le verdict ou bien de gracier le criminel : l'une et l'autre idée me sont insupportables. Gracier, c'est impossible ; et cependant, mon cher Varnhagen, si je fais exécu-

Digitized by Google

ter Sand, il faudra m'attendre à ce qu'un jour quelque petit étudiant m'applique également une saignée ? » Le grand-duc disait cela d'un ton qui excitait la pitié. M. de Varnhagen fit tous ses efforts pour lui persuader qu'il n'avait rien à craindre pour sa personne, qu'il était aimé de ses sujets, et que, dans toute l'Allemagne, on n'avait que des éloges pour le souverain qui s'attachait à mettre en pratique une constitution des plus libérales. Le pauvre grand-duc ne semblait qu'à moitié convaincu ; mais lorsque le diplomate voulut lui démontrer que Sand n'avait pas eu de complices, les soupçons du prince se réveillèrent. Evidemment, M. de Varnhagen cherchait à l'endormir dans une fausse sécurité, et il blâma énergiquement le ministre de voir la chose autrement que les autorités prussiennes, jurant qu'il ne se laisserait pas tromper sur l'imminence du péril.

L'instruction du procès se prolongea, et le jugement ne fut prononcé que le 5 mai 1820, c'est-à-dire au bout seulement de quatorze mois. Le grand-duc, après quelque hésitation, confirma la sentence le 17 courant, et l'exécution eut lieu le 20 mai. Tous ceux qui ont approché Sand dans ses derniers moments s'accordent à dire qu'après sa condamnation, il se montra beaucoup plus calme. Son unique préoccupation était de bien mourir. Au colonel Holzing, qui commandait l'escorte le jour de l'exécution, Sand disait la veille : « Qu'est-ce que c'est que la mort? Permettez que nous parlions une fois tranquillement sur ce sujet. Vous vous êtes trouvé souvent en face de la mort : vos décorations prouvent que vous l'avez approchée de bien près ; eh bien ! alors vous vous attendiez à mourir, et vous mourrez peut-être un jour pour l'idée d'un autre, pour une idée qui vous sera tout à fait étrangère. Moi, je meurs pour *mon* idée, pour ce que je crois juste et bon. » Le colonel lui répliqua : « Ce sont là des phrases à la Kant ; vous auriez mieux fait, lorsqu'il en était encore temps, de mêler de l'eau à votre vin. » A ces mots, Sand se tut, et ses yeux se remplirent de larmes. Il mourut avec résignation et fermeté. Il refusa d'être accompagné à l'échafaud par un ministre du culte ; voulant qu'on dît bien au peuple que ce refus était motivé, non pas par un manque de religion, mais par respect pour l'état ecclésiastique, dont la place, selon lui, n'était pas là où coulait le sang. On n'avait pu trouver de cocher qui consentît à conduire Sand à l'échafaud : le gouvernement fut obligé d'acheter une chaise pour cette lugubre circonstance et de charger un paysan de la conduire.

V

Les universités allemandes eurent à ressentir le premier contre-

Digitized by Google

coup de l'assassinat de Kotzebue. Un étudiant avait commis le crime ; cet étudiant avait fait partie de la *burschenschaft* (association d'étudiants). Dans le régime universitaire il fallait donc chercher la cause première du crime. L'Autriche, qui, depuis longtemps, avait banni de chez elle la liberté d'enseignement, et ne voyait que d'un mauvais œil la liberté de la science en Allemagne, présentait ses hautes écoles comme le modèle à suivre dans la réorganisation des autres universités. Enfin, en Prusse, un parti puissant à la cour et dans le gouvernement réclama de violentes mesures contre la liberté de l'intelligence. Les bruits les plus absurdes furent répandus, afin d'effrayer les hommes placés à la tête du pouvoir. Bientôt, la question des universités fut portée devant la Diète, dont on n'attendait rien de bon. Un seul parmi les souverains allemands eut le courage d'intervenir en faveur de la science menacée : le protecteur de Gœthe et de Schiller, le grand-duc de Saxe-Weimar, qui prenait à cœur les injurieuses attaques dirigées contre son université d'Iéna. Il se fit représenter à la Diète par un plénipotentiaire porteur d'un mémoire explicatif, dans lequel la cause des universités et de la jeunesse studieuse était défendue avec autant d'esprit que de chaleur. « Se souvenant, » lisait-on dans ce mémoire, « des services rendus à la science par les universités allemandes, services constatés et vantés par les savants allemands et étrangers, Son Altesse Royale ne votera jamais pour des règlements qui, en supprimant la liberté académique, transformeraient les universités en simples lycées. Il faut que la liberté des opinions et de l'enseignement soit conservée à l'université ! la vérité devra être trouvée dans le combat des opinions ; il faut garantir le disciple de la foi aveugle en certaines autorités, afin de le faire monter au niveau de l'indépendance. Lorsqu'en 1813, les jeunes gens des universités accoururent sous les drapeaux, on ne les considéra point comme des enfants, mais comme des hommes. Lorsqu'ils revinrent de la guerre, ayant accompli des actes d'hommes, on ne pouvait vraiment pas leur défendre de parler des biens pour lesquels eux et leurs amis avaient versé leur sang. »

La cause des universités fut ainsi gagnée pour le moment. Mais bientôt après, elle succombait sous les stipulations du congrès de Carlsbad. Dès lors commença, pour les petits gouvernements d'Allemagne, ce rôle à deux faces, si déloyal et si dangereux à la fois : en même temps qu'ils professaient dans leurs Chambres les principes les plus libéraux, ils réclamaient secrètement l'intervention de la Diète, pour être relevés des promesses et des serments faits à leurs sujets. Le gouvernement badois entra bientôt à son tour dans cette voie malheureuse. On regrettait à Carlsruhe d'avoir accordé une Constitution si libérale ; on s'indignait de voir la Chambre faire

Digitized by Google

usage des droits qui leur étaient attribués par la Charte, et les représentants du peuple n'étaient plus que des ennemis du trône.

M. de Varnhagen eut le tort, aux yeux de la cour de Carlsruhe, de ne pas dissimuler assez ses sympathies pour une Chambre dont la majorité pourtant ne laissait pas d'être aussi modérée que conservatrice. Mais le vent, en Allemagne, soufflait en ce moment du côté de la réaction. A Berlin, les Hardenberg et les Humboldt perdaient chaque jour du terrain. On comprend quel effet devaient produire sur ce cabinet les dénonciations nombreuses portées contre M. de Varnhagen. Tantôt, il avait applaudi, du haut de la tribune diplomatique de Carlsruhe, au discours de quelques orateurs de l'opposition; tantôt il avait assisté à des réunions de députés libéraux, ou bien il aurait reçu, la nuit, les chefs de l'opposition. Accusations dénuées de toute espèce de fondement, comme on l'a constaté depuis. Dans l'affaire Kotzebue, M. de Varnhagen s'était refusé de voir autre chose que l'acte isolé d'un fou : et c'était là son crime principal aux yeux de la cour badoise. Bref, un matin, le ministre de Prusse à Stuttgart se présenta chez M. de Varnhagen, et lui remit une dépêche qui lui annonçait son rappel motivé simplement sur la résolution prise par le cabinet prussien de supprimer le poste de Carlsruhe. Le laconisme et les termes péremptoires du message ne pouvaient laisser aucun doute à M. de Varnhagen sur sa véritable portée ; c'était une disgrâce. Il obéit et se retira à Baden-Baden. Quelques mois plus tard, après l'instruction de sa cause, il fut nommé ministre résident aux Etats-Unis, avec ordre de s'y rendre sans revenir à Berlin. On lui accordait ainsi une demi-satisfaction. Pourtant cette prétendue faveur ressemblait trop à un exil pour qu'il crût pouvoir l'accepter purement et simplement. Il se rendit donc à Berlin, et finit par décliner la mission transocéanique.

Pendant trente ans, la cour de Bade lutta contre la Charte de 1817 ; après avoir réussi à la battre en brèche, elle l'invoqua, un jour d'orage populaire, comme bouclier contre la révolution. Ce jour-là, les anciens défenseurs de la loi fondamentale furent engloutis eux-mêmes dans l'abîme qu'ils n'avaient point creusé. Seul de tous les Etats allemands, le grand-duché de Bade donna au monde le spectacle d'un trône renversé et d'une armée tout entière faisant cause commune avec l'insurrection. Mais ce triomphe fut de courte durée, et bientôt les régiments prussiens, sous la conduite du prince qui tient aujourd'hui les rênes du pouvoir à Berlin, ramenaient à Bade, avec le grand-duc, l'ordre et la tranquillité.

EDOUARD SIMON.

Digitized by Google

LES

REVUES ANGLAISES

IV

M. Mitchell et les jardins d'acclimatation. — L'Australie et ses mines d'or. — Mœurs de ses habitants. — Les filatures de coton dans le Lancashire. — Décadence de la langue anglaise. — Superstitions de l'Irlande. — Le réveil religieux. — Les théâtres transformés en églises. — Les thés de Regent-street. — Le Révérend C.-H. Spurgeon. — Une âme sans asile. — La Foi sous un parapluie.

Dans une charmante villa située à Saint-James, près de Paris, vivait, il y a quelques mois, un Anglais, M. Mitchell, dont les travaux et les découvertes ont puissamment contribué à faire entrer la zoologie dans une voie sûre et féconde. M. Mitchell avait été chargé de diriger les travaux qui s'exécutent en ce moment au bois de Boulogne pour la création d'un vaste jardin d'acclimatation. Nul plus que lui ne méritait l'honneur d'être nommé à la surintendance de ce magnifique établissement, qui, sans aucun doute, sera cet été le rendez-vous de prédilection des Parisiens et des étrangers. Ancien secrétaire du jardin zoologique de Londres, M. Mitchell, par le zèle et l'intelligence qu'il sut apporter dans l'accomplissement de ses fonctions, par ses curieuses et innombrables observations scientifiques, et surtout par ses recherches sur la nature des différentes espèces de zoophites, s'était acquis une juste célébrité. C'est à lui que nous devons l'*aquavivarium*, espèce de grande cuve en cristal fondu, qui, par sa transparence, permet aux curieux d'étudier tout à l'aise la flore d'Amphitrite et toutes les merveilles de la création océanique, les mœurs et les habitudes des poissons, la singulière existence des actinies qui se reproduisent par le déchirement d'une faible parcelle de leur corps, et l'organisation non moins bizarre des hydres, qu'il suffit de tailler en morceaux pour que chacune des parties

Digitized by Google

coupées forme un animal nouveau. Le monde savant a plus d'une fois retenti des importants travaux de M. Mitchell, et ce que nous pourrions en dire serait à peine suffisant pour en indiquer même la portée. Après avoir tant contribué aux progrès de la science, cet éminent zoologiste, sous l'empire d'une affection mentale, s'est, le 29 octobre dernier, donné la mort dans sa petite habitation de Neuilly. Nous qui, plus d'une fois, avons été à même d'apprécier sa haute intelligence, et qui avons eu le triste honneur de l'accompagner jusqu'à la tombe, nous sommes heureux de constater l'unanimité avec laquelle la presse anglaise rend aujourd'hui hommage à sa mémoire.

L'*Edinburgh Review*, en particulier, consacre une trentaine de pages de son dernier cahier à l'examen des travaux de M. Mitchell ainsi qu'à l'analyse des œuvres, mieux connues de nos lecteurs, de M. Geoffroy Saint-Hilaire. C'est surtout comme aimable et spirituel conteur que la *Revue Ecossaise* nous présente l'ancien secrétaire des *Zoological Gardens*. Le récit qui va suivre et que le *reviewer* attribue à M. Mitchell, nous semble en effet révéler un causeur plein de grâce, de gaieté et d'humour : « Par une soirée humide du mois de novembre, un peu avant le coucher du soleil, un voyageur français venant du Sénégal, se présenta chez moi accompagné d'un individu soigneusement enveloppé dans un bournous. L'individu ainsi emmitouflé n'était autre qu'un jeune orang-outang-chimpanzé. Il paraissait en parfaite santé, mais, vu l'état de l'atmosphère, il devenait urgent de lui procurer un logement salubre et de lui donner des soins qu'il n'aurait pu trouver dans un hôtel. Le Français offrit de me vendre son ami. Je me montrai tout d'abord peu disposé à accepter cette proposition, car je n'aimais pas à m'encombrer de singes poitrinaires et j'en avais déjà deux de la même espèce dans cet état. Toutefois, comme Jocko devait se rendre immédiatement à Paris au cas où je ne l'achèterais pas, je lui offris l'hospitalité. Je le conduisis, tel qu'il était avec son bournous, à la maison où se trouvaient mes deux chimpanzés femelles. Ces dames venaient de prendre le thé, et songeaient déjà à se mettre au lit. Dès que l'Adonis du Sénégal les eut aperçues, il prit un air dégagé et s'avança poliment comme s'il allait leur faire part des dernières nouvelles de l'Afrique. Les deux guenons poussèrent un cri de surprise et se mirent ensuite à parler ensemble avec une volubilité surprenante. A les entendre baragouiner de la sorte, on eût pu croire qu'elles débitaient le vocabulaire poissard de leur pays natal. Mais peut-être ces paroles aigres et perçantes, ces grimaces, ces contorsions et ces gestes n'étaient-ils après tout qu'une façon civile de fêter la bienvenue d'un compatriote. Toujours est-il que le sire de Chimpanzé, sans se laisser le moins du monde intimider, s'approcha au contraire de plus en plus avec tout le sang-froid d'un pongo de haute caste. S'il avait eu un chapeau, il l'aurait à coup sûr ôté sur-le-champ. N'en ayant pas, il se contenta de se débarrasser de son bournous et monta lestement dans la chambre qui lui était destinée. Cette chambre ne se trouvait séparée de celle de ces dames que par un treillage à claire-voie. Grâce à cet arrangement, Jocko put continuer ses assiduités auprès de Juliana, qui poussait des soupirs, et de Paquita, qui, à demi courbée et les mains croisées, demeurait pensive. Le sire de

Digitized by Google

Chimpanzé prononça quelques paroles si douces, que nous crûmes y découvrir l'expression du bonheur qu'il éprouvait à se retrouver au milieu de personnes de sa classe. Juliana devint plus calme ; Paquita releva la tête et Jocko se mit alors à reproduire diverses figures d'un menuet qu'il avait vu danser par des esclaves au Sénégal. Ses gestes et ses mouvements furent exécutés avec une précision merveilleuse et un aplomb imperturbable. Quand enfin il en fut arrivé à produire ses pas de bourrée et qu'il frappa le parquet de ses pieds pour marquer la cadence, les guenons, enthousiasmées, fixèrent sur lui toute leur attention. Nonobstant le thé qu'on venait de prendre, de nouveaux rafraîchissements furent servis ; on se fit des amitiés et tout le monde parut satisfait, surtout Jocko. »

Nous n'avons que des notions très imparfaites sur les chimpanzés. Les Malais et les habitants des îles de la Sonde, convaincus que ces animaux proviennent d'une race humaine dégénérée, leur ont donné le nom d'orang-outang, qui signifie homme sauvage. La *Revue d'Edimbourg* pense que des observations suivies avec persévérance et répétées sur un grand nombre d'individus pourront nous révéler un jour les facultés dont est pourvu ce singulier animal, dont la ressemblance avec l'homme est si remarquable. Mais, pour amener le chimpanzé à l'état de domesticité, il faudrait, ajoute cette revue, faire en sorte qu'il pût rencontrer ici toutes les conditions de température et d'existence qu'il trouve dans les forêts humides des tropiques ; il faudrait enfin veiller soigneusement à son bien-être, et lui donner pour société au moins cinq ou six camarades de son espèce. A ces conditions, Jocko renoncerait facilement aux douceurs de la vie errante, et se rendrait utile en remplaçant l'homme dans les travaux où celui-ci n'est à peu près qu'une machine.

L'étude dont nous nous occupons fait grand éloge de notre société impériale zoologique d'acclimatation, dont les ramifications s'étendent aujourd'hui jusque dans l'Afrique et dans l'Amérique, et qui, déjà, ne compte pas moins de 21 souverains parmi ses membres. « Ici, s'écrie le *reviewer*, faisant allusion à la vaste ménagerie qui, dans le bois de Boulogne, occupe les 20 hectares concédés par la ville de Paris, ici seront réalisés les rêves les plus chéris des plus ardents naturalistes ; ici sera accompli tout ce qu'avait entrevu Bacon, tout ce qu'avait longtemps médité lord Derby, tout ce que l'amour-propre et la volonté énergique de la nation française savent produire. »

Dans cette exclamation enthousiaste, n'entre-t-il pas un peu d'amertume ? Il est permis de le supposer. L'Angleterre, en effet, avait fondé de grandes espérances sur la création des jardins de Regent's Park, et chaque jour elle a vu décroître la prospérité de ce bel établissement. A qui la faute ? Aux Anglais eux-mêmes qui, de l'aveu de la revue écossaise, s'écartant de leur programme, ont fait, de leur parc zoologique, plutôt un rendez-vous des curieux et des badauds de Londres, qu'un rendez-vous des hommes de science. Tant qu'on put exciter la curiosité publique par la présence d'un hippopotame, d'un orang-outang ou d'un fourmillier, *anteater*, tout alla bien et l'argent affluait à la caisse. Mais une fois cette vogue passée, les jardins de Regent's Park furent désertés de la foule. A

Digitized by Google

nous de mettre à profit la leçon. Notre nouveau parc d'acclimatation, comme l'a d'ailleurs fort bien dit M. Geoffroy Saint-Hilaire, dans un excellent discours prononcé récemment, ne sera pas seulement un lieu de promenade et de délassement, mais un lieu d'expérimentation et d'études. Les yeux pourront, il est vrai, se récréer au spectacle du *vivarium*, petite mer à laquelle il ne manquera que des vagues et des marées, et qui nous révèlera tous les merveilleux secrets de la vie sous-marine; on ne se lassera pas non plus d'admirer des animaux comme le cygne noir de l'Australie, l'yak des montagnes du Thibet, l'alpaca, le tapir et l'antilope; mais ces hôtes d'élite à qui l'on a déjà fait franchir impunément l'immense intervalle du climat natal à celui de Paris, et qui, un jour peut-être, peupleront nos bois et nos rivières, auront pour commensaux ordinaires des bœufs, des porcs, des poules, des canards, des dindons et des oies, dont on s'efforcera d'améliorer les diverses races.

A ceux de nos lecteurs qui aiment les voyages, nous recommandons le travail que publie la *Quarterly Review* sur les colonies de l'Australie; ils y trouveront à chaque page des épisodes du plus vif intérêt, des descriptions animées et des histoires locales fort amusantes. Ce fut en l'année 1788 que l'étendard britannique flotta pour la première fois sur les rives solitaires et silencieuses de Sydney-Cove. La petite colonie anglaise, qui ne comptait alors que 1,030 individus, s'élève actuellement à 310,000 âmes. Les nouveaux venus, au dire de la *Quarterly*, n'avaient pour toute provision que 1 taureau, 4 vaches, 1 étalon, 3 juments et 3 poulains. D'après un tableau statistique récemment dressé, la Nouvelle-Galles du Sud possède à l'heure qu'il est 168,929 chevaux, 2,023,418 bêtes à cornes, 7,736,323 brebis et 105,998 porcs. Mais ceci n'est rien auprès du développement rapide de cette autre colonie, à laquelle les Anglais ont donné le nom de Victoria. Ici, en l'année 1851, la population s'élevait à 77,345 âmes; on en compte aujourd'hui plus de 500,000! Quand on songe qu'il n'y a pas moins de quatre mille lieues entre cette province et l'Angleterre, l'on ne peut que s'étonner d'un pareil accroissement réalisé en si peu de temps. Comment expliquer ce phénomène? Demandez à Plutus; c'est à lui, à lui seul que revient tout l'honneur. L'Australie jette, chaque année, sur les marchés de l'Europe, des monceaux d'or représentant une valeur de 10 millions de livres stertling. Partout, dans presque tous les endroits de ce nouveau continent, le précieux métal se trouve soit en grosses pépites, soit en poudre très pure. On n'a qu'à se baisser quelque peu pour en prendre, à deux ou trois cents pieds sous terre, voilà tout; ce n'est là qu'une bagatelle, quand il s'agit de s'enrichir. M. O'Ferrall, un ami sans doute de la *Quarterly*, s'est baissé, lui, à quelque centaines de pieds, et a fini de la sorte par découvrir une mine vraiment merveilleuse, pour l'exploitation de laquelle on a offert jusqu'à 20,000 fr. les trois mètres. M. Wetherall eut également la même chance; il mit le pied sur un filon, qui, en quelques semaines, lui rapporta 200,000 fr. Il y avait là de quoi perdre la tête, et c'est en effet ce qui arriva à M. Wetherall, qui sauta par l'une des fenêtres de sa maison et se brisa le crâne. Des terrains de peu d'étendue, acquis au prix de 300 fr., se sont revendus 250,000 fr.,

Digitized by Google

à cause des richesses aurifères qu'ils renfermaient. C'est ainsi que des fortunes considérables ont été en un instant et par un trait de plume réalisées par de pauvres émigrés. On cite aussi d'heureux aventuriers qui ont retiré de leur travail 50 ou 60,000 fr. par jour. Enfin, nous apprend la revue trimestrielle, il y a des enfants qui, après une courte absence, sont revenus chez eux les mains chargées d'énormes quartz fort précieux, et les poches pleines d'or natif dégagé de sa gangue. Le lecteur pourra se faire une idée plus juste encore de la prodigieuse fécondité des mines de l'Australie quand il saura qu'en moins de sept ans, les deux colonies de Victoria et de la Nouvelle-Galles du Sud ont contribué à mettre en circulation un numéraire de 64,122,360 livres sterling, somme qui équivaut chez nous à une valeur de 1,603,059,000 fr.

Si les Anglais sont nos maîtres dans l'art de s'enrichir, ils le sont aussi, ne l'oublions pas, dans celui d'avoir un plus grand nombre de pauvres à nourrir. Ne leur envions donc pas les mines aurifères de l'Australie. D'ailleurs, ici, comme en bien d'autres cas, l'observation diminue l'admiration. Pour quelques fortunes réalisées, que d'espérances trompées, que de châteaux en Espagne subitement écroulés! Que de pauvres gens qui sont partis avec un million dans la tête, et qui sont revenus les mains vides et le désespoir dans l'âme! Un Daniel de Foë pourrait seul raconter les péripéties et les désenchantements de tous ces naufragés de la cupidité et de l'ambition.

L'*Athenæum* a rendu compte de deux nouveaux ouvrages sur l'Australie [1], qui auraient dû, ce nous semble, figurer parmi ceux qui se trouvent au sommaire de l'étude dont nous venons de parler. A l'aide de ces deux publications, l'écrivain de la *Quarterly* aurait pu nous donner des détails fort curieux sur les mœurs et les usages des habitants originaires du pays, et combler ainsi la lacune regrettable qui se fait sentir dans son travail. Les deux ouvrages que l'*Athenæum* signale à notre attention sont précieux en ce sens qu'ils nous offrent sur les naturels de l'Australie des renseignements ethnologiques jusqu'ici peu connus. Retranchés derrière leurs hautes montagnes, vivant au milieu de forêts presque impénétrables, les Mélanésiens, les Papouas, les Endamènes et autres peuples de l'Australie en sont encore à l'état sauvage. Aucun monument, aucune tradition ne nous parle de leur histoire antérieurement à la découverte. Leur taille est peu élevée; la couleur de leur peau est d'un jaune foncé; leur chevelure, qui ressemble à la laine, est noire et crépue. Ils ont le nez épaté, la bouche grande, et les traits anguleux. La partie supérieure de leur front est ceinte d'un bandeau, et leur corps est recouvert de la peau du didelphe. Ils se nourrissent habituellement de racines, de reptiles, de poissons, de larves de fourmis, de la chair de kangurou et de toute espèce de viande, excepté celle de porc. Le froid et la chaleur, les fleurs et les fruits, servent à leur indiquer les heures et les saisons. Leur religion n'est qu'un tissu compliqué de superstitions absurdes, quoique souvent poétiques. Ils adorent la lune et

[1] *Early voyages to Terra Australis*, by R. H. Major. — Victoria, *Report of the select committee of the legislative council on the Aborigines* (Melbourne).

Digitized by Google

pour désigner un taureau. Un fils s'adresse-t-il à son père, qu'il se garde de dire : *father*; il n'y a rien de si trivial ni de si suranné. *My governor!* Tel est le sobriquet imposant que la jeune et blonde Albion décerne de nos jours au chef de la famille. Enfin, il n'y a plus de *boys*, garçons, ni de *girls*, filles; à l'époque où nous vivons, les enfants se sont transformés en *young gentlemen*, en *young ladies*, ou bien en *juvenile members of the community*.

Tels sont quelques-unes des expressions nouvelles actuellement à la mode, et dont la *Bentley's Quarterly* s'efforce de faire ressortir le ridicule. Ces locutions vicieuses, ces expressions contraires au bon goût n'appartiennent pas seulement, comme on pourrait le supposer, à la classe du peuple; elles se sont introduites parmi les personnes que leur éducation aurait dû garantir de cette contagion. Espérons que le bon sens anglais fera prompte justice de ces étranges innovations. C'est à l'aristocratie qu'il appartient de défendre les droits et les prérogatives de la grammaire, et de protéger le vieil idiome anglo-saxon contre de tels écarts de la raison, contre cet envahissement de périphrases prétentieuses et de mots plébéiens et roturiers. Jonathan Swift, le spirituel doyen de Saint-Patrick, avait, de son temps, médité le plan d'une académie, qui, comme la nôtre, serait chargée de constater l'état de la langue et de fixer la juste valeur des mots, leur orthographe et leur prononciation. Certes, la création d'un corps savant qui aurait mission de donner son avis sur un grand nombre de questions encore contestées ou indécises, et qui, sans imposer de lois au génie, s'attacherait à maintenir et à conserver la pureté de l'idiome anglais, serait inappréciable en ce moment surtout, où l'introduction, l'emploi et l'abus de certains termes familiers tendent à dénaturer complétement la langue de Pope et d'Addison.

L'Angleterre a toujours été un terrain singulièrement fertile et merveilleusement approprié à la littérature fantastique. Chaucer nous assure qu'aux bons vieux temps du roi Arthur, le territoire de la Grande-Bretagne était tout peuplé de magiciens et de sorcières. Sous le règne de Charles II, d'après l'historien Schaw, les principales villes du Royaume-Uni se vantaient encore de posséder un cercle de fées. Le roi Jacques Ier a laissé, sous forme de dialogue, un ouvrage d'autant plus curieux, que, de nos jours, il est devenu très rare, et dans lequel ce monarque s'attache à démontrer l'existence des démons et des enchanteurs. On parlait alors d'apparitions comme d'une chose tout à fait naturelle, et les superstitions les plus étranges étaient en cours. Le sage Addison fit de grands efforts pour guérir ses compatriotes de la crainte des esprits, ce qui n'empêcha pas l'historien Robertson de croire aux sorciers, et le Dr Johnson d'avoir peur des revenants. De nos jours, la superstition n'est pas tellement détruite qu'on ne la retrouve dans certaines parties du globe, et principalement en Irlande, ce pays qu'on peut considérer comme la terre classique et nourricière des légendes et des contes. J'en atteste le volume : *Legends and Stories of Ireland*, publié par M. Samuel Lover, et dont nous entretiennent plusieurs *revues* du trimestre, telles que la *Bentley's Miscellany* et la *New Monthly Magazine*. Dans la verte Erin, la croyance aux fées est partout répandue.

Digitized by Google

Ces fées habitent des buissons sacrés. Si quelque propriétaire incrédule se permettait de raser un de ces bosquets, il risquerait de voir ses tenanciers prendre fort mal un pareil sacrilége. L'influence, souvent maligne, de ces divinités, effraye beaucoup le pauvre Irlandais. Pour s'en garantir, il porte au cou des amulettes et cloue, à l'entrée de sa demeure, un vieux fer d'âne. L'une des fées les plus célèbres est connue sous le nom de Phooka. Son humeur est gaie et bouffonne, mais ses dehors sont assurément peu séduisants. La tradition nous la représente avec un œil au milieu du front, à l'instar de ce fameux nègre de Simbad le marin, et comme les cyclopes de l'antiquité. Phooka est généralement mal disposée envers les hommes, elle les attaque sur les routes écartées, pendant les nuits les plus sombres et aux heures les plus indues. On lui reconnaît un ricanement diabolique et un sourire infernal qui magnétise peu à peu la victime. Après l'avoir longtemps tourmenté, elle saute sur le dos du malheureux qu'elle poursuit, et se maintient ainsi en selle, jusqu'à ce qu'il tombe épuisé de fatigue et de terreur. Un lutin d'une nature différente est Shefro. Il passe sa vie dans les caves, s'introduisant furtivement dans les barils de vin, dont il vide le contenu. Il a une prédilection toute particulière pour le vieux porto et le madère sec. A ce prix, on peut affirmer que la race des lutins n'est pas encore perdue. Mais Shefro n'est pas seulement ivrogne, il est aussi un vaurien, un paresseux, vivant aux dépens du voisin, au demeurant le meilleur enfant du monde. A son tour, le *Banshee* est un génie de l'air. Son privilége est d'annoncer la mort. Chaque fois qu'un Irlandais sent approcher sa dernière heure, ses amis et ses parents entendent autour de la cabane des cris, des gémissements et des battements d'aile. C'est le Banshee qui guette le dernier souffle du mourant pour s'emparer de sa proie. Si l'imagination peut, sans inconvénient, se laisser bercer par des chimères innocentes, il faut bien se garder de montrer une pareille indulgence pour les erreurs dangereuses. Dans notre dernier examen des revues anglaises, nous signalions à nos lecteurs les curieux phénomènes attribués au réveil religieux en Irlande, en Ecosse et dans le pays de Galles. Nous ne possédions pas alors les données suffisantes pour apprécier comme il convenait cette étrange perturbation morale, qui tend à envahir les pays les plus éloignés du globe et les classes les plus éclairées de ces divers pays. Deux études, remarquables à des titres divers, mais toutes deux également intéressantes, l'une publiée par la *Revue de Westminster*, l'autre par la *Quarterly*, nous engagent à revenir aujourd'hui sur cette question, qui préoccupe actuellement, et à si juste titre, le monde religieux en Angleterre. Disons tout d'abord que les phénomènes étranges que nous racontions ici même, au mois de décembre, sont reproduits et certifiés exacts par les deux organes trimestriels que nous venons de nommer. La *Westminster* et la *Quarterly* ne se bornent pas cependant à reproduire ce que nous connaissions déjà; toutes deux, au contraire, nous révèlent bon nombre de faits nouveaux. Ainsi, nous dit la *Westminster*, à la suite de prédications faites en plein air dans le nord de l'Irlande, des milliers de créatures tombent inanimées sur le sol, en poussant des cris atroces; d'autres courent, bondissent, grimpent sur les arbres, dansent et sautent avec une étonnante agilité. Les

Digitized by Google

enfants deviennent de petits prédicateurs, et les jeunes filles s'expriment avec une volubilité intarissable. Voilà qui est merveilleux, et nous comprenons parfaitement qu'à l'égard du *Revival*, la *Westminster* se montre tant soit peu sceptique. De pareils prodiges excitent naturellement la défiance, et font froncer le sourcil à la raison. Mais continuons : « Les meunières, est-il dit, sont particulièrement impressionnables. Plusieurs ont été *atteintes* pendant qu'elles vaquaient à leurs travaux. Les unes s'évanouissent, les autres sont saisies d'une agitation terrible, et on les a vues se rouler par terre, s'arrachant les cheveux et invoquant le nom du Sauveur. Presque toutes celles qui ont été *frappées*, *struck*, à Belfast ont eu des extases et des visions. Celles qui n'en ont pas eu n'ont pas été satisfaites et ont demandé à être frappées de nouveau. » Oserai-je traduire ce qui suit? Pourquoi pas ? Un archidiacre du nom de Stopford a bien osé l'imprimer, l'attester, le signer. « Presque toutes ces visions se ressemblent plus ou moins. Le Christ apparaît dans toute sa majesté, et traite la visionnaire avec une faveur toute particulière. A l'une, il remit une robe de gloire, *a gown of glory*, et, ayant aidé la jeune fille à la passer, il la conduisit ensuite par la main jusqu'au trône de Dieu, et s'assit à ses côtés. »

Nous n'avons pas l'honneur de connaître l'archidiacre Stopford, mais s'il est véritablement partisan du *Réveil*, ce dont nous doutons, il en compromet singulièrement la marche et les progrès en se faisant l'écho de semblables histoires. La *Westminster*, qui puise la plupart de ses renseignements dans les écrits dudit archidiacre, nous apprend, en outre, que des centaines d'individus ont été atteints de catalepsie, de surdité, de cécité, et même d'aliénation mentale. Chez les personnes ainsi frappées, on a remarqué que les yeux demeurent fixes, et que le visage devient rouge, gonflé, livide ; la bouche est ordinairement pleine d'écume, la respiration gênée et stertoreuse, les membres prennent une roideur tétanique, et le corps s'arque quelquefois par devant, quelquefois par derrière. En présence de ces signes diagnostiques, nous ne sommes pas surpris de voir la *Westminster* adopter l'opinion des médecins et des savants, qui, s'appuyant sur les données de la pathologie mentale, ont relégué le *Réveil* au rang de la danse de Saint-Guy, des possédées de Loudun ou des convulsionnaires de Saint-Médard.

Je sens toute la force des raisonnements dont la *Westminster* a étayé son opinion, mais de ce que cette *Revue* prouve assez clairement qu'il existe en ce moment, en Irlande, une épidémie hystérique ou épileptique, s'ensuit-il que le *Réveil* soit une chimère?

C'est un étrange *Réveil*, dira-t-on, que celui qui estropie ses adeptes, leur donne la fièvre et le délire, et les envoie à l'hôpital ou à la maison de santé, avant de leur ouvrir les portes du ciel ! Mais sont-ce là vraiment les seuls résultats qu'ait produits le mouvement religieux dont nous nous occupons? N'y a-t-il donc en tout ceci qu'une sorte d'hallucination contagieuse ? Est-il survenu un cataclysme dans la cervelle des habitants de la verte Erin, de la Calédonie et du pays de Galles? Si nous ne devons pas donner légèrement sanction à tout ce qui présente le cachet du merveilleux, gardons-nous bien aussi de tomber dans l'excès opposé, et de croire

Digitized by Google

qu'une infinité de gens recommandables par leurs lumières et leur moralité, n'ont été que les dupes ou les complices misérables de quelques charlatans. Tous les écrivains qui, jusqu'à présent, se sont relayés pour protester contre les *Revivals*, n'en ont, à vrai dire, examiné que les manifestations extravagantes. Mais, hâtons-nous de le reconnaître, ces manifestations bizarres, qui prouvent l'empire énorme que les facultés de l'âme et de l'esprit exercent parfois sur le corps, n'ont rien de commun avec les crises régulières et bienfaisantes que le mouvement religieux a produites et produit encore chaque jour. Il est, en effet, des manifestations d'un genre tout à fait opposé, qui étonnent et déconcertent les imaginations les mieux assises. Nous allons, à l'aide du travail de la *Quarterly Review*, citer quelques faits qui nous semblent commander, sinon une confiance aveugle, du moins une grande attention. Ils la méritent d'autant plus que ces faits ne se sont point passés dans l'ombre, mais à la face d'Israël et qu'ils sont contrôlés par des noms connus.

Au dire de la *Quarterly*, ce fut au commencement de 1859 que le *Réveil*, arrivant d'Amérique, où, en moins de quelques années, il avait opéré 500,000 conversions au christianisme, vint, poussé sans doute par un souffle d'en haut, s'abattre sur le royaume-uni de la Grande-Bretagne. Une anxiété profonde s'empara subitement des populations de l'Irlande, de l'Ecosse et du pays de Galles. Les âmes étaient tourmentées ; elles gémissaient sous le poids du péché. Chacun éprouvait le besoin impérieux de soulager son cœur par la prière. L'on se sentait triste et abattu, et les yeux les plus arides, ceux même qui jamais n'avaient pleuré, étaient inondés des larmes du remords et de la pénitence. La religion devint le sujet principal de toutes les conversations, et le clergé acquit une influence énorme. Ce fut alors qu'au nord de l'Irlande, l'on put voir dans les champs, sur les grandes routes et sur les places publiques, jusqu'à 20,000 personnes se réunir à la fois pour entonner les louanges de Dieu. Des trains express furent organisés afin de permettre aux habitants des alentours de venir se joindre à ces prodigieux *prayer-meetings*. « Le côté moral et religieux du *Réveil*, écrit la *Quarterly*, n'aurait pas attiré l'attention générale si ce réveil n'avait été accompagné des mêmes phénomènes physiques qui caractérisèrent une réaction religieuse analogue en l'année 1740. De nombreux pamphlets et plusieurs brochures ont été publiés dans le but d'expliquer l'épidémie à laquelle nous faisons allusion. Nous pensons que l'on a généralement attaché une trop grande importance à ces phénomènes, qui, du reste, n'ont pas été aussi fréquents qu'on a bien voulu le dire. » Des salles par trop encombrées et mal ventilées, une exaltation extrême de la sensibilité, une terreur panique, la crainte des châtiments à venir, telles sont, d'après la *Quarterly*, les causes principales qui, en agitant violemment le système nerveux, ont pu déterminer chez de pauvres gens, d'une constitution physique disposée à l'hypocondrie, les singuliers accès que certaines personnes superstitieuses et ignorantes ont voulu représenter comme inséparables de l'œuvre de conversion.

La *Quarterly*, en cherchant à concilier ces phénomènes avec les lois de la physique et de la raison, fait acte de sagesse, car une fausse direction

Digitized by Google

imprimée à la croyance de tout un peuple n'est jamais sans danger. Toutefois, bien qu'elle s'efforce de détruire les idées superstitieuses de certains *revivalists*, la revue trimestrielle croit à un *Réveil*, et, pour notre part, nous serions assez disposé à y croire avec elle, si les faits qu'elle raconte sont vrais : « On pourra, écrit cette *Revue*, se former une idée de la ferveur religieuse qui se manifeste en ce moment, quand on saura qu'en moins de quatre mois un seul libraire a vendu en Irlande 20,000 recueils de cantiques, 200,000 hymnes, et que, dans le même espace de temps, la société biblique d'Edimbourg a placé 19,000 exemplaires du *Nouveau Testament.* » Ce n'est pas tout ; les résultats moraux ne sont pas moins saillants ; écoutons plutôt ce que nous révèle à ce sujet le *reviewer :* « Les mauvais rapports qui existaient entre familles ont cessé. La paresse et la misère hideuse ont fait place aux habitudes d'ordre, d'économie et de propreté. On n'entend plus parler de combats de coqs, ni de vols, et le jour du dimanche est partout observé. La statistique criminelle est à la baisse, et même, dans certaines localités, la police est devenue une véritable sinécure. L'ivrognerie a diminué d'une manière extraordinaire. Dans la seule ville de Crumlin, dix cabaretiers ont refusé de renouveler leur patente, parce que, disent-ils, le commerce ne va plus. Là où, aux jours de marché, 7 ou 800 individus avaient l'habitude de se rassembler pour passer la soirée à boire, on ne voit plus qu'une réunion de 20 à 30 personnes. En un autre endroit renommé pour les ivrognes, les cabaretiers, dans un but de vengeance, se sont ligués ensemble et ont payé des hommes pour aller battre le tambour au milieu de la foule qui entoure les prédicateurs en plein vent. Enfin, ajoute la *Quarterly*, une transformation complète s'est opérée dans les habitudes des basses classes de l'Irlande. Le baron premier juge Pigot, qui appartient à la religion catholique, a tout dernièrement exprimé, devant le jury du comté de Down, la satisfaction qu'il éprouvait des bons effets produits par le *Réveil.* Enfin, le révérend W. M'Illwaine, l'un des plus fougueux adversaires du mouvement actuel, ne peut cependant s'empêcher de reconnaître que ce mouvement a été suivi « de résultats très bienfaisants pour la société en général et pour les » familles et les individus en particulier. »

Les raisonnements les plus captieux doivent échouer et se briser contre de pareils témoignages. Le *Réveil*, il est vrai, a pu déranger et détraquer des imaginations faibles et vacillantes ; il a pu envoyer quantité de recrues aux hospices d'aliénés ; il a pu produire des fous furieux aussi bien que des prophètes enthousiastes, mais il a incontestablement aussi ramené dans le sein du christianisme des multitudes d'âmes affamées ; il a rendu des services immenses aux malheureux ; il a créé et soutenu de bonnes œuvres ; il a ouvert des asiles à l'infirmité, à l'indigence et à l'enfance délaissée.

Quant à nous, qui, volontiers, donnons notre âme à toutes les idées qui la font tressaillir, nous croyons à l'efficacité du *Réveil.* Nous croyons qu'au milieu des passions politiques et des préoccupations mondaines, vit, croît et se développe une idée religieuse fortement accentuée, et qui travaille, lentement peut-être, mais sans relâche, à la régénération de la société. Ce qui se passe actuellement en Angleterre en est pour nous un nouvel indice.

Digitized by Google

A ne parler que de Londres, les 400 églises de cette vaste métropole sont maintenant envahies chaque dimanche par plus de 691,000 âmes, avides d'entendre la parole de Dieu. 700,000 autres chrétiens, ne pouvant trouver accès dans ces églises devenues trop étroites, se rassemblent autour des prédicateurs ambulants, ou bien affluent dans les théâtres, qui, ce jour-là, se transforment en maisons de prières. Ce sont là des symptômes bien marqués d'une forte réaction religieuse.

Que la religion, du haut de ses chaires et par la bouche de ses ministres, parle aux hommes de leurs devoirs, il n'y a là rien qui doive nous surprendre. Mais que de simples laïques se prennent à prêcher le christianisme, voilà qui doit nous étonner davantage, à une époque où l'indifférence et l'égoïsme sont, dit-on, la loi suprême. Nous avons dernièrement entretenu nos lecteurs des missionnaires de Londres, qui vont la nuit, par les rues de la capitale, recueillant les âmes perdues. Ces hommes dévoués, qui bravent hardiment la contagion morale et ne craignent pas de descendre dans les sentines de la société, poursuivent sans relâche leur œuvre de charité. Tous les organes de la presse en Angleterre nous entretenaient dernièrement d'un moyen de conversion nouvellement imaginé par les étoiles de nuit. Des lettres d'invitation, rédigées d'après la formule ordinaire, imprimées sur beau papier, et distribuées aux femmes qui ornent le soir les rues du West-End, avaient convié ces dames à se rendre au restaurant Saint-James, Regent's-street, pour y prendre le thé et le café en compagnie « d'amis sincères et dévoués. » Des milliers de ces femmes étaient accourues à ces rendez-vous bizarres, et elles y avaient trouvé, à côté des *hot rolls*, une nourriture beaucoup plus spirituelle. Des exhortations touchantes ont été prononcées par les missionnaires, des scènes pathétiques se sont produites, et l'on cite bon nombre de jeunes femmes qui ont reconnu hautement l'ignominie de leur condition, et se sont décidées sur le champ, en présence de leurs compagnes, et en dépit des sarcasmes et des ricanements de la foule, à faire abjuration de leur vie passée. Les résultats obtenus sont tels, que les maisons de refuge sont maintenant encombrées, et qu'appel a été fait au public pour en construire de nouvelles. Nous tenons de bonne source, de M. John La Touche, qui, depuis longtemps, consacre ses veilles et sa fortune à cette noble cause, qu'en moins de quelques jours, la caisse des *missions au clair de lune* s'est enrichie de près de 40,000 fr. Nous faisons des vœux pour que cette noble entreprise continue ses conquêtes et voie se multiplier ses ressources, en même temps que ses fondateurs multiplient leurs efforts.

The Evangelical Review, organe trimestriel des méthodistes, nous offre une intéressante étude sur le Révérend C.-H. Spurgeon. Si dans ce travail nous ne rencontrons rien que nous puissions ajouter aux détails biographiques que nous avons mis naguère sous les yeux des lecteurs de la *Revue*[1], nous y trouvons quelques extraits de sermons très remarquables, et nous ne résistons pas au plaisir d'en citer un passage : « Ne vous est-il pas arrivé, à l'heure de minuit, d'apercevoir, couchée sur le seuil d'une porte,

[1] Voir 2e série, t. XI, p. 68 (livr. du 15 octobre 1859).

Digitized by Google

une pauvre fille en larmes? Vous vous êtes arrêté, et, lui adressant la parole, vous lui avez demandé ce qu'elle faisait là? « Je suis sans asile! vous a-t-elle répondu. — Où est votre père? — Il est mort! — Où est votre mère, où sont vos amis? — Je n'ai ni mère, ni amis! » Et ce disant, la malheureuse tremble de froid et ramène sur son sein les lambeaux éparpillés de son châle. Et elle s'écrie de nouveau : « Je suis sans asile, sans asile! » Ah! mes frères, c'est quelque chose de terrible que de ne pas savoir où abriter son corps, mais c'est quelque chose de bien plus terrible encore que de ne savoir pas où abriter son âme! Il me semble vous voir dans l'éternité, assis au seuil de la cité céleste. Un ange apparaît : « Que faites-vous ici? demande-t-il, pourquoi n'êtes-vous pas sous le toit paternel? — Je n'ai ni père, ni mère, répondez-vous ; Dieu était mon père, je l'ai renié! L'Eglise était ma mère, je l'ai abandonnée! — Mais, ajoute l'ange, n'avez-vous donc pas de demeure? — Non, je n'en ai pas! Je suis une âme perdue, une âme sans asile!.... une âme sans asile! « Oh! mes frères, songez-y, encore quelques années peut-être, et le corps retournera à la poussière, et alors descendra du ciel la colère de Dieu. Où irez-vous? Où vous cacherez-vous? Où trouverez-vous un gîte pour vous protéger contre l'ouragan du jugement dernier? »

Peut-être est-ce ici l'occasion de dire quelques mots de la visite du R. C. H. Spurgeon à Paris. Ce jeune et ardent apôtre de l'Evangile n'a pu rester que trois jours parmi nous, mais l'immense besoin d'action dont il est tourmenté lui a fait trouver la force de prêcher cinq fois durant ce court espace de temps. Tel est le prestige qui s'est attaché à son nom, qu'à l'église de l'Oratoire, la nef, les bas-côtés et les tribunes, tout était occupé une heure avant le commencement du service. Nous qui avons suivi ses prédications, nous ne pouvons que répéter ce qu'ici même nous disions il y a quelques mois : c'est une organisation privilégiée et merveilleusement douée. Ce n'est pas, à proprement parler, un grand théologien, ni un savant catéchiste, ni un habile controversiste; c'est un orateur. Il en a toutes les qualités, c'est-à-dire le mouvement, la brillante élocution et le sentiment. Il n'argumente pas, il prie. Il ne s'adresse pas à la raison, mais au cœur. C'est l'interprète le plus séduisant et le plus émouvant de la vérité religieuse. Il est tout à la fois poète et lévite. Il semble ému tout le premier de ses propres conceptions, et c'est avec une sorte d'allégresse qu'il monte de cime en cime jusqu'au trône de l'Eternel. Après avoir écouté les chants mélodieux des anges, il se transporte aux abîmes de l'enfer pour y entendre les cris des damnés. Revenu sur la terre, il y contemple l'âme humaine flétrie par le péché, et si alors, d'une main, il tient au-dessus des pécheurs endurcis le glaive de justice, de l'autre il ouvre au chrétien l'arche du salut. Il a trouvé sur la prière des choses neuves et piquantes à dire. « Ah! vous ne saurez jamais, s'est-il écrié, combien est infinie la miséricorde de Dieu! combien patiente sa patience, combien généreux son oubli de nos fautes! Les grands de ce monde se lassent vite des demandes, des pétitions et des requêtes que nous leur adressons. Dieu, lui, ne se lasse pas, ne se lasse jamais. Sa salle d'audience est ouverte toujours aux humbles comme aux plus élevés. Inutile d'être en habit noir et en cravate blanche pour ob-

Digitized by Google

tenir droit d'entrée. Les haillons de la misère y sont aussi bien reçus que les vêtements de la cour, le ramoneur aussi bien que la reine. Pas n'est besoin de frapper à la porte ou de faire antichambre ; mon maître est toujours visible, à toute heure du jour ou de la nuit. Et pensez-vous qu'il soit nécessaire que votre prière soit méditée à l'avance, rédigée par une main habile, imprimée et apprise par cœur ? Non, la prière n'est pas une œuvre de la plume ; la prière, c'est l'offrande de nos actions, de notre travail et de nos misères. C'est la résignation dans la maladie, dans la pauvreté et dans toutes les épreuves qui nous sont infligées. La prière n'est pas une oraison vocale ou mentale, c'est un cri sorti de l'âme, une larme échappée des yeux. Vos prières sont inutiles si vous n'avez pas la conviction intime que ce que vous demandez à Dieu vous sera accordé. — Ecoutez une histoire. Dans un village de l'Angleterre, la sécheresse était si grande que toute la végétation dépérissait, et la récolte menaçait d'être perdue. Le pasteur du pays eut l'idée d'offrir à Dieu des prières publiques pour demander de la pluie. Il fit donc annoncer aux membres de son troupeau qu'un service spécial aurait lieu à cet effet dans l'église qu'il dirigeait. Au jour indiqué, on remarqua, parmi la foule qui s'acheminait vers la modeste chapelle, une toute petite fille qui portait sous le bras un très gros parapluie. Le temps était magnifique ; et comme rien n'indiquait un changement dans l'état de l'atmosphère, quelques personnes, fort étonnées de voir cette enfant ainsi équipée, lui en demandèrent la raison. « Eh quoi ! répondit avec surprise la petite fille, ne savez-vous donc pas que nous allons demander de la pluie au bon Dieu ? j'ai pris mes précautions pour me garantir de l'averse. » Ah ! mes frères, vous souriez ; ceci vous paraît bien simple et bien crédule, n'est-il pas vrai ? Eh ! bien, laissez-moi vous le dire avec toute l'énergie de mes convictions, tant que vous ne posséderez pas la foi naïve de cette enfant, vos prières ne seront qu'une insulte faite à la divinité ! »

Ce qui surtout plaît en Spurgeon, c'est sa sincérité. Une conviction ferme et inébranlable, c'est là ce qui nous semble constituer la force principale de son éloquence. Il ne pourrait peindre ses idées avec autant de vérité et de chaleur, si elles étaient superficielles ou imaginaires ; car, tout ingénieusement parée qu'elle soit, une croyance feinte ne saurait provoquer tant de sympathiques émotions. Un homme de génie, Joseph de Maistre, a dit : « Si je savais une vérité qui dût déplaire au genre humain, je la lui jetterais au visage à brûle-pourpoint ! » Telle est aussi la manière de Spurgeon. Dans sa passion du vrai, il trouve le besoin de tuer le faux. Tout ce qu'il pense, il le dit ; tout ce qu'il sent, il l'exprime sans hésitation avec une brusque franchise, et souvent même avec une crudité singulière. Ecoutons-le fulminer l'anathème contre tous ceux qui, tronquant la parole de Dieu, et falsifiant l'Evangile, se refusent à reconnaître, dans la personne du Christ, le Dieu fait homme. « Vous qui niez le symbole de la Trinité, sachez que vous volez le monde d'une de ses plus belles vérités, Vous n'êtes pas des disciples de mon Sauveur. Je ne vous connais pas ! Apppelez-vous : Mahométans, si bon vous semble, mais ne vous dites pas chrétiens. Ne blasphémez pas, ne prostituez pas ce mot sacré ; vous n'êtes pas des chré-

Digitized by Google

tiens! Vous êtes des instruments de mensonge, des intelligences perverses, enrôlées au service de l'Esprit des ténèbres. Vous n'avez qu'une ambition, celle de vous distinguer ; vous n'avez qu'une adoration, celle de votre propre pensée. » En prononçant ces paroles que, malheureusement, nous ne reproduisons qu'imparfaitement et à l'aide de nos souvenirs, l'orateur semblait animé d'une sainte indignation ; ses lèvres tremblaient, sa voix atteignit la note la plus haute, et nous vîmes éclater alors toute la vigueur de son tempérament religieux.

Une des singularités que nous avons remarquées chez Spurgeon, c'est l'extrême importance qu'il attache au chant liturgique. S'il s'est trouvé un instant un peu mal à l'aise et dépaysé dans l'église de l'Oratoire, c'est qu'il ne retrouvait pas, comme lui-même en a fait la remarque, cet entrain, cette ardeur et cet unisson auxquels l'ont habitué les membres de son troupeau, dans le vaste tabernacle de *Surrey Musical-Hall*. Spurgeon n'aime pas les orgues, parce qu'ils nuisent à l'élan de la voix, et que, d'ailleurs, ce sont des instruments enroués, le plus souvent, rouillés et détraqués, qui font vent de toutes parts et qui grognent une psalmodie criarde en réponse aux nobles chants du chœur. La voix humaine, livrée à elle-même et à ses propres ressources, est, selon lui, le plus beau des instruments, surtout quand la foi et l'enthousiasme qui naît du contact des âmes, l'animent et l'inspirent..... Mettant de côté ces idées quelque peu hasardées, le révérend C.-H. Spurgeon n'en reste pas moins un prédicateur de premier ordre. On peut citer des orateurs plus réguliers, plus doux et plus pathétiques, mais nul assurément ne possède une conviction plus entraînante. Sa fécondité est vraiment prodigieuse. On nous a assuré qu'il avait déjà prononcé plus de 1,500 sermons sur des sujets toujours variés et entièrement différents. Sans doute, dans la foule de ces discours, que l'impatience publique lui arrache à demi préparés, Spurgeon n'est pas toujours égal à lui-même, mais il y a un certain charme même dans ces imperfections qui résultent de l'impatience des idées du jeune prédicateur. Peu d'hommes ont étudié les saintes Ecritures avec autant de succès, et se sont pénétrés comme lui de la substance et de l'esprit des grands écrivains de la réforme. On sent qu'il a beaucoup lu et qu'il a fait de Bacon, de Shakespeare, de Wesley et surtout de Bunyan, ses auteurs favoris. Il ne s'en cache pas : « Autrefois, dit-il, tout mon savoir était enfoui pêle-mêle dans mon cerveau. Là, tout ce que j'avais appris, tout ce que j'avais lu était dans un désordre admirable. Il n'en est plus ainsi maintenant. Je me suis construit une bibliothèque dans la tête, une vaste bibliothèque, sur les rayons de laquelle ma pensée retrouve aussitôt mes idées propres ou celles des autres. »

NORTH PRAT.

Digitized by Google

NOTES CRITIQUES

UR

LA MARCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

DES SCIENCES

II

Le Curare. — Evidement, régénération et transplantation des os. — Eclairage électrique dans les opérations chirurgicales. — Expériences sur l'étincelle d'induction. — Le globe-télégraphe.

De toutes les sciences naturelles, celle qui nous touche de plus près, celle aussi qui embrasse en quelque sorte toutes les autres, c'est sans contredit la médecine. Portée à un degré de perfection qui la rapproche des sciences exactes, elle nous inspire aujourd'hui une confiance et un respect qui n'étaient certainement pas son partage à l'époque où les traits satiriques de Molière en frappaient les adeptes. Aujourd'hui, la médecine et la chirurgie marchent de concert, et si, dans la pratique, elles poursuivent des buts différents, il reste acquis que toutes les deux exigent les mêmes connaissances théoriques : l'anatomie, la physiologie, la physique, la chimie, la zoologie, la botanique ; — toutes ces sciences, dont chacune exigerait la vie d'un homme pour être connue à fond, sont aujourd'hui aussi indispensables à la médecine qu'à la chirurgie.

Entre la médecine et la chirurgie, il y a cette différence, que les progrès de la première n'attirent pas aussi puissamment l'attention du public que le font ceux de la seconde. Cependant, la médecine s'enrichit de jour

Digitized by Google

en jour d'une multitude de faits et de détails, insignifiants en apparence, et dont le sens échappe au vulgaire, mais précieux pour l'homme de l'art. Puis un jour paraît un esprit supérieur qui réunit, coordonne ces matériaux épars, d'où jaillit bientôt une de ces grandes théories qui font époque dans la science. C'est l'histoire de tout progrès.

Les conquêtes de la chirurgie, au contraire, se dérobent moins à nos regards que ceux de la médecine. Plus visibles, plus palpables en quelque sorte, elles frappent plus vivement notre imagination, et cela s'explique facilement. La médecine s'éclaire par l'observation, l'expérience ; elle ne s'adresse qu'à l'esprit, tandis qu'une opération chirurgicale a la valeur d'un fait. Le chirurgien aussi, plus que le médecin, a souvent besoin de recourir à des moyens mécaniques, à de nouveaux appareils dont l'opportunité est intelligible pour tous, bien que parfois leur application puisse rencontrer dans la pratique des difficultés imprévues. C'est ainsi que le docteur Bouchut tente d'introduire une virole dans la trachée pour combattre le croup, qui tue ses victimes encore pleines de sève. On a sévèrement condamné cette ingénieuse tentative, qui n'a, d'ailleurs, pas été couronnée de succès. Il eût peut-être été plus juste de se rappeler le célèbre aphorisme d'Hippocrate : *Vita brevis, ars longa ; occasio præceps, experientia fallax ; judicium difficile.* La vérité de cet aphorisme décourageant vient de recevoir tout récemment encore une nouvelle confirmation dans une tentative heureuse, faite à Turin par le docteur Vella pour guérir le tétanos au moyen du *curare.* Qu'est-ce que le tétanos? C'est une rigidité des muscles, causée, dans les pays chauds surtout, soit par un refroidissement subit, soit par la lésion d'un nerf ou d'un tendon. Dans le premier cas, le tétanos est *idiopathique*, et on en guérit quelquefois ; dans l'autre, il est *traumatique*, et l'on en meurt presque toujours.

Rendons-nous compte maintenant de la nature du *curare* ou *wourali*, dont le docteur Vella s'est servi le premier pour combattre le tétanos. C'est une substance de couleur brune, d'une apparence résineuse, mais soluble dans l'eau : les Indiens de l'Amérique en empoisonnent leurs flèches. Le curare tue par l'inoculation, mais on peut l'ingérer sans danger, pourvu qu'il n'y ait pas de lésion intérieure. Le curare a été, dans ces derniers temps, l'objet de beaucoup de recherches intéressantes. Celles de MM. Martin-Magrow et Buisson entre autres, présentées, il y a un an environ, à l'Académie des sciences, tendaient à démontrer qu'il n'y avait pas d'antagonisme entre l'action physiologique du curare et celle de la strychnine, base végétale extraite de la noix vomique, dont le caractère toxique est précisément de produire des symptômes tétaniques. Sans contester la valeur des expériences de ces savants à un autre point de vue, il nous est permis de faire remarquer qu'au point de vue purement pratique, il n'est pas possible de mettre en doute le relâchement musculaire produit par le curare inoculé, non plus que son innocuité lorsqu'il est administré par ingestion ; tandis qu'au contraire, la strychnine ingérée donne infailliblement le tétanos. C'est un fait curieux cependant que ces deux substances, si différentes dans leur action sur l'économie animale, proviennent d'une même famille de plantes, celle des *strychnées.*

Digitized by Google

Dans une lettre adressée à M. Boussingault, M. Milleroux, voyageur qui a pu s'assurer, dans le pays même, de la manière dont les Indiens se procurent le curare, n'admet pas qu'on puisse le regarder autrement que comme un poison d'origine exclusivement végétale. M. Aimé Girard, dans un article que nous avons lu avec beaucoup d'intérêt, est du même avis. S'il en était ainsi, il faudrait refuser toute croyance au récit si circonstancié de Waterton, voyageur distingué, qui a été à même de voir faire le curare. Voici comment il s'exprime :

« Un jour ou deux avant de préparer son poison, l'Indien Macouchi va dans les forêts en chercher les ingrédients. Une vigne nommée wourali croît dans ces déserts ; c'est d'elle que le poison prend son nom : elle en est le principal ingrédient. Lorsqu'il en a assez recueilli, il arrache une certaine racine très amère qu'il y réunit, et il cherche deux sortes de plantes bulbeuses qui contiennent un jus vert et gluant. Il remplit des tiges de ces plantes un petit vase qu'il porte sur son dos, et enfin il court de tous les côtés, jusqu'à ce qu'il ait trouvé deux espèces de fourmis. L'une d'elles est très grosse et noire, et si venimeuse que sa piqûre donne la fièvre. On la trouve le plus souvent sur la terre. L'autre est une petite fourmi rouge qui pique comme une ortie et qui place ordinairement son nid sous la feuille d'un arbrisseau. Il emploie aussi une certaine quantité de poivre de Cayenne, le plus fort ; il ajoute également les crochets broyés du serpent labarri et du connaconchi, qu'il a ordinairement en réserve ; car lorsqu'il tue un serpent, il en arrache généralement les crochets et les conserve. Ayant ainsi trouvé les ingrédients nécessaires, il déchire par petits morceaux la vigne wourali et la racine amère, et les met dans une espèce de tamis fait de feuilles ; il le tient sur un pot de terre, et verse de l'eau sur ces morceaux. La liqueur qui en découle ressemble à du café. Lorsqu'il en a obtenu une quantité suffisante, il jette les débris ; il rompt alors les tiges bulbeuses et exprime avec les mains une quantité proportionnée de leur jus dans le pot ; il broie ensuite les crochets de serpents, les fourmis et le poivre, et les y jette ; enfin, il place le pot sur un feu modéré, et lorsque la liqueur est en ébullition, il ajoute encore du jus de wourali, selon qu'il le trouve nécessaire. On enlève l'écume avec une feuille ; la liqueur reste sur le feu jusqu'à ce qu'elle soit réduite en un sirop épais, d'un brun foncé. Aussitôt qu'elle est en cet état, on empoisonne quelques flèches pour en éprouver la force ; si elle répond à l'attente, on la verse dans une calebasse ou petit pot de la façon des Indiens, puis on le couvre soigneusement de quelques feuilles et par-dessus d'un morceau de peau de daim, attaché autour avec une corde. On le conserve dans l'endroit le plus sec de la cabane, et, de temps en temps, on le suspend sur le feu pour remédier aux effets de l'humidité [1]. »

Il est donc permis de croire que la préparation du curare n'est pas partout la même. Du reste, bien que le suc de la vigne wourali, ou pour mieux dire, de la liane *Strychnos toxifera* [2], soit la base du poison, le venin des

[1] *Excursions dans l'Amérique méridionale, etc.*, par Th. Waterton, p. 72. Paris. 1833.

[2] Les indigènes de l'île de Java emploient le suc du *strychnos tieute*, ou upas, qui est plus riche encore en principes vénéneux.

Digitized by Google

serpents ne nous semble pas indigne du tout, comme accessoire. De même que le curare, le venin de ces reptiles ne tue que par l'inoculation, et les symptômes qu'il détermine ont une certaine analogie avec ceux que produit le curare. Félix Fontana, qui a sacrifié des centaines de vipères pour des expériences, compare l'action de leur poison à celui de l'opium. Voici ses paroles :

« Ce suc végétal (l'opium) affaiblit d'abord l'animal, l'assoupit et bientôt le tue, en détruisant l'irritabilité de la fibre musculaire. Les accidents et les symptômes qui suivent la morsure de la vipère ne diffèrent pas beaucoup de ceux dont je viens de parler, et peuvent au moins faire soupçonner que ce venin ne tue aussi qu'en ôtant à la fibre toute son irritabilité[1]. »

Nous savons, en outre, que le venin de la vipère est le même que celui du serpent à sonnettes, du *cobra de capello* et de tous les autres reptiles de la famille des *viperidæ ;* et qu'enfin ce venin, soluble dans l'eau tiède, conserve longtemps ses propriétés délétères. Quelle que soit la préparation du curare, le fait du relâchement musculaire qu'il occasionne n'est pas contesté. Rien de mieux indiqué, dès lors, au point de vue théorique, que l'emploi de ce poison contre le tétanos. La rigidité combattue par le relâchement, — quoi de plus rationnel? M. Vella, du reste, n'avait pas pris ce parti légèrement, car avant de tenter son expérience au mois d'août dernier sur un soldat, dans un hôpital militaire français, à Turin, et sous les yeux même de M. Salleron, médecin en chef de cet établissement provisoire, il avait, pendant trois années consécutives, étudié l'action du curare comme neutralisateur de la strychnine, base de la noix vomique, et qui, prise intérieurement, donne le tétanos. Ses expériences, faites sur des animaux, avaient parfaitement démontré que le curare était le contrepoison de la strychnine. Les premiers essais à l'hôpital furent faits sur deux hommes dont l'état était désespéré : ils succombèrent à la vérité, mais non sans avoir éprouvé quelque soulagement sous l'influence du curare. Le troisième enfin guérit complétement, et chaque fois qu'on introduisait la solution du curare dans la plaie ouverte (car il s'agissait du tétanos traumatique), on obtenait le relâchement musculaire désiré, et un calme général. Notons encore ce fait remarquable, que M. Vella porta successivement la dose du curare de 10 centig. à 1 gr. par jour, sans mettre en péril la vie du malade, tandis que la plus petite quantité de ce poison, inoculée dans un corps sain, détermine la mort.

Un succès aussi éclatant ne pouvait manquer d'encourager les hommes de l'art à faire de nouveaux essais. En effet, M. Manec en fit un, en septembre dernier, à l'hôpital de la Charité, mais sans le moindre succès, sans même que le malade ressentît quelque soulagement par le traitement. N'oublions pas cependant de faire remarquer que la plaie qui avait amené le tétanos était déjà cicatrisée.

M. Manec avait donc introduit le curare dans le tissu cellulaire, par des injections faites sur des points où la lésion primitive n'avait pas eu lieu. Dans un autre cas, de date postérieure, M. Chassaignac obtint un succès

[1] *Traité du venin de la vipère*, t. I, p. 73.

Digitized by Google

complet, en faisant absorber le curare par la plaie même. Ce dernier cas est si important, que nous croyons devoir rapporter ici les paroles prononcées à ce sujet par M. Serres au sein de l'Académie des sciences.

« Appelé par deux confrères, MM. Tahère et André, pour partager avec eux la responsabilité de l'administration du curare dans un cas de *formidables accidents tétaniques*, survenus le 19 septembre, à la suite d'une blessure assez légère faite au pied par un coup de feu, M. Chassaignac n'hésita pas. Le malade, au moment où il fut appelé, était déjà à un degré très avancé de la période asphyxique; la respiration se faisait sans doute encore, mais on ne la voyait pas s'exécuter. Tous les muscles du tronc et des membres avaient la rigidité du bois; les dents ne purent être écartées de quelques millimètres qu'avec un coin de bois introduit avec une grande force. La plaie était extrêmement irritable, le malade près du dernier moment. Le curare fut administré *intus* et *extra*; à l'intérieur, à la dose de 20 centig., dans une potion de 120 gr., à prendre par cuillerées, toutes les deux heures; en topique, à la dose de 25 centig., sur 150 gr. de véhicules, avec ordre de renouveler les applications toutes les deux heure également. *Huit heures après la première application, le malade put plier les bras et desserrer lui-même les dents pour renfoncer le coin de bois.* La respiration se faisait de nouveau sentir, le malade revenait à la vie. Les progrès n'ont pas cessé depuis un seul instant, et depuis bien des jours le mal marche vers sa terminaison. »

Après un résultat aussi éclatant, ne serait-on pas fondé à croire la question résolue? Mais la nature ne se laisse pas si facilement arracher ses secrets. En novembre dernier, M. Follin, à Paris, et M. Gintrac, à Bordeaux, échouèrent complétement. Dans aucun de ces cas, la plaie n'a pu être utilisée comme moyen d'absorption. M. Follin avait injecté 50 centig. de curare en tout; M. Gintrac en avait injecté 8 le premier jour, 12 le deuxième, 18 le troisième; puis, craignant que son curare ne fût de mauvaise qualité, il en avait demandé de Paris par télégraphe. Le malade resta un jour sans injections. 1 centig. du curare venu de Paris tuait un lapin en quatre minutes; on en administra au malade, le sixième jour 5 centig., le septième 15, et le huitième 20, sans aucun résultat.

Deux savants, MM. Velpeau et Cl. Bernard, sont d'avis différent au sujet du curare. Le premier le condamne complétement; l'autre, au contraire, soutient que cet agent thérapeutique est encore trop peu connu pour qu'on puisse aujourd'hui se prononcer pour ou contre lui. Avec des combattants de cette force en lice, il ne nous resterait à remplir que le rôle de simple spectateur, n'était notre devoir de résumer les faits que nous venons d'exposer, afin d'en déduire les conséquences qui semblent, jusqu'à plus ample informé, en découler logiquement.

Nous sommes en présence de deux cas qui paraissent affirmer la vertu curative du curare contre cinq ou six cas négatifs. Toutefois, deux de ces derniers, survenus à Turin, ne sauraient être péremptoires, en raison de l'état avancé de la maladie. Quant aux trois autres cas, nous ne voyons guère que celui de M. Manec, où le curare ait été largement administré. Dans ceux de MM. Follin et Gintrac, il est permis de se demander

Digitized by Google

si, en présence de la responsabilité qu'ils encouraient, ils n'auraient pas agi avec trop de timidité; car, entre leurs doses et celles de M. Vella, il y a une énorme différence. D'un autre côté, en lisant la relation de M. Vella, on se sent irrésistiblement entraîné vers la conviction que le curare est le véritable spécifique contre les tétanos. Admettons pour un instant que M. Vella, comme auteur de ce système curatif, se soit fait illusion, — cette illusion aurait-elle été partagée par M. Salleron, médecin en chef, qui, en laissant disposer de son nom sans protestation, a virtuellement accepté sa part de responsabilité dans le Mémoire de M. Vella? La relation de ce dernier, nous le répétons, est tellement détaillée, si nette et si positive, qu'on est forcément conduit à attribuer au curare, et au curare seul, le succès obtenu. Le cas signalé par M. Chassaignac vient encore à l'appui de cette opinion. Or, dans ces deux cas, les plaies étaient *ouvertes*, et c'est à elles qu'on a confié l'absorption du curare. Ne serait-on pas dès lors fondé à conclure que, pour que le poison puisse produire l'effet demandé, il faut qu'il se trouve en contact avec le point lésé? Le mauvais succès de MM. Manec, Follin et Gintrac, s'expliquerait alors très naturellement. La rigidité tétanique aurait opposé un obstacle mécanique à l'absorption du curare, obstacle que la plaie béante ne présente pas.

Il est très probable, du reste, que les praticiens ne se rebuteront pas, et que de nouvelles expériences viendront éclairer la question. On a objecté surtout ceci : que, puisque le curare, inoculé sur un point quelconque du corps, à l'état de santé, détermine la mort, il n'y a pas de raison pour admettre qu'il ne puisse pas exercer la vertu curative, en quelque endroit qu'on l'injecte. Mais cette vertu, il la manifeste par le fait même que là où il ne guérit pas il ne tue pas non plus. Le tétanos agit comme antidote du poison, et neutralise ses effets. Les cas négatifs eux-mêmes ne détruisent donc pas les présomptions en faveur de la vertu du curare.

Passons à un autre sujet, où les faits prêtent moins à la controverse, et où la chirurgie semble avoir fait un progrès réel et qui n'est guère contestable; il s'agit de l'évidement des os, lorsqu'ils sont attaqués de carie ou de certaines autres affections dont l'explication nous conduirait trop loin.

L'os se compose, en général, de trois parties distinctes : du périoste, ou membrane extérieure, brillante et fibreuse; d'une substance dure, compacte et insensible, qui en forme le bâti principal; et enfin d'une couche intérieure spongieuse et réticulaire, tapissant le canal médullaire.

On savait, depuis bien longtemps, que c'est le périoste principalement qui fournit le cal par lequel les fractures se ressoudent; mais cette connaissance, comme tant d'autres, n'avait pas été poussée jusqu'à ses dernières conséquences. On s'est enfin aperçu qu'on pouvait demander au périoste des services plus étendus encore; et, en 1836, le professeur Heine déposa, au muséum de Wurtzbourg, une série de préparations représentant, sur des squelettes complets de chiens, les os régénérés aux lieu et place de ceux qu'il avait directement enlevés, en conservant le périoste. Les os enlevés étaient disposés en regard des os régénérés. M. Flourens, dans son ouvrage intitulé : *De la vie et de l'intelligence*, s'exprime ainsi à ce sujet : « Beaucoup d'amputations et de mutilations pourront être préve-

Digitized by Google

nues. Enlevez les os et conservez le périoste, ce dernier les reproduira. Une chirurgie nouvelle est née de cette simple observation, et a été inaugurée par M. Blandin, qui pratiqua l'ablation d'une clavicule cariée sans intéresser le périoste ; quinze mois plus tard la malade était guérie, et la clavicule s'était reproduite. »

Mais les applications de cette nouvelle chirurgie étaient restées fort restreintes. La dissection du périoste et l'ablation des os subjacents sont des opérations difficiles sur le sujet vivant. On ne peut détacher le périoste sans le soumettre à des violences graves, par tractions, pressions, déchirures, ligatures, et il en résulte des suppurations, des gangrènes et des infections putrides. De plus, privé de son appui intérieur, le périoste s'affaisse, se déforme, et ne saurait résister à la contraction des muscles : il en résulte un raccourcissement presque inévitable, et l'os nouveau peut rester faible et irrégulier, malgré l'emploi nécessaire d'appareils inamovibles et extensifs.

Pour éviter ces inconvénients, M. Sédillot a imaginé une méthode qui paraît destinée à un grand avenir : il évide l'os, et en laisse intacte la couche extérieure. Cette couche, servant de soutien naturel au périoste, est absorbée plus tard, et remplacée par un nouvel os qui se fortifie de jour en jour, et qui acquiert la même forme que l'ancien. Par ce moyen, les fonctions du membre ne sont même pas compromises pendant le travail de la guérison.

C'est dans de semblables opérations, où il s'agit de manier la gouge, le ciseau et le maillet, non pendant une minute, mais pendant une ou deux heures peut-être, que l'on apprend à apprécier l'inestimable découverte des anesthésiques[1]. Qu'on s'imagine, en effet, le malade exposé, sans un secours pareil, à subir l'exécution première d'une incision longitudinale, et de deux autres transversales. Puis il s'agit de renverser les lambeaux de chair latéraux qui en résultent, pour mettre l'os à nu. Vient après la gouge, pour creuser et vider le canal médullaire; enfin, le ciseau, pour couper à coups de maillet les ponts, c'est-à-dire les parties de l'os qui ne sont pas encore entièrement rongées, et qui forment comme des ponts entre les deux bords de la plaie. Et ce n'est pas tout encore : ces bords, il faut les régulariser, toujours avec le ciseau ; il ne faut pas qu'ils soient ni rugueux ni dentelés comme une scie. De quel prix n'est pas l'insensibilité pendant une pareille opération !

Ce qu'il y a de vraiment rassurant dans tout cela, c'est que M. Sédillot annonce, dans le dernier Mémoire qu'il a présenté à l'Académie à ce sujet, que, sur dix malades opérés, il y a eu sept guérisons. C'est beaucoup : un pareil succès n'est pas toujours atteint dans la haute chirurgie.

Du reste, dans le cas où l'évidement de l'os, par la méthode de M. Sédillot, serait impossible ou extrêmement difficile, il reste toujours la ressource de la résection sous-périostée, c'est-à-dire de l'ablation de l'os en

[1] Ce n'est qu'à regret que nous employons ce mot sous la forme erronée que l'usage a maintenant consacrée. La moindre connaissance du grec suffit pour faire voir que c'est *anesthétique* qu'il faudrait dire.

Digitized by Google

respectant le périoste. On en a compté récemment plusieurs exemples, dans des opérations fort difficiles, de MM. Larghi, Borelli, Maisonneuve, et enfin dans une opération de M. Verneuil, dont a parlé M. Ollier, et qui devint le sujet d'une controverse entre ce dernier et M. Sédillot.

M. Ollier s'est distingué, dans ces derniers temps, par des recherches très curieuses sur la faculté reproductrice du périoste, recherches qui lui ont valu une mention honorable à la dernière séance annuelle de l'Académie des sciences. Ici il ne s'agit plus de la reproduction de l'os à sa place normale : il s'agit d'enlever un lambeau de périoste, et de le greffer sur quelque autre partie du corps, au milieu des tissus normalement étrangers à l'ossification. Les premières expériences de M. Ollier sur cette matière formaient trois séries :

Dans la première, il a disséqué sur le tibia d'un lapin de longues bandelettes de périoste, qu'il a laissées adhérentes à l'os par une pédoncule plus ou moins large. Puis, après les avoir enroulées de différentes manières autour des muscles de la jambe, il est ainsi parvenu à obtenir des os circulaires, en huit de chiffre, en spirale, etc. Dans la deuxième série de ses expériences, il a détaché le pédoncule du lambeau trois ou quatre jours après l'opération, et malgré cette solution de continuité entre l'os et son périoste, l'ossification s'est effectuée de même. Dans la dernière opération, enfin, le lambeau a été détaché complètement à l'instant même de l'opération, puis transplanté immédiatement dans des régions voisines ou éloignées, sous la peau de l'aine, du dos, etc., et il en est résulté des sécrétions ossifiables, un véritable tissu osseux. M. Ollier a remarqué, dans ces expériences, que l'âge du sujet influait beaucoup sur la faculté reproductive dont le périoste est doué. L'âge avancé diminue, mais ne supprime pas complètement cette faculté.

Le tissu osseux ainsi obtenu ne diffère en rien de l'os normal. La structure est la même, et, au bout d'un certain temps, il se forme une cavité médullaire contenant une substance rougeâtre caractérisée par les éléments anatomiques que le microscope révèle dans la moelle naturelle. Enfin, on obtient de l'os partout où l'on parvient à greffer le périoste. Mais les merveilles de cette membrane précieuse ne sont pas encore épuisées. Quelques mois plus tard, nous trouvons M. Ollier occupé à transplanter le périoste d'un sujet dans un autre de la même espèce. Cette opération a parfaitement réussi, le périoste se trouvant porté dans un milieu analogue à celui d'où il avait été enlevé. Il fallait aller plus loin encore, et greffer le périoste d'un animal sur un autre d'espèce différente. M. Ollier y a réussi également, en obtenant un noyau parfaitement ossifié, au moyen d'un fragment de périoste de chien greffé sous la peau du dos d'un lapin. Il est facile de concevoir que ce résultat est beaucoup plus difficile à obtenir que les précédents ; et, plus les espèces d'animaux diffèrent, plus la difficulté augmente, pour se changer enfin en impossibilité absolue. Néanmoins, le fait est réel pour les espèces ayant entre elles une certaine analogie.

Encouragé par ces succès, M. Ollier a voulu greffer des morceaux entiers d'os d'un individu sur un autre. Après avoir transplanté des os d'un lapin sur un autre, et les avoir logés sous la peau, ou bien à la place de l'os ana-

Digitized by Google

logue préalablement enlevé, ils ont contracté des adhérences sur ce terrain nouveau, en continuant d'y vivre. C'est toujours grâce au périoste que la soudure a pu s'effectuer ; quand l'os a été dépouillé de sa membrane, la greffe ne s'effectue pas, ou au moins s'effectue très difficilement.

Fallait-il demander davantage à la nature? n'avait-elle pas déjà donné assez? M. Ollier ne l'a pas pensé. Le périoste emprunté à un animal vivant, se greffe : en est-il de même de celui que l'on prend sur un animal mort depuis un certain temps, et dans quelles limites de temps cela peut-il se faire? Ou bien, le périoste, séparé d'un animal vivant, peut-on le garder pendant quelque temps exposé à l'air avant de le greffer? Voilà les nouvelles questions que M. Ollier s'est posées, et dont il a donné la solution dans un mémoire présenté à l'Académie des sciences le 16 janvier dernier. Oui, nous dit-il, le périoste retient sa vitalité dix, trente, soixante, et même quatre-vingt-dix minutes après la cessation des battements du cœur. Séparé d'un animal vivant, il peut également conserver son aptitude à la greffe pendant un certain laps de temps, pourvu qu'il soit maintenu dans un milieu suffisamment humide. Enfin, des os entiers, transplantés dix, trente et même soixante minutes après la mort, se sont parfaitement greffés. Au bout de cinq mois, ils adhéraient complétement aux tissus dans lesquels ils avaient été placés ; ils avaient été recouverts d'une couche osseuse sous-périostale de nouvelle formation, et étaient perméables aux injections poussées par les artères.

Voilà, certes, des résultats qui semblent ne rien laisser à désirer. Le périoste, torturé de toutes les manières imaginables, a donné la mesure exacte de sa puissance régénératrice, et l'ostéoplastie en retirera tôt ou tard, nous n'en doutons pas, de nouveaux avantages pratiques.

Nous sommes heureux de constater que les belles expériences de M. Ollier lui ont valu une mention honorable à la dernière séance annuelle de l'Académie des sciences. Jamais distinction ne fut mieux méritée.

Nous ne pouvons abandonner ce sujet sans mentionner les dernières expériences faites par M. Flourens sur le crâne. Cette partie importante du squelette se compose d'os larges, couverts extérieurement du périoste, et intérieurement d'une membrane semblable, appelée la dure-mère. Entre les deux tables compactes qui sont en contact avec ces membranes, se trouve le diploë, matière spongieuse qui remplace, pour ainsi dire, le canal médullaire qu'on rencontre dans les os longs. Laquelle de ces trois substances que nous venons de nommer reproduit l'os compacte dans le cas de lésion? C'est la question que M. Flourens s'est posée. Que le périoste le pouvait, c'était à prévoir, et, en effet, l'expérience directe l'a prouvé. Pour expérimenter la faculté reproductrice des deux autres substances, M. Flourens a percé l'os frontal d'un chien au moyen d'une couronne de trépan, puis il a introduit dans le trou un anneau d'argent pour empêcher le développement du diploë ; le périoste répondant au trou a été complétement détruit. Au bout de quelques jours, la dure-mère s'est gonflée, s'est portée dans l'anneau d'argent, et a bouché le trou. Dans une troisième expérience, l'anneau d'argent a été supprimé, et l'on a vu alors le diploë sortir peu à peu, s'étendre, et fermer le trou tout entier au bout de quel-

Digitized by Google

ques jours. Tels sont les soins qu'a mis la nature, si jalouse de ses œuvres, pour protéger, et pour renouveler, au besoin, ce réceptacle précieux du cerveau. En cas de lésion, trois substances concourent ici à réparer le mal.

Ces recherches physiologiques nous ont un peu éloigné de la chirurgie proprement dite, dont nous avons cependant à enregistrer une autre conquête encore. Cette fois, c'est la physique qui en fait les frais, ou pour mieux dire, la chirurgie, la physique et la mécanique se sont donné la main pour vaincre un obstacle qui a bien souvent fait échouer les opérations les mieux conçues, sous les mains les plus habiles. Supposons qu'il s'agisse d'une opération délicate dans l'intérieur de la bouche. Le chirurgien en connaît les moindres détails : il ira à coup sûr, pourvu qu'il puisse y voir clair. Le peut-il toujours? Hélas, non ; les moyens d'éclairage ordinaire sont le plus souvent d'une intensité insuffisante, et toujours gênants, à cause de la vive chaleur qu'ils projettent, et qui oblige à les tenir à une assez grande distance.

Ce qu'il fallait et ce qui manquait au chirurgien, c'était une source lumineuse, ne projetant que peu ou point d'action calorifique, susceptible d'être condensée dans des tubes peu volumineux et de diverses formes; enfin une lumière d'une grande blancheur pour ne pas altérer à la vue la couleur des tissus organiques éclairés par elle. M. Fonssagrives a eu l'heureuse idée de demander cette découverte à l'électricité, et le succès a couronné ses efforts. Ayant communiqué sa pensée à notre savant collaborateur, M. Th. du Moncel, celui-ci lui proposa les tubes vides que fabrique M. Geissler, à Bonn, comme pouvant parfaitement remplir son but. Ces tubes, en effet, ne s'échauffent pas sous l'influence de la lumière électrique qui les traverse, et cette lumière elle-même est d'autant plus brillante, que les tubes de communication entre les boules terminales de l'appareil sont d'un diamètre plus étroit.

Le problème se trouvait donc résolu en théorie, et il ne manquait qu'un habile mécanicien pour lui donner la solution pratique. On ne pouvait mieux s'adresser qu'à M. Ruhmkorff qui, en effet, apporta à ces tubes les perfectionnements qu'il sait toujours introduire dans les appareils qu'il construit. Il ne tarda pas à trouver un mélange de gaz, qui donne à la lumière toute la blancheur nécessaire; la confection des tubes même fut confiée à M. Geissler, et l'expérience a maintenant démontré que la lumière fournie par ces appareils est plus que suffisante pour les besoins de la médecine et de la chirurgie. Leur forme varie suivant le besoin, mais on peut, en général, se les représenter sous la forme d'un Y, dont la tige s'introduit dans la cavité, tandis que les branches restent en communication avec les pôles d'un appareil électrique.

L'occasion se présente ici tout naturellement de parler d'une série d'expériences d'un haut intérêt, formant le sujet d'un travail remarquable que M. du Moncel vient de publier sous le titre de : *Recherches sur la non-homogénéité de l'étincelle d'induction.* Nos lecteurs connaissent déjà le savant article sur les nouveaux générateurs d'électricité, publié par M. du Moncel, dans le numéro de notre *Revue* du 31 mars 1859 : ils savent

Digitized by Google

donc entre autres ce que c'est que la machine d'induction de M. Ruhmkorff, et que l'étincelle fournie par cette machine se compose de deux parties bien distinctes, c'est-à-dire d'un trait de lumière entouré d'une enveloppe ou atmosphère lumineuse aussi, mais d'un ton différent. M. du Moncel avait le premier signalé ce double flux en 1855, et depuis, les physiciens ont essayé d'en expliquer la cause de différentes manières. Après cinq ans d'études et d'expériences, c'est encore à M. du Moncel que revient l'honneur d'avoir éclairci le mystère. Dans l'ouvrage que nous venons de citer, le savant physicien démontre, d'une manière concluante, que le trait central de lumière jouit de toutes les propriétés de l'électricité statique ou de tension fournie par les machines à frottement, tandis que l'atmosphère lumineuse jouit au contraire de toutes les propriétés de l'électricité dynamique ou de quantité. Cette atmosphère provient en partie de l'action calorifique de l'étincelle, mais plus particulièrement des répulsions polaires, deux causes qui tendent également à raréfier le milieu environnant. Dans le cas où les rhéophores se composent de charbon ou de métaux très fusibles, l'atmosphère entraîne avec elle des matières pondérables arrachées aux pôles, lesquelles constituent entre ces derniers un arc incandescent et conducteur.

Une expérience faite par M. Lissajous, physicien bien connu pour ses beaux travaux en acoustique, vient à l'appui de cette dernière observation. Dans une note présentée à l'Académie des sciences le 26 décembre dernier, M. Lissajous fait remarquer que, lorsqu'on regarde l'étincelle d'induction dans un miroir qu'on agite à la main, on voit que l'atmosphère lumineuse s'étale en une longue bande de couleur fauve, dont l'étincelle proprement dite occupe l'extrémité postérieure sous forme d'un trait de feu. De là il conclut que l'atmosphère commence au moment où l'étincelle éclate, et persiste pendant une fraction de seconde, action qui fait supposer qu'en effet elle résulte de matières pondérables arrachées aux pôles de l'excitateur. La raison est bonne, mais, comme le fait observer M. du Moncel, elle n'est pas la seule.

M. du Moncel est allé plus loin : il a séparé l'enveloppe lumineuse de son étincelle centrale, et de plus il est parvenu à dédoubler le courant induit lui-même, c'est-à-dire qu'il a séparé le courant direct du courant inverse, en les confinant dans deux circuits particuliers, de manière à les faire réagir indépendamment l'un de l'autre. C'est ainsi qu'il a pu constater que le courant direct est le seul qui donne naissance à l'étincelle.

Nous avons assisté, il y a quelques jours, aux belles expériences de M. du Moncel répétés devant un cercle d'amis ; et ce n'est pas sans surprise que nous avons vu l'atmosphère lumineuse se séparer de son étincelle centrale, comme un drapeau de feu flottant dans l'air sous l'influence d'une forte insufflation d'air froid, tandis que le trait central, insensible à cette action mécanique, suivait son chemin en ligne directe entre les pôles. Nous avons vu cette même atmosphère se plier en demi-cercle, tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt enfin repliée des deux côtés à la fois, lorsqu'on la faisait passer entre les pôles d'un électro-aimant, dans le sens, soit équatorial, soit vertical, soit enfin axial. Rien de plus beau que de voir

Digitized by Google

une étincelle d'un millimètre environ de longueur à travers le microscope. Dans cette nappe de feu d'un rouge rosé qui s'étale sous l'œil, dans ces jets de feu d'un jaune verdâtre qui la traversent, on reconnaît aussitôt les phénomènes de la lumière d'induction dans le vide. M. Jacobi, qui assistait à ces expériences, a plusieurs fois témoigné l'intérêt qu'elles lui inspiraient.

Revenons à l'article de M. du Moncel, inséré dans la *Revue* du 31 mars, et dont il a été question plus haut. On se rappelle sans doute qu'il se termine par la description de certaines expériences très curieuses faites en septembre 1857 par M. Palagi, et tendant à prouver que le zinc et le charbon, enterrés chacun à des intervalles considérables l'un de l'autre, produisent un courant à travers la terre même, sans le secours d'aucune batterie. M. du Moncel ajoutait, en terminant, que des résultats plus importants encore venaient d'être obtenus en Angleterre par M. Hogé, physicien distingué, sur un circuit de plus de 100 milles anglais, mais que les détails de ces expériences manquaient encore. Nous sommes aujourd'hui en mesure de compléter l'histoire de ces courants telluriques, qui semblent appelés à un grand avenir dans la télégraphie électrique. M. Hogé, qu'une mort imprévue vient d'enlever aux sciences, n'a pas vécu assez pour voir adopter sa belle découverte; mais elle ne nous semble pas moins destinée à être largement appliquée dans un avenir très prochain : nous savons, au surplus, que M. Teissier, représentant des propriétaires du brevet, s'en occupe activement.

Ce fut au mois d'avril dernier que MM. Hogé et Piggott firent, entre Southampton et Guernesey, distance de 110 milles anglais, une expérience décisive, dans laquelle ils firent marcher un appareil télégraphique de Siemens moyennant un courant généré par deux plaques, une de zinc et l'autre de fer, dont la première était enterrée à Guernesey, et l'autre à Southampton. La longueur du fil isolé qui réunissait ces plaques était de 170 milles. La surface de chacune des plaques n'excédait pas 3 pieds carrés anglais.

Cette expérience a paru tellement concluante à M. Owen, ingénieur anglais, que, dans une lettre adressée au journal spécial *the Engineer*, il déclare le système applicable pour des distances qui n'excéderaient pas 500 milles anglais. Or, s'il est applicable à une pareille distance, la science n'a pas de raison à donner pour qu'il ne le soit pas à une distance quelconque.

Voici maintenant en quoi consiste la découverte de M. Hogé : on appelle *positif* le métal d'une pile qui a la plus grande affinité pour l'un des éléments du liquide acidulé que l'on emploie, et *négatif* l'autre métal qui a pour ce même élément le moins d'affinité possible. En d'autres termes, plus un métal a de l'affinité pour l'oxygène, plus il sera électro-positif par rapport à un autre qui a moins d'affinité pour l'oxygène. Ainsi, le zinc est positif par rapport au fer et au cuivre, et, d'autre part, le fer, qui est négatif par rapport au zinc, est positif par rapport au cuivre. Le courant, d'ailleurs, marche toujours du métal positif, qui est celui attaqué par le liquide conducteur, au métal négatif, qui n'est jamais attaqué.

Digitized by Google

Dans le but donc d'obtenir des courants telluriques directs ou inverses à volonté, M. Hogé a employé trois plaques, enterrées à chacune des deux stations ou extrémités du fil télégraphique, en les disposant de la manière suivante :

A	Cuivre. Fer. Zinc.		g —— G		Zinc. Fer. Cuivre.	B

Nous représentons par g, G, deux galvanomètres ou appareils télégraphiques influencés par le fil qui établit la communication entre les stations A, B. A l'état de repos, les deux éléments fer sont en rapport permanent avec les galvanomètres; les autres, au contraire, ne le sont qu'autant qu'on établit ce rapport moyennant les touches ou leviers dont l'appareil est muni.

Supposons maintenant que l'employé en B se propose d'envoyer une dépêche. Il commencera par rompre le contact entre l'élément fer et son galvanomètre; puis, à l'aide du levier correspondant, il établira le rapport entre l'élément zinc et le galvanomètre G. Alors, comme à la station A il n'y a de contact établi qu'entre le fer et le galvanomètre g, le courant se portera forcément, par la terre, du zinc au fer; de là il passera sous le galvanomètre, dont il fera fléchir l'aiguille, puis il continuera son chemin le long du fil, qui le reconduira à l'élément zinc, d'où il était parti. Dès que l'employé en B a terminé son opération, il rétablit le contact entre son élément fer et le galvanomètre G, afin d'être prêt à recevoir la réponse.

Dans cette opération, l'aiguille de l'intrument g tournera vers l'est; or, si cet appareil est un de ceux qui écrivent ou impriment la dépêche, comme ceux de Morse, de Siemen ou de Hughes, il n'y a besoin que d'un seul courant, capable de magnétiser la barre de fer doux qui attire le stylet : la cessation du courant fait alors retomber le stylet sur le papier, et il n'y a pas autre chose à faire. Mais s'il s'agit d'un appareil à aiguilles, il faut encore un courant inverse pour que l'aiguille puisse tourner en sens contraire, puisque c'est par ces deux mouvements qu'on exprime les lettres. Ce courant inverse, l'employé en B l'obtient en se servant du levier qui établit la communication avec l'élément cuivre, au lieu de se servir du premier. Alors, qu'arrive-t-il? Le zinc de B est hors de cause; le cuivre, qui est négatif par rapport au fer, ne peut pas lui transmettre le courant : c'est de lui, au contraire, qu'il le reçoit; ce courant traverse donc la terre en sens inverse, c'est-à-dire qu'au lieu d'aller de B en A, comme le faisait le premier, il va de A en B, et l'aiguille g tournera vers l'ouest. Il est clair que, lorsque c'est à l'employé en A d'envoyer une dépêche, il procédera exactement de la même manière.

Des nombreux essais faits par M. Hogé, il résulte cette loi curieuse : que les surfaces des plaques doivent approximativement augmenter dans le rapport des racines carrées des distances à parcourir. Ainsi, par exemple : une surface de deux pieds carrés produit son effet à une distance de 50 milles; quelle surface faudra-t-il pour produire le même effet à une

Digitized by Google

distance de 200 milles? — La racine carrée de 50 est 7; celle de 200 est 14; donc, il faut doubler la surface, ce qui donne 4 pieds carrés. Or, comme les racines carrées sont petites par rapport à leurs deuxièmes puissances, l'accroissement des surfaces par rapport aux distances ne sera jamais assez considérable pour devenir gênant.

Jusqu'ici, on s'est toujours servi de fils très minces pour les câbles sous-marins, ce qui augmente nécessairement la tension du courant. On conçoit aisément, en effet, que, plus le chemin que traverse l'électricité est étroit, plus il y aura d'obstacles à son passage; et c'est à ces obstacles mêmes qu'est due la tension. De là le danger, dans les câbles d'une grande longueur, que l'électricité se fraye un passage à travers l'enveloppe isolante dont le fil est recouvert, et qu'elle excite même dans l'armure extérieure de fer des contre-courants induits qui nuisent à l'action du courant principal.

Deux circonstances concourent à éloigner cet inconvénient dans le système de M. Hogé. D'abord, le courant électrique transmis par la terre ne rencontre aucune résistance, et il arrive donc forcément dans sa totalité à l'autre station. Ensuite, c'est un courant, non de tension, mais de quantité, puisqu'il dépend de la grandeur des plaques. C'est aussi pourquoi, dans ce système, on peut se servir de fils d'un plus grand diamètre, qui présentent, par conséquent, une voie plus large pour le retour du courant; de sorte que, si même il y avait une solution de continuité dans l'enveloppe isolante, cette interruption ne nuirait pas autant que dans le cas d'un fil plus mince.

Dans une série de lettres qui ont paru dans le *Engineer* déjà cité, M. Owen attaque vivement le principe du rapport de la racine carrée des distances; il va même jusqu'à soutenir que la grandeur des plaques n'exerce aucune influence sur l'activité du courant. L'associé de M. Hogé, M. Piggott, a répondu victorieusement à cette assertion erronée. Les expériences de M. Palagi en sont la meilleure réfutation. Il serait, en effet, difficile de comprendre comment un élément d'un pouce carré de surface, par exemple (car M. Owen n'admet pas de limite à sa thèse), pourrait fournir assez d'électricité de quantité pour franchir l'océan Atlantique.

Cette question, du reste, ne tardera pas à être complétement éclaircie. Les expériences vont être reprises sur une vaste échelle, et nous ne doutons pas que le *globe-télégraphe* (c'est le nom qu'on a donné à ce système, parce que c'est notre globe même qui y joue le rôle principal) ne sorte victorieux de l'épreuve.

HENRY MONTUCCI.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Théâtres. — Odéon : *Un Parvenu.* — Ambigu-Comique : Le *Compère Guillery.* — Roman : *Pierrot, Caïn.*

La critique est un métier perdu, et ceux qui le font n'ont plus qu'à se croiser les bras, comme les meuniers en temps de disette, quand il ne vient pas de blé au moulin. Rien de nouveau dans les théâtres, et l'on y voit toujours les mêmes étiquettes aux mêmes sacs. A moins cependant qu'on ne regarde le *Parvenu*, de M. Amédée Rolland, comme une nouveauté. L'Odéon, qui l'a accueilli, a prouvé une fois de plus son libéralisme littéraire et son penchant pour la jeunesse. Ce *Parvenu* est, en effet, l'œuvre d'un jeune homme qui semble tenir à ne pas paraître plus vieux qu'il n'est. Demandez à M. Amédée Rolland de la chaleur, de l'enthousiasme, de la déclamation, mais ne lui demandez pas d'expérience : l'expérience n'est point son fait. Ses amis lui diront, en l'embrassant, qu'il est un auteur consommé ; il sera sage de n'en pas croire un mot, car il a encore beaucoup à faire pour arriver à cet heureux état de consommation. Beaucoup de ses vers sont jolis ; mais de comédie, point, et qui ne fait aujourd'hui de jolis vers ? On en rencontre partout, excepté peut-être dans *Pierre de Médicis.* Mais ceux qu'on y entend se chantent, et les vers de M. Amédée Rolland ne sont pas faits pour être chantés, quoique les acteurs leur imposent de temps en temps cet honorable destin.

L'intrigue d'*Un Parvenu* peut se raconter en deux mots. Le fils d'un ex-meunier devenu millionnaire, nourrit pour sa cousine, une parente pauvre qui s'appelle Laurence comme l'amante de Jocelyn, un amour suivant la formule :

Un amour de cousins, c'est conforme à l'usage,
Nous avons tous passé par cet apprentissage ;
Nous sortons du collége imberbes, ignorants,
L'esprit dûment bourré des lieux-communs courants,
Lorsque dans cet amour, où notre cœur s'engage,
Nous trouvons à placer cet absurde bagage.
Les cousines sont là dans ce but ; — nous aimons
Classiquement, selon les règles. Nous semons
Sur cet amour naissant la fleur des élégies ;
Nous l'arrosons de vers, nous faisons des orgies
De lettres grand format, de stances, de rondeaux,
Des débauches d'azur, d'étoiles, de ruisseaux

Digitized by Google

Nous clouons aux bois nos strophes manuscrites,
Tout en martyrisant de pauvres marguerites,
Il nous faut des sentiers déserts pour y rêver,
Et nous aimons à voir l'aurore se lever ;
Nous nous débarrassons, par ce moyen commode,
De cet épais fatras qui n'est plus à la mode,
Du ton sentimental, gauche, lourd, emprunté,
Des subites rougeurs de la timidité,
De ce jargon stupide, entaché de lyrisme,
Qu'enseigne des romans le niais catéchisme. —

Ces vers, j'ai hâte de le dire, ne sont pas de M. Amédé Rolland ; ils sont d'un petit poète qui deviendra grand, pourvu que Dieu lui prête vie. Je considère comme une bonne fortune de les avoir rencontrés sur mon chemin, car ils peignent à merveille l'amour de M. Mercier fils pour sa cousine Laurence. Je n'ai d'ailleurs aucun reproche à adresser à cette belle passion, sinon qu'elle trompe l'attente générale. Car enfin, vous espérez déjà qu'elle va être contrariée par M. Mercier père, un parvenu, un bourru, un avare, qui refuse à son fils la main d'une fille pauvre. Cela ne se passait pas autrement dans l'ancienne comédie, et déjà votre esprit saisit toute l'intrigue jusqu'au dénoûment. Eh bien ! vous vous trompez. La passion du fils Mercier n'est pas contrariée du tout par son père ; ce père, quoique parvenu, est un brave homme sans orgueil, qui a adopté sa nièce précisément dans l'espérance qu'elle deviendrait sa fille un jour ou l'autre. C'est son premier vœu et son désir le plus cher. Tout va donc à souhait. Le père dit oui, la mère consent, le fils brûle et la nièce soupire. Déjà, vous concluez avec nous cette union romanesque, vous y prenez intérêt, que dis-je ? vous signez au contrat, vous allez à la messe, vous mettez les jeunes époux en voiture..... Insensés, vous avez compté sans Mosca.

Mosca, ou M. de Mosca, ou le comte Moska (c'est ainsi que M. Rolland le nomme), est un intrigant qui a résolu d'empêcher le mariage du fils Mercier avec sa cousine Laurence, et qui, pour y arriver, jette le pauvre garçon en proie à une demoiselle Carmen et aux usuriers. A vrai dire, on ne comprend pas bien le but que poursuit le comte Moska, ni les moyens qu'il emploie. Veut-il épouser Laurence ? Mais Laurence n'a qu'une dot insignifiante, et il le sait. Veut-il brouiller M. Mercier fils avec M. Mercier père ? Pourquoi ? Et d'ailleurs s'y prend-il assez mal ! Il ignore jusqu'à cet axiome si connu et si exploité des pères de famille : « Plus vous mettrez de Carmens sur la route d'un cousin, plus vous le rapprocherez de sa cousine. » Qu'arrive-t-il en effet ? Le jeune Mercier, pressé par les usuriers, dupé par sa maîtresse, lassé de la vie qu'il mène, revient tout doucement au bercail, où il est bien heureux de retrouver Laurence pour payer ses dettes. La pauvre fille apprend que son étourdi de cousin doit soixante mille francs ; elle les a, c'est toute sa fortune, et M. Amédée Rolland l'a faite majeure pour qu'elle puisse en disposer. Elle en dispose, et Persée, sans le savoir, est sauvé de Clichy par Andromède. Tôt ou tard, il le saura, et alors jugez de sa reconnaissance ! Pourra-t-il faire autrement que de renoncer à toutes les Carmens du monde, et d'épouser une brave fille qui a sacrifié pour lui soixante mille francs ? Il n'y avait pas de meilleur stratagème à inventer

Digitized by Google

pour le pousser tout droit au mariage. Et qui l'a inventé ? Le comte Moska, qui prétendait l'en détourner. Pauvre comte !

S'il faut tout dire, M. Amédée Rolland mérite peut-être plus d'éloges que de blâme pour cet intrigant manqué. La peinture trop vive et trop exacte des intrigants sied mal à la jeunesse, et que dirait-on d'un enfant qui ferait un beau portrait de Machiavel ? M. Amédée Rolland n'a point péché par là, tant s'en faut, et la maladresse de son héros nous répond de la sienne ; c'est un compliment qu'on ne pourrait pas adresser à tout le monde. A la fin, le comte Moska, toujours maladroit, se fâche des résultats qu'il a obtenus, et, après avoir joué avec Albert Mercier un jeu de Grec, il lui cherche une querelle d'Allemand. Il insulte même le père par contre-coup, et, plus maladroit que jamais, se fait donner par le fils un bon coup d'épée, qui finit la comédie. Que de malheurs pour un personnage qu'on nous a présenté comme habile ! Il ne lui restait plus qu'à être joué par un mauvais acteur, et cela même ne lui a pas manqué. Il a du moins été joué par un acteur qui escamote les mots comme des muscades, sans doute en vertu de l'adage : *verba volant*.

J'ignore si l'on se souvient que la comédie en cinq actes de M. Rolland est intitulée *Un Parvenu*, mais je crois qu'il vaut mieux pour lui qu'on l'ait oublié. Car où est le parvenu, je vous prie ? Pour mon compte, j'ai longtemps espéré qu'il y en aurait un dans la pièce ; mais je l'ai attendu en vain, et j'ai dû déplorer une omission qui est à peu près la seule. Qu'est-ce, en effet, qu'un parvenu ? Ou nous avons changé les noms des choses, ou il n'y a pas de nom qui soit pris en plus mauvaise part, ni de personnage plus odieux. Le mot est laid ; mais la chose est plus laide encore. Un parvenu, c'est l'homme enrichi par tous les moyens possibles, l'homme qui a pris à travers champs pour faire son chemin, qui a pêché dans toutes les eaux troubles sa fortune, écu par écu. S'il en était autrement, ce serait, comme on l'a fort bien dit, un homme arrivé, à qui l'on aurait tort de donner cette vilaine qualification de parvenu. Tant qu'il fut pauvre, son vice capital était l'envie ; depuis qu'il est riche, son grand défaut est l'orgueil. Autrefois, il n'avait rien et jalousait ceux qui ont tout ; aujourd'hui il a tout et méprise ceux qui n'ont rien. Complaisant, dans les mauvais jours, jusqu'à la bassesse, les jours heureux l'ont fait dur jusqu'à l'insolence. Ecrasé pendant une moitié de sa vie, il faut qu'il écrase pendant l'autre. Il passe son temps à singer les mœurs d'une société à laquelle sa fortune l'égale, et à dépouiller les mœurs d'une société à laquelle sa naissance le rabaisse. Il n'imite ni ne dépouille jamais bien les unes et les autres. Il y a toujours quelque chose d'acquis dans son luxe et d'originel dans ses habitudes. Une vertu essentielle lui manque, la simplicité ; une qualité importante, le goût. Il révèle sa première existence en la dissimulant, et montre ce qu'il fut pour vouloir paraître ce qu'il n'est pas. L'être n'est rien pour lui, le paraître est tout. Le besoin de se grossir lui fait exagérer l'élégance, et l'envie de se grandir lui fait manquer la grandeur. Il fait beaucoup de bruit et tient beaucoup de place pour cacher son néant. Il peut aller très loin, quand on le pousse ; mais renier son père n'est rien pour lui. Tous les parvenus ont commencé par là.

Digitized by Google

Or, que voyons-nous dans la pièce de M. Amédée Rolland ; un honnête meunier, qui a gagné cinq millions dans la meunerie et qui n'en est pas plus fier. Il s'est retiré dans une maison de ville, mais il n'aspire qu'à planter ses choux dans sa maison de campagne. Il n'use de sa fortune que pour renter ses parents, qui gaspillent ses écus ; il prêche à outrance l'amour du travail et le souvenir des aïeux ; il cultive toutes les humbles vertus de l'âge d'or ; il prodigue l'argent qu'il a gagné à la sueur de son front ; il n'a de prétentions ni politiques ni littéraires : ô monsieur Rolland, que vous connaissez mal les parvenus et les meuniers. C'est une race dont je ne veux point médire, mais croyez qu'elle ne plante pas tant de choux que vous le dites, quand un pacte de famine quelconque lui a fait entasser des millions. On a contesté les millions de votre M. Mercier. Ceux qui en ont douté connaissent les meuniers encore moins bien que vous. Vous ne lui en avez donné que cinq, il eût fallu lui en donner vingt, trente, quarante. Vous ne savez donc pas qu'on dit aujourd'hui les Darblay et les Thirouin, comme on dit les Laffitte et les Rothschild? Vous ignorez donc que la Bourse de Paris n'est pas plus fameuse que les moulins de Corbeil ou d'Etampes ? Quels moulins ! il n'y a pas de traitement de ministre ou de général qui les vaille. Et croyez-vous que cela n'enfle pas un peu les gens ? Allez, quand la farine rapporte tant d'écus, on oublie volontiers la farine ; c'est grand dommage qu'elle tienne tant aux mains et aux habits. Votre meunier vertueux, avec cinq millions, n'est pas une chimère, je le veux bien, mais il n'est pas davantage un parvenu ; il a trop de vertu pour cela. Votre meunière n'est guère plus vraie, quoique vous ayez tenté de la faire revenir à son naturel dans une scène où elle dit des gros mots à sa nièce. Mais elle y revient trop vite et trop brutalement ; il y avait une mesure à garder. Une meunière qui a quitté le commerce, qui reçoit, et qui se gante, ne traite pas tout de suite de « pécore » les filles qui refusent d'épouser leurs garçons, et l'amour maternel n'oblige pas à tant d'impertinence. Reste le fils du parvenu ; mais on avait manqué le père, force était de manquer le fils. Quel personnage de comédie, cependant ! le fils du parvenu, le châtiment vivant de son père, dont il n'a que la vanité, un être amoindri, incapable même de gagner l'argent qu'il dépense, gaspillant en plaisirs honteux le fruit des sueurs paternelles, faisant sentir à ses parents qu'ils ne savent ni parler ni s'habiller de la bonne façon, introduisant dans sa famille des amis qui la raillent, la raillant lui-même au besoin. Quelle différence entre le parvenu et son fils ! Le premier reniait son père, le second renie son nom ; il y a là tout un raffinement et un progrès, et l'on voit bien que le fils du parvenu a profité de l'éducation que son père lui a fait donner.

Mais toutes ces nuances n'entraient point dans le plan que M. Amédée Rolland s'était tracé. L'amour du paradoxe, qui est commun à tous les jeunes écrivains d'aujourd'hui, lui conseillait de tenter la réhabilitation des parvenus. Il l'a fait avec une certaine éloquence, légèrement déclamatoire, toute en mots et en tirades, comme c'est naturel à la jeunesse, bien plus que par la peinture des caractères et des passions. Il y a dans sa pièce ce qu'on appelle des morceaux et rien que des morceaux ; elle ressemble

Digitized by Google

beaucoup plus à un recueil qu'à une comédie, et on s'y intéresse comme à une lecture. On la croirait faite exprès pour M. Tisserant, qui est un merveilleux déclamateur. Il n'omet aucun des effets d'esprit et de lyrisme sur lesquels l'auteur a compté, et il les impose bon gré mal gré au public. Il faut, par exemple, se rendre à l'éclat de sa voix retentissante, quand il s'écrie :

Tenez, je ne sais rien d'aussi platement bête
Que ce mot parvenu, que vous jette à la tête
Le premier fainéant et le dernier venu.
Comme l'on crie au loup, on crie au parvenu.
Que lui demande-t-on ? Des ancêtres peut-être.
Mais chaque parvenu n'est-il pas un ancêtre?
N'est-ce pas lui le tronc du chêne glorieux
D'où chaque jour encor naissent d'autres aïeux,
Artistes, ouvriers, savants, hommes de guerre ?
Avec la plume, avec l'épée, avec l'équerre,
Nous avons tellement, fils de quatre-vingt-neuf,
Labouré le vieux sol et mis la France à neuf,
Fondé ce droit moderne et semé par le monde
Aux quatre vents du ciel sa semence féconde,
Que nos grands parvenus se comptent par milliers
Sur les champs de bataille et dans les ateliers,
Que de leurs jeunes noms toute l'Europe est pleine,
Et que si l'on voulait, par imbécile haine,
Effacer d'un seul trait tous ces noms éclatants,
Il faudrait raturer l'histoire de cent ans.

Il suffit d'une pareille tirade pour sauver une pièce devant le public de l'Odéon, et il y en a beaucoup d'autres dans la comédie de M. Rolland, où le mot national est également prodigué. Cela fait battre les cœurs et les mains. A Dieu ne plaise que nous condamnions cet esprit plébéien, ce souffle démocratique, bien qu'on en ait un peu abusé depuis quelque temps. Il n'y a rien de beau comme les discours où l'on cite 89, et les hommes de 89, et les choses de 89. 89 enfin est une année modèle, que l'on apprécie autant que l'on dénigre l'an 40, dont elle est justement l'antithèse. Mais qu'on y prenne garde, la politique est une chose, et l'art en est une autre ; s'ils se rendent de temps à autre quelques services mutuels, ce n'est pas l'art qui y gagne le plus, et, en thèse générale, 89 est bien mal à sa place dans une comédie. De toute façon, il reste avéré que M. Amédée Rolland ne manque pas d'énergie pour mettre en vers l'histoire et les résultats des révolutions. Il est inférieur dans l'élégie, et son style amoureux n'égale pas son style patriotique. C'est un talent mâle, qui se plie difficilement aux langueurs des passions féminines, et qui y manque quelquefois de délicatesse. Ainsi il fait dire à une jeune fille que son cœur, pareil aux enfants qui meurent sans baptême, « est condamné aux limbes de l'amour. » Cela signifie que ce cœur ne peut ni renoncer à sa passion ni la satisfaire ; alternative assurément fort cruelle, mais où le baptême et les limbes n'ont rien à voir. Ailleurs cette même jeune fille se plaint, comme Antigone, de mourir sans avoir connu les joies du mariage ; mais combien son langage diffère de celui d'Antigone ! Celle-ci regrette tout naïvement le mari qu'elle aurait pu avoir ; mais Mlle Laurence regrette avant tout (du

Digitized by Google

moins c'est elle qui le dit) la robe blanche des fiancées, le voile nuptial, l'orgue de la cathédrale, les chants du lutrin, l'anneau d'alliance, le sermon du curé, les vitraux de l'église, que sais-je enfin, une foule de petites choses poétiques et convenues, pour lesquelles les jeunes filles se marient, je l'avoue, mais qui devraient lui être à elle-même fort indifférentes. Car enfin elle est d'une autre étoffe, et il faudrait la faire parler autrement qu'une pensionnaire.

Pour conclure, *Un Parvenu*, malgré de très beaux vers, paraît être une comédie inférieure au *Marchand malgré lui* et à l'*Usurier de village*. Il y avait dans la première de ces deux pièces une donnée très comique, que les auteurs n'avaient pas toujours développée avec bonheur, mais qui leur avait fourni des scènes vives et vraies. Dans la seconde, le caractère principal était dessiné avec vigueur, et quelques traits d'énergique satire encadraient, pour ainsi dire, comme des ornements, cette unique figure. Ici, la donnée comique a été sacrifiée à un dangereux amour du paradoxe, et le caractère principal est d'une banalité à toute épreuve. C'est être l'ami d'un jeune auteur, que de lui dire qu'il a fait mieux autrefois, et qu'en travaillant plus lentement, il peut faire mieux aujourd'hui que ce mieux même.

M. Victor Séjour, dont la *Tireuse de cartes* est éternelle, vient d'obtenir un succès presque aussi grand au théâtre de l'Ambigu, avec un gros drame intitulé : *Le compère Guillery*. On voit bien que l'histoire appartient aux faiseurs de drames, car ils la traitent en pays conquis. Le compère Guillery, enragé ligueur sous Henri III, fut un enragé brigand sous Henri IV. M. Victor Séjour en a fait un héros, un héros auquel il ne manque rien, car il aime une jeune fille, qui, comme toutes les héroïnes bretonnes, s'appelle Blanche de Penhoel. M. Victor Séjour aurait bien voulu qu'il l'épousât; mais les auteurs dramatiques ont l'habitude de ne fausser l'histoire que jusqu'au feu, c'est-à-dire jusqu'au mariage exclusivement. Or, Guillery n'épousa point; car, après avoir écorché beaucoup de ses semblables, il fut pris et pendu. M. Victor Séjour, qui était bien obligé de faire quelque chose pour lui, l'a tué d'une balle au dénoûment. Les historiens et la morale regrettent un peu la potence; mais les personnes qui fréquentent l'Ambigu ont toujours eu un faible pour la noble mort du soldat.

La *Bibliothèque des chemins de fer*, qui, depuis quelque temps, semble avoir le privilége d'accaparer tout ce qui se publie de remarquable, vient de s'augmenter d'un volume nouveau dont on n'a peut-être pas le droit de dire, dans cette *Revue*, tout le bien qu'on en pense, car c'est elle qui en a eu la primeur; et la louange la mieux méritée à l'adresse de M. Henri Rivière court ici le risque de paraître suspecte. Heureusement nous ne connaissons pas personnellement l'auteur de *Caïn* et de *Pierrot*, et, autour de nous du moins, chacun sait que nous ne félicitons pas l'écrivain pour le plaisir de flatter le collaborateur.

Pierrot et *Caïn*, dont la réunion en un volume établira solidement, si je ne m'abuse, la réputation de M. Henri Rivière, sont deux petits romans puisés à la même source d'inspiration, le fantastique; non point le fantastique tel que l'entendirent et le pratiquèrent les anciens auteurs, Hoffmann

Digitized by Google

en particulier, qui fait intervenir dans ses contes un certain nombre d'êtres surnaturels et de monstres; mais une sorte de fantastique interne, à la façon d'Edgard Poe. Tandis qu'Hoffmann évoque les goules et les vampires, Edgard Poe se contente de mettre en scène les rêves du cerveau ou les souvenirs de la conscience. La conscience et le cerveau deviennent chez lui deux êtres vivants qu'il détache de la personnalité humaine, qu'il lui oppose souvent, et auxquels il fait jouer un rôle actif, parfois hostile, à côté d'elle. Son procédé ordinaire consiste à séparer violemment l'âme de la bête, comme cela, par exemple, arrive dans les songes, et de livrer celle-ci en proie aux visions, aux hallucinations de l'autre. Tout chez lui est réel, possible, vraisemblable, et il puise au sein même de la nature, dans ses phénomènes les plus fréquents, dans ses lois les mieux vérifiées, dans la science même, les éléments du fantastique. Il a le don de double vue, il fouille le monde interne et le grossit avec une sorte de puissance magnétique. Tout, dans ce vague et mystérieux univers, lui apparaît précis, net, coloré, lumineux. Les nouvelles d'Edgard Poe sont comme une application du somnambulisme à la psychologie.

Cette lucidité merveilleuse est presque une anomalie. On ne l'acquiert ni ne l'imite. Elle paraît être le résultat de la fièvre, du délire, ou au moins le privilége d'une organisation tout exceptionnelle. Eh bien, le romancier américain ne l'a pas seul reçue en partage, car elle appartient également en propre à M. Henri Rivière. Gérard de Nerval, aussi, par quelques côtés, se rattache à cette école de visionnaires réalistes; mais la vision, chez lui, spécialement appliquée aux choses futures, dégénère en une sorte de mysticisme philosophique et religieux, où les passions ordinaires de l'homme disparaissent pour faire place à de confuses et ardentes rêveries. Il tient moins à la terre, à la vie réelle, au positif. Il est moins américain et plus allemand. M. Henri Rivière, comme Edgard Poe, pénètre dans le cœur humain avec un scalpel, pour en mettre à nu les fibres les plus secrètes. L'observation simultanée des phénomènes physiques et psychologiques, qui chez lui se rencontre à chaque page, fait ressembler son petit livre à un cours sans prétention de pathologie comparée. Le nom de Lavater y revient si souvent, qu'on peut dire qu'il est placé sous l'invocation et le patronage de cet illustre génie. Le rapport singulier des causes physiques et des effets moraux en est l'objet principal et comme le grand ressort. La fatalité même, dans son développement le plus fantastique, y conserve les caractères de la logique et de la science.

Je ne m'amuserai pas à rechercher ce qu'il y a de plus ou moins moral dans ce rapprochement continuel et minutieux de l'âme et de la matière, où la matière a le dessus : tout artiste est libre, surtout quand il crée un genre nouveau; mais on peut entrevoir que cette façon d'analyser l'humanité ne lui est guère favorable; elle va droit à faire de tous les hommes des monomanes. En effet, quand ces psychologues ont découvert les phénomènes principaux, la loi dominante d'une organisation, ils s'y attachent, la mettent en lumière, la grossissent volontiers au microscope de leur esprit, suppriment ou atténuent bientôt toutes les autres, et changent l'homme en une sorte de pendule vivante, mue par un petit balancier à

Digitized by Google

secret, qu'il suffit de découvrir pour avoir le mot du mécanisme tout entier. La critique et la philosophie de M. Taine, si puissantes d'ailleurs, ne sortent guère de là; et si tout aujourd'hui ne se rangeait pas de soi à ce fatalisme matériel, on pourrait peut-être dire qu'elles ont donné naissance aux romans de M. Henri Rivière. M. Rivière, lui aussi, voit dans les hommes une faculté dominante, un grand ressort, un balancier, mais point d'équilibre, ou du moins un équilibre si fragile qu'il doit tôt ou tard se rompre sous la pression toujours accrue de cette faculté première, sous les coups incessants de cette passion capitale. Qu'en résulte-t-il? C'est que les héros de M. Rivière (et jusqu'ici il n'en a fait que deux) débutent par la folie ou y aboutissent. Leur créateur part de ce principe, qu'ils ont en eux, quoi? une idée fixe, une monomanie enfin, qui préside à leur vie tout entière, et son talent consiste à suivre avec une délicatesse merveilleuse les phases et les progrès de cette maladie incurable. Il y prend un plaisir de savant et d'artiste, auquel on se laisse bientôt entraîner, malgré la terreur vague qu'inspirent de pareilles études, et le besoin qu'on éprouve de se tâter, en sortant de son livre, comme on se tâte en sortant d'une maison d'aliénés, pour s'assurer que l'on a bien toute sa raison.

Pierrot est l'histoire d'un monomane qui a traversé la folie pure, et qui y revient peu à peu pour en mourir. C'est un intervalle entre deux crises. Sa manie est de vouloir créer, sous le vieux nom de Pierrot, un type unique et complet de volonté, de méchanceté, de terreur, et d'en jouer, sinon dans la vie, du moins au théâtre, le rôle attrayant. « Un génie du mal se dessina lentement dans mon cerveau, grandiose et mélancolique, d'une irrésistible séduction, cynique et bouffon par instants, afin qu'il se relevât plus haut après être tombé. Toutefois il était loin d'être complet. Je sentais qu'il n'avait que la grandeur sinistre qui attire, et je voulais qu'il eût au besoin celle qui glace d'épouvante, qui tue toute sympathie, qui fige le sang dans les veines. » Le héros de M. Rivière, à force d'efforts, non-seulement atteint cet idéal, mais parvient un instant à créer une Colombine à son image, une Colombine qu'il nourrit de sa propre puissance, qu'il fascine, qu'il tient dans sa main. Malheureusement il oublie un instant son rôle fantastique et devient amoureux de cette Colombine effrontée. Alors elle lui échappe; elle renie son Dieu fait homme et le trompe, suivant la légende, en faveur d'Arlequin. Pierrot, fou de douleur et de jalousie, prend un beau jour un rasoir véritable au lieu du rasoir traditionnel de carton peint, et se venge définitivement d'Arlequin en lui coupant la gorge sur la scène. Après quoi il tombe lui-même en proie à une crise finale et meurt sous les yeux du commissaire de police. Ce commissaire de police n'est pas là pour rien. Il donne à la scène un très-grand caractère de réalité, et contribue, avec beaucoup d'autres détails, à l'effroi qu'elle inspire. Ne croyez pas, en effet, que l'auteur nous ait jetés dans un monde fantastique. Non, nous sommes aux Funambules, à côté de Debureau, dans une loge ordinaire, entourés de spectateurs et d'acteurs en chair et en os. De fantastique, dans tout cela, il n'y en a qu'un atome; c'est la petite bête imperceptible qui court dans le cerveau du pauvre Pierrot; mais on l'y sent courir, on voit ses ravages, on voit une belle et

Digitized by Google

noble intelligence égarée, perdue, asservie par cet animalcule extravagant; et l'on tremble, et l'on souffre, et l'on se passionne, et voilà ce qu'a fait un artiste.

Caïn (que je ne raconterai pas, car l'analyse est fatale à de pareilles beautés) atteste peut-être encore plus de puissance. Les effets pour ainsi dire physiques du remords sur un malheureux qui, par jalouse ambition, a laissé mourir sans lui porter secours, non pas son frère, mais son ami, s'y trouvent observés, suivis, décrits avec une finesse et une précision telles, qu'on ne saurait rien imaginer au monde de plus saisissant ni de plus dramatique. Vous avez sous les yeux, rassemblés avec un ordre parfait et une effrayante progression, tous les phénomènes extérieurs que peut engendrer une passion coupable longtemps couvée au dedans, si bien qu'on ne sait plus lequel des deux on doit le plus admirer du physiologiste qui en décrit les effets, ou du psychologue qui en a déterré la cause. Il y a ici une telle puissance de concentration, un tel attachement au point de départ, une gradation si savante de la pensée qui a créé le livre, qu'il semble que l'idée fixe ait remonté un instant des héros jusqu'à l'auteur, et que lui-même n'ait aussi profondément creusé son sujet que sous le coup d'une de ces heureuses et fécondes monomanies qui enfantent les chefs-d'œuvre. Et n'en est-ce pas un que d'avoir pu réunir dans un petit volume, et dans un cadre maritime dont on s'est déjà beaucoup servi, une sorte de vision à la fois interne et externe des phénomènes les plus curieux de l'humaine nature, et d'avoir ainsi donné l'idée d'une science de la pathologie comparée, telle qu'elle pourrait être un jour chez un homme qui réunirait en lui Balzac et Bichat.

A. CLAVEAU.

REVUE MUSICALE

La liste des rois et des princes musiciens a été si souvent dressée, qu'il y aurait du luxe à la recommencer ici. Dans tous les temps, l'art musical a compté des amateurs passionnés sur le trône et à côté du trône, mais nous ne croyons pas qu'il ait jamais été donné de voir ce qui s'est produit chez nous en moins de cinq années, deux grands opéras, composés l'un par un duc régnant, l'autre par un prince et membre du premier corps de l'Etat, représentés tous deux sur le premier théâtre d'un grand empire. Le *Pierre de Médicis* de M. le prince Poniatowski a suivi de près la *Sainte Claire* de S. A. R. le duc de Saxe-Cobourg Gotha. Je ne sais trop comment les artistes de profession acceptent cette concurrence nouvelle, inattendue, mais j'imagine que, s'ils entendent la continuer, les nobles compositeurs n'oublieront pas de quelle manière seulement elle peut être justifiée. S'il est au monde une circonstance où *noblesse oblige*, c'est évidemment celle où l'on vient occuper la place réservée au talent. Tant de gens, dont les

Digitized by Google

titres ne sont pas douteux, aspirent à cette place, qu'il ne faut pas qu'on dise de celui qui l'obtient :

La faveur l'a pu faire autant que le mérite.

Toutes les fois que les partitions ducales et princières seront de force à enlever le succès, elles braveront les reproches; mais, que l'on y songe bien ! il ne leur est pas permis d'être faibles, ni vulgaires : elles doivent toujours régner, non par droit de naissance, mais par droit de conquête. C'est donc une simple précaution à prendre : que les grands seigneurs s'arrangent pour avoir toujours de l'inspiration, des idées, du talent, ou bien qu'ils ne travaillent que pour eux et pour leurs amis, comme Mozart prétendait l'avoir fait lorsqu'il écrivait *Don Juan*.

M. le prince Poniatowski n'en est pas à ses débuts : depuis longtemps, sa réputation de compositeur était faite en Italie, lorsque l'un de ses premiers ouvrages, *Don Desiderio*, fut joué à Paris. Cette partition vive et spirituelle, abondante en mélodies faciles, nous le montra comme un des plus brillants disciples et continuateurs de Donizetti, dans le genre bouffe : dans le genre sérieux, *Pierre de Médicis* nous le présente encore à peu près sous le même aspect. Ne serait-ce pas lui, par hasard, qui aurait fourni à ses poètes le sujet et les scènes principales de son opéra nouveau? Ce qui me porte à le croire, c'est que *Pierre de Médicis* est tout à fait conçu et traité selon la méthode italienne. L'intrigue en est d'une extrême simplicité; l'histoire n'y joue aucun rôle. Pierre, souverain de Florence, et Julien, son frère, sont épris de la même femme, Laura Salviati, qui a pour oncle un grand inquisiteur, Fra Antonio. Pierre demande à ce dernier la main de sa nièce, sans se douter qu'il ait un rival. L'inquisiteur ne tarde pas à lui apprendre que Julien aime aussi Laura, et de plus qu'il est aimé d'elle. Pierre cherche à éloigner son frère, en lui décernant un brevet d'amiral et en l'envoyant combattre les infidèles; mais Julien ne se laisse pas prendre au piége, et ne veut partir qu'après avoir épousé Laura. Ce que voyant, Pierre et Fra Antonio déclarent à la pauvre jeune fille qu'elle n'a d'autre alternative que le trône ou le couvent. Immédiatement, ils se mettent à l'œuvre, pour que l'effet suive la menace. De son côté, Julien ne reste pas oisif : il lève contre son frère l'étendard de la révolte, et devient, par amour, chef de conjurés. Mortellement blessé dans une sanglante mêlée, Pierre se repent d'avoir ordonné que Laura se fît religieuse. Il veut à tout prix la délivrer et la rendre au monde, qu'il va bientôt quitter, mais il arrive trop tard : le sacrifice est consommé. Quoiqu'elle n'ait commis aucune faute, Laura subit le châtiment auquel la coupable Julia échappe dans la *Vestale*. Être enterrée vivante ou plongée à perpétuité dans un monastère, le malheur n'est guère différent, surtout quand on aime ! Espérons que Julien trouvera moyen d'abréger son supplice, et ne cachons pas notre regret que le libretto n'en dise rien.

Sur ce canevas peu chargé d'incidents, le compositeur a écrit une partition, de caractère essentiellement mélodique et qui me semble offrir un certain air de parenté, plutôt que de ressemblance, avec celle de *la Favorite*. Dans l'ouverture, morceau remarquable par l'opposition des teintes reli-

Digitized by Google

gieuses aux couleurs tendres on remarque quelques motifs que l'on retrouvera plus tard, notamment une charmante barcarole qui revient au troisième acte. Dans le premier, ce qu'il faut citer d'abord, c'est le chœur de l'introduction : *Là-bas, le canon tonne...* Ce bruit, ces chants annoncent l'entrée de Pierre de Médicis dans la cité de Pise, où il vient tenir cour plénière, et sa romance exprime la plénitude du bonheur dont son âme déborde en cet instant : *Pour vous, j'abandonne Florence...*

Le premier acte contient encore un grand et beau morceau d'ensemble à sept voix principales. Le duo qui suit, entre Pierre et le grand inquisiteur, duo qui a pour sujet la demande en mariage, l'amour ardent d'une part, la froide ambition de l'autre, a paru moins saillant, mais bientôt la scène change, et du palais ducal nous passons dans la chambre de Laura, où un délicieux chœur de femmes amène une belle cavatine, que l'on a redemandée, et que Mme Gueymard a été obligée de répéter. Un duo de Julien et de Laura, qui termine le second tableau, se distingue par une stretta vigoureuse, instrumentée avec une rare habileté.

Le second acte appartient presque entièrement aux réjouissances populaires, au plaisir du jeu, à la danse. On y joue à la *morra*, ce lansquenet de la plèbe italienne : des disputes, on s'apprête à passer aux coups, mais un héraut d'armes intervient, et toute la cour vient assister au spectacle d'un ballet, qui a pour titre : *les Amours de Diane*. La déesse est courtisée à la fois par le dieu Pan et le bel Endymion : l'Amour, qui protége Endymion, se mêle de l'affaire et la mène lestement à force de malice et d'espiéglerie. Cet Amour est charmant, et toutefois je me permettrai de lui adresser un reproche ; il me semble montrer des habitudes bien bourgeoises et bien modernes, quand il se frotte les mains en signe de satisfaction du succès de ses ruses : ce geste n'est-il pas plus parisien qu'attique, bien que les Grecs du bon temps se soient permis quelquefois de parodier l'Olympe ? Finalement, le Dieu Pan est métamorphosé en statue et enchâssé dans la gaîne d'un piédestal. Toute la musique de ce divertissement pétille de verve et d'entrain. Le drame reprenant, la musique se relève. La rivalité des deux frères éclate et se manifeste dans un magnifique morceau d'ensemble, supérieur encore à celui que j'ai déjà cité. C'est le point culminant de la partition : les voix s'y posent et s'y développent avec l'énergie des passions, qui animent les divers personnages, et les nuances qui marquent chacune d'elles. L'orchestre soutient et fortifie les masses vocales par l'opiniâtreté d'un dessin, qui revient toujours avec la même puissance et la même hardiesse. Le passage chanté par M. Obin a surtout excité l'enthousiasme, et le public a voulu l'entendre une seconde fois.

Le troisième acte se divise, comme le premier, en deux tableaux. D'abord, nous sommes dans une cabane de pêcheur, d'où l'on aperçoit l'Arno et ses bords, encadrés par le plein-cintre d'une fenêtre ; c'est une perspective des plus vraies et des plus séduisantes. Agenouillée devant une madone, Laura lui adresse une touchante prière. Pierre et Fra Antonio surviennent. Pendant le débat qui s'engage entre eux, une douce barcarole

Digitized by Google

se fait entendre, et la fatale sentence est aussitôt prononcée contre Laura. Pierre lui dit avec fureur :

> Ne t'en prends donc qu'à toi de ma juste colère!
> Tu refuses ma main..... sois l'épouse de Dieu.

De la cabane du pêcheur au Campo-Santo, il n'y a qu'un pas. Julien médite et prie sur le tombeau de sa mère. Un chœur de soldats, un chœur de religieuses se marient, s'enlacent à ses accents pieux, et, à la fin de l'acte, les cris de la révolte dont lui-même a donné le signal, couvrent toutes les voix. Le quatrième acte n'est pas moins varié que le troisième. On y voit des soldats qui boivent, des jeunes filles qui dansent la *trescone*, espèce de saltarelle. Pierre, blessé, chante un air pathétique, dont la cabalette pourrait être plus distinguée. Enfin, l'opéra se conclut dans les tristesses funèbres de la cérémonie, qui va pour jamais élever une barrière entre Julien et Laura. Le compositeur a encore traité cette situation avec une grande vigueur d'invention et de savoir. Sa partition n'est donc, en aucune façon, l'œuvre d'un amateur : l'artiste s'y révèle toujours, et l'école italienne reconnaît en lui un maître de plus.

MM. Gueymard, Obin, Bonnehée et Mme Gueymard-Lauters servent d'interprètes à cette musique si bien écrite pour les voix. Le compositeur leur avait rendu le succès facile, et ils ont saisi avidement cette heureuse occasion. Combien il est regrettable qu'un embonpoint précoce et une santé trop florissante viennent de plus en plus contrarier chez M. Gueymard toutes ses velléités d'expression dramatique! Il en résulte une perpétuelle antithèse entre son chant, qui se colore d'accents divers, et sa physionomie, ses gestes, dont l'insignifiante monotonie ne varie pas. M. Gueymard ne pourrait-il, du moins, se défaire d'un certain balancement de corps, accompagné d'une certaine ondulation de bras, qui sont loin d'être l'idéal de la pantomime? Quelques leçons d'un bon professeur l'aideraient beaucoup dans ce louable dessein.

L'art chorégraphique et l'art pittoresque ont apporté une large part de prestiges au nouvel opéra. Dans le ballet des *Amours de Diane*, Mme Ferraris renchérit sur ses triomphes passés. Autrefois, comme toutes ses rivales, elle pirouettait sous la main de son danseur et retombait dans ses bras : aujourd'hui elle retombe dans ceux d'un autre, et passe ainsi d'Endymion au Dieu Pan, et *vice versâ*, tour de force qui serait effrayant, si MM. Mérante et Coralli n'étaient des danseurs à l'épreuve. L'Amour est représenté par une jeune personne très jolie, malgré ses formes un peu replètes, mais quand on cherche son nom dans le livret, quelle surprise de voir qu'elle s'appelle Mlle Fiocre Ier! Il y a donc à l'Opéra une dynastie des Fiocre, et, je le demande en grâce, puisqu'elle est appelée à régner, cette dynastie ne pourrait-elle pas changer de nom?

Quant aux décors, ils sont tous admirables, et l'on ne se souvient pas d'une collection aussi complète de tableaux achevés. On n'a que l'embarras du choix entre le palais des Médicis, les jardins, où comme par un coup de baguette, les splendeurs de la *luminara* succèdent à l'éclat du jour, la ravissante chambre de Laura, les bords enchantés de l'Arno, le sombre et

Digitized by Google

austère *Campo-Santo*, l'hôtellerie rustique et l'intérieur du couvent. Jamais émulation plus noble ni plus heureuse n'a guidé les pinceaux de MM. Nolau et Rubé, Martin, Despléchin, Thiéry et Cambon, les maîtres du genre. Le costumier n'est pas non plus resté en arrière, et ne mérite pas moins un éloge public pour l'éclat, l'élégance et le bon goût qu'il a déployés dans son immense travail.

Quelques semaines avant *Pierre de Médicis*, le Théâtre-Lyrique nous avait offert un opéra nouveau tiré d'une fable antique. *Philémon et Baucis* a pour auteurs MM. Jules Barbier et Michel Carré ; pour compositeur, M. Gounod, qui, dans la dernière saison, a obtenu un si beau succès avec sa partition de *Faust*. On se demandait avec anxiété comment les auteurs auraient fait pour reconstruire dramatiquement cette simple et touchante apothéose de l'amour conjugal, dont Ovide et La Fontaine nous ont légué la poétique tradition. On ne se doutait guère qu'ils appliqueraient à ce thème si chaste et si pur le procédé avec lequel ils s'étaient déjà permis d'altérer la fable de Pygmalion et de sa charmante Galatée. Mais quel est donc cet entraînement irrésistible à dépoétiser ce que la mythologie a rêvé de plus séduisant, de plus vénérable? Quand finira ce massacre impie, dont Lucien a tant usé et abusé dans ses *Dialogues*; mais à l'époque où Lucien parlait des dieux avec cette irrévérence, il y avait encore quelque courage, ou du moins quelque à-propos à s'en moquer. Les foudres de Jupiter n'étaient qu'à demi éteintes, et l'on eût encore rencontré quelques bonnes âmes disposées à brûler sur ses autels un grain d'encens. Aujourd'hui, qui songe à Jupiter? qui tremble à l'aspect de ses noirs sourcils? qui ne lui pardonne ses amours? Alors, pourquoi le remettre sur la sellette? pourquoi surtout le calomnier ? Voilà pourtant ce qu'ont fait les auteurs de *Philémon et Baucis :* ils ont calomnié le roi des dieux, en lui prêtant l'idée, qu'il n'avait jamais eue, d'augmenter, aux dépens de Philémon, la liste de ses bonnes fortunes; et ce n'est pas tout : ils ont terni l'impérissable honneur de Baucis, en la supposant capable de trahir Philémon au profit de Jupiter!

On assure que d'abord la pièce était en un acte, et que les auteurs l'avaient conçue pour le petit théâtre de Bade, lequel n'a presque pas plus d'importance que deux paravents dans un salon. Dans cette hypothèse, le délit de lèse-poésie était moins grave, et avait quelque chance d'être plus amusant. Jupiter, accompagné de Vulcain, et non de Mercure, arrivait chez les vieux époux, et, pour les récompenser de leur hospitalité généreuse, il jugeait convenable de les rajeunir; mais aussitôt le rajeunissement accompli, il s'avisait de trouver Baucis trop jolie pour Philémon et de vouloir se conduire, comme il l'avait fait chez Amphitryon auprès d'Alcmène. Hâtons-nous d'ajouter que l'entreprise galante n'allait pas bien loin, et que l'honnête Philémon en était quitte pour la peur ; c'était encore trop sans doute, et mieux valait le laisser tel qu'il est venu jusqu'à nous à travers les siècles. Pour accommoder cette mince intrigue aux proportions d'un vaste théâtre, il a fallu l'étirer, l'allonger, la couper en deux parts, et jeter au milieu un hors-d'œuvre, complétement dépourvu d'intérêt. Ce hors-d'œuvre consiste en une scène d'orgie, en une bacchanale bientôt

Digitized by Google

suivie de l'anéantissement d'une ville maudite. Cela s'est vu souvent déjà, et dernièrement encore dans l'opéra d'*Herculanum*. Au Théâtre-Lyrique, la nouvelle édition du phénomène n'a produit que très peu d'effet, et la pièce ne commençant réellement qu'au troisième acte, on a trouvé généralement qu'il était bien tard pour s'en préoccuper.

Quel est le compositeur assez habile, assez heureusement inspiré pour triompher de la froideur d'un libretto qui n'est pas né viable? M. Gounod l'eût fait si le miracle eût été possible. Sa partition de *Philémon et Baucis* est une des meilleures qu'il ait écrites : elle abonde en morceaux charmants, d'une facture infiniment gracieuse et délicate, car c'est surtout par la forme que se distingue l'œuvre du jeune musicien. Souvent chez lui l'idée manque de relief, ou bien elle pèche par une tendance rétrospective qui s'impatronise un peu trop dans son style. Par exemple, la tournure *rococo* du chœur des vieillards dans *Faust* se reproduit dès le premier duo de *Philémon et Baucis*. Une autre imitation revient encore trop souvent dans les ouvrages du même maître, celle de la mélodie presque sauvage et de l'accompagnement monotone de ces *pifferari* que l'on entend partout en Italie. Il faut que M. Gounod renonce pour longtemps à ces deux procédés qu'affectionne sa plume, et qui lui ont valu beaucoup de succès. Mais tout s'épuise à la longue, et l'imitation plus que le reste : on n'existe réellement et on ne parvient à durer que par les ressources que l'on tire de soi-même.

Au Théâtre-Italien, quoi qu'on dise de la rareté des ténors, quand l'un s'en va, l'autre revient. A peine M. Roger nous a-t-il quittés, que M. Tamberlick nous arrive. Ce dernier a fait sa rentrée dans *Otello*, comme pour bien nous prouver qu'il possède toujours sa note extraordinaire ; et, en effet, il l'a lancée avec un éclat prodigieux dans le fameux duo : l'*Ira d'averso fato*. Voilà donc les amateurs qui s'inquiètent de ces choses, et ne viennent à un opéra que pour une note, pleinement rassurés ! M. Tamberlick a chanté le lendemain dans le *Trovatore*, et bientôt il remplira, dans *Don Juan*, le rôle de Don Ottavio. Il tient beaucoup à nous montrer de quelle façon il dit l'air : *Il mio tesoro*, dont il a fait une étude spéciale. Nous le verrons aussi dans *Rigoletto*, et Mlle Marie Battu chantera le rôle de Gilda. Mais peut-être, avant tout, le *Crociato* de Meyerbeer fera sa réapparition sur la scène italienne de Paris, où il fut joué pour la première fois le 20 septembre 1825 : MM. Donzelli et Levasseur, Mmes Pasta, Esther, Mombelli et Schiassetti remplissaient alors les principaux rôles. C'est, dit-on, contre la volonté formellement exprimée du compositeur que le *Crociato* sera repris, et pourtant la célébrité de son nom remonte à cet ouvrage. L'ingrat ! que peut-il craindre? *Robert le Diable*, les *Huguenots* et ses autres chefs-d'œuvre ne le préservent-ils pas de tout danger ?

Pour clore enfin par une grande nouvelle, nous dirons qu'il est décidé, en principe, que le *Tanhaüser* de M. Richard Wagner sera représenté à l'Opéra l'hiver prochain. On en éloignera la question romaine, voilà tout.

WILHELM.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 mars 1860.

Les événements se précipitent, et peut-être approchons-nous enfin d'un dénoûment pacifique ou guerrier, provisoire ou définitif, préférable en tout cas à l'état d'inquiétude et de malaise qui dure depuis tantôt huit mois. Le 1er mars, avait lieu l'ouverture de notre session législative. Les paroles que l'Empereur devait prononcer dans cette occasion étaient attendues avec impatience. L'importance qu'ont prise, depuis quelques années surtout, ces sortes de communications, l'habitude que l'on a contractée d'y rechercher des indications précises sur la politique impériale, faisaient penser qu'on y trouverait exposées, cette fois, les vues actuelles du gouvernement français sur les affaires d'Italie et les négociations dont ces affaires sont en ce moment l'objet. L'attente publique n'a point été trompée, et le discours impérial nous a fait connaître avec une grande netteté le programme adopté par notre gouvernement, aussi bien que les motifs qui l'ont dicté. Pour les comprendre, il faut se reporter, avec le discours, aux préliminaires de Villafranca. Le but de l'Empereur, en signant la paix, avait été surtout d'assurer à la Vénétie le bienfait d'une administration indépendante, au prix du rétablissement des archiducs dans l'Italie centrale. On sait comment le rétablissement de ces princes, qu'on avait espéré de voir s'accomplir par le vœu même des populations, s'est trouvé entouré de difficultés presque insurmontables. En y renonçant, il fallait renoncer également aux réformes promises par l'empereur François-Joseph aux provinces italiennes de son empire. Déçu dans les espérances qu'il avait fondées sur les stipulations de Villafranca, et se regardant comme dégagé de ses obligations envers l'Autriche par les communications échangées avec cette puissance, le gouvernement français ne s'est plus préoccupé que de favoriser en Italie une combinaison qui eût des chances d'être sanctionnée par l'Europe. Dans le plan auquel s'est arrêté l'Empereur, Parme et Modène seraient annexées au Piémont; les Romagnes seraient administrées par le roi Victor-Emmanuel, à titre de vicaire du saint-siége et sous la haute suzeraineté du Souverain-Pontife; l'autonomie de la Toscane serait maintenue. Enfin, en présence d'un remaniement territorial qui accroît d'une manière si subite et si considérable la puissance du Piémont, notre gouvernement se croit en droit de réclamer les versants occi-

Digitized by Google

dentaux des Alpes, aussi nécessaires à notre défense qu'inutiles à celle de l'Italie. « Si cet arrangement, ajoute l'Empereur, ne satisfait pas tout le monde, il a l'avantage de réserver les principes, de calmer les appréhensions, et il fait du Piémont un royaume de plus de neuf millions d'âmes. » Peu de jours avant la lecture de ce discours, M. Thouvenel, dans deux dépêches en date du 24 février, adressées l'une au comte de Persigny, à Londres, et l'autre à M. de Talleyrand, à Turin, avait exposé et défendu les quatre points qui constituent le programme impérial.

Par les propositions françaises, le gouvernement piémontais se trouvait mis en demeure de prendre un parti décisif au sujet de l'Italie centrale; il l'a fait, et, pour la première fois, il a séparé nettement sa politique de celle de son puissant allié. La hardie résolution que vient de prendre le cabinet dont M. de Cavour est le chef peut être jugée de deux manières bien différentes, selon le point de vue auquel on se trouve placé. Français, nous désirons naturellement que les sacrifices faits par notre pays en faveur de l'Italie soient limités, et nous devons souhaiter que le programme impérial se réalise, si, en effet, il doit être accepté par l'Europe sans difficultés. Si nous étions Italiens, nous goûterions sans doute davantage les plans de M. de Cavour, et nous rendrions plus de justice à l'activité, à la persévérance, à l'habileté qu'il a déployées pour les faire triompher. Depuis plusieurs années, au milieu de l'Europe incertaine et divisée, le premier ministre du roi Victor-Emmanuel a su nettement le but qu'il se proposait, et y a marché sans s'arrêter un seul jour, tantôt secondé, tantôt combattu par les circonstances, ne se rebutant point, essayant tous les chemins, quelque pénibles qu'ils fussent, acceptant tous les alliés, à quelque prix qu'il fallût acheter leur appui. Cette politique n'est pas précisément nouvelle en Piémont. Depuis des siècles déjà, les princes de la maison de Savoie poursuivent le même but, au milieu d'alliances, de ligues, de guerres, de traités de toute sorte. On peut consulter avec fruit sur ce curieux sujet un livre récent de M. Charles de Mazade. Dans *l'Italie moderne*, M. de Mazade montre la naissance et les premiers progrès de cette ambition que la nature elle-même semble inspirer aux princes de Savoie. Dans un intéressant chapitre sur Victor Amédée, le premier de ces princes qui ait porté le nom de roi de Sardaigne, l'auteur nous retrace la figure d'un souverain à la fois grand batailleur et grand négociateur, prenant part, pendant un demi-siècle, à toutes les intrigues et à toutes les luttes de son temps, mourant enfin loin du trône et dans une prison d'Etat, mais léguant à ses descendants un royaume agrandi et un vaste avenir. Dès cette époque et plus tôt encore, dès le temps de Philibert-Emmanuel, les ambitions de la maison de Savoie étaient ce qu'elles sont aujourd'hui. Le mérite de M. de Cavour est d'avoir rajeuni ces ambitions séculaires en leur assurant l'alliance de la liberté. C'est au nom de la liberté qu'il proteste, depuis le Congrès de Paris, contre le système suivi par les autres gouvernements italiens; c'est du suffrage populaire qu'il s'efforce d'obtenir un agrandissement nouveau des Etats de son souverain. Rien, peut-être, n'est plus curieux que de voir les doctrines politiques de notre temps servir au triomphe d'une ambition qui était née bien avant elles. On croyait que le gouvernement piémontais

Digitized by Google

reculerait devant cette décisive épreuve du suffrage universel, qui a ses hasards et ses dangers. M. Thouvenel, dans la dépêche qu'il a adressée au comte de Persigny, à la date du 24 février, déclarait que le gouvernement de l'Empereur ne regarderait sa responsabilité morale comme dégagée que « si le suffrage universel, qui constitue sa propre légitimité, devenait aussi le fondement du nouvel ordre de choses en Italie. » Un peu plus loin, il reconnaissait que l'opinion publique considérait les gouvernements de l'Italie centrale comme peu disposés à accepter cette nouvelle forme de la sanction nationale. L'Autriche elle-même semblait donner une sorte d'approbation anticipée et à coup sûr involontaire aux décisions du suffrage universel, quand elle se plaignait, dans une des dernières dépêches de M. de Rechberg, que le système électoral adopté dans l'Italie centrale eût écarté du vote les cinq sixièmes des habitants. En présence des déclarations de la France, des plaintes de l'Autriche, de l'attente de l'Italie, M. de Cavour a pris une de ces résolutions qui fondent les empires ou qui perdent les ministres. Il peut succomber sans doute dans la partie qu'il a engagée ; mais on ne saurait nier qu'il ne la joue avec quelque grandeur.

A Turin, à Bologne, à Florence, on ne paraît pas douter du résultat du vote. Ceux qui nous annoncent d'avance ce que va décider le suffrage universel sont bien placés pour le savoir, et le télégraphe viendra sans doute bientôt confirmer leurs prédictions. La question la plus grave, à vrai dire, n'est pas de savoir ce qui se votera à Bologne ou à Florence, mais ce que l'Europe pensera et ce qu'elle fera. Le gouvernement piémontais ne peut avoir méconnu que de ce côté sont les véritables dangers, et l'on se demande sur quels moyens il compte pour les écarter. M. Thouvenel, dans sa dépêche du 24 février à M. de Talleyrand, a clairement fait entendre que si le Piémont procédait à l'annexion complète, malgré les conseils de la France, il n'aurait plus à compter sur son secours. Le ministre des affaires étrangères de la France parlait alors, il est vrai, dans l'hypothèse que le suffrage universel ne serait point appelé à sanctionner la formation d'un grand royaume italien. Le cabinet de Turin a-t-il pensé qu'un changement dans la forme du vote, changement provoqué pour ainsi dire par les observations de la France, modifierait les résolutions de cette puissance? Il devrait renoncer aujourd'hui à cet espoir, si, comme on l'assure, M. Thouvenel vient de renouveler, dans une récente dépêche, la déclaration que la France ne suivrait pas la Sardaigne dans la voie où elle s'engage. Ce serait, toutefois, une exagération, croyons-nous, que de voir dans ce dissentiment une véritable rupture entre la cour des Tuileries et celle de Turin. Les rapports entre les deux gouvernements ne semblent point avoir pris un caractère qui justifie une supposition semblable. Le cabinet piémontais a accepté fort à propos, au profit de son allié, les conséquences du vote populaire, dont il profite lui-même dans l'Italie centrale ; et les habitants de Nice et de la Savoie seront appelés à se prononcer sur l'annexion à la France. Il n'y a donc pas rupture entre les deux pays ; encore moins pourrait-il y avoir collision armée. Mais la simple abstention de la France en ce moment pourrait placer la monarchie piémontaise, encore mal organisée, en présence d'une guerre étrangère pleine de périls.

Digitized by Google

Nous ne supposons pas un seul instant que le cabinet de Turin ait volontairement fermé les yeux sur une semblable éventualité. Deux suppositions peuvent seules expliquer sa conduite. Peut-être croit-il que la France, malgré son abstention momentanée, ne pourrait, si le Piémont était mis en sérieux danger, s'abstenir de lui porter secours. Peut-être compte-t-il tout simplement sur les difficultés intérieures auxquelles l'Autriche est en ce moment en proie, et sur l'indécision dont l'Europe a fait preuve en plus d'une circonstance récente. Dans deux ou trois ans, quand l'Autriche aura réorganisé ses finances et son armée, le danger sera plus grand ; mais qui sait si alors les grandes puissances ne seront pas occupées de bien autres questions, et si le gouvernement piémontais n'aura pas trouvé quelque occasion de faire confirmer par l'Europe les importantes acquisitions qu'il est à la veille de réaliser ?

L'Angleterre se préoccupe bien moins des plans divers proposés pour l'organisation de l'Italie centrale que des projets de la France sur Nice et la Savoie. Nous avons déjà eu occasion de parler des discussions qui s'étaient engagées à ce sujet dans la chambre des lords dès le mois dernier. Pendant la quinzaine qui vient de s'écouler, c'est la seconde chambre qui a pris le plus à cœur la question savoisienne, et qui l'a traitée avec le plus d'ardeur. Dès le 28 février, M. Kinglake demandait au ministère communication de la correspondance échangée au sujet de cette question entre lord John Russell et les agents diplomatiques de l'Angleterre ; et la proposition de l'honorable membre devenait l'occasion d'un débat animé. Lord John Russell promit de déposer cette correspondance sur le bureau de la chambre, et la discussion en resta là. Peu de jours après, le secrétaire d'État pour les affaires étrangères exécutait sa promesse : les documents relatifs à la Savoie étaient communiqués à la fois à la chambre des communes et à celle des lords. Mais dans l'intervalle un fait nouveau s'était produit. L'ouverture des chambres françaises avait eu lieu, et le discours de l'Empereur avait fait connaître avec une honorable franchise des projets qui n'étaient connus jusqu'alors que par de vagues rumeurs. On comprend qu'un pareil incident n'était pas de nature à diminuer la vivacité des discussions : dès lors il ne se passa presque plus de jour que l'opposition ne soulevât la question de la Savoie, soit à propos de la communication des correspondances diplomatiques, soit à propos du traité de commerce, soit hors de tout propos. Ces débats ne devaient avoir aucun résultat sérieux, puisqu'ils n'aboutissaient à aucune proposition, à aucun vote ; ils ne pouvaient que passionner le public anglais et peut-être provoquer par contre-coup une fâcheuse irritation dans notre propre pays. Aussi lord John Russell a-t-il fini par demander aux orateurs de l'opposition de formuler nettement une motion qui résumât leur pensée sur l'annexion de la Savoie, et qui indiquât la politique qu'ils auraient voulu voir suivre par le gouvernement dans cette affaire, et celle qu'ils suivraient eux-mêmes s'ils étaient au pouvoir. « Si quelque honorable membre de cette chambre proposait de considérer la question de la Savoie comme mal conduite par le gouvernement de Sa Majesté, s'il proposait de la retirer des mains du ministère actuel, ce serait là une manière de procéder claire et

Digitized by Google

pratique. Il se pourrait que nous eussions parlé trop timidement sur ce sujet, que des hommes d'une plus grande habileté, d'un esprit plus hardi, eussent été capables de détourner le gouvernement français de ses projets d'annexion sur la Savoie. Ceux qui réussiraient à faire adopter ces vues par la Chambre pourraient prendre la place des ministres qui ont jusqu'à présent conduit les négociations, et appliquer leurs vues. Mais il est une marche qui ne s'accorde ni avec les usages constitutionnels de cette chambre, ni avec la confiance que l'on place d'ordinaire dans le gouvernement, ni surtout avec le maintien des relations amicales qui existent entre ce pays et la France : cette marche consiste à renouveler chaque jour une discussion irritante, à soulever des questions particulières et des incidents, sans demander un vote décisif, sans proposer une résolution définitive, mais en désignant constamment l'homme que la France a choisi à une immense majorité pour la gouverner, comme un souverain dont nous devons sans cesse nous défier, et contre lequel nous devons nous tenir perpétuellement en état de défense. Cette marche ne peut qu'irriter les deux pays et amener la complète rupture des relations amicales qu'ils entretiennent. Je regrette d'être obligé de dire que cette marche est celle que plusieurs gentlemen ont jugé convenable de choisir, et je dois leur demander, à cette occasion, de proposer quelque résolution définitive, conforme aux vues qu'ils exposent dans leurs discours sur cette question. »

C'était parler en homme d'Etat, et l'opposition ne pouvait refuser d'accepter cette manière nette et pratique de terminer le débat. Le lendemain, M. Kinglake annonçait qu'il proposerait à la Chambre de voter une adresse à la reine au sujet de la question de la Savoie. La discussion de la motion de M. Kinglake commencera le 19 mars, c'est-à-dire lundi prochain. Aux termes de l'adresse proposée par M. Kinglake, la Chambre remercierait la reine de lui avoir fait communiquer la correspondance relative à l'annexion de Nice et de la Savoie à la France; elle adresserait en même temps ses remerciements à Sa Majesté au sujet des « traités par lesquels Sa Majesté est engagée à maintenir en vigueur les stipulations relatives aux frontières de la France; » elle exprimerait à la reine « le profond regret avec lequel elle considère l'annexion projetée, et la satisfaction avec laquelle elle apprendrait que Sa Majesté a invité les puissances signataires des traités mentionnés plus haut à se joindre à elle pour empêcher la réalisation d'un projet qui excite les défiances et les alarmes de l'Europe. » Un partisan du ministère, M. Milnes, a proposé un amendement à cette adresse. Les deux propositions qui se trouvent en présence ont une portée facilement appréciable. Celle de M. Kinglake limite étroitement la liberté d'action du cabinet. La proposition de M. Milnes, bien qu'elle désapprouve l'annexion de la Savoie, est conçue en termes assez généraux pour permettre au ministère de figurer avec honneur et indépendance dans toute négociation engagée au sujet de la Savoie. Tout annonce donc que le débat qui commencera lundi prochain sera décisif.

Profitons du délai qui nous est laissé pour examiner la correspondance diplomatique communiquée au Parlement, et pour juger si ces documents contiennent des faits qui justifient les accusations portées soit contre le

Digitized by Google

gouvernement français, soit contre le ministère whig. Nous voyons la question de la Savoie naître au commencement de juillet 1859. Dans une lettre adressée à lord John Russell, le capitaine Harris fait connaître au chef du Foreign-Office une conversation qu'il a eue avec le président de la Confédération helvétique, au sujet des bruits d'annexion. Aussitôt lord John Russell envoie dépêche sur dépêche à lord Cowley, pour lui transmettre les objections qu'il élève contre les projets prêtés à la France; l'ambassadeur devra transmettre ces objections au comte Walewski, et lui demander des éclaircissements sur les vues véritables de l'Empereur. Pendant les premiers jours du mois de juillet, les dépêches, les lettres, les conversations se succèdent sur cette question avec une étonnante rapidité. Dès le commencement, le langage du ministre français est parfaitement net. Il déclare que, si la Sardaigne devenait un puissant Etat, l'Empereur des Français croirait nécessaire de demander la rectification de sa frontière des Alpes; mais, cette éventualité ne paraissant pas devoir se réaliser, le comte Walewski annonce à lord Cowley, le 8 juillet, que le gouvernement français a abandonné tout projet d'annexer la Savoie. On sait ce qui se passa pendant les mois qui suivirent : une partie des traités de Villafranca resta inexécutée; les provinces de l'Italie centrale votèrent l'annexion, et s'efforcèrent même de la réaliser en partie. L'hypothèse de la formation d'un grand royaume italien au profit de la Sardaigne fut mise en avant, et dès lors aussi la pensée d'une modification dans la frontière du sud-est de la France se présenta de nouveau. Ici commence une seconde série de documents. Ce sont encore les inquiétudes de la Suisse qui fournissent au gouvernement anglais l'occasion de nouvelles démarches auprès de la France; c'est sur les renseignements du docteur Kern que lord Cowley, à la fin de janvier 1860, s'adresse à lord John Russell et lui demande des instructions. Aussitôt, dans une dépêche à la fois précise et détaillée, le secrétaire d'Etat de Sa Majesté britannique renouvelle et développe toutes ses objections contre le projet destiné à agrandir la France. Il y voit une menace pour l'Europe, un précédent funeste, une occasion de soulever pour la première fois la question des limites naturelles, jusqu'au jour où elle sera transportée sur le Rhin. Lord John Russell, enfin, insiste vivement sur les nobles paroles de désintéressement que l'Empereur avait fait entendre au début de la guerre. En même temps, il s'adresse à la fois à Berlin et à Turin, pour compléter les renseignements qui lui sont survenus. De nouvelles communications sont échangées entre lord Cowley et le ministre des affaires étrangères de France. M. Thouvenel et peu de jours après l'Empereur lui-même exposent à lord Cowley les vues de la France sur la question savoisienne. Ces vues sont précisément les mêmes dont le comte Walewski avait donné connaissance à l'ambassadeur d'Angleterre, six mois auparavant. La Sardaigne semble à la veille d'être considérablement agrandie : dans cette éventualité, la France croit avoir besoin d'une frontière plus solide au sud-est, et elle est disposée à demander à la Sardaigne de se prêter à ce remaniement territorial. Les raisons données par M. Thouvenel en faveur des projets du gouvernement français n'avaient point convaincu lord John Russell. Par suite de ses instructions, lord Cowley

Digitized by Google

exprima de nouveau à M. Thouvenel avec quel déplaisir l'Angleterre verrait l'annexion projetée, et les deux gouvernements se trouvèrent complétement édifiés sur leurs vues réciproques au sujet de la question.

Que voyons-nous dans cette rapide analyse ? Un dissentiment marqué depuis le premier jour, et qui dure sans s'aggraver, il est vrai, mais sans diminuer, jusqu'au dernier. La France, dans une certaine éventualité, serait disposée à demander des garanties de sécurité. L'Angleterre regarderait la revendication de ces garanties comme une menace pour l'équilibre européen. Fallait-il que ce dissentiment allât plus loin ? L'opposition voulait-elle que le ministère anglais, après avoir exprimé la manière dont il envisageait l'annexion, manifestât l'intention de s'opposer effectivement à l'exécution de ce projet? Il n'en fallait pas davantage pour que le sentiment national de la France se réveillât, et pour qu'une conflagration européenne devînt inévitable. Est-ce là le but auquel devait tendre un ministre anglais ? et le mince accroissement de territoire qu'allait recevoir la France valait-il la peine de provoquer d'aussi menaçantes éventualités ? Le *Times* s'est chargé de répondre à cette question avec sa vivacité ordinaire : « Il faudrait mettre aux petites-maisons le ministre qui voudrait faire la guerre pour la Savoie. » Si telle est l'opinion de la majorité du peuple anglais, comment expliquer la chaleur avec laquelle l'annexion de la Savoie a été combattue dans les chambres anglaises ? comment expliquer la désapprobation plus calme, mais non moins nette, par laquelle le ministère whig a accueilli ce projet ? La France, il faut bien le dire, a le privilége, aussi dangereux pour ses intérêts que flatteur pour son amour-propre, d'alarmer aisément l'Europe. On laisserait toute autre nation conquérir des royaumes, avant que de lui permettre l'acquisition de quelques pouces de terrain. On lui fait l'honneur de la croire si terrible, que le moindre agrandissement à son profit prend le caractère d'une conquête dangereuse, que le jour où elle demande la Savoie, on est persuadé qu'elle est à la veille de prendre le Rhin, et que, quand elle ne songe qu'à se défendre, on la voit prête à attaquer. Nous avons eu déjà l'occasion de montrer que l'annexion de la Savoie, accomplie dans les conditions où elle va se faire, c'est-à-dire avec le consentement de la population et l'approbation du roi de Sardaigne, n'a rien en elle-même qui doive effrayer l'Europe. Nous sommes convaincus que personne, en Europe, ne voudra mériter le traitement dont le *Times* jugeait digne l'instigateur d'une guerre entreprise pour un pareil objet. Quant aux inquiétudes que pourrait faire naître ultérieurement la question du Rhin, il appartient au gouvernement français de les prévenir, et nous ne doutons pas qu'il ne sente la nécessité, et qu'il ne trouve les moyens de rassurer les gouvernements européens sur des projets dont l'effet, nous le reconnaissons sans hésiter, serait de jeter la France et l'Europe entière dans les plus grands dangers.

Si l'annexion projetée de la Savoie excite en Angleterre certains mécontentements qu'il serait inutile de dissimuler, la grande majorité du peuple anglais revient à des sentiments plus favorables à la France quand elle considère les importants avantages résultant de la conclusion du traité de commerce. Les récentes discussions de la Chambre des communes ont

Digitized by Google

prouvé de plus en plus combien ces avantages sont appréciés chez nos voisins. Dans la soirée du 5 mars, M. Byng avait annoncé l'intention de proposer une adresse destinée à remercier la reine de la conclusion du traité. L'opposition parvint à faire ajourner la discussion de la proposition de M. Byng jusqu'au 8 mars. Il n'était guère douteux après les débats et les votes auxquels avaient donné lieu les motions de M. Disraeli et de M. Du Cane, que la proposition de M. Byng ne fût adoptée à une grande majorité. L'opposition eut recours à la question de la Savoie, qui pouvait seule lui fournir l'espoir de diminuer ou de retarder le succès du gouvernement. Lord Vane Tempest proposa un amendement aux termes duquel la Chambre aurait différé d'exprimer son opinion sur le traité de commerce, jusqu'au moment où les intentions de l'Empereur Napoléon sur la Savoie et Nice seraient connues. Toutefois, sur les observations de plusieurs membres, il consentit à retirer sa proposition. Le second amendement présenté par l'opposition était de M. Horsman; il avait pour but de faire tomber l'article 11 du traité relatif à l'exportation de la houille. La proposition de M. Horsman a eu à peu près le même sort que celle de son collègue. Reconnaissant que l'adoption de son amendement aurait pour effet de faire tomber le traité tout entier, ce qu'au fond personne ne pouvait vouloir sérieusement, M. Horsman a renoncé lui-même à soutenir sa motion, qui pourtant a été mise aux voix et repoussée par 282 votes contre 56. L'adresse a été adoptée sans autre difficulté, et le traité de commerce a maintenant la pleine et entière approbation de la Chambre des communes.

Le Parlement s'est encore occupé, il y a peu de jours, d'un sujet qui intéresse tout particulièrement la France : nous voulons parler de l'immigration des travailleurs libres dans les colonies. Il y a peu de questions qui soient plus mal connues en Europe, et qui donnent lieu à plus de fausses appréciations. Nous regrettons de voir plusieurs membres éminents de la Chambre des lords se faire l'écho des critiques peu fondées dont la conduite de l'administration française et des propriétaires de nos colonies a été l'objet. La vérité sur ce sujet est pourtant bien simple. Il y a douze ans, après l'abolition de l'esclavage par le gouvernement provisoire, les bras firent défaut à l'agriculture dans les colonies françaises. On sait que la constitution du sol dans ces pays rend l'emploi des machines à peu près impossible. Il fallait donc, de quelque manière, obtenir les bras qui manquaient. L'Inde, avec son immense population, aurait fourni sans peine à nos possessions d'outre-mer tous les travailleurs dont elles avaient besoin. Malheureusement, le gouvernement anglais opposait les plus grands obstacles à l'émigration de ses sujets indiens. On eut alors l'idée de s'adresser aux côtes d'Afrique, et, grâce au contingent considérable qu'on en tira, l'agriculture de nos colonies fut sauvée. Nous n'avons pas besoin de réfuter l'absurde préjugé qui consiste à croire que nous enlevons sur la côte d'Afrique de malheureux nègres libres pour en faire, sous le nom d'engagés, de véritables esclaves. Tout au contraire, nous les trouvons ordinairement esclaves, et, en les conduisant sur notre sol, nous les faisons libres. Arrachés à une vie d'affreuse misère, qu'ils échangent contre un sort infi-

Digitized by Google

niment plus heureux, engagés pour un certain temps, puisqu'il faut bien permettre au propriétaire de récupérer, par leur travail, les avances considérables qu'il a faites pour leur déplacement, rémunérés cependant pour ce travail, et, non-seulement libres de retourner dans leur pays avec leurs économies après l'expiration de l'engagement, mais assurés d'un transport gratuit, le plus grand nombre refuse de profiter de cette faculté, et préfère la continuation d'un travail fructueux à la pauvreté et à l'esclavage qui les attendraient dans leur patrie. Aussi a-t-on renoncé à élever contre nos colons cette puérile accusation de renouveler l'esclavage sous un autre nom. Les critiques ne portent que sur deux points. On prétend qu'en payant aux petits rois nègres la liberté de leurs esclaves pour pouvoir les emmener dans nos colonies, nous poussons ces souverains barbares à faire constamment la guerre pour multiplier le nombre des esclaves. On se demande, en second lieu, si le consentement des engagés est parfaitement libre de toute pression extérieure. Il nous est impossible, malgré toute notre bonne volonté, de prendre au sérieux le premier de ces deux reproches. Il y a eu un temps où les pirates des Etats barbaresques parcouraient la mer Méditerranée et enlevaient chaque année un grand nombre de chrétiens. A cette époque, des sociétés pieuses ou des personnes animées du désir de servir l'humanité croyaient bien faire en rachetant, quand elles le pouvaient, ces malheureux captifs. Quand on nous accuse de favoriser l'esclavage en rachetant des esclaves pour en faire des travailleurs libres, on est précisément aussi juste que si l'on avait accusé ces personnes charitables d'exciter les Barbaresques à la piraterie. Nous ne créons pas l'esclavage en Afrique, il y existe malheureusement à l'état normal, et la guerre n'en est pas la seule origine. Le moindre roitelet de ces pays a plus d'esclaves qu'il ne faudrait de travailleurs pour cultiver toutes nos colonies. Quant à la liberté du consentement chez les engagés, elle dépend évidemment des règlements qui président au recrutement des travailleurs, et de la manière dont ces règlements sont observés. Or c'est là un point de fait sur lequel il est dangereux et peu correct d'engager des discussions de nation à nation. Que les règlements adoptés par l'administration française soient sagement conçus, c'est ce dont ne peut douter quiconque les a parcourus. Qu'ils aient été quelquefois violés, c'est ce qui est possible : il arrive à toutes les lois d'être violées ; mais il arrive aussi à ceux qui les violent d'être punis par les tribunaux. Nous ferons seulement deux remarques. Les règlements auraient été beaucoup mieux observés si les obstacles de tous genres apportés au recrutement des travailleurs n'avaient rendu cette opération plus difficile et plus irrégulière. Ils ont été d'ailleurs observés dans la plupart des cas; ils l'ont été si bien, que certaines colonies anglaises ont pu envier notre manière de pratiquer l'immigration. Tous ces faits ont été rappelés dans une étude publiée par cette *Revue* même, œuvre d'un esprit éclairé, aussi chaleureux défenseur des véritables intérêts de l'humanité, qu'ennemi des vaines déclamations. Nous n'avons qu'à nous référer à ce travail remarquable [1], riche en docu-

[1] *L'Immigration africaine et la Traite des noirs*, par M. J. Baumès, *Revue Contemporaine* du 30 novembre 1857 (1re série, t. XXXIV).

Digitized by Google

ments d'une incontestable exactitude, aussi bien qu'en aperçus justes et féconds. Nous ne voulons pas, d'ailleurs, renouveler une discussion qui ne changerait sans doute ni nos opinions, ni celles de nos adversaires.

Les deux gouvernements ont pris le moyen le plus simple pour faire cesser les regrettables dissentiments qui s'étaient élevés à ce sujet : un traité qui va être conclu pour autoriser et régler l'immigration des Indiens dans nos colonies. C'est sur les conditions de ce traité qu'a eu lieu, dans la Chambre des lords, une conversation parlementaire à laquelle lord Derby, lord Ellenborough, lord Grey et le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, lord Wodehouse, ont pris part. Deux points ont surtout préoccupé les nobles orateurs. Ils se sont demandé quelle étendue aurait la surveillance des consuls ou des agents anglais, soit sur les formalités de l'engagement des travailleurs, soit sur le traitement qu'ils recevraient dans les colonies françaises. Le simple bon sens permettait de répondre à cette question. Il n'est pas douteux, comme l'a annoncé lord Wodehouse, que le gouvernement français ne soit disposé à accorder les garanties les plus sérieuses et les plus sincères en faveur des émigrants indiens. Mais il est évident, en même temps, que les consuls anglais ne pourront pas recevoir, dans les colonies françaises, des droits qui seraient contraires à l'indépendance du gouvernement français aussi bien qu'à tous les principes d'une organisation sociale régulière. Ils ne seront ni des magistrats ni des gouverneurs ; ils ne pourront, comme il est naturel, que recevoir les plaintes de leurs nationaux, s'il y a lieu : en un mot, on ne créera pas un droit des gens nouveau pour les Indiens établis dans nos possessions. Lord Derby a également demandé si le traité contenait une disposition qui interdît désormais l'émigration des nègres de la côte d'Afrique. Lord Wodehouse a répondu que cette question serait l'objet d'une convention séparée. Nous ignorons si le gouvernement français a l'intention de s'interdire le recrutement des travailleurs sur les points de la côte d'Afrique qui appartiennent aux petits princes nègres. A coup sûr, il peut le faire. Mais il est un point qui reste hors de toute discussion, et qui, ce nous semble, ne peut donner lieu à aucune convention. La France a elle-même des établissements sur les côtes africaines. Elle ne saurait s'interdire de transporter ou de laisser transporter de ces colonies dans d'autres colonies qui lui appartiennent également, les travailleurs nègres qui consentiraient librement à s'engager. Les Anglais transportent constamment des travailleurs de leurs possessions indiennes dans leurs autres colonies, sans consulter aucune nation étrangère. Il n'est pas douteux que la France n'ait absolument le même droit. Si l'Angleterre veut diminuer et faire presque complétement disparaître l'émigration des nègres libres, elle peut aisément arriver à ce résultat. Qu'elle facilite de tout son pouvoir l'immigration des Indiens dans nos colonies, et nous n'aurons plus besoin de recourir à d'autres bras. Tout le monde y gagnera : nous aurons des travailleurs plus intelligents et plus habiles que les nègres ; les sujets indiens de la reine d'Angleterre trouveront un emploi assuré et fructueux de leur activité. C'est à ce double point de vue que nous nous félicitons de la pro-

Digitized by Google

chaine conclusion d'un traité destiné à resserrer, par la réciprocité des services, les liens qui resserrent les deux nations.

En Prusse, le ministère libéral poursuit avec une louable persévérance les réformes qu'il a entreprises. L'importante modification qu'il vient d'introduire dans le régime de la presse est une preuve nouvelle du désir qu'il a de mettre la pratique des lois en accord avec les promesses de la constitution. La presse prussienne est régie par une loi du 12 mai 1851, qui fixe d'une manière précise les cas dans lesquels l'autorisation de publier un journal peut être retirée par suite de condamnations judiciaires. Les dispositions de cette loi n'avaient point paru suffisantes, et l'on avait trouvé un ingénieux moyen d'y suppléer. On sait qu'en Prusse, comme dans une grande partie de l'Allemagne, les métiers sont soumis à des règlements fort anciens et très sévères. L'exercice d'une profession peut, dans un grand nombre de cas, être interdit, en vue d'un intérêt public, par une mesure de simple police. C'était cette règle qu'on appliquait à la presse : la publication des opinions qui déplaisaient au pouvoir était assimilée à l'exercice d'un métier insalubre, et l'éditeur d'un journal qui mêlait quelques critiques à ses appréciations était traité comme le débitant qui mettrait du plâtre dans son sucre ou de l'eau dans son vin. On comprend sans peine les plaintes que soulevait un pareil système. Le ministère Hohenzollern-Auerswald les a fait cesser en présentant aux Chambres un projet de loi destiné à interpréter l'article 54 de la loi du 12 mai 1851. Aucune ambiguité ne subsiste plus; les journalistes ne risquent plus d'être assimilés, si ce n'est par métaphore, à des empoisonneurs publics; et s'ils peuvent et doivent encore être condamnés, ils auront au moins, comme les criminels, l'avantage d'être jugés par des tribunaux. Un seul membre de la Chambre des représentants a fait obstacle à l'unanimité par laquelle ses collègues avaient voulu accueillir le projet ministériel. La loi sur la péréquation de l'impôt foncier n'est pas moins utile : peut-être rencontrera-t-elle plus de difficultés, parce qu'elle se heurte à de puissants intérêts. Il s'agit d'abolir des immunités d'impôts non moins contraires à l'équité qu'aux intérêts du trésor public. Rien ne ressemble moins à une spoliation que la réforme que le gouvernement actuel s'efforce d'accomplir. L'abolition des priviléges féodaux en matière d'imposition est promise depuis 1810. Les intéressés ont eu tout le temps de s'y préparer. Personne d'ailleurs ne peut regarder une exemption d'impôt comme une propriété, et il serait injuste d'assimiler la mesure qui va atteindre les restes de la féodalité prussienne à celle qui frappa le clergé pendant notre révolution. Cependant, par un excès de scrupule et dans un louable esprit de conciliation, le ministère et la seconde Chambre ont stipulé des indemnités en faveur des propriétaires qui vont être ramenés sous l'empire du droit commun. Une mesure présentée dans de semblables conditions rencontrera-t-elle, comme on l'assure, une violente opposition dans la Chambre des seigneurs, devenue l'asile des idées féodales? Si la Chambre haute de la Prusse comprenait ses véritables intérêts, elle irait au-devant de la réforme projetée. M. de Tocqueville, dans son beau livre sur l'*Ancien régime et la révolution*, qu'on ne saurait trop citer, fait remarquer que, dans les pays où l'aristo-

Digitized by Google

cratie est intelligente, elle accepte les plus lourdes charges publiques pour avoir la plus grande part dans le gouvernement. « En Angleterre, dit-il, depuis plusieurs siècles, c'est le pauvre qui jouit du privilége d'impôt. » Il est malheureusement douteux que la Chambre de Berlin comprenne ce grand exemple, et si elle est amenée à adopter le projet de loi sur l'impôt foncier, ce ne sera sans doute que par la connexité qui le rattache à un projet non moins important dont nous allons parler.

La Prusse, comme les nations voisines, a été touchée par ce souffle belliqueux qui, depuis quelques années, semble agiter l'Europe. Jusqu'à ce jour, fidèle à ses traditions d'économie, elle n'avait sur pied, en temps de paix, qu'une armée de 120,000 hommes. Une landwehr plus nombreuse qu'aguerrie devait, en temps de guerre, servir de réserve et d'appui à l'armée active. Les événements accomplis pendant la guerre d'Orient et pendant la courte lutte qui a eu lieu l'année dernière en Italie, ont fait penser à la Prusse que les forces dont elle s'était contentée jusqu'à présent seraient insuffisantes le jour où elle se verrait forcée d'intervenir dans un conflit européen. Par les ordres du prince-régent et par les soins du ministère, un vaste plan a été préparé pour la réorganisation de l'armée. Il permettrait de porter l'armée active à 200,000 hommes sur le pied de paix, et en temps de guerre, à 500 mille hommes. Un projet semblable ne peut manquer d'entraîner une notable augmentation de dépenses. Pour subvenir provisoirement aux frais de la réorganisation de l'armée, le ministre des finances veut s'adresser à l'impôt sur le revenu. Une augmentation de 25 p. 0/0 sur cet impôt avait été consentie l'année dernière, en vue des éventualités de la guerre d'Italie. Le ministre propose de maintenir, durant une année encore, cette taxe additionnelle, qui expire le 1er juillet prochain. Ce ne peut être là qu'un expédient d'une nature toute temporaire. Rien ne serait plus contraire à tous les principes d'une bonne administration financière que de rendre permanente une taxe de guerre. La péréquation de l'impôt foncier permettrait de ne point recourir à ce fâcheux système et fournirait, quand elle serait complétement accomplie, des ressources supérieures à celles que réclame l'accroissement de l'état militaire de la Prusse. Aussi assure-t-on que la majorité libérale de la Chambre des représentants est décidée à ne voter le projet de réorganisation militaire que si les Seigneurs adoptent la loi sur l'impôt foncier. D'un autre côté, le prince-régent attache une importance toute spéciale à la loi sur l'armée, et le ministère en fait une question de cabinet. La situation est donc assez grave à Berlin. Si la Chambre-Haute refusait de se rendre aux si justes désirs des représentants et de souscrire à l'abolition des priviléges féodaux, l'existence du ministère et la durée même du régime constitutionnel pourraient se trouver compromises. Espérons que si une crise semblable se produit, la loyauté du prince-régent, la sagesse de ses conseillers sauront en triompher, et que la Prusse ne se trouvera pas privée des bienfaits d'un régime libéral au moment où elle commence à peine d'en jouir.

On nous assurait, depuis plusieurs mois, que l'empereur Francois-Joseph se proposait de suivre l'exemple si sagement donné par le gouvernement

Digitized by Google

prussien, et de doter ses peuples d'institutions appropriées à leurs besoins et conformes à l'esprit de notre siècle. Il ne se passait presque pas de jour où les journaux et les correspondances de Vienne ne fissent entrevoir, avec une sorte de mystère, tout un ensemble d'importantes réformes prêtes à se réaliser. Nous osons dire que l'opinion publique était disposée à se montrer bien peu exigeante à l'égard du gouvernement viennois; elle sait combien il est difficile de renoncer spontanément à la jouissance d'un pouvoir longtemps exercé sans contrôle, et elle se fût trouvée satisfaite si l'on eût exécuté la plus petite partie du vaste programme qui avait été mis en circulation à l'époque de la formation du ministère actuel. Enfin, les réformes tant annoncées ont paru. La patente du 5 mars a fait connaître dans quelle mesure le gouvernement de l'empereur François-Joseph entend appeler les populations à prendre part aux affaires du pays. Au lieu de créer une assemblée représentative d'origine toute nouvelle, les conseillers de l'empereur François-Joseph ont préféré réorganiser et agrandir un corps déjà existant, le conseil de l'Empire. Nous n'aurions qu'à louer ce système, qui rattache le nouvel ordre de choses aux traditions historiques de la monarchie, si l'organisation que reçoit le conseil de l'Empire était propre à lui donner le caractère d'une véritable et sérieuse représentation nationale. Le conseil se composera de membres nommés à vie par l'empereur; il sera fortifié par l'adjonction de trente-huit représentants des provinces. On lui présentera le projet de budget, l'arrêté des comptes de chaque année, les projets concernant la législation générale et les propositions des représentations provinciales. Le texte de la patente impériale ne nous a pas paru indiquer bien nettement si le conseil de l'Empire aurait un rôle purement consultatif, ou si ses votes auraient force de loi. Ce détail est, du reste, bien peu important lorsque l'on considère de quelle manière sont nommés les trente-huit députés qui devront représenter chacun à peu près un million d'habitants. Les représentations provinciales présenteront des listes contenant trois candidats pour chaque siége; l'empereur choisira dans ces listes, et ses élus siégeront pendant six années dans le conseil. Ces présentations, d'ailleurs, n'auront lieu que quand le système sera parvenu à sa complète et parfaite application. Pour le moment, les représentations provinciales n'existent pas encore. L'empereur se trouve donc dans la nécessité de choisir directement les représentants du pays. Nous admirerions l'esprit d'indépendance des Autrichiens et leur aptitude pour le régime constitutionnel, si des députés ainsi choisis s'avisaient de défendre les intérêts du pays et de représenter autre chose que la volonté de l'empereur.

Après le brillant succès qui a mis Tétouan entre les mains du maréchal O'Donnell, les opérations militaires des Espagnols contre le Maroc ont éprouvé un temps d'arrêt. L'empereur Sidi-Mohamed demandait la paix : le général en chef dut en référer à Madrid, et une suspension d'armes de quelques jours fut convenue, afin d'attendre la réponse du gouvernement de la reine Isabelle. Les conditions proposées par l'Espagne ont été vivement blâmées par la presse anglaise. Elles n'ont cependant rien d'excessif, si l'on tient compte de la situation du gouvernement espagnol et de son légitime désir

Digitized by Google

de rendre désormais impossibles, en les punissant sévèrement, des actes d'agression tels que ceux dont il a été si longtemps victime. Disons tout d'abord que les intérêts de l'Angleterre n'étaient engagés en rien dans la question. Le ministère espagnol a promis, au début de la guerre, de ne point occuper un point qui pût lui permettre de dominer sur le détroit de Gibraltar, et d'annuler ainsi l'importance de la redoutable forteresse que les Anglais y possèdent. Cette promesse n'était point violée ; Tétouan, dont les Espagnols réclamaient la cession, est à cinquante kilomètres au sud du détroit. Les autres conditions avaient une moindre portée. Elles consistaient dans le payement d'une contribution de guerre, dans la concession d'une pêcherie sur l'Océan, et dans la rédaction d'un traité de commerce qui aurait placé l'Espagne sur le même pied que la nation la plus favorisée. Le chiffre primitif de la contribution de guerre avait pu paraître un peu élevé, mais l'Espagne avait consenti à le réduire à 200 millions de réaux ou 50 millions de francs, payables en quatre années. C'est sur ces bases que les négociations se sont engagées entre le maréchal O'Donnell et le frère du sultan, Muley-Abbas, assisté du ministre des affaires étrangères du Maroc. On sait qu'elles n'ont pas abouti et que les hostilités ont recommencé. L'armée espagnole va sans doute se porter maintenant sur Tanger. Cette ville est plus distante de Tétouan que de Ceuta ; mais la route de Tétouan à Tanger est plus facile, et l'on doit louer le maréchal O'Donnell de la sagesse du plan qu'il a adopté. Le commandant en chef de l'armée espagnole a d'ailleurs montré, dans toute cette campagne, les qualités d'un véritable général. L'activité par laquelle il a suppléé à l'insuffisance des moyens d'action dont il disposait au début de la campagne, la prudence avec laquelle il a conduit, dans un pays difficile et défendu par un ennemi redoutable, de jeunes troupes que l'excès même de leur ardeur pouvait compromettre, enfin la constance avec laquelle il a pris sa part des privations du soldat, méritent toute sorte de sympathies. Le titre de duc de Tétouan, et plus encore l'immense popularité dont son nom est aujourd'hui entouré en Espagne, ne sont que la juste récompense des services qu'il vient de rendre à son pays. Ce n'est pas seulement par ses résultats immédiats que l'expédition du Maroc aura été utile à l'Espagne. Si les dépenses qu'elle nécessite peuvent s'accomplir sans faire naître de trop grandes difficultés financières, elle aura pour effet de replacer l'armée espagnole sur le pied d'où elle n'aurait jamais dû descendre, d'habituer au feu des soldats chez lesquels le courage est naturel, et auxquels il ne manquait qu'un peu d'expérience, enfin déloigner peut-être le retour de ces guerres civiles qui ont si longtemps retardé le progrès et la prospérité de l'Espagne. La France ne peut qu'applaudir à ce réveil patriotique d'une nation dont la rapproche la similitude de race, de langue, de religion, et pour laquelle, depuis trente ans, elle a plus d'une fois efficacement témoigné de ses sympathies.

E. HERVÉ.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Cᵉ, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

L'HISTOIRE D'UN BRICK

PREMIÈRE PARTIE

I

Depuis trois semaines environ, la fièvre jaune sévissait à bord du brick l'*Argus*. Quelques jours à peine après l'arrivée de ce bâtiment à Guayaquil, en plein été, par d'admirables journées, le fléau s'y était déclaré. Selon son habitude, il frappait capricieusement et inexorablement ses victimes. Les marins, dont l'imagination est superstitieuse, le regardaient comme un hôte invisible et fatal qui les touchait de son aile noire au moment où ils s'y attendaient le moins. La nuit, à les en croire, il faisait sa ronde dans le faux-pont, au milieu des hamacs, et réveillait, par de terribles convulsions, le matelot doucement endormi dans ses rêves. Aux heures de repas, il fermait, par une contraction subite, la bouche du conteur qui s'essayait à quelque récit burlesque. C'était d'abord un grand malaise, une anxiété profonde, puis des vomissements noirs, puis le délire, puis la mort. Aussi tous tremblaient, se parlaient à peine, et erraient tristement comme des ombres. Le chirurgien avait été frappé un des premiers; la moitié de l'équipage et deux officiers avaient péri. Le commandant seul se portait à merveille. Il avait vu plusieurs épidémies et plusieurs combats, et ne pensait pas que la fièvre jaune pût l'atteindre. Le jour, il tâchait de remonter le moral de ses hommes en les forçant à travailler ou à se distraire; le soir, il faisait jeter à la mer les cadavres de ceux qui avaient succombé pendant la journée. Le plus souvent, il fumait paisiblement sa pipe en se promenant sur

Digitized by Google

le pont, les mains dans les poches, et en gourmandant quiconque semblait avoir peur. Sa rude vie lui avait bronzé le cœur. Veuf depuis longtemps, il n'aimait qu'un seul être au monde, son fils, mais il l'aimait passionnément. Contrairement à bien des pères, qui se gardent bien de pousser leurs enfants dans la carrière où ils n'ont trouvé eux-mêmes qu'amertume et déceptions, il avait voulu que son fils fût marin. Il avait compris avec raison que ce métier, si pénible pour lui-même, serait facile pour le jeune homme qui y marcherait appuyé de toutes les sympathies que son père s'était créées pendant de longues années. Ce fils avait vingt-trois ans ; il servait comme enseigne de vaisseau sur la frégate amirale en station à Valparaiso. C'était en partie pour le suivre et le guider à ses débuts, que le commandant Dormond avait voulu retourner une troisième fois dans les mers du Sud.

Cependant, au commencement de la quatrième semaine, le ciel, qui n'avait point cessé d'être d'une sérénité parfaite, se chargea d'épais nuages ; la chaleur devint excessive, et, après quelques heures d'oppression et d'attente, un épouvantable orage éclata sur Guayaquil. Ce fut la fin de l'épidémie. Le fléau, ouvrant ses ailes à la tempête, disparut en quelque sorte dans un tourbillon de vent et de pluie. Alors, tout occupé qu'il fût à rendre à la vie ordinaire du bord son équipage, qui renaissait promptement à la santé et à la gaieté, le commandant écrivit à l'amiral pour le prier de remplacer les officiers et les hommes que l'*Argus* avait perdus. L'amiral lui répondit qu'il avait frété un trois-mâts pour lui porter un chirurgien, un officier et vingt matelots, et, qu'afin de lui donner, en le réunissant quelques jours à son fils, un dédommagement aux épreuves qu'il avait subies, il avait chargé ce jeune homme de conduire le trois-mâts à Guayaquil et de le ramener. L'amiral prévenait en outre le commandant Dormond, qu'un Anglais de distinction, sir William Stanby, intrépide voyageur qui avait traversé l'Amérique du Sud du Brésil au Pérou, arriverait bientôt à Guayaquil avec sa fille, et que l'*Argus*, en allant en Californie, aurait à les prendre comme passagers jusqu'à Monterey.

Peu de temps après, un matin, on signala le bâtiment qu'annonçait la lettre de l'amiral. Le commandant Dormond, à la pensée de revoir son fils, se sentit vivement ému ; mais, en juge impassible, il surveilla la manœuvre du trois-mâts, qui vint hardiment mouiller près de l'*Argus*, et il attendit la visite du jeune capitaine. A peine monté à bord, celui-ci courut vers son père, qui, laissant de côté l'étiquette militaire, le serra dans ses bras. L'étreinte fut touchante entre ces deux hommes, qui ne s'étaient pas vus depuis des mois entiers, et qui s'aimaient de toute leur âme. Toutefois, le rigide of-

Digitized by Google

ficier, voulant cacher à son équipage ce qu'il eût volontiers appelé sa faiblesse, entraîna rapidement l'enseigne dans sa cabine. Il y avait une heure qu'ils étaient ensemble lorsqu'on avertit le commandant Dormond qu'un étranger désirait lui parler. C'était sir William Stanby qui venait d'arriver par terre à Guayaquil, et qui se présenta avec une lettre du contre-amiral de Séry. Sir William était un homme d'une cinquantaine d'années, d'apparence un peu froide au premier aspect, comme tout gentilhomme anglais, mais sous laquelle se révélait bientôt une physionomie pleine de bienveillance et de décision. Après l'échange des premières politesses, il demanda au commandant s'il comptait partir prochainement avec l'*Argus*. Le commandant répondit qu'il recevait seulement à l'instant les hommes qui lui manquaient et qu'il aurait besoin d'une huitaine de jours pour organiser son nouvel équipage. Alors, sir William s'excusa auprès de M. Dormond et de son fils d'avoir troublé leur entretien, et les invita pour le soir même à prendre le thé chez lui.

Quand le soir fut venu, le commandant et son fils se rendirent à l'invitation du voyageur anglais. Celui-ci les reçut dans un salon meublé à l'américaine de nattes très fines, de canapés en jonc tressé et de grands fauteuils à bascule. Bien que cette pièce ne fût habitée que depuis le matin, des caisses remplies des belles plantes des tropiques garnissaient les fenêtres. Sur la table du milieu, autour d'une lampe qui répandait une douce clarté, gisaient épars quelques livres, quelques journaux et un album tout ouvert. Armand fut étonné de voir sur cet album une ébauche de la rivière de Guayaquil, où figuraient l'*Argus* et le trois-mâts. Ces fleurs, ce dessin, un piano dont les deux bougies étaient allumées, révélaient la présence de la fille de sir William. Les trois hommes s'étaient assis lorsque la porte s'ouvrit et que miss Stanby entra. Armand tressaillit en apercevant la jeune fille, et il lui sembla que ce grand salon, presque sombre un instant auparavant, s'éclairait d'une vive lumière. Miss Stanby portait une robe de mousseline blanche brodée, et s'avançait avec une démarche légère et gracieuse. Elle avait vingt ans. Ses cheveux noirs, relevés en bandeaux, lui découvraient les tempes. Ses yeux bleus étaient enjoués et caressants. Elle arrivait, le sourire sur les lèvres.

« Ma fille, messieurs, dit sir William. — Lucy, monsieur le commandant de l'*Argus* et son fils. — Fais-nous le thé, mon enfant. »

Miss Stanby sonna, et un domestique apporta la théière et de l'eau chaude. Elle se mit à faire le thé en Anglaise pénétrée de l'importance de ses fonctions. Armand put observer dans ses moindres détails la rayonnante et sympathique beauté de la jeune fille. Elle tenait les yeux baissés, et ses cils étaient si longs, qu'ils projetaient

Digitized by Google

une ombre légère sur ses joues. Elle avait le nez droit, à fines arêtes, terminé par des narines dilatées, mobiles, délicatement sensuelles. Sa bouche entr'ouverte laissait voir de blanches dents très petites. Son pied était également très petit, mais nerveux et cambré. Lucy avait eu pour mère une Péruvienne, l'une des plus jolies femmes de Lima, qui était morte en lui donnant le jour.

Lucy était penchée sur la table, et Armand suivait amoureusement de l'œil la ligne onduleuse et correcte qui reliait le cou aux épaules. Il avait arrêté son regard sur les petites boucles de cheveux rebelles qui frisaient naturellement à la naissance de la nuque, comme un signe de distinction et de force; en se relevant pour lui offrir une tasse de thé, elle s'en aperçut. Dans les yeux du jeune homme se peignait sans doute le secret de sa naïve admiration, car la jeune fille rougit et sourit à la fois.

Le commandant Dormond et sir William avaient entamé une grave discussion. Miss Stanby vint s'asseoir près d'Armand et lui montra son album. Quand ils en furent à la vue de Guayaquil, elle le pria de lui donner quelques conseils pour dessiner les deux bâtiments. Elle lui avait passé le crayon; elle le lui reprit et acheva elle-même. Puis elle lui demanda s'il aimait la musique et l'emmena au piano. Ces façons d'être des jeunes filles anglaises, cette sorte de camaraderie confiante et loyale, leur joli despotisme, ont un charme extrême. Armand le subissait tout entier. La soirée était finie, qu'il la croyait à peine commencée.

« Je ne connais ni Guayaquil, ni ses environs, lui dit Lucy; si vous le voulez, nous ferons de longues promenades. Seulement il faudra partir de bonne heure pour profiter de la matinée. Nous pourrons commencer demain.

— A quelle heure?

— Mais, à cinq heures à peu près. »

Armand ne dormit guère de la nuit. Le lendemain, il fut exact au rendez-vous. Miss Stanby parut bientôt. Elle était coiffée d'un grand chapeau de paille dont les larges rubans se nouaient sous son menton. Elle avait pour châle un léger cachemire de l'Inde, qu'elle portait comme du temps de Marie-Antoinette, croisé sur la poitrine, et les deux bouts se rejoignant derrière le dos. Ses bottines en cuir étaient lacées sur le côté; elles montaient assez haut pour la garantir des pierres et des ronces du chemin. Enfin, pour s'aider à marcher ou à grimper dans les endroits difficiles, elle tenait à la main un bâton.

« Partons, » dit-elle en prenant le bras d'Armand.

Après avoir traversé une verte prairie, ils arrivèrent à la forêt, dont les sentiers étaient à peine frayés. La fraîcheur de l'air était délicieuse. Le soleil perçait obliquement de ses rayons d'or le feuil-

Digitized by Google

lage humide de rosée. Les oiseaux chantaient à toutes les branches des arbres. Armand et sa compagne marchaient d'un pas heureux. Miss Stanby racontait au jeune homme le long voyage qu'elle venait de faire avec son père. Au récit des dangers qu'elle avait courus, des fatigues qu'elle avait endurées, Armand s'effrayait comme si ces dangers et ces fatigues l'eussent encore menacée. Alors elle souriait avec gaieté, en lui disant qu'elle était brave et qu'elle n'avait pas eu peur.

Ils allèrent de la sorte jusqu'à un ruisseau que les dernières pluies avaient grossi, et qui roulait en bondissant sur un lit de cailloux. De l'autre côté de ce ruisseau, il y avait une pauvre vieille femme fort embarrassée. Elle portait sur la tête un faix de ramée et ne savait comment passer l'eau. Elle s'était aventurée jusqu'à mi-jambes dans le lit du petit torrent, mais elle avait trébuché et avait dû regagner la rive. Armand franchit le ruisseau d'un bond, prit le fagot, et, d'une main vigoureuse, le lança du bord opposé. La vieille femme put passer sans encombre. Armand, qui l'avait suivie, lui replaça son fardeau sur la tête; mais elle, avant de se mettre en route, regarda un instant les deux jeunes gens :

« Les beaux enfants! dit elle. Dieu leur donne de l'amour et du bonheur! »

Lucy avait repris le bras d'Armand. Elle lui dit, d'une voix un peu émue :

« Vous avez un bon cœur.

— Ce que j'ai fait est tout simple, » répondit Armand.

De ce moment, leur conversation devint plus intime et s'attendrit un peu. Ils se firent les confidences que se font les jeunes gens, et, sans prononcer le mot d'amour, se dirent presque qu'ils s'aimaient. Leur marche était moins rapide; Lucy s'appuyait plus doucement sur le bras de son compagnon. Quelquefois, pourtant, ils se séparaient, cueillaient les fleurs qui croissaient sur le bord de la route, et en formaient un même bouquet. Quand ils furent de retour à l'habitation, ils se serrèrent la main à la mode anglaise et se quittèrent avec un sourire.

Les journées qui suivirent s'écoulèrent d'une façon uniforme. Le matin, les deux jeunes gens faisaient leur promenade. Armand déjeunait à bord de l'*Argus*, et y restait jusqu'au soir avec son père. Le soir, le commandant et lui allaient prendre le thé chez sir William.

Une après-midi que le père et le fils étaient réunis, M. Dormond dit tout à coup à Armand :

« Tu fais la cour à miss Stanby ?

— Je crois que je l'aime, répondit Armand.

Digitized by Google

— Alors, tu te prépares des chagrins. Où cela peut-il te mener?

— N'avez-vous donc jamais aimé, mon père?

— Oh! j'ai eu des amours de passage; mais je n'ai jamais aimé sérieusement que ta mère, et je l'ai épousée, tandis que tu n'épouseras probablement pas miss Stanby. Elle est trop riche pour toi. Après tout, continua-t-il avec une tristesse qui ne lui était pas habituelle, amuse-toi; la vie est courte, et personne de nous ne sait ce qui lui arrivera demain. Seulement, mon enfant, n'oublie pas que, précisément à cause de la liberté dont tu jouis avec elle, cette jeune fille est confiée à ton honneur.

— Oh! mon père! » répondit simplement Armand; car il aimait si respectueusement, qu'il ne comprenait pas qu'on pût soupçonner son amour.

Cependant, le temps marchait. La veille du départ de l'*Argus*, miss Stanby et Armand, par un secret instinct du cœur, voulurent recommencer leur promenade du premier jour. Mais ils n'étaient plus joyeux, quoique la nature fût encore en fête.

« Voici l'endroit où nous avons rencontré la vieille femme, » dit Lucy quand ils furent arrivés au ruisseau.

Armand n'osa pas ajouter qu'elle leur avait souhaité de l'amour et du bonheur. Il se tut. Ils remontèrent alors les bords du petit cours d'eau, et parvinrent bientôt à sa source. Cette source sortait avec un léger murmure d'une roche inclinée, tapissée de mousse et formant ainsi une voûte de verdure naturelle, pleine de fraîcheur et impénétrable aux rayons du soleil. Ils s'assirent sur une large pierre, à côté l'un de l'autre, et restèrent silencieux. De flexibles rameaux s'enlaçaient au-dessus de leurs têtes, et l'eau de la source filtrait à travers les feuilles. Tout à coup Lucy, pour rompre ce silence qui était pénible, saisit une petite branche et la secoua sur le front d'Armand. D'abord tous les deux se mirent à rire; mais les gouttes d'eau, tombant du front d'Armand sur ses joues, sillonnaient lentement son visage.

« Oh! fit Lucy, cela ressemble à des larmes! »

Et, toute troublée, presque tremblante, d'un mouvement irréfléchi elle essuya avec son mouchoir le visage d'Armand. Elle s'aperçut alors que le jeune homme avait les yeux humides.

« Qu'avez-vous? lui dit-elle.

— Vous me le demandez? Ne devez-vous pas partir demain? Je ne vous verrai peut-être plus jamais.

— Avant un an, mon ami, je serai en Angleterre; vous serez en France. Ne pourrons-nous donc pas nous retrouver?

— Jamais comme ici, répondit Armand, jamais de la même façon que sous ces grands arbres, où il me semble qu'il y a vingt ans que je

Digitized by Google

vous connais. Ah ! continua-t-il en s'efforçant de sourire, les marins ont un faible cœur, car je ne puis me faire à l'idée de cette séparation. »

Miss Stanby parut hésiter et rougit beaucoup. Puis, avec une dignité pleine de charme, elle tendit sa main à Armand et lui dit à demi-voix, en anglais :

« Armand, *will you be engaged with me?* »

Le jeune homme s'agenouilla, prit la main qu'elle lui tendait et la serra avec une émotion contenue.

« Oui, dit-il, et je vous aimerai pendant toute ma vie. »

Cependant, il avait peine à croire à son bonheur, et il ne put s'empêcher d'ajouter :

« Mais votre père consentira-t-il à cette union ?

— Oh ! mon père fait tout ce que je désire, et d'ailleurs, aujourd'hui même, je lui parlerai de nos projets. »

Ils revinrent à l'habitation, pressés l'un contre l'autre, se regardant de temps en temps, se serrant la main, mais sans échanger une parole. Leurs cœurs s'entendaient et fléchissaient pourtant sous le poids d'un mélancolique bonheur. Ces heures de tendresse partagée, les plus belles qu'ils eussent encore goûtées, devaient passer si vite ! En mettant le pied dans la prairie, ils se retournèrent d'un commun accord pour contempler cette forêt dont les mystérieux ombrages avaient abrité leurs naissantes amours et qu'ils voyaient sans doute pour la dernière fois. En ce moment, agitée par la brise, elle inclinait ses cimes de leur côté et semblait leur dire adieu. Ils voulurent emporter d'elle un souvenir et jetèrent les yeux autour d'eux. Ils aperçurent deux fleurs rouges sur la même tige dans le creux d'un vieil arbre. Ils les cueillirent et les échangèrent, puis, d'un pas plus rapide et sans détourner la tête, ils poursuivirent leur chemin.

Le lendemain, qui était le jour du départ, sir William et sa fille, le commandant et Armand déjeunaient à bord de l'*Argus*. Le repas était triste. Le commandant avait donné l'ordre à son second d'établir toutes les voiles et de virer à pic pendant le déjeuner, afin qu'il n'y eût plus qu'à déraper et à hisser le grand foc. Les commandements qu'ils entendaient, le bruit des manœuvres au-dessus de leurs têtes, troublaient les convives en leur rappelant combien était proche l'instant de la séparation. Bientôt, en effet, on vint prévenir M. Dormond que tout était prêt.

« Allons, mon garçon, dit-il à Armand, voici le moment de faire tes adieux. »

Tout le monde se leva de table.

« Mon cher commandant, dit sir William en souriant, puisque ces

Digitized by Google

enfants doivent se retrouver un jour, il ne faut pas qu'ils se quittent en étrangers. — Armand, embrassez votre fiancée. »

Armand alla au-devant de miss Stanby, qui pleurait, et il l'embrassa.

« Maintenant, sir William, dit à son tour le commandant, restez ici avec votre fille ; je vais reconduire mon fils jusqu'à son canot. »

Tous deux montèrent sur le pont. L'équipage était à ses postes de manœuvre. Le vieux marin essayait de faire bonne contenance, mais il était très ému.

Arrivé à la coupée, il embrassa son fils et lui serra la main avec force. Puis il marcha précipitamment vers son banc de quart, mais, au bout de quelques pas, il se retourna malgré lui et vit que le jeune homme n'avait pas encore descendu l'échelle.

« Armand ! lui cria-t-il.

— Mon père ! dit Armand en accourant.

— Je ne sais pas ce qui m'arrive, mon pauvre enfant, mais j'ai voulu t'embrasser encore une fois. »

Il lui prit la tête dans ses deux mains et le baisa au front à plusieurs reprises.

« Allons, dit-il, j'espère que nous nous reverrons bientôt, mais, en tout cas, suis ta carrière avec honneur et souviens-toi de ton père. »

Il n'attendit pas la réponse de son fils, sauta sur son banc de quart et cria d'une voix vibrante : « Dérapez ! »

Les hommes qui étaient au cabestan levèrent l'ancre en un instant. L'on hissa le grand foc, et le brick commença à abattre. Armand, descendu dans son canot, regardait partir l'*Argus*. Aux fenêtres de l'arrière il apercevait sir William debout, les bras croisés sur sa poitrine, et Lucy qui lui criait : « *Farewell*, » en agitant son mouchoir. — « *Farewell*, » cria aussi Armand en agitant le sien.

L'*Argus*, poussé par une brise fraîche, s'éloignait avec vitesse. Armand voyait mal ; ses yeux étaient obscurcis par les larmes. Il les essuya, mais alors il ne distingua plus qu'imparfaitement sir William, miss Stanby et le commandant Dormond, qui lui adressaient un dernier geste d'adieu. Puis il les vit s'effacer dans le lointain, où le brick lui-même se voila par degrés de brume et de distance.

Armand revint à son bord, et, comme rien ne le retenait à Guayaquil, il appareilla aussitôt pour Valparaiso. Cette traversée, pendant laquelle il fut retardé par des vents contraires, lui parut horriblement longue. Malgré lui, il était agité des plus sombres pressentiments. Il se disait en vain que, dans un an à peine, il épouserait Lucy ; que son père prendrait sa retraite et viendrait vivre auprès d'eux : l'évocation de ce riant avenir ne le rassurait pas. Il se rappe-

Digitized by Google

lait l'inconcevable émotion que son père, cet homme si froid et si maître de lui, avait éprouvée au moment de lui faire ses adieux pour une séparation qui ne devait durer que quelques mois. Cette émotion extraordinaire ne présageait-elle pas un malheur? Il avait également devant les yeux le pâle visage de miss Stanby tout trempé de larmes, et il lui semblait que sir William, dans sa pose stoïque et résignée, le suivait encore d'un regard attristé. Aussi fut-ce avec une joie véritable qu'en mouillant à Valparaiso il retrouva ses camarades et la *Créole*.

Il apprit en même temps que le départ de la frégate serait très prochain. Le contre-amiral de Séry, que la campagne avait beaucoup fatigué, avait obtenu du ministre de ne pas attendre sa relève et de rentrer immédiatement. Armand gagnait quelques mois à la promptitude de ce départ; son arrivée en France aurait lieu au moment même où sir William et sa fille débarqueraient en Angleterre. Il reprit toute sa gaieté, et n'attribua plus qu'à son isolement à bord du trois-mâts les inquiétudes qui l'avaient assailli.

Peu de temps après — la frégate devait appareiller le lendemain — Armand se promenait dans la batterie, lorsqu'il entendit au carré une conversation très animée.

« C'est impossible, disait l'un.

— D'autant plus, ajoutait un autre, que le bâtiment avait un excellent commandant. »

Armand descendit pour savoir ce dont il s'agissait. A son entrée, tout le monde se tut. Il s'inquiéta de ce silence et en demanda la cause.

« Mon cher Dormond, lui dit-on alors, c'est un bruit absurde et qui ne peut avoir de fondement réel. L'amiral a reçu la nouvelle que l'*Argus* aurait fait naufrage. »

Armand pâlit affreusement.

« Je m'en doutais! » s'écria-t-il.

Il courut aussitôt chez l'amiral.

« Mon ami, lui dit celui-ci, j'ai reçu en effet une lettre du consul de Guayaquil. Un grand trois-mâts barque, qui a relâché à quelques lieues sur la côte, aurait annoncé que, pendant un très mauvais temps qu'il avait essuyé, il avait vu un brick de guerre démâté de ses deux mâts. Le consul ajoute — car je ne dois rien vous cacher — que le lendemain même du jour où le trois-mâts apportait cette nouvelle, le tableau d'un bâtiment sur lequel était écrit le nom de l'*Argus*, avait échoué sur la plage. Il n'est pas impossible que l'*Argus* ait été démâté et qu'un coup de vent ait démonté son arrière, mais je ne crois à rien de plus. Vous savez que le navire était dans de bonnes conditions, et que votre père est un habile officier. Cependant je vais écrire à

Digitized by Google

tous les consuls de la côte, afin qu'ils envoient les renseignements qu'ils pourront avoir sur l'*Argus* à mon successeur et au ministre, et je vais donner l'ordre au *Vigilant*, qui est en station à Monterey, de faire toutes les recherches nécessaires. »

Armand restait muet et accablé.

« Quant à vous, mon ami, j'allais vous faire appeler lorsque vous êtes venu. Je crois que le meilleur parti que vous ayez à prendre est de rentrer en France. Si un sinistre est arrivé, il est irréparable. Si, au contraire, par un événement inexplicable, l'*Argus* a simplement disparu, vous trouverez, en arrivant à Paris, les renseignements les plus précis que l'on se sera procurés sur son sort. Vous pourrez agir auprès du ministre et obtenir d'embarquer sur le bâtiment spécial qu'on enverra sans doute à la recherche du brick. En tout cas, par l'isthme de Panama, vous êtes à quelques semaines au plus de l'Amérique. »

Armand remercia l'amiral. Dans l'état d'incertitude où il se trouvait, il ne pouvait qu'attendre.

Le lendemain, la frégate partit. Elle était depuis deux jours à la mer, et le naufrage présumé de l'*Argus* défrayait tous les entretiens. Les officiers n'y croyaient pas. Ils n'admettaient point qu'un bâtiment bien manœuvré, conduit par un marin expérimenté, pût se perdre en plein océan Pacifique. D'ailleurs, à part le rapport de ce trois-mâts dont on ne savait pas même le nom, on n'avait entendu parler d'aucun ouragan. Quant au tableau de l'*Argus*, trouvé sur la plage, c'était un hasard qu'on ne s'expliquait pas. L'équipage, en revanche, croyait tout possible : pendant les quarts de nuit, les matelots, groupés sur les passavants, se racontaient les lamentables histoires de bâtiments qui avaient péri, parce qu'ils étaient partis un vendredi ou un treize, ou qu'on avait jeté à l'eau le chat noir du bord. Ils s'effrayaient par ces récits, se serraient les uns contre les autres, et s'imaginaient presque voir le *Voltigeur hollandais*, ce navire fantôme, habité par des spectres, qui apparaît par les calmes et par les orages, et qui est condamné à voguer éternellement sur les mers. Il avait suffi de quarante-huit heures et de ces légendes fantastiques pour répandre à bord de la *Créole* une véritable contagion d'idées superstitieuses, lorsque le troisième jour, au moment où la nuit commençait à tomber, l'homme de vigie sur la vergue de misaine annonça qu'il apercevait trois embarcations à l'horizon.

Officiers et matelots dirigèrent aussitôt leurs regards du côté que désignait la vigie, juste à l'avant de la frégate. D'abord on entrevit confusément les trois embarcations ; mais, au bout de quelques minutes d'examen, personne ne douta plus. C'étaient bien trois canots qui nageaient d'une façon monotone et régulière. Comme la pensée

Digitized by Google

de l'*Argus* était dans toutes les imaginations, on fut persuadé que ces canots contenaient les naufragés. On ne se demanda même pas comment, ayant fait naufrage aux environs de Guayaquil, ils pouvaient se trouver par 40 degrés de latitude sud. Des hommes de la *Créole* reconnaissaient leurs camarades; Armand, en proie à une surexcitation fébrile, voyait distinctement miss Lucy dans la chambre du plus grand canot. Il l'apercevait vêtue d'une robe blanche et coiffée d'un chapeau de paille, dont le voile vert flottait au vent. Seul, l'amiral, quoiqu'on l'eût prévenu dès les premiers instants, ne voyait en réalité que trois objets noirs sortant de l'eau. Néanmoins il ne s'était pas opposé à ce qu'on mît un pavillon en tête de chaque mât et à ce qu'on tirât un coup de canon. Chose étrange! les naufragés semblaient n'avoir rien aperçu, rien entendu. Ils nageaient toujours de la même manière, lente et alourdie, comme des gens épuisés de fatigue. La nuit arrivait, et peu à peu les embarcations devenaient moins visibles. Cependant, en continuant la route qu'elle faisait, la frégate devait les avoir rejointes au bout d'une heure. Cette heure fut employée aux commentaires les plus bizarres, aux suppositions les plus merveilleuses. Quand elle fut écoulée, la *Créole* mit en panne, et tous les regards sondèrent l'obscurité avec une anxiété profonde. La lune venait de se lever, mais, chargée de gros nuages, elle n'éclairait la mer que par intervalles et par bandes rougeâtres.

« Voilà les embarcations, les voilà! Elles vont passer à tribord, » cria tout à coup, d'une voix frémissante, un homme qui s'était placé à l'extrémité du beaupré. L'équipage entier sauta sur le bastingage, vit les embarcations, tendit les bras vers elles, et les hêla avec un seul cri formé de mille voix. Mais les embarcations, sans qu'aucun bruit s'en élevât, passaient aveugles et sourdes le long du bord, avec ce mouvement cadencé de leurs avirons, qui frappaient la mer à temps égaux. Alors, un véritable effroi s'empara de la *Créole*. Un silence de mort succéda aux cris qu'on avait poussés. Quelques hommes sentirent leurs cheveux se dresser sur leurs têtes.

« Qu'on arme les canots! » cria l'amiral.

Ce commandement dissipa le charme. Armand s'élança un des premiers. Les canots furent armés en un clin d'œil et volèrent sur la trace des embarcations. Quand ils furent tout près, ils n'aperçurent plus que trois troncs d'arbres dont les branches, encore garnies de feuilles, avaient sur la mer de successives oscillations. On ramena près du bord ces troncs d'arbres qu'un accident quelconque avait détachés de la côte, et chaque homme put voir de ses propres yeux, toucher de ses propres mains, la cause de l'hallucination dont il venait d'être victime.

La *Créole* remit aussitôt en route, et ce sentiment du merveilleux,

Digitized by Google

si fortement excité chez son équipage depuis quelques jours, ne tarda pas à s'affaiblir. Armand seul resta vivement frappé. A tort ou à raison, il voyait dans cette incompréhensible erreur de cinq cents hommes, moins le résultat d'un effet de mirage singulier, que cette conscience vague d'un malheur accompli, quel qu'il soit, qui s'empare des masses et ne les égare qu'en apparence, en éveillant leurs instincts superstitieux.

II

A peine arrivé en France, Armand se rendit à Paris, au ministère. On avait reçu des lettres de tous les consuls, mais aucun ne donnait de nouvelles de l'*Argus*. Seul, le consul de Guayaquil répétait ce qu'il avait écrit au contre-amiral de Séry. Quant au capitaine du *Vigilant*, malgré tous ses efforts, il n'avait recueilli aucun indice. Le ministre reçut Armand avec bienveillance et lui proposa de l'embarquer à bord d'un bâtiment qui armait à Brest, et qui avait pour mission spéciale d'explorer les moindres ports de la côte occidentale d'Amérique. Armand remercia le ministre et lui demanda quelques jours pour se décider. Il réfléchissait, en effet, à tout ce qu'aurait de douloureux sa position sur un navire qu'il ne commanderait pas, et dont il ne pourrait diriger à son gré les recherches. Comprenant que, pour ne pas s'user dans les chagrins et les contrariétés, il devait pouvoir agir sans contrôle et avec une complète indépendance, il résolut d'employer la fortune personnelle qu'il avait héritée de sa mère, 250,000 fr. environ, à acheter un bâtiment avec lequel il partirait lui-même. Il retourna trouver le ministre et lui soumit son projet. Le ministre l'approuva et lui donna un congé de trois ans. Immédiatement, Armand réalisa ses capitaux et partit pour Bordeaux, où il fit l'acquisition d'une grande goëlette de cent cinquante tonneaux, admirablement construite, et qui venait d'être lancée. Elle était assez forte pour porter six légères pièces de canon, car il voulait prévoir tous les hasards de la lointaine et aventureuse navigation qu'il allait tenter. Il la fit armer et mâter avec des soins infinis, et forma son équipage d'une trentaine d'hommes les plus vigoureux et les meilleurs matelots qu'il put rencontrer. Quelques-uns avaient navigué avec lui, et étaient heureux de servir sous ses ordres. Il prit pour second un ancien volontaire qu'il avait connu autrefois, et qui était devenu capitaine au long cours. Ce brave homme, qui joignait une rare douceur à une grande énergie et à une parfaite entente de son métier, s'appelait Ledru. Au bout de deux mois, et après s'être

Digitized by Google

assuré, en écrivant à Paris, que l'on n'avait encore reçu aucune nouvelle du brick, Armand quitta Bordeaux et fit voile pour l'Amérique.

Quand il fut à la mer, Armand eut un peu de répit au chagrin profond qu'il avait ressenti jusqu'alors; et auquel s'étaient mêlées de si terribles incertitudes. Tout ce qu'il lui était humainement possible de faire pour retrouver son père et sa fiancée, il allait le tenter, et il jouit d'abord de ce calme sombre et résigné que donne une détermination prise. Néanmoins il pensait sans cesse à l'inexplicable disparition du brick, et cherchait ainsi, dans une réflexion obstinée, quelque lueur qui le guidât. Moins que jamais, il croyait à un naufrage. C'est un événement tellement rare, qu'un brick de guerre, armé de cent hommes, disparaisse sans laisser de traces : puisque la mer avait poussé vers le rivage le tableau de l'*Argus*, d'autres épaves auraient dû également s'y échouer. Et pourtant l'on n'avait trouvé que ce seul débris. Ce grand bâtiment marchand qui relâchait sur la côte pendant quelques heures, à point nommé, moins pour annoncer un désastre que pour le prédire, le préoccupait aussi d'une manière étrange. Cependant si l'*Argus* n'avait pas fait naufrage, il fallait admettre, ce qui était presque insensé, qu'il avait été enlevé. Un bâtiment n'est enlevé que par son équipage, soit que cet équipage se révolte pour son propre compte ou pour le compte d'un officier. Or quelle raison l'équipage de l'*Argus* aurait-il eu de se révolter? Le commandant était aimé de tous, et la campagne allait bientôt finir. D'un autre côté, quel motif aurait pu déterminer un officier à fomenter une insurrection ? Là, Armand frémissait. Il songeait que miss Lucy était à bord, et qu'une folle passion repoussée avait pu être la cause de tous les crimes. Mais en supposant qu'un officier eût cherché à soulever l'équipage — et il n'en était pas un seul sur qui ses soupçons pussent planer — cet officier n'aurait pas réussi. Armand retombait dans ses perplexités. Pendant les longues journées des tropiques, quand les vents alisés le poussaient vers le sud, il se demandait parfois où pouvaient se trouver à la même heure les êtres qu'il aimait tant. Par instants, il les voyait échappés au naufrage de l'*Argus*, et voguant, sur un frêle radeau, au milieu des solitudes de l'océan Pacifique, exposés à toutes les horreurs de la faim et de la soif. Dans d'autres moments, quand sa pensée prenait un autre cours, il les apercevait dans une scène de tumulte et de sang. Miss Stanby échevelée poussait des cris de détresse, pendant que sir William et le commandant Dormond tombaient frappés en voulant la défendre. Ces images lugubres, qui se présentaient souvent à son esprit, le faisaient passer tour à tour du découragement au désespoir. Cependant lorsque le vent fraîchissait et que la goëlette filait en s'inclinant sur les flots, aussi rapidement qu'un alcyon qui

Digitized by Google

les eût effleurés de son aile, Armand reprenait quelque espérance. Avant peu il pourrait agir et se guider sur des indices réels au lieu de se laisser égarer par les rêves de son imagination. Il fumait alors en causant avec le capitaine Ledru, dont les longues histoires lui apportaient quelque distraction. Il regardait complaisamment ses matelots, qui étaient heureux à bord et qui avaient pour lui une respectueuse affection. Ils savaient quel était le but de leur voyage et s'y intéressaient. C'est ainsi qu'au milieu de beaucoup de peines et de quelques consolations, Armand faisait ce rude apprentissage de la vie, qui peut se résumer en deux mots — la patience et le temps.

La goëlette relâcha quelques jours seulement à Bahia et à Valparaiso pour faire des vivres et de l'eau. Dans aucune de ces deux villes on n'avait eu de nouvelles de l'*Argus*. Armand mit directement à la voile pour Guayaquil. Quand il revit cette rade aux eaux toujours bleues, au ciel splendide, où il avait embrassé son père pour la dernière fois ; quand il aperçut au delà de la ville cette prairie émaillée de fleurs, et cette forêt dont les cimes étaient encore dorées par le soleil, où miss Lucy et lui s'étaient promenés et s'étaient fait l'aveu de leur amour, il fut pris d'une insurmontable douleur. Il descendit dans sa chambre, se cacha la tête dans les coussins de son canapé, et pleura amèrement. Mais la crise fut de courte durée. Il se releva impassible et fort, prêt à un deuil éternel si la volonté de Dieu lui avait ravi les êtres qu'il aimait, prêt à une implacable vengeance si un homme les avait enlevés à son affection. En allant à terre, il eut un premier désappointement. L'ancien consul avait été changé, et le nouveau ne put lui donner des renseignements aussi précis que l'aurait sans doute fait son prédécesseur. Il lui conseilla de se rendre à la Punta, qui était le point de la côte où le bâtiment marchand avait relâché, et là de s'adresser au seul habitant qu'il y eût, à un ancien marin espagnol, appelé Antonio Perez, qui vivait en colon avec sa famille et ses serviteurs. Armand partit et il arriva deux jours après dans la soirée. La première personne qu'il rencontra fut un vieillard à cheveux blancs, d'une physionomie expressive, qui fumait sur le seuil de l'habitation.

« Je voudrais, lui dit-il, parler à M. Antonio Perez.

— C'est moi, monsieur, répondit le vieillard.

— Eh bien ! je viens de la part du consul de Guayaquil vous demander ce que vous savez au sujet de la perte du brick français l'*Argus*.

— Ah ! monsieur, fit Antonio Perez, vous me parlez là d'un événement singulier, auquel j'ai pensé bien souvent.

— Croiriez-vous donc à quelque chose d'étrange dans ce naufrage ?

Digitized by Google

— Voici, monsieur, ce qui m'est arrivé : L'année dernière — il y a environ un an — j'étais assis comme aujourd'hui devant ma maison, lorsque je vis entrer en rade un grand trois-mâts barque, que je pris d'abord pour un navire de guerre, tant il manœuvrait avec précision. Bientôt pourtant, je reconnus que je m'étais trompé, car il n'avait ni canons, ni flamme, et portait à l'arrière un de ces roofs en planches que les navires de commerce se construisent souvent. Il eut à peine mouillé, qu'il envoya sa chaloupe faire de l'eau. C'était une grande et belle embarcation, telle qu'en ont rarement les bâtiments marchands. Elle était montée d'une dizaine d'hommes, tous basanés et vigoureux, qui n'étaient certes pas des Européens. Ils me firent l'effet de Brésiliens. Celui qui les commandait, un Anglais d'une quarantaine d'années, avait les cheveux et les favoris d'un roux ardent. Quand ses pièces furent remplies, il passa près de moi pour se rembarquer, et nous nous saluâmes.

« Nous avons eu, me dit-il, un bien mauvais temps ces jours derniers, et nous avons vu par notre travers un brick de guerre démâté de ses deux mâts, et qui aura sans doute péri. »

Le lendemain, en effet, le tableau d'un bâtiment, encore soutenu par ses deux cariatides sculptées, et dont le nom — *Argus* — était écrit en toutes lettres, vint échouer sur le rivage. Maintenant, deux choses m'ont étonné : d'abord, c'est que cet ouragan du large ne se soit nullement fait sentir sur la côte ; ensuite, que ce tableau du brick soit le seul débris que nous ayons recueilli.

— Et l'avez-vous conservé ?

— Non, malheureusement. Au bout de quelque temps, et sans que je le susse, on l'a dépecé et on l'a brûlé.

— Alors, selon vous, ce trois-mâts barque serait pour quelque chose dans la disparition du brick ? — Pardonnez-moi mes questions, monsieur, je suis le fils du commandant de l'*Argus*. »

L'Espagnol se leva et salua le jeune homme.

« Je ne saurais rien vous dire de plus. Il est certain que, vu de loin, ce trois-mâts avait l'apparence d'un navire de guerre. C'est une particularité qui m'a frappé. Mais, depuis le mouvement de la Californie, il passe en vue de la côte beaucoup de bâtiments dont la coque est aussi fine et le gréement aussi bien tenu.

— Ne serait-il pas possible, interrompit Armand tout pensif, que ce bâtiment fût l'*Argus* lui-m ne ?

— Ne m'avez-vous pas dit que l'*Argus* était un brick ?

— C'est vrai ; mais il est toujours facile d'ajouter un mâtereau, de jeter les canons à la mer, de modifier l'extérieur, en un mot de dénaturer un navire.

— Il faudrait donc admettre que cet Anglais et ces Brésiliens que

Digitized by Google

j'ai vus, et leurs camarades, eussent abandonné le navire qu'ils montaient, après s'être emparés de l'*Argus*, ou eussent fait précédemment partie de son équipage ?

— C'est bien improbable, et sans doute je m'égare encore. Et quelle route a faite ce trois-mâts barque en quittant la rade ?

— Il a fait route dans le nord. »

Quand Armand revint à bord après avoir quitté Antonio Perez, il ne savait trop ce qu'il allait faire. Il était convaincu — sans savoir précisément d'où lui venait cette conviction — que l'*Argus* n'avait point fait naufrage, mais qu'il avait été enlevé d'une façon incompréhensible. Tout en continuant à le chercher, il devait donc tâcher de retrouver quelques traces de ce trois-mâts barque, qui le dernier avait eu des nouvelles du brick. Armand se décida à remonter dans le nord et à visiter les principaux points de la côte jusqu'à Monterey. Ce qui le détermina, en outre, à suivre cette route, c'est qu'il ne s'expliquait pas comment l'*Argus*, dont la destination était le Mexique, avait pu faire naufrage aussi avant dans le sud.

Pendant deux ou trois jours, il eut une navigation fort heureuse, et il se trouvait au large, un peu au-dessus de Guayaquil, lorsqu'un vent de nord assez frais commença à souffler. La goëlette courut des bordées, mais sans gagner beaucoup. La brise, qui fraîchissait toujours, se changea bientôt en tempête, et Armand, ne pouvant plus même tenir la cape dans une mer excessivement creuse, se mit à fuir devant le temps. Sans cesse occupé de sonder le mystère de la disparition du brick; devenu superstitieux, comme tous les hommes que poursuit une idée fixe, Armand vit dans cet ouragan, qui s'était si soudainement déclaré, une révélation providentielle. Naviguant à une semblable époque de l'année, l'*Argus*, en partant de Guayaquil, n'avait-il pas pu être forcé, comme la goëlette, de fuir vent arrière? De plus, quelque autre cause, telle que l'affaiblissement ou la diminution de son équipage, ne l'avait-elle point décidé à retourner sur ses pas? Au moment où il faisait cette réflexion, Armand eut froid au cœur. Il pensa à la fièvre jaune, qui avait si cruellement décimé l'*Argus*, et qui avait pu reparaître. Cette pensée, néanmoins, lui traversa l'esprit comme un terrible trait de lumière, et il résolut de relâcher au point précis où l'ouragan cesserait de le contraindre à la fuite. Le mauvais temps dura trois jours et trois nuits, et le vent mollit assez pour permettre à la goëlette de ne revenir en route qu'à la hauteur du cap Blanc, un peu au-dessus de Trujillo. C'était au matin. Comme il eût fallu, pour atteindre Trujillo, que la goëlette louvoyât près d'un jour entier, et qu'Armand ne voulait pas épuiser son équipage, déjà très fatigué, il laissa simplement porter sur une anse assez bien abritée, qui se trouve à trois lieues au sud de la ville.

Digitized by Google

Il y arriva dans l'après-midi. Lui, toutefois, était inaccessible à la fatigue, et, dans la tâche douloureuse qu'il s'était imposée, il se fût reproché de perdre une heure. Il descendit donc à terre, espérant trouver un cheval à quelqu'une des cabanes que l'on apercevait, et décidé, s'il n'en trouvait pas, à aller à pied jusqu'à Trujillo. Il allait débarquer, lorsqu'il vit, à peu de distance du rivage, entre deux rochers, la carcasse d'un navire naufragé. Sa curiosité de marin s'éveilla, et il se fit mettre par son canot à bord de ce bâtiment à demi brisé. Il reconnut une goëlette à peu près de la même grandeur que la sienne et presque aussi fine de construction. La cale était fort large; mais ce qui le frappa, ce fut de voir des deux côtés de la quille, à l'endroit où le navire incliné entre les roches sortait de la mer, de longues barres de fer symétriquement posées. Il fit entrer dans l'eau un de ses canotiers, afin de s'assurer si ces barres de fer se prolongeaient de bout en bout. Le matelot les suivit quelque temps avec la main, puis plongea en se servant de l'une d'elles comme d'un fil conducteur. Il reparut presque aussitôt, mais en ramenant avec lui des manilles de fer qu'il avait rencontrées à l'extrémité et qu'il avait fait courir le long de la barre. Ces manilles étaient en tout semblables à celles qu'on emploie pour mettre les hommes aux fers. Un bâtiment qui avait dans sa cale de pareilles tringles n'avait pu être qu'un négrier. Involontairement, Armand rapprocha dans sa pensée cette goëlette naufragée des hommes de la chaloupe du trois-mâts barque dont Antonio Perez avait remarqué les traits basanés et la physionomie farouche. Sa douleur et son désir de vengeance avaient tellement besoin d'une certitude, qu'il ressentit presque un mouvement de joie. Il lui sembla qu'il avait fait un pas dans la voie mystérieuse où il s'était engagé. Il renvoya son canot, et, après avoir inutilement cherché un cheval et même un habitant dans les cabanes de la côte, qui paraissaient abandonnées, il se dirigea vers Trujillo, où il arriva à la tombée de la nuit. Très intrigué de la découverte qu'il avait faite du bâtiment négrier, Armand, au lieu d'aller voir le simple agent consulaire que la France entretient à Trujillo, se rendit chez le gouverneur. Il lui fit remettre sa carte, et fut immédiatement introduit.

« Monsieur, lui dit le gouverneur en venant à lui avec affabilité, j'ai déjà eu quelques rapports avec monsieur votre père. Il était ici l'année dernière. »

Armand se troubla, et d'ardentes questions lui vinrent aux lèvres. Mais le gouverneur recevait ce soir-là, et il avait à faire les honneurs de chez lui. Armand comprit que le grave entretien qu'il venait solliciter ne pouvait avoir lieu pendant la fête, et il se résigna à attendre.

Digitized by Google

Il y avait dans le salon quelques belles jeunes filles élégamment parées. Une d'elles, assise au piano, jouait des valses et des contre-danses. Les fenêtres ouvertes laissaient monter les pénétrants parfums du jardin et permettaient de voir un ciel bleu semé d'étoiles. A demi caché derrière un rideau, Armand soupira en regardant les couples joyeux qui passaient et tourbillonnaient à ses côtés. Il pensait à cette autre enfant, si pure, si belle, et dont la destinée, horrible peut-être, était un mystère pour lui.

Quand les invités furent partis, le gouverneur revint le trouver, parut frappé de sa tristesse et lui en demanda la cause.

« Monsieur le gouverneur, dit Armand, depuis un an je suis à la recherche de mon père. Il a disparu avec son bâtiment sans que l'on sache positivement s'il a fait naufrage, et je venais vous demander de ses nouvelles.

— Monsieur, répondit le gouverneur, je vous ai déjà dit que monsieur votre père était ici l'année dernière. Mais son bâtiment — l'*Argus*, si je ne me trompe, — avait un assez grand nombre de cas de fièvre jaune, et la santé n'a pas voulu qu'il entrât à Trujillo. Il a été mis en quarantaine dans la baie de Los Herreros, à deux lieues d'ici à peu près. D'ailleurs, c'est sans doute là que vous avez jeté l'ancre, car je n'ai pas vu votre bâtiment dans le port.

— En effet, dit Armand. Et dans quel état l'*Argus* est-il reparti?

— Ah! c'est toute une histoire. Vous avez peut-être remarqué, dans la baie où vous êtes mouillé, la carcasse d'un navire échoué.

— Oui, je suis même monté à bord, et d'après la disposition de la cale et certaines installations intérieures, j'ai pensé qu'il avait dû faire la traite.

— On l'a dit, mais l'on n'en a pas eu de preuves. Eh bien, le navire avait fait naufrage un mois environ avant l'arrivée de votre père. Le capitaine et les vingt hommes qui le montaient, la plupart Brésiliens, campaient sous une tente au bord de la mer. Comme ils payaient exactement tout ce qu'ils prenaient et que leurs papiers étaient en règle, je ne les ai pas inquiétés. »

Un rapide soupçon vint à l'esprit d'Armand.

« Leur capitaine, dit-il, n'était-il pas un Anglais d'une quarantaine d'années, à cheveux et à favoris roux?

— Non, c'était un Brésilien comme eux, un homme de trente-cinq ans, grand et fort, barbe et cheveux d'un noir de jais, et qui avait une physionomie très accentuée. Je l'ai vu plusieurs fois en ville. Il était en marché pour acheter un navire, lorsque votre père, qui avait perdu presque la moitié de ses matelots, lui a proposé de le prendre à son bord, lui et ses hommes. Il a accepté, et l'*Argus* est parti avec ce nouvel équipage.

Digitized by Google

Sa conversation avec le gouverneur dissipa tous les doutes d'Armand. Ainsi, l'*Argus*, à peine parti de Guayaquil, avait été de nouveau décimé par la fièvre jaune. La tempête l'avait forcé de relâcher dans la baie de Los Herreros, où il s'était recruté d'un équipage de forbans. C'étaient là les faits positifs. Ensuite, que s'était-il passé? Selon toute probabilité, il s'était mis en route pour Monterey, et avait été enlevé quelques jours après avoir dépassé Guayaquil. Alors, pour cacher son crime, le Brésilien avait dû songer à dénaturer l'*Argus* autant qu'il était en son pouvoir, et à répandre le bruit de son naufrage. Il l'avait donc transformé en trois-mâts barque, en lui ajoutant un mât d'artimon, en jetant ses canons à la mer et en lui construisant une poupe ronde. C'était avec ce navire marchand improvisé, qui gardait encore l'apparence d'un bâtiment de guerre, qu'il avait relâché sur la côte, et donné à Antonio Perez la première nouvelle de cet ouragan imaginaire, où il avait vu, disait-il, un brick de guerre démâté de ses deux mâts et prêt à périr. Enfin, pour mieux faire croire à un sinistre, la nuit même où il quittait la Punta, il avait jeté à la mer le tableau de l'*Argus*, en calculant que le courant le porterait au rivage. D'induction en induction, Armand reconstruisait donc dans son cerveau le drame qui avait dû s'accomplir. Il n'y avait qu'un point à régler. Quel avait été le motif de l'enlèvement de l'*Argus?* Pour le malheureux jeune homme, il n'y en avait qu'un seul : la violente et brutale passion du Brésilien pour miss Lucy. Mais, dans ce cas, qu'était-elle devenue? Quel avait été le sort de sir William et du commandant Dormond? Armand, qui revenait en toute hâte, au milieu de la nuit, à la baie de Los Herreros, voyait flamboyer dans l'obscurité la scène de sang que ses pressentiments lui avaient déjà montrée. Il arriva à bord en proie à un sombre désespoir; mais concentrant avec une singulière lucidité d'esprit toutes ses pensées sur un seul but, celui de retrouver le trois-mâts barque, dût-il le chercher pendant des années entières, et jusqu'au bout du monde, il réfléchit que, bien qu'Antonio Perez l'eût vu se diriger vers le nord, le Brésilien n'avait pas dû le conduire dans les parages où l'on attendait l'*Argus*. Il résolut, en conséquence, de redescendre la côte jusqu'à Valparaiso, en fouillant les moindres points. Ces investigations, poursuivies avec une patience surhumaine, car il lui fallait vaincre le découragement qui le prenait à chaque insuccès et apaiser le tumulte de son âme, furent sans résultat. Il semblait que le sort, avare de ses tristes faveurs, refusât d'ajouter des révélations nouvelles aux premières qu'il lui avait faites. A Valparaiso même, il il n'apprit rien. Seulement, le consul l'engagea fortement à aller à San-Francisco, où la soif de l'or attirait en ce moment les aventuriers de tous les pays.

Digitized by Google

Armand partit. Mais de si longues émotions l'avaient usé. En face d'une traversée de soixante jours, et sans aucun incident probable, il tomba dans une grande langueur. Quelle espérance, en effet, avait-il devant lui, sinon d'acquérir la certitude d'un horrible malheur? La pensée même que la jeune fille qu'il adorait pouvait être la proie d'un bandit n'excitait plus en lui de transports d'indignation ni de rage; elle le terrassait et le consumait lentement. Il avait le triste regard, la muette mélancolie de ces hommes qu'une maladie mortelle a frappés, et qui ne s'abusent pas sur leur sort. Ses forces l'abandonnaient de jour en jour. Le plus souvent, il restait sur le pont, assis dans un grand fauteuil, contemplant la monotone immensité des flots, et parfois il pleurait sans prendre souci de cacher ses larmes. Le capitaine Ledru, auquel il avait fait ses confidences, essayait en vain de le consoler, et lui reprochait l'état où il le voyait.

« Que voulez-vous? lui répondait Armand. Je suis las; je n'ai plus que la force de souffrir. »

D'autres fois encore, il ajoutait :

« De toute façon, n'est-elle pas irrévocablement perdue pour moi?

— Mais votre père! Ne songez-vous plus à lui? reprenait Ledru.

— Oh! soyez tranquille, mon ami, disait Armand d'une voix basse et sourde; je le vengerai. Je ne mourrai pas avant d'avoir accompli mon devoir. »

Un jour, le capitaine eut une inspiration heureuse.

« Voilà bien les jeunes gens, s'écria-t-il, toujours uniquement préoccupés de leurs amours et s'imaginant qu'il n'y a qu'une femme au monde! Hé! qui vous dit que le Brésilien se soit pris de passion pour miss Lucy! Un homme qui a fait tous les métiers, qui a été négrier et pirate, se soucie bien d'une femme de plus ou de moins! En enlevant l'*Argus*, il n'a eu, j'en suis sûr, d'autre désir que de se procurer de bonnes planches à mettre sous ses pieds, des munitions et des armes. Et, pour un négociant ruiné de son espèce, ce n'est pas déjà là une si mauvaise spéculation. Il ne se sera même donné la peine de tuer personne. Il aura déposé le commandant Dormond, sir William et sa fille, sur quelque point de la côte, ou tout simplement dans un youyou avec des galettes de biscuit et un baril d'eau, et il aura continué sa route sans plus s'inquiéter d'eux. Vous recevrez de leurs nouvelles ou vous les retrouverez sains et saufs au moment où vous vous y attendrez le moins. »

Armand se leva avec vivacité et serra dans ses mains amaigries le bras du capitaine.

« Sur votre honneur, Ledru, s'écria-t-il, croyez-vous à la possibilité de ce que vous venez de me dire!

— Pardieu! » répondit le capitaine avec l'admirable bon sens du

Digitized by Google

cœur, car il comprit que ce jeune homme désolé ne demandait qu'à se rattacher à une espérance, si frêle qu'elle fût.

Il sembla, en effet, à Armand qu'un bandeau lui tombait des yeux. Passant avec rapidité d'un extrême à l'autre, il conçut à peine comment il avait pu jusque-là se méprendre de la sorte. N'était-il pas naturel que la cupidité seule eût poussé le Brésilien à enlever l'*Argus*? Plein de cette pensée, il lui pardonnait presque, et, s'il avait le bonheur de le rencontrer bientôt, il ne le menacerait pas de le livrer à la justice ; mais, à force de prières et à prix d'or, il le déterminerait à lui dire ce qu'il avait fait de ses victimes. Croyant déjà serrer dans ses bras son père et sa fiancée, il revint promptement à la santé, au courage, presque à la joie.

Ces illusions allaient être de courte durée, mais Armand était sauvé. Dorénavant il ne devait plus avoir de défaillances.

Vers le milieu de la traversée, à peu près, la goëlette relâcha à Acapulco. Cette grande rade, où touchaient autrefois les galions espagnols, était alors déserte, et la mer bleue et transparente venait mourir en petits flots d'argent sur le sable fin du rivage. Armand, pour prendre un peu d'exercice, était descendu avec l'embarcation qu'il envoyait faire de l'eau. Il se promenait sur la plage, quand il aperçut une fosse fraîchement remuée et surmontée d'une croix de bois noire. Sur la croix, il y avait ces simples mots : « Ci-gît Pierre, » et au-dessous, ces trois grosses larmes blanches, que les matelots affectionnent dans les inscriptions tumulaires. Depuis qu'il était à la recherche de l'*Argus*, Armand avait pris l'habitude de donner de l'importance aux moindres incidents. Ce nom français de Pierre le frappa.

Il y avait autour de lui plusieurs nègres, que la vue de l'embarcation avait attirés.

« Qu'est-ce que cela? leur demanda-t-il en leur montrant la tombe.

— Ah! dit l'un d'eux, hier un grand bâtiment est venu. Un matelot s'est baigné au bord de la mer et a été coupé en deux par un requin. Ses camarades l'ont enterré là.

— Et quelle forme avait ce navire?

— C'était un grand navire qui arrivait du sud. Il avait trois mâts et un arrière tout rond.

— Si cet homme était un matelot de l'*Argus!* se dit Armand. — Il faut que je le sache. »

La goëlette devait appareiller le soir même ; le départ fut remis au lendemain. A minuit, le jeune officier se rendit à terre avec le capitaine Ledru et deux matelots qui portaient des bêches et un fanal. La nuit était noire et sans lune, et il eut quelque peine à trouver la fosse. Ses hommes n'étaient pas sans terreur à la pensée de ce qu'ils allaient faire.

Digitized by Google

« Allons ! » leur dit Armand.

Ils enlevèrent la terre avec précaution, mais ils n'eurent pas besoin de creuser longtemps. A deux ou trois pieds de profondeur, ils trouvèrent le corps, sur lequel Armand dirigea les rayons du fanal. Le ventre était ouvert par une large plaie ; une jambe manquait, et l'autre était à demi détachée du tronc. Le buste était vêtu d'un paletot semblable à ceux qu'on porte à bord des navires de guerre. Il y avait écrit sur les boutons : « Equipages de ligne. » La tête, très basanée pendant la vie, avait un peu pâli. Les convulsions de l'agonie l'avaient douloureusement contractée. Bien qu'immobile et froide, elle paraissait souffrir encore. Armand, accroupi près du cadavre, le regardait attentivement. Il lui semblait qu'il avait vu cet homme à bord du brick. Mais ses souvenirs n'étaient pas précis, et la mort, qu'il interrogeait, ne lui livrait pas ses secrets. Il eut alors l'idée de retrousser une des manches, et il vit sur le bras, tatoués en bleu, un cœur enflammé et ces deux mots : *Pierre. — Argus.*

Ainsi cet homme, mangé par un requin, et dont la fosse était creusée juste à l'endroit où le hasard de sa traversée faisait relâcher Armand, avait été un matelot du brick. Ce grand bâtiment, qui venait du sud, pouvait être l'*Argus* lui-même. Armand fit pieusement recouvrir le corps ; puis, sans perdre une minute, il retourna à bord et appareilla. Il espérait regagner les vingt-quatre heures d'avance que le trois-mâts avait sur lui. Mais ses efforts furent inutiles, et ce fut sans l'avoir rejoint qu'il arriva à San-Francisco.

La rade était couverte de navires ; la ville se composait d'une multitude de maisons en bois. Une immense population cosmopolite de marins, de négociants et d'aventuriers, se pressait dans les rues. Tous ces hommes, la plupart armés, portaient sur leurs visages la trace des plus ardentes passions, résumées en une seule, la fièvre de l'or. Armand, qui se rendait chez le consul, les regardait avec une curiosité inquiète. A chaque pas il s'imaginait rencontrer le Brésilien. Le consul en était encore à la simple nouvelle du naufrage du brick. Armand le mit au courant de ce qui se passait.

« Si le trois-mâts barque, lui dit-il, est ici, il est probable que quelques-uns de ses hommes déserteront. Je vous prierais donc d'afficher un avis promettant une forte récompense à celui qui donnera des nouvelles de l'*Argus.* »

Le consul le lui promit et lui apprit que le *Vigilant* était en rade. Armand alla voir aussitôt le commandant. Cet officier avait fait d'infructueuses recherches et paraissait persuadé du naufrage de l'*Argus.* D'ailleurs, depuis quelques mois il n'avait pas quitté San-Francisco, où il avait l'ordre de rester en station.

Alors, sans se décourager, Armand résolut d'examiner l'un après

Digitized by Google

l'autre les nombreux bâtiments de la rade. Il passa toutes ses journées en embarcation, sentant à chaque instant renaître une espérance, et, à chaque instant, se trouvant trompé dans son espoir. Enfin, un jour, il découvrit un navire dans lequel il crut reconnaître le brick. Ce navire avait bien le signalement du trois-mâts barque : un mât d'artimon ajouté, un roof à l'arrière et une poupe ronde, et cependant la carène fine et élancée d'un bâtiment de guerre. Le cœur d'Armand bondit dans sa poitrine. Craignant d'être remarqué, il se retira ; mais il revint la nuit même. Il comptait profiter du peu de surveillance qu'on exerce d'ordinaire sur les navires de commerce et monter à bord sans être vu. Mais il eut à peine mis le pied sur l'échelle qu'une voix menaçante lui cria :

« Qui va là?

— Je me suis trompé, » répondit Armand, qui s'éloigna.

Un service si bien fait l'étonna, tout en le confirmant dans ses soupçons. Il était agité de tant d'émotions diverses, qu'il ne savait à quoi se résoudre. La pensée qu'il avait eue, pendant la traversée, d'acheter, à prix d'or, du Brésilien la révélation de son crime, lui parut à bon droit une folie. Après avoir longtemps réfléchi, il se décida à prier le commandant du *Vigilant* de l'accompagner à bord du trois-mâts, où ils pourraient faire telle perquisition qu'il leur plairait.

Ce trois-mâts, si bien gardé pendant la nuit, l'était fort peu pendant le jour. Quand le commandant et Armand y furent montés, ils eurent quelque peine à trouver un matelot. Ce matelot héla le second, qui était occupé à ranger des marchandises dans la cale. Celui-ci monta, et Armand tressaillit en l'apercevant. C'était un Anglais à cheveux et à favoris roux. Il crut voir l'homme que lui avait dépeint Antonio Perez. Toutefois Armand fut dérouté par la physionomie honnête et calme du second.

« Je voudrais, dit le commandant du *Vigilant*, voir le capitaine du navire.

— Le capitaine n'est pas à bord. Il est parti avec la chaloupe, et ne reviendra que ce soir.

— J'ai, continua le commandant, des doutes sur la nationalité de votre trois-mâts. Je voudrais vérifier ses papiers. »

Le second mena le commandant et Armand dans le roof. Les papiers étaient en règle. Le trois-mâts naviguait sous le pavillon de l'Amérique centrale, et était parti, deux mois auparavant, de Valparaiso, avec un chargement de madriers et d'outils de toutes sortes.

« Nous allons maintenant visiter le navire. Conduisez-nous. »

L'Anglais ne fit pas d'objection ; il semblait regarder comme inutile de protester contre le droit de visite que s'arrogeait le comman-

Digitized by Google

dant. Il fit lever tous les panneaux et ouvrir toutes les armoires qu'on lui désigna. Nulle part il n'y avait d'armes, et aucun objet ne portait la marque d'un arsenal militaire. Cependant ce navire, dont le faux-pont avait été coupé pour agrandir l'entrée de la cale, dont les baux étaient consolidés par des courbes de fer, n'avait pas l'apparence d'un navire de commerce. Le commandant du *Vigilant* en fit la remarque.

« Ce n'est pas étonnant, dit l'Anglais, il a été effectivement construit pour être un brick de guerre. Le gouvernement de Guatimala l'avait commandé à Bordeaux ; mais, après l'avoir fait venir, il n'a pas été assez riche pour l'armer et l'a vendu au capitaine.

— Pourriez-vous me montrer l'acte de vente?

— Oui, si je le trouve dans les appartements du capitaine. »

Ces appartements étaient la seule partie du bord que les officiers français n'eussent pas encore visitée. Armand y entra avec une agitation extrême. Il crut mettre le pied dans le petit salon de l'*Argus*. C'était la même disposition, mais les murailles étaient recouvertes d'une riche étoffe. La recherche de l'ameublement et divers objets trahissaient la présence d'une femme. On devinait toutefois que cette femme devait vivre à bord comme une étrangère. Son individualité n'était empreinte nulle part : ce luxe était triste. Armand poussa une porte, et vit pendus à la cloison de longs peignoirs de différentes couleurs, sans taille, et ne gardant aucune forme de celle qui les avait revêtus.

« Le capitaine navigue donc avec sa femme? dit Armand d'une voix tremblante.

— Ou sa maîtresse, » dit le second avec un gros rire.

Il n'y avait à cela rien d'étonnant. Beaucoup de capitaines marchands emmenaient des femmes à San-Francisco, et les entretenaient avec un grand luxe.

L'Anglais avait ouvert le tiroir d'un petit guéridon, et avait présenté au commandant l'acte de vente, dûment en forme et revêtu de la signature du délégué du gouvernement de San Salvador.

« Tout est en règle, dit le commandant du *Vigilant* à Armand, et je ne vois rien qui puisse justifier vos soupçons.

— Il faudrait voir le capitaine et cette femme.

— Hé bien, nous les verrons, mais une autre fois. Je suis très occupé tous ces jours-ci. »

Armand n'osa point insister auprès du commandant du *Vigilant*: il se tut. D'ailleurs la déception qu'il venait d'éprouver était si cruelle, qu'il ne savait plus s'il rêvait ou s'il était éveillé. Des mouvements intérieurs, d'une extrême violence et mêlés de frissons, ébranlaient tout son corps. Une voix lui criait que c'était bien l'*Argus*,

Digitized by Google

et il lui semblait que le bâtiment tressaillait sous ses pieds, comme s'il eût voulu se faire reconnaître de lui. Cependant il n'y avait pas de preuve. Quelques matelots qui n'étaient ni Français, ni Brésiliens, le regardaient d'un air tranquille. Le commandant l'attendait. Il fallait partir : il partit.

Arrivé à terre, Armand eut à peine pris congé du commandant du *Vigilant*, qu'il rencontra un domestique du consul. Cet homme le cherchait, et lui dit que son maître désirait le voir sur-le-champ. Le consul reçut Armand avec un certain mystère, et l'emmena dans son cabinet :

« Voici, lui dit-il, la lettre que je viens de recevoir. »

Armand lut ce qui suit : « Si monsieur Armand Dormond désire avoir des nouvelles de l'*Argus*, il n'a qu'à venir ce soir à minuit au monte de la rue del Tesoro. Je serai au fond de la salle dans le coin à droite. Qu'il prenne seulement des précautions, car nous serons probablement surveillés. »

A minuit, Armand se rendit au monte. Le fidèle Ledru l'avait accompagné, mais il resta à la porte. Dans le monte, les tables étaient dressées et couvertes d'or. On jouait en buvant. Le plus grand nombre des hôtes du tripot avaient leurs revolvers auprès d'eux. A l'endroit que signalait la lettre, Armand aperçut un homme qu'il reconnut aussitôt pour l'ancien maître d'hôtel de l'*Argus*. Malheureusement, cet homme, qui lui fit plusieurs signes d'intelligence, était presque complétement ivre. Il taillait un baccarat, et ceux qui jouaient avec lui se pressaient autour de la table de manière à en interdire l'approche. Armand soupçonna quelque piége. Tout à coup, en effet, un joueur accusa le maître-d'hôtel d'avoir triché. Celui-ci se leva en chancelant. Alors il fut entouré, poussé à travers la salle et entraîné au dehors. Armand s'élança, mais il eut de la peine à percer la foule, et n'arriva à la porte que pour entendre un coup de feu et voir trois hommes qui s'enfuyaient. Le maître-d'hôtel blessé était étendu sur le sol.

Armand et Ledru, qui s'étaient approchés, le prirent dans leurs bras et le déposèrent sur une des tables du Monte.

L'arrivée du blessé fit peu d'impression sur les joueurs, dont quelques-uns seulement tournèrent la tête.

« Oh ! disait le malheureux, ils ne m'ont pas manqué ; mais je révèlerai ce que sais. D'abord, ils vont à Valparaiso ; et puis, ce pauvre commandant, ils l'ont..... ils l'ont.....

— Quoi ! » demanda Armand en se penchant sur le mourant.

Une écume rougeâtre vint aux lèvres de celui-ci ; il fit un soubresaut convulsif, et expira.

Armand et Ledru laissèrent là le cadavre. Ledru retourna à bord

Digitized by Google

de la goëlette, et Armand alla trouver le commandant du *Vigilant*. Il y avait loin du monte au port. En outre, le vent s'était levé et la mer était agitée. Le canot fut lent à faire le trajet de terre à bord. Il fallut ensuite qu'Armand éveillât le commandant, lui racontât ce qui venait de se passer, et le déterminât à se saisir immédiatement du trois-mâts barque. Ce ne fut qu'au point du jour qu'ils descendirent dans l'embarcation qui devait les conduire. Quand ils arrivèrent à l'endroit où le bâtiment suspect était mouillé la veille, ils ne le virent plus.

Armand poussa un cri de désespoir.

« Ah ! fit-il en sautant dans l'embarcation de sa goëlette, qui avait suivi le canot du *Vigilant*, il ne doit pas être loin encore ! »

En quelques minutes, la goëlette fut sous voiles. Une fois hors de la rade, Armand aperçut effectivement le trois-mâts barque qui courait vent arrière et faisait route dans le sud. Il s'élança sur ses traces. Pendant plusieurs jours, il le perdit de vue et le rejoignit tour à tour. Il semblait que ce bâtiment, dont la marche était évidemment supérieure à celle de la goëlette, consentît à se laisser poursuivre. Armand ne songeait plus à son père ni à sa fiancée, dont l'un sans doute était mort, l'autre déshonorée; il ne se sentait dans l'âme que les sauvages instincts du chasseur. Pourtant, à la hauteur de San Salvador, le trois-mâts, continuant de faire route au sud, disparut définitivement. Armand, qui comptait le retrouver à Valparaiso, et qui désormais était sûr de le reconnaître entre mille navires, ne se découragea pas. Il eut même la curiosité de relâcher quelques heures à San Salvador, pour ajouter une preuve authentique aux preuves qu'il croyait avoir déjà de l'enlèvement de l'*Argus;* car il ne doutait pas un instant que l'acte de vente, présenté par le second du trois-mâts au commandant du *Vigilant*, ne fût simulé. Aussi son étonnement fut-il extrême quand il apprit que cette vente était très réelle. L'acte avait été passé par devant le consul brésilien, qui lui assura connaître depuis longtemps don Ramon Cabrera comme un très honnête homme. Armand fut dévoré d'une horrible inquiétude. S'était-il donc trompé sur le compte du trois-mâts barque, et n'avait-il été conduit que par un aveugle instinct de haine ? Ainsi cette fuite du navire, qui avait suivi la révélation du maître-d'hôtel, n'était qu'un simple hasard. Cette émotion extraordinaire qu'il avait ressentie n'était qu'un faux pressentiment ! — Parfois, dans ce chaos d'appréciations, il sentait sa raison prête à lui échapper. Il n'éprouvait plus qu'un désir furieux d'arriver à Valparaiso, pour voir cesser une incertitude si horrible qu'il ne se jugeait plus capable de la supporter longtemps.

HENRI RIVIÈRE.

(*La 2e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LES

EAUX MINÉRALES

LEUR COMPOSITION, LEUR ORIGINE, LEUR AMÉNAGEMENT, LEUR EMPLOI

DEUXIÈME PARTIE[1]

Traité thérapeutique des Eaux minérales, par le docteur DURAND-FARDEL, 1 vol in-8o. — *Des principales Eaux minérales de l'Europe*, par le docteur A. ROTUREAU, 3 vol. in-8o. — *Traité de Chimie hydrologique*, par M. J. LEFORT, 1 vol. in-8o. — *Traité général des Eaux minérales*, par les docteurs PÉTREQUIN et SOCQUET, 1 vol. in-8o. — *Les Eaux minérales de la France*, par le docteur F. ROUBAUD, inspecteur des eaux de Pougues, 1 vol. in-12. — *Annales de la Société d'hydrologie médicale de Paris*, 5 vol. in-8o. — *Dictionnaire des Eaux minérales*, par MM. DURAND-FARDEL, LEBRET, LEFORT et J. FRANCOIS, 2 vol. in-8o.

Nous ne nous arrêterons pas à analyser le régime légal sous l'empire duquel sont administrés les eaux minérales et les établissements thermaux de la France. Le texte des lois offrirait peu d'attraits à nos lecteurs, et l'examen que nous en pourrions faire ne les intéresserait que très médiocrement. Nous renverrons donc ceux qui désireraient connaître cette législation spéciale aux ouvrages de MM. Rotureau et F. Roubaud, et au *Dictionnaire général des Eaux minérales*. Ce dernier ouvrage, ainsi que celui de M. Roubaud, contient le texte des lois, et le livre de M. Rotureau renferme *in extenso* tous les documents législatifs concernant l'exploitation, l'aménagement, la conservation, la surveillance et l'inspection des sources thermo-minérales. Cette lé-

[1] Pour la première partie, voir 2e série, t. XIV, p. 5 (livr. du 15 mars 1860).

Digitized by Google

gislation vient d'être complétée par l'adoption au Conseil d'Etat, dans ses séances des 30 novembre et 23 décembre 1859, d'un décret portant règlement d'administration publique, dont la promulgation a eu lieu le 2 février 1860. Par suite de cet ensemble de dispositions législatives et administratives, les sources minérales sont défendues contre tous les obstacles qui pourraient s'opposer à leur mise en exploitation, et sont ensuite protégées contre les sondages ou les travaux souterrains, qui, même en dehors du périmètre de protection, pourraient les altérer ou les diminuer d'une manière quelconque.

La propriété des sources minérales de la France appartient à diverses personnes civiles ou à des particuliers. L'Etat possède seulement six établissements thermaux : ceux de Vichy, de Néris, de Plombières, de Bourbonne-les-Bains, de Luxeuil et de Bourbon-l'Archambault. Huit ou dix appartiennent à des départements, vingt à des communes, deux à des institutions de bienfaisance, et les autres à des particuliers. Il existe dans notre pays deux modes principaux d'exploitation, par régie et par fermage. En outre, plusieurs particuliers font valoir eux-mêmes leurs propriétés thermo-minérales. Mais, quel que soit le mode adopté pour administrer les établissements thermaux, il faut faire ici un aveu humiliant pour notre amour-propre national : c'est que la France est, en général et comparativement, dans un état d'infériorité regrettable. L'absence de confortable, l'oubli des règles les plus essentielles de l'hygiène, l'abandon, le manque absolu de soins et d'entretien dans lequel on laisse les promenades et les lieux de réunion ou de repos, voilà ce qui malheureusement frappe tout d'abord les yeux, souvent même dans nos stations les plus importantes. Et quant à celles d'un ordre secondaire ou inférieur, leur situation est telle qu'il est à peu près impossible d'y envoyer des malades appartenant aux classes riches, et même ceux qui sont habitués à vivre dans une certaine aisance. Cependant, nous devons nous empresser d'ajouter que, depuis quelques années, on remarque des tentatives d'amélioration et de progrès. Le temps n'est peut-être pas éloigné où nous n'aurons plus rien à envier, sous ce rapport, aux établissements les plus renommés de l'Allemagne. Les fermiers et propriétaires ne doivent pas oublier que la médication thermo-minérale est incomplète, quand les stations fréquentées par les malades ne présentent pas toutes les conditions de salubrité, d'aisance et même d'agrément qui font, pour ainsi dire, partie intégrante du traitement. Leur intérêt bien entendu, d'ailleurs, est aussi engagé dans ces questions que le bien-être des malades.

L'organisation intérieure des établissements exige, à son tour, cer-

Digitized by Google

taines qualités particulières d'appropriation et de distribution ; et c'est surtout par ce côté que pèchent la plupart de nos stations thermales. Outre que les corridors et les passages sont généralement trop étroits et distribués avec une parcimonie qui étonne, ils sont en beaucoup d'endroits ouverts à tous les vents et exposés à des courants d'air pernicieux. D'un autre côté, les cabinets de bains sont souvent trop petits et aérés d'une manière insuffisante. Ainsi, à Plombières, station de premier ordre, les cabinets de l'établissement des Dames ont seulement 2^{m},16 de longueur, sur une largeur de 1^{m},95 ; de telle sorte que, pour avoir un volume d'air suffisant à respirer, les baigneurs sont forcés de laisser les portes ouvertes, obligation dont il n'est pas nécessaire de relever l'inconvenance et la gêne. Cette exiguïté des cabinets de bains est d'autant plus intolérable que, presque nulle part, il n'existe de pièce spéciale pour servir de vestiaire, et que pendant toute la durée du bain les vêtements se trouvent plongés dans une atmosphère chargée d'humidité. Il est à peine besoin de faire remarquer combien cet état de choses est contraire aux règles les plus simples et les plus élémentaires d'une bonne hygiène. Où seront-elles donc observées, si l'on n'en tient pas compte dans des établissements qui ont pour but de rendre la santé aux malades ? Ajoutons, pour en finir avec cette critique, sur laquelle nous nous sommes arrêté à regret, que les moyens balnéologiques mis à la disposition du public sont bien loin d'avoir reçu, en France, le développement que commandent les progrès de la science et les exigences de l'art. On ne trouve dans nos stations minérales ni bains d'acide carbonique, excepté dans une seule, ni bains de boue artificielle, ni bains de baignoires à eau courante, ni surtout de bains préparés avec les eaux-mères des salines, modes d'applications qui produisent de si remarquables résultats en Allemagne. Depuis deux ans seulement, on a installé des bains d'eaux-mères à l'établissement de Salins, dans le Jura. On est étonné encore de ne trouver le massage pratiqué convenablement presque nulle part. Ce genre de traitement si simple et pourtant si puissant, surtout quand il est employé sous la douche, est pour ainsi dire inconnu dans notre pays, tandis qu'il fait la fortune de quelques stations étrangères, où il est pourtant loin d'être perfectionné. Peut-être sera-t-on moins étonné de voir les eaux d'Allemagne généralement mieux organisées que les nôtres, si l'on compare sur ce point les mœurs des deux pays. Les familles françaises ne vont guère aux eaux que par nécessité et par ordonnance impérative du médecin. La vie des eaux n'est considérée par elles que comme un épisode fâcheux, une dérogation à la manière de vivre habituelle. Les touristes seuls y vont chercher une distraction de luxe et un plaisir élégant. De l'autre côté du Rhin, au

Digitized by Google

contraire, toute famille riche ou possédant seulement quelque aisance fait entrer une saison aux eaux dans les arrangements ordinaires de sa vie et de son économie domestique. Pour développer et satisfaire ce goût, les administrations des établissements thermaux ont dû s'efforcer, par tous les moyens, d'offrir à leur nombreuse clientèle ce qui peut en rendre le séjour agréable et commode. De là la bonne tenue des stations, le confortable et le bon marché de la vie, la variété bien entendue des distractions, la sage et agréable disposition des bains, douches et piscines, la diversité si considérable des applications balnéaires, et en un mot l'ingénieuse distribution de tout ce qui peut répondre aux désirs et aux besoins des personnes habituées à vivre dans l'aisance et même dans un certain luxe.

Quelque fâcheux que soient les vices de nos établissements, et quoiqu'il nous en ait coûté d'avoir à les signaler et à avouer ainsi notre infériorité relative, nous croyons qu'il était nécessaire de le faire; il faut connaître le mal pour pouvoir y remédier. Et d'ailleurs, si la France peut envier à d'autres contrées quelques avantages d'organisation et d'administration, en ce qui touche aux différentes manières de tirer parti des eaux minérales, ainsi qu'aux agréments et au confortable de la vie thermale, elle reprend sa supériorité en ce qui concerne la richesse, la minéralisation et le captage des eaux. M. Rotureau, qui a étudié avec tant de soin la plupart des sources minérales de l'Europe, prétend que l'Allemagne possède en plus grande quantité que nous les eaux chlorurées sodiques fortes, bromurées et iodurées, ce qui est contestable en un sens, car rien ne nous empêche d'utiliser les eaux-mères des salines que nous possédons en abondance; mais il reconnaît, en revanche, qu'elle est privée des eaux bicarbonatées sodiques fortes, simples ou ferrugineuses, et surtout des eaux sulfureuses, comme celles des Pyrénées, qui, d'ailleurs, ne peuvent être remplacées par les sulfureuses d'aucun pays du monde. Il ajoute que la manière dont le captage est effectué en France échappe à peu près partout aux reproches que l'on est en droit d'adresser aux stations minérales d'outre-Rhin.

Cette question du captage des eaux est extrêmement importante, et les procédés à mettre en usage doivent dépendre de la nature des sources et de la composition chimique des eaux à capter. Considérée d'une manière générale, l'opération du captage consiste à isoler les sources aussi complétement que possible et à les recevoir ensuite dans un bassin ou dans une colonne d'ascension solidement adhérente au rocher d'émergence. Ces bassins sont construits communément en bois, en maçonnerie, en béton, en ciment. C'est presque toujours le bois de chêne ou de sapin qui est employé en Allemagne, mais il est évident que, dans beaucoup de cas, l'emploi de cette ma-

Digitized by Google

tière a des inconvénients qui frappent même les personnes les plus étrangères aux études hydrologiques. On ne saurait rechercher avec trop de soin le point où le captage doit être pratiqué ; car celui-ci ne satisfait toutes les exigences de son but qu'à la condition de remonter jusqu'au griffon principal et d'y réunir, autant que cela se peut, tous les griffons solidaires. On appelle griffon le lieu où une source sort de la roche, avant d'arriver dans les terrains où elle s'épanouit et se divise en plusieurs filets pour venir sourdre à la surface du sol. Il est facile de comprendre combien il est important d'aller saisir l'eau en cet endroit ; car c'est là seulement qu'elle possède toutes ses qualités natives, sans aucune adultération, c'est-à-dire son volume entier, sa composition minérale propre, sa thermalité, en un mot, toutes ses propriétés physiques, chimiques et médicales. En dehors du griffon, son cheminement à travers les terres, en même temps qu'il altère sa composition au moyen des substances solubles qu'elle y rencontre, lui fait perdre une partie de son calorique, et permet aux eaux d'infiltration de s'y mélanger; en outre, sa séparation en plusieurs filets, dont quelques-uns vont se perdre au loin, diminue notablement sa quantité.

Ces diverses circonstances, qui, toutes, contribuent à amoindrir les vertus thérapeutiqnes et la puissance curative d'une source minérale, en rendent souvent un bon captage fort difficile. D'une part, aucun phénomène n'indique, le plus ordinairement, la direction du filet principal dans les terrains ou dans les fissures des rochers ; de l'autre, si le griffon est éloigné, il faut des travaux considérables et des percements de roches longs et pénibles pour y arriver. C'est ainsi qu'à Aix, en Savoie, et à Bagnères-de-Luchon, on s'est trouvé dans la nécessité d'ouvrir des galeries souterraines à travers des rochers très durs pour découvrir le griffon principal. Heureux encore lorsque ces labeurs si coûteux sont effectués dans la vraie direction et conduisent au but ! Les Romains, qu'aucune difficulté n'arrêtait, poursuivaient les griffons dans le rocher et y pratiquaient des tranchées à ciel ouvert. Ils réunissaient ensuite ces bassins par des conduits souterrains creusés également dans la pierre, ou bien construits en brique ou en madriers de bois cimentés avec une sorte de béton. On a trouvé dans quelques localités des restes de ces constructions en bois qui n'avaient subi presque aucune altération.

Une fois que le griffon principal est mis à découvert, on y établit, ainsi que nous l'avons dit, le bassin ou la colonne de captage. Lorsque les eaux ne sont pas sulfureuses, ces bassins sont généralement laissés à ciel ouvert ; mais c'est là une règle qui n'est pas toujours bonne à suivre, surtout aux sources dont il est essentiel de conserver les principes gazeux et volatils, ainsi que la température. Elle est au

Digitized by Google

contraire sans inconvénient lorsque les eaux sont très chaudes et dépourvues de gaz et de matières vaporisables. Ce qui est singulier et vraiment susceptible d'exciter quelque étonnement, c'est que ces bassins découverts ont été souvent établis pour répondre à des méfiances injustifiables et à des préjugés bizarres, mais très enracinés dans un grand nombre d'esprits. En effet, beaucoup de gens s'imaginent, quand les sources ne sont pas visibles, qu'on leur distribue de l'eau chauffée et préparée artificiellement. Nous avons vu des malades devant lesquels il a fallu découvrir les sources, et qui ont voulu plonger leur main dans l'eau sortant de la roche, pour qu'il ne leur restât aucun doute, aucun soupçon sur la nature et l'origine de l'eau dont l'emploi leur était prescrit.

Quel que soit le procédé mis en œuvre pour le captage d'une source, on peut, d'une manière générale, poser en principe que les établissements de buvette et de bains doivent être construits sur les sources mêmes, ou du moins tout près d'elles. Il ne faut admettre d'exceptions à cette règle que pour les eaux non gazeuses, et d'une température trop élevée pour qu'on puisse les utiliser sans qu'elles soient refroidies, comme celles, par exemple, de Néris et de Plombières. Dans ce cas, on peut, sans désavantage, les conduire plus ou moins loin de leur point d'émergence, et obtenir le refroidissement désirable. Mais, en dehors de ces conditions, l'aménagement des eaux est sujet à des inconvénients fort sérieux, si les établissements de bains et de buvettes ne sont pas très près des sources. Pour les eaux sulfureuses, notamment, l'altération, qui est la suite inévitable de leur contact avec l'air et avec les métaux, exige, plus impérieusement encore que pour d'autres, qu'elles soient employées, pour ainsi dire, en sortant du griffon. Sans doute, l'art des ingénieurs a trouvé des procédés propres à remédier aux causes plus ou moins actives d'altération des eaux ; mais ce n'est qu'au prix de constructions coûteuses pour leur premier établissement et surtout par leur bon entretien. Il ne manquerait pas d'exemples à l'appui de ces considérations. Nous nous contenterons d'en citer un seul : Aux Eaux-Chaudes, bien que l'établissement des bains ne soit pas à plus de cent mètres du point d'émergence, bien que les tuyaux de conduite soient en terre cuite et parfaitement lutés, les eaux n'arrivent aux baignoires et à la piscine qu'après avoir perdu plusieurs degrés de température, ce qui leur enlève une partie des propriétés pour lesquelles on les recherche, et ce qui, en tous cas, diminue sensiblement le calorique nécessaire à leur complète efficacité. Cependant, hâtons-nous d'ajouter qu'il a pu entrer dans les vues de la science de faire perdre parfois aux eaux une partie de leurs propriétés, pour amoindrir leur énergie ou pour obtenir des effets différents de ceux qu'elles donneraient

Digitized by Google

dans leurs conditions primitives. C'est simplement en conduisant ces eaux plus ou moins loin de leur point d'émergence, soit à l'abri du contact de l'air, soit, au contraire, à l'air libre, qu'on est arrivé à modifier considérablement leurs propriétés naturelles. Ces modifications ont lieu en raison directe de la longueur des tuyaux de conduite, et aussi du contact plus ou moins prolongé avec l'atmosphère. Les considérations que nous émettions tout à l'heure expliquent très bien les changements qui s'opèrent dans la constitution physique et chimique des eaux, par suite de ces diverses circonstances, et l'on comprend que la médecine puisse en tirer parti, dans certains cas, pour le traitement des maladies. Mais, à part ces exceptions peu nombreuses, il vaut toujours mieux employer les eaux telles que la nature nous les fournit, en faisant intervenir l'art seulement dans les moyens d'application.

C'est en effet dans la recherche de ces moyens et dans leur emploi que l'esprit des hommes de science a rencontré les ressources thérapeutiques les plus précieuses. On a diversifié de beaucoup de manières l'administration des eaux minérales dans les maladies, et l'on peut affirmer que chacun des procédés mis en usage possède une action particulière générale ou locale, qui permet de graduer, pour ainsi dire à volonté, les effets de ces traitements naturels. Il est donc vrai de prétendre que plus on multiplie les moyens d'application de l'eau minérale, plus aussi on ajoute à sa puissance curative. Nous avons un exemple frappant de cette vérité dans la méthode dite hydrothérapique, qui n'emploie que l'eau douce potable à basse température, mais qui en diversifie l'usage de tant de manières, qu'elle est parvenue, au moyen des seules propriétés physiques de cette eau, à modifier considérablement l'économie humaine tout entière, et à obtenir ainsi la guérison complète, ou au moins l'amélioration permanente de plusieurs maladies sans liaisons apparentes les unes avec les autres; telles sont certaines formes de paralysies, de rhumatismes, d'affections cutanées, nerveuses et autres. Il serait injuste de ne pas reconnaître les éminents services que, sous ce rapport, les progrès des sciences physiques et chimiques ont rendus à la médecine. La connaissance de plus en plus approfondie des propriétés inhérentes aux eaux minérales a permis de soumettre aux lois de l'induction, de l'analogie et de l'expérimentation raisonnée, les moyens déjà connus d'administration médicale de ces eaux, et d'en augmenter le nombre. L'empirisme pur a, pendant longtemps, présidé seul à la thérapeutique thermale, et les divers procédés qu'il mettait en usage n'avaient d'autres bases que la tradition et une vieille expérience routinière. Certes, ce sont là deux sources respectables de bonne et saine pratique, lorsqu'elles sont dirigées avec intelligence et jugement.

Digitized by Google

Mais lorsque l'on parvient à mieux connaître la matière qu'on met en œuvre, les propriétés qui la distinguent et les qualités qu'elle possède, on se rend alors un meilleur compte des effets qu'elle produit, et il devient plus facile d'agrandir le cercle de ses applications et d'en soumettre les conséquences à la méthode scientifique.

Toutefois, les moyens d'appliquer la substance médicamenteuse ne constituent qu'une partie du problème thérapeutique à résoudre. L'organisme humain est tellement complexe, présente tant d'imprévu et de si grandes différences dans ses manifestations morbides, que ceux-là seuls qui l'ont profondément scruté et longtemps étudié sont aptes à apprécier les limites dans lesquelles l'application d'un traitement, même consacré par l'expérience, doit convenir à telle ou telle individualité pathologique. Ici les difficultés sont plus nombreuses que les moyens d'action, et leur appréciation exige une instruction profonde, une expérience consommée, un tact et une habileté que rien ne puisse surprendre. On peut dire de chaque maladie presque la même chose que du visage de chaque homme : tous ont des yeux, un nez, une bouche, un menton, et cependant aucun homme ne ressemble si parfaitement à un autre, qu'il ne puisse en être immédiatement distingué ; de même une maladie a des caractères généraux, qui sont à peu près toujours les mêmes, et qui permettent de ne pas la confondre avec une autre ; et néanmoins il est juste de dire que, dans chaque personne, elle est individuelle, car elle revêt des formes variées, qui dépendent du tempérament, de l'âge, du sexe, de la force des malades, ainsi que de la diversité des conditions extérieures. C'est ce qui fait que le même remède ne peut convenir dans une même maladie à tous ceux qui en sont atteints. D'ailleurs les affections diverses dont l'espèce humaine est affligée ont une marche et des périodes distinctes, qui exigent une surveillance active et des modifications presque journalières dans la direction d'un traitement. Ces observations font comprendre qu'il y a eu un progrès réel et incontestable à faire sortir de l'empirisme pur l'administration des eaux minérales, pour la régler d'après les principes de la science, selon la méthode qu'elle enseigne, et en suivant les règles rationnellement déduites de la notion qu'elle a acquise des propriétés de ces eaux, en même temps que de la connaissance qu'elle possède de l'organisme humain.

Nous sommes amenés, par ces considérations, à signaler les résultats généraux qu'on doit se proposer d'atteindre dans tout traitement hydro-minéral. Le premier, c'est d'introduire dans l'économie certaines substances médicamenteuses pour y déterminer une action générale et locale ; on obtient ce résultat par les boissons et par les bains. Le second, c'est de produire une modification spéciale dans

Digitized by Google

certains organes et dans certaines fonctions ; on y arrive au moyen des douches, des bains, des inhalations, des étuves, de tous les moyens, en un mot, dont dispose l'hydrologie.

Il y a des eaux minérales qui ne s'emploient, pour ainsi dire, qu'en boissons, et dont l'usage est à peu près exclusivement interne. Ce sont surtout celles des nombreuses sources ferrugineuses froides. Quelques eaux thermales ont également leur emploi principal en boissons, et leur usage extérieur est considéré comme accessoire ; mais il est probable que cet usage s'est établi par suite du peu d'abondance des sources ou de la négligence que les administrations locales ont mise à capter celles qui pouvaient être utilisées en applications extérieures. Pour n'en citer qu'un exemple, les Eaux-Bonnes étaient autrefois presque exclusivement usitées en bains, à l'époque où on les mettait en usage pour la cure des blessures et des plaies. Ce mode d'emploi a été ensuite de plus en plus restreint, et il n'est plus aujourd'hui considéré que comme très accessoire. Mais il est certain que les applications extérieures de ces eaux n'ont rien perdu de leur efficacité, et qu'on y reviendra avec empressement aussitôt que le captage des sources aujourd'hui sans emploi aura permis de mettre les moyens de balnéation au niveau des besoins du public qui fréquente cette station célèbre. Par compensation, il y a des eaux minérales que l'on emploie, pour ainsi dire, uniquement en applications extérieures ; ce sont surtout celles qui, étant peu minéralisées, sont en même temps d'une température élevée.

Le mode d'administration des eaux prises intérieurement en boissons ne peut guère varier que dans les doses, et celles-ci sont déterminées bien plus par la nature des maladies à traiter et des tempéraments auxquels on les applique que par la proportion de leur minéralisation. En effet, les malades qui vont à Vichy peuvent le plus souvent prendre avec avantage plusieurs verres d'eau minérale chaque jour, tandis que ceux qui sont envoyés aux Eaux-Bonnes s'exposeraient à des accidents redoutables, s'ils en buvaient de semblables quantités ; et cependant l'eau de Vichy est beaucoup plus fortement minéralisée que celle de Bonnes. Les médecins sont unanimes pour reconnaître que, en général, les doses relativement petites sont seules convenables, et qu'il est très peu de cas où de grandes quantités soient réellement utiles. A cet égard, les malades commettent assez souvent des imprudences en s'imaginant qu'ils peuvent guérir plus vite par des doses abusives ; non-seulement ils manquent ainsi le but qu'ils poursuivent, mais ils aggravent parfois leur situation, en ajoutant, par une saturation précipitée, de nouveaux malaises aux affections dont ils désirent se débarrasser. Presque toujours, les eaux doivent être prises lorsque l'estomac est libre de tout

Digitized by Google

aliment. C'est habituellement le matin à jeun et l'après-midi avant le dîner, que les buveurs doivent se rendre à la source. Dans des cas rares et spéciaux, on fait boire l'eau minérale immédiatement après le repas. Les médecins sont généralement d'accord pour recommander un exercice modéré, tel qu'une simple promenade, après l'ingestion de l'eau; c'est ce que les malades appellent promener leurs eaux. Cette pratique est tout à fait passée en habitude dans les diverses stations de l'Allemagne, et elle s'y accomplit avec une gravité et une sorte de superstition qui lui donnent une apparence un peu puérile. Le caractère railleur et indiscipliné des Français ne se soumet pas facilement à ces recommandations, qu'il traite en esprit fort, et il est plus disposé à s'en moquer qu'à les suivre. Cet exercice n'est sans doute pas indispensable à la réussite du traitement; mais l'expérience a prouvé que ces petits détails accessoires sont utiles à la médication, et qu'on a tort de les traiter avec dédain. Il est incontestable que la promenade après boire facilite la digestion et l'absorption de l'eau minérale.

De nombreuses expériences ont été faites pour déterminer les effets d'absorption pendant les bains minéraux. Malheureusement, les résultats obtenus par les différents expérimentateurs ne concordent pas entre eux, et les principales questions à résoudre sont restées indécises. Cependant, il est ressorti de ces études quelques faits qui ont leur importance pratique. Tout le monde sait que la température moyenne habituelle d'un bain est de 35° cent. ou 28° Réaumur. Ce degré de chaleur est celui qui convient le mieux à presque tout le monde et dans lequel chacun éprouve le plus de bien-être. Or, la science est venue démontrer que le degré de température qui produit cette sensation agréable est précisément un terme, une limite entre deux effets contraires qu'amènent les températures supérieure et inférieure. Si la chaleur du bain est au-dessus de ce degré, le corps qui y reste plongé perd proportionnellement de son poids, et par conséquent, loin qu'il absorbe de l'eau ou des principes en dissolution dans le bain, il perd de sa propre substance, sous forme d'exhalation, une quantité en rapport avec le degré de calorique qui l'enveloppe. Si au contraire la chaleur du liquide dans lequel il est plongé est inférieure à 35° cent., le corps augmente proportionnellement en poids par l'absorption de l'eau ou des matières qui y sont contenues. Ces faits paraissent bien acquis à la science. Mais, dans ce dernier cas, les minéraux dissous dans l'eau du bain s'introduisent-ils dans le corps avec le liquide? C'est ici que commence la divergence. Les uns n'ont vu dans aucun cas la peau absorber les sels en dissolution; d'autres ont trouvé que certaines substances, et notamment les bases alcalines, pénétraient dans le corps et se retrouvaient dans les produits

Digitized by Google

de quelques sécrétions. Ceux-ci prétendent que l'absorption des sels n'a lieu que lorsqu'ils sont dissous en petite quantité dans l'eau; ceux-là soutiennent que l'introduction de ces matières dans l'économie se fait quand l'eau du bain est à une température plus élevée que 35° cent., fait peu vraisemblable, à moins qu'on ne suppose qué le corps perde, dans ce cas, plus qu'il ne reçoit, puisque nous avons vu que son poids diminue.

Il serait donc bien difficile de se reconnaître dans ce conflit d'opinions et d'expériences, si l'on n'avait pas un guide meilleur et plus sûr dans les faits cliniques observés aux stations thermales. Or, l'emploi des bains d'eaux minérales, consacré par un usage séculaire, et leurs effets, démontrés par une très longue observation, ne permettent guère de conserver de doutes sur l'absorption des principes médicamenteux renfermés dans ces eaux. D'ailleurs, la contradiction constatée entre les faits publiés par les expérimentateurs n'est-elle pas déjà un premier motif de doute sur la légitimité de leurs conclusions et sur la puissance de leurs moyens de recherche? En outre, sait-on si, dans le cas d'absorption, les principes minéraux introduits dans l'organisme humain ne subissent pas des décompositions ou des combinaisons nouvelles qui rendent leur recherche sinon impossible, au moins très difficile; de telle sorte que les ressources dont la chimie dispose soient insuffisantes à les retrouver? La conséquence la plus sage et la plus conforme à la raison qu'on puisse tirer des considérations qui précèdent est évidemment de s'en tenir à l'observation clinique et aux effets thérapeutiques constatés. C'est toujours là qu'il nous faut revenir pour acquérir quelque certitude dans des questions aussi obscures et pour se conduire à travers le dédale d'études incomplètes et d'opinions contradictoires.

Mais les bains d'eau minérale n'agissent pas seulement par absorption; ils ont encore une action locale sur la peau, et cette action doit avoir une majeure importance, si l'on considère la grande étendue de cette enveloppe cutanée qui recouvre le corps entier et qui se continue à l'intérieur d'un grand nombre d'organes sous le nom de membrane muqueuse. Cette action locale est multiple et se trouve sous la dépendance de plusieurs conditions, telles que la température du bain, sa composition, sa durée, sa forme. Elle a son retentissement dans les organes intérieurs; car notre organisme est ainsi constitué qu'une partie ne peut être affectée sans que les autres en éprouvent un ébranlement proportionnel. La durée des bains varie de quelques instants jusqu'à plusieurs heures. Les bains prolongés sont principalement prescrits dans les maladies de la peau, et c'est à Leukerbad (Louesche), dans le Valais, qu'ils sont surtout mis en usage : les malades y restent de quatre à huit heures par jour. Outre les bains de

Digitized by Google

baignoires, plusieurs stations thermales possèdent des piscines qui permettent aux baigneurs un exercice salutaire avec le renouvellement incessant de l'eau. En France, on a trop négligé ce dernier mode de balnéation, qui présente des avantages spéciaux, et que les malades préfèrent à tout autre. Les demi-bains et les bains de pieds offrent également des ressources particulières qui répondent à des indications assez nombreuses. Aux Eaux-Bonnes, ces bains de pieds sont d'un usage général, et ils ont pour but principal, sinon exclusif, de modérer et de détourner l'action puissamment stimulante de l'eau prise en boisson.

Le bain n'est pas le seul moyen que l'art possède pour agir extérieurement sur l'économie humaine ; les douches, qui ont une action plus locale, peuvent rendre, dans le traitement thermal, des services d'une autre espèce et tout aussi éclatants. Mais, dans ce genre de médication, la composition chimique de l'eau n'a plus la même importance que dans les autres modes d'application. En effet, la douche agit surtout par le fait de la percussion. On sait qu'elle consiste en une colonne d'eau descendant d'une hauteur plus ou moins grande et dirigée sur une ou plusieurs parties du corps. Son mode d'action est diversifié par sa forme, par la température de l'eau, par sa force et par sa durée. Elle peut être extérieure ou intérieure. La science hydrologique s'est depuis longtemps appliquée à modifier par tous les moyens possibles les applications de l'eau minérale, et la douche lui a offert, à cet égard, des ressources nombreuses, qui la mettent en mesure de répondre à toutes les exigences et aux principales indications de l'art médical. Ainsi, on l'applique en colonne ou en arrosoir, dans différentes directions ; son jet peut être fort ou faible, gros ou petit ; l'eau est alternativement chaude et froide dans la douche appelée écossaise ; elle peut consister en une colonne de vapeur ou de gaz ; et toutes ces variétés s'emploient seules ou combinées, selon des indications spéciales et dans le but d'obtenir des effets particuliers. Toutes ces modifications de forme, de température et de force, s'obtiennent à l'aide d'appareils très simples, sur lesquels il est inutile de s'arrêter. On doit considérer comme de véritables douches les bains de mer pris dans l'Océan. En effet, l'agitation continuelle de la mer, causée par le flux et le reflux, amène incessamment vers la plage des vagues plus ou moins fortes, qui viennent frapper le corps du baigneur. Ce flot produit une percussion proportionnelle à l'agitation de la masse liquide, et les malades ne pourraient en supporter longtemps les secousses réitérées sans de graves dommages. Il n'en est pas de même dans les mers intérieures, où le mouvement du flux et du reflux n'existe pas, ou du moins est insensible ; cette percussion, semblable à celle de la douche, ne s'y fait

Digitized by Google

sentir que dans les gros temps. Aussi doit-on établir une distinction essentielle entre les bains pris dans la Méditerranée et ceux pris dans l'Océan. Certaines plages de l'Océan offrent ces deux genres de bains; on y trouve de petits golfes, des criques étroites où les vagues ne pénètrent pas. Ainsi, à Biarritz, dans la petite baie appelée le vieux port, la mer n'éprouve presque aucune agitation; l'eau y est toujours calme comme un lac, tandis que le rivage voisin est battu par la vague.

On a utilisé les vapeurs des eaux minérales ainsi que les gaz qui s'échappent naturellement des sources. La plupart de ces vapeurs et de ces gaz sont employés en inhalations, de manière qu'ils agissent tantôt à la fois sur la peau et sur les organes qui conduisent l'air dans les poumons, tantôt seulement sur ces derniers. Les procédés d'inhalation sont assez nombreux, quoiqu'on n'ait guère commencé à les appliquer méthodiquement que depuis environ trente-cinq ans. Les uns consistent à utiliser les gaz qui se dégagent naturellement des sources, en les séparant des eaux au moyen d'appareils diviseurs. Cette séparation s'obtient soit en faisant tomber l'eau en gerbes, ou en cascades en chutes superposées, soit en la projetant contre des disques ou même contre les murailles des salles d'inhalation. D'autres ont pour élément la vapeur forcée. Celle-ci est fournie par un générateur qu'alimente l'eau minérale elle-même, et les chambres où elle arrive sont transformées en véritables étuves. Dans ce cas, il est probable que la vapeur entraîne avec elle quelques-uns des principes minéraux fixes contenus dans l'eau. Ces divers modes d'emploi des gaz et de la vapeur portent en même temps leur action extérieurement sur l'enveloppe cutanée, et intérieurement sur les organes respiratoires. La température y varie depuis 15° jusqu'à 45° cent. On la règle par des jets d'eau froide ou chaude, qui permettent d'obtenir à volonté et d'une manière constante la chaleur voulue. Un autre mode d'inhalation tout à fait local consiste dans le humage de la vapeur ou des gaz à l'aide d'un petit appareil condensateur terminé par une espèce de conque, semblable au bout d'un porte-voix, sur laquelle on applique la bouche. Tous les procédés dont nous venons de parler ont pour principal agent d'inhalation le gaz hydrogène sulfuré mélangé avec la vapeur d'eau; et ils sont mis en usage à Aix-la-Chapelle, à Aix en Savoie, à Marlioz, à Allevard, à Saint-Honoré, à Amélie-les-Bains, au Vernet, à Cauterets et à Bagnères-de-Luchon. Les autres gaz dissous dans les eaux minérales sont d'une application beaucoup moins étendue. Cependant au Mont-d'Or, dont l'eau contient de l'arsenic, les malades sont également soumis à l'inhalation en étuve. Le gaz acide carbonique, à son tour, bien qu'il soit dangereux de le respirer longtemps, puisqu'il produit l'asphyxie,

Digitized by Google

a été lui-même essayé en aspirations et en douches intérieures. Mais ce mode d'emploi a pris peu d'extension, et l'usage le plus général de ce gaz reste limité aux applications externes. On introduit une partie du corps ou le corps entier, sauf la tête, dans une baignoire ou dans une boîte hermétiquement close, dans laquelle on fait arriver le gaz carbonique. Quelquefois même les malades sont réunis dans une chambre munie de siéges de diverses hauteurs ; ils doivent avoir le soin de se tenir la tête au-dessus de la couche du gaz que l'on fait entrer, et qui se tient dans les parties inférieures à cause de sa pesanteur, plus grande que celle de l'air. Les stations où l'emploi du gaz carbonique est le plus fréquent, sont Nauheim, Saint-Alban, Saint-Nectaire et Vichy. Enfin, la science hydrologique a trouvé encore un agent d'inhalation dans l'azote. Comme cette substance gazeuse n'a par elle-même, au moins d'après la théorie, aucune puissance active, il est probable que son introduction en inhalations dans les organes respiratoires est purement tempérante, et n'a pour résultat que de diminuer l'action de l'oxygène de l'air sur les poumons. Aux thermes de Panticosa, en Espagne, qui contiennent une grande quantité de ce gaz, les malades vont se ranger autour d'un bassin de marbre, du milieu duquel sort un jet continu d'eau minérale, et ils se trouvent bientôt plongés dans une atmosphère riche en azote.

On a cru pendant longtemps, quelques personnes croient encore, que les vapeurs d'eaux minérales contiennent les principes fixes qui entrent dans la composition de ces dernières ; et c'était dans le but de les introduire dans l'économie par la voie de la respiration qu'on avait établi les salles d'inhalation. Cette opinion se fondait sur quelques observations isolées, et principalement sur le fait suivant, bien connu : quand on se promène quelque temps sur le bord de la mer, on ne tarde pas à sentir sur les lèvres, et d'une manière très appréciable au goût, la présence du sel marin. Or, ce sel étant un principe fixe, on en concluait que ces sortes de substances, contrairement au nom qu'on leur donne, pouvaient se répandre dans l'atmosphère avec la vapeur d'eau. Mais, dans une savante discussion, restée justement célèbre, la Société d'hydrologie médicale de Paris expliqua ce fait en démontrant que l'agitation de l'eau qui vient se briser contre le rivage projetait dans l'air, non point de la vapeur; mais bien de l'eau en nature, qui, réduite en poussière, comme cela arrive au pied des cascades élevées, se répandait dans l'atmosphère pour retomber en molécules très fines, et pouvait ainsi se déposer sur les lèvres des promeneurs ; que les vents qui balayent la surface des mers entraînaient de même des particules aqueuses contenant tous les principes salins, et les transportaient, dans l'état vésiculaire, à

Digitized by Google

des distances plus ou moins considérables. Cette explication, aussi simple que juste, donna aussitôt l'idée d'imiter pour les eaux minérales ce phénomène naturel de la pulvérisation de l'eau chargée de tous ses éléments minéralisateurs. M. Deflubé, propriétaire de l'établissement de Pierrefonds, réalisant cette pensée de M. Sales-Girons, construisit un appareil ingénieux, au moyen duquel on réduit l'eau minérale en poussière extrêmement fine, en la projetant avec beaucoup de force en jets capillaires sur un disque métallique. Cette eau pulvérisée se répand en nuage, ou plutôt en brouillard, dans une chambre où les malades vont la respirer. Il paraît très probable que, par ce procédé, on utilise en inhalation toutes les substances contenues dans l'eau minérale. Mais, quelque ingénieux que soit ce mode d'administration des eaux, et si grandes que soient les espérances qu'il a fait naître, il n'a point encore subi suffisamment l'épreuve de l'expérience pour qu'on puisse être fixé sur sa valeur thérapeutique. Il est même permis déjà de dire que, si ce mode d'inhalation ajoute aux procédés connus un nouveau moyen d'employer l'eau minérale, il ne faut point cependant s'en exagérer l'importance, ni croire qu'il fera, comme on l'a dit, une révolution dans l'hydrologie médicale.

Il existe encore un autre mode de balnéation thermale ; c'est celui qui consiste à plonger et à maintenir une partie plus ou moins considérable du corps dans les boues déposées naturellement par les sources minérales, ou dans celles que l'on délaye artificiellement avec les eaux, et que l'on imprègne des substances minérales qui entrent dans leur composition. On connaît, par conséquent, deux sortes de bains de boue. Ceux que l'on prend dans les dépôts naturels des eaux sont seuls mis en usage, en France, dans quelques rares établissements, et notamment à Saint-Amand, dans le département du Nord. Les boues artificielles, tout à fait inusitées dans notre pays, sont surtout exploitées en Hongrie.

Enfin, les eaux minérales sont encore employées loin des sources et par voie de transport en bouteilles. L'expérience clinique, d'accord en cela avec les faits chimiques et physiques, a démontré de la manière la plus positive, que c'est au moment où les eaux minérales jaillissent du sol qu'elles possèdent au plus haut degré toutes les propriétés auxquelles elles doivent leur énergie et leur efficacité curatives. Nous avons vu plus haut qu'en raison même de cette circonstance, il était essentiel de les capter et de les employer le plus près possible du griffon, avant que le contact de l'air ou le mélange de substances étrangères ait altéré quelques-unes de leurs qualités natives. Mais il ne résulte pas de là que, puisées à la source et renfermées dans des vases clos hermétiquement, puis transportées au loin, elles perdent toute vertu et toute puissance thérapeutiques. Il

Digitized by Google

est certain, au contraire, que quelques-unes de ces eaux transportées rendent tous les jours des services signalés et méritent d'être prises en grande et sérieuse considération. Sans doute, elles sont loin de conserver dans le transport l'efficacité dont elles sont douées à leur source; sans doute, elles perdent en voyageant leur thermalité, et subissent, même quand elles sont froides, des changements qui ont une importance incontestable. Néanmoins, ce mode d'administration offre encore à la pratique médicale, malgré ces circonstances défavorables, des ressources précieuses qui ne peuvent être négligées. Seulement, ici les moyens sont bornés, et les eaux minérales transportées ne peuvent être employées qu'en boissons. Leur usage en bains exigerait de telles dépenses et de si grands embarras de transport, qu'il doit être considéré comme impossible. On comprend dès lors qu'un grand nombre d'eaux minérales ne puissent être transportées : ce sont celles dont la température est très élevée, et qui ne sont habituellement administrées que sous forme de bains ou de douches. Les moins gazeuses et les moins chaudes sont celles qui réunissent les meilleures conditions pour être employées loin de leur point d'émergence, à moins que le gaz ne soit intimement uni au liquide et ne s'en sépare difficilement.

Quoi qu'il en soit, si l'altération des eaux minérales par le transport est évidente, les sciences physiques et chimiques ont été, jusqu'à présent, impuissantes à expliquer les conditions intimes de cette altération et le genre de changements que ces eaux subissent. Est-ce un phénomène dû simplement au refroidissement? Cela n'est guère probable, puisque les eaux froides elles-mêmes ne se conservent pas dans toute leur intégrité pendant le transport. Viendrait-il d'un dérangement moléculaire ou de combinaisons nouvelles causées par les secousses et par l'agitation du liquide? Cela est possible, mais n'est nullement démontré. Une seule chose reste évidente et constatée par une longue observation : c'est la diminution et la modification des effets thérapeutiques de l'eau minérale transportée. Toutefois, ainsi que nous le disions tout à l'heure, cet amoindrissement n'est pas tel que la médecine ne tire encore un grand parti de ces eaux transportées. Quelques chiffres donneront une idée de la consommation qui en est faite et serviront à mesurer la considération dont elles jouissent dans l'esprit des médecins. Les sources de Vichy expédient annuellement environ huit cent mille bouteilles. Les Eaux-Bonnes en fournissent en moyenne cent vingt-cinq mille bouteilles chaque année. Les eaux de Saint-Galmier et les eaux naturelles de Seltz qui sont, à proprement parler, plutôt des eaux de table que des eaux médicamenteuses, s'exportent au nombre de plusieurs millions de cruchons. Kissingen, Nauheim et Pullna se transportent également en quan-

Digitized by Google

tités considérables, sans approcher cependant des nombres précédents. Rien ne démontre mieux que ces chiffres l'importance que les hommes de l'art attachent à l'usage des eaux minérales transportées, dans beaucoup de maladies dont elles sont en définitive les meilleurs remèdes.

Il résulte de ce qui a été dit précédemment, que toutes les eaux minérales ont une action thérapeutique quelconque; il est même permis de dire, d'une manière plus générale, que toutes les eaux sont susceptibles de produire des effets thérapeutiques suivant les cas où elles sont appliquées, et surtout suivant le mode d'administration qu'on met en usage, ainsi que l'a établi la méthode appelée hydrothérapique, qui n'emploie que les eaux douces potables. Mais si les eaux minérales ont ce point de communauté, il faut se hâter d'ajouter que chacune d'elles possède une action qui lui est propre, différente de celle des autres, de telle sorte que l'on peut dire, d'une manière absolue, qu'aucune ne doit, dans un cas donné, être indifféremment substituée à une autre. Cela étant, on conçoit combien il est important pour le médecin de bien connaître la nature et les conditions constitutives de chaque station thermo-minérale, pour ne pas commettre d'erreur dans la prescription qu'il doit faire de ses eaux. Aussi, existe-t-il un vieil adage qui porte que *les bons médecins font les bonnes eaux*. Ce n'est pas seulement la constitution intime particulière à chacune d'elles, ni sa minéralisation propre qui établit la différence d'action de chaque source; cette différence est aussi sous la dépendance des conditions météorologiques et topographiques au milieu desquelles sont situées les stations thermales. Ainsi, à part la nature de l'eau, il n'est pas du tout indifférent d'envoyer un phthisique, par exemple, dans un établissement situé à une altitude de 1,200 ou de 600 mètres au-dessus du niveau de la mer; dans une atmosphère agitée par les vents du nord ou de l'est, ou bien dans un air calme; au milieu des champs cultivés et d'une végétation puissante, ou dans des lieux arides et dépourvus de végétation active. Ce sont là des circonstances accessoires, si l'on veut, mais cependant très-importantes et qu'il est nécessaire de prendre en considération.

Si grandes que soient la variété d'action et l'efficacité des eaux minérales, il y a pourtant un grand nombre de maladies au traitement desquelles elles ne sont pas applicables. Ce sont d'abord toutes les affections dites aiguës, à marche rapide, accompagnées de fièvre continue, qui exigent des remèdes prompts et une médication promptement énergique. On ne devrait faire d'exception à cette règle que dans des cas très rares et spéciaux, où les eaux purgatives, comme celles de Sedlitz et de Pullna pourraient être indiquées. Le traite-

Digitized by Google

ment par les eaux minérales doit donc être exclusivement réservé aux maladies chroniques, à marche lente, et non accompagnées de fièvre. Mais en outre, même parmi celles-ci, il en est quelques-unes qui ne peuvent trouver aucun soulagement dans la médication hydrothermale ; son emploi, dirigé contre elles, serait absolument impuissant et même parfois dangereux. Au nombre de ces dernières, il faut signaler principalement le cancer à toutes ses périodes et sous toutes ses formes, l'épilepsie, les anévrismes et quelques vices organiques du cœur. A part ces affections, heureusement peu nombreuses, il est permis d'affirmer que les maladies chroniques trouvent aux stations thermo-minérales le traitement qui leur convient par excellence, lorsqu'il est sagement dirigé et habilement employé. Ajoutons qu'il est aussi le plus agréable aux malades et celui qu'ils acceptent avec le plus de facilité et d'empressement. « Combien, en effet, dit M. Rotureau, de douleurs d'origine rhumatismale, toujours incommodes et quelquefois intolérables, ont disparu après une saison thermale ! combien de lésions de la sensibilité ou de la motilité, avec ou sans matière, ont été guéries par l'emploi des eaux ! combien de paralysies, même reconnaissant pour cause une ancienne apoplexie du cerveau ou de la moelle épinière, ont cessé pendant une cure ! combien de névroses ou de névralgies, toujours si pénibles à supporter, ont cédé sous l'influence d'une sage et intelligente hydrothérapie thermale ! combien d'enfants scrofuleux ont vu leur tempérament se modifier et même se transformer complétement à des sources sans le secours desquelles ils étaient exposés à porter, pendant toute leur vie, les stigmates apparents et indélébiles d'une affection que d'autres moyens sont impuissants à détruire ! combien de dyspeptiques ont recouvré aux eaux une digestion facile, combien d'hypocondriaques leur gaieté perdue ! combien d'hémorrhoïdaires ont obtenu une entière guérison, ou une perte de sang modérée et salutaire, ou même le retour d'hémorrhoïdes dont la disparition avait compromis leur santé ! combien enfin d'anémiques, de chlorotiques, de convalescents, ont reconstitué leurs forces et sont revenus dans leurs familles sans conserver la moindre trace de leur affaiblissement ou de leurs malaises ! » L'auteur aurait beaucoup augmenté cette énumération, s'il avait voulu la rendre complète ; mais il en dit assez pour faire ressortir la puissance curative et l'importance considérable des sources minérales dans le traitement d'un grand nombre de maladies qui font la désolation des familles et le désespoir des malheureux qu'elles atteignent.

Il serait hors de propos de chercher à expliquer ici de quelle manière les eaux minérales agissent sur l'économie humaine. Ces questions ont leur place dans les ouvrages techniques, et ne présente-

Digitized by Google

raient aucun intérêt pour les lecteurs de la *Revue*. Mais il est certains effets généraux que nous croyons devoir signaler, et qui compléteront les notions précédemment exposées sur l'action thérapeutique de la médication thermale. Tout le monde comprend que, par le fait d'une affection quelconque, l'organisme humain se trouve placé dans des conditions particulières, et que, par conséquent, les eaux minérales, comme tous les autres remèdes, agissent différemment sur un malade et sur un individu qui se porte bien. Or, la plupart des traitements thermaux produisent des effets de stimulation, d'excitation générale, qui se manifestent plus ou moins rapidement chez tous ceux qui y sont soumis. L'eau minérale, absorbée et entraînée dans tous les tissus de l'économie, leur communique un nouveau mouvement, une vie nouvelle qui augmente l'activité des organes, si bien qu'au bout de quelques jours, les malades éprouvent des lassitudes, du dégoût, de l'insomnie, une agitation et souvent un véritable mouvement de fièvre. Les douleurs assoupies se réveillent ; quelques maladies passent à un état relativement aigu, et fréquemment cette transformation est le signe avant-coureur d'une amélioration profonde. Ce mouvement d'excitation générale se manifeste ensuite par une plus grande abondance de sécrétions, par des évacuations plus fréquentes, par des transpirations, et même par des éruptions cutanées auxquelles on a donné le nom de poussées. L'habileté du médecin qui pratique aux eaux doit précisément avoir pour but, après s'être bien rendu compte de l'état du malade et de l'affection dont ses organes sont atteints, de contenir cette excitation dans des limites convenables ; de la modérer, si elle est trop forte ; de l'augmenter, si elle est trop faible ; en un mot, de la mesurer toujours aux forces et à la constitution du malade, ainsi qu'à la nature et à la période d'évolution de la maladie.

Ce n'est pas tout encore. Outre cette stimulation générale si utile, si précieuse pour rendre aux fonctions le mouvement et la vie qui leur font défaut, les eaux minérales ont une action locale qui se porte spécialement sur tel ou tel organe, suivant leur composition chimique, ou plutôt selon le principe minéralisateur qui y prédomine. Cette action spéciale a parfois été contestée ; mais elle est souvent tout aussi manifeste que les effets généraux. Elle a d'ailleurs été prouvée par des expériences dont les résultats n'ont pas été démentis. C'est ainsi qu'à l'aide de l'expérimentation directe, on a démontré que le principe sulfureux s'élimine du corps par la voie de la perspiration pulmonaire. M. le professeur Claude Bernard a introduit, dans le sang de plusieurs animaux et par différentes voies, de l'hydrogène sulfuré ; et toujours il a constaté que cette substance sortait du corps avec le fluide chassé des poumons dans le mouvement d'expiration.

Digitized by Google

Chacun sait également que les eaux alcalines font cesser l'acidité de certains liquides expulsés de l'organisme. Or, ce sont là des faits qui dénotent clairement l'action locale et spéciale des eaux thermales, car une matière étrangère à l'économie ne peut traverser nos organes sans modifier leur vitalité et même souvent leur texture et leur constitution intime. On pourrait également invoquer, à l'appui de cette opinion, les preuves tirées de l'observation clinique, et elles ne seraient pas moins concluantes. Il n'est donc pas plus possible de contester le mode d'action spéciale des sources minérales que leurs effets d'excitation générale ; et c'est cette simultanéité d'action qui constitue leur remarquable puissance curative dans les maladies chroniques.

Bien que le plus grand nombre des eaux minérales produise cette action stimulante générale et locale sur l'organisation humaine, il en est cependant quelques-unes dont les propriétés sont différentes, sinon opposées, et qui se distinguent par leurs vertus tempérantes et sédatives. Elles sont conseillées dans toutes les maladies caractérisées par une surexcitation de la sensibilité, telles que les névralgies, les rhumatismes récents et certaines affections cutanées. Les sources d'Ussat, de Néris, de Luxeuil, des Eaux-Chaudes, sont au nombre de celles qui jouissent de ces qualités calmantes. Il existe même des eaux, chose digne de remarque, qui produisent successivement l'action excitante et l'action sédative, comme on le voit à Plombières et dans d'autres stations. La manière dont on fait usage des eaux a d'ailleurs une influence très notable sur les effets qu'on veut en obtenir. Ainsi la durée et la forme des bains, douches et inhalations, peuvent, en se diversifiant et en se combinant, faire naître, pour ainsi dire à volonté, l'excitation ou la sédation.

On se tromperait grandement, toutefois, si l'on concluait de là que tous les bons résultats d'un traitement par les eaux minérales appartiennent exclusivement aux diverses applications de ces eaux à l'économie humaine. Ce traitement s'accomplit au milieu de circonstances accessoires, si l'on veut, mais qui lui apportent un grand secours dont il faut tenir compte, et auquel il faut faire une part réelle et sérieuse dans les effets avantageux qu'en retirent les malades. Nous voulons parler des changements considérables, quoique momentanés, introduits par le voyage dans la manière de vivre habituelle des individus que l'on envoie aux eaux : changements de climat, d'air, de nourriture, d'habitation, de milieu d'idées, d'habitudes journalières de l'esprit et du corps ; nouveautés d'impressions, de promenades, de distractions, de repos, toutes circonstances qui font d'un séjour aux eaux une vie entièrement nouvelle, dans laquelle rien ne ressemble à la vie ordinaire. Cette espèce de perturbation

Digitized by Google

physique et morale, à laquelle aucun malade ne peut se soustraire, en rompant le cours des habitudes au milieu desquelles il a contracté son mal, et souvent même en le dérobant à l'action des causes qui l'ont engendré, le prépare d'abord d'une manière très heureuse à cette sorte d'entraînement que produiront chez lui les diverses applications du traitement thermo-minéral, et seconde ensuite activement la pénétration du liquide médicamenteux dans tous les tissus de l'économie. Ainsi, l'exercice favorisera l'absorption et la digestion de l'eau minérale ; les impressions produites par la beauté des sites et par le charme et la nouveauté des promenades modifieront la tournure des pensées, la tristesse des préoccupations, et deviendront des distractions salutaires. Ajoutez à cela l'action du climat, de la température, des variations barométriques et hygrométriques, et vous aurez un ensemble de conditions auxiliaires dont il est impossible de méconnaître l'heureuse influence.

Sans doute il ne faut pas attacher à ces circonstances simplement adjuvantes l'importance principale, comme le font quelques esprits légers et superficiels, qui ne veulent accorder aux sources aucune efficacité, et qui, rapportant tous les bons effets au changement d'air et de climat, regardent les eaux comme insignifiantes. Mais ce serait se tromper gravement que de les considérer comme indifférentes et n'apportant aucune aide au traitement thermal. Supposons pour un moment que les sources de Vichy ou de Cauterets soient transportées au milieu de Paris, avec toutes les propriétés qui les caractérisent : peut-on croire sérieusement que les malades qui en feraient usage chez eux, sans interrompre leurs occupations journalières, en retireraient tout le bénéfice qu'ils en rapportent après les avoir été chercher dans l'Allier ou dans les Pyrénées? Personne, assurément, ne peut le penser ; et ce qui prouverait surabondamment qu'il n'en peut être ainsi, c'est que quelques médecins, entre autres M. Durand-Fardel, ont cru remarquer que les eaux avaient une action moins marquée sur les habitants des localités où elles sont situées que sur les étrangers. A plus forte raison cette différence se ferait-elle sentir sur les habitants des grandes villes, livrés à l'activité dévorante des affaires. Toutefois, il est encore bien plus certain que, dans la grande majorité des cas, si les malades se contentaient d'aller résider quelque temps dans les contrées les plus favorables, sans prendre les eaux, ils reviendraient presque toujours frustrés de toute amélioration radicale et permanente dans leur santé.

Il ne faut pas non plus s'imaginer que la situation d'une source thermale n'ait pas son importance. Evidemment la même eau minérale ne produirait pas sur la plupart des malades des effets identiques à Antibes ou à Dunkerque, dans une gorge ouverte aux vents ou dans

Digitized by Google

une vallée fermée, sur une montagne ou au bord de la mer, dans une contrée humide et froide ou dans un climat sec et chaud. Les conditions topographiques et météorologiques d'une station hydro-minérale ont une influence qu'il n'est pas possible de méconnaître sur les résultats de la médication à laquelle on vient se soumettre. Tout le monde connaît les effets bienfaisants de certains climats privilégiés dans quelques affections chroniques, lorsque les malades y font un séjour suffisamment prolongé pendant que règne chez eux la mauvaise saison. L'analogie ne permet pas de douter que les mêmes circonstances n'apportent un secours puissant aux ressources que nous offrent déjà par eux-mêmes les établissements d'eaux minérales. Ce sont autant de moyens naturels différents qui tous concourent au même but, et que par conséquent la science hydrologique considère comme faisant partie intégrante et essentielle du traitement thermal.

Ces considérations font encore mieux comprendre comment et pourquoi les eaux minérales transportées ont une action différente et beaucoup moins énergique que celles qui sont mises en usage à la source. Parlerons-nous après cela de ces eaux factices, amalgames menteurs auxquels on a si mal à propos donné le nom apocryphe d'eaux minérales artificielles? Mais elles n'ont véritablement aucune des propriétés que nous avons reconnues aux eaux naturelles. Ce sont la plupart du temps de simples solutions de sels minéraux qui peuvent bien avoir une action thérapeutique déterminée, mais qui ne rappellent pas même de loin et grossièrement les qualités des sources thermales dont elles usurpent les noms. Quelle que soit la dénomination qu'on leur donne : *eaux de Seltz*, *eaux de Baréges*, il est permis d'affirmer que c'est la seule ressemblance, l'unique analogie qu'elles possèdent avec les sources célèbres que ces noms rappellent. Ce n'est pas ici le moment d'examiner si l'art médical peut tirer un parti avantageux de ces compositions bâtardes; mais ce qu'il faut dire hautement, c'est que, sous le rapport chimique, on ne peut établir aucun rapprochement entre elles et les eaux naturelles; et que, sous le rapport médical, il n'existe aucune identité de propriétés entre les premières et les secondes.

Dr René Briau.

Digitized by Google

LE REBOISEMENT

DES MONTAGNES

Mémoire sur la destruction et le rétablissement des bois en Provence, par M. H. de FONSCOLOMBE. Aix. 1819. — *Etudes sur les torrents des Hautes-Alpes*, par M. SURRELL. — *Rapport sur la situation économique des départements de la frontière des Alpes*, par M. BLANQUI. Paris. 1843. — *Essai sur la question du Reboisement des montagnes*, par M. DELAFOND, inspecteur des forêts. Gap. 1854. — *Des Inondations et des moyens de les prévenir*, par M. HUN, conservateur des forêts. Paris. 1856. — *Rapport* de M. de BÉER, inspecteur des forêts, sur le service forestier des Basses-Alpes en 1857. — *Essai sur les anciennes institutions autonomes et populaires des Alpes Briançonnaises*, par M. FAUCHÉ-PRUNELLE, conseiller à la Cour de Grenoble. Paris. 1857. — *Mémoire sur les causes des Inondations*, par M. GUEYMARD, ingénieur en chef des mines. Paris. 1859. — *Le Guide dans les forêts*, par M. Ch. RASTHOFER. Porrentruy. 1838. — *Mémoire sur le Reboisement des montagnes*, par M. MARCHAND. *Ibid.* 1840. — *Le monde des Alpes*, par M. de TSCHUDI. Genève. 1858.

I

Une grande question d'intérêt public et d'économie sociale vient, après avoir été vainement agitée pendant plus d'un demi-siècle, d'être posée pour la première fois de manière à ne plus laisser un doute, sinon sur sa solution prochaine et complète, du moins sur la ferme volonté de la faire aboutir. Elle a été inscrite avec quelque solennité dans la Lettre Impériale, parmi les améliorations agricoles les plus importantes qui vont inaugurer les travaux de la paix; elle était naguère l'objet d'un rapport très explicite de M. le ministre des finances, où sont annoncés tout un plan nouveau de conduite, tout un ensemble de mesures réparatrices. Le projet de loi, déjà élaboré et adopté par le conseil d'État, ne tardera pas à recevoir sa consécration dernière du Corps législatif, auquel il a été soumis.

La cause du reboisement des montagnes est enlevée aux spécula-

Digitized by Google

tions abstraites de la science, et voilà qu'elle n'habitera plus le pays des chimères. Le temps des stériles doléances est passé; nos conseils généraux devront désormais moins exprimer des vœux toujours renouvelés et toujours impuissants, que mettre la main à l'œuvre et agir. Nos communes, les simples particuliers, seront de même appelés à seconder, par leur nécessaire initiative, le concours de l'Etat, qui leur assurera sa protection, des subventions, des primes, en un mot tous les encouragements dont ils étaient jusqu'à ce jour privés. Le stimulant manquait, disait-on; on le crée. Il s'agissait de pourvoir aux premiers besoins; on y pourvoira, et on forcera dans leurs retranchements l'hostilité avouée ou déguisée, l'inertie, l'égoïsme. La question, nous le répétons volontiers, est posée maintenant sur le terrain pratique. Assez de flots d'encre ont coulé à son sujet et en pure perte; assez de discours et de brochures ont montré aux imaginations françaises de luxuriantes et druidiques forêts couvrant nos landes arides, là où la plus petite plante ne trouve pas grâce devant l'esprit de destruction. On est las de phrases, et on comprend qu'il faut en arriver aux actes. C'est donc au point de vue des actes et des faits qu'il convient d'étudier la transition entre l'ancien et le nouveau régime.

Comment s'opérera ce passage difficile, cette transition délicate? Il ne suffira pas d'élaborer et de promulguer un projet. L'essentiel est qu'il ne subisse pas le sort de tant d'autres aussitôt abandonnés que votés ou seulement présentés, celui de 1847 notamment, dans lequel s'étaient en quelque sorte condensés les travaux de plusieurs commissions et trois ans des plus sérieuses études. Bien des détails d'exécution ne manqueront pas de susciter des embarras; bien des obstacles surgiront, on doit s'y attendre; il serait puéril et dangereux de les méconnaître : obstacles provenant de tous et tenant à tout, aux lieux, aux sols, aux diversités de climats, aux mœurs, aux habitudes prises, enfin à l'état exceptionnel des pays de montagnes, placés sur les confins de la civilisation et de la barbarie, et qui semblent jusqu'à présent n'avoir emprunté à l'une et à l'autre qu'un triste mélange d'instincts désordonnés et de préjugés extrêmes.

Problèmes malheureusement très complexes par les difficultés d'organisation et les questions d'économie sociale qu'ils soulèvent! La sécurité, l'existence, l'avenir tout entier de nombreuses et intéressantes populations en dépendent. Les aborder aujourd'hui, dans la mesure de nos forces et de notre bonne volonté, en mettant à profit les circonstances les plus opportunes, ce sera donner leur complément nécessaire à nos précédents travaux [1].

[1] *La Provence au point de vue des bois, des torrents et des inondations, avant et*

Digitized by Google

II

Le projet de loi présenté au Corps législatif, dès les premiers jours de la session qui vient de s'ouvrir, reproduit à peu près textuellement le Rapport de M. le ministre des finances à l'Empereur.

L'esprit général du projet est d'abord trop conforme aux idées émises par les hommes les plus compétents, aux vœux que nous avons plusieurs fois émis nous-même, pour que nous ne nous empressions pas de le signaler. — « Il est urgent, écrivions-nous en 1857, de préparer, *sans secousse*, un déplacement de la propriété forestière. Aux plaines, les cultures; aux versants escarpés des montagnes, les bois. La plaine et la montagne y gagneront. » La plaine y gagnera, selon les localités, par des défrichements avantageux, pourvu qu'ils s'exécutent avec circonspection et prudence, en évitant de céder à cette impatiente avidité qui est un des fléaux de notre époque et poursuit un seul but : le gain immédiat. La montagne, de son côté, n'aura qu'à profiter d'un état de choses dont le premier effet, en dehors de l'intérêt attaché à la production du bois, sera de la rendre à sa destination naturelle : protéger les vallées au lieu de les désoler, abriter les territoires voisins, servir de réservoir aux sources, alimenter les cours d'eau, etc. L'ordre providentiel établi au sein de la création cessera d'être interverti. Le Rapport annonce la vente de forêts de l'Etat, jusqu'à concurrence de 10 millions, effectuée successivement pour aider à reboiser la montagne; c'est la mise en pratique du système de déplacement dans notre économie forestière; ce devait être le complément de la dernière loi sur le défrichement des bois des particuliers, en vertu de laquelle il y a aujourd'hui liberté de défricher, sauf certaines exceptions qui se limitent aux départements montagneux et aux terrains en pente.

La marche à suivre est tracée. Il ne s'agit que de procéder sans précipitation et avec pleine connaissance de la grande œuvre qu'on entreprend. Conclurons-nous, par exemple, du fait que, les bois étant plus spécialement utiles en montagne, il faut se hâter de les bannir de la plaine; que la mise en valeur des terres incultes en pays plat devra toujours ou presque toujours avoir lieu par la charrue; qu'il importe de promener partout et incontinent sur nos landes le

après 1789. Paris, Guillaumin. 1857. — *Lettre à messieurs les membres des Conseils généraux des départements du Sud-Est*. Aix, 16 août 1857. — *Le Déboisement et le Reboisement*. Paris, 1858.

Digitized by Google

fer et le feu, sous prétexte d'accroître la superficie des terres emblavées ?.... Dieu nous garde des théories absolues et de l'esprit de système ! Préservons-nous de ces formules générales, de ces procédés trop expéditifs et de cette passion pour l'uniformité, qui ont eu un si désastreux succès en France. Une mémorable leçon a été donnée, sous ce rapport, dans le dernier siècle, lorsqu'une déclaration du roi, rendue le 13 avril 1766, encouragea le défrichement des terres incultes en leur accordant divers avantages, et, entre autres, l'exemption de la dîme et des contributions pendant quinze ans. Les bois, les landes, les plus maigres terrains de montagnes, furent considérés et traités comme la poule aux œufs d'or. Les meilleurs esprits espéraient ainsi renouveler l'agriculture et remédier à la disette du blé. Nous savons ce qu'il en fut. La Provence perdit, en dix ans, plus de bois, et les torrents lui enlevèrent plus de terrain cultivable que dans le cours des deux siècles antérieurs.

Les précautions et garanties marquées dans le Rapport collectif des trois ministres, du 18 janvier, « doivent rassurer pleinement, y est-il dit, sur l'usage qui sera fait d'une faculté dont le gouvernement ne peut évidemment se servir que dans l'intérêt des communes et pour le bien public. » Il y a, dans le Midi surtout et en dehors du terrain forestier, beaucoup de terres vagues, de pâtis communaux qui, exposés au ravinement par le fait de leur situation, ne sauraient sans péril être cultivés et ameublis. Même en plaine, il ne sera pas toujours facile de déterminer les conditions voulues pour des défrichements lucratifs et profitables à la chose commune. Un de nos publicistes les plus versés dans la science de l'économie agricole, M. Jacques Valserres, a très bien montré quel rôle utile rempliraient souvent les bois employés comme assolement avec les plantes économiques.

On en a en Provence un exemple dans la vaste plaine, on pourrait dire le désert, de la Crau, comprise entre les Alpines et la mer, entre le Rhône et les étangs des Martigues. Le sous-sol de la Crau est formé de galets et de cailloux roulés ; à la surface et sur une mince pellicule de terre végétale, croissent des arbustes, des buissons, et, dans les *Coussous*, les graminées propres à la nourriture du bétail. Sauf quelques parties où les canaux de Craponne et de Boisgelin permettent d'arroser et de colmater, ces immenses étendues de terrains sont ou semblent presque fatalement stériles. Aucun abri n'y tempère en été des chaleurs tropicales, et des plantations de cyprès seules y servent de barrières contre la violence du mistral, dont la vitesse atteint jusqu'à vingt mètres par seconde. Voué à un parcours incessant, privé même de l'engrais qui s'y dispersait autrefois, et qui, aujourd'hui, recueilli dans les étables, est transporté ailleurs, leur sol

Digitized by Google

devient de plus en plus maigre et aride ; on a observé que les pâturages perdent chaque année de leur saveur, ce qui amènera tôt ou tard une diminution dans le nombre des troupeaux. On a calculé en même temps que trente mille hectares environ pourraient être défrichés[1]. L'opération serait importante et offrirait un très grand intérêt à tous les points de vue ; mais comment en de semblables conditions serait-elle possible ? Elle l'est cependant, et nous allons en fournir la preuve.

Le long de la ligne droite que parcourt le chemin de fer de Paris à Marseille, près d'Entressens, l'œil, fatigué par le spectacle monotone de ces landes, qui ont l'aspect d'une Thébaïde, s'arrête avec surprise sur un massif boisé. C'est une oasis dans le désert. Au milieu s'élève une tour avec ses créneaux et défenses datant du XIIe siècle, souvenirs des luttes soutenues par les princes des Baux ; près de la tour, coule une source abondante qui servait aux caravanes traversant la Crau pour aller d'Arles à Marseille ; de l'autre côté, au nord, il y a un vaste étang ; et c'est au midi et à l'est de l'étang qu'apparaissent des futaies de chênes, de véritables futaies, telles qu'on en trouve peu en Provence, et auxquelles les forêts de la Sainte-Baume seraient seules comparables. Elles sont l'œuvre séculaire d'un simple particulier, qui les planta il y a trois cents ans ; elles occupent environ dix hectares et n'ont pas été exploitées depuis un siècle. Il est certain qu'une coupe produirait de 12 à 15,000 fr., 12 ou 15,000 fr. accumulés par le temps sur un sol formé de cailloux ! Voilà comment la nature multiplie les intérêts du plus pauvre capital. Là n'est pas encore tout le profit de la plantation de ces dix hectares en futaies. Sous les chênes, une couche d'humus ayant plusieurs centimètres d'épaisseur s'est amassée et étendue. Supposons maintenant que la plantation, au lieu d'être limitée à quelques hectares, eût été exécutée sur une vaste échelle, que des bois eussent été distribués par zones transversales au vent, dans la direction du sud-ouest au nord-est ; et demandons-nous quels éléments de prospérité, de sécurité agricoles, seraient acquis à cette vaste plaine.

Or, ce qui était possible autrefois l'est encore de nos jours. Des bois distribués par zones, en prenant la proportion de deux hectares sur cent, loin de nuire aux pâturages, concourraient à les améliorer. Ils créeraient des abris qui manquent, fourniraient même dans les premières années des produits par les éclaircies et ensuite par le re-

[1] *Statistique des Bouches-du-Rhône*, t. IV, p. 263. — Il était dit, en 1829, dans ce grand ouvrage, dû à l'initiative de M. le comte de Villeneuve, préfet des Bouches-du-Rhône, que « les terrains de la Crau, arides, pierreux et dépouillés de terre, qui n'ont en cet état qu'une valeur de 180 fr. l'hectare, sont susceptibles d'acquérir celle de 1,600 fr. » (T. IV, p. 545.)

Digitized by Google

cépage, et déposeraient sur le sol un précieux terreau, dont l'agriculture bénéficierait plus tard.

Quant aux pâturages de la Crau et de la basse Provence, étudiés en eux-mêmes, leur amélioration, leur extension est tellement indispensable pour l'avenir des Alpes, qu'ils appelleront des considérations d'un autre ordre, quand le principe de la solidarité entre la plaine et la montagne, point de départ de cette étude, éclairera et formera sa meilleure conclusion.

III

Pour le moment, occupons-nous de la montagne. Sur elle, et non sans motifs, se concentre la sollicitude de M. le ministre des finances; pour elle, et à son profit, on reboisera, on gazonnera, on se livrera à des travaux de défense et de conservation. Disons-le tout de suite : il n'y a là que justice stricte, et, quoi qu'on fasse, on sera toujours loin de satisfaire comme il le faudrait de trop justes griefs.

La montagne a été longtemps et immodérément exploitée. On lui prend beaucoup et on ne lui rend presque rien; on ne lui laisse pas même le temps de donner tout ce que crée et accumule en elle l'inépuisable fécondité de la nature. On en extrait, par les défrichements, le pâturage, l'enlèvement des feuilles mortes ou par des coupes abusives et trop réitérées, tout ce qu'elle peut produire, avec le bois, au triple point de vue des céréales, de l'alimentation du bétail et des engrais. Songe-t-on à réparer et compenser ces pertes?.... La montagne a aussi, par suite des excès de jouissance dont elle est la victime, d'énormes charges à supporter pour la construction et l'entretien des chemins, l'endiguement des torrents et des rivières. Elle est naturellement pauvre et on l'appauvrit; la misère y creuse chaque jour le gouffre de la misère, et avec cela elle est isolée. Notre système départemental, en fractionnant, en séparant les parties inégalement fortunées d'une même unité territoriale, aggrave le malheur d'une telle situation. — « Plus j'observe la marche économique de notre pays et de notre temps, écrivait M. Blanqui en 1843, plus je suis frappé de la nouvelle tendance à l'enrichissement des pays riches et à l'appauvrissement des pays pauvres. » Aussi qu'arrive-t-il? Les pays pauvres sont abandonnés; ces hautes vallées dans lesquelles se répartissaient des centres plus ou moins importants de population, où se forment encore les races de paysans les plus fortes et les plus sobres, les plus laborieuses et les plus méritantes, se dépeuplent. Nous avons tracé ailleurs le tableau désolant des Basses-Alpes, perdant, à

Digitized by Google

chaque dénombrement quinquennal, cinq mille habitants, et offrant, soit dans l'ordre moral, soit dans l'ordre matériel, les alarmants symptômes d'une sorte de décomposition. L'état des Basses-Alpes est celui de beaucoup de pays de montagnes. Les habitants émigrent, ils disparaissent avec les vieilles mœurs inspiratrices des vertus domestiques et avec le sol qui, mêlé aux pierrailles, va encombrer, exhausser le lit et l'embouchure des fleuves.

Reporter sur la montagne une faible, bien faible portion de ce qu'on lui enlève, suivre ainsi l'économie des desseins providentiels qui ont lié toutes choses par une réciprocité de secours et de services, quoi donc de plus juste? quoi de plus rationnel et de plus évidemment exigé par les intérêts généraux du pays! Pour cela, il n'est pas nécessaire de tenter l'impossible, de vouloir faire pousser des bois ou du gazon sur le roc nu, de prétendre transformer sur-le-champ et comme d'un coup de baguette cent, deux cent mille hectares dans chaque département. La nature, qui prépare tout en détail et en ménageant les transitions, ne procède pas ainsi; l'homme, ayant à vaincre tant de difficultés, peut-il mieux faire que d'imiter et aider la nature? N'avons-nous pas les forêts existantes à conserver d'abord, à aménager, à améliorer pour la qualité des produits et les moyens d'exploitation? Le revenu moyen des forêts dans les Basses-Alpes est à peine de 4 fr. par hectare, et le bois est cependant moins cher à Marseille que sur les lieux où il semble devoir être à vil prix. Les routes forestières et les voies de communication appelleraient des sacrifices qui seraient immédiatement rémunératoires. Il est prouvé par exemple que la dépense nécessaire pour rendre l'Ubaye flottable assurerait une plus-value annuelle de 150,000 fr. aux bois communaux de la vallée de Barcelonnette. Faciliter l'exploitation de la propriété forestière et lui donner la valeur qu'elle n'a pas en montagne[1] est et sera la conséquence forcée du système de liberté qui la restreindra dans la plaine. Sous ce rapport, on ne saurait assez applaudir à la dernière loi qui lui a créé de nouveaux instruments de surveillance et de police, de nouveaux et plus sûrs moyens de répression contre des délits jusqu'à ce jour impunis. Que les gardes champêtres soient embrigadés, et l'efficacité de la loi ne pourra plus

[1] Les moyens d'assurer à la production du sol boisé des débouchés plus faciles sont l'objet de vœux renouvelés chaque année par la Société forestière et les conseils généraux. Ces vœux portent sur *la libre exportation des bois et des écorces, l'établissement des droits qui frappent à leur entrée dans les centres de consommation le combustible végétal et le combustible minéral, la révision de l'impôt foncier qui pèse sur le sol forestier.*

Le projet de loi soumis naguère au Corps législatif, et qui autorise l'exportation en franchise de droit des écorces à tan, bois à brûler, charbons de bois, chenevottes, perches, vient de donner pleine et entière satisfaction à un de ces vœux.

Digitized by Google

être contestée. Le rapport de M. le ministre de l'agriculture à l'Empereur, du 25 février, marque le progrès qui est fait dans cette voie de réparation, en signalant diverses sections de routes impériales situées dans les parties les plus montagneuses de la France ou dans la zone frontière, comme étant encore à l'état de lacunes et exigeant un supplément d'allocations. « Ces lacunes, dont la longueur est de 360 kilomètres, s'étendent sur dix-huit départements, dont les principaux sont les Hautes et Basses-Alpes, l'Ardèche, l'Ariége, l'Isère, la Lozère, les Hautes et Basses-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales. » — « Je citerai notamment, ajoute le ministre, parmi les routes dont il importe de hâter l'achèvement, celles qui, dans les Pyrénées et dans les Alpes, doivent compléter nos communications internationales entre la France et le Piémont. »

Conserver, améliorer ce qui existe ; et quant au reboisement, dont nul plus que nous ne sent la portée agricole et économique, l'appliquer aux pays où il aura une influence directe sur l'avenir et la sécurité des populations, tel est le double but à atteindre. Longtemps les fantaisistes du reboisement ont compromis la meilleure des causes ; en demandant trop et en généralisant d'une manière exagérée, ils ont vu, et cela était inévitable, leurs plus beaux projets demeurer à l'état de lettre morte, et leurs plaintes peu écoutées. Le mal est immense sur certains points ; tous le proclament et y trouvent la cause d'une perturbation non-seulement locale, mais générale. De nombreuses communes, des vallées et des territoires entiers, sont menacés, dévastés, ruinés par des torrents dont les progrès, effets du déboisement, sont constatés de façon à ne pas laisser le moindre doute. Ces torrents altèrent le régime des rivières et aggravent le fléau des inondations. Puisque le siége du mal est là, pourquoi ne pas l'y attaquer hardiment, presque exclusivement, en y concentrant les efforts de la science, les primes et subventions pécuniaires, en enlevant provisoirement aux particuliers et communes la jouissance de leurs terrains ? Ailleurs, des reboisements seront entrepris en vue de fournir des produits ; ici, ils le seront avant tout dans une pensée de consolidation et de protection.

C'est la thèse que nous soutenions en 1857, lorsque nous écrivions notre travail sur la *Provence au point de vue des bois, des torrents et des inondations, avant et après* 1789. C'est aussi dans ce but que nous demandions un classement sérieux des terrains, seul moyen de préparer une loi efficace et équitable, où la question des défrichements serait liée à celle du reboisement. Nous montrions l'ancienne administration du pays de Provence devançant tous les projets émis de nos jours, lorsqu'à la veille de 1789 elle ordonnait une enquête, à l'effet d'arriver à établir des règlements locaux *relatifs à chaque*

Digitized by Google

rivière, à chaque torrent, à chaque terroir. — « Qu'on adopte la même marche lente, mais sûre, faisions-nous observer, et on réalisera sans bruit, sans de grandes difficultés, ce que certaines personnes sont disposées à regarder comme une utopie. Alors des exemptions d'impôt plus prolongées et même des avances d'argent accordées aux propriétaires, des secours et des indemnités qui dédommageront les communes les plus pauvres de leurs sacrifices, permettront de reboiser ou de gazonner les parties les plus menacées. »

Consacrées par le vote de plusieurs conseils généraux [1], ayant pour elles la raison pratique et l'expérience des hommes les plus compétents, ces idées étaient encore naguère à l'état de vœux. Elles vont désormais, au moins partiellement, se transformer en faits. Estimons-nous-en heureux, et félicitons-en les pays déshérités, dont les cris de détresse sont enfin entendus. Ces pays sont et seront classés dans des zones distinctes : les Alpes, les Pyrénées, les Cévennes, les monts d'Auvergne, autant de grandes chaînes de montagnes sillonnant des territoires généralement déboisés, « où prennent naissance les principaux affluents de nos fleuves et ces fleuves eux-mêmes, dont les bassins sont les plus exposés aux inondations, le Rhône, l'Isère, la Loire, la Durance, la Garonne, etc..... »

26 départements, composant 9 conservations forestières, 1,333,000 hectares de montagnes appartenant soit à l'Etat, soit aux communes, soit aux particuliers, voilà le théâtre encore assez vaste des prochains travaux de reboisement et de gazonnement.

IV

Aucune disposition législative, le rapport de M. le ministre des finances le dit avec raison, n'est nécessaire en ce qui concerne les terrains appartenant à l'Etat. Il suffit, pour en assurer le reboisement, de maintenir au budget de l'administration forestière le crédit spécial de 500,000 fr. qui y est porté depuis 1855. Avec 500,000 fr., il ne sera pas difficile de repeupler 40,000 hectares de terrains domaniaux, lorsque les autres 1,293,000 hectares auront seulement en partage une allocation annuelle de 1 million, pendant dix ans.

[1] Voir les délibérations motivées des conseils généraux des Bouches-du-Rhône et du Var, en 1857, les vœux exprimés en 1859 par le conseil général des Basses-Alpes, sur l'initiative de M. de Saint-Paul. — « Persévérez, disait M. de Saint-Paul, dans les vœux que vous avez émis l'an dernier. Aux plaintes énergiques des assemblées qui ont signalé l'appauvrissement de nos Alpes, aux voix éloquentes qui ont plaidé la cause de nos montagnes, vous joindrez les vôtres; aux efforts courageux tentés par les administrateurs, efforts demeurés infructueux, nous ajouterons de nouveaux efforts. »

Digitized by Google

L'intérêt des nouvelles mesures n'existe qu'à l'égard de ces 1,293,000 hectares, dont 532,846 sont la propriété des communes et établissements publics, 560,787 celles de simples propriétaires.

Dans la limite qui vient d'être tracée, une distinction essentielle est établie entre deux catégories de terrains, et elle se justifie par la nature des choses. La première devra embrasser la plus grande partie des terrains situés en montagne, pour lesquels « l'intervention de l'Etat ne peut consister qu'en subventions accordées aux particuliers, aux communes et établissements publics. » Ces subventions consisteront, à l'égard des particuliers, en délivrance de plants et de graines [1], avant l'exécution des travaux, et, si l'utilité publique appelle le concours de l'Etat, en distribution de primes; à l'égard des communes et des établissements publics, des subventions pourront être accordées même avant l'exécution des travaux, mais elles seront proportionnées aux besoins, aux ressources et aux sacrifices des départements et des communes.

Là sera la triple base d'une exacte appréciation et d'une répartition équitable. La tâche, on le voit, ne sera pas toujours très aisée. Il faut s'attendre à d'innombrables demandes, et les plus insistantes n'émaneront pas des plus pauvres; mais les principes d'intérêt public et de justice distributive, fixés dans le projet, poseront une forte barrière. Quant au reproche qui pourrait être allégué contre l'intervention de l'Etat se substituant à l'initiative individuelle, il serait ici sans objet, et il y aurait lieu de l'invoquer avec beaucoup plus de motifs partout ailleurs. Où l'initiative individuelle manque absolument, il n'y a pas péril de l'étouffer ou de la paralyser. L'Etat a ici une mission très légitime, nécessaire même, précisément pour lui apporter un stimulant; et cette mission, proclamons-le bien haut, sera d'autant plus bienfaisante qu'elle s'exercera dans ce but.

Loin de blâmer, nous devrons plutôt applaudir, en constatant, dans tous les actes ministériels publiés et développant le programme de la Lettre Impériale, les doctrines les plus favorables à un libre essor de l'initiative individuelle. — « Assurément, écrit M. le ministre de l'agriculture (Rapport du 25 février), si le gouvernement cherchait réellement à substituer son action à celle des particuliers, cette critique serait parfaitement fondée; mais tel n'est pas le but qu'il se propose. Loin de là, il ne cesse de provoquer, autant qu'il est en lui, l'action directe des propriétaires et d'encourager leurs en-

[1] Pour pouvoir distribuer la quantité de graines nécessaires, la création de plusieurs sécheries dans le Midi sera une des premières mesures à prendre. — « La graine de mélèze, dit M. de Beer, employée en France, est tirée des Alpes étrangères, de la Suisse, de la Bavière et de l'Autriche. Elle se vend sur place de 2 fr. à 2 fr. 50 c. le kilog., tandis que nous la payons 5 à 6 fr. »

Digitized by Google

treprises. » — Même déclaration de M. le ministre des finances : « L'administration devra prendre les mesures nécessaires pour que les subventions soient distribuées avec discernement. En effet, tous les terrains susceptibles de reboisement ne doivent pas nécessairement être convertis en bois ; souvent l'état de gazonnement peut suffire pour assurer le maintien des terres sur la montagne, *et là où le reboisement est reconnu utile, les subventions ne doivent pas avoir pour but de substituer l'action de l'Etat à l'initiative individuelle.* »

De semblables règles seront établies en ce qui concerne les communes ; et celles-ci, impuissantes dans bien des cas, non-seulement à améliorer, mais à conserver tous leurs terrains de montagnes, y trouveront un réel avantage. « Les communes qui demanderaient des subventions trop élevées, eu égard aux sacrifices qu'elles s'imposeraient elles-mêmes, doivent s'attendre à ne recevoir de l'Etat qu'un secours subordonné à de certaines conditions onéreuses, telles que le partage proportionnel de la forêt créée sur les terrains communaux. Il ne serait pas juste, en effet, que certaines communes privilégiées pussent attirer à elles tous les bienfaits de la subvention. »

Jusqu'ici, nous ne nous sommes occupé que des terrains de la première catégorie. Nous arrivons à la seconde, aux terrains si menacés, si dénudés, si ruinés, où la nature et l'importance des travaux sont telles, que, « malgré les avances consenties par l'Etat, les communes et les particuliers sont dans l'impossibilité d'exécuter les reboisements. » Ces terrains sont le siége du mal, avons-nous déjà dit ; dans leurs flancs se creusent et s'élargissent chaque jour les lits des torrents, se précipitent les éboulements de pierrailles et de rochers, les avalanches. Toutes les législations forestières, au moyen-âge, les chartes municipales, n'ont jamais négligé de les placer sous une vigilante protection, au point d'y interdire le moindre défrichement, et, avec l'entrée des troupeaux, l'arrachis des broussailles, des végétaux grands ou petits. Seule, la loi française, dictée par notre esprit d'uniformité, les confondait encore naguère, et, en bien des points importants, ne les sépare pas davantage aujourd'hui dans la masse. On les classera désormais à part, pour les reboiser. Ne nous en plaignons pas ; nous apprécierons bientôt jusqu'à quel point des mesures peuvent être prises en pareille matière, sans en entraîner d'autres qui leur sont indissolublement liées. Comment d'abord procédera-t-on ?

« Des décrets impériaux, *rendus après l'accomplissement de formalités qui donneront des garanties sérieuses à tous les intérêts*, détermineront le périmètre de ces terrains. Le conseil d'Etat aura à examiner si, dans ces périmètres exceptionnels, l'expropriation pour

Digitized by Google

cause d'utilité publique ne pourra pas être appliquée aux terrains appartenant aux particuliers, et si l'occupation temporaire des biens appartenant aux communes ne devrait pas avoir lieu conformément aux principes posés par la loi du 19 juin 1857, relatifs à la plantation des terrains communaux de la Gironde et des Landes.» — « Le principe de cette loi est aussi simple qu'efficace, lisons-nous dans le Rapport récent sur la mise en valeur des terres incultes communales. Les terrains qui ne sont propres aujourd'hui qu'au parcours du bétail doivent être assainis ou plantés aux frais des communes qui en sont propriétaires. A défaut des communes, l'Etat pourvoit, à ses frais, à l'exécution des travaux dont l'utilité a été constatée, et se rembourse de ses avances, en principal et intérêts, sur le produit de l'exploitation des biens en valeur. »

L'expropriation des terrains appartenant aux particuliers, l'occupation temporaire des biens des communes, tout cela, à première vue, pourra sembler exorbitant. La pente est glissante, s'écriera-t-on, et, de conséquence en conséquence, elle conduira loin ; le principe de propriété ne sera-t-il pas une nouvelle fois attaqué et lésé ? — La propriété elle-même ne l'est-elle pas bien davantage, répliquerons-nous en professant pour le principe une sollicitude mieux entendue et plus efficace que celle de nos contradicteurs, lorsque tous souffrent dans leurs biens et qu'un territoire entier est dévasté par la faute d'un seul ou de quelques-uns ? N'exproprie-t-on pas chaque jour pour des motifs moins impérieux ? Qu'on lise l'ordonnance de 1669, peu suspecte de tendances socialistes ; qu'on étudie les arrêts de règlement si instructifs rendus par le Parlement de Provence, et on y verra par quelles prescriptions l'Etat est toujours intervenu comme protecteur né de l'intérêt public attaché à la conservation forestière. Bien plus, on y trouvera des menaces formelles de dépossession qui révolteraient nos idées et nos mœurs ; témoin le passage suivant d'un arrêt rendu le 20 décembre 1606, à la requête des gens des trois Etats de Provence : « La Cour a fait et fait inhibitions et deffences à tous les habitants de la province, de quelque estat ou qualité qu'ils soient, de despeupler aucuns bois publics ou particuliers, ny arracher *aucuns buissons*, *garrigues*, *romarins*, *cades*, *morvens et autres bois semblables*..... Ordonne que les communautés et particuliers qui ont cy devant eyssarté des bois sur les pendants des montaignes ès lieux stériles, seront tenus d'y semer du glan et les restablir en nature de bois, et mettre en deffence dans un an, *sur peine d'en estre privez.* »

Le Parlement de Provence ne s'était pas borné à prescrire d'une manière générale l'ensemencement des terrains essartés ou défrichés. Nous pourrions citer encore deux arrêts, rendus le 7 octobre 1633 et le 4 juillet 1718, par lesquels les communautés qui n'avaient pas une

Digitized by Google

étendue suffisante de bois furent mises en demeure d'assembler un conseil général de chefs de famille et de choisir un quartier *pour y faire défens sous les règles et précautions ordinaires*. Quant aux particuliers qui ne reboisaient pas, lorsqu'un arrêt les y avait condamnés, ils étaient passibles de 100 à 300 livres d'amende.

La nécessité publique a donc créé de tout temps, même sous l'empire des civilisations les moins favorables à l'intervention de l'Etat, une situation exceptionnelle à la propriété forestière. On s'alarmerait du reste à tort, aujourd'hui, sur l'usage qui sera fait du moyen de l'expropriation. Les particuliers seront peu fondés à se plaindre, parce qu'on leur enlèvera, en les indemnisant, des gorges de montagnes dénudées, ravinées, sans valeur et souvent très onéreuses pour eux. L'exposé des motifs du projet met en avant comme garanties le contrôle du conseil d'Etat, l'intérêt de l'administration à ne pas préférer un mode de repeuplement dispendieux ; il s'efforce de montrer que *ce remède extrême* de l'expropriation sera d'un emploi assez rare. Nous voulons croire, en effet, qu'on n'expropriera jamais sans force majeure. Il ne faut pas se dissimuler cependant que cette force majeure se produira très fréquemment, dans les portions les plus appauvries de contrées déjà si misérables, *où les bois ont à la fois la plus grande importance et le moins de valeur*.

Une pensée d'action et de transaction a dicté le projet. Les parts faites à l'encouragement d'abord, puis à la coercition, le prouvent. C'est là un de ses caractères ; et il faut savoir l'apprécier, tout en y constatant des lacunes et en attendant l'expérience qui révèlera les compléments nécessaires. Les alarmes sur le principe seraient mal venues à s'exprimer, tant on offre à la propriété de garanties. — Ainsi, l'article 7 accorde aux particuliers le droit de rentrer dans leur fonds, à la charge de faire connaître leur volonté dans un certain délai et de rembourser l'indemnité d'expropriation avec le prix des travaux en principal, intérêts et frais. L'article 8 va plus loin à l'égard des communes : il leur permet, lors même qu'elles ne sont pas encore libérées envers l'Etat, d'exercer le pâturage dans les bois nouvellement créés et déclarés défensables. L'article 10, pour ménager la transition et rendre moins lourds les sacrifices des communes, veut que les ensemencements ou plantations se limitent annuellement dans chacune au vingtième de la superficie de ses terrains, à moins qu'une délibération du conseil municipal n'autorise les travaux sur une plus vaste étendue. On entend procéder par degrés et avec mesure ; et, en même temps, on prend les précautions indispensables, afin que le concours de l'Etat n'ait pas lieu en pure perte. Quoi de plus juste et de plus rationnel ?

Le seul encouragement donné aux semis ou plantations effectués

Digitized by Google

au sommet ou sur le penchant des montagnes avait été, jusqu'à ce jour, une exemption d'impôt, élevée de vingt à trente ans par la dernière loi du 18 juin 1859. Sacrifice nul et illusoire! On n'a pas reboisé, et, l'eût-on fait, que les reboisements opérés à la faveur de l'exemption d'impôt eussent été livrés à toutes les chances de destruction résultant de la liberté illimitée des propriétaires. Des dispositions protectrices, justifiées par l'intérêt public et le concours de l'Etat, vont prendre place dans la loi nouvelle. Le paragraphe 1er de l'article 224, qui permettait le défrichement des jeunes bois, pendant les vingt premières années après les semis ou plantations, ne sera pas applicable aux reboisements effectués avec subvention ou prime. Les propriétaires n'auront pas le droit d'y introduire leurs bestiaux, sans une autorisation spéciale de l'administration des forêts, qui les aura reconnus défensables (article 12). Il faudra surveiller les semis ou plantations, toujours par les mêmes motifs; ce soin pourra être confié, *dans les périmètres exceptionnels*, à des gardes forestiers de l'Etat, qui y constateront et poursuivront les délits, comme dans les bois soumis au régime forestier (article 11). En dehors des périmètres, le projet de loi ne promet aucune surveillance plus exacte et se borne à prescrire l'interdiction momentanée du pâturage. Il y aura là, nous n'hésitons pas à le dire, une source de grandes difficultés au point de vue pratique. Les procès-verbaux des gardes particuliers ne faisant pas foi jusqu'à inscription de faux, et les instruments actuels de police rurale que le nouvel article 188 du Code forestier leur a associés dans la recherche des infractions forestières étant trop insuffisants, la répression des délits et contraventions de nature à compromettre la bonne venue des jeunes bois sera souvent impossible. Les mêmes observations s'appliquent aux gardes communaux, qui sont mal payés et sont loin d'être assez nombreux.

On voit par là quelle importance s'attache, sous tous les rapports, aux reboisements obligatoires et forcément surveillés qui seront exécutés dans les périmètres. C'est qu'en effet ce seront les seuls points où l'Etat sera maître d'agir selon les exigences des situations, où les travaux seront entrepris avec ensemble, et poursuivis de manière à assurer le succès. Le projet trace là-dessus la marche qui serait adoptée à l'égard des particuliers ou des communes dont les terrains devront être convertis en bois. On procédera par enquête : procès-verbal de reconnaissance et plan des lieux, avant-projet des travaux déposés à la mairie pendant un mois; convocation et délibération du conseil municipal, avec adjonction des plus imposés; décret impérial déclarant l'utilité publique, rendu en conseil d'Etat; sa publication dans les communes et sa notification aux intéressés; mise en de-

Digitized by Google

meure de ces derniers, auxquels on fera connaître, s'il y a lieu, les offres de subventions ou d'avances; leur acceptation ou leur refus, et, dans le second cas, expropriation ou exécution des travaux par l'Etat, etc., tel serait le système de procédure. (Voir les articles 5, 6 et 7.) Reste la question décisive, sur laquelle il ne sera statué qu'ultérieurement par un règlement d'administration publique : Comment fixera-t-on les périmètres? On veut arriver à établir, pour la protection des vallées, un certain nombre de massifs « d'une importance variable, et proportionnés à l'effet hydraulique qu'ils sont destinés à produire. » Il sera par cela même nécessaire de classer les terrains. Quel mode de classement emploiera-t-on?

Des commissions seront probablement chargées de ces études préalables. Il n'y a pas lieu d'examiner ici quels devront être leur constitution et leur fonctionnement, quel temps il faudrait leur laisser pour que les travaux spéciaux à chaque zone eussent toute la valeur et l'exactitude désirables. Nous aimons mieux signaler, à titre d'exemple, ce qui se pratique aujourd'hui dans un pays voisin, que l'opinion a pu considérer comme la terre classique des bois, où l'on croit généralement, mais à tort, que les mêmes intérêts publics n'appellent pas, à défaut de la prévoyance individuelle, la même action légale.

V

Nous voulons parler de la Suisse et de ses Alpes. Les Alpes de la Suisse, beaucoup plus ardues que les nôtres, et dont les cimes et les gigantesques épaulements élèvent leurs glaciers à des hauteurs inaccessibles, ne sauraient échapper à aucun des fléaux qui désolent périodiquement nos départements frontières. Il se produit même dans leur structure un travail de destruction immense, continu, d'autant plus sensible qu'il s'exerce sur des terrains primitifs, et là où de grandes masses reposent sur une base tendre de schiste argileux et poreux. Le soleil, l'air, les orages, le souffle brûlant du *Fœhn* qui, au printemps, vient fondre subitement les neiges; tout y démolit, y déchire, y ronge les pentes. Des brouillards permanents saturent d'humidité les pores de la pierre; le rocher se fendille, s'effrite et éclate. D'énormes quantités de matériaux sont ainsi transportées sans cesse de la région des neiges dans les vallées.

Il faut lire en détail l'histoire et suivre la marche du déboisement de certaines portions de la Suisse, dans les travaux d'un éminent et regrettable forestier, M. Marchand, longtemps inspecteur général

Digitized by Google

des forêts du canton de Berne; il faut consulter le *Guide dans les forêts*, par M. Charles Rasthofer, haut-forestier à Unterseen, et le *Monde des Alpes*, par M. de Tschudi. On y puisera des convictions positives sur les effets multiples et immédiats du déboisement, que précipitent là, comme partout, l'anarchie morale et les troubles révolutionnaires : refroidissement de la température forçant à abandonner des cultures précieuses, particulièrement dans le Jura, débordements des torrents, avalanches engloutissant les habitations, glaciers descendant jusqu'aux croupes inférieures des montagnes, disparition des sources, sécheresses prolongées, manque de combustible..... Les forestiers suisses prévoient le moment où une prudente économie exigera de remplacer les constructions en bois par les murs en pisé ou en pierre, les clôtures en bois de fente par des haies vives, les bardeaux employés pour la couverture des toits par l'ardoise ou l'écorce du bouleau.

Beaucoup de vallées en Suisse portent la peine des fautes commises par leurs habitants. Mais ce pays a un noble orgueil, celui de ne pas vouloir courber fatalement la tête sous le fléau dont il souffre. La Suisse possède dans son sein un esprit municipal vivace, fécond en ressources, et qui, sagement combiné avec l'influence d'un pouvoir central conservateur, lui permet de réagir contre les causes et les effets du mal.

Les forestiers ont commencé l'œuvre réparatrice ; ils se sont chargés d'instruire le peuple et de lui montrer ce qu'il ignore trop généralement, les rapports essentiels de l'économie forestière et de l'économie agricole. M. Rasthofer a publié son *Guide dans les Forêts*. A qui s'adresse-t-il ? Est-ce aux savants ? Non ; car il veut avoir pour lecteurs les simples paysans, les campagnards, les propriétaires, les administrateurs des communes rurales. Ses conseils sont ceux du bon sens et de l'expérience. C'est un ami qui parle à des amis ; patriote suisse, il est sûr d'être entendu, en invoquant les plus chers intérêts de la patrie commune, et en mêlant au langage de la raison celui du cœur. Maître de son public, il lui enseigne successivement : 1° les premiers éléments de la culture forestière, la nature et la propriété des arbres, celle des arbrisseaux les plus utiles ; 2° la manière dont les forêts sont traitées en Suisse, et les conséquences qui en résultent ; 3° l'aménagement des forêts exclusivement destinées à la production du bois ; 4° l'établissement et l'aménagement des forêts, susceptibles de donner, outre le bois, des produits agricoles, et de contribuer au succès de l'économie rurale. Il attaque la funeste manie des défrichements, qui font négliger les bonnes terres et achèvent de ruiner les mauvaises, peuplées soit en essences forestières, soit en arbustes. Les vues de M. Rasthofer s'accordent avec celles qui tendent à prévaloir

Digitized by Google

en France, quand il demande aux administrations cantonales « d'échanger par des ventes les forêts situées en plaine ou sur des collines, qui pourraient, sans inconvénient, passer entre les mains des particuliers, contre les forêts et pâturages de montagnes. »

Cette œuvre de propagande populaire n'a pas été le fait isolé de quelques hommes. Elle a été également et très efficacement secondée par de nombreuses sociétés forestières. Dans leur sein, la question a été traitée et discutée ; on s'y est livré à une sorte d'agitation pacifique ; on y a émis des vœux, signalé les abus, proposé des réformes. La plupart des cantons, en Suisse, protègent et surveillent, non-seulement les bois cantonaux, mais encore ceux des communes et des particuliers. C'est un des attributs de leur souveraineté. Ils en sont jaloux et ne s'en montrent pas indignes. Il est curieux de comparer, en quelques points importants, la loi française, qui assimile le Nord au Midi, sans distinction, avec les lois diverses des cantons suisses, qui proportionnent leurs défenses aux besoins des localités. La loi française laisse, par exemple, à la merci des propriétaires, les pentes les plus dénudées, quand elles sont hors des terrains forestiers, et par cela seul qu'il n'y a pas là de bois proprement dits. Des articles formels, au contraire, interdisent aux propriétaires suisses, dans tous les cas et d'une manière absolue, le défrichement de certains terrains, agrégés même de simples broussailles et de gazon, sur les berges et les escarpements non boisés des torrents et des ravins. La conservation du sol non boisé a été aussi l'objet de réglements spéciaux faits par les particuliers ou par les communes. Il y a encore des forêts dites de *ban ;* et ce sont les localités intéressées elles-mêmes qui les ont établies et désignées, comme cela se pratiquait autrefois dans le Briançonnais, avant 1789. Le pouvoir municipal n'est à la fois conservateur et libéral qu'avec des institutions propres à le soutenir, à le purifier, à le contrôler. Si bien pondéré qu'il soit, il ne saurait cependant se passer de l'action d'un autre pouvoir moins subordonné aux influences locales et plus indépendant. Les anciens règlements cantonaux ne suffisaient plus à sauvegarder l'avenir de la propriété forestière et agricole : ils étaient incomplets ou vicieux, ou mal exécutés, puisque le déboisement avait pris une intensité alarmante. Nous avons vu grandir le mouvement né de cette situation ; nous avons vu les auteurs spéciaux, les sociétés forestières, préparer l'opinion publique, la presse reproduire leurs appels. Quand l'opinion publique a été préparée, qu'a fait le Conseil fédéral ? Le Conseil fédéral avait attendu le moment où les souverainetés cantonales abdiqueraient, au moins provisoirement, devant la nécessité d'un travail d'ensemble. Le moment étant venu, il a agi, et personne n'en a été offensé. Le Conseil fédéral a institué une commission ; il l'a composée

Digitized by Google

de deux forestiers, de deux ingénieurs et d'un géologue. Il lui a donné le mandat d'explorer en détail les forêts de montagnes dans un double but : but d'enquête d'abord, pour connaître le mal et déterminer les remèdes ; but d'apostolat ambulant et populaire, en second lieu.

La commission a parcouru ou parcourra de la sorte les cantons de Saint-Gall, d'Apenzell, des Grisons, du Tessin, de Glaris, de Schwitz, d'Uri, d'Unterwald, de Lucerne, du Valais, de Fribourg, de Vaud, de Neufchâtel et les Alpes Bernoises. Elle se fait accompagner dans ses excursions des autorités cantonales et locales. Elle leur explique les fautes commises, les dangers à craindre, les réformes à accomplir. Quand son travail sera terminé, elle mettra sous les yeux du gouvernement et du peuple la situation exacte des forêts, les vices d'administration signalés dans chaque canton, dans chaque vallée, dans chaque commune. En attendant, la commission a été reçue, partout où elle est allée, comme on accueille un sauveur. Les autorités cantonales se sont montrées heureuses et empressées de lui fournir tous les documents[1].

Tel est l'état de la question en Suisse. Le résultat probable de l'enquête sera d'y faire établir partout le classement des forêts, comme l'a déjà décrété le Grand Conseil des Grisons. L'article 13 du Règlement, adopté et voté le 26 juin 1858, ordonne, en effet, la division des bois du canton, sans en excepter aucun, en deux classes. A la première classe appartiendront les bois qui, à raison de leur situation escarpée, de leur élévation et exposition, ou *par la nature propre des terrains*, servent de digues naturelles pour les habitations, *dans les communes voisines ou même éloignées*. Les bois devront être mis en un état de culture qui leur permette de prêter, en réalité, cette défense. — Le Petit Conseil est autorisé à prescrire les cultures nécessaires pour la reproduction du bois, dans les terrains présentement délabrés et négligés, mais susceptibles de culture, là où ont lieu ou sont imminents des avalanches, éboulements et écroulements, débordements, etc. (art. 20). — Les communes sont tenues d'établir, de concert avec les sous-inspecteurs ou inspecteurs de Cercle, des règlements forestiers, puis de les soumettre à l'examen et approbation du Petit Conseil, aussitôt après leur adoption par les Assemblées communales (art. 21). Nous trouvons de non moins remarquables dispositions légales dans la *loi sur les forêts*, décrétée par le Grand

[1] Tels sont les détails que nous transmettait, en janvier 1859, le regrettable M. Marchand. Cet éminent et dévoué forestier avait été nommé par le Conseil fédéral membre et président de la commission. — « J'ai dû refuser, nous écrivait-il; mon grand âge et, plus encore, les suites de maladies graves, ne me laissent plus l'espoir de revoir les forêts des hautes régions qui m'intéressent si vivement, et que j'ai tant parcourues. »

Digitized by Google

Conseil du canton de Vaud le 12 juin 1835. Elles concernent le défrichement, le pâturage dans les forêts communales et ailleurs, et ne pourraient être mentionnées qu'en leur consacrant de trop longs aperçus.

VI

S'il a été jamais opportun d'indiquer et d'invoquer l'exemple de la Suisse, c'est bien aujourd'hui, lorsqu'en France les mêmes grands intérêts, le même but entrevu, les mêmes principes de classement, semblent appeler dans l'ordre moral et communal des conditions d'exécution et de succès analogues.

L'esprit communal! Qu'est-ce ou plutôt que devrait-il être, sinon l'esprit de solidarité et de mutualité mis en action? Qu'était-il autrefois? Nous pouvons consulter là-dessus les anciennes institutions municipales de nos Alpes Briançonnaises, où les bois étaient, non moins qu'en Suisse, l'objet de règlements délibérés, votés et même défendus par d'énergiques populations, qui n'employaient pas encore la tenace persistance de leurs instincts à conspirer contre leur propre sécurité. Cet esprit communal qu'est-il devenu de nos jours? Nous laissons la réponse aux préfets, meilleurs juges que personne des obstacles qu'élèvent journellement les conseils municipaux aux économistes, dont les plaintes sur le triste état des biens communaux ne sont que trop fondées, aux agriculteurs intelligents, et surtout à l'administration forestière. L'administration forestière seule dirait d'expérience jusqu'à quel point l'ignorance, combinée avec l'égoïsme, s'obstine à détruire, malgré les plus simples notions du bon sens. Les héroïques efforts de cette administration empêchent un peu le mal; ils ne peuvent suffisamment le combattre : les mœurs locales et un personnel trop peu nombreux s'y opposent. — « Dans l'état actuel des choses, disait, en 1857, M. d'Auribeau, alors préfet des Basses-Alpes, au conseil général de ce département; dans l'état actuel des choses, malgré le zèle et le dévouement de l'administration des forêts, on peut affirmer que la surveillance est illusoire. L'étendue considérable des triages, les difficultés du parcours, permettent toutes les fraudes, tous les abus. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si les soumissions de certaines parties de bois au régime forestier ne produisent pas les effets qu'on serait en droit d'en attendre. »

En face de pareilles difficultés, qu'aggravent les passions anarchiques et les mauvaises mœurs, dont la contagion s'est étendue de la plaine à la montagne, la mission du législateur est évidemment

Digitized by Google

très complexe. Il faut restaurer l'ordre moral, autant que venir au secours de l'ordre matériel; il faut organiser une surveillance efficace, intelligente, propre à éveiller et éclairer l'esprit public, sans quoi tous les reboisements et gazonnements seront infructueux. Si le rapport de M. le ministre des finances, lu, commenté dans chaque vallée des Hautes et Basses-Alpes, avait l'heureux privilége d'y préparer la conversion des premiers intéressés; s'il était à espérer que l'initiative individuelle, que l'esprit d'entente et de prévoyance, d'association mutuelle et de commune conservation, fussent stimulés par l'initiative de l'Etat, et trouvassent leur point d'appui dans des institutions en rapport avec les exigences locales, combien le problème du salut de la montagne aurait de nouvelles chances de solution!

Chose assurément digne d'être signalée! C'est un peuple républicain qui nous fraye la voie la plus sûre dans le sens des principes de conservation et de régénération forestière! Il s'agit de battre en brèche des habitudes en apparence invincibles, de lutter contre les tendances du plus grand nombre, d'armer l'Etat d'un pouvoir gênant pour les propriétaires, mais essentiel pour la défense commune de leurs propriétés. Et c'est une démocratie qui s'en charge! La libre Amérique a adopté un système de conduite analogue, dans les territoires qui, situés sur les bords de l'Océan Atlantique, furent les premiers abordés et défrichés au XVIIe siècle par les émigrants européens. Dès l'année 1837, nous voyons les hommes d'Etat du Massachussets, alarmés des progrès du déboisement, nommer une commission et lui confier l'étude des moyens propres à conserver et augmenter le sol forestier. Il n'est pas sans opportunité de constater les doctrines qu'émet le rapporteur, M. Emerson. — « Les forêts, dans leur ensemble, dit-il, ne doivent pas être traitées, du moins d'une manière profitable pour le pays, par des individus agissant isolément, sans liens entre eux, sans règle, sans principe. La conservation et l'amélioration des forêts ne peuvent être réalisées que d'après un aménagement sagement préconçu, appliqué sur toute la surface du pays, en employant toutes les ressources de la science, *respecté et suivi de génération en génération.* Un gouvernement qui ne vit pas au jour le jour, mais qui, les yeux fixés sur l'avenir, veut travailler pour les générations futures, fait preuve de sagesse, de prudence et de patriotisme, *en procédant à une statistique des forêts, destinée à faire connaître au peuple l'importance de ses richesses forestières et la manière dont il doit en user.* » C'est à peu près le langage, ce sont même presque identiquement les paroles dont se sont servis en Suisse MM. Rasthofer et Marchand. Il est donc vrai que la démocratie, sainement comprise, n'est pas incompatible avec la tradition acceptée comme règle et avec les vues d'avenir.

Digitized by Google

C'est une tâche ardue, nous l'avouons sans peine, que celle d'avoir à transformer à la fois par le frein légal et par la persuasion un peuple dont l'unité n'est pas complète, et dont l'état d'individualisme semble repousser les éléments constitutifs d'une sage administration domestique, communale et économique. L'équilibre entre les forces morales et les forces matérielles, le concours réglé des agents par lesquels une variété féconde se produit dans la nature au sein d'une harmonieuse unité, l'ordre, la sécurité des intérêts sont à ce prix. La France réalisera en elle cet équilibre, dans l'économie forestière comme ailleurs, ou elle n'aura qu'à s'imputer à elle-même les calamités dont elle est menacée. De telles considérations peuvent paraître ici hors de propos ; elles ne le sont pas, et on le comprend bien, pour peu qu'on y réfléchisse; car les forêts sont, par excellence, le symbole des idées d'ordre et de perpétuité dans les familles, l'image sensible du capital accumulé par l'épargne et le temps.

Parmi les obstacles qui empêchent chez nous le bon aménagement, la conservation des forêts, il est difficile de ne pas faire entrer le morcellement. La propriété morcelée et subdivisée à l'infini, on l'écrivait encore naguère, se retrouve d'une manière générale jusque dans les villages des Alpes, situés de 1,400 à 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Un état de choses aussi radical dans ses conséquences étant donné, n'y aurait-il pas lieu d'appeler à son secours une bonne méthode d'observation, poursuivie et appliquée soit en France, soit chez les autres peuples, dans le but de chercher le remède? N'avons-nous pas sous les yeux ce qui se pratique en Allemagne, et particulièrement dans le grand-duché de Nassau, où des associations de propriétaires, se partageant d'après une règle proportionnelle les recettes et les dépenses, pourvoient à l'aménagement en commun des diverses parcelles de bois contiguës?

Le Tyrol possède, depuis un temps immémorial, des *diètes forestières* reconnues par le gouvernement, et qui fonctionnent sous son patronage. Leur but est : 1° de constater les besoins des communes, relativement aux bois et au pacage ; 2° de mettre les autorités en mesure de subvenir à ces besoins, sans détériorer les forêts. Convoquées sur l'avis du conseil d'arrondissement, et tenues au bureau de l'agent forestier local, elles sont formées des autorités communales, des fonctionnaires forestiers et des chefs de famille. L'autorité politique est chargée de veiller à ce que les diètes soient bien fréquentées, surtout par les chefs de famille (art. 28 du règlement). On ouvre les séances par la lecture des ordonnances spéciales à la matière ; les habitants qui n'ont pas de bois pour subvenir à leurs besoins pendant l'année en font la déclaration aux magistrats communaux. Lorsque ceux-ci ont dressé de la sorte, en donnant leur avis, la liste

Digitized by Google

des besoins de chaque commune, l'administration est chargée de l'examiner et de la rectifier, en séance publique, au sein de la diète ; elle désigne ensuite les cantons de bois à couper, les terrains à repeupler. Le tableau de la consommation annuelle une fois arrêté, elle l'envoie aux autorités respectives, en mentionnant les améliorations à réaliser[1].

Voilà, répéterons-nous, comment l'esprit d'association peut, en faisant de tous les propriétaires, de tous les habitants d'un même pays, les membres solidaires d'une seule famille, vivifier et soutenir l'esprit de conservation. Ne sont-ce pas là pour nous autant d'utiles enseignements? On se propose de reboiser, de gazonner; on distribuera à cet effet des subventions et des primes ; on fixera des périmètres où les travaux seront obligatoires : n'y aurait-il rien à emprunter aux remarquables institutions qui viennent d'être indiquées?

Il sera nécessaire d'entreprendre des études préalables. Ne serait-il pas opportun de les employer à la confection d'une statistique exacte, qui, selon l'expression de M. Emerson, « ferait connaître au peuple l'importance de ses richesses forestières et la manière dont il doit en user? » Chaque commune n'aurait-elle pas un grand intérêt à posséder, outre son plan cadastral, sa carte forestière? Elle saurait ainsi quelle est l'étendue des bois en pente, leur degré de déclivité, e nombre d'hectares, soit en futaies, soit en taillis, soit en broussailles ; la nature, la qualité et la profondeur du sol. Pour beaucoup de cantonnements des Alpes, l'expérience prouve que les contenances sont à réviser, que l'état actuel n'est plus conforme aux anciennes matrices cadastrales, que les limites et les droits de propriété ne sont pas fixés, surtout dans les cantons à l'état de vague.

Les études préalables devront d'autant mieux préparer le classement, que l'uniformité de plan est impossible dans une œuvre multiple et dépendante des circonstances locales. Les bois et le gazon consolident le sol des pentes : mais en même temps, par la capacité d'absorption de l'humus et l'obstacle qu'ils opposent à l'écoulement rapide des eaux, ils forment les sources, ils les entretiennent pour le bien-être des habitants de tout un pays ; ils fournissent des bois de charpente, de charronage, du combustible, des fruits et des feuilles qui servent très utilement à la nourriture des bestiaux, etc..... Il y a là autant de points de vue à examiner avec quelque sollicitude, autant d'intérêts majeurs dont il importe de tenir compte. L'exécution des travaux ne nécessitera pas moins de circonspection, de prudence et de principes économiques. Souvent, il suffira de reboiser les

[1] Les principales dispositions du règlement des *Diètes forestières du Tyrol* ont été nsérées dans les *Annales forestières*, 1841, p. 42.

Digitized by Google

sommets et l'arête supérieure des montagnes, et d'élever au fond des vallées des barrages presque sans frais, construits par les habitants eux-mêmes. Plus souvent aussi, dans l'établissement des lignes et massifs de fortifications forestières, il faudra suppléer à l'absence de terre végétale. Alors, de simples travaux de clayonnage, des piquets ou des fascines abandonnés par les habitants, lors de la coupe affouagère, et couchés en travers des ravins, retiendront les débris des schistes et des roches décomposées, et pourront préparer aux semis futurs un sol consistant. De tels procédés, très simples, peu coûteux, combinés avec la mise en défend, ont fixé à Sisteron (Basses-Alpes) les terrains du Mollard, dont les détritus couvraient les aires publiques. Ils seraient complétés par un système de fossés transversaux aux pentes, exécutés d'après la méthode qui a valu les encouragements de l'administration à un habile agriculteur du Var, M. Lambot-Miraval. Les expositions de montagnes qui présenteront les plus grandes difficultés pratiques sont, on doit s'y attendre, celles du sud et de l'ouest, où toute trace de végétation a presque disparu.

En un mot, aider et seconder la nature, en créant un esprit local de solidarité et de prévoyance, voilà comment nous comprenons les garanties, les éléments de succès dans l'œuvre du reboisement. Des travaux spéciaux et des reconnaissances préciseront les détails d'exécution, éclaireront sur le choix et l'emploi des essences propres à chaque zone et à chaque territoire. « Le défaut de nos ouvrages forestiers, fait observer un forestier allemand, M. Pfeil, consiste à trop généraliser, à n'avoir le plus souvent en vue qu'une *forêt idéale*..... Il serait beaucoup plus utile de ne s'occuper pendant longtemps que de spécialités, et de faire des livres, soit pour une contrée déterminée, soit pour une essence en particulier. Le forestier chargé d'aménager une forêt dans les Alpes ou dans d'autres montagnes élevées doit suivre d'autres règles que celui qui vit dans les plaines de la Prusse orientale, par exemple. » L'observation de M. Pfeil mérite qu'on s'y arrête, car de là est venu en partie l'avortement d'entreprises commencées avec ardeur, et dont l'unique résultat a été de décourager les propriétaires. On appréciera également par là combien serait nécessaire, pour l'exactitude et la bonne exécution des travaux spéciaux, la présence continue des mêmes agents dans les mêmes lieux. Donc, point d'affirmation absolue; point de théories ni de plans généraux, avant que des essais n'aient donné des résultats certains. Sans prétendre déterminer, dès aujourd'hui, les meilleures essences qui conviendraient à la fois aux Alpes, aux Pyrénées, aux Vosges, aux Cévennes, à l'Auvergne, qu'il nous suffise d'indiquer celles qui se désignent d'elles-mêmes.

Il semble que les arbres résineux seront souvent préférés, à cause

Digitized by Google

de leur croissance rapide, des mauvais terrains auxquels ils s'accommodent et où on pourrait les considérer comme essences de transition, de leur facile reproduction par les graines et des climats rigoureux sous lesquels on aura à reboiser. Depuis le pin pinier, qui croît sur les sables de la mer; depuis le pin d'Alep, qui est l'arbre indigène du littoral méditerranéen, on suivra jusqu'aux sommets des Alpes la progression des espèces appartenant à cette nombreuse famille : le laricio, le pin maritime, le pin sylvestre, le pin d'Ecosse, le pin du lord Weymouth, etc..... Aux hauteurs appartiennent le sapin, le pin cimbre, le mélèze, l'épicéa. Le mélèze acquiert, dans certains cantons de la vallée de Barcelonnette, jusqu'à 38 mètres de haut sur 2 mètres 50 de circonférence, à 1 mètre 50 du sol. Le pin cimbre, appelé *arole* en Suisse, réussit dans les plus inaccessibles régions des Alpes, même sur d'arides rochers, où sa racine vigoureuse pénètre; il supporte un froid glacial, brave les orages et les ouragans; son bois est incorruptible. M. Rasthofer a trouvé au bord de l'Aar, à l'endroit où cette rivière sort du glacier de Lauteraar et à une hauteur de 6,000 pieds, un pin cimbre dans du gravier. Il y était enseveli peut-être depuis des milliers d'années, et paraissait si peu altéré, même à sa surface, qu'entr'ouvert avec la hache, il montra la consistance du bois frais. Un autre tronc de pin cimbre, en quelque sorte perdu sur la montagne d'Itramen, au Grindelwald, à 6,000 pieds environ, fut étudié par M. Rasthofer, qui y constata soixante cercles concentriques sur un pouce de rayon, et lui attribua 1,500 ans de végétation. Aussi, ne sommes-nous pas surpris en voyant avec quel zèle cet éminent forestier engageait les gouvernements suisses et les administrations communales à propager cet arbre, presque détruit dans plusieurs cantons. Ses graines oléagineuses en relèvent encore le prix, et elles donnent une huile excellente. Le bois de pin cimbre est précieux pour la menuiserie, la sculpture et les constructions.

Quant aux essences feuillues, les plus exposées à l'abroutissement, elles appelleront des mesures protectrices rigoureuses. Au premier rang, en partant du littoral, se montre le chêne-liége, dont l'écorce, autrefois peu exploitée, a acquis un très grand prix, au point de quadrupler la valeur des fonds. Le chêne-liége croît naturellement dans les pays chauds de la zone granitique du Var, et forme de beaux repeuplements dans l'Esterel. Nous dirons de même du chêne vert, peu difficile sur le choix des terrains, qui occupe une portion du pays calcaire jusqu'aux montagnes subalpines, et fournit un tan bien préférable à celui du chêne blanc et du sapin. Les écorces du chêne vert subissaient depuis quelques années une dépréciation de valeur assez forte pour éloigner les propriétaires des vrais principes conser-

Digitized by Google

vateurs de leurs bois, et les engager dans des cultures temporaires préjudiciables à la fois au sol et à la qualité du tan. Les frais d'exploitation étaient à peine dépassés par les prix de vente, variant de 6 à 7 fr. les 100 kil. Ceux-ci se sont élevés à 12 fr. en 1859, et ils ne pourront que s'accroître par suite de la loi nouvelle qui autorise la libre sortie des écorces. Par cette seule mesure, la propriété forestière jouira désormais, dans le Var, et sur une surface de 55,000 hectares, d'une importance où nous trouvons la meilleure garantie de son avenir et de son extension.

Le chêne blanc, si recherché par la marine, qui ne peut plus s'en approvisionner dans le Midi, demande un sol meilleur, une exposition moins chaude ; il appartient aux climats tempérés. Au-dessus, on rencontre le hêtre, le frêne, l'érable, le sorbier des oiseaux, le bouleau, etc. ; plus haut encore, est la région des grands arbres conifères, le pin cimbre et le mélèze. Les essences qui offriraient le plus d'avantages, au point de vue de la consolidation du sol, seraient celles dont les racines sont traçantes et produisent de nombreux drageons. Le robinier ou faux acacia devra particulièrement être mis à l'essai sur les pentes meubles ; il croît dans les plus mauvais terrains et, exploité en taillis, donne des produits considérables. L'orme a également de fortes racines, qui s'étendent au loin, et il se multiplie de graine. Sans parler de son bois très dur et bon pour la charpente, nous signalerons ses feuilles comme étant une précieuse ressource dans les campagnes. « Un seul semis d'ormes, fait en place convenable dans nos forêts communales, écrit M. Rasthofer, produirait, avec une exploitation intelligente et outre le combustible, autant de fourrage qu'un champ de même étendue en trèfle. »

Les Alpes connaissent beaucoup d'autres essences qu'il serait superflu d'énumérer. Dans les lieux humides, au bord des étangs et des marais, prospèrent le peuplier blanc ou noir, l'aune, les diverses espèces de saules, l'osier jaune..... Pourquoi ne s'attacherait-on pas, pour l'encaissement des torrents et dans une pensée de conciliation entre l'intérêt forestier et les besoins agricoles, à planter les alluvions et les atterrissements des vallées, les berges des canaux? Un savant botaniste, aussi modeste que distingué, trop tôt enlevé à la science, M. Castagne, a exposé comment les 240 kilomètres formant la longueur totale des canaux de la Crau et donnant 480 kilomètres de berges, pourraient un jour porter 120,000 arbres de haute-futaie.

Propager les arbres fruitiers et les introduire dans les alluvions conquises avec les oseraies, serait quelquefois une opération excellente. On emploierait, selon les localités, le poirier, le pommier, le cerisier, le noyer, le châtaignier.

« Dans le choix des arbres forestiers qu'on se propose de multi-

Digitized by Google

plier, il faut préférer : 1° ceux qui conviennent au sol ; 2° ceux dont le bois et le fruit promettent le plus d'avantages. » Ces lignes sont extraites du très instructif Mémoire publié, au commencement du siècle actuel, par M. de Fonscolombe, ancien conseiller au Parlement, sur *la Destruction et le rétablissement des bois en Provence.* Les règles qui y sont traduites en faits pour éclairer les populations sur les conditions essentielles de leur bien-être, n'ont pas cessé d'être vraies. Réimprimé aujourd'hui avec les additions qu'exige l'état de la science forestière, propagé, mis à la portée de tous, le Mémoire de M. de Fonscolombe servirait précisément de modèle dans la confection des travaux de ce genre indispensables à chaque zone de montagne. C'est dans la même pensée de bien public et d'instruction populaire, que l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix a proposé en 1859, comme sujet de son prix annuel, la question suivante : « Exposer dans un écrit succinct, méthodique et pratique, adressé sous forme de conseils aux propriétaires, particuliers ou communes, et même aux simples cultivateurs, comment la conservation des bois se lie, en Provence, plus encore que dans les autres régions du territoire français, aux vrais intérêts de l'agriculture. »

VII

Après les essences forestières proprement dites, viennent les arbustes et arbrisseaux, les buissons, les graminées, etc.... La variété des arbustes et arbrisseaux est très considérable, comme les terrains des montagnes appartenant soit aux communes, soit aux particuliers, où, sur les pentes les plus escarpées, les arbustes occupent souvent la place des forêts détruites. Leurs divers genres d'utilité sont en rapport avec la nature du sol qu'ils raffermissent, les besoins des populations, l'emploi que celles-ci en font pour le combustible, la nourriture des troupeaux ou les engrais. A leur abri, quelques arbres isolés s'élèvent ; grâce à eux, de jeunes plants échapperont peut-être à l'action mortelle du vent, du soleil, des orages et du froid. Nous citerons parmi les arbustes et arbrisseaux les plus répandus, en tenant compte des particularités de chaque contrée : le chêne kermès, le buis, le ciste, le genévrier, le genêt, le noisetier, le fusain, l'épine vinette, la bruyère ; et, dans un ordre inférieur, des plantes ligneuses, telles que la lavande, le thym, le romarin, etc.....

Si ces arbustes n'y existaient pas, il faudrait s'efforcer de les propager sur les pentes rapides, comme devant préparer et faciliter le re-

Digitized by Google

boisement. Ils existent, ils se multiplient d'eux-mêmes ; et on les détruit, on les arrache, on les brûle, on défriche les landes qu'ils couvrent, on enlève tout espoir de régénération du bois par un pâturage illimité. Et on fait cela presque impunément. Car l'art. 220 du code forestier, même après les modifications si favorables aux idées conservatrices qu'a subies le titre XV, ne crée des moyens d'opposition au défrichement que pour les bois. Or, un terrain agrégé d'arbrisseaux et de bruyères, où n'existent plus que quelques vieilles souches et arbres rabougris, est-il un bois? « Faut-il, dit M. Delafond, inspecteur des forêts à Gap, auteur d'une remarquable étude sur la question du reboisement; faut-il qu'un bois soit susceptible d'aménagement ou d'exploitation régulière, pour être classé parmi ceux que la loi défend de défricher ? » S'il y a contestation, qui prononce? qui fixera les limites? Et cependant, il s'agit de millions d'hectares de montagnes très abruptes, dans lesquels le reboisement serait très profitable à la chose publique et s'effectuerait naturellement, où, du moins, à défaut de reboisement, des buissons valent mieux que le roc nu. « O mes chers amis, s'écriait M. Rasthofer, dont nous aimons à invoquer le témoignage et le chaleureux patriotisme, ne méprisez point les végétaux, quelque petits qu'ils vous paraissent. Ne les extirpez jamais sans précaution de ces pentes rapides ou sur les sommités des montagnes, où la main bienfaisante du créateur les a mis pour l'usage de l'homme et pour contribuer à son bien-être..... C'est par la pourriture de leurs feuilles et de leurs racines que la terre végétale se forme et s'augmente insensiblement. Ils arrêtent les courants d'air qui l'enlèvent et la dispersent, la force des eaux qui l'entraînent dans les ravins et les torrents. Dans les contrées alpines, dont l'imprudence et l'égoïsme ont détruit les antiques forêts, les arbrisseaux et arbustes s'y établissent pour réparer cette perte, pour consoler les habitants en leur offrant du bois de chauffage et des moyens préservatifs contre les accidents et les dégradations des montagnes. »

Nous ne pourrions qu'affaiblir de telles adjurations en les commentant, et nous n'ajouterons qu'une seule pensée, c'est que si l'état du Midi était mieux connu, les anciennes et sages prescriptions de la chambre des eaux et forêts du parlement de Provence n'auraient pas cessé d'y être observées et consacrées par des articles de loi formels ou par des dispositions réglementaires. On n'aurait pas cessé d'y interdire l'arrachis « des buis, cades, genêts, lentisques, avaux, romarins, thyms, mesves, et autres arbres et plantes, quelles que soient leur nature et espèce, propres à retenir la terre et à en empêcher l'éboulement ou l'emportement par les eaux pluviales. » Nous copions l'arrêt du 31 mai 1763; il n'ordonne et ne défend que ce qui était

Digitized by Google

ordonné et défendu en Provence depuis les premières années du XVIIe siècle.

L'exécution des travaux obligatoires dans les périmètres aura sans doute pour effet d'atténuer les conséquences qui résultent du silence de la loi; mais ailleurs le mal suivra son cours. Ou plutôt espérons que la partie de ces terrains sera successivement soustraite à l'inintelligente avidité des particuliers ou des communes. Il y aurait lieu de les classer en deux catégories bien distinctes. La première comprendrait ceux dont l'état de stérilité et la situation menaçante pour les vallées exigeraient d'une manière presque absolue la défense d'introduire les troupeaux. La seconde embrasserait les terrains pourvus en sol végétal, qui seraient susceptibles d'un aménagement régulier et se reboiseraient ainsi d'eux-mêmes. En ce sens, on a pu dire, on a pu affirmer que le jour où la surveillance serait exercée comme elle doit l'être, et où des communes trop pauvres ne seraient plus obligées de garder à leurs frais des forêts qu'elles sont dans l'impuissance d'exploiter, 15,000, 20,000 hectares de bois seraient conquis sur le désert dans les Basses-Alpes.

Tels seraient les résultats du classement des terrains de montagnes; et ces résultats seraient d'autant plus certains qu'une propagande patriotique, une sorte de croisade s'organiserait pour faire comprendre aux populations combien ce classement serait protecteur de leurs plus chers intérêts. Alors les mesures qui vont être prises ouvriraient une ère réparatrice, et le reboisement s'effectuerait sans secousse.

Alors s'amoindrirait cette décisive, cette redoutable question du pâturage, cause éternelle de la lutte engagée entre les forestiers et les communes, sur laquelle M. le ministre des finances émet de si excellentes considérations, quand il dit : — « L'intérêt des pasteurs doit être ménagé avec le plus grand soin ; mais cet intérêt même est étroitement lié aux opérations du reboisement, car l'abus de la dépaissance ne nuit pas moins à la conservation des pâturages qu'à la conservation des forêts. Le jour où les forêts disparaîtraient des montagnes, on pourrait prédire, d'une manière certaine, l'époque plus éloignée où les pâturages disparaîtraient à la suite des forêts. » Sur ce point, l'expérience, ce semble, est assez complète ; l'histoire de chaque commune, de chaque vallée, de tous les pays de montagnes a parlé. Le pâturage, le libre parcours exercé sans mesure, voilà le grand destructeur des bois, et, non-seulement des bois, mais du gazon, de ce gazon précieux que l'homme chasse de la montagne et dont la nature, livrée à elle-même, suffirait à la couvrir. Limitez le pâturage, aménagez-le, classez les terrains, en sorte que vous puissiez protéger spécialement les plus compromis ; faites qu'une por

Digitized by Google

tion, variant du dixième au vingtième, soit toujours soustraite à la dent et au piétinement du troupeau ; déterminez l'époque où le pâturage devra commencer sur les montagnes pastorales, afin que les moutons ne viennent pas, comme ils le font aujourd'hui, empêcher le repeuplement des graines, en les dévorant au moment où la neige disparaît ; enfin, donnez son efficacité nécessaire à la dernière loi sur le défrichement, en sauvant d'une ruine absolue et irrémédiable ces immenses étendues de terrains vagues qui ne sont pas des bois, mais où le bois croîtra tôt ou tard à l'abri des moindres buissons. Agissez dans cè sens, et point besoin ne sera souvent de reboiser ou gazonner à grands frais. On invoque l'utilité publique, pour reboiser et gazonner artificiellement. L'utilité publique ne doit-elle pas être invoquée *à fortiori*, pour conserver les bois et les gazons existants ?

Les pâturages une fois aménagés, « des plantes, dit M. Delafond, se montreront bientôt, partout, même dans les interstices des rochers, aussitôt que les moutons seront exclus ; puis des broussailles succéderont aux brins d'herbe, aux lavandes et aux genêts, puis viendront les essences forestières. Lors même qu'il n'y aurait que des buissons, des lavandes et des genêts, la terre serait enlacée et retenue, les eaux absorbées et la formation des ravins arrêtée. »

Le nombre des moutons diminuera et pourra être réduit *momentanément*. Cette nécessité ne se produira pas même partout. — « Il est certain, écrivait en 1857 M. de Béer, inspecteur des forêts dans les Basses-Alpes, que l'étendue des pâtis communaux est généralement deux fois, cinq fois plus grande que ne l'exigerait, dans des conditions normales, le nombre des bêtes à laine possédées par les habitants. » Supposons qu'il n'en fût pas ainsi ; admettons que la soumission d'une certaine partie de leurs terrains au régime forestier, effectuée en vue de leur plus évident intérêt d'avenir, privât quelques communes pauvres d'indispensables ressources pour le présent ; ne serait-ce point là le cas de leur attribuer les subventions consacrées par l'Etat au reboisement proprement dit ? Ne serait-ce pas le moyen sûr, en venant à leur secours, de leur enseigner les lois et de leur donner l'habitude de restrictions salutaires ?

Il importe, suivant nous, de signaler ce côté de la question forestière à l'attention des hommes d'Etat. Les plus intéressés dans la liberté illimitée du parcours, loin d'être les pauvres, sont les riches, ceux qui, selon la remarque de M. Delafond, ayant des avances, peuvent faire le commerce des bêtes à laine et s'attribuer le monopole des terrains. Ils sont les gens influents du pays ; ils pèsent sur les volontés et les actes du conseil municipal ; ils résistent à toute limitation du pâturage, parce qu'elle est pour eux la source de gros bénéfices. MM. A. de Saint-Léger et Delbet l'ont constaté dans une

Digitized by Google

monographie sur le paysan du Labourd (tome Ier des *Ouvriers des deux Mondes*); l'exploitation des biens communaux entraîne des abus, analogues à ceux qui viennent d'être indiqués, dans presque toutes les contrées de la France. « Les plus pauvres habitants, et généralement ceux qui n'ont pas de troupeaux, disent-ils, ne peuvent participer à la jouissance de ces biens, dont l'exploitation devient ainsi une espèce de monopole réservé aux plus riches et aux plus intelligents. Ce régime consacre donc, en fait, une injustice évidente; de plus, il constitue une inégalité qui, en droit, paraît être directement contraire aux principes qui ont présidé à l'institution et à la conservation des biens communaux. »

L'exposé des motifs constate d'une manière formelle qu'à la différence du projet de 1845, celui de 1860 laisse en dehors de son action la régénération des pâturages. Il ne méconnaît pas que cette régénération serait, dans les travaux à effectuer, un très utile auxiliaire. Mais il fait valoir l'insuffisance des ressources, il présente ensuite comme possible la reconstitution naturelle de certains pâturages par le seul effet du reboisement, et fonde quelque espoir sur l'initiative des communes intéressées à entreprendre des travaux de ce genre, en présence du succès de ceux qui seront exécutés par l'administration. L'exposé parle, sans doute, de pâturages qu'il s'agirait de créer et de transformer à grands frais sur des surfaces considérables. Ce ne sont pas ceux-là, nous en avons dit les motifs, qui nous préoccupent. Nous pensons à ce qui existe et à ce qui s'en va par les abus du pacage; et notre sollicitude nous paraît être justifiée par un fait officiellement certain : c'est que les Basses-Alpes où s'arrêtaient, il y a cinquante ans, 300,000 moutons transhumants, ne peuvent plus en nourrir que 90,000. Le surplus est obligé de passer en Piémont.

VIII

Le Rapport de M. le ministre des finances à l'Empereur mentionne les règles de prudence qui préviendront des changements brusques dans les habitudes générales des populations des montagnes. « On s'adressera d'abord à celles pour lesquelles le reboisement est un bienfait déjà senti et apprécié ; » et les communes de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme sont citées comme exemple. Il y a là de quoi susciter l'initiative individuelle, l'émulation, le concours, partout où la voix du gouvernement trouvera des intelligences éclairées et des cœurs dévoués. Nous savons en même temps que, pour un objet et

Digitized by Google

des mesures analogues, l'assainissement et le boisement des Landes, l'action réservée à l'Etat n'a pas eu à s'exercer ; que plusieurs communes du département des Landes ont déclaré l'intention de prendre les travaux à leur charge, en demandant, pour la plupart, à se procurer les ressources qui leur sont nécessaires par l'aliénation d'une portion des landes communales. Espérons qu'il en sera ainsi dans les Alpes, sans croire qu'on remédiera jamais sérieusement au mal autrement que par la soumission obligatoire des terrains au régime forestier et l'aménagement des pâturages.

Aménager les bois, aménager les pâturages, c'est beaucoup ; mais ce n'est pas tout. Malgré les plus sages mesures, le pâturage des moutons dans les Alpes, la transhumance des troupeaux de la Basse-Provence, qui, semblables aux sauterelles d'Egypte, viennent chaque année en ruiner les montagnes pastorales, et laissent après eux le désert, ce seront là toujours autant de fléaux et de tristes nécessités, aussi longtemps qu'on ne suppléera pas au parcours par l'abondance des fourrages. Aujourd'hui, les prairies manquent, parce que, sous un ciel de feu, il y a insuffisance d'irrigations. Nous avons déjà dit, d'autre part, comment les conditions actuelles d'existence des troupeaux dans la Crau les obligent à transhumer.

Ici apparaît, d'une manière saisissante, la solidarité établie entre la plaine et la montagne, et la connexité entre la question du défrichement et celle du reboisement. « Des praticiens éclairés, fait observer M. Boussingault dans son *Economie Rurale*, commencent à s'apercevoir qu'on a trop sacrifié la prairie à la terre arable. » — « Combien est faible, dit Liebig, la proportion des substances minérales que les plantes vivaces enlèvent au sol pendant une végétation continuelle, et pendant toute l'année, en comparaison de la quantité de ces mêmes substances qu'une récolte de froment de même poids, par exemple, prend au sol dans l'espace de trois mois ! » C'est la condamnation formelle du système de culture par lequel les paysans du Midi s'obstinent à épuiser un sol déjà si pauvre. Le jour approche, du reste, où une révolution agricole les mettra dans la nécessité de l'abandonner. Le prix du blé s'abaisse, la main-d'œuvre devient de plus en plus onéreuse, il y a pénurie de bras et d'engrais ; la force des choses amènera donc progressivement ce qu'était impuissant à déterminer l'intérêt bien entendu. Les propriétaires comprendront l'urgence de réduire l'étendue de leurs terres emblavées, et alors ils consacreront une partie de leurs engrais à l'établissement de prairies artificielles, dont le premier effet sera de les multiplier.

Des travaux de défrichement vont être effectués sur les biens incultes des communes. L'occasion est belle pour entreprendre l'application et la vulgarisation du système rénovateur de notre agricul-

Digitized by Google

ture méridionale. Les propagateurs des cultures fourragères ne feront pas défaut; et, parmi eux, au premier rang, nous citerons un homme qui leur a consacré toute sa vie, M. Marguerite d'Esperel, propriétaire à Montferrat, dans le Var. Créer, sans arrosage et sur des pentes pierreuses, des prairies permanentes dont les produits, pâturés pendant l'hiver par le troupeau, pussent donner au printemps une coupe abondante, telle a été l'ambition de M. d'Esperel; tel est le but qu'il n'a cessé de poursuivre depuis trente ans et qu'il a aujourd'hui, il nous est permis de le dire, atteint complétement. Pour cela, il lui a suffi d'étudier les procédés de la nature dans le gazonnement, de chercher, de collectionner les plantes et graminées qui conviennent au sol du Midi, celles qui y réussissent le mieux et qui, broutées de préférence par des bêtes à laine, résistent, dans des terrains en pente, secs et maigres, à de longues sécheresses. Les rapports de M. le préfet du Var, les allocations successives du conseil général, des témoignages probants et nombreux, enfin le succès obtenu par M. d'Esperel sur son domaine de la Magdeleine, « où, dans les conditions les moins favorables en apparence pour la production des fourrages, disait le préfet dans un rapport, en 1853, il a établi des prairies naturelles, des pacages qui lui ont permis de décupler le nombre de ses bestiaux, » recommandent sa méthode à la sollicitude du gouvernement et à l'attention des propriétaires.

Les procédés de gazonnement de M. d'Esperel n'ont rien que de rès simple. Ils consistent dans l'emploi, selon la qualité et l'exposition des terrains, d'une riche, d'une inappréciable collection de plantes fourragères, combiné avec celui de l'engrais. M. d'Esperel a commencé par défricher ses mauvais fonds, en les fumant autant que possible, et par les emblaver de céréales sur lesquelles il a semé diverses espèces de sainfoin sauvage. A la quatrième année, il les a rompues; les pierres ont été enlevées, et ont formé des murs de soutènement; le sol a été complanté en arbres fruitiers, pommiers, poiriers, noyers, amandiers ou noisetiers, puis converti en prairies permanentes avec des graines de fromental et autres plantes fourragères propres au pays. Les prairies étant ainsi préparées, il les a fumées de nouveau au bout de six ou huit ans, en y faisant parquer les troupeaux ou en les recouvrant de la moitié du fumier qu'on y avait mis lors de leur création. Ce régime suffit pour tenir les prés gazons dans un état de constante prospérité.

Des essais de la méthode de M. d'Esperel vont, nous assure-t-on, être entrepris, sous sa direction, par plusieurs propriétaires, dans diverses localités de la Provence. Souhaitons vivement qu'ils soient secondés et encouragés. Nous croirions cependant dangereux d'appliquer, dès aujourd'hui, les excellents procédés de cet honorable

Digitized by Google

agriculteur aux pentes stériles et rapides. Tant qu'on n'aura pas pourvu à l'aménagement et à la conservation des pâturages de montagnes, la prudence conseillera de ne pas en exposer de nouveaux aux mêmes chances de ruine. Le gazonnement pourra et devra être employé, mais avant tout pour affermir le sol, pour la protection des villages et des plaines, en interdisant d'abord, puis en limitant le pacage. A ce point de vue, il y a lieu de signaler les concluants et persévérants travaux d'un homme dont la science théorique se joint à une expérience de cinquante ans, acquise dans les fonctions d'ingénieur en chef des mines, M. Emile Gueymard, doyen, en retraite, de la faculté des sciences de Grenoble. M. Gueymard a prouvé la puissance d'absorption du gazon par des faits positifs, et il en cite quelques exemples dans le département des Hautes-Alpes : « Il y a près de quatre-vingts ans, raconte-t-il, que le village de Presles, à mi-coteau, se trouvait, par le fait du ravinement, dans la position la plus critique. Les habitants réunis formèrent le projet de reboiser la montagne au-dessus du village et de gazonner le terrain compris entre Presles et le sol reboisé. L'exécution de ce projet fut immédiate, et les touristes remarquent aujourd'hui ce joli village, couronné par une petite forêt de bois noirs et par un gazon d'un vert foncé. La montagne d'Aspres-lez-Corps était aussi ravinée, et le village, qui a presque un kilomètre de longueur, souffrait à toutes les pluies. Le maire défend d'une manière absolue le pacage sur la montagne d'Aspres-lez-Corps : elle se gazonne bientôt, par le seul fait de l'absence des bestiaux. L'herbe acquiert $0^{m},1$ de hauteur. Les habitants demandent la permission d'envoyer leurs bestiaux en moindre quantité; refus de la part du maire. Ils sollicitent la faveur d'aller faucher l'herbe; le maire refuse encore, parce qu'elle sert d'engrais pour la saison suivante, jusqu'à ce que le gazon ait acquis une consistance suffisante. La montagne au-dessus du village d'Aspres-lez-Corps se fait remarquer aujourd'hui par une pelouse verte épaisse, que les pluies les plus fortes ne peuvent entamer. Le troisième exemple est celui de Chorges, entre Gap et Embrun. Le ruisseau recevait tous les filets d'eau de la surface de la montagne, dénudée parce que le gazon avait disparu sous la dent des animaux. Tout le terrain au-dessus et au-dessous du bourg de Chorges était abîmé par les pluies, et la route impériale obstruée par les alluvions du ruisseau. Le pacage défendu, la montagne s'est recouverte de gazon et le pays est à l'abri des invasions pluviales. »

« Depuis que j'ai bien observé ces trois localités, ajoute M. Gueymard, j'ai fait la propagande et proclamé le gazonnement comme un préservatif ou palliatif contre les perturbations atmosphériques. » Nous partageons toute la confiance de M. Gueymard; et, il serait

Digitized by Google

difficile qu'il n'en fût pas ainsi, lorsque son témoignage se montre appuyé sur cinquante ans d'études poursuivies depuis le sommet des Alpes jusqu'à la mer. Il est certain que la dépense totale à faire pour diviser et classer les terrains, en réglant le nombre de bestiaux à conserver sur chaque montagne, serait de beaucoup inférieure à la perte causée par une seule des dernières inondations. Mais M. Gueymard, en célébrant les bienfaits du gazonnement en montagne, ne manque pas d'y mettre une condition : la restriction du pacage. On voit par là, pour revenir aux si précieuses cultures fourragères de M. Marguerite d'Esperel, combien elles seraient superflues comme moyen de consolider le sol, tant que cette condition de restriction du pacage ne sera pas réalisée.

Employées pour le moment dans les terrains incultes de la plaine, ou dans ceux qui forment la région intermédiaire entre la plaine et la montagne, les cultures fourragères auraient les fruits les plus heureux. Avec des prairies, des pacages dans la Crau, la transhumance des troupeaux, si désastreuse pour les Alpes, n'aurait plus de raison d'être; avec des prairies dans les vallées des Alpes, les habitants abandonneraient cette éducation par le parcours, reste de la vie des tribus nomades, pour en venir à l'éducation à l'étable. L'accroissement des fourrages leur permettrait de substituer au mouton, qui nuit au sol, la vache, qui donne un produit même en hiver. L'éducation à l'étable et l'élève du gros bétail donneraient à la fois des engrais dont l'agriculture ne perdrait pas une parcelle, une plus grande somme de force pour les travaux, et par suite aussi des récoltes plus abondantes. On a observé qu'en Suisse, dans les contrées en plaine où l'on a adopté la stabulation permanente et supprimé le pâturage sur les terrains communaux, le bétail a considérablement augmenté.

Si jamais, par la réforme progressive des habitudes prises, que faciliterait la création de *Bergeries écoles*, avec le concours simultané de l'Etat, des départements, des communes et des particuliers, la question du reboisement des montagnes pouvait aboutir à cet accord, à cette intime alliance entre l'intérêt forestier et l'intérêt agricole, il ne faudrait pas regretter d'avoir émis à son sujet tant de plaintes, tant de vœux longtemps stériles, et d'y avoir employé plus d'un demi-siècle de controverses.

CHARLES DE RIBBE.

Digitized by Google

SCÈNES ET PAYSAGES

DANS LES ANDES

UNE EXPÉDITION MALHEUREUSE

PREMIÈRE PARTIE[1]

En 1550, la partie du territoire de Carabaya située à l'est des Cordillères du Pérou, entre le 13e et le 15e degré, était déjà renommée par ses *lavaderos* et ses gîtes aurifères. Des déserteurs espagnols du parti d'Almagro l'avaient découverte en cherchant un passage d'Apololamba à Cuzco, et, émerveillés à la vue des richesses de ce sol vierge, en avaient pris possession et s'étaient mis à l'exploiter, au grand scandale des *Carangas* et des *Suchimanis*, tribus sauvages qui l'habitaient à cette époque.

Le secret de cette fortune, si bien gardé qu'il fut par les intéressés, n'avait pas tardé à être connu. Des bandes d'émigrants et d'aventuriers étaient venues se joindre aux déserteurs, dans le but de partager leurs travaux et leurs bénéfices. Antonio de Mendoza, vice-roi du Pérou, avait envoyé à la suite des émigrants une colonie d'Espagnols, des troupes et des commissaires, des ingénieurs et des maçons, et doté successivement le nouveau pays des bourgades de *San-Gaban*, *San-Juan del Oro*, *Sandia*, *Aporoma*, *Ollachea*, *Inambari* et *Pari*; enfin Charles-Quint, en échange d'une pepita

[1] La *Revue* a publié les premières parties de ces études humoristiques dans les livraisons du 31 août, du 15 septembre 1858, du 31 janvier, du 15 février et du 31 juillet 1859.

Digitized by Google

d'or du poids de 218 livres, que lui avaient envoyée en présent les mineurs de San-Gaban et de San-Juan del Oro, avait concédé à ces deux bourgades le titre de ville impériale et anobli leurs habitants.

L'exploitation des neuf vallées qui forment la partie orientale de Carabaya, — la partie occidentale se rattachant au Collao et comprenant les Andes du Crucero, — dura plus de deux siècles, et rapporta force millions aux rois d'Espagne. Passé ce temps, les travaux furent abandonnés, les bourgades se dépeuplèrent, les mineurs, devenus fermiers, allèrent vivre au milieu des défrichements, puis la race espagnole, étant venue à s'éteindre, fut remplacée dans le pays par une population serrana, dont les descendants l'habitent encore aujourd'hui.

En 1767, la ville de San-Gaban, restée debout au milieu des ruines de ses voisines, était l'unique entrepôt des richesses de Carabaya. Le minerai, les pepitas, la poudre d'or, recueillis sur tous les points du territoire et dont l'Etat s'était arrogé le monopole, étaient apportés dans la ville à dos d'Indiens ou de mulets, et entassés sous des hangars, d'où, chaque trimestre, on les retirait pour les fondre et en façonner des lingots, qu'on expédiait à Lima, et de là en Espagne.

Or, dans la nuit du 15 au 16 décembre de cette même année 1767, San-Gaban, qui, sur la foi de son passé, dormait dans la sécurité la plus parfaite, fut incendié par les Carangas et les Suchimanis, et tous ses habitants furent tués à coups de flèche et de massue. Après un intervalle de deux siècles, les descendants des premiers possesseurs de Carabaya étaient venus demander compte aux descendants des Espagnols de l'usurpation de leurs pères.

Quand la nouvelle de cet événement fut apportée à Lima, le vice-roi Antonio Amat jura d'exterminer tous les sauvages du Pérou, sans distinction d'âge ni de sexe. Heureusement pour ces derniers, Mariquita Gallegas se chargea de plaider leur cause. La courtisane, que son surnom de Perichola, sa liaison avec le vice-roi, la fin édifiante qu'elle fit dans un cloître et l'avantage d'avoir trouvé en France un historien charmant, ont rendue célèbre, représenta à son noble amant que N.-S. Jésus-Christ ayant prescrit aux hommes le pardon et l'oubli des offenses, le devoir d'un chrétien et d'un vice-roi en cette circonstance était, au lieu de rendre coup pour coup, de fonder un obit perpétuel pour les victimes, et d'envoyer aux idolâtres, leurs bourreaux, des missionnaires chargés de les instruire et de les baptiser. Antonio Amat se rendit aux raisons de la Perichola. Pendant bien des années on s'entretint de cette catastrophe, puis la génération qui en avait été témoin disparut de la terre, une autre

Digitized by Google

nération lui succéda, et l'histoire de San-Gaban prit avec le temps caractère vague et poétique d'une légende.

Les récits merveilleux qu'on m'avait faits sur cette cité disparue avaient inspiré le désir d'en rechercher l'emplacement; mais des constances inattendues avaient toujours reculé ce voyage. Un jour it où, n'ayant rien de mieux à faire, je me résolus à l'effectuer. lheureusement, ce jour-là, le préfet de Cuzco, un général Ugarte, ui j'avais cru devoir communiquer mon plan de campagne, en lui mandant quelques soldats de bonne volonté pour me servir d'es-rte, me répondit qu'un décret du gouvernement interdisait aux angers le parcours de Carabaya; comme j'insistais pour connaître motifs de cette interdiction, qui me semblait au moins étrange, le néral me répliqua sèchement que son *gobierno* ne voulait pas, rce qu'il ne voulait pas.

Un refus ainsi motivé équivalait à un jugement sans appel. Je le mpris si bien, qu'après avoir tiré ma révérence à Sa Seigneurie, partis immédiatement pour Ayacucho, l'ancienne Huamanga des s du soleil.

Près d'un an s'était écoulé quand je revis Cuzco. L'Etat, depuis uit jours avait changé de maître. Par suite de l'engagement de armen-Alto, Castilla trônait à la place de Vivanco, et mon ancienne onnaissance, le général Ugarte, contraint d'abdiquer en faveur d'un es généraux du parti victorieux, avait quitté la ville du soleil au ilieu des huées, pendant que son collègue y entrait au milieu des cclamations.

Le 29 juin, fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, arriva sur es entrefaites. Un de mes amis, hidalgo riche et avocat de talent, à ui ses parents avaient donné au baptême le nom de Pierre, m'invita ar écrit à dîner chez lui ce jour-là, sous le prétexte que je m'appe-ais Paul. Une petite réjouissance, à l'occasion de notre double fête, ne disait-il dans son billet, ne pouvait manquer d'être agréable à os bienheureux patrons, qui, reconnaissants du culte que nous leur endions sur la terre, n'auraient garde, à leur tour, de nous oublier lans le ciel.

Une pareille invitation me souriait à plus d'un titre; je l'acceptai lonc. Comme le dîner était pour quatre heures, le jour venu, à uatre heures moins dix minutes, je prenais mon manteau — à Cuzco, omme en Espagne, on prend toujours son manteau — et je me endais chez don Pedro. On m'introduisit sur le champ dans la salle manger, où je trouvai nombreuse compagnie; mais ce qui me sur-prit plus agréablement que le choix des convives, la variété des mets et l'excellence des vins, ce fut d'avoir pour voisin de face le successeur du général Ugarte, le nouveau préfet de Cuzco, auquel

Digitized by Google

notre amphitryon eut l'idée de me présenter, quand, à l'issue repas, où n'avait cessé de régner une gaieté franche, on eut cassé pied des verres, afin que les buveurs ne pussent plus les poser sur table.

L'accueil de Sa Seigneurie fut des plus bienveillants. Encoura par ses façons, qu'une pointe de vin rendait irrésistibles, j'entrep de lui raconter mes pérégrinations continentales, qu'il ne connaiss qu'imparfaitement. Je ne lui cachai pas mon ancien projet de voya à San-Gaban, l'ouverture que j'en avais faite au général Ugarte, la réponse saugrenue par laquelle ce fonctionnaire avait renver tous mes plans. Durant cette seconde partie de mon récit, que préfet écouta avec plus d'intérêt encore que la première, don Pedr debout près de moi, comme le joueur de flûte de Caïus Gracchu mais n'ayant pas comme celui-ci la ressource d'un instrument vent, m'avait rappelé par un coup de coude au ton véritable, chaqu fois qu'au souvenir du général Ugarte et du libéralisme de son gou vernement, le dépit me faisait dépasser les bornes.

Quand j'eus terminé, le nouveau préfet haussa les épaules et pr la parole à son tour. Suivant lui, le gouvernement péruvien n'avai jamais fermé les vallées de son territoire aux promeneurs ou aux sa vants, désireux de les visiter, et toute allégation tendant à prouver l contraire était un infâme mensonge. Si le général Ugarte s'était pré valu de ce prétexte pour m'en interdire l'entrée, c'est que le général ayant mangé son patrimoine, dissipé la dot de sa femme et contract des dettes qu'il ne pouvait payer, avait imaginé de se créer des res sources en faisant exploiter, non pas en son nom, la chose eût fai scandale, mais pour son propre compte et sous le nom d'autrui, le lavaderos et les quinquinas de Carabaya. De là, sa répugnance à laisser pénétrer les curieux, dont les indiscrétions eussent pu com-promettre le succès de sa spéculation.

« Mais si j'ai bien compris, dis-je au préfet de Cuzco, lorsqu'i m'eut donné ces détails, rien ne s'oppose alors à mon voyage?....

— Oh! mon Dieu non, fit-il ; vous êtes libre de partir à l'instant même; à pied, à cheval ou à mule, avec ou sans passeport, comme vous l'entendrez! »

Dans la joie que me causa cet exeat inattendu, peu s'en fallut que je ne sautasse au cou du haut fonctionnaire; mais je me contentai de faire un signe à don Pedro, qui, devinant mon intention, alla prendre un verre, l'emplit d'une liqueur quelconque, et me l'apporta d'un air obséquieux. Je présentai ce verre à Sa Seigneurie, qui but le tiers à peu près de son contenu, et me le remit ensuite pour que j'en busse autant. Don Pedro, chargé d'épuiser la liqueur, s'empressa de briser le verre, afin que d'autres lèvres ne le touchassent plus; flat-

Digitized by Google

rie délicate, que le préfet accueillit par un salut, et moi par un urire.

Cette liqueur bue en commun et au même verre constituait méta-oriquement un échange de sympathies ; elle donnait à notre con-issance de fraîche date tout l'abandon et la franchise d'une vieille nitié. J'en profitai pour demander au préfet une vingtaine d'hommes e je comptais emmener avec moi, non pour donner à mon voyage caractère officiel, mais pour imposer, par ce surcroît de forces, x tribus insoumises que je ne pouvais manquer de trouver en che-in. Le préfet approuva fort cette mesure ; seulement elle lui parut exécutable, les soldats que je demandais pour m'accompagner, et l'il m'eût donnés de grand cœur, me dit-il, étant pour la plupart s indigènes de la Sierra, que le nom seul de *chuncho*[1] faisait embler de peur. Il y avait donc cent à parier contre un qu'en ar-vant à la frontière du pays sauvage, les soldats, frappés de l'idée e je les menais à la mort, m'abandonneraient une belle nuit, et, près s'être débarrassés de leurs armes pour être plus agiles, rega-neraient, toujours courant, leurs foyers respectifs.

Une pareille confidence, à laquelle j'étais loin de m'attendre, me issa tout abasourdi. Un peu remis du choc qu'elle m'avait occa-ionné, je remerciai notre préfet de ses renseignements locaux, dont appréciais vivement toute la franchise ; et comme don Pedro, pour e consoler de la perte de cette escorte, s'offrait charitablement à l'accompagner dans mon odyssée, je le pris au mot, et en le quit-ant je lui donnai rendez-vous pour le lendemain à huit heures.

Je passai la nuit à mettre un peu d'ordre dans mes affaires et à ressser une liste des objets et des provisions qui m'étaient néces-aires. Comme l'horloge de la cathédrale sonnait huit heures, don edro frappait à ma porte. Il ne s'était pas couché, me dit-il, afin de 'avoir pas de toilette à faire. Pendant qu'on nous servait une tasse e thé, je lui proposai de venir avec moi courir les boutiques, moins our m'aider de ses conseils dans le choix des emplettes que je comp-ais y faire, que pour empêcher, par le seul fait de sa présence, qu'on e me surfît sur leur prix. Ma proposition était trop raisonnable pour u'il essayât d'y répondre autrement qu'en m'offrant son bras. Nous

[1] On désigne au Pérou par les noms espagnols de *gentiles*, *infieles*, *barbaros*, ou par le om quechua de *chunchos*, équivalant à celui de *sauvages*, tous les Peaux-Rouges qui ivent à l'état de nature dans les forêts situées à l'est de la chaîne des Andes. M. Alcide Orbigny, dans la relation historique de son voyage, et M. Claude Gay, dans ses lettres à . Delessert, publiées par fragments dans quelques recueils de géographie, ont pris le ot pour la partie, l'espèce pour le genre, et fait des chunchos ou sauvages de Paucar-ampu une tribu spéciale; or chaque vallée, chaque rivière, a ses chunchos, et ceux de la allée de Paucartampu en particulier sont les Tuyneris et les Huatchipayris, qui habitent e delta formé par les huit affluents de la rivière Madre-de-Dios.

Digitized by Google

trouvâmes les galeries du commerce à peu près désertes. Quelque marchands, plus matineux que leurs confrères, ouvraient les volet de leurs devantures. Ces braves gens, les yeux encore gros de som meil, ne s'expliquaient pas notre empressement, en désaccord ave les habitudes de leur ville, où la vente n'a lieu que de deux heures quatre. Aux questions qu'ils nous adressèrent à ce sujet et surtou aux réponses que, bon gré malgré, il nous fallut y faire, réponse qu'un télégraphe labial transmit incontinent aux quatre coins de l cité, une heure après notre visite aux Tiendas de commerce, chacu savait que je partais pour San-Gaban, emportant une pacotille d'ob jets choisis et variés, destinés à me concilier les bonnes grâces de sauvages.

L'annonce de ce départ m'attira les visites des curieux et de désœuvrés, qui, sous prétexte de m'offrir leurs services, me firen subir un interrogatoire en règle. L'ennui que j'en ressentis m prêta des forces et je passai une seconde nuit à terminer mes pré paratifs.

Le troisième jour, à midi, je me mettais en route, escorté d'un douzaine d'amis, qui, à la suite d'un déjeuner d'adieu où des libation et des souhaits de toute sorte avaient été faits à mon intention s'étaient offerts à m'accompagner jusqu'à la limite où la civilisatio finit et où le désert commence. Don Pedro nous précédait en éclaireur, monté sur un cheval nankin harnaché de blanc et de rouge, qui atti rait sur lui tous les regards.

Nous sortîmes de Cuzco par le faubourg de la Recoleta. Deux heu res après, nous traversions le village de San-Jeronimo, poursuivis par les aboiements d'une troupe de chiens qui dormaient au soleil e que notre caravane avait dérangés dans leur sieste. A quatre heures, nous faisions halte à Oropesa, bourgade célèbre par ses pains au sain doux. Le sous-préfet de la localité, qu'un message de don Pedr avait informé à l'avance de notre passage, nous attendait au seuil de sa maison. Une ritournelle exécutée par trois guitares et l'explosio d'une douzaine de boîtes, témoignèrent à l'unisson du plaisir que ce fonctionnaire éprouvait à nous recevoir. A peine entrés dans so comedor, on nous servit une collation composée de fruits, de sucre ries et de liqueurs. Nous prîmes un gâteau d'une main, un verre de l'autre, et après avoir répondu convenablement au *speech* de circonstance, nous remontâmes à cheval. A six heures, nous avions laissé derrière nous Lucre et Andahuayllillas, villages renommés pour les *bayetas* et les *bayetones*[1] qu'y fabriquent des vieillards des deux sexes. L'Angelus sonnait comme nous entrions à Huaro. Nous devions

[1] Etoffes de laine grossière à l'usage du peuple.

Digitized by Google

ous y arrêter pour passer la nuit et donner aux muletiers chargés de os bagages le temps de nous rejoindre.

Huaro, que les chartes péruviennes qualifient de ville, n'est qu'un rand village aussi triste que mal bâti. On y compte néanmoins six aisons en pierre et une église à clocher carré, dont l'orgue est, dit-n, remarquable. Comme il faisait nuit et que l'église était fermée, je e pus voir que son clocher, surmonté d'une girouette.

Nous étions descendus chez un des notables de l'endroit, qui, ayant ntendu parler de l'appétit des voyageurs et supposant que nous tom-ions d'inanition, fit égorger, bouillir et fricasser en moins d'une ieure tous les poulets, canards et cochons d'Inde que ses gens purent éunir. Sa surprise fut grande lorsqu'il nous vit toucher à tout cela lu bout des dents, et comme il crut que nous en agissions ainsi par lédain pour sa table, ou pour le talent de sa cuisinière, il prit un air pincé en nous priant d'excuser la frugalité de l'une et l'inexpérience le l'autre. Nous eûmes toutes les peines du monde à dissiper son erreur. A force de lui répéter qu'un déjeuner copieux fait à midi et une collation prise à quatre heures, étaient les seules causes qui nous empêchassent de faire honneur à son repas, il finit par se rendre, et, pour nous prouver qu'il était sans rancune, il nous offrit de trinquer avec nous.

En sortant de table, nous nous aperçûmes qu'il faisait un clair de lune magnifique. La sérénité du ciel, le calme de la terre, joints à cette douce température qui règne en tout temps à Huaro, et permet à la pêche, à la fraise, à la poire, d'y mûrir en sécurité, nous donnèrent l'envie de faire à pied une petite promenade. La route était belle; Urcos, le chef-lieu de la province de Quispicanchi, distant au plus d'un kilomètre; nous avions d'excellents cigares : nous poussâmes donc jusqu'à Urcos. Un silence profond régnait dans la bourgade. Nous en fîmes deux fois le tour, appliquant notre œil aux serrures et notre oreille aux fentes des volets; mais cette investigation n'amena aucun résultat. Toutes les lumières étaient éteintes, tous les habitants endormis. Ennuyés de ne trouver à qui parler, nous gravîmes, pour nous distraire, le serro auquel la bourgade est adossée. Parvenus à son sommet, nous jouîmes d'un spectacle charmant. Sous nos pieds, à quelques centaines de mètres, s'arrondissait le lac de la Mohina, ceint d'arbustes et de roseaux. De hautes montagnes, coupées à pic, l'entouraient d'une ombre noirâtre, et formaient comme un repoussoir à sa claire surface, où la lune semait une traînée de vif-argent. Quand nous nous fûmes suffisamment extasiés devant ce lac, auquel la beauté de la nuit et la clarté de la lune prêtaient un charme inconcevable, nous nous amusâmes à y jeter des pierres. Don Pedro eut beau crier au sacrilége, et nous rap-

Digitized by Google

peler la tradition, qui place sous les eaux de la Mohina la chai d'or, longue de quatre cents mètres, que l'empereur Huayna Cap fit fabriquer à l'occasion de la première coupe de cheveux d'In Cusi-Huallpa, son fils aîné, nous n'en continuâmes pas moins décrire des paraboles avec tous les cailloux qui nous tombèrent so la main. La lassitude seule mit un terme à cet exercice.

En rentrant à Huaro, nous trouvâmes nos muletiers qui venaie d'arriver de Cuzco. Nous convînmes avec eux de l'heure du dépar qui devait être aussi matinale que possible, le chemin de Marcapat que j'avais choisi pour me rendre aux vallées, n'ayant que de étapes de quinze lieues chacune, qu'il importait d'atteindre chaq soir, sous peine de dormir à la belle étoile; or, la neige, qui depu quelques jours tombait en abondance dans la sierra, eût rendu bivouac des plus incommodes. Restait maintenant à compléter liste des munitions de bouche, où les viandes salées, le beurre et fromage, que je n'avais pu me procurer à Cuzco, formaient un lacune regrettable. Les muletiers, consultés à cet égard, répondiren que, pour le moment, il était inutile de se préoccuper des vivres e question, attendu qu'à Lauramarca, où nous devions passer la se conde nuit, nous les trouverions à un prix modique et de qualit supérieure. Comme il commençait à se faire tard, et que nous devions nous lever matin, j'engageai nos amis à mettre le temps à profit en faisant dresser leurs almofrez dans une vaste salle que notre hôte nous avait assignée pour dortoir. Bientôt dix matelas étaient disposés sur le sol, comme les jantes d'une roue; le bougeoir et la bassinica en formaient le moyeu, et le dernier de nous dont la verve résistait au sommeil se chargeait de souffler la chandelle.

Un peu avant l'aube, nous fûmes réveillés par les coups de poing que les muletiers appliquaient aux volets de notre chambre. Nous nous levâmes aussitôt, et nous procédâmes à notre toilette, pendant que les mozos harnachaient nos mules. Notre hôte, qui s'était levé en même temps que nous, nous attendait, une bouteille d'une main et un verre de l'autre, pour nous souhaiter un heureux voyage. Nous bûmes avec lui le coup de l'étrier; nous répondîmes par une poignée de main à ses divers souhaits, et nous nous dirigeâmes vers la rivière Huilcanota, qui passe à une portée de fusil du village de Huaro. Cette rivière, large de deux cents mètres et d'une rapidité de cours torrentielle, pendant les mois d'août et de septembre, époque de la fonte des neiges dans la sierra, n'était en ce moment qu'un joli ruisseau roulant sur des cailloux polis. Nous le franchîmes d'une enjambée, et, parvenus sur l'autre rive, nous nous trouvâmes au pied d'une montagne de schiste ardoisé, dont nous commençâmes à gravir les versants abruptes. Pendant trois heures que dura cette

Digitized by Google

ension, chacun de nous put observer à loisir l'abaissement continu la température et la raréfaction progressive de l'air, phénomènes urels, qui provoquèrent chez les uns des frissons et des crampes, z les autres des saignements de nez, des maux de cœur et des tiges. A huit heures, nos mules enjambaient la dernière marche ce gigantesque escalier, et nous déposaient au seuil de la région ; punas.

Aucun chemin n'était tracé sur ces vastes plateaux ; mais nos letiers paraissaient s'en inquiéter peu. Après avoir embrassé orizon d'un regard circulaire, ils s'étaient dirigés à l'est-sud-est et maintenaient sans broncher dans cette direction, pareils à des iers qui suivent une piste. Nous marchâmes ainsi pendant une nne partie de la matinée, puis le besoin d'une réfection s'étant fait tir, chacun tira de ses sacoches quelques provisions et se mit à nger avec un appétit que décuplait l'air vif de ces hautes régions. déjeuner, fait en trottant, économisait une halte et nous donnait, dire des arrieros, une chance de plus d'arriver avant la nuit à uramarca. Mais nous avions compté sans le soleil, qui s'éclipsa mplétement sur les deux heures de l'après-midi, et sans la neige i, tombant à flocons pressés, eut bientôt recouvert le sol d'un tapis iforme ; pour surcroît d'infortune, nous cheminions debout au vent nous ne tardâmes pas à nous rencontrer nez à nez avec la tempête. choc fut terrible. Nous fîmes néanmoins bonne contenance, et urbés en deux, accrochés à nos selles, nous continuâmes d'avanr, malgré la foudre et les éclairs qui nous aveuglaient, la neige et grêlons qui nous fouettaient le visage. Cette tempête dura jusà quatre heures, puis la neige cessa de tomber, le ciel s'éclaircit le soleil brilla de nouveau sur nos têtes. Comme nous allions reercier Dieu de nous avoir tirés de danger, les arrieros, qui nous écédaient, lâchèrent un juron formidable. Ils venaient de s'apercesir qu'ils faisaient fausse route. Les plus expérimentés d'entre eux ssayèrent de s'orienter, tandis que les plus novices les regardaient ire. La chose était difficile sans doute, car au bout d'un quart heure de pourparlers et de tâtonnements, les premiers en étaient ncore à chercher la bonne voie. Sur ces entrefaites, un Chasqui, ue j'ai toujours soupçonné d'être la Providence en personne, parut cent pas de là, sur la crête d'un monticule. Nous hélâmes cet omme, qui paraissait suivre un chemin opposé au nôtre, pour lui emander si nous étions éloignés de Lauramarca. Il nous répondit u'en continuant d'obliquer à gauche et en marchant toute la nuit, ous y serions probablement avant le jour. Je crus d'abord que l'Inien se moquait de nous, mais son sourire était si placide et son tonnement si naturel en nous rencontrant en pareil lieu et à pareille

Digitized by Google

heure, que, me défiant de ma susceptibilité, je regardai nos mu tiers, pour voir comment ils accueillaient l'assertion de cet homm Leur air confus me fit comprendre que l'homme disait vrai. Com celui-ci nous voyait assez embarrassés de prendre un parti, il n demanda pourquoi, au lieu de traverser de nuit cette longue su de punas neigeuses, nous n'irions pas dormir à Maynapata, au risq de n'arriver à Lauramarca que le lendemain dans l'après-midi. Ce proposition, dont je ne pouvais apprécier la valeur, fut un trait lumière pour nos muletiers, fort troublés par la bévue qu'ils avai commise. Ils déclarèrent que c'était, en effet, le seul parti raisonn ble que nous pussions prendre. Alors, au lieu d'obliquer à gauc pour nous rendre à Lauramarca, nous prîmes à droite pour gagn Maynapata, où le Chasqui ayant affaire, offrait de nous conduire. G dés par ce brave coureur, dont le pas gymnastique devançait le t de nos mules, nous arrivâmes à Maynapata longtemps après la n close.

Ma déception fut grande en mettant pied à terre ; au lieu d'un vi lage ou tout au moins d'une hacienda, que je m'attendais à trouve je n'aperçus qu'une misérable pascana, composée de trois cahutt dont le chaume avait disparu sous un pied de neige ; nous nous en tassâmes comme nous pûmes dans le plus grand de ces bouges, où chaleur combinée de nos corps et de nos cigares ne tarda pas à pén trer la neige du toit. Bientôt, cent gouttières ruisselèrent à la fo sur nos têtes ; l'infernale douche dura toute la nuit. A six heure nous nous remîmes en selle, trempés jusqu'aux os et raides de froi Les rayons du soleil et quatre bouteilles de rhum, que nous em ployâmes à nous frictionner, parvinrent à peine à rendre à nos mem bres leur élasticité accoutumée.

Vers onze heures, la neige qui recouvrait le sol était entièreme fondue. Les montagnes seules conservaient leur blanche parure. L punas, jusqu'alors à peu près planes, commencèrent à s'accidente Des croupes pierreuses émergèrent à leur surface, comme des ilo sur un océan. Bientôt, le réveil de la végétation nous fut annoncé p des radiées acaules qui croissaient sous la mousse, et par des jon aux fleurs en ombelle ; dans le creux d'un rocher exposé au sud, no découvrîmes une touffe de scolopendres.

La vue de ces plantes, si pâles et si souffreteuses qu'elles fussen nous fit oublier sur-le-champ la rude journée de la veille et l'immer sion glacée de la nuit. Changer de région, n'était-ce pas, en quelqu sorte, toucher au terme de nos misères ! Nos cœurs se reprirent l'espérance, tandis que nos estomacs se dilataient par avance à l'idé d'un bon déjeuner. Les mules mêmes, comme si elles eussent flair un champ de luzerne encore invisible, allongèrent le pas avec d

Digitized by Google

petits mouvements de croupe qui témoignaient de leur satisfaction.

Ainsi cheminant, nous atteignîmes, vers midi, le versant sud-est de la Puna, dont l'inclinaison était remarquable. Un cercle de neiges lui servait de barrière à l'horizon. Tout à coup, un des muletiers qui marchait en avant, se retourna pour nous montrer, à deux kilomètres de distance environ, les lignes blanches d'un édifice, à demi caché par un accident de terrain. « Lauramarca ! » cria l'homme en piquant sa bête ; nous piquâmes les nôtres, et dix minutes nous suffirent pour être en vue de l'hacienda. Un corps de logis avec ailes en retour, des pignons coiffés de tuiles rouges, de vastes communs, et force cahuttes d'Indiens, se rattachant au tout, donnaient à cette demeure un aspect seigneurial ; comme nous admirions sa fière tournure, cherchant à deviner la signification d'une série de banderolles multicolores, suspendues à des perches, et que le vent faisait onduler, une fanfare aiguë traversa l'air et vint déchirer nos oreilles. A la qualité du son, nous reconnûmes ces trompettes en fer blanc que les Indiens embouchent volontiers dans leurs jours de réjouissance. La curiosité, en même temps qu'un appétit féroce, nous fit précipiter le pas de nos montures, qui ne tardèrent pas à nous déposer au milieu de la cour d'honneur. Des mozos basanés et chevelus vinrent nous aider à mettre pied à terre, tandis que d'autres montraient à nos gens le chemin du lavoir et des écuries. A peine avions-nous eu le temps de donner un coup d'œil d'amateur à la disposition intérieure du logis, que son propriétaire, un vieillard respectable, parut à la porte, les bras ouverts, le sourire aux lèvres, et nous invita à entrer. Comme nos amis le connaissaient depuis longtemps, ils acceptèrent son invitation sans plus de cérémonie, et nous pénétrâmes pêle-mêle dans la salle à manger, où, devant une table abondamment servie, étaient assises quelques personnes du beau sexe. La nuance de leur peau, leurs robes à volants et leur chapeau tromblon posé sur l'oreille, indiquaient qu'elles appartenaient à l'estimable classe des chacareras ou fermières. Malgré certain trouble dont ces dames ne purent se défendre en nous voyant prendre place auprès d'elles, trouble qui nous fut révélé par une subite rougeur, je crus m'apercevoir qu'elles n'étaient pas trop fâchées d'une adjonction de convives d'un autre sexe, qui promettait, à défaut de plaisir, de varier un peu la réunion. La gaieté un moment troublée régna de nouveau. Notre amphitryon, malgré ses cheveux blancs, était d'une humeur très folâtre. Ses lazzis et les santés qu'il portait tour à tour à chacune de ses hôtesses, lui attiraient de celles-ci de vives ripostes, assaisonnées d'un sel andaloux, qui me parut, comme mordant, bien supérieur au sel attique.

Tout en accablant le digne vieillard de leurs épigrammes, ces dames nous faisaient les honneurs de la table avec une grâce parfaite.

Digitized by Google

Elles amoncelaient sur notre assiette des mets de toute sorte et veillaient à ce que nos verres fussent toujours pleins. Parfois elles poussaient la prévenance jusqu'à prendre du bout des doigts un morceau de viande qu'elles roulaient dans quelque sauce et portaient ensuite à nos lèvres. Ces gracieusetés étaient accompagnées de questions sur notre âge, notre patrie, l'état de notre cœur et notre position sociale. Elles nous parlèrent ensuite d'elles-mêmes. Elles habitaient les villages d'Ocangate, d'Acopia et de Sangarara. Invitées par le propriétaire de l'hacienda à embellir de leur présence la fête de Notre-Dame-des-Neiges (patronne de Lauramarca), elles avaient quitté leur domicile sans avertir leurs époux ou leurs pères, qui, n'étant pas compris dans l'invitation, eussent trouvé mauvais qu'elles allassent se divertir pendant qu'ils gardaient la maison. Depuis huit heures du matin que la nappe était mise, elles n'avaient cessé de rire et de chanter avec accompagnement de guitare. Avant de quitter la partie, elles se proposaient, en manière d'écot, nous confessèrent-elles, de noyer dans des flots de liquide les sens et la raison du maître de céans, et cela pour qu'il conservât de la fête de Notre-Dame un souvenir durable. Comme on le pense bien, nous plaidâmes près de ces dames la cause de l'amphitryon, et nous finîmes par obtenir un adoucissement de peine. Ainsi, au lieu d'une outre d'eau-de-vie, que, sans nous, le malheureux eût peut-être été condamné à boire, on nous promit qu'il en serait quitte pour sept à huit bouteilles.

Las de rester à table, je proposai à nos amis d'aller respirer l'air pur du dehors. Ces dames voulurent nous accompagner dans cette promenade, et sans s'inquiéter d'une température de 8° au-dessous de zéro, abandonnèrent leur châle et leur chapeau, comme des accessoires inutiles. Nous errâmes quelque temps sur les pelouses, regardant coucher le soleil, puis nous allâmes visiter les huttes des serfs du domaine, lesquels, à l'exemple de leur seigneur, célébraient la fête de Notre-Dame par une notable absorption de chicha et de spiritueux. Quand vint la nuit, l'ivresse, comme dit Rabelais, avait gagné jusqu'aux sandales. Des feux furent allumés au seuil des portes, des torches résineuses flambèrent au bout des bâtons; les trompettes, les cornes d'ammon, les flûtes et les charangos, s'unirent aux vociférations des spectateurs, pour accompagner le *zapatéo* qu'exécutèrent une douzaine de danseurs des deux sexes.

Je profitai de l'attention que nos amis prêtaient à cette danse nationale pour faire le tour du domaine. Un édifice de forme singulière attira mes regards. C'était un parallélogramme soutenu par des contreforts et dont la toiture en dos d'âne était percée de quatre œils de bœuf par lesquels s'échappait une vive lumière. Comme la porte n'en était fermée qu'au loquet, je l'ouvris et me trouvai dans une chapelle.

Digitized by Google

Les murs lisses et sans ornements étaient blanchis à la chaux et vernis à la glu de cactus. Une image de la vierge, de grandeur naturelle, sculptée en pierre de Huamanga, transparente comme l'albâtre, s'élevait sur un cube de granit qui servait d'autel. Un grand nombre de cierges brûlaient devant elle, mêlés à de grosses touffes de lis blancs[1] qui trempaient dans des potiches aux flancs larges et au col grêle, et dont l'odeur enivrante emplissait l'atmosphère. Entre cette chapelle si simple et pourtant si coquette, cette blanche madone aux bras inclinés, ces cires et ces fleurs prodiguant à l'envi les unes leur éclat, les autres leurs parfums, entre ce tableau d'un charme et d'une douceur poétiques et l'effroyable orgie, qu'on entendait rugir et piétiner au dehors, le contraste était si frappant, l'antithèse si tranchée, que l'intelligence la plus obtuse en eût été saisie.

Après un moment de méditation, je quittai la chapelle. Le froid augmentait sensiblement. Je cherchai nos amis à travers les groupes, et ne les trouvant pas, je pensai qu'ils étaient rentrés, et je me dirigeai vers la maison. Elle était morne et silencieuse. Les gens de service avaient disparu. Une seule bougie éclairait la salle à manger, où notre hôte dormait, les coudes sur la table. Un mozo, préposé à la garde du maître, buvait à même une bouteille au moment où j'entrai. Je lui demandai des nouvelles de nos amis. Il me répondit que ces messieurs s'étaient retirés dans leur chambre après l'avoir chargé de me souhaiter une bonne nuit. Par discrétion, je m'abstins de parler de ces dames, bien que leur disparition subite m'étonnât un peu, et je passai, conduit par l'homme, dans l'*aposento* qui m'était destiné. D'épaisses toisons, empilées sur le sol et recouvertes de draps blancs, formaient une couche moëlleuse. J'en pris possession en bénissant Dieu, et ne fis qu'un somme jusqu'au lendemain.

Quand je me réveillai, il faisait grand jour. Etonné du silence qui régnait autour de moi, je m'habillai précipitamment et ne fis qu'un saut dans la cour. N'apercevant ni muletiers, ni mules, j'envoyai sur-le-champ un mozo à la recherche de nos hommes, à qui les Indiens du domaine avaient donné l'hospitalité sous leur toit. Ces braves gens ne tardèrent pas à paraître, les yeux gonflés et la tête alourdie, par suite des excès bachiques auxquels ils s'étaient livrés en compagnie de leurs hôtes. Les mules furent tirées de l'écurie, et, pendant qu'on procédait à leur harnachement, je priai le majordome de l'hacienda d'aller réveiller nos amis, s'ils dormaient encore, et quand ce serait fait, de me choisir lui-même une douzaine de moutons fumés

[1] C'est notre *lilium candidum*, importé d'Europe par les premiers colons espagnols. Les Indiens qui habitent les fermes situées au revers oriental des Andes le cultivent et l'apportent pour le vendre dans les villes de la sierra.

Digitized by Google

et quelques meules de fromage. Le majordome s'empressa d'obéir. Lorsque notre troupe fut au complet et les nouvelles provisions entassées sur le dos des mules, je réglai mes comptes avec lui et le gratifiai d'un pourboire, en échange duquel il me baisa la main en m'appelant son père. Restait à prendre congé du maître de l'hacienda, et je priai don Pédro de me conduire près de lui ; mais il m'assura que toute démarche à cet égard serait en pure perte, le digne vieillard étant étendu sur son lit et hors d'état de répondre à ma politesse.

Nous quittâmes Lauramarca. Comme la matinée était déjà avancée, nous éperonnâmes nos montures pour regagner le temps perdu. L'inclinaison du sol favorisait la marche des mules qui, repues et bien délassées, trottèrent vaillamment pendant une couple d'heures. Au bout de ce temps, nous atteignîmes les premiers escarpements de la sierra de Vilcanota, que depuis la veille nous avions relevée, et force nous fut de ralentir le pas. Nous profitâmes de ce changement d'allure pour examiner le paysage. A quelques détails près, il nous parut semblable à tous les sites qu'on rencontre au versant des Punas, situées entre deux cordillères. C'était la même pauvreté de végétation, les mêmes accidents de terrain, et cette physionomie morne et désolée qui caractérise les hauts sommets, où le feu et l'eau ont tour à tour imprimé leurs traces.

A trois heures de l'après-midi, nous franchîmes la cordillère à l'aide d'une de ces solutions de continuité que les commotions volcaniques y ont pratiquées et que les naturels appellent *puncu* (porte). Parvenus sur le revers oriental, nous eûmes devant nous, à douze ou quinze lieues de distance, le plus beau décor polaire que l'imagination puisse rêver. Deux andes neigeuses, d'une hauteur de quelques milliers de mètres, aux talus rapides, aux faîtes dentelés, partant du nord-ouest et du sud-ouest, s'avançaient dans l'est à la rencontre l'une de l'autre et, près de se rejoindre, s'affaissaient brusquement, laissant entre elles une faille béante. Deux montagnes, taillées en pyramides à quatre pans, se dressaient de chaque côté de cette ouverture, au delà de laquelle, un fouillis de pics, d'arêtes, de cônes et d'aiguilles, blancs de neige, éclatants de lumière et figurant à l'œil une mer aux vagues glacées, se détachaient en vigueur sur le fond bleu de l'horizon.

Nous nous arrêtâmes un moment pour dessiner les profils de la double chaîne et prendre le nom de ses principaux sommets ; car tous ces géants portent un nom quechua plus ou moins pittoresque, tiré de leur configuration ou de quelque souvenir qu'ils rappellent. C'est *Occllohuallpa*, *Reycancha*, *Colquepuncu*, *Sombreroni*, *Puyuski*, *Mayahuani*, la poule couveuse, le jardin du roi, la porte

Digitized by Google

d'argent, le chapeau, etc. Quant aux montagnes, debout comme de monstrueux pylones, de chaque côté de la porte, elles se nomment, celle de droite, *Ausangatè;* celle de gauche, *Tayangatè*, le vieil aïeul et le vieil oncle.

Une fois notre tribut d'admiration payé à ce spectacle, nous tentâmes la descente de la cordillère, et, malgré ses pentes abruptes, ses pierres roulantes et ses ocres détrempées par la fonte des neiges, nos mules arrivèrent en bas sans accident. Les pauvres bêtes étaient haletantes. Nous les laissâmes reposer un instant, puis nous tournâmes bride à l'est-sud-est. La cordillère de Vilcanota ne tarda pas à rester derrière nous, tandis que les Andes d'Avisca, que nous achevons de décrire, grandissaient et changeaient d'aspect à chaque lieue qui nous rapprochait d'elles.

Vers cinq heures, nous relevâmes dans le sud, à une faible distance, le point où les deux chaînes de Vilcanota et d'Avisca, simple ramification des Andes centrales, au-dessus des sources de l'Apurimac, se bifurquent pour prendre une direction opposée. Ce point, que les gens du pays appellent *Porco* et les géographes *Nodus*, offre la bizarre disposition d'un entonnoir de quelque dix lieues de tour. Une épaisse couche de neige recouvre en tout temps les parois crevassées et les bords inégalement découpés de cette espèce de cratère. Des pics de trachyte rugueux et contrefaits s'élancent du fond de l'excavation, et leur couleur noirâtre ou fauve forme avec la blancheur des neiges qui les entourent un contraste plein d'étrangeté.

A deux lieues de là, nous fîmes une autre rencontre, moins scientifique peut-être, mais en revanche plus pittoresque. Au pied d'un chaînon circulaire que, ne pouvant franchir, nous avions contourné, nous trouvâmes un petit lac de figure irrégulière, encaissé dans les neiges, et dont l'onde immobile avait la couleur de l'étain. Un ruisseau s'échappait de ce lac, et, après avoir décrit dans l'est quelques longues courbes, profitait de la déclivité du sol pour abandonner l'est et couler vers le nord. Ce charmant bassin, qu'aucun hydrographe ne se fût avisé d'aller chercher là, était, nous dirent les muletiers, le Manantial ou source de la rivière *Paucartampu*[1]. Au

[1] Quelques géographes ont pris cette rivière de Paucartampu pour celle qui traverse la vallée de Paucartampu. C'est une grave erreur. La première naît à l'endroit où nous l'avons trouvée, se dirige au nord par une ligne presque droite, et vient, après un cours d'à peu près quatre-vingt-dix lieues, se jeter, sous le nom de rivière Camisia, dans l'Ucayali, dont elle est un des principaux affluents de droite. La seconde, formée dans l'intérieur de la vallée de Paucartampu par les rivières d'Ocongate, Coñispata, Tampu, Pilcopata, Avisca, Callanga, Chaupimayo et Tono, sorties des vallées de ce nom, est reçue, après un cours d'environ quinze lieues, par la rivière Ollachea. Cette dernière prend alors le nom de Mayo, ou mieux d'Amaru-Mayo (rivière du Serpent), et forme, après sa jonction avec l'Inambari, le tronc principal de la rivière des Purus-Purus, un des principaux affluents de droite de l'Amazone.

Digitized by Google

moment où nous l'entrevîmes, sept ou huit vigognes, conduites par un mâle, folâtraient sur ses bords. A notre approche, elles se débandèrent, bondirent d'escarpement en escarpement avec une agilité merveilleuse; puis, lorsqu'elles se crurent en sûreté, elles s'avancèrent sur une saillie du rocher, et du haut de cette plate-forme, allongeant leur cou dans le vide, elles regardèrent défiler notre caravane. Tant que nous restâmes en vue, les charmantes bêtes, debout sur le piédestal qu'elles s'étaient choisi, gardèrent une immobilité d'attitude que j'aurais attribuée à la frayeur que nous leur inspirions si les arrieros ne m'eussent affirmé qu'elle était l'effet de la curiosité, plus forte encore chez la vigogne que chez la femme.

Au sortir des neiges, nous entrâmes dans une région hérissée de collines basses inégalement espacées et dont l'inclinaison d'ouest à est était remarquable. Un sable épais recouvrait le sol, jadis sillonné par les grandes eaux, et déguisait si bien les aspérités de la couche minérale, que toutes les lignes de ce paysage avaient je ne sais quoi d'empâté, de lourd et de difforme. La nature, comme pour atténuer la laideur du site, y avait semé quelques pauvres plantes. Nous vîmes, au milieu des mousses et des graminées, une renoncule du genre *loasa*, des myrtes nains à feuilles ténues, et des mamillaires cotonneux (*m. senilis*) autour desquels voltigeaient de petits oiseaux à peu près semblables au tarin d'Europe.

Cependant le soleil baissait rapidement; les muletiers, craignant que la nuit ne nous surprît en route, nous engagèrent à presser le pas. Chacun reconnut tacitement la justesse de cet avis en appliquant deux coups d'éperon à sa mule, et pendant une demi-heure nous filâmes d'un train de poste. Alors il nous sembla que les collines rentraient en terre, que l'espace s'agrandissait; des bouffées d'un air tiède arrivèrent jusqu'à nos poumons. *El valle! el valle!* crièrent à la fois les muletiers et les mozos. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées, qu'en effet nous apercevions sous nos pieds les sommets de quelques pitons dont la base disparaissait dans les profondeurs bleuâtres d'une vallée. Nous nous précipitâmes vers un étroit sentier qui plongeait en spirale au fond de ce gouffre. Les mules, effrayées par sa pente vertigineuse, semblaient résolues à ne marcher qu'au pas, mais l'éperon et le lazo les déterminèrent à changer d'allure. Grâce à l'emploi de ces moyens coërcitifs, nos bêtes, fermant les yeux sur le danger, se lancèrent dans l'escalier tortueux avec la vitesse de pierres qui roulent.

A mesure que nous abandonnions les régions supérieures, l'horizon se rétrécissait et la lumière se retirait de nous; bientôt le ciel ne fut plus qu'une bande d'azur étendue sur nos têtes. Le paysage changea d'aspect. La végétation prit un caractère grandiose. Aux

Digitized by Google

plantes, aux buissons, avaient succédé des arbustes; les arbustes furent à leur tour remplacés par des arbres. Des ruisseaux jaillirent à grand bruit du flanc des montagnes: des cultures, des toits de chaume apparurent sur leurs versants; puis la nuit vint sans crépuscule, et confondit tous les objets dans une teinte sombre. Un brouillard dense et froid monta du fond de la vallée, où grondait un torrent, rampa le long des pitons, escalada leur faîte et finit par les voiler entièrement. Pendant quelques minutes, nous cheminâmes au milieu d'épaisses ténèbres, puis à un cri des muletiers toute la troupe fit halte. J'entrevis confusément un groupe de toitures, je vis briller quelques lumières; nous étions à Marcapata.

Bien que notre entrée eût été assez bruyante pour faire aboyer quelques chiens et donner l'éveil à leurs maîtres, nous ne vîmes s'ouvrir ni portes ni fenêtres. Nos amis, perdant patience, demandèrent alors à grands cris le gouverneur ou l'alcade de la localité, pendant que, de leur côté, les arrieros appelaient les gens de leur connaissance. Les mules, renchérissant sur le tapage et surexcitées d'ailleurs par les émanations de la luzerne et du corral, hennissaient avec un bruit de clairon, sans s'inquiéter des mozos qui juraient après elles, ni des coups de bâton qui pleuvaient sur leur croupe. L'apparition du gouverneur, qui sortit d'une maison voisine, sa chandelle à la main, changea la tempête en bonace, comme dit l'illustre Corneille. Ce fonctionnaire, dont les vêtements étaient en lambeaux, et qui marchait nu-pieds, faute de chaussure, s'avança vers nous d'un air souriant, et, après s'être enquis de l'état de notre santé, nous demanda, sans préambule, ce que nous souhaitions de lui. Don Pedro, en qualité d'avocat, était chargé de répondre aux harangues; il satisfit à la demande du gouverneur avec un laconisme dont nous lui sûmes gré. Celui-ci eut à peine compris que nous réclamions de son obligeance le vivre et le couvert, qu'il fit volte face et rentra sous son toit, où nous le suivîmes. Les murs de ce logis, composé d'une seule pièce, étaient treillissés comme une volière, circonstance qui permettait aux quatre vents d'y circuler en liberté. Trois pierres calcinées désignaient le foyer domestique et les peaux de mouton empilées dans un coin, pouvaient, selon l'heure ou la fantaisie, servir de sopha pour la sieste ou de couche pour le sommeil. Nos amis, qui gardaient un doux souvenir de Lauramarca et de son hospitalité princière, furent désagréablement surpris à l'aspect de la misérable demeure où le sort les contraignait de passer la nuit. Je les vis échanger entre eux des regards de désappointement que notre hôte ne surprit pas, occupé qu'il était à empêcher le vent de tourmenter sa chandelle. Cependant, il faut lui rendre cette justice, au lieu de nous prier d'aller chercher un gîte ailleurs, comme son dénûment lui

Digitized by Google

en donnait un peu le droit, il poussa l'obligeance jusqu'à nous indiquer les angles de sa cage où nous aurions moins à souffrir du vent et de la pluie, s'il prenait fantaisie au ciel de nous envoyer une averse pendant la nuit. A ces indications charitables, il joignit quelques tubercules bouillis à l'eau, un régime de bananes mûres et un cuisseau de cerf fumé, qu'il décrocha d'une solive et qu'il mit devant nous, en nous engageant à ne pas l'épargner. Nous usâmes si largement de la permission, qu'une demi-heure après il ne restait, du monstrueux gigot, qu'un os parfaitement nettoyé, que nous cassâmes pour en sucer la moëlle ; puis, comme cette chair fumée, en assouvissant notre faim, avait allumé notre soif, au lieu d'étancher celle-ci avec de l'eau pure, comme notre hôte nous le conseillait, nous envoyâmes chercher, dans nos bagages, quelques bouteilles de vin d'Espagne, dont nous lui offrîmes un verre.

Le repas terminé, la question du coucher fut débattue et résolue en quelques minutes. Le gouverneur, après nous avoir avoué qu'il ronflait très fort en dormant, et que ce bruit nous importunerait, chargea sur son épaule les peaux de mouton qui formaient sa couche, et s'en alla passer la nuit chez un voisin. Restés seuls, nous nous empressâmes d'étendre nos pellons à terre, de rapprocher du mur les selles destinées à nous servir d'oreillers et de nous coucher côte à côte, comme des poissons sur un gril.

Le vent souffla toute la nuit à travers les barreaux de notre demeure, montant du grave à l'aigu, descendant de l'aigu au grave, et secouant la toiture, comme s'il eût voulu l'enlever. Nos amis, que ces modulations de harpe éolienne avaient empêchés de dormir, se levèrent avec le jour, de fort mauvaise humeur. Plusieurs me déclarèrent, et don Pedro avec eux, que leur santé ne résisterait pas à deux nuits pareilles, et, pour corroborer leur dire par une preuve, ils se mirent à tousser avec acharnement. Comme cette santé dont ils parlaient m'était aussi chère que leur affection, et qu'en exposant l'une je pouvais perdre l'autre, je leur offris les deux seules choses qu'il fût en mon pouvoir d'offrir, c'est-à-dire un verre de rhum pour conjurer le brouillard matinal, et la facilité de retourner à Cuzco après le déjeuner. A la honte de l'humanité, cette proposition que j'aurais cru devoir soulever leur indignation, fut accueillie par eux avec enthousiasme. Deux d'entre eux, cependant, votèrent pour le verre de rhum et contre la séparation. Mais, comme je ne vis dans leur opposition au vœu de la majorité qu'une de ces politesses banales dont l'Espagnol est très prodigue, au lieu d'y répondre, je ne fis qu'en rire et je n'y songeai plus.

Nous quittâmes notre volière, et, tandis que nos amis allaient pousser une reconnaissance dans le village et continuer sur les villageoi-

Digitized by Google

ses les études psychologiques qu'ils avaient commencées à Lauramarca, je pris le premier sentier qui s'offrit à moi, et, après quelques minutes de marche à travers des broussailles et de hautes herbes, j'atteignis le bord d'une éminence, d'où mes regards embrassèrent à la fois tous les environs.

Ce côté des Andes, que je voyais pour la première fois, offrait au lever du soleil un tableau charmant. La vallée, développée de l'ouest à l'est et large d'une lieue à peine, était bordée dans toute sa longueur par une double ligne de hauts pitons de figure conique et boisés de la base au sommet. A l'ouest, un plan de montagnes du vert le plus sombre et le plus velouté, fermait l'horizon comme une muraille et servait de repoussoir aux neiges d'Apu et de Choquechanca, doucement azurées du côté de l'ombre et roses du côté du levant. Deux torrents, nés dans le nord-ouest et le sud-ouest, le *Kellunu* (eau jaune), et le *Ccachi* (salé), tombaient de ces montagnes, qu'ils rayaient de deux traits d'argent, développaient à l'est leur cours parallèle et formaient, en se réunissant après un trajet d'une lieue, un triangle isocèle, au sommet duquel, sur une colline aux pentes rapides, s'élevait le village de Marcapata, composé de cent dix chaumières et d'une église à clocher carré et à toit de paille.

Placé sur le bord de cette colline, je voyais à droite et à gauche reluire et serpenter les deux torrents et s'arrondir élégamment la cîme des forêts qui bordaient leurs rives. La hache et le feu y avaient fait de larges trouées et sacrifié la beauté du site aux besoins de l'homme. Le maïs, les courges, le piment, les pastèques et les luzernes, recouvraient d'un manteau bariolé l'emplacement qu'avaient occupé les grands arbres et les massifs de lianes. A côté de ces défrichements, qui pouvaient remonter à une dizaine d'années, quelques-uns, plus récents, présentaient un amas de cendres et de tisons noircis ; d'autres étaient couverts de troncs et de branchages qui se desséchaient lentement.

Toute la partie du paysage que j'avais devant moi flottait encore dans une vapeur lilas d'une transparence idéale. Quelques rayons d'or trouaient déjà cette gaze légère et faisaient resplendir en les effleurant le feuillage d'un arbre ou le flanc d'un rocher. Derrière moi, l'horizon oriental, que le disque du soleil avait dépassé, ruisselait de flammes. Tout ce côté de la vallée, que l'œil ébloui cherchait vainement à fouiller, formait comme une tache sombre dans le rayonnement du foyer lumineux.

J'admirai longtemps ce lever de soleil et ce beau paysage, où, depuis l'herbe jusqu'à la fleur, depuis l'arbre et les lianes de la forêt, jusqu'à la montagne et ses neiges, tout s'éveillait à l'existence aussi jeune, aussi frais, aussi ardent à vivre qu'au premier jour de la créa-

Digitized by Google

tion. Inondé d'air et de lumière, enivré de senteurs étranges, bercé par mille bruits charmants qui se dégageaient du silence, chants d'oiseaux, bourdonnement d'insectes, bruissement des feuillages, murmure du vent et des eaux, je sentis mes pensées flotter et s'égarer dans une ivresse vague, et bientôt, sous le coup d'une hallucination bizarre, il me sembla que les liens qui m'attachaient à la terre s'étaient rompus. Mon âme, délivrée de sa prison de boue, s'élançait joyeuse dans la pure atmosphère, et, comme l'oiseau engourdi par une longue captivité, voltigeait un moment pour essayer ses ailes. Après un regard d'adieu jeté sur cette terre, qu'elle abandonnait pour toujours, elle prenait son vol dans l'immensité, montait de sphère en sphère jusqu'aux dernières zones étoilées, et, franchissant la borne qui sépare la création de l'infini, allait se perdre, humble étincelle, dans le foyer de lumière et d'amour d'où jadis Dieu l'avait tirée.....

Des tiraillements d'estomac interrompirent cette extase ; ma montre, que je consultai, marquait l'heure du déjeuner. Je revins à pas lents chez le gouverneur, que je trouvai assis devant sa porte et tressant des folioles de latanier pour se faire un chapeau. Il m'apprit que nos amis, en vaguant par le pueblo, avaient fait la rencontre du curé, et que celui-ci, enchanté de leur bonne mine et de leur courtoisie, les avait emmenés chez lui pour y déjeuner. Comme je manifestais quelque regret de n'être pas de la partie, le gouverneur ajouta qu'on m'attendait au presbytère, où, par égard pour ma qualité de chef d'expédition, la gouvernante du curé avait promis de retarder le repas d'un quart d'heure. Je me fis indiquer le chemin le plus court, et cinq minutes après j'avais rejoint nos amis. Comme on n'attendait plus que moi pour se mettre à table, le pasteur se contenta de me serrer la main et de m'indiquer la place qui m'était réservée ; une fois assis, il nous servit à la ronde d'un potage fumant, que le grand air me fit trouver exquis, bien qu'il ne fût composé que d'eau de source, de fromage mou et d'herbes odorantes. Pendant le repas, qui fut d'une simplicité patriarcale, nous parlâmes de tout et d'autres choses encore. Séparé par la chaîne des Andes des villes du Pérou, qu'il appelait « le monde entier, » notre hôte, qui, depuis trente ans, habitait cette solitude, nous adressait force questions naïves sur les hommes et les choses de son pays et s'étonnait autant de nos réponses que si nous les lui eussions faites en tatar-thibétain. Comme tous les curés Péruviens, la politique était à la fois son fort et son faible, c'est-à-dire qu'il en parlait mal et longtemps. Ses opinions étaient monarchiques et ses souvenirs s'arrêtaient à La Serna, le dernier vice-roi. En deçà, il n'admettait rien. Tout n'était que confusion, ténèbres, anarchie. La bataille d'Ayacucho et l'extinction

Digitized by Google

du parti royaliste lui semblaient des événements désastreux, comparables aux plaies d'Egypte ; Simon Bolivar était l'Antechrist avec un tricorne et des épaulettes, et chaque fois que le mot république revenait dans la conversation, le saint homme baissait les yeux comme une religieuse qui voit des statues. Quelque vieillotes que nous parussent les appréciations du curé, nous les admîmes sans discussion comme paroles d'Evangile, et cette condescendance de notre part, qu'il prit pour une entière adhésion à sa doctrine, nous posa merveilleusement dans son esprit.

A l'issue du déjeuner, nos amis, à qui le climat de Marcapata devenait de plus en plus contraire, prirent un air de circonstance pour me dire que le moment était venu de nous séparer. Ils me témoignèrent de vifs regrets d'être obligés de me quitter si brusquement, et don Pedro, en particulier, se mit à ma disposition dans le cas où je pourrais avoir besoin de ses services. Il suffirait de lui expédier un messager à Cuzco, pour que mes commissions fussent faites sur l'heure. Là-dessus nous échangeâmes quelques poignées de main, et tout fut dit.

Pendant cette scène d'adieux, deux de nos amis, ceux-là mêmes qui le matin avaient protesté contre l'abandon de leurs camarades, s'étaient tenus à l'écart et me tournaient le dos ; comme je les appelais pour prendre congé d'eux, ils me répondirent en souriant que c'était chose superflue, leur intention étant de me suivre dans la vallée et non de retourner à Cuzco. Leur offre itérative, dont cette fois je ne pouvais méconnaître la sincérité, m'émut au dernier point. Hors d'état de répondre, j'ouvris à Perez et à Quevedo — ainsi s'appelaient ces amis — mes bras, dans lesquels ils se précipitèrent. Alors, les yeux tournés vers l'Orient, et devant nos transfuges dont on sellait déjà les mules, nous fîmes, en nous emboîtant comme les trois Horaces de feu M. David, le serment de retrouver la ville de San-Gaban ou de mourir ensemble. Nos pseudo-compagnons applaudirent à cet élan d'enthousiasme, dont la spontanéité parut les émouvoir, mais n'alla pas jusqu'à les empêcher d'enfourcher leurs montures et de nous quitter sans remords. Une heure après, nous restions seuls, Perez, Quevedo et moi, attachant, comme les Troyennes de Virgile, un œil humide sur le côté de la vallée par où nos amis avaient disparu.

Pour effacer l'impression pénible que ce départ nous avait laissée, nous convînmes d'aller visiter certaine source minérale dont le curé nous avait vanté les vertus curatives. Seulement, en nous parlant de cette source, il avait oublié de nous désigner son emplacement, et, comme nous ne savions trop où la prendre, Quevedo se chargea d'aller lui demander quelques renseignements à cet

Digitized by Google

égard. Un moment après, il était de retour, amenant un enfant de chœur que le curé lui avait donné pour nous servir de guide. Nous fîmes seller nos mules, et, précédés par le jeune Joas qui gambadait comme une chèvre, nous nous dirigeâmes vers le lit du torrent Ccachi, que nous cotoyâmes en suivant le sud-sud-ouest. Après une demi-heure de montées et de descentes, le voisinage de la source nous fut révélé par un nuage de fumée qui plane constamment au-dessus d'elle. Nous nous en approchâmes avec certaines précautions que justifiait l'état du chemin, jonché de pierres roulantes et de cavités perfidement dissimulées par la végétation. Arrivés par le travers de la source, nous reconnûmes qu'elle se trouvait de l'autre côté de la Quebrada, large en cet endroit de quarante pieds, et profonde de cent cinquante. L'enfant de chœur leva cette difficulté, que nous croyions insurmontable, en nous montrant un peu plus haut deux troncs d'arbres placés en travers sur le gouffre, et destinés à faciliter le transit d'une rive à l'autre. Nous mîmes pied à terre, et, après avoir attaché nos mules à un arbre, nous nous dirigeâmes vers cette passerelle. Comme nous hésitions à la franchir, tant à cause de sa mine équivoque que du bruit effrayant que le torrent Ccachi faisait au-dessous d'elle, notre guide se mit à rire, et, avec cette adorable témérité de l'enfance, nous donna l'exemple en battant un entrechat et partant du pied gauche. Quelques bonds lui suffirent pour toucher l'autre bord, d'où il nous jeta un regard triomphant. Après un instant d'indécision, nous tentâmes à notre tour le passage du pont branlant, et, grâce à la lenteur méthodique de nos mouvements, grâce au soin que nous eûmes de nous retenir mutuellement aux pans de nos vestes, en marchant à la file, comme ces grues dont parle Dante Alighieri, nous parvînmes heureusement sur la rive opposée, dont la source n'était éloignée que de quelques pas.

L'emplacement qu'elle occupait au sommet d'une roche de mica-schiste, et le paysage qui lui servait de cadre, eussent fait le bonheur d'un peintre d'aquarelles. Qu'on se figure une plate-forme d'environ vingt-mètres carrés, appuyée d'un côté à la montagne, à laquelle elle servait de marche-pied, coupée à pic sur ses autres faces et percée de vingt-trois ouvertures, par lesquelles une eau bouillante jaillissait en gerbes touffues à une hauteur de cinq à huit pieds. L'orifice de chaque jet était cerclé d'un bourrelet formé par l'agglomération de matières stratifiées. Ces bourrelets, en figures de cônes et d'une élévation de quinze à dix-huit pouces, offraient la miniature très exacte de volcans en pleine éruption. Le ton local de la pierre, aux endroits en contact avec l'eau des sources, était une belle teinte jaune paille, toute veinée de rameaux et de ramuscules bleuâtres, qui rappelaient les arborisations de certaines agates. Les extrémités

Digitized by Google

du rocher que l'eau n'atteignait pas étaient nuancées de brun rouge et de larges taches de moisissure. Une véritable forêt de buissons verts, où les ronces, les menthes, les sauges, les fuchsias, les loranthées et les alstroëmères entrecroisaient leurs tiges, leurs feuilles et leurs fleurs, tapissaient le pied de la montagne, s'éparpillaient à travers les jets d'eau bouillante, et pendaient autour du rocher comme une chevelure.

Notre guide, qu'attiraient souvent dans le voisinage des sources les mûres et les baies sauvages qui y croissent en abondance, nous apprit une chose, à laquelle Perez et Quevedo refusèrent d'ajouter foi, mais que j'accueillis comme très probable. C'est que, chaque fois qu'un tremblement de terre se faisait sentir à Marcapata, les sources thermales cessaient un instant de couler, puis, jaillissant avec une violence inaccoutumée, rejetaient une boue rougeâtre et de petits poissons bleus qui sentaient le soufre.

Comme nos amis riaient et s'étonnaient de ma facilité à donner crédit à ce qu'ils appelaient — les bêtises d'un jeune drôle —je crus de ma dignité de voyageur, et pour m'éviter à l'avenir leurs moqueries, devoir leur donner l'explication du fait qu'ils refusaient d'admettre.

La géognostie moderne, dis-je en me rengorgeant et laissant tomber dédaigneusement la science de mes lèvres, comme le professeur du *Bourgeois Gentilhomme*, range les monts ignivomes en deux classes essentiellement différentes : les volcans centraux et les chaînes volcaniques. Les volcans andéens, qui appartiennent à cette dernière classe, se recommandent par leur élévation prodigieuse au-dessus de la Cordillère, par la régularité de leur cône, la forme et la grandeur de leur cratère, les foyers de communication qui les relient les uns aux autres, et surtout par la nature de leurs émissions. Tous ces volcans sont entourés ou recouverts de neiges ; ces neiges, qui fondent au moment des éruptions, occasionnent non-seulement des inondations redoutables, mais exercent encore une action continue pendant la période de repos du volcan, par leurs infiltrations incessantes dans les couches sous-jacentes. Les cavernes, les failles, les fissures, tous les vides enfin, qui se trouvent à la base de la montagne ou sur ses flancs, se transforment peu à peu en réservoirs, que d'étroits canaux font communiquer avec les lacs et les ruisseaux des plateaux et des plaines. Les poissons qui vivent dans ces eaux vont se multiplier de préférence dans les ténèbres des cavernes; quand les secousses, qui précèdent toujours l'éruption, ébranlent la montagne et les couches minérales qui l'avoisinent, les voûtes souterraines, à défaut d'issues extérieures déjà existantes, s'entr'ouvrent tout à coup, et rejettent au dehors, avec une violence subordonnée à l'activité dynamique, d'ailleurs très variable, l'eau,

Digitized by Google

les boues tufacées, les poissons et jusqu'à des insectes, galionelles, oscillaires, hydropores, etc., qu'elles renfermaient dans leur sein.

A cette tirade, que Perez et Quevedo écoutèrent en baissant les yeux et l'enfant de chœur en ouvrant démesurément la bouche, j'ajoutai négligemment que, dans la description que notre jeune guide avait faite du poisson que rejetaient les sources thermales, je croyais reconnaître le *pimelodes cyclopum* des icthyologistes, que les Indiens appellent *pichingote* et les Espagnols *preñadilla*. Au silence profond qui accueillit ces paroles, je jugeai que ma pédanterie avait produit son effet.

Nous recueillîmes, après y avoir goûté, de l'eau de ces sources, dont la température est de 93°,6. Sa couleur est un peu jaunâtre et son odeur celle du gaz hydrogène sulfuré. Cette odeur, très forte d'abord, se perd quand l'eau a séjourné quelque temps dans un vase; quant à sa saveur, c'est celle des hydrosulfures alcalins; refroidie, elle perd de sa saveur lixivielle piquante et en prend une alcaline; réchauffée, elle est nauséabonde.

Nous reprîmes le chemin par lequel nous étions venus. De retour au village, je donnai à l'enfant de chœur, pour l'indemniser de sa peine, un réal d'argent, qui lui fit jeter des cris de pintade, une manière à lui d'exprimer le plaisir. En notre absence, le gouverneur et le curé, instruits de mes projets, avaient convoqué le ban et l'arrière ban de la population et fait choix, parmi les indigènes les plus robustes, de dix Indiens que je comptais emmener avec nous pour porter nos bagages, les mules ne pouvant nous suivre à travers les forêts. Ces porteurs, qui nous attendaient sur la place où le curé et le gouverneur causaient avec eux, nous saluèrent quand nous parûmes, d'un *allillamanta* (bonjour) et de coups de montera, qui me donnèrent une excellente opinion de leur savoir vivre. Comme j'en témoignais hautement ma satisfaction, le curé me dit à l'oreille que ces porteurs, tout convenables qu'ils me parussent, n'étaient rien en comparaison de quatre Cholos qu'il comptait me donner à titre de batteurs d'estrade, sans préjudice d'un métis dont il garantissait l'honnêteté, et qui, parlant l'idiome des sauvages plus correctement qu'eux-mêmes, pourrait me servir d'interprète. Une pareille offre m'agréait fort; restait à savoir si les prétentions pécuniaires de ces individus ne dépassaient pas la limite de mes moyens, et j'en touchai quelques mots au curé; mais il me rassura complétement à cet égard, en m'apprenant que les Cholos se contenteraient de deux réaux par jour, et l'interprète de six piastres pour toute la durée du voyage; la moitié de cette somme lui serait comptée avant de partir et l'autre moitié au retour de l'expédition.

L'affaire traitée d'oreille à oreille et conclue à notre satisfaction mu-

Digitized by Google

tuelle, je demandai à voir ces individus; mais ils habitaient Chile-Chile, un hameau situé à trois lieues de Marcapata, et le curé, qui avait disposé de leur personne et de leur temps sans prendre la peine de les consulter, se doutant après tout, que la chose leur serait agréable, me dit qu'il allait leur envoyer un exprès, et que, le lendemain, dans la matinée, ils viendraient ratifier le traité conclu en leur nom et me présenter leurs hommages.

Le soir venu, nous soupâmes au presbytère, et, malgré les instances du curé pour nous retenir à coucher, nous revînmes bivouaquer chez le gouverneur, qui nous prouva, par le soin qu'il avait eu de balayer le sol de sa demeure et d'en calfeutrer les parois au moyen de branchages, que, si l'alimentation quotidienne de trois caballeros de notre sorte était une dépense au-dessus de ses forces, il tenait beaucoup à l'honneur de nous voir dormir sous son toit.

Avant de nous quitter, il me prit à l'écart et réclama mes bons services pour un de ses neveux qu'il appelait « Népomucène d'Aragon, » lequel, connaissant à fond la vallée et vivant dans les meilleurs termes avec ses naturels, pourrait me servir à la fois de domestique et d'interprète. Malheureusement cet interprète était déjà trouvé, et j'eus le regret d'apprendre au gouverneur que le curé l'avait prévenu à cet égard. Comme le brave homme levait les yeux au ciel et souriait amèrement en haussant les épaules, je voulus avoir l'explication de cette mimique. Il me dit alors, en baissant la voix et me demandant le secret, que l'interprète que m'avait donné le curé, était un vagabond de la pire espèce, qui, pour échapper aux poursuites judiciaires dont il était l'objet, était venu autrefois se fixer à Chile-Chile, où, l'an passé, il avait roué de coups un Indien du village, qui l'accusait de lui voler ses poules. Sans l'intervention du curé de Marcapata et le soin qu'il eut d'étouffer cette triste affaire, en allouant à la victime, une indemnité de quatre réaux, Mathias Gally, ainsi se nommait l'interprète, n'en eût pas été quitte à si bon marché. Comme je m'étonnais tout haut que le curé pût s'intéresser à un pareil homme, le gouverneur ajouta que la nature, par une de ces bizarreries auxquelles elle se plaît parfois, avait doué Mathias Gally d'une voix de baryton assez sonore, et que cet organe, que le vaurien mettait chaque dimanche à la disposition de son pasteur, pour paraphraser le *Credo* de la messe ou le *Magnificat* des Vêpres, lui avait acquis la protection et l'amitié de celui-ci.

Quand le gouverneur fut parti, je réveillai nos amis, qui dormaient déjà, pour leur communiquer les renseignements que je venais de recevoir sur la moralité de notre futur interprète. D'abord ils m'écoutèrent en se frottant les yeux, puis, quand je leur demandai ce qu'il convenait de faire en cette occurrence, ils me répondirent en riant

Digitized by Google

qu'il ne fallait pas s'en préoccuper ; qu'au fond, l'histoire de Mathias Gally pouvait être vraie, mais que le gouverneur avait dû en altérer sensiblement la forme, dans le but de faire renvoyer l'interprète et de nous donner son neveu.

Le lendemain, en nous rendant au presbytère, nous vîmes cinq individus qui semblaient en garder le seuil. C'étaient nos gens de Chile-Chile. Quand nous fûmes entrés, le curé les fit appeler et nous les présenta à tour de rôle, appelant chacun d'eux par son nom, lui donnant sur la joue une tape amicale, et nous détaillant ses qualités physiques ou morales, comme un maquignon l'eût pu faire d'un âne ou d'un cheval. La physionomie de ces hommes me revint assez. Celle de l'interprète, en particulier, me frappa par une régularité de traits toute sémitique. Quand je l'interrogeai sur sa naissance, il me répondit qu'il était fils d'une Indienne de Moyobamba et d'un laboureur de Guipuscoa, venu au Pérou pour y chercher fortune ; par égard pour le sang européen qui coulait dans ses veines, Mathias Gally avait répudié le costume local et l'avait remplacé par une veste de bayeta, des pantalons de toile bleue, un feutre et des souliers. La barbe épaisse, qu'il tenait de son père le laboureur, était rasée avec un soin extrême, et ses larges mains se recommandaient par leur propreté. Quant à ses compagnons, que le curé, par politesse, appelait des Cholos, c'étaient de francs Indiens, couleur de sepia, larges d'épaules, longs de torse et courts de jambes ; comme tous leurs pareils, ils étaient vêtus de ponchos et de culottes à canons, coiffés de monteras, et s'appuyaient sur des cannes de huarango, qui pouvaient au besoin servir de massues.

Le marché, que le curé avait conclu sans les en prévenir, devait leur paraître bien avantageux si j'en juge par leur empressement à y souscrire. Un joyeux sourire anima leurs traits quand j'eus remis, à titre d'arrhes, une piastre à chacun des Cholos, et à l'interprète la moitié de la somme qu'il n'avait pas encore gagnée. Ce dernier, après s'être enquis de mes intentions à propos du départ, que je fixai au lendemain, me demanda la permission de retourner à Chile-Chile avec ses camarades, qui étaient aussi ses voisins, pour faire leurs préparatifs et passer la nuit en famille. Cette permission leur fut accordée, et comme Chile-Chile se trouvait sur notre chemin, il fut convenu avec Mathias Gally et ses hommes que nous les prendrions en passant.

La journée fut employée à des préparatifs de tout genre. Effets d'habillement, objets d'échange, munitions de bouche et de chasse furent examinés, classés et répartis en neuf lots de poids à peu près égal, puis chaque lot, enveloppé dans des bannes de laine, devint un paquet qu'on sangla convenablement au moyen de minces lanières

Digitized by Google

découpées dans le cuir d'un bœuf; le dixième lot se composa d'un sac de toile, renfermant notre batterie de cuisine. Cette besogne ne fut achevée qu'à la nuit; alors je fis appeler nos porteurs, qui à eux dix n'avaient que trois noms : Juan, Pedro et José, et remettant à chacun son paquet, je lui enjoignis, sous peine d'une amende, de ne plus le perdre des yeux; ainsi l'avaient exigé Perez et Quevedo, qui, connaissant le péché mignon des Indiens, craignaient qu'un des ballots ne disparût pendant la nuit. Les porteurs s'allongèrent donc sur le sol, et, prenant à la lettre, l'ordre que je venais de leur donner, tournèrent leur face contre les paquets, et passèrent la nuit dans cette posture.

Le soleil se leva dans un ciel sans nuages. Nos gens, réveillés avec l'aurore, avaient déjà déjeuné selon leur habitude, d'un chupe que leurs femmes avaient eu soin de préparer. Sur un avis du curé, nous nous rendîmes au presbytère, où malgré l'heure matinale, le déjeuner venait d'être servi. Le repas fut un peu monotone, malgré les plaisanteries dont nous tentâmes de l'égayer; une promenade chez les Chunchos est toujours aux yeux des Péruviens, une entreprise téméraire, un voyage à tâtons fait vers l'inconnu, et le curé, qui partageait à cet égard les opinions de ses compatriotes, tremblait, nous dit-il, et s'effrayait par avance à l'idée des dangers que nous allions courir. Nous cherchâmes à le rassurer pas nos éclats de rire. En échange du bon souvenir que nous emportions de lui, et auquel nous jurâmes de rester fidèles, il nous promit d'allumer un cierge à l'autel de la Vierge, et de dire chaque soir, à notre intention, le psaume *In exitu Israël*, dont il avait pu constater l'efficacité, en matière de voyages et de voyageurs. Nous revînmes à pas lents chez le gobernador; nos mules étaient déjà sellées; nos porteurs, leur fardeau bouclé sur le dos, rangés par deux de front, et les muletiers, les jambes croisées sur leur selle, à la façon des tailleurs sur leur établi, n'attendaient plus qu'un mot pour se mettre en route.

Je donnai le signal du départ. Les Indiens, s'ébranlant les premiers, prirent à la file le chemin en zigzag qui descend du village au bord du torrent Ccachi. La pente du terrain précipitait leur marche, et les récipients culinaires, marmites, poëlons et casseroles, que l'un d'eux portait dans un sac, s'entrechoquaient et rendaient des sons belliqueux. Les muletiers qui devaient ramener nos montures à Marcapata suivirent les Indiens, et nous restâmes seuls de notre troupe, au milieu d'une affluence de curieux des deux sexes qui nous considéraient de cet air ébahi qu'ont les paysans devant un charlatan. A quelques sanglots étouffés qui s'échappaient de cette foule, on devinait les mères, les femmes ou les filles de nos por-

Digitized by Google

teurs, à qui cette promenade dans la vallée faisait l'effet d'un voyage aux confins du monde.

Enfin, comme nous rassemblions les rênes et nous nous disposions à suivre nos gens, le digne curé, oubliant, dans son émotion, que j'étais né en France, Perez en Espagne et Quevedo au Chili, nous appela ses compatriotes et ses fils bien-aimés, et, après avoir serré tour à tour nos mains dans les siennes, nous bénit collectivement. Pendant cette scène touchante, le gouverneur s'était tenu un peu à l'écart, et ses traits exprimaient l'inquiétude bien plus que l'attendrissement. Pensait-il que j'avais instruit le curé de ses petites perfidies à l'égard de Mathias Gally, et s'attendait-il, une fois que nous serions partis, à recevoir du pasteur quelque verte semonce? — Je ne sais; — mais pour ôter de son esprit l'épine empoisonnée du doute que je supposais s'y être introduite, je lui fis signe d'approcher; et tout en lui serrant la main et y glissant deux piastres, je lui soufflai quatre mots à l'oreille. Au soupir de contentement qui s'échappa de sa poitrine, à l'éclair de joie qui brilla sur sa face, je compris que j'avais touché juste. Un hourrah poussé par la population entière salua notre départ de Marcapata.

Nous eûmes bientôt rejoint les Indiens, qui, sous le prétexte qu'un fardeau de vingt livres était au-dessus de leurs forces, marchaient avec la lenteur des tortues. Nous les priâmes en passant de hâter le pas, et nous partîmes à la poursuite des muletiers, qui avaient pris les devants, et que nous rattrapâmes devant un massif de passiflores, qu'ils dévalisaient de leurs fruits. Nous mîmes pied à terre, et, à l'exemple des arrieros, nous fourrageâmes si bien le pauvre massif, qu'une trombe n'eût pas fait pis. Pendant ce temps, nos porteurs nous rejoignirent et nous marchâmes pêle-mêle.

Parvenus au sommet du triangle verdoyant que décrivent dans leur cours le Kellunu et le Ccachi, nous cotoyâmes un instant la rivière *Ccoñi* (chaud), à laquelle, en se rejoignant, ces deux torrents donnent naissance. Cette rivière[1] coulait, ou plutôt roulait à l'est-sud-est, sur un lit de cailloux qu'elle entrechoquait bruyamment. Nous la passâmes avec de l'eau jusqu'à mi-jambes pour aborder sur la rive gauche, la rive droite coupée à pic étant devenue impraticable.

Le pays que nous traversions n'avait ni chemins ni sentiers apparents, et nous réglions notre marche sur le cours de la rivière, rasant la berge ou nous en écartant, selon les accidents du site ou les

[1] Elle porte sur la plupart des cartes le nom d'Araza ou rivière de Marcapata. Les gens du pays l'appellent Ccoñi.

Digitized by Google

mouvements du terrain. La végétation, presque nulle sur la rive droite, abondait sur la rive gauche. A chaque pas, nous relevions un détail charmant. Tantôt c'étaient de sveltes bambous que le vent faisait frissonner comme un bouquet de plumes, ou quelque haut jacaranda dépouillé de feuilles et revêtu jusqu'à mi-tronc d'un manteau de plantes grimpantes, dolichos, aristoloches, grenadilles, dont les fleurs rouges, jaunes, bleues, étoilaient l'élégant feuillage. Çà et là, nous apercevions en passant, ombragée par un erythrina centenaire, quelque maisonnette d'Indiens avec son jardinet rustique, où croissaient de ces beaux lis blancs que j'avais admirés dans la chapelle de Lauramarca. Une haie d'agaves aux feuilles gladiées formait à ce jardin une ceinture pittoresque et le protégeait contre la dent des animaux.

Après une heure de marche, nous vîmes disparaître peu à peu les grands arbres et les belles plantes ; la couche d'humus qui les nourrissait s'amincit et fut remplacée par des croupes de grès et des blocs erratiques, dressés dans tous les sens. Le jarava des Cordillères, que nous ne pensions plus revoir, vint de nouveau recouvrir les terrains de son chaume roussâtre, que des voyageurs bien appris ont comparé à une moisson d'or. Sans l'élévation de la température et l'absence d'horizon, je me fusse imaginé traverser un site des Andes. Cette région morne et sans caractère finit par rester derrière nous. Le réveil de la végétation nous fut annoncé par quelques lantanas aux feuilles visqueuses et par des buissons de mimoses, dont les petites fleurs en boules avaient l'odeur pénétrante du patchouly.

Comme nous franchissions un groupe de collines, qui formaient les limites de ce désert, nous vîmes à peu de distance reparaître les verdures et de grands arbres s'élancer d'un seul jet. Quelques chaumières se montraient au bord des fourrés. Les muletiers nous dirent que nous étions si près de Chile-Chile, qu'en allongeant le bras, nous pourrions allumer nos cigarettes aux foyers du village. Malgré cette assurance, donnée du ton le plus sérieux, nous mîmes trois quarts d'heure à l'atteindre.

PAUL MARCOY.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

DE

PARIS A SOLFERINO

SOUVENIRS D'UN OFFICIER DE CAVALERIE

I

Au début de la guerre d'Italie, l'armée française a été jetée de l'autre côté des Alpes avec une promptitude, une précision de mouvements dont il serait difficile de trouver un exemple dans le passé. Cette rapidité, qui a montré à l'Europe ce que nous pouvions faire en huit jours, serait plus étonnante encore pour les gens du monde s'ils savaient de quels nombreux détails chacun doit s'occuper à la veille d'une campagne. On ne fait pas sortir un régiment du quartier pour l'envoyer vivre hors de France pendant deux ans peut-être, aussi aisément que s'il s'agissait pour lui de se rendre sur le terrain des manœuvres. C'est dans ces moments où un ordre suffit pour ébranler en quelques heures des milliers d'hommes prêts à tout entreprendre, que l'on admire le système d'administration et de discipline qui lie si étroitement entre elles les diverses parties de ce grand corps que l'on nomme l'armée française.

Dans les derniers jours d'avril 1859, les colonels des six régiments de la garde recevaient l'ordre de former les *escadrons de guerre*. Un régiment se compose de six escadrons, et n'en envoie que quatre en campagne. Les deux escadrons restants sont désignés par suite d'un tour précédemment établi. Les officiers attachés à ces deux escadrons n'en bougent point, et ne partent que dans le cas où un accident

Digitized by Google

subit, une mort soudaine, exige le remplacement immédiat d'un officier dans les quatre escadrons de guerre, qui doivent partir au complet. Les officiers ne sont donc pas maîtres de courir, comme ils le voudraient tous, sur les champs de bataille. Chacun doit attendre, en rongeant son frein, son jour de gloire et de périls. Une opération analogue a lieu pour les sous-officiers et pour les cavaliers. On complète les escadrons de guerre par des hommes pris au *dépôt*. Les chevaux d'une constitution douteuse, d'un âge trop avancé, sont placés dans les escadrons restants, qui donnent en échange leurs meilleurs chevaux, leurs plus vigoureux cavaliers. La tâche de ces deux escadrons est pénible, ingrate. Ce sont eux qui, pendant la guerre, alimenteront le régiment, contribueront à le maintenir en force et en solidité. Leur rôle est celui du sacrifice et du dévouement.

Ce travail préparatoire de choix et d'élimination donne au quartier de cavalerie une vie inaccoutumée. Vous distingueriez, sans les connaître, les cavaliers qui vont partir. Ils ont grandi; leur regard, leur tournure déjà si assurés prennent encore un nouveau caractère d'énergie et de fermeté. On sent la vie circuler plus active dans ces vigoureuses natures. L'entrain et la gaieté franche, naturelle, qui envahit tous les cœurs en ce moment suprême, ont une autre éloquence que les plus beaux discours sur le mépris de l'existence.

Le cavalier emporte tout avec lui : une paire de bottes aux pieds, une autre sur le cheval; le sac à distribution (pour aller chercher le pain, les légumes, l'avoine, etc.), le manteau, un côté de cette précieuse tente-abri que tout Paris a pu voir au camp d'Alfort; dans son portemanteau, quelques chemises, une ceinture de flanelle, une veste de corvée; voilà sa maison et sa garde-robe. La batterie de cuisine est répartie entre chacun des cavaliers qui vivront ensemble pendant la campagne, en *tribu*, comme dit l'armée d'Afrique en son pittoresque langage. L'un porte un grand bidon enveloppé de toile, et fixé par des courroies à la selle; l'autre une vaste gamelle; un troisième une hache; — ce n'est pas celle des ballades, et elle coupera plus de bois que de têtes. — Tous ont des faucilles, quelques-uns des cordes goudronnées de la grosseur de deux doigts, roulées en cylindre et fixées sur le portemanteau; ces cordes serviront à attacher les chevaux au bivouac; on n'a pas toujours des arbres sous la main. On plante un piquet à chacune des extrémités de cette corde, on la tend fortement; chaque cavalier y attache son cheval par une *entrave*, espèce de bracelet en cuir fixé à la corde par une boucle et au paturon du cheval par une autre boucle. Ainsi s'explique l'apparente liberté dont jouissent nos chevaux et que j'entendais, au camp d'Alfort, un bon bourgeois admirer naïvement. Quelques pouces de paille recouvraient la corde et les pieds des chevaux; le

Digitized by Google

digne homme croyait nos montures esclaves du devoir au point de rester tout le jour alignées sur deux rangs. Enfin chaque homme porte sur sa selle quatre fers de rechange, un double bissac en toile blanche, qui contient le pain du jour, les vivres, un peu d'avoine, et un de ces filets de corde que l'on voit, bourrés de foin, ballotter aux flancs des chevaux de service qui traversent Paris. En additionnant ces objets avec le poids d'un homme armé qui peut varier de 70 à 80 kilogr., on arrive, sans s'en douter, à un chargement total de près de 150 kilog.

Les régiments partaient avec la tenue complète de route. Les chasseurs et guides en dolman tressé et colback; les dragons en habit à plastron vert, épaulettes et casque; les lanciers en kurtka blanc; les deux régiments de cuirassiers en cuirasse, culotte et bottes fortes.

L'équipement des officiers, également restreint dans des limites assez étroites, est cependant somptueux si on le compare à celui des soldats. Réduit à certains objets d'un usage général, il varie dans quelques détails selon la fortune, la délicatesse, ou l'inexpérience des uns et des autres. Le plus expérimenté est celui qui emporte le moins de bagages.

Tout était prêt avant le jour fixé pour le départ. Des centaines de sabres rangés en masses profondes à la porte de l'armurier du régiment, entraient par brassées dans ses ateliers et en sortaient avec une vertu nouvelle. Quelques fusils se chargeant par la culasse, mis en essai au régiment par ordre de l'Empereur, avaient été retirés et remplacés par le fusil de dragon ordinaire, afin d'éviter les erreurs et les dangers qui pourraient résulter d'un défaut d'uniformité dans l'armement. Déjà depuis deux jours la *mess* nous avait fermé ses portes hospitalières. En prudente ménagère, la commission avait serré ses meubles, son argenterie et ses cristaux. Au dernier repas qui nous réunit tous dans la grande salle, les officiers du dépôt nous avaient fait leurs adieux, le verre en main, comme il convient en pareil cas, et la fête eût été complète si tous avaient pu partir.

II

Le 5 mai, la ville de M..... présentait un aspect inaccoutumé. Les adieux se croisaient dans les airs; les souhaits de toute espèce se formulaient sur tous les tons; on voyait passer dans les rues des objets d'une forme inconnue, des animaux insolites, des mulets chargés de malles, de tentes, de cantines. Le lendemain, de grand matin le mouvement commença. Le colonel, l'état-major et une partie du

Digitized by Google

premier escadron partirent d'abord. Faire mouvoir sur les chemins de fer des masses de cavaliers et de chevaux, c'est une opération toute simple, et qui, aujourd'hui, n'effraye plus personne, grâce aux nombreuses expériences faites depuis dix ans, grâce aussi à l'immense matériel qui roule sur toutes les lignes, et que l'on peut, par le chemin de fer de Ceinture, faire affluer des extrémités de la France sur un point donné.

Les chevaux sont amenés nus et bridonnés sur le quai de la gare. Quelques heures avant, on a chargé, dans un wagon à marchandises, les selles rangées selon l'ordre d'embarquement de la troupe; dans un autre, l'avoine et le fourrage. Une sorte de pont légèrement incliné conduit les chevaux dans le wagon qui leur est destiné. Six y tiennent au large; on ménage une septième place au milieu, vis-à-vis de l'entrée. Le dernier cheval y est introduit par le cavalier qui restera de garde et voyagera avec ces sept chevaux. Ce cheval fait coin au milieu des six autres, les resserre un peu, pas assez pour les étouffer par une pression exagérée, et suffisamment pour qu'ils ne puissent tourner leur impatience les uns contre les autres, sous forme de coups de pied. Une fois enfermés dans leur écurie, les chevaux sont attachés à la barre horizontale qui court le long du wagon, et, après quelques minutes d'un effroi bien naturel causé par la sonorité du plancher, le sifflement des machines, ils mettent peu à peu le nez à la fenêtre, et on voit çà et là, dans cette longue file de vingt wagons, des têtes en saillie qui donnent des signes non équivoques d'un grand étonnement.

Les cavaliers sont placés dans des voitures de troisième classe; les officiers dans un wagon mixte de première et de deuxième classe.

Les trains partaient de quatre en quatre heures; dans la gare s'échangeaient les derniers adieux; et, au moment où la locomotive essayait son puissant sifflet, au premier tour de roue, un formidable cri de « Vive l'Empereur » se mêlait aux bruits fantastiques du train qui s'ébranlait. Les voyages en chemin de fer sont tous les mêmes. Ceux de ce genre sont infiniment plus désagréables que les autres. Entassés dans un compartiment presque plein, avec leurs armes, manteaux, couvertures, etc., six hommes d'une taille raisonnable peuvent se croire condamnés à la cangue. Mais quand une administration doit transporter cent mille hommes en quelques jours, il faut faire taire les exigences du confort, et admirer seulement qu'elle y puisse parvenir.

Nous voilà à Paris, puis sur la route de Lyon, brûlant Melun, Fontainebleau; les derniers rayons du soleil couchant illuminent la belle forêt où nous avions si souvent suivi les chasses de la vénerie impériale; à chaque station, les travailleurs groupés agitent leurs

Digitized by Google

bonnets et nous jettent leurs souhaits au passage. Le laboureur, dans les champs, arrête sa charrue et lève son vieux chapeau en signe d'adieu. Il règne partout un bon air français, et nous sentons que le pays nous accompagne. Nous traversâmes ainsi les trois quarts de la France pour arriver à Marseille.

Là, les chevaux furent tirés de leurs boîtes. On se mit en selle, la troupe se reforma, et l'on nous envoya camper au Prado. Le 10 mars, nous nous mîmes en route pour Gênes par la route de la Corniche.

Nous ne retracerons pas ici les alternatives de cette marche triomphale à travers les arcs de verdure et les averses de fleurs. Les journaux ont raconté les ovations qui nous saluèrent de Cannes à la ville de Doria, et pour quelques incidents nouveaux, pour quelques réflexions inédites que nous pourrions évoquer dans nos souvenirs, il en est mille dont il faudrait nous faire l'écho lointain et affaibli. J'aime mieux supposer que tous les chevaux des régiments sont des hippogriffes, et que, d'un coup d'aile, nous fûmes transportés à San-Pier d'Arena, à l'entrée de la Rivière de Gênes. Nous éviterons ainsi beaucoup de poussière et des pluies fort désagréables[1].

Nous devions être à Gênes le 26, et y rester quelques jours pour constituer un *petit dépôt* : le petit dépôt est un centre de communication entre la France et les troupes qui marchent en avant. On y laisse les hommes et les chevaux trop éprouvés par la marche, et les ouvriers nécessaires aux grandes réparations. Nous nous promettions de profiter de ces journées de repos pour visiter la ville ; mais les événements militaires avaient pris cette allure gigantesque qui a mené l'armée en deux mois des Alpes au Mincio. Nous étions déjà en retard, et le colonel, à peine arrivé en vue de Gênes, reçut l'ordre de se porter le lendemain sur les villages Rivarolo, San-Pier d'Arena, d'où l'on repartirait le 27 pour Alexandrie, par Ronco et Novi.

Du même coup étaient supprimés notre séjour et nos projets. Mais c'était pour marcher en avant, et la célérité nouvelle qu'on imprimait aux mouvements nous faisait espérer que nous trouverions de l'autre côté des Apennins de bonnes compensations.

De Gênes à Alexandrie, on compte trois journées de marche par Ronco et Novi. A peu de distance de Rivarolo, la route s'engage dans les défilés des Apennins ; pendant quatre heures on monte une longue et pénible rampe, pour arriver sur le plateau, à Ronco. Le sol, le climat, les habitants, tout est changé. En quelques heures nous sommes transportés en un autre pays. Plus d'orangers, ni de citron-

[1] En détachant ces *fragments* de notre journal de campagne, nous voulons nous restreindre aux choses qui n'ont pas été dites et à celles seulement que nous avons vues.

Digitized by Google

niers. Plus de ces beaux types de la Rivière de Gênes. Les nuits sont froides, la chaleur du jour lourde et orageuse, sans brise de mer pour la tempérer.

A sept kilomètres environ d'Alexandrie, au hameau de la Spinetta, la route royale se bifurque allant d'un côté sur Tortona, de l'autre sur Novi et Gênes. Au moment où nous arrivions à cet embranchement, la division de cavalerie légère d'Afrique venant de Voghera, et marchant au même but que nous, nous devançait sur la route. C'était la première fois que nous rencontrions cette belle division, composée des 1er, 2e, 3e régiments de chasseurs d'Afrique et du 5e de hussards, commandés par le général Desvaux. Si je mentionne cette rencontre, c'est que rarement il est donné de voir une plus belle troupe, d'un aspect plus militaire et plus original. Pendant une demi-heure nous vîmes défiler cette immense colonne de 3,000 chevaux arabes, alertes, infatigables et fringants malgré leur charge énorme. Ces braves régiments devaient, jusqu'à la fin de la campagne, toujours coucher aux avant-postes, se trouver partout, et, après des pertes cruelles à la journée du 24 juin, retourner en Afrique où ils viennent de terminer l'année par une dernière campagne, ayant, en six mois, passé deux fois la mer, et couru de Valeggio au Maroc.

Nous sommes à une petite lieue du but, et déjà nous reconnaissons les abords d'une grande place de guerre. Les champs sont silencieux; les fermes, les maisons, les cabanes sont vides. De temps en temps passent sur la route poudreuse, entre nos rangs ouverts, des familles de paysans venues de l'autre côté d'Alexandrie, et chassées par la guerre. Deux bœufs, attelés à une lourde charrette, traînent le pauvre mobilier. Sur un matelas, jeté par-dessus la charge, sont couchés les vieillards. Quelques-uns ont déjà vu la guerre, et peut-être ont-ils fait, il y a soixante ans, la même retraite qu'aujourd'hui. Les jeunes gens, les femmes, suivent la voiture, pieds nus et portant quelque paquet sur la tête. Ils sont tristes et nous regardent passer avec indifférence. Sans doute même, dans leur douleur, nous maudissent-ils à l'égal des Autrichiens.

A mille mètres des ouvrages avancés, la solitude est encore plus complète. Tout a été méthodiquement dévasté. Les arbres sont tous, sans exception, coupés à la racine et abattus, la pointe des branches est tournée vers l'ennemi; les feuilles sont arrachées, et les branches taillées en pieu. Ce sont de redoutables défenses, et la cavalerie sera mal venue dans ces plaines. Tout d'un coup, au sommet d'un pli de terrain, apparaissent les ouvrages avancés. Sur un parapet de terre jaunâtre, on voit surgir la silhouette d'un grenadier de la garde qui veille l'arme au bras. Les fusils étincellent comme des lignes de dia-

Digitized by Google

mant; à chaque angle apparaît la gueule béante d'une pièce de position braquée sur la campagne. Aux abords des larges fossés sont accumulés les abattis d'arbres ébranchés. Tout à côté sont des séries de trous ronds, d'un diamètre de deux à trois mètres, tangents les uns aux autres, et creusés en tronc de cône. Au fond sont fichés solidement en terre des pieux aiguisés dont la pointe attend le malheureux qui, échappé aux feux de la redoute, serait parvenu jusqu'à ces piéges meurtriers. Ce sont, en terme de fortifications, des *trous-de-loup*. Nous arrivons, par une pente prononcée, au pont jeté sur le fossé. On nous arrête, on nous reconnaît, et nous entrons dans ce qu'on appelle la *Tête de pont de la Bormida.*

La Bormida, affluent du Tanaro, court en cet endroit à peu près parallèlement au Tanaro qu'elle va rejoindre à deux kilomètres plus loin. L'intersection de la route avec cette rivière est un point important. Longtemps avant la déclaration de guerre, les Piémontais avaient établi en avant du pont un de ces ouvrages qui tirent leur nom de leur position même. Tout dans cet ouvrage attestait un soin, une intelligence, qui font le plus grand honneur au corps du génie sarde.

Des hangars de planches avaient été préparés dans les faubourgs de la ville. Ces écuries improvisées nous ont rendu de grands services; sans cette ressource, il eût été impossible de loger plusieurs milliers de chevaux dans Alexandrie.

III

Le général Morris, commandant notre division, qui depuis Marseille précédait d'un jour le régiment des chasseurs, s'établit avec son état-major à Alexandrie, et dès-lors la division, privée de sa brigade légère, se trouva réduite à la brigade de ligne (lanciers et dragons) et à celle de réserve (1er et 2e cuirassiers).

Le temps de repos que nous donna notre séjour à Alexandrie (du 30 mai au 9 juin), fut employé à quelques réparations urgentes. L'esprit, la tenue et la santé des hommes étaient excellents. Nous n'avions pas d'accident sérieux à déplorer; les chevaux avaient presque tous admirablement supporté cette traite de plus de cinq cent vingt kilomètres, achevée en dix-huit jours de marche, dont deux de repos, par une route généralement très accidentée et sous un ciel déjà brûlant.

Le 30, à trois heures, l'Empereur prenait le chemin de fer, avec sa suite, pour aller se mettre à la tête de l'armée. Le 31 au matin,

Digitized by Google

le 3e régiment de grenadiers, resté pour la garde de Sa Majesté, partait à son tour pour Vercelli, et se portait de là à Magenta. Il n'y avait qu'à voir ces superbes compagnies pour augurer de ce qu'elles allaient faire.

Nous restâmes avec quelques batteries et des escadrons du train. La garde de la ville était faite par les milices de Turin et de Gênes, qui alternaient par quinzaine ou par mois. Du 1er au 8 juin, on fit, par ordre du général Roguet, des reconnaissances vers le nord, dans la direction de Bassignano, Castelnovo et Voghera. On ne signalait aucun mouvement. Les Autrichiens avaient déjà perdu bien du terrain depuis huit jours; la ville était parfaitement calme, et se sentait hors de danger. A voir la Piazza-Reale encombrée tous les soirs de promeneurs, les musiques militaires exécutant leurs symphonies, le théâtre ouvert, les cafés pleins de groupes animés, on aurait eu peine à se croire en temps de guerre. On ne recevait que de Paris les nouvelles exactes. Si les lettres de l'époque n'étaient là pour le prouver, je pourrais être accusé d'exagération en affirmant que le 7 juin, par exemple, nous ne savions encore aucun détail de l'affaire de Magenta, et que des bruits contradictoires assignaient à ce combat la date du 4, du 5 ou du 6! Le grand café de la Piazza-Reale, où se réunissaient tous les soirs plus de trois cents officiers de toutes armes, était l'atelier où se forgeaient les nouvelles les plus incroyables. On y revoyait des gens que le bruit public avait fait mourir à Palestro ou à Montebello; on y faisait des plans de campagne; pour nous, nous voyant bien décidément destinés à servir de réserve, nous enragions de notre rôle, sans cependant désespérer tout à fait de le voir finir.

D'immenses approvisionnements avaient été entassés à Alexandrie. Sur l'esplanade s'élevaient des monuments de fourrage apporté d'Afrique ou de Marseille. Le foin, comprimé par la presse hydraulique, avait été réduit en balles de 150 à 200 kilogr., maintenues par des traverses en bois et des cercles en ruban de tôle. On avait, en quelques jours, réuni des milliers de ces balles, qui se dressaient en cubes monstrueux au milieu de la plaine. Près de là était un vaste chantier de bois à brûler, pour les besoins de la troupe. La plupart des églises étaient transformées en magasins, où des piles de pains se dressaient contre des montagnes de sacs de farine ou de riz. La citadelle, séparée de la ville par le Tanaro, cachait dans ses profondes casemates une étable de deux cents bœufs; à l'entrée de ces écuries souterraines, un énorme palan accroché à la voûte portait presque tout le jour, suspendu à ses crocs, le corps d'un bœuf saignant que dix ouvriers découpaient et distribuaient séance tenante.

Un jour, nous voyions défiler un long détachement de prisonniers qu'on dirigeait sur le chemin de fer. C'étaient, pour la plupart, des

Digitized by Google

jeunes soldats de figure douce et résignée. Un autre jour, c'était un convoi de blessés évacués sur Gênes. Les hôpitaux étaient encombrés de malades et de blessés des deux nations. Chacun de nous, dans ces salles de souffrance, avait quelque ami, quelque camarade à visiter. Les dames d'Alexandrie prodiguaient les soins et les consolations à ces pauvres écloppés, et bien des fois la froide raison des médecins dut tempérer le zèle trop ardent des Italiennes, dont le bruyant dévouement fatiguait les malades.

Le 9 juin, au moment où notre inaction semblait devoir indéfiniment durer, un ordre subit du gouverneur de la place fit monter le régiment à cheval, vers quatre heures du soir. On prit la route de Valenza. Les trois autres régiments de la division restaient à Alexandrie. Quel allait être notre rôle? Allions-nous, comme quelques-uns le prétendaient, rejoindre la brigade légère? ou bien allions-nous fourrager pour notre compte dans la Lomelline, où des bataillons autrichiens erraient à l'aventure, disait-on, depuis la journée de Magenta? Enfin nous marchions!

On arrive le soir à Valenza. Dans des rues obscures, on découvre quelques écuries. Nous sommes sur un plateau à quelques centaines de mètres et presque à pic au-dessus du Pô, que nous devinons à nos pieds : les feux de nos postes se reflètent dans ses eaux. A l'entrée de la ville bivouaquaient une batterie d'artillerie et un bataillon de bersaglieri. Au jour, nous aperçûmes un immense horizon de plaines verdoyantes. C'était la Lomelline, l'un des plus fertiles pays du monde. Le Pô se déroule paisiblement en long ruban sur ce tapis de verdure. On voit çà et là quelques toits en tuiles rougeâtres, à demi cachés par les arbres. Les lointains indécis se perdent dans la brume. A droite de la rue escarpée qui descend de Valenza au Pô, est une petite place entourée de simples maisons et d'où la vue embrasse ces plaines dans toute leur étendue. C'est sur cette esplanade que l'on a, pour la première fois, fait usage des canons rayés. Les Autrichiens avaient établi un poste de grand'garde dans une masure sur la rive gauche du Pô, au nord et en face de Valenza. Une pièce française, mise en batterie sur l'esplanade, à près de 2,500 mètres de ce poste, alla porter aux Croates, installés dans la maison, des nouvelles de la rive droite. Une partie de cartes commencée fut vite abandonnée, à l'arrivée de ce projectile inattendu.

La nuit n'avait amené aucun incident; le général Morris et son état-major avaient fait de grand matin une reconnaissance qui n'avait rien signalé, et notre service se bornait à relever les postes envoyés au bord du fleuve, lorsque vers le soir un ordre aussi subit et non moins imprévu que celui de la veille vint faire évanouir nos rêves belliqueux. On repartait pour Alexandrie, où le régiment rentra à la

Digitized by Google

nuit. Etait-ce une démonstration ordonnée de longue main, une simple reconnaissance, une de ces alertes fréquentes de la guerre, qui nous avait fait pousser cette pointe sur Valenza?.... Nous ne savons, et, ne le sachant pas, nous n'entreprendrons pas de l'expliquer; nous ne voulons raconter ici que ce que nous avons vu; c'est pourquoi nous n'avons rien dit des batailles de Montebello, Palestro, Magenta. Nous ne pouvions apprécier que très imparfaitement ces grandes actions militaires accomplies si près de nous; nous les jugions moins bien que celui qui, piquant ses épingles sur les cartes du Piémont, suivait du fond de son cabinet l'ensemble des opérations. Des hommes d'un grand talent, écrivains spéciaux et munis de tous les documents, ont déjà fait ou feront l'histoire des grandes opérations de cette campagne : il ne m'appartient pas d'ébaucher cette œuvre, et je me borne à noter ici le rôle qu'eut à jouer la cavalerie dans la dernière guerre.

Notre deuxième séjour à Alexandrie ne devait pas être de longue durée. Le lendemain de notre retour (11 juin), dès le matin, l'ordre de route pour Milan fut communiqué aux chefs de corps. Nos bivouacs étaient indiqués à Valenza, Mortara, Vigevano, Gaggiano et Milan.

La brigade de ligne, lanciers et dragons, se mit en mouvement sous les ordres du général comte de Champéron, qui marchait avec nous depuis Marseille. La brigade de réserve devait nous suivre le lendemain. On commençait à doubler les masses et à marcher, non plus par régiment, mais par brigade. Les pays par lesquels nous devions passer jusqu'à Milan, quoique fertiles et riches en céréales, ne pouvaient plus suffire à nos besoins. A mesure qu'on se rapprochait du centre des opérations, les ressources du sol diminuaient. Les distributions de vivres de l'Etat que nous autres officiers avions jusque-là méprisées, parce que nous trouvions sur la route des hôtels ou des maisons hospitalières, nous devenaient alors précieuses. Ces distributions avaient lieu, depuis Nice, à chaque étape, où des bureaux de l'intendance nous avaient précédés; jamais ce service ne nous fit défaut pendant toute la suite de nos marches. Chaque jour, en arrivant au gîte ou au bivouac, on trouvait installés les commis et les ouvriers de l'intendance. Dans les villes, une maison désignée servait de magasin; dans les bivouacs, c'était devant un comptoir construit en caisses à biscuit, qu'on nous servait le café, le sucre, le riz et le sel, l'eau-de-vie, les biscuits ou le pain. Chaque corps d'armée traînait à sa suite un troupeau de bœufs conduits et menés chaque soir à la pâture par des bouviers organisés militairement. Nous eûmes ainsi de la viande fraîche pendant toute la campagne. Qu'on se figure ce qu'il faut de voitures, d'hommes, d'argent et de surveil-

Digitized by Google

lance pour faire chaque jour arriver les vivres de deux cent mille hommes et de quarante mille chevaux ! Le troupier français, qui est essentiellement grognard, ne célèbre cependant pas dans ses chants l'intendant qui le nourrit. Sans égards pour les difficultés de transport, l'éloignement des magasins ou la rapidité des mouvements, il maudit toute l'administration si un commis paresseux lui a fait attendre sa ration. Il y a là quelque chose qui touche de près à l'injustice.

IV

La journée du 11 se passa à Valenza, où nous avait amenés une marche de quelques heures. Le pont de bateaux qui fait communiquer la ville avec la rive gauche, avait été rompu par une crue subite du Pô. Un détachement de matelots de la marine impériale travaillait sans relâche à le consolider. Un orage survenu dans la nuit du 11 au 12, donnant de nouveau quelques craintes pour la sûreté du passage, il fut décidé que la brigade irait rejoindre, par un détour de quelques kilomètres, le pont du chemin de fer, et que les bagages et les chevaux de main attendraient à Valenza que le pont de bateaux fût achevé.

Un combat violent avait eu lieu, au commencement de mai, sur le pont du chemin de fer, entre les Piémontais, maîtres de la rive droite, et les Autrichiens, maîtres de la rive gauche. Deux cabanes de cantonnier, construites en briques à chaque extrémité du pont, étaient criblées de balles et de boulets. Des ouvrages en terre, à demi ruinés par le feu, barraient encore les deux issues. Mais les Autrichiens avaient dû se replier sur Mortara, et, après avoir bouleversé la voie ferrée, ils avaient fait sauter la dernière arche du pont, qui avait été remplacée par un remblai de pierres et de terres rapportées. Sur la rive gauche du Pô, nous entrions dans la Lomelline.

La population de Mortara nous accueillit avec enthousiasme. Le quartier-général autrichien y avait été porté au début des hostilités. Les abords de la ville étaient dénudés, les arbres abattus ; un fortin en terre, palissadé de troncs d'arbres, avait été élevé à cheval sur la route. Le chemin de fer était hors de service ; on travaillait activement à le réparer, et les poteaux télégraphiques étaient déjà relevés. Sur les portes des écuries et des logements on voyait encore, inscrits à la craie et en allemand les noms des troupes qui les avaient occupés peu de jours auparavant. La brigade alla camper sous les om-

Digitized by Google

brages d'une magnifique promenade plantée d'acacias séculaires.

A Vigevano, nous apprîmes l'affaire de Marignan. Voilà bien des victoires depuis cinq semaines, et il ne nous reste bien décidément qu'à suivre la route frayée par les armées alliées! Notre puissante cavalerie est donc une arme reléguée parmi les vieux préjugés, et nous ne devons donc jamais voir l'ennemi!.... Ainsi nous devisions en apprenant, avec une joie mêlée d'un peu de jalousie, qu'on avait encore triomphé, et qu'une fois encore notre grandeur nous avait enchaînés..... à l'arrière-garde.

Le Tessin nous séparait de Milan. Un détachement de pontonniers travaillait à la construction des ponts, et vers midi (14 juin), on fit savoir que le passage était possible. Deux heures après, nous arrivions à ce fleuve historique et capricieux. A cet endroit, la route est fort peu élevée au-dessus des eaux. Les rives sont boisées. Le courant est d'une rapidité torrentielle (2 mètres environ à la seconde), malgré la faible pente apparente du pays. On avait choisi, pour établir les ponts, un point où le fleuve, divisé en trois bras assez étroits, crée deux îles fort larges. Les troupes à cheval mirent pied à terre, car il n'y avait pas de garde-fous, et bien des chevaux s'effrayaient en posant le sabot sur un sol élastique et sonore, au milieu des eaux rapides et bruissantes. Les voitures sont déchargées, les malles jetées dans de petits canots qui, à peine démarrés, sont déjà en dérive de plusieurs mètres. Malgré toutes ces précautions, bien qu'on ne passe que par un et à des distances convenables, il arrive, comme nous l'avons vu, qu'un pont crève, distendu par une crue subite de quelques centimètres.

Ce défilé dura longtemps. Nous pouvions, de la rive droite, voir successivement se reformer en troupes les lanciers de la garde, dont les flammes blanches et rouges disparaissaient en voltigeant dans la profondeur des bois. Enfin, nous franchissons le Tessin à notre tour, et nous voilà sur le territoire autrichien.

La rive gauche du Tessin est couverte d'une belle forêt; la route impériale, percée à travers les bois, est entretenue avec soin. Des deux côtés coule un ruisseau limpide. Des bornes en pierre blanche sont espacées de chaque côté pour limiter l'écart des voitures. A chaque embranchement se trouve une haute table de pierre, borne milliaire où sont gravés les noms des bourgs voisins, dont la direction est indiquée par une flèche et la distance en chiffres avec l'indication M. G. (*millia germanica*), le numéro de la commune et du district. Pas une ferme isolée dans la campagne qui ne porte sur sa façade principale son nom, son numéro et l'indication de sa commune. Dès les premiers pas, on se trouve en pays d'ordre et de sévère discipline.

Digitized by Google

La route passe à Abbiategrasso, puis appuie brusquement vers l'est, pour gagner Milan : nous suivons en ligne droite jusqu'à Gaggiano le Naviglio-Grande, immense canal d'irrigation, rendu célèbre par la bataille de Magenta.

Tous les ponts étaient rompus. A Gaggiano, petit village où nous bivouaquons, la route passe sur la rive droite du Naviglio. Les Autrichiens ont fait sauter le pont en se retirant, et une passerelle provisoire a été établie sur de grosses barques. Les deux régiments campent dans d'immenses prairies, qui rappellent, par leur étendue et leur fertilité, les gras pâturages de la Normandie. Le défilé du Tessin est long; nos bagages n'arriveront pas avant la nuit, et notre dîner court risque de rester en route. Mais au bord du canal se trouvent quelques auberges de mariniers. On se précipite chez l'hôtelier, qui satisfait en tremblant aux mille commandes qu'on lui fait à la fois. Après le repas, on peut aller voir retirer de l'eau les cadavres de Magenta, qui, grâce au peu de rapidité du courant, ne sont arrivés à Gaggiano qu'après dix jours de traversée. Les paysans ont repêché ces malheureux corps et recueillent les sacs, les effets, qu'ils font sécher au soleil, autant par un soin pieux que pour ne pas laisser inutiles de si bons pantalons de zouaves, qui pourront bien faire un jupon pour l'hiver prochain.

Le 15, après quelques heures de marche sur les bords du canal, nous vîmes briller au soleil le dôme de Milan. Les Alpes apparaissaient sur notre gauche et dans le lointain. Nous entrâmes à Milan par la Porta-Ticinese, sous un arc de triomphe monumental, et au milieu des acclamations. La halte n'y fut pas longue. Le 16, notre brigade, renforcée de la brigade de cuirassiers, qui nous avait rejoints la veille, sortit de Milan au petit jour. La grande ville était endormie. Nous prenons la direction de Cassano. La route est longue, poussiéreuse, monotone; toujours, partout, les prés sans fin ou les champs immenses plantés de mûriers et de maïs. Nous bivouaquons un peu en arrière de Cassano. Les Autrichiens ont fait sauter le pont de l'Adda. Nous passons sur un pont de bateaux (17 juin). Comme le Tessin, le fleuve est large, rapide, torrentiel. Sur la rive gauche on commence à voir les traces qu'une grande armée laisse derrière elle. La route de Brescia, que nous suivons, traverse une plaine immense et découverte. Il a plu depuis quelques jours; les champs sont boueux, jonchés de débris informes, sillonnés par les roues de l'artillerie. A certains indices, tels que le grand nombre des gourbis [1], la disposition particulière des feux, on reconnaît un campement

[1] On appelle ainsi les cabanes provisoires que les soldats construisent avec des branches pour se garantir de la chaleur.

Digitized by Google

autrichien. De temps en temps, une bouffée d'odeurs cadavéreuses indique qu'il est resté des victimes sur ces plaines désolées. Quelques chevaux, morts de fatigue, gisent sur les côtés de la route. On n'a pas eu le temps de les mettre en terre. Les villages sont à peu près déserts. De malheureux paysans, la mine effarée, les vêtements souillés, se tiennent sur le seuil défoncé de leurs maisons. Le 17 et le 18, on bivouaque à Antegrate et Ospitaletto. Chaque jour, nous voyons grossir les masses et s'encombrer les routes. Nous sommes au quartier général, et nous avons rejoint le gros de l'armée, qui se trouve concentrée autour de Brescia.

Les marches militaires, dans de pareilles circonstances, ne sont plus ces étapes accomplies sur une voie libre à toutes allures. Les chevaux sont lourdement chargés; on porte avec soi quatre jours de vivres. On marche au pas, toujours au pas, *en colonnes par un* de chaque côté de la route. Les bagages ne vont plus devant, mais derrière, sous bonne escorte, et avec eux le trésor, les postes et l'ambulance, qui suivent chaque division. Souvent, à un embranchement de routes la tête de colonne est obligée de s'arrêter pour laisser passer dix, quinze mille hommes et leurs bagages; au milieu de la route marchent entre les deux rangs de cavaliers des files interminables de *transports auxiliaires*, charrettes à la solde de l'intendance qui retournent à vide vers Milan. Puis viennent, portées sur quatre roues et traînées chacune par six ou huit chevaux, les grandes barques qui doivent servir à l'établissement des ponts volants. Sur ces chars d'un nouveau modèle, les pontonniers ont dressé leurs tentes ambulantes, trouvant ainsi moyen de voyager à la fois en voiture et en bateau, tout en restant chez eux. Nous partons des bivouacs à quatre heures du matin pour arriver à midi, deux heures, et on a fait six ou sept lieues. Aussi, lorsque le soleil commence à monter dans le ciel, la soif, la chaleur provoquent un sommeil profond et presque irrésistible. Selon l'expression pittoresque et vraie d'un de nos chroniqueurs de la campagne d'Italie, on est dans un état voisin du somnambulisme. En arrivant au bivouac, les cavaliers mettront leurs chevaux à la corde sur les alignements indiqués, iront chercher les vivres, le fourrage, ou couper de l'herbe quelquefois bien loin de leurs tentes; ils passeront la journée à nettoyer leurs effets, leurs harnachements, tandis que l'un d'eux s'occupera de la soupe. Enfin, vers l'heure du coucher du soleil, quand tout aura été mis en ordre, ces braves gens commenceront seulement à prendre quelque repos. Les voilà, en manches de chemise, assis sur l'herbe autour de la gamelle, derrière leurs chevaux; ils discutent sur le mérite de la marche du matin, en mangeant ce repas qu'ils ont si bien mérité; la nuit venue, ils allument leur pipe, puis se jettent sous la tente, pour

Digitized by Google

recommencer le lendemain avant l'aube cette vie de labeurs et de périls.

Nos quatre régiments dressent leurs tentes dans un vaste enclos en arrière de Brescia. Tous les champs environnants sont couverts d'infanterie, de parcs d'artillerie, de voitures du train des équipages. La ville est pleine comme une ruche. La plupart des boutiques où l'on vend du tabac, des denrées alimentaires, sont fermées ; elles ont été vidées grâce au passage successif de deux grandes armées ; à grand'peine trouve-t-on quelques légumes. Le grand café où se réunissent les officiers de toute l'armée a été littéralement pillé ; il faut prendre un numéro d'ordre pour obtenir une glace ou une tasse de café. On retrouve là des amis perdus de vue depuis des années, des ressuscités de Montebello ou de Magenta ; sous les arcades ombreuses se coudoient les officiers de tout grade et de toutes armes. Brescia a un caractère moyen âge bien accentué. Les vieilles et hautes murailles que Bayard enlevait à la tête de ses gens d'armes, subsistent encore en partie. Sur les talus de ces antiques remparts sont campés des bataillons de grenadiers de la garde qui montent leur faction silencieuse au même endroit où coula, il y a des siècles, le sang français. La noble population de Brescia, si célèbre par son énergique patriotisme, mérite notre reconnaissance pour les soins qu'elle donna aux blessés français ; sa généreuse hospitalité restera toujours dans la mémoire des soldats tombés sur le champ de bataille de Solferino.

Le 20, la concentration de l'armée est effectuée ; les avant-postes sont alors portés en avant. Le 21 au matin, l'Empereur quitte Brescia à la tête de sa maison militaire et de la garde impériale, pour transporter le quartier-général à Castenedolo. L'artillerie de la garde suit le mouvement, et nous montons à cheval à la suite des batteries. A la sortie de la ville nous nous réunissons à la brigade des chasseurs et des guides, qui prennent la tête de colonne, et les six régiments se dirigent, par la route de Mantoue, sur Castenedolo, où nous arrivons vers cinq heures.

Au sortir de Castenedolo et un peu à droite s'élève un simple pavillon qui domine la route et la plaine. L'Empereur est là, debout, un peu en avant de son escorte. A ses pieds sont venues depuis le matin se ranger toutes les divisions qui encombrent les champs voisins. Immobile et calme, il regarde défiler nos escadrons. On a mis le sabre à la main et chaque régiment en passant lance un cri d'enthousiasme au souverain victorieux. Nous redescendons rapidement dans la plaine où est réunie toute l'armée.

Il ne fallait pas être grand tacticien pour deviner que le mouvement de concentration de l'armée aurait pour résultat une affaire dé-

Digitized by Google

cisive. Mais déjà nous savions que les plaines qui s'étendent entre Castiglione et le Mincio sont boisées, coupées d'obstacles, impropres aux grandes actions de cavalerie. Enfin, malgré l'invraisemblance d'une pareille assertion, le bruit courait dans les bivouacs, le 23 au soir, que l'armée autrichienne abandonnant, sans coup férir, ses positions de Volta à Castiglione, avait repassé le Mincio, dont elle défendrait les abords.

Les journées du 22 et du 23 se passèrent sans événements ; mais nous utilisions les loisirs du camp. On élevait des gourbis dans quelque coin ombragé et voisin du ruisseau, pour y installer la table du festin. On s'invitait à dîner de régiment à régiment, et le soir il y avait grand cercle autour de la délicieuse musique des guides, point où se réunissaient tous les dilettanti de la division. Nos cavaliers, heureux de se trouver en si belle campagne, profitaient en sages d'un jour de repos. Des pêcheurs remontant, jambes nues, le cours des petits ruisseaux, fouillaient les berges de la main et rapportaient de leur promenade des centaines d'écrevisses. Les chevaux, entourés d'herbe fraîche, manifestaient leur satisfaction en se roulant sur le dos, après avoir tondu la place en conscience. En un mot, nous retrempions nos forces.

V

Ce far niente durait depuis deux jours, lorsque le 24, aux premières lueurs de l'aube, un roulement lointain réveilla les dormeurs. Vers six heures, ce bruit sourd avait augmenté de minute en minute ; on n'en pouvait douter, c'était le canon : un engagement sérieux avait lieu aux avant-postes, dans la direction du Mincio. Chacun déjà faisait instinctivement ses préparatifs de départ, lorsque, vers sept heures et demie, le trompette de service auprès du général Morris, vint faire la sonnerie « à cheval » au milieu des bivouacs. Cette sonnerie, répétée dans tous les corps à la fois, est immédiatement exécutée, et quelques minutes après, nous prenions la route de Castiglione, le général Morris en tête et dans l'ordre habituel de bataille, chasseurs, guides, lanciers, dragons et cuirassiers.

Je ne sais au juste le nombre des kilomètres qui séparent Castenedolo de Castiglione, mais pendant deux heures et demie, la division dévora l'espace à toute allure. A peine prit-on le pas pour passer la Chiese sur un mauvais pont de bois, et pour traverser Montechiari, encombré de chevaux et de voitures. Depuis ce village jusqu'à Castiglione, la route était couverte d'une double file de

Digitized by Google

caissons, de pièces de réserve et de voitures d'ambulance. Nos vingt-quatre escadrons, lancés au grand trot ou au galop, soulevaient de tels nuages de poussière sur ces voies défoncées par le passage de cent mille hommes, qu'il était absolument impossible de distinguer un cavalier. Des canonniers, debout sur leurs caissons rangés ou poussés dans le fossé pour laisser passer cette tourmente furieuse de chevaux et d'hommes, criaient à pleins poumons pour nous avertir de la présence des voitures contre lesquelles nous aurions pu nous briser dans cette course aveugle, et que l'on n'apercevait que lorsque les chevaux, pressentant un obstacle, se rejetaient brusquement sur les jarrets. Depuis quelques minutes, nous serpentions ainsi au milieu des prolonges, les yeux aussi fermés, que si l'on nous eût coiffés d'un sac de farine, lorsqu'à un brusque crochet des têtes de colonne et à la sensation imprévue d'un saut violent, nous devinâmes que nous avions franchi un fossé et que nous nous précipitions à travers champs. La route devenait impraticable, et le général s'était jeté sur la droite pour gagner Castiglione par un terrain plus libre. C'étaient des champs, en effet, mais poussiéreux, pierreux, coupés de fossés et semés de trous imprévus et invisibles. Au moins, il n'y avait pas de voitures, et la course se réduisait à une sorte de steeple-chase. L'allure se ralentit peu à peu, et à travers l'atmosphère grisâtre qui nous entourait, nous pûmes entrevoir des hauteurs se dressant devant nous. On était au pied de Castiglione. Là, nous rejoignons la route qui grimpe aux flancs du coteau, et nous nous arrêtons pour charger les armes. Il est dix heures et demie; une canonnade soutenue fait résonner les vitres et vibrer les airs. Les chevaux, l'oreille pointée en avant, l'encolure tendue vers la plaine que nous ne voyons pas encore, les naseaux fumants, l'œil injecté, écoutent avec agitation ces feux roulants. Le dernier pistolet est à peine amorcé que la course recommence plus effrénée encore. On traverse au galop la ville. Nous voyons, comme dans une vision, les rues encombrées de soldats, de canons et de blessés. Tout d'un coup, apparaît la plaine. Du sein des masses verdoyantes s'échappent à chaque seconde et sur cent points différents de vives lumières suivies d'un nuage de fumée blanchâtre qui monte lentement vers le ciel. Nos yeux aveuglés par la sueur et la poussière ne peuvent distinguer aucune troupe. Les feux de bataillons, les décharges d'artillerie se succèdent de tous côtés avec une violence telle qu'au milieu des bruits de chevaux qui nous entourent, il est difficile de se faire entendre même d'un voisin. Immédiatement à gauche et au sortir de Castiglione, nous passons au-dessous d'un fortin en terre, construit par les Autrichiens, sur une hauteur qui domine le village. Nos sentinelles gardent cette redoute d'où l'on doit découvrir tout le champ de bataille. Devant nous, s'étend en

Digitized by Google

ligne droite la route de Medole qui se détache en longue bande blanche sur les tons verts de la plaine. A peine ce panorama nous est un instant resté sous les yeux, car dès les dernières maisons de Castiglione, la route descend rapidement sur Medole, et tout a disparu pour nous. L'horizon nous est fermé par d'épaisses rangées d'arbres d'où l'on voit sortir quelque officier grièvement blessé et rapporté à dos d'homme ou sur un cacolet. Après un temps de galop de quelques minutes, les régiments sautent brusquement à gauche, et abandonnent la route pour prendre les positions de combat qui leur sont assignées.

On forme aussitôt trois lignes : la première, composée des chasseurs et des guides ; la deuxième, des lanciers et des dragons ; la troisième, des deux régiments de cuirassiers. Ces trois lignes marchent parallèlement à une distance de cent mètres environ, et précédées par un escadron de chasseurs de la garde déployés en tirailleurs. Le sol est aride et pierreux. Les champs sont entourés de *murgets*, longues murailles hautes de trois à cinq pieds, larges de deux à trois mètres à la base, qui se rétrécissent par le haut. Souvent ces murgets sont précédés ou suivis de larges fossés. Le terrain, malgré son aspect de stérilité, est planté de maïs très élevé et de mûriers, assez serrés pour nous empêcher souvent de distinguer la ligne qui nous précède, et parfois réunis l'un à l'autre par des vignes grimpantes qui constituent de vrais obstacles. Nos chevaux normands, que j'ai injustement entendu accuser de maladresse, gravissent les murs, sautent les fossés avec leurs charges énormes, et donnent en passant un coup de dent aux vignes folles qui leur battent le nez.

De temps en temps passe à travers nos rangs un officier d'ordonnance couvert de poussière, qu'entraîne un cheval écumant. On marche toujours en avant, en appuyant tantôt sur la droite, tantôt sur la gauche, pour masquer la division derrière un pli de terrain jusqu'à ce que le moment soit venu de la lancer. Les boulets commencent à passer à des distances peu respectueuses. Nous franchissons la route impériale de Castiglione à Goïto et Mantoue, et nous continuons notre promenade à travers les mûriers. Les trois lignes s'arrêtent.

Il est onze heures et demie ; le soleil, presque au zénith, darde sur les casques et les cuirasses des rayons de feu. Les fossés sont desséchés, et à peine si les blessés peuvent trouver une mare boueuse pour étancher leur soif. En face de nous se dessine à deux mille mètres une ligne ondulée de hauteurs arides et brûlées. Sur un mamelon, vers la gauche, se dresse une tour, et à côté une rangée de hauts cyprès. On aperçoit des ouvrages à demi ruinés par

Digitized by Google

le feu : la côte est parsemée de cadavres ; des masses sombres s'agitent auprès de la tour. C'est la position de Solferino que l'on se dispute encore, et qui sera bientôt au pouvoir de nos troupes.

Vers la droite est un autre mamelon surmonté d'une tour carrée ; on n'aperçoit aucun mouvement de ce côté. Entre ces hauteurs et nous, on peut découvrir dans la plaine, en se dressant sur les étriers, une éclaircie où tourbillonnent au loin des masses qui disparaissent dans la poussière. Un feu formidable s'ouvre un peu en arrière et à droite de nous. Ce sont des pièces rayées françaises qui viennent de s'établir en batterie sur une éminence, et couvrent la plaine d'un feu meurtrier. L'artillerie ennemie est obligée de reculer ou de se taire, écrasée par ces feux formidables, qui l'atteignent à des distances énormes. En vain les Autrichiens dirigent contre nous leurs fusées, qui éclatent en l'air en formant une petite couronne de fumée. Ces inutiles projectiles, lancés de trop loin, viennent mourir en avant de nos lignes. La cavalerie autrichienne, qui escadronne dans l'éclaircie de la plaine, approche un instant de notre première ligne, qui est à la lisière du bois. Le général Morris fait sonner la charge. On prend le galop. Dans deux minutes, nous serons corps à corps avec les hulans et les dragons de l'empereur. Mais notre jour n'était pas arrivé ; les Autrichiens, à quatre cents mètres de la première ligne, se retirèrent subitement, écrasés par l'artillerie rayée, dont les boulets passaient par-dessus nos têtes pour aller éclater dans les rangs de ces intrépides cavaliers. La division de cavalerie ne pouvait les poursuivre qu'en se mettant elle-même sous le feu de ses propres pièces. Alors commença l'attaque de Cavriana, dont nous n'apercevions que la tour carrée. Au pied des collines s'agglomeraient des masses sombres ; c'étaient les divisions françaises qui formaient leurs colonnes d'attaque ; de nos rangs, on pouvait distinguer les compagnies, reconnaître les zouaves et les turcos à leurs larges pantalons gris ; on voyait des officiers se précipiter à la tête de leurs hommes, les entraînant du geste, quelques-uns tomber, d'autres les remplacer : la crête des collines n'était qu'une ligne de feu. Après une première tentative, nos divisions redescendirent dans la plaine, laissant une moisson de cadavres sur le penchant de ces collines, que nous venions de voir tour à tour arides et désertes, puis envahies par des nuées d'agiles tirailleurs, et maintenant jonchées de morts. En ce moment, il se fit sur ces hauteurs un grand silence, à peine interrompu par le coup de feu d'un tirailleur isolé. Un dernier et sublime effort devait se préparer. Pendant de longues minutes, l'œil fixé vers le point où se passait ce drame, nous vîmes les bataillons se reformer au pied des hauteurs. Puis l'attaque recommença. Un nuage de fumée couvrit bien longtemps les crêtes ; mais quand il se fut dis-

Digitized by Google

sipé, on vit flotter sur la tour, fumante encore, un drapeau déchiré, tandis que des masses blanchâtres semblaient précipitées sur l'autre versant de la colline par une main invisible. Sans connaître le terrain ni le déploiement réel de notre ligne de bataille, nous comprenions que l'armée française, maîtresse des positions depuis Castiglione jusqu'ici, devait avoir gagné la journée.

Depuis une heure, nous avancions peu, nous conformant, comme nous l'avons su depuis, au mouvement général, qui ne permettait pas de laisser en arrière le centre, alors arrêté par les positions formidables de Cavriana. Ces positions enlevées, nous avions repris le mouvement en avant, lorsqu'à un instant où les six régiments venaient de se porter sur la droite, un feu d'infanterie partit d'un bouquet de bois en face de nous. Nous étions alors si complétement entourés de mûriers et de murs en pierre sèches, que la ligne ennemie, qui tirait sur nos escadrons à quelques cents mètres de là, était invisible ; un nuage de fumée indiquait seul les bataillons abrités par les bois et les murgets. Le feu était du reste mal dirigé, car, pendant plusieurs minutes qu'il fut soutenu, les branches d'arbres cassées par les balles au-dessus de nos têtes et les flammes des lances, presque toutes traversées, prouvaient que les Autrichiens avaient tiré trop haut. Cette fusillade qui aurait pu nous faire subir des pertes cruelles, ne frappa que peu d'hommes et de chevaux. L'infanterie ennemie que nous avions devant nous venait de soutenir une lutte sérieuse avec les régiments de chasseurs d'Afrique, dont nous rencontrions alors un escadron dispersé en fourrageurs, et son feu s'éteignit promptement, dès que notre division se fut formée en bataille dans cette nouvelle direction.

Mais, depuis une heure, d'épais nuages accouraient de tous les points de l'horizon. Le jour s'obscurcissait. Le vent soufflait du Sud par violentes raffales. Bien que nous fussions alors dans un terrain assez ouvert, à peine si l'on distinguait les régiments, au milieu des spirales rougeâtres de poussière et de fumée qui les enveloppaient. Parfois, un rayon de soleil, apparaissant par quelque coin du ciel, jetait des reflets étranges sur les casques, les cuirasses et les lances, seuls points brillants que l'on pût deviner au milieu des masses obscures. Le canon et la fusillade parlaient toujours ; le tonnerre vint mêler sa voix puissante à ce concert fantastique. Une pluie froide, violemment chassée par l'ouragan, couvrit l'horizon d'un voile épais. Les deux armées avaient cessé le feu, comme d'un commun accord : il eût été impossible de faire un mouvement général ou de prendre une direction certaine. L'armée française resta immobile, pendant près d'une heure que dura cette tourmente. C'est alors que, protégés par cet orage providentiel, les bataillons autrichiens, harrassés d'une

Digitized by Google

lutte de quatorze heures et cédant à la mauvaise fortune, abandonnèrent le champ de bataille sans être inquiétés. Vers six heures, la pluie cessa de tomber, et la lumière rouge du soleil couchant illumina la plaine ravagée. Au loin, du côté de Peschiera, grondait encore sourdement le canon, à des intervalles de plus en plus éloignés. Nous nous trouvions au milieu d'une batterie d'artillerie gardée par un régiment de zouaves. A chaque pas, nos chevaux évitaient un cadavre ; les arbres étaient fracassés par le boulet, les maïs fauchés par les escadrons de cavalerie ou les roues des caissons. Les canonniers, noirs de poudre, se tenaient en silence à leurs pièces encore chaudes ; des zouaves, recouverts du capuchon bleu, étaient postés d'arbre en arbre, et veillaient, la main sur le fusil.

Nous regagnons la route de Mantoue, que nous avons traversée le matin, et le général nous fait arrêter dans un vaste champ voisin du village de San-Cassiano. On laisse quelques minutes de repos aux hommes et aux chevaux. Chacun cherche de l'eau, car, dans ces plaines de Castiglione où nous marchons depuis dix heures, il n'y a pas un de ces mille canaux que nous sommes habitués à trouver en Lombardie. Il existe des puits au village de San-Cassiano, dont nous voyons les toits au pied de la colline de Cavriana. Mais toutes les maisons ont été converties en ambulances, et des factionnaires, arme chargée, gardent l'eau pour les blessés. Vers six heures et demie, le général Morris donne l'ordre aux régiments de dragons de se porter en avant pour prendre la ligne des tirailleurs. Nous quittons la route de Mantoue, et nous nous enfonçons dans les terres. Il y a encore plus de deux heures de jour ou de crépuscule, et, ne croyant pas le désastre des Autrichiens aussi grand qu'il l'est en effet, nous nous attendons à voir recommencer l'action d'une minute à l'autre. Mais rien ne vient troubler le calme de la plaine. Un vague murmure, le bruit éloigné des pas ou des sonneries répétées indique que les grand'-gardes prennent position en avant des lignes ; la nuit arrive et envahit peu à peu le champ de bataille. La journée est finie. Le régiment de dragons reçoit l'ordre de rester en avant de la division. Un escadron, envoyé plus en avant encore, lance à son tour au loin des postes avancés, qui, eux-mêmes, disséminent dans une direction déterminée des vedettes, cavaliers chargés d'observer et d'avertir du moindre mouvement leur poste, lequel donne l'éveil à l'escadron chargé de couvrir la ligne. Cet ensemble de postes et de vedettes communiquant des extrémités à un centre commun, est ce que l'on appelle la *grand'garde*.

Les hauteurs qui s'étendent de Castiglione à Volta étincellent de milliers de feux. C'est aujourd'hui le 24 juin, et nous pensons à l'antique coutume, encore conservée dans nos campagnes, des feux

Digitized by Google

de la Saint-Jean. Ici le saint a été célébré par une fête sanglante, et tandis que peut-être à cette heure les pâtres réunis veillent dans une tranquille prairie autour des flammes joyeuses, des soldats épuisés dorment sur les cailloux, séchant leurs vêtements humides à un foyer qu'alimentent les débris des caissons ennemis. Parfois, au milieu du silence, on entend gémir un blessé; ce n'est point, dans ce récit, une vaine métaphore destinée à faire tableau. Il reste des blessés sur un champ de bataille de cette étendue, et je ne connais pas de sons humains qui expriment plus d'angoisses et de souffrances que ces soupirs étouffés, ces appels lointains de malheureux qu'on ne peut découvrir, et dont la plupart se tairont au matin, morts de soif et d'épuisement.

A cheval depuis dix-huit heures, nous fûmes, vers minuit, relevés du service de grand'garde par un autre escadron; et le dîner le plus somptueux n'est rien auprès des quelques morceaux que nous mangions enfin, près d'un grand feu, assis sur un talus de pierres qui devait nous servir de lit.

Le 25, au petit jour, nous reconnûmes les champs où nous avions manœuvré la veille. Tout le terrain, de quelque côté qu'on allât, était parsemé de cadavres autrichiens et français, de chevaux morts, de boulets et d'éclats d'obus. Je craindrais de laisser à mes lecteurs une impression pénible, en disant toutes les sanglantes horreurs au milieu desquelles nous avons passé les journées du 25 et du 26. Il est presque impossible de rendre l'impression réelle produite par ces spectacles de mort. Cette impression varie d'ailleurs suivant le tempérament ou le caractère de chacun; elle varie suivant les habitudes et l'éducation; elle n'est pas la même pour le touriste, pour le curieux, qui arrive sur le champ de bataille le lendemain de l'action, et pour le soldat qui y a pris part. Celui-ci est beaucoup moins sensible au spectacle qui s'offre à ses yeux, ou du moins, encore en proie à l'exaltation du combat, il n'a guère de sensibilité que pour ses compatriotes. S'il n'est pas vrai que le corps d'un ennemi mort sente toujours bon, du moins ne fait-il pas horreur au même degré que le cadavre d'un compagnon d'armes. Tel qui passait indifférent à côté du Hongrois, à la culotte bleue soutachée de jaune, s'arrêtait ému devant le fantassin dont le pantalon rouge et la capote grise dissimulaient mal une affreuse blessure. Celui-ci, bien qu'inconnu pour nous, avait parlé notre langue, participé à nos idées, combattu pour notre drapeau. C'était un des frères ignorés et obscurs de la grande famille militaire.

Beaucoup de ces braves soldats, morts en faisant leur devoir, ont encore une figure calme, quelques-uns l'ont souriante. On dirait qu'ils sont endormis, si leurs yeux fixes et sans regard ne prouvaient

Digitized by Google

que la vie s'est en allée..... D'autres sont contournés par les tortures d'une cruelle agonie; leurs mains crispées ont creusé la terre dans une dernière convulsion, et le chaume arraché du sol passe entre leurs doigts contractés; la moustache est hérissée, un rire affreux laisse voir les dents blanches entre des lèvres livides..... Il y a de beaux et de vilains morts! Ce sont les premiers qu'on aime à peindre sur ces grands tableaux d'histoire où l'horrible a revêtu des formes nobles et poétiques. J'ai rarement vu les autres aux expositions. Le plus ardent sectaire du réalisme reculerait devant la monstrueuse vérité.

VI

Cependant, de tous côtés les détails nous arrivaient et prouvaient que l'affaire du 24 avait été plus considérable que nous ne l'avions d'abord supposé. Quelles en seraient les conséquences?.... Le passage du Mincio serait-il défendu? L'armée autrichienne se renfermerait-elle dans les places fortes du quadrilatère?.... L'Empereur, parti de Cavriana le 26 au matin, venait de transférer le quartier général à Volta. Le même jour, la division de cavalerie reçut l'ordre de se porter au nord de ce village, au bivouac de Graziolo. Il était temps de quitter ces plaines brûlantes et empestées. Il n'y avait pas une goutte d'eau dans les fossés et les ruisseaux, et la chaleur était horrible. On avait trouvé dans la plaine, à quinze cents mètres de nos grand'gardes, une ferme isolée, remplie de morts et de blessés des deux nations, où un puits heureusement abondant désaltéra bien des milliers d'hommes pendant ces deux journées torrides du 25 et du 26. Pour faire boire nos chevaux, nous étions obligés de remonter dans les collines de Cavriana, à deux ou trois kilomètres de nos tentes, où une mare, bientôt devenue infecte, abreuva pendant deux jours vingt mille chevaux d'artillerie et de cavalerie. J'ai eu l'occasion de gravir ces hauteurs, qui avaient été si terriblement disputées l'avant-veille. C'était vers le soir, et du mamelon le plus élevé, au-dessus de San-Cassiano, nous pouvions voir autour de nous, à l'ouest et au sud, les plaines immenses de la Lombardie se prolongeant à perte de vue, comme un parterre de verdure; au nord, le lac de Garda, aux eaux bleues, encadré par les Hautes-Alpes tyroliennes; à l'orient, le cours sinueux du Mincio, Vérone et Mantoue, perdus dans un brouillard lointain, où quelque dôme brillait au soleil couchant; à nos pieds, le champ de bataille du 24, où nos

Digitized by Google

troupes s'abritaient sous les bois; sur les collines environnantes, les tentes de cent mille hommes, échelonnées jusqu'à Volta. A cette extrême hauteur était creusée une simple tombe. La terre, encore raîche, était soigneusement relevée; au-dessus s'élevait une croix de bois, portant fixée à ses branches une plaque à l'aigle autrichienne, et pour toute inscription un W. C'était là, sans doute, que reposait un chef autrichien, enseveli comme il était tombé, la face vers nos soldats. Les cadavres, enterrés par les soins de l'armée française, avaient disparu de ces coteaux désolés. Seuls des tas de shakos, souillés de sang et de boue, des amas de gibernes et de vieilles buffleteries, objets informes et qui ne tentent la cupidité de personne, témoignaient de la grandeur de nos pertes. Les fermes jetées sur le flanc de la colline montraient les trous des boulets; de gros arbres semés çà et là avaient été criblés de balles. Tout était fini, et les morts reposaient en paix. Dans peu d'années auront disparu les derniers vestiges de ces luttes gigantesques. Tout au plus si quelque vieux paysan s'écartera avec un respect superstitieux des amas de pierres, qui indiqueront encore les fosses où sont rangés côte à côte nos soldats et ceux de l'Autriche.

LÉON DESCHARMES.

Digitized by Google

LE ROLE POLITIQUE ET SOCIAL

DE

L'ARISTOCRATIE EN ANGLETERRE

France et Angleterre, par M. MENCHE DE LOISNE, sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, 2e édit. Paris. 1859. — *Self-Help*, by SAMUEL SMILES. 6e édit. Londres. 1859.

Un homme distingué, que la pente de son esprit aussi bien que l'importante position administrative qu'il occupe à notre frontière maritime ont conduit à étudier les institutions de l'Angleterre, M. Menche de Loisne, a tracé de l'aristocratie anglaise et de son rôle dans l'histoire un tableau excellent, dont la lecture doit être vivement recommandée aux gens qui, de ce côté du détroit, entretiennent encore de vieux préjugés et nourrissent des inimitiés aveugles contre notre alliée. Les utiles enseignements qu'il nous offre nous ont inspiré la pensée de les compléter, et d'ajouter en quelque sorte un dernier chapitre à ce livre, intéressant même pour un Anglais, en le prenant pour point de départ d'une esquisse complémentaire. On comprend mal en France les institutions de l'Angleterre; on les a pratiquées plus mal encore ; ou pour mieux dire, on ne les a pas pratiquées du tout, puisque, pour les implanter sur le sol gaulois, on a commencé par les dépouiller d'un de leurs éléments constitutifs, le plus essentiel peut-être, l'élément aristocratique. Qu'il fût ou non possible à la France de se former des débris de l'ancienne une aristocratie nouvelle, analogue à celle de l'Angleterre, ce n'est pas la question qui nous occupe ici, et pourtant il nous sera permis de le dire, nous croyons fermement qu'un si noble but eût été atteint si dans toutes

Digitized by Google

les classes de la société française on eût bien compris le rôle de l'aristocratie en Angleterre, et combien le jeu naturel des pouvoirs, la liberté de tous, les droits mêmes de chacun trouvent en elle leur garantie et leur sécurité.

Qu'est-ce d'abord que l'aristocratie anglaise et comment doit-on entendre cette expression? Est-ce une caste, une race à part enfermée dans un cercle infranchissable et défendue soit par des lois, soit par les mœurs contre toute intrusion? Est-ce un sanctuaire pour les priviléges, une forteresse pour l'injustice, un sommet inaccessible au vulgaire, d'où l'inégalité des conditions et du sang descende comme une humiliation sur le front du peuple? Est-ce même, comme on l'a souvent prétendu en France, un groupe restreint de propriétaires fonciers, tenant dans leurs mains tout le sol et le transmettant indivisible par droit de primogéniture, excluant ainsi par le fait tout le reste de la nation du droit de posséder la terre qui nourrit, le toit qui protége? Rien de pareil : tout homme d'un mérite sérieux, de si bas qu'il soit parti, peut entrer dans l'aristocratie ; nul n'est au-dessus des lois qui sont faites pour tous ; nul n'a de priviléges et d'influence que ceux que lui donnent ses talents, son caractère et une longue succession de nobles actions ; nul ne peut humilier personne, parce que d'une part nul n'est à l'abri du blâme public lorsqu'il fait le mal, et que de l'autre il n'y a aucune humiliation à reconnaître une supériorité incontestable. Enfin, le sol n'est pas tellement condensé en quelques mains qu'il ne puisse donner place aux légitimes ambitions, et si des mœurs conservatrices, favorisées par des lois libérales, ont empêché son morcellement comme en France, serait-on bien venu de s'en plaindre lorsque l'on voit où les deux systèmes opposés ont conduit l'agriculture dans les deux pays? Il est juste cependant de dire que le grand nombre des propriétaires fonciers a beaucoup contribué à sauver la France des conséquences désastreuses de ses révolutions ; mais on peut se demander en même temps si ces révolutions eussent été possibles, du moins avec les caractères démagogiques qui les ont marquées, dans un Etat constitué comme l'Angleterre l'est aujourd'hui.

L'aristocratie anglaise se compose de tous les hommes qui, par leur mérite personnel, leurs vertus, leurs richesses, leur dévouement à la chose publique, tiennent place dans le gouvernement du pays, soit qu'ils appartiennent aux grands corps de l'Etat et exercent une partie du pouvoir parlementaire, soit qu'ils limitent leur ambition à l'exercice du pouvoir provincial, soit enfin, qu'en prenant la direction de grandes associations ou d'entreprises considérables, ils acquièrent une influence sérieuse et une autorité reconnue. Il est difficile de dire exactement où l'aristocratie commence : ses rapports et

Digitized by Google

ses liens avec la classe moyenne sont trop étroits pour qu'il soit possible de tracer entre elles une ligne de démarcation ; elle plonge si profondément dans le peuple par ses racines, elle s'unit si étroitement à lui par ses rameaux secondaires, qu'on essayerait vainement de les disjoindre, et l'on ne comprendrait pas plus une Angleterre privée de son aristocratie, que privée des bras courageux qui la font vivre.

Il faut bien distinguer, au contraire, l'aristocratie de la noblesse. Bien que le titre de noble soit particulièrement réservé aux familles de la pairie, un grand nombre des membres de ces familles ne possédant ni pouvoir ni richesses, n'ayant de leur chef aucune illustration personnelle, aucune parcelle de pouvoir dans l'Etat, ne font pas, à proprement parler, partie de l'aristocratie. Par contre, celle-ci compte dans son sein la plupart des membres du second ordre héréditaire, celui des baronnets, et, si l'on se place au point de vue politique, toutes les familles nobles ou non nobles (*commoners*), qui, possédant une influence considérable dans les élections parlementaires, sont en position d'exercer une action réelle sur le gouvernement. On doit donc y faire rentrer un certain nombre de ces gentilshommes non titrés et de ces milliers de propriétaires (*landed gentry*), qui, par l'étendue de leurs biens, l'ancienneté de leur origine, la renommée acquise, tiennent à bon droit le premier rang en Europe parmi la noblesse de second ordre. Viennent ensuite les hauts fonctionnaires, les grands officiers civils et militaires de la couronne, les hommes qui se sont distingués dans l'Eglise et dans la jurisprudence, tout ce qui compose, en un mot, le personnel de l'Etat. Il faut y ajouter le contingent qu'apporte le monde financier, les grands banquiers, les riches négociants, les chefs d'industrie, tous ceux qui se sont fait un nom honorable et qui ont acquis une grande position. En même temps que de ces groupes divers s'élèvent sans cesse des hommes qui gravissent l'échelle des distinctions, on voit, de l'autre côté, les cadets de la noblesse descendre et s'enfoncer en quelque sorte dans les rangs de la *gentry*.

Ce mouvement continuel de haut en bas et de bas en haut demande à être expliqué. Le droit d'aînesse n'existe pas en Angleterre, dans le sens absolu qu'on lui prête en France. Tout homme noble ou *commoner* a le droit d'opérer le partage de ses biens comme il l'entend, s'il ne s'est pas lié les mains par des actes constitutifs antérieurs ; mais il a le droit aussi de constituer ses biens indivisibles et inaliénables sur la tête de son plus proche héritier mâle. Le plus souvent, ces substitutions sont faites au jour du mariage en faveur du fils aîné à naître, et le même acte qui transmet par avance l'héritage le grève de rentes diverses au profit des autres enfants. De cette façon, les

Digitized by Google

domaines ne sont point morcelés et conservent toute leur étendue. Si le propriétaire meurt *ab intestat*, et que ses propriétés soient libres de substitutions, ses biens vont de plein droit au plus proche héritier mâle. C'est le seul cas où la loi intervienne pour interpréter la volonté paternelle ; et cette loi est si bien d'accord avec les mœurs, que, dans le comté de Kent, où la loi celtique a prévalu et où les biens du défunt, à défaut de dispositions contraires, sont partagés également entre tous les enfants, il est excessivement rare que le père de famille ne transmette pas la majeure partie de ses biens, ou même le tout, à son fils aîné. Bien qu'elles n'aient pas ce caractère absolu qu'on leur attribue généralement en France, les lois anglaises, on le voit, sont éminemment protectrices du patrimoine, et assurent à la conservation des grandes propriétés de sérieuses garanties. S'ensuit-il pourtant que le fils aîné des grandes familles soit à l'abri de la déchéance qui frappe virtuellement les frères puînés ? Non ; et il n'est pas aussi rare qu'on le croit de voir l'héritier privilégié de vastes domaines ne point prendre dans l'aristocratie politique la place qui lui semblait réservée ; parfois même, dénué de talent et d'esprit de conduite, il dissipe son patrimoine, sort des rangs où l'avait appelé sa naissance, et où, sans capacité, il ne saurait se maintenir, pendant qu'auprès de lui un frère cadet, mieux doué ou plus sage, s'élève, se crée une haute position et fait souche nouvelle. La richesse d'ailleurs n'est pas la source unique de l'influence ; elle n'en est qu'un des éléments, ou mieux encore une présomption en faveur de celui qui la possède. Les qualités personnelles font plus pour le rang d'un homme, dans la société anglaise, que toutes les richesses du monde ; et tel marquis ou banquier, qui possède des millions, ne comptera guère dans l'Etat, si son caractère, sa conduite, sa valeur personnelle ne sont pas à la hauteur de sa fortune. Voilà comment on s'explique que certains chefs de grandes familles n'appartiennent pas, en quelque sorte, à cette élite de la nation, tandis qu'on voit chaque jour monter et prendre place dans ses rangs, toujours ouverts, toujours accessibles, les hommes des classes inférieures qui se sont fait une notoriété, principalement en politique, et qui ont mérité la confiance et l'estime de leurs concitoyens. Cette sorte de lutte entre l'aristocratie qui est et celle qui se prépare communique au corps entier une singulière vigueur et une grande élasticité. Attirant à lui tous les mérites, et se défendant pourtant contre les accessions trop faciles, il puise dans l'émulation et dans le renouvellement de chaque instant une vie toujours nouvelle.

Une société comme celle que nous décrivons, où les fortunes se font et se défont tour à tour, où la grandeur s'abaisse pour faire place au mérite d'en bas qui s'élève, ne saurait avoir d'équivalents

Digitized by Google

dans sa langue aux mots de *parvenu*, *bourgeois*, *mésalliance*, si caractéristiques en français. Tous peuvent parvenir, et il n'y a pas de mésalliance là où les convenances sont satisfaites; la majeure partie de la noblesse porte des titres modernes, conquis au service des lois, de la nation, gagnés souvent dans l'industrie, qui est encore un mode de servir son pays; de nobles écussons se sont redorés par un mariage plébéien, et plus d'un rejeton de vieille souche y a rajeuni son sang et retrempé sa race affaiblie.

Il est curieux, en parcourant l'Annuaire du *Peerage*, ce livre d'or de l'aristocratie britannique, de voir combien, parmi les membres les plus éminents de la noblesse, sont de date récente, et ont d'eux-mêmes franchi tous les degrés de la hiérarchie, depuis la condition la plus humble jusqu'à la Chambre haute. Ç'a toujours été par l'étude et la profession des lois, que le plus grand nombre de familles se sont élevées à la pairie. On compte aujourd'hui soixante-dix pairs de cet ordre; deux ont titre de duc et doivent leur couronne aux succès du barreau; deux seulement sont d'origine noble, lord Erskine et lord Mansfield; encore n'étaient-ils que des cadets de pauvres familles écossaises. Lord Lyndhurst, l'orateur éminent, est fils d'un peintre en portraits sans grand talent; lord Denman, d'un médecin. Lord Saint-Léonards est le fils, non d'un sellier comme on l'a dit, mais d'un barbier; son père lui avait donné une éducation libérale, parce que, disait-il, il ne montrait pas de goût pour le métier. Lord Tenterden, sorti de plus bas encore, montrait avec orgueil à son fils l'échoppe où il rasait les mentons plébéiens à deux sous par tête. L'illustre avocat, lord Brougham, n'appartenait pas lui-même à la haute aristocratie; il était toutefois le chef d'une ancienne famille. Mais quelle que fût son origine, jamais pair d'Angleterre n'est arrivé aux honneurs par de plus grands succès oratoires, par les efforts d'une plus haute intelligence, par une étude plus constante des réformes judiciaires et parlementaires. On peut dire que son talent l'a anobli; et son nom restera à jamais uni au triomphe du fameux bill de Réforme. La présidence de la Chambre des Lords, dévolue à un officier qui porte le titre de lord chancelier, est ordinairement exercée par des hommes d'origine plébéienne. Les siéges réservés à la haute hiérarchie ecclésiastique sont le plus souvent occupés par des hommes issus de la classe moyenne. L'armée, la marine, celle-ci surtout, sont encore des pépinières fécondes où la pairie se recrute. Des rangs inférieurs, les lords Clyde, Gough, Keane, Hill, se sont portés eux-mêmes par leurs services jusqu'aux siéges qu'ils occupent à la Chambre haute. Aujourd'hui, le grand négoce, la haute industrie font souche de noblesse, et, dans un livre récemment publié sous le titre de *Self-Help*, nous trouvons une liste de quarante familles qui doivent,

Digitized by Google

deux leurs duchés, les autres leurs marquisats, leurs comtés, leurs vicomtés, leurs baronies, à des tisserands, à des cardeurs de laine, à des drapiers, merciers ou pelletiers. Dans le monde financier, dans quelques branches du commerce, on rencontre un certain nombre de familles anciennes et riches, qui, sous le nom de *firms*, possèdent des établissements dont l'origine remonte à plusieurs générations. Des maisons bien connues, comme celles des Hoare, des Robarts, des Herries, des Farquhar, sans être elles-mêmes entrées dans la pairie, s'allient néanmoins avec elle. Leurs titres et leurs parchemins sont leur grand-livre ouvert depuis deux siècles peut-être, et qui leur constitue comme un brevet héréditaire de probité, une sorte de conscience écrite à côté de leur loyauté traditionnelle. Londres est entourée de propriétés habitées par les membres du haut négoce, et où l'hospitalité n'est pas moins large que dans les grands domaines de la noblesse titrée. Moins mobile que dans les environs de Paris, là pourtant la propriété change souvent de maîtres, et tour à tour on y voit briller des météores passagers et des étoiles fixes. Dans ces derniers temps, nous avons vu le négoce donner à la pairie lord Ashburton (M. Baring), lord Sydenham (M. Thompson), lord Taunton (M. Labouchere), lord Overstone (M. Lloyd). Ce sont là, toutefois, de brillantes exceptions; il n'est pas donné à tous d'atteindre aussi haut : plus communément, c'est le titre de baronnet qui est conféré à ceux que le succès de leurs entreprises et les services rendus à l'Etat dans un négoce heureux ont mis en position d'acheter des propriétés foncières suffisantes pour soutenir dignement cet honneur.

Nous croyons nous être suffisamment étendu sur ce point, et avoir montré assez d'exemples pour légitimer aux yeux de tout lecteur français ces paroles de Macaulay : « L'aristocratie anglaise est un corps héréditaire puissant, mais de tous le moins insolent et le moins exclusif, n'ayant nullement cet esprit jaloux et envieux des castes privilégiées, et se recrutant sans cesse dans le peuple, où il fait sans cesse redescendre des membres sortis de son sein. » — « Tout gentleman peut s'élever à la pairie, » continue l'illustre historien, et lui-même s'est chargé d'en donner un éloquent témoignage. « D'un autre côté, dit-il encore, les rejetons des plus illustres familles, même de sang royal, n'ont souvent d'autre titre que celui d'*Esquire*, porté indistinctement par tous ceux qui appartiennent à la *gentry*, et qui ne leur confère d'autre privilége que ceux dont jouit tout citoyen, quelle que soit sa position. » Le même écrivain fait excellemment observer que « le fermier n'a aucune envie de se plaindre de dignités auxquelles peuvent s'élever ses enfants, et que le noble n'a garde de mépriser une classe dans laquelle ses fils peuvent descendre après lui ; » et l'historien termine en disant que « la démocratie anglaise a

Digitized by Google

été de très bonne heure la plus aristocratique, et l'aristocratie la plus démocratique du monde. » Ce double caractère de la société anglaise a eu sur le développement social et politique de la nation l'influence la plus décisive, et ajoutons la plus heureuse.

Comme la Chambre des lords, la Chambre des communes retrempe sans relâche son intelligence, son esprit libéral et sa popularité dans les flots de la nation. Elle se renouvelle constamment par l'entrée dans son sein des fils les plus distingués de la noblesse, des membres les plus considérables du barreau et du négoce. Aujourd'hui surtout, l'industrie, cette école excellente pour former des hommes d'Etat dans un pays d'entreprises et de grande production industrielle, est largement représentée aux Communes. Artisans de leur propre fortune la plupart du temps, les industriels sont les plus parfaits représentants du peuple anglais, et « c'est l'honneur de notre législature, dit l'auteur du *Self-Help*, que de tels hommes trouvent dans le Parlement l'accueil dont ils sont dignes. Feu M. Joseph Brotherton, représentant de Salford, dans le cours de la discussion du bill sur la limitation des heures de travail dans les manufactures, faisait un tableau saisissant des misères qu'il avait lui-même endurées lorsque, encore enfant, il travaillait dans une filature de coton ; puis il dit la résolution qu'il avait prise dès lors de s'efforcer, si jamais il en avait le pouvoir, d'améliorer la condition des ouvriers. Sir James Graham, qui prit aussitôt la parole, déclara, au milieu des applaudissements de la Chambre, qu'il avait jusque-là ignoré que M. Brotherton fut d'une extraction aussi humble ; mais qu'il se sentait maintenant plus fier que jamais des institutions de son pays, puisqu'il lui était permis de voir un homme sorti d'une pareille condition par son mérite, siéger dans cette assemblée sur le pied de l'égalité la plus parfaite, à côté de la *gentry* héréditaire du royaume. »

Malgré le développement qu'a pris dans les affaires du pays l'élément industriel et commercial, c'est encore la propriété foncière qui donne le plus d'influence, et qui forme, par conséquent, la base la plus ferme du pouvoir aristocratique. Cette propriété territoriale, qui joue un si grand rôle en Angleterre, y est aussi variée dans ses formes et dans son étendue que la richesse industrielle elle-même. Tel possède des domaines immenses, tel autre, une maison avec son parc et ses dépendances ; tel a ses terres dans un district houiller, et comme, sous la loi anglaise, la propriété est complète, et que nul ne peut venir, en vertu d'une concession de l'Etat, fouiller le sol et en extraire les richesses intérieures, il se trouve maître d'un double produit, celui de la surface et celui des couches minérales ; tel autre encore a vu ses champs se couvrir de maisons, ces maisons former une ville, dont les habitants sont devenus ses locataires pour la par-

Digitized by Google

celle de terrain qu'ils occupent. Le duc de Sutherland, dont les ancêtres étaient *clan earls* de ce district de la haute Ecosse, possède une véritable principauté, qui n'a pas moins de 300,000 hectares d'étendue, et à laquelle il faudrait encore ajouter de vastes propriétés, des mines, des canaux situés en Angleterre. Il existe une trentaine de familles extrêmement riches qui n'ont jamais été anoblies, comme les Congreve de Congreve, les Fulford de Fulford, les Hutton de Hutton, les Irton d'Irton, les Pusey de Pusey, les Sanford de Sanford, les Townley de Townley, et qui toutes cependant vivent sur les terres dont elles tirent leur surnom, et par transmission directe, de male en mâle, depuis le XIe ou le XIIe siècle. A côté de cette fraction si ancienne d'aristocratie non titrée, viennent se ranger des noms du *peerage* comme ceux des marquis de Cholmondeley, de Hastings; des comtes de Berkeley, de Durham, de Scarborough, de Portsmouth, de Lonsdale, Moira, Mount-Edgedcombe; le vicomte de Falmouth, les barons Ashburnham, Camoys, Wrottesley, Muncaster; de plusieurs baronnets, sir G. Acland, sir H. Hoghton, sir F. Shuckburg, etc., qui tous tirent leurs surnoms des domaines qu'ils possèdent encore depuis l'époque de la conquête.

De cette *gentry* foncière font partie des milliers de familles anciennes, qui ne portent pas, comme les Howard, les Douglas, les Seymour, les Talbot, un nom historique, et qui pourtant jouissent de cette considération toujours attachée à un long héritage d'opulence et d'honneur. Plus d'une de ces familles a refusé la pairie, parce que leur anoblissement aurait ajouté bien peu à leur dignité et beaucoup à leurs charges. Il faut y joindre les propriétaires des nombreux domaines récemment acquis par les légistes illustres, les banquiers opulents, les négociants enrichis. Citons en passant, parmi ces derniers, sir Henry Meux, brasseur de bière; M. Salt de Saltaire, fondateur de l'industrie de l'alpaca, chef d'un des plus beaux établissements industriels de la Grande-Bretagne, situé à Saltaire, ville naissante qui lui doit son origine et son nom. Représentant de Bradford, M. Titus Salt habite un magnifique château non loin de la chaumière où il a vu le jour. D'autres exemples montreraient que même les branches secondaires de l'industrie conduisent ceux qui les exercent honorablement et avec intelligence à la propriété foncière, d'où ils s'élèvent ensuite progressivement à la dignité de haut schérif, puis à la Chambre des communes, et plus haut encore.

Le pouvoir parlementaire qui est attaché à la possession du sol, est aussi variable que ces propriétés mêmes, et l'influence qui en résulte tient beaucoup à l'individu qui possède. Quelques grands seigneurs ont une puissante action sur la représentation de leur comté, et quelquefois ils disposent d'un crédit considérable dans

Digitized by Google

un ou même deux bourgs électoraux. L'Acte de Réforme en a diminué le nombre. D'autres n'ont qu'une fraction relative dans l'exercice du pouvoir électoral; et enfin des propriétaires nouveaux, portés par leur popularité, se sentent parfois de force à entrer eux-mêmes dans la lice, en concurrence avec les membres des anciennes familles. Les plus vastes domaines sont généralement situés dans les régions les moins fértiles des Trois-Royaumes, et c'est là surtout que la grande propriété est le mieux à sa place pour rendre des services à l'agriculture et triompher des obstacles de la nature. Plus riches que certains petits souverains de l'Allemagne, la plupart de ces *landlords* ont des mœurs simples, faciles; ils pourraient se faire une petite cour, ils se contentent d'entretenir un agent et de nombreux serviteurs, gèrent leurs domaines, commandent les travaux, se rendent compte de tout et surveillent tout eux-mêmes. De la bonne direction imprimée aux améliorations, de l'excellente tenue des habitations et de leurs accessoires, de l'intelligence et du goût que le propriétaire montre dans l'entretien de ses biens, dépend beaucoup son influence dans le pays. Le comté s'honore d'une terre en bon état; il se sent humilié si elle est négligée et abandonnée à des soins subalternes. Parfois les domaines les plus riches sont grevés de lourdes charges, et le propriétaire a peine à réaliser les améliorations qui pourraient agrandir sa fortune et lui faire honneur. Cette valeur, presque improductive en ses mains, deviendrait productive entre des mains plus riches. Telle est souvent la cause des ventes et des partages; mais c'est là l'exception. Il se trouve alors de grands capitalistes, qui, jaloux de faire prospérer les terres qu'ils ont acquises, font appel à toutes les ressources de la science agricole, et tentent les entreprises les plus hardies avec une ardeur qui manque souvent aux propriétaires prudents de la vieille école. Là encore c'est une sève nouvelle qui vient vivifier le vieil arbre britannique et lui faire porter des fruits merveilleux.

Le sol anglais est riche, mais il a de lourdes charges à porter. Dans un pays de *self government*, où la centralisation n'existe pas, où le pouvoir municipal est très développé, où chaque division territoriale doit satisfaire au plus grand nombre de ses propres besoins, la terre, on le conçoit, est appelée à contribuer largement aux dépenses provinciales. Elle doit pourvoir aux frais du culte, à l'assistance des indigents, à l'entretien de la police, des routes, etc. Les sommes énormes levées pour ces causes constituent les « finances du comté, » distinctes des « finances de l'Etat. » En France, excepté dans les grands centres, comme Lyon, Paris, Marseille, les budgets particuliers des départements et des communes sont peu de chose

Digitized by Google

comparés au budget de l'Etat; mais l'Etat pourvoit aux cultes, à la police, aux chemins, à toutes les dépenses enfin qui, en Angleterre, incombent aux comtés et aux communes, quelquefois même à l'industrie privée. Les systèmes sont différents, et il y a des deux côtés du détroit d'excellentes raisons pour qu'il en soit ainsi. Mais si la propriété, en Angleterre, contribue largement aux dépenses publiques, les propriétaires du moins ont l'administration des affaires, le libre emploi et le contrôle des deniers. Une classe particulière de magistrats, *county magistrates*, composée des pairs et des autres propriétaires du comté, administre et rend la justice ordinaire. Qu'il soit duc ou commoner, le magistrat en chef du comté porte le titre de *lord-lieutenant;* il est nommé à vie, choisit et présente à l'acceptation de la reine les autres magistrats ou juges de paix, les députés-lieutenants, exerce son patronage sur la milice, et son autorité sur la cavalerie rurale (*yeomanry*) ainsi que sur les corps volontaires armés. Auprès de lui, le haut-schérif est nommé annuellement par la reine, qu'il représente comme gardien des lois dont il poursuit l'exécution. A lui incombe le maintien de la paix publique. C'est une charge onéreuse, dispendieuse, et qu'exercent tour à tour les membres les plus éminents de la *gentry*, par rotation. Telle est, en deux mots, l'organisation du pouvoir exécutif dans les provinces. Le contrôle est exercé par le *grand jury* et la magistrature du comté. Les pairs n'entrent pas dans le grand jury, mais leurs fils et les autres membres de la *gentry* y sont naturellement appelés. Ce corps, qui a beaucoup d'influence, examine les actes d'accusation en matière criminelle, renvoie les prévenus devant les jurys ordinaires, règle la levée et l'emploi des sommes nécessaires à la construction et à la réparation des routes, des ponts, des édifices publics. Sauf le pouvoir judiciaire qui, en Angleterre, n'est pas toujours séparé du pouvoir administratif, ce grand jury, avec des droits beaucoup plus étendus, ressemble un peu aux conseils généraux qui existent en France. C'est à ce système que l'Angleterre doit de posséder par kilomètre carré, en moyenne, plus de bonnes routes que n'en offrent la France et l'Allemagne sur dix kilomètres. Enfin, nous aurons terminé cette esquisse de l'organisation administrative des comtés, si nous ajoutons que la levée et l'emploi de la taxe pour les indigents, charge principale de la propriété foncière, sont également placés sous le contrôle des intéressés, propriétaires et fermiers, les uns agissant comme magistrats, les autres comme gardiens élus. Avec l'aide du clergé, ils savent mieux que personne diriger les travaux et atteindre la misère. La présidence de ces conseils, dont l'action relève du pouvoir central, mais à laquelle pourvoit l'élection, est ordinairement dévolue à un *nobleman*.

Digitized by Google

Depuis le lord-lieutenant jusqu'au juge-de-paix, toutes ces fonctions sont gratuites. Ce n'est pas le plus mince avantage du *self-government*, que d'épargner au trésor cette nuée d'employés médiocrement salariés, et par suite mécontents, dont s'embarrasse l'administration dans la plupart des pays du continent. Mais il en a un autre. En ouvrant à tous les hommes distingués par le talent, par la fortune, à tous ceux qui, parmi les possesseurs du sol, se sont fait aimer par leurs vertus et rechercher pour leur intelligence, la carrière des honneurs et des dignités utiles, on stimule leur zèle pour le bien, on les attache au sol, où ils trouvent l'emploi de leur activité ; on les arrache aux séductions des villes, on entretient entre eux et leurs inférieurs des liens, en quelque sorte intimes, et, en fin de compte, on se procure ainsi les magistrats les plus intègres et les administrateurs les plus pratiques. Ajoutons que la presse, cette sentinelle vigilante que l'Angleterre a mise à la porte de tous les prétoires et auprès de toutes ses institutions, la presse exerce un contrôle sur le contrôle lui-même, et que si des abus échappent à ses regards, c'est qu'ils sont ou imperceptibles ou complétement d'accord avec les mœurs.

Ces charges honorifiques, souvent laborieuses, quelquefois onéreuses, sont pourtant fort recherchées des membres les plus distingués de la *gentry*, parce que, si elles imposent de grandes obligations, elles contribuent en même temps à accroître la considération et l'influence. C'est encore à ce titre, à part les qualités solides qui le font rechercher, que le clergé anglican joue un si grand rôle parmi les possesseurs du sol. Ses instincts conservateurs le portent naturellement vers les anciennes familles, dont beaucoup de ses membres font partie, et auxquelles il prête volontiers son crédit sur les masses. Par lui, la noblesse descend jusque dans la conscience du peuple, à qui le pasteur prêche sans relâche le respect du rang, la reconnaissance pour les bienfaits, l'obéissance aux lois et aux magistrats qui les représentent. On sait d'ailleurs que le clergé anglican relève en grande partie de la propriété foncière. Sur 10,708 bénéfices, il y en a 5,098 (presque toutes paroisses rurales) qui sont à la nomination des propriétaires dont les ancêtres ou les prédécesseurs ont doté les églises. C'est là un appui considérable et un instrument utile pour la répartition des bienfaits et la conservation des influences traditionnelles.

Le pouvoir qui résulte d'une longue possession et de l'attachement qui en est presque toujours l'heureuse conséquence, constitue le vrai privilége de l'aristocratie anglaise ; elle n'en a point d'autre, et c'est ce qui donnera toujours la supériorité, à mérite égal, aux vieilles familles sur les nouvelles. Cependant, la propriété foncière

Digitized by Google

est environnée d'un si grand prestige en Angleterre, et elle est organisée de telle façon, que les nouveaux possesseurs, pour peu qu'ils aient du tact et qu'ils sachent faire un bon emploi de leurs richesses, ne tardent pas à prendre pied sur le sol et à y renouer à leur profit cette chaîne si souple et si solide des influences traditionnelles. Le patrimoine foncier de presque toute famille anglaise, ancienne ou moderne, forme une sorte de petit Etat, et dans la langue il porte même le nom d'*estate*, c'est-à-dire « propriété qui conserve une position stable. » Aussi l'idée de le diviser paraîtrait-elle aussi étrange qu'un retour à l'heptarchie. L'idée dominante de tout nouveau propriétaire est d'assurer à sa famille une autonomie et la permanence; et comme, dès le principe, l'influence a toujours eu un caractère plus territorial que personnel; comme le système féodal, en ce qu'il a de bon, conserve de profondes racines dans le pays, cette légitime ambition se trouve aisément satisfaite par l'antique sentiment de respect qui s'attache à la propriété du sol. Pareille à Antée, à qui on l'a souvent comparée, l'aristocratie anglaise tire sa force de la terre, et les familles déchues y puisent elles-mêmes une vie nouvelle lorsqu'elles sont parvenues encore une fois à l'embrasser. On a vu, en 1808, Edmond Antrobus racheter Antrobus, manoir de ses ancêtres, et reprendre rang parmi les baronnets; on a vu Warren Hastings racheter le patrimoine de sa famille, et rentrer ainsi dans l'aristocratie où brillaient ses pères.

Aux sources d'influence que nous avons énumérées, il convient d'en ajouter quelques autres qui, pour être plus personnelles et tenir essentiellement au caractère et à l'esprit de conduite du propriétaire, n'en sont pas moins réelles et souvent des plus efficaces. Le bien répandu sur un domaine, les institutions charitables ou seulement utiles fondées par les soins du maître, le développement des ressources qui sont une richesse pour le paysan, le dévouement aux intérêts généraux, le protectorat exercé sur les humbles, sont autant de moyens qu'emploie le propriétaire du sol, quand même il n'y serait pas porté par son cœur. Que l'on remarque ici combien est forte pour le bien cette action réciproque du grand sur le petit et du petit sur le grand! Le grand ne saurait se passer du petit pour maintenir son pouvoir et garder son rôle politique; le petit ne saurait envier le grand, qui ne lui refuse ni la justice ni l'appui dont il a besoin. C'est entre les riches une rivalité dans l'équité et dans les bienfaits; c'est chez le peuple un respect sincère, un amour véritable pour le domaine d'où il tire sa vie sans la payer de son indépendance. Les rapports entre le supérieur et l'inférieur ont un tel caractère de franchise et de loyauté, que le plus souvent, dans les anciennes familles principalement, il n'existe aucun contrat entre elles

Digitized by Google

et leurs tenanciers. De père en fils, ceux-ci se succèdent sans que d'une part on songe à augmenter les fermages, de l'autre à accroître les profits. Souvent l'argent gagné sur la terre retourne à la terre, le revenu tiré de la terre se dépense sur la terre. Ces vieilles souches de fermiers, aussi profondément enracinées dans le sol que celles des propriétaires, préfèrent l'élasticité de ces baux sur parole, qui maintiennent entre eux et les landlords des relations honorables et presque toujours amicales, plutôt que ces marchés froids et égoïstes, où tout est prévu par la défiance et combiné contre la mauvaise foi, d'où les sentiments moraux, plus importants que les éléments légaux, sont absents, et qui, constituant le sol à l'état de marchandise, affaiblissent à la fin les droits et les devoirs, en enlevant à ceux-ci le caractère spontané, à ceux-là le caractère d'évidence.

Pour qui veut maintenir sa maison et garder soi-même cette fraction du pouvoir parlementaire qui lui est dévolue dans les institutions de la Grande-Bretagne, la possession du sol n'est pas une sinécure. On a vu combien d'emplois dans l'administration du comté étaient offerts à son activité; il ne peut s'y soustraire s'il veut conserver son influence, et les affaires locales réclament une partie de son temps. Dans ce pays où la loi du travail semble, plus que partout ailleurs, la loi qui régit les hautes classes, un homme inoccupé, tant riche soit-il, est une espèce de phénomène qui apparaît rarement et que l'on cite. Plus il est riche, plus le grand seigneur anglais a d'obligations à remplir. C'est d'abord le soin de ses domaines, la surveillance des tenanciers, l'étude des améliorations agricoles et industrielles; c'est ensuite ses devoirs politiques, qu'un Anglais ne néglige jamais, ses devoirs de parti, les réunions qu'il préside ou auxquelles il assiste, les associations qu'il patronne, les entreprises auxquelles il prête l'appui de son intelligence et de ses capitaux; c'est encore le monde auquel il se doit, les réceptions auxquelles son rang l'obligent, l'hospitalité qu'il offre à ses amis, la chasse, le sport, les exercices du corps, devoirs non moins impérieux que les autres; c'est le soin de sa famille, l'éducation de ses enfants, formés de bonne heure à jouer un rôle dans l'Etat; c'est enfin l'obligation de marier les filles et de pourvoir les cadets d'une famille ordinairement nombreuse.

Cette nécessité de pourvoir les cadets, qu'on a souvent représentée en France comme une des plaies de l'Angleterre, et qui est le plus ordinairement invoquée contre le droit de primogéniture, nous apparaît au contraire comme une des garanties les plus efficaces du jeu normal des institutions britanniques. Nous avons déjà fait remarquer combien les familles aristocratiques, en plongeant leurs rameaux aussi bien que leurs racines dans le peuple, assuraient la solidité de l'édifice social et conservaient à l'aristocratie son caractère libéral. Nous

Digitized by Google

pourrions ajouter que ces cadets, rentrés dans la *gentry*, c'est-à-dire dans une couche intermédiaire où tout homme du peuple peut aisément prétendre, y apportent le plus souvent une éducation brillante, des sentiments élevés, des qualités sérieuses, et un ardent désir de se distinguer. Privés, sinon de ressources du moins de fortune, sollicités par l'ambition légitime de conserver leur rang, ils appliquent à se créer une position toutes les forces de leur esprit et toute la vigueur d'un caractère bien trempé. Répandus dans l'armée, dans la marine, dans le clergé, ils y entretiennent cet esprit d'aristocratie libérale qui est l'esprit même de l'Angleterre, le secret de son énergie morale, de sa persévérance, de son ardeur nationale. Plusieurs demandent à des professions laborieuses, à l'industrie, au négoce, au barreau, de leur rendre cette vie distinguée dans laquelle s'est passée leur jeunesse ; quelques-uns, fils de grands seigneurs, vont droit, c'est l'exception, à la Chambre des communes, et ils y jouent parfois un grand rôle politique ; d'autres enfin s'embarquent pour les Indes, pour les colonies, afin d'aller tenter au loin les aventures de la guerre ou du commerce, et c'est à eux peut-être que l'Angleterre est surtout redevable de ces grands établissements transatlantiques, de ces admirables conquêtes coloniales qui portent si haut et si loin l'image et la prospérité de la mère-patrie.

L'occupation par excellence du landlord, à part la politique s'il est membre du Parlement, c'est l'administration et la surveillance de ses biens. Des conditions auxquelles le sol est loué, de son mode d'exploitation dépend son épuisement ou sa richesse, et suivant que son amélioration est arrêtée ou favorisée résulte souvent, dans un pays où rien ne reste stationnaire, la ruine ou l'opulence du maître. Celui-ci le sait, et il faut voir avec quel soin jaloux il entre dans les plus petits détails de l'exploitation, comme il surveille de près la construction et l'aménagement des bâtiments ruraux, l'exécution des contrats, surtout aujourd'hui que l'excellente coutume s'est propagée de stipuler une indemnité de compensation, pour le cas où le fermier congédié laisserait, sur la terre qu'il quitte, des travaux qui n'ont pas encore porté tous leurs fruits. On est parvenu par ce système à fertiliser de vastes étendues de terrains stériles. Les plus éclairés parmi les propriétaires exercent sur leurs domaines et sur les fermiers qui les cultivent une autorité analogue à celle qu'ils font sentir dans les affaires publiques, mettant obstacle à l'épuisement, traçant le plan des travaux, réglant l'assolement, introduisant même à leurs frais les nouvelles méthodes, tentant des expériences au profit de la science agricole et du cultivateur, et mettant à chaque instant en pratique cet aphorisme de Columelle : « qu'il vaut mieux exiger pour sa terre une bonne culture que d'en

Digitized by Google

réclamer la rente. » Plusieurs vont plus loin encore : ils participent directement à l'agriculture et, pouvant louer leurs biens à bon prix, préfèrent les exploiter eux-mêmes, moins pour en tirer de grands profits que pour donner de bons exemples et se faire gloire d'expériences réussies. Lord Townshend propage le navet (*turnep*), l'arme par excellence de l'agriculture anglaise, et le duc de Bedford a sa statue dans un des squares de Londres, la main appuyée sur le soc d'une charrue. Feu M. Coke transforme de vastes landes sablonneuses en champs de blé, se fait ainsi une fortune colossale et mérite le titre de comte de Leicester. M. Lawes applique la chimie agricole à ses domaines et en propage l'emploi par ses produits : il fonde des usines pour la conversion des os et des coprolites en phosphates, bases des engrais qu'il vend sous son nom, et se crée un revenu estimé à 250,000 francs. Feu le duc de Portland, les comtes Spencer et Ducie, les comtes de Lonsdale et de Yarborough, les lords Somerville et Western, le lord Berners, sir C. Ketnightley appliquent leur intelligence et leurs soins à l'amélioration des races d'animaux domestiques. Les bœufs et les moutons deviennent comme les chevaux des sujets de rivalité ; à côté de l'aristocratie de l'écurie, surgit, plus utile et plus féconde encore, l'aristocratie de l'étable : le sport s'élargit et s'étend à la basse-cour. Ne riez point ; c'est un grand bienfait pour le peuple, et, grâce à ces glorieux landlords, qui ne reculent ni devant la litière de la crèche, ni devant le fumier de l'écurie, voilà que le dernier ouvrier de la fabrique ou des champs peut manger son beefsteack tous les jours.

Il existe dans chaque comté, dans chaque district, des sociétés d'agriculture, des clubs de fermiers : c'est un pair, c'est un comte, c'est un duc qui les préside. Le duc de Richmond est à la tête de la Société Royale d'Agriculture, le duc de Leinster préside la Société Irlandaise, lord Talbot de Malahide le Club des Fermiers Irlandais. La Société Royale, dont les sociétés analogues de la France ne peuvent donner qu'une bien faible idée, compte parmi ses membres et tributaires la fleur de l'aristocratie, et n'a pas moins de 250,000 fr. de revenu. C'est par les souscriptions de la noblesse et de la *gentry* qu'a été fondé le Collége agricole de Cirencester, qui n'a son pareil dans aucun pays. Ces sociétés, ces clubs, où sont discutées les nouvelles méthodes, propagés les progrès de la science, constatées les expériences utiles, forment en même temps un terrain commun où tenanciers et propriétaires se rapprochent et lient si étroitemen leurs intérêts qu'on aurait peine à comprendre qu'ils pussent être différents.

Le sol naturellement fertile de l'Angleterre, et que fécondent chaque jour davantage les institutions du *self-government*, ne pro-

Digitized by Google

duit pas seulement des richesses agricoles : il recèle dans son sein des couches minérales d'une abondance incalculable, qui ont donné en 1858 un produit de 575 millions de francs. Nous avons dit qu'en Angleterre la propriété comprenait plus absolument qu'en France le dessus et le dessous du sol. Nul n'a le droit de venir, comme en France, en vertu d'une concession de l'Etat, percer des galeries de mines sous les pieds d'un propriétaire avant de lui avoir acheté ce droit et d'en avoir débattu le prix avec lui. Il semble qu'en France on ait voulu forcer les coffres d'un avare pour en répandre les trésors dans la circulation. De là vient peut-être l'antipathie marquée de l'agriculteur et du propriétaire terrien pour l'industrie en général, et particulièrement pour l'industrie minière. En Angleterre, au contraire, où l'on n'a pas songé à briser les portes, elles s'ouvrent d'elles-mêmes : l'industrie et l'agriculture, loin de se détester, se marient souvent ensemble et se prêtent un mutuel appui. Le détenteur du sol, sûr de recueillir les fruits de ses recherches, fouille les entrailles de la terre ou s'entend avec le capitaliste ou l'industriel de profession, qui exploite moyennant participation ou redevance. Il ne paraît pas que cette liberté complète laissée au détenteur du sol ait jusqu'ici paralysé l'élan de l'industrie minérale. Mais, de même que plus d'un propriétaire cultive lui-même ses champs, plus d'un *nobleman* exploite lui-même ses mines. Lord Seaham et le comte de Durham ont des exploitations houillères considérables. Pour le service de ses ardoisières, feu lord Penrhyn a fait construire un chemin de fer qui lui a coûté 170,000 liv. (4,250,000 fr.). Le colonel Pennant, propriétaire actuel de cette carrière, y emploie 3,000 ouvriers, et en tire un revenu qu'on estime à deux millions par an. Ce n'est pas toujours en vue d'un gros lucre que l'aristocratie britannique entreprend à ses frais ces exploitations gigantesques; cependant les maîtres de forges ont été fort heureux depuis quelque temps : il en est, comme sir John Guest, qui ont vu s'augmenter dans une proportion considérable le produit de leurs hauts-fourneaux. Beaucoup de nobles, des plus élevés en dignités, sont directeurs de compagnies de chemins de fer, de canaux, d'assurances. Le duc de Buccleugh a fait exécuter des travaux qui feraient honneur à un roi. Le nom du dernier duc de Bridgewater est immortalisé par les services que cet homme éminent a rendus à la navigation intérieure. Dix-huit mille hectares de landes, plantés par un duc d'Atholl, forment aujourd'hui une belle forêt. Ceux-là même que l'on pourrait croire absorbés par les affaires de l'Etat ne perdent jamais de vue leurs domaines ruraux, et se mêlent presque toujours aux grandes entreprises industrielles, pour les patronner, pour leur donner ce haut caractère d'utilité publique que prennent presque toutes les grandes affaires privées en

Digitized by Google

Angleterre. Son passage fréquent dans divers cabinets, depuis 1830, n'a pas empêché sir James Graham de sauver son patrimoine par d'immenses travaux de drainage et par la réunion en de vastes exploitations d'une multitude de petites fermes. Ce sont les propriétaires qui ont surtout développé le drainage. Quelques-uns entretiennent des fabriques de tuyaux dont ils livrent gratuitement les produits à leurs tenanciers, à la condition seulement que ceux-ci en feront un emploi utile. Ainsi se rattache par tous les liens possibles, au cœur même et à toutes les extrémités de la nation, cette aristocratie terrienne qu'on peint si volontiers sur le continent sous l'apparence d'une féodalité oppressive, « vivant des sueurs du peuple, » et absorbant sans les rendre toutes les richesses de l'Angleterre.

Après avoir déterminé dans ce rapide examen le rôle de l'aristocratie anglaise en tant que maîtresse du sol, et avoir indiqué sommairement les sources de son influence territoriale, il convient de montrer son action dans la politique. Il faudrait un gros livre pour remplir convenablement cette partie de notre programme, car ce serait faire l'histoire entière du Royaume-Uni. Nous n'en pouvons donner, même en le restreignant à ces dernières années, qu'un dessin en raccourci, indiquer quelques points principaux, et produire quelques exemples qui feront mieux comprendre ce que nous ne pouvons suffisamment développer.

La fortune dont jouissent les membres les plus considérables de l'aristocratie et l'autorité qui s'attache à leur personne ne dépendent point nécessairement des fonctions qu'ils remplissent dans le gouvernement, et qu'ils n'occupent que d'une façon intermittente. Il arrive même parfois que l'exercice de ces fonctions, vers lesquelles les porte bien rarement une fiévreuse ambition, tend plutôt à les compromettre personnellement, parce que chacun se fait un devoir, fût-ce au prix de sa popularité, de mettre en pratique les principes du parti auquel il appartient. Nous devons ici prévenir nos lecteurs français qu'ils se tromperaient fort s'ils attribuaient à ce mot de « parti » le sens qu'il a en France. Il n'est personne de sensé ou d'honorable en Angleterre qui songe à renverser la Constitution et à changer la forme du gouvernement. On peut dire, sans calomnier la France, qu'il n'en est pas tout à fait de même de ce côté-ci du détroit. Les partis en Angleterre ne sont donc, à proprement parler, que des nuances d'un même grand parti national, à la fois conservateur et progressiste. Les plus avancés des radicaux ne nous contrediront pas sur ce point. C'est souvent s'imposer un sacrifice personnel et satisfaire uniquement à ses devoirs, que d'assumer la responsabilité et les labeurs du pouvoir, chez des hommes dont l'opulence ne peut guère être augmentée par le salaire attaché aux charges publiques,

Digitized by Google

et dont le rang lui-même n'a plus rien à gagner aux honneurs. Aussi, tout en se montrant reconnaissants de la confiance qu'ils inspirent à la Couronne et à la majorité du Parlement, leur indépendance demeure entière et préside à tous leurs actes. Si nous notons d'abord ce point essentiel, c'est qu'à tous les degrés on retrouve cette indépendance fortement empreinte dans le caractère anglais, et respectée de tous, chez le plus humble comme chez le plus puissant.

Le grand seigneur, dès qu'il a le pouvoir en main, sent naître sous ses pas une foule d'obligations nouvelles, et s'il veut le conserver pour le triomphe de ses idées, il voit clairement alors toute l'étendue de son sacrifice; loin que les plus hautes charges provoquent son orgueil, il devient le serviteur de tout le monde. N'ayant guère apporté au pouvoir de visées personnelles, il le quitte sans regret, trop heureux s'il a pu marquer son passage par quelques services dont la nation se montre reconnaissante. Beaucoup même qui pourraient, en se retirant, emporter quelques faveurs ou des dignités nouvelles, s'y refusent pour ne point augmenter un fardeau qu'ils trouvent assez lourd. On informait lord Clarendon que la reine voulait l'élever au marquisat en récompense de ses éclatants services : « Ah ! s'écria-t-il, si Sa Majesté pouvait seulement faire de moi un *commoner!* » On pourrait induire de là que les hommes qui réunissent les avantages de la primogéniture et de la richesse se déroberont volontiers et de parti pris aux fatigues du pouvoir et aux labeurs nécessaires pour s'y préparer. Il n'en est rien, fort heureusement. C'est un sentiment profondément enraciné dans le cœur de la nation que celui du devoir politique. Il peut être alimenté souvent par l'ambition ; il ne l'est pas moins fréquemment par une intelligence nette et droite des effets et des causes. Dans les temps passés comme de nos jours, l'aristocratie a pris la part la plus active à la vie politique du pays, sachant bien que, si elle ne revendiquait pas cette part de l'héritage et du patrimoine, les couches secondaires monteraient trop vite à la surface, et risqueraient de rompre l'équilibre admirable des institutions. Il suffit de citer parmi tant d'autres les noms des Sydney, des Ormond, des Saint-John, des Walpole, des Pelham, et plus près de nous, ceux des Russell, des Wellesley, des Grey, des Stanley, pour montrer que l'aristocratie a constamment regardé comme son premier devoir de mériter le respect auquel elle aspire et de se rendre digne du haut rang qu'elle occupe. C'est presque toujours de cette classe que sont sortis les hommes d'Etat qui ont apporté, dans la conduite des affaires, les vues les plus larges et les plus élevées. Les noms des lords Shaftesbury, Lansdowne, Clarendon, Derby, Palmerston, sont là pour le prouver. En même temps, les idées les plus libérales, nous

Digitized by Google

dirions volontiers les plus démocratiques si l'on n'avait beaucoup abusé de ce mot, se font jour dans la Chambre haute, car elles y sont apportées et défendues par des hommes considérables, qui y sont devenus chefs de parti, *leaders*, et qui ont pourtant conquis leur réputation, soit en représentant le peuple dans la Chambre des communes, soit en exerçant, comme les Brougham et les Campbell, une profession où le premier rang ne peut être que le prix du travail, de la science, du talent et d'une certaine popularité. Ces deux éléments se fondent dans une même pensée tutélaire, celle de la conservation des institutions, ce qui tend à imprimer aux débats de la Chambre haute un caractère plus particulièrement judiciaire, tandis que les discours de la Chambre des communes affectent ordinairement des allures plus vives qui les font ressembler à des plaidoyers.

Le rôle politique joué par la noblesse anglaise n'est pas strictement conservateur. C'est dans son sein, parmi les grandes familles whigs, que le parti libéral a trouvé ses chefs, depuis la réformation de 1534 jusqu'à la révolution dynastique de 1688, jusqu'à la réforme parlementaire de 1832, jusqu'à l'adoption des principes du libre échange. Sans la part active qu'y prenaient ces grandes familles, ces transformations n'eussent été possibles que par d'horribles convulsions; elles leur prêtaient le crédit de leur nom, et se portaient en quelque sorte garants des droits et du salut de l'Etat. C'est ainsi qu'a pu s'établir de bonne heure cette égalité devant la loi, la seule qui soit sérieuse et possible; c'est ainsi que s'est accomplie cette révolution judiciaire contenue dans le *County Courts Act*, qui a eu pour effet de rendre plus facile l'accès des tribunaux; c'est ainsi encore que la Réforme s'est rendue respectable aux yeux de la classe moyenne et s'est fait admettre par l'aristocratie. Mais en même temps ce parti puissant sera le premier à résister aux entraînements irréfléchis vers les changements organiques; il en connaît le danger; il sait le peu de goût de la classe moyenne pour toute politique aventureuse, et s'il s'applique à faire triompher le droit méconnu, il n'est pas moins ardent à maintenir les droits établis. La Chambre des pairs tout entière est profondément pénétrée de cette vérité que les meilleures institutions valent surtout par la bonne opinion et par le respect qu'elles inspirent. Si ses résistances, loin de soulever des tempêtes, ne rencontrent qu'un assentiment tacite, c'est que le peuple lui-même serait inquiet pour son honneur national et pour ses libertés le jour où il verrait la Chambre haute se départir de son rôle modérateur et obéir trop aisément aux fluctuations de l'opinion. Le bon sens public respecte l'indépendance dans le corps entier comme il la respecte dans l'individu, sachant bien qu'il trouvera toujours en elle la rai-

Digitized by Google

son même de ses propres franchises. Recrutée d'ailleurs parmi les hommes les plus distingués du royaume, formée de ceux qui ont reçu la plus forte éducation politique, et chez qui la tradition au besoin en tiendrait lieu, la Chambre haute se prêterait aussi peu à sanctionner une législation mauvaise qu'à résister obstinément à des mesures nécessaires. Rarement on vit apporter plus de calme et de prudence, ces deux qualités essentielles de l'aristocratie et de l'homme d'Etat, que dans la crise du bill de Réforme. C'était un membre de l'aristocratie, le comte Grey, qui conduisait le mouvement libéral, dont il était le plus ancien et le plus ferme promoteur. Sa présence à la tête de l'agitation était à la fois une garantie de succès pour les libéraux et de modération pour les conservateurs. On vit alors se produire ce fait remarquable que le premier cabinet qui devait accomplir l'œuvre de la Réforme et diminuer par là les influences de l'aristocratie, était entièrement composé, à une seule exception près, de membres de la Chambre haute. On vit également le chef le plus respecté du parti conservateur, le duc de Wellington, donner un grand exemple de loyauté et de patriotisme en laissant lord Grey maître du terrain, et en neutralisant ainsi une résistance qui aurait pu obscurcir un instant la popularité de la noblesse britannique. Grâce à ces concessions réciproques, la nation put traverser heureusement une des crises les plus périlleuses de son histoire parlementaire.

Faut-il que nous rappelions ici combien de membres de la vieille noblesse ont pris en ces derniers temps, et non sans gloire, une part active et laborieuse dans les affaires de l'Etat? Nous trouverions aussitôt au bout de notre plume les noms du duc de Somerset, qui s'est acquis une grande considération pendant son passage au ministère; du comte de Carlisle, de la seconde branche des Howard, la plus illustre des familles d'Angleterre, homme ardent au bien et populaire, l'un des chefs du parti réformiste; du duc d'Argyle, chef d'un des plus puissants clans de la Haute-Ecosse; du comte Derby, aujourd'hui l'homme le plus considérable du parti conservateur, et qui exerce un véritable prestige, tant à cause de la renommée chevaleresque des Stanley, dont il descend, et en raison du domaine princier qu'il possède, que par la noblesse de son caractère et l'étendue de son intelligence. Son héritier, lord Stanley, occupe déjà une position considérable dans la Chambre des communes, et on l'a vu figurer avec honneur dans le dernier cabinet tory. Pour se préparer à la carrière d'homme d'Etat, il a été étudier *de visu* les colonies anglaises. C'est aussi par de lointains voyages que lord Elgin, qui représente en ce moment la reine en Chine, s'est préparé aux services publics. Les voyages ne sont pas pour l'aristocratie anglaise, comme on se le figure trop volontiers en France, des parties de plaisir et un moyen de conjurer le spleen; ils sont au

Digitized by Google

contraire des moyens d'étude, d'excellents procédés pour agrandir le cercle des connaissances acquises, et gagner par là un nouveau genre d'influence. Parmi les cadets de la noblesse, il en est qui ont su jouer un grand rôle politique, comme lord John Russell, un des plus éminents champions de la Réforme et des idées libérales ; lord George Bentinck a été l'un des plus rudes adversaires des doctrines du libre échange, et l'honorable Charles Villiers, au contraire, s'était uni à M. Cobden pour les faire triompher. Entre les deux partis opposés, il y a place pour un parti intermédiaire et modérateur. Ceux qui le dirigent y recueillent ordinairement peu de gloire, mais ils rendent au pays de très sérieux services. Le marquis de Lansdowne est aujourd'hui le représentant le plus remarquable de ce parti ; mais sir Robert Peel peut être considéré comme ayant réalisé le type de ce genre précieux d'hommes d'Etat. Sorti du peuple, né dans une opulence gagnée par le génie manufacturier de ses pères, il était comme une incarnation de ce sage esprit de compromis qui est la sauvegarde de la politique anglaise. Entré dans les affaires publiques sous le patronage des tories, il ne tarda pas à prendre sa place entre les propriétaires terriens et la classe moyenne. Grâce à son origine et à ses opinions conservatrices, il put s'interposer utilement et accomplir une œuvre que nul autre peut-être n'aurait impunément tentée. On sait quelle révolution il consomma en faisant affranchir de tous droits les blés étrangers.

Ainsi, les deux grands partis, libéral et conservateur, qui partagent l'Angleterre sans la diviser, sont assurés de trouver dans la noblesse des chefs et des champions. C'est là le secret de sa force et de son influence politique. Bien que la Chambre haute soit surtout considérée comme ayant pour mission de résister aux empiétements du peuple et la Chambre des communes aux usurpations de la Couronne, il est difficile de préciser étroitement leur rôle ; si la Chambre des lords est plus lente à adopter les nouveautés, on ne peut dire qu'elle s'y refuse, et souvent on l'a vue aussi ardente à les voter que les Communes elles-mêmes. Elle n'est donc pas un corps à part, une caste rétrograde en dehors de la nation. Les droits héréditaires constituent pour chacun de ses membres une responsabilité dans le présent et dans l'avenir et lui font un devoir de conserver à leurs descendants un nom respecté, un héritage d'honneur et d'influence. La gloire d'un haut lignage qu'y apportent plusieurs d'entre eux se répand sur le corps entier et lui communique une vertu particulière aux yeux du peuple. « Une nation se soumettra volontiers, dit Mme de Staël, à la prédominance des familles historiques. » Elle s'y soumettra d'autant plus volontiers, ajouterons-nous, que le plus humble peut aspirer à siéger un jour à côté de ces descendants d'aïeux

Digitized by Google

illustres. La couronne, dans ces appels successifs qu'elle adresse au peuple pour recruter sa noblesse, se laisse sagement guider par l'opinion publique ; d'une part, des hommes qui se sont fait un nom populaire par leurs qualités et leurs talents, d'une autre des hommes en qui la nation s'est habituée depuis longtemps à saluer ses chefs et ses glorieuses traditions, tous concourant avec une volonté qui n'est pas suspecte au développement des richesses nationales et du bien-être général, tous jaloux de leur indépendance et plus prompts par conséquent à défendre celle du pays, telle est cette noblesse anglaise qui n'a pas sa pareille, on peut l'affirmer, dans le monde entier et que les patriciens de Rome ou de Venise n'ont jamais égalée.

Il serait long d'examiner l'action de cette classe riche, intelligente, pleine de savoir et de goût, sur le mouvement intellectuel du pays, sur les sciences, la littérature et les arts. A le prendre au point de vue le plus général, on peut dire que l'éducation supérieure et très libérale que l'on donne à la jeunesse aristocratique pour la préparer au rôle politique qu'elle doit jouer, est éminemment propre à développer les qualités sérieuses de son esprit et à la rendre apte à tous les devoirs d'une société polie. Cette jeunesse n'est étrangère à aucune des branches des connaissances humaines, et alors même qu'elle ne les cultive pas de ses propres mains, elle est préparée à en apprécier la valeur et à chercher dans l'encouragement et le patronage qu'elle leur donnera un complément d'instruction et d'influence.

L'Angleterre ne possède pas en ce moment dans son aristocratie de grands savants, mais on y compte plus d'un homme qui cultive les sciences avec succès. Plusieurs sont membres de la Société royale, de l'Association britannique, où ils remplissent les fonctions de présidents. Le comte de Rosse est un mécanicien habile ; il succéda comme président de la Société royale pour le progrès des sciences au marquis de Northampton, qui était lui-même un esprit très cultivé. M. Cooper, qui fait partie de la Chambre des communes, a de la renommée comme astronome ainsi que lord Wrottesley, qui s'est fait construire un observatoire. Les pages de l'*Annuaire nautique* et des *Transactions philosophiques* témoignent des services qu'ils ont rendus. Lord Brougham, si fameux dans la jurisprudence, la politique et la littérature, est en même temps un homme de science. Feu le comte de Grey, le duc d'Argyle, le comte d'Enniskillen, se sont adonnés avec succès aux études géologiques ; le premier présida longtemps la Société de géologie. L'autobiographie de lord Dundonald nous montre ce militaire aussi ardent à servir son pays par son savoir que par son épée. Le comte Derby, père du comte actuel, a dépensé des sommes immenses pour des essais d'acclimatation, et

Digitized by Google

la zoologie lui doit plus d'une conquête. Sa ménagerie n'occupait pas moins de quarante hectares et sa collection fut vendue 6,000 liv. st. Ce genre d'études et de travaux convient surtout aux grands propriétaires, qui rendent à cette branche si utile des sciences naturelles les mêmes services que lui rendent en France le gouvernement et les municipalités. On sait l'importance que les grands propriétaires ont également donnée à leurs serres et à leurs jardins, et l'horticulture a des adeptes qui l'ont portée aux extrêmes limites de la perfection. Les sciences mathématiques s'honorent d'être dignement représentées par le vicomte Gage et par le duc de Devonshire, qui a conquis à l'Université de Cambridge la plus haute et la plus rare distinction qu'on y puisse obtenir.

Dans la littérature, nous aurions plus de noms encore à citer, car beaucoup de *noblemen* se piquent d'écrire avec talent, et plusieurs le font d'une façon remarquable. La fécondité du célèbre lord Clarendon a été surpassée par celle de lord Brougham, et égalée par celle de lord Campbell. Lord Stanhope se distingue par son goût pur et classique dans sa remarquable *Histoire d'Angleterre* et ses *Etudes sur Jeanne d'Arc*. Lord John Russell doit en partie à son talent d'écrivain sa haute fortune politique. Chez M. Disraeli, le *leader* du parti conservateur à la Chambre des communes, l'homme d'action s'allie au littérateur. Tout le monde a lu ses romans et ceux de sir E. Bulwer Lytton[1]; les hommes sérieux de tous les pays connaissent les travaux historiques de sir G. Cornewall-Lewis[2], rédacteur habituel de la *Revue d'Edimbourg*. M. Disraeli sort à peine du ministère; sir G. C. Lewis en fait encore partie, ainsi que M. Gladstone, dont la *Revue Contemporaine* examinait dernièrement les savantes études sur Homère[3]. En Angleterre, on sait gré aux hommes d'Etat d'étendre les lumières de leur intelligence sur les questions historiques et littéraires, et de se faire un nom dans les lettres en même temps que dans la politique; on ne croit pas que ce soit déroger, pour un haut fonctionnaire, que de savoir bien écrire sa langue et de cultiver avec éclat les choses de l'esprit; on n'y trace pas cette ligne de démarcation imaginaire et ridicule entre l'écrivain et l'homme d'Etat; on aime que tous deux se confondent, et l'écrivain est souvent appelé, par l'admiration de ses compatriotes, à prendre place dans le Parlement, en même temps que le membre du Parlement acquiert plus d'influence et grandit dans l'estime publique, s'il sait se faire remarquer

[1] Voir la *Revue Contemporaine*, 1re série, t. XXX, p. 43.
[2] Voir *idem*, 2e série, t. IX, p. 5.
[3] Voir *idem*, 2e série, t. VI, p. 806.

Digitized by Google

ans les lettres. Ceux-là mêmes qui ne se sentent pas appelés à produire savent encore prendre un rôle qui convient à leur naissance et à leur fortune ; ils se font les promoteurs ou les patrons des œuvres littéraires ; ils encouragent de leurs souscriptions la publication des grands ouvrages, et l'on est assuré de lire leurs noms inscrits en tête de tous les grands livres d'estampes, de gravures, d'archéologie ou d'histoire naturelle qui font l'étonnement et l'admiration du continent. Dans leur bibliothèque, on trouve tous les bons livres qui se publient ; sur leur table, toutes les revues, tous les recueils sérieux ; il n'y aurait pas place pour deux *Punch*, mais on sait en faire pour deux ou trois grosses revues tories, pour autant de revues whigs et pour quelques autres recueils de nuance intermédiaire. Ce n'est pas pour eux un vain luxe ; tous ces livres, toutes ces revues sont lus ou consultés, et le mouvement intellectuel, se propageant de proche en proche, laisse à peine en dehors de son cercle d'attraction les plus humbles ouvriers des manufactures et les dernières classes du peuple.

Il en est de même dans les arts. Il suffit de rappeler ici les noms des marquis d'Hertford, de Westminster, de lord Ellesmere, pour faire penser à ces belles collections de chefs-d'œuvre, qui sont l'une des gloires de la Grande-Bretagne. On se tromperait si l'on s'imaginait que ce sont là seulement des caprices de grands seigneurs, une affaire de parade. La plupart de ces nobles collectionneurs sont des connaisseurs excellents, qui savent goûter et faire goûter aux autres les trésors de leurs galeries ; il en est même qui défieraient pour les attributions les experts les plus renommés. Lord Dover a coutribué à fonder la *National galery* de Londres, et Dublin doit la sienne à lord Talbot de Malahide. Ces pages ne suffiraient pas à énumérer les libéralités des membres de la noblesse. Ceux que la confiance de la reine envoie gouverner en Irlande y consacrent habituellement une partie de leur fortune. On n'a pas oublié le généreux patronage donné aux arts et aux artistes par les comtes de Grey, Eglinton et Clarendon. Les Mémoires de George Stephenson nous montraient dernièrement la large part qu'avait prise lord Ravensworth au développement du talent de cet éminent ingénieur. Ce patronage éclairé, qui s'étend ainsi à toutes les branches de la science et de l'art, est encore dans les nécessités du rôle de l'aristocratie anglaise ; mais, dans son exercice, il respecte toujours l'indépendance d'autrui, et par là il est exempt du caractère humiliant qu'affecte presque toujours ailleurs un patronage analogue. Il en est de l'ordre moral comme de l'ordre matériel, et de même que la valeur d'un domaine augmente par une bonne culture, de même aussi la valeur morale d'un homme, son influence poli-

Digitized by Google

tique, s'élève ou s'abaisse selon le degré de culture qu'on lui ménage. Tout grand seigneur anglais a conscience de cette vérité, et c'est d'après ce principe qu'il règle sa conduite. Même dans les menus détails de la vie, même dans son intérieur, on en retrouve la trace et la préoccupation.

C'est aux champs, dans la vie de campagne, au milieu de son domaine héréditaire, qu'il faut voir le grand seigneur anglais, si on veut le bien connaître et se faire une idée exacte de son existence. C'est là qu'il reçoit, qu'il exerce son influence, qu'il réunit ses objets d'art, qu'il entretient ses haras et ses meutes, et s'adonne à ces exercices du corps, qui sont de tradition dans l'aristocratie anglaise, comme les exercices de l'esprit. Le sport, bien qu'il ait ses inconvénients, la chasse, bien qu'elle nuise parfois à la culture, ont cependant une importance considérable si on les envisage à un point de vue élevé. L'amélioration des races de chevaux n'en est pas la seule conséquence : le développement et l'entretien de la race humaine y prennent aussi leur large part; les nobles plaisirs que le grand seigneur prend sur ses terres les lui rendent plus chères et lui en font trouver plus agréable la résidence ; l'équipage qu'il entretient enorguillit son district, et tel qui « chasse pour son comté » (« *hunts the county* ») verra plus aisément entrer son fils à la Chambre des communes. Les jeux, objet de prédilection de la vieille race anglo-saxonne, bien que trop négligés aujourd'hui, sont encore un des grands moyens d'action de l'aristocratie sur le peuple, un des liens les plus étroits entre les deux classes. Ils mêlent les propriétaires aux paysans, assouplissent les relations, contribuent à entretenir une estime réciproque et facilitent des rapprochements heureux pour les uns comme pour les autres. On connaît mieux les besoins d'une population dont on a partagé les exercices, et l'on prend un plus vif intérêt à les satisfaire. Anciennement il y avait dans tous les villages des *playstows*, des mails où l'on jouait à *pell-mall*, et, de nos jours, les hommes les plus distingués s'appliquent à en faire renaître le goût dans la nouvelle génération. Le comte d'Albermarle, le duc de Rutland, le marquis de Tweeddale, ont rendu la vie à leurs domaines en y renouvelant les vieux jeux et les anciennes fêtes publiques. On ne saurait croire combien la cordiale union de l'aristocratie et du paysan porte de fruits utiles et prépare de réformes. S'il est vrai que les malentendus entre les hommes soient la source la plus active de l'antagonisme des différentes classes, on ne peut guère douter que ces fêtes et ces jeux, en faisant disparaître la cause, n'en fassent également cesser les conséquences.

La force et la défense de l'Angleterre, en même temps que la richesse de son négoce, reposent sur sa marine. Croit-on que cette marine au-

Digitized by Google

rait atteint un si haut développement s'il n'avait été stimulé et entretenu par l'aristocratie? L'appât du gain n'aurait pas seul suffi; il fallait que le métier de la mer devînt un honneur et une passion. Ces yachts de plaisance que la noblesse entretient à grands frais dans tous les ports du Royaume-Uni, et qui occupent, dit-on, plus de huit mille matelots d'élite, ont plus fait peut-être pour tenir l'Angleterre au premier rang des puissances maritimes que le souvenir des victoires maritimes. C'est en pratiquant eux-mêmes la mer, c'est en visitant les possessions lointaines, en parcourant le désert et l'Océan, que ces hommes de la Chambre haute apprennent à traiter les questions pratiques et à pénétrer les secrets de l'avenir. Leurs plaisirs mêmes sont encore des services rendus à l'Etat.

L'aristocratie a la conscience de sa force; mais si elle ne laisse échapper aucune occasion de l'entretenir et d'en légitimer la possession, elle est fermement décidée à défendre ses droits constitutionnels. Soutenue par les intérêts et les sympathies de la classe agricole, elle plonge assez avant dans la classe moyenne pour n'avoir rien à craindre de ce côté. Si elle pouvait redouter l'assaut dont on l'a si souvent menacée, il viendrait de si bas et rencontrerait en chemin tant d'obstacles, qu'on a peine à supposer qu'il pût être victorieux. Il se trouverait d'ailleurs en face de l'aristocratie la moins énervée, la moins susceptible d'être prise au dépourvu. En 1831, lorsqu'elle put se croire en butte à un essai de révolution, on la vit accourir de toutes parts sur ses terres, et se montrer partout où il aurait pu naître un danger. Elle exerce le pouvoir politique par droit de naissance, par droit d'intelligence et d'éducation; elle ne veut pas être dépossédée, et ne peut pas l'être; car en dehors d'elle il n'y a pas de ces capacités envieuses qui tourmentent les autres pays de leur ambition inassouvie. Les hommes capables entrent dans son sein et la fortifient; les ambitions, si elles sont secondées par le mérite, seront un jour satisfaites : puisqu'elles peuvent le saisir, pourquoi s'élèveraient-elles contre ce qui fait l'objet de leur convoitise? La noblesse a-t-elle ce ton hautain qui ailleurs la fait parfois détester, cet égoïsme qui la fait haïr, ce pouvoir absolu qui la fait redouter? Le pouvoir, c'est la popularité qui le donne; l'égoïsme est plus loin encore de ses intérêts que de son cœur, et l'on a vu, lors de la loi des céréales, comment elle savait sacrifier le présent à l'avenir; nulle part, enfin, le grand seigneur ne sait allier plus de courtoisie à plus de noblesse, et plus de simplicité à une plus parfaite distinction. Son rang n'est pas mis en question; il n'a pas à le défendre; il peut descendre sans s'abaisser, et n'a pas besoin de fortifier lui-même les barrières du respect, puisque personne ne songe à les franchir. Défenseur de la liberté autant qu'ami de la Couronne, il est

Digitized by Google

le vrai gardien de l'une et de l'autre. Préparé par son éducation et par son habitude des affaires à reconnaître les signes du temps, il les fait tourner à son profit en prenant l'initiative de tout ce qu'ils lui enseignent de bon et de praticable. Avec l'extension de l'industrie manufacturière et l'accroissement de la population, la misère a augmenté, mais en même temps le vent de la charité a soufflé, et l'on a vu le sol de la Grande-Bretagne se couvrir d'asiles, d'hôpitaux, d'institutions de bienfaisance. Les rejetons des plus illustres familles se sont mis à la tête du mouvement, pour le guider et le rendre plus fécond. Ainsi l'on a vu les Howard, les Seymour, les Manners, les Russell, les Cavendish, les Pelham, les Talbot, les Stanley, les Spencer et bien d'autres (nous ne pouvons tous les nommer), prendre part aux souscriptions, fonder des associations, patronner des sociétés de secours et contribuer largement à les entretenir, bâtir des églises et des écoles, surveiller les caisses d'épargne, suivre de près le jeu des institutions locales, l'administration de la justice et des deniers publics, visiter les prisons, les maisons des indigents, les hôpitaux, les doter, les enrichir, et mériter, plus encore par l'activité qu'ils déploient à faire le bien que par les sommes qu'ils y consacrent, de vivre éternellement dans la mémoire reconnaissante du peuple. A Londres, la charité publique, dans l'année 1852-53, n'a pas donné moins de 1,800,000 liv. sterling (45 millions de francs). La plupart des hôpitaux et maisons de refuge sont entretenus par des souscriptions volontaires, par des subventions où la classe aristocratique revendique la plus large part. Ce sont presque toujours des hommes de haut rang qui les administrent ou président leurs conseils. On les retrouve encore au fauteuil, quand il s'agit de diriger les débats des *meetings* de bienfaisance, ou de présider à ces réunions, à ces banquets où s'élaborent et se préparent les réformes en faveur des classes ouvrières et des pauvres. Par toutes les voies, l'aristocratie pénètre dans la vie du peuple, et s'y mêle pour la rendre plus douce, plus morale. Elle le suit et le couvre de son patronage pendant toute sa vie : aux champs, dans l'atelier, dans sa maison qu'elle assainit, à l'hôpital qu'elle entretient et surveille, au lit de mort, enfin, près duquel elle étend une main protectrice sur la tête de la veuve et des orphelins.

Source principale où s'abreuve l'esprit des masses, l'éducation populaire a depuis longtemps appelé l'attention de l'aristocratie anglaise. Des efforts innombrables ont été faits pour propager l'instruction et la morale. Des écoles industrielles sont fondées par lady Byron, la veuve de l'illustre poète, et par son gendre, le comte Lovelace. Lord Brougham est un des plus ardents promoteurs de l'instruction élémentaire. Des instituts d'artisans sont ouverts dans les

Digitized by Google

villes manufacturières et au milieu des « associations de jeunes ouvriers » on voit des hommes tels que les lords Carlisle, John Russell, Palmerston, Shaftesbury, John Manners, R. Cécil, MM. Hope, Milnes, Cowper, venir eux-mêmes répandre le bon grain de l'instruction.

Il s'est formé depuis quelque temps au sein de l'aristocratie anglaise un parti connu sous le nom de *jeune Angleterre*, qui s'est donné pour mission de resserrer, entre les classes riches et pauvres, les vieux liens féodaux, de raviver leurs relations sociales et de faire renaître de part et d'autres les traditions de confiance et de loyauté. Ce mouvement n'est point rétrograde, et tend seulement à prendre ce qu'il y avait de bon dans le passé pour l'appliquer au présent, sans se priver des ressources que la civilisation moderne peut lui apporter. C'est à ce parti que l'on doit la plupart des mesures qui ont été prises pour la santé des populations urbaines, les parcs de récréation, les bains et lavoirs publics, des clubs, des sociétés d'artisans ; c'est lui qui fait renaître le goût des anciens jeux et des fêtes locales, dans les parcs de la noblesse. Des exemples venus de haut ont encore encouragé ce mouvement, et la reine, en montrant elle-même comment l'estime et l'affection d'un peuple se gagnent et se conservent, a puissamment contribué à raviver le sens moral de la nation.

Que l'on parcoure l'histoire parlementaire de ces dernières années, on sera frappé de ce fait, que presque toutes les améliorations introduites dans la législation en faveur du peuple sont dues à l'initiative de la noblesse. On retrouve presque constamment les noms les plus illustres dans les commissions instituées, dans les enquêtes ouvertes pour les lois sur les pauvres, sur la discipline des prisons, les dotations charitables, la condition des soldats, des matelots, pour l'adoucissement du système pénal, l'abaissement des frais de justice, touchant le régime des ouvriers dans les usines et dans les houillères. C'est le comte de Shaftesbury qui provoque la limitation des heures du travail des femmes et des enfants dans les filatures de coton, l'interdiction de leur emploi dans les mines, l'abolition du payement des salaires en nature, la surveillance des habitations ouvrières et leur assainissement, la fondation d'asiles et d'écoles ; le comte de Carlisle, sir John Pakington, les honorables W. Cowper et S. Herbert poursuivent le même but ou des buts analogues. Partout où une lacune se fait sentir, un abus est signalé, un vice social se trahit, partout où une amélioration est réclamée, où un besoin se manifeste, on est certain de voir accourir, comme à un devoir impérieux, cette noblesse qui ne veut laisser à personne le soin de perfectionner les institutions et de faire taire les plaintes légitimes.

C'est à elle encore que le clergé doit une partie de ses dotations,

Digitized by Google

le culte une partie de ses édifices, la propagande religieuse ses plus fermes soutiens et ses plus ardents instigateurs. Sous le patronage de l'aristocratie, nous voyons dix-huit cents églises bâties en vingt ans, la caisse des évêchés coloniaux remplie, les missions entretenues. Parmi les plus ardentes pour ces œuvres pieuses, nous trouvons miss Burdett-Coutts, cette héritière qui semble avoir fait de ses richesses fabuleuses la dot des malheureux et des pauvres. Une société pour l'amélioration du sort des classes laborieuses, sous le patronage et la direction du comte de Shaftesbury, de lord Kinnaird et de son frère, l'honorable A. Kinnaird, de MM. Slaney, Miles, Hanbury et Moody, s'occupe d'élever des habitations pour les ouvriers, de réparer et d'assainir les anciens bâtiments, de fournir des plans modèles, et de former des associations locales dans le même but. Une autre société poursuit les mêmes résultats pour les habitations rurales ; le duc de Newcastle, les lords Stanhope et Darnley, M. Beresford-Hope, en sont les membres les plus actifs ; le conseil est composé des principaux membres de la *gentry* de la plupart des comtés, et ils en font fructifier l'idée dans les provinces. De son initiative individuelle, le duc de Bedford fait construire, sur ses domaines, des chaumières saines et élégantes, toutes ornées d'un jardin ; le marquis de Tweeddale, les ducs de Buccleuch et d'Athol, le marquis de Lothian, le comte Darnley, sir J. Forbes, M. B. Marley, s'inspirent de la même pensée, et lord Kinnaird a tant fait pour améliorer le sort des paysans, qu'il pouvait dire, il n'y a pas longtemps, qu'il n'existe pas sur ses terres une seule chaumière où il ne voulût pas vivre. Mais celui qui peut-être a le plus fait pour stimuler la bienfaisance et pour répandre le bien-être parmi les populations rurales, c'est un jeune noble sans terre, lord Sidney G. Osborne, dont les initiales sont bien connues des lecteurs du *Times*, où il a publié d'admirables lettres, et qui a si bien mérité le titre qu'on lui a décerné « d'ami des travailleurs. » Stimulée par de si nobles exemples, sollicitée d'ailleurs par ses intérêts, l'aristocratie manufacturière, de son côté, ne ménage ni son argent ni sa peine pour assurer le bien-être des ouvriers qu'elle emploie. Les chefs de grandes filatures, tels que MM. Salt et Crossley, ont répandu sur cette classe d'innombrables bienfaits, et il n'est guère de riches patrons qui n'aient compris la solidarité qui existe entre eux et leurs indispensables serviteurs. Rien de mieux ordonné, de mieux disposé pour la santé et la moralité des ouvriers que la manufacture de tulles et la filature de lord Belper ; nulle part, une surveillance plus paternelle ne s'est étendue sur une aussi grande masse d'individus, et n'a mieux sauvegardé leurs mœurs et leur indépendance de citoyens.

Ici, un nouveau rôle attend l'aristocratie et lui ménage une autre

Digitized by Google

source d'influence. Par son caractère impartial, par sa renommée de justice, par l'intérêt qu'elle témoigne aux classes ouvrières, elle a mérité d'être souvent choisie par celles-ci pour arbitre dans leurs démêlés avec les patrons. L'effet de la nouvelle législation sur les céréales ayant été de faire baisser le prix du pain, le salaire des ouvriers avait diminué en conséquence. De là des différends quelquefois fort graves, des refus de travailler, ce que l'on appelle ici des grèves. Aucune loi n'interdit les associations ouvrières et ne défend l'industrie contre ces associations, presque toutes unies entre elles et disposant souvent de capitaux considérables, qui leur permettent de soutenir ces luttes passives dont on n'a pas idée de ce côté-ci du détroit. Les ouvriers ont le droit de résister aussi longtemps qu'ils le voudront; la violence seule est interdite. Ce sont là des luttes ruineuses pour eux comme pour les patrons, et, après avoir épuisé le vocabulaire des récriminations, presque toujours on essaye de s'entendre. Mais, à défaut de la loi, il faut un arbitrage, et c'est alors que, de part et d'autre, on choisit ordinairement dans les plus hauts rangs de la noblesse les juges du conflit. Ceux-ci, jaloux de garder intacte leur bonne renommée et de l'accroître s'il est possible, forment certainement le tribunal le plus éclairé, le plus intègre et le plus conciliant que l'on puisse imaginer. Jamais cette mission, l'une des plus honorables d'ailleurs qui puisse être confiée à un honnête homme, n'est déclinée : le gentilhomme anglais, qui se croit des droits à gouverner ses semblables, estime que pour les exercer il faut en remplir les devoirs, et il met au premier rang parmi ces devoirs de guider, d'éclairer la multitude, de dissiper ses préjugés, de faire même face à ses passions. Les lois nouvelles dont nous avons parlé plus haut lui ont mis récemment en main des pouvoirs plus étendus, dont il use à la satisfaction générale, et la déférence qu'on lui témoigne lui en rend l'usage d'autant plus facile. Les chefs de la noblesse qui ont été presque toujours les promoteurs de ces lois, et qui ont gagné l'estime et la confiance des masses en les protégeant contre les abus des patrons, se trouvent maintenant en mesure de se faire écouter et de tourner quelquefois au profit de ces derniers l'influence qu'ils ont acquise. Dans les districts de manufactures et de mines, c'est dans l'aristocratie terrienne que la population ouvrière va prendre ses protecteurs et les présidents de ses associations; c'est à eux qu'elle expose ses griefs et qu'elle confie le soin de défendre ses droits. C'est ainsi que le comte de Shaftesbury, quand il était encore lord Ashley, fut convié à diriger le mouvement parlementaire sur la limitation de la journée de travail, qui se traduisit en bill connu sous le nom de *bill de dix heures*. Mais lorsqu'il eut accepté le compromis de dix heures et demie, les ouvriers l'abandonnèrent et allèrent chercher

Digitized by Google

le duc de Richmond pour le combattre dans la Chambre haute, et lord J. Manners pour faire valoir leurs droits dans la Chambre basse. En reconnaissance des efforts que ce dernier fit pour assurer leur triomphe, les jeunes ouvriers de Birmingham lui offrirent des échantillons de presque toutes les productions de l'industrie et du commerce de cette ville et l'élurent président de leur Athénée. Tout récemment, quand la grande grève des ouvriers de bâtiments tirait à sa fin, MM. Cubitt et autres entrepreneurs de constructions voulurent fonder une grande société ouvrière qui pût remplacer les associations connues sous le nom de *Trades-unions* (union des métiers); que fit-on pour inspirer de la confiance aux ouvriers? On alla demander au duc de Northumberland d'en être le patron et aux lords Shaftesbury, John Russell et Manners d'en être les vice-présidents. Une institution vient de se fonder pour rapprocher entre eux les constructeurs de navires et pour réunir en faisceau toutes les données fournies par l'expérience en matière d'architecture navale : c'est encore au duc de Northumberland que l'on confie la présidence de cette fondation utile. Le comte de Zetland préside les francs-maçons, lord Torrington, est le patron du nouveau Palais du Peuple. Les sociétés d'ingénieurs, d'architectes, d'artistes, d'industriels, voient toutes figurer en tête de leurs listes les plus grands noms de l'Angleterre. C'est ainsi que chaque membre de l'aristocratie trouve, même en dehors de ses propres occupations et de ses devoirs politiques, l'emploi naturel et fécond de ses facultés, de son savoir, de son intelligence, et les moyens d'user noblement de la richesse que la Providence lui a confiée; c'est ainsi que le mouvement intellectuel et social se perpétue, que les rangs s'unissent sans se confondre et que les institutions, loin de s'affaiblir, ne font avec le temps que se fortifier davantage.

Dans cette esquisse déjà longue et pourtant bien incomplète encore du rôle de l'aristocratie en Angleterre, nous avons essayé de montrer comment cette aristocratie, retrempée sans cesse dans le peuple, s'unit à lui par les liens solides du patronage et de la bienfaisance, comment, dans ses rapports avec lui, domine toujours le respect de son indépendance et de sa liberté, comment enfin, tirant sa richesse du sol, elle s'applique, sans relâche, à accroître et à consolider l'influence qui résulte d'une vie laborieuse, honorable et de la préoccupation constante des intérêts d'autrui. Peut-être admettra-t-on qu'un système qui développe à ce point l'activité des hommes à qui la fortune semble dispenser le plus de loisirs, et fait tourner au profit de toutes les classes des biens dont une seule paraît pouvoir disposer, a quelque chose de sain et de bon en soi dont il convient de se rendre compte. Nous ne prétendons pas dire que tous les membres de l'aristocratie, en Angleterre plus qu'ailleurs, soient des demi-dieux

Digitized by Google

et fassent tous également leur devoir ; nous avons voulu faire comprendre seulement qu'ils sont tous portés à le remplir par la vertu même des institutions, et qu'ils sont, à proprement parler, les meilleurs de la nation, puisque tous ceux qui se montrent tels sont appelés parmi eux. Nous avons voulu surtout dissiper les préjugés qu'on entretient encore en France contre la noblesse de la Grande-Bretagne, contre cette classe qui forme véritablement le cœur aussi bien que la tête de la nation anglaise. Nous croyons, en cela, rendre un service aux deux pays, assez grands, assez intelligents, assez fiers pour s'estimer à leur valeur et pour ne s'inspirer, malgré quelques nuages passagers, d'autre rivalité que celle du bien et du progrès.

Nous aurions manqué notre but si l'on pouvait croire que nous n'avons parlé avec tant d'éloges des institutions fondamentales de l'Angleterre que pour les opposer à celles de la France. Cette pensée de dénigrement, injuste et stérile, n'a pas un seul instant effleuré notre esprit. Quelles qu'elles soient, les institutions sociales et politiques ne valent que sur le sol qui les a fait naître et dans le milieu où elles se sont librement développées. Celles qui président aujourd'hui aux destinées de l'Angleterre ont eu leurs tristes phases et leurs moments d'obscurcissement ; elles ne sont arrivées à leur épanouissement qu'avec le temps, et à travers bien des crises. De son côté, la France naît à un ordre nouveau qui, suivant nous, contient en germe tout ce qu'un grand peuple peut envier. C'est de la conduite des hommes que dépendra son avenir. On peut regretter, sans doute, que la noblesse française n'ait point pris un rôle et conquis une influence qui lui eussent permis de conduire et de maîtriser la révolution au lieu de la subir ; mais il faudrait être aveugle pour ne pas voir quelle énergie, quelle vitalité féconde, quelle séve bout dans les veines de la démocratie française. Le jour où elle voudrait avoir une aristocratie, elle le pourrait aisément ; l'intelligence non plus que la richesse n'y font pas défaut, et le zèle pour le bien, s'il y est moins en évidence, n'y reste pas cependant infécond ; mais chaque chose a son temps ; celui d'une aristocratie en France n'est pas encore venu. Le comte de Maistre a dit que « les peuples ont toujours le gouvernement qu'ils méritent ; » l'illustre Macaulay prononçait une parole plus juste et moins amère, lorsqu'il disait un jour au Directeur de cette *Revue* : « L'Angleterre a les institutions qui lui plaisent, et la France le gouvernement qui lui convient. »

HERBERT F. HORE.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

L'Enfant, par Mme ***. Paris, Hachette et Ce.

« Ceci n'est point un livre et n'en a pas la portée ; c'est le reflet bien pâle d'un bonheur disparu, l'écho bien affaibli des joies du foyer ; c'est la douceur ineffable du premier sourire de mon fils, sourire, hélas ! si près de son dernier regard ; c'est enfin le souvenir des seize ans de ma fille..... J'ai voulu décrire ce chemin enchanté que nous avions suivi pour nous aimer. Puissent d'autres mères plus heureuses y trouver aussi la source du vrai bonheur, de celui qui ne trompe jamais et dont le souvenir, en écrivant ces lignes, vient encore réchauffer et ranimer mon cœur. » — Et plus loin : « Pour qui ai-je écrit ces lignes ? A qui s'adressent ces prières : aimez et élevez vos enfants vous-mêmes ? A toutes les femmes qui n'ont pas les nécessités et les préoccupations d'une vie extérieure, qui peuvent vivre chez elles, qu'elles soient dans la condition la plus modeste ou la plus élevée. A toutes, je dirai : cherchez le bonheur dans les devoirs de la famille. »

Le bonheur dans le devoir, tel est l'enseignement du livre de Mme ***. Parle-t-elle au nom du devoir, ou au nom du bonheur ? Elle confond volontiers ces deux choses dans la famille ; et, comme elle les confond, il arrive que, tandis qu'elle croit parler au nom du devoir, elle parle quelquefois au nom du bonheur. Il est difficile, en effet, de concilier ces deux éléments du souverain bien ; hors du souverain bien, dans ce monde imparfait qui est le nôtre, sur cette terre qu'habite une race faible et corrompue, sinon déchue, il faut choisir entre le devoir et le bonheur, avec l'espérance que, si l'on choisit le devoir, on y trouvera le bonheur, comme au fond d'une coupe amère un arrière-goût délicieux. Oui, il faut espérer le bonheur, mais il faut le chercher dans le devoir, au risque de l'y perdre tout d'abord : fais ce que dois, advienne que pourra. Si ces deux éléments peuvent être confondus quelque part, c'est sans doute dans la famille : quoi de plus doux que de garder toujours auprès de soi ceux qu'on aime ? « La mère doit allaiter son enfant, elle doit l'élever ; elle doit surtout faire l'éducation de sa fille, l'instruire elle-même, ou au moins la faire instruire sous ses yeux. » Ces trois lignes de la préface résument tout le livre. Bien heureuse est la mère qui allaite son enfant ; plus heureuse en-

Digitized by Google

core celle qui élève sa fille sous ses yeux, et comme à l'ombre de son amour : mais le bonheur que lui donne une si chère présence suffit-il pour qu'elle ne doive pas s'en priver? Que répondrez-vous à celle que toucherait moins que vous une si douce joie ? Vous douterez de son amour ; vous direz que le développement de son cœur est resté imparfait : elle en sera vulgaire, en sera-t-elle coupable ? Vous-même êtes-vous bien certaine que l'excellence de votre cœur, qui vous fait une telle joie d'être avec votre fille, vous justifie, s'il vaut mieux pour elle qu'elle s'éloigne de vous? Ne peut-il pas se faire qu'elle ait besoin de se développer plus à l'aise, hors de votre atmosphère, dans un milieu plus libre, où elle se sente vivre d'une vie plus pleine, où elle soit plus elle, en un mot ; et ne craignez-vous pas, en la gardant toujours auprès de vous, ou de la mûrir trop vite, ou d'en trop retarder la maturité, de la gêner, de l'étouffer et de la confisquer pour ainsi parler dans l'individualité de son être ?

Que si cela est à craindre pour une fille, à combien plus forte raison pour un fils! Voici ce que dit M. l'abbé Bautain, dans un livre qui s'adresse également aux femmes et aux mères, puisqu'il s'adresse aux chrétiennes : « On dit généralement qu'une fille ne peut être toujours mieux qu'auprès de sa mère..... Cela n'est pas toujours vrai, même au physique, puisqu'il y a des cas où la mère ne peut pas allaiter son enfant : à plus forte raison au moral. La mère, sous ce rapport, peut n'avoir pas ce qu'il faut pour élever sa fille, ou bien elle peut se trouver dans une situation telle, ou mener une telle conduite, qu'il soit avantageux à sa fille de ne point rester à ses côtés. Comment, en effet, préserver l'innocence d'une enfant et la former à la moralité, si elle a sous les yeux de mauvais exemples, si la discorde règne entre ses parents, et éclate chaque jour, ou même si la maison est mal tenue, et que le désordre y domine?..... » A cela que dit l'auteur inconnue de notre livre? « Heureuse mère qui as une jeune fille à élever, quelle belle tâche te reste encore si même ton mari te délaisse et t'oublie ; sèche les larmes que cet abandon t'a fait verser, sèche-les à la chaleur des baisers de cette enfant bien-aimée. Dieu te laisse encore une belle part de bonheur ici-bas..... »

Toujours le bonheur ! il vous dicte votre devoir. Vous parlez un langage qui me touche : il est celui du sentiment ; celui de la raison est plus sévère. C'est peut-être parce que votre mari vous délaisse, qu'il est bon pour votre fille qu'elle soit éloignée de vous ; l'abandon qui vous accable et qui vous porte à la serrer plus étroitement dans vos bras vous impose peut-être le devoir de vous séparer d'elle ; et l'épreuve que Dieu vous inflige vous oblige peut-être à une autre plus cruelle encore ! Vous êtes seule, et peut-être est-ce un motif pour vous d'agrandir votre solitude ! Si vous ne le faites pas, parce que vous n'avez pas le courage de perdre d'un seul coup tout votre bonheur, je vous plains, mais je vous condamne ; si vous ne le faites pas parce que vous voyez le devoir dans le bonheur, c'est là une erreur qui peut conduire loin. Que si enfin c'est le bien de votre fille de la garder auprès de vous, si, en même temps que c'est en effet votre devoir, c'est aussi votre bonheur, remerciez Dieu de la consolation qu'il accorde à vos maux, et de ce qu'il vous permet, ce qu'il ne permet guère,

Digitized by Google

d'être heureuse en faisant bien : mais gardez-vous de confondre deux choses si dissemblables, et tremblez que ceux à qui vous aurez montré le devoir dans le bonheur ne l'y cherchent et ne l'y trouvent pas!

Je crains d'avoir été dur, et cependant je n'ai pas voulu l'être. J'ai voulu, en un siècle qui a sans doute ses grandeurs, mais qui a aussi, surtout dans l'ordre moral, ses petitesses, pour ne pas dire ses défaillances, relever la vérité du principe sur lequel se fonde le bien. On est assez épris de tout ce que la vie humaine peut contenir de plaisirs ou de joies, pour qu'il soit utile désormais de chercher ailleurs que dans une telle considération la raison des devoirs; et l'on est assez porté à faire sa sagesse d'une sorte de bonheur tranquille, exempt de trouble, ami de la paix, juste par cela seul que les voisins n'ont pas à s'en plaindre, pour qu'il soit urgent de rappeler aux hommes que sagesse et bonheur sont deux choses qui se donnent rarement la main, et qui, alors même qu'elles marchent de compagnie, ne se confondent pas. Dites cela aux mères qui liront votre livre : car elles le liront, et je ne me suis arrêté à en signaler ainsi le péril que parce qu'il est un bon livre d'ailleurs, rempli d'un intérêt vrai, sorti du fond de vos entrailles, écrit avec votre âme. Dites-leur qu'une mère doit allaiter son enfant; que plus tard, si elle a un fils, elle ne doit pas le quitter quand il s'éloigne, mais qu'elle doit le suivre, au contraire, pour le diriger, s'il est possible, ou pour le surveiller de loin; que si elle a une fille enfin, heureuse, bienheureuse mère, elle doit la garder auprès d'elle, l'élever elle-même, l'instruire, ou du moins la faire instruire sous ses yeux... Voilà ce que vous leur dites, et vous dites bien. Dites-leur encore que c'est là le grand bonheur de la femme d'être mère, et que c'est là le grand bonheur de la mère d'avoir une fille qu'elle puisse élever auprès d'elle. Vous le leur dites, et vous dites bien. Mais n'insistez pas trop sur ce bonheur : il a d'ailleurs ses tristes compensations; la séparation, qui doit survenir tôt ou tard, en sera plus pénible!... Ah! toutes les mères ne sont pas aussi cruellement éprouvées que vous l'avez été; il n'arrive pas toujours, grâce à Dieu, que leur fille leur échappe par la mort; mais ne leur échappera-t-elle point par le mariage? N'insistez donc pas trop sur ces joies domestiques, fragiles comme toutes les joies; et ajoutez à votre enseignement que, si une mère ne peut allaiter son enfant sans péril pour lui ou pour elle-même (et le mal qui lui arrivera retombera sur son enfant), si, plus tard, elle ne peut instruire sa fille sans quelque danger, si l'intérêt même de la fille exige un éloignement douloureux mais nécessaire, il faut qu'elle sache souffrir, il faut qu'elle se sépare de ceux qu'elle aime, et qu'elle sacrifie alors son bonheur à son devoir.

Réduite à ces termes, la thèse que soutient l'auteur du livre de *l'Enfant* est vraie : en principe, l'éducation des enfants, soit de la fille, soit même du fils, appartient au père et à la mère; plus grande est la tâche de la mère dans l'éducation de la fille, et celle du père dans l'éducation du fils. L'éducation des enfants est le droit, bien plus, elle est le devoir des parents. Les parents peuvent les élever comme ils veulent, au nom de leur droit; mais ils doivent les élever du mieux qu'ils peuvent, parce que cette éducation est moins encore leur droit que leur devoir. Quel est ce mieux?

Digitized by Google

C'est quelquefois, pour les parents, d'élever leurs enfants eux-mêmes, quelquefois de les faire élever chez eux, quelquefois de les faire élever ailleurs. La mère qui envoie sa fille au couvent pour se débarrasser d'elle et pour être plus libre dans ses plaisirs, est coupable : qu'elle se passe de spectacles, de fêtes et de soirées, s'il faut cela pour qu'elle élève sa fille. Mais la mère qui garde sa fille auprès d'elle pour en jouir, quand sa fille serait mieux élevée au couvent, est coupable aussi. Je lui demande qu'elle se consulte et qu'elle juge si sa fille sera mieux élevée au couvent ou dans sa maison ; si elle peut l'élever bien chez elle, qu'elle sacrifie ses joies mondaines, et qu'elle la garde ; dans le cas contraire, qu'elle sacrifie ses joies domestiques et la mette au couvent.

L'auteur du livre dont je parle est une femme instruite, et qui a beaucoup lu ; elle s'est fait, on se plaît à le reconnaître, de l'éducation de sa fille un très sérieux devoir, en même temps qu'une joie ; puis, sa fille morte, elle s'est mise à écrire : elle aime à repasser par les traces du bonheur qu'elle a perdu, et elle invite les autres mères à faire comme elle, en leur souhaitant d'être plus heureuses qu'elle ; elle les invite à goûter, dans l'accomplissement du même devoir, la même joie, que ne suivra pas sans doute la même douleur. Il y a, dans les pages qu'elle leur adresse, une tendresse qui rappelle, dirai-je un peu trop ? les épanchements affectueux, les sympathiques élans, l'éloquence moins raisonnable que sensible, des nouveaux livres de M. Michelet. J'ai fait la part toute large du mal ; ma critique laisse intactes de précieuses qualités : *l'Enfant* est un livre qui plaide pour une sainte cause, et qui enseigne le bien, avec plus de cœur peut-être que de raison, mais en un langage attendri, touchant parce qu'il est sincère, salutaire parce qu'il est noble et pur. J. E. ALAUX.

Mignon ; — la Veilleuse ; — les Roses de Noël, poésies, par M. J.-T. de SAINT-GERMAIN, 3 vol. in-32. Paris, Tardieu. 1859.

M. J.-T. de Saint-Germain n'est pas un homme de notre temps ; il vit, ignorant des choses terrestres, dans le petit monde idéal qu'il a peuplé de ses héros magnifiques et de ses chastes héroïnes ; il ne sait pas ce qu'on fait, ce qu'on lit et ce qu'on applaudit ici-bas ; s'il eût vu dans les mains de la foule *Madame Bovary*, *Fanny*, *les Victimes d'Amour* et les poésies de MM. Louis Bouilhet, Th. Gautier et Baudelaire, jamais il n'eût osé nous donner des romans comme *la Légende de l'Epingle*, *Mignon*, *la Veilleuse*, des vers comme *les Roses de Noël*. — Ses romans sont des histoires douces comme celles que les blondes ménagères d'Outre-Rhin aiment à lire en déposant leur tricot. L'amour y tient une grande place, mais quel amour ! pur, calme, sans ardeurs fébriles et sans colère ; les amants soupirent, durant tout le volume, sans oser s'avouer leur flamme, ils se marient au dernier chapitre, et si l'auteur ne nous dit pas qu'ils auront beaucoup d'enfants, c'est parce que nous en sommes tous convaincus.

M. de Saint-Germain ne songe qu'à plaire à notre âme par de beaux sentiments, à notre esprit par un bon style ; il ne veut pas agiter notre imagination, exciter nos sens ; il n'a inventé aucune monstruosité, il n'a

Digitized by Google

découvert aucune maladie morale ; que dis-je ? il nous prêche les joies de l'amour légitime ; il cherche à nous inspirer de corruptrices pensées de félicité conjugale, et, quand on quitte ses livres, on se prend à caresser lâchement je ne sais quelles idées de mariage d'inclination ; nous avions raison de le dire : M. de Saint-Germain n'est pas un homme de notre temps.

Son style même n'est pas de ceux que le goût du jour recherche. M. de Saint-Germain écrit comme tout le monde ; là où sa phrase peut aller toute droite, il n'emploie pas d'inversion ; lorsqu'il peut dire les choses simplement, il se passe de métaphores, et quand les vieux mots sont bons pour exprimer sa pensée, il n'en fabrique pas de nouveaux. A peine a-t-il, dans tous ses livres, créé cinq ou six mots, et quels mots ! Si doux, si purs, si raisonnables qu'on les dirait issus en droite ligne du XVIIe siècle.

Pas plus pour ses vers que pour ses romans, M. de Saint-Germain n'appartient aux écoles aujourd'hui en faveur. Sa poésie glisse, glisse, légère et calme, sans bruit, sans effort, pareille à la gondole qui effleure l'eau sans la rider.

Quand Mignon passait, les folles abeilles
Venaient effleurer ses lèvres vermeilles.
Les épis de blé, les roses des bois
Se penchaient aussi pour toucher ses doigts.

Lisez le *Pain du bon Dieu*, la *Mer*, *Quand elle était petite*, lisez le volume entier : tout est aussi doux que ces quatre vers. On ne sent dans ces poésies, ni le travail pénible, ni la préoccupation de l'*effet* ; on les comprend d'un bout à l'autre ; il ne s'y trouve pas un mot qu'on soit obligé de chercher dans le dictionnaire, pas une idée qu'on ne devine sans se creuser la tête ; jamais on ne se heurte à ces hiatus permis, à ces chocs de mots, à ces duretés, à ces bizarreries de langage dans lesquels semblent se complaire les poètes d'aujourd'hui.

Et pourtant les romans et les vers de M. de Saint-Germain ont réussi, réussi auprès de ceux-là mêmes qui faisaient à la littérature brutale les plus chaudes ovations. Le talent de M. de Saint-Germain en est-il la seule cause ? Non ; il en est une autre, qui est triste : la passion littéraire s'en va ; il n'y a plus de parti pris ; on accueille avec la même faveur tempérée les genres les plus différents ; on applaudit tour à tour du bout du doigt les écoles ennemies ; on est classique le matin, romantique le soir, et réaliste entre les deux. Que d'autres admirent ce généreux éclectisme du public contemporain ; pour nous, nous savons ce qu'éclectisme veut dire : c'est un beau nom qui couvre une vilaine chose, l'indifférence. Quand on voit le public admettre avec une égale bienveillance les œuvres les plus dissemblables, on peut dire que, pareil au sultan, entouré des mille beautés de son harem, il ne cherche dans l'art qu'un divertissement, qu'un plaisir ; qu'il ne connaît pas la passion, l'amour du vrai et du beau.

FERNAND GIRAUDEAU.

René de Gavery, par M. Alf. de BREHAT. 1 vol. in-12. Paris, Hachette. 1860

C'est à Trouville que M. de Brehat place la scène de son nouveau

Digitized by Google

roman; c'est dans la petite colonie des habitués de l'endroit qu'il en a choisi les types. Il connaît les lieux, il connaît les gens, il dispose les uns et les autres avec autant d'aisance qu'un enfant manie les maisons, les arbres et les habitants de bois d'un village de Nuremberg. Dans les romans, dans les comédies qu'on nous donne aujourd'hui, les hommes du plus grand monde parlent argot, et les duchesses s'abordent en se demandant des nouvelles de la dernière fête d'Asnières. Ici, rien de pareil. Tout ce monde élégant de beaux messieurs et de jolies femmes, avec ses petits vices, ses petits ridicules et ses petites vertus, va, vient, danse et cause le plus naturellement du monde; on croit voir tous ces personnages, on croit les entendre; s'ils avaient un peu moins d'esprit, l'illusion serait complète. Dans ce cercle poli, un seul homme fait tache; il est violent, il est grossier. C'est un étranger nommé Cobrizo. D'où vient-il? il est riche; qu'a-t-il fait? il est riche; qui le connaît? il est riche. En France, les étrangers millionnaires ont le privilége d'être reçus partout, de recevoir tout le monde sans qu'on leur demande seulement comment ils se nomment; quant à aller aux renseignements, on s'en garderait bien; on pourrait en recevoir de mauvais! il faudrait ne plus aller chez eux, — et ils donnent de si beaux bals! et l'on aime tant le plaisir! On ferme donc les yeux et les oreilles; tout bruit accusateur est réputé calomnie, et l'on voit les femmes les plus distinguées, les plus dédaigneusement exclusives envers leurs compatriotes :

> Flatter pour un plaisir quelque Anglais parvenu,
> Mal vu dans son pays, dans le nôtre inconnu,
> Et qu'on entend chez lui dire tout à son aise
> Qu'on gagne avec de l'or la noblesse française.

C'est une femme, Mme de Girardin, qui l'a dit. Cobrizo est un drôle, il cache son vrai nom; dans son pays, il cumulait cinq ou six industries dont la plus honorable était le trafic des nègres; à demi ruiné par le hardi coup de main d'un officier de la marine française, il est venu à Paris, nourrissant une haine féroce contre son ennemi inconnu; il s'est poussé dans le monde; sur la foi de ses écus, on l'a cru le plus honnête homme de la terre; quand il a voulu prendre femme, vingt partis se sont offerts à lui, et il s'est honorablement marié. Un beau jour, dans M. de Gavery, l'ami de la famille où il est entré, le fiancé que sa femme a trahi pour lui, il reconnaît l'ennemi dont il a juré la mort; de là, cinq ou six duels, tentatives d'assassinat, chute du haut des falaises, etc. M. de Brehat a su introduire cette grosse intrigue dans son cadre léger, sans le faire éclater. Son roman, qui a souvent l'intérêt du mélodrame, n'en a jamais le ton vulgaire et criard; ses personnages ne sont jamais assez émus pour sortir de leurs petits ridicules; quelque incident pathétique qui se produise, ses héros garderont toujours le lorgnon à l'œil; ses héroïnes, s'il faut s'évanouir, sauront, du moins, draper leur robe pour tomber avec grâce. Parmi les caractères les mieux étudiés, signalons Mme de Vareilles et Mme Grosdot de Grimbarau. Sous le nom de la première, M. de Brehat a peint un type qui disparaît chez nous avec l'art de causer, la vieille femme; sous le nom

Digitized by Google

de la seconde, un type qui demeure malheureusement moins rare : la femme revenue du monde (c'est-à-dire dont le monde est revenu, comme dit le président de Brosses), qui ne peut se consoler de sa vertu involontaire, et la fait payer cher à tout ce qui l'entoure. Des événements dramatiques, des types heureux, un récit facile, vif et spirituel, c'en est assez pour assurer au nouveau roman de M. de Brehat la fortune méritée dont jouissent ses aînés.

FERNAND GIRAUDEAU.

Souvenirs d'une ambassade en Chine et au Japon en 1857 et 1858, par M. le marquis de MOGES. Paris, Hachette. 1860.

Ce que j'admire dans les créateurs de mots nouveaux, c'est leur audace. Le mot nouveau représente ordinairement une idée fort vague ; assez souvent il ne représente rien. Depuis quelques années, on a inventé la *Chine ouverte*. Si je ne me trompe, c'est ce qu'en bonne rhétorique on appelle une antiphrase. Antiphrase ou non, cette création a été couronnée d'un plein succès. On parla de la Chine ouverte comme d'une chose incontestée. — Il est si doux de parler de ce qu'on ne connaît guère, si doux de parler de ce qu'on ne connaît pas ! — On imprima des volumes sous ce titre, et j'ai peine à croire que les volumes n'aient pas été écrits pour utiliser le titre. Bref, le mot a fait fortune, et il est resté dans le domaine public. Le résultat de cette plaisanterie fut de persuader aux Parisiens de la banlieue que le voyage de Pékin n'offrait pas plus de difficultés que celui de Nanterre ou de Courbevoie. Pour un peu, ils auraient cru que la grande-muraille s'était tout à coup transformée en un chemin de fer de ceinture.

Nos petits-enfants verront cela, comme disent les bonnes gens, mais nous ne le verrons pas. En dépit de nos ambassades permanentes et de nos missions extraordinaires, on peut dire que nos relations avec le Céleste Empire sont encore d'une nature assez irrégulière. La Chine ouverte continue à être fermée pour nous. Ce qui s'y passe est assez difficile à pénétrer, et nous n'en savons en somme que ce qu'on veut bien nous en laisser voir. Ou plutôt, nous en savons ce que le loup qui a longtemps rôdé autour de la bergerie peut savoir du troupeau, du berger et de son chien. Quelquefois, par fortune, la porte s'entr'ouvre, et aussitôt le bruit s'en répand en Europe. L'ouvrage dont nous avons à parler est un tableau pris sur nature un jour que la porte était entr'ouverte.

Le peintre n'a pas cherché à idéaliser son sujet, et je ne saurais trop l'en louer. Il n'a cherché qu'à être exact, et a eu le bon esprit de réserver son imagination pour une occasion meilleure. Assez longtemps on nous a imposé une Chine de fantaisie, à peine bonne aujourd'hui pour les divertissements des corps de ballet. Le livre de M. le marquis de Moges prendra rang parmi les témoignages les plus sérieux et les plus authentiques qui nous soient parvenus de la Chine et du Japon. Son premier mérite est que l'auteur n'a pas eu besoin de puiser son érudition dans la bibliothèque des voyages. Attaché, puis secrétaire de la mission extraordinaire de Chine en 1857 et 1858, c'est un témoin oculaire qui raconte ses campagnes, et la

Digitized by Google

simplicité de son récit est le plus sûr garant de sa bonne foi.—La traversée paraît avoir été assez rude, mais en même temps assez gaie. Nos voyageurs ont épié à travers leurs jalousies les yeux noirs des senoritas de Santa-Cruz, et mangé à l'Ascension des filets de tortues, dont une seule suffit à la nourriture de trente-cinq hommes; ils ont essuyé sans s'en étonner la tempête permanente du Cap, après quoi le plus honnête chapelier de Simon's Bay a consenti, moyennant deux ou trois schellings, à donner un coup de fer à leur chapeau. Ainsi restaurés, ils ont pu se présenter dans la haute société de Cap-Town, et valser avec des beautés anglaises encore ignorantes de la crinoline. Le Tropique du Capricorne, Java, Singapore défilent tour à tour devant nos yeux, et le panorama qui se déroule est assez savamment peint pour que nous puissions presque nous figurer que nous avons passé par là. Enfin, nous voici à Hong Kong; petit à petit nous allons être initiés aux mœurs bizarres de l'Empire du Milieu et au gouvernement du Fils du Ciel. Nous verrons de près le fameux vice-roi Yeh, le troisième personnage de la Chine, et nous assisterons sans danger au bombardement de Canton et des forts de Takou. Ne pouvant suivre notre guide pas à pas, nous engageons le lecteur à s'adresser directement à lui. Les événements qu'il raconte, bien que récents, se sont passés trop loin de nous pour être bien présents à toutes les mémoires. Les renseignements qu'il a recueillis sur les usages et la vie intime des habitants du Céleste Empire, sur l'aspect du pays, sur la grande-muraille, sur le mouvement commercial de Shang-Haï, devenu ville mi-partie chinoise, mi-partie européenne, sur la mission de Kiang-nan et l'œuvre de la Sainte-Enfance, sur le collége de Zi-ka-wei et la cathédrale de Tong-ka-tou, ont d'autant plus d'intérêt qu'ils sont pour la plupart inédits ou très peu connus.

Signons le traité de Tien-tsin et passons de la Chine au Japon. Ici encore, nous avons beaucoup à apprendre, et nous regrettons que M. de Moges ne se soit pas plus étendu sur cette seconde partie de son voyage. Les Japonais sont, au moins, aussi intéressants que les Chinois, et ils sont aussi industrieux, bien qu'ils n'aient pas inventé les brouettes à voiles. Leurs cuisiniers savent accommoder les œufs de quarante manières différentes, ce qui prouve qu'ils ont assez de ressources dans l'esprit, et ils ont un faible particulier pour le vin de Champagne, ce qui n'est pas l'indice d'un mauvais naturel. Du reste, tout ce qui vient de l'Occident est chez eux le bienvenu. Ils sont aussi intelligents, moins sales, plus hospitaliers et moins voleurs que les Chinois. Aussi, ces derniers les méprisent-ils profondément, et les Japonais le leur rendent bien. Peut-être ont-ils un luxe d'empereurs inutile, puisque, sur deux qui règnent, il n'y en a qu'un qui gouverne. Peut-être aussi leur police est-elle par trop raffinée; mais il paraît qu'elle est un rouage indispensable de leur politique intérieure. « Elle fait partie des mœurs administratives, » dit l'auteur. Certes, il y a encore bien des choses extravagantes dans ce curieux pays, où, pour indiquer le *moi*, on montre le bout de son nez, où l'empereur reste des heures entières immobile sur son trône pour assurer la stabilité de son empire, et où l'honneur consiste à se découdre soi-même artistement le ventre

Digitized by Google

d'un seul coup de sabre. Mais la plupart de ces bizarreries sont déjà passées de mode. Les Japonais fréquentent volontiers les Européens, que leurs femmes ne regardent pas « comme des diables, » et, en toute occasion, ils se montrent très avides de s'instruire.

A part les connaissances spéciales qu'il a acquises en route, et qui font l'objet de son livre, l'auteur de ces *Souvenirs* fait preuve, à propos des choses les plus différentes, d'une érudition qui cherche plutôt à se dissimuler qu'à se mettre en évidence. Son style, toujours sobre et contenu, vise moins à l'effet qu'à la précision et à la clarté. Le ton enjoué avec lequel il raconte les péripéties de son voyage en fait d'une lecture instructive une lecture attachante. Enfin, bien qu'il évite ordinairement de se mettre en scène, il sait faire sentir sa présence toutes les fois qu'il a besoin de faire croire à sa sincérité. Aussi, ne pensons-nous pas qu'en fermant son livre, aucun de ses lecteurs soit tenté de lui opposer le proverbe : « A beau mentir qui vient de loin ! » CH. PERRIER.

Land und Leute der Moldau und Walachei (Pays et gens de la Moldo-Valachie), par W. DERBLICH, 1 vol. in-8°. Prague, Kober et Markgraf. 1850.

Voici un touriste qui semble prendre son métier au sérieux. Il parcourt les principautés danubiennes, un bâton et une loupe à la main. Seulement, son bâton d'appui devient quelquefois un fléau, et sa loupe se transforme souvent en microscope. Il appelle un peu brutalement par leur nom les choses qu'il suffirait de faire entrevoir, et néglige les grands contours du tableau pour s'arrêter à de petits détails.

Il parle un peu de tout. Eglises, légendes populaires, télégraphes et agriculture, couvents et économie politique, maisons de jeu et hôpitaux, salons et casernes, statistique criminelle et théâtres, sont traités dans ce volume pêle-mêle, sans ordre. C'est un *tutti-frutti* qui ne manque pas de sel, mais où le fiel remplace trop le miel. Cette dernière réflexion nous est suggérée surtout par le chapitre consacré aux dames et aux hommes de la noblesse roumaine. Si nous en jugeons d'après son récit, l'auteur a pleinement joui de l'hospitalité de cette société de boyards. Certes, ce n'est pas là une raison pour dissimuler sa manière de penser. Néanmoins, on doit quelques égards à ses hôtes, et, lorsqu'on se voit obligé de les critiquer, on se dispense au moins de les tourner en ridicule. Au surplus, le petit volume de M. Derblich est intéressant ; il le serait davantage si les plaisanteries ne dépassaient quelquefois les limites. L'auteur s'applique à rire et à faire rire à tout prix, même des choses sérieuses ; le lecteur s'en irrite à la longue. Pour être complet, l'auteur a joint à son livre la nouvelle constitution des principautés unies. Nous aurions voulu l'en remercier, mais ses deux dernières pages nous le défendent. Il avoue humblement son insuffisance en fait de politique, et substitue à son jugement sur la constitution roumaine celui d'un marchand juif : c'est dire adieu à la fois au lecteur et au bon goût. EDOUARD SIMON.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

THÉATRE : Vaudeville : la *Tentation;* — Gymnase : le *Cheveu blanc.* — M. Octave Feuillet. — Petites pièces diverses. — *L'Année littéraire*, par M. VAPEREAU.

Rien ne se peut comparer au succès qu'a obtenu M. Octave Feuillet depuis quelques années. C'était naguère un petit écrivain sans conséquence, auquel on accordait le talent singulier d'extraire des quintessences d'idées et de disséquer des atomes de style. On le trouvait ingénieux, élégant, gracieux de temps à autre, soigné, luisant, coquet enfin, et l'on n'avait pas assez de jolis mots pour peindre ses jolies façons. On ne le lisait guère, tout en l'admirant beaucoup, et l'on ne parlait guère de lui que pour adresser un petit éloge en passant à Alfred de Musset. Aujourd'hui, c'est l'auteur à la mode, et il trône sur les théâtres de genre comme MM. d'Ennery et Victor Séjour au boulevard. Le Gymnase et le Vaudeville lui appartiennent comme à ces derniers la Porte Saint-Martin et l'Ambigu. Avant d'examiner quels sont ses titres à cette royauté, voyons comment il l'exerce, car l'important n'est pas qu'on la lui ait décernée, mais qu'il la mérite : et fût-elle dans le principe usurpée, qu'aurait-on à lui dire, s'il l'avait rendue légitime ?

Je crois bien qu'on n'eût jamais pensé à faire de M. Octave Feuillet un auteur dramatique et que lui-même n'eût jamais songé à l'être, si Alfred de Musset n'avait pas existé. M. Octave Feuillet est né des proverbes d'Alfred de Musset. Il n'écrivit pas les siens pour la scène, mais ils y arrivèrent presque tout seuls, grâce à ce courant de la mode qui avait déjà poussé au Théâtre-Français le *Caprice* et *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.* Le *Cheveu blanc*, un des premiers et des meilleurs proverbes de M. Octave Feuillet, brille en ce moment sur l'affiche du Gymnase, et il faut dire qu'il y fait assez grand effet au milieu de toutes les pauvretés que l'on semble avoir rassemblées autour de lui exprès pour le mettre en lumière. Qu'est-ce donc que ce *Cheveu blanc?* Ce cheveu blanc, c'est presque tout le talent, tout le style, et surtout toute l'imagination de M. Octave Feuillet. Ce cheveu blanc, Mme la comtesse de Lussac le voit briller, au retour d'un bal, sur la tête de son époux, M. le comte de Lussac, et elle tressaille à cette vue, car il y a une douzaine d'années qu'elle épie, qu'elle attend.

Digitized by Google

qu'elle espère la venue de ce signe fatal et rédempteur. Douze ans, c'est bien long, et il faut convenir que M. de Lussac a une tête singulièrement rebelle aux caprices de sa femme. Douze ans pour qu'un seul de vos cheveux grisonne, quand vous faites tout pour qu'ils blanchissent ; mais en vérité en douze ans un homme qui mène la vie de M. de Lussac deviendrait chauve, et il est à croire que sa femme obtiendrait beaucoup plus qu'elle n'a demandé. Enfin, au moment où le comte va entrer dans son quarante-cinquième printemps, un fil argenté apparaît sur sa tempe gauche, et Mme de Lussac s'écrie : Je suis sauvée. C'est bien le cas de dire que son salut tenait à un cheveu. Sauvée de quoi ? Nous touchons au fin mot de tous les proverbes et de toutes les comédies de M. Octave Feuillet. M. Octave Feuillet a inventé pour les femmes une sorte de cap des tempêtes qu'on pourrait appeler le cap 35, car il correspond à peu près, sur les registres de l'état civil, à cette latitude. C'est un vaste écueil où, selon lui, plus d'une a sombré corps et biens, un rocher sauvage que l'on ne côtoie jamais impunément. Qui l'a doublé sans encombre peut se dire sage entre les sages et habile entre les habiles. C'est là que se réunit en effet toute la fureur des flots. C'est là que tous les courants ennemis convergent pour vous engloutir. C'est un tourbillon fatal, une sorte d'entonnoir sans issue. Et comment y échapper ? quel secours contre cette tempête incessante ? d'où viendra le vent qui nous fera franchir ce cap maudit ? Toutes les femmes de M. Octave Feuillet sont mères ou pourraient l'être. Par qui seront-elles sauvées ? Par leurs enfants ? non. Par leur expérience ? non. Par cet amour du repos qui nous entraîne naturellement loin des orages ? non. Elles devront leur salut aux cheveux blancs de leur mari, et le vent qui doit les arracher à la mort soufflera sur la tête de ce dernier. En effet, M. Octave Feuillet, en regard de ce terrible cap 35 qui est spécialement à l'usage des femmes, en a inventé un autre, mais calme, doux, secourable, le cap 45, à l'usage des hommes. Hommes et femmes, suivant M. Octave Feuillet, fendent les flots du monde sur deux barques différentes, qui les emportent vers deux promontoires opposés, entre lesquels il y a dix degrés, c'est-à-dire dix ans de distance. Les femmes ne peuvent se sauver au premier que quand les hommes sont arrivés au second. Mais comment ? Car il faut au moins expliquer tout au long des consolations si tristes. Le voici. Aux premiers fils grisonnants qui reluisent entre les mèches noires, l'homme, suivant M. Octave Feuillet (car je ne voudrais pas prendre un pareil axiôme sous ma responsabilité), l'homme se range, il dit adieu aux plaisirs qui ont séduit sa première jeunesse, il revient tout doucement aux joies calmes de la vie domestique, à l'existence intérieure, c'est-à-dire à la compagne qui a pour devoir de la partager et de l'embellir. Cette compagne, depuis douze ans, n'aspire guère à autre chose. Si mondaine qu'elle soit, elle sait, elle comprend que jamais aucun homme ne lui appartiendra comme son époux. Longtemps elle avait pensé l'attacher auprès d'elle, mais comment prendre le vent et fixer l'inconstance ? Elle désespère de ce bonheur que, jeune fille, elle a rêvé ; elle rêve désormais d'autres plaisirs ; elle cherche ailleurs un point d'appui, c'est-à-dire une chute ; elle hésite, elle souffre, elle lutte longtemps. Elle combat jusqu'au soir, c'est-à-dire

Digitized by Google

jusqu'à cette extrême limite où la vieillesse qui vient nous rend la jeunesse si chère. A trente-cinq ans, les femmes en sont là. Celle-ci va succomber, l'abîme l'attire, elle tremble, elle crie, elle tente un suprême effort au moment où le pied lui glisse, et voilà qu'elle est sauvée. Son mari est auprès d'elle, ramené par ses cheveux blancs, d'où l'on peut conclure cette vérité géométrique : Les cheveux blancs d'un mari sont la sagesse de sa femme.

Dans la petite pièce que l'on joue au Gymnase, Mme de Lussac et son époux sont en train de doubler les deux caps que l'on aperçoit dans l'atlas matrimonial de M. Octave Feuillet. Mme de Lussac a tendresse d'âme pour un certain M. de Thermes, qui, peut-être, viendra cette nuit (on nous le dit assez clairement). Un tête à tête conjugal, que le hasard d'une rentrée de bal a amené, la rend on ne peut plus nerveuse et ennuyée. Elle demeure charmante néanmoins dans sa robe de satin et sa coiffure de brillants, si charmante qu'elle finit par plaire même à son mari. Celui-ci, qui flaire peut-être le danger, lui adresse une touchante déclaration d'amour et de repentir, à laquelle Mme de Lussac ne répond que par un éclat de rire aussi impertinent que sonore. Il y a dix ans, en effet, qu'elle n'a pas été à pareille fête, et beaucoup de femmes, à sa place, eussent pleuré de joie ; mais elle aime mieux rire de dédain. Elle se ravise pourtant et sort de la chambre ; on entend son petit pas craquer sur le sable du jardin. Que diable est-elle allée faire ? se demande M. de Lussac. Arranger un rendez-vous sans doute ? Prévenir M. de Thermes ? O la jolie situation pour un mari ! Mais le nôtre est un galant homme qui, après avoir ri de sa propre figure dans une glace, s'esquive et laisse le champ libre à sa femme. Que va-t-il se passer ? Mme de Lussac est là qui attend..... Voici du bruit, un pas d'homme, une voix..... c'est encore M. de Lussac qui n'a pu ouvrir la porte de sa chambre ; on lui a mis du sable dans la serrure. On se querelle de nouveau, on se raille l'un l'autre, on se dit réciproquement son fait, Mme de Lussac toujours prête à congédier son mari, M. de Lussac toujours prêt à partir. Bref, tout le monde reste, on se demande pardon, et Mme de Lussac finit par avouer que c'est elle qui a mis du sable dans la serrure de son mari.

A vrai dire, on ne l'en aurait jamais crue capable ; et c'est le seul défaut d'un dénoûment qui est très délicat : on y applaudit sans le comprendre. Le spectateur, en effet, reste persuadé que Mme de Lussac est allée prévenir M. de Thermes, et que, touchée du repentir momentané de son mari, elle a remis le rendez-vous à un autre jour. Comment l'auteur l'entend-il ? Si M. de Thermes devait venir, pourquoi n'est-il pas venu ? Et si Mme de Lussac est allée le congédier, qui a mis du sable dans la fatale serrure ? M. Octave Feuillet vous répondra que l'adroite personne, qui n'a pas trente-cinq ans pour rien, a profité d'une seule et même occasion pour renvoyer son amant et pour retenir son mari. C'est ce qu'on appelle vulgairement faire d'une pierre deux coups. Mais je défie bien qu'une seule honnête femme, qui a un amant et un mari, accepte un dénoûment pareil. Elles y mettent ordinairement plus de délicatesse ; et il est bien étonnant que M. Octave Feuillet, qui songe à tout, n'y ait pas songé.

Digitized by Google

La *Tentation*, grande pièce en cinq actes que M. Octave Feuillet vient de faire jouer au théâtre du Vaudeville, est un second cheveu blanc, comme la *Crise*, comme *Péril en la demeure*, et quelques autres scènes du même écrivain. Mais cinq actes sont longs pour un cheveu. Cela saute aux yeux d'abord ; et, malgré le mérite incontestable de la comédie nouvelle, le public semble avoir été un peu de cet avis. Dans la *Tentation*, M. et Mme de Vardes jouent à peu près le même rôle que M. et Mme de Lussac au Gymnase. Mme de Vardes a environ trente-cinq ans et M. de Vardes quarante-cinq ; c'est l'âge ordinaire de M. Octave Feuillet. M. de Vardes commence à grisonner, et Mme de Vardes à rêver : c'est la donnée habituelle. Il ne manque aux nouveaux héros de M. Octave Feuillet qu'un seul des attributs qu'il a donnés aux autres : la séparation de corps ; j'entends cette séparation amiable, où la médisance intervient quelquefois, mais où les tribunaux n'ont rien à voir. Patience, elle viendra, la séparation de corps : nous en verrons au moins le fantôme entre le quatrième et le cinquième acte ; mais, par bonheur, ce fantôme odieux disparaîtra bientôt, et nous aurons la réunion des de Vardes, comme tout à l'heure la réunion des Lussac. M. Octave Feuillet ne peut faire moins pour le public d'élite qui attend avec anxiété ses dénoûments.

Le jeune séducteur en faveur duquel Mme la comtesse de Vardes est tentée d'oublier ses devoirs est un véritable chevalier errant. Il s'appelle M. de Trevelyan, Irlandais d'origine, attaché d'ambassade au Pérou au service de la France. Il entre dans les propriétés particulières comme en pays conquis, et se trouve dans le parc des de Vardes sans même s'en être aperçu. Il y flaire ce subtil parfum dont parle don Juan, et nous tient à peu près ce langage : « Il y a une femme ici ; elle est jeune ; mais si elle est jeune, elle doit être belle. Si elle est belle, comment ne pas l'aimer ? Pourquoi ne pas l'aimer ? Je l'aime. Si je le lui disais ? mais comment le lui dire ? Je vais le lui écrire, le lui écrire en vers ; les vers sont la langue des aventures amoureuses. Quelle folie ! On n'est pas plus fou que moi-même ! » En vérité, il eût été sage de le reconnaître un peu plus tôt. M. de Trevelyan, qu'un excès d'imagination vient d'entraîner dans cette belle équipée, en devine et en comprend d'abord toutes les conséquences. Il embrasse l'avenir d'un seul coup d'œil, prévoit tous les obstacles, énumère toutes les chances, pèse tout enfin dans sa balance amoureuse, tout, excepté le mari. Or, M. de Vardes n'est pas aussi mollement trempé que M. de Lussac. Il ne se regarde pas dans une glace pour constater la triste figure qu'il fait, et s'il est assez maladroit pour ouvrir lui-même une brèche à l'ennemi, il se sent assez courageux pour le jeter ensuite hors de la place. C'est un homme bien élevé qui fait mourir sa femme de chagrin, mais qui n'entend pas qu'on le trompe. D'ailleurs, ne le faisons pas plus cruel qu'il n'est réellement. S'il comprenait quelque chose à l'humeur noire de Mme de Vardes, il serait le premier à tâcher de l'en guérir ; mais il n'y comprend rien ; il appelle cela des vapeurs. Une chose remarquable, c'est que les maris trompés donnent souvent ce nom de vapeurs aux amants de leurs femmes, qui ne sont rien moins que vaporeux. Il court, il chasse, il aime, il va au club ; enfin, il prend la vie le plus gaiement du

Digitized by Google

monde; et ce n'est pas sa faute si sa femme ne l'imite pas. Il l'en raille avec assez d'esprit : « C'est votre vocation d'être victime, lui dit-il. » Les femmes à qui l'on dit de pareilles choses ne sont pas loin d'être bourreaux. Mme de Vardes, ainsi négligée et moquée par son mari, se laisse offrir des consolations par M. de Trevelyan, qui ressemble à Werther, y compris l'ambassade. Il faut vraiment que cet amoureux, qui va partir pour Lima, ne vaille pas le pays où on l'envoie, car il aurait déjà triomphé des résistances de Mme de Vardes; mais il est si fatal, si triste, si sentimental, si lent à exprimer ses pauvres idées, que Mme de Vardes semble le fuir, moins comme un homme que l'on craint que comme un homme dont on se débarrasse. Elle le regrette pourtant quand il n'est plus là, parce qu'elle ne trouve pas auprès des siens les consolations dont on a besoin au moment où l'on vient d'exiler un amant. Sa fille, de qui elle implore un mot de tendresse, la quitte pour le *cotillon;* et son mari, cause première d'un si grand sacrifice, est occupé à cueillir des fleurs dans la serre avec Mme Duménil. Or, il y a déjà eu avec cette Mme Duménil une affaire de bouquet que Mme de Vardes n'a point oubliée. Elle sait ce que signifie cette correspondance fleurie entre son mari et la jeune femme ; elle sait enfin que si elle eût agréé M. de Trevelyan, elle n'eût fait que rendre à M. de Vardes la monnaie de son infidélité. Elle n'en doute plus lorsqu'elle voit Mme Duménil sortir de la serre avec le burnous de Mlle de Vardes, sa propre fille, et qu'un quiproquo assez plaisant lui révèle dans quel but on avait revêtu ce burnous. Aussi, quand Mme Duménil vient lui répéter de sa plus douce voix sa phrase habituelle : « Excusez-moi, madame, je ne saurais parler ; je rougis toujours, toujours. — Et vous avez raison, » lui répond-elle avec mépris. C'est en vain que M. de Vardes cherche à s'excuser. La trahison est trop évidente, et ses stratagèmes n'aboutissent qu'à indigner la jeune femme. Aussi, faut-il la voir quand ils l'ont enfin abandonnée à elle-même et à son désespoir. Elle a juré à son mari de se venger, et on devine qu'elle tiendrait parole si M. de Trevelyan n'était parti pour le Pérou. Mais non, M. de Trevelyan est encore dans le bal ; il apparaît au moment où on ne l'attendait plus. Elle tombe dans ses bras ; mais, bonté du ciel, M. de Vardes regardait derrière les vitres ; il entre, les sépare, rejette brutalement sa femme dans le bal (car tout se passait dans un petit salon destiné aux confidences particulières), arrache son gant pour le lancer à la face de son rival ; et voilà comment il y aura toujours des duels. Le quatrième acte s'ouvre sur une clairière du bois de Boulogne, quatre témoins en habit noir et des pistolets chargés. M. de Trevelyan casse le bras de M. de Vardes, qui a bien envie de casser la tête de M. de Trevelyan, mais qui finit par avoir la générosité de ne rien lui casser du tout. Une séparation de corps a été débattue et consentie entre les deux époux, qui doivent devenir étrangers l'un à l'autre le lendemain du jour où ils auront marié leur fille. Mais vous devinez bien qu'on n'attriste pas un jour semblable d'un si triste dénoûment, et que ce n'est pas quand on vient de réunir ses enfants, qu'on se sépare soi-même. M. de Vardes, tout le temps que sa blessure l'a retenu à la maison, s'est convaincu des rares qualités de sa femme ; il a appris à connaître et à ménager toutes les délicatesses de ce

Digitized by Google

cœur sensible ; il s'aperçoit des torts qu'il a eus, et accepte, en l'oubliant, l'expiation qu'il a méritée. Au moment où Mlle de Vardes vient d'épouser son cousin Achille, un bon cousin, il s'approche de sa femme, et lui dit : « Je ne puis pourtant pas te demander pardon. — C'est moi qui te le demande, » s'écrie Mme de Vardes ; et le public d'applaudir à cette douce réconciliation.

Ce n'est pas moi qui m'y opposerai ; je veux seulement récapituler les principales objections que j'ai entendu faire à la *Tentation*. D'abord on a trouvé que cette Tentation avait un peu vieilli depuis *Gabrielle*, et que décidément les auteurs dramatiques tentaient beaucoup trop les femmes de trente et quelques années. Ensuite, l'action est un peu vide et décousue ; les personnages épisodiques, qui sont en général très bien traités, la troublent ou la remplissent, ce qui est également fâcheux. Le caractère de la jeune Mlle de Vardes est égoïste et sec jusqu'à la brutalité, pendant quatre actes. Au cinquième, métamorphose complète ; au lieu d'un démon, nous avons un ange ; qui l'eût cru ? La jalousie de Mme de Vardes n'est pas assez justifiée. Elle se plaint de l'infidélité de son mari, quand elle devrait s'en réjouir, et accuse des faiblesses qui excusent la sienne. D'ailleurs, elle doit être édifiée depuis longtemps sur l'inconstance de M. de Vardes. La rougissante Mme Duménil n'est pas sa première rivale, et pourquoi tant pleurer sur une habitude prise ? La conduite de M. de Vardes est également un peu équivoque. Qu'un membre du jockey-club trompe sa femme, il n'y a rien là d'extraordinaire ni d'absolument contraire aux lois de l'honneur ; mais qu'il la trompe sous le toit conjugal, qu'il jette le manteau de sa propre fille sur l'épaule infâme de sa maîtresse, voilà qui est sujet à discussion et un peu choquant même aux yeux des personnes indulgentes. Le courroux fort brutal de M. de Vardes, pour un malheureux serrement de main qu'il surprend entre M. de Trevelyan et sa femme, a étonné généralement le public. Une poignée de main n'est pas un si grand cas, comme dit Molière, pour s'en tant irriter. M. de Vardes, fort expert en pareille matière, doit bien voir d'un seul coup-d'œil sur quel pied sont les choses et les gens. D'ailleurs, a-t-il le droit de tant crier ? Est-ce même de bon goût ? Beaucoup de maris qui étaient dans la salle ont jugé que non.

Mais si l'intrigue a paru faible, quelques détails du tableau ont été loués quand même, et le cadre surtout a beaucoup plu. C'est le cadre de la vie élégante tel qu'on le retrouve partout dans les comédies et proverbes de M. Octave Feuillet. Ce charmant écrivain excelle à habiller ses personnages avec des toilettes, des meubles et un langage qui leur vont à ravir. Les yeux et les oreilles en sont toujours séduits ; et qui n'aurait du plaisir à passer une heure ou deux au sein de la bonne compagnie parisienne ? Ce gracieux entourage et ce style coquet font pardonner bien des intrigues usées, des caractères faibles, des scènes languissantes. Tout cela est un peu précieux, un peu maniéré, j'en conviens ; un peu rétréci même, il faut l'avouer ; mais qui fait mieux aujourd'hui ? Une certaine grâce mignarde a succédé aux fortes et énergiques peintures ; c'est la faute de l'époque, dont les livres de M. Octave Feuillet sont une fidèle image. Jamais on n'a eu plus d'esprit sur la pointe d'une aiguille ; cela tient lieu de verve, de sen-

Digitized by Google

timent et d'imagination. Ce qui était naguère encore scène et proverbe est devenu comédie en cinq actes, et plait aux dames. Oh! le genre proverbe, qui ne l'a cultivé? Mais il nous a perdus. Le succès qu'il obtient est un cruel symptôme de décadence. Quand on pense qu'un cheveu, un cheveu blanc dont une fée parcimonieuse l'a doté, a fait la fortune de M. Octave Feuillet! Que cette fée savait bien ce qu'elle donnait à son filleul, et avec quelle habileté celui-ci a tiré parti de son petit cadeau! Louons cette habileté; vantons même cette littérature de proverbes, qui deviendra proverbiale un jour dans l'histoire des lettres françaises. Accordons à M. Octave Feuillet tout l'esprit qu'il a, toute la grâce qu'il possède; mais n'oublions jamais de quel niveau nous voyons toutes ces jolies qualités. Les niveaux sont tout en critique. Alfred de Musset fit des proverbes; mais auparavant il avait écrit *Rolla* et les *Nuits*. Ses proverbes, beaucoup trop admirés d'ailleurs, n'étaient que le résidu de son talent, une sorte de pis-aller de son génie, et comme le sommeil de sa muse. Chez M. Octave Feuillet, le proverbe est toute la liqueur, et voilà qu'il cherche encore à l'étendre et à l'affaiblir. C'est une imprudence. M. Octave Feuillet s'est surpassé une fois, dans *Dalila*. Qu'il revienne à cette voie de création et de poésie; autrement il ne peut que déchoir. Il y a aujourd'hui, parmi les peintres français, une petite église, qui s'est appelée elle-même la confrérie des délicats. Ceux qui la composent aiment le joli jusqu'à la fadeur, et le mettent dans leurs tableaux jusqu'à la satiété. Je ne sais quel cas M. Octave Feuillet fait de cette école : c'est à lui de voir s'il voudrait être appelé l'Hamon ou le Picou de la littérature.

Autour de la *Tentation* de M. Octave Feuillet, qui est la pièce de résistance de la quinzaine, viennent se grouper une série de petits vaudevilles ou comédies fugitives, qui ne fourniront peut-être pas une longue carrière, mais auxquels on doit au moins une mention. Le Théâtre-Français n'a prouvé son activité, un peu latente jusqu'à présent, que par un acte en prose, de M. Théodore Barrière. Ce début, ou plutôt cette réapparition dans la maison de Molière d'un des plus féconds et des plus puissants parmi les jeunes auteurs dramatiques, a été parfaitement heureuse, et le *Feu au couvent* promet d'y devenir un vaste incendie. Sauf quelques phrases mal sonnantes, qui trahissent certaines habitudes prises par l'auteur dans sa fréquentation au boulevard, on n'y trouve plus trace du double écueil où s'est heurté tant de fois M. Théodore Barrière : le style précieux et le style brutal. J'entends ici par style, la manière de tourner un caractère aussi bien qu'une phrase; or, on sait que la science des nuances et des précautions était demeurée jusqu'à présent le côté faible de ce talent vigoureux. M. Barrière allait droit devant lui, où le poussait son idée, ne s'arrêtant, ne regardant à rien, manquant ainsi l'aspect vrai de la vie, qui est tout en nuances et en demi-teintes. Dans le *Feu au couvent*, il a presque complétement échappé à ce reproche, et il s'y est persuadé, pour son bien, que sa pièce était destinée aux oreilles du Théâtre-Francais, qui n'aiment pas les notes criardes. La situation, renouvelée en quelque façon, ou plutôt retournée du *Philosophe sans le savoir*, est celle-ci : Un homme veuf, jeune encore et père par surcroît, n'a pas dit adieu, en perdant sa femme,

Digitized by Google

à tous les plaisirs de la vie. Il a enterré sa fille dans un couvent, attendant qu'elle soit en âge d'être mariée, et s'est précipité de nouveau dans le tourbillon du monde. Il est près de se battre en duel pour une maîtresse, et peut-être de laisser la pauvre fille orpheline, quand tout à coup elle tombe chez lui, et lui dit : « Me voici, mon père, le couvent a brûlé. » Que faire? confier sa fille à un ami, et aller se battre. C'est du moins le parti que prend notre héros; et M. de Mériel est chargé par lui de faire patienter l'ignorante enfant jusqu'à ce qu'il revienne ou ne revienne pas. Il revient, et M. de Mériel, qui a été charmant pendant son absence, et qui a su adoucir à la fille de son ami un coup dont elle finit par deviner vaguement la menace, est récompensé d'un tact si délicat par la main de cette jeune personne. Maintenant, était-il bien nécessaire de brûler le couvent! On ne sait; mais cet incendie a ouvert à M. Théodore Barrière une mine de grâce et de sentiment qui ne semble pas près d'être épuisée. Déjà, dans *Cendrillon*, il l'avait creusée avec plus de conscience que de succès. S'il parvient à la fondre avec cette espèce de couche satirique sur laquelle repose pour ainsi dire son talent, et qui a donné naissance aux *Filles de marbre* et aux *Faux bonshommes*, il lui restera peu de chose à acquérir, quoiqu'il soit enrôlé parmi les réalistes, pour marcher en tête des auteurs dramatiques de notre temps.

Le Gymnase, que nous avons déjà cité à propos du *Cheveu blanc* de M. Octave Feuillet, a endormi récemment son public sur une petite pièce sentimentale intitulée : *Une Voix du Ciel*. Là encore, il s'agit d'une tentation ; mais les auteurs n'ont pas l'adresse de M. Octave Feuillet pour présenter le serpent et offrir la pomme aux Eves qu'ils mettent en scène. La nôtre est une femme entre deux âges (toujours le cap 35), qui est en train de plaider en séparation avec son mari. Elle a une fille ; car Dieu sait que les auteurs dramatiques ne sont pas avares de filles pour les pauvres femmes qui sont en voie de perdition. Gabrielle a une fille, Mme de Vardes a une fille, notre bourgeoise (car c'est une bourgeoise) a aussi une fille. On l'a mise, la pauvre enfant, en sevrage chez une étrangère, et ses parents, afin de ne pas se rencontrer, ont pris chacun leur jour pour aller la voir. Aussi, ne se rencontrent-ils pas, et la séparation serait déjà prononcée, n'était un oncle avocat, qui est chargé du procès, et qui, malgré son amour de la chicane, aimerait mieux voir ses neveux réunis que de plaider pour l'un ou pour l'autre. La jeune femme, qui est mère avant tout, ne serait peut-être pas très éloignée de penser comme lui ; mais, parmi les nombreux consolateurs que son malheur a alléchés, se trouve un jeune poète, aussi recommandable pour le moins que l'attaché d'ambassade de M. Octave Feuillet, quoiqu'il joue à la Bourse. Ce poète, comme on en voit peu, tire des actions de sa poche pour corrompre la femme de chambre et des vers pour séduire la maîtresse. Double et adroit manége ; mais quel poète fait la cour aux dames avec des Crédit Mobilier ou des Victor-Emmanuel dans son gousset? Celui-ci doit être un poète de la décadence. Il écrit pourtant d'assez jolis vers, et qui deviennent plus jolis encore en passant par la bouche de Mlle Périga ; il fait même de bonnes actions (du moins les auteurs nous le disent); mais il n'arrive pas à son but, qui est

Digitized by Google

d'oublier sa poésie aux pieds d'une femme plaidant en séparation. Au moment où celle-ci va succomber, et où les conseils de son oncle l'avocat, indiscrets depuis longtemps, menacent de devenir inutiles, ses yeux s'arrêtent sur un volume de poésies que son adorateur lui a envoyé. Elle l'ouvre au hasard et y lit en vers l'histoire d'une pauvre enfant qui porte la peine des fautes de sa mère, et le poids d'une honte qu'elle n'a pas méritée. Alors, elle songe à sa propre fille, revient à des pensées plus sages, s'affermit dans ses résolutions de vertu, écoute les conseils de son avocat, repousse les avis de son séducteur, nous offre enfin le spectacle d'une pièce fade, triste, longuement sentimentale, où deux ou trois effets de comique deviennent fatigants par l'abus, et qui n'a qu'un côté agréable, c'est que le poète y est puni par où il a péché.

Le *Paratonnerre* est plus gai. Le *Paratonnerre* de MM. Gabriel et Dupeuty, deux vétérans du vaudeville, est un instrument légèrement détourné de son emploi, comme le *Chandelier* d'Alfred de Musset. Au lieu de protéger des édifices, il protégerait une tête, la tête laide et ridicule d'un négociant enrichi qui a épousé une marquise, si cette tête pouvait être protégée. Mais hélas ! nous sommes sous Louis XV, et la marquise est amoureuse d'un chevau-léger de la reine. Que voulez-vous qu'un négociant qui se fait appeler M. de la Pigeonnière, et qui a pour sœur une Mme Canardeau, marchande des quatre saisons, fasse contre un chevau-léger? Celui-ci, pour pénétrer dans le château, se déguise en ouvrier forgeron, et consent à ferrer des quadrupèdes pour le compte d'un patron qui fait travailler ses mains blanches comme celles d'un manœuvre endurci. Mais Marielle, la femme du maréchal, plus fine et rusée que son mari, tout en frappant à l'enclume comme un homme, découvre la fourbe immédiatement, et veille naturellement sur l'honneur du marquis. Cet honneur court de grands dangers quand la gentille forgeronne se décide à lui fabriquer un paratonnerre, ou plutôt à lui en servir. Elle sépare les amants autant et aussi longtemps qu'elle le peut; mais, à la fin, ils lui échappent, et Dieu sait ce qui arrive. Ce n'était pas la peine d'intituler une pièce le *Paratonnerre* pour lui donner un pareil dénoûment. Le plaisant de l'affaire, c'est que Marielle, pour détourner les soupçons du marquis, s'avoue elle-même coupable du chevau-léger, si bien que le marquis s'écrie tout le long de la pièce : « Pauvre forgeron ! » tandis que le forgeron, avec le même accent et plus de vérité, répond : « Pauvre marquis ! » Ces deux actes, on le voit, tournent à l'opéra-comique. Le *Paratonnerre*, joué au Gymnase, en est un dans toute la force du terme; et il a été écrit pour les débuts d'une danseuse, Mlle Cellier. Mlle Cellier, qui, au contraire de la cigale, chante après avoir dansé, possède une voix fraîche et agile, une allure sûre et gaie, surtout beaucoup d'aplomb. On dirait qu'elle a joué la comédie toute sa vie. Mais il faut dire aussi que les auteurs lui avaient fait un rôle court-vêtu, qui laissait toute leur force aux souvenirs et aux grâces de son ancien métier. Nous verrons ce qu'il faudra penser d'elle quand elle jouera dans des robes longues, où la danseuse aura complétement disparu. Mlle Marquet, qui fut une danseuse, elle aussi, n'est jamais si bien qu'en robe longue, et la *Tentation* l'a bien prouvé.

Digitized by Google

Pour être complet, je devrais encore mentionner un vaudeville très gai de MM. Labiche et Marc Michel : *Les deux Timides*. MM. Priston et Lesueur y sont excellents et y rappellent les vieilles et excellentes figures de l'ancien vaudeville français, Vernet, Perlet, Odry et quelques autres. Ce sont un futur beau-père et un futur gendre qui n'osent pas se dire un mot sur l'objet important qui les rassemble. La jeune fille se tient entre les deux, muette d'étonnement. Elle parlerait si bien, elle, si c'était l'usage. Elle parle enfin, et dit à son fiancé : « Il est encore plus timide que vous, parlez, » et à son père : « Parle, il est encore plus timide que toi. » Alors il faut voir ces deux timides, hardis et rassurés tout à coup, qui poussent à cœur joie l'aplomb jusqu'à l'insolence. Au moment où le père, enfonçant son chapeau sur sa tête, s'écrie : « Monsieur, vous n'aurez pas ma fille. » La fille dit au jeune homme ainsi congédié : « Mon père prétend vous dire par là qu'il vous invite à dîner avec nous. » On dîne en effet, et l'on s'épouse : tout est là, une bluette, une folie, un rien, mais on rit sans danger et sans répugnance ; ce n'est pas comme à la *Sensitive* du Palais-Royal.

Il faudrait la patience d'un saint ou de M. Vapereau pour énumérer toutes les autres petites pièces jouées sur tous les autres petits théâtres de Paris ou de la banlieue. M. Vapereau, que nos *contemporains* n'aiment guère, vient de le faire dans le second volume de son *Année littéraire*, comme il l'avait déjà fait dans le premier. Je ne sache pas qu'il ait oublié ou négligé le plus mince vaudeville ; il a même donné les dates des premières représentations avec les noms des acteurs. Et, non content d'être aussi exact, aussi complet pour les choses du théâtre, il a montré autant de scrupule et de zèle pour toutes les parties de la littérature. Il n'est tel poète inconnu, tel jeune critique, tel ouvrage dédaigné dont M. Vapereau n'ait au moins cité le nom ou le titre dans ce nouveau volume. Il l'a enrichi d'un excellent appendice bibliographique, d'une nécrologie complète; enfin il en a fait le plus utile et le plus sérieux des livres. Ce serait peu de chose sans doute s'il n'en avait fait un livre aussi intéressant qu'utile, et encore plus agréable à lire que curieux à consulter. On y trouve l'exemple d'une critique saine, procédant surtout par l'analyse et moins jalouse de briller par des aperçus pédantesques que de montrer au public l'ouvrage dont elle lui parle. L'article sur la *Légende des siècles*, de M. Victor Hugo, est un modèle de critique analytique. Si l'on n'y rencontre pas de ces vues générales qui saisissent, quand on parvient à les comprendre, ni cette haute philosophie de l'art, à laquelle M. Vapereau, philosophe avant tout, ne serait pas étranger, s'il le voulait, du moins on y rencontre de bonnes citations habilement amenées, savamment enchâssées dans le texte, choisies et jugées avec autant de goût que de bonheur, et qui donnent une idée suffisante d'une œuvre à ceux qui n'auraient pas les moyens de l'acheter ou le temps de la lire. Ajoutez que M. Vapereau est un des critiques d'aujourd'hui qui, sans prétention, soient le plus maîtres de leur plume. Outre qu'il écrit bien, il écrit juste, et ne dit que ce qu'il veut dire, rare bonheur que l'on n'atteint pas toujours, nous le savons, même au prix des plus grands efforts, dans un genre de travaux où l'exacte raison, continuellement en éveil, semble toujours prête à contrôler le style, à s'en dé-

Digitized by Google

fier, à le remanier ; ou l'on n'arrive enfin à être doux et équitable pour les autres, qu'en se condamnant pour soi-même à la plus extrême sévérité.

Les articles substantiels de M. Vapereau sur la poésie, l'histoire et la philosophie de l'année dernière, portent tous l'empreinte d'une grande exactitude dans la bienveillance. On y sent un auteur qui ne peut louer quand son bon sens s'y refuse, mais qui sait toujours trouver des circonstances atténuantes à l'instant de la condamnation. J'aurais voulu citer, comme exemple de mœurs oratoires et critiques, le charmant article où il a dit leur fait à toutes ces poésies fugitives, *trop dignes de ce nom*, qui encombrent les étalages des libraires, et, dans un genre plus relevé, les pages émues qu'il a consacrées à l'historien de Mme la duchesse d'Orléans, et, par ricochet, à la duchesse elle-même. Ces deux morceaux de critique sont à l'épreuve de la critique la plus difficile ; mais l'espace me manque, et j'aime mieux finir par quelques objections, pour ne pas faire suspecter mes éloges.

Le ton de la critique me semble manquer à M. Vapereau. C'est un maître, mais il ne s'est pas encore mis au diapason ordinaire. Il prend trop au sérieux certaines productions et certains auteurs, qui ne méritent pas qu'on use de la balance de Thémis pour les juger. Un éloge, un blâme, un mot spirituel, en passant, suffiraient. Autre chose : l'attachement que professe M. Vapereau pour la droite et pure morale dans les ouvrages d'art, le rend légèrement injuste envers la littérature réaliste, qui n'a pas les mêmes goûts que lui. C'est ainsi qu'il a méconnu un des romans les plus remarquables de cette année, *Louise*, par M. Edouard Gourdon. M. Vapereau, qui n'est jamais méchant, a eu contre cette pauvre Louise un mouvement de colère dont il se repentira, j'en suis sûr. Il est quelques autres de ses idées, plus générales, que l'on peut ne pas partager sans réserve, par exemple sur l'avenir de la poésie, sur le scepticisme philosophique, sur le rôle et l'importance de la philosophie universitaire ; mais qu'ont à voir tous ces détails avec l'*Année littéraire*, considérée dans son ensemble, dans ses mérites et dans ses résultats généraux ? Elle n'en reste pas moins un livre utile, indispensable, que l'on affecte un peu de dédaigner aujourd'hui, par rancune contre le *Dictionnaire des Contemporains*, mais que tout le monde voudra avoir dans deux ou trois ans, quand les éditions en seront épuisées. Là, et là seulement, on trouvera des renseignements complets, exacts, des appréciations exemptes de parti pris, des jugements aussi philosophiques par l'équité qui les a inspirés que par l'idée qu'ils expriment. Je m'honore de rendre dès aujourd'hui cette justice à M. Vapereau ; mais il aurait tort de compter que tout le monde la lui rendra. Son *Année littéraire* est encore un ouvrage trop *contemporain* pour être apprécié tout de suite à sa juste valeur. Nous avons naturellement des préventions contre les livres où l'on nous nomme sans nous couvrir d'éloges. Il faut qu'on nous en comble, qu'on nous en accable, et alors nous trouvons encore le moyen de nous plaindre. M. Vapereau, accusé par ceux qu'il traite le mieux, devra se résigner à n'être goûté que du petit nombre, tant qu'il parlera des vivants. Que ne s'adresse-t-il aux morts?

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

30 mars 1860.

Il est redevenu de mode autour de nous de railler l'Europe et de faire chaque jour la leçon aux puissances étrangères. Nous ne voyons que gens qui traitent de haut en bas l'embarras de la Prusse, l'épuisement de l'Autriche, la mauvaise humeur de l'Angleterre, ou le recueillement de la Russie. Nous ne lisons que gazettes qui font ressortir d'une manière piquante toutes les inconséquences et toutes les déconvenues de cette pauvre Europe, si souvent en désarroi depuis dix-huit mois, courant d'une question à une autre sans en résoudre aucune, acceptant un énorme bouleversement pour protester contre un petit remaniement territorial et, en somme, laissant tout faire, toujours surprise, toujours devancée par les événements. La tâche est aisée, à coup sûr, et les cabinets étrangers ont fourni plus d'un bon prétexte à ceux qui les veulent attaquer. Aussi personne n'y fait faute; des publicistes, séparés de tout temps et en toute occasion, se rencontrent en ce seul point; sur ce seul sujet, des feuilles qu'on avait coutume de lire comme antidotes les unes des autres, exposent les mêmes idées; si bien que, n'était le style, en changeant de journal, on ne croirait pas changer de lecture. Il n'est pas certain que ces alliés inattendus aient absolument les mêmes vues dans la guerre qu'ils ont entreprise en commun, ni qu'ils entendent de la même manière les critiques qu'ils adressent à l'Europe. Quand ils lui reprochent ses contradictions, est-ce sa tolérance d'hier, sont-ce ses impatiences d'aujourd'hui dont ils se plaignent particulièrement? Quand ils la raillent de protester tout en laissant faire, ou de laisser faire tout en protestant, qu'est-ce qui les chagrine le plus, qu'elle proteste ou qu'elle laisse faire? Et que voudraient-ils supprimer dans sa conduite pour la mettre d'accord avec elle-même? N'importe; pour l'instant ils se livrent uniquement au malin plaisir de constater son embarras et de narguer son impuissance. Est-ce très français? Peut-être. Est-ce patriotique et habile? Nous ne savons. Nous aussi, nous sommes bons patriotes, et quand on nous montrera ce que la France peut gagner dans cette

Digitized by Google

étrange croisade, de grand cœur nous nous y enrôlerons comme volontaires. Jusque-là nous nous permettrons d'attendre.

Pour l'honneur des publicistes français, qui n'ont jamais passé pour manquer de finesse, nous sommes convaincus qu'il n'y a pas beaucoup de dupes dans l'étrange imbroglio qui se joue en ce moment devant nous. Nous ne voyons là qu'un jeu d'esprit qui est piquant, mais qui, à la longue, pourrait devenir dangereux. A quel homme sensé fera-t-on croire qu'on rend service à la France et à son gouvernement en irritant chaque jour le sentiment des nations étrangères, en exaltant outre mesure notre grande situation dans le monde, en rabaissant de parti pris le rôle de tous les autres gouvernements? De semblables exagérations ne sont héroïques que dans un jour de suprême danger, en présence d'une coalition menaçante et de nos frontières prêtes à être envahies. Alors il convient de se dire et de se croire plus forts que l'Europe entière, et la jactance elle-même devient une vertu. Mais aujourd'hui nous sortons à peine de Magenta et de Solferino ; on sert les intérêts de la France et on ne risque rien pour son honneur en convenant de l'importance qu'ont les gouvernements étrangers et de la juste considération qu'on doit leur accorder. C'est au lendemain des victoires et non pas à la veille des désastres qu'il faut dire la vérité sur de pareilles matières. La vérité, c'est que si l'Europe avait montré toute la faiblesse qu'on veut bien lui attribuer, il serait sage, il serait patriotique d'en profiter avec une joie silencieuse. La vérité, c'est que cette faiblesse, moins grande qu'on ne le dit, quoique réelle, disparaîtrait pour faire place à de tout autres dispositions, si on la poussait à bout par d'inutiles et maladroites provocations.

La tâche serait aisée, disions-nous, si l'on voulait relever des inconséquences au moins apparentes dans la conduite des cabinets étrangers. Sans remonter jusqu'au début de cette guerre d'Italie, que l'Europe ne voulait point et qu'elle a laissé faire avec une tolérance dont, pour notre part, nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre, il suffit de considérer ce qui se passe en ce moment sous nos yeux pour reconnaître qu'en effet les hommes d'Etat qui dirigent les grandes nations européennes semblent pécher un peu contre les règles d'une rigoureuse logique. Il y a peu de jours, s'accomplissait un événement considérable, dont la seule annonce, il y a peu d'années, n'aurait provoqué qu'un sourire d'incrédulité ou une énergique protestation. Une nation dont l'indépendance et l'unité avaient été déclarées incompatibles avec le repos du continent, qui, en vertu de ce principe, devenu presque aussi indiscutable qu'un axiome, avait été condamnée à s'agiter sans cesse entre la domination étrangère et la tyrannie révolutionnaire, et à n'avoir de choix qu'entre le démembrement et l'anarchie, brise tout à coup le cadre dans lequel on l'avait enfermée, et renaît brusquement à la vie dont on l'avait privée. Les moyens par lesquels s'est accompli cet acte extraordinaire ne sont pas moins étonnants que l'événement lui-même, et ne doivent pas donner moins à penser aux défenseurs des principes qui ont si longtemps prévalu dans la vieille Europe. Ce n'est point par une longue suite de négociations, ce n'est point par un traité conclu suivant les us antiques, ce n'est point par la sanction d'un congrès

Digitized by Google

de diplomates, que le fils de Charles-Albert est devenu le souverain du royaume de douze millions d'habitants qui forme maintenant le noyau de l'Italie. Le traité qui a fondé le nouvel Etat a été signé directement entre le peuple et le souverain, malgré l'opposition évidente et officiellement connue de tous les gouvernements, — un seul excepté, — qui avaient jusqu'à ce jour réglé les affaires de la Péninsule. Quand le 22 mars, M. Ricasoli, recueillant le fruit de son imperturbable persévérance, apportait enfin l'hommage de la Toscane au roi Victor-Emmanuel, n'y avait-il pas là quelque chose de plus grave que cette cérémonie habituelle par laquelle des sujets cédés par un souverain à un autre vont lui transférer leur banal dévouement? et l'émotion qui dominait, dit-on, la foule rassemblée sous le balcon, ne révélait-elle pas chez les spectateurs l'instinct vague peut-être mais non pas trompeur, qu'une grande chose se passait devant ses yeux? La scène désormais mémorable du 22 mars sera-t-elle suivie dans l'histoire de beaucoup d'autres scènes semblables? Est-ce un précédent qui fera autorité ou une exception qui n'aura pas de suite? Le principe posé portera-t-il toutes les conséquences qu'il semble recéler dans son sein? Verra-t-on les assemblées populaires se mettre à la place des congrès, donner ou transférer des couronnes, et changer non-seulement le gouvernement intérieur des nations, mais les frontières qui les séparent? La légitimité, cette utile fiction sur laquelle le monde a vécu pendant des siècles, est-elle à la veille de mourir, ou ne succombe-t-elle un instant que pour se relever avec plus de force? Est-une grande illusion qui s'évanouit? Est-ce une illusion nouvelle qui ne paraît un instant que pour disparaître aussitôt? Voilà des questions qui méritaient d'être posées et que tout le monde, en effet, se posait il y a peu de temps. Voilà un de ces actes dont le principe, dont les conséquences méritaient peut-être d'exciter quelque émotion.

Eh bien! cet important changement, ou pour mieux dire, cette grande révolution, qui passionnait si vivement et si justement les esprits avant qu'elle se fût accomplie, ne tient plus aujourd'hui que la seconde place dans les préoccupations de l'Europe. L'annexion de quelques rochers à un empire auquel ils ne donnent qu'une bonne frontière défensive, sans rien ajouter ni à sa richesse ni à ses moyens d'attaque, l'inquiète bien plus que a fondation inattendue de ce grand Etat italien, établi sur des bases si étranges. En droit, la réunion de la Savoie et de Nice à la France se justifie bien mieux que la fusion de la Toscane et des Romagnes avec le Piémont et la Lombardie. La sagesse des nations l'a depuis longtemps affirmé, rien n'est plus légitimement acquis que ce qu'on nous donne; et il n'est guère possible de soutenir que nous prenions de force la Savoie et Nice. Le roi Victor-Emmanuel nous les cède par un traité, non point même arraché à la suite d'une guerre malheureuse et ainsi entaché de contrainte, mais librement consenti, en pleine paix, sans que l'amitié des deux nations en ait trop souffert. Les populations elles-mêmes donnent leur adhésion, autant qu'il leur est permis de la manifester, à l'arrangement conclu entre les gouvernements. Les électeurs choisissent pour la députation les candidats soutenus par les journaux annexionnistes. Quelques-uns font mieux,

Digitized by Google

ils portent leurs voix sur l'empereur Napoléon, et placent ainsi leur souverain de demain parmi les conseillers qu'ils envoient à leur souverain d'hier; manière piquante assurément de ratifier la cession consentie par ce dernier et de montrer, en même temps que la soumission qu'ils ont pour ses ordres, la confiance qu'ils mettent dans son successeur désigné. A Nice, il faut s'attendre à un peu plus d'opposition qu'en Savoie : il y a là un parti italien, et cela n'est pas fort étonnant. On nous assure bien qu'il y avait un parti autrichien en Toscane, et ne s'est-il pas fondu dans l'unanimité du suffrage universel? Même à Nice l'opposition, croyons-nous, est la minorité; en Savoie elle n'existe pas; à Turin elle n'existe plus, si elle a jamais existé. C'est donc bien un don volontaire que nous recevons aujourd'hui, et ce n'est pas un don gratuit, puisque l'usage s'établit définitivement de céder les provinces comme on cède un champ avec ses charges, ou une maison avec ses servitudes. Rien de mieux acquis, il faut le répéter; et la Savoie, cédée et payée, nous appartiendra bien plus légitimement que la Pologne à la Russie ou Constantinople au Grand-Turc. Cependant, et malgré l'incontestable valeur de nos titres de propriété, l'Europe se préoccupe de notre récente acquisition. Elle s'en préoccupe, c'est trop peu dire; elle la blâme, que servirait de le nier? Tous les jours les journaux anglais, tous les jours les gazettes allemandes, échos de l'opinion publique au delà de la Manche ou au delà du Rhin, retentissent des plaintes violentes soulevées par ce qu'on appelle l'ambition de la France. Si les gouvernements sont plus modérés que leurs sujets dans l'expression des sentiments qu'ils éprouvent, si tous n'épousent pas l'affaire présente avec une égale ardeur, on ne saurait se dissimuler cependant que tous ou presque tous ne considèrent le mince agrandissement que nous venons d'obtenir, avec une défiance qui peut être sans effet dans le présent, mais qui est fâcheuse pour l'avenir. Les raisons, excellentes suivant nous, qui recommandaient la réunion de la Savoie à la France, et que M. Thouvenel a exposées en termes si sages et si mesurés dans sa circulaire du 13 mars, ne paraissent pas avoir convaincu beaucoup de gouvernements. La Russie et l'Autriche nous écoutent et nous laissent agir; est-ce là une approbation sérieuse et durable de notre politique? n'est-ce pas plutôt une ironique leçon donnée aux gouvernements par lesquels ces puissances se sont trouvées abandonnées pendant les deux dernières guerres? La Suisse se plaint; le ministère anglais désapprouve; la réponse de la Prusse, si elle n'est point encore arrivée, ne tardera guère et le sens peut en être aisément prévu. La Prusse, comme l'Angleterre, ne veut point faire la guerre pour la Savoie; sa réponse ne sera ni un manifeste, ni même une protestation, mais ce sera, il faut s'y attendre, une désapprobation motivée. Ainsi partout la défiance, partout le blâme, partout la crainte, pour une affaire qui, par elle-même, ne semblait mériter « ni cet excès d'honneur » ni ce débordement d'inquiétudes.

Le mécontentement des puissances étrangères est-il toutefois aussi insensé qu'il peut le paraître au premier abord, et n'y a-t-il qu'une mauvaise humeur puérile dans l'opposition que plusieurs d'entre elles manifestent aux projets de la France? Nous avons été, nous restons partisans sincères de

Digitized by Google

l'annexion de la Savoie. Le seul malheur de cet agrandissement territorial, que la stratégie et la politique rendaient nécessaire, est peut-être de ne s'être pas effectué plus tôt. Si l'Empereur des Français, encore tout couvert de l'éclat des victoires remportées en Lombardie, libérateur de l'Italie, réglant d'une manière définitive avec l'empereur d'Autriche et le roi de Piémont le sort de ce beau pays, garantissant par là l'Europe contre le retour de révolutions dont elle connaît tous les dangers, eût demandé, comme prix du service qu'il venait de rendre à toutes les nations et comme protection pour ses propres Etats, la possession des versants occidentaux des Alpes, qui donc, en un pareil moment et au milieu de semblables circonstances, eût songé à la lui contester? Les circonstances ont décidé autrement : l'arrangement fait après la guerre d'Italie ne s'est pas trouvé définitif ; l'inexécution de cet arrangement a fait tomber des promesses sincères sans doute quand elles avaient été faites, mais qui perdaient leur raison d'être en même temps que disparaissaient les circonstances auxquelles elles répondaient. Par là on a semblé se contredire quand on ne faisait que suivre toujours une même politique qui, maintenant qu'elle est connue, peut se résumer en quelques mots : désintéressement pour désintéressement, annexion pour annexion; rien à la France, si le Piémont reste un petit royaume ; réunion de la Savoie, si le Piémont devient une grande puissance. La France avait raison au fond ; mais on a vu une fois de plus combien la forme est importante en pareille matière, et combien, faute de l'avoir pour soi, on peut compromettre les meilleures causes. Nous devons tenir compte encore d'une appréciation aussi flatteuse pour notre amour-propre national que gênante pour notre politique. Il faut bien nous l'avouer à nous-mêmes : on nous juge très redoutables. A peine avons-nous été maîtres de la Savoie qu'on a cru nous voir apparaître sur le Rhin ; et l'on a une si bonne opinion de notre courage et une si mauvaise de notre modération, qu'on n'a jamais voulu admettre que nous nous bornerions à cette misérable conquête. Voilà le double sentiment qui se cache au fond de toutes les alarmes de l'Europe.

Aujourd'hui, l'annexion de la Savoie est faite, et l'honneur national ne peut souffrir qu'on revienne sur un acte aussi solennellement accompli. Disons mieux : dès le jour où l'Empereur a annoncé aux grands corps de l'Etat la démarche qu'il avait faite pour acquérir la possession de cette province, il devenait impossible de reculer. Ne songeons donc plus au passé, mais à l'avenir. Quelques cabinets ont cru voir dans la réunion de la Savoie un précédent alarmant pour la sécurité des nations voisines : nous ne doutons pas que le gouvernement français ne fasse tout pour calmer peu à peu ces fâcheuses appréhensions. Quant aux réclamations élevées au sujet de la Savoie elle-même, dans quelle mesure peuvent-elles être accueillies ? Il est évident que les puissances étrangères ne sauraient songer à intervenir dans une question de règlement de frontières, tranchée par un traité entre la France et la Sardaigne. Sont-elles intervenues dans l'acte par lequel la Lombardie a été transférée des mains de l'Autriche aux nôtres, et de celles-ci à celles du Piémont? Mais il est un point qui paraît relever plus directement de l'examen des puissances signataires des traités

Digitized by Google

de Vienne : il s'agit de la neutralité des territoires du Genevois, du Châblais et du Faucigny. On assure que le gouvernement de l'Empereur est très disposé à soumettre cette question à une conférence européenne. En même temps, par un louable sentiment de condescendance à l'égard des décisions de la future conférence, il s'abstient d'établir des troupes dans les districts qui font l'objet du litige. La Suisse voudrait davantage. Dans une protestation en réponse aux communications de M. Thouvenel, et dans une circulaire adressée aux puissances signataires de l'acte final du Congrès de Vienne, elle expose ses vues avec une grande vivacité. Elle refuse de distinguer entre la question de frontières, que la France et la Sardaigne avaient pleinement le droit de régler entre elles, et la question de neutralisation, qu'elles sont d'accord pour déférer au jugement de l'Europe. Elle veut que le traité du 24 mars tout entier soit considéré comme non avenu, sans doute parce que ce traité, par son article 2, a scrupuleusement réservé la question de neutralisation : prétention injustifiable assurément, mais qui montre à quel point cette question a passionné les esprits dans une partie de l'Europe; car comment penser que la Suisse allât si loin sans se sentir appuyée ?

Ce n'est pas un des moins fâcheux résultats de toute cette affaire, que l'altération de nos bons rapports avec l'Angleterre. La guerre d'Italie, contre laquelle on a élevé tant de critiques, avait eu du moins cet avantage de diviser d'une manière certaine et en apparence irrévocable, les deux puissances dont l'alliance ancienne et fréquemment renouvelée avait été pour notre pays la source de bien des malheurs. Réunies dans la question d'Orient par de grands intérêts commerciaux, l'Angleterre et l'Autriche se trouvaient séparées en Italie par de profondes antipathies politiques et par une lutte d'influence depuis longtemps commencée; et précisément, le cours de la politique portait au pouvoir en Angleterre deux des hommes d'Etat qui avaient pris à cette lutte la part la plus longue et la plus active. C'était un bonheur pour la France, au moment où elle défendait l'Italie, que de trouver à la tête de la Trésorerie et du Foreign-office deux ministres dont les sympathies pour l'indépendance italienne n'étaient point douteuses. Aussi, l'effet immédiat de la guerre de Lombardie et du changement ministériel survenu en Angleterre à la même époque, fut-il de rapprocher de nous notre alliée, que bien des circonstances avaient un peu refroidie. Est-il besoin de rappeler les espérances que fit naître cette amitié heureusement renouvelée? Un traité de commerce allait établir entre les deux peuples des liens qui ne se briseraient plus. L'action commune des gouvernements de France et d'Angleterre allait mettre un terme aux complications italiennes. Pour cela, il n'était besoin ni d'un traité, ni d'une guerre. Le simple accord des deux cabinets, hautement annoncé, suffirait. On avait même trouvé un nom particulier pour désigner cette sorte d'accord : on l'appelait une alliance virtuelle. Nous avons beaucoup ri en France (de quoi ne rions-nous pas) de cette alliance dans laquelle l'Angleterre ne comptait apporter ni un homme ni un canon. Mais sont-ce des hommes et des canons que nous devions demander à notre alliée? En manquons-nous, et n'en avons-nous pas à offrir à toutes les causes? Et

Digitized by Google

n'est-ce absolument rien que cette force qu'on appelle l'influence morale, et qu'une nation comme l'Angleterre peut tourner contre nous quand elle ne la met pas à notre service? Aujourd'hui, ceux auxquels déplaisait l'alliance virtuelle doivent être satisfaits. Elle n'existe plus : il n'y en a plus trace. Lord John Russell l'a clairement déclaré dans la soirée de lundi dernier. Ce n'est pas la motion toujours annoncée et toujours ajournée de M. Kinglake qui a forcé le principal secrétaire d'Etat de Sa Majesté Britannique pour les affaires étrangères à tenir ce langage. La motion de M. Kinglake, il n'en est plus question; elle est définitivement retirée en présence de déclarations dont la clarté a dû satisfaire les adversaires les plus vifs de l'alliance virtuelle des deux côtés du détroit. Les applaudissements qui ont accueilli, sur les bancs de l'opposition, les dernières paroles de l'orateur ministériel le prouvent assez. Soyons donc contents. L'alliance virtuelle est rompue ; en revanche, une alliance formelle est faite entre les whigs et les tories, et non pas sans doute à notre profit. Il est vrai que les tories et les whigs ne constituent pas absolument toute l'Angleterre. Il nous reste encore l'appui du *Morning-Chronicle* et celui de M. Bright. Mais il y aurait quelque naïveté à nous imaginer que des discours comme celui qu'a prononcé M. Bright dans la séance du 26 mars, et des nouvelles comme celles qu'annonce de temps en temps le *Morning-Chronicle*, vaudront pour nous l'appui que nous ont prêté tour à tour les deux cabinets dirigés par lord Palmerston, dans des circonstances qui sont présentes à la mémoire de tout le monde.

Après tout, l'alliance anglaise n'est pas la seule qu'il y ait dans le monde, et nous en pouvons trouver d'autres. Nous l'aimions, cette alliance, il faut bien l'avouer, et nous ne saurions nous empêcher de lui accorder quelques regrets. Elle avait à nos yeux ce mérite de rendre la paix assez durable et la guerre même, si elle survenait, assez peu dangereuse. Y a-t-il une coalition possible sans l'Angleterre? Nous étions sûrs de n'être point attaqués à la fois sur terre et sur mer, de n'avoir ni notre commerce interrompu ni nos populations appauvries et irritées par les privations que la guerre amène ordinairement à sa suite. Nous pouvions, si nous y étions forcés, lutter sans trop d'embarras contre le continent. Avec l'Angleterre amie, nous avions la garantie de vaincre, avec l'Angleterre neutre, de n'être pas vaincus. Mais il est dit qu'en ce monde les choses les meilleures sont destinées à être les plus courtes. Telle a été l'amitié de la France et de la Grande-Bretagne ; après plusieurs années de fraternelle entente, après une brouille sérieuse, après une réconciliation de quelques mois, troublée par plus d'un orage, les voilà encore une fois séparées et réduites à chercher d'autres amitiés plus durables sinon plus utiles. Il faut bien s'attendre qu'elles rencontreront quelques embarras, et plaise à Dieu que ces embarras soient assez grands pour les ramener l'une vers l'autre. Justement parce qu'elles se sont si bien entendues ensemble pendant quelque temps, elles auront quelque peine à s'entendre avec leurs voisines, qui étaient devenues un peu jalouses de leur bonne amitié. On leur rappellera tout ce qu'elles ont fait l'une pour l'autre. Et ne le fait-on pas déjà? Qu'a répondu l'Autriche à l'Angleterre quand celle-ci est venue l'entretenir de l'affaire de

Digitized by Google

Savoie? Vous parlez d'annexion : que faisiez-vous pendant qu'on annexait la Toscane et Modène? Vous approuviez. Eh! bien, puisque les annexions sont commencées, qu'elles continuent. Il ne faut rien exagérer pourtant. Les hommes pèchent plus souvent contre la logique que contre leurs intérêts. Le jour où l'Allemagne croira avoir un sérieux besoin de l'Angleterre, elle oubliera volontiers que celle-ci n'a pas défendu le Tessin et qu'elle était fort disposée à faire bon marché de l'Adige même. Nous parlions tout à l'heure de gazettes allemandes : il serait curieux de comparer le langage que tenaient à l'égard de l'Angleterre les journaux les plus ardents de l'Allemagne à l'époque de la guerre, et celui qu'ils adoptent maintenant. Il suffit de lire certains articles publiés par la *Gazette d'Augsbourg*, il y a quelques jours, pour voir avec quelle facilité l'ennemi d'hier peut devenir l'ami d'aujourd'hui. Nous savons bien que la *Gazette d'Augsbourg* n'est pas toute l'Allemagne, pas plus que le *Constitutionnel*, attaqué par le journal allemand, n'est toute la France; mais l'un et l'autre expriment assez bien certains penchants qui dominent dans l'un ou l'autre pays, et qui chercherait dans leurs colonnes y trouverait assez bien les indices de la faveur tour à tour croissante ou décroissante que rencontrent en deçà ou au delà du Rhin certains gouvernements étrangers. On dirait d'une balance qui s'élève nécessairement d'un côté quand elle baisse de l'autre. En ce moment, le plateau de la balance où les Allemands pèsent la considération qu'ils accordent au ministère whig semble monter assez vite. L'Angleterre retrouverait donc l'amitié de l'Allemagne; et nous aussi nous en trouverions une; il n'est même pas très difficile de deviner laquelle. Mais qui gagnerait au change? Ni la France ni l'Angleterre, à coup sûr. Mieux vaudrait que la sagesse des deux gouvernements sauvât encore une fois une alliance si utile et si menacée.

Il est vrai que la question qui nous divise et qui fait tant de bruit en Europe ne durera pas toujours. Peut-être même ne sera-t-elle pas longtemps la seule à éveiller la sollicitude des gouvernements. L'attention générale, qui s'est éloignée de l'Italie pour se porter sur la Savoie, pourrait bien, dans peu de temps, par un retour contraire, être rappelée vers l'Italie. La formation d'un grand Etat sous le sceptre du roi Victor-Emmanuel n'a pas tout terminé dans cette péninsule. Il reste à organiser le nouveau royaume : il reste surtout à savoir ce que deviendra le reste de l'Italie. La première question, si elle se présentait seule, n'offrirait peut-être pas d'énormes difficultés. Les hommes d'Etat qui ont dirigé le mouvement italien pendant ces dernières années nous paraissent avoir la main assez ferme et assez souple pour organiser et discipliner maintenant les forces qu'ils ont soulevées si à propos et si heureusement. Tout au moins ne saurait-on nier leur activité. C'est dans les derniers jours de février que le programme français était porté à la connaissance du gouvernement sarde. Le 2 mars, M. de Cavour avait répondu aux communications de la France, et les comices populaires étaient convoqués dans l'Italie centrale. Le 15, les votes avaient eu lieu, avec l'unanimité que l'on sait; huit jours après, le roi les avait acceptés et l'annexion était prononcée ; aujourd'hui de nouvelles élections sont déjà faites, et le 2 avril, le Parlement nommé par

Digitized by Google

toutes les provinces du nouveau royaume pourra se réunir à Turin. L'assimilation se fera-t-elle aisément entre des pays depuis si longtemps séparés par leurs gouvernements, leurs traditions et leurs mœurs? Beaucoup de personnes en doutent. Il nous semble toutefois que la tâche n'est pas beaucoup plus embarrassante pour la Romagne, la Toscane et la Lombardie, qu'elle ne l'eût été pour cette dernière province seule; peut-être même le problème est-il devenu moins difficile en s'agrandissant et l'annexion complète, comme le prétendaient ses avocats les plus décidés, offre-t-elle moins de dangers que n'en eût offert l'annexion limitée. Les Lombards, justement fiers de leur vieille illustration provinciale, avaient peut-être peu de penchant à devenir Piémontais. C'est là ce que n'avait pas compris le ministère de M. Rattazzi. Aujourd'hui, il n'est plus de Piémontais : ils sont perdus au milieu des Bolonais, des Florentins et des Milanais qui vont remplir le Sénat, la Chambre des députés, l'armée, la diplomatie; de sorte qu'à vrai dire, ce n'est pas l'Italie centrale qui est annexée au Piémont, mais le Piémont qui est absorbé dans le nouveau royaume italien. Le gouvernement de Turin prend d'ailleurs d'assez bonnes mesures pour faciliter cette transition, toujours assez délicate, de la vie provinciale à la vie nationale. Nous avons déjà indiqué le soin qu'il a eu de faire une part aux hommes les plus considérables des nouvelles provinces dans les fonctions les plus élevées de l'Etat. Il paraît qu'il se propose de conserver à des villes telles que Milan et Florence l'éclat et les priviléges auxquels leur passé leur donne tant de droits. Le prince de Carignan a été nommé lieutenant du roi en Toscane : il y commandera les forces militaires et y tiendra une sorte de cour. M. Ricasoli administrera encore pendant quelque temps, comme gouverneur général, le pays que sa fermeté a tant contribué à réunir au royaume italien. Florence gardera ainsi le rang, la richesse et l'activité d'un grand centre gouvernemental. Milan, par la force même des choses, ne pourra manquer de devenir, à côté de Turin, une seconde capitale : déjà Victor-Emmanuel a été y tenir sa cour pendant quelque temps. On ferait des efforts pour renouveler et accroître l'ancien éclat littéraire et intellectuel de Bologne. Après ces satisfactions données à un amour propre local fort légitime, il reste à savoir comment on s'y prendra pour réaliser des mesures d'une nature plus grave, pour donner l'unité de législation, de sentiments et d'idées à toutes ces provinces, pour organiser des finances, une armée, une marine. L'avenir nous le dira.

Mais le nouveau royaume italien a-t-il un avenir? L'établissement qui vient d'être fondé à la hâte par les coups de canon et par les scrutins populaires a-t-il chance de durer? Nous n'hésiterions pas à répondre à cette question si le gouvernement de Turin n'avait à résoudre que les difficultés, assez considérables pourtant, dont nous venons de tracer le tableau. Les plus grands dangers pour le nouveau royaume et l'Italie tout entière ne sont pas à Milan ou à Florence. Ils sont à Rome, où l'excommunication majeure vient d'être prononcée contre tous ceux qui ont pris part à la révolution accomplie dans les Romagnes. Ils sont à Venise et à Naples. L'Autriche a laissé entendre assez clairement que, sans reconnaître le nouveau royaume, elle ne se proposait pas en ce moment de l'attaquer. Mais

Digitized by Google

l'Autriche n'a rien promis pour le cas où elle se verrait elle-même menacée. Voilà donc les patriotes italiens, s'ils entendent leurs intérêts, réduits à souhaiter que les soldats autrichiens fassent bonne garde à Venise; car si leur vigilance s'endormait un moment, et si une insurrection éclatait dans la ville de Manin, comment empêcher les soldats italiens cantonnés sur les bords du Mincio de courir au secours de leurs frères vénitiens? et une fois la lutte engagée sur ce point, qui oserait répondre que toute l'Europe ne s'y mêlerait pas, et que l'Italie ne payerait pas les frais de la guerre? Reste à savoir qui peut faire qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas d'insurrections à Venise. Le cabinet de Turin a toujours prétendu que la chose dépend du cabinet de Vienne, et le cabinet de Vienne renvoie la même imputation à celui de Turin. Hélas! c'est peut-être une vanité des gouvernements que de s'attribuer mutuellement un aussi grand pouvoir. De quelque côté que vienne le vent qui souffle sur les esprits des Vénitiens, souhaitons qu'il ne leur apporte que des inspirations de paix et de douceur, car personne en ce moment, pas même eux, pas même le cabinet de Vienne, pas même celui de Turin, n'a intérêt à ce qu'ils se révoltent. Et les Romains, qui pourra nous dire où est le bureau d'esprit public dont ils reçoivent leurs pensées? Y en a-t-il un, y en a-t-il deux, y en a-t-il plusieurs? Nous n'entendons parler depuis quelque temps que de manifestations faites contre le pape, en faveur du pape, sur la place publique, à l'université, à l'église. Jusqu'à ce jour, la présence de nos soldats a maintenu un certain ordre dans ce désordre et une certaine règle au milieu de ces irrégularités. Nos troupes, dit-on, vont se retirer. Est-ce l'armée napolitaine qui les remplacera? M. Elliot et lord John Russell, dans une curieuse correspondance qui vient d'être publiée, assuraient cependant que le souverain des deux Siciles avait assez à faire en ce moment de garder son propre royaume. M. Elliot, malgré les bonnes raisons qu'il donne à l'appui de son jugement, se trompait probablement; car la cour de Naples, à ce qu'il paraît n'est occupée que de projets belliqueux. Faut-il croire que le gouvernement napolitain est plus sûr de l'affection et du dévouement de ses peuples que ne l'estiment les ministres anglais? ou bien doit-on penser qu'il va satisfaire par quelques réformes prudentes à ce que leurs réclamations peuvent avoir de légitime? On peut tout supposer en ce moment, puisqu'un changement de ministère vient d'avoir lieu. Le général Filangieri, dont la réputation, il faut bien l'avouer, a un peu pâli pendant son dernier passage au pouvoir, ou, pour mieux dire, aux honneurs, a enfin vu accepter sa démission tant de fois offerte et refusée. Le prince de Cassaro, comme nous l'avions annoncé il y a six semaines, le remplace à la présidence du conseil; à côté de M. de Cassaro viennent se placer plusieurs ministres connus comme lui par des idées assez libérales et très modérées. Cependant de hauts fonctionnaires, qui passent pour fort impopulaires, et dont le nom semblerait incompatible avec toute idée de réforme, restent au pouvoir. Quelle sera la politique d'un cabinet ainsi composé? Continuera-t-il le système de temporisation dont le dernier ministère a donné l'exemple? Ou bien, sortant des voies frayées, inaugurera-t-il tout à la fois l'intervention en faveur du pape et les réformes à l'intérieur, pour donner

Digitized by Google

en même temps satisfaction au sentiment catholique et au parti libéral? Dans ces circonstances, il serait fort utile de connaître exactement l'état des esprits dans ce royaume de l'Italie méridionale, dont l'Europe s'est déjà occupée plusieurs fois depuis quelques années et dont elle semble appelée à s'occuper encore. Les renseignements ne nous manquent pas : le malheur, c'est qu'ils ne s'accordent guère. Nous avons entre les mains en ce moment deux livres, publiés récemment, et dont les auteurs paraissent avoir étudié le royaume des Deux-Siciles pendant longtemps et avec soin [1]. Il est étonnant combien les deux observateurs ont vu différemment les mêmes choses. Là où M. Lemercier aperçoit une satisfaction générale, M. Vernes ne voit que des aspirations vers un état meilleur; tandis que le premier de ces écrivains déclare qu'à de rares exceptions près, la magistrature napolitaine a toujours respecté sa dignité et ses devoirs, le second prétend que la justice à Naples trouve le moyen d'associer une étrange tolérance pour les crimes ordinaires avec une sévérité injuste et exagérée quand il s'agit d'accusations politiques. On éprouve quelque embarras à se prononcer entre des témoignages si précis et si peu concordants. Mais le gouvernement napolitain n'est-il pas un peu le premier auteur et la première cause de cet embarras? C'est le malheur des pouvoirs qui interdisent toute publicité, qu'on ne peut porter sur eux un jugement équitable, et que même quand on les accuse faussement, ils ne sauraient se plaindre qu'on les calomnie. Quelle que soit la vérité des attaques tant de fois renouvelées contre le gouvernement des Deux-Siciles, le sentiment général semble d'accord pour attendre du côté de l'Italie méridionale des événements importants, et nous n'avons pas besoin d'insister pour montrer quelles graves conséquences pourrait avoir soit un conflit entre les troupes napolitaines et piémontaises, soit un mouvement révolutionnaire à Rome ou dans les Deux-Siciles.

Les événements dont l'Italie semble menacée dispensent-ils de la nécessité, dont nous parlions plus haut, de renouveler des alliances trop souvent brisées? Faut-il compter sur ces événements ou sur ceux dont l'Orient peut devenir inopinément le théâtre, pour occuper et diviser de nouveau les puissances étrangères? Ou plutôt n'est-ce pas le moment de faire cesser ces divisions et de se préparer à régler, par une commune entente, les complications qui se préparent, conformément aux intérêts de l'équilibre européen? Questions qu'il est plus facile de poser que de trancher, et dont, heureusement, nous n'avons pas à fournir la solution. Qu'importe, d'ailleurs? nous dit-on; Europe, équilibre, vains mots que tout cela. L'Europe, elle est morte, et bien lui en a pris; car ce qu'on appelait l'Europe n'a jamais été que la coalition contre la France. L'auteur de cette boutade sait mieux que personne que si l'Europe a été la coalition contre la France, c'est aux époques où la France a été une menace pour l'Europe. Du temps de Henri IV, de Richelieu, de Mazarin, l'Europe était la coalition

[1] *Quelques mots de vérité sur Naples*, par le vicomte A. Lemercier, député au Corps législatif. Paris, Douniol. 1860. — *Naples et les Napolitains*, par M. Th. Vernes. Paris. Michel Lévy. 1860.

Digitized by Google

ontre la maison d'Autriche, et la France était à la tête de cette coalition. Sans remonter si loin, pendant l'habile et heureuse guerre d'Orient, l'Europe était la coalition contre la Russie; et n'est-ce pas la France encore qui la dirigeait? Mais nous avons tort de répondre à qui n'est pas notre véritable adversaire. En disant que l'Europe est morte, on fait une exception pour l'Angleterre. Si c'est une manière piquante de désigner la plus utile et la plus naturelle alliée de la France, nous sommes d'accord. Nous nous entendrions moins aisément avec ceux qui s'empareraient d'un mot spirituel pour nous prêcher une politique d'isolement ou d'hostilité à l'égard des nations étrangères. On n'a jamais raison contre tout le monde. Voyez Napoléon Ier, dont un grand historien vient de raconter la dernière et admirable lutte contre l'Europe coalisée. Quel tableau dans ce dix-septième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire!* Quel tableau et quelle leçon! Jamais plus de génie fut-il mis au service d'une plus inexécutable entreprise? Ramené depuis Moscou jusqu'aux portes de Paris par les armées de la coalition plutôt triomphantes de son épuisement que victorieuses de son génie, le grand capitaine retrouve, aux derniers jours de sa carrière, les plus merveilleuses inspirations de sa jeunesse. Devinant les fautes de ses adversaires avant même qu'elles aient été faites, et marquant, pour ainsi dire, la place où ils vont venir se jeter entre ses mains, il court, avec une poignée d'hommes, d'une armée à l'autre, remportant, sur chacune des routes de l'invasion, des victoires auxquelles il n'a manqué, pour égaler Arcole et Rivoli, que ce prestige que donne la jeunesse et le bonheur, recueillant canons, drapeaux, et encombrant encore de prisonniers les rues de ce Paris, qui, demain, va se rendre à l'ennemi; et enfin, sa capitale prise, concevant le hardi projet d'y venir surprendre l'ennemi triomphant, et de le rejeter, par une seule et décisive victoire, jusqu'aux frontières de la France. Il faut lire d'un bout à l'autre ce récit, le plus admirable peut-être de ceux que nous a donnés jusqu'à ce jour M. Thiers, pour y voir commentés, avec une lucidité et une chaleur qui passent dans l'âme même du lecteur, les projets du plus étonnant des génies militaires, pour se trouver forcé de reconnaître que ces plans, avec toute leur hardiesse, pouvaient et devaient réussir encore, si la question n'avait dû être décidée que par les batailles. Mais les fautes de l'homme d'Etat avaient d'avance rendu inutile le génie du capitaine; les puissances coalisées, dont il avait repoussé les propositions alors qu'elles étaient justes et modérées, ne lui en présentaient plus que d'inacceptables, quand il eût peut-être été disposé à traiter sincèrement; la France, voyant en lui le premier auteur de ses maux, lui imputait même ceux qu'il n'avait pas faits, et, après lui avoir accordé presque l'adoration, lui refusait la justice; ses lieutenants mêmes, comblés par lui, l'abandonnaient; et, finalement, on arracha, pour ainsi dire, son épée de sa main. Jamais plus grand exemple ne prouva mieux la puissance de ces intérêts permanents de l'Europe, contre lesquels Napoléon s'était élevé, et dont tout son génie n'a pu triompher.

De ces grands spectacles et de ces hautes leçons nous éprouvons quelque embarras à redescendre aux modestes intérêts de l'ordre matériel. Ces intérêts ont pourtant leur place dans la vie des peuples, et c'est un des

Digitized by Google

mérites du gouvernement actuel que d'avoir toujours voulu leur accorder la sollicitude et la protection à laquelle ils ont droit. Plusieurs projets nouveaux, rédigés dans ce but, viennent d'être soumis au Corps législatif. Nous avons indiqué la pensée fondamentale et les principales dispositions du projet sur la mise en valeur des marais et des terres incultes appartenant aux communes, à l'époque où il fut apporté au conseil d'Etat. Le projet sur les sucres est une conséquence naturelle du traité de commerce. Il a pour but de dégrever d'un droit considérable cette denrée, qui forme l'objet d'une industrie importante en France aussi bien que dans les colonies, et d'en rendre l'usage moins coûteux aux classes peu aisées. La loi sur le reboisement des montagnes est aujourd'hui même l'objet d'une étude spéciale dans la *Revue*. Presque tous ces projets ont un grand intérêt et une incontestable utilité. Les complications de la politique extérieure, qui ont le privilége d'occuper presque exclusivement l'opinion publique, ont seules pu leur enlever une partie de l'attention qu'ils méritaient à tant de titres.

En Angleterre, le bill de réforme est discuté en ce moment par les Communes. Le projet du gouvernement réduit le cens électoral à dix livres dans les comtés, et à six livres dans les bourgs. Le nombre des électeurs se trouvera ainsi augmenté de près d'un tiers en Angleterre et dans le pays de Galles. Quelques modifications ont lieu dans la répartition des siéges électoraux. Les villes qui, avec une population de moins de 7,000 habitants, jouissaient de deux représentants, n'en auront plus qu'un. Dans ce nombre, il faut citer Dorchester, Evesham, Tewkesbury, etc. Au contraire, d'autres circonscriptions électorales, dont l'importance s'accroît tous les jours, telles que le West-Riding du Yorkshire, les deux divisions du Lancashire, Manchester, Birmingham, Leeds, reçoivent un représentant de plus. L'Université de Londres nommera désormais un membre. Des dispositions analogues sont proposées pour l'Ecosse et pour l'Irlande.

Les Espagnols viennent de terminer heureusement leur brillante campagne du Maroc. A une lieue de Tétouan, l'armée expéditionnaire a rencontré les Maures fortement retranchés et prêts à lui disputer la route de Tanger. Une sanglante bataille a livré le passage aux Espagnols. La complète déroute des Maures les a décidés à traiter précipitamment. Les préliminaires de paix sont signés. La cession d'un territoire important, des avantages commerciaux égaux à ceux de la nation la plus favorisée, le payement d'une indemnité de guerre et l'établissement d'un consul à Fez, telles sont les bases de l'arrangement qui sera prochainement converti en un traité. Tétouan sera occupé par les Espagnols jusqu'à la complète exécution des conditions de la paix.

E. HERVÉ.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LA

CAMPAGNE DE FRANCE

ET

LA CHUTE DU PREMIER EMPIRE

Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. A. THIERS, t. XVII Paris. 1860.

Je crois que l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, aux yeux de la postérité, honorera tout à la fois notre époque et son auteur. Il est douteux qu'un tel ouvrage eût pu être écrit en un autre temps ni par d'autres mains. L'histoire, en France du moins, ne date pas de bien loin. Dans les siècles passés, les écrivains de notre pays, tenus loin du gouvernement, bien qu'ils fussent quelquefois près du prince, n'avaient presque aucune part, je ne dis pas à la direction, mais même à la connaissance des grandes affaires. Ceux qui savaient l'histoire alors ne l'écrivaient pas, et ceux qui l'écrivaient la savaient rarement. De nos jours, la bourgeoisie, c'est-à-dire la classe lettrée, a été appelée au gouvernement du pays. Elle a connu le secret des négociations, les ressorts de l'administration et le système des finances. Elle a tout vu : elle a pu tout raconter.

S'il est vrai que la connaissance des grandes affaires soit la première condition pour en parler, il faut avouer que personne mieux que M. Thiers ne remplissait cette condition. Nous rougirions de rappeler à son pays pendant combien de temps et dans combien de situations différentes il lui a rendu des services. Ce n'est pas qu'il suffise

Digitized by Google

d'avoir été publiciste, député, ministre, et même grand ministre, pour devenir le premier des historiens. Quelle est la qualité la plus nécessaire pour écrire l'histoire? se demandait il y a peu d'années M. Thiers lui-même. L'intelligence, répondait-il. Et il semblait à tout le monde qu'en faisant le portrait du grand historien, tel qu'il le comprend, l'auteur avait d'avance tracé le jugement de la postérité sur lui-même. Cette intelligence souple, variée, inépuisable, qui a permis à M. Thiers d'aborder toutes les connaissances et de remplir les fonctions les plus diverses, sans que jamais rien parût lui avoir été autrefois étranger, n'était-elle pas le don le plus rare et le plus heureux quand il s'agissait d'étudier une époque pleine de faits militaires, politiques et financiers? On serait bien injuste d'ailleurs si l'on bornait l'intelligence au rôle de critiquer les documents, de découvrir la vérité des faits ou même d'en indiquer les conséquences. L'intelligence, au sens large et élevé où l'a entendue M. Thiers, est à vrai dire l'instrument universel dans les œuvres de la pensée. C'est elle qui donne ce style simple, facile, aisé, qui entraîne sans fatiguer et qui nous charme sans jamais nous détourner de la sérieuse étude des faits. Peut-être M. Thiers lui doit-il aussi en partie cette impartialité et j'oserai dire cette bienveillance qui apparaît dans tout son ouvrage. Les hommes les plus intelligents sont les plus équitables : pour beaucoup pardonner, il faut tout comprendre.

Si M. Thiers est équitable, il n'est pas indifférent. Il n'est indifférent ni à la gloire de la France ni à ses intérêts. Il raconte les victoires de Napoléon avec une joie patriotique; il dit ses fautes avec une véritable tristesse. Il y a là un double tableau, et aussi une double leçon. Qu'on nous permette de les recueillir l'une et l'autre, et pour les mieux recueillir, de les séparer.

I

Au mois de décembre 1813, les souverains et les généraux de la coalition étaient derrière le Rhin, qu'ils se disposaient à franchir. Ils avaient longtemps hésité avant de tenter une entreprise qui leur semblait bien hardie, même après le succès de la campagne d'Allemagne. De Francfort, où ils s'étaient arrêtés, ils avaient offert à la France une paix honorable, qui lui laissait ses frontières naturelles, le Rhin, les Alpes, les Pyrénées, et sa voix dans les affaires de l'Europe. La lenteur avec laquelle Napoléon avait accueilli ces propositions, lenteur qui devait faire échouer les négociations; le changement survenu dans la politique de l'Angleterre, qui, après avoir

Digitized by Google

longtemps contenu les passions de ses alliés, les flatta parce qu'elles servaient momentanément ses intérêts; enfin l'insurrection de la Hollande et divers indices qui montraient que l'Empire français était menacé de graves dangers intérieurs, firent cesser toutes les incertitudes. L'invasion de la France fut décidée. Pour la réaliser, deux plans se présentaient. Tous deux pouvaient être soutenus par de bonnes raisons, et ils partagèrent les chefs coalisés. Dans le plan des Prussiens et des Russes, l'armée d'invasion aurait été partagée en deux masses d'inégale importance, qui auraient franchi le Rhin en des points peu éloignés : la plus considérable au nord, entre Coblentz et Mayence; la moins importante un peu au sud, entre Mayence et Strasbourg. Les deux corps, formant ensemble environ 230,000 hommes, auraient pu se donner la main, emporter successivement les places fortes qui défendent le nord-est de la France, et marcher de concert sur Paris. L'influence des Autrichiens et des Anglais fit prévaloir un plan tout différent. Selon eux, le point vulnérable de la France n'était pas au nord-est, où la nature et surtout l'art de la défense des places avaient multiplié les obstacles; il se trouvait beaucoup plus au sud, près du Jura, où le gouvernement français, comptant sur la neutralité de la Suisse, n'avait jamais élevé de défenses bien considérables. Il fallait donc porter la masse la plus considérable des forces coalisées vers l'angle formé par le Rhin devant Bâle, passer le fleuve en ce point et pénétrer en France par le sud de l'Alsace et par la Franche-Comté. Un corps moins nombreux franchirait le Rhin aux environs de Mayence, et viendrait rejoindre l'armée principale au cœur même de la France. Outre les raisons stratégiques par lesquelles l'Autriche appuyait ce plan, elle avait pour le préférer des motifs politiques qu'elle ne disait point. Elle voulait relever, en passant, son influence dans la Suisse, dont la neutralité serait évidemment violée, couper les communications entre la France et l'Italie, et préparer ainsi le rétablissement de sa puissance dans un pays qui avait toujours été l'objet de ses plus chères ambitions. Enfin cette combinaison lui donnait le premier rôle dans la guerre, puisque l'armée du nord, qui n'était autre que l'ancienne armée de Silésie, était sous les ordres de Blücher, tandis que Schwarzenberg commandait celle du sud, c'est-à-dire l'ancienne armée de Bohême. L'événement a donné raison au plan des Autrichiens. Mais si Napoléon avait eu 100,000 hommes sous la main, peut-être n'aurait-on pas impunément fait un aussi long détour et franchi le Rhin avec 230,000 hommes sur une étendue de près de cent lieues.

Heureusement pour les alliés, l'Empereur était bien loin de disposer d'une force suffisante pour s'opposer au passage de ce grand fleuve. Les entreprises extraordinaires qu'il avait tentées pendant les

Digitized by Google

années précédentes avaient épuisé d'avance les ressources qui lui auraient été nécessaires dans ce suprême danger. Les batailles, les fatigues de la retraite, et enfin le typhus, avaient presque complétement anéanti l'armée qui venait de faire la campagne d'Allemagne. Des corps entiers étaient réduits à 7 ou 8,000 hommes. En réunissant tous les corps qui étaient revenus d'Allemagne, en les renforçant par quelques soldats tirés des dépôts, on arrivait à un chiffre de 60,000 hommes environ : c'était la seule armée qu'on pût opposer aux 230,000 hommes de la coalition. Les soldats cependant ne manquaient pas à Napoléon ; mais sa politique les avait disséminés dans toute l'étendue des vastes conquêtes qu'il avait un moment appelées son empire. Il y en avait 40,000 en Italie, 75,000 sur la frontière d'Espagne, près de 150,000 dans toutes les places fortes de l'Europe. Les fusils faisaient défaut encore plus que les hommes. Nous en avions laissé 500,000 dans les neiges de la Russie, 200,000 sur les champs de bataille de l'Allemagne. Nous avions accumulé un riche matériel dans des villes dont la possession avait toujours été inutile et ne pouvait jamais devenir durable, tandis que les places qui devaient servir à notre défense nationale manquaient des ressources les plus nécessaires, et que Paris même n'était pas à l'abri d'un coup de main. Napoléon avait espéré que l'hésitation des alliés et la durée des négociations entamées à Francfort lui laisseraient le temps de préparer des ressources nouvelles. Il s'était fait donner par le Sénat l'autorisation de s'adresser immédiatement à la conscription de 1815, qui devait fournir 160,000 hommes, et de demander en même temps 120,000 hommes aux classes de 1814, 1813, 1812, bien qu'elles eussent déjà fourni un contingent considérable ; un peu plus tard, un nouveau sénatus-consulte lui permit de remonter jusqu'à la classe de 1803. Grâce à ces mesures, Napoléon, s'il avait pu employer quelques mois à réorganiser son armée, se serait trouvé au printemps avec 300,000 hommes sur le Rhin, et aurait encore envoyé quelques secours en Italie et en Espagne. Le passage du Rhin par les coalisés l'étonna sans l'abattre, et lui montra seulement la nécessité d'agir avec plus de promptitude et d'énergie. Il ne fallait pas compter, pour le commencement de la campagne, sur la classe de 1815, qui ne fournirait que des enfants faibles et incapables de supporter les fatigues de la guerre. On s'adressa de préférence aux classes précédentes, qui pouvaient donner des hommes un peu plus vigoureux. On parvint ainsi à former quelques dépôts où les corps qui revenaient du Rhin, en reculant devant l'invasion, allaient pouvoir se recruter. Ces corps étaient celui de Macdonald, qui arrivait par les Ardennes et allait se replier sur la Marne, et ceux de Victor, de Marmont, de Ney et de Mortier, échelonnés entre la Marne et la

Digitized by Google

Seine. Napoléon aurait voulu porter chacun de ces corps au chiffre de 15,000 fantassins, que plusieurs d'entre eux étaient loin d'atteindre. Mortier, à Troyes, avait 15,000 hommes, sans parler d'une division de réserve de 6,000 hommes, que commandait Gérard ; mais les trois corps commandés par Ney, Marmont et Victor, formaient ensemble un total de 25,000 hommes au plus ; Macdonald, qui en avait encore 15,000, allait les voir réduits de moitié dans la retraite qu'il opérait. Malgré toute l'activité que déploya Napoléon pour envoyer des conscrits à ces différents corps, il ne pouvait guère que remplir les vides qu'y faisaient les fatigues et les combats. Il obtint une force effective un peu plus considérable quand il eut créé quelques divisions nouvelles et fait venir quelques milliers de soldats de la frontière d'Espagne. Il avait donc, en réalité, 50 ou 60,000 hommes pour commencer la campagne de France, et dans tout le cours de cette campagne il n'en eut jamais plus de 70 à 80,000.

Cependant, le plan proposé par les Autrichiens s'était exécuté. La principale armée des coalisés, sous Schwarzenberg, s'était dirigée vers le sud ; elle avait excité, en passant, une révolution en Suisse, s'était fait livrer le pont de Bâle et avait marché sur Langres. Quelques jours après, Blücher, qui attendait, pour agir, le succès de cette manœuvre, avait passé le Rhin sur trois points, et s'était porté de Mayence sur Metz. Les deux généraux de la coalition s'avançaient sans trouver de résistance sérieuse : Marmont, Victor, Ney, Mortier, reculaient devant eux et se concentraient peu à peu, suivant les ordres donnés par Napoléon. Déjà, le prince Schwarzenberg et Blücher, laissant peu de troupes pour assiéger les places, étaient arrivés avec le gros de leurs forces en Champagne, où ils étaient sur le point de se réunir. En un mois, ils avaient fait à peu près la moitié du chemin qui les séparait de Paris. Il était temps que Napoléon parût. Il avait employé les premiers jours de janvier 1814 à prendre quelques dispositions politiques et surtout militaires. Il avait confié la régence à l'Impératrice, hâté l'envoi des hommes, des fusils, des munitions qui pouvaient être immédiatement expédiés vers l'Est, et enfin, le 25 janvier, au matin, il quittait lui-même sa capitale pour se transporter à Châlons-sur-Marne. Il y arriva le soir. Les corps des quatre maréchaux, qu'il trouvait rangés entre cette ville et Troyes, comptaient un peu moins de 50,000 hommes. Macdonald, il est vrai, arrivait des Ardennes avec 12,000 hommes, et Lefebvre-Desnouettes amenait encore quelques renforts. En réunissant toutes ces forces, Napoléon pouvait disposer de 70,000 hommes tout au plus. Les alliés en avaient trois fois davantage. Néanmoins, il n'hésita pas à se jeter sur eux. Ils étaient encore disséminés, et, s'il avait chance de les vaincre, c'était avant qu'ils eussent opéré leur concentration. Blü-

Digitized by Google

cher, en ce moment, courait de la Marne à l'Aube, avec trente et quelques mille hommes seulement, pour joindre Schwarzenberg ; il avait laissé en route une partie de ses troupes, soit pour assiéger des places, soit pour cacher aux Français sa marche. Napoléon ne s'y trompa point ; il pénétra vite le projet de Blücher, et se proposa de surprendre, au milieu de sa course, le plus fougueux et le plus imprudent des généraux de la coalition. Il occupa Saint-Dizier, sur la Marne, que Blücher venait de traverser, et où il n'avait laissé qu'un détachement. Puis, il s'élança à la poursuite de son adversaire. Le général en chef prussien, en quittant Saint-Dizier, s'était porté sur Bar-sur-Aube ; arrivé à ce point, il descendit la rivière de l'Aube et se porta sur Brienne, qui est situé sur cette même rivière, mais un peu plus bas, pour couper les ponts qui, selon lui, devaient servir de communication entre l'Empereur et ses lieutenants. Mais Napoléon, comme s'il eût eu la prescience du mouvement de Blücher, s'était dirigé vers cette même ville par un chemin de traverse, et il y arriva au moment où les ennemis venaient de l'occuper, et commençaient à la dépasser. A l'approche de l'Empereur, qui allait le prendre en flanc, Blücher, malgré son audace, rétrograda vers Bar-sur-Aube ; mais, pour sauver son artillerie, qui traversait Brienne, il essaya de défendre la ville. Il perdit ce poste, le reprit et le perdit encore. Toute la journée fut remplie par une suite de combats furieux, dans lesquels nos jeunes soldats et les vieilles bandes de l'ennemi rivalisèrent d'ardeur. La confusion de cette mêlée fut si grande, à certains moments, que Blücher et Napoléon faillirent tour à tour être pris. Enfin, à onze heures du soir, les ennemis évacuèrent Brienne. Ce combat acharné, dans lequel nous n'avions pu mettre en ligne que 18,000 hommes contre 30,000 environ, nous coûta 3,000 hommes et 4,000 à l'ennemi.

Blücher était vaincu, mais sa retraite était libre, et il était maître de joindre l'armée de Schwarzenberg. Pour parer aux dangers que pouvait présenter la réunion de forces aussi considérables, Napoléon s'occupa de former sur la Seine, à Troyes, un rassemblement important sous le maréchal Mortier. Lui-même s'établit à la Rothière, en avant de Brienne, près de l'Aube. Enfin, il disposa quelques troupes sur la Marne, sous le commandement de Macdonald. Il occupait ainsi les trois routes par lesquelles les alliés pouvaient avoir la pensée de marcher sur Paris. Cependant, Schwarzenberg et Blücher avaient opéré leur jonction ; ils avaient résolu d'inquiéter seulement Mortier, et de porter le gros de leurs forces, près de 170,000 hommes, sur Napoléon, qui occupait la Rothière avec 40,000 hommes, pensaient-ils, avec 30,000 en réalité. Blücher se chargea de diriger cette attaque. L'action fut terrible. Pendant toute la journée, 30,000 hommes

Digitized by Google

de troupes, pour la plupart jeunes et inexpérimentées, mais pleines d'héroïsme et admirablement dirigées, tinrent tête à une masse écrasante d'ennemis, au bord d'une rivière dans laquelle ils auraient été infailliblement jetés, s'ils s'étaient laissé tourner ou enfoncer. Mais une lutte semblable ne pouvait pas se renouveler le lendemain. Dans la nuit, nous quittâmes en bon ordre la position de la Rothière. Marmont fut chargé de couvrir notre retraite. Il s'acquitta de cette tâche avec une brillante valeur, et contribua, dans cette occasion, au salut de l'armée. Napoléon, qui avait perdu 5,000 hommes dans cette journée du 1er février, et qui en avait tué 8,000 à l'ennemi, se retira sur Troyes et de là sur Nogent.

Si l'ennemi, en une seule masse, nous avait poursuivis avec cette vigueur et cette rapidité que Napoléon montrait au lendemain de ses victoires, il aurait peut-être ramené notre faible armée jusqu'aux portes de Paris, et la guerre eût été terminée d'un seul coup. Mais Napoléon comptait sur une faute qui allait le sauver et offrir de nouvelles ressources à son génie. Cette faute, qu'il annonçait d'avance avec une merveilleuse lucidité, était assez naturelle. Bien peu de généraux en Europe, après Napoléon, étaient alors capables de conduire une masse de 200,000 hommes. Ni Schwarzenberg, ni Blücher n'auraient su le faire. Tous deux, d'ailleurs, désiraient rester indépendants; ils revinrent donc à leur premier plan, et après s'être unis un instant ils se séparèrent de nouveau. Il fut convenu que Blücher irait rallier vers le nord les corps d'York, de Kleist et de Langeron, qui arrivaient des siéges de Metz, de Mayence et d'Erfurt, où ils avaient été remplacés par d'autres troupes. Avec ces forces et celles dont il disposait déjà, Blücher allait se retrouver à la tête de 60,000 hommes. Après les avoir réunis, il devait descendre la Marne, refouler devant lui Macdonald qui ne comptait, comme nous l'avons dit, qu'un petit nombre de soldats, et le pousser jusqu'à Paris. L'ancienne armée de Bohême, forte de 130,000 hommes, restait sous les ordres du prince de Schwarzenberg. Elle devait suivre la Seine, sur laquelle Napoléon lui-même se trouvait avec les maréchaux Mortier, Marmont, Ney, Oudinot, comptant à peine 50,000 hommes sous leurs ordres. On espérait ainsi, quelle que fût l'armée sur laquelle Napoléon voulût porter ses coups, se trouver toujours plus fort que lui; on marcherait sur Paris en deux masses principales, en suivant les deux cours d'eau qui se rencontrent au-dessus de cette ville, et l'on finirait par y arriver, soit qu'on dût sur la route livrer bataille à Napoléon, soit qu'on parvînt, sans engager une grande action, à le déborder et à l'enfermer peu à peu entre ces deux bras de la coalition qu'on étendait vers Paris.

Dès lors fut conçu, dans la pensée de l'Empereur, ce plan de la

Digitized by Google

campagne de France, que tous les écrivains ont justement admiré, mais que personne n'a expliqué et commenté comme M. Thiers. Il était à supposer que, dans leur marche, chacune de ces deux armées, après leur séparation, se disséminerait et fournirait plus d'une occasion favorable à un ennemi capable d'en profiter. Se placer, avec son unique armée, entre les deux masses qui s'avançaient vers Paris, se précipiter vers celle qui se disperserait le plus ou qui se garderait le moins, en ne laissant qu'un faible corps pour s'opposer à l'autre, puis revenir vers celle-ci pour exécuter, s'il était possible, la même manœuvre, telle fut la pensée qui se présenta à Napoléon. Elle était assez simple pour frapper un esprit ordinaire. Mais une conception de ce genre n'a de valeur que par la manière dont elle est exécutée. Pour courir ainsi de la Seine à la Marne et de la Marne à la Seine sans jamais se tromper sur le point où il fallait frapper, pour battre tour à tour chacun de ses deux adversaires et revenir se placer à temps devant l'autre, il fallait une clairvoyance, une promptitude, une sûreté de coups dont Napoléon seul était capable.

Blücher, après s'être éloigné du prince de Schwarzenberg, s'était porté sur la Marne pour rallier les corps d'York, de Kleist et de Langeron. Il se flattait d'écraser ou d'envelopper Macdonald, qui se trouvait seul en face de lui avec 7,000 hommes environ, et d'arriver à Paris avant l'armée de Bohême. Devant des forces si supérieures, Macdonald avait opéré une prompte et habile retraite. Il s'était porté sur Meaux pour éviter d'être coupé et s'y trouvait le 9 février, attendant les secours et les ordres de Napoléon. Il était suivi de près par les troupes de Blücher. York, avec 20,000 Prussiens, descendait la Marne ; Sacken, avec 20,000 Russes, suivait la route de Montmirail ; un peu plus loin venait Olsouvieff, avec quelques milliers de Russes ; et enfin, tout à fait en arrière, le général en chef lui-même à la tête des corps de Kleist et de Langeron. Ainsi, dans l'ardeur de la poursuite, les troupes qui composaient l'armée de Silésie s'étaient dispersées sur une étendue assez considérable, le long de la Marne. Napoléon avait deviné et annoncé cette faute avant qu'elle fût commise. Le plus intelligent de ses lieutenants, Marmont, l'aperçut peu de jours après, et, le 6 février, il écrivait à l'Empereur pour lui proposer de se jeter sur les corps russes et prussiens. Aussi a-t-il pu se croire de bonne foi l'auteur de cette importante manœuvre. Il ignorait que le 2 février, c'est-à-dire quatre jours auparavant, Napoléon avait déjà fait son plan et l'avait annoncé au ministre de la guerre. La lettre de l'Empereur au duc de Feltre, signalée par M. Thiers, tranche définitivement cette question historique et ne laisse à Marmont que l'honneur, fort grand encore, d'avoir entrevu, quelques jours après Napoléon, une des plus belles manœuvres de ce

Digitized by Google

grand capitaine et de lui avoir prêté le concours de son intelligence et de sa bravoure. C'était précisément Marmont que l'Empereur avait destiné à jouer le premier rôle dans l'exécution de son projet. Le 7 février, il lui ordonna de se porter de Nogent sur Sézanne et Champaubert avec une partie de sa cavalerie et de son infanterie. Il lui annonçait qu'il allait bientôt le suivre. Entre Sézanne et Champaubert, la route offrait quelques difficultés qui rebutèrent le duc de Raguse. Napoléon, arrivé le 9 à Sézanne, ordonna au maréchal de triompher à tout prix de ces difficultés. La route de Sézanne à Champaubert était un simple chemin de traverse mal entretenu et coupé de marécages. Mais le point sur lequel voulait déboucher l'Empereur avait pour lui une importance spéciale. Il avait vu dans Champaubert le point faible, et, pour citer l'expression familière employée par M. Thiers, « le défaut de la cuirasse » de Blücher. Champaubert est un petit village, situé sur la route de Châlons à Montmirail, mais beaucoup plus près de cette dernière ville que de la première. Si les rapports qu'avait reçus Napoléon étaient exacts, la plus grande quantité des troupes du général prussien devait se trouver à l'ouest de ce village, tandis que quelques corps étaient restés en arrière. En effet, au moment même où Napoléon arrivait à Sézanne, York se trouvait à Château-Thierry, Sacken près de Montmirail, et Olsouvieff à Champaubert; Blücher seul se trouvait en arrière, à Etoges. En tombant brusquement à Champaubert, on se trouvait donc au milieu des corps qui formaient l'ancienne armée de Silésie. On coupait les plus importants de ces corps, ceux qui, en ce moment même, poursuivaient Macdonald; on les forçait d'abandonner leur poursuite et de revenir s'opposer à l'ennemi nouveau qui se présentait à eux, ou, s'ils continuaient à s'avancer, ils se trouvaient eux-mêmes poursuivis vers l'ouest et exposés aux plus terribles désastres; quant aux corps isolés qui resteraient en arrière, il serait toujours temps d'en avoir raison. Pour accomplir cette opération, Napoléon n'avait pas plus de 30,000 hommes. Il avait été obligé de laisser les corps d'Oudinot et de Victor le long de la Seine pour arrêter le prince de Schwarzenberg pendant son absence, et n'avait emmené avec lui que les corps de Marmont, de Ney et de Mortier. Mais il savait que la rapidité des mouvements compense l'infériorité des forces, et en tombant à l'improviste sur les corps dispersés de Blücher, il se croyait sûr d'être plus fort que chacun d'eux, et de les battre tour à tour avant qu'ils eussent pu se rallier.

L'événement confirma de point en point ces prévisions. Le 10 février, on déboucha sur le petit plateau au milieu duquel est placé Champaubert. La combinaison de Napoléon était si bien conçue, que, quand même il se serait trouvé autour de ce village une force

Digitized by Google

considérable, le succès était assuré. Mais comme un peu de fortune seconde parfois le génie, il n'y avait en ce moment à Champaubert que le général Olsouvieff avec 6,000 hommes. Dans un brillant combat, le général fut pris et son corps détruit. Dès lors, on était au milieu de l'armée de Silésie, sur la distribution de laquelle Napoléon se trouva promptement fixé par les rapports des prisonniers. Il avait à sa droite, à Etoges, Blücher; à sa gauche, Sacken, du côté de Montmirail, et, en face de lui, York, le long de la Marne. Il se proposait bien de battre successivement chacun de ces ennemis. Mais sur lequel fondrait-il d'abord? Son parti fut bientôt pris. En se portant sur Sacken, il frappait le corps le plus rapproché de Paris, celui qui, coupé de sa ligne de retraite, pouvait le moins lui échapper; il avait chance, d'ailleurs, d'attirer Blücher au secours de son lieutenant; et, comme Blücher arriverait trop tard, de l'écraser à son tour. Il laissa Marmont pour contenir Blücher, s'il se présentait, et lui-même, avec Ney et Mortier, se porta sur Montmirail. Sacken, qui ne s'était point trop effrayé de l'approche de l'Empereur, accourait à sa rencontre, au lieu de rallier York et de se replier derrière la Marne. Sa confiance devait être cruellement punie. Un sanglant combat s'engagea autour de Montmirail. Il faut en lire le clair et chaleureux récit dans M. Thiers. Le village de l'Epine-aux-Bois, qui était la clef de la position occupée par Sacken, fut enlevé à la baïonnette par les soldats de la vieille garde, que Napoléon réservait pour ces coups décisifs. La prise de ce point décida du sort de la journée. Sacken, coupé de toutes parts, laissa près de la moitié de son corps, 8,000 soldats tués, blessés ou prisonniers. Cette brillante victoire ne nous avait pas coûté plus de 800 hommes. Quand l'art de la guerre, au lieu d'être un brutal emploi des hommes, devient un profond calcul qui fait triompher l'intelligence de la force et l'habileté du nombre, il peut légitimement exciter l'admiration qui, chez l'historien des grandes guerres de l'Empire, se traduit parfois en termes si expressifs et si enthousiastes. Pour obtenir de tels résultats avec de si faibles ressources, il fallait déployer une prodigieuse activité. Napoléon, après avoir gagné une bataille le 10 et une autre le 11, s'en était réservé une troisième pour le 12. Il s'agissait de faire éprouver à York le même sort qu'à Olsouvieff et à Sacken. York, après avoir évité de se mêler à l'affaire de Montmirail, avait rallié les 12,000 hommes qui restaient du corps de Sacken, et se trouvait en avant de Château-Thierry, au sud de la Marne, avec une force totale d'une trentaine de mille hommes. Ce n'était pas assez pour résister à 20,000 Français, commandés par Napoléon et animés par leurs récents succès. Un combat s'engagea devant Château-Thierry. York, qui vit bientôt qu'il ne pouvait résister, eut au moins le bon sens de se

Digitized by Google

retirer à temps pour ne point essuyer un complet désastre. Il parvint à repasser la Marne en nous abandonnant un assez bon nombre de prisonniers, et détruisit derrière lui le pont de Château-Thierry. Napoléon avait espéré que l'ennemi rencontrerait sur la rive droite de ce fleuve Macdonald, auquel il avait ordonné de rebrousser chemin et de remonter la Marne pour concourir à sa grande opération. Si Macdonald s'était trouvé derrière la Marne lorsque le corps d'York fut poussé vers cette rivière et forcé de la franchir en désordre, le combat de Château-Thierry nous aurait sans doute donné de plus beaux résultats. Macdonald, bon officier, mais lent et froid, n'avait point osé revenir sur l'ennemi avec 6,000 hommes en désordre; il avait passé quelques jours à réorganiser son corps. Il ne se trouva pas à Château-Thierry. Napoléon éprouvait l'inconvénient de vouloir faire exécuter les entreprises extraordinaires qu'il concevait par des hommes ordinaires, tels que ceux dont il était entouré. Le génie ne peut ni se multiplier ni se communiquer.

Si les corps de Sacken et d'York n'étaient pas entièrement pris ou détruits, c'était déjà un fort beau résultat que d'avoir diminué de moitié le premier de ces corps, d'avoir fortement entamé l'autre, et de les avoir tous deux rejetés au delà de la Marne. Restait Blücher, qui, comme nous l'avons vu, s'était trouvé séparé de ses lieutenants par l'habile et heureuse manœuvre de Napoléon sur Champaubert. L'impétuosité bien connue de ce maréchal avait été cette fois dépassée et déconcertée par la prodigieuse rapidité de Napoléon, et pendant que ce dernier remportait les victoires de Montmirail et de Château-Thierry, le commandant en chef de l'armée de Silésie était resté immobile devant Marmont, qui avait été laissé à Champaubert pour le contenir. Le 13 février, toutefois, il se décida à prendre l'offensive. Le duc de Raguse, en présence de forces très supérieures aux siennes, puisqu'il ne disposait que de 6,000 hommes et que Blücher en avait 20,000, se retira de Champaubert sur Montmirail et prit position un peu en avant de cette ville, derrière le petit village de Vauchamps. Blücher occupa Vauchamps et envoya une division en avant pour entrer dans Montmirail. Mais, le 14 au matin, Napoléon avait rejoint Marmont; les Français étaient en nombre et en force. La division russe envoyée par Blücher fut accueillie par un feu très vif, et forcée de se replier. Bientôt les Français à leur tour prirent l'offensive; Vauchamps fut emporté, non sans une lutte sanglante; deux mille prisonniers, un millier de morts ou de blessés restèrent sur le champ de bataille, et Blücher fut contraint de se retirer rapidement le long de cette route de Montmirail à Champaubert et de Champaubert à Châlons, théâtre, depuis cinq jours, de tant de marches et de combats. La retraite fut pénible pour le général prussien. Il était suivi de près par des

Digitized by Google

ennemis infatigables qui s'étaient promis de ne pas perdre un seul des trophées de leurs victoires. Dans le combat ou dans la retraite il perdit plus de 7,000 hommes; et quand, la nuit, il vint coucher à Étoges, son point de départ, Marmont, par une attaque hardie, lui enleva encore 2 à 3,000 hommes. Le combat de Vauchamps, qui égalait presque par ses résultats celui de Montmirail, achevait la désorganisation de l'armée de Silésie. Des 60,000 hommes qui la composaient, 30,000 seulement restaient en armes; 10,000 étaient couchés sur les champs de bataille, et près de 20,000 prisonniers étaient envoyés à Paris. Un tel résultat paraîtra plus merveilleux encore si l'on songe qu'il avait été obtenu dans le court espace de temps qui s'était écoulé du 9 au 14 février, sans grand déploiement de forces, sans pertes considerables, et par le seul effet d'une combinaison aussi simple que profonde. Malheureusement on n'avait le temps ni de se réjouir de ces triomphes ni même de les compléter. De nouveaux dangers menaçaient Paris. Il fallait quitter l'ennemi qu'on avait vaincu, entamé, mais non pas anéanti ni même découragé, comme on le verra tout à l'heure, et courir à un autre adversaire, plus lent, moins impétueux, mais peut-être plus difficile à surprendre, et en tout cas plus redoutable par la masse des forces dont il disposait.

Le prince de Schwarzenberg avait d'abord appuyé à sa gauche, du côté du sud, où il craignait une attaque d'Augereau et de l'armée que ce maréchal devait former à Lyon. Par là il avait doublement servi les projets de Napoléon, en ralentissant son mouvement vers Paris et en agrandissant l'espace qui le séparait de Blücher. Rassuré bientôt sur le danger qu'il avait redouté, et excité par l'empereur Alexandre, qui ne craignait que d'arriver à Paris après Blücher, il reprit sa marche sur cette capitale. Le gros de ses forces descendit le cours de la Seine, tandis qu'un corps moins important suivait l'Yonne, à sa gauche, et que, plus loin encore, quelques Cosaques allaient se montrer jusqu'aux environs d'Orléans. Le long de la Seine, l'armée de Schwarzenberg rencontrait les corps de Victor et d'Oudinot, chargés de défendre cette route pendant l'absence de Napoléon. Victor fit bonne contenance, mais devant la masse de forces qui s'avançait contre lui, il dut se retirer peu à peu; il rallia Oudinot, et tous deux, sans avoir subi de grandes pertes, s'étaient retirés derrière la petite rivière d'Yères, qui coule à droite de la Seine et vient se jeter dans ce fleuve à Villeneuve-Saint-Georges, près de Paris. La retraite des maréchaux et l'approche des Autrichiens avaient jeté l'effroi dans la population parisienne. Si Napoléon voulait rassurer et peut-être sauver sa capitale, il fallait qu'il se jetât sur Schwarzenberg et renouvelât contre lui la manœuvre qui avait si bien réussi contre Blücher. Cette nécessité entrait depuis longtemps

Digitized by Google

dans les prévisions de Napoléon. S'il hésita un instant, ce fut sur la route qu'il suivrait pour aller attaquer l'armée de Schwarzenberg. La Seine, dans la partie de son cours que suivait cette armée, rencontre, en coulant de l'est à l'ouest, les villes de Nogent, Bray et Montereau. Les corps de Schwarzenberg étaient répandus autour de la ligne formée par ces trois points. Le prince de Wittgenstein et le maréchal de Wrède, à la tête des Russes et des Bavarois, s'étaient portés au nord de la Seine, à Provins et à Nangis. C'est de là qu'ils menaçaient Oudinot et Victor, retirés sur l'Yères. Derrière eux les Wurtembergeois occupaient Montereau, et Barclay de Tolly était avec une réserve russe et prussienne entre Bray et Nogent. Au sud de la Seine, le corps de Colloredo était dans la forêt de Fontainebleau, celui de Giulay un peu moins loin, à Pont-sur-Yonne, et une réserve autrichienne à Sens. Plus au sud encore, quelques Cosaques s'étaient montrés près d'Orléans. Si Napoléon avait connu cette situation, il pouvait partir de Montmirail, repasser par la route de Sézanne qu'il venait de parcourir, et tomber soit à Nogent, soit à Provins, sur le flanc de l'armée de Schwarzenberg. De bons juges lui ont reproché de n'avoir point suivi ce plan, qui était le plus simple et qui pouvait donner les plus grands résultats. M. Thiers, qui a étudié la correspondance de Napoléon, vécu, pour ainsi dire, dans son intimité et surpris les secrets de son génie, a pour la première fois répondu d'une manière péremptoire à cette accusation. On ne sait pas tout à la guerre, et le 14 février, Napoléon, qui venait de passer cinq jours à battre Blücher, ignorait la situation de l'armée de Bohême. Il eût été imprudent de se jeter, avec 25,000 hommes qui lui restaient, sur une armée bien supérieure en nombre, et qui, au lieu de se trouver ainsi disséminée, aurait pu fort bien être concentrée, et faire éprouver un rude échec à un agresseur imprudent. Napoléon fût-il vainqueur d'une partie de cette armée, Victor et Oudinot, séparés de lui, pouvaient être accablés pendant ce temps sur l'Yères, et Paris était perdu. Ce grand capitaine, auquel on a reproché quelquefois un excès d'audace, choisit donc ici le parti le plus prudent. Il n'essaya point de couper l'armée de Bohême, mais il ne s'exposa point à être coupé lui-même. Au lieu de se jeter à l'est de cette armée, qui l'eût peut-être à tout jamais séparé de sa capitale et de ses lieutenants, il résolut de décrire un demi-cercle au nord, de rallier sur sa route les corps qui se trouvaient disponibles, de réunir ainsi une force imposante, et de venir se jeter sur le front même de ses ennemis.

Napoléon, ayant pris sa résolution, laissa à Marmont et à Mortier le soin de surveiller les restes encore considérables de l'armée de Blücher. Il ne comptait emmener avec lui que la garde, la division Leval et le

Digitized by Google

corps de Macdonald, qui venait de se réorganiser à Meaux et qui comptait maintenant 12,000 hommes. En ralliant ensuite les maréchaux Victor et Oudinot, qui tenaient toujours sur l'Yères, il pouvait se composer une armée de près de 60,000 hommes. C'était assez entre ses mains pour porter des coups terribles à l'armée de Schwarzenberg. Le 15 février, toujours infatigable, il se rendit de sa personne à Meaux pour prendre ses dernières dispositions. Il fit partir sur-le-champ le corps de Macdonald, pour aller joindre Oudinot et Victor : sa garde devait suivre bientôt. La route de Meaux à Melun, que Napoléon avait choisie pour exécuter cette opération, se dirige du nord au sud et lie presque directement la Marne à la Seine. A peu près aux deux tiers de son parcours, elle rencontre l'Yères, près du village de Guignes. Là, elle coupait la route de Provins et de Nangis, par laquelle arrivaient le prince Wittgenstein et le maréchal de Wrède. Napoléon se trouvait donc transporté, comme il l'avait voulu, sur le front de l'armée de Bohême et allait en rencontrer les premières colonnes. Le 16, il rejoignit les maréchaux Victor, Oudinot et Macdonald, qui s'étaient réunis près de Guignes et qui luttaient déjà contre les avant-gardes de Wittgenstein et de Wrède. Bien que l'Empereur n'eût encore que 35 à 36,000 hommes, il n'hésita pas à attaquer les 50,000 hommes qu'il avait en face de lui. Le succès de son opération dépendait de la rapidité de ses coups. Il fallait battre d'abord les corps ennemis qui se trouvaient au nord de la Seine, puis occuper le cours de ce fleuve depuis Montereau jusqu'à Nogent, pour isoler les corps restés au sud de la Seine, et notamment le corps de Colloredo, qui avait pénétré dans la forêt de Fontainebleau. Pendant que Napoléon opérait sur la rive droite de la Seine, il avait fallu songer à défendre Paris contre une attaque qui aurait pu être tentée par la rive gauche. Dans ce but, deux divisions récemment formées avaient été postées sur l'Essonne, petite rivière qui occupe, à gauche de la Seine, la même position à peu près que l'Yères à droite, et qui pouvait couvrir Paris contre un coup de main. Ces dispositions prises, il pouvait agir vigoureusement contre Wittgenstein et Wrède. Le 17 au matin, les 35,000 hommes de Victor, d'Oudinot et de Macdonald se trouvaient réunis à Guignes. Victor, qui avait formé l'arrière-garde dans la retraite, se trouvait naturellement à l'avant-garde dans l'attaque. Macdonald, qui venait d'arriver de Meaux, était en dernière ligne. A Guignes, on quitta la route de Meaux à Melun, qui descend, comme nous l'avons dit, du nord au sud, pour se porter vers l'est sur la route de Nangis et de Provins. Entre Guignes et Nangis se trouve le bourg de Mormant. Là s'engagea un brillant combat contre l'avant-garde de Wittgenstein. Les Russes, après avoir perdu près de 4,000 hommes, se retirèrent rapidement sur

Digitized by Google

Nangis. Bientôt ce point lui-même fut abandonné à nos troupes, et Napoléon s'y établit. Tout semblait annoncer le succès de sa belle opération. De Nangis trois routes conduisent sur Montereau, Bray et Nogent. Il s'agissait d'occuper ces trois points ; alors, maître du cours de la Seine, on isolait les corps ennemis les uns des autres, et l'on pouvait les battre ou les prendre en détail.

Napoléon envoya immédiatement Victor sur Montereau, Macdonald sur Bray et Oudinot sur Nogent. De ces trois points, le plus important était Montereau : en effet, maître du pont de cette ville, on pouvait couper et prendre le plus aventuré des corps ennemis, celui de Colloredo, qui se trouvait au sud de la Seine, dans la forêt de Fontainebleau. Ce point était en même temps le plus facile à occuper, parce qu'il était dominé par des côteaux dont on pouvait s'emparer promptement avant de laisser aux ennemis le temps de se reconnaître. Malheureusement nos soldats et nos généraux eux-mêmes étaient fatigués. Un retard de Victor fit perdre douze heures. Napoléon adressa au maréchal de sévères reproches. Pour exécuter les opérations qu'il avait conçues, il aurait fallu être aussi infatigable que lui-même. Désormais une bataille allait devenir nécessaire pour occuper le pont de Montereau, et Colloredo aurait le temps de se dérober. La position de Montereau n'en gardait pas moins une grande importance, et il fallait l'enlever, quoi qu'il en dût coûter. Montereau était défendu par le prince royal de Wurtemberg ; un sanglant combat s'engagea entre les Wurtembergeois et les Français ; Napoléon, mécontent de la mollesse de Victor, lui ôta le commandement de son corps au milieu même du feu, et le confia au général Gérard, qui fit des prodiges dans cette journée. Enfin Montereau fut emporté ; le pont fut occupé avant que les ennemis eussent pu le faire sauter, et le prince de Wurtemberg laissa sur le champ de bataille près de 7,000 hommes tués, blessés ou prisonniers. Du côté de Bray et de Nogent, on avait été moins heureux : l'ennemi avait eu le temps de couper les ponts de ces deux villes ; il fallait préparer de nouveaux moyens de passage à Bray et à Nogent, ou porter toute l'armée sur Montereau, pour franchir le fleuve et poursuivre les ennemis sur la rive gauche. Entre ces deux partis, Napoléon prit un moyen terme. Il ordonna de préparer des moyens de passage près de Nogent pour le maréchal Oudinot. Il concentra sur Montereau la vieille garde, la jeune garde sous Ney, l'ancien corps de Victor, devenu le corps de Gérard, et enfin le corps de Macdonald, qui n'avait pu passer la Seine à Bray. Il avait conçu un projet qui complétait la série de ses précédentes manœuvres. Il faisait défiler ces corps par le pont de Montereau. Il ralliait les deux divisions qui avaient gardé la rivière de l'Essonne, et dont il faisait un corps nouveau placé sous les ordres

Digitized by Google

de Victor. Il se trouvait ainsi avec le gros de ses forces sur la rive gauche de la Seine. Colloredo, comme nous l'avons dit, s'était déjà dérobé. Mais Napoléon, avec 70,000 hommes dont il disposait maintenant, se proposait de poursuivre vivement l'armée de Bohême le long de la Seine, d'atteindre Schwarzenberg lui-même sur la route de Troyes, et de lui livrer une bataille dont le succès n'était pas douteux à ses yeux. Il remonta la Seine jusqu'à Nogent. De là il se porta à Méry; il comptait repasser encore une fois le fleuve et aller attaquer Schwarzenberg derrière Troyes, lorsque, en arrivant à Méry, il fut arrêté par un ennemi inattendu.

Le maréchal Blücher, qui, s'il manquait de circonspection, n'était dépourvu ni de clairvoyance ni de résolution, s'était promptement aperçu qu'il n'avait plus en présence de lui que des forces insignifiantes. Le malheur du système que la nécessité avait fait adopter à Napoléon dans cette guerre, c'est que, partout où il ne se trouvait pas lui-même, le talent militaire ou les ressources faisaient défaut, et que le succès de ses propres opérations était bientôt compromis par l'inaction ou les revers de ses lieutenants. Marmont et Mortier, que l'Empereur avait laissés en présence de Blücher, étaient à coup sûr deux de ses meilleurs officiers; mais leurs forces étaient évidemment insuffisantes. Blücher, qui, avec quelques renforts, se retrouvait à la tête de près de 50,000 hommes, aurait pu essayer d'écraser les deux adversaires qu'on lui avait opposés. Mais la haine qu'il portait à Napoléon, et son désir de terminer la guerre d'un seul coup, lui avaient inspiré un projet en apparence plus hardi et en réalité plus sage. Il se doutait bien que Napoléon, après avoir battu ses corps dispersés, allait tenter la même manœuvre contre ceux du prince de Schwarzemberg. Il se porta rapidement vers le sud, et, apprenant en route les revers de l'armée de Bohême et la marche de Napoléon, il courut à Méry. C'étaient ses troupes qui se présentaient devant cette ville, au moment où les Français essayaient de l'occuper. Napoléon, dès lors, changea ses projets; il ne renonça pas à livrer une grande bataille à Schwarzenberg, car il ne croyait pas que Blücher eût pu si promptement réunir des forces considérables; mais il se résigna à aller chercher cette bataille par la rive droite de la Seine, au lieu de passer le fleuve à Méry. Le prince de Schwarzenberg, même avec le secours de Blücher, n'avait nulle envie de livrer une grande bataille à Napoléon, qu'il supposait à la tête de 80 ou de 90,000 hommes. Il proposa aux souverains alliés, dans un conseil qui se tint le 22 février, de se replier sur Brienne, Bar-sur-Aube et Langres, de demander un armistice à Napoléon et d'en profiter, soit pour conclure la paix, soit pour réunir de nouveaux renforts et se préparer à une dernière lutte. L'armistice ne put être conclu. Mais le conseil du prince de

Digitized by Google

Schwarzenberg n'en fut pas moins suivi. Tant de revers avaient donné quelque circonspection aux alliés. Blücher s'établit entre la Seine et l'Aube. Les troupes de Schwarzenberg s'échelonnèrent autour de Chaumont. Napoléon occupa Troyes. Ainsi, en quinze jours, la situation avait bien changé. Napoléon, avec cette merveilleuse rapidité qui distinguait ses opérations, avait manœuvré, avec une poignée d'hommes, entre les deux armées qui menaçaient sa capitale, avait percé au milieu de l'une d'entre elles et l'avait éparpillée autour de Champaubert, avait pris l'autre en tête, et, la poussant devant lui, l'avait ramenée depuis les portes de Paris jusqu'au plateau de Langres. Si le retard de Victor d'abord, et plus tard l'arrivée inopinée de Blücher, avaient épargné à la seconde armée des désastres plus considérables, l'opération des alliés n'en était pas moins manquée ; leur double marche sur Paris avait échoué, et la campagne de France était à recommencer.

Les jours suivants furent employés des deux côtés à négocier un armistice, qui ne se fit pas, et à réunir quelques renforts pour se préparer à la seconde partie de la campagne. Malheureusement les forces qui devaient venir rejoindre les alliés étaient bien plus considérables que celles que Napoléon pouvait appeler à lui. Les ennemis s'occupèrent surtout de reconstituer l'armée de Blücher, si cruellement maltraitée par la foudroyante manœuvre de Champaubert. Le maréchal prussien, comme nous l'avons dit, n'avait plus sous ses ordres qu'une cinquantaine de mille hommes tout au plus. On pouvait doubler ce chiffre en lui envoyant le corps prussien de Bulow et le corps russe de Wintzingerode. Ces deux corps se trouvaient alors dans le Nord, sous le commandement de Bernadotte. On les ôta au prince royal de Suède, auquel on confia, par compensation, quelques autres troupes, et on les plaça sous les ordres de Blücher. Il allait se retrouver à la tête d'une armée de 100,000 hommes; mais pour la réunir il fallait quitter de nouveau Schwarzenberg et se diriger vers le nord pour donner la main à Bulow et à Wintzingerode, ou bien les attendre dans le voisinage de l'armée de Bohême, et perdre ainsi plusieurs jours. C'est alors que l'audacieux Prussien conçut un plan que M. Thiers blâme justement, en se plaçant au point de vue des règles ordinaires de la guerre, mais qui, exécuté avec vigueur et secondé par quelques circonstances heureuses, devait donner aux alliés de grands résultats et devenir l'une des principales causes du désastre final de Napoléon. Au lieu de faire paisiblement sa jonction avec Bulow et Wintzingerode et de se diriger sur Paris en une masse imposante, il résolut de se porter immédiatement sur la Marne, pour y faire essuyer tout d'abord un désastre à Marmont et à Mortier, que l'Empereur, on s'en souvient, avait laissés de ce côté avec

Digitized by Google

15,000 hommes, rallier en route Bulow et Wintzingerode, et se diriger ensuite sur Paris, but de tous ses désirs, de toutes ses haines et de toutes ses ambitions. Ce plan lui faisait gagner quelques jours; mais il offrait les plus graves dangers si Napoléon, instruit à temps des mouvements de Blücher, le poursuivait et l'atteignait avant qu'il eût opéré sa jonction avec Bulow et Wintzingerode. Nous verrons que cette hypothèse fut bien près de se réaliser.

Le premier but de Blücher, avons-nous dit, était de faire essuyer un échec à Marmont et à Mortier, restés avec 15,000 hommes au sud de la Marne. Dès le 24, il repassa l'Aube, et se porta le lendemain sur Sézanne, pour attaquer Marmont. Ce maréchal avait suivi pas à pas Blücher dans sa marche sur Méry, et avait occupé Sézanne dès qu'il l'avait quitté. Quand il le vit revenir, il devina promptement son projet, et rebroussa chemin pour rejoindre Mortier et descendre la Marne avec lui. Il se porta donc vers le nord, et la jonction des deux maréchaux s'opéra à la Ferté-sous-Jouarre. Si Blücher, profitant du retard nécessairement causé par cette opération, avait promptement occupé Meaux, il pouvait couper aux maréchaux la route de Paris et les placer dans le plus grand embarras. Mais ils furent plus alertes que lui; ils glissèrent le long de la Marne, pendant que Blücher délibérait sur le parti qu'il devait prendre. Ils arrivèrent à Meaux quelques instants avant le corps de Sacken, que le général prussien s'était enfin décidé à y envoyer. Maîtres de Meaux, ils tenaient la route de Paris, et leur petite armée de 15,000 hommes était sauvée. Ils coururent se placer derrière l'Ourcq, petite rivière qui se jette dans la Marne. De là, ils couvraient Paris. Ils demandèrent quelques renforts à cette capitale, et écrivirent à Napoléon, comme ils l'avaient déjà fait, du reste, pour l'informer de leurs mouvements et de la situation de Blücher. Le maréchal prussien se trouvait en assez grand danger. Il avait échoué dans son projet d'écraser Marmont et Mortier; Bulow et Wintzingerode n'étaient pas encore arrivés, et, tandis qu'il les attendait, Napoléon allait paraître sur ses derrières pour lui porter un coup décisif.

L'Empereur, en effet, avait aperçu bien vite le parti qu'il pouvait tirer de l'audacieuse mais imprudente manœuvre de Blücher, et, dès le premier avis qu'il en avait reçu, il s'était mis à sa poursuite. Son projet était de laisser quelques forces en face de Schwarzenberg, qui, malgré ses pertes récentes et l'envoi de quelques troupes vers Lyon, comptait sous ses ordres près de 100,000 combattants. Pendant ce temps, il se porterait sur l'armée de Silésie avec 30 à 35,000 hommes; en se joignant aux maréchaux Marmont et Mortier, il en aurait 50,000, et il pourrait faire éprouver à Blücher un désastre comparable à celui de Champaubert. Il laissa à Oudinot, à Macdo-

Digitized by Google

nald et à Gérard le soin de contenir Schwarzenberg sur l'Aube. Par une précaution assez curieuse et bien significative, il leur avait ordonné de faire pousser fréquemment par les soldats le cri de : *Vive l'Empereur !* pour laisser croire à sa présence. L'ennemi n'y fut pas trompé plus de vingt-quatre heures. Il s'aperçut vite, à la manière dont on le combattait, que l'âme qui soutenait et remuait encore cette armée fatiguée, ces soldats enfants et ces généraux vieillis, était absente. Pour triompher toujours, il aurait fallu que Napoléon fût partout.

Il courait cependant sur la route de Meaux plein des plus belles espérances, et des plus légitimes, si le génie militaire décidait seul du sort des batailles. A son approche, Blücher ne renouvela pas les fautes qui lui avaient été si funestes dans la première partie de la campagne, ne dissémina point son corps d'armée, et n'essaya point d'engager une grande bataille. Il mit la Marne entre lui et son redoutable adversaire et se dirigea vers le nord pour rallier Bulow et Wintzingerode. M. Thiers, dont l'autorité fait loi en ces matières, lui reproche d'avoir exécuté ce mouvement avec lenteur et d'avoir perdu un temps précieux à batailler sur les bords de l'Ourcq contre Mortier et Marmont. Toutefois il faut convenir que, dans cette partie de la campagne, Blücher montra plus de circonspection et d'habileté que dans les précédentes circonstances. Il était présomptueux, emporté, imprudent ; mais il ne manquait pas de qualités militaires. Il savait s'instruire, et ses revers, sans abattre sa persévérance, avaient diminué sa fougue : nous allions bientôt nous en convaincre à nos dépens.

Après avoir passé la Marne à la Ferté-sous-Jouarre et fait quelques attaques sans portée contre les maréchaux, voyant Napoléon près de franchir la Marne derrière lui et de l'atteindre, il décampa le 3 mars et se retira vers le nord. L'Aisne, dans cette partie de la France, coule parallèlement à la Marne, avant d'aller au nord-ouest se jeter dans l'Oise. C'était dans l'espace assez peu considérable qui sépare ces deux rivières, que Napoléon et le général prussien allaient manœuvrer. Blücher courait vers l'Aisne pour y joindre Bulow et Wintzingerode. Bulow, arrivant de Belgique, allait se présenter au nord de l'Aisne, c'est-à-dire sur la rive droite de cette rivière ; Wintzingerode, qui avait pris la route de Reims, arrivait par la rive gauche : la jonction des trois généraux ne pouvait se faire qu'à Soissons, qui possède un pont sur l'Aisne. Napoléon résolut de l'empêcher. A peine eut-il passé la Marne qu'il se porta à Château-Thierry, sur sa droite. Château-Thierry est au sud de Soissons. Une route, qui court directement de la Marne à l'Aisne, joint ces deux villes en passant par Oulchy. L'empereur poussa Blücher sur Oulchy et maltraita son

Digitized by Google

arrière-garde dans la route. Arrivé à Oulchy, il appuya encore sur sa droite et occupa Fère-en-Tardenois. Il interceptait ainsi la route de Reims par laquelle devaient se joindre Blücher et Wintzingerode. Le lendemain, Marmont et Mortier, renforcés par 7 à 8,000 hommes venus de Paris, arrivaient à leur tour à Oulchy. Napoléon, pour la première fois dans le cours de cette campagne, avait une masse de 50 à 55,000 hommes réunis sur le même point. Il pouvait isoler Blücher de Bulow et de Wintzingerode, l'acculer à l'Aisne, et le prendre tout entier avec son corps. Ces importants résultats toutefois étaient subordonnés à une éventualité dont Napoléon n'était pas le maître. Il fallait que Soissons résistât assez longtemps pour donner à l'Empereur le temps d'achever son opération contre Blücher. Soissons était mal armé ; le manque de ressources, et peut-être aussi la négligence du roi Joseph et du duc de Feltre, ministre de la guerre, n'avaient pas permis d'y placer plus d'un millier d'hommes. C'en était assez cependant pour tenir pendant trois jours. Le général Moreau, qui commandait la place, faiblit en présence des nombreux ennemis qui venaient l'attaquer. Il ignorait la grandeur des combinaisons de Napoléon ; il ignorait quel prix était attaché à la conservation de Soissons. Il oublia qu'un officier, placé en sous-ordre et ne pouvant apprécier ni les plans de son chef, ni l'importance du poste qu'il occupe, n'a qu'un devoir, c'est d'en continuer la défense jusqu'au point au delà duquel elle ne peut plus être poussée. Masséna l'avait fait à Gênes ; Davout le faisait en ce moment même à Hambourg. Le malheureux Moreau n'était ni un Masséna ni un Davout. Le 3 mars, il rendit Soissons et en sortit avec les honneurs de la guerre. Il sortait, quand déjà le canon français retentissait à quelques lieues de la place, et que Napoléon arrivait, sûr du triomphe. L'Empereur fut indigné. Il fit traduire Moreau devant une commission militaire, et sans la chute de l'empire, ce général eût sans doute payé cher sa déplorable faiblesse. Mais Napoléon lui-même n'avait-il pas une part de responsabilité dans ce cruel mécompte? Pouvait-il espérer que tous ceux qui servaient sous lui s'inspireraient de son génie et exécuteraient ses conceptions comme il les concevait, c'est-à-dire sans jamais éprouver ni défaillance ni hésitation? Et, s'il ne commit à vrai dire aucune faute stratégique dans cette lutte désespérée, n'était-ce pas la première et la plus grave de toutes les fautes que de s'être placé dans une extrémité où il fallait, pour triompher, que chacun de ses officiers fût un grand capitaine, et chacun de ses soldats un héros?

Blücher, Bulow, Wintzingerode s'étaient réunis à Soissons, et le fruit de la belle manœuvre de Napoléon était perdu. D'un seul coup l'ennemi avait regagné tout à la fois l'avantage du nombre et celui

Digitized by Google

de la position. Blücher avait passé l'Aisne, et se trouvait derrière cette rivière à la tête de 100,000 hommes. Nous restions, avec une armée de moitié moins nombreuse, en face d'un cours d'eau qu'il s'agissait de traverser sous le feu de l'ennemi. Dans cette cruelle situation, que faire? Revenir sur Schwarzenberg avant d'avoir battu Blücher, c'était s'exposer à être bientôt pris entre les deux armées. Battre Blücher, c'était bien douteux, mais encore valait-il mieux le tenter. Pour cela, il fallait franchir l'Aisne et aller chercher cet ennemi, qui, devenu prudent à force de revers, se dérobait maintenant à nos coups au lieu de venir s'y offrir. Ce projet, qui a pu paraître le plus aventureux aux yeux de bien des historiens, était encore le plus sage; M. Thiers l'a démontré, preuves en main, avec une logique et une chaleur entraînantes. Mais, hélas! qu'a-t-il démontré, sinon qu'il était à la fois nécessaire de livrer une bataille et impossible de la gagner. Nécessaire de la livrer, car si on reculait on était perdu; impossible de la gagner, car on avait contre soi la nature, le nombre et une résolution désormais réglée par la prudence.

Le premier souci de Napoléon était de passer l'Aisne. A sa droite, et un peu au-dessus de Soissons, se trouve le pont de Berry-au-Bac. Ce pont, mal gardé par les soldats de Wintzingerode, fut enlevé, et l'armée se trouva transportée au nord de la rivière. Blücher avait occupé le plateau de Craonne, qui se trouve à peu de distance de l'Aisne. Les événements qui suivent ne sont que trop connus. Nous fûmes vainqueurs à Craonne, si l'on peut appeler victoire une affaire dans laquelle nous restions maîtres du terrain après avoir fait perdre aux ennemis 6,000 hommes, et en avoir perdu 8,000, nous pour qui chaque homme en valait trois pour les alliés. La bataille de Craonne ne tranchait rien. Il est permis de se demander si une victoire à Laon eût mieux tranché la question. Que faire contre un ennemi qui, supérieur en nombre, nous résistait vigoureusement, se retirait en bon ordre après l'action, et nous épuisait par nos victoires mêmes? Nous l'avions poursuivi de l'Aube à la Marne, de la Marne à l'Aisne, de l'Aisne à Laon. Allions-nous pousser plus loin encore et laisser pendant ce temps un autre ennemi non moins redoutable s'avancer jusqu'aux portes de Paris? Que pouvions-nous, sinon l'écarter un instant, et revenir courir d'autres dangers. Il ne faut point l'oublier, et ceci n'est point une critique adressée aux conceptions militaires de Napoléon, ce qui serait puéril de notre part, mais bien la constatation d'un fait évident : il se trouvait dans une telle situation que vingt victoires ne le sauvaient pas, et qu'une défaite suffisait pour le perdre. La défaite arriva. Est-elle due uniquement à Marmont, qui se laissa surprendre à Athies, dans la nuit du 9 au 10 mars? Qui oserait l'affirmer? Marmont avait rendu dans cette campagne les plus

Digitized by Google

signalés services à Napoléon. Toujours placé à l'avant-garde dans les marches hardies, à l'arrière-garde dans les retraites, il y avait déployé une brillante valeur et une rare intelligence. Mais les lieutenants de César ne sont pas impeccables comme César lui-même. Si Napoléon, ainsi que l'ont assuré les meilleurs juges, et que l'a prouvé M. Thiers, ne commit pas une faute dans cette campagne, il fallait bien s'attendre malheureusement que ses lieutenants les plus habiles en commettraient quelques-unes. L'accident d'Athies ne découragea pas Napoléon. La journée du 10 fut employée en efforts désespérés contre Laon. Jamais nos soldats, jeunes et vieux, ne montrèrent une plus courageuse ténacité. Tout fut inutile. La ville, défendue par sa forte position et par une solide armée, résista à nos attaques. Il fallut repasser l'Aisne. Marmont défendit le pont de Berry-au-Bac et couvrit notre retraite. Napoléon, revenu derrière la Marne, aurait pu être abattu par l'insuccès d'un plan si fortement conçu et si vigoureusement exécuté. Il n'en fut rien. Sa vaste intelligence ne s'occupa qu'à créer de nouvelles combinaisons, et son inébranlable volonté à les mettre en pratique. En ce moment, la fortune lui fournit l'occasion de remporter un petit succès, qui ne le consolait pas de la perte de ses belles espérances. Le général de Saint-Priest arrivait par Reims avec 15,000 hommes pour se joindre à Blücher. On se porta rapidement sur lui. La moitié de son corps fut détruite ou enlevée; le reste fut rejeté à quelque distance; le général lui-même reçut dans l'affaire une blessure mortelle.

De Reims, où il s'était établi après ce succès, Napoléon se préparait à commencer des opérations importantes. Déjà il avait conçu une vaste combinaison dont nous aurons l'occasion de parler tout à l'heure. Mais avant d'exécuter ce plan, ressource nouvelle d'un inépuisable génie, il lui fallait porter à l'armée de Bohême quelques coups assez énergiques pour l'éloigner de Paris. Tandis que l'Empereur soutenait contre Blücher la lutte opiniâtre que nous venons de retracer, le prince de Schwarzenberg faisait bien des progrès. Il avait livré un combat sur l'Aube à Oudinot et à Gérard. Les deux généraux français, après une belle résistance, avaient dû abandonner cette rivière pour se replier sur la Seine, où se trouvait déjà Macdonald. Schwarzenberg, marchant à leur suite, était rentré dans Troyes et avait occupé la Seine jusqu'à Nogent. Ainsi se renouvelait ce qui s'était passé pendant la première partie de la campagne. L'armée de Bohême avançait lentement, mais sûrement, le long de la Seine, et allait de nouveau paraître aux portes de Paris. Mais Napoléon, quoiqu'il n'eût pas écrasé l'armée de Silésie, s'était assuré quelque répit par les coups vigoureux qu'il lui avait portés. Il avait d'ailleurs laissé Marmont sur l'Aisne à Berry-au-Bac, et derrière lui Mortier, à Reims,

Digitized by Google

pour arrêter cette armée. Il pouvait redescendre vers le sud et s'occuper de Schwarzenberg. Le 17 mars, il se porta de Reims à Epernay sur la Marne, et d'Epernay à Plancy sur l'Aube. Il allait tomber, pensait-il, au milieu des colonnes du prince de Schwarzenberg. Mais ce général, toujours fort prudent, avait rétrogradé en apprenant l'approche de Napoléon. De Nogent et même de Provins, où il avait envoyé quelques avant-gardes, il ramena ses différents corps à Arcis sur l'Aube, et à Troyes sur la Seine, tandis que ses réserves s'établissaient entre Troyes et Brienne ; Napoléon, arrivant à Plancy, un peu au-dessous d'Arcis-sur-Aube, se trouvait sur le front de l'armée de Bohême au lieu de la prendre en flanc. Il livra un petit combat, autant pour bien s'assurer de la position de l'armée de Bohême que pour occuper le poste important de Méry ; puis il remonta l'Aube, afin d'aller se jeter sur les derrières de Schwarzenberg. Au milieu des hardies aventures que tentait constamment Napoléon depuis deux mois, c'était un danger presque inévitable que de se trouver quelquefois surpris, avec une poignée d'hommes, par un ennemi fort supérieur. En arrivant à Arcis-sur-Aube avec 20,000 hommes, Napoléon trouva devant lui toute l'armée de Bohême. Un combat acharné s'engagea sur ce point. Napoléon y courut personnellement les plus grands dangers. Sans l'héroïsme d'un bataillon polonais commandé par le brave Skrzynecki, il était pris par la cavalerie ennemie, et cet accident terminait la campagne. Ney montra dans cette journée une héroïque valeur. La fin du jour permit à l'armée de mettre l'Aube entre elle et l'ennemi. Une heureuse retraite, dans une semblable situation, pouvait presque passer pour une victoire.

Cette affaire, comme celle de Laon, montrait la difficulté qu'aurait Napoléon à vaincre tour à tour Blücher et Schwarzenberg avec les forces peu considérables dont il disposait. Quatre fois déjà il avait couru de la Seine à la Marne et de la Marne à la Seine pour les battre séparément ; ce plan était trop connu maintenant pour réussir encore. Déjà ses dernières manœuvres, aussi bien conçues et aussi vigoureusement conduites que les premières, avaient eu de moins grands résultats. Les ennemis, instruits par l'expérience, se gardaient mieux, se disséminaient moins et faisaient bonne contenance. Leur nombre et leur persistance allaient enfin triompher du génie, si celui-ci n'imaginait quelque grande combinaison propre à déconcerter ses adversaires et à les ramener en arrière pour les jeter sur le Rhin, d'où ils étaient venus. Cette combinaison s'était déjà présentée à Napoléon pendant qu'il poursuivait Blücher jusqu'à Laon. Elle était devenue plus claire et plus saisissante pour lui depuis que les événements de Laon et d'Arcis lui avaient démontré l'absolue nécessité de changer de plan. Maintenant, elle avait acquis à ses yeux toute la

Digitized by Google

certitude d'un calcul mathématique, et ne doutant pas du succès, il se préparait à l'exécuter. Il lui restait environ 55,000 hommes après la bataille d'Arcis. En ralliant Marmont et Mortier, en puisant quelques soldats dans un dépôt qu'il avait formé à Sézanne, il pouvait arriver au chiffre de 80,000 hommes. Une dernière ressource existait encore. Les places de l'Est contenaient de belles garnisons, formées de vieux soldats aussi solides que bien disciplinés. L'ennemi, qui sacrifiait tout au désir de marcher sur Paris, n'avait laissé que peu de monde au siége de ces places. Napoléon conçut le projet de se porter sur la Lorraine, de recueillir les garnisons des places fortes et de tomber, avec une armée de plus de 100,000 hommes, sur les derrières des coalisés. Il se pouvait qu'à la seule annonce de ce plan, à la seule vue de la marche de Napoléon sur Metz, les ennemis, effrayés de le voir placé sur leurs communications, se repliassent vers le Rhin. S'ils poursuivaient leur route vers Paris, il avait toujours le temps, pensait-il, grâce à l'étonnante rapidité qu'il apportait dans tous ses mouvements, de revenir les écraser entre lui et sa capitale. Pour cela, il fallait, il est vrai, que Paris fît une résistance de quelques jours. Le plan de Napoléon n'a pas été mis à l'épreuve de l'application. On ne saurait donc en juger en pleine connaissance de cause. Mais à ne le considérer que comme une pure conception de l'intelligence, comme l'effort énergique d'une grande pensée soutenue par une grande passion, à ne le regarder, en un mot, que comme une œuvre poétique, il est difficile de ne pas être étonné de la fertilité de ressources, de la nouveauté d'inventions que retrouvait encore, aux derniers et aux plus tristes jours de sa carrière, ce merveilleux génie. Se porter sur la route de l'Allemagne pendant que les alliés marchaient sur Paris, pour les en arracher ou revenir les y saisir, était une belle idée, quand même ce n'aurait pas été une bonne combinaison militaire. Napoléon, du reste, ne doutait pas un instant qu'elle ne fût parfaitement applicable. D'Arcis-sur-Aube il s'était porté sans retard sur Saint-Dizier. Il avait percé à travers les corps ennemis en évitant les uns, en livrant quelques combats aux autres. Il n'était plus qu'à quelques pas de la Meuse, lorsque des événements imprévus, imprévus pour Napoléon lui-même, parce que la politique y avait plus de part que la guerre, le rappelèrent brusquement en arrière. Pour bien comprendre ces événements, il faut faire un retour sur l'état intérieur de la France.

II

Pendant les premières années de l'Empire, on peut dire qu'il n'y

Digitized by Google

avait pas de partis en France. La nation venait à peine de naître à la vie politique, et l'apprentissage qu'elle en avait fait n'était pas capable de la lui faire aimer. Les uns par lassitude, les autres par reconnaissance, acceptaient l'autorité toute-puissante, mais tutélaire, de l'homme qui avait relevé l'ordre, les lois, la religion. Les victoires de l'Empereur, l'éclat qu'elles jetaient sur la France, les conquêtes même démesurées, mais glorieuses, qui en étaient le fruit, contribuaient à fixer autour du nom et de la personne de Napoléon une popularité qui fut longtemps incontestée. Les souvenirs de quelques royalistes, les regrets de quelques républicains se cachaient ou se perdaient au milieu de l'assentiment universel de la nation.

Il n'en fut plus de même quand les vices d'un système poussé à l'excès parurent à tous les yeux. Les expéditions hasardeuses, les revers dont elles furent l'occasion, et surtout les sacrifices qu'elles exigeaient, furent cruellement sentis. Le sang coûte toujours à une nation; mais il coûte surtout, quand au lieu de payer des victoires il ne paye que des désastres. La conscription était devenue une cause de terreur pour les familles et de ruine pour les campagnes. Les unes gens qu'elle enlevait chaque année, et quelquefois avant e temps, oubliaient vite leur mécontentement, et, une fois sous le drapeau, devenaient, comme toujours, d'admirables soldats. Ils furent les derniers et les plus fidèles serviteurs de celui qui les avait réclamés pour l'accomplissement de ses projets ambitieux. Mais leurs familles n'oubliaient pas comme eux, et ainsi la désaffection se répandait parmi le peuple. La bourgeoisie était peut-être encore plus mécontente. L'Empire, après les tristes années de la Révolution, lui avait offert le repos et la sécurité, si nécessaires à ses travaux, à son commerce, à ses industries. Elle l'avait alors sincèrement aimé. Elle ne s'en détacha que quand elle vit le commerce maritime ruiné par le système continental, l'industrie et le commerce intérieur eux-mêmes atteints par ces guerres continuelles, qui occupaient et absorbaient toutes les forces du pays. Toutefois, en sentant le mal présent, elle ne cherchait guère d'où pourrait lui venir le remède. Quelques hommes intelligents et ambitieux se chargèrent de ce soin. C'étaient d'anciens serviteurs du régime impérial, mécontents du rôle que Napoléon leur avait fait, et inquiets de l'avenir qu'il leur réservait. C'étaient en même temps des royalistes sincères, prêts à risquer même leur vie pour la famille illustre à laquelle les attachaient leurs traditions de famille ou leur dévouement personnel. Ces deux classes d'hommes si différentes se rencontraient auprès d'un personnage trop connu pour qu'il soit besoin d'en parler longuement, M. de Talleyrand, que sa prodigieuse habileté et sa vie passée rendaient mer-

Digitized by Google

véilleusement propre à associer les contraires. On voyait autour de cet illustre diplomate, mécontent et retiré dans son hôtel de la rue Saint-Florentin, le duc de Dalberg, personnage remuant et audacieux ; le baron Louis, financier habile et laissé au-dessous du rang qu'il méritait ; enfin M. de Vitrolles, ce gentilhomme royaliste, qui devait jouer un rôle si actif dans le rétablissement des Bourbons. M. Thiers ne pouvait rien nous apprendre d'essentiel sur les menées des partis qui se groupaient autour de M. de Talleyrand ; mais il a tracé, à l'aide des mémoires encore inédits de M. de Vitrolles, dont il a eu communication, le tableau le plus piquant et le plus curieux de ce salon de la rue Saint-Florentin où de si grandes choses allaient se faire par de si petits moyens. Ainsi, désaffection générale dans la nation, et, chez quelques hommes plus avisés, sourdes intrigues pour préparer un changement de régime : tel était l'état de la France en 1814.

Les militaires eux-mêmes, si longtemps confiants et dévoués, commençaient à partager les sentiments de la nation. Ce n'était pas toutefois dans les rangs inférieurs de l'armée que se manifestait cette espèce de désertion morale dont Napoléon était menacé. L'exemple du découragement et de la lassitude venait de plus haut. Ces maréchaux, ces chefs de corps que la victoire avait illustrés et parfois enrichis, que l'Empereur avait comblés de dignités et de faveurs, aspiraient à jouir en repos du fruit de leurs longues fatigues. Ils craignaient, non sans raison, que l'homme étonnant dont ils avaient jusqu'alors suivi la fortune ne leur réservât des travaux plus pénibles que ceux de leur jeunesse. Tous, assurément, ne songeaient pas que la dynastie élevée sur le trône de France par de si prodigieux événements dût en descendre plus brusquement encore pour laisser le repos à la France et à eux-mêmes ; mais la plupart se disaient qu'il était insensé de prolonger contre l'Europe une lutte qu'on avait eu tant d'occasions de terminer honorablement ; et malheureusement le caractère indomptable de l'Empereur et la fécondité de son génie ne permettaient pas de douter qu'il ne la continuât tant que continuerait son règne. L'intérêt public s'associait assez bien à leur intérêt privé pour justifier à leurs yeux ces réflexions. Aucun d'eux pourtant n'était traître : Marmont lui-même, qui devait ternir la fin de sa carrière par une inexcusable faiblesse, était bien loin d'y songer et venait de concourir vaillamment au succès des plus belles opérations de Napoléon. Sous les yeux de l'Empereur, tous ses lieutenants se battaient encore admirablement. Mais, dès qu'il était éloigné, ils laissaient voir la lassitude et le découragement qui les dominaient. A Lyon, l'Empereur avait chargé Augereau d'organiser une armée pour défendre le sud-est et menacer les flancs de Schwar-

Digitized by Google

zenberg. Augereau, brave sur le champ de bataille, n'avait pas toutes les qualités d'un administrateur, ni même toute la résolution d'un général en chef. Il ne fit rien ou presque rien. M. Thiers a cité, pour la première fois, croyons-nous, une curieuse lettre dans laquelle Napoléon gourmande Augereau avec la familiarité d'un vieux camarade et l'autorité d'un souverain; cette lettre, vive, spirituelle, piquante, fait bien voir quelles étaient les exigences de cet impérieux génie, toujours prêt à demander aux autres ce dont lui seul était capable : « Le ministre de la guerre m'a mis sous les yeux la lettre que vous lui avez écrite le 16. Cette lettre m'a vivement peiné. Quoi! six heures après avoir reçu les premières troupes venant d'Espagne, vous n'étiez pas déjà en campagne! Six heures de repos leur suffisaient. J'ai remporté le combat de Nangis avec la brigade de dragons venant d'Espagne, qui de Bayonne n'avait pas débridé. Les six bataillons de Nîmes manquent, dites-vous, d'habillement et d'équipement, et sont sans instruction! Quelle pauvre raison me donnez-vous là, Augereau!..... Vous manquez d'attelages : prenez-en partout. Vous n'avez pas de magasins : ceci est par trop ridicule! Je vous ordonne de partir douze heures après la réception de la présente lettre, pour vous mettre en campagne. Si vous êtes toujours l'Augereau de Castiglione, gardez le commandement; si vos soixante ans pèsent sur vous, quittez-le et remettez-le au plus ancien de vos officiers généraux..... Il n'est plus question d'agir comme dans les derniers temps; mais il faut reprendre ses bottes et sa résolution de 93. »

Napoléon, toutefois, savait bien qu'on n'était plus en 93, et, quand les courts intervalles de la lutte qu'il soutenait lui laissaient le temps d'examiner sa situation, son vigoureux bon sens lui disait qu'il ne fallait plus compter ni sur la levée en masse, ni sur l'enthousiasme de la population, ni même sur le dévouement des généraux. Aussi concentrait-il de plus en plus ses espérances dans le succès de ses grandes combinaisons militaires. Ce n'était qu'en paroles, et pour abuser, en quelque sorte, ceux qui l'entouraient et s'abuser lui-même sur la pénurie de ses ressources réelles, qu'il faisait appel à des souvenirs importuns pour lui, et à des forces morales que, plus que personne, il avait contribué à briser. Vainqueur de la Révolution en France, il ne pouvait lui demander du secours contre l'Europe. Il le sentait, il le savait, et, dans ses instants de franchise, il le disait aux hommes capables de le comprendre. M. Thiers rapporte, à ce sujet, une curieuse conversation entre l'Empereur et le général Sébastiani : « Général, lui demandait Napoléon après le combat d'Arcis, que dites-vous de ce que vous voyez? — Je dis, répondit le général, que Votre Majesté a sans doute d'autres ressources que nous ne connais-

Digitized by Google

sons pas. — Celles que vous avez sous les yeux, répondit Napoléon, et pas d'autres. — Mais alors, comment Votre Majesté ne songe-t-elle pas à soulever la nation ? — Chimères ! répliqua Napoléon, chimères empruntées aux souvenirs de l'Espagne et de la Révolution française ! Soulever la nation, dans un pays où la Révolution a détruit les nobles et les prêtres, et où j'ai moi-même détruit la Révolution ! » Le général avait un grand sens et une véritable perspicacité politique. « Il resta stupéfait, ajoute éloquemment M. Thiers, admirant ce sang-froid et cette profondeur d'esprit, et se demandant comment tant de génie ne servait pas à empêcher tant de fautes. »

De grandes fautes, en effet, avaient été commises, et il était douteux qu'elles pussent désormais être réparées. A Prague, au milieu de la campagne d'Allemagne et à la veille de Leipsick, on avait pu signer une paix inespérée, une paix qui laissait à la France non-seulement son territoire véritable et nécessaire, mais même des possessions que beaucoup de bons esprits jugeaient plus embarrassantes qu'utiles. A Francfort, les coalisés nous avaient encore offert ces frontières géographiques, au delà desquelles l'ambition nationale, même la plus ardente et la plus passionnée, ne peut rien souhaiter. A Prague, Napoléon avait rejeté les propositions des coalisés ; à Francfort, il les avait d'abord éludées ; puis, se ravisant tout à coup, il avait éloigné du ministère des affaires étrangères M. de Bassano, qui était l'instrument trop docile et non pas, comme on le croyait, l'instigateur de sa politique ; il l'avait remplacé par un personnage estimé de la France et de l'Europe, M. de Caulaincourt, conseiller sévère dans les temps de prospérité, serviteur fidèle dans les jours d'infortune. A peine M. de Caulaincourt avait-il pris possession du portefeuille des affaires étrangères, qu'il fit une démarche décisive en faveur de la paix. Mais la situation était changée ; l'Europe avait eu le temps de connaître notre épuisement ; elle espérait, non sans raison, qu'elle pourrait nous arracher des concessions nouvelles, et la dernière occasion de signer un traité encore honorable et avantageux était passée. Les ennemis dès lors ne devaient plus s'arrêter qu'au cœur même de la France pour nous proposer les conditions de Châtillon. Ce n'étaient plus les limites de Campo-Formio qu'on nous offrait, c'étaient celles de 1790. M. Thiers a justifié Napoléon de n'avoir point accepté les propositions de Châtillon. Le gouvernement de la Restauration et ceux qui lui ont succédé ont prouvé que, même avec les limites de 1790, la France pouvait tenir une grande place dans le monde. Mais qui l'aurait pensé en 1814? Et Napoléon surtout pouvait-il l'imaginer, lui qui n'avait pas cru que ce fût trop pour la France que de s'étendre depuis Hambourg jusqu'à Rome ?

L'insuccès de ces négociations n'était pas moins funeste par lui-

Digitized by Google

même que par l'effet qu'il produisait sur la nation. On avait pu se dispenser de consulter la France quand on satisfaisait ses intérêts, son ambition ou sa vanité, et elle n'avait eu aucune part aux traités par lesquels on lui avait donné une grandeur démesurée. Maintenant qu'il ne s'agissait plus de l'agrandir, mais de la diminuer, et que les sacrifices qu'on réclamait d'elle ne seraient pas payés par des conquêtes, on se vit obligé de demander son assentiment. C'est le moment des négociations de Francfort que Napoléon choisit pour faire cet appel au bon sens et au patriotisme de la nation. Il s'adressa aux deux grands corps qui paraissaient le mieux la représenter. Les communications qu'il fit au Sénat et au Corps législatif furent loin d'être complètes. Il se garda surtout de leur faire connaître les négociations de Prague, et se borna à leur exposer en partie celles de Francfort, dans lesquelles il avait montré, quoique un peu tard, un plus sincère désir de la paix. Le résultat de ces communications ne fut pas heureux. Les assemblées longtemps contraintes au silence savent mal se servir de la parole lorsqu'elles en recouvrent l'usage, et deviennent alors plus dangereuses que des corps habitués depuis longtemps à la difficile pratique de la liberté. Le Corps législatif répondit aux communications officielles par le fameux rapport de M. Lainé, qui devint l'occasion de la prorogation de cette assemblée et d'une scène regrettable entre Napoléon et les députés.

A côté de l'opposition légale du Corps législatif, il y en avait une autre, avons-nous vu, moins bruyante, plus secrète, et en réalité plus audacieuse : c'était celle dont M. de Talleyrand était le chef, et dont M. de Vitrolles était devenu l'agent actif et dévoué. En voyant les coalisés approcher de Paris, cette petite opposition fit une démarche décisive. M. de Vitrolles fut envoyé au quartier général des souverains alliés. Muni d'instructions formelles du duc de Dalberg et d'un consentement équivoque et prudent de M. de Talleyrand, il put parler au nom de ces deux personnages et de leurs amis; il put les engager plus loin même qu'ils ne l'auraient souhaité; il put enfin décrire, en l'exagérant, l'épuisement de la France, et faire connaître aux souverains alliés combien elle opposerait peu de résistance à ceux qui viendraient renverser le gouvernement impérial. C'étaient les premiers renseignements importants que recevaient les alliés sur l'état intérieur du pays et les dispositions des partis. Le hasard devait bientôt leur en fournir d'autres. Peu de jours après le combat d'Arcis-sur-Aube, et au moment même où Napoléon s'éloignait vers la Lorraine pour exécuter le plan dans lequel il mettait ses dernières espérances, la cavalerie du prince de Schwarzenberg saisit un courrier porteur de dépêches importantes adressées à l'Empereur par l'Impératrice et par le duc de Rovigo, ministre de la police. L'in-

Digitized by Google

quiétude que témoignaient ces dépêches, les révélations qu'elles renfermaient sur le découragement d'une moitié de la population parisienne et sur l'hostilité de l'autre, achevèrent d'éclairer les coalisés. Rien ne pouvait être plus précieux que de voir confirmé par le gouvernement impérial lui-même tout ce que venait de dire un des ennemis les plus acharnés de ce gouvernement. Dès lors, la résolution fut prise de marcher sur Paris, bien qu'on laissât derrière soi un terrible ennemi; les inspirations de la politique l'emportèrent sur les règles de l'art militaire; et le premier fruit que Napoléon avait attendu de sa grande manœuvre fut perdu.

Obtiendrait-il du moins le second résultat qu'il s'était promis? Paris tiendrait-il assez pour lui laisser le temps de se reformer une armée et de reparaître sur les derrières des coalisés? C'était là une question qui ne dépendait malheureusement ni de Napoléon, ni même de la population parisienne, mais du gouvernement auquel l'Empereur, en s'éloignant, avait laissé la capitale. Par caractère ou par nécessité, l'Empereur avait fini par ne s'entourer que d'hommes secondaires. Son ministère, qui comptait plusieurs administrateurs habiles, n'offrait pas un seul homme qui eût à la fois assez d'énergie pour concevoir une grande résolution, et assez d'autorité pour la faire adopter. On ne saurait imaginer dans quel état de torpeur tombaient, dès que l'Empereur s'éloignait, ces ministres, ces dignitaires, ces membres des grands corps de l'Etat dont plusieurs avaient rendu de véritables services, sous l'œil et sous la direction du souverain. M. Thiers nous fait connaître, du moins par analyse, un curieux document : c'est le procès-verbal d'une séance du conseil de l'Empire auquel Napoléon, après le malheureux résultat de ses communications au Corps législatif, avait eu l'idée de faire connaître le traité proposé par les plénipotentiaires de Châtillon. « Il se flattait, dit M. Thiers, que ce traité déshonorant révolterait quiconque sentait couler du sang dans ses veines. Napoléon, qui avait tant altéré la vérité à l'égard des négociations de Prague et même de celles de Francfort, s'était décidé cette fois à la dire tout entière, parce qu'il espérait qu'elle soulèverait les cœurs! Hélas! elle n'avait fait que les consterner!.... Un seul homme, il faut le nommer, M. de Cessac, vota pour qu'on ne souscrivît pas aux propositions de Châtillon. Du reste, même dans ce moment suprême, ce fut de la part des membres du conseil de régence un concours de soumission inouï. — La paix, la guerre, comme l'Empereur voudrait!..... — Tel était leur unique avis, en laissant voir cependant que si par hasard l'Empereur préférait la paix, c'était bien là ce qu'ils désiraient tous. » Le sage mais faible Joseph avait été mis à la tête de ce faible gouvernement. On comprend quel fut leur effroi quand on apprit l'approche des alliés.

Digitized by Google

Deux hommes, dans ces difficiles circonstances, montrèrent de la résolution et de l'énergie. Les maréchaux Mortier et Marmont avaient d'abord essayé de rejoindre Napoléon, dont ils connaissaient la marche vers l'Est. N'ayant pas réussi dans cette tentative, ils rétrogradèrent vers Paris. Près de Fère-Champenoise, ils durent soutenir contre toute l'armée ennemie un combat honorable, mais sanglant, qui leur enleva beaucoup de monde et une partie de leur artillerie. D'autres corps moins considérables, séparés aussi de Napoléon par la masse des coalisés, erraient à l'aventure. C'étaient ceux des généraux Pacthod, Compans et Charpentier. La division de Pacthod, composée de troupes inexpérimentées, mais pleines de bravoure, fut enveloppée et écrasée après une héroïque résistance. Celles de Compans et de Charpentier arrivèrent à Paris, non sans avoir subi bien des pertes. En réunissant ces forces à celles de Marmont et de Mortier, on avait 20 à 25,000 hommes pour défendre la capitale. Armer les gardes nationaux et une partie de la population, barricader les rues et y résister pied à pied à l'ennemi, c'étaient des résolutions que ni le roi Joseph, ni Clarke, ministre de la guerre, n'étaient capables de prendre, et surtout d'exécuter. Peut-être ne faut-il pas les juger trop sévèrement. L'habitude de s'en remettre à Napoléon de toutes choses, la gravité des circonstances présentes, le manque de ressources, expliquent assez leur impuissance. Ils ne surent que réunir le conseil de régence, lui communiquer les ordres donnés par l'Empereur en prévision d'une attaque des alliés contre Paris, transporter le gouvernement sur la Loire, en exécution de ces ordres, et prescrire aux maréchaux, en partant, de livrer une bataille dont le résultat ne pouvait être douteux. Restés seuls, Marmont et Mortier se conduisirent en gens de cœur et en bons officiers. Dirigées par eux, nos troupes firent une résistance telle qu'on n'eût pas dû l'attendre d'une si petite armée, dans une telle situation. Il eût été à souhaiter pour le duc de Raguse qu'il fût mort dans cette journée, où il s'était héroïquement conduit. Les événements qui suivent sont bien connus, et il nous coûte de nous y arrêter : la nécessaire capitulation de Paris, l'entrée des alliés, la formation d'un gouvernement provisoire sous M. de Talleyrand, le sénatus-consulte portant la déchéance de Napoléon, toute cette révolution, commencée, conduite, accomplie avec une rapidité dont on avait eu déjà, et dont on a eu depuis bien des exemples en France, mais qui ne laisse pas que d'étonner toujours.

Napoléon était entre Saint-Dizier et Vitry quand la nouvelle de la marche des alliés sur Paris lui fut portée. S'il n'eût consulté que lui-même, il aurait sans doute poursuivi l'exécution de son plan ; mais le cri général le força de revenir vers la capitale. Il y accourut, et en

Digitized by Google

arrivant à Fontainebleau il apprit toute l'étendue de son désastre. On ne pourra plus lire ailleurs que dans M. Thiers le récit des tristes scènes qui précédèrent et suivirent l'abdication. Pourvu de renseignements nombreux, mais souvent contradictoires, il a su trouver avec un rare bon sens l'exacte mesure de la vérité, à laquelle sa tendresse presque passionnée pour son héros lui a permis d'ajouter l'accent vrai de l'émotion. M. Thiers a marqué, croyons-nous, avec une grande justesse la part que quelques-uns des maréchaux ont eue dans l'abdication, et il les a justifiés d'une partie des violences dont, à certains jours, ils s'étaient glorifiés. Il a rendu aussi le véritable arrêt de l'histoire sur la défection du duc de Raguse, acte de faiblesse plutôt que de trahison, accompli par ses lieutenants au moment où il balançait encore et venait de redemander temporairement sa parole au prince de Schwarzenberg. Cet acte funeste ne priva pas moins Napoléon des forces sur lesquelles il comptait pour écraser ou du moins pour effrayer les coalisés. Dès lors il ne fallut plus traiter, mais capituler; tout céder, tout abandonner, et partir pour l'île d'Elbe. On connaît les détails de ce triste voyage; la multitude s'ameutant autour de Napoléon, et dressant des gibets à celui auquel, peu d'années auparavant, elle aurait volontiers élevé des autels. Détournons nos yeux de ces spectacles, bien qu'ils portent leur enseignement : il y a des leçons qu'on rougit de recevoir.

La véritable, la haute leçon, est dans la vie même de ce grand homme que tout son génie n'a pu préserver des entraînements du pouvoir absolu et des égarements d'une ambition sans limites. Cette leçon, M. Thiers l'a résumée en quelques pages éloquentes; mais on peut dire qu'elle était écrite d'un bout à l'autre de son livre. Je suis bien loin de partager l'avis de ceux qui regrettent que M. Thiers ait fait son héros si grand. La vérité le voulait, et la leçon, ce me semble, n'en est que plus saisissante. En lisant cette étonnante histoire, qui pourra se dire : J'aurai plus de génie, plus de ressources, plus de bon sens dans l'exécution d'entreprises insensées, plus de sang-froid dans l'emportement même de la passion? Et cependant, qui pourrait imaginer une chute plus terrible? Napoléon devra beaucoup sans doute au grand historien qui le revêt de tant de gloire. Mais l'humanité ne devra-t-elle pas plus encore au grand politique qui lui donne un semblable enseignement?

E. Hervé.

Digitized by Google

SCÈNES ET PAYSAGES

DANS LES ANDES

UNE EXPÉDITION MALHEUREUSE

DEUXIÈME PARTIE[1]

Chile-Chile, à part le plaisir que nous nous promettions d'y passer le reste de la journée et d'y dormir toute la nuit, nous plut par sa position pittoresque et le parfum d'églogue qui s'en exhalait. Le village, représenté par une douzaine de huttes à claire-voie, était assis sur un gazon si doux à l'œil, chaque hutte avait autour d'elle de si beaux massifs d'orangers, de papayers et de sapotées; la rivière que nous ne voyions pas, cachée qu'elle était par un rideau de broussailles, s'enfuyait à l'est avec un si joyeux murmure; enfin, les montagnes qui servaient de cadre au paysage étaient si vertes à leur base et si bleues à leur sommet, que nos amis déclarèrent d'une commune voix qu'il leur serait doux de vivre et de mourir en un pareil lieu. Une vieille femme filant au fuseau et des petits Indiens tout nus, barbotant dans la boue avec des canards et des porcs, complétaient la physionomie de cette riante Tempé.

Notre arrivée occasionna un peu de trouble. Les canards et les porcs s'enfuirent en désordre, les enfants poussèrent des cris d'effroi et leurs parents, alarmés par ces cris, se montrèrent subitement au

[1] La *Revue* a publié les premières parties de ces études humoristiques dans les livraisons du 31 août, du 15 septembre 1858, du 31 janvier, du 15 février, du 31 juillet 1859 et du 31 mars 1860.

Digitized by Google

seuil des maisons. Un mot de Mathias Gally, qui vint nous aider à mettre pied à terre, suffit pour rétablir le calme. A peine eut-on su par l'interprète que nous étions les honorables voyageurs qu'il attendait, que la population en masse, y compris deux aveugles, vint nous souhaiter la bienvenue, pendant que les enfants, crottés jusqu'à l'échine, imprimaient sur nos vêtements des traces de leur admiration.

Sans nous laisser le temps de répondre aux civilités de ses voisins, l'interprète nous entraîna vers sa demeure, que recommandait tout d'abord à l'attention un trophée cynégétique suspendu au linteau de la porte. Des massacres de daims, des têtes d'onces et de renards, encore revêtues de leur peau et montrant leurs dents acérées, étaient entourés de cornes de bœuf, de bélier et de bouc, formant des festons et des astragales. Les vides de la composition étaient remplis par des chauves-souris de toute taille, dont les ailes ouvertes étaient retenues par des clous. Depuis la roussette jusqu'au fer de lance, depuis le vespertillon jusqu'au phylostome, toutes les variétés de chéiroptères américains se trouvaient réunies dans cette collection, devant laquelle un naturaliste-empailleur fût tombé à genoux.

L'intérieur de la maison était simple et nu. Une claie de bambou la divisait en deux compartiments. Celui de droite servait de cuisine, d'office, de cave et de grenier; celui de gauche, de salon et de chambre à coucher. Une barbacoa, vaste gril posé sur des pieux, marquait le centre de cette pièce, et se métamorphosait, selon l'heure, en table pour manger ou en lit pour dormir.

Pendant que nos gens s'installaient en plein air et que les mules paissaient à l'aventure, Mathias Gally, qui avait transporté nos selles et nos couvertures dans l'angle de la salle où nous devions dormir, s'occupa de nous préparer à manger. Il fut aidé dans ces soins par ses enfants, deux fillettes jumelles de neuf à dix ans, à peine vêtues d'une chemise déchirée qui laissait voir leur poitrine et leur dos. Ces pauvres petites, à part leur extérieur misérable et leur maigreur singulière, qu'on pouvait attribuer à leur croissance, offraient dans leurs traits, d'ailleurs assez corrects, cette expression de nostalgie qui saisit l'âme du spectateur, en face des deux Mignons d'Ary Scheffer. L'interprète, que nous questionnâmes à leur sujet, nous apprit que ces jeunes filles étaient le double gage d'une union longtemps heureuse et les seuls enfants qui lui restassent de quatorze qu'il avait procréés en divers pays. J'avoue qu'à l'aspect souffreteux de ces petits êtres, les méchants propos du gouverneur de Marcapata, au sujet de leur père, m'étaient revenus à l'esprit, mais le ton affectueux de ce dernier quand il s'adressait à ses filles, et quel-

Digitized by Google

ques caresses qu'il leur prodiguait en cachette, et que je surpris, effacèrent bientôt cette impression fâcheuse.

On ne tarda pas à nous servir avec des patates douces, cuites sous la cendre et la moitié d'un giraumon bouilli, quelques grillades d'ours, que nos amis repoussèrent d'abord avec horreur, mais auxquelles ils se décidèrent à goûter, quand ils m'en eurent vu manger sans aucun scrupule. La première bouchée leur sembla dure à avaler, mais à la seconde, ils se regardèrent avec étonnement, puis l'étonnement faisant place à l'admiration, ils attaquèrent les grillades avec une ardeur furieuse. Notre hôte, à qui je demandai comment il s'était procuré cette viande, me répondit qu'elle provenait d'un certain plantigrade, qui avait pris l'habitude de venir marauder la nuit dans ses courges et ses citrouilles, et auquel il avait logé deux balles dans le corps pour le punir de son effronterie. A l'appui de son dire, il nous montra la peau de l'animal qu'il avait clouée sur une planche pour la faire sécher, et dont il comptait se faire plus tard une casaque pour la saison des pluies.

Cette découverte, outre l'avantage qu'elle me procurait d'apprendre un jour à nos savants d'Europe que le petit ours noir à ventre fauve — *ursus bicolor* — habite au revers des Andes orientales, m'offrait des garanties sérieuses pour l'avenir, dans le cas où, nos provisions venant à s'épuiser, il nous faudrait vivre de notre chasse. Or, Mathias Gally me paraissant un Nemrod adroit et déterminé, j'eus l'idée de lui proposer de joindre à ses fonctions d'interprète celles de pourvoyeur de notre table. Le cumul de ces deux emplois devait lui rapporter dix piastres au lieu de six, et la poudre et le plomb qu'il pourrait consommer seraient à ma charge. Cette proposition, que je formulai aussitôt, fut acceptée par lui avec enthousiasme, et il me dit qu'avant peu nous pourrions juger, mes amis et moi, de la justesse de son coup-d'œil et de la portée de son escopette.

Le soir venu, je demandai à Mathias Gally des nouvelles de ses compagnons, que je n'avais point encore vus depuis mon arrivée, et dont l'absence commençait à m'étonner. Il me répondit qu'ils étaient partis de grand matin pour vérifier l'état des chemins, jeter des ponts sur quelques torrents que nous aurions à franchir, et réparer la toiture endommagée des tampus ou ajoupas sous lesquels nous serions obligés de dormir. Ces mesures précautionnelles obtinrent l'assentiment de nos amis, qui ne manquèrent pas d'en témoigner leur satisfaction à l'interprète; puis, comme je parlais de renvoyer à Marcapata nos muletiers et nos montures, ce dernier m'apprit une chose qui me causa un sensible plaisir : c'est que, de Chile-Chile à Thyo, dernier hameau de la vallée, la route, sans être carrossable.

Digitized by Google

était praticable pour des mules, et que nous pourrions employer les nôtres à faire ce trajet, au lieu d'y consacrer nos propres jambes.

Les arrieros, qui s'attendaient à repartir dans la soirée, parurent très satisfaits d'apprendre qu'ils ne nous quitteraient que le lendemain. La bière de maïs de Chile-Chile leur avait paru aussi supérieure à celle de Marcapata que le vin l'est à la piquette, et ils nous annoncèrent que l'idée de passer la nuit à en boire leur souriait infiniment. Nos gens avaient établi leur bivouac au milieu de la place, où flambait un grand feu. Les habitants du village leur tenaient compagnie. Hommes et femmes, fraternellement confondus, buvaient au même pot une chicha nouvellement brassée, en mâchonnant des feuilles de coca. Tous parlaient à la fois, et leurs rires joyeux éclataient comme des fusées. Les mules, attirées par l'éclat de la flamme, ou conseillées peut-être par leur instinct, étaient sorties des fourrés, où rôdent la nuit le jaguar et la chauve-souris vampire, et s'étaient rapprochées du bivouac. Leurs têtes, s'allongeant au-dessus des groupes, formaient avec les ballots, les harnais et les selles empilés sur le premier plan, un tableau plein d'originalité, où la lumière et l'ombre, en se heurtant, produisaient de vigoureux contrastes. Les chaumières et leurs massifs de verdure fermaient la perspective. Sur ce fond d'un bleu sombre se détachaient, éclairés par la lune, les troncs blancs et lisses des papayers, sveltes colonnes ornées d'un chapiteau de feuilles et de fruits.

En rentrant, nous trouvâmes Mathias Gally occupé à fourbir les viroles de cuivre de son escopette, arme gothique qui me parut remonter au temps de Pizarre. Ses filles colligeaient, avec une gravité de matrones, des bas et des chemises, destinés au trousseau paternel. Comme nous n'avions ni armes à fourbir, ni porte-manteau à faire, et que le sommeil nous paraissait préférable à l'ennui, nous priâmes notre hôte de nous désigner l'endroit de sa demeure où nous devions passer la nuit; il nous conduisit au fond de la chambre, et, derrière une espèce de paravent, fabriqué pour la circonstance, il nous montra nos trois lits dressés côte à côte. Avant de prendre congé de lui, nous le chargeâmes d'avertir les porteurs et les muletiers de se préparer à partir dès qu'il ferait jour. Comme nous ne comptions nous mettre en route qu'à huit heures, nous avions quelque chance, en donnant à nos gens trois heures d'avance, d'arriver à Thyo en même temps qu'eux. En outre, nous engageâmes l'interprète à se procurer un âne ou une mule, afin qu'il pût voyager avec nous et charmer par le récit de ses prouesses de chasseur les ennuis du voyage; puis ces détails réglés, nous le laissâmes libre de retourner à sa besogne, et nous passâmes derrière le paravent.

Le lendemain, quand nous nous réveillâmes, les Indiens et les

Digitized by Google

arrieros étaient partis depuis longtemps. Nos mules sellées nous attendaient devant la porte, et les enfants de l'interprète préparaient notre déjeuner. Leur père, forcé de s'absenter pour une affaire urgente, les avait chargées de nous dire que, s'il n'était pas revenu à huit heures, au lieu de l'attendre, nous prissions les devants, et qu'il nous rejoindrait en route. Nous déjeunâmes ; et, comme huit heures sonnèrent sans ramener Mathias Gally, nous enfourchâmes nos montures et quittâmes Chile-Chile. Les deux fillettes nous escortèrent jusqu'à la sortie du village, pour nous montrer le chemin que nous devions suivre. Ce chemin, bordé d'un côté par la rivière, et de l'autre par le fourré, était, nous dirent les enfants, droit comme une vare, uni comme la main, et nous mènerait droit à Thyo. Ces renseignements topographiques étaient assez exacts, et, sauf une colline pierreuse que nous eûmes à franchir, et d'épais taillis de berberis et de mimoses au travers desquels il nous fallut passer, et dont les épines labourèrent nos jambes et les flancs de nos bêtes, nous ne relevâmes aucun détail intéressant jusqu'à Thyo, que nous atteignîmes entre onze heures et midi.

Le site n'offrait rien de remarquable. Une grande plaine, tapissée d'herbe rase et jaunie, quelques buissons et quelques arbres semés de loin en loin, un horizon de serros bas et formant talus du côté de la plaine, composaient sa physionomie générale. Le hameau s'élevait à gauche du chemin de Chile-Chile. Bien qu'il ne comptât que trois maisons, il occupait une étendue de plus d'une demi-lieue, grâce aux jardins et aux cultures, qui rattachaient ces maisons l'une à l'autre comme des traits d'union. Devant la première, dont la porte était grande ouverte et dont l'intérieur nous parut désert, se dressait une borne de grès, pareille à un men-hir celtique. Une croix de bois, d'où pendaient quelques fleurs fanées, était placée à son sommet. Chaque année, le curé de Marcapata, comme nous l'apprîmes plus tard, venait dire une messe devant ce monolithe, et, en échange des bénédictions du ciel qu'il appelait sur la tête de ses ouailles, emportait une charge d'âne de fruits de passiflores dont il était friand, et que les naturels de Thyo, connaissant son faible, allaient récolter par avance dans les halliers des environs. Un peu plus loin, devant la seconde maison, veuve d'habitants, comme sa voisine, se tenait perché sur un goyavier nain, dépouillé de ses feuilles, un huacamayo (*ara splendens*) à la chappe bleue et au ventre rouge. Le chef presque chauve, les pattes rugueuses et le bec écaillé de cet oiseau, dénotaient une longue expérience des choses d'ici-bas. Perez, qui s'occupait d'ornithologie à ses moments perdus, nous déclara sans hésiter que ce psittacule, semblable au vieux Nestor, chéri des dieux, comptait au

Digitized by Google

moins trois âges d'homme. Comme nous l'abordions avec des paroles flatteuses, il nous regarda de travers, murmura entre ses mandibules quelques mots d'un jargon étrange, puis se mit à croasser d'une façon sinistre. La mine augurale et le langage inintelligible de cet ara, qui semblait nous prophétiser des malheurs, me frappèrent malgré moi d'une crainte superstitieuse. Sa rencontre me parut d'un fâcheux présage, et le mot de Bailly, heurtant contre une pierre au sortir de la Conciergerie, me revint à l'esprit. Comme ce Romain, auquel il faisait allusion, je me sentis près d'abandonner la partie et de retourner à Cuzco. Mais cette appréhension fut de courte durée; le souvenir de l'oiseau s'effaça même tout à fait à l'aspect de nos hommes, que nous trouvâmes à l'extrémité du hameau, assis la tête à l'ombre et les pieds au soleil, tenant chacun entre ses bras une amphore de bière de maïs, à laquelle il buvait à même. En toute autre circonstance, j'eusse voulu savoir d'où provenait cette chicha et de quel rocher du désert de Thyo avait pu jaillir une pareille source; mais j'avais assez de l'effet, sans m'aviser de rechercher la cause : je venais de m'apercevoir que tous nos hommes étaient ivres, et, dans la colère que m'occasionna cette découverte, j'allais tomber sur eux à poing fermé, si Perez et Quevedo ne m'eussent retenu. Les muletiers, bien que gonflés comme des outres, semblaient jouir encore d'un semblant de raison; je les appelai, et, d'un ton qui n'admettait pas de réplique, je leur ordonnai de se préparer à partir sur-le-champ pour Marcapata. Pendant qu'ils harnachaient leurs mules, nous passâmes pudiquement derrière un buisson pour dépouiller notre costume de voyage, que nous remplaçâmes par des vêtements de coutil. Au feutre andaloux, nous substituâmes un chapeau de paille, et, suffisamment prémunis contre la chaleur à venir, nous n'eûmes plus qu'à faire un paquet des anciennes hardes et à l'attacher sur la selle de nos montures, qu'un instant après les arrieros entraînaient à leur suite sur la route de Chile-Chile.

Indifférents à ce qui se passait autour d'eux, les Indiens avaient continué de boire. Seulement, à mesure que la chicha diminuait dans les cruches, leur ivresse, jusqu'alors morne et silencieuse, prenait un caractère d'exaltation farouche. Bientôt, soit que la liqueur fût épuisée, soit qu'ils ne pussent plus rester en place, ils se levèrent, mais non sans chanceler un peu, et, brandissant leurs amphores vides, se mirent à pousser des cris horribles et à défier les Chunchos, auxquels ils prodiguèrent toutes les injures que le vocabulaire quechua put leur fournir. Cette apostrophe virulente, qu'aucun antécédent ne justifiait, me fit craindre un instant que nos ivrognes ne fussent devenus fous.

Vers trois heures, au lieu de Mathias Gally, que nous attendions

Digitized by Google

toujours vainement, ce furent les péons qui nous rejoignirent; ils avaient terminé leur besogne, et, ne nous voyant pas paraître, ils étaient venus au devant de nous. Ils parurent aussi étonnés de l'absence de l'interprète que peu surpris de l'ivresse de nos porteurs. Comme je leur racontais la scène étrange dont nous venions d'être témoins, ils me dirent que la peur des sauvages talonnait si fort les Indiens, que, depuis leur départ de Marcapata, ils n'avaient cessé de puiser dans la chicha un courage factice. De là, les insultes et les défis dont ils poursuivaient à cette heure toutes les hordes américaines.

Malgré ma mauvaise humeur, je ne pus m'empêcher de rire. Laissant nos porteurs pourfendre à plaisir leurs ennemis imaginaires, j'allai m'asseoir à l'écart, et me mis à prendre des notes, pendant que les péons devisaient entre eux, et que mes amis charmaient, par la lecture, les ennuis de l'attente. Je ne sais trop depuis combien de temps je griffonnais sur mon genou, quand un cri, qui n'avait rien d'humain, traversa l'espace et me fit tressaillir. Ce cri, que les échos répétèrent avec des inflexions variées, interrompit le sommeil des porteurs, qui, las de hurler, s'étaient endormis. Ils se mirent sur leur séant et promenèrent autour d'eux des regards effarés, croyant apparemment à une attaque de Chunchos. Perez et Quevedo s'étaient rapprochés de moi; comme nous nous communiquions nos réflexions sur la nature de ce bruit, pour nous aussi inexplicable que celui qu'entendent dans la grotte du Glenn les timides héroïnes de Cooper, l'interprète parut à quelque distance, et, transformant ses mains en porte-voix, nous régala d'un cri pareil à celui que nous avions entendu, mais qu'il embellit de modulations plus féroces. La frayeur des Indiens s'éteignit dans un rire stupide, et Mathias Gally, que j'avais quelque peine à reconnaître sous ses nouveaux habits, s'avança vers nous en se balançant sur ses hanches.

Aux premiers mots qu'il prononça, je reconnus qu'il était ivre; en le regardant, je vis que sa bouche était contractée, et qu'il louchait affreusement. Le costume qu'il avait revêtu ajoutait encore à sa laideur physique. Une tunique en bayeta grise, des knémides en cuir de vache, garni de son poil primitif, un feutre sans bords, muni d'une visière et orné sur le côté d'une queue d'oriolus, mi-partie jaune et noire, composaient cet accoutrement de carnaval, auquel l'addition d'un porte-manteau prêtait la gibbosité de Polichinelle. La façon belliqueuse dont l'interprète était armé rappelait l'ancien traître de mélodrame; à l'escopette qu'il fourbissait la veille étaient joints un pistolet d'arçon dépareillé, un coutelas et une hachette, qu'il portait à sa ceinture; un sabre d'infanterie lui battait les mollets, et deux cornes de bœuf, renfermant ses munitions de chasse, pendaient à ses côtés.

Digitized by Google

Aux prétextes mensongers dont il essayait de colorer son absence, absence qui n'avait d'autre cause que le cacharpari ou fête d'adieux, que ses voisins avaient dû lui offrir, je ne répondis que par mon silence. J'eusse craint, en ouvrant la bouche, que ma colère, déjà allumée par l'incartade des Indiens, et qu'une chaleur d'orage attisait encore, n'éclatât brusquement et ne m'emportât au delà des bornes. Perez, qui ne comprenait rien à mon mutisme, ou qui le prit pour un effet de ma timidité, se chargea de me suppléer vis-à-vis de l'interprète, qu'il traita sans ménagement d'ivrogne et de saltimbanque, tout en lui rappelant la couleur de sa peau, son origine européenne et le mauvais exemple qu'il donnait à nos gens. Cette philippique, tour à tour interrompue et reprise par l'orateur, et que Mathias Gally accueillit en baissant la tête, me donna le temps de faire du coupable un portrait assez ressemblant.

Le calme rétabli, Perez et Quevedo dirent à l'interprète de se préparer au départ, que, vu l'heure avancée et l'hébêtement de nos hommes, j'aurais voulu remettre au lendemain; mais Mathias Gally, qu'à partir de ce moment, et pour perpétuer le souvenir de son ivresse, nous n'appelâmes plus que Galimathias, avait sur le cœur les reproches d'un compatriote de feu son père, et, pour nous prouver qu'il ne le méritait qu'à demi, il tira son sabre, rangea les Indiens par deux de front, plaça deux péons sur chaque aile de la colonne, et, nous laissant libres de cheminer à notre guise, donna le signal du départ. Thyo et ses trois chaumières, le pelvan sanctifié et l'ara fatidique, restèrent bientôt derrière nous.

Au sortir de la plaine, nous entrâmes dans des taillis arrosés d'eaux courantes, bornés d'un côté par la rivière, de l'autre par des serros bas et fuyants, développés sur une seule ligne, et qui sont, du côté de l'est, comme les dernières apophyses de la grande arête des Andes. Un sentier que nous prîmes nous conduisit à un site du nom d'Iscaybamba, où une chaumière abandonnée, des poteries éparses et des tisons noircis, attirèrent notre attention. J'eusse demandé volontiers quelques renseignements sur cette bicoque, que son propriétaire semblait avoir quittée de la veille et dont la porte était restée ouverte à tout venant; mais l'interprète avait un air si rogue, que je n'osai le questionner, et nous passâmes. Après une heure de marche, nos porteurs, énervés par la boisson et par un orage dont nous pressentions les approches à la chaleur accablante qui régnait dans les bois, s'assirent au revers du sentier, et avec cette douceur d'agneau et cette ténacité de mule, qui caractérisent l'antique race des Quechuas, déclarèrent à l'interprète qu'ils n'iraient pas plus loin; Galimathias les fit répéter, comme s'il n'eût pas bien compris, puis, lorsqu'il se fut convaincu qu'il y avait chez nos gens parti

Digitized by Google

pris et rébellion ouverte, il empoigna le plus têtu par les oreilles, l'enleva de terre, le secoua vivement et procéda de même à l'égard des autres. En un clin d'œil la troupe se retrouva sur pied. Alors commença une distribution de coups de plat de sabre, qui, quoique faite à tort et à travers et sans discernement aucun, eut pour effet de doter nos Indiens d'une vigueur nouvelle. Chacun d'eux, oubliant sa fatigue, se mit à trottiner allégrement, et nous continuâmes d'avancer, prêtant l'oreille au babil des oiseaux, qui saluaient le coucher du soleil, et aux hurlements lointains des guaribas (*Simia Belzebuth*), dont le fluide électrique répandu dans l'air semblait affecter désagréablement le système nerveux.

Deux obstacles insurmontables nous obligèrent bientôt à faire halte : la nuit, qui s'avançait rapidement, et une éminence de figure conique, haute de sept à huit cents mètres et boisée de la base au sommet, que nous trouvâmes au milieu du chemin. Comme il était matériellement impossible de tourner cette borne, qui d'un côté touchait à la rivière et se rattachait de l'autre au chaînon de la Cordillère, qu'en outre, le jour nous eût manqué pour la gravir, nous prîmes le parti de camper à sa base, au centre d'un rond-point que la nature semblait avoir ménagé tout exprès pour le plaisir des yeux et la commodité des voyageurs.

L'interprète, que la marche avait un peu dégrisé, se multiplia pour regagner nos bonnes grâces. Pendant que, sur son ordre, les Indiens se mettaient en quête de combustible, il empilait des feuilles sèches, plaçait dessus quelques bûchettes, et, à l'aide de son briquet, se procurait du feu. De leur côté, les péons sarclaient le terrain, déroulaient les quêpés et en retiraient des provisions pour le souper, ou suspendaient aux arbres les hamacs de toile dans lesquels nous devions dormir.

Nous soupâmes tant bien que mal à la clarté de trois troncs d'arbres, brûlant bout à bout, qui rappelaient ces brasiers homériques, où les demi-dieux, les héros et les rois, préparent des grillades ; puis chacun fit ses dispositions pour passer la nuit de son mieux. Les Indiens se couchèrent sur leurs ballots, Galimathias et les péons s'allongèrent devant le feu, et mes amis et moi nous nous ensevelîmes dans nos hamacs ; pendant un moment, on entendit encore quelques éclats de rire, quelques chuchottements, puis les voix se turent une à une, les bruits cessèrent par degrés, et un silence profond ne tarda pas à régner dans le campement.

Au plus fort de mon sommeil, je fus brusquement réveillé par un coup de tonnerre. J'allongeai la tête hors de mon hamac ; nos gens, réveillés comme moi par le bruit, s'étaient mis sur leur séant et interrogeaient l'horizon d'un œil effaré. Les éclairs, qui se succédaient

Digitized by Google

sans relâche, ouvraient dans les bois des perspectives fantastiques. Bientôt des bouffées de vent passèrent sur la forêt, ployant et secouant les arbres qui craquèrent avec des bruits sinistres. Craignant d'être jetés à bas de nos hamacs, auxquels l'agitation des branches imprimait un mouvement de roulis et de tangage très prononcé, nous sautâmes à terre et nous attendîmes, pleins d'anxiété, la fin de la bourrasque. La nature se plaignait par toutes ses voix ; au roulement du tonnerre, au bruit des eaux et du vent, au froissement convulsif des branchages se mêlaient les cris des singes, les rauquements des pumas et les plaintes inarticulées des animaux troublés dans leur sommeil. Quelques gouttes d'eau commencèrent à tomber; puis les nuages crevèrent et une pluie large, rapide, pressée, nous atteignit comme une douche diluvienne. En un clin d'œil, la flamme du bûcher s'en alla en fumée. Ahuris, éperdus, sans toit ni parapluie pour abriter nos têtes, un seul moyen nous restait, moyen héroïque, il est vrai, de défier l'averse : c'était de nous pelotonner sur nous-mêmes et de lui présenter le dos, ce que nous fîmes bravement. La tempête dura quatre heures ; comme elle finissait, les premières clartés de l'aube commencèrent à azurer le sommet de l'éminence devant laquelle nous venions de recevoir tous, à dose égale, ce que Quevedo appelait « le baptême de la vallée. »

Après nous être épongés de notre mieux, car nous ruisselions comme des tritons, nous ficelâmes nos ballots, et, laissant au temps et au soleil le soin de les sécher, nous tentâmes l'ascension de Morayaca, — c'était le nom de la colline, — par un sentier si nettement tracé, que je fus tenté de l'attribuer à la main de l'homme ; Galimathias m'apprit qu'il était l'œuvre de la nature. Ce sentier, creusé à une profondeur de trois pieds dans le grès quartzeux de la colline, autour de laquelle il s'enroulait comme un serpent, était jonché de sable fin et bordé d'un revêtement de gazon, de mousses, de fougères, d'adianthum, d'un beau vert sombre et lustré, que l'orage de la nuit avait parsemé de perles brillantes. De grands arbres, cédrèles, robinias, bignoniées, qui croissaient au bord des talus, formaient, en se rejoignant par leurs cimes, un dais de verdure, à travers lequel apparaissait, de loin en loin, un coin du ciel, rougi par le soleil levant. Des buissons de fuchsias, de rhexias et de mélastomes, entouraient les troncs de ces arbres ; des lianes et des sarmenteuses les enlaçaient de leurs replis, grimpant jusqu'aux plus hautes branches, d'où elles pendaient en longues guirlandes que le vent faisait tournoyer. Ce sentier de Morayaca, la plus jolie rencontre naturelle que j'eusse encore faite, était bien le plus rude escalier que j'eusse jamais monté. A chaque anneau de sa spirale, je m'arrêtais pour reprendre haleine. La sueur coulait de mon front, mes ar-

Digitized by Google

tères battaient dans mes tempes et, selon une expression populaire dont je pouvais apprécier la justesse, le cœur me sortait par la bouche; quant à la sensation physique que, de leur côté, pouvaient éprouver nos amis, j'avoue que je ne m'en occupais guère; j'avais parié avec eux d'arriver le premier au sommet de la côte de Morayaca, et les forces de mon esprit, comme la vigueur de mes jambes, convergeaient vers ce but, que j'atteignis après 58 minutes d'une course haletante et d'efforts inouïs. Perez et Quevedo arrivèrent un quart d'heure après moi. Quant aux porteurs, ils mirent deux heures à gravir cette côte et, fidèles au rôle d'animaux surmenés, qu'ils jouaient depuis notre départ de Marcapata, ils se laissèrent choir en atteignant à son sommet, geignant et soupirant comme s'ils allaient rendre l'âme.

Le cône de Morayaca qui, de l'endroit où nous avions campé, nous avait semblé une borne isolée, présentait, du côté de l'est, une suite de renflements onduleux par lesquels il se rattachait au chaînon de la Cordillère. Cette face de la montagne, outre son aridité singulière, était encore jonchée de ces blocs erratiques, que nous ne croyions plus revoir et qui semblaient sortir de terre pour nous avertir que les Andes, que nous nous figurions avoir laissées derrière nous, nous accompagneraient longtemps encore.

Après un temps d'arrêt, qui permit aux porteurs de reprendre haleine et de renouveler leur chique de coca, nous descendîmes les versants orientaux de Morayaca, au delà desquels recommençait la ligne des forêts. Comme nous allions entrer sous bois, nous aperçûmes à notre gauche et tapissant le versant d'un serro, le squelette d'une forêt que le feu avait dévorée sans altérer sa forme primitive. Les arbres charbonnés et conservant toutes leurs branches étaient encore debout. Quelques-uns gardaient leur feuillage roussi. Des lianes droites ou noueuses les assiégeaient encore, et sur le sol, autrefois couvert de végétations vivaces, rampait à cette heure un lichen couleur d'amadou. Galimathias, qui, en attendant l'occasion d'utiliser ses talents de chasseur et d'interprète, voulut bien se constituer notre cicerone, nous apprit que l'incendie de cette forêt était l'œuvre des Chunchos, qui poussaient des reconnaissances jusqu'à la côte de Morayaca, en quête des Puna-Runacunas (hommes des plateaux), que la culture de la coca, du coton, de la canne à sucre, attirait dans la vallée, où chacun d'eux possédait une petite plantation, entourée de bananiers et d'arbres à fruit. Les sauvages, fort au courant des habitudes de ces indigènes, dont ils visitaient souvent les cultures et dévoraient les fruits, sans attendre qu'ils fussent mûrs, venaient en troupe au-devant d'eux, à l'époque de la récolte, non pour s'informer de leur santé ou de celle de leurs familles, mais

Digitized by Google

pour les débarrasser des haches ou des couteaux qu'ils pouvaient avoir, et leur retirer leurs chemises, opération qu'ils pratiquaient avec beaucoup d'adresse et sans maltraiter les individus. Tout en prêtant à cette explication l'attention qu'elle méritait, je m'assurai, par un coup d'œil, que nos Indiens n'avaient pu l'entendre. L'idée que des Chunchos avaient foulé le sol qu'ils foulaient à cette heure leur eût probablement occasionné quelque syncope.

Les forêts qui, du haut de Morayaca, nous avaient paru d'un style grandiose, n'étaient, en réalité, comme nous en jugeâmes en entrant sous leur couvert, que d'épais fourrés de bambous, de lianes et de zara-zara ou pseudo-maïs, à travers lesquels passait le chemin. Les seuls arbres corpulents que nous aperçûmes étaient des cerdanas, que leur odeur d'ail dénonçait d'assez loin, quelques guayaques ou palos-santos et des sabliers épineux (*hura crepitans*), dont les capsules ligneuses, éclatant sur nos têtes avec le bruit d'une arme à feu, nous criblaient au passage de petits projectiles.

Nous déjeunâmes sous un auvent de paille, posé sur quatre pieux, que nous trouvâmes en chemin. Le site, ou l'auvent, je ne sais trop lequel, que Galimathias appelait Chaupichaca, n'offrait de particulier qu'une espèce d'autel de figure cubique, façonné avec des pavés de grès et surmonté de deux bâtons liés en croix. La main pieuse de nos péons avait décoré, la veille, le signe rédempteur d'un bouquet de ces *amaryllis fulgens* qui croissent à l'ombre des buissons. Deux papillons blancs, zébrés de noir, voltigeaient autour de ces fleurs, auxquelles l'ondée de la nuit avait conservé leur fraîcheur première.

Au sortir de Chaupichaca, nous traversâmes le torrent Piquimachu à l'aide de deux troncs d'arbres juxtaposés, qui craquaient sous nos pieds d'une façon peu rassurante; puis, le torrent franchi, nous entrâmes sous un sombre couvert, que les rayons du soleil n'avaient jamais percé. Le clair-obscur verdâtre qui régnait en ce lieu prêtait aux objets des formes douteuses et grimaçantes. Les troncs noueux et crevassés de quelques arbres faisaient l'effet de jaguars accroupis qui nous attendaient au passage, et, dans les lianes que le vent agitait, notre imagination voyait autant de pythons constrictors, prêts à nous enlacer de leurs replis.

Ainsi cheminant, nous atteignîmes, après une assez longue traite, un gros rocher noir, incliné sur la rivière, et auquel le demi-jour de la forêt prêtait un aspect fantastique. Des scolopendres, des mousses et des polypodes d'une rare élégance tapissaient son sommet. Ses flancs, minés par les eaux du Ccoñi, offraient un *retiro* plein de mystère et d'ombre, jonché de sable et entouré de roseaux mouvants; on eût dit la grotte d'un dieu marin. Le voisinage de la rivière entretenait en ce lieu une fraîcheur délicieuse. Galimathias, qui

Digitized by Google

l'appelait Iquimachay, nous dit qu'il y avait dormi plus d'une fois, quand, dans ses courses, la nuit le surprenait en route. Après Iquimachay, nous relevâmes successivement, à de courtes distances, Mamabamba et Capiri, deux points perdus de ce désert, que rien ne recommandait à l'attention du touriste, mais qu'un géographe eût marqués d'un trait à l'encre rouge, afin de les retrouver au besoin. A deux lieues de Capiri, un site appelé Hiapchana nous offrit le spectacle toujours émouvant d'une lutte entre la civilisation et la barbarie. Des orangers, des bananiers et des arbustes de coca, plantés par l'homme, se tordaient désespérément au milieu d'un fouillis de plantes sauvages qui rampaient autour de leurs troncs, escaladaient leurs branches et s'y enroulaient d'un air de serpents en fureur. Comme j'étais en train de comparer ces pauvres arbres à Laocoon et ses fils empêtrés dans leurs nœuds classiques, Galimathias, qui ne perdait pas une occasion de se rapprocher de moi, vint me dire à l'oreille que, Hiapchana, morne et désolé à cette heure, était jadis une chacara florissante, appartenant à un de ses voisins de Chile-Chile. L'Indien l'avait abandonnée à la mort de sa femme, après avoir inhumé celle-ci de ses propres mains, à l'ombre d'un *paltero*[1], sous lequel ils s'étaient souvent *reposés*. Si j'ai recours aux lettres italiques, c'est pour exprimer le sens profond et mystérieux que l'interprète parut attacher à ce mot.

Comme je m'étais arrêté pour ne rien perdre de ses paroles, les Indiens, qui marchaient derrière nous, s'arrêtèrent aussi, mirent bas leurs quêpés et s'assirent à l'ombre. Depuis midi, la chaleur était devenue accablante; l'azur du ciel se voilait par degrés d'une teinte cendrée, et le tonnerre grondait sourdement dans le lointain. Nos amis, que la nuit passée au pied du coteau de Morayaca avait rendus très susceptibles à l'endroit des averses, me communiquèrent leurs craintes au sujet d'une seconde douche, que les nuées semblaient nous préparer, et qui, dans leur idée, n'aurait rien à envier à la première. Je demandai alors à Galimathias s'il n'existait pas aux environs quelque rocher creux ou quelque toit de chaume, dans le genre de ceux que nous avions vus en passant; sa réponse fut négative. Le seul endroit qu'il connût, nous dit-il, était San-Pedro, un site admirable, d'où l'on jouissait du double aspect de la forêt et de la rivière, et sous le chaume duquel toute notre troupe tiendrait à l'aise; mais, pour y arriver, nous avions encore deux lieues à faire, moitié sous bois, moitié par des sentiers fangeux, cinq ruisseaux à franchir avec de l'eau jusqu'à mi-jambes, et le fameux torrent de

[1] *Laurus persea*. C'est l'avocatier des Antilles.

Digitized by Google

Coyunco à traverser sur une échelle. Quevedo regarda Perez, Perez regarda Quevedo, et tous deux firent la grimace.

Comme nous perdions un temps précieux, et qu'à défaut d'un abri dans le voisinage nous avions quelque chance, en hâtant le pas, d'arriver à San-Pedro avant l'orage, j'engageai nos amis à prendre leur courage à deux mains, et les porteurs à ne pas ménager leurs jambes. Nous quittâmes Hiapchana au pas gymnastique, et nous commençâmes à fuir devant la tempête. Pendant quelque temps, nous crûmes que l'avantage resterait de notre côté, mais cette illusion fut de courte durée. Le vent endormi ne tarda pas à se réveiller, et, soufflant *rinforzando*, courba bientôt les bambous du rivage et les arbres de la forêt. Guidés par l'interprète, qui avait dégaîné son sabre et nous devançait d'un air résolu, abattant les plantes et les arbustes qui barraient le chemin, nous précipitions notre marche, pareils à des fantassins en déroute, tantôt glissant dans la boue et tombant sur le dos, tantôt nous embarrassant les pieds dans des lianes et allant « piquer une tête » à dix pas de là, mais nous relevant sans mot dire, pleins de résolution et couvert de sueur, éperonnés par la tempête qui nous prenait en flanc et s'avançait sur nous au pas de charge, nous jetant déjà, comme un avertissement ou comme un défi, quelques larges gouttes d'une pluie tiède, qu'un tonnerre lointain accompagnait en sourdine.

Moitié courant, moitié roulant, nous arrivâmes, après trois heures d'une traite forcée, et mouillés par la pluie autant que par notre propre sueur, au bord du torrent de Coyunco. Sa nappe, resserrée entre deux montagnes, descendait, d'assises en assises, avec le fracas d'une avalanche, et allait se perdre, toute blanche d'écume, dans les eaux du Ccoñi. Une échelle aux barreaux verdis par l'humidité était posée à plat, entre les deux rives, et dominait le torrent de quelques vingt pieds. Galimathias passa fièrement le premier pour nous donner l'exemple. Nous le suivîmes avec la plus grande circonspection. Puis, ce fut le tour des péons, pour qui cette échelle, placée au rebours du bon sens, semblait n'avoir rien que de très naturel. Nos porteurs passèrent ensuite, avec une allure de chats marchant sur la neige. Le dernier d'entre eux, en atteignant le milieu de l'échelle, broncha, fit une pirouette, et disparut jusqu'à mi-corps entre deux barreaux. La surface de son quêpé, beaucoup plus large que l'ouverture, l'empêcha de tomber dans l'eau et le sauva d'une mort certaine. Le malheureux braillait à fendre l'âme, et, retenu qu'il était par les bras, essayait de faire, avec ses jambes, des signaux de détresse. Ses camarades, debout sur la rive, le regardaient d'un air ébahi exécuter sa gigue, mais ne lui portaient pas secours; deux péons se dévouèrent, et, après quelques efforts, parvinrent,

Digitized by Google

en soulevant l'Indien par les aisselles, à le retirer de cette position critique.

Nous reprîmes notre course au clocher, baissant la tête sous la pluie, qui nous arrivait au visage et que les arbres, secoués par le vent, nous dispensaient comme des goupillons. Au bout d'un certain temps, nous nous arrêtâmes à un cri que jeta l'interprète. La forêt venait de s'ouvrir, et, au milieu d'un grand espace gazonné, apparaissait, soutenu par huit pieux, un chaume protecteur. Comme la topographie de ce site s'accordait avec la description que Galimathias nous avait faite de San-Pedro, je ne doutai plus que nous ne fussions arrivés. C'était bien San-Pedro en effet. Mais ce que l'interprète avait négligé de nous peindre, c'est l'effroyable aspect de la rivière, vaste nappe de lait en ébullition, que dominait une passerelle aérienne, sur laquelle un danseur de corde eût craint de s'aventurer. Cette passerelle, qu'il nous fallait franchir pour atteindre la rive droite du Ccoñi, sa rive gauche, que nous avions suivie jusqu'alors, s'escarpant brusquement au delà de San-Pedro, me fit courir un frisson le long de l'épine dorsale. Je me retournai pour faire part à Galimathias de l'impression que je ressentais, mais il avait déjà disparu.

Nous avisâmes à tirer du hangar tout le parti possible, en suspendant nos hamacs aux poteaux et nos paquets aux perches transversales. Les Indiens s'accroupirent immédiatement selon leur habitude, tandis que les péons allaient sous bois ramasser des bûchettes, et, avec cette adresse patiente, que je n'ai rencontrée que chez les races primitives, réussissaient, malgré une pluie battante, à allumer du feu, à quelques pas de l'ajoupa. La marmite fut remplie d'eau, et un chupe, composé de mouton sec, de riz et de patates, mijota pour notre souper.

Abrité par un parapluie en calicot blanc, qui me servait de parasol pour peindre, je suivais les progrès de l'ébullition, tout en mesurant des degrés sur une carte. Au moment où j'achevais de m'assurer, par une série de calculs, maintes fois répétés, que la distance entre le village de Marcapata et l'ajoupa de San-Pedro, était de soixante-trois milles géographiques, deux coups de feu retentirent, à de courts intervalles, dans la forêt. Nos porteurs s'étaient dressés sur leurs jambes, comme des cerfs effarouchés, mais leur panique fut de courte durée. Un craquement de branches se fit entendre, les feuilles s'écartèrent, et Galimathias apparut, rouge, essoufflé, triomphant, traînant par les pieds, comme le fils de Pélée le cadavre d'Hector, un quadrupède énorme qu'il venait d'occire. Dans l'animal, que Quevedo appelait métaphoriquement un sanglier farouche, Perez un cochon marron et l'interprète une huangana, je reconnus le pécari à lèvres blanches (*dicotyles labiatus*). Notre chasseur l'avait surpris loin de

Digitized by Google

sa bande, occupé à déchausser les racines d'un arbre pour s'en repaître. Une première balle n'avait fait que lui casser l'épaule; comme l'animal revenait sur lui, il s'était hâté de recharger son arme et l'avait achevé. On comprend aisément la joie de notre troupe; Galimathias, que je félicitai, par deux vers de Corneille, sur son coup d'essai, qui pouvait passer pour un coup de maître, reçut, en outre, un verre d'eau-de-vie, qu'il parut préférer aux alexandrins. En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, le pécari fut dépouillé de sa glande dorsale, ouvert, vidé, lavé et dépecé très artistiquement. Un gril fait avec quatre pieux, recouverts de branchages, reçut les côtelettes; les jambons furent boucanés à la fumée de bois vert. Quant à la hure, une fois qu'on en eut retiré les défenses pour m'en faire présent, elle fut enterrée sous la cendre et les braises, afin d'y cuire à l'étuvée. Ce soir-là, nous fîmes un souper que Bas-de-Cuir n'eût pas désavoué, et notre sommeil, bercé par la pluie et le vent, dura jusqu'au matin.

Nous nous réveillâmes au chant des oiseaux. Le ciel était serein; d'obliques rayons éclairaient déjà la futaie. En un instant, nous eûmes terminé notre toilette et fait nos apprêts de départ. Le souper de la veille, joint à l'excellent sommeil de la nuit, avait retrempé nos forces: chacun se sentait prêt à traverser de nouvelles régions et à subir de nouvelles averses. Seul entre nous tous, Quevedo était pâle et défait, et ne souriait ni n'ouvrait la bouche. Comme nous lui demandions la cause de son abattement, qui contrastait avec la gaieté générale, il nous répondit qu'il avait un *resfrio*. Galimathias proposa, à défaut de sudorifiques, des frictions à l'échine, avec un morceau de la couenne du pécari, mais notre ami, qui n'avait digéré qu'imparfaitement la viande de ce pachyderme, se refusa net à l'opération.

Nous nous rapprochâmes de la rivière, et malgré la terreur profonde que nous inspirait son escarpolette, nous nous décidâmes à y poser le pied, après que l'interprète qui nous en faisait les honneurs eut atteint sans accident le bord opposé. Seulement, au lieu de la franchir comme lui, d'un air souriant et vainqueur, nous la traversâmes d'une façon modeste. Perez, Quevedo et moi, en nous traînant sur les genoux et les porteurs en rampant sur le ventre. En touchant l'autre rive, chacun de nous respira comme si sa poitrine eût été débarrassée du poids d'une montagne. Comme je regrettais que ma frayeur m'eût empêché de prendre la mesure de cette passerelle, Galimathias, dans le but de m'être agréable, retourna sur ses pas, et toisant le plancher mouvant avec son escopette, il m'en rapporta la longueur exacte. La passerelle avait quatorze escopettes, ce que je traduis par soixante et onze pieds.

Les sentiers de la rive gauche, qui, plus d'une fois, avaient fait

Digitized by Google

notre désespoir, étaient des routes carrossables en comparaison de ceux que nous trouvâmes sur la rive droite. Je n'aurais jamais cru qu'une forêt, si vierge qu'elle fût, pût offrir une pareille agglomération de buttes et de trous, de flaques d'eau et de mares de boue, de racines noueuses et de lianes traçantes. Comme nous cheminions sous son couvert, où la plupart de ces obstacles étaient traîtreusement dissimulés par la mousse et les feuilles sèches, à chaque instant nous tombions dans le piége, malgré le soin que nous mettions à l'éviter. Toute la matinée se passa sans que nous vissions le soleil. Cette marche sous bois avait quelque chose de fantastique. Nous ressemblions à des ombres s'agitant dans un crépuscule verdâtre. L'illusion était d'autant plus complète, qu'un détritus épais étouffait le bruit de nos pas et qu'aucun de nous ne desserrait les dents, occupé qu'il était à se garer des casse-cous ou à préserver son visage et ses mains du contact brutal des épines.

Le soleil était à son zénith quand nous abandonnâmes la forêt. La brusque transition des ténèbres à la lumière nous aveugla pendant quelques secondes. Nous nous trouvions en ce moment au bas d'une éminence que Galimathias se mit à gravir en nous entraînant sur ses pas. Nous aperçûmes çà et là des cédrèles, de faux noyers, des fougères arborescentes et quelques lataniers sans stype et pourvus de leurs seuls pétioles, dont les larges feuilles offraient le plus beau spécimen de la flore tropicale que nous eussions encore vu dans la vallée. La présence de ces palmiers m'étonna d'autant plus, que depuis notre sortie de Thyo je n'avais pas vu un seul arbre de quinquina, dont l'apparition aurait dû précéder celle des palmiers. Mais ce n'était que partie remise. Arrivé aux deux tiers de l'éminence, mes regards, parcourant les verdures qui s'étendaient sous nos pieds, s'arrêtèrent sur des arbres de quatrième grandeur, qu'à leurs feuilles cordiformes et à leurs panicules de fleurs d'un blanc violâtre, je crus reconnaître pour des cinchonas. Je les montrai à nos péons, qui, non-seulement me dirent que je ne me trompais pas, mais me désignèrent, à première vue, parmi des groupes d'arbres de la même famille, les variétés inermes et actives connues sous les noms de *morada*, *anaranjada*, *carhua-carhua*, *calisaya*, etc., dont ils me promirent d'aller me cueillir des échantillons.

Au sommet de l'éminence s'élevaient cinq huttes de paille entourées de bananiers, de cannes à sucre et d'arbustes de coca. Ce domaine, appelé Corregidor, appartenait à un Indien de Chile-Chile, qui n'y venait qu'au moment des récoltes[1]. Nous déjeunâmes sur

[1] La moyenne de la température aux environs de Chile-Chile et de Thyo, où l'oranger, le papayer et l'*achras lucuma* de la famille des sapotées, croissent, mais donnent des fruits

Digitized by Google

cet observatoire, d'où l'œil plongeait sur un océan de verdure, dont la cime de chaque arbre était un flot. A travers ces masses de feuillage, où, depuis le vert anglais jusqu'au vert de bronze, toutes les combinaisons du jaune et du bleu étaient prodiguées, la rivière Ccoñi déroulait son cours sinueux, et, non loin de Corregidor, ouvrait deux bras, qu'elle fermait bientôt, après avoir pris à la forêt un bouquet d'arbres et de lianes, dont elle se faisait une île.

Du sommet de Corregidor nous redescendîmes vers la région inférieure comme des hauteurs du rêve on retombe sur la réalité. Nous retrouvâmes les sentiers fangeux et les flaques d'eau où, pendant deux heures, nous pataugeâmes de plus belle. Nos porteurs, exaspérés par des chutes sans nombre, gardaient un silence farouche; Quevedo, plus courbatu que jamais, restait indifférent aux consolations que Perez et moi nous lui prodiguions à tour de rôle; quant à Galimathias et aux péons, l'impassibilité sereine qu'ils conservaient au milieu de la souffrance générale donnait à croire qu'ils étaient pétris d'un limon supérieur.

A quatre heures, nous arrivions à Miraflores, une colline si exactement pareille à Corregidor que toute description en serait superflue. La seule différence qui existait entre Miraflores et sa voisine, c'est que la dernière, au lieu d'appartenir à un étranger, était la propriété de Galimathias, ce que nous reconnûmes à la façon dont il mettait ses arbres au pillage pour nous en présenter les fruits. Tout en pelant une banane, je lui demandai s'il n'avait jamais eu de démêlés avec les Chunchos ses voisins; il me répondit d'un air de suffisance que les sauvages, sans égard pour la plèbe et les gens de rien, qu'ils appelaient *Hiandamba*, avaient l'habitude de traiter les personnes de qualité avec toute la considération due à leur naissance, et qu'ils ne l'appelaient jamais autrement que Huayri ou capitaine. Cette explication, en dissipant quelques-unes de mes craintes, chatouillait agréablement mon amour-propre; si Galimathias, fils de Biscayen et d'Indienne, jouissait, en qualité de métis, du titre de capitaine, nous devions espérer que les Chunchos, considérant la pureté de notre race, nous nommeraient d'emblée colonels ou même généraux.

Après une courte halte, nous quittâmes l'ajoupa de Miraflores.

sans saveur, n'est guère que de 16°. Cette chaleur, insuffisante à la culture du bananier, de la yucca ou jatropha-manihot, de la coca et même de la canne à sucre, explique la nécessité où sont les indigènes d'aller former des plantations à quelques lieues de leur demeure. La seule différence de niveau suffit pour élever la température de 7 à 8 degrés. Quant à la frayeur que cause à ces cultivateurs le voisinage des Chunchos, elle est contrebalancée par leur passion pour la coca, ce *tabac* dont ils abusent sous forme de chique et non pas d'aliment, comme beaucoup de voyageurs se le sont figuré, et leur amour pour le tafia, que leur fournit la canne à sucre, et avec lequel ils s'enivrent.

Digitized by Google

L'interprète opinait pour que nous allassions coucher à Sausipata; mais la distance à parcourir était de trois lieues; les chemins, au lieu de s'améliorer, devenaient de plus en plus exécrables, et l'état de notre malade commençant à nous inquiéter, il fut convenu qu'au lieu de pousser jusqu'à Sausipata, nous nous arrêterions à Huaynapata pour y passer la nuit, sauf à nous rattraper le lendemain en allongeant l'étape. Nous y arrivâmes comme le soleil allait descendre à l'horizon.

Huaynapata était une colline au sommet cultivé, dans le genre de Miraflores et de Corregidor, mais dont les talus, presque verticaux et revêtus d'une ocre détrempée par la pluie, rendaient l'ascension extrêmement pénible. Nos porteurs glissaient et s'affaissaient les uns sur les autres, entraînés par le poids de leurs charges; Quevedo, malgré l'aide que lui prêtaient nos péons, avait peine à se retenir sur ce plan glissant, où, par deux fois, Perez, qui rampait devant moi, m'introduisit dans l'œil le talon de sa botte. Un dernier effort nous conduisit au faîte de l'éminence, où, près de l'ajoupa, des bananiers et des arbustes de coca, que nous nous attendions à y trouver, nous aperçûmes une charmante touffe de jeunes palmiers, sur lesquels nous ne comptions pas. Pendant que nos amis et nos gens prenaient possession du local, je m'avançai jusqu'au bord du tertre, pour jeter un coup d'œil sur les environs. Le coucher du soleil était magnifique. Le ciel, dégagé de nuages, passait, à l'occident, par ces gradations de teintes dont la nature seule a le secret, du pourpre orangé au vert clair, puis au blanc presque pur. La ligne des forêts, d'un bleu violâtre, tranchait crûment sur ce fond lumineux. A l'est, une étoile perdue dans l'azur scintillait comme une paillette; de blanches vapeurs, pareilles à des flocons d'ouate, cachaient le cours de la rivière, et des senteurs âcres et pénétrantes, mêlées à des aromes délicieux, s'élevaient des forêts aux approches du soir.

Des exclamations bruyantes m'arrachèrent à ce spectacle et me ramenèrent vers l'ajoupa. Nos provisions étaient étalées sur le sol, et nos gens les examinaient et les flairaient tour à tour. Un mot de Perez me mit au courant de l'affaire. La pluie et la chaleur combinées avaient apporté le désordre et la corruption dans notre garde-manger. Le mouton, devenu livide, était couvert d'acarus immondes; le pain, gonflé comme une éponge, se couvrait d'un duvet bleuâtre, et le riz fermentait déjà. A cette vue, je restai consterné : les plus tristes idées me vinrent en foule à l'esprit, et, sans songer que nous avions de la poudre et du plomb, que l'interprète pourrait tuer des pécaris, et, qu'après tout, la Providence était grande et miséricordieuse, je ne vis en perspective que la famine, et l'instant fatal où

Digitized by Google

nous tirerions à la courte-paille pour savoir lequel d'entre nous servirait de pâture aux autres.

Le premier moment de stupeur passé, nous vérifiâmes plus attentivement l'état des provisions, afin d'en tirer tout le parti possible. La viande fut débarrassée de ses hôtes, lavée avec soin, puis on en retrancha les parties corrompues, et ce qui restait fut exposé au feu. Le riz fut étendu sur des bannes pour y sécher. Quant au pain, il était immangeable, et nous comptions l'abandonner aux oiseaux du ciel; mais les porteurs en décidèrent autrement. Comme ils avaient recueilli les bribes de viande gâtée, au fur et à mesure que nous les enlevions, ils joignirent le pain à la viande, et mêlant le tout dans une marmite, ils en composèrent eux-mêmes une espèce de panade, de mine et d'odeur équivoques, mais dont l'abondance les dédommagea amplement de la qualité.

Au milieu de la nuit, nous fûmes réveillés par les plaintes de Quevedo, que la fièvre brûlait, et qui demandait à boire de l'eau glacée. Nous préparâmes une infusion de feuilles de coca, qu'il prit en manière de thé, et nous passâmes, Perez et moi, le reste de la nuit au chevet du malade, dont l'agitation était extrême et qui délirait en dormant.

Vers six heures, notre ami s'éveilla, et nous dit qu'il voulait retourner sur le champ à Marcapata. D'abord nous crûmes qu'il avait encore le délire; mais son air calme, en nous répétant les mêmes paroles, nous persuada qu'il jouissait de toute sa raison. Perez essaya de combattre cette résolution par tous les arguments que put lui suggérer l'amitié; mais ses raisonnements échouèrent devant l'obstination de Quevedo, qui finit par nous assurer très sérieusement qu'il mourrait s'il restait huit jours de plus dans la vallée. Craignant d'aggraver son mal, en le contredisant, nous consentîmes à la séparation qu'il exigeait. Restait à savoir dans quelles conditions il accomplirait le voyage, que sa faiblesse ne lui permettait pas de faire à pied. Nous nous concertâmes à cet égard avec l'interprète et les péons, et il fut décidé que Quevedo serait placé dans son hamac, qu'à l'aide d'un bambou, deux péons porteraient sur leurs épaules. Leurs camarades les accompagneraient pour plus de sûreté, et les relayeraient au besoin. Pendant ce temps, nous nous rendrions à Sausipata avec le reste de la troupe, où nous attendrions leur retour.

Après des adieux que l'état de notre ami et l'isolement dans lequel il allait se trouver rendaient pour nous doublement affligeants, nous le vîmes partir en compagnie de ses porteurs, qui nous promirent d'avoir pour lui les soins et les égards que réclamait sa situation. Ce jour-là, Perez et moi nous parlâmes très peu et nous mangeâmes moins encore. A cinq heures du soir, nous nous trouvâmes à Sausi-

Digitized by Google

pata, sans trop savoir de quelle façon nous y étions venus; seulement, en voyant nos habits trempés, nous nous rappelâmes que nous avions traversé la rivière de Mendoza et celle d'Escopal, avec de l'eau jusqu'aux aisselles.

Sausipata était un site cultivé dans le genre de ceux où nous avions fait halte, avec cette différence qu'au lieu d'être placé sur une colline, il occupait un fond marécageux. Autour de l'ajoupa, un des plus grands que nous eussions encore trouvés, croissaient des caféiers, des orangers, des bananiers et des cannes à sucre. Un carré d'ananas, de patates douces et d'arachides s'étendait derrière l'ajoupa. Cette plantation était si bien tenue, que je ne pus m'empêcher de demander à Galimathias à qui elle appartenait. Il me répondit qu'elle était la propriété du gouverneur de Marcapata, qui la faisait cultiver par ses administrés, en punition des fautes qu'ils avaient pu commettre. C'était, ajouta-t-il, comme une espèce de présidio où, selon la gravité du délit, les condamnés passaient depuis huit jours jusqu'à un mois, occupés à des travaux agricoles dont le programme leur était remis à l'avance. Pendant la durée de cet exil, les sauvages venaient quelquefois leur rendre visite, non pour les exhorter à patience, mais pour leur voler leurs chemises. Plusieurs de ces Indiens, une fois leur temps achevé, étaient revenus à Marcapata sans autre vêtement qu'une feuille de bananier; mais le gouverneur n'entrait pour rien dans cette perte, qui, ainsi que les frais de nourriture, restait à la charge des délinquants. Pour un homme privé de linge et de chaussure, et qui fabriquait lui-même ses chapeaux, ce moyen de se procurer des bras pour travailler ses terres me parut aussi original que despotique, et je me promis, de retour à Marcapata, d'en dire deux mots à notre hôte, qu'à cette heure je ne trouvais plus aussi simple que je l'avais d'abord jugé, sur la foi de son humilité et de son costume.

Durant notre séjour à Sausipata, j'eus le temps de parcourir les environs et de mettre un peu d'ordre dans mes croquis et dans mes notes. Les découvertes végétales que j'eus le bonheur de faire, et dont le secret comblerait de joie les teinturiers et les droguistes, n'auraient qu'un médiocre intérêt pour les lecteurs d'une revue; aussi n'en sonnerai-je mot. Mais ce que je ne saurais passer sous silence, c'est la rencontre journalière que je faisais des plus beaux papillons du monde, et sur lesquels, faute d'un malheureux lambeau de gaze, je ne pouvais parvenir à mettre la main. Las de courir après eux sans jamais les atteindre, j'avais pris le parti de les laisser tranquilles, quand un matin, en côtoyant le bord de la rivière, j'aperçus un essaim de ces lépidoptères, posés à terre et formant un groupe compacte. J'ôtai bien vite mon chapeau, et, retenant mon

Digitized by Google

souffle, je m'avançai vers eux à pas de loup. Au moment de m'en rendre maître, je m'arrêtait tout à coup pour les considérer. Ces papillons, au nombre de plus de deux cents, piétinaient simultanément, à la façon de vendangeurs foulant la grappe, une chose brune dont je ne pouvais apprécier la nature et dans laquelle leur trompe plongeait avec avidité. Un frémissement continu de leurs ailes témoignait du plaisir que leur causait ce genre d'exercice. J'allongeai le pouce et l'index avec précaution et saisis un de ces insectes, que j'examinai à mon aise et remis ensuite à sa place sans qu'il manifestât le moindre effarement. Ses compagnons, que je maniai tour à tour, se montrèrent d'aussi bonne composition que lui. Après avoir constaté l'effet, je voulus rechercher la cause, et la nature de l'appât auquel les papillons s'étaient laissé prendre m'expliqua leur insensibilité apparente : tous mes gaillards, repus de *stercus hominis*, étaient ivres à ne pouvoir voler. A dater de ce jour, il me fut facile, avec le concours de nos gens, d'attirer sur un point donné tous les lépidoptères d'une lieue à la ronde, et de collectionner à loisir les plus beaux d'entre eux. Les entomologistes en général, et les preneurs de papillons en particulier, voudront bien excuser la longueur de cette digression.

Tandis que je m'occupais de ces choses, laissant mon fusil se rouiller dans un coin, Perez et Galimathias passaient leurs journées au fond des bois, où ils rivalisaient d'adresse. Chaque soir, ils rapportaient de leur excursion des charges d'oiseaux au plumage splendide, couroucous, psittacules, oriolins, tangaras, coqs de roche, sur lesquels je prélevais une dîme au nom de la science; le reste était mis en salmis, malgré tout le regret que j'éprouvais à voir plumer ces beaux oiseaux, dont le vent dispersait la dépouille, pareille à une jonchée de fleurs éclatantes. Les longues absences que nous faisions chaque jour laissaient aux porteurs une entière liberté d'action, qu'ils mettaient à profit pour déjeuner deux fois et faire collation. A part cette licence, dont le garde-manger avait seul à souffrir, leur conduite était exemplaire, et nous n'avions qu'à nous louer de leurs services. Ils nous approvisionnaient de combustibles, allaient puiser l'eau nécessaire au ménage, veillaient, comme les Vestales, à ce que le feu ne s'éteignît pas, et récuraient les casserolles. Quand leur tâche était terminée, les uns s'asseyaient en rond et mâchonnaient des feuilles de coca, en s'entretenant de la patrie absente, les autres fourrageaient dans les ananas du gouverneur, ou cueillaient des fruits pour avoir un prétexte de casser les branches, heureux de satisfaire impunément une vieille rancune qu'ils gardaient au domaine sur lequel plusieurs d'entre eux avaient déjà vécu en qualité de galériens.

Digitized by Google

Le huitième jour au matin, un cri prolongé nous annonça l'arrivée des péons. Ils nous apportaient un bulletin satisfaisant de la santé de notre ami Quevedo, que la fièvre avait quitté le lendemain de son départ, et qui depuis ce moment s'était porté de mieux en mieux. Ils l'avaient laissé à Chile-Chile, attendant une mule qu'on était allé lui chercher à Marcapata. A ces bonnes nouvelles, chaque péon joignit le don d'un bourgeon terminal de palmier, long de six pieds et gros comme un mât de chaloupe, qu'il avait coupé dans les bois à notre intention. On devine l'accueil que nous fîmes aux hommes comme aux choux-palmistes. Les premiers reçurent un verre d'eau-de-vie, et les seconds, détaillés en tronçons, furent enfouis immédiatement sous les cendres chaudes, pour y acquérir, par une cuisson lente, cette double saveur d'artichaut et de topinambour qui les recommande à l'appréciation des gourmets.

Nous quittâmes Sausipata dans l'après-midi avec l'intention d'aller dormir à Jimiro. La pluie, qui s'était montrée clémente à notre égard, pendant cette semaine, recommença à tomber dès que nous nous mîmes en route. En un instant, nous fûmes imbibés comme des éponges. Cette immersion, quelque désagréable qu'elle semblât à nos porteurs, avait un bon côté, celui d'atténuer un peu la chaleur étouffante qu'il faisait dans les bois.

Jimiro, où nous arrivâmes entre chien et loup, était une plantation abandonnée depuis longtemps et dont la hutte à peu près détruite ne nous offrit qu'un fort méchant abri. La nuit, que nous passâmes sans dormir, nous parut interminable. En nous levant, nous fîmes le tour du domaine où nous ne trouvâmes d'autres fruits que ceux d'un *citrus limonia*, que nous recueillîmes pour en faire plus tard de la limonade. Pour consoler ce site de l'abandon de l'homme et de la perte de ses arbres fruitiers, la nature l'avait couvert de plantes charmantes. Les héliconias, les canacorus, les arums, ombrageaient de leurs larges feuilles les bas-fonds et les lieux humides, des lianes aux fleurs magnifiques, des bignones, des phaséoles, se suspendaient aux arbres et, parmi des cryptogames, merveilles de cette solitude, se trouvaient des mousses rameuses, hautes de cinq pieds (*M. squammosus repens*) et une capillaire (*adianthum tigridifolium*) dont les feuilles rondes, d'un vert véronèse ponctué de brun, sont supportées par de longs pétioles d'un noir brillant et minces comme un fil.

La difficulté des chemins, défoncés par la pluie et si fangeux que nos porteurs y laissaient leurs sandales, nous contraignit de suivre les plages du Ccoñi, où, en moins de deux heures, nous vîmes se dédégorger onze ruisseaux qu'il nous fallut franchir l'un après l'autre, avec de l'eau jusqu'au genou. Grossie depuis Morayaca par 58 af-

Digitized by Google

fluents, la rivière, avec ses îlots de verdure et ses bancs de sable, avait à cette heure un aspect assez imposant.

Des plages, nous retombâmes de nouveau en pleine forêt, où nous traversâmes sur une échelle le torrent de Guarapascana. Le site offrait quelques palmiers yuyus (*acrocomia dulcis*) que nos péons se mirent en devoir d'abattré pour s'emparer de leurs bourgeons. Dans le voisinage des palmiers yuyus croissaient d'autres individus de la même famille, des *sclérocarpus* et des palmiers nains du genre *bactris*. Je priai nos péons d'en abattre aussi, afin de juger si la qualité de leur *chou* était supérieure ou inférieure à celle de leurs congénères, mais ils m'objectèrent que le *cogollo* du sclérocarpus donnait le ténesme, et que celui du bactris était un poison. Comme j'insistais, ils se décidèrent à jeter bas ces arbres et m'en apportèrent le bourgeon, dans lequel je mordis aussitôt à belles dents. Celui du sclérocarpus était fade, celui du bactris légèrement amer. Tous deux, au reste, et comme je l'avais pensé, étaient parfaitement mangeables, et cette expérience, que je renouvelai plus tard sur 38 variétés de palmiers, me permit de m'assurer que, si les bourgeons de tous ces monocotylédones sont comestibles, celui du yuyu, que les gens du pays nomment *palma réal*, est le plus sucré et le plus savoureux.

Bien approvisionnés de choux-palmistes, nous poursuivîmes notre marche, toujours escortés par la pluie qui semblait décidée à ne plus nous quitter. Le torrent de Saniaca, que nous traversâmes en faisant la chaîne et avec de l'eau jusqu'à la ceinture, nous procura l'avantage de joindre un bain complet à la douche de la journée. Nous arrivâmes trempés devant la rivière de Ouitubamba, où nous nous arrêtâmes un moment pour tordre nos cheveux.

Cette rivière avait cela de singulier, qu'au lieu de couler en plein air, comme toutes celles que nous avions rencontrées jusqu'alors, elle passait dans un aqueduc, qu'elle s'était creusé dans la montagne pour s'éviter un circuit de deux lieues. Cette montagne, qui vint nous barrer le chemin, était coupée à pic et pourvue d'échelles de lianes, grossièrement ajustées, qui permettaient d'atteindre jusqu'à son sommet. Comme nous hésitions à poser le pied sur leurs barreaux, englués d'un limon verdâtre, Galimathias monta le premier pour nous encourager. Nous le suivîmes un à un, en nous accrochant convulsivement aux montants et en évitant de regarder en bas. Après une angoisse de vingt minutes, nous étions tous réunis sur la plateforme de la montagne, où nous allions entonner un cantique d'actions de grâces, lorsque Galimathias nous apprit que nous n'étions encore qu'à la moitié du chemin; qu'après avoir accompli l'ascension, il nous restait à effectuer la descente, et qu'une seconde série d'échelles était placée à cet effet sur le versant opposé de la montagne.

Digitized by Google

Alors, au lieu de chanter, nous nous regardâmes; puis comprenant qu'il fallait en finir, nous enjambâmes la plate-forme et, nous cramponnant aux barreaux, nous parvînmes à toucher le sol sans accidents. A cinq heures, nous arrivions à Maniri, que l'interprète nous avait signalé comme le dernier ajoupa de la vallée et la borne-frontière qui marquaît la fin de la civilisation et le commencement de la barbarie.

Nous prîmes immédiatement possession de son ajoupa, qui était assez spacieux et garni à l'intérieur d'une barbacoa ou sofa treillissé, qui s'étendait sur ses trois faces. Le ciel apparaissait bien un peu ça et là à travers les fentes du chaume, mais comme la pluie avait cessé de tomber et que la nuit promettait d'être belle, nous n'attachâmes à ce détail qu'une importance secondaire. Notre attention, d'ailleurs, était attirée par les préparatifs du souper et la vue de certain cabiais que Galimathias avait tué en route, et qu'il écorchait de ses propres mains, après avoir chargé les Indiens d'allumer le feu, et les péons de ratisser un bambou destiné à servir de broche. Mon concours, que j'offris à l'interprète, ayant été jugé inutile, je le priai de me faire prévenir quand son rôt serait cuit à point et j'allai pousser une reconnaissance autour de notre demeure.

L'ajoupa occupait le centre d'un vaste terrain jonché de pierres et de broussailles et faisait face à la rivière, dont il n'était éloigné que de quelques pas. Un ruisseau du nom de Maniri passait à sa droite, coulant du sud au nord et allait se perdre dans le Ccoñi. Soit effet du hasard, soit par suite de défrichements antérieurs, la rive droite était dénuée d'arbres dans un périmètre de plus d'une lieue. Toute la végétation semblait s'être refugiée sur la rive gauche, dont les massifs ombreux étaient revêtus de talus d'ocre rouge, auxquels les rayons du couchant prêtaient une chaleur de ton et une puissance incroyables. Quelques palmiers, debout sur ces talus, courbaient au vent du soir leurs gracieux panaches. Une immense clameur à laquelle le murmure de la rivière servait de basse s'élevait du fond des forêts. Les hurlements des singes, le ramage confus de mille oiseaux, les plaintes des grillons et le coassement des grenouilles, embellissaient de fioritures cet *ave* solennel, mais un peu monotone, par lequel la nature entière saluait l'astre roi, qui se couchait à l'horizon dans un linceul de vapeurs violettes, frangées de pourpre et d'or.

La faim me ramena vers l'ajoupa, où le souper ne tarda pas à être servi. Deux bougies attachées à des bâtons et entourées de cornets de papier, en mode de verrine, permettaient d'apprécier la joie qui se reflétait sur tous les visages, à l'aspect du cabiais étendu sur un plat de feuilles vertes, doré et saupoudré de sel, et dont chacun comptait avoir sa part. La tendreté de cette viande et la délicatesse

Digitized by Google

de son goût ne laissaient rien à désirer ; nos porteurs chargés d'en nettoyer les os, sanctionnèrent par des exclamations réitérées l'éloge que déjà nous en avions fait. En sortant de table, je parle ici métaphoriquement, car nous mangions à terre, chacun fit ses dispositions pour passer la nuit. Perez et moi nous suspendîmes nos hamacs aux perches du toit, Galimathias et les péons s'allongèrent sur la barbacoa et les Indiens prirent possession du sol. Cinq minutes après, tout le monde était endormi.

Au milieu de la nuit, je fus réveillé en sursaut par les secousses qu'une main officieuse imprimait aux cordes de mon hamac. Tous nos hommes étaient sur pied. Une trombe d'eau, de vent et de feu, passait en ce moment au-dessus de nos têtes, et l'ajoupa tremblait sur ses pieux. Le calme paysage que j'admirais dans la soirée était complétement bouleversé ; les éléments, déchaînés, semblaient à la veille de se dissoudre. Les flots du Ccoñi, fouettés par la tempête, bruissaient comme ceux d'une mer ; et dans les forêts, dont les cimes se courbaient jusqu'à terre, craquaient avec un bruit terrible des arbres géants, pourris à leur base, et que l'ouragan achevait de déraciner. C'était un de ces cataclysmes comme j'aurais cru qu'on n'en voyait qu'en rêve, et auquel la lueur intermittente des éclairs prêtait je ne sais quoi de fantastique et de surnaturel. La pluie, profitant des crevasses du toit, ne tarda pas à envahir notre domicile. D'abord, ce furent des gouttières partielles, que nous évitâmes en changeant de place ; puis, le chaume s'étant imbibé laissa passer l'eau comme un crible ; force fut à chacun de se résigner. Un quart d'heure après, nous recevions l'eau par le col de nos chemises, et nous la rendions par le bas de nos pantalons. Quand le jour parut, nous étions transis, et nos dents claquaient comme dans un accès de fièvre. Un brillant soleil vint sourire ironiquement à notre misère. Les premières heures de la matinée se passèrent à allumer du feu et à sécher nos vêtements et nos paquets. L'air était froid et sonore ; le sol, jonché de branchages, hachés menu par l'ouragan, avait déjà bu l'eau du ciel. Du grand déluge de la nuit, il ne restait que des gouttelettes au bout des herbes et des feuilles, diamants liquides, scintillant des couleurs du prisme.

L'hospitalité que nous avions trouvée sous l'ajoupa de Maniri n'était pas de nature à éveiller notre reconnaissance ; aussi le quittâmes-nous au plus vite pour ne pas céder à la tentation d'y mettre le feu. Après avoir traversé son ruisseau, nous prîmes à travers de longues plages, dont l'épaisseur du sable et la couche de galets attestaient la fréquence des débordements de la rivière. Cette étendue aride, où nous cheminâmes pendant deux heures sous un soleil qui faisait sur la peau l'effet de moxas, ne nous offrit d'autre végéta-

Digitized by Google

tion qu'un gramen ras et dur, quelques calcéolaires et des verveines microphylles à odeur de citron. De ces plages, nous entrâmes ensuite dans des fourrés où il fallut employer la hache et le coutelas pour s'ouvrir un passage. Galimathias et les péons, qui remplissaient l'office de pionniers, mirent tant d'ardeur à la besogne, qu'à quatre heures, lorsque nous débouchâmes de nouveau sur la plage, les pauvres diables ne pouvaient plus mouvoir les bras. Je pris pitié de leur fatigue, et, quoique le soleil fût encore haut, et que nous eussions fait à peine trois lieues, je proposai de faire halte. Comme le site, jonché de pierres, ne nous semblait pas pour dormir un matelas assez douillet, nous continuâmes d'avancer jusqu'à ce que, ayant trouvé un endroit convenable, nous nous y arrêtâmes.

En supposant que la pluie ne nous visitât pas, notre bivouac offrait toutes les commodités désirables. Le sol était capitonné de sable, une lisière de faux maïs nous protégeait contre l'humidité de la rivière, et, du côté des forêts, dont il interceptait la vue, un fourré de cañas-bravas (*arundo digitata*) pouvait nous fournir des matériaux pour la construction de nos huttes. Rien de plus pittoresque et de plus gracieux à la fois que ce roi des roseaux, dont aucun phytologue enthousiaste n'a célébré encore la tige haute de quinze pieds et le large éventail de feuilles, se repliant sur elles-mêmes à la façon des lanières du corypha. Humble rival du palmier, dont il rappelle de loin la sveltesse et l'élégance, il est employé comme lui à différents usages. Ses tiges pleines fournissent des pieux aux clôtures et des cloisons aux ajoupas ; ses feuilles servent de toiture. Les sauvages récoltent chaque année ses hampes florales pour en faire des flèches ; les oiseaux, le duvet de ses épillets pour tapisser leurs nids ; enfin, les poètes quechuas, qui ne l'ont jamais vu, mais qui le connaissent par ouï-dire, comparent, dans leurs yaravis, le fin corsage de leurs belles à la tige de ce roseau.

Tandis que Perez et moi nous admirions naïvement cette splendide graminée, un des porteurs qui rôdait en avant découvrit sur le sable les traces d'un tigre. Il appela ses camarades pour leur montrer les terribles empreintes qui s'arrêtaient à l'entrée du fourré. Tous vinrent d'un air consterné conter la chose à l'interprète, en appuyant sur le danger qu'il y aurait à camper dans le voisinage de l'animal. Mais Galimathias, habitué par état à lutter contre l'ours féroce et le sanglier farouche, n'était pas homme à s'effrayer d'un tigre, fût-il originaire du Bengale ; et pour prouver aux porteurs le peu de cas qu'il en faisait, en même temps que pour les aguerrir eux-mêmes contre de semblables rencontres, il se dirigea vers le fourré, en ordonnant aux porteurs de le suivre. Là, il se mit à faucher des cañas-bravas, que les Indiens, tremblants de peur, furent

Digitized by Google

tenus de botteler et de transporter sur la plage. Une double rangée de ces roseaux, enfoncés dans le sable, formèrent les parois de notre demeure. Leurs longues feuilles entrelacées servirent de toit. Cette hutte, en figure de voûte berlongue, avait un cachet des plus pittoresques; et comme il n'avait pas fallu grand temps pour la construire, et que les matériaux abondaient sur place, chacun de nos gens voulut avoir son logis en propre. Bientôt la plage offrit l'aspect d'un camp disposé sur une seule ligne. Les Indiens, par frayeur du tigre, en occupaient l'extrémité.

Après un souper que la diminution sensible de nos vivres réduisit à l'état de portion congrue, nous nous glissâmes, Perez et moi, dans le domicile que nous possédions en commun, et, sans nous inquiéter de l'humidité du sable, que nous avions fait recouvrir d'une couche de feuilles, nous nous étendîmes côte à côte sur nos hamacs, ployés en quatre, et nous ne fîmes qu'un somme jusqu'au lendemain.

Un cri terrible nous réveilla juste au moment où le matin, comme dit Shakespeare, se balançait à la cime des monts; d'un coup de tête et d'épaules simultané, nous défonçâmes notre hutte, afin de juger de l'imminence du péril que ce cri semblait présager. A dix pas de là, Galimathias nous apparut, le visage bouleversé par la colère et menaçant le ciel de ses poings fermés. Les péons, pareils aux coursiers d'Hippolyte, semblaient se conformer à la pensée de l'interprète, en modelant leurs gestes sur les siens. Un mot nous mit au courant de l'affaire. Les porteurs avaient déserté, laissant sous leur ajoupa les quêpés qui contenaient nos quincailleries, mais emportant le reste de nos provisions. Si le mal était grand, il était aussi sans remède. Tout indiquait que les Indiens s'étaient enfuis dans la soirée, et la peur d'être rattrapés ayant dû leur mettre des ailes aux talons, ils étaient si loin à cette heure qu'on ne pouvait songer à les poursuivre. Je proposai donc à l'interprète de continuer le voyage sans nos porteurs, avec qui nous compterions plus tard à Marcapata. Mais ma proposition le fit bondir, et, pour toute réponse, il nous pria, Perez et moi, de lui confier nos fusils, qu'il remit à deux des péons. Les autres se partagèrent la carabine et le briquet de l'interprète. Quand il les eut armés, il leur montra le N.-O. et ne leur dit que ce seul mot : *Promto;* mais il y mit une telle expression, que les péons disparurent à toutes jambes dans la direction indiquée.

L'interprète semblait si certain du succès de la chasse, que nous finîmes par nous reprendre à l'espérance. Quelques tablettes de chocolat que j'avais conservées, et dont je fis trois parts égales, apaisèrent les premiers vagissements de nos estomacs et contribuèrent à nous rasséréner. Nous nous assîmes à l'ombre de nos huttes, car le soleil montait rapidement, éveillant des essaims de mouches micros-

Digitized by Google

copiques, mais dévorantes, et, en attendant le retour des péons, nous causâmes de botanique et d'hydrographie.

Au dire de Galimathias, à qui la géographie des plantes et la théorie des lignes climatériques paraissaient familières, nous avions dépassé déjà la région des fougères arborescentes[1] et des quinquinas, et nous nous enfoncions de plus en plus dans celle des palmiers, où nous ne tarderions pas à trouver, avec l'herbe aux couleuvres, la coca naturelle et le cacao sylvestre, sans préjudice de beaucoup d'autres choses. Comme je lui demandais pourquoi ces mêmes palmiers étaient clair-semés sur la rive droite que nous suivions, tandis qu'ils abondaient sur la rive gauche, il me répondit que cela tenait à ce que, depuis deux siècles que les habitants de Thyo et de Chile-Chile et les chercheurs d'or du Camanti hantaient la rive droite, ils l'avaient dépouillée petit à petit des palmiers qu'elle possédait autrefois, et cela pour se procurer le bourgeon terminal ou cogollo qui couronne leur stipe. Or, comme ce bourgeon est trop élevé pour qu'on puisse l'atteindre sans couper l'arbre, et qu'un palmier, sous ces latitudes, met de vingt-cinq à trente ans à passer de l'état d'embryon à celui d'adulte, la nature, quelque empressement qu'elle mît à réparer ses pertes, n'avait pu parvenir à balancer le passif par l'actif. Si la rive gauche, au contraire, continuait d'abonder en palmiers, quand la rive droite en était à peu près privée, c'est que les chrétiens n'avaient jamais osé s'y aventurer, la sachant habitée par les infidèles, et que ceux-ci, qui mangent volontiers des sauterelles crues, ne comprennent pas qu'on puisse manger du palmier. Leur indifférence à l'égard de ces monocotylédones, dont ils se contentaient d'abattre de temps en temps un vieil échantillon pour tailler dans son bois des arcs et des lances, avait permis à ces derniers de croître et de multiplier.

Les notions de l'interprète sur l'hydrographie locale étaient assez bornées. Il savait, mais seulement par ouï-dire, n'ayant jamais franchi la limite des Camantis, montagnes qui s'élèvent à trois lieues de là, que la rivière Ccoñi, après un cours de quelques lieues, se jette dans celle d'Ollachea, sortie d'une vallée de ce nom, située au revers des Andes du Crucero, et que l'Ollachea est absorbée à son tour par une autre rivière, descendue des versants d'Apolobamba, et grossie en chemin par tous les ruisseaux de Carabaya et de ses annexes. Dans ce dernier cours d'eau, que Galimathias ne pouvait nommer, et qui,

[1] Dans vingt-six des vallées orientales du Pérou, que j'ai visitées, entre Apolobamba et Huanta, j'ai toujours trouvé la zone des fougères arborescentes plus rapprochée de la muraille des Andes que la zone des quinquinas. La première commençait quelquefois à 5 ou 6 lieues seulement de la limite des neiges, tandis que la seconde en était éloignée de 10, 15 et même 20 lieues. Explique qui pourra cette singulière exception aux règles générales de climatologie appliquées par la science à la distribution géographique des plantes. Je ne fais qu'indiquer.

Digitized by Google

loin d'absorber la rivière Ollachea, est au contraire absorbé par elle, il était facile, pour peu qu'on eût étudié le réseau fluvial de ces vallées, de reconnaître l'Inambari, dont le cours et la direction véritables étaient encore fort peu connus des géographes en l'an de grâce 1856. Or, c'est précisément entre l'Ollochea et l'Inambari, cinq ou six lieues après la jonction de cette dernière avec le San Juan del Oro, et par 13° 40 environ, que s'élevait autrefois cette ville de San-Gavan, à la recherche de laquelle j'étais parti. Jusqu'ici nous ne nous étions pas écartés de la bonne voie, et, pour continuer comme nous avions commencé, il suffisait de descendre le Ccoñi jusqu'à sa rencontre avec l'Ollachea, de remonter ensuite le cours de celle-ci jusqu'au delà de la vallée d'Ayapata, puis de la traverser, et prendre à travers terres, dans la direction de l'est plein, jusqu'à ce que nous eussions atteint notre but. Ce plan, si simple en théorie, était en pratique d'une exécution si facile, que je ne doutai pas un instant de sa réussite, et Galimathias fut de mon avis quand je lui eus montré sur une carte de Bolivar notre itinéraire déjà tracé à l'encre rouge, et qu'il admira sur parole. Une chose l'étonnait beaucoup, m'avoua-t-il naïvement, c'est que je pusse connaître son pays presque aussi bien que lui-même. Je le remerciai pour l'intention, car il était évident qu'il avait cru me faire un compliment.

Vers midi, les péons reparurent, chassant devant eux, comme un troupeau timide, nos porteurs qu'ils avaient rejoints sous l'ajoupa de Maniri, où ils étaient en train de déjeuner avec nos provisions. Une volée de coups de crosse de fusil leur avait été administrée immédiatement en manière de remontrance et n'avait eu de terme que la promesse faite à genoux par les Indiens de ne plus retomber dans la même faute. La peur d'être dévorés par les tigres avait pu seule, dirent-ils, les pousser à abandonner des maîtres aussi bons que nous. Galimathias accueillit les fuyards de l'air le plus farouche et ne voulait rien moins que les écorcher vifs de sa propre main, pour leur apprendre leur devoir, quand, désarmé par leur mine contrite, j'obtins de l'interprète qu'ils garderaient leur peau intacte jusqu'à nouvel ordre. Après une heure de repos accordée aux péons, nous fîmes nos paquets et nous nous mîmes en marche, priant tout bas la Providence de nous fournir l'occasion de tuer quelque quadrupède, qui nous était indispensable pour déjeuner.

Le premier point que nous relevâmes à une lieue de là, sur la rive gauche, fut la montagne de Patabamba, un beau cône tronqué qui me rappela par sa configuration irréprochable le volcan Misti de la côte du Pacifique. Cette masse, isolée au milieu des forêts, qu'elle dépassait d'une hauteur de sept à huit cents mètres, avait un aspect surprenant. Une double lisière d'arundos géants, entre laquelle nous

Digitized by Google

nous engageâmes, la cacha bientôt à nos yeux. Pendant trois heures, nous marchâmes d'un assez bon pas, malgré la chaleur accablante et le manque d'air, auquel nous cherchions à suppléer par le jeu réitéré d'éventails de feuilles. Le soleil était encore haut quand nous arrivâmes au pied des Camantis, deux montagnes jumelles soudées par leurs flancs et dont les sommets, d'inégale hauteur, forment comme deux dents de scie. La base de ces colosses peut avoir dix lieues de tour. D'épaisses forêts les recouvrent entièrement. Le plus grand des deux, nous dit l'interprète, s'appelle Machu (le vieux) Camanti, et son compagnon, Huayna (le jeune) Camanti. L'endroit était d'autant plus convenable pour une halte, que Galimathias le disait giboyeux et que les péons se flattaient de découvrir dans les forêts quelques choux-palmistes. Comme nous avions grand'faim et que la Providence, au lieu du quadrupède que nous attendions d'elle, ne nous avait envoyé qu'un ara macao et deux aigrettes blanches, tués en chemin par l'interprète, la perspective d'ajouter quelque chose à ce menu frugal nous décida à nous arrêter devant le Camanti minor. Pendant qne les Indiens allumaient le feu et construisaient nos huttes, Galimathias et ses quatre aides entrèrent sous bois et ne reparurent qu'à la chute du jour. Trois pénélopes atteints par le premier et une brassée de cogollos recueillis par les seconds, furent les fruits de cette excursion. Nous gardâmes pour nous les trois dindes et nous abandonnâmes généreusement aux porteurs l'ara et les aigrettes, dont la maigreur et la dureté les surprirent, mais ne les rebutèrent pas.

Le soir, à la clarté d'un bon feu autour duquel nous faisions cercle, Galimathias nous donna, sur la montagne bicéphale, quelques détails qui manquent à la relation de Pacheco et au *Diario de una sociedad de aficionados*, deux œuvres locales d'une haute naïveté, dont la bibliothèque de Cuzco possède seule un exemplaire, et qu'on m'avait engagé à feuilleter avant mon départ pour la vallée. Depuis la découverte des Camantis, qui remonte à près de deux siècles, nous dit l'interprète, des hommes de toutes les nations, attirés par sa renommée aurifère, avaient tenté de l'exploiter, mais sans succès. La double montagne était enchantée, et le secret de ses bolsons et de ses gîtes confié à la garde d'esprits malins et incorruptibles, qui se plaisaient à jouer de méchants tours à ceux que l'appât des richesses attiraient chez eux. Le dernier de ces explorateurs qui l'avait visitée était un Espagnol appelé Goycuro, dont les travaux de barrage se voyaient encore sur la rivière Garote qui sillonne le versant oriental du Machu-Camanti. Après quatre mois de travail et d'essais infructueux, des Indiens de la vallée d'Asaroma, chargés de fournir des vivres à l'Espagnol, l'avaient trouvé un beau matin suspendu par sa

Digitized by Google

cravate à la branche d'un palo santo et à moitié dévoré par les urubus. Ce genre de supplice, non moins que le choix de l'arbre auquel le pauvre chapeton était branché, indiquait, nous fit observer judicieusement le narrateur, un raffinement de malice chez l'esprit des ténèbres. Dix lustres s'étaient accomplis depuis cet événement tragique et les deux Camantis, réputés maudits, n'avaient été visités par personne. Cette histoire, débitée par Galimathias d'un accent convaincu, parut donner la chair de poule aux péons et aux Indiens qui l'avaient écoutée bouche béante. L'intervention de Supay (le diable), dans les affaires de ce monde est si bien admise par eux, que si quelque sceptique fût venu leur dire en ce moment que l'Espagnol Goycuro, après avoir joué son va-tout dans un essai de mine, s'était pendu pour éviter la banqueroute, ils eussent crié à l'imbécillité ou au blasphème. Aussi me gardai-je bien d'exprimer là-dessus mon opinion individuelle, qui m'eût fait le plus grand tort dans leur esprit.

La nuit fut calme quoique chaude, et notre sommeil des plus profonds. Un seul incident marqua notre halte au pied du Huayna-Camanti. Une chauve-souris du genre vampire, attirée par les émanations corporelles de nos Indiens, vint planer sous l'ajoupa qu'ils s'étaient construit, et, enhardie par le silence qui y régnait, s'abattit sur l'un d'eux, le mordit à l'orteil, et tout en le ventilant de ses ailes, s'emplit à loisir de son sang. L'homme, en se réveillant le lendemain, sentit une légère cuisson à la partie mordue, y jeta les yeux et aperçut un petit trou rond dans lequel eût tenu un pois comestible; sans s'émouvoir, il le montra à ses compagnons, qui se cotisèrent pour lui fournir une certaine dose de sécrétion, que chacun d'eux retira de ses oreilles et dont le blessé se servit comme de diachylon pour boucher sa plaie circulaire. Interrogé par nous sur ce qu'il avait ressenti pendant son sommeil, l'homme nous répondit que la seule impression qu'il crut se rappeler, était une sensation de fraîcheur d'autant plus agréable, que la chaleur, pendant toute la nuit, l'avait fort incommodé. Perez fut si épouvanté à l'idée qu'un de ces montres pouvait le visiter sans qu'il en eût conscience, qu'à partir de ce moment il eut soin chaque soir, en se couchant, d'enfermer ses pieds dans des étuis d'écorce qu'il pria l'interprète de lui confectionner.

Nous prîmes bravement à travers les forêts qui couvraient la base des deux Camantis, et s'élevaient jusqu'à leur faîte. Les arbres étaient si rapprochés, et leur feuillage entremêlé de telle sorte, que, malgré la lumière d'un beau soleil qui brillait au dehors, j'avais quelque peine à distinguer l'aiguille de ma boussole. Dans cette pénombre verdâtre, où les moindres objets prenaient des formes surnaturelles, une bruine glaciale pénétrait nos vêtements, et de larges gouttes

Digitized by Google

d'eau tombaient sur nos têtes. — L'horreur religieuse des grands bois, — cette phrase classique, que j'avais longtemps admirée, mais à laquelle je n'avais jamais cru, me parut ici d'une vérité saisissante. Je me sentais le cœur serré par une crainte vague et le craquement des branches me faisait tressaillir. Nous cheminâmes pendant plus de deux heures sous ce sombre couvert, où de grands sphinx ocellés, chauves-souris de ce crépuscule, voletaient d'un arbre à l'autre, avec cette allure saccadée, qui caractérise les papillons de nuit.

En revoyant la lumière, nous poussâmes une exclamation de joie. Jamais le ciel ne nous avait paru si bleu, le soleil si vivifiant, les verdures si chatoyantes. La forêt glacée que nous venions de traverser avait produit sur nous une impression pareille à celle du cauchemar. Nous fîmes halte au bord de la rivière Garote, une nappe de diamant liquide, qui allait se perdre dans le Ccoñi. Tout en buvant quelques gorgées de son eau, légère, incolore et glacée, l'histoire de l'Espagnol Goycurò me revint à l'esprit. Comme le temps me manquait pour remonter le cours du Garote, et rechercher les restes du barrage que le pauvre diable y avait établi, je voulus savoir au moins s'il avait eu tort ou raison de désespérer de son entreprise. En conséquence, je fis déplacer quelques grosses pierres qui se trouvaient dans le lit du Garote et creuser dans les trous qu'elles occupaient. Le sable et l'argile bleuâtre qu'on en retira furent déposés dans nos récipients culinaires, puis lavés et examinés avec soin. Au bout d'une heure de ce travail, j'eus la satisfaction de recueillir quelques pincées de poudre d'or et deux pepitas de la grosseur d'une tête d'épingle, que j'enfermai dans mon étui à cigares. Ces échantillons, si faibles qu'ils fussent, prouvaient victorieusement deux choses : c'est que la rivière Garote était aurifère, et que l'Espagnol Goycuro n'avait pas assez réfléchi avant de se pendre.

Sans préjudice de la couche d'or qu'elle recouvrait, la rivière Garote possédait encore sur ses plages, des limaçons de la grosseur du poing [1], que nous trouvâmes collés contre les pierres, et qui nous rappelèrent que nous n'avions pas encore déjeuné. Chacun se mit en quête de bulimes, et dans l'espace d'un quart d'heure, nous en recueillîmes une centaine. A trois escargots par homme, c'était tout ce qu'il fallait pour calmer la première faim, et nous permettre d'attendre avec patience l'occasion de faire un meilleur repas. Les mollusques furent lavés à grande eau pour les débarrasser de leur bave, puis retirés de leur test, mis en brochette et servis chauds. Nos gens s'en tirèrent à leur honneur. Moins délicat ou plus affamé que mon ami Perez, qui ne put jamais aller au delà du second limaçon, je

[1] Quelques-uns de ces bulimes ont jusqu'à 13 pouces de circonférence.

Digitized by Google

parvins à broyer mon troisième et à l'avaler assez heureusement. Si je dis broyer, c'est que je n'avais encore trouvé rien d'aussi coriace. Autant eût valu mordre dans un morceau de caoutchouc.

Des plages du Garote, nous descendîmes vers le lit du Ccoñi, que nous cotoyâmes. La vallée s'élargissait de plus en plus. Les dernières ramifications des Andes qui la séparaient, à notre gauche, de la vallée de Paucartampu, à notre droite, de celle d'Asaroma, n'étaient plus à cette heure que de longues collines ou lomas, d'une seule pièce, courant à l'est, et dont l'élévation atteignait à peine à cinquante mètres. Encore quelques lieues de marche, et nous arriverions au seuil de ces vastes plaines, auxquelles les sierras du Tucuman, du Brésil et de l'Equador servent de ceinture, et où vivent au bord de leurs grands fleuves des tribus de Peaux-Rouges, dont le dénombrement eût lassé la patience du vieux Mélésigène. A mesure que nous avancions, la double montagne du Camanti, que sa réputation maudite, ses sables aurifères et ses escargots prodigieux, avaient gravée dans notre esprit en traits ineffaçables, décroissait et semblait rentrer en terre. Dans l'après-midi, nous n'apercevions plus que ses deux sommets, que l'éloignement faisait passer du vert sombre à la teinte neutre. Enthousiasmés par la beauté des sites et les grandes lignes de l'horizon baigné d'une pure lumière, nous causions de géographie, de phytologie et de sciences diverses, dans lesquelles Galimathias brillait entre nous tous par la finesse de ses aperçus et la profondeur de ses jugements. Cette causerie, destinée surtout à leurrer notre faim, dura jusqu'à quatre heures. A ce moment, la nature reprit ses droits, et nous comprîmes, à la défaillance soudaine de notre estomac, que les limaçons de la rivière Garote ne suffiraient pas à nous maintenir en pied jusqu'au soir. Nous nous arrêtâmes donc pour tenir conseil et aviser au moyen de réparer nos forces.

Le site où nous nous trouvions en ce moment touchait, d'un côté, à la rivière, et de l'autre à la forêt. Je résolus de tirer parti de cette double circonstance. Une distribution de hameçons fut faite aux Indiens, que j'échelonnai au bord du Ccoñi. Le calme des eaux, en cet endroit, et leur température déjà élevée, étaient autant d'indices que des poissons d'une certaine taille devaient les habiter. Je ne m'étais pas trompé dans mes conjectures. Les hameçons garnis d'insectes étaient à peine jetés que des sabalos (*salmo andensis*) venaient les reconnaître, et, dans leur touchante ignorance de ces engins de destruction, n'en faisaient qu'une bouchée. Après une demi-heure de pêche, nous comptions déjà sept beaux individus de la famille des salmones, couchés côte à côte et bâillant au soleil. Cette vue nous remplit d'une joie indicible. Perez, qui en sa qualité de fils de Cadès était icthyophage, palpait ce poisson frais d'un air de con-

Digitized by Google

voitise étrange, et semblait prêt à le dévorer cru ; mais j'avais arrêté dans mon esprit que nous dînerions ce jour-là de poisson et de gibier. En conséquence, j'invitai notre ami à réprimer ses instincts primitifs et à prendre son fusil pour nous accompagner dans la forêt, où Galimathias et moi nous allions faire une battue pendant que les Indiens continueraient leur pêche, et que les péons allumeraient le feu.

A peine entré sous bois, je ne me rappelai plus ce que j'y étais venu faire. Il est vrai que des surprises végétales m'arrêtaient à chaque pas. C'étaient des lianes et des sarmentenses aux fleurs magnifiques, des orobanchées et des orchis épiphytes, qui se partageaient mon admiration et que j'eusse voulu cueillir, peindre et décrire à la fois. Pendant que je bayais aux plantes parasites, Perez et Galimathias fouillaient la forêt avec une ardeur consciencieuse. Au coucher du soleil, notre ami avait tué deux hoccos et quelques toucans, et l'interprète un singe à long poil et à queue préhensile, dans lequel je reconnus l'*ateles niger* des naturalistes. L'animal pouvait avoir trois pieds de hauteur. J'avoue à ma honte que je ne rapportais qu'un bouquet de fleurs et quelques siliques. Mais, par délicatesse, mes compagnons feignirent de ne pas s'apercevoir qu'ils avaient fait seuls les frais du dîner, et nous revînmes vers la plage, où nous attendaient un bûcher flambant et une douzaine de sabalos débarrassés de leurs entrailles. Nous procédâmes incontinent aux apprêts du festin. Les poissons, enveloppés d'une triple cuirasse de feuilles de balisier, cuisirent sous les cendres chaudes, manière d'étuvée que je recommande aux gourmets. Les hoccos et les toucans furent mis à la broche, et le singe nous fournit des grillades. Cette viande noire, sèche et filandreuse, dont je mangeais pour la première fois, me parut médiocre, pour ne pas dire détestable. L'interprète qui nous en faisait les honneurs me dit alors que la qualité de la viande se ressentait de l'âge et du sexe de l'animal que j'avais sous les yeux ; mais qu'au lieu d'une femelle sur le retour, et fatiguée par les travaux de Lucine, s'il m'eût servi un singe *pichon*, c'est-à-dire un jeune mâle récemment sevré du lait maternel, j'en aurais mangé jusqu'à la fourrure. L'hyperbole me parut si audacieuse que je ne daignai pas la relever. Une fois notre faim assouvie, nous colligeâmes les reliefs du souper, et nous nous mîmes à fabriquer nos huttes. Notre sommeil de cette nuit ne fut troublé par aucun incident, comme nous en jugeâmes en nous retrouvant exactement le lendemain dans la posture où nous nous étions endormis la veille.

PAUL MARCOY.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

UNE

TRADUCTION POÉTIQUE

DE DANTE

La Divine Comédie de Dante, traduite en vers français, par M. Louis RATISBONNE, 6 vol. in-12. Paris, Michel Lévy.

Parmi les grands poètes, les uns séduisent plus volontiers par l'imagination, les autres entraînent par la passion, les autres s'appuient sur la science ; imagination, passion et science, Dante a tout réuni en lui. On en peut trouver de plus parfaits, il n'en est pas de plus grand. Tout ce que le catholicisme en sa jeunesse eut de rêveries charmantes, d'extases d'amour, d'aspirations enthousiastes à l'ombre de ses cloîtres mélancoliques, au sortir du cirque, sous les pieds sanglants des envahisseurs et parmi les cris féroces des barons; tout ce que la féodalité querelleuse engendra de rages et de ressentiments, tout ce que la scholastique put trouver, dans les manuscrits épars de l'antiquité et les premiers pères, de métaphysique subtile, d'astronomie impossible et de physique douteuse, a pris place dans cette œuvre gigantesque, étrange et merveilleuse, exquise et barbare, qui attire et repousse, épouvante et séduit, et que le poète, dans sa sublime naïveté, appelait la *Divine Comédie*, parce que le dénouement heureux allait s'achever au sein de l'Eternel. Politique, religieuse et philosophique, l'épopée du moyen âge est celle de l'humanité ; aucune autre ne sut être à la fois si nationale et si universelle, si contemporaine et si générale.

Digitized by Google

En effet, malgré la diversité des sources où il allait puiser son inspiration, et des passions qui l'agitaient, le poète a su donner à son œuvre cette harmonieuse et forte unité, sans laquelle il n'est rien de durable ni de vraiment beau. On a souvent comparé la *Divine Comédie* à ces hautes cathédrales qui semblaient à la même époque jaillir miraculeusement du sol ; on y a retrouvé la même spontanéité, la même hardiesse dans la conception, la même grandeur écrasante dans l'ensemble, la même originalité capricieuse et naïve dans l'ornementation : la foi seule a pu remuer ces blocs de pierre et construire cet édifice de gloire ; l'église et le poème ont tous deux traduit fidèlement la pensée de leur temps. Les lignes du poème sont pourtant plus pures, et l'ordonnance en est plus simple. On voit que le sage Virgile a passé là. Sous ses ordres, le fougueux Italien s'est efforcé de contenir l'imagination désordonnée qui le tourmentait comme tous ses contemporains. Aucun morcellement dans le monument : un seul plan, une seule main ; il n'est système de construction où le dôme, les voûtes et les colonnes, la nef et l'abside soient si fortement liés entre eux que les cent parties de cette majestueuse épopée, où chacun des chants paraît si complétement solidaire de tous les autres, qu'on n'y pourrait porter la main sans que l'édifice entier s'écroulât. L'homme qui a fait ce rêve est un mathématicien et un logicien ; sa vision est menée avec la rigueur d'un syllogisme et la précision d'une opération arithmétique : au sommet, Dieu ; au-dessous, les trois grandes manifestations de sa justice, l'enfer, le purgatoire, le paradis, par lesquelles il faut passer pour aller à lui ; au-dessous de chacune d'elles, leurs neuf divisions, au-dessous encore des subdivisions infinies, mais toujours parallèles et toujours régulières. Le seul tort de cette symétrie vigoureuse est de devenir parfois trop subtile pour qu'on l'accepte sans réserve, trop systématique pour intéresser.

Si de l'ensemble on descend aux détails, l'étonnement est bien autre ; on vient d'admirer l'unité, on admire plus encore la variété. Allez devant la merveilleuse église dont nous parlions à l'instant : cherchez, sous les rosaces diaphanes qui lui font une auréole, au milieu des pendentifs dentelés qui s'y suspendent comme des grappes sans nombre, le portail le plus riche et le plus patiemment fouillé : ses niches de pierre étagées à rangs pressés sous l'ogive, où se regardent en silence les démons accroupis et les anges armés, les vierges roides et les déesses obscènes, les barons en casque et les moines froqués, les empereurs romains et les monstres de l'Apocalypse ne mêlent pas plus naïvement le profane au sacré, l'idéal au réel, le mystique au trivial, le dogme à la superstition, l'histoire au rêve que ce drame saisissant et multiple ; l'imagination du poète est aussi

Digitized by Google

prodigue que celle de l'architecte ; mais elle est mieux gouvernée. Elle ne charge pas les tableaux pour remplir ses cadres, n'entasse pas les épisodes pour grossir les chants : toutes ses images sont des pensées et l'étude des anciens lui a appris un peu la modération. L'homme s'est mis tout entier dans son œuvre, mais la nature et le temps l'avaient fait si complexe, qu'elle eut peine à le contenir. Amours d'enfance, rêves de jeunesse, savantes recherches, transports mystiques, tristesses du pouvoir et souffrances de l'exil, il confia tout à son poème, il y jeta son cœur et son esprit, ses convictions et ses doutes, ses souvenirs et ses espérances. Béatrice, sa blanche fiancée, lui sourit vaguement sur la route du ciel, sous les voiles transparents de la théologie, et l'aigle emblématique de cet empire germanique auquel il avait voulu confier son pays monta vers Dieu pour y porter les élus sur ses larges ailes. Aussi ne saurait-on bien définir la *Divine Comédie*. Est-ce une vision ou un combat ? une plainte solitaire ou une discussion d'école ? On le croirait tour à tour, en s'y voyant aller du syllogisme à l'idylle, de la plus vague rêverie à une exposition de principes politiques, d'une scène d'amour à une scène de carnage ; mille bruits semblent en sortir à la fois : le Florentin pleure, le gibelin crie vengeance, le chrétien psalmodie, le théologien subtilise, le savant argumente, l'amant chante son doux chant, tout cela le plus souvent au même instant, dans le même lieu, de façon qu'une comparaison agreste éclaire une définition pédante, un lambeau de latin s'accole à un terme scientifique, le soupir de la passion s'achève en un cri de meurtre. Toutes ces voix pourtant forment un chœur, toutes ces nuances sont une harmonie : comment a donc fait le poète ? C'est son secret, nul ne l'expliquera bien. Comme un creuset immense et toujours brûlant, l'âme des grands artistes s'ouvre à la nature, aux hommes et aux événements qui lui jettent tour à tour des impressions nouvelles ; si variées que soient les matières qu'on y voit tomber, l'alliage en sort pur et porte l'empreinte du moule. De tous ces éléments disparates, Dante a composé un des styles les plus fortement unis qu'on puisse trouver dans l'histoire de l'art, un style si complet et si admirable qu'il dota à la fois son pays d'une langue et les temps nouveaux d'une littérature.

On comprend que ce caractère profondément personnel et cette complexité d'inspirations lui aient longtemps interdit l'entrée de notre pays ; le XVIIe siècle ne le connut pas et le XVIIIe ne fit guère qu'en rire ; il avait trop de faux bon goût pour sentir une si franche originalité, trop de mesquinerie pour en deviner la grandeur et oublier les imperfections, trop de pédanterie pour en goûter la naïveté. Tant que la Sorbonne réformatrice de la Restauration et le romantisme naissant n'eurent pas décrété hautement le libre-échange lit-

Digitized by Google

téraire, les lettrés maintinrent à la frontière cette douane intolérante qui ne laissait passer Shakespeare qu'en l'affublant de l'habit bourgeois de Letourneur, et n'admettait Sophocle qu'en perruque, après amende honorable faite aux pieds de Voltaire. Que voulez-vous que le vieux Alighieri vînt faire alors parmi nous? On avait un type patenté du beau, le XVIIe siècle, auquel on rapportait tout : le Florentin avait si peu de traits communs avec lui qu'il ne valait pas la peine d'être mutilé. Si *Hamlet* et *Macbeth* paraissaient d'informes ébauches, on y jetait pourtant un regard en pensant qu'Addison en aurait pu faire de correctes tragédies ; le Tasse ne devait qu'à la pureté de son style les tièdes lecteurs qui le plaignaient d'ailleurs d'avoir choisi un si pauvre sujet, et il fallut à l'Arioste bien des imitations des Anciens et beaucoup de libertinage pour qu'on lui pardonnât sa fécondité merveilleuse et les séductions étranges de son inépuisable imagination. Mais Dante était si complétement de son temps, si catholique, si scolastique, si gibelin, que tous les Letourneurs du monde ne l'auraient pas mis à la mode ; le travail d'anoblissement l'aurait emporté tout entier ; on n'y tenait guère, on le mit de côté.

Grâce aux efforts d'une critique élevée et progressive, le respect des idées étrangères et l'intelligence des œuvres du passé se sont grandement développés depuis le commencement du siècle. Dante nous a été expliqué souvent, et si ses traducteurs l'ont encore trahi plus d'une fois, au moins ont-ils dû s'en défendre. Tous se sont piqués de la fidélité la plus scrupuleuse que leur permît notre langue, et si tous n'ont pas également réussi, il le faut plus attribuer aux difficultés désespérantes de leur auteur qu'à la faiblesse de leurs efforts. M. Louis Ratisbonne, qui nous apporte, après un labeur de neuf années, sa traduction achevée, a tenté d'aller plus loin que tous ses prédécesseurs ; non content de nous rendre le poète catholique dans toute l'originalité de son invention et la franchise de sa pensée, avec ses délicatesses et ses brutalités, la douceur ou l'aspérité de ses lignes, la suavité ou la violence de ses couleurs, sans rien rapetisser, rien cacher, rien tempérer, il a voulu nous le montrer dans sa forme et retrouver son rhythme; quoi qu'on en ait dit, le poète traduit en prose n'est qu'un beau squelette : si l'on s'en contente presque toujours, c'est à défaut de mieux. Les versions poétiques sont nécessairement rares en France : la logique inflexible d'une langue que l'ellipse effraye et qui se plie peu à l'inversion, la sévérité rigoureuse d'une versification aisément monotone ont détourné beaucoup de bons esprits de cette tâche ingrate et fait échouer souvent les gens habiles qui l'ont tentée. Les malheurs nombreux consignés dans l'histoire littéraire n'ont pas arrêté M. Ratisbonne : plus qu'aucun de ses devanciers, il s'est asservi, plus qu'aucun il s'est donné des entraves ; il

Digitized by Google

a lutté corps à corps avec Dante, persuadé que sa force en grandirait; le premier enfin il a voulu donner à la France une traduction semblable à celles que possèdent en si grand nombre nos voisins d'outre-Rhin, à la fois fidèle dans le fond et dans la forme. A ce titre seul, sa tentative devait être remarquée, et le fut. L'Académie couronna la première partie de son œuvre, la critique applaudit, le public acheta; le succès du Purgatoire n'a pas été moindre que celui de l'Enfer; aujourd'hui, le Paradis a paru, le monument est achevé, on peut essayer de le juger.

On ne saurait mieux apprécier l'effort puissant d'abnégation exigé par cette difficile entreprise qu'en comparant les procédés de M. Ratisbonne avec ceux dont s'était servi M. Antony Deschamps en 1824 dans une traduction partielle de la *Divine Comédie*. M. Deschamps s'est cru très fidèle, il l'était en effet pour le temps; le charme élégant du style aussi bien qu'une rare vivacité de sentiments lui assureront toujours des lecteurs, mais en brisant le moule original; en remplaçant l'étroit et solide tercet où se pressait l'idée du maître par la série monotone des alexandrins à rimes plates, qui se tirent nonchalamment l'un l'autre à la suite, sans régularité dans l'allure, sans fermeté aux temps d'arrêt, il lui a fait une grave infidélité dans la forme et s'est donné par cela même le droit de le trahir plus aisément dans la pensée. M. Ratisbonne n'a pas commis cette faute; tout en supprimant l'entrelacement des rimes, il a voulu conserver à Dante l'allure régulière de ses stances courtes et lentes qui frappent à temps égaux l'oreille comme un gémissement de cloches sous le battant de fer. Ces saccades de style semblent les sanglots entrecoupés d'une douleur profonde, ce rhythme seul avec ses assonnances renaissantes et ses coupes multipliées peut donner à la phrase cette cadence inspirée qu'avaient trouvée les prophètes dans leurs versets sonores, que le Christ conservait dans ses douces paraboles et que l'Eglise cherchait encore dans ses chants de joie ou de terreur; malgré la pauvreté de nos rimes, malgré le nombre de nos mots sourds et de nos syllabes muettes, cette majestueuse harmonie devait être conservée; si faible qu'il pût être, il en fallait éveiller l'écho. M. Ratisbonne a donc suivi Dante pas à pas, vers par vers; il s'est mis dans l'impossibilité de retrancher une idée ou d'en ajouter une, et de jamais se substituer à son modèle; en gardant le cadre primitif, il lui a été plus facile de comparer sans cesse les deux tableaux : ce n'est pas seulement la pensée ou l'expression qu'il s'efforce de rendre, c'est pour ainsi dire la couleur des syllabes, la musique des mots, la coupe du vers, un rejet, une inversion, une ellipse, un de ces mille riens dont est fait le style d'un écrivain; la comparaison du texte et de la copie est une étude des plus intéressantes et peut seule apprendre quel

Digitized by Google

courage doit se sentir un poète pour entreprendre une pareille tâche, quelle ingénieuse patience il lui faut pour la mener à bonne fin.

M. Ratisbonne, on doit le dire, a trouvé près de lui un instrument poétique plus vibrant que celui de son prédécesseur. Depuis le jour où M. Deschamps secouait timidement le joug vermoulu de la poétique de Boileau, la révolution qu'il inaugurait avec ses amis a grandi; elle a eu ses jours de triomphe; elle a commis ses excès, mais elle a porté tous ses fruits. Entre les mains puissantes qui l'ont maniée, la langue française a retrouvé une jeunesse nouvelle; si elle a perdu quelque peu de sa majesté sereine, elle l'a bien regagné en souplesse, en expansion, en abondance; de nouvelles tournures sont arrivées de l'étranger, nos vieux mots nous sont revenus, notre versification surtout, si terne chez Voltaire, si prude chez Delille, a été admirablement domptée; les grands alexandrins ont été si bien tourmentés dans tous les sens, l'un les voulant faire chanter, l'autre les faire peindre, qu'ils ont fini par obéir à tous et par rompre leur marche pesante pour se régler sur le pas de chacun. On a déplacé les césures, varié les longueurs de leurs hémistiches, on leur a laissé tout oser, mais ils peuvent désormais tout dire, ils sont devenus presque aussi maniables aux gens habiles que la prose courante, et s'il est encore impossible de croire, tant notre langue est analytique et personnelle, qu'ils puissent prendre avec une exactitude entière l'empreinte d'un moule étranger, on peut croire qu'ils y pénétreront plus intimement. L'harmonie, la couleur, le relief, qualités qui leur appartiennent en propre, suppléeront à ce qui leur pourra manquer de fidélité littérale.

M. Ratisbonne a tiré parti de tous ces progrès accomplis : les plus savants maîtres du rhythme lui ont révélé leurs secrets et appris leurs finesses; les rimes semblent pousser sous ses pieds par enchantement; le vent qui passe lui apporte ses hémistiches tout faits. Don heureux de nature ou travail opiniâtre, son œuvre dénote une facilité merveilleuse d'exécution. Rien ne l'arrête, rien ne l'étonne; tous les escarpements du texte sont bravement abordés, la plupart enlevés vivement, les autres tournés habilement; personne ne sait, comme lui, faire la monnaie d'une pensée qui n'a plus cours ou remuer les mots étonnés d'un tercet, qui n'y pourraient garder leur place, mais qu'il parvient toujours à caser sans en perdre un seul. Quand il n'est pas fort contre Dante, il est agile, et la rapidité du mouvement le préserve de la chute. Lorsqu'on voit un homme si à l'aise dans son épaisse cuirasse de fer et marchant comme s'il n'avait rien à porter, on a grand plaisir à le suivre. Autant il est pénible de se heurter aux vers raboteux et durs dont les traducteurs ont l'habitude de semer traîtreusement leur route, autant, chez lui, il est doux de se laisser

Digitized by Google

aller à la dérive, sur un courant poétique qui vous berce sans secousse. M. Ratisbonne a voulu faire lire Dante à ceux que la sécheresse de la prose rebutait ; pour les premières parties de son œuvre, on peut lui assurer qu'il a pleinement réussi.

Dire sa qualité principale, c'est dire aussi son défaut ; le bien et le mal sont portés d'habitude par le même arbre ; l'élégante facilité de M. Ratisbonne lui sert tour à tour et lui nuit. Il court trop vite pour bien laisser toujours l'empreinte de ses pas, il parle trop aisément pour accentuer fortement sa voix ; on lui voudrait çà et là moins de grâce et plus d'énergie, moins de molle harmonie et plus de solidité ; les libertés qu'il prend avec le rhythme vont trop facilement jusqu'au sans-gêne, et sa douceur dégénère, sans qu'il s'en doute, en afféterie. S'il a su prendre aux maîtres la vivacité et le naturel, il ne leur a pas pris, au même degré, cette fermeté d'accent qu'il aurait pu pousser sans crainte jusqu'à l'âpreté, et cette éclatante sonorité des vers pleins et retentissants, que le vieux Dante forgeait sur son enclume d'airain longtemps avant M. Victor Hugo. Dès qu'il oublie de se contenir, il est facile de voir qu'il est perdu : on dirait un homme auquel les guides échappent, et qui laisse aller en désespéré son attelage indocile. Le paysage court à ses côtés avec une rapidité terrible, les arbres passent, les maisons fuient, les clochers volent, mais l'œil ne saisit plus la netteté des contours ni la précision des lignes, tout semble noyé dans un brouillard uniforme ; on devine, on ne voit plus. Sa copie, d'un ensemble séduisant et d'une nuance agréable, est, en général, d'un ton au-dessous de la couleur du modèle ; son pinceau n'a pas la fougue du maître, dont il atténue, malgré lui, les coups de lumière, adoucit les lignes tourmentées et tempère les ombres intenses. Sa nature le porte aux esquisses, et l'on n'échappe pas complétement à sa nature. Voilà le plus gros reproche dont nous avions à nous acquitter envers lui ; maintenant, prenons-lui la main sans crainte et laissons-nous mener dans ce pays surnaturel dont il a su revenir sain et sauf ; nul ne l'a visité avec plus de respect et n'en a éclairé avec plus de soin les détours ; si le guide est aimable, il est aussi fidèle.

Le vertige de l'Enfer semble l'avoir retenu plus longtemps que les heureuses souffrances du Purgatoire ou les visions extatiques du Paradis. Quelles que soient les joies mélancoliques de l'Eden retrouvé ou les ineffables splendeurs de la Rose des saints, le spectacle effroyable et sublime que le poète vengeur nous a montré à son début n'en reste pas moins la partie la plus saisissante de son drame et la plus accessible à tous, soit que la pitié paraisse plus douce au cœur que l'admiration, soit que nous ayons tous assez souffert pour comprendre la souffrance ou que le bonheur soit chose si lointaine qu'au-

Digitized by Google

cun n'ayant su l'atteindre ne sache même bien le rêver. Nous qui vivons, avant tout nous aimons la vie ; le plus grand artiste est celui qui fait le mieux agir devant nous toutes les passions contenues dans notre âme et vaguement ressenties, auxquelles il donne, dans sa fiction, le développement idéal qu'elles n'atteignent pas dans la réalité. A ce titre, l'Enfer est la plus belle partie de la *Divine Comédie*, car c'est la plus vivante. Toutes les émotions que peut éprouver un homme depuis la plus douce jusqu'à la plus terrible, toutes les passions qui peuvent l'agiter depuis le plus naïf amour jusqu'à la haine la plus entière, y saisissent tour à tour le lecteur au passage ; les scènes les plus diverses l'arrêtent, qui, toutes, le font rêver et penser, car les acteurs sont des créatures comme lui, qui souffrent bien davantage et ne peuvent même plus espérer. La variété des épisodes, la prodigalité des couleurs, l'agitation fiévreuse de toutes les figures ne lui laissent pas une minute de repos et l'entraînent malgré lui de cercle en cercle, comme le pâle visionnaire lui-même; c'est là que le poète a été le plus profondément et le plus constamment ému, c'est là aussi que son traducteur l'a le mieux compris et le mieux rendu.

C'est là sans doute aussi qu'il lui a fallu les plus opiniâtres efforts. Nous l'avons déjà dit, la nature de son talent délicat nous semble être la souplesse et l'abandon, et il a dû se dompter singulièrement pour ne pas faiblir devant l'éclat violent de ces tableaux fortement ombrés et l'inattendu de ces traits vigoureux par lesquels nous saisit le Florentin ; les premiers chants ne sont pas, à beaucoup près, aussi heureux que ceux qui suivent ; les infidélités au texte n'y sont pas rares, bien qu'elles soient de petite importance et très excusables chez un traducteur ordinaire ; mais le style fait preuve encore d'une grande timidité ; les vers un peu lâches ne dédaignent pas assez les remplissages ; on sent que le lutteur s'essaie, il a peur de sa rude besogne et ne compte pas assez sur ses forces ; peut-être cherche-t-il encore son système, mais cette incertitude n'est pas de longue durée, peu à peu ses yeux se font à ce jour étrange, il voit net et va droit ; sa phrase prend de l'ampleur, son vers de la solidité, son expression de l'énergie, il ne tremble plus, aborde franchement les difficultés ; les obstacles qui l'arrêtent le font tenir en même temps sur ses gardes ; par une juste défiance de sa facilité, il pèse tous ses mots. Le plus grand nombre de ses descriptions sont tout à fait remarquables; nous n'en citerons qu'une comme exemple, au chant XIIIe ; les poètes sont dans le cercle des suicidés ; tandis qu'ils conversent avec l'un d'eux, enfermé dans les branches d'un buisson, ils entendent tout d'un coup un bruit effrayant et se retournent :

> Tel un chasseur distrait, entend à l'improviste
> Le sanglier qui vient et les chiens sur sa piste,
> Le branchage qui craque et la meute aboyant.

Digitized by Google

Sur la gauche voilà que deux ombres sanglantes,
Le corps nu, dépouillé, s'enfuyaient haletantes
A travers les rameaux et les ronces brisés.

Le premier s'écriait : « Viens, Mort, viens tout de suite ; »
L'autre, qui lui semblait ne pas fuir assez vite,
Criait : « Lano, tes pieds furent moins avisés

Au combat de Tappo, la terrible bataille ! »
Mais le souffle lui manque, et dans une broussaille
Je le vis tout à coup tomber et se cacher.

Derrière eux la forêt de chiennes était pleine,
Noires, et qui couraient, avides, hors d'haleine,
Comme des levriers que l'on vient de lâcher.

Et tout droit au buisson sur l'ombre infortunée
Se jette à belles dents cette meute acharnée,
Et la met en lambeaux qu'elle emporte en hurlant.

La narration et le discours n'y sont pas d'abord aussi bien traités ; pour ne citer que l'épisode le plus célèbre, celui de Francesca de Rimini, la version de M. Ratisbonne, avec une exactitude plus littérale paraît moins émue que celle de M. Antoni Deschamps ; l'instrument est encore rebelle sous ses doigts ; il n'en devient maître tout à fait que vers son dixième chant. Cette dernière partie de l'Enfer est, sans contredit, la meilleure de la traduction, comme elle est la plus poétique de l'œuvre originale ; les plus difficiles ne sauraient demander mieux. La puissance irrésistible du maître et sa voix entraînante ont fait monter de vive force son élève jusqu'à lui ; nous allons bientôt admirer ce qu'il a fallu au poète d'habileté savante et d'ingénieuse fécondité pour animer un peu les calmes espaces du Paradis ; mais ici, au contraire, on est tenté de croire que son énergique sujet s'est tellement emparé de lui qu'il n'a pas eu le temps de se reconnaître et de chercher dans ses connaissances théologiques des symboles subtils destinés à s'obscurcir bientôt et de froides allégories trop exclusivement faites pour ses contemporains. En présence de cette vision terrible qui l'obsède et l'attire invinciblement, devant cette prodigalité de supplices cruellement naïfs dont la légende chrétienne épouvantait chaque jour, sans les corriger, tous ces pécheurs superstitieux, il est tout entier à sa terreur ; son émotion profonde ne lui laisse pas achever les questions entrecoupées qu'il adresse en tremblant à son guide ; pas d'interminables théories, comme ils en entendront plus tard sur les pentes désertes du purgatoire, pas de ces examens dogmatiques sur la grâce ou la foi, que saint Pierre lui fera subir sur le seuil de l'empirée,

Comme le bachelier qui prépare son thème,
En silence attendant l'énoncé du problème,
Pour l'accepter ainsi qu'il sera défini.

Digitized by Google

Ici, il tremble vraiment, il est poète, il n'est que poète, son imagination surexcitée se complaît dans ces peintures bizarres et furieuses, prenant violemment et de tous côtés les comparaisons et les figures, les expressions et les couleurs, dans le calme de la nature aussi bien que dans le bruit discordant des villes, dans la chaumière du laboureur et l'atelier des artisans, dans les cérémonies lithurgiques et les traditions païennes. Ses passions mal assoupies se réveillent à tout ce qu'elles voient, les maux des damnés lui servent de prétexte pour retomber dans son péché favori de colère, qui lui rend aussitôt cette grande et chaleureuse éloquence dont il écrase sans pitié ses ennemis. Le style est tout d'une venue comme l'inspiration ; pas de contrastes subtils, pas de tons heurtés ; l'ensemble est d'une violente harmonie qui fascine et retient les yeux comme un torrent sombre aux vagues tourmentées attire à lui le voyageur étourdi jusqu'au fond de ses abîmes. La fascination est irrésistible ; M. Ratisbonne s'y est laissé aller tout entier ; l'âme du vieux gibelin semble vraiment descendre par instants en lui, tant il en a saisi le caractère et l'accent, tant il devine ses plus sombres pensées. Les derniers chants de son Enfer ont tout l'élan et la spontanéité d'une création originale.

Cependant, ces spectacles d'horreur auraient effrayé à la longue cette muse un peu rêveuse, quelque admiration qu'elle en pût ressentir. La douce mélancolie et le vague crépuscule du purgatoire semblent mieux faits pour elle ; ici, elle se trouve plus naturellement à l'aise, pouvant se laisser aller à une tendre pitié pour les souffrances qu'elle rencontre et qu'il lui est au moins permis de consoler. Aussi sa voix chante-t-elle, avec un charme véritable, cet hymne d'espoir mêlé de douces plaintes, dont elle saisit sans effort les modulations variées et le rhythme plus languissant :

Sur les bords de la mer nous restions pris de doute,
Comme des gens qu'on voit indécis sur la route :
Ils vont avec le cœur, mais le pied tarde encor.

Et comme après la nuit, aux premiers feux de l'aube,
Mars, perçant le brouillard épais qui le dérobe
Rougit à l'occident au-dessus de la mer,

Je vis, je crois la voir encore, une lumière
Qui venait en courant sur les flots, si légère
Qu'elle aurait défié l'oiseau volant dans l'air.

Mon maître ne dit mot, mais la blancheur étrange
Se rapproche, et bientôt ouvre deux ailes d'ange ;
Alors reconnaissant le gondolier divin :

« Vite, vite, à genoux, s'écria le doux sage,
Voici l'ange de Dieu, joins les mains et courage !
Des anges désormais t'ouvriront le chemin..... »

Digitized by Google

La Cantica presque entière est traitée avec cette souplesse et cette simple élégance. Malheureusement le style faiblit trop aisément dans les théories métaphysiques dont elle est semée, et nous devons la mettre un peu au-dessous de l'Enfer. Dans ces pénibles passages, le traducteur n'échappe pas plus que personne à un certain dépit, et le symbolisme apocalyptique finit par rendre la vision des derniers chants si vague, que la fatigue le prend malgré tout et qu'il laisse aller ses doigts avec plus de mollesse sur les cordes de sa lyre détendue. On peut regretter enfin qu'il commence, dès lors, à se trouver trop à l'aise dans son vers; sa liberté tourne peu à peu à la licence; ses négligences, rares d'abord, deviennent bientôt assez nombreuses; ses vers quelquefois oublient toute cadence et se changent en prose pénible et tourmentée; à force de s'habituer aux inversions, les plus contraires à la langue lui paraissent admissibles, et il abuse parfois étrangement de la permission, d'ailleurs légitime, qu'il a prise d'aller puiser dans notre vieux français des termes plus expressifs, plus énergiques ou plus commodes. Pourquoi laisser passer des vers pareils à ceux-ci :

D'où je fus un sujet de parler pour *icelles*.....
Les mêmes qui d'abord *de parler me prièrent*.....
Mais *pour ce que* les lois humaines *transgressâmes*.....
Et pour *ce* la morale au monde ils ont donné.....
Qui pleure *ore* au-dessus de nous dans la carrière.....

Ce langage n'est ni du XIVe siècle ni du nôtre; nous savons que ces taches sont rares, très rares, et qu'il serait puéril de les remarquer, si le bonheur même de l'ensemble ne les faisait ressortir. Le promeneur n'aime pas à rencontrer trop souvent ces petites pierres dans l'herbe en fleurs du sentier. M. Ratisbonne n'aurait qu'à vouloir pour faire disparaître ces légers défauts; on doit lui demander ce facile effort.

Le Paradis offrait des difficultés plus sérieuses encore; c'est là que le moyen âge a le plus fortement imprimé sa marque, et nos esprits froids et sceptiques ont grand'peine à s'élever jusqu'à cette extase sublime qui va contempler le saint des saints face à face à travers les splendeurs éblouissantes de son royaume surnaturel. Comment retrouver cette inspiration puissante qui sait donner aux élans les plus mystiques du cœur et à ses aspirations les plus confuses une forme aussi précise et aussi colorée que celle des poètes matérialistes de la Grèce et de Rome? Comment refaire ce langage naïf et savant qui tient à la fois de la logique et du rêve, tour à tour délicat et rude, et conservant dans ses plus doux abandons une surprenante énergie? Là surtout, chaque tour de phrase a son prix, chaque mot sa va-

Digitized by Google

leur, l'expression trouvée par le poète est toujours définitive, et passer à côté, c'est tomber inévitablement de la force dans la grossièreté, ou du vague dans l'incompréhensible. Si l'on disait à M. Ratisbonne qu'il a complétement rendu son modèle, il ne le croirait pas; il sait mieux que personne que les obstacles sont insurmontables; il est assez méritoire d'avoir approché du but comme il l'a fait. S'il s'est laissé aller à exagérer volontiers la sécheresse des raisonnements scolastiques qu'il a rencontrés, s'il a peut-être abusé des mots techniques sans les toujours déguiser habilement, comme son texte, par l'ampleur de la versification, si ses négligences s'accumulent, il peut citer pourtant plus d'une page et plus d'un chant où il a gagné heureusement le prix de son rude combat. On pourrait en détacher presque tous les morceaux satiriques ou descriptifs, pour lesquels il semble réserver toute sa force; chaque fois que le poète redescend sur la terre par la pensée, ce qui lui arrive souvent, son traducteur se remet vite à le suivre; nous préférons citer un passage plus spécial et plus caractéristique, ou, pour mieux dire, plus céleste :

Mille étoiles, jetant des milliers d'étincelles
Lorsqu'elles se joignaient et se croisaient entre elles,
Parcouraient en tous sens l'éblouissante croix.

Ainsi légers ou lents, crochus, droits ou difformes,
Grands, petits et changeant et d'aspect et de formes,
Les atomes des corps voltigent quelquefois

Au sein d'un long rayon qui par une fissure
Filtre tout doucement dans une chambre obscure
Où l'on se défendait de la chaleur de l'air.

Et tels la harpe ensemble et le luth font entendre,
Touchés à l'unisson, un tin tin doux et tendre,
Sans qu'on distingue bien chaque note de l'air,

De même de ces feux dont l'éclair se marie
S'épanchait sur la croix un flot de mélodie
Vague, et qui me plongeait dans le ravissement.
.....

Ces citations trop courtes suffisent pourtant, nous l'espérons, pour donner une idée exacte de l'œuvre de M. Ratisbonne et des phases diverses par lesquelles a dû passer son talent. L'ensemble de son œuvre est inégal; les deux premières parties sont beaucoup supérieures à la dernière. Sa grande qualité est l'exactitude. Si son style n'est pas toujours énergique, il est toujours admirablement facile, et sa versification rachète par son charme élégant ce qui lui manque en éclat et en sonorité. Eût-il échoué, la nouveauté hardie de sa tentative eût au moins mérité une sérieuse estime; il a eu mieux, un succès

Digitized by Google

rapide et légitime ; pour notre part, nous y applaudissons de toutes nos forces. Une traduction n'est pas une œuvre qu'on ne puisse reprendre et pour laquelle l'heure fugitive de l'inspiration ne revienne plus ; M. Ratisbonne nous a donné la sienne bonne à son début ; quand il la révisera pour une nouvelle édition, à laquelle il pourrait, nous le pensons, donner le luxe d'un format plus grave, dont son œuvre est digne, il la rendra excellente.

Le plus grand service qu'il aura rendu aux lettres, c'est d'avoir montré que notre langue, réputée si rebelle, ne résiste pas à une volonté exercée : il a voulu lui faire tout dire, il lui a fait tout dire, donnant ainsi le rare exemple d'une jeune et sérieuse intelligence asservie complétement, pendant neuf années d'une abnégation volontaire, à toutes les exigences d'un despotique génie. Quand les étrangers se présentent maintenant chez nous, nous voulons les voir tout entiers, sans corriger leurs manières ni changer leurs costumes. Il fallait donc nous donner Dante tel qu'il est, sans regarder à ce que nous pouvons croire des défauts. Si le beau est immuable, ses formes sont essentiellement variables ; tous les siècles l'ont vu d'une façon différente ; nous avons le droit de juger leur manière de voir, mais il ne nous appartient pas de la changer. Qui songe à remplacer dans nos cathédrales les monstres expressifs et hideux dont les a chargées l'art gothique par les statuettes régulières et chastes qui siéraient mieux peut-être à nos délicatesses modernes ? Qui voudrait raturer les crudités d'Aristophane et les anachronismes de Shakespeare ? Dans les œuvres du passé, tout est respectable. Pour que nous jugions, il faut que le bien et le mal passent ensemble sous nos yeux. Ne grattons donc pas les édifices et ne corrigeons pas les poètes : leurs défauts nous en apprendront parfois plus que leurs qualités ; il n'y a souvent que le goût qui ait varié ; ce qui nous choque en eux est peut-être ce qui séduisit leurs contemporains et ce qui séduira nos neveux si les mœurs changent encore et s'ils se trouvent placés au milieu d'autres circonstances que nous ; M. Ratisbonne nous a scrupuleusement transcrit les longueurs, les trivialités et les exagérations de son auteur ; nous croyons comme lui que c'est la rouille du temps et qu'il eût été impie de la faire disparaître. Enlever une aile de l'édifice en détruirait l'équilibre, blanchir une de ses pierres en romprait la sévère harmonie.

Nous savons encore gré à M. Ratisbonne d'avoir débarrassé le poète du lourd bagage de commentaires scientifiques, politiques, théologiques, métaphysiques et biographiques dont ses traducteurs ont eu, de tout temps, la funeste habitude de l'accabler. Les érudits ont si bien entassé sur Dante les notes et les controverses qu'ils ont fini par l'écraser complétement, et plus d'un lettré se détourne encore

Digitized by Google

de lui avec une respectueuse terreur à l'aspect des volumineux in-folios qui lui barrent le chemin. On s'imagine avec peine qu'un si savant homme ait pu garder la fraîcheur de son imagination et que tant d'allusions subtiles et de ténébreuses allégories soient sorties d'un esprit vraiment créateur et d'un cœur douloureusement troublé. L'érudition est bonne, mais elle tue les fleurs qu'elle respire longtemps. M. Ratisbonne a voulu se passer d'elle. Traduisant Dante en poète, il l'a présenté au public en poète avec le seul attrait de son invention puissante, de son sentiment élevé, de son admirable style; il abandonne son lecteur à toutes ses impressions sans l'arrêter à chaque pas au plus fort de sa marche, pour lui imposer de froides discussions sur une phrase incertaine ou des biographies minutieuses de Lucquois importuns qui détruiraient son émotion sans retour en suspendant inutilement l'intérêt du récit. Quelques rares notes, courtes et précises, réunies avec discrétion à la fin de chaque chant, lui ont suffi pour éclaircir les obscurités véritables et rappeler les détails historiques les plus indispensables à connaître. Si nombreuses qu'elles soient, les allusions locales de Dante sont en général assez nettement dirigées pour qu'on les pénètre sans trop de peine. La passion qu'y met le poète et la place qu'il leur donne les expliquent presque toujours. La plupart sont des tableaux complets qui frappent par leur propre énergie; s'il parle d'une bataille, il la raconte; d'un pays, il le décrit, d'un homme, il le fait parler: l'esprit, entraîné, n'en demande pas davantage. La première émotion une fois passée, il y peut revenir pour étudier plus à fond les détails, mais alors la curiosité est presque seule en jeu, et l'intérêt poétique bien amoindri.

On en peut dire autant du symbolisme religieux, qui tient une si large place dans la *Divine Comédie*. M. Ratisbonne s'est borné à de brèves explications, sans entrer dans l'exposition de toutes les subtilités découvertes par les commentateurs et qui rendent aux philosophes l'étude de Dante si nécessaire pour l'histoire des idées du moyen âge. Les allégories cessent d'être poétiques dès qu'on les charge d'explications. Représentations imagées de la pensée, elles vont droit à l'imagination, qui veut voir et saisir vite; le vague même qui les entoure leur est un charme de plus qu'il faut se garder de leur enlever si l'on ne veut substituer au sentiment le raisonnement qui l'affaiblit, à l'émotion l'analyse qui la tue. Est-ce parce que Virgile est l'allégorie de l'étude que nous nous laissons si volontiers entraîner par lui à travers l'abîme jusqu'au verdoyant Eden, prêtant l'oreille à ses douces leçons comme le rêveur triste dont il sent la main trembler? Avons-nous besoin de savoir que Béatrice représente la théologie pour nous agenouiller devant la splendeur immaculée

Digitized by Google

de sa beauté quand elle s'avance en souriant sur l'herbe muette du purgatoire, et pour nous sentir emportés jusqu'à Dieu dans les rapides éclairs de son regard? Il serait aussi vrai de dire qu'on ne peut admirer les marbres divins de la Grèce sans une connaissance approfondie des variations par lesquelles ont passé les mythes populaires avant de recevoir leur forme définitive d'un sculpteur de génie.

Ce n'est pas par ce côté particulier que les grands poètes et les grands artistes sont venus jusqu'à nous; s'il fallait de volumineux commentaires pour les pénétrer, s'ils avaient représenté exclusivement leur époque, ils serviraient aux recherches de l'histoire, mais ils n'auraient plus le privilége d'exciter en nous l'intérêt, ni celui de nous saisir par l'admiration. Leur siècle les a faits sans doute : loin de le renier, ils s'en sont fortement empreints, mais ils ont su aussi être plus grands que lui. Sous les formes spéciales dont ils n'ont ni pu ni voulu se passer, ils ont montré cet idéal impérissable du beau, vers lequel les âges marchent tour à tour, et qu'ils atteignent plus ou moins, en se jetant sans cesse dans des routes nouvelles. Phidias est Grec, Sanzio est Italien, Shakespeare Anglais, qu'importe? s'ils ont la marque de leur pays et de leur âge, avant tout ils sont hommes. Les moyens ont été différents, le résultat identique : tous ont traduit, par des types éternels de beauté, les sentiments qui vivent éternellement dans l'homme. A côté de ces grands noms, il faut mettre Dante, le poète de la terre et du ciel; si l'on vous dit qu'il n'est pas fait pour vous, si l'on vous dit que cette fleur éclose au grand soleil du catholicisme est à jamais retombée flétrie sur la terre sanglante qui la fit germer, ne le croyez pas et prenez le livre. De quelque siècle qu'on soit, on a une patrie; quand elle est déchirée, on souffre; quand elle est oppressée, on maudit; quand elle est grande, on se sent fier; le nom n'y fait rien; ouvrez Dante et pleurez sur Florence. En quelque temps qu'on soit venu, on a aimé une femme; levez les yeux vers Béatrice et laissez-vous emporter par le plus chaste et le plus complet amour qu'un homme ait jamais rêvé. Il est encore de nobles indignations qui demandent à la justice de Dieu son heure de vengeance des exilés qui montent péniblement l'escalier d'autrui, des cœurs désillusionnés auxquels la nature sereine rend seule encore un peu de leur joie perdue; Dante est fait pour eux, Dante est fait pour tous; dans son extase glorieuse, il n'a rien dépouillé de l'humanité, et c'est ce qui nous retient à lui; il conserve jusqu'au sein de Dieu ses tristesses et ses désirs, ses affections et ses mépris, son orgueil et ses défaillances; si haut qu'elle monte au ciel, l'échelle lumineuse tient toujours à la terre; nous y pouvons mettre le pied. La préoccupation de la vie se mêle

Digitized by Google

sans cesse en lui avec le tourment de l'éternité, comme dans nos âmes imparfaites et troublées; sa pensée multiple semble toujours chercher à la fois le bien, le vrai et le beau; nul poète n'a touché à plus de fibres du cœur, n'a excité de pensées plus diverses dans l'esprit; aucun enfin, du sein des douleurs renaissantes d'ici-bas, n'a poussé vers cet infini, où nous aspirons sans cesse, un cri plus retentissant dans l'écho prolongé des temps modernes. Puisse donc l'œuvre remarquable de M. Louis Ratisbonne donner de nouveaux lecteurs à ce prodigieux génie, qu'on admire trop volontiers sur parole; quand la littérature fatiguée se laisse aller de tous côtés à une mesquinerie prétentieuse, il est temps de se retremper aux sources natives du beau; quand les cœurs insensibles n'ont plus la force de haïr ni d'aimer, il est bon de redemander aux morts couchés dans la tombe la vigueur de leurs généreuses passions, la simple grandeur de leur âme, l'énergie ardente de leur conviction.

GEORGES LAFENESTRE.

Digitized by Google

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

DE

L'ÉMANCIPATION COMMERCIALE

DES COLONIES ANGLAISES

Qui a causé l'état de détresse des colonies anglaises? C'est la protection dont elles ont joui. (Lord JOHN RUSSELL. 1846.)

Histoire de la réforme commerciale en Angleterre, par RICHELOT. — *Revue coloniale :* Annual Reports of Immigration and Land Commissioner's. — La Politique coloniale. (Lettres de lord GREY à lord JOHN RUSSELL.)

I

L'affranchissement des esclaves, opéré en 1834, avait porté un coup sensible à la prospérité des colonies anglaises. De 3,640,000 quintaux de sucre avant l'émancipation, et 3,480,000 pendant la période d'apprentissage, l'exportation des Indes occidentales en Angleterre était tombée, en quelques années, à 2,600,000 quintaux. C'était une diminution de plus d'un tiers. Quant aux exportations de Maurice, elle s'étaient maintenues sans fléchir, mais elles ne dépassaient pas, avant 1846, une moyenne de 5 à 600,000 quintaux de sucre. La production des colonies anglaises, jusque-là en possession exclusive du marché métropolitain, se trouvait ne plus répondre aux besoins de la consommation. On saisit ce moment pour attaquer le

Digitized by Google

monopole colonial. A la suite d'une longue et minutieuse enquête, qui se fit en 1840 à la Chambre des communes, pour examiner les droits d'importation au double point de vue de la protection et du revenu, il fut déclaré « que les intérêts coloniaux avaient été favorisés jusqu'alors aux dépens de la métropole, et qu'il fallait procéder à une révision immédiate du tarif. Les droits différentiels en faveur des produits coloniaux devaient, disait-on, être progressivement abolis, en même temps qu'on accorderait aux colonies une entière liberté d'échanges avec le monde entier. »

Le principe, on le voit, était nettement défini. Sir Robert Peel, préoccupé de réformes encore plus importantes, ne toucha pas à la question des sucres. Mais son œuvre terminée, et lorsqu'en présence de la baisse de prix de tous les autres articles de consommation, le sucre seul se maintint à des cours supérieurs, on finit par dire en Angleterre que les planteurs des colonies n'avaient pas plus droit à un monopole que les cultivateurs anglais, si profondément atteints dans leurs intérêts. Lord John Russell entreprit alors de faire pour les sucres ce qui avait réussi pour les céréales, c'est-à-dire de produire, au profit du consommateur, une baisse sensible sur le prix de la denrée, et d'augmenter par suite la consommation, en admettant sur la place les sucres étrangers jusqu'alors frappés de prohibition.

On était en 1846. La consommation du sucre, en Angleterre, s'élevait à ce moment à 4,828,000 quintaux, quantité reconnue plus qu'insuffisante [1]. On établissait que les classes laborieuses ne consommaient pas plus de 8 livres par personne, en moyenne, c'est-à-dire 180 p. 0/0 de moins que la quantité délivrée par l'Etat aux *convicts*. De plus, en comparant les prix des six années qui avaient précédé l'affranchissement, et des douze qui l'avaient suivi, on trouvait en moyenne une hausse de 66 fr. 45 c. à 91 fr. 05 c. par 100 kilog.; enfin, le revenu prélevé par l'Etat était tombé de 137 millions, en 1828, à 96 millions en 1845. Dans les 4,828,000 quintaux de sucres importés en Angleterre, les sucres coloniaux entraient pour la presque totalité. En effet, ils représentaient à eux seuls un chiffre de 4 millions 700,000 quintaux, savoir : les Indes occidentales 2,600,000 quintaux, Maurice 800,000, et les Indes orientales 1,300,000 quintaux environ ; les sucres étrangers, au contraire, produits par le travail libre ou esclave, entrant dans la consommation, ne représentaient qu'une quantité de 60,000 quintaux. Un dernier million de quintaux entrait, en outre, dans le Royaume-Uni pour la réexportation. La différence des droits qui pesaient alors sur les différents

[1] Tous nos chiffres sont empruntés aux documents officiels et statistiques anglais.

Digitized by Google

sucres explique suffisamment ce résultat. En effet, les droits qu'avait à supporter le sucre colonial anglais étaient seulement de 40 fr. 19 c. par 100 kil. pour le sucre terré blanc, et de 35 fr. pour le brut moscouade, tandis que le sucre étranger, produit par le travail libre, supportait un droit d'environ 57 fr., et le sucre produit par le travail esclave un droit de 157 fr. par 100 kilog. Ainsi, l'on pouvait dire que le sucre provenant des colonies à esclaves était véritablement prohibé pour la consommation ; et quant aux sucres de Java, de Manille, etc., le sucre colonial anglais se trouvait protégé vis-à-vis d'eux par une différence moyenne d'environ 22 fr.

L'opinion publique, en Angleterre, se préoccupant surtout des intérêts du consommateur, on voulait arriver à une baisse du prix de la denrée sur le marché métropolitain ; le moyen tout naturel d'obtenir ce résultat était de lever les entraves qui s'opposaient à l'entrée du sucre étranger, et surtout du sucre esclave.

Le travail libre, à cette époque, n'avait pas encore fait ses preuves comme il les a faites depuis, et produisait beaucoup plus chèrement que le travail esclave. Le quintal de sucre revenait alors au planteur anglais de 26 à 30 fr. environ, tandis que les planteurs de Cuba, comme le constate un Mémoire des Chambres d'agriculture et de commerce de la Guadeloupe, obtiennent ce même quintal pour 17 fr. 75 c. Le sucre esclave pouvait donc parfaitement se vendre à 25 fr. par 100 kilog. meilleur marché que les sucres des Indes occidentales ; et, en admettant les deux sucres aux mêmes droits, le sucre esclave ne pouvait manquer de faire tomber les cours. Par suite, il devait nécessairement évincer sur la place le sucre colonial. En présence de ce double problème à résoudre, d'un côté la diminution du prix du sucre au profit du consommateur, de l'autre la ruine possible et même probable des colonies anglaises, dont le principal produit ne trouverait plus de placement, lord John Russell n'hésita pas plus que Robert Peel n'avait hésité devant les plaintes des cultivateurs du Royaume-Uni, et il présenta à la sanction du Parlement un acte en vertu duquel les sucres de toutes provenances devaient, dans un temps donné, être admis au même droit. La lutte dans le Parlement fut passionnée, et les planteurs, nous dit la *Revue coloniale* de 1846, y firent entendre les plaintes les plus amères. « Vous n'avez cessé, depuis vingt-cinq ans, s'écriaient-ils, de travailler à notre ruine en poursuivant un grand but d'humanité. Dès 1823, les entraves mises à la libre disposition de nos esclaves en ont diminué la valeur vénale de 50 à 70 p. 100. Dix ans après, lorsque vous avez décrété la grande mesure de l'abolition, vous ne nous avez donné qu'une indemnité insuffisante. Comme équivalent, vous nous aviez garanti six ans du régime intermédiaire de l'apprentissage, et il avait été entendu que

Digitized by Google

le marché de la métropole nous serait réservé ; or, vous avez commencé par nous dépouiller de deux années d'apprentissage ; vos réglements nous ont interdit, en outre, de demander des bras libres à d'autres contrées, et ont ainsi consacré le monopole des nègres affranchis, dont les prétentions sont devenues exorbitantes ; aucune disposition n'a été prise pour prévenir le vagabondage et nous garantir un travail suivi ; enfin aujourd'hui vous voulez achever notre ruine en violant l'engagement qui nous avait mis en possession du marché métropolitain. »

Ces plaintes, il faut bien le reconnaître, ne laissaient pas que d'être fondées. En 1846, les colons se trouvaient réellement à la discrétion des noirs, qui avaient en grande partie déserté la culture ; les salaires atteignaient des prix exorbitants ; ainsi, à l'exception des îles populeuses d'Antigue et de la Barbade, les noirs gagnaient, pour une journée de 4 à 5 heures, 1 schelling et quelques deniers ; on avait vu payer à la Guyane jusqu'à 2 fr. 92 c. pour une journée de 6 heures. L'immigration n'avait pas encore ranimé le travail et fait baisser le taux excessif des salaires ; sauf Maurice, en effet, qui comptait déjà près de 80,000 Indiens, quelques noirs seulement, venus de la côte d'Afrique, avaient été importés dans les Indes occidentales, qui ne possédaient encore ni coolies ni Chinois. Une partie de ces détails nous sont fournis par la correspondance de lord Grey. Les colons repoussaient donc avec énergie la concurrence dont ils se voyaient menacés, et posaient en principe que l'égalisation des droits sur leurs sucres et sur les sucres étrangers serait la ruine complète de l'agriculture coloniale. Sans doute, ils ne s'opposaient pas d'une manière absolue à quelque réduction de droit sur le sucre étranger, mais ils demandaient alors une certaine réduction correspondante sur le sucre colonial. Voici les moyens qu'ils indiquaient dans ce cas, comme pouvant les aider à soutenir la concurrence avec le sucre étranger : le maintien d'un droit différentiel, modéré, mais suffisant ; le retrait de toutes les restrictions apportées à l'emploi du sucre et des mélasses en Angleterre, par les distillateurs, brasseurs, etc. ; l'égalisation des droits sur les spiritueux coloniaux et sur les mêmes produits de la métropole ; la faculté pour les colons de se procurer les travailleurs dont ils avaient besoin, aux frais de la métropole ; et aussi la modification des droits en ce qui concernait le raffinage du sucre en entrepôt pour la consommation. Le sucre étranger brut était, en effet, plus riche en matière saccharine que le sucre colonial dans une proportion de 60 à 75 et même 90 p. 0/0. Le jour où tous les sucres payeraient le même droit nominal, la provenance étrangère serait donc, en réalité, la plus favorisée. Or, pour rétablir l'équilibre, les planteurs demandaient que le droit fût perçu sur le sucre raffiné, au lieu de l'être sur

Digitized by Google

le sucre brut ; enfin, ils réclamaient pour les colonies le droit de se gouverner elles-mêmes, en ce sens que tous les règlements d'administration intérieure seraient faits par les représentations locales, sans être subordonnés à la sanction du gouvernement métropolitain.

Lord John Russell était disposé à satisfaire à presque toutes ces demandes, et à aller même au delà, sauf en ce qui concernait le maintien d'un droit différentiel entre le sucre colonial et le sucre étranger ; et dans cette concurrence qu'il établissait entre les deux sucres, bien loin de voir une cause de ruine pour les colonies, il prétendait y trouver un moyen de régénération. « Qui a causé, disait-il (et avec lui tous les partisans du libre échange), l'état de détresse actuel des colonies ? *C'est la protection dont elles ont joui jusqu'à ce jour.* La protection engourdit l'activité et l'intelligence ; elle a eu les effets les plus désastreux sur l'agriculture coloniale. D'un côté, elle a empêché les colons de rechercher et d'apporter dans leurs cultures des méthodes perfectionnées ; de l'autre, elle a contribué à maintenir les salaires dans les colonies à un taux exagéré. C'est la protection, en effet, qui a encouragé les colons à payer leurs noirs au taux le plus élevé que les espérances fondées sur le cours présumé du sucre dans la métropole pussent permettre de payer. De là, les prétentions excessives des noirs, qui donnaient moins de travail à mesure qu'on les payait davantage. Stimulez au contraire les colons par la concurrence, et leurs cultures se perfectionneront. Les prix baisseront, il est vrai, sur le marché métropolitain, mais cette diminution aura un effet heureux sur les salaires, car les colons seront dès lors dans l'impossibilité de payer leurs travailleurs aussi cher, et le prix de la main d'œuvre, dans les colonies, reviendra forcément à un taux normal. »

Ainsi, la suppression de la protection devait, suivant l'opinion des libres-échangistes, avoir les plus heureux effets, même pour l'agriculture coloniale. N'offraient-ils pas d'ailleurs, comme compensation aux colonies, l'adoption d'une mesure qui, dans l'état des choses, n'était sans doute qu'un acte de justice, mais dont les colons devaient retirer, sans contredit, un allégement réel : la rupture du pacte colonial. Le pacte colonial reposait alors, en Angleterre, à peu près sur les mêmes bases que celui qui lie la France à ses colonies. Ainsi, les colonies ne pouvaient élever leurs denrées récoltées à l'état de produits manufacturés ; réserve exclusive était faite à l'Angleterre du droit d'approvisionner ses colonies de tous les objets dont elles avaient besoin ; seuls, les navires anglais pouvaient transporter tous les objets d'échange entre les colonies et la métropole, et de colonie à colonie dans leurs relations réciproques. En France, le pacte colonial contient, en outre de ces clauses, l'interdiction pour les colonies

Digitized by Google

de vendre leurs produits ailleurs qu'à la métropole ; mais les colonies anglaises possédaient, depuis 1825, la faculté de porter leurs produits à l'étranger, même par bâtiments étrangers, et on y avait même établi des entrepôts qui recevaient en franchise de droits, pour la réexportation, les produits de tout l'univers.

En accordant aux colonies la libre faculté de recevoir, par tous pavillons, les produits de l'étranger, au détriment des produits anglais, on apportait assurément à la position des planteurs une amélioration sensible ; mais, il faut bien le dire, le préjudice qu'en devait éprouver la métropole n'était pas en rapport avec celui que la rupture du pacte colonial allait faire subir aux planteurs de ces colonies.

Quels étaient, en effet, pour l'Angleterre, les avantages de ce pacte ? Il procurait aux produits du sol et de l'industrie de la métropole des débouchés constamment ouverts, indépendants de la mobilité du commerce étranger ; il assurait à ces produits des marchés à l'abri de toute concurrence étrangère ; enfin, il donnait de l'emploi à la navigation nationale et aux intérêts qui s'y rattachent. Tels sont les principaux avantages que toute nation trouve dans ses colonies. Mais lorsque l'Angleterre ouvrait ses ports et ses propres marchés à tous les navires et à tous les produits de l'univers, sans distinction, et qu'elle avait assez de confiance dans l'énergie de son agriculture et de son industrie, dans la puissance de sa navigation, pour accepter chez elle la lutte avec le monde entier, ne pouvait-elle pas l'accepter également dans ses colonies ? Et, en effet, sa navigation, qui était le principal intérêt engagé, n'a faibli nulle part. Pour les colonies, c'était donc, on le voit, une question de vie ou de mort, en quelque sorte ; pour l'Angleterre, au contraire, tout au plus s'agissait-il d'une diminution dans le chiffre de ses exportations ; et encore se flattait-on de compenser, et au delà, cette diminution, par un surcroît d'échanges avec le Brésil et Cuba. Au surplus, les idées étaient alors tellement avancées, que, plutôt que de maintenir le monopole des planteurs, on se résignait d'avance à la perte des colonies ; on avait été même jusqu'à agiter sérieusement l'idée de leur abandon. Mais les hommes d'Etat de l'Angleterre se gardèrent bien de suivre sur ce terrain les passions des partis, et ils n'eurent pas de peine à démontrer que la conservation des colonies importait, au plus haut degré, à l'honneur et à la puissance britanniques. Pour eux, il ne s'agissait pas d'abandonner, mais de régénérer. Nous avons vu plus haut que, par la suppression du monopole, ils se proposaient un double but : une amélioration dans les procédés de culture, et l'abaissement des salaires. D'autres moyens s'offraient encore de venir en aide aux colons. Des mesures pouvaient être prises pour réprimer le vagabon-

Digitized by Google

dage dans les colonies, et ramener de la sorte dans les ateliers une partie de la population affranchie; ne pouvait-on pas également procurer aux planteurs un surcroît de travailleurs à l'aide d'une immigration plus large que par le passé; enfin, on se disait que la concurrence des pays à esclaves n'était pas aussi dangereuse que certains esprits voulaient bien le dire. Le Brésil et Cuba ne devaient pas tarder, en effet, à en venir à la suppression totale de la traite des noirs. Dès-lors, il y aurait donc aussi chez eux souffrance et diminution de production; et, comme dernière conséquence, le travail libre devait finir par produire autant et à aussi bon marché que le travail esclave. Toutes ces considérations l'emportèrent sur les récriminations des planteurs, et l'acte que proposait lord John Russell fut voté par le Parlement. Cet acte posait en principe l'abolition de toute distinction entre les produits du travail libre et ceux du travail esclave, ainsi que de l'assimilation, dans un délai de cinq années, c'est-à-dire à partir du 5 juillet 1851, des sucres étrangers de toute origine aux sucres coloniaux. Il décrétait que les sucres bruts originaires et importés des colonies d'Amérique, ainsi que de celles des possessions situées dans les limites de la charte de la Compagnie des Indes orientales, où l'importation du sucre étranger était prohibée, resteraient soumis aux mêmes droits que précédemment (17 fr. 50 c. le quintal). Quant aux sucres des autres possessions anglaises comprises dans les limites de la charte de la Compagnie des Indes, leurs droits étaient réduits et devaient décroître d'année en année. Les sucres étrangers, directement importés des pays de production, étaient immédiatement soumis à une taxe de 26 fr. 25 c. le quintal, qui devait aussi décroître d'année en année. Enfin, les sucres étrangers importés d'ailleurs que des pays de production, étaient uniformément imposés à 103 fr. 36 c. les 100 kilog. Ces derniers exceptés, tous les sucres de même espèce, sans distinction d'origine, devaient, à partir du 5 juillet 1851, payer le même droit.

On voit que, tout d'abord, le sucre colonial restait encore protégé vis-à-vis du sucre étranger par une différence de droits de 8 fr. 75 c. par quintal, c'est-à-dire de 50 p. 0/0. Le tarif étant calculé de manière à arriver à l'égalité des droits au bout de cinq ans, le droit protecteur se réduisait la seconde année à 43 p. 0/0, la troisième année à 32 p. 0/0, la quatrième année à 21 p. 0/0, et la cinquième et dernière année à 10 p. 0/0. Les planteurs des colonies anglaises étaient donc mis en demeure, s'ils voulaient conserver une place sur le marché de la métropole, de diminuer dans une proportion énorme, et cela dans le court espace de cinq années, leurs frais de production. Le prix de revient du quintal de sucre était alors, avons-nous dit, aux Indes occidentales, de 30 fr. environ; le prix de

Digitized by Google

revient du même quintal n'étant à Cuba que de 17 fr. 75 c., c'était donc à peu près une diminution de 12 fr. environ par quintal qu'il fallait presque immédiatement obtenir aux Antilles anglaises dans les frais de production.

Assurément, le résultat en lui-même, et l'expérience l'a prouvé, n'était pas impossible à atteindre; mais il exigeait du temps et une série de mesures efficaces. Assigner les colonies à un terme de cinq ans, c'était leur préparer de cruelles souffrances et en risquer la ruine pour les régénérer. Il faut reconnaître cependant que les mesures qui accompagnèrent l'acte de 1846, ou celles prises dans les annés qui suivirent, contribuèrent, de la manière la plus avantageuse, à faire sortir les colons de la crise dans laquelle ils se trouvaient engagés. Voici un aperçu de ces mesures, que nous empruntons à la correspondance de lord Grey et à la *Revue coloniale* de 1854. Les colons furent déclarés affranchis de la partie du pacte colonial qui leur était onéreuse. Les marchandises anglaises avaient été protégées jusqu'alors sur les marchés coloniaux par des droits différentiels de 5 à 7 p. 0/0; il fut permis aux colonies de régler leurs tarifs sans l'autorisation de la couronne, et de recevoir les marchandises étrangères au même taux que les similaires anglais. Plus tard, en 1849, on supprima le privilége des bâtiments anglais pour le transport entre le Royaume-Uni et ses possessions, et de ces possessions entre elles. Les priviléges des bâtiments anglais furent réduits au cabotage; encore le cabotage colonial put-il être ouvert aux pavillons étrangers sur la demande des autorités législatives de ces établissements. Puis on encouragea l'immigration dans les colonies d'indigènes venus de l'Inde, de l'Afrique, de Madère, et même de Chine; on leva l'interdit qui frappait les recrutements à la côte d'Afrique, et des engagements de travailleurs purent être contractés à Sierra-Leone et dans tous les établissements anglais de la même côte; on dirigea principalement vers les colonies d'Amérique les noirs capturés sur les négriers, et qu'on avait maintenus jusque-là dans les dépôts de Sierra-Leone; 14,000 noirs furent ainsi transportés aux Antilles et à la Guyane, où arrivaient en même temps 16,000 Indiens, 2,000 Chinois et 7,000 Madériens; Maurice seule reçut, en outre, plus de 80,000 nouveaux Indiens. De 1847 à 1854, le nombre d'immigrants de toute origine que reçut ainsi la Jamaïque ne s'élève pas à moins de 5,000 : la Trinité en compte 8,700; la Guyane, 22,400; Sainte-Lucie, 1,100; Saint-Vincent, la Grenade et Antigues, 1,000 seulement chacune; Saint-Christophe, 232; Tabago, 292. Cette immigration ne s'effectua pas, il est vrai, aux frais de l'Etat; mais les colonies furent autorisées à emprunter, sous la garantie du gouvernement, 16 millions 500,000 fr., et les adminis-

Digitized by Google

trations locales à prêter de fortes sommes aux planteurs les plus nécessiteux. En même temps, de sévères mesures étaient prises contre le vagabondage, qui contribuèrent efficacement à ramener sur les cultures une partie de la population affranchie. D'autre part, les rhums des colonies subirent à leur importation en Angleterre une diminution de droits (de 243 à 231 fr. par hectolitre), et on leva aussi une partie des restrictions qui s'opposaient à l'emploi du sucre et des mélasses par les distillateurs. Puis, afin d'égaliser les chances entre les planteurs des colonies anglaises et ceux des colonies à esclaves, comme aussi pour se disculper du reproche formulé par l'opposition, que l'admission des sucres de Cuba et du Brésil poussait à l'encouragement de la traite, on redoubla de rigueur contre cet odieux trafic, on agit auprès des gouvernements de Rio-Janeiro et de Madrid, et l'on finit par leur arracher l'interdiction absolue de la traite, ce qui mettait les planteurs de Cuba et du Brésil dans l'impossibilité de se procurer sans cesse des travailleurs à bon marché.

A cette émancipation commerciale des colonies vint s'ajouter une sorte d'émancipation politique, en ce sens que des attributions beaucoup plus larges furent accordées aux administrations locales, que des institutions représentatives furent créées dans les colonies qui n'en possédaient pas et que la suprématie de l'Angleterre sur ses possessions coloniales se borna dès lors à exercer, par l'intermédiaire des gouverneurs, un rôle à peu près analogue à celui que remplit un roi constitutionnel dans les Etats libres. En 1854, les droits pour le raffinage du sucre en entrepôt furent modifiés et fixés d'après la différence de rendement et de qualité. Enfin, lord John Russell, cédant aux vives réclamations des planteurs, consentit à prolonger, du 5 juillet 1851 au 5 juillet 1854, l'époque à laquelle les sucres de toutes provenances seraient taxés d'un droit uniforme.

Cette prolongation fut accordée par un acte du 4 septembre 1848; de plus, des réductions furent établies par le même acte sur les sucres coloniaux, et graduées d'année en année, de manière à ce qu'à partir du 5 juillet 1851 les droits ne fussent plus que de 11 sch. 8 d. par quintal (14 fr. 58 c.) pour les terrés blancs, et de 10 sch. (12 fr. 50 c.) pour les moscouades. Le droit pour ce dernier sucre était de 16 fr. 25 en 1848, de 15 fr. en 1849, et ainsi de suite, en décroissant d'un schelling par année. C'était donc une diminution de droits de 5 fr. par quintal (le droit pour les moscouades était fixé à 17 fr. 50 par l'acte de 1846) dont allait progressivement profiter l'agriculture coloniale. Le sucre étranger, au contraire, subissait un remaniement de droits, et ces droits étaient calculés pour lui de manière à le faire arriver à l'égalité non plus en cinq ans, mais en huit.

Digitized by Google

De plus, distinction était faite à son égard de trois qualités au lieu de deux : le terré blanc, le terré brun et le moscouade. Les droits sur le moscouade étaient de 25 fr. pour 1848, 23 fr. 12 c. pour 1849, et ainsi de suite en décroissant également d'environ 80 cent. chaque année. Le sucre colonial gagnait à cela un double avantage, d'abord une bonification quant aux droits du Trésor, puis une marche moins rapide vers l'égalisation des deux sucres. Telles furent les mesures générales prises en faveur des colonies, comme conséquences de l'acte de 1846, et aussi pour leur permettre de lutter avec le sucre étranger.

A ces mesures générales, on en joignit plusieurs autres particulières à chaque colonie, soit pour la réglementation du travail, soit pour simplifier l'administration ou modifier le système des taxes. A l'égard de ces dernières, on s'appliqua surtout à réduire toutes celles qui pouvaient soulager l'agriculture et l'industrie et on les remplaça généralement soit par des taxes sur les immigrants, soit par des droits de capitation sur les noirs, dont on stimulait de cette façon l'inertie en même temps qu'on apportait à l'agriculture le plus précieux soulagement.

Voici un aperçu des réformes exécutées dans chaque colonie A Maurice, on se plaignait surtout de la manière dont les Indiens remplissaient leurs engagements de travail ; une ordonnance fut rendue pour y remédier, et elle était combinée de manière à placer les immigrants sous l'obligation effective et réelle de travailler ou de rembourser à la colonie les dépenses qu'avait occasionnées leur transport de l'Inde. Une autre mesure contribua à réduire les frais d'immigration. Les colons avaient eu jusqu'alors la faculté d'introduire librement et sans contrôle autant d'Indiens qu'il leur convenait ; mais la concurrence avait fait hausser à des chiffres considérables les frais d'introduction. Le gouvernement intervint par quelques sages règlements, et le prix d'introduction des immigrants tomba de 166 fr. 67 c. à 78 fr. 85 c., sans compter, bien entendu, les dépenses nécessitées dans l'Inde. Pour venir en aide à la gêne des planteurs, le gouvernement local fut autorisé à leur faire des avances sur nantissement de chargements de sucre à destination de l'Angleterre, jusqu'à concurrence de 150,000 liv. sterl. Enfin, dans le but de diminuer les taxes que supportait la colonie, on réduisit dans une forte proportion les dépenses publiques, et le système de gouvernement fut refondu et simplifié. Ainsi, une organisation municipale fut instituée, et l'organisation judiciaire ainsi que l'administration de la justice subirent d'utiles modifications. Quant aux taxes qui pesaient le plus fortement sur l'industrie et le commerce, elles furent abolies ou réduites ; entre autres, celle qui frappait le sucre à son exportation.

Digitized by Google

Cette taxe, qui était en 1846 de 1 sch., fut successivement réduite à 4 pences 1/2, et les planteurs se trouvèrent ainsi allégés d'un impôt de 37,500 liv. sterl. par an. D'autres taxes, s'élevant à 50,734 liv. sterl. par an, furent également supprimées : celles, par exemple, qui concernaient les mutations de propriétés, divers droits de douane et de chargement ; ces taxes, qui pesaient lourdement sur le commerce et l'industrie, furent remplacées par des droits d'enregistrement sur les engagements, par une taxe mensuelle sur les immigrants et une légère augmentation de droits sur le tabac et les spiritueux. L'agriculture y trouva un grand soulagement, et le Trésor une augmentation de recettes, qui, de 292,762 liv. sterl. en 1851, s'élevèrent dans les années suivantes à 321,390 liv. sterl., en laissant un excédant sur les dépenses de 61,622 liv. sterl.

Des réformes analogues furent opérées à Sainte-Lucie et à la Trinité. De sages dispositions furent prises pour assurer l'éducation du peuple et propager les connaissances agricoles. Des travaux publics d'une grande utilité furent achevés, des réductions dans les établissements civils accomplies, sans leur rien ôter de leur importance ; les droits d'exportation anciennement perçus furent supprimés, et les droits de douane généralement abaissés, sans que les recettes du Trésor eussent à en souffrir. A la Trinité, les divers services publics furent révisés dans un but d'économie ; un prêt fut mis à la disposition des planteurs par le Trésor métropolitain, et on y expédia une multitude d'Africains libérés, provenant de la capture des négriers et des coolies de l'Inde ; l'année 1849 amena la suppression du droit à l'importation sur les principaux produits de la colonie. En même temps, de grandes améliorations étaient apportées au système des routes ; l'administration de la justice fut simplifiée, et des lois sur le vagabondage rendirent à la culture un grand nombre des nouveaux affranchis. Une administration municipale fut instituée dans la plupart des districts, avec le pouvoir de créer des taxes applicables à un service public. Des fonctionnaires eurent mission de rechercher et d'expulser tous ceux qui occupaient des terres sans un droit légal, et l'on greva de taxes onéreuses les terrains en friche, qui servaient de refuge aux vagabonds désœuvrés et aux gens sans aveu. Le gouverneur annonça, en outre, l'intention d'établir une taxe de capitation dans la colonie.

A la Guyane, des difficultés survenues entre les pouvoirs représentatifs de la colonie et le gouverneur entravèrent d'abord les progrès de l'établissement et augmentèrent sa dette. Mais les améliorations introduites dans les autres colonies finirent par y être appliquées ; les dépenses navales et les droits sur les importations furent réduits ; l'impôt sur le revenu et la production fut supprimé : l'im-

Digitized by Google

dustrie et le commerce gagnaient à cette double mesure un allégement de plus de 40,000 liv. sterl. On établit ensuite un mode d'administration judiciaire plus expéditif et moins coûteux; les institutions représentatives reçurent d'utiles développements; enfin, 22,000 immigrants, dont 10,817 Indiens, 6,700 Madériens, près de 4,000 noirs et 600 Chinois vinrent grossir, de 1847 à 1854, le nombre des bras de la colonie. Le salaire n'y baissa pas, néanmoins, aussi rapidement qu'ailleurs. Le gouverneur écrivait cependant, en 1850, « que le prix réel du travail se rapprochait beaucoup plus qu'autrefois de la diminution qui s'était produite sur le prix du sucre. » Il ajoutait « que le prix du travail, à la Guyane, était actuellement bien au-dessous de ce qu'il était du temps de l'esclavage. »

A la Jamaïque, une lutte analogue à celle qui s'était produite à la Guyane entre la législature locale et le gouvernement métropolitain contribua beaucoup à paralyser l'essor de la colonie; les ravages du choléra, en 1850, ne firent qu'empirer la situation, et la plupart des améliorations intérieures introduites dans les autres colonies n'y ont même pas encore été essayées. Aussi la Jamaïque est-elle de toutes les colonies anglaises celle qui a le plus souffert, et qui lutte par conséquent avec le plus de difficulté contre les conséquences de la réforme commerciale. 5,000 immigrants seulement y ont été introduits de 1847 à 1854.

Tel est l'ensemble des mesures qui ont été adoptées depuis 1846, à l'égard des colonies anglaises, et qui ont consommé leur émancipation commerciale. Les colons ont proclamé dès le début, et n'ont pas cessé de répéter pendant plusieurs années, que la concurrence du sucre esclave qu'on leur avait suscitée devait, malgré toutes les précautions prises pour en atténuer les effets, ruiner complètement l'agriculture coloniale et perdre à jamais les colonies; les partisans de la liberté commerciale affirmaient, au contraire, que cette concurrence devait amener la régénération des colonies. Nous allons voir comment les faits ont répondu aux espérances des uns et aux sinistres prophéties des autres.

II

Au moment où fut voté l'acte de 1846, le prix de revient du quintal de sucre était, au dire des statistiques anglaises, dans les Indes occidentales anglaises, de 30 fr. environ. Le prix de vente de ce même quintal atteignait alors, sur la place de Londres (en entrepôt), 45 fr., et 59 fr. 40 c. à l'acquitté. Les frais d'assurances et de

Digitized by Google

transport des colonies en Angleterre pouvant être estimés à 8 ou 10 fr. par quintal, on voit que les colons trouvaient dans leur prix de vente une large rémunération. Mais en même temps le prix de vente du sucre esclave n'était, à la même époque, que de 24 sch. 8 den. (30 fr. 80 c.) en entrepôt. Les planteurs de Cuba pouvaient facilement livrer à ce prix, puisque leur prix de revient n'est, en moyenne, que de 17 à 18 fr. le quintal, soit 27 à 28 fr. rendu sur la place de Londres. Or, grâce aux réductions successives de droits qui se produisirent sur leurs sucres, les planteurs des colonies à esclaves commencèrent à diriger sur l'Angleterre de grandes masses de leurs produits. De 295 quintaux de sucres étrangers qui entraient dans la consommation en 1844, de 34,500 en 1845 et 60,000 en 1846, la consommation de ces sucres s'éleva tout à coup, en 1847, à 1,200,000 quintaux. L'importation des Indes occidentales n'en faiblit pas, il est vrai, pour cela, car il fallait bien que les colons trouvassent à placer leurs denrées, même à perte ; mais cette importation ne dépassa pas 2,500,000 quintaux ; et, sous la pression de l'invasion des sucres étrangers, comme aussi pour diverses causes qui seront relatées plus loin, les prix tombèrent, en deux ans, de 11 sch. (13 fr. 75 c.). Ainsi les planteurs des Indes occidentales, qui ne produisaient le quintal de sucre qu'au prix de 30 fr., et à qui il revenait, rendu dans les entrepôts de Londres, à 40 fr., étaient forcés de les livrer à 30 ou 32 fr.

Ce n'était pas, il faut le reconnaître, la concurrence seule du sucre étranger qui avait produit ce résultat, car le sucre colonial était protégé, pendant les premières années, par un droit suffisant. Mais la grande réforme de 1846 fut malheureusement suivie d'une crise commerciale qui s'étendit au monde entier. On sait combien furent désastreuses les années 1847 et 1848, et la baisse générale que la disette, puis les événements politiques amenèrent sur tous les produits. Les colonies anglaises, surprises dans l'évolution redoutable qu'on leur faisait opérer, ressentirent cruellement les effets de cette crise. A la suite d'une enquête qui eut lieu sur leur situation à cette époque, lord Bentinck vint déclarer à la tribune, dans la session de 1848, que quarante-huit maisons considérables de Londres et de Liverpool avaient failli, avec un passif de 157 millions, par le contre-coup du nouveau tarif des sucres ; de grandes fortunes coloniales s'étaient évanouies. Le revenu de telle plantation qui avait été autrefois de 750 à 875,000 f., et durant la période d'apprentissage encore de 500,000 f., était tombé à 42,500 fr. ; combien d'autres ne rapportaient plus que des pertes ! « La production, disait-on, avait perdu en qualité comme en quantité, tout en étant devenue beaucoup plus coûteuse. La Barbade même et Antigue étaient en perte. Les dépêches des gouver-

Digitized by Google

neurs ne contenaient que des nouvelles sinistres sur cet état de choses désespéré ; une grande partie des plantations à sucre se trouvaient à la veille d'être abandonnées comme l'avaient été déjà la plupart des plantations à café. A Maurice, dont les malheurs avaient cruellement réagi sur le commerce de l'Angleterre, le travail venait de cesser, et les nègres étaient tombés, comme peu auparavant les Irlandais dans le Royaume-Uni, à la charge du gouvernement. Pendant ce temps, les sucres étrangers avaient haussé ; la joie et l'espérance régnaient à Cuba, les marchands d'esclaves faisaient fortune, et l'on estimait à 100,000 le nombre des malheureux qui, en 1847, avaient quitté le littoral africain pour le Brésil. Etait-on fondé cependant à mettre en cause l'incurie ou l'absence des propriétaires coloniaux ? Non, leurs sacrifices étaient constants et il n'y avait pas de propriétés mieux gérées que celles dont les maîtres résidaient en Angleterre. Mais les colons se débattaient contre une situation impossible. D'un côté, la rareté des bras, les exigences des noirs, la nonchalance et l'irrégularité d'un travail démesurément rétribué, élevaient au delà de toute proportion raisonnable le prix de revient des sucres. Les planteurs essayaient-ils de réduire les salaires, ils éprouvaient la plus sérieuse résistance de la part des noirs, qui se vengeaient souvent par des incendies. Enfin, il faut tenir compte aussi de ce fait que l'acte de 1846, ayant détruit toute confiance dans la propriété coloniale, les planteurs ne trouvaient plus d'assistance nulle part ; les capitaux se retiraient d'eux, et quand ils apportaient leurs sucres sur le marché métropolitain, ils trouvaient une telle réduction de prix qu'ils étaient forcés de supporter dans leurs ventes une perte de 10 fr. par quintal. Cette situation déplorable fut constatée par l'enquête et dénoncée à la tribune.

Tels furent en réalité les premiers résultats de l'acte de 1846, et l'on voit qu'ils justifièrent pleinement les prévisions sinistres que les planteurs avaient fait entendre dès le début. Toutefois, la concurrence du sucre étranger sur les marchés de l'Angleterre ne fut pas, nous le répétons, l'unique cause de la souffrance des planteurs ; le sucre colonial était protégé, en effet, vis-à-vis du sucre esclave, par un droit de 50 p. 0/0 la première année, de 43 p. 0/0 dans la seconde, etc. Mais les difficultés inhérentes à tout état de transition furent augmentées, pour les colons, par la crise politique et commerciale qui se fit sentir dans le monde entier ; c'est ce que ne manquèrent pas d'alléguer les libres-échangistes en faisant remarquer la dépréciation qui avait atteint non-seulement les sucres, mais en général tous les produits de l'agriculture et de l'industrie dans la métropole elle-même aussi bien qu'à l'étranger. La crise avait malheureusement surpris les colonies avant que les me-

Digitized by Google

sures qui devaient amener une forte réduction dans les dépenses de production eussent eu le temps de produire leur effet.

Cependant les plaintes des planteurs étaient si vives, qu'on ne pouvait se dispenser de leur venir en aide. C'est alors que fut adopté, comme nous l'avons déjà dit, la nouvelle tarification qui éloignait jusqu'en 1854 l'époque de l'égalisation des droits entre les sucres de toutes les provenances. C'est aussi à ce moment qu'une plus vive impulsion fut donnée, avec le concours du gouvernement, à l'immigration. Enfin, un peu plus tard, en 1849, l'abolition des lois de navigation vint apporter un nouveau soulagement aux colonies; la Jamaïque surtout espérait devenir, par suite de cette mesure, le grand entrepôt des marchandises anglaises dans le golfe du Mexique.

Huit ans se sont écoulés depuis que les planteurs des colonies anglaises faisaient entendre à la tribune les plaintes désespérées que nous venons de reproduire. Depuis le 5 juillet 1854, l'égalisation des droits entre le sucre colonial et le sucre esclave est complète; on peut donc commencer à apprécier les effets définitifs de la mesure. D'après les pronostics des planteurs, l'agriculture coloniale devait infailliblement succomber : si ces prévisions s'étaient réellement réalisées, il s'ensuivrait qu'aujourd'hui le sucre étranger devrait régner en maître sur le marché métropolitain, en même temps qu'une décroissance progressive se ferait remarquer dans la production et dans l'exportation des colonies anglaises. Or, c'est le contraire qui a lieu. Le sucre étranger entre, il est vrai, pour une large part dans la consommation du peuple anglais; mais cette invasion du sucre étranger est voulue, nécessitée par un développement extraordinaire de cette consommation même; la production et l'exportation des colonies anglaises augmentent d'année en année, et tout le sucre de ces colonies est absorbé par la consommation. Les colonies n'ont donc pas le droit de se plaindre que le sucre étranger trouve à se placer à côté du leur; il y a bénéfice pour tout le monde, surtout pour le consommateur : les colonies anglaises, au lieu de succomber, vivent et prospèrent. Telle est la situation qu'il est permis de constater aujourd'hui, sous l'empire de la législation inaugurée en 1846. Dans son résultat définitif, elle donne raison aux libres-échangistes, qui prétendaient que la concurrence, bien loin de ruiner l'agriculture coloniale, devait, au contraire, en être la régénération. En ce qui concerne d'abord le consommateur, le profit est évident. De 37 sch. le quintal en 1842, et 35 sch. 3 den. en 1846, le prix du quintal, à l'entrepôt, est tombé à environ 24 sch. C'est une diminution de 13 sch. sur 1842, et de 11 sch. sur 1846. Sous l'empire de cette réduction, la consommation a haussé, de 4,160,000 quintaux en 1842, à 8,140,000 quintaux en 1855; elle a donc, comme on le

Digitized by Google

voit, doublé. Le sucre étranger qui, en 1844, ne figurait dans la consommation que pour 295 quintaux, est monté successivement, en 1847, à 1,200,000 quintaux; puis, tombé à 600,000 en 1850, il revient à 1,200,000 en 1851, et à 1,100,000 en 1852; enfin, en 1855, sous l'empire de l'entière égalisation des droits, il monte subitement de 1,400,000 quintaux en 1854, à 3,356,120 quintaux au 30 juin 1855. Cette invasion, avons-nous dit, s'explique par le développement inouï de la consommation. En effet, les colonies anglaises n'ont pu fournir, en 1855, à la métropole, qu'une quantité de 4,789,000 quintaux de sucre; et, malgré l'accroissement de leur production, elle n'a pu cependant se développer assez vite et en proportion des besoins. On constate, du reste, ce résultat dans l'importation des colonies anglaises, que, tandis que les envois des Indes occidentales et de Maurice augmentent progressivement, ceux des Indes orientales demeurent à peu près stationnaires. Ainsi, les Indes orientales, qui fournissaient, en 1842, 1 million de quintaux de sucre, 1,400,000 en 1847, 1,400,000 encore en 1852, et 1,500,000 en 1853, demeurent à 1,300,000 en 1854. Il y a même une forte diminution pour 1855, puisque du 5 juillet 1854 au 30 juin 1855, elles n'exportent en Angleterre que 754,000 quintaux. Ce résultat peut s'expliquer par la cherté des frets dans ces dernières années, cherté qui a dû encourager les planteurs des Indes orientales à diminuer leur production, ou du moins à porter préférablement leurs sucres en Australie.

Pour Maurice, au contraire, le développement est remarquable. De 825,000 quintaux en 1842, 812,000 en 1846, 1 million en 1850, 1,500,000 en 1854, l'exportation pour l'Angleterre reste encore à 1,300,000 en 1855; c'est donc une augmentation de 600 à 700,000 quintaux sur 1842, et de 3 à 400,000 quintaux depuis l'acte de 1846. Mais ce n'est pas là, tant s'en faut, toute la production de Maurice. Nous voyons, dans un document officiel de Port-Louis, que la production du sucre dans cette île est aujourd'hui de 130 millions de kilogrammes; il y a donc plus de la moitié de la production de Maurice qui ne va pas en Angleterre, et se déverse probablement en Australie. Si l'émancipation commerciale avait dû ruiner l'agriculture coloniale, comment la production aurait-elle pu se développer à un si haut degré?

Les Indes occidentales offrent également une progression croissante. De 2,314,000 quintaux de sucre en 1842, et de 2,600,000 en 1846, l'exportation du sucre baisse légèrement à 2,215,000 quintaux en 1847, remonte à 2,500,000 en 1851, 3,376,000 en 1852, 3,167,000 en 1854, et 3 millions encore en 1855; c'est une augmentation de 18 p. 0/0 depuis 1846. Mais ce chiffre ne donne pas non plus toute

Digitized by Google

la production des Indes occidentales. Nous avons dit qu'au nombre des mesures adoptées par lord John Russell en faveur des colons figurait une diminution de droits sur les rhums. Cette diminution a été, il est vrai, peu considérable : de 9 sch. 4 den. en 1844, et 8 sch. 10 den. en 1846, les droits se trouvent réduits depuis 1848 à 8 sch. 2 den. par gallon. Cette diminution est cependant d'autant plus sensible, que l'égalisation des droits n'existe pas pour ce produit, le rhum étranger étant taxé d'un droit de 15 sch. par gallon. Or, par suite de cette diminution de droits, comme aussi, sans doute, à cause des avantages que les planteurs anglais trouvent sur les places étrangères, l'importation des rhums des Indes occidentales en Angleterre s'est élevée de 2,940,000 gallons en 1842, 3,754,000 en 1846, à 4,426,000 gallons en 1854, et à 7,226,000 gallons en 1855, dont 3,339,000 seulement sont entrés dans la consommation du Royaume-Uni. C'est une augmentation de 53 p. 0/0 depuis 1846. Il ressort de là évidemment que les planteurs ont trouvé plus d'avantages que par le passé à fabriquer du rhum préférablement au sucre. Mais ce n'en est pas moins un argument irrécusable en faveur de l'état actuel de l'agriculture coloniale; et puisqu'il y a augmentation de production et d'importation non-seulement sur le rhum, mais encore sur le sucre, on est en droit d'en conclure que le planteur anglais trouve pour ses produits, sur le marché de Londres, un prix suffisamment rémunérateur, eu égard au prix de revient.

Pour que le planteur colonial trouve aujourd'hui un prix rémunérateur de ses sucres, alors que le prix de vente a baissé pour lui, sur la place de Londres, de 12 fr. par quintal, il faut qu'il ait lui-même diminué ses frais de production dans une mesure correspondante; il faut qu'il produise à aussi bas prix que les planteurs de Cuba et du Brésil, qui font la loi sur le marché. C'est précisément ce qui a eu lieu; il est facile de démontrer que l'acte de 1846, ainsi que les diverses mesures qui l'ont accompagné, ont eu pour effet de réduire considérablement les frais de production du planteur, et que le prix de revient du quintal de sucre dans les Indes occidentales anglaises est descendu, comme à Cuba, aux environs de 18 fr. C'est donc une diminution de 12 fr. par quintal qui a été obtenue dans l'espace de dix ans. Deux mesures ont contribué surtout à ce résulat, d'abord l'autorisation qui fut accordée aux colonies, comme compensation de l'acte de 1846, de recevoir sur leurs propres marchés des marchandises étrangères, sans aucune préférence pour les produits similaires anglais; puis l'abolition des lois de navigation, qui acheva de délivrer le commerce colonial des entraves sous lesquelles il avait gémi si longtemps, et lui ouvrit une nouvelle ère. On conçoit, en effet, quel immense avantage c'est pour l'agri-

Digitized by Google

culture, de pouvoir se procurer tous les objets d'exploitation et de consommation au plus bas prix possible, surtout quand d'un autre côté, par suite des réformes intérieures opérées au sein des colonies anglaises, l'industrie et le commerce se trouvèrent soulagés, comme nous l'avons dit, d'une somme considérable de droits locaux. Lord Grey, dans l'ouvrage qu'il a publié sur l'émancipation commerciale des colonies, dit positivement que les divers impôts dont le cultivateur colonial se trouve ainsi allégé peuvent être évalués à la somme qu'aurait produite un impôt sur le sucre colonial d'environ 5 sch. (6 fr. 25 c.) par quintal. C'est donc un véritable dégrèvement de 6 fr. 25 c. par quintal dont le producteur bénéficia sur le prix de revient; en d'autres termes, il put livrer le quintal de sucre à 6 fr. 25 c. meilleur marché sur la place de Londres.

Une autre réduction considérable eut lieu sur les salaires. Les colons ne pouvant plus payer les noirs au taux exorbitant qu'ils avaient jusqu'alors réclamé, ceux-ci, pressés d'ailleurs par les lois sur le vagabondage et par les impôts de capitation auxquels ils furent soumis, se virent forcés de baisser leurs prétentions; d'autre part, l'immigration sur une large échelle de travailleurs indiens et africains contribua efficacement encore à ramener les salaires à un taux normal, ou du moins on obtint une plus grande somme de travail pour le même prix qu'on payait autrefois. Le profit que retira de ce côté le planteur colonial est estimé, par tous les rapports, à 25 p. 0/0. La dépense des salaires entre généralement pour près de moitié dans l'ensemble des frais de production, d'où il nous est permis d'inférer que la diminution de 25 p. 0/0 sur les salaires a produit une diminution correspondante de 3 fr. environ sur le prix de revient de 50 kilog. de sucre. Une dépêche du gouverneur de Sainte-Lucie, citée par lord Grey, confirme pleinement cette appréciation. Il énonce que les salaires, qui étaient en moyenne, en 1846, de 1 sch. 4 pence (1 fr. 67 c.), tombèrent en 1850 à 11 pence (1 fr. 15 c.); c'est à peu près le prix en cours dans nos colonies. — Le gouverneur en concluait que la position du producteur se trouvait, quant au prix de production, de 2 sch. 6 pence (3 fr. 12 c.) meilleure qu'elle n'était en 1846. Mais l'immigration, secondée d'ailleurs par une grande amélioration dans les procédés de culture et de fabrication, a eu encore cette conséquence avantageuse d'augmenter le chiffre de la production, en réalisant par cela même une nouvelle diminution dans le prix de revient. On sait, en effet, qu'à mesure que la production augmente, les frais de culture diminuent; or, nous avons vu que la production des Indes occidentales avait augmenté pour le sucre seulement, depuis 1846, de 18 p. 0/0, et pour le rhum de 50 p. 0/0. En ramenant ces divers éléments à la production sucrière,

Digitized by Google

on peut estimer que cette production a augmenté de plus de 30 p. 0/0. C'est au moins une diminution de 2 fr. par quintal, que cette seule augmentation de production a dû produire sur le prix de revient. Il résulte d'un rapport officiel de la chambre d'agriculture de la Guadeloupe, qu'une augmentation de 50 barriques sur une habitation qui n'en produisait autrefois que 100, amenait une réduction de 4 à 5 p. 0/0 sur le prix de revient du quintal de sucre.

Ce sont là évidemment des conséquences heureuses et profitables à tous des mesures qui ont accompagné l'acte de 1846. Pour apprécier complétement la situation des colonies anglaises, il faut de plus tenir compte d'un certain nombre d'autres faits qui se sont produits dans le principe et qui contribuent encore aujourd'hui à améliorer sensiblement la position de la plupart des planteurs actuels. Nous avons vu les désastres que le bas prix des sucres en Angleterre avait produits, en 1847 et en 1848, dans les colonies anglaises. Le rapport de lord Bentinck fait connaître que nombre de fortunes coloniales disparurent à ce moment, et qu'une grande quantité d'habitations furent abandonnées et vendues. Or, ces habitations ne purent être vendues qu'à vil prix ; il en résulte donc, pour les acheteurs de ces propriétés, un intérêt de leur capital engagé nécessairement moindre qu'il ne l'était avant 1846. En admettant que les propriétés vendues aient subi alors une dépréciation de 50 p. 0/0, et l'on ne saurait supposer moins, on arrive à cette conclusion, que l'intérêt du capital, engagé aujourd'hui sur une habitation produisant de 100 à 150 barriques de sucre, présente, comparativement à ce qu'était cet intérêt en 1846, une diminution qui se traduit par une réduction correspondante de 2 fr. environ sur le prix de revient du quintal de sucre. Ainsi, nous trouvons que le prix de revient d'un quintal de sucre a baissé, pour les planteurs anglais :

1° Par suite de leur émancipation commerciale et des réformes intérieures opérées dans chaque colonie, de. . .	6 fr.
2° Par l'abaissement des salaires, de	3
3° Par l'augmentation de la production, de	2
4° Par la diminution de l'intérêt du capital engagé sur la plupart des habitations rurales, de.	2
Au total.	13 fr.

Le prix de revient, en 1846 (nous manquons de calculs postérieurs), étant de 30 fr., il s'ensuit que les planteurs anglais peuvent aujourd'hui livrer sur place le quintal de sucre à 17 ou 18 fr., c'est-à-dire au même prix que Cuba. Ce résultat peut se démontrer encore par un rapprochement avec ce qui existe dans les colonies françaises.

Digitized by Google

Les conditions du salaire étant à peu près les mêmes dans les colonies françaises et anglaises, il ne doit y avoir d'autre différence dans le prix de revient que celle qui résulte de l'émancipation commerciale dont jouissent les dernières, et que nos colonies ne possèdent pas.

Le prix de revient du quintal de sucre, dans nos Antilles, est de 24 à 25 fr. L'émancipation commerciale dégrevant, comme nous l'avons vu, les frais de production de 6 à 7 fr., il s'ensuit que les colonies anglaises doivent produire ce quintal au prix de 18 fr. environ, ainsi que nous l'avons précédemment établi.

Du reste, la position de Maurice est encore meilleure. Grâce à l'élévation de sa production, due à l'immense quantité d'émigrants indiens qui y ont été introduits (176,000 depuis 1834), le gouverneur de la colonie écrivait, en 1854, que le prix de revient du quintal de sucre était alors de 10 schellings (12 fr. 50 c.), et que les planteurs ne désespéraient pas de descendre à 8 schellings (10 fr.).

Les effets avantageux du libre échange ont été, tout récemment encore, affirmés par les autorités de Maurice. Ainsi, il résulte d'un document publié par le gouvernement de cette colonie, que Maurice a dû à la franchise du commerce d'être plusieurs fois, dans ces dernières années, sauvée de la disette, ou tout au moins d'une grande cherté dans le prix des grains. Elle y trouve en outre l'écoulement fructueux d'une production largement agrandie, en même temps que le bon marché et l'abondance de tous les articles de consommation. Si maintenant l'on considère, d'un côté, que l'agriculture coloniale anglaise a reconquis la confiance qu'elle avait perdue, et que les capitaux ne lui font plus défaut; que les colons, stimulés par l'aiguillon de la concurrence, améliorent sans cesse leurs procédés de culture et de fabrication; enfin, ce qui est capital, qu'ils ont une ressource que leur gouvernement s'ingénie à réserver pour eux seuls, ressource refusée, dans tous les cas, aux planteurs des colonies à esclaves, la ressource de l'immigration indienne; si, d'un autre côté, on observe que le Brésil et Cuba ont supprimé la traite; que le moment prévu et annoncé par le gouvernement anglais est arrivé, celui où la disette de bras commence à se faire sentir dans les colonies à esclaves, et où ces colonies n'ont plus d'autre ressource que d'aller chercher à grands frais des travailleurs jusqu'en Chine, on ne peut s'empêcher de croire que la différence qui pourrait encore exister entre les frais de production des colonies anglaises et ceux des colonies à esclaves tend chaque jour à se rapprocher, et que l'énergie de la race anglo-saxonne triomphera dans ses colonies, comme elle a déjà triomphé en Angleterre, des épreuves qu'ont eu à subir son agriculture et son industrie.

AMÉRO.

Digitized by Google

L'HISTOIRE D'UN BRICK

DEUXIÈME PARTIE[1]

III

Ce fut un lundi matin qu'Armand arriva à Valparaiso. Le trois-mâts barque n'était pas en rade. Armand craignit seulement qu'il ne fût reparti. Chose étrange ! confiant dans les paroles du maître d'hôtel mourant, il ne doutait point que le trois-mâts ne fût venu déjà ou ne dût arriver bientôt. Il alla donc à terre visiter quelques négociants de ses amis, dans l'espérance qu'ils connaîtraient le Brésilien et pourraient lui donner des renseignements sur son compte.

« Don Ramon Cabrera ! lui dit le premier qu'il interrogea, mais il était ici il y a quelques jours. Il est allé faire une petite tournée aux îles Chincha, et doit être de retour ce soir pour le bal masqué du théâtre.

— Le connaissez-vous depuis longtemps ?

— Depuis une dizaine d'années.

— Et qu'en pensez-vous ?

— Mais c'est un intrépide marin, à demi aventurier, à demi marchand. Il est très large en affaires et mène une vie de prince. Il est à la fois le capitaine et l'armateur de son navire. Je crois bien qu'il fait un peu de contrebande ; on dit même qu'il a été négrier. Il est vrai que l'Afrique est bien loin. Et puis, de ce côté-ci de l'Atlantique,

[1] Voir 2e série, t. XIV, p. 209 (livr. du 31 mars 1860).

Digitized by Google

on n'est point abolitionniste ; ce sont là des peccadilles. Au métier qu'il fait, il change souvent de navire et de pavillon, mais en restant dans la légalité. »

Les autres personnes auxquelles Armand s'adressa lui donnèrent des renseignements identiques. Il en résultait que la moralité du Brésilien était fort douteuse, mais qu'il était très aimé pour le luxe de sa vie, et très considéré pour sa loyauté dans toute transaction commerciale.

Il était quatre heures, et Armand venait de faire part au capitaine Ledru de ce qu'il avait appris, lorsque le trois-mâts barque entra en rade. Il avait cette fois le pavillon américain. Il passa à quelque distance de la goëlette et alla mouiller près du môle.

« Que pensez-vous de tout ceci ? dit Armand. Nous serions-nous trompés ?

— Non, répondit Ledru, après avoir réfléchi quelques instants. Ce n'est pas pour rien qu'on a, pendant trois mois, des insomnies et de la fièvre. Pour moi, ce bâtiment est bien l'*Argus*. Seulement vous avez affaire à un dangereux bandit. Il est las de chercher à vous échapper, et il vient engager avec vous une dernière lutte d'audace et de ruse dans laquelle il espère dérouter vos soupçons et, s'il est possible, les faire évanouir.

— Quel parti prendre ? demanda Armand. Et dire qu'il n'y a pas de bâtiment de guerre sur rade ! Si je le dénonçais au consul ou aux autorités chiliennes !

— Cela ne servirait à rien. On ne l'arrêterait pas sur de simples présomptions. Sa conduite même prouve qu'il croit n'avoir rien à redouter de ce côté. Non, il faut vous servir contre lui de ses propres armes, lutter de ruse et d'audace. Il faut que vous puissiez fournir de son crime une preuve irréfutable, soit en provoquant la dénonciation d'un de ses complices, soit en vous assurant, par exemple, que miss Stanby est à son bord.

— Vous croyez donc qu'elle est entre ses mains, murmura Armand en frissonnant. Vous croyez donc que mon père et sir William ont été assassinés.

— Je le crains, dit le capitaine. Si je vous ai dit le contraire autrefois, c'était pour vous arracher à un lâche abattement.

— Ledru, dit sourdement Armand, j'ai envie d'aller m'emparer du trois-mâts.

— Et si, dans ce voyage qu'il vient de faire, il a pris ses précautions ! si miss Stanby n'est pas à bord ! Vous vous perdez par cette tentative à laquelle la frégate chilienne s'opposerait d'ailleurs. Tout le monde serait contre vous ; il vous faudrait rendre compte de votre

Digitized by Google

conduite et, pendant ce temps, il partirait et vous ne le reverriez plus.

— Mais s'il s'échappe encore !

— Oh! soyez tranquille! Cette nuit même, je mouillerai la goëlette en tête de rade, et, s'il voulait partir avant que nous eussions rien découvert, nous l'arrêterions alors au passage, quoi qu'il pût arriver. »

Le soir, Armand alla au théâtre. Vers minuit, il se fit dans le bal une certaine rumeur. C'était le Brésilien qui venait d'entrer. Cet homme, grand et fort, était une sorte de colosse. Ses cheveux, qu'il portait longs, tombaient sur ses épaules. Une admirable barbe noire lui couvrait la moitié du visage. Sa mise était d'une excessive et fastueuse recherche. Il distribuait en marchant de nombreuses poignées de main, et donnait le bras à une femme en domino noir.

La vue de cette femme fit tressaillir Armand. Il crut reconnaître sa taille, sa démarche. Lucy, en supposant que ce fût elle, se serait donc résignée ! Il fendit la foule pour l'examiner de plus près. Mais il sembla que le Brésilien vînt au-devant de ses désirs. Il s'éventa avec son mouchoir et engagea cette femme à ôter son masque. Elle l'ôta. Armand respira : ce n'était point miss Stanby.

Le lendemain, il s'était levé tard et achevait de déjeuner lorsqu'on lui annonça la visite du Brésilien.

« Monsieur, lui dit celui-ci, je suis le dernier arrivé en rade, et je viens vous présenter mes devoirs. »

Ils causèrent de choses indifférentes, et Armand lui montra sa goëlette.

« C'est un joli navire, dit le Brésilien. Mais tenez, ajouta-t-il avec bonhomie, on fait mal connaissance de la sorte, en plein jour. Faites-moi l'honneur de venir ce soir dîner à mon bord. »

Armand accepta. Il était résolu à suivre les conseils du capitaine Ledru. A six heures, au moment même de son arrivée, le Brésilien l'introduisit dans la salle à manger. La table était richement servie; il y avait trois couverts.

« Pour que le repas soit un peu plus gai, dit don Ramon, je vous fais dîner avec la jeune fille que j'accompagnais hier soir au bal. »

Cette fille était jolie. Armand soupira en la regardant. Elle ressemblait vaguement à miss Stanby, dont elle avait la taille svelte et les abondants cheveux noirs. Il mangea peu et ne prit part à la conversation qu'avec de grands efforts. Quant à don Ramon, il était parfaitement heureux et buvait beaucoup. Au dessert, il se renversa dans son fauteuil.

« Hé bien, dit-il, c'est une belle vie que celle de capitaine marchand, quand on sait la mener. Une bonne table, de jolies filles, des

Digitized by Google

aventures et des voyages! C'est la véritable existence que de lutter avec les éléments et la fortune, quand on peut triompher des uns et se rendre l'autre favorable. Il est vrai qu'il y a parfois quelques risques à courir. On ne fait pas toujours des voyages comme celui-ci, où je viens de porter aux habitants de San-Francisco de l'argent monnayé qu'ils m'ont rendu en lingots. Il est plus difficile de déterminer les Mexicains à laisser sortir de leur pays leurs piastres à colonnes. Mais j'ai un superbe équipage. Au fait, je veux que vous le voyiez. Le café n'est pas encore venu, et vous aurez la surprise d'un agréable spectacle. »

Armand et le Brésilien passèrent de la salle à manger dans le faux pont. Trente hommes, de tous les pays, d'une remarquable vigueur et tous armés, se tenaient sur deux files. Armand eut la curiosité de voir leurs armes. Elles étaient de fabrique anglaise et de première qualité.

« Voilà, dit le Brésilien, qui est aussi bon à montrer à ses amis qu'à ses ennemis. Mais aujourd'hui et à Valparaiso, je n'ai que des amis, ajouta-t-il en souriant. »

Ils firent le tour du navire et rentrèrent dans la salle à manger.

« Je ne sais vraiment, monsieur Dormond, dit en riant don Ramon, quelle idée m'a pris de vous montrer mon trois-mâts. J'ai oublié que vous l'aviez visité du haut en bas à San-Francisco, et dans le plus grand détail. Avouez que vous aviez alors quelques soupçons sur le métier que je faisais.

— J'en avais, dit Armand, qui, à cette brusque sortie, ne put dissimuler son émotion; et si je n'avais vu à San-Salvador l'acte de vente de votre navire, continua-t-il en regardant fixement le Brésilien, je jurerais encore que ce bâtiment est l'*Argus*.

— Monsieur, répondit avec gravité don Ramon, je connais et je respecte le malheur qui vous a frappé. Il est naturel qu'un fils qui cherche son père, qu'un amant qui cherche sa fiancée, ait des soupçons. Mais je ne voudrais pas vous en voir conserver d'inutiles. A partir d'aujourd'hui, mon navire vous est ouvert. Venez-y à quelque heure que ce soit. Fouillez-le; interrogez mes hommes. Je serai le premier à vous aider dans vos investigations. »

On vint avertir Armand que son canot l'attendait. Le malheureux jeune homme ne savait plus que penser. Il se laissa conduire par don Ramon jusqu'à l'échelle. Là, le capitaine lui tendit la main. Machinalement, il allait la prendre, lorsqu'un cri épouvantable, un cri d'appel suprême et désespéré sortit des profondeurs du navire et monta jusqu'à lui. Armand tressaillit de la tête aux pieds, comme sous un choc électrique.

« Qui a crié? dit-il.

Digitized by Google

— En effet, balbutia le capitaine, qui avait perdu tout son sang froid, quel homme a pu crier de la sorte ? »

En ce moment, le second parut au panneau.

« Ce n'est rien, capitaine, dit-il ; c'est Hernandez qui vient de recevoir un coup sur sa jambe cassée.

— Capitaine, fit Armand d'un ton qui n'admettait pas de refus, j'ai quelques connaissances en chirurgie ; je désirerais voir votre blessé.

— Mais c'est facile, répondit don Ramon. Donnez-vous la peine de descendre. »

Son regard était si menaçant qu'Armand crut à un guet-apens. Il se pencha vers son canot.

« Attendez-moi, dit-il à ses hommes, je reviens. »

Il descendit et on le conduisit au lit du blessé. Cet homme avait effectivement la jambe fracturée en deux endroits et se plaignait en gémissant. Armand eut l'air d'examiner la plaie et fit changer les compresses ; mais, en réalité, il prêtait l'oreille. Il attendait un second cri. Ce second cri ne vint pas ; le navire resta silencieux.

« Avez-vous assez vu ? dit le Brésilien.

— Oui, répondit Armand. »

Il partit, mais ne dormit pas de la nuit. A chaque instant il croyait entendre le cri funèbre. Ce cri, — il n'en doutait pas, — c'était Lucy qui l'avait poussé ; Lucy enfermée dans quelque obscur réduit et qui avait deviné sa présence. Il se demanda ce qu'il allait faire. Il ne pouvait imaginer d'attaquer le trois-mâts en rade neutre et surtout dans la position qu'il avait prise sous le feu de la frégate chilienne. Il songea à se battre avec le Brésilien. Mais il pouvait être tué ! Que deviendrait alors la malheureuse enfant et quand verrait-elle la fin de son horrible esclavage ? Il se décida à instruire le consul de tout ce qu'il savait, en comptant sur l'éloquence de la douleur pour le déterminer à tenter une démarche auprès des autorités chiliennes. Malheureusement, ainsi que l'avait dit Ledru, il n'avait que des présomptions, pas de preuves. Les faits mêmes qu'il alléguait pouvaient être expliqués en faveur du Brésilien. Le consul le reçut avec beaucoup d'égards, mais le traita doucement de visionnaire.

« L'amiral de la station, dit-il à Armand, ne peut tarder à arriver. Attendez-le. Moi, je n'obtiendrais rien contre un bâtiment qui navigue sous pavillon des Etats-Unis. Tout ce que je puis faire, c'est de vous mener chez le consul américain. »

Il l'y mena en effet. Le consul américain, bien que ce fût un homme flegmatique, se sentit ému.

« Monsieur, dit-il à Armand, allons à bord du trois-mâts et si nous trouvons la jeune fille dont vous parlez, je mettrai embargo sur le

Digitized by Google

navire. Seulement, promettez-moi que cette visite se fera sans scandale et que vous ne provoquerez pas le capitaine? »

Ils allèrent à bord et visitèrent le bâtiment dans ses moindres recoins. Ils ne découvrirent aucun indice qui révélât la présence de miss Stanby. Ils ne virent que l'Espagnole, avec qui Armand avait dîné la veille, très naturellement installée chez don Ramon.

« Ah! dit Armand avec désespoir, depuis cette nuit il l'aura fait disparaître.

— Le pauvre garçon est fou de chagrin, » dit tout bas le consul américain au consul français.

En ville, personne n'accusa le Brésilien. On plaignit Armand, et le bruit courut qu'il avait à demi perdu la raison. Quant à lui, il ne bougeait plus de sa goëlettte, et tenait nuit et jour ses yeux obstinément tournés vers le trois-mâts. Au bout d'une semaine, un soir, le capitaine Ledru lui conseilla d'aller se promener à terre.

« Vous dépérissez à vue d'œil, lui dit-il. L'exercice vous fera du bien. Ne craignez rien; je veillerai. »

Armand n'alla pas en ville. Il se fit conduire à l'Almendral, et, pendant deux heures, il marcha le long de la côte. Arrivé près de Villa del Mar, il s'assit sur un rocher qui, d'un côté, domine la mer, et, de l'autre, la route sablée qui suit le rivage. Il y restait plongé dans ses réflexions, quand il vit venir une voiture. Il la regarda d'abord machinalement, puis avec une anxiété profonde. Il éprouvait ce tressaillement intérieur qu'il avait déjà ressenti une fois en montant à bord du trois-mâts, à San-Francisco. Quand la voiture fut près du rocher, il se leva pour mieux voir.

En ce moment, une femme se précipita à demi par la portière, et tendit les bras vers lui. Ce second cri, qu'il avait attendu en vain à bord du trois mâts, se fit entendre avec un accent d'indicible détresse. Une voix lui cria :

« Armand, c'est moi. Au secours! »

Armand bondit de son rocher, et s'élança à la poursuite de la voiture, qui avait pris le galop. Grâce à de prodigieux efforts, il la rejoignit, parvint à sauter sur le marchepied et se cramponna à la portière. Il aperçut Lucy inanimée sur les coussins, et se trouva en face du Brésilien. Mais il était si haletant et si épuisé, qu'il n'avait que la force de voir. Alors don Ramon lui meurtrit à coups de poing la tête et les mains. Le malheureux Armand recevait les coups et ne lâchait pas prise. A la fin, ses oreilles tintèrent, un nuage sanglant passa sur ses yeux, et il tomba à la renverse dans la poussière de la route.

Quand il revint de son évanouissement, il faisait encore nuit. Il était si faible, qu'il lui fallut près de deux heures pour retourner à

Digitized by Google

son canot. En arrivant près de la goëlette, il ne comprit pas ce qui s'y passait. Elle était engagée avec un autre navire, et le capitaine Ledru jurait de toutes ses forces.

« Qu'y a-t-il donc, Ledru ? demanda Armand.

— Il y a que ce navire a mouillé sur nos chaînes, et que le trois-mâts barque a appareillé ! »

Le matin, la goëlette était dégagée. Elle sortit au large ; mais nulle part, à l'horizon, elle n'aperçut l'*Argus*. Armand jusque-là était resté silencieux.

« Du courage, mon ami, dit-il à Ledru avec une grande force d'âme. Le Brésilien n'ira pas en Europe ; il n'osera point remonter dans le Nord ; il ne lui reste donc que la Calédonie. Allons-y ! »

Ce devait être son dernier voyage. Arrivé à Tahiti, il reçut d'un bâtiment anglais une grande lettre, dont l'adresse était écrite de la main de Lucy.

« Armand,

» Il y a huit jours que le geôlier à la garde duquel je suis confiée s'est pris de pitié pour moi, et m'a donné les moyens de vous écrire. Bien que je souffre depuis longtemps aussi horriblement que puisse souffrir une créature humaine, et que je dusse être résignée à la douleur, c'est seulement aujourd'hui, après vingt lettres commencées et déchirées, que j'ai contraint mon cœur à ne pas se répandre en cris incohérents de désespoir, et que j'ai forcé ma main à être assez calme pour tracer des caractères que vous puissiez lire.

» J'hésite encore à commencer l'épouvantable récit que j'ai à vous faire. Il faut cependant que j'en aie le courage. En vous écrivant, ce n'est plus à mon fiancé, ce n'est plus même à un ami que je m'adresse, c'est à mon vengeur, et il faut que ce vengeur n'ignore rien de ce qui s'est passé, afin qu'il soit implacable.

» Vous savez, Armand, avec quels funestes pressentiments nous nous sommes quittés. Après vous avoir dit adieu, votre père est venu nous rejoindre. Cet homme, en apparence si froid, avait des larmes dans les yeux, et il s'est laissé tomber dans un fauteuil en murmurant : « Mon pauvre fils, je ne le verrai plus ! » Nous avons essayé de le consoler, mais j'étais aussi triste que lui, et les paroles expiraient sur mes lèvres. Cependant, au bout de quelques jours, j'avais repris un peu de confiance dans l'avenir, et je formais des projets de bonheur que mon père écoutait avec bonté. Je vous aimais bien, Armand, je vous avais trouvé tel que les jeunes filles rêvent l'époux de leur cœur, généreux et dévoué. Je cherchais à me rappeler votre regard, votre sourire ; et souvent, au milieu de ces souvenirs, je me

Digitized by Google

surprenais à devenir toute rougissante et toute confuse. Un jour, j'étais appuyée sur le bord et je regardais la mer, qui était en ce moment aussi pure qu'un beau lac réfléchissant le ciel. Je pensais à vous. Je me disais que vous étiez peut-être bercé par les mêmes espérances que moi, et je me sentais doucement heureuse. A plusieurs reprises pourtant, je m'étonnai de voir courir sur le pont, d'un air affairé, le docteur et les infirmiers. Les hommes se formaient par groupes. On eût dit qu'il se passait quelque événement mystérieux, que l'on n'osait se confier qu'à l'oreille. Au dîner, j'appris ce qui était arrivé. La fièvre jaune avait reparu. Votre père était inquiet, car le docteur ne lui avait pas caché que l'imagination des hommes, frappée par la dernière épidémie, les livrait sans défense au fléau. En effet, ils moururent en grand nombre et avec une extrême rapidité. Le soir, de mon lit, j'entendais le bruit des cadavres que l'on jetait à l'eau. Alors, je me levais, et, à deux genoux, les mains jointes, je remerciais Dieu, Armand, de ce que vous étiez si loin et de ce que, de nous deux, je fusse la seule exposée au danger. En même temps, les tempêtes se déchaînèrent contre nous, et l'équipage étant devenu trop faible pour manœuvrer, votre père se décida à relâcher à Trujillo. Malheureusement, à cause de nos malades, on ne nous laissa pas entrer dans le port et l'on nous mit en quarantaine dans la baie de Los Herreros, à deux lieues de la ville. — Vous voyez que je me rappelle les moindres détails, afin qu'ils puissent vous guider dans vos recherches. — Là, nous trouvâmes une grande goëlette échouée entre deux rochers. L'équipage naufragé campait à terre sous une large tente. Le capitaine était Brésilien et s'appelait don Ramon Cabrera. — Ah! tenez, Armand, je viens d'écrire le nom de cet homme, mais je crois que mon sang s'est arrêté dans mes veines, car je me sens pâle et glacée. — Il vint à bord sans souci de la fièvre jaune, et lorsque votre père lui parla du péril auquel il s'exposait, il haussa les épaules et lui demanda la permission de soigner les malades. Il les guérit en effet avec des remèdes fort simples, soit que l'épidémie tirât à sa fin, soit que le spectacle de cet homme plein de santé, riant du mal qui les terrassait, eût rendu aux matelots la force et le courage dont ils avaient surtout besoin. Ce fut alors que votre père lui proposa de le prendre sur l'*Argus*, lui et ses hommes. Il accepta et nous repartîmes. Bientôt il eut sur tout le monde à bord le plus grand ascendant. Ses compagnons lui étaient dévoués comme des complices le sont à leur chef. Les marins de l'*Argus* le considéraient comme leur sauveur, et votre père avait en lui toute confiance. Quant à moi, dès le premier instant, il m'avait inspiré une invincible répugnance. Jugez de mon épouvante, quand je m'aperçus qu'il me recherchait. D'ailleurs, il ne me le cacha point

Digitized by Google

et me demanda ma main. Sur mon refus de l'écouter, il alla trouver mon père. Vous savez comment est mon père, Armand. Il lui répondit d'abord que je vous étais fiancée; puis, comme le capitaine insistait en parlant des grandes richesses qu'il possédait, il lui dit qu'il ne le connaissait que pour un aventurier, et que ce n'était point là un titre suffisant pour épouser miss Stanby. A partir de ce jour, don Ramon ne me parla plus, mais souvent je surprenais ses regards fixés sur moi avec une expression singulière. Il était fort sombre et avait de longs conciliabules avec ses hommes, et surtout avec son ancien second, un Anglais dont je vous parlerai plus tard. La chaleur était excessive, et nous avions l'habitude de faire la sieste dans l'après-midi. Un jour que je me retirais comme à l'ordinaire, il me salua et me dit : « Je vous souhaite d'heureux songes, mademoiselle. » Je ne sais pourquoi je n'osai descendre chez moi, et je fis pendre mon cadre sous la dunette. J'étais à peine assoupie que je fus réveillée par une grande rumeur, de longs trépignements et des vociférations sourdes, comme si une partie de l'équipage, enfermée dans l'intérieur du navire, eût inutilement essayé de monter sur le pont. J'ouvris les yeux. Mon père et le commandant sommeillaient sur les canapés. Tout à coup, ils se levèrent à la hâte et allèrent vers la porte. En même temps, quelques hommes accouraient en criant : « Il y a une révolte ! » Je sautai à bas de mon cadre, et je m'élançai sur les pas de mon père et du commandant. Au moment où j'allais les toucher, je les vis tomber atteints de deux coups de feu. Je vis aussi le Brésilien qui venait à moi, les bras ouverts. Ses traits resplendissaient d'une horrible joie. « Je savais bien, disait-il, que » vous seriez à moi. » Je ne pensai qu'à fuir, et je me précipitai à la mer. Presque aussitôt j'entendis l'eau bruire à mes oreilles ; je sentis que le gouffre se refermait sur moi, et je perdis connaissance.

» Lorsque je revins à moi, j'étais couchée dans mon lit et déshonorée. Je ne suis plus une femme, je suis la propriété et l'esclave de cet homme. Ah ! il faut bien que je ne sois plus une femme pour oser vous écrire cela, pour oser vous dire que moi, la jeune fille d'autrefois, l'enfant de votre amour et de vos rêves, je suis devenue le jouet vil de cet homme, de l'assassin de votre père et du mien. Pleurez, mon ami, si vous avez des larmes; moi, je ne pleure plus. Je ne sais plus prier, et c'est à peine si je puis arrêter le blasphème qui monte de mon cœur à mes lèvres. Je demande à Dieu pourquoi il m'a frappée. Que lui ai-je donc fait? Est-ce qu'il faut désespérer de sa justice, Armand ? Est-ce qu'il ne me délivrera jamais? »

A cet endroit de la lettre de Lucy, Armand sentit jaillir de ses yeux ces larmes rares et brûlantes qui ne sont point celles de la dou-

Digitized by Google

leur, mais de la colère et de l'impuissance. Il prit sa tête à deux mains et serra son mouchoir entre ses dents, afin de ne point éclater en cris et en sanglots. Il voulait lire jusqu'à la fin.

« J'ai écrit cela hier, Armand; je n'ai pas eu la force de poursuivre. Je vous vois d'ici. Vous me méprisez peut-être; vous vous écriez que j'eusse pu me tuer. C'est vrai : je n'aurais eu qu'à m'ouvrir le front contre un meuble. Mais je ne l'ai pas voulu. Moi morte, le crime de cet homme serait demeuré impuni; la vengeance m'eût échappé. Cela vous surprend sans doute de me voir raisonner ainsi : c'est que la haine et le désespoir ont presque étouffé dans mon cœur tout autre sentiment. Mes souffrances ont été si loin, que, par instants, je ne m'attendris plus sur elles. Aussi, vous verrez qu'afin d'être claire dans mon récit, je m'efforce parfois de parler de moi, comme s'il s'agissait d'une autre femme. Et puis, Armand, et puis, pardonnez-moi, si je ne me suis pas tuée; c'est que je ne veux pas mourir sans vous avoir revu! — Je reprends donc. — Il fit égorger froidement deux officiers qui restaient et quelques matelots français dans lesquels il n'avait pas confiance. Ensuite, avec une infernale habileté, il effectua différents changements à bord et donna à l'*Argus* l'apparence du trois-mâts que vous connaissez. — Mais ne vous laissez jamais égarer, Armand; ce trois-mâts est bien l'*Argus*. Le Brésilien a pris des précautions infinies pour donner le change et cacher son crime. Il s'est procuré des papiers en achetant au gouvernement de San-Salvador un brick de guerre, qu'il a coulé ensuite. Il pouvait être inquiété par les croiseurs anglais : il a profité de la guerre que les Etats-Unis venaient de déclarer au Mexique pour changer de pavillon. Il se rendit à Panama, et alla chercher des lettres de marque du gouvernement américain. Cependant, son projet n'était pas de faire la course, et ce n'est que tout récemment, et pour une circonstance depuis longtemps attendue par lui, qu'il a mis à son bord les canons que vous lui verrez. Tout à fait rassuré dans cette nouvelle position, qui lui garantissait, le cas échéant, la protection du puissant Etat dont il arborerait les couleurs, il alla hardiment à Valparaiso, y prit un chargement et partit pour la Californie.

» Il y a deux jours, Armand, que je ne vous ai écrit. Je crois qu'il a des soupçons, car il ne m'a pas quittée. Oh! quelle lutte! Je reste en sa présence, immobile et muette, plus froide qu'une statue de marbre. Mais, dans d'autres instants, ma faiblesse l'emporte. J'ai peur. Vous ne savez pas ce que c'est que la peur, quelle angoisse elle cause, quel vertige elle donne! Il m'effraye tant que je n'ose plus lever les yeux sur lui. Souvent, dès que j'entends le bruit de ses pas, je tremble, puis je perds toute volonté, je ne sais plus ce que je deviens.

Digitized by Google

Quelquefois, en rêvant, j'ai éprouvé une sensation semblable, quand je voyais se fixer sur moi les regards fauves de quelque bête féroce. L'on veut crier, se sauver ; mais la voix n'articule aucun son, les pieds restent cloués au sol. Cela fait bien mal d'avoir peur. Voilà donc dans quelles terreurs je passe ma vie, moi si heureuse autrefois ; et je n'ai que vingt ans, l'âge où les jeunes femmes appartiennent à celui qu'elles aiment et bénissent le ciel de les avoir mises au monde. Moi, je maudis le jour où je suis née.

» Ne vous étonnez pas, Armand, si je vous écris ces choses. J'ai besoin de me rappeler la tâche que je me suis imposée. Au reste, je deviendrai sans doute idiote ou folle, car il m'arrive souvent de répéter à satiété le même mot jusqu'à ce que le sens m'en ait complétement échappé. Ce fut pendant cette traversée de Valparaiso à San-Francisco que je me doutai pour la première que vous étiez sur nos traces. Le soir d'une relâche à Acapulco, il revint préoccupé et dit à son second :

» — La peste soit des gens superstitieux ! Ils ont à toute force voulu enterrer cet imbécile qui s'est laissé manger par un requin, et placer une croix de bois sur sa tombe. Je n'aime pas que rien indique mon passage. »

» A San-Francisco, ce fut bien autre chose. Je suis certaine qu'entre deux êtres unis dans une même pensée de désespoir et de vengeance, il y a de mystérieuses affinités qui révèlent à l'un la présence de l'autre. Quand vous erriez le long du bord, ainsi que je le sus plus tard, j'éprouvais une émotion extraordinaire dont je devinais la cause. Quand vous dûtes venir avec le commandant du *Vigilant* et que Lui, prévenu par ses espions, voulut m'éloigner du bord, instinctivement je résistai de toutes mes forces, et ce ne fut que sans voix et sans défense qu'on me descendit dans le canot. Je comprenais qu'une chance de salut m'était enlevée. Le soir, j'appris ce qui était arrivé de la manière la plus simple et la plus effrayante.

« — Eh bien ? » dit-il à l'Anglais.

» Celui-ci hésitait à répondre et me regardait.

» — Vous pouvez parler devant elle, reprit-il. A quoi bon nous gêner ? Le jour où tout sera découvert, elle mourra avant nous. Ont-ils bien visité le navire ?

» — Ils ont été partout.

» — Vous leur avez montré tout ce qu'ils ont voulu voir ?

» — Oui.

» — Et ils se sont retirés convaincus ?

» — Pas le jeune homme. Il ne pouvait se décider à partir et regardait autour de lui d'un air désespéré.

» — Ah ! il viendra un temps où je pourrai jouer cartes sur table. Jus-

Digitized by Google

que-là il faut dissimuler. Smith, nous partirons cette nuit, mais auparavant il y aura à prendre nos précautions contre le maître d'hôtel, qui doit nous dénoncer ce soir même.

» Ce qui s'est passé cette nuit-là, vous le savez sans doute, Armand, puisque vous nous avez suivis. Il éprouvait je ne sais quel plaisir à vous voir sur sa piste. Le caractère de cet homme est un composé étrange de témérité et d'astuce. La lutte l'attire. Il y trouve l'attrait du jeu et le plaisir de l'orgueil satisfait. C'est ce double sentiment qui l'a déterminé à la comédie de Valparaiso. Il avait préparé son théâtre. Il savait que dans cette ville on l'honorait parce qu'il avait de l'or et qu'on l'admirait pour le faste de sa vie. Quant à ses matelots, il était sûr de ne pas être trahi par eux. Ils voient en lui un être surnaturel et il est parvenu à leur faire croire que, le jour où il mourra, ils mourront avec lui. Il espérait jouer si bien son rôle qu'il se débarrasserait à tout jamais de vos soupçons. Peu s'en est fallu qu'il ne réussît. Il avait fait cacher les anciens marins de l'*Argus*, que vous auriez pu reconnaître. La présence de cette femme avec laquelle il vous a fait souper vous expliquait, comme un luxe banal à l'usage de la première venue, les meubles et les vêtements que vous aviez remarqués à San-Francisco. Il vous avait avoué avec bonhomie, dans une ivresse feinte, qu'il était presque un écumeur de mer. De l'obscur réduit où j'étais enfermée, je devinais les doutes qui vous prenaient; je vous savais à bord, je vous voyais en quelque sorte. Je n'ignorais pas ce dont il était capable, avec quel art il avait ourdi sa trame. Quand j'ai senti que vous vous éloigniez, ma voix s'est frayé un passage malgré le bâillon, — car j'étais bâillonnée, Armand! — Quel effroyable cri j'ai poussé! Il a dû retentir dans votre cœur. Mais je n'ai pu en pousser un second. J'étais à demi morte. La nuit venue, il me conduisait à terre et me faisait garder à vue. Toutefois, l'espérance ne m'abandonna pas. Il me semblait que l'heure de la vengence approchait, et que, tant que nous n'aurions pas quitté la rade, je pouvais être délivrée. Je me remis à prier Dieu.

» De quelle façon il m'a exaucée! Au moment suprême, au milieu de la nuit, quand mon bourreau me tirait de ma retraite pour me reconduire à bord, je vous ai aperçu de loin : vous étiez assis, la tête dans vos mains. A la lueur de la lune, votre silhouette se découpait sur le bleu foncé du ciel. Je craignais de me tromper. Je retenais mon souffle; je croyais à quelque illusion de mes sens. Mais déjà tout mon être volait vers vous. De votre côté, vous regardiez la voiture; vous aviez relevé la tête. Ah! que vous m'avez paru grand quand vous vous êtes dressé debout sur votre rocher! Lorsque j'ai compris que c'était réellement vous, en reconnaissant vos traits que j'avais tant aimés, j'ai eu pendant quelques secondes un ineffable

Digitized by Google

bonheur, rapide comme un éclair, mais éblouissant comme lui. Je me suis précipitée ; j'ai étendu les bras ; j'ai crié votre nom. Alors, j'ai senti la main lourde de mon oppresseur tomber sur moi, et je me suis évanouie.....

» Il n'avait rien négligé. Il avait pensé que vous l'attaqueriez au moment de son départ. Aussi, est-ce par une circonstance qu'il avait préparée qu'un bâtiment s'est jeté sur votre goëlette à l'instant où elle appareillait. Hé bien, malgré tout, Armand, depuis lors j'ai vécu moins sombre et moins désespérée. Vous saviez que j'existais, que l'*Argus* n'avait point fait naufrage. Si la vengeance devait être impossible, j'étais sûre, du moins, qu'elle serait tentée. Et puis, Dieu, de qui j'avais douté, ainsi que je vous l'ai dit, — car j'ai voulu vous raconter les différents états par lesquels a passé mon âme, — Dieu, à la fin, s'est montré miséricordieux. Smith, cet Anglais qui était chargé de me garder, de surveiller mes moindres mouvements et mes moindres paroles, a eu honte de ce métier d'espion. C'est surtout depuis qu'il vous a vu à Valparaiso qu'il a compris toute l'étendue de son crime. Peut-être aussi a-t-il peur d'une expiation prochaine ? — Le bourreau, le complice et la victime ont le pressentiment que cet horrible drame va avoir un dénoûment, quel qu'il soit. — Depuis quelque temps, ce Smith me regardait d'un œil moins farouche, me parlait d'une voix moins dure. Un jour, il m'a demandé si je pourrais lui pardonner tout le mal qu'il m'avait fait.

« Pourquoi me faites-vous cette question ? lui ai-je répondu.

» — C'est que j'essayerais de le réparer. Je suis un mauvais homme, » a-t-il ajouté avec une espèce de feu, mais je ne comprends pas » qu'on fasse autant souffrir une femme..... »

« Armand, je me suis fiée à son repentir ou à ses craintes. C'est lui qui me procure quelques heures de solitude et de liberté. C'est grâce à lui que j'échappe parfois à mon hideux esclavage, quand il peut persuader à mon maître que je suis malade. C'est lui qui m'a donné les moyens de vous écrire, et qui a gardé jusqu'ici cette lettre interrompue vingt fois. La voici finie, il va vous l'envoyer. Quand vous l'aurez reçue, vous aurez entre les mains la preuve d'un crime qui n'a point d'égal. Montrez-la hardiment. Je n'ai plus d'honneur à garder, je ne songe qu'à être vengée. Vous pouvez, avec cette dénonciation signée d'une des victimes, exiger l'assistance de tout honnête homme. N'hésitez pas, Armand, et rappelez-vous que vous n'avez personne à sauver, mais un coupable à punir.....

» Quel bonheur que cette lettre ne soit point encore partie ! Je puis vous apprendre ce que nous allons devenir. Hier, il a été d'une joie folle. Il va exécuter ce projet qui doit le garantir de toute pour-

Digitized by Google

suite dans l'avenir. Il a répété à plusieurs reprises que cette circonstance, qu'il attendait si impatiemment, était enfin arrivée. La guerre est déclarée entre l'Equateur et la Bolivie. Il va mettre des canons sur son bâtiment, et l'offrir à l'Equateur, auquel il compte rendre de grands services. En récompense de ses services, il demandera une concession de terrain dans l'intérieur. Là, il n'a plus rien à craindre, et il aura toujours la ressource de la fuite. Si vous arrivez avant la fin de la guerre, il pourra lutter avec vous à forces égales, et jouer cartes sur table, comme il le dit. Eh bien! soit; c'est ce combat que j'appelle; c'est ce combat qui peut seul me sauver. Accourez donc, et ne montrez plus ma lettre. Si quelque autre que vous, avec les lenteurs de la justice ordinaire, se chargeait de punir, cet homme aurait vingt fois le temps d'échapper. Prenez, s'il le faut, parti pour la Bolivie; mais, je vous en adjure, ne vous laissez arrêter par aucune considération. Comptez ma vie pour moins que rien. Ne songez qu'à votre père assassiné, à votre fiancée à jamais perdue pour vous. Vengez-nous, vengez-moi, vengez-vous vous-même; car, après tout, Armand, mon frère, mon ami, toi qui m'étais fiancé, tu dois haïr cet homme autant que je le hais moi-même. . . . . Cette lettre part, Armand. A bientôt! Je compte sur Dieu et sur vous. »

IV

Pendant la lecture de cette longue lettre, toutes les passions se partagèrent le cœur d'Armand. Mais quand il l'eut achevée il devint, par une réaction singulière, calme et presque froid. Il éprouva le soulagement des anxiétés horribles : la certitude. Il touchait enfin au terme de sa lamentable odyssée, et savait que, dans un nombre de jours qu'il pouvait compter, il lutterait corps à corps avec son ennemi, insaisissable jusque-là. A cette pensée, il ne ressentit plus que le désir d'une implacable vengeance, et il le savoura longuement. En même temps, et malgré lui, il songeait à Lucy. Il la voyait tour à tour radieuse, comme aux premiers jours de leur affection, lorsque, appuyée à son bras, elle courait en riant sous les grands arbres; puis, pâle et flétrie, cachée sous de longs vêtements et ne sortant plus d'une impassibilité morne. Cette double image flottait d'ailleurs dans ses souvenirs, confuse et sans contours arrêtés. Il y avait si longtemps qu'il n'avait vu la jeune fille! Bien qu'il se répétât qu'elle était perdue pour lui et qu'il ne devait s'occuper que de la venger, il avait alors des mouvements convulsifs d'amour et de

Digitized by Google

haine. Armand s'arracha violemment à cette rêverie douloureuse, qui retardait pour lui le moment d'agir, et il prit sur-le-champ ses dispositions pour aller en Bolivie.

La nouvelle de cette dernière campagne fut accueillie avec joie à bord de la goëlette. L'équipage, en effet, avait fini par s'associer aux espérances, aux déceptions, aux chagrins de son chef. Quand le bâtiment fut sous voiles, le capitaine Ledru serra la main d'Armand avec une vive émotion, comme on serre la main d'un ami à l'instant d'un duel à mort.

La guerre que l'Equateur venait de déclarer à la Bolivie était un de ces conflits qui éclatent souvent entre les républiques de l'Amérique du Sud. Les présidents des deux pays mènent à la frontière leurs armées, composées de quelques milliers de soldats, et là il se tue un petit nombre d'hommes de part et d'autre. C'est de chaque côté une occasion de pillage, et surtout un prétexte pour lever des impôts. Sur mer, la lutte est moins sérieuse encore, car la marine des deux parties belligérantes se compose au plus de quelques bâtiments légers. Ces guerres ne mériteraient pas d'être mentionnées si elles ne donnaient lieu parfois à des actes isolés de férocité inouïe, qui trahissent chez leurs auteurs de sauvages passions, effet peut-être du mélange du sang indien avec le sang espagnol.

Don Ramon rendait donc un grand service au gouvernement de l'Equateur, en lui offrant son brick tout armé. En échange du secours qu'il apportait, on promit de lui donner, à la fin des hostilités, un vaste terrain dans l'intérieur du pays. C'était là tout ce qu'il désirait, car depuis les événements de Valparaiso il ne croyait plus pouvoir échapper sur mer à la poursuite d'Armand. L'aventurier entrevoyait, comme un dénoûment à son crime, l'impunité et la richesse. Maître absolu dans ses vastes domaines, il pourrait y torturer à son aise la noble fille qu'il avait enlevée, et dont le corps seul lui appartenait. Parfois, il faisait un rêve étrange. Il s'imaginait que miss Stanby, après avoir perdu tout espoir d'être délivrée, finirait par se soumettre à son sort. Il l'aimait à la façon de ces animaux cruels qui déchirent lentement leur proie avant de la tuer, et il ne pouvait se séparer d'elle, trouvant, dans les souffrances mêmes qu'il lui infligeait, une source d'âpres voluptés toujours renaissantes. Aussi, il s'irritait de la durée d'une guerre ridicule, et tâchait, autant qu'il était en son pouvoir, de la terminer. Il avait pris deux goëlettes à la Bolivie, et ruinait son commerce en croisant sur la côte.

Un matin, il aperçut à l'horizon la goëlette d'Armand. Le soleil venait de se lever, et elle se détachait en noir sur le ciel rose. Il tressaillit en la reconnaissant, car il croyait à la fatalité, comme tous

Digitized by Google

les hommes d'action qui n'ont plus qu'un pas à faire pour toucher au but, et il craignait de succomber dans cette lutte qu'il avait souvent appelée jusqu'alors. Néanmoins, il se prépara au combat.

De son côté, la goëlette, à la vue de l'*Argus*, s'était couverte de toile. Armand avait relâché en Bolivie pour savoir en quel endroit se trouvait don Ramon, et il avait prévenu qu'il allait lui courir sus comme à un pirate. Seulement, il s'était renforcé de vingt soldats indigènes, commandés par un capitaine de fortune, nommé Charmon, ancien sous-officier français, au service de la Bolivie, et qui, à quarante ans, ne possédait encore que la cape et l'épée.

La mer était belle et la brise assez fraîche. Pendant quelque temps, les deux bâtiments, qui cinglaient à contre-bord, essayèrent de se gagner au vent, tout en se tirant quelques coups de canon. L'*Argus*, plus fin voilier que la goëlette, y parvint presque au point de rencontre des deux lignes du plus près. Il en profita pour envoyer sa bordée de cinq pièces. Sa décharge fut meurtrière pour la goëlette, qui perdit son grand mât de flèche. Don Ramon, craignant qu'elle ne lui échappât en faisant vent arrière et en se jetant à la côte, voulut en finir. Il laissa porter et l'aborda. Mais il avait trop présumé de l'élan de ses hommes. Ils eurent en face d'eux l'équipage d'Armand et les vingt soldats boliviens, et furent ramenés. Ce fut alors sur le pont de l'*Argus* que la lutte s'engagea. Les matelots français étaient soutenus par un feu bien nourri de mousquetterie que dirigeait le capitaine Charmon, et gagnaient du terrain. Les Brésiliens, sachant d'avance qu'ils seraient traités en corsaires, se défendaient avec le courage du désespoir. Don Ramon était à leur tête, et, bien que sa taille herculéenne le désignât aux coups de ses ennemis, il n'avait reçu que de légères blessures. Armand et lui, séparés jusque-là par les hasards de la mêlée, se trouvèrent en présence l'un de l'autre, un peu sur l'arrière du grand mât, à quelques pas du roof. En voyant leurs chefs prêts à en venir aux mains, les combattants s'arrêtèrent. Il y avait pour eux, dans le duel de ces deux hommes, tout l'intérêt d'un drame dont ils avaient suivi les péripéties, et qui, arrivé à son dénoûment, les passionnait et les tenait haletants et silencieux. Armand et don Ramon serraient de leurs doigts crispés la poignée de leur sabres et s'examinaient. Chacun d'eux tenait de la main gauche un pistolet, mais ne songeait point à s'en servir. Peut-être dédaignaient-ils ce moyen trop prompt de terminer une lutte qu'ils désiraient depuis si longtemps. Ils éprouvaient une joie profonde à penser qu'ils allaient se frapper, et sentaient leur haine les envelopper tout entiers. Leurs cœurs battaient à coups redoublés, et ils ne se voyaient déjà plus qu'à travers un voile de sang.

Tout à coup, la porte du roof s'ouvrit, et Lucy, ses longs vête-

Digitized by Google

ments en désordre, folle d'espérance et de terreur, se précipita sur le pont.

« Armand ! » cria-t-elle.

Le Brésilien se retourna violemment, mais, dans ce mouvement, le pistolet qu'il tenait de la main gauche partit, et la balle fracassa le poignet de la jeune femme. Elle tomba défaillante à la renverse, pendant que l'Anglais Smith la tirait en arrière et lui mettait la main sur la bouche.

Armand avait jeté un cri de rage, comme si la balle l'eût atteint lui-même.

« Oui, c'est moi, » dit-il.

Il s'élança, mais il glissa sur le pont et n'atteignit que faiblement don Ramon d'un coup de sabre. Don Ramon alors se jeta de côté par un bond rapide, arracha de la main d'un de ses hommes un fusil tout armé, et, avant qu'Armand eût pu se relever, il le lui déchargea dans la poitrine.

Armand, grièvement blessé, tomba sans connaissance entre les bras de Ledru et du capitaine Charmon. Le combat, un instant suspendu par ce duel, qui semblait devoir y mettre fin, reprit avec un acharnement nouveau. Ce fut au tour des Français de battre en retraite, et ils se replièrent en bon ordre à bord de la goëlette où ils avaient hâte de transporter le corps de leur infortuné commandant. Don Ramon, qui avait perdu beaucoup de monde, ne se crut pas assez fort pour oser les y poursuivre. Loin de là, il orienta ses voiles, tandis que celles de la goëlette étaient encore masquées, et les deux bâtiments, entraînés en sens inverse, rompaient aisément les faibles liens de chanvre et de fer qui les attachaient l'un à l'autre.

La goëlette fit route vers la côte, et mouilla dans une petite anse, afin d'y réparer ses avaries. Quant au trois-mâts, il croisa au large une partie de la journée, et ne disparut qu'au commencement de la nuit.

La blessure d'Armand était grave, mais n'était pas mortelle. La balle avait pénétré au-dessous du cou, et était sortie derrière l'épaule, sans faire aucune lésion importante. La convalescence fut même assez prompte. Au bout de quinze jours, Armand, quoiqu'il fût encore un peu faible, déjeunait avec Ledru et le capitaine Charmon. On venait de l'avertir que le Brésilien avait mouillé l'*Argus* à une journée de distance tout au plus dans la baie de Las Nieblas, sous la protection d'un petit fort de quatre pièces de canon. Les trois hommes discutaient les moyens d'enlever le bâtiment, mais ils étaient soucieux et inquiets, car ils ne se dissimulaient pas les difficultés de l'entreprise. A ce moment, on annonça à Armand qu'un bateau pê-

Digitized by Google

cheur avait accosté la goëlette, et que le patron de ce bateau demandait à lui parler. Il donna ordre de l'introduire.

Quand cet homme entra, Armand et ses compagnons ne purent maîtriser leur étonnement. C'était l'Anglais Smith, le second de l'*Argus*. Il tenait à la main une boîte d'un pied de haut sur un pied de large, et dont les côtés étaient grossièrement assemblés. Il déposa cette boîte sur le plancher et salua gauchement.

« Que venez-vous faire ici? lui demanda Armand.

» — Commandant, répondit l'Anglais, je viens m'acquitter d'une commission de mon capitaine. Je vous apporte cette boîte et une lettre. Voici d'abord la lettre, » ajouta-t-il en remettant un papier au jeune homme.

Armand lut à haute voix :

« Monsieur, pour vous donner une idée de la façon dont j'entends la discipline à mon bord, je vous envoie la tête de l'homme qui a conseillé à miss Stanby de vous écrire. Vous jugerez aussi par là ce dont je serais capable au besoin. »

Smith fit glisser dans ses rainures le couvercle de la boîte, et leva par les cheveux une tête livide et sanglante.

« Voici la tête, » dit-il simplement.

Les trois spectateurs de cette scène étaient plongés dans une telle stupeur que pas un ne prononça un mot.

Bientôt cependant le capitaine Ledru se souleva sur sa chaise et sonna. Un matelot entra.

« Qu'on dispose, dit-il, un cartahut au bout de la grande vergue.

— Oh! fit Smith avec tranquillité, avant de me faire pendre, laissez-moi remettre un deuxième billet au commandant. »

Ce billet était de Lucy ; il ne contenait que quelques lignes d'une écriture indécise, à peine formée.

« Armand, disait Lucy, fiez-vous entièrement à cet homme, car lui seul peut nous sauver. Croyez-en le triste souvenir que je le charge de vous porter, ma pauvre main qu'on a coupée après ma blessure. C'est celle que je vous ai tendue le jour de nos fiançailles, et toute morte qu'elle est aujourd'hui, je crois qu'elle tressaillera encore quand la vôtre la touchera. »

« Où est-elle? » demanda Armand.

Alors, mais en tremblant un peu cette fois, Smith tira de la poche de son caban un coffret en bois des îles, à encoignures d'argent, et le présenta au jeune homme.

Armand l'ouvrit, et sur un coussin de satin noir, il vit, entourée d'herbes aromatiques, une main de femme d'une blancheur mate, mais déja légèrement bleuâtre. Le poignet coupé verticalement

Digitized by Google

était d'un rouge foncé. A l'un des doigts était passée une bague en brillants qu'Armand avait autrefois connue à la jeune fille.

Le malheureux n'eut point de désespoir, mais deux grosses larmes coulèrent de ses yeux. Il approcha cette main de ses lèvres et y déposa un long baiser.

Il referma le coffret et se retourna vers l'Anglais qu'il regarda fixement et lui dit :

« Comment se fait-il, puisque tu avais aidé miss Stanby à m'écrire la lettre qui m'a mis sur vos traces, que les soupçons de ton capitaine ne soient pas tombés sur toi ?

— Je suis parvenu à les détourner sur un autre, car il a cru en effet un instant que j'avais pu le trahir.

— Et en te chargeant du hideux message dont tu t'es acquitté en entrant, il a cru que je te laisserais aller sain et sauf ?

— Il s'est seulement reposé sur moi du soin de vous le faire parvenir. C'est moi qui ai voulu vous voir à votre bord, afin de vous sauver, comme miss Stanby vous l'écrit.

— Hé bien, as-tu quelque projet ? Que faut-il tenter ?

— Mon capitaine m'a chargé de recruter, s'il était possible, cinq à six hommes déterminés pour remplacer ceux qu'il a perdus. Ces hommes, si vous y consentez, seront vous-même et cinq de vos compagnons. Vous partirez avec moi et nous arriverons pendant la nuit à bord du trois-mâts. Don Ramon ne s'informera de vous que le lendemain matin et, jusque-là, je vous enfermerai dans ma chambre. Pendant ce temps, votre goëlette aura appareillé et, avec le vent qu'il fait, elle pourra être dans la baie au point du jour. Elle arrivera sans être signalée, car les matelots de veille cette nuit me sont tout dévoués. J'ai gagné, en outre, une bonne partie de l'équipage. Votre second, ou celui à qui vous aurez laissé le commandement de votre navire, attaquera aussitôt, et lorsque don Ramon s'élancera de chez lui pour courir à l'ennemi, vous sortirez de ma chambre et vous placerez avec vos compagnons de manière à le séparer de son appartement et de la jeune dame. C'est là le point important, car, autrement, au moment où il se verrait vaincu, il reviendrait sur ses pas et la tuerait infailliblement. Quant au fort, il fera encore nuit ; il tirera mal. Acceptez-vous ?

— C'est bien hasardeux, dit Charmon.

— Et si c'était un piége, fit Ledru. Je ne vois pas, dit-il à Smith, la raison de votre dévouement.

— Je suis riche et j'ai assez de la vie que je mène. Puis, dans un accès de défiance, il peut me tuer au premier jour. Et enfin, continua Smith en baissant la voix, la conscience devient une trop vi-

Digitized by Google

laine compagne quand elle commence à vous reprocher la nuit les crimes que vous avez commis pendant le jour.

— Tu as bien facilement regagné la confiance de ton capitaine ?

— Oh ! dit l'Anglais en pâlissant, c'est moi qui ai coupé la tête de l'homme que je lui ai désigné. »

Armand alla à l'Anglais et lui prit le bras.

« Moi, lui dit-il, je n'ai pas même eu tout à l'heure la pensée de te punir. Je ne t'ai jamais fait de mal. Lucy m'écrit de me fier à toi : je veux la croire. D'ailleurs, sa vie et la mienne ne valent plus la peine d'être si longtemps disputées. J'accepte. »

Armand choisit, pour l'accompagner, le capitaine Charmon et quatre hommes éprouvés. Il laissa le commandement de la goëlette à Ledru. Le plan de l'Anglais dut être suivi de point en point. Au milieu de la nuit, ils montèrent à bord du trois-mâts. Ils étaient conduits par Smith, qui les enferma dans sa chambre. Là, ils restèrent silencieux, assis sur des escabeaux. Armand s'était couché sur le lit. Si près d'un danger mortel, il passa les heures qui l'en séparaient à récapituler sa vie avec un amer chagrin. Sa vengeance, sur le point d'être satisfaite, le laissait indifférent. A quoi, en effet, aboutissaient ses efforts, puisque, à cette heure suprême où il veillait et où il attendait, la femme qu'il cherchait depuis trois ans était, sans doute, à deux pas de lui, dans les bras de son plus cruel ennemi ? Une seule fois, la porte s'ouvrit. C'était Smith qui entrait. Il se pencha à l'oreille d'Armand et lui murmura ces paroles :

« Elle est seule dans sa chambre ; elle souffre bien de sa blessure. J'ai dû lui dire que vous étiez là, car elle l'avait deviné à un grand trouble qu'elle ressentait. »

Ces quelques mots, qui étaient une consolation inattendue, répondaient si bien à la pensée et à la douleur d'Armand, qu'il fondit en larmes.

« Merci, » murmura-t-il à son tour.

Il eût presque serré la main de cet homme qui, pourtant, avait été pour moitié dans ses malheurs.

A quatre heures du matin, Armand et ses compagnons entendirent plusieurs coups de feu et un grand cliquetis d'armes. En même temps, on ouvrit leur porte et ils se précipitèrent sur le pont. Aux premières clartés de l'aube et à la lueur de la fusillade, ils aperçurent le capitaine Ledru et les matelots de la goëlette qui sautaient sur l'avant du trois-mâts. Don Ramon, suivi de quelques hommes qui lui étaient restés fidèles, courait à leur rencontre. Armand se plaça de manière à lui couper la retraite, et fit faire feu à ses hommes sur l'équipage de l'*Argus*. A cette diversion imprévue, la plupart des pirates jetèrent leurs armes et se rendirent. Quant au Brési-

Digitized by Google

lien, en apercevant Armand, il comprit tout. Il rugit et bondit au milieu des cinq Français, mais tomba presque aussitôt criblé de blessures.

Ce fut à cet instant que, semblable à l'ange du châtiment et couverte de longs vêtements noirs qui faisaient ressortir son affreuse pâleur, miss Stanby s'élança de sa chambre. Pendant une seconde, elle resta debout sur le seuil. Son bras droit était caché dans sa poitrine, mais elle avait la main gauche étendue, et désignait du doigt, avec une indicible horreur, le Brésilien qui râlait à ses pieds. Tout à coup, elle se rejeta en arrière, serra convulsivement la main d'Armand, et s'évanouit.

Armand l'emporta dans ses bras, la déposa sur un lit et s'assit à son chevet. Il avait chargé Ledru et Charmon de prendre les dispositions qu'ils jugeraient convenables.

« Seulement, leur avait-il dit, ne touchez pas au Brésilien. Laissez-le sur le pont dans l'état où il est. »

Quelques heures plus tard, l'*Argus*, qui avait pris la goëlette à la remorque, se trouvait en calme à plusieurs milles au large. Le plus grand silence régnait à bord. On avait mis aux fers une partie des pirates. Les autres, parmi lesquels était Smith, et les matelots de la goëlette se tenaient groupés des deux bords sur l'avant du grand mât. Ledru et Charmon causaient à voix basse sur le banc de quart. Le Brésilien, à demi couché au milieu du pont, avait le dos appuyé contre le grand panneau.

Après de longues convulsions, Lucy s'était assoupie. Vers midi, elle s'éveilla. Elle vit Armand, et son visage se couvrit d'une ardente rougeur. Puis elle redevint très pâle.

« Je voudrais me lever, » dit-elle.

Ils sortirent sur le pont, et s'arrêtèrent malgré eux devant don Ramon, qui avait alors les yeux fermés. Ils étaient l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Le moribond fit un mouvement, ouvrit les yeux et les regarda. Armand et Lucy frissonnèrent sous ce regard, puis, sans dire un mot, et chacun d'eux succombant sans doute sous le poids de ses émotions, ils se promenèrent, l'un à babord, l'autre à tribord.

Leur contenance était sinistre, leur pas précipité. Les mêmes regrets, les mêmes pressentiments atroces remplissaient leurs cœurs. De temps en temps, ils observaient le Brésilien à la dérobée. Leurs traits farouches et contractés semblaient accuser cette même pensée : « Nous devrons peut-être à cet homme, qui nous a déjà tant fait souffrir, des souffrances plus terribles encore. »

Don Ramon, cependant, adossé contre le panneau, haletait sous un accablant soleil. Les mouches bourdonnaient autour de lui, et

Digitized by Google

suçaient ses blessures. Il râlait, mais en s'efforçant de conserver un reste de vie. Impassible et sombre, il suivait de l'œil, avec un sourire sardonique sur les lèvres, le jeune homme et la jeune femme. Lui aussi songeait qu'il les avait séparés dans l'avenir, comme il l'avait fait dans le passé. Toutefois, par intervalles, il tournait la tête et semblait chercher quelqu'un.

Il aperçut Smith, et il l'appela d'une voix faible.

« Tu m'as trahi, lui dit-il, mais je te pardonne. Donne-moi à boire. »

Au moment où l'Anglais se penchait en lui tendant un verre, le Brésilien se souleva, arracha un couteau que Smith portait à la ceinture, et le lui enfonça dans la poitrine.

Il y eut un cri d'émoi dans l'équipage; mais Armand et Lucy virent ce meurtre avec une froide indifférence.

« Allons, qu'on en finisse, » dit Armand.

Ledru, qui avait prévu cet ordre, avait fait passer une corde au bout de la grande vergue. On mit le nœud coulant au cou du Brésilien, et trente hommes hissèrent son corps en courant.

Armand et Lucy contemplèrent quelque temps le cadavre, qui se balançait dans les airs.

Ils se regardèrent ensuite. Mais ils ne purent se tromper ni l'un ni l'autre sur l'épouvantable conviction qui leur venait à la fois, car ils jetèrent un même cri de désespoir.

V

La petite ville de Glemgarten, dans le riche comté de Kent, est située au milieu d'une grasse et verdoyante prairie, où la Medway, aux eaux claires et rapides, dessine de capricieux méandres. Des collines, légèrement bombées, mais abritant çà et là quelques jolies villas sous de grands arbres, animent l'aspect, peut-être un peu monotone, de cet opulent paysage. A un mille à peu près de la ville, on rencontre un couvent de Carmélites, un des rares couvents catholiques qui existent en Angleterre. L'emplacement de cette maison religieuse est précisément celui d'un ancien monastère, dont les vieilles murailles à donjons et à créneaux sont couvertes de lierre et tombent aujourd'hui en ruines. Néanmoins elles ont encore assez d'étendue pour envelopper presque dans leur entier les constructions nouvelles, et sont assez hautes pour les dérober en partie aux regards. Ainsi le culte catholique, qui fait de lents mais réels progrès chez nos voisins, semble vivre et grandir, dans cette délicieuse retraite, à l'abri de ses

Digitized by Google

plus antiques souvenirs. Les rues de Glemgarten sont larges et droites, et les maisons, bien alignées sous leurs toits d'ardoises, brillent de tout le luxe de la propreté anglaise. La population a les mœurs les plus douces et les plus paisibles. Elle se compose presque en totalité de petits négociants de Londres et de Maidstone, qui se sont retirés des affaires avec une modeste aisance. Il n'y a d'ailleurs d'autre commerce que celui des industries de détail appelées par les besoins journaliers de la vie. Aussi, dès huit heures du soir le calme est profond, et le silence n'est troublé qu'accidentellement par le chant de quelque buveur attardé. En hiver, dans l'après-midi, et pendant les belles soirées d'été, les habitants n'ont d'autre distraction que la promenade en famille sur la route plantée d'arbres qui conduit de Glemgarten au couvent des Carmélites. On comprend que, pour des gens habitués à une vie aussi régulière, le moindre événement ait de l'importance. La ville entière fut donc en rumeur, il y a quelques années, à la nouvelle qu'un architecte de Maidstone venait d'arriver avec des ouvriers de toute profession, afin de rendre habitable une villa des environs, abandonnée depuis longtemps par son propriétaire. Cette villa, qui s'appelait Green-Castle, était située sur la plus haute colline, et dominait toute la belle vallée de la Medway. La transformation qu'on lui fit subir excita surtout la curiosité. Le parc n'avait eu jusque-là d'autres limites que des haies et des fossés; il fut entouré de murs. La maison, qui n'avait qu'un rez-de-chaussée et un premier étage, se composait de deux pavillons reliés entre eux par le corps de logis principal. La partie du toit intermédiaire à ces deux pavillons fut convertie en une vaste terrasse. Quant aux installations intérieures, un vieux serviteur, arrivé en même temps que l'architecte, les surveillait; et elles furent extrêmement simples. Evidemment la personne qui venait habiter Green-Castle n'avait aucun souci du confortable ni des superfluités de la vie. Le vieux serviteur, qu'on interrogea à son sujet, resta triste et silencieux et se contenta de secouer la tête en se refusant à toute explication. La curiosité fut à son comble lorsqu'on apprit qu'à la nuit tombante une chaise de poste s'était arrêtée à la porte de la villa et qu'une femme en était descendue. Au reste, cette femme vécut dans une retraite absolue. Le dimanche seulement elle sortait pour aller entendre la messe à la chapelle du couvent. Par la suite, elle se rendit plus fréquemment aux Carmélites. Elle y allait de préférence dans l'après-midi, aux heures où la chapelle était déserte et où les religieuses étaient enfermées dans leurs cellules. On la vit donc passer sur la promenade. Son domestique l'accompagnait toujours, en la suivant à quelques pas de distance. Elle cachait son visage sous un voile épais, et était invariablement vêtue de noir. On remarqua ce-

Digitized by Google

pendant qu'elle était fort belle, mais d'une grande pâleur. Elle avait une démarche cadencée et gracieuse, et répondait avec une dignité triste aux saluts qu'on lui adressait. Une fois dans la chapelle, elle y demeurait des heures entières, à genoux sur la dalle, priant et pleurant. Au bout de quelque temps, on apprit sur son compte une particularité étrange. Un jour, en descendant les degrés de la porte d'entrée, elle avait été sur le point de tomber. L'aumônier du couvent, qui se trouvait près d'elle, s'était avancé pour la soutenir et lui avait pris la main. Mais cette main s'était détachée du bras de l'inconnue et était restée dans la main du prêtre. La jeune femme avait d'abord poussé un cri de souffrance; puis, voyant le bon vieillard frappé de stupeur :

« Ne vous effrayez pas, mon père, lui avait-elle dit; ce n'est qu'une main de bois. »

Cette aventure avait donné lieu à bien des commentaires; et, soit que le serviteur de l'inconnue se fût départi de son mutisme habituel, soit que les curieux de Glemgarten fussent parvenus à se procurer quelques renseignements par une autre voie, on avait fini par apprendre que l'habitante de Green-Castle s'appelait miss Stanby, qu'elle avait longtemps vécu en Amérique et qu'elle y avait éprouvé de grands malheurs.

Cette jeune femme était en effet miss Stanby. Après la dernière et terrible scène du brick, Lucy avait manifesté le désir de retourner en Angleterre. Les deux jeunes gens avaient alors passé plusieurs jours en proie à un chagrin farouche, se cherchant et se fuyant tour à tour. Ils avaient le cœur trop jeune encore pour admettre qu'un amour heureux pût sortir d'un aussi épouvantable désastre. Ils se quittèrent, la mort dans l'âme. Lucy s'embarqua sur un paquebot pour revenir en Europe, et Armand alla se mettre avec l'*Argus* aux ordres de l'amiral qui commandait la station des mers du Sud. A son arrivée en Angleterre, miss Stanby n'avait qu'un seul projet. Elle songeait à se renfermer dans une complète solitude, où elle attendrait que Dieu l'enlevât à ses maux en la rappelant à lui. « Elle espérait ne pas vivre longtemps. » Elle savait que son père, avant de partir pour ses voyages, avait confié la plus grande partie de sa fortune à un de ses amis d'enfance, un négociant de la cité. Elle alla trouver cet ami et celui-ci, qui l'avait crue perdue, pleura de joie en la revoyant. La femme et les filles du négociant l'entourèrent en même temps des soins les plus touchants. Lucy s'étonna de se sentir attendrie, car elle en était venue à cet égoïsme des douleurs suprêmes qui n'ont plus de larmes et d'émotion que pour elles-mêmes. Néanmoins ces témoignages d'affection ne la détournèrent pas de son projet. Elle se rappelait un séjour qu'elle avait fait autrefois à

Digitized by Google

Green-Castle, chez un gentilhomme que connaissait son père, et il lui sembla que cette maison, à demi cachée sous ses grands arbres, conviendrait parfaitement à la vie qn'elle avait l'intention de mener. En conséquence, elle pria le négociant de la lui acheter à quelque prix que ce fût. Elle fit chercher en même temps un ancien serviteur de sa famille que sir William avait jugé trop âgé pour l'emmener en Amérique, et qu'il avait laissé à Londres en lui assurant des moyens d'existence. Elle retrouva le vieux Dickson et le chargea des changements à faire à Green-Castle. Dès que l'habitation fut prête à la recevoir, elle prit congé du négociant et de sa famille. Leur sollicitude lui pesait, et elle avait hâte de se dérober à tous les bruits du monde. Dans les premiers temps, elle goûta cette amère jouissance, si chère aux malheureux, de pouvoir se nourrir de leur propre douleur et pleurer sans contrainte. Pareille à un esclave récemment délivré de ses fers, elle ne subissait plus les horribles tortures de sa vie passée. Si désolée qu'elle fût, elle s'appartenait. La nuit seulement, quand des rêves sinistres, trop fidèles interprètes de la pensée qui lui rongeait le cœur, la ramenaient en arrière, elle croyait être encore au pouvoir de don Ramon. Elle s'éveillait alors baignée de sueur et ne reprenait qu'après quelques instants ses facultés et ses sens; mais c'était pour sauter à bas de son lit et pour remercier Dieu, à deux genoux, de ce que cette vision n'était qu'un songe. Peu à peu, la solitude et le calme lui rendirent le sentiment religieux que l'excès de ses chagrins lui avait ôté. Lucy était catholique, et parfois la brise du soir lui apportait le mélancolique tintement des cloches du couvent. Dans ses heures d'accablement et de regrets, elle se rappelait les cérémonies grandioses et touchantes de la religion; elle revoyait surtout l'église faiblement éclairée par la lueur de quelques cierges ou par les rayons du soleil qui glissait à travers les vitraux, et elle se souvenait de cet asile de paix où la prière s'exhale des lèvres dans le recueillement et le silence. Un jour, poussée par un secret pressentiment, elle alla aux Carmélites. On célébrait l'office du soir et l'orgue remplissait d'harmonie la chapelle entière. Les voix des religieuses se mêlaient aux sons de l'instrument, les accompagnaient dans leurs modulations, montaient et mouraient avec eux. Cette plainte humaine, attendrie et résignée, qui avait toute la magie de l'art et tout le charme de la réalité, fondit l'âme de la jeune femme. Pour la première fois, ses larmes ne retombèrent pas sur son cœur en le brûlant, mais, semblables à une abondante et divine rosée, elles le rafraîchirent et le dilatèrent. Elle resta prosternée dans l'église longtemps après que les chants eurent cessé; puis elle se releva, le front rayonnant : « Oh mon Dieu, s'écria-t-elle, je sais bien que je ne suis plus digne de lui, mais il me semble que je pourrais être

Digitized by Google

heureuse encore en vivant à ses côtés par la pensée et en prenant ma part de ses joies et de ses peines. Lucy venait de s'avouer qu'elle aimait toujours Armand. Cet amour, ennobli par la religion, dans lequel elle s'immolait et qui lui laissait entrevoir les douloureuses mais vives jouissances du sacrifice, lui donna non-seulement la force de vivre, mais, par une pente insensible, lui inspira de lointaines espérances. Elle se disait qu'Armand ne pouvait pas l'avoir oubliée et que, tôt ou tard, il aurait pour elle, à défaut d'amour, quelques paroles d'affection et de bonté. Cet espoir s'empara d'elle avec tant de violence que, dans les visites chaque jour plus fréquentes qu'elle faisait aux Carmélites, elle priait Dieu de l'exaucer, et qu'elle ne rentrait jamais à Green-Castle sans un battement de cœur, car elle s'attendait à y trouver une lettre d'Armand. Cette lettre vint enfin. Elle était timide et respectueuse. Le jeune homme annonçait à miss Stanby qu'il était parti pour un voyage de trois ans en Chine et dans l'Inde, et il lui demandait de penser à lui de loin en loin. Quelques mois plus tard, Armand et Lucy avaient une correspondance régulière. Ni l'un ni l'autre ne faisaient allusion à leurs rêves d'autrefois, mais ils pensaient qu'ils seraient heureux de se revoir un jour. Ils se tenaient au courant des moindres incidents de leur vie, de leurs habitudes, de leurs lectures. Tel jour, à telle heure, le même livre les avait doucement ou noblement émus. Parfois ils se plaignaient de leur destinée, mais sans amertume, comme s'ils eussent compris que cette séparation était un mal nécessaire et que leurs cœurs, souffrants encore, en avaient besoin pour guérir tout à fait. Ces lettres étaient le poème de leur amour qui s'était cru mort, qui se sentait revivre et qui n'osait cependant exprimer qu'avec le langage de l'amitié ses vives ardeurs et ses délicatesses infinies. Le feu de la passion y couvait à chaque page comme une séve puissante et cachée circule sous l'écorce de l'arbre que le printemps va couvrir de bourgeons et de fleurs.

Au bout de deux ans, Lucy ne se résignait plus comme autrefois à jouer dans la vie d'Armand le rôle d'une amie dévouée; elle avait l'ambition plus haute d'être aimée de lui. Elle avait mis peu à peu dans ce désir cette exaltation du cœur qui ne croit plus rien impossible. Mais aussi son amour était toute sa vie! Elle avait formé le projet de s'identifier tellement à l'homme qu'elle aimait que, lorsqu'il l'aurait retrouvée, il ne pût pas plus se séparer d'elle qu'on ne se sépare d'une partie de soi-même. Associant mentalement son ami à tous les actes de sa propre vie, elle se figurait à chaque instant qu'il était auprès d'elle. Elle était élégante et coquette pour lui. Elle lui parlait et il lui répondait. Elle se plongeait dans de volontaires extases où elle le voyait sourire et marcher devant elle, et alors elle

Digitized by Google

croyait à sa présence avec l'enthousiasme d'une foi presque religieuse. Dieu ne lui devait-il pas ce dédommagement à ses longues douleurs? Pendant la journée, elle errait dans le parc, s'asseyait sur un banc, à l'ombre d'un bosquet, près d'une fontaine aux eaux jaillissantes. Elle lisait quelque récit, quelque description de la Chine ou de l'Inde. Après avoir lu, elle fermait les yeux et se représentait les sites et les villes dont Armand lui parlait. Le soir, quand les nuits étaient belles, elle restait sur sa terrasse. Elle ne se souvenait plus que jadis elle l'avait fait construire afin d'oublier le plus possible, à la lumière et au grand air, qu'elle avait été captive dans l'étroite cabine d'un navire. Elle s'y plaisait maintenant parce qu'elle y voyait mieux se déployer à ses pieds un admirable paysage, riche de verdure, de moissons et de côteaux, qui reposait ses yeux fatigués d'avoir trop contemplé la mer. La mer! Lorsque par hasard elle prononçait ce mot, elle se surprenaît à pâlir. Armand aussi devait regarder la mer pendant ses heures de quart, et la vue des flots apaisés ou menaçants lui rappelait sans doute les plus terribles événements de sa vie. Toutefois, ces moments de défaillance étaient rares chez la jeune femme. Elle se rassurait en jetant les yeux autour d'elle. N'avait-elle point fait de Green-Castle, en l'embellissant de toutes les recherches du luxe, une demeure charmante d'où le marin, las de courses et d'émotions, n'apercevrait plus l'Océan! Avec l'adresse touchante de la femme qui aime, elle avait interrogé les goûts d'Armand. Elle avait réuni dans cette maison qu'il visiterait un jour les tableaux des maîtres qu'il préférait, de belles armes, une bibliothèque composée de ses auteurs favoris. Malgré les difficultés de l'entreprise, elle avait acclimaté dans une vaste serre les plantes les plus riches et les plus rares de la flore indienne. — Armand lui avait dit qu'il les aimait. — Ainsi, quand il reviendrait, il trouverait tout réalisé pour lui, avec la plus délicate entente de ses désirs, ce rêve de luxe et d'élégance que chaque homme fait dans sa vie. Pourrait-il ne pas consentir à être heureux quand, pour compléter ce rêve, il verrait près de lui une femme dont il aurait été pendant trois ans la seule pensée et qui aurait employé ces trois années à étudier son cœur pour en satisfaire aveuglément plus tard toutes les exigences et tous les caprices? Cette absorption de Lucy dans une espérance unique, l'isolement de sa vie, sa piété exaltée, sa beauté étrange avaient fait d'elle un vivant problème pour les paisibles habitants de Glemgarten. Quand le vieux Dickson, qui avait surpris en partie le secret de sa maîtresse, lui rapportait les bruits qui couraient sur son compte, il ajoutait parfois avec une bonhomie de vieillard qu'elle passait pour être un peu folle.

« Oui, folle d'espérer! » répondait en souriant miss Stanby avec

Digitized by Google

un mélange égal de tristesse et de gaieté. Cependant, quelque opinion que l'on eût d'elle, on l'aimait. Les pauvres, qui avaient seuls accès à Green-Castle, la bénissaient comme leur Providence. Elle avait fait de riches dons au couvent des Carmélites, et les religieuses, ainsi que l'aumônier, lui témoignaient une respectueuse compassion pour ses malheurs qu'elle n'avouait pas. Cette affection et ce respect donnaient à Lucy de la confiance dans l'avenir. Elle sentait, en effet, qu'elle n'était plus la jeune fille d'autrefois, condamnée et flétrie par d'irréparables malheurs, mais bien une libre, intelligente et noble créature.

Lorsque la troisième année se fut écoulée, elle reçut d'Armand une dernière lettre timbrée de France. Elle comprit qu'il était arrivé et qu'il allait venir, et elle rompit le cachet en pâlissant de bonheur et de crainte.

VI

Voici ce que lui écrivait Armand :

« Peu d'heures après que vous aurez reçu cette lettre, je serai près de vous. Aurais-je cru cela possible il y a trois ans ! Mais aussi n'étions-nous pas des enfants insensés qui doutaient de l'amour ! Et l'amour opère des miracles. Nous nous sommes écrit bien souvent, nous racontant nos moindres actions, nos pensées les plus futiles ; mais je ne sais pourquoi nous n'avons jamais fait que de timides allusions à la passion qui brûlait au fond de nos âmes. Nous n'avons jamais osé nous dire que nous nous aimions. Avant de vous revoir, Lucy, je veux être plus franc ; je veux déchirer le voile qui a caché nos plus amers regrets et nos plus vives espérances ; et, pour que vous sachiez si je suis enfin digne de vous, je veux vous écrire l'histoire de mon cœur.

» Après vous avoir dit adieu à bord du brick, je suis parti désespéré. Je ne comptais plus vous revoir jamais. Je suis allé remettre l'*Argus* entre les mains de l'amiral, et il m'a chargé de le reconduire en France. Là, le ministre m'a adressé quelques félicitations banales. — On oublie si vite les malheurs ! — Je me suis alors trouvé seul, sans parents, sans amis, n'ayant devant moi qu'une carrière qui m'était devenue indifférente. Cependant, j'ai voulu fuir ma tristesse, ou, du moins, l'emporter avec moi aussi loin qu'il me serait possible. J'espérais que des cieux et des dangers inconnus pourraient l'étourdir. Je partis pour la Chine. J'avais conçu une vaine espé-

Digitized by Google

rance. Une fois à la mer, je ne sentis en moi qu'un vide affreux. J'en ai été réduit à regretter ces deux années d'horribles souffrances pendant lesquelles je courais après vous, à tout hasard. Mais ces souffrances étaient la lutte, la vie. A chaque instant alors, je croyais d'abord que j'allais vous retrouver et vous sauver, et, plus tard, que j'allais saisir ma vengeance. Ah! la vengeance, mon amie, elle enivre le cœur d'une joie cruelle, mais elle le tue pour longtemps. Elle le remplit du dégoût de toutes choses, d'une apathie mortelle, qui semblent ne jamais devoir guérir; elle le rend impuissant à aimer ou à haïr encore. J'étais ainsi. Deux ou trois fois le bâtiment fut sur le point de périr : je souriais à l'orage. Je contemplais avec délices les énormes vagues d'un vert glauque, qui mugissaient fouettées par le vent; je rêvais une volupté profonde à me laisser rouler par elles comme dans un linceul. Mais j'avais à remplir mon devoir : j'entendais faire et je faisais à mon tour les commandements nécessaires pour lutter contre la tempête; et, après des heures de fatigue et de combat, le beau temps revenait. Hélas! c'était pis encore. Il y avait un brillant soleil sur les flots bleus, une douce brise dans les voiles blanches, des visages joyeux autour de moi. Que de fois je suis descendu dans ma chambre pour qu'on ne me vît point pleurer; que de fois je me suis jeté sur mon lit pour y sangloter à mon aise! — Chère aimée, je ne veux pas vous attrister plus longtemps. Ma détresse allait avoir un terme. Mon amour pour vous, que j'avais essayé d'oublier, que je m'imaginais être parvenu à étouffer, renaissait de ses cendres et me pénétrait chaque jour davantage. S'il m'arrivait de répéter votre nom avec des cris de rage, car je vous croyais à jamais perdue pour moi, dans d'autres instants, je le répétais lentement, et il avait alors une douceur ineffable. Le temps avait fait son œuvre. Les scènes hideuses dont l'*Argus* avait été le théâtre, et dans lesquelles votre père et le mien, vous et moi avions joué un rôle, ne se présentaient déjà plus à mon esprit comme de vivants tableaux de violence et de meurtre. Leurs traits sanglants, jadis si nettement accusés, s'émoussaient et se décoloraient. Elles devenaient indécises et vagues; et, à mesure qu'elles disparaissaient dans le passé, votre image se détachait radieuse et pure sur cette nuit de mes souvenirs. Je ne vous voyais plus, comme j'avais l'habitude de vous voir, pâle et vêtue de noir, les cheveux en désordre, les traits bouleversés, un sinistre sourire sur les lèvres, mais telle qu'aux premiers jours où je vous avais connue, vêtue de blanc, le regard joyeux, me tendant la main et me disant : « Armand, voulez-» vous être mon fiancé? »

» Ce fut dans la relâche que nous fîmes à Bourbon, que vous m'apparûtes ainsi pour la première fois. Je m'étais égaré dans la

Digitized by Google

campagne, et je marchais au hasard. Je vous vis tout à coup, et l'illusion fut si grande que j'allai à votre rencontre en ouvrant les bras. Je ne saisis qu'une ombre qui s'évanouit quand je la touchai, mais je me sentis fort et consolé. Je rentrai aussitôt, et je vous écrivis de penser quelquefois au marin qui était loin de vous. Vous m'avez répondu, Lucy, et, depuis ce moment, ces pauvres lettres que je calomniais tout à l'heure ont été les confidentes éloquentes et timides de nos aspirations l'un vers l'autre, l'oubli de notre passé funeste, le gage de nos espérances à venir. Si vous avez bien compris les miennes, vous avez dû vous apercevoir, sous les hésitations de la pensée, sous les réticences des mots, que tout mon cœur palpitait en moi et s'élançait vers vous.

» Mon amie, j'ai promis de ne vous rien cacher, et j'ai à vous faire maintenant une confession étrange, à vous parler d'un talisman, cher et douloureux tout ensemble, qui, au milieu de mes révoltes et de mes désirs, de mes découragements et de mes joies, n'a jamais cessé, par des sensations incompréhensibles, presque physiques, de me tenir en communication avec vous. Je vous ai souvent parlé de Ledru. Ce brave homme, après avoir partagé ma vie pendant deux ans, revenait en France avec moi. J'étais bien souffrant, et il avait pour moi la tendresse d'une mère pour son enfant malade. Dans les derniers jours de la traversée, je le vis inquiet et préoccupé ; il semblait qu'il eût quelque chose à me dire et qu'il n'osât point. Cependant, quand nous fûmes arrivés à Brest et qu'il fallut nous séparer, il m'embrassa avec une émotion extraordinaire.

» — Mon ami, me dit-il enfin, vous rappelez-vous ce coffret en bois des îles que l'Anglais vous a apporté à bord ?

» — Pourquoi m'en parlez-vous ? lui répondis-je en pâlissant. Ne savez-vous pas que ce coffret s'est perdu, ou qu'il m'a été dérobé le jour même où je l'ai reçu ?

» — Donc, vous vous en souvenez, reprit Ledru. Eh bien, j'ignore si j'ai fait une bonne action ou si j'ai commis une sorte de sacrilége, mais j'ai pensé que vous aimeriez toujours la pauvre femme, et j'ai voulu, en partant, vous laisser quelque chose d'elle qui vous la rappelât. Ce coffret n'est pas perdu, je vais vous le chercher.

» Il alla précipitamment dans sa chambre et en rapporta le coffret, qu'il posa sur une table. Nous le regardâmes tous les deux un instant sans y toucher.

» Ce fut Ledru qui l'ouvrit. Et alors, Lucy, sur le même coussin de satin noir, encore maculé de quelques vieilles gouttes de sang d'un rouge foncé, j'aperçus votre main, ou plutôt son squelette. Elle était en effet dépouillée de ses chairs. Les os avaient la teinte de l'ivoire jauni, et les articulations jouaient à l'aide de très petites

Digitized by Google

charnières en argent. Ce dernier travail était un horrible chef-d'œuvre.

» — Ah ! dis-je à Ledru, vous avez disséqué cette pauvre main !

» — Non, me répondit-il, je n'aurais point osé. Je l'ai gardée dans ma chambre, et j'ai attendu que la chair fût tombée.

» A mon tour, j'embrassai Ledru avec effusion.

» — Bien, bien, me dit-il en me quittant, puisque vous croyez me devoir quelque reconnaissance, je ne vous demande que de ne pas m'oublier complètement.

» En allant à Paris, j'emportai le coffret avec moi, comme un avare emporte son trésor. C'était un souvenir de deuil et de larmes, mais il m'en était d'autant plus précieux. Souvent je regardais votre main en me disant : « Voilà donc tout ce qui me reste d'elle ! » Et je songeais à ce qu'était cette main lorsque je l'avais connue vivante et qu'elle avait serré la mienne. J'eus alors l'idée qu'un artiste de talent pourrait m'en rendre, en marbre, l'élégante et froide image, et je la portai à Pradier.

» Afin qu'il comprît bien toute ma pensée et qu'il réalisât mon rêve, je lui racontai une partie de mon histoire. Je lui dis que j'avais passionnément aimé une femme, morte toute jeune, et que cette main osseuse était le seul objet que j'eusse conservé d'elle. J'ajoutai qu'autrefois cette main était très blanche, veinée de bleu, qu'elle avait de grands doigts effilés, de jolis ongles et une petite fossette entre le pouce et l'index. En lui donnant ce dernier détail, je me pris à pleurer. Pradier se mit au travail devant moi, guidé par mes indications et sans doute échauffé par mon émotion que j'avais su lui communiquer ; il modela une admirable main. Seulement, le jour où je vins la chercher, il me la présenta sur un coussin de velours grenat. C'était de sa part la coquetterie de l'artiste pour son œuvre. La blancheur et la délicatesse du modelé ressortaient mieux ainsi. Mais je faillis me trouver mal. Ce coussin, couleur de sang, me rappelait — ce que Pradier ne savait pas — que j'avais vu pour la première fois cette main coupée avec un poignet rouge encore. Je partis donc pour la Chine avec ces deux mains, deux saintes reliques des temps écoulés. Lorsque je ne devais pas avoir de service pendant la soirée, je m'enfermais dans ma chambre, je les tirais de mon secrétaire et je les contemplais alternativement l'une et l'autre. On prétend que lorsque, sous l'empire d'une méditation profonde ou d'idées superstitieuses, on regarde longtemps et attentivement un portrait, ce portrait finit par vous regarder lui-même et par converser avec vous d'une façon surnaturelle. Ce phénomène de la vue doit exister également pour le toucher, car ces deux mains, en me faisant éprouver des sensations différentes, répondaient à mes étreintes. La main

Digitized by Google

mobile enlaçait aux miens ses doigts osseux, me serrait avec une indéfinissable expression de tristesse et de regret, et semblait me dire un éternel adieu. C'était le passé tout entier, Lucy, qui se levait entre vous et moi. Il est vrai que mon chagrin, alors dans toute sa force, s'imaginait qu'il ne pourrait jamais se rassasier en se repaissant de lui-même. Quant à la main de marbre, aussi insensible d'abord que l'autre était cruelle, son contact faisait courir dans mes veines un froid de mort. Plus tard — ce fut sans doute à cette époque que l'espérance commença à s'éveiller en moi — elle me parut revêtir un autre aspect. Parfois, placée sous les rayons de ma lampe, elle se colorait légèrement en rose. On eût dit qu'un sang vermeil courait sous la peau transparente. Si je la touchais, elle devenait délicieusement fraîche et fléchissait sous ma pression. Elle était amoureuse et vivante comme la main que vous m'abandonniez jadis. Dès ce moment, j'ai cru de nouveau à l'avenir et au bonheur. — Voyez, mon amie, ce que c'est que l'illusion du cœur ! — Depuis, j'ai voulu interroger l'autre main, la première, la vraie, la vôtre, enfin. Eh bien, au lieu de chercher comme naguère à se dégager de la mienne, elle y est restée heureuse et confiante. Elle est là, près de moi; je la tiens en vous écrivant, et il me semble qu'il s'en échappe de sympathiques effluves qui me pénètrent des pieds à la tête. — Après tout, n'est-elle pas vous-même ?

» Voilà donc quelles ont été, pendant ces trois années, les constantes compagnes qui m'ont tour à tour accueilli et repoussé, les fantastiques sibylles que j'ai questionnées et qui m'ont répondu. Qu'il y ait ou non quelque réalité au fond de ces rêves enivrants et pénibles de l'esprit et des sens, je leur dois, pour tout ce qui vous concerne, une sorte de seconde vue. Peut-être aussi est-ce l'isolement absolu qui permet de vivre à ce point de la vie d'une autre personne ? Souvent, avant de les ouvrir, j'ai deviné ce que contenaient vos lettres. Je les lis en souriant, comme on parcourt un livre préféré, dont les pages sont déjà familières. Je crois que, s'il vous était arrivé un malheur, j'en aurais ressenti le contre-coup dans mon cœur à l'heure même où il vous aurait frappée. Comme tout ceci se passe dans le monde des sentiments, il n'est pas étonnant que je vous comprenne, puisque je vous aime. Mais, matériellement, cette divination est plus grande encore. Quand vous m'avez parlé du beau paysage qui vous environne, je l'avais déjà vu. Je reconnaissais les vieilles murailles, couvertes de lierre, de ce couvent des Carmélites, où j'ai eu peur un instant que vous ne vous fissiez religieuse. Si, dans vos rares accès de gaieté, vous plaisantiez des bons habitants de Glemgarten, je les avais aperçus, dans un autre temps, se rendant processionnellement à la promenade. Enfin, quand je franchirai la porte de Green-Castle,

Digitized by Google

je me souviendrai d'avoir tressailli vingt fois de l'émotion que j'éprouverai alors. Je me représente le vieux Dickson, aux cheveux gris et ébouriffés, me recevant sur le seuil. Je passerai par la salle des armes et des tableaux ; je monterai l'escalier de droite, et j'arriverai à ce grand salon du premier étage attenant à votre chambre, et dont vous faites votre séjour habituel. Je le vois d'ici, ce grand salon, avec ses boiseries à médaillons du XVIIIe siècle, où folâtrent des bergères en robes de soie et menant des moutons enrubanés — une fantaisie française que se sera permise la sérieuse Angleterre. — Je touche les tapisseries de haute lice qui servent de portières et de rideaux. Enfin, dans ce moment où je vous écris, je vous vois assise au coin du feu dans votre grand fauteuil en chêne sculpté. Vos petits pieds s'appuient sur les chenets, car il fait froid, bien que l'on soit au printemps. Vous lisez et vous rêvez. La lueur de la lampe éclaire vos cheveux et répand une ombre sur votre joue. Les belles fleurs de la cheminée et de la table se penchent sur vous et vous caressent. — Je vous disais en commençant que je voulais, avant de vous revoir, vous écrire l'histoire de mon cœur. Pauvre fou que j'étais ! Est-ce que toute l'histoire du cœur n'est pas dans ces trois mots, répétés mille fois et sous toutes les formes : « je vous aime ! »

» Lucy, je doute que je sois éveillé quand je pense que cette lettre ne précédera mon départ que de vingt-quatre heures. Je vais donc vous revoir ! — A bientôt, mon amie, à demain, puisque vous avez ma lettre entre les mains et que vous la lisez.

» ARMAND.

» Avril 185 . »

Après avoir lu cette lettre avec une extrême agitation, Lucy se leva et alla s'agenouiller sur son prie-Dieu. « Oh ! Seigneur, dit-elle, il m'aime aujourd'hui ; il m'aime bien. Faites qu'il continue de m'aimer quand il m'aura revue ! »

VII

Le lendemain soir, ainsi qu'il l'avait annoncé, Armand arriva à Green-Castle. Il suivit le vieux Dickson, qui l'introduisit dans le salon du premier étage, et qui, là, le laissa seul en lui disant :

« Monsieur, ma maîtresse va venir. »

Armand attendit. Son cœur battait violemment, et ses regards se tournaient pleins d'anxiété vers la chambre de Lucy. Tout à coup la

Digitized by Google

porte de cette chambre s'ouvrit et Lucy, sortant avec impétuosité, courut se jeter dans ses bras. Il la vit à peine, mais il fut enveloppé tout entier d'un flot de tendresse magnétique. Il sentait la jeune femme frissonner et sangloter sur sa poitrine, et il respirait le parfum de ses cheveux. Bientôt les bras qui l'étreignaient se dénouèrent, et Lucy s'affaissa sur elle-même. Elle se trouvait mal.

Armand la porta sur le canapé, s'inclina vers elle et lui prit les deux mains. Mais la rapidité de son action l'avait empêché de se souvenir. En serrant à l'improviste la main de bois de son amie, il éprouva un sentiment d'horreur et de pitié dont il ne fut pas maître. Cependant Lucy revenait à elle et le regardait toute languissante encore.

« Mon ami, lui dit-elle, pardonnez-moi ; c'est le bonheur qui me rend faible à ce point.

— Vous allez mieux ? lui demanda Armand.

— Oui, mais parlez-moi, parlez-moi longtemps, car je n'aurais pas la force de vous répondre. »

Il lui raconta son arrivée en France, son impatience en traversant la mer, son émotion en songeant que chaque instant le rapprochait d'elle. Elle l'écoutait en souriant ou l'interrompait par quelque question.

« A votre tour, lui dit-il, parlez-moi de vous, de la vie que nous allons mener. »

Elle l'entretint alors de son existence isolée pendant ces trois années et néanmoins presque heureuse, car elle n'avait point cessé de penser à lui.

« Maintenant, ajouta-t-elle, nous voilà réunis. Je vous ai logé tout près de moi, à dix minutes au plus de Green-Castle. Si cela ne vous ennuie pas, vous viendrez me voir tous les jours dans l'après-midi. Nous dînerons et nous passerons la soirée ensemble. »

Ils se quittèrent vers minuit. Un domestique, que miss Stanby lui avait choisi, conduisit Armand à la petite maison qu'il devait habiter. Il fut doucement surpris en entrant dans une jolie chambre à coucher, tendue de damas vert, où étaient rassemblées toutes les élégantes bagatelles d'un ameublement de jeune homme. Il trouva sur une table les publications les plus nouvelles et des cigares dans une boîte en bois de rose. La femme aimante se révélait dans tous ces détails. Armand était tellement sous le charme de cette enivrante soirée, qu'il lui fut impossible d'analyser ses impressions. Il s'endormit dans une demi-extase, avec un ardent désir d'être au lendemain.

Quelques jours plus tard, les deux jeunes gens avaient réglé leur manière de vivre. A trois ou quatre heures de l'après-midi, Armand arrivait à Green-Castle. Lucy s'était faite belle pour le recevoir.

Digitized by Google

Elle venait à sa rencontre, le sourire aux lèvres et la joie au front. Ils se promenaient dans le parc ou passaient dans la serre les heures qui les séparaient du dîner. Cette serre était tout embaumée des puissantes odeurs des plantes exotiques, encore trop frileuses pour être exposées au grand air. Peu à peu, ils s'engourdissaient dans une muette contemplation l'un de l'autre. Peut-être aussi leur venait-il des pensées qu'ils n'osaient s'avouer. Ces cinq ans de luttes et d'absence les avaient profondément changés. Tous deux avaient perdu la candide beauté de la première jeunesse. Lucy aimait beaucoup le caractère, à la fois énergique et rêveur, de la physionomie d'Armand; mais lui, en regardant les tempes un peu élargies de la jeune femme, ses cheveux plus brusquement rejetés en arrière, ses yeux rayonnant d'une vive passion, mais plus pensifs, ses formes plus pleines et plus arrondies, il ne retrouvait pas tout à fait la jeune fille qu'il avait connue jadis. Hélas! il y avait au fond de leur mutuel bonheur une sorte de gêne et de mélancolie. Le soir, après le dîner, pour tromper le temps qui s'écoulait trop vite et trop lentement à leur gré, ils faisaient en commun quelque lecture. Quand cette lecture était achevée, ils n'avaient rien à se dire. Sous peine de rouvrir des blessures à peine fermées, il leur était interdit de parler du passé. Ils le sentaient, et, dans leurs conversations, comme autrefois dans leurs lettres, ils évitaient de faire aucune allusion aux souffrances qu'ils avaient endurées. En dépit de leurs efforts, ils n'y réussissaient point toujours. Ils se reportaient malgré eux aux premiers temps où ils s'étaient aimés, et s'apercevaient trop tard que ce retour à leurs joies les plus vives et les plus radieuses les acheminait à l'horrible catastrophe qui avait suivi ces joies. Alors les mots commencés s'arrêtaient sur leurs lèvres; ils se taisaient et s'affligeaient, car ils comprenaient la cause de ce silence. D'ailleurs qu'importait qu'ils se tussent? La main de miss Stanby, cette main de bois et d'acier, inutilement cachée sous un gant, tour à tour immobile ou simulant affreusement la vie, quand on la faisait mouvoir à l'aide d'un ressort, n'évoquait-elle point sans relâche ce passé brûlant qu'ils étaient déjà impuissants à oublier?

Pendant les longs silences qui témoignaient du trouble de leur âme, Armand regardait souvent cette main. Il n'aurait eu qu'à la porter à ses lèvres pour que le spectre qui se dressait entre eux s'évanouît à jamais. Ce baiser aurait été le pardon complet d'une infortune que Lucy se reprochait comme un crime. Mais ce mouvement si simple, il ne le faisait pas. Cette main lui rappelait que la jeune fille avait appartenu à don Ramon. Il tressaillait, se levait, faisait quelques tours dans la chambre, puis se rasseyait et s'efforçait de sourire. Lucy souriait aussi.

Digitized by Google

Une seule fois, ils touchèrent au passé. Armand venait d'arriver et ils se promenaient dans le parc. Il avait plu peu d'instants auparavant, et mille perles liquides tremblaient au bout des feuilles. Le soleil se dégageait en même temps de deux gros nuages.

« Vous souvenez-vous, Armand, dit miss Stanby, que les gouttes d'eau de la petite cascade de Guayaquil brillaient ainsi sur les arbres ?

— Oui, fit Armand.

— Hé bien, reprit-elle en riant, comme autrefois ! »

Elle saisit une branche de lilas en fleurs et la secoua sur le front d'Armand.

Armand rit tout d'abord en s'essuyant, mais il pâlit. Lucy le vit changer de visage et courba la tête.

« Oh ! non, murmura-t-elle, ce n'est plus comme autrefois. »

Il ne répondit rien, et ils terminèrent leur promenade en marchant silencieusement à côté l'un de l'autre.

En dehors de ce passé lugubre, de ce présent qui s'attristait de plus en plus, il leur restait l'avenir. Cet avenir, dans lequel ils avaient entrevu une union pleine de charmes, leur avait paru si certain au moment du retour, qu'il n'en avait point été question entre eux ; et maintenant, pressentant qu'il leur échappait en partie, ils n'osaient plus en parler. Cependant les journées passaient encore. Ils souffraient, mais ils se voyaient, et l'amour se nourrit de ses souffrances autant que de ses joies. Seulement, le soir, chacun d'eux se trouvait seul avec sa pensée, et cette pensée était une torture. Durant des heures entières, Armand parcourait sa chambre à pas lents ou pressés. Il était dévoré de regrets et de remords.

« Pourquoi suis-je venu ! s'écriait-il. Mais cela est plus fort que moi. Le souvenir de cet homme ne me quitte pas. Je souffrais moins quand il était en vie, car j'espérais que sa mort me débarrasserait de lui et de son odieuse mémoire. Il n'en est rien ; je le vois toujours entre nous deux. J'aime Lucy de toutes les forces de mon cœur. Je la trouve belle, je la désire, et chaque fois que je m'en approche j'éprouve un invincible sentiment de dégoût. Il m'a rendu mon amour impossible ! »

Quant à miss Stanby, elle tombait dans un découragement mortel. Dès qu'Armand n'était plus là, elle pleurait. « Hélas ! disait-elle, j'ai demandé à Dieu la seule chose qu'il ne veuille point donner aux êtres qu'ils a créés pour souffrir — le bonheur ici-bas. — Armand m'aime trop pour oublier jamais, et c'est là-haut seulement que sera notre patrie. »

Et elle priait sans que la résignation descendît dans son cœur.

Tous les deux comprenaient cependant que cette situation ne pou-

Digitized by Google

vait se prolonger. Il fallait qu'ils triomphassent de la fatalité ou qu'ils fussent vaincus par elle. Depuis longtemps ils avaient formé le projet de visiter les ruines d'un vieux château qui se trouvait à quelques milles de Glemgarten. Ils fixèrent enfin un jour et se promirent, chacun de leur côté, de profiter de cette excursion, qui les arracherait à leur genre de vie habituel, pour avoir une explication devenue indispensable.

Ils partirent à cheval, par une matinée de printemps, et suivirent d'abord le cours de la Medway. Le ciel était sans nuages; l'air était tiède et tout parfumé des premières senteurs des arbres et des fleurs. Une faible brise faisait courir de longs frissons sur l'eau. Les chevaux hennissaient en relevant la tête et marchaient d'un pas léger sur le sable de la berge. Armand et Lucy, tout en disant un muet adieu à l'amour et à la jeunesse, subissaient l'influence de cette belle journée. Ils s'étonnaient d'être moins tristes qu'à l'ordinaire, et semblaient retarder d'un commun accord l'instant fatal où ils devaient s'interroger. Armand n'avait jamais vu miss Stanby à cheval. Il admirait à la dérobée son profil si fin et si pur, l'élégance de sa taille, sa grâce un peu fière. Quant à elle, elle lui montrait de temps en temps avec sa cravache et lui nommait les nouveaux sites qui se présentaient à eux. Au bout de trois heures, ils se dirigèrent pour déjeuner vers une petite ferme que miss Stanby connaissait. Ils s'y arrêtèrent plus longtemps qu'ils n'en avaient l'intention, car ils durent en partie préparer eux-mêmes leur repas champêtre. Ce ne fut qu'au commencement de l'après-midi, et lorsque le soleil était dans toute sa force, qu'ils se remirent en route. Mais cela importait peu, car ils n'avaient plus qu'à cheminer, sous de grandes allées ombreuses, dans le bois qui entourait le château. Tant qu'ils avaient suivi les bords de la Medway, le terrain, assez accidenté, ne leur avait pas permis de prendre une allure un peu vive. Là, au contraire, un long espace libre se déroulait devant eux. Armand proposa à Lucy de prendre le galop. Elle accepta. Bientôt leurs chevaux s'animèrent et cherchèrent à se dépasser. La rapidité de cette course, la solitude qui les environnait, les perspectives à demi éclairées de la forêt causèrent à Armand et à Lucy un enivrement plein de charmes. D'ailleurs ils étaient si près l'un de l'autre, que, lorsque par hasard ils se disaient un mot, leurs haleines se confondaient. Tout à coup, ils rencontrèrent une coupure du chemin, qu'ils franchirent; mais Lucy chancela sur sa selle. D'un mouvement aussi prompt que la pensée, Armand lui enroula le bras autour de la taille, et, après quelques pas, par de brusques saccades, il se rendit maître des chevaux, qui s'arrêtèrent sur leurs jarrets frémissants. En ce moment, Lucy était presque entièrement renversée sur lui. Il sourit à ce beau visage,

Digitized by Google

que l'émotion venait de pâlir, puis, cédant à un irrésistible transport, oubliant à la fois ses chagrins et ses doutes, il se pencha, et ses lèvres effleurèrent les joues de la jeune femme. Elle frissonna de tout son corps sous ce baiser, se redressa, jeta sur Armand des regards étincelants et tendit ses deux bras vers lui.

« Tu m'aimes donc? s'écria-t-elle.

— Si je t'aime! » fit-il.

Pendant quelques secondes ils se contemplèrent ardemment, puis leurs cœurs se fondirent et leurs yeux se trempèrent de larmes.

Ils mirent bientôt pied à terre aux environs du château. Après avoir attaché leurs chevaux, ils s'aventurèrent dans les sentiers escarpés qui menaient aux ruines. Armand s'avançait le premier, et, dans les endroits difficiles, il donnait la main à Lucy. Ils parvinrent ainsi, au milieu des décombres, à l'unique tour encore debout qui dominait la campagne, et montèrent à son sommet en gravissant un escalier dont les degrés ébranlés par le temps tremblaient sous leurs pas. Alors ils embrassèrent un magnifique spectacle, à demi baigné dans de lointaines vapeurs. Ils n'avaient que le ciel bleu au-dessus de leurs têtes, et les bruits du monde se perdaient pour eux dans une vague rumeur. Lucy étendit le doigt vers un point de l'horizon.

« Voilà Green-Castle là-bas, dit-elle.

— Oh! chère, fit Armand en la pressant sur son cœur, Green-Castle est ici tout entier. N'est-ce point ici que je vous ai retrouvée, que je me suis retrouvé moi-même! »

Ils revinrent lentement, se parlant peu, savourant la parfaite entente de leurs âmes, inondés de cette joie souveraine de l'amour qui nous agite si puissamment que nous sommes tentés de croire au phénomène d'une autre vie, s'insinuant dans nos veines pour se mêler à la nôtre. La nuit tombait quand ils furent de retour.

Armand aida Lucy à descendre de cheval.

« Je vais aller changer de costume, lui dit-il.

— Faites vite, » répondit-elle.

A peine chez lui, Armand prit une feuille de papier et écrivit :

« Lucy, je n'ai pas le courage d'attendre une heure pour vous demander : Voulez-vous être ma femme? »

Il cacheta ce billet et l'envoya par son domestique.

Au bout d'une heure, en entrant dans le salon du premier étage, il était plus troublé que le jour de son arrivée. Miss Stanby était assise sur le canapé. Elle ne se leva pas, mais fit signe à Armand de venir auprès d'elle.

« C'est donc vrai, Armand, lui dit-elle, vous consentez à me prendre pour votre femme?

— Oh! » murmura-t-il d'un ton de reproche.

Digitized by Google

Par un mouvement plein d'abandon, elle appuya sa tête sur l'épaule du jeune homme.

« Ne me gronde pas ! » ajouta-t-elle tout bas.

Sa voix avait des intonations attendries, tout imprégnées de tendresse, qui remuèrent Armand jusqu'au fond du cœur. Pendant le dîner et le reste de la soirée, ils firent des projets d'avenir. Lucy lui demanda ce qu'il faudrait de temps pour qu'il reçût du ministre la permission de se marier. Elle crut aussi devoir l'initier à l'état de sa fortune. Tous deux abordèrent ces côtés positifs de la vie en commun, qui ne sont qu'une poésie de plus pour un jeune ménage.

Cependant, tout en écoutant miss Stanby, Armand la considérait avec un étonnement joyeux, mais un peu inquiet. Il ne se rendait pas compte de la métamorphose qui s'opérait en elle. En effet, elle semblait s'épanouir sous ce bonheur complet et subit, comme une fleur, longtemps privée d'air, s'ouvre au soleil et à la rosée. Ses yeux versaient une lumière onctueuse et pénétrante ; sa poitrine respirait plus librement ; sa main était légèrement humide. Armand voyait ainsi éclater chez son amie, et dans toute sa splendeur, ce changement physique dont autrefois déjà il avait remarqué quelques symptômes. Lucy rayonnait de vie et de beauté féminine. Dégagée de la contrainte morale qui pesait sur elle jadis, elle avait dans ses paroles, dans ses gestes, quelque chose de tendre, d'expansif, d'affectueusement dominateur. En reprenant possession d'elle-même, elle témoignait à Armand une passion profonde, remplie de délicatesse et de sollicitude, mais dont l'expression n'avait plus rien de timide.

Lorsqu'il partit, elle le reconduisit jusqu'à la porte du salon. Là, ils se firent plusieurs fois leurs adieux, mais ils ne pouvaient se séparer. Enfin Lucy, par un bond gracieux, s'éloigna de deux pas, retourna la tête en disant à Armand, avec un dernier geste : « A demain ! » et marcha vers la cheminée.

Armand ne s'en alla pas ; il regarda miss Stanby. Celle-ci sentit qu'il la suivait des yeux, car elle eut cette démarche coquettement voluptueuse que la femme la plus chaste et la plus aimante prend à son insu lorsqu'elle est heureuse. Hélas ! Armand ne la regardait pas, il l'observait.

Tout à coup il lui vint une pensée funeste, car il ferma la porte, descendit rapidement l'escalier et rentra chez lui en courant. Quand il fut dans sa chambre, il se formula dans une seule phrase son étonnement inquiet de la soirée, ses craintes mal définies, ses pressentiments indécis.

« Ce n'est plus une jeune fille, se dit-il, c'est une femme. »

Comme s'il n'en avait rien su ! Mais, jusque-là, cette odieuse certitude n'avait été qu'une abstraction de ses souvenirs et de son dé-

Digitized by Google

sespoir, tandis qu'il venait d'en avoir la révélation pour ainsi dire matérielle. Alors une épouvantable jalousie, une jalousie de sens, faite de chair et d'os, s'empara de lui et le précipita sur la pente fatale de l'analyse et du doute. D'heure en heure il eut d'affreux soupçons.

« Il est donc possible, se dit-il d'abord, que cette transformation, apparente et sensible, de la jeune fille en jeune femme, que l'amour seul devrait accomplir, soit le résultat d'une possession brutale ? »

Après de nouvelles angoisses, il se dit :

« Si cette femme n'avait jamais ressenti qu'une invincible répugnance pour l'homme qui a abusé d'elle, cette transformation ne se serait pas accomplie ; elle n'aurait pas eu ce soir la molle langueur qui l'envahissait tout entière. »

Il passa la nuit dans des accès de rage folle et riant de lui-même, lorsqu'il comparait ses souffrances d'autrefois à ses souffrances présentes. Il s'était cru jaloux. Quelle dérision ! jamais l'hydre aux dents de flamme ne l'avait de la sorte mordu au cœur. Le matin le trouva pâle, défait, et prononçant ces mots d'une résignation farouche, plus terrible encore que sa douleur :

« Je lui ai promis de l'épouser, je ferai mon devoir. »

Cependant il avait tant souffert, et Lucy était si confiante, que, durant plusieurs jours, elle ne s'aperçut de rien. Parfois seulement il était songeur et absorbé.

« Vous êtes triste, Armand, lui disait-elle alors. Qu'avez-vous ?

— Je n'ai rien, répondait-il avec contrainte.

Cette demande et cette réponse se renouvelèrent souvent. A la fin, miss Stanby crut comprendre qu'Armand regrettait la promesse qu'il lui avait faite. Elle en devint toute craintive. Hélas ! leur bonheur, si radieux pendant quelques heures, s'assombrissait peu à peu, semblable à un beau ciel d'abord éblouissant de clarté, qui se couvre insensiblement de nuages, que les éclairs sillonnent çà et là et qui va bientôt se remplir de ténèbres et d'orage. Néanmoins, comme la jeune femme ne pouvait deviner les horribles idées d'Armand, elle ne cessait point d'espérer. Elle comptait sur un second hasard, sur une nouvelle émotion puissante et partagée qui les rendrait l'un à l'autre.

L'anniversaire de la naissance d'Armand arriva. Selon la coutume anglaise, ce jour était aussi celui de sa fête. Lucy profita de l'après-midi qu'ils passaient ensemble pour faire porter chez le jeune homme de belles fleurs qu'elle avait choisies elle-même. Puis elle attendit la fin du dîner.

« Mon ami, lui dit-elle, je n'ai pas vu votre appartement depuis que vous l'habitez. Voulez-vous me le montrer ce soir ? »

Digitized by Google

Il lui avait semblé qu'Armand était moins sombre. Elle en prit quelque courage en jouissant d'avance de la surprise qu'elle lui avait ménagée.

Il parut étonné en effet de voir ces fleurs disposés avec art dans deux grands vases de Chine qu'il ne connaissait point.

« N'est-ce pas aujourd'hui votre fête ? » dit-elle en souriant.

Elle s'approcha timidement et lui tendit son front.

Armand l'embrassa sans ardeur, mais il se trouva petit auprès de cette charmante femme dont la pensée n'avait jamais effleuré sans doute les abîmes où il était descendu, et il l'attira sur le canapé à ses côtés. Toutefois il n'osa point lui parler.

Les regards de Lucy tombèrent sur le coffret en bois des îles avec lequel Armand lui avait dit qu'il voyageait toujours et où étaient renfermées les deux mains : la main de marbre et la main coupée.

« Je voudrais les voir, » fit-elle.

Elle obéissait à un sentiment de curiosité effrayée et peut-être au désir de se mettre, elle et son ami, bien en face du passé, quelque malheur qu'il en pût advenir.

Armand y consentit. Il avait sans doute le même désir. Tous deux se levèrent. Armand tira d'abord du coffret la main de marbre. Lucy laissa échapper un cri d'admiration.

« Quel chef-d'œuvre ! » dit-elle.

Il lui présenta ensuite la main coupée. Elle prit cette main, qui avait été la sienne, en fit jouer les articulations, en toucha toutes les phalanges. En même temps elle regardait Armand.

Celui-ci était très pâle, mais ne bougeait pas.

« Oh, murmura-t-elle alors avec un sanglot, et en lui jetant un dernier regard d'une éloquence désolée, c'est bien véritablement la main d'une morte. »

Elle s'éloigna presque défaillante pendant qu'Armand refermait le coffret.

Le malheureux Armand était en proie à une excessive irritation nerveuse. Les viles tortures qu'il s'infligeait se traduisaient par une sourde colère contre lui-même et contre Lucy. Mais il voulait accomplir son devoir, ainsi qu'il se l'était promis, et il se contint.

« Il est trop tôt, dit-il, pour que nous retournions à Green-Castle ; voulez-vous que nous allions nous promener ? »

On était à la fin de mai et il faisait grand jour.

Elle ne répondit pas, mais elle mit son châle et son chapeau.

Ils se dirigèrent machinalement vers le couvent des Carmélites et entrèrent dans la chapelle, où l'on terminait l'office du soir. Lucy s'agenouilla et pria. Armand resta debout, les bras croisés sur sa poi-

Digitized by Google

trine, comme s'il eût défié la puissance céleste qui lui envoyait de telles épreuves. Ils sortirent ensuite par une petite porte donnant sur le cimetière. Là, ils errèrent parmi les tombes, lisant les inscriptions, évitant de se rencontrer, et pourtant secrètement attirés l'un vers l'autre par le besoin de se pardonner ou de se faire souffrir davantage.

Armand s'était appuyé à une pierre tumulaire. Lucy vint à lui. Elle tremblait et elle hésitait.

« Armand, dit-elle, vous pensez toujours à cet homme?

— Oui, répondit-il à voix basse.

— Mon ami, il est indigne de nous de nous rien cacher. Dites-moi ce que vous avez dans le cœur ; je suis prête à tout entendre. »

Il lui saisit le bras avec une certaine violence :

« Eh bien, Lucy, jurez-moi que vous n'avez jamais eu pour lui que de la haine et du dégoût.

— S'il ne faut que cela pour vous rassurer, fit-elle en souriant, je vous le jure. »

Mais presque aussitôt elle devina les affreux soupçons du jeune homme.

« Pauvre infortunée que je suis! » s'écria-t-elle en se tordant les bras.

En ce moment, on voyait défiler une à une dans les corridors du cloître les religieuses qui regagnaient leurs cellules.

« Heureuses, soupira Lucy, bien heureuses ces saintes filles qui ont renoncé à tout amour humain pour se réfugier dans le sein de Dieu ! »

Cette phrase si triste produisit sur Armand l'effet d'un reproche. Il devint cruel.

« Plus heureux encore, dit-il, ceux qui dorment sous cette pierre ! »

Et il frappa du pied avec colère la dalle sonore qui recouvrait la tombe et qui rendit un son lugubre. Ni l'un ni l'autre ne proférèrent plus une parole. Miss Stanby sortit la première du cimetière et Armand la suivit. Au bout de quelques pas, il s'aperçut qu'elle chancelait. Alors, il s'avança et lui donna le bras. La jeune femme frissonnait de tous ses membres ; ses dents claquaient ; elle avait froid. Pour se soutenir, elle étreignit convulsivement le bras d'Armand.

Arrivés à Green-Castle, ils se quittèrent sans se dire au revoir comme ils en avaient l'habitude.

Une fois seul, Armand eut honte et horreur de lui. D'ailleurs il ne se sentit pas le courage de rester enfermé face à face avec ses pensées, et pendant toute la nuit il erra à l'aventure dans la campagne et dans le parc.

Digitized by Google

Au matin, il alla à Green-Castle. Le vieux Dickson, surpris de le voir, voulut l'arrêter, mais Armand l'écarta du geste, monta rapidement l'escalier et pénétra jusque dans la chambre de Lucy.

Elle ne s'était pas couchée. Il la trouva étendue sur un canapé, le visage altéré, les yeux gonflés. — Il se précipita à ses pieds.

« Mon amie, lui dit-il, hier soir, j'ai été fou et méchant ; oubliez tout ; pardonnez-moi.

— Je vous pardonne, répondit-elle doucement.

— Mais dites-moi que vous consentez toujours à être ma femme.

— Vous savez que je vous appartiens. Je serai votre femme si vous l'exigez.

— Si je l'exige ! » s'écria douloureusement Armand.

Lucy se leva avec une sorte d'exaltation et s'inclina devant lui.

« Ah ! mon ami, dit-elle, moi aussi j'ai une prière à vous faire, et je vous la fais à genoux. Si vous avez pitié de moi, n'exigez pas que je devienne votre femme maintenant. Retardons ce mariage. J'ai tant souffert, que je n'ai plus la foi de l'amante. Je ne vous apporterais que le dévouement stérile et non les joies de l'épouse.

— Hélas ! que devons-nous faire, alors ?

— Nous séparer, Armand, pour quelques mois, pour un an peut-être. Nous venons de livrer au passé un dernier combat dont nous sommes sortis vainqueurs, mais nous avons été bien blessés. Laissons-nous le temps de guérir. »

Armand courba la tête, baisa la main de miss Stanby, et se retira. Il revint bientôt et lui dit avec une simplicité touchante :

« Lucy, je viens de faire mes préparatifs. Je partirai aujourd'hui même. »

Ils passèrent quelques heures dans une tristesse profonde, mais sans orages. Lorsqu'on avertit Armand que la chaise de poste l'attendait, Lucy voulut l'accompagner jusqu'au seuil de la porte. Là, ils se serrèrent, en pleurant, dans une longue étreinte, puis Armand s'élança dans la voiture, dont les chevaux partirent au galop, tandis que Lucy tombait évanouie dans les bras du vieux Dickson.

VIII

Armand s'était imposé ce départ comme une expiation. D'ailleurs, il avait compris, ainsi que miss Stanby, la nécessité d'une nouvelle absence. Il ne fit que traverser Paris, afin de mettre ordre à ses affaires, et se rendit immédiatement à Brest. Son intention était d'embarquer sur une frégate, qui, après avoir porté des troupes aux îles

Digitized by Google

Marquises, devait revenir au port. C'était juste, comme il le désirait, une année d'absence. Il réussit à se faire admettre dans l'état-major, et dès lors appela de tous ses vœux le moment de l'appareillage. Il voulait retrouver au plus vite la grande solitude de la mer. Cependant, quand il vit les côtes de Bretagne s'effacer dans la brume, il fut pris de regrets si cuisants, qu'il en fut effrayé. Pour la première fois de sa vie, il éprouva cette douleur sans égale que l'on éprouve quand on a quitté volontairement ceux que l'on aime et que l'on s'est placé dans l'impossibilité de retourner en arrière. Le vent lui parut souffler dans les voiles avec un bruit sinistre; il maudit ces flots qui se creusaient sous ses pas; il frémit d'être à bord de ce navire qui l'emportait si loin, et dont il devait diriger la course. Hélas! il mesura dans toute leur étendue et le bonheur qu'il avait perdu et le mal qu'il avait fait. Les jours, en s'écoulant, ne le consolèrent pas, car il se sentit doué plus que jamais de la faculté terrible de vivre en dehors de lui-même et près de celle qu'il avait abandonnée. C'était là le résultat logique de ses malheurs et de son amour. Pendant les trois mois qu'il venait de passer à Green-Castle, il avait tellement vécu de la vie de miss Stanby, qu'il en était arrivé à deviner par intuition tous les mouvements de l'âme et toutes les pensées de la jeune femme. En même temps, son long voyage à la recherche de l'*Argus* avait développé en lui cette rare puissance de déduction qui va de faits en faits, et d'une façon presque infaillible, à la découverte de la vérité. Il appliquait maintenant avec une singulière netteté d'esprit cette puissance de déduction à l'analyse des sentiments successifs qui devaient troubler son amie, la séduire et l'égarer. En outre, par suite de l'habitude qu'il avait contractée de vivre seul et de se transporter mentalement par la force de ses désirs aux lieux qu'habitait Lucy, il n'avait qu'à fermer les yeux pour la voir dans sa retraite aussi distinctement que s'il eût été à ses côtés. Alors il assista à un drame intime dont les phases, à des intervalles irréguliers, se déroulèrent devant lui. Comme autrefois, il se retirait le soir dans sa chambre, et, sûr de n'être point dérangé, il usait avec des voluptés cruelles de son don de seconde vue. Ce fut ainsi que d'abord il vit Lucy, qui avait repris ses vêtements de deuil, se lamenter et pleurer. Elle allait et venait aux endroits qu'ils avaient parcourus ensemble, mais le plus souvent elle demeurait assise dans son fauteuil ou s'agenouillait sur son prie-Dieu, devant le tableau d'une Madone aux sept douleurs. Le souvenir de cette peinture, d'une conception à la fois naïve et sublime, faisait tressaillir Armand. N'était-ce pas lui, en effet, dont la main barbare avait enfoncé les sept glaives dans le cœur saignant de la jeune femme! Il frémissait en songeant qu'elle commençait peut-être à répudier toute espérance humaine et à cher-

Digitized by Google

cher dans la religion un asile contre ses chagrins. Peu à peu, cette pensée le domina complétement. Bientôt il ne vit plus miss Stanby que dans la chapelle du couvent des Carmélites, où il s'était tenu debout auprès d'elle, les bras croisés et défiant le ciel. Le ciel le punissait en la lui disputant. D'autres fois, il se demandait si elle n'avait point exigé qu'il partît afin d'accomplir un sacrifice irréparable et de se mettre à l'abri des soupçons honteux qu'il lui avait témoignés et dont elle l'aurait jugé incapable de jamais secouer le joug. Il n'aurait pas dû partir. A force d'amour et de repentir, il l'aurait attendrie, il l'aurait reconquise, tandis qu'elle avait probablement interprété sa résignation et son prompt départ comme un désir secret de s'éloigner d'elle. Ainsi, il était frappé de tous les côtés, et, dans la nuit de ses pensées contraires, il n'avait pour s'éclairer que les douteuses lueurs de son exaltation et de ses rêves. Cette manière de vivre en imagination auprès de son amie absente tenait tellement du merveilleux, qu'il voulut recourir au merveilleux lui-même. Il avait cru s'apercevoir jadis que les mains de Lucy répondaient par de mystérieuses pressions à ses désirs ou à ses craintes. Il prit ces mains dans les siennes, mais elles se turent. Le marbre ne fut plus que du marbre. Les os desséchés ne furent plus que des os. Le talisman était brisé. Ainsi que l'avait dit miss Stanby, c'étaient bien véritablement les mains d'une morte.

Elle était donc morte pour lui ! Elle avait cessé de lui appartenir, et ne lui appartiendrait plus jamais. Il ne se rendit bien compte de cette idée que lorsqu'une dernière vision lui eut montré miss Stanby faisant son noviciat de carmélite, et s'approchant de jour en jour du terme où elle n'existerait plus pour la terre. Et, pendant ce temps, lui courait au bout du monde ! Du reste, il était sans aucune nouvelle. Souvent, dans ces lointains voyages, les lettres n'arrivent à la destination du navire que lorsqu'il en est déjà reparti, et ne le rejoignent qu'à son retour au port. Alors Armand ne vécut plus que par la frêle espérance de revenir en Europe assez à temps pour s'opposer à la résolution de miss Stanby. A l'expiration de l'année, il débarqua en France et alla aussitôt en Angleterre. Il avait plus que le pressentiment, il avait la conviction de ne pas se tromper dans ses terreurs.

Il arriva à Glemgarten un matin du mois de septembre. Pour aller à Green-Castle, il lui fallait passer près du couvent des Carmélites. Il en aperçut de loin les hautes murailles ruinées. En même temps, il entendit le son joyeux des cloches. Elles sonnaient à toute volée. Tout à coup, elles se turent, mais bientôt elles s'ébranlèrent de nouveau. Seulement, cette fois, ce fut pour le glas d'une cérémonie funèbre. Armand se fit descendre à la porte du couvent. Il trouva un

Digitized by Google

grand concours de peuple aux abords de la chapelle, et se fraya avec peine un passage dans la foule. Il parvint ainsi jusqu'au chœur, sans presque avoir la conscience de ce qu'il faisait, et regarda avec étonnement autour de lui. Les assistants priaient, mais il semblait y avoir un temps d'arrêt dans le service qui se célébrait. Tous les yeux étaient fixés sur la grille qui séparait la chapelle de l'intérieur du couvent. Un grand rideau vert était tendu derrière cette grille, et empêchait de rien voir. Selon toute probabilité, ce rideau venait d'être baissé et on attendait qu'il se relevât.

« Monsieur, dit Armand à un gentleman qui se trouvait près de lui, pourriez-vous me dire quelle est cette cérémonie ?

— C'est une prise de voile.

— Et quelle est la personne qui se fait religieuse ?

— Je ne le sais pas. J'habite assez loin d'ici. On m'a prévenu, et je suis arrivé. »

Armand étouffait, mais il n'osait pas demander ce qui s'était passé.

« La jeune femme est venue tout à l'heure en grande toilette, continua son voisin. Elle était bien belle, mais bien pâle. La prise de voile est une cérémonie imposante, mais toujours pénible à voir. N'est-ce pas votre avis, monsieur ? »

Armand ne répondit pas. On tirait en effet le rideau, et le jeune homme était tout entier au spectacle qui s'offrait à ses regards à travers les barreaux de la grille. De chaque côté, les religieuses étaient rangées en longues files. Au milieu, dans l'espace laissé libre, une bière, recouverte d'un drap noir, reposait sur le sol. C'était dans cette bière que la nouvelle carmélite devait se coucher pendant qu'on dirait sur elle l'office des morts. Toutefois, avant qu'elle s'y couchât, il fallait lui couper les cheveux. Près d'un escabeau sur lequel elle devait s'asseoir, à deux pas du cercueil, une sœur converse, tenant à la main de grands ciseaux, était debout et attendait. Tout était donc prêt. Il ne manquait que la religieuse, que l'on venait de dépouiller de ses habits mondains et à qui l'on achevait sans doute de mettre son costume. Elle parut enfin. Ses cheveux dénoués flottaient sur ses épaules et encadraient son visage blanc et amaigri. Sa démarche était chancelante, et ses yeux bleus étaient pleins de résignation et de tristesse.

« Lucy ! » s'écria Armand. Il tendit les bras vers elle, et tomba évanoui sur les dalles de la chapelle.

Quand il reprit l'usage de ses sens, il était étendu sur un lit. La chambre où il se trouvait était à peine éclairée par la lueur mourante d'une lampe qui luttait avec les premières et indécises clartés du matin. Il avait encore le délire ; car, malgré une excessive surexcitation d'esprit, il n'assemblait ses idées qu'avec beaucoup de diffi-

Digitized by Google

culté. Il tarda peu néanmoins à reconnaître la chambre qu'il occupait autrefois dans sa petite maison près de Green-Castle. Alors il put croire que rien n'était changé depuis un an, et il éprouva ce bien-être mêlé d'un peu d'effroi qui suit le réveil après un mauvais rêve. Cependant son imagination lui retraçait avec une rapidité fébrile toutes les aventures de ce rêve, et elles s'enchaînaient d'une façon si logique qu'elles lui apparurent bientôt comme autant de réalités. En outre, il lui semblait que sa chambre avait un autre aspect. Les vases de Chine n'étaient plus garnis de fleurs, et il n'apercevait plus sur la table le livre qu'il avait quitté la veille ou la page qu'il avait commencée. Pour mieux se convaincre, il écarta légèrement le rideau de son lit, et il vit miss Stanby, vêtue en carmélite, qui veillait à son chevet.

La mémoire et le sentiment de la réalité lui revinrent à la fois.

« Oh! Lucy, s'écria-t-il, vous ici! Ce n'est donc point un rêve que j'avais fait. Vous! vous! » répéta-t-il à plusieurs reprises.

Il y avait dans sa voix un tel accent de douleur et de reproche, que Lucy, toute tremblante, ne répondit pas d'abord.

« Oui, Armand, dit-elle enfin, c'est moi, moi qui suis venue pour vous soigner.

— Vous, me soigner! et de quel droit? Quand c'est vous qui avez fait tout le mal; quand vous m'avez sacrifié à Dieu!

— Ne blasphémez pas, Armand. On peut nous entendre; on pourrait nous séparer.

— Et qui donc pourrait nous séparer?

— La supérieure, qui est dans la chambre à côté, et qui ne m'a permis que par une grâce spéciale de venir près de vous.

— Ah! fit le malheureux jeune homme, vous ne m'aimez plus; vous ne m'avez jamais aimé.

— Armand! » s'écria Lucy.

Il ne se méprit point à ce cri du cœur.

« Ah! tu m'aimes encore, dit-il. Hé bien, puisque tu m'aimes, viens, partons ensemble. Nous fuirons le plus loin possible, et nous nous aimerons pour tout le mal que nous nous sommes fait l'un à l'autre. »

Il essaya de se lever, mais il était trop faible.

« Je ne puis pas, » murmura-t-il.

Lucy appuya sa main glacée sur le front brûlant d'Armand, pendant qu'il répétait tout bas :

« Hélas! hélas! vous m'avez sacrifié.

— Armand, dit-elle, le bonheur pour nous était impossible. Si vous avez gardé cette seconde vue que vous possédiez autrefois, vous avez dû suivre une à une toute mes angoisses. Je n'ai cédé qu'à

Digitized by Google

l'excès de ma souffrance. Notre union eût été insensée. Sans cesse le souvenir se fût placé entre nous. A chacune de vos caresses vous vous seriez rappelé les siennes. Je me les rappelle bien, moi; et leur souvenir, aujourd'hui encore, me brûle comme un fer rouge. Armand, pour vous et pour moi, j'étais à jamais flétrie.

— Hé qu'importe si, moi, je ne me souviens plus; qu'importe que tu sois flétrie si je t'aime! Oh! je t'en prie, ne m'abandonne pas! »

Ses mains s'attachaient aux vêtements de la jeune femme, et peu à peu il l'attirait vers lui. Bientôt elle fut tout à fait penchée sur le lit. Il la saisit dans ses bras. Mais aussitôt Lucy se redressa épouvantée. Elle s'éloigna et se laissa tomber à genoux en s'écriant :

« Oh! mon Dieu, pardonnez-moi! Adieu, Armand, ajouta-t-elle en se relevant.

— Lucy, s'écria-t-il, si je ne dois jamais vous revoir, je me tuerai. »

Elle revint près de lui et le regarda avec un affreux déchirement de cœur.

— As-tu donc prononcé des vœux éternels? demanda-t-il.

— Non, » répondit-elle.

Elle s'enfuit sur ce mot dans la chambre voisine, et se jeta dans les bras de la supérieure des Carmélites en balbutiant avec des sanglots :

« Ma mère, ma mère, secourez-moi, sauvez-moi!

Armand fut pendant huit jours entre la vie et la mort. Le vieux Dickson le soigna et ne le quitta pas une seconde. La convalescence fut difficile. Dès qu'Armand put se lever, il fit placer un fauteuil sur la terrasse, et, durant des heures entières, il regardait le couvent des Carmélites. Quand il commença à marcher, il voulut y aller. Avec une ténacité singulière, il s'en rapprochait chaque jour de quelques pas. Lorsque ses forces furent entièrement revenues, il s'installa au pied même des vieilles murailles. Il ne rentrait chez lui que pour prendre ses repas à la hâte. Il avait la pensée fixe de vivre sous la fenêtre de Lucy jusqu'à ce qu'elle se décidât à fuir avec lui. Ne serait-elle pas témoin de son repentir et de sa souffrance? Le vent, le soleil et la pluie le trouvaient immobile au poste qu'il s'était choisi. Le soir seulement, il escaladait les murs du cimetière et s'asseyait près de la tombe où il avait proféré les fatales paroles qui l'avaient séparé de son amante. Mais aussi, de cet endroit, il la voyait, au milieu des autres religieuses, passer dans le corridor du cloître pour aller à sa cellule.

« Monsieur, lui dit un matin Dickson, si vous continuez à vivre ainsi, vous tuerez ma pauvre maîtresse.

Digitized by Google

— Que dis-tu là? s'écria-t-il.

— Je dis qu'elle est bien malade; je l'ai appris de la sœur tourière. »

Ce jour-là, précisément, un serviteur du couvent vint prévenir Armand que la supérieure des Carmélites le priait de se rendre chez elle. Il crut à un malheur et sortit à la hâte.

La supérieure reçut Armand dans son oratoire. C'était une femme âgée, d'une apparence froide et pleine de dignité, mais dont le regard se fixa sur le jeune homme avec autant de douceur que de pitié.

« Miss Stanby est morte ! » lui dit Armand en pâlissant.

— Non, fit la religieuse ; Sœur de la Charité n'est pas morte, mais elle est presque mourante et c'est vous qui la tuez.

— Moi !

— Tenez, lisez, » dit-elle.

Elle lui tendit un papier. Ce papier était de l'écriture de miss Stanby, et ne contenait que ces quelques mots :

« Armand, votre présence et le spectacle de votre chagrin me font lentement mourir. Au nom de l'espérance que nous pourrons avoir de nous retrouver un jour, absentez-vous, partez ! »

« Et vous me jurez, dit-il après avoir lu, que c'est bien là la libre expression de la volonté de miss Stanby !

— On ne ment point ici, répondit la supérieure en montrant un Christ pendu à la muraille. Dieu nous juge et nous voit !

— Et si je pars, puis-je emporter avec moi quelque espérance? fit-il en joignant les mains.

— Mon frère, dit la religieuse, ne sondons point les desseins de Dieu. Il peut, dans son indulgence infinie, n'accepter que pour un temps d'épreuve le cœur qui ne s'est pas entièrement donné à lui. Il peut relever des vœux qu'on lui a faits. »

Armand partit. Pendant longtemps, il a régulièrement écrit à la supérieure du couvent des Carmélites des lettres qui sont restées sans réponse. Seulement, chaque année, à différentes époques, il a reçu, dans quelque lieu du monde qu'il se trouvât, toute fanée par le voyage, mais gardant un doux parfum qui lui rappelait Lucy, cette petite fleur bleue du myosotis, à laquelle l'imagination et la rêverie ont donné pour légende chez tous les peuples : — Ne m'oubliez pas. — Ces trois mots sont pour lui tout un poème de mélancolie. Il y voit le combat que se livrent, dans le cœur de la Carmélite, son amour toujours vivant et le souvenir, tempéré cependant par le sentiment religieux, de ses anciennes douleurs. Lui aussi, en attendant la fin de ce combat, se résigne à la volonté de Dieu, qui doit lui rendre son amante ou la lui enlever à jamais. Mais il a foi dans l'avenir et il espère toujours.

HENRI RIVIÈRE.

Digitized by Google

L'ILE DE CEYLAN

SES RICHESSES VÉGÉTALES ET ZOOLOGIQUES

Ceylon : An account of the island, physical, historical, and topographical, with notices of its natural history, antiquities and productions, by sir James Emerson Tennent, K. C. S., etc. — London, Longman, Green, Longman and Roberts. 1860.

I

« Plusieurs philosophes ont cru, en divers temps, avoir trouvé de nouvelles démonstrations de l'existence de Dieu ; et d'ordinaire, ils n'ont pas manqué de donner ces démonstrations comme les seules rigoureuses..... C'est contre cette présomption que je m'élève..... L'homme simple qui, voyant la terre lui rendre en épis le grain qu'il a semé, lève les mains au ciel et bénit la Providence, a, sans doute, de l'existence de Dieu une aussi bonne preuve que ces orgueilleux philosophes[1]. » En parcourant le magnifique tableau qu'étale à nos yeux la plume élégante de sir Emerson Tennent, ces paroles d'un philosophe de notre siècle nous sont revenues à la pensée. Si le fait seul de la fécondité, manifesté dans sa plus simple expression, amène irrésistiblement l'esprit de l'homme à la connaissance de Dieu, où puiserions-nous un exemple plus frappant de la majesté du Créateur que dans l'antique Taprobane, où la prodigalité des forces de la nature, une variété infinie dans ses formes, une vigueur de reproduction sans égale au monde, dépassent les rêves de la plus ardente imagination? Bien que l'auteur se soit en apparence borné à faire un

[1] Laromiguière, *Leçons de Philosophie.*

Digitized by Google

simple exposé de faits d'histoire naturelle, ce sentiment de la divinité éclate à chaque page dans les deux volumes que sir Emerson Tennent vient de publier sur l'île de Ceylan. On serait tenté de se demander, après avoir achevé la lecture de ce livre attachant, quelle serait l'utilité de cette végétation exubérante, de ces prodiges de vitalité, de ces merveilleux trésors de parfums et de couleurs dans l'économie de la nature, s'ils ne devaient avant tout proclamer la gloire et la puissance de Dieu.

Avant de suivre l'auteur dans cette belle et frémissante démonstration, peut-être sera-t-on bien aise de faire connaissance avec le savant observateur à qui nous la devons. Né à Belfast, en 1801, sir Emerson Tennent, alors James Emerson, avait été destiné par son père au barreau; mais, à l'époque de la révolution grecque, le jeune homme, jaloux d'imiter l'exemple de son compatriote lord Byron, quitta sa profession pour s'associer au comte Ippolito Gamba, aujourd'hui sénateur du nouveau royaume italique, et aller combattre auprès de lui les oppresseurs de la Grèce. Ce fut en 1824, année où lord Byron mourut à Missolonghi, qu'Emerson arriva sur cette terre sanglante. Il se distingua parmi les nombreux volontaires que cette noble cause avait enrôlés dans l'armée des Hellènes. Ce fut en Grèce qu'il écrivit les *Lettres de la mer Egée*, son premier ouvrage. Revenu dans sa patrie, où la renommée l'avait déjà devancé, il épousa Mlle Tennent de Tempo, dont il adopta le nom de famille. Nommé ensuite membre du Parlement par les électeurs de Belfast, il fut un des plus ardents adversaires du rappel de l'union, question alors à l'ordre du jour. Il prononça même à ce sujet un remarquable discours, qui fait époque dans les annales du Parlement anglais. Plus tard, il se distingua comme partisan du cabinet de lord Grey, et fut ensuite un des plus fidèles soutiens du ministère de sir Robert Peel. Après avoir rempli les fonctions de vice-lieutenant des comtés de Fermanagh et de Sligo, on le nomma secrétaire général du gouvernement de Ceylan, sous lord Torrington. Revenu en Europe au bout de trois ans, on lui confia le gouvernement de Sainte-Hélène. Une maladie de lady Tennent l'obligea de s'arrêter à Lisbonne. Ce fut là qu'il apprit l'avénement imprévu de lord Derby au ministère. Cette nouvelle changea complétement ses projets : il retourna à Londres, et fut nommé secrétaire perpétuel du *Board of Trade*, ou Conseil du commerce, position qu'il occupe encore aujourd'hui.

Ce fut pendant son séjour à Ceylan qu'il recueillit les matériaux des deux volumes que nous avons sous les yeux, et dont on a fait quatre éditions en moins de six mois. Dans ce remarquable ouvrage, nous le voyons tour à tour se produire comme historien, archéologue, économiste et naturaliste; et, dans ces différents rôles, on ren-

Digitized by Google

contre toujours en lui un écrivain simple et élégant, un narrateur clair et précis, un minutieux et profond observateur. Il serait difficile de trouver dans ces volumes une seule page qui ne présentât de l'intérêt au lecteur. Soit qu'il parcoure les forêts à la recherche des espèces végétales les plus curieuses, soit qu'il suive dans ses repaires l'insecte ou l'animal sauvage, soit qu'il étudie les mœurs des habitants et l'origine des différentes races dont l'île est peuplée, il sait répandre des trésors d'observation et de science sans cesser un moment d'être un guide aimable.

On ne sait trop à quelle souche primitive on peut rattacher les aborigènes de Ceylan; les uns veulent y voir des descendants des Chinois, les autres des Malais; sir Emerson les croit originaires du Dekkan. Auprès des aborigènes, on trouve des Tamils, ou Malabares, qui, après six invasions, occupèrent enfin, en 1023, toute la partie septentrionale de l'île; puis des Arabes, dont la première apparition à Ceylan se perd dans la nuit des temps, et qui, aujourd'hui, sont connus sous le nom de Maures, quoiqu'ils n'aient de commun avec ce peuple que la religion musulmane. On rencontre enfin les rares débris d'une race descendue des anciens Yakkos, et qui, sous le nom de Veddahs, vivent encore à l'état sauvage dans quelques forêts du pays et dans quelques districts maritimes, chassant avec l'arc et la flèche, ou se nourrissant des produits de la pêche; race hideuse, qui occupe le dernier échelon de l'humanité, sans religion, sans idées, et presque sans idiome.

Ceylan connut autrefois une brillante civilisation, comme l'attestent des ruines considérables et surtout les vestiges de magnifiques travaux d'irrigation exécutés sous les premiers rois, il y a plus de deux mille ans. D'immenses réservoirs, d'un diamètre de plusieurs milles, fertilisaient toute l'étendue de l'île : une sage prévoyance dictait l'exécution de ces travaux gigantesques, et présidait à leur entretien sous un climat où la disette d'eau amène immanquablemen la famine. Les invasions, les guerres intérieures, les convulsions politiques ont peu à peu amené le dépérissement de ces précieux bassins; il en est résulté une diminution considérable dans le chiffre de la population. Le gouvernement anglais a résolu de remédier à ce dépérissement et de reprendre en sous-œuvre ces précieux travaux; mais ce n'est pas en quelques années que l'on peut faire revivre l'œuvre de plusieurs siècles.

C'est à regret que nous négligeons ces parties du livre où sir Emerson nous décrit les ruines des anciennes cités et des temples somptueux qui ornaient autrefois cette contrée, où il nous montre l'influence du bouddhisme sur les mœurs, où il nous fait voir dans ses conséquences la polyandrie légalement constituée. Bien d'autres

Digitized by Google

sujets encore mériteraient notre attention, mais ils nous entraîneraient trop loin du cadre que nous nous sommes tracé. L'histoire naturelle de Ceylan est d'ailleurs la partie la plus importante du livre qui nous occupe, et c'est là que l'auteur a réuni les documents les plus précieux et les plus intéressants.

L'île de Ceylan se trouve entre 5° 55′ et 9° 51′ de latitude boréale, et entre 79° 41′ 40″ et 81° 54′ 50″ de longitude orientale comptée de l'Observatoire de Greenwich. Sa longueur totale, du nord au sud, est de 434 kilom.; sa plus grande largeur est de 220 kilom., et sa surface, y compris les îles adjacentes, comprend 65,900 kilom. carrés. C'est à peu près les 5/6 de l'Irlande. Le centre de la partie méridionale de l'île est montagneux ; tout le reste est un terrain d'alluvion, composé de détritus descendus des montagnes et de dépôts marins. Depuis des siècles, la surface entière de l'île se trouve assujettie à un mouvement ascensionnel, qui a mis de grandes étendues de terrain à découvert.

La crête des montagnes se compose de roches cristallines stratifiées, où le gneiss prédomine, entrecoupé de grandes veines de quartz parsemées de masses de granit. Le basalte se rencontre à Galle et à Trincomalie. A Galle et à Colombo, la latérite abonde à ce point, que non-seulement les rues et les chemins en sont rouges, mais que les habitants eux-mêmes ont leurs habits imprégnés de cette poussière impalpable d'argile ferrugineuse, dont le principal dépôt se retrouve dans la région de l'Himalaya. Les formations les plus récentes, au nord de l'île, se composent de rochers de corail dont la mer voisine est parsemée, et qui s'étendent, à travers l'île, d'une côte à l'autre. La terre labourable est d'un rouge foncé, à cause du fer qu'elle contient. Les débris de corail, substance calcaire, contribuent beaucoup à la fertiliser.

Dans cette partie basse de l'île, qui n'est guère qu'à trois ou quatre mètres au-dessus du niveau de la mer, il y a des flaques d'eau souterraines tellement considérables, que la terre résonne sous les pieds comme une voûte. En perçant la croûte de corail, on a pratiqué des puits dont l'eau s'élève et s'abaisse avec les marées. A Potour, il existe un de ces puits qui a plus de 40 mètres de profondeur, et dont l'eau semble provenir, en grande partie au moins, des infiltrations de la mer. La couche supérieure se compose d'eau potable, mais les couches inférieures sont plus ou moins salées, selon les profondeurs auxquelles on puise le liquide.

C'est dans les terrains occupés par les anciennes forêts de la zone montagneuse qu'on cultive le café, un des produits les plus importants de l'île. Cette culture, qui exige une couche épaisse d'humus accumulée pendant des siècles à l'ombre de ces feuillages impéné-

Digitized by Google

trables, ne réussit pas dans les clairières des forêts ; il faut abattre les arbres au loin, si l'on veut voir fructifier le café.

Ces clairières sont ordinairement envahies par une espèce de jonc odorant (*andropogon schœnanthus*), dont le parfum est si fort que le bétail le refuse : il n'en broute que les tiges naissantes. Le riz se cultive dans les mêmes parages, dans des ravins où l'on établit des barrages ou digues en terrasses. Les bassins ainsi formés se remplissent d'eau lors des grandes pluies, et au moyen de canaux d'irrigation ménagés avec beaucoup d'intelligence le long des coteaux. La culture du riz se fait aussi dans la plaine ; et la latérite, qui y abonde, s'y prête assez bien, pourvu que l'eau ne manque pas.

Les métaux ne manquent pas à Ceylan. Si l'or, le nickel et le cobalt s'y rencontrent rarement, en revanche, le manganèse et surtout le fer abondent. Ce dernier métal s'y trouve sous différentes formes, mais le plus souvent sous celle d'un carbonate capable de fournir jusqu'à 75 p. 100. Les Cingalais en font l'extraction à l'aide de petits fourneaux ne contenant guère que quinze à vingt livres du minerai, qu'ils trouvent à la surface du sol. Ils obtiennent ainsi à chaque opération de sept à quinze livres de bonne fonte. Mais la principale richesse minérale de Ceylan, celle qui l'a rendue célèbre dans l'antiquité et au moyen âge, c'est la grande quantité de pierres précieuses que l'île recèle. Qui n'a lu dans les *Mille et une Nuits* et dans d'autres contes orientaux les éblouissantes descriptions des magnifiques pierreries et des perles de Sérendib, avec toutes les exagérations que pouvait inspirer la passion proverbiale des Orientaux pour ce genre de luxe? On trouve encore à Ceylan quantité de rubis, de saphirs, de topazes et d'autres pierres précieuses dans les plaines occidentales situées entre le pic d'Adam et la mer, ainsi qu'à Neuera-Ellia, à Ouva, à Kandy, à Mattelle, au centre de l'île, et à Ruanvelli près de Colombo, à Matura, et dans les lits des fleuves à l'est, vers l'ancien Mahagam.

Mais les dépôts les plus riches de pierres précieuses sont situés dans les plaines qui s'étendent au pied des hautes collines de Safragam ; il n'y a pas dans cette région de vallée qui ne contienne des pierres de quelque valeur ; les sables même des fleuves sont si riches en fragments de rubis et de grenats, que les lapidaires s'en servent pour polir les pierres moins dures. Parmi les pierres précieuses qu'on rencontre à Ceylan, il faut citer surtout le rubis étoilé, la topaze orientale, l'œil de chat, l'adulaire ou pierre de lune, et l'améthyste. Le diamant, l'émeraude, l'agate et la cornaline ne s'y trouvent pas.

Plusieurs fleuves assez considérables arrosent l'île de Ceylan ; le Mahavelli-Ganga — le Gange de Ptolémée — entre autres, a un

Digitized by Google

parcours de 214 kilom. La plupart de ces cours d'eau ne sont navigables que pour les canots. Ceylan n'a que deux ports : celui de Point-de-Galle, d'un accès difficile à cause des récifs de corail qui en défendent les abords, et celui de Trincomalie, magnifique bassin qui, au dire de sir Emerson, n'aurait pas son pareil dans le monde entier.

La variation des marées est en moyenne de dix-huit à vingt-quatre pouces ; les grandes marées dépassent ces chiffres d'un tiers environ. Pendant la mousson du sud-ouest, la mer offre un aspect curieux : elle devient d'une couleur rouge, plus vive que celle de la brique. Ce phénomène est causé par la présence d'innombrables infusoires, de la même espèce peut-être que ceux qui ont fait donner au golfe de Californie le nom de mer Vermeille.

La population de l'île était, en 1857, de 1,697,975 âmes, sans y comprendre les garnisons et les étrangers non domiciliés. Dans cette population, les blancs ne figuraient que pour 4,815 âmes.

Le climat de Ceylan est salubre, et peu sujet aux brusques variations qu'éprouvent les régions voisines du continent indien. La température moyenne ne dépasse guère 27° centig., ce que l'on doit attribuer aux vents du nord-est, qui soufflent pendant six mois, c'est-à-dire depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mai. Le vent du sud-ouest vient presque aussitôt le remplacer. Il n'y a en réalité que deux saisons, et encore la différence entre elles est si peu tranchée qu'on finit par trouver le climat monotone. La végétation et la production y sont permanentes, et l'on voit des fruits mûrs sur les mêmes branches où se développent en même temps des boutons de fleurs. Les mois de janvier et de février sont généralement secs, mais les soirées sont fraîches et agréables. La chaleur augmente au mois de mars et devient très incommode en avril ; c'est au mois de mai qu'a lieu le changement de mousson. La nature alors se détend, et la pluie vient tempérer les ardeurs de l'atmosphère. Sir Emerson nous en offre un intéressant tableau :

« Pour quiconque n'a pas habité les Tropiques, il est difficile de se faire une idée du sentiment de bien-être qu'on éprouve lors de ces commotions périodiques de l'atmosphère : en Europe, on les trouverait incommodes ; à Ceylan, au contraire, on les salue avec une satisfaction proportionnée à la monotonie qu'elles éloignent.

» Longtemps avant l'époque désirée, la verdure engendrée par les pluies précédentes a succombé aux brûlantes sécheresses de mars et d'avril. Les arbres décidus ont perdu leur feuillage et cessent de pousser ; toute la vie végétale languit sous la chaleur oppressive ; l'herbe se dessèche sur le sol durci et fendu, et une poussière rouge s'attache aux branches et aux arbrisseaux altérés. Les insectes, privés de leur nourriture accoutumée,

Digitized by Google

disparaissent dans la terre ou se dérobent sous les écorces maladives; les escargots s'enterrent dans le limon desséché des étangs, et les hélices se retirent dans les crevasses des pierres ou sous les racines des arbres. On ne voit plus voltiger les papillons autour des fleurs, les oiseaux paraissent moins nombreux, moins joyeux; les bêtes fauves et les crocodiles, chassés de leurs repaires ordinaires, parcourent les forêts et osent même s'approcher des puits, dans les villages, à la recherche de l'eau. L'homme languit également dans cet épuisement universel; il n'a plus son activité ordinaire, et le Cingalais indigène, bien qu'habitué au climat, marche avec lassitude et à contre-cœur.

» Cependant l'air se charge de vapeurs aqueuses, formées par une évaporation active qui se produit sur la terre aussi bien que sur la surface de la mer; le ciel perd son azur, et prend la couleur terne du plomb: pas un souffle ne vient déranger dans leur immobilité les nuages qui s'accumulent au-dessus des collines inférieures. Enfin, vers le milieu du mois, mais souvent plus tôt, cette inertie accablante est rompue. Le soleil a presque atteint sa plus grande déclinaison septentrionale, répandant une chaleur torride sur toutes les contrées de l'Asie méridionale; l'air, devenu plus léger par sa haute température et en raison des vapeurs qu'il contient, s'élève dans les régions supérieures et se trouve successivement remplacé par l'évaporation de la mer; il s'établit ainsi un courant qui apporte du midi l'air chaud et humide de l'Equateur. Le vent qui arrive à Ceylan est donc chargé de l'humidité qu'il a recueillie en passant au-dessus du grand Océan indien. A l'approche de la mousson, les journées deviennent plus chaudes, des masses de nuages s'accumulent à l'ouest au-dessus de la mer, et, au milieu du singulier crépuscule qui nous environne, l'œil est attiré par la blancheur inusitée des oiseaux de mer qui balayent la côte pour saisir les objets que les vagues y rejettent. Enfin les éclairs brillent au-dessus des collines et déchirent les nuages suspendus au-dessus de la mer; le tonnerre éclate, et la mousson se déchaîne sur la terre altérée; ce ne sont pas des averses, c'est un véritable déluge, qui en quelques heures fait déborder les fleuves et inonde les plaines. »

Ce magnifique et terrible phénomène n'est pas cependant de longue durée; après quelques paroxysmes, l'équilibre se rétablit et le ciel redevient pur. Les mois de juin, juillet, août et septembre sont délicieux, la chaleur se trouvant tempérée par le vent et, de temps à autre, par des pluies modérées. Au mois d'octobre, on commence à s'apercevoir d'un changement; le vent tourne peu à peu vers le nord, les pluies sont plus fréquentes, et la chaleur diminue. En novembre, arrive la mousson du nord-est, mais le changement qui en résulte est beaucoup moins frappant qu'au mois de mai. Le mois de décembre est assez pluvieux, et la température varie entre 21 et 30° centig.

Digitized by Google

II

La vie sous toutes ses formes déploie une énergie incalculable à Ceylan. La végétation y acquiert des développements et un luxe admirables. La flore cependant ne comprend guère plus que trois mille espèces phanérogames. Il y a dans ce nombre quelques genres qui ne se rencontrent pas sur le continent indien, et plusieurs espèces d'autres genres qui appartiennent exclusivement à Ceylan. Mais ce qui frappera surtout les lecteurs de sir E. Tennent, c'est la lutte continuelle, acharnée pour ainsi dire, que se livrent entre elles les diverses plantes, pour s'arracher l'une à l'autre l'air et la lumière, pour conquérir sur leurs rivales les conditions de la vie. Il semble que le sol soit trop fécond comparativement à son étendue.

La végétation de la côte ne diffère pas essentiellement de celle qu'on rencontre sur les côtes de l'Inde; on y remarque toutefois l'absence du *phœnix paludosa*, espèce de petit palmier à dattes qui abonde dans le delta du Gange. Le rivage de Ceylan est couvert de mangliers dont les racines entrelacées cachent aux yeux l'écume des lames. En s'éloignant de la côte, on rencontre bientôt le *sonneratia acida*, arbre magnifique et curieux, qui projette ses racines à de grandes distances; de ces racines s'élèvent çà et là, et parallèlement au tronc, des fuseaux de la hauteur de quatre à cinq pieds, et dont la substance ressemble beaucoup au liége. Ces fuseaux, très minces à leur naissance, acquièrent vers le milieu le diamètre d'un pied environ; puis ils s'amincissent en montant, et finissent en pointe ou en fourche; ils n'ont point de feuillage et ne ressemblent en rien à l'arbre dont ils sont une excroissance. Le docteur Templeton en a fait scier en planches pour en doubler ses boîtes à insectes; leur substance, beaucoup plus compacte que le liége, se prête à merveille à cet usage : l'épingle qui tient l'insecte y pénètre très facilement, et y est plus solidement retenue que dans le liége ordinaire. Ce serait là, ce nous semble, une matière qu'il vaudrait la peine d'importer : tout le monde connaît les défauts du liége ordinaire pour certains usages, et une substance qui tiendrait le milieu entre celui-ci et le bois blanc trouverait bientôt de nombreuses applications.

Plus loin, dans l'intérieur, on voit apparaître les différentes espèces d'acacies, arbres et arbustes élégants dont l'acacia de nos climats, ou pour mieux dire le robinier, n'est qu'une espèce de contrefaçon; l'arbre à moutarde (*salvadora persica*), dont il est question

Digitized by Google

dans l'Ecriture[1], et qui croît dans tous les pays situés entre la Judée et Ceylan; le tamarinier, l'ébénier et le chêne de Ceylan. Au nord, le rondier (*borassus flabelliformis*) remplace le cocotier et fournit au Cingalais presque tout ce qu'il lui faut pour vivre. Cet arbre merveilleux a été célébré par les poètes indiens, qui lui donnent l'épithète d'arbre *kalpa* (arbre de vie). Voici, suivant un poème tamil, qui a pour sujet les « huit cent et un » usages de ce végétal, dans quelles circonstances il a été transplanté du paradis sur la terre.

Brahma avait doté la terre d'innombrables richesses, et cependant elles ne suffisaient pas à satisfaire tous les besoins de l'homme. Il manquait encore une substance capable « d'assouvir la faim et de guérir les maladies, de nourrir le peuple et d'enrichir la race; » et les hommes, « tremblant dans leur détresse comme l'eau sur la feuille du lotus, » firent monter leurs prières jusqu'à Siva, pour qu'il trouvât un remède à leurs maux. Siva écouta leurs prières, et somma sévèrement Vichnou d'expliquer sa négligence. Vichnou accusa Brahma d'avoir de son côté manqué de prévision touchant les besoins du genre humain. Brahma, appelé à son tour, répondit en tremblant, « le doigt posé au-dessous de sa lèvre inférieure, » qu'il avait épuisé tous ses moyens de création. Alors Siva lui commanda de transplanter l'arbre kalpa du paradis sur la terre. Brahma obéit, et, « sur l'ordre de Siva orné de la lune croissante, il créa un nombre infini de ces arbres célestes. »

Cette plante constitue en effet à elle seule une petite fortune : on en mange le fruit qui fournit aussi de l'huile; le suc du tronc donne le *toddi*, ou vin de palmier, et du sucre; le tronc lui-même est un excellent bois de construction; avec les feuilles, on fait des toitures, des nattes, des paniers, même des coiffures, des éventails, et une espèce de papier sur lequel l'Indien écrit ses contrats et ses livres sacrés. On a calculé qu'à raison de 500 de ces palmiers par hectare, il doit y en avoir plus de 7,000,000 dans la région de Jaffna seulement, fournissant un quart de la nourriture de ses 220,000 habitants. Ce palmier ne commence à produire des fruits qu'au bout de quinze à trente ans. C'est en novembre et en décembre qu'on lui fait la saignée. Le suc fermenté se transforme en toddi, liqueur légèrement enivrante, et d'un goût peu agréable. Si l'on veut en extraire du sucre, on ajoute au suc non fermenté une petite quantité de chaux, puis on évapore jusqu'à ce qu'on obtienne un sirop qui laisse déposer quelques cristaux. Dans cet état, on le vend dans les bazars sous le nom de *jagguéri*, au prix de 6 centimes environ la livre. On ne raffine pas à Ceylan, on exporte le jagguéri sur le continent indien,

[1] *Matth.*, XIII, 31, 32.

Digitized by Google

où l'opération du raffinage se fait en grand. Le produit raffiné n'est guère inférieur à celui de la canne.

Tous les trois ans, on permet au rondier de faire son fruit; sans cette précaution, l'arbre dépérirait en peu de temps. On voit alors se former d'immenses grappes de noix; une seule de ces grappes est une charge suffisante pour un homme. La noix contient une pulpe farineuse de couleur orangée, entourant trois graines énormes et extrêmement dures; on mange cette pulpe crue ou grillée, ou bien on la soumet à une forte pression, et on la divise en gâteaux carrés que l'on fait sécher au soleil. Sous cette forme, on lui donne le nom de *pounatou*. La graine est déposée dans la terre, et le jeune plant qu'elle produit se mange, sous le nom de *kélingou*, comme un légume, accommodé de différentes manières. L'enveloppe de la graine sert à faire un bon charbon de forge.

Le bois de ce palmier est d'une dureté extrême; il offre la consistance fibreuse de la corne et résiste aux attaques des insectes, même à celles des fourmis blanches, qualité précieuse, surtout dans ces climats, et qui le fait rechercher comme bois de construction. Les feuilles sont encore plus estimées que le bois; elles servent, comme nous l'avons dit plus haut, à de nombreux usages domestiques.

Près de chaque temple bouddhiste, on cultive la *messua ferrea*, arbre dont le bois, d'une dureté remarquable, est connu sous le nom bien mérité de sidéroxyle ou bois de fer. Les prêtres ornent leurs temples des belles roses blanches que produit cet arbre. Les montagnes sont couronnées de forêts de rhododendrons, arbuste magnifique aux fleurs vermeilles, que nous ne connaissons ici que sous l'aspect d'un chétif arbrisseau. Dans la plaine, c'est l'arbre corail (*erythrina indica*), aux fleurs écarlates, qui attire surtout les regards des voyageurs. Armé de grosses épines, il forme des haies impénétrables. Le murutu (*lager stræmia reginæ*), l'asoca (*jonesia asoca*), et le kattou-imbul (*bombax malabaricus*), contribuent chacun pour leur part à embellir la campagne de leurs fleurs. Le dernier est un cotonnier indigène, dont les longues gousses sont remplies d'une étoupe soyeuse, trop courte pour être filée, mais excellente pour bourrer les coussins et les meubles. Il y a encore dans l'île une espèce d'upas qui ne présente pas les qualités toxiques de sa congénère de Java. On en fait des sacs assez curieux : on prend une branche des dimensions voulues, on la tient dans l'eau pendant quelque temps, puis on la bat sur toute sa circonférence jusqu'à ce que l'écorce soit détachée du bois. Alors, on la renverse comme un gant, et l'on scie l'excédant du bois. Il reste ainsi, attachée à l'écorce, une mince rondelle qui forme le fond du sac.

Digitized by Google

Mais ce qui est fait pour frapper vivement l'observateur et pour captiver toute son attention, c'est le nombre immense et la variété incalculable des parasites et des épiphytes. Dans ces pays où la vie surabonde, il semble que la terre fasse défaut et que les forces de la nature la trouvent trop étroite pour se manifester dans leur plénitude. Il est rare de trouver un arbre qui ne nourrisse quelque appendice de cette nature et n'en soit presque étouffé. Sur un seul tronc déraciné, notre auteur n'a pas compté moins de seize parasites différents : des capparis, des beaumontia, des bignonia, des ipomées et d'autres. Quelques-uns de ces parasites sont de véritables arbres et atteignent des proportions considérables. Tel est le banyan, grand figuier des Indes (*ficus Indica*), qui propage ses troncs de distance en distance, jusqu'à former à lui seul une petite forêt. Il n'a pas besoin du sol pour germer, et il s'accommode parfaitement de l'écorce ou de la fourche d'un autre arbre. C'est le rondier qui est le plus souvent sa victime. La graine, déposée par un oiseau dans l'aisselle des feuilles, y rencontre une poussière humide, ne tarde pas à germer et à projeter, pareils à une chevelure, de minces filaments qui s'attachent au tronc. Cette chevelure se développe, se croise et enveloppe peu à peu l'arbre comme le réseau d'un filet; les filaments sont devenus des tiges solides qui atteignent bientôt la terre et y puisent une force nouvelle. Dès lors la destinée du pauvre palmier est accomplie : l'impitoyable parasite, vivant maintenant de ses propres forces, devient un tronc épais et robuste, qui ne tarde pas à étouffer dans ses bras celui à qui il doit la vie. Le palmier, privé de séve, s'étiole, meurt et entre en décomposition. Peu à peu, ce qui est resté dans les plis sarmenteux du figuier disparaît emporté par les pluies. Alors le tronc du figuier, semblable à un treillage vide à l'intérieur, laisse voir à travers son réseau irrégulier l'azur limpide du ciel. Souvent c'est sur les édifices et dans les ruines que le terrible parasite déploie ses racines; celles-ci s'attachent aux moulures et en suivent les profils avec une merveilleuse exactitude, reproduisant en creux les plus légères saillies.

L'arbre qui produit le caoutchouc (*ficus elastica*), bien qu'il ne soit pas indigène de Ceylan, s'y rencontre cependant en grand nombre. Les Cingalais l'appellent *arbre serpent* à cause de ses racines roulées en pelotes. Le baobab (*adansonia digitata*), dont le tronc atteint jusqu'à dix mètres de circonférence, n'est pas non plus très rare. Il croît surtout dans les environs du fort de Manaar. Le baobab est indigène en Afrique et l'on a peine à s'expliquer que l'espèce s'en soit propagée jusqu'à Ceylan. Quelques-uns attribuent son importation aux Portugais; mais les dimensions considérables qu'ont atteintes certains individus de cette espèce ne permettent pas d'accepter

Digitized by Google

cette explication. L'arbre à cannelle était autrefois une des grandes richesses de Ceylan ; aujourd'hui, la culture en est négligée, et l'on voit ces plantes précieuses tellement étouffées par les parasites, que l'œil a quelque peine à les distinguer. On a réussi à acclimater dans l'île la plante qui donne le thé ; mais la manipulation des feuilles y est mal faite et l'on ne peut guère espérer en tirer parti tant qu'on n'aura pas réussi à faire venir des colons chinois. Or, les Chinois, qui émigrent très facilement pour l'Amérique et l'Australie, ne paraissent pas se soucier de venir peupler Ceylan. L'arbre à pain (*artocarpus incisa*) figure aussi dans la flore de l'île et parmi ses productions les plus utiles.

Dans notre esquisse rapide et nécessairement incomplète nous n'avons guère parlé que des colosses de cette flore majestueuse. Il nous serait plus impossible encore de donner au lecteur une idée des myriades d'arbustes et de plantes grimpantes qui tapissent le sol et les troncs. Les arbres les plus élevés sont surchargés de parasites d'une grosseur extraordinaire qui, après en avoir enlacé les branches principales et franchi la distance qui les sépare des arbres voisins, lient ensemble leurs sommets et forment ainsi des festons d'une grande beauté. Lorsqu'enfin l'exubérance de leur végétation et le poids de leurs sarments ont fini par étouffer et briser ces solides supports, les fragments des troncs tombent en poussière ; mais ces gigantesques réseaux continuent de végéter avec la même vigueur et, s'enlaçant eux-mêmes dans leurs propres bras, ils présentent des barrières infranchissables de l'aspect le plus bizarre et le plus pittoresque. Un de ces parasites, l'*entada pursætha*, produit des gousses d'une longueur de cinq pieds et d'une largeur de six pouces, contenant de belles fèves brunes assez grandes pour que les indigènes en fassent des boîtes à amadou. Une autre plante grimpante, la *guilandina bonduc*, moins colossale mais plus agile, atteint dans les jungles le sommet des arbres les plus élevés et donne d'immenses grappes de fleurs jaunes du plus bel effet. Cette plante offre dans son fruit une particularité remarquable : les fèves de ses gousses épineuses sont tellement chargées de silice, qu'on en peut avec le briquet tirer des étincelles. Le *cocculus cordifolius*, parasite que l'on cultive à cause de ses propriétés médicales (on en tire le *guluncha* du Bengale), jouit d'une vitalité si tenace que si l'on vient à en couper la tige en deux, la partie supérieure se garnit de racines et finit par regagner le sol. Les Cingalais prennent souvent sept ou huit de ces tiges, les tordent ensemble et les attachent ensuite à un arbre ; bientôt cette espèce de corde se couvre de feuilles et s'enracine ensuite dans la terre sans difficulté. Citons encore une espèce de jonc qui rampe sur le sol, où il atteint une longueur de 250 pieds sans produire une seule feuille, sauf un

Digitized by Google

petit panache à l'extrémité. Les indigènes se servent de ces joncs pour jeter des ponts sur les ravins. Ils les disposent parallèlement deux à deux, en les attachant à des arbres sur les deux bords opposés, puis ils y ajustent des planches en travers.

Il nous resterait à parler encore de plusieurs plantes remarquables : du *talipat*, palmier gigantesque qui atteint la hauteur de 33 à 34 mètres, et auquel les bouddhistes attachent une idée religieuse ; du *sterculia fetida*, arbre d'une rare beauté et d'une grande dimension, mais dont l'odeur est repoussante ; de l'*areca*, palme qui produit le betel, que les indigènes, comme tous les habitants de l'Inde, ont l'habitude de mâcher ; du *strychnos nux vomica*, dont nous avons récemment entretenu les lecteurs de la *Revue*[1] ; de tant d'autres, enfin, remarquables à différents titres. Mais nous avons hâte d'arriver aux richesses zoologiques de l'île, plus curieuses encore et plus variées que ses produits végétaux.

III

La faune de Ceylan a été jusqu'ici peu explorée par les hommes de science. Les Cingalais, qui pourraient recueillir de précieuses observations sur les animaux qui les entourent, négligent de le faire, soit par indolence naturelle, soit parce que leur religion leur interdit de donner la mort à des êtres vivants. A voir la façon dont ils ont transgressé cette loi dans les convulsions politiques qui ont signalé leur histoire, on ne peut que regretter doublement un scrupule qui les a si mal servis et si peu défendus.

Les quadrumanes sont les premiers animaux qui attirent dans les forêts l'attention du voyageur. On en compte cinq espèces, dont quatre appartiennent à un même groupe, celui des *presbytes ;* la cinquième, celle des rilawa (*macacus pileatus*), est la plus gracieuse. Le rilawa est doux et grimacier, et s'est acquis, par ses belles qualités, la faveur et l'amitié des Européens aussi bien que des indigènes. Tous ces singes vivent par troupes dans les forêts, où ils se livrent, sans entraves, sur les branches des arbres les plus élevés, à leur aventureuse gymnastique. L'espèce des ouanderous de la plaine (*presbytes cephalopterus*, Zimmermann), est la plus nombreuse. Ce singe est doux, intelligent, et d'une gravité qui touche à la mélancolie. Sa barbe blanche lui donne l'aspect d'un vieillard vénérable. Il s'attache aisément à l'homme, reconnaît la main qui le nourrit et recherche

[1] Voir la *Revue Contemporaine* du 15 mars, p. 168 et suiv., *Notes critiques sur la marche et le développement des Sciences.*

Digitized by Google

ses caresses. A l'état sauvage, on le voit ordinairement par troupes de vingt-cinq à trente, cherchant les baies et les bourgeons, qui lui servent de nourriture. Il est d'une agilité extrême, et, dans les moments d'alarme, il fait souvent, chargé de ses petits, des sauts merveilleux d'un arbre à l'autre. Dans les montagnes, c'est le *presbytes ursinus* qui remplace le précédent. Il est plus fort et moins facile à apprivoiser ; on le rencontre plus rarement, parce qu'il évite le voisinage de l'homme. Le *p. thersites* est si rare, qu'on n'en a rencontré jusqu'ici que deux individus. Au nord et à l'est de l'île, on trouve le *presbytes priamus*, plus grand qu'un épagneul, et qui se familiarise tellement avec l'homme, que, même à l'état sauvage, celui-ci ne lui inspire aucune crainte. Le chien éveille en lui la plus grande curiosité. Si, par suite d'une fausse alarme, une troupe de ces petits animaux s'est refugiée dans les feuilles d'un palmier, il suffit qu'un chien arrive pour les faire reparaître. Un autre petit quadrumane, le *loris gracilis*, a, par la lenteur de ses mouvements, quelque analogie avec la marmotte. Cette lenteur même lui est un gage de succès dans la chasse qu'il fait aux oiseaux. Il s'approche d'eux sans bruit, et la victime ne s'aperçoit du danger que lorsqu'il est trop tard pour l'éviter. Le regard perçant du loris a porté les Cingalais à attribuer à ses yeux une vertu surnaturelle. Ils en font des filtres, et soumettent pour cela le pauvre animal à un horrible supplice : ils le tiennent, la tête en bas, au-dessus du feu, jusqu'à ce que la chaleur lui ait crevé les yeux.

Les cheiroptères pullulent à Ceylan. Les chauves-souris peuplent les caves, les souterrains, les tunnels des routes, les galeries des fortifications, les toits des chaumières, les ruines des temples. Elles sortent la nuit pour faire la chasse aux insectes nocturnes ; et lorsque, dans les maisons, les bougies sont allumées, elles poursuivent leur proie jusque sur la table où l'on dîne. On en compte seize espèces. La roussette (*pteropus Edwardsii*), qui n'a pas moins de trois ou quatre pieds d'envergure. Sa chair est bonne à manger et a le goût du lièvre. Pendant le jour, ces noctules se suspendent, la tête en bas, aux branches des arbres par les ongles crochus dont leurs pattes de derrière sont armées, et s'enveloppent de leurs ailes comme d'un manteau. Le *rhinolophus* n'est pas le moins curieux de ces mammifères volants. L'extrémité de son museau est ornée, si toutefois on peut parler ainsi, d'une membrane verticale du plus singulier effet. Elle est assez commune dans l'île. Une autre espèce, variété du *scotophilus coromandelicus*, n'est pas plus grande qu'un bourdon. Elle est d'un noir brillant, très sociable, et vient souvent, pendant le dîner, se poser sur la nappe, où les enfants l'emprisonnent sous un verre.

Digitized by Google

Les chauves-souris de Ceylan ont un ennemi incommode dans un de leurs parasites, le *nyctéribia*. A première vue, cet étrange insecte semble n'avoir ni tête, ni yeux, ni bouche, ni antennes ; les premiers observateurs ont cru s'apercevoir qu'il était seulement armé d'une trompe sur le dos, et que, par conséquent, il ne pouvait se nourrir qu'en se renversant les jambes en l'air. Un examen plus attentif a fait reconnaître que ce parasite a six pattes, armées d'ongles crochus et placées autour du corps comme les rais d'une roue : au lieu de marcher, il roule. Lorsqu'il est en repos, il replie la tête en arrière, et le crâne alors se trouve en contact avec le dos, ce qui explique pourquoi on n'en voyait pas de vestige.

Les carnivores de l'île ne sont pas aussi nombreux qu'on serait porté à le croire. L'ours est le plus redouté. Il habite les profondeurs des forêts, où il se nourrit du miel qu'il trouve dans les creux des arbres et des rochers ; il mange aussi les termites et les fourmis. On voit parfois de ces animaux, assis sur une grosse branche d'arbre, dévorant des nids de fourmis rouges, tandis que, de la patte libre, ils cherchent à se garantir les yeux et les lèvres des piqûres de ces insectes. Il est rare que l'ours du Ceylan fasse sa proie des quadrupèdes : il craint l'homme, et ne l'attaque que s'il croit ne pouvoir lui échapper ; mais alors la peur le rend terrible ; il dirige ses coups contre le visage et surtout contre les yeux de l'adversaire. Les facteurs des postes, qui marchent toujours la nuit, se munissent de flambeaux, afin d'avertir de loin cet hôte importun, et de lui donner le temps de se retirer.

La race des tigres est faiblement représentée à Ceylan par le léopard. C'est un bel animal, mais il est rare et peu dangereux. Il fuit devant l'homme, qui lui fait la chasse pour sa belle fourrure. On se sert rarement du fusil, qui pourrait endommager la peau, et l'on préfère le prendre dans des trous de loups ou dans des piéges. Ces piéges sont des espèces de cages formées de pieux solidement enfoncés dans le sol. L'entrée est garnie d'une corde à nœud coulant, qui est attachée à un jeune arbre plié en manière de ressort. Un chevreau est placé au fond de la cage comme appât. Attiré par ses cris, le léopard arrive ; en essayant d'entrer, il fait partir le ressort et se trouve pris dans le nœud coulant. L'odeur particulière de la petite vérole, maladie qui fait des ravages énormes dans la population indigène, attire de loin le léopard. Aux époques où le fléau fait invasion, on voit souvent cet animal errer dans les jungles autour des hôpitaux provisoires qui y sont établis. Il faut alors redoubler de vigilance, mais les médecins européens qui soignent les malades ont personnellement peu à redouter ces fâcheux visiteurs. Sir Emerson raconte que le major Skinner, se trouvant un jour seul et sans armes dans

Digitized by Google

une clairière aux environs du pic d'Adam, où il se disposait à faire une opération de triangulation, entendit tout à coup un léger frôlement dans les broussailles. Un instant après, un magnifique léopard tomba accroupi à ses pieds, prêt à s'élancer sur lui. Dans un bond d'au moins huit pieds de hauteur, il n'avait manqué son homme que de dix-huit pouces. La suite de M. Skinner était encore bien loin, et, pour peu que cet officier eût montré de la faiblesse, c'en eût été fait de lui. Faire un pas en avant ou en arrière, c'eût été provoquer une mort certaine. M. Skinner prit le parti de regarder fixement son adversaire. Ils restèrent ainsi, l'homme et la bête, immobiles pendant plusieurs secondes, les yeux attachés l'un sur l'autre : enfin, le léopard, intimidé, recula et s'enfuit en bondissant.

Les autres espèces félines sont également moins nombreuses à Ceylan que dans les Indes. Le chat des palmiers (*paradoxurus typus*) se blottit pendant le jour dans les feuilles du cocotier, et en sort le soir pour attaquer les poulaillers des villageois. La genette (*viverra indica*) est commune. Les Tamils l'enferment dans des cages pour en recueillir le musc, en grattant les barres de bois contre lesquelles elle se frotte. Déjà, au XIIe siècle, Edrisi parle du musc comme étant un des produits de Ceylan. Le chien n'est pas indigène à Ceylan, mais les métis de cette race y ont tellement pullulé, qu'on est obligé de les assommer dans les rues et sur le seuil des maisons. Dans les plaines, les chacals chassent en troupes sous la conduite d'un chef : ils exterminent les lièvres et attaquent même les daims. On trouve quelquefois des chacals armés d'une petite corne qui se dissimule sous une touffe de poil sur la tête. Les gens du pays prétendent que c'est la marque distinctive des chefs. Ils en font des talismans, auxquels ils attribuent la vertu inappréciable de satisfaire tous les désirs de ceux qui les possèdent. Bien que sir Emerson n'en dise rien, nous devons supposer qu'un talisman si précieux, pour avoir longtemps conservé sa vertu aux yeux des indigènes, doit être excessivement rare.

On compte cinq espèces d'ichneumons. L'une d'elles, que l'on rencontre dans les environs de Neuera-Ellia, est appelée par les Européens le *blaireau* du Ceylan, à cause de son épaisse fourrure. L'ichneumon de Ceylan, comme celui de l'Egypte, attaque et détruit les serpents venimeux. S'il en est mordu, il se retire dans les fourrés, mange de l'herbe, et ne tarde pas à guérir, ce qui a fait attribuer à l'herbe qu'il mange une vertu curative du venin des serpents. Il eût été curieux de découvrir cette herbe précieuse ; mais il paraît démontré que toutes sont également bonnes à l'ichneumon dans cette circonstance, et il faut en conclure qu'il trouve plutôt en lui-même que dans le suc des plantes le mystérieux contre-poison.

Digitized by Google

L'animal, d'ailleurs, ne se croit nullement à l'abri de l'effet de ces morsures; car, dans ses attaques, tout audacieuses qu'elles soient, il fait preuve de la plus grande adresse en prenant son adversaire par la nuque, et avec toutes les précautions possibles.

Parmi les rongeurs, les écureuils se font remarquer par leur nombre et la variété de leurs espèces. Le plus curieux est l'écureuil volant (*pteromys petaurista*, Pallas), dont les sauts ressemblent au vol des oiseaux. Lorsqu'il s'élance d'un arbre à l'autre, la peau de ses flancs s'étend latéralement entre les jambes de devant et celles de derrière, de manière à former une espèce de parachute, qui le soutient en l'air et l'aide à traverser des intervalles considérables. Les rats des forêts (*mus nemoralis*) font leurs nids sur les branches des arbres, d'où ils descendent pour infester les chaumières. Ils se glissent dans les plafonds où l'on entretient, pour leur faire la chasse, une espèce de serpent, le *coryphodon Blumenbachii*. Le rat du café (*golunda Ellioti*) est d'importation récente : il parut pour la première fois, en 1847, dans les plantations de café sur les collines de Kandy, qu'il envahit en si grand nombre, qu'on en tua plus de mille en un jour sur une seule terre. Le bandicoute (*mus bandicota*) est une espèce de rat qui engraisse jusqu'à peser deux ou trois livres. Il est bon à manger, et sa chair ressemble à celle du cochon de lait. On mange également le porc-épic de l'île, qui fait le désespoir des planteurs, dont il attaque les jeunes cocotiers. Pour l'attraper, ce qui n'est pas facile, parce qu'il est rusé et intelligent, on met un appât au fond d'un fossé étroit; lorsque l'animal y est entré, ses piquants s'engagent dans la terre et l'empêchent de revenir sur ses pas.

L'ordre des édentés n'est représenté au Ceylan que par le fourmilier ou pangolin (*manis pentadactyla*). Cet animal bizarre, quand il est menacé, se roule en peloton en se couvrant de sa queue armée d'écailles, et attend ainsi l'ennemi. Il se nourrit de termites et de fourmis de toute espèce. Sir Emerson en a apprivoisé deux. Le premier, mesurant environ deux pieds de longueur, était très affectueux et venait souvent se faire caresser sur les genoux de son maître, en lui entortillant sa queue autour de la jambe. L'autre se montrait moins sociable. On sait que ces animaux grimpent sur les arbres à l'aide de leurs ongles crochus, et prennent les fourmis en étendant leur langue ronde et gluante sur l'écorce. Le jour est le moment du repos pour eux.

Parmi les ruminants, on peut citer le buffle et les différentes espèces de daims. Le daim musqué (*moschus meminna*), qui se rencontre fréquemment à Ceylan, se fait remarquer par la petitesse de sa taille, qui n'est guère que d'une dizaine de pouces en hauteur, et

Digitized by Google

du double tout au plus en longueur. L'antilope et la gazelle sont inconnues dans l'île, comme le sont aussi, dans un autre ordre, la hyène, le tigre et le loup des Indes. Notre auteur énumère en tout soixante-neuf espèces de mammifères. Le bœuf domestique y a prospéré; mais, exposé constamment aux intempéries des saisons, les épizooties font dans cette race d'affreux ravages.

IV

On a compté jusqu'ici trois cent vingt espèces d'oiseaux dans l'île de Ceylan. Ils n'ont, en général, ni les splendides couleurs des oiseaux de l'Amérique méridionale, ni le chant mélodieux de nos oiseaux d'Europe. Ils se distinguent toutefois par une grâce et une élégance de formes toutes particulières; et si les motifs de leurs chants sont peu prolongés, ils ne laissent pas cependant que d'être agréables à l'oreille. Certaines espèces, communes à l'Europe et à Ceylan, n'y démentent pas, du reste, leur réputation musicale.

Dans les fourrés épais, on entend parfois le *megalaima indica*, que son cri, pareil à des coups de marteau sur une plaque de métal, a fait surnommer le chaudronnier. Sur les branches des arbres les plus élevés, on voit le toucan (*buceros pica*) saisir les petits reptiles dont il se nourrit, les jeter en l'air et les rattraper dans son énorme bec. Le moine Odoric, de Portenau, dans le Frioul, qui parcourut Ceylan au XIVe siècle, fut soupçonné de mensonge pour avoir dit qu'il y avait vu des oiseaux à deux têtes. Il s'était probablement laissé tromper par l'excroissance que le toucan porte sur son bec. Au premier aspect, on croirait en effet que l'oiseau a deux têtes.

Le paon sauvage est très commun aux lisières des forêts. Près de la côte, et plus particulièrement dans le voisinage de Batticaloa, des myriades d'oiseaux aquatiques de toute espèce peuplent les lacs. Enfin l'aigle, le faucon et le vautour voient devant eux une chasse magnifique dans la foule innombrable de moucherolles, de grives et de pinsons qui habitent les plaines. Les arbrisseaux fleuris attirent l'oiseau-mouche, qui de son bec recourbé cherche dans le calice des fleurs les menus insectes dont il se nourrit. Il fait, avec l'oiseau de paradis, le plus bel ornement de l'île. Le boulboul (*pycnonotus hæmorrhous*), oiseau huppé, a le caractère guerrier : les indigènes le dressent au combat, comme on fait des coqs. L'oiseau tailleur (*orthotomus longicauda*) coud ensemble les feuilles qui doivent servir à faire son nid avec un fil de coton qu'il a tordu lui-même; puis, le travail fini, il chante joyeusement en sautillant sur les bran-

Digitized by Google

ches voisines. L'oiseau tisserand (*ploceus baya*), plus ingénieux encore, tisse son nid avec de l'herbe, sous la forme d'une bouteille, qu'il suspend à une branche, l'ouverture en bas, pour le garantir des serpents et autres reptiles qui infestent les arbres.

Les oiseaux les plus sociables, et en même temps les plus voleurs, sont les corbeaux, dont l'île possède une petite espèce d'un noir brillant mêlé de bleu (*corvus splendens*). Ces oiseaux visitent les villes en grandes tribus; ils s'y installent près de chaque maison, et se familiarisent avec les habitants. Les Hollandais, à l'époque où ils étaient maîtres de l'île, promulguèrent une loi qui défendait, sous des peines sévères, de tuer ces oiseaux. On croyait qu'ils favorisaient la propagation de l'arbre à cannelle, en se nourrissant de son fruit.

Comme chez les Grecs et les Romains, le corbeau à Ceylan est un oiseau augural. Les indigènes étudient son vol et ses mouvements pour en tirer une foule de prédictions. Ce qui est moins douteux que la précieuse vertu qu'on attribue à ces oiseaux de prédire l'avenir, c'est leur zèle et leur habileté pour dévaliser les maisons. On les voit entrer dans les habitations, enlever le rôti de la cuisine, ou même dérober le morceau choisi du maître sur la table servie. Ils fouillent avec adresse dans les nécessaires des dames, emportent leurs gants, leurs mouchoirs, ouvrent même les paquets enveloppés de papier, dénouent les serviettes pour peu qu'il s'y trouve quelque chose qui les tente, et sir Emerson raconte avoir vu un de ces habiles voleurs ôter d'un panier la cheville qui en retenait le couvercle, afin d'en piller le contenu. Puisque l'auteur l'a vu, nous sommes bien obligés de le croire. Il a vu mieux encore, ou du moins, il nous raconte un tour habile auquel eut recours un corbeau qui n'était certainement pas celui de La Fontaine, pour dépouiller un chien de son os. Un chien de garde rongeait un jour un bel os qu'il tenait entre ses pattes; un corbeau s'approche de lui. Ne possédant sans doute pas l'éloquence du renard, il fit appel à un autre art, et se mit à danser pour distraire l'attention du chien, penchant agréablement la tête, faisant enfin toutes les mines que pouvait lui permettre sa gravité augurale. Le chien restait impassible et ne le regardait même pas. Sans se décourager, notre corbeau va chercher un de ses camarades, le met en sentinelle sur une branche voisine et reprend ses exercices. Vains efforts. A un moment donné, le compère se précipite tout à coup sur le dos du chien et lui applique un vigoureux coup de bec sur l'épine dorsale. Le chien bondit en se retournant, et, pendant ce temps-là, notre corbeau, qui guettait le manége, fond sur l'os et l'enlève.

L'auteur, qui semble prendre plaisir à venger le corbeau de la réputation de stupidité que lui ont faite les fabulistes, raconte une

Digitized by Google

foule d'autres anecdotes tendant à prouver que ces oiseaux ont des moyens prompts pour se communiquer leurs projets. Le soir, ils se rassemblent en masse sur le bord du lac de Colombo, où, pendant une heure ou deux, ils se donnent le plaisir du bain, puis ils s'en retournent chacun à sa demeure habituelle. On a remarqué que pendant les tempêtes un grand nombre de corbeaux périssent frappés de la foudre. Dans un ouragan qui eut lieu il y a quelques années, il en mourut en si grande quantité, que leurs cadavres formaient une longue ligne noire sur les bords d'une île très fréquentée par ces oiseaux.

Les perroquets sont également très nombreux : le *palæornis Alexandri* s'y fait surtout remarquer. A Chilaw, M. Layard en vit des volées si considérables s'abattre sur les cocotiers du voisinage, que leur babil incessant empêchait les gens du bazar, qui crient cependant bien fort, de se faire entendre. M. Layard voulut un jour en compter les volées. Il se posta à cet effet sur un pont, à un demi-mille du bourg. Vers quatre heures de l'après-midi, il vit arriver quelques volées ; mais bientôt leur nombre augmenta tellement qu'il ne fut plus possible de les distinguer : c'était un torrent vivant et continu ; plusieurs perroquets passèrent tout près de sa figure avec la rapidité de l'éclair. Arrivés aux arbres où ils se proposaient de passer la nuit, ils se mirent à se quereller pour les places, et ce fut un bruit infernal.

L'hirondelle qui produit le nid comestible dont les Chinois font leur mets favori vit aussi à Ceylan. C'est près de Caltura, sur la côte occidentale, que les salanganes font leurs nids dans des cavernes fort nombreuses en ces parages. Quelques colons chinois s'y sont établis pour se livrer au commerce de ces nids ; et le gouvernement anglais en retire un fermage assez considérable. Mais ces nids se trouvent aussi à une distance beaucoup plus grande de la côte. A l'époque où sir E. Tennent écrivait son livre, on ne connaissait pas encore bien leur composition chimique ; il se contente donc d'exprimer ses doutes sur l'opinion généralement reçue que ces nids se composent d'algues. On sait que les nids de salanganes sont le produit d'une sécrétion azotée analogue au mucus des animaux, et que cette substance agglutinative, dépourvue de toute organisation, se dissout en partie dans l'eau bouillante et donne un délicieux potage. Nous ne nous étendrons pas sur ce sujet aujourd'hui bien connu. Sir Emerson d'ailleurs n'y apporte aucun éclaircissement nouveau. Nous passerons également sous silence une foule d'autres oiseaux dont la description ou les mœurs n'offriraient aux lecteurs qu'un trop mince intérêt.

On compte au moins une douzaine d'espèces de pigeons au Ceylan.

Digitized by Google

Les plaines marécageuses et les lagunes de l'île sont peuplées d'une multitude infinie d'échassiers, comme l'ibis, la grue, le héron, la spatule, le pluvier, etc. Les flamants, au plumage couleur de rose, se présentent en longues files sur la côte, habitude qui leur a valu le nom de *soldat anglais*. Les pélicans fréquentent en grand nombre les embouchures du fleuve, où, perchés sur quelque rocher, ils observent les poissons pendant le jour; le soir, ils s'envolent, en emportant leur pêche, vers les arbres où ils ont fixé leur demeure. Quant aux canards, aux oies de toute espèce, et aux nombreux oiseaux de l'Europe qui se trouvent aussi à Ceylan, il serait fastidieux de les énumérer.

V

C'est dans les pays tropicaux que la nature s'est plu à réunir la plus grande variété de reptiles. Ceylan a eu sa large part dans la distribution. Parmi les lézards, c'est l'iguane qui frappe tout d'abord l'Européen nouvellement débarqué. Hideux à voir, et mesurant quatre ou cinq pieds de longueur, cet énorme lézard est cependant très innocent; il n'a d'autre arme que sa queue, dont il peut, il est vrai, frapper assez vigoureusement son adversaire. On le chasse avec des chiens, d'abord pour sa chair qui est très délicate, et puis pour sa peau, dont on fait des souliers. L'iguane se cache soit dans les cavernes, soit dans les nids déserts de termites, soit enfin dans les troncs creux des arbres; il se nourrit de fourmis et d'autres insectes. Mais ce n'est là que le point de départ d'une longue liste de lézards, remarquables la plupart par la vivacité de leurs couleurs et la grande rapidité de leurs mouvements. On les voit se chauffer au soleil sur les bords des rivières, glisser sur les rochers ou épier les passants de leur retraite dans quelque vieille muraille. Le *calotes viridis* est d'un beau vert émeraude, rehaussé de quelques traits noirs. Cette espèce ne change pas de couleur, mais le *calotes ophiomachus* et le *calotes versicolor* possèdent à un haut degré la faculté qui a rendu le caméléon si célèbre. Irrités, ces reptiles deviennent rouges à la gorge, et le reste du corps prend alors une teinte jaunâtre. Quant aux caméléons, il en existe à Ceylan un nombre infini. Sir Emerson prétend que ce lézard a deux systèmes nerveux séparés l'un de l'autre, de sorte qu'une partie du corps paraît quelquefois endormie, tandis que l'autre veille; l'une aura une couleur verte, et l'autre rouge. On dit même que le caméléon ne peut pas nager parce que ses membres des deux côtés n'agissent pas de concert. La

Digitized by Google

cératophora Stoddartii, espèce très rare, qui porte une espèce de corne sur le museau, et dont il n'existait récemment encore que deux exemplaires dans les musées de l'Europe, l'un à Londres et l'autre à Leyde, se rencontre à Ceylan dans les montagnes de Kandy. Le gecko, espèce très commune en Afrique, pullule aussi dans l'île, et la familiarité dans laquelle il vit avec l'homme a sans doute beaucoup contribué à le répandre. On sait que ce petit animal, muni à chaque orteil d'une sorte de bourrelet, monte aisément aux murs verticaux et s'attache même aux plafonds et aux vitres des croisées. Le soir il sort de sa cachette pour faire la chasse aux insectes. A Ceylan plus que partout ailleurs, on a de bonnes raisons pour l'y encourager. Sir Emerson, qui émaille volontiers son récit d'anecdotes, en a plus d'une sur le gecko.

« Dans un boudoir où les dames de ma famille passaient la soirée, une de ces amusantes petites créatures avait sa cachette derrière un tableau ; et, dès qu'on avait allumé les bougies, elle se montrait, pour se faire donner sa ration de mie de pain ; si on l'oubliait, elle répétait vivement son cri de *tchic*, *tchic*, *tchic*, jusqu'à ce qu'on se fût rappelé sa présence. Ce gecko était d'une belle nuance grise, moucheté de couleur de rose. Etant tombé, par hasard, d'une table de travail, il s'enfuit, laissant sa queue sur le carreau ; mais, en moins d'un mois, cet appendice s'était reproduit. Cette faculté de reproduction lui est donnée pour qu'il puisse se soustraire à ses adversaires ; c'est de lui-même, évidemment, qu'il détache sa queue, et, lorsqu'elle se reproduit, la pièce nouvelle présente toujours quelque différence avec l'ancienne. Il y avait, dans le fort de Colombo, un gecko qu'on avait dressé à venir toujours à l'heure du dessert. La famille étant partie pour quelque temps, on fit de grandes réparations dans l'appartement ; on le suréleva d'un étage, et l'on badigeonna les murs. Au bout de quelques mois, la famille revint, et, après une absence si longue, on ne s'attendait guère à revoir le lézard ; mais, au premier dîner, le petit visiteur parut au moment où l'on servait le dessert. »

La nature, variée dans ses produits, semble avoir voulu, à Ceylan, montrer, dans son ensemble, l'échelle de tous les êtres. A côté du lézard mignon et inoffensif, nous trouvons, dans une proportion effrayante, le terrible crocodile. Tous les réservoirs d'eau, toutes les les rivières en sont infestés. On en trouve de deux espèces, le *crocodilus biporcatus*, qui atteint la longueur d'environ 18 pieds, et le *crocodilus palustris*, qui ne dépasse pas 13. Lorsque, dans la saison chaude, les réservoirs se dessèchent, on les rencontre quelquefois dans les fourrés, à la recherche des lieux humides ; mais, le plus souvent, ils s'enterrent dans le limon, et y restent, dans un état de torpeur, jusqu'au retour des pluies. On raconte qu'un officier fut réveillé

Digitized by Google

la nuit, dans sa tente, par un mouvement du sol au-dessous de son lit ; le matin, il vit sortir de terre un crocodile. Ce reptile est très timide, et s'enfuit à la vue de l'homme. La description qu'en fait l'ancien secrétaire général de Ceylan ne pourrait guère s'accommoder au féroce crocodile des rives du Nil, ni au caïman d'Amérique. Sir Emerson raconte, à son sujet, des anecdotes fort humiliantes.

« En arrivant près du vieux fort de Molletivoe, nous rencontrâmes inopinément un crocodile endormi dans les broussailles, à plusieurs centaines de mètres de l'eau. La terreur de la pauvre bête fut extrême, lorsqu'elle s'éveilla et se vit découverte et entourée. C'était une créature hideuse, ayant 10 pieds de longueur, évidemment d'une force prodigieuse, si elle eût osé s'en servir ; mais la frayeur la paralysa complétement. Après quelques instants, le crocodile fit le tour du cercle qu'on avait formé autour de lui, en sifflant et en battant ensemble ses mâchoires osseuses, et en fixant sur nous ses yeux verts. Quelqu'un l'ayant frappé, il resta coi et fit le mort. Bientôt, il promena un regard rusé autour de lui, et s'élança du côté de l'eau ; mais, ayant reçu un deuxième coup, il resta de nouveau sans mouvement, comme s'il avait cessé de vivre. Nous essayâmes de le réveiller en lui tirant la queue, en le frappant sur le dos, en le provoquant enfin de toutes les façons, mais en vain, jusqu'à ce que, par hasard, mon fils, enfant de douze ans, le chatouillât doucement à la patte. Il la retira soudain, et se tourna de l'autre côté pour se soustraire à une autre expérience ; on le chatouilla sous l'autre patte, ce qui produisit le même effet que la première fois, et l'on vit alors ce grand monstre se tortiller comme un enfant pour éviter d'être chatouillé. La scène était très amusante, mais le soleil dardait ses rayons, et nous continuâmes notre route en permettant au crocodile de regagner le lac voisin. »

Nous doutons qu'une pareille expérience pût être impunément tentée sur un caïman ou même avec un crocodile d'Egypte.

A l'appui de ces observations personnelles sur la façon dont cet amphibie échappe aux effets de la sécheresse, sir Emerson cite un fait assez curieux. En 1833, sir R. W. Horton fit draguer un étang afin de le débarrasser des crocodiles dont il était infesté. L'étang était long de 50 mètres environ sur 10 à 12 de largeur, et sa plus grande profondeur n'excédait pas 5 pieds. Lorsque les hommes approchèrent de l'étang, une trentaine de crocodiles qui se chauffaient au soleil s'élancèrent dans l'eau. On étendit alors à travers l'étang un gros filet chargé de poids pour lui faire toucher le fond, et on le promena d'une extrémité à l'autre ; des hommes armés de perches suivaient pour pousser les crocodiles devant eux : l'opération était conduite de manière à ce qu'aucun de ces amphibies ne devait pouvoir s'échapper par dessous ; et cependant, à la stupéfaction des chasseurs, ils n'en trouvèrent pas un seul lorsqu'ils arrivèrent à l'autre bout de

Digitized by Google

l'étang. Les hôtes incommodes que l'on voulait détruire s'étaient réfugiés dans le limon et s'y étaient profondément enfoncés.

Les chéloniens offrent peu de variété. Outre la tortue de terre on y trouve la tortue de mer, dont la chair, au dire des indigènes, est toxique à certains moments de l'année. On raconte qu'au mois d'octobre 1840, vingt-huit personnes qui en avaient mangé furent saisies de vomissements, et il en mourut dix-huit la nuit suivante. On peut citer d'autres cas analogues, mais rien ne prouve, comme le fait très bien observer sir E. Tennent, que ces accidents doivent être attribués à la chair de la tortue plutôt qu'à quelque autre ingrédient.

Dans les pays tropicaux, où la nature déploie toutes ses forces et accumule toutes ses richesses, le mal se retrouve comme ailleurs à côté du bien et dans une proportion analogue. Là où se rencontrent les plantes les plus salutaires se trouvent aussi les toxiques les plus violents et auprès des animaux les plus beaux de la création viennent se placer les reptiles les plus dangereux. Ceylan a eu sa part dans cette répartition équitable des trésors de la nature ; les plus venimeux serpents y peuplent les forêts et les marécages, mais sir E. Tennent tient pour exagérée l'idée qu'on se fait de leur nombre et du danger qu'ils font courir aux hommes. Ceux, dit-il, qui ont longtemps habité l'île ne cessent d'exprimer leur étonnement d'en avoir rencontré si peu. M. Davy, qui en a fait une étude spéciale, assure que de vingt espèces qu'il a examinées il n'y en avait que quatre qui fussent venimeuses, et parmi ces quatre deux seulement, le tic-polonga (*daboia elegans*) et le cobra de capello (*naja tripudians*) capables de donner la mort à l'homme. La troisième espèce est le carawilla (*trigonocephalus hypnale*), serpent long d'un pied et de couleur brune ; la quatrième, dont on n'a trouvé que quelques individus, n'a pas même reçu de nom dans la langue des Cingalais.

Le cobra de capello est le seul que les charmeurs de serpents montrent au public. Ils exercent sur eux leur puissance, non pas en leur arrachant les crochets, comme on l'a prétendu, mais en tirant courageusement parti de leur timidité et de l'aversion qu'il ont à se servir de leurs armes redoutables. Le cobra établit ordinairement sa retraite dans les nids abandonnés des termites : c'est là qu'il attend sa proie, qui consiste en lézards et en crapauds. Sir Emerson assure qu'à l'approche de l'homme ils ne cherchent qu'à se cacher ou à s'enfuir ; et il raconte qu'un jour, ayant rencontré un cobra d'une grande longueur qui n'avait pu s'enfuir assez vite, il le tua à coups de fouet. Ce n'est pas que le cobra ne visite aussi les demeures de l'homme, mais alors il y est attiré par les poules ou par le lait. Le cobra nage parfaitement, et l'on a vu ce reptile faire d'assez longues

Digitized by Google

excursions en mer. Les Bouddhistes, dociles au précepte de leur religion qui leur défend de tuer les animaux, renferment le cobrá, lorsqu'ils l'attrapent, dans un panier qu'ils abandonnent au courant des rivières. Le courant ne tarde pas à porter le panier et son contenu à la mer. Avis à ceux qui, dans ces parages, verraient un panier flottant sur l'eau.

Sir E. Tennent ne manque pas de parler de la *pierre de cobra*, remède contre la morsure des serpents venimeux, et il en raconte des choses assez surprenantes. En mars 1854, un de ses amis traversait, avec une suite nombreuse, les fourrés épais qui se trouvent aux environs de Bintenne, lorsqu'un des tamils qui l'accompagnaient s'élança dans les broussailles, et revint aussitôt tenant un cobra qu'il avait saisi par la tête et par la queue. Il appela son camarade pour l'aider à mettre le reptile dans leur panier; mais celui-ci s'y prit si maladroitement que le cobra le mordit profondément au doigt. Le sang coula de la plaie, et le malheureux sentit aussitôt une douleur aiguë; mais son camarade tira de sa ceinture deux pierres noires et polies, de la grandeur d'une amande, et les appliqua sur la blessure. Les pierres y adhérèrent fortement, et absorbèrent le sang qui en sortait. Pendant les trois ou quatre minutes que les pierres restèrent en place, l'opérateur frottait vivement le bras du blessé de haut en bas jusqu'au doigt. Enfin les pierres se détachèrent d'elles-mêmes; les souffrances du patient avaient cessé; il fit craquer ses doigts plusieurs fois, et il n'en fut plus question. Pendant que ceci se passait, un autre Indien s'était approché du cobra, tenant à la main une racine ligneuse. Il l'approcha de la tête du reptile, qui s'inclina aussitôt vers la terre; alors l'Indien le saisit sans crainte et le mit dans le panier. Cette racine s'appelle dans le pays *najathali-kalinga* (racine de la plante du serpent), et l'Indien assura qu'armé de cette racine il ne craignait aucun serpent.

Sir E. Tennent est actuellement possesseur des pierres qui ont servi à l'opération, ainsi que de la racine. Cette dernière semble appartenir à une plante du genre des aristolochies; quant aux pierres, il en a fait analyser une par M. Faraday; l'illustre chimiste n'a trouvé en elle qu'un os carbonisé imbibé de sang et carbonisé ensuite de nouveau; mais il n'a pu savoir quelle autre préparation cet os avait subie de la part des indigènes pour acquérir son efficacité. En regard de ce récit, il nous semble piquant de placer les expériences de Fontana[1]. Lui aussi connaissait la pierre de cobra, qui venait d'être signalée (1786) par l'abbé de Tecmayer; et, désireux d'en faire l'essai, il s'en procura une authentique : ce n'était qu'un morceau de

[1] Fontana, *Traité du venin des vipères*, 2e vol., *Appendice*, p. 67 et suiv.

Digitized by Google

corne de cerf à demi carbonisé. Il fit mordre des pigeons par des vipères et appliqua la pierre sur les plaies; bien que celle-ci s'y attachât fortement, les pigeons moururent tous dans l'espace de quatre à vingt minutes. Comment concilier les expériences de ce profond observateur avec celle que raconte de *visu* sir E. Tennent? Faut-il supposer que la manipulation décrite par notre auteur soit nécessaire à la réussite de l'opération? Fontana ne la pratiqua point, car il n'en dit rien : ses pigeons étaient abandonnés à eux-mêmes. Ou bien manquait-il à la pierre de Fontana quelque préparation subie par l'autre, comme semble l'indiquer M. Faraday? C'est un mystère que l'expérience seule peut éclaircir. Il serait intéressant que sir Emerson Tennent fît un nouvel essai *in anima vili* avec la pierre dont il est possesseur et dont l'efficacité lui a été formellement démontrée.

Nous ne nous arrêterons pas à parler du boa, que l'on rencontre près de Colombo, ni des serpents d'eau douce, qui sont tous inoffensifs à Ceylan, ni enfin des batraciens, dont il y a plusieurs variétés dans l'île, entre autres la *hyla leucomystax*, qui jouit de la faculté de changer de couleur comme le caméléon. Ces différents reptiles ne présentent aucune particularité qui ne soit connue ou que l'on n'ait observée ailleurs.

VI

La science ichthyologique n'a guère de conquêtes nouvelles à faire sur les côtes de Ceylan. Les requins, les scies et les autres espèces qu'on y rencontre n'ont rien qui les distingue particulièrement de leurs congénères des autres mers de l'Inde. Il n'en est pas de même des poissons d'eau douce. Nulle part peut-être sur le globe ils ne se présentent en plus grandes quantités. La moindre flaque d'eau de quelques pouces en contient des myriades, et la vitalité est tellement active en ce pays, qu'il suffit, après les sécheresses, que les étangs arides et déserts voient revenir leurs eaux, pour qu'aussitôt la vie s'y développe dans des proportions inouïes. Le jour, l'heure même où les pluies reviennent fertiliser les campagnes, les poissons reparaissent aussi nombreux qu'auparavant. Le pêcheur n'a alors qu'à planter dans l'eau un gros panier sans fond, et à y passer le bras, pour en retirer autant de poissons emprisonnés qu'il voudra. On comprendrait, à la rigueur, la présence d'un menu fretin; mais comment s'expliquer celle des gros poissons? D'où viennent-ils? Où s'étaient-ils réfugiés pendant la sécheresse? Comment ont-ils pu

Digitized by Google

reparaître dans des endroits dont la surface, quelques heures auparavant, était durcie par le soleil ? Quelques-uns ont essayé d'expliquer ce fait, en supposant que les poissons déposent leur frai dans le limon, et qu'au retour des pluies, ce frai est aussitôt vivifié. Ceci nous expliquerait la présence du fretin, mais non celle des gros poissons. D'autres supposent que les poissons ont été enlevés de l'eau par des tourbillons, et transportés à travers l'atmosphère. Mais, outre que de pareils phénomènes sont très rares, ils ne se produisent guère que près des côtes.

C'est une chose étrange que l'on ait cherché des hypothèses si peu satisfaisantes pour expliquer un phénomène connu et éclairci même par les anciens. Théophraste, plus connu pour ses *Caractères* que pour ses ouvrages d'histoire naturelle, a écrit un livre spécial sur les poissons qui vivent hors de l'eau. Nous y lisons : « Les poissons qui s'enterrent naissent dans les rivières et dans les eaux stagnantes ; et il arrive que lorsque ces endroits sont desséchés, ces poissons, privés d'eau, se réunissent peu à peu, et pénètrent dans la terre pour y chercher l'humidité ; de sorte que, lorsque la terre s'est desséchée à la surface, ils restent, quoique vivants, comme embaumés dans le sol, ou dans leurs cachettes, en état de torpeur ; mais ils se meuvent quand on les trouve en creusant. » En citant ce livre de Théophraste, Sénèque s'égaye sur son compte et dit que, désormais, il faut aller pêcher avec une pioche plutôt qu'avec un hameçon [1]. Pline lui-même, qui n'était pourtant pas difficile sur les explications des phénomènes naturels, n'accepte le fait qu'en faisant ses réserves. Ce n'est qu'au dernier siècle qu'on a commencé à rendre justice à Théophraste, et, aujourd'hui, il n'y a plus lieu à douter que certains poissons ne puissent rester longtemps ensevelis vivants dans la terre. Notre auteur lui-même raconte qu'en creusant le sol près de la baie de Trincomalie, on a trouvé des poissons de la longueur d'un pied, renfermés dans des mottes de terre, et qu'ils ont commencé à remuer dès qu'ils se sont sentis en liberté. Cette faculté de passer plusieurs mois dans un état de torpeur appartient aussi à certains mollusques d'eau douce et aux coléoptères aquatiques. Parmi les premiers, notre auteur cite l'*ampullaria glauca* et la *melania paludina*.

On trouve à Ceylan diverses espèces de poissons voyageurs, qui quittent les étangs desséchés pour se transporter par terre dans les endroits où il y a encore de l'eau. L'*anabas scandens* de Cuvier, et la *perca scandens* de Daldorf sont de ce nombre. Ce dernier poisson est de la longueur de six pouces environ ; il commence son voyage la nuit ou le matin, pendant que l'herbe est encore mouillée par la

[1] *Nat. Quæst.* VII, 16.

Digitized by Google

rosée. Quelquefois cependant il se voit forcé de voyager pendant le jour, et M. Layard en a vu une véritable caravane se transportant péniblement à travers une route sèche et pleine de poussière au milieu de la journée. Daldorf, qui était lieutenant au service de la compagnie danoise des Indes, communiqua, en 1791, à sir Joseph Banks, un fait curieux. Il avait pris un anabas sur le tronc d'un rondier, à une hauteur de cinq pieds au-dessus du sol; ce petit poisson faisait des efforts pour monter plus haut encore : il se suspendait par ses ouies, et pliait la queue de manière à l'insérer dans les cavités de l'écorce, lorsqu'il fut arrêté par la main de Daldorf. Ce fait, que d'autres observateurs ont confirmé, ne s'est jamais reproduit à Ceylan, du moins à la connaissance de sir Emerson.

Les côtes de l'île et ses eaux douces abondent en coquilles de toute espèce, mais elles ont été trop peu étudiées pour présenter dès aujourd'hui de l'intérêt. Sir Emerson estime qu'un naturaliste qui s'en occuperait spécialement pourrait augmenter des trois quarts les espèces déjà connues.

VII

Nous avons vu combien les parasites végétaux sont nombreux et envahissants. Les animaux parasites, les insectes ne le sont pas moins, et deviennent même en certains cas dangereux pour l'homme. Dans les bois, les mouches et les coléoptères font entendre leur bourdonnement monotone, des papillons énormes charment les yeux par leurs couleurs étincelantes; dans l'obscurité de la nuit, on voit briller des myriades de lucioles; mais à côté des joyaux de son écrin, et comme pour en faire mieux sentir la valeur, la nature a mis des êtres difformes et repoussants. Il y a là certain petit ver qui s'introduit sournoisement sous la peau et sans faire de mal; mais bientôt il prend des développements considérables et atteint la longueur d'un pied. Il faut alors l'extraire pour arrêter l'inflammation. Les cocotiers sont ravagés par le *kourouminya* (*batocera rubus*), coléoptère qui s'insinue dans les troncs des jeunes arbres, et qui les perfore dans tous les sens. Les coulies du Malabar font la chasse aux larves de ce coléoptère, qu'ils prisent comme un mets exquis. Mais aucun insecte n'est plus redoutable que la fourmi. Si vous cherchez un abri sous les arbres ou sous votre tente, prenez garde de vous trouver sur le chemin d'une armée de ces insectes. Une d'elles surprit un jour sir Emerson endormi. Tout à coup, il fut réveillé par une

Digitized by Google

douleur cuisante. Il passe la main sur sa figure et sur ses épaules, et en retire des poignées de fourmis. Se levant aussitôt, il se sent mordu aux pieds et aux jambes. Il court au feu du bivouac, et là il voit son corps couvert de grosses fourmis de près d'un demi-pouce de longueur. Elles avaient trouvé le lit sur leur chemin, et étaient passées par-dessus en ligne droite, sans se déranger : chemin faisant, elles avaient rencontré la chair, et y avaient plongé leurs tenailles. Heureusement leur morsure n'étant pas venimeuse, il n'y eut pas d'inflammation.

Les fourmis, noires, blanches ou rouges, sont véritablement le fléau du pays. Les fourmis blanches ou termites sont si célèbres, que nous nous dispenserions d'en parler, si M. Emerson Tennent n'ajoutait encore sur ce sujet à nos connaissances. Ces termites se rencontrent partout où le froid ne se fait pas sentir et où le sol n'est pas trop sablonneux pour qu'ils puissent bâtir ces grands édifices à coupole, qui les ont rendus fameux autant que leurs ravages. Le nom de fourmi qu'on leur donne est mal appliqué, puisque ce ne sont pas des hyménoptères, mais des névroptères. La manipulation que ces insectes font subir à la terre dont ils bâtissent leurs nids la rend éminemment propre à la fabrication des moules et des creusets, et les orfévres de Ceylan la recherchent pour leurs moulages d'ornements. Elle est si tenace, que les pluies des moussons, qui emportent les ciments les plus durs, sont sans effet sur elle. Les termites mettent tant d'ardeur à leur travail, qu'on les a vus construire sous la table, pendant la durée du repas, une pyramide de six pouces de haut et d'un pied de diamètre. Les termites cherchent toujours l'obscurité pour commettre leurs ravages. Ils creusent, pour arriver au lieu qu'ils destinent à leurs attaques, des galeries souterraines d'une longueur incroyable. Ils s'insinuent dans les poutres, qu'ils rongent intérieurement, jusqu'à en réduire les parois à l'épaisseur d'une feuille de papier ; le bois de fer, l'ébène, les bois résineux ou imprégnés de camphre ou d'huiles aromatiques sont seuls à l'abri de leur industrie. Dans une nuit seulement, ils détruisirent tous les vêtements de sir Emerson contenus dans une malle. En très peu de temps, ils firent disparaître une masse considérable de documents écrits, et une rangée de livres fut trouée d'un bout à l'autre. A la hauteur de 2,000 pieds au-desssus du niveau de la mer, on ne rencontre plus ces insectes destructeurs.

Les fourmis proprement dites sont, d'après l'expression de sir Emerson, aussi nombreuses que les grains de sable de la mer. On les rencontre partout : dans la terre, dans les maisons, sur les arbres ; on les voit dans toutes les chambres, sur les meubles, dans les buffets. Quelque soin que l'on prenne, il est impossible d'en ga-

Digitized by Google

rantir le sucre et les pâtisseries, et pour s'en préserver momentanément, on est obligé d'isoler les pieds de tous les meubles par des tasses remplies d'eau. Ce fléau a pourtant son utilité. Sous un climat où les matières putrescibles entrent vite en décomposition, les fourmis rendent des services inappréciables dans les basses-cours et dans les égouts. Travaillant nuit et jour, elles font aussitôt disparaître jusqu'aux moindres parcelles des matières qui pourraient porter atteinte à la santé publique. Elles attaquent avec autant de persévérance les petits animaux vivants que les morts. Des centaines de fourmis entourent quelquefois un hanneton fatigué, et l'emportent de vive force. On les a souvent vues aux prises avec un serpent à la peau visqueuse, long de deux pieds, la *cœcilia glutinosa*. Les fourmis l'entourent par myriades, le mordant partout et le poussant peu à peu vers leur nid. La lutte dure souvent une demi-journée, et le serpent finit toujours par être emporté par petits morceaux.

La grande fourmi rouge, qu'on appelle dimiya (*formica smaragdina*), est la plus formidable. Elle fréquente les jardins, et construit sa demeure en collant ensemble des feuilles flexibles de manière à en former un ballon creux ; elle le tapisse ensuite avec une espèce de papier qu'elle fabrique sur place. Ces fourmis marchent, comme les autres, en longues colonnes, et elles mordent avec un tel acharnement qu'elles empêchent quelquefois les indigènes, demi-nus, de cueillir le fruit du manguier, arbre pour lequel elles montrent de la prédilection. Sir Emerson, qui a examiné la tête de la fourmi rouge au microscope, affirme que leurs mâchoires se croisent et sont fortement dentelées ; ce qui explique la douleur qu'occasionne leur morsure. On a essayé de tirer parti de cette espèce pour débarrasser les plantations de café de la punaise (*lecanium coffeæ*) qui infeste cette plante; mais la présence de ces fourmis aurait bientôt chassé des plantations les coulies malabares, et le remède eût été pire que le mal.

Les hyménoptères sont encore représentés à Ceylan par différentes espèces de guêpes et d'abeilles. La guêpe maçon, entre autres, est un gracieux petit animal, qui dépose son œuf dans la chrysalide d'un autre insecte. Ce soin ne la satisfait pas; elle transporte la chrysalide dépositaire du germe dans quelque trou qu'elle a habilement rempli de terre. Souvent elle choisit pour cachette le trou d'une serrure, et met ainsi au supplice les ménagères du pays. Le *sphex ferruginea* est l'insecte de cet ordre qui inspire aux indigènes le plus de crainte, à cause de sa piqûre extrêmement venimeuse. Son nid a quelquefois six pieds de hauteur. Parmi les abeilles, quelques-unes n'ont pas d'aiguillon. Les Veddahs en recueillent, dans le creux des arbres, la cire et le miel, qu'ils viennent échanger contre des pointes de flèches et des tissus.

Digitized by Google

Le plus beau des lépidoptères, qui y sont très beaux et très communs, l'atlas, papillon de nuit, mesure près d'un pied d'envergure. Mais nous aurions trop à faire si nous voulions suivre sir Emerson dans toutes ses descriptions. Il nous suffira, pour donner une idée du nombre immense de punaises, de puces, de moustiques et autres insectes dont Ceylan est peuplé, de dire que la liste seule remplit, dans l'ouvrage dont nous nous occupons, dix-neuf pages à deux colonnes. Qu'on juge de la figure que doit faire un Européen fraîchement débarqué dans l'île! Nous passerons donc sous silence les araignées, qui sont énormes; les myriapodes, dont quelques-uns sont dangereux, entre autres le scolopendre, dont la longueur varie entre trois pouces et un pied, et dont la morsure donne la fièvre. On y retrouve aussi la sangsue de terre, dont le voyageur a la plus grande peine à se garantir. Ces annélides, qu'on voit aussi en Europe, se fixent debout, pour ainsi dire, la queue fortement attachée à la terre, attendant leur victime. A l'approche du piéton ou du cavalier, ils s'élancent sur l'homme ou sur l'animal. Cette sangsue fait une piqûre imperceptible, et le patient ne s'aperçoit de sa présence que lorsque le poids du sang a fait grossir le corps du parasite. On les a vus s'attacher en grappes aux pieds nus des hommes et des chevaux. Pendant les marches de troupes dans les montagnes, on a vu des cipayes succomber à leurs atteintes. De même que les poissons, ces sangsues disparaissent pendant la sécheresse, et ne reprennent leurs expéditions sanguinaires qu'après les premières pluies.

VIII

Une section spéciale de l'ouvrage de sir Emerson Tennent est consacrée à l'histoire naturelle de l'éléphant, à la manière de l'apprivoiser, et aux habitudes de ce quadrupède en état de captivité. Nous voudrions faire connaître tout ce que nous y avons trouvé de neuf et d'original.

L'éléphant est très répandu dans toute l'île, sauf dans une zone étroite qui longe les côtes depuis Chilaw à l'ouest jusqu'à Tangalle à l'est de l'île. Il fréquente les plaines ouvertes comme les forêts, et on le trouve partout où il y a de la nourriture, de l'ombre, de la végétation et de l'eau. L'éléphant de Ceylan se distingue de celui d'Afrique comme de celui des Indes par une particularité remarquable : généralement, ses défenses sont extrêmement petites. Quelques mâles en ont de grandes, mais c'est là une exception : ordinairement les

Digitized by Google

défenses de l'éléphant cingalais ne dépassent pas dix ou douze pouces en longueur et deux au plus en grosseur.

L'éléphant est un animal si pacifique que la nature l'a laissé presque sans moyens de défense ; sa trompe est un organe trop délicat pour qu'il puisse s'en servir sans ménagement, et quant à ce qu'on s'est trop hâté d'appeler des *défenses*, leur position l'empêche en général d'en tirer parti. Sa véritable défense consiste dans son poids énorme, par lequel il peut écraser son adversaire en le foulant aux pieds. Il craint l'homme parce qu'il est exposé à ses coups ; mais il n'a pas instinctivement d'antipathie pour lui. Il montre plus de timidité envers l'Européen qu'envers l'indigène. Quant à l'antipathie qu'on lui attribue contre les chiens et surtout contre les porcs, on doit la reléguer parmi les fables. Il vit en bonne intelligence avec tous les animaux de la forêt, où sa principale occupation consiste à dépouiller les arbres de leurs frondes. Le moindre bruit inattendu ou inusité suffit pour mettre en fuite un troupeau entier d'éléphants. Un troupeau se compose ordinairement de vingt à trente individus et constitue une famille. On verra souvent paître ensemble plusieurs troupeaux, qui se réuniront même en corps pour aller à la recherche de l'eau ; mais à la moindre alarme, chaque individu va rejoindre son propre groupe. Dans cette société bien organisée, obéissant à des chefs reconnus, il y a, comme chez l'homme, des individus qui, pour une cause ou pour une autre, sont condamnés à l'ostracisme. L'éléphant ainsi repoussé par ses semblables devient méchant et redoutable : les Cingalais l'appellent *hora*, mot qui signifie *coquin*. S'il ose s'introduire dans un troupeau, même dans un moment de danger commun, les autres le chassent à coups de trompe. Alors, privé de société, condamné à la solitude, il passe sa vie à rôder autour des villages, à commettre des dégâts dans les jardins et dans les rizières, et même à attaquer l'homme isolé : car l'habitude du danger finit par le rendre courageux.

La chasse à l'éléphant est une véritable tuerie, qui n'a pas même pour prétexte l'appât de l'ivoire ou l'attrait de la difficulté. Les énormes proportions de son corps en font un but facile aux armes à feu. Un chasseur, le major Skinner, se pique d'en avoir tué 1,400 pendant son séjour à Ceylan, d'autres comptent 800 et 500 victimes. Le cadavre ne sert à rien, et on le laisse pourrir dans la forêt. La langue seule est bonne à manger ; dans ces derniers temps, on s'est servi des os pour engrais dans les plantations de café ; mais il a été impossible jusqu'ici de soumettre la peau au tannage ou d'en tirer un utile parti. On tisse des bracelets avec les poils de la queue, et les dents, sciées en plaques, sont employées à faire des manches à couteau et quelques ornements indigènes. Au dire des chasseurs de l'île, l'élé-

Digitized by Google

phant a la vue courte, et, pour se mettre en garde contre le danger, il se fie plus à son odorat exquis et à l'ouïe qu'à ses yeux. L'éléphant fait entendre quatre sons différents. L'un, très aigu, exprime la colère : il le produit en soufflant par la trompe, et lorsqu'il se prépare à attaquer un ennemi. Pour exprimer la douleur ou la contrariété, il fait entendre un grognement, la trompe tournée en haut et la bouche ouverte. S'il veut avertir ses camarades de quelque danger, il émet un son très léger, que l'on peut représenter par *prut*. Le quatrième son ne semble pas produit par les organes de la voix : il ressemble à un coup donné sur un tonneau vide avec un marteau enveloppé d'étoupe ; l'éléphant s'en sert lorsque le danger est pressant, et il paraît qu'il le produit soit en frappant sa trompe contre ses flancs, soit en heurtant l'extrémité de cet organe contre la terre.

Anciennement, on croyait l'éléphant dépourvu d'articulations, erreur qui a duré jusqu'au XIIIe siècle. On prétendait expliquer par là pourquoi l'éléphant aime à dormir debout ; mais cette habitude, qui, du reste, n'est point constante, résulte plutôt de ce que ses jambes sont assez robustes pour qu'il n'éprouve pas un plus grand soulagement en se couchant. L'éléphant, et c'est la particularité la plus remarquable de sa structure, plie les jambes de derrière, non pas en arrière comme la plupart des quadrupèdes, mais en avant comme l'homme, ce qui lui permet de monter et de descendre par des pentes escarpées, qui seraient, sans cette précaution de la nature, inaccessibles à un animal de si fortes proportions.

Sir Emerson nous fait un récit détaillé des grandes battues qu'on opère à Ceylan pour prendre les éléphants vivants. On commence par former une forte enceinte rectangulaire de gros pieux solidement fixés dans le sol, avec une entrée évasée en manière d'entonnoir. Cette enceinte se nomme un *corral*. Deux ou trois mille hommes se disposent ensuite en un demi-cercle d'un rayon de plusieurs milles, et se mettent en marche en se rapprochant toujours de manière à pousser plusieurs troupeaux d'éléphants dans la direction du corral. On tient des feux allumés nuit et jour, et l'on organise des patrouilles sur la ligne, pour s'assurer que tout le monde est à son poste. Lorsque les traqueurs sont arrivés enfin, au bout de deux mois, tout près de l'enceinte, un grand bruit de tambours, de clairons et de cris se fait entendre : les éléphants ahuris se précipitent dans l'enceinte, qui est entourée au dehors d'une foule de spectateurs, hommes, femmes, enfants. Les éléphants, se voyant pris, commencent à faire le tour du corral pour chercher une sortie, car la seule issue par laquelle ils sont entrés a été aussitôt fermée par de grosses barres de bois. De plus en plus effrayés, ils tentent de se frayer un passage ; mais il suffit, pour les arrêter, de leur présenter une mince canne blanche

Digitized by Google

d'un air menaçant. Ils finissent par se réunir en groupe au centre. Mornes et silencieux, ils attendent les décrets du destin. Pareils à des êtres doués de raison, ils pleurent, se désespèrent, et semblent avoir la conscience du don précieux qu'ils ont perdu en perdant la liberté. Enfin le moment arrive où il s'agit de s'en rendre maître. Quelques éléphants femelles, déjà dressés, entrent dans l'enceinte, montés par leurs *mahouts* ou cornacs. Les mâles captifs se détachent un à un du groupe, et les femelles viennent successivement se placer près d'eux. Alors commencent les caresses. C'est le moment que choisit l'un des chasseurs, appelé *courouwe*, pour passer un nœud coulant à la jambe du captif. Il s'acquitte de sa tâche en rampant au-dessous d'une des femelles, et en épiant le moment où l'éléphant lève le pied. Alors les femelles, guidées par leurs cornacs, se retirent peu à peu, entraînant le captif près d'un arbre solide. La corde est passée rapidement à deux reprises autour du tronc, et le malheureux prisonnier, fortement attaché par la jambe, fait de vains efforts pour suivre la femelle qui s'éloigne. Cette opération recommence successivement jusqu'à ce que tous les captifs soient ainsi mis dans les entraves. Alors la première partie de l'opération est terminée. Elle ne s'accomplit pas sans danger, ni surtout sans la plus violente résistance. On voit parfois l'animal, la tête fortement appuyée sur le sol, en forme d'arc-boutant, tirer à lui l'arbre, qu'il ébranle au point de le rompre.

Quand ils sentent tous leurs efforts inutiles, les pauvres captifs se couchent par terre, gémissant et pleurant comme des enfants. Là ils s'aspergent avec leur trompe de l'eau qu'ils ont toujours en réserve dans leur estomac, comme le chameau, fouillent la terre ou le sable de leur trompe, et s'en couvrent les flancs. Quand ils sont dans cet état de prostration, on leur apporte des feuilles de platane pour fourrage, et un joueur de flûte vient leur jouer des airs de sa façon, ce qui paraît produire sur eux l'effet d'un calmant. Au bout de trois jours de sérénade, ils sont matés et assez tranquilles pour qu'on puisse les conduire à l'eau sous la garde d'éléphants déjà apprivoisés ; car le bain est une nécessité pour eux et contribue beaucoup, dans l'état où ils se trouvent, à les rendre plus dociles. Jamais on n'emploie la sévérité pour les apprivoiser ; au contraire, on cherche par tous les moyens à leur rendre douce cette captivité qui leur a coûté tant de larmes. Dans le commencement, lorsque l'éléphant est encore porté à se servir de sa trompe pour se venger, on en fait tomber les coups sur des épingles : cette expérience douloureuse le dégoûte bientôt de ces dernières velléités de violence. L'exemple des éléphants déjà dressés complète l'œuvre. On ne peut guère employer un éléphant aux travaux avant quatre

Digitized by Google

ou cinq mois de dressage ; mais quand enfin il travaille, il le fait avec intelligence, et il exécute seul des travaux que l'on ne saurait exiger du cheval ou du bœuf sans le secours de l'homme.

La longévité de l'éléphant à l'état de captivité ne s'étend guère au delà de soixante-dix ans, dont vingt ou trente de service. Sir Emerson Tennent est d'avis qu'au point de vue de l'économie, on pourrait, dans la plupart des cas, se passer utilement du travail de l'éléphant. Il ne travaille guère plus que quatre jours par semaine, et coûte en moyenne six shellings et demi par jour (8 fr. 15 c.). Or, deux chevaux, travaillant cinq jours par semaine, ne coûteraient que 6 fr. 25 c. par jour et feraient autant de besogne.

Nous devons nous arrêter ; peut-être même nous sommes-nous déjà laissé entraîner trop loin. Mais Ceylan jusqu'ici était resté peu connu en Europe et il nous a semblé qu'on nous saurait gré d'avoir suivi pour ainsi dire pas à pas l'excellent guide que nous avons choisi. Avec son aide il nous eût été facile de conduire le lecteur à travers les péripéties de l'histoire et les observations archéologiques. Si nous avons préféré esquisser un tableau des productions naturelles de l'île, c'est qu'elles offrent un intérêt et une utilité d'un caractère plus général, en même temps qu'elles présentent souvent à Ceylan l'attrait de l'originalité et l'aspect le plus grandiose que l'on puisse imaginer.

HENRY MONTUCCI.

Digitized by Google

POÉSIES

I

UN COUCHER DE SOLEIL

Sur la côte d'un beau pays,
Par delà les flots pacifiques,
Deux hauts palmiers épanouis
Bercent leurs palmes magnifiques.

A leur ombre, tel qu'un Nabab
Qui, vers midi, rêve et repose,
Dort un grand tigre du Pendj-Ab
Allongé sur le sable rose ;

Et, le long des fûts lumineux,
Comme au paradis des genèses,
Deux serpents enroulent leurs nœuds
Dans une spirale de braises.

Auprès, un golfe de satin,
Où le feuillage se reflète,
Baigne un vieux palais byzantin
De brique rouge et violette.

Digitized by Google

Puis, des cygnes noirs, par milliers,
L'aile ouverte au vent qui s'y joue,
Ourlent, au bas des escaliers,
L'eau diaphane avec leur proue.

L'horizon est immense et pur ;
A peine voit-on, aux cieux calmes,
Descendre et monter dans l'azur
La palpitation des palmes.

Mais voici qu'au couchant vermeil
L'oiseau Rok s'enlève, écarlate :
Dans son bec il tient le soleil
Et des foudres dans chaque patte.

Sur le poitrail du vieil oiseau,
Qui fume, pétille et s'embrase,
L'astre coule et fait un ruisseau
Couleur d'or, d'ambre et de topaze.

Niagara resplendissant,
Ce fleuve s'écroule aux nuées,
Et rejaillit en y laissant
Des écumes d'éclairs trouées.

Soudain le géant Orion,
Ou quelque sagittaire antique,
Du côté du septentrion
Dresse sa stature athlétique.

Le chasseur tend son arc de fer
Tout rouge au sortir de la forge,
Et, faisant un pas sur la mer,
Transperce le Rok à la gorge.

D'un coup d'aile l'oiseau sanglant
S'enfonce à travers l'étendue,
Et le soleil tombe en brûlant,
Et brise sa masse éperdue.

Digitized by Google

Alors des volutes de feu
Dévorent d'immenses prairies,
S'élancent, et, du zénith bleu,
Pleuvent en flots de pierreries.

Sur la face du ciel mouvant
Gisent de flamboyants décombres;
Un dernier jet exhale au vent
Des tourbillons de pourpre et d'ombres;

Et, se dilatant par bonds lourds,
Muette, sinistre, profonde,
La nuit traîne son noir velours
Sur la solitude du monde.

II

LA CHUTE DES ÉTOILES

Tombez, ô perles dénouées,
Pâles étoiles, dans la mer.
Un brouillard de roses nuées
Emerge de l'horizon clair;
A l'orient plein d'étincelles
Le vent joyeux bat de ses ailes
L'onde que brode un vif éclair.
Tombez, ô perles immortelles,
Pâles étoiles, dans la mer.

Plongez sous les écumes fraîches
De l'océan mystérieux.
La lumière crible de flèches
Le faîte des monts radieux;
Mille et mille cris, par fusées,

Digitized by Google

Sortent des bois lourds de rosées :
Une musique vole aux cieux.
Plongez, de larmes arrosées,
Dans l'océan mystérieux.

Fuyez, astres mélancoliques,
O Paradis lointains encor !
L'aurore aux lèvres métalliques
Rit dans le ciel et prend l'essor.
Elle se vêt de molles flammes,
Et sur l'émeraude des lames
Fait pétiller des gouttes d'or.
Fuyez, mondes où vont les âmes,
O Paradis lointains encor !

Allez, étoiles, aux nuits douces,
Aux cieux muets de l'Occident.
Sur les feuillages et les mousses
Le soleil darde un œil ardent ;
Les cerfs par bonds, dans les vallées,
Se baignent aux sources troublées ;
Le bruit des hommes va grondant.
Allez, ô blanches exilées ;
Aux cieux muets de l'Occident.

Heureux qui vous suit, clartés mornes,
O lampes qui versez l'oubli !
Comme vous, dans l'ombre sans bornes,
Heureux qui roule enseveli ;
Celui-là vers la paix s'élance !
Haine, amour, larmes, violence,
Ce qui fut l'homme est aboli.
Donnez-nous l'éternel silence,
O lampes qui versez l'oubli !

Digitized by Google

III

EFFET DE LUNE

Sous la nue où le vent qui roule
Mugit comme un troupeau de bœufs,
Dans l'ombre la mer dresse en foule
Les cimes de ses flots bourbeux.

Tous les démons de l'Atlantique,
Cheveux épars et bras tordus,
Dansent un sabbat fantastique
Autour des marins éperdus.

Souffleurs, cachalots et baleines,
Mâchant l'écume, ivres de bruit,
Mêlent leurs bonds et leurs haleines
Aux convulsions de la nuit.

Assiégé de nappes livides,
Le navire, sous ce fardeau,
S'enfonce aux solitudes vides,
Creusant du front les masses d'eau.

Il se cabre, tremble, s'incline,
S'enlève de l'océan noir,
Et, du sommet d'une colline,
Tournoie au fond d'un entonnoir.

Et nul astre au ciel lourd ne flotte ;
Toujours un fracas rauque et dur
D'un souffle égal hurle et sanglotte
Au travers de l'espace obscur.

Digitized by Google

Du côté vague où l'on gouverne,
Brusquement, voici qu'au regard
S'entr'ouvre une étroite caverne
Où palpite un reflet blafard.

Bientôt, du faîte de ce porche
Qui se hausse en s'élargissant,
On voit pendre, lugubre torche,
Une moitié de lune en sang.

Le vent furieux la travaille
Et l'éparpille quelquefois
En rouges flammèches de paille
Contre les géantes parois;

Mais, dans cet antre, à pleines voiles,
Le navire, hors de l'enfer,
S'élance au-devant des étoiles,
Couvert des baves de la mer.

LECONTE DE LISLE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Théâtre-Français : reprise de l'*Aventurière*. — Gymnase : *Jeanne qui pleure et Jeanne qui rit*. — Porte-Saint-Martin : *le Roi des Iles*.

L'*Aventurière* fut représentée pour la première fois, à la Comédie-Française, le 23 mars 1848, un mois à peine après la révolution de Février. La politique faisait alors beaucoup de tort à la littérature, et la rue où l'on battait le rappel, était plus fréquentée que le théâtre où l'on jouait la comédie. L'*Aventurière* eut un peu moins de succès que les discours de M. de Lamartine ou que la *Marseillaise* chantée par Mlle Rachel ; elle fut applaudie pourtant : l'enthousiasme était alors dans toutes les mains. Mais dès cette époque, peu critique, on lui trouva d'assez notables défauts. La pièce n'était pas gaie et traînait quelque peu en longueur. Le personnage principal semblait à peine digne de la douce pitié que l'auteur avait voulu attirer sur lui ; le vieillard amoureux de l'aventurière était ridicule sans être fort intéressant ; son frère ne paraissait créé que pour lui faire une scène et en fournir une à l'auteur. Le fils réparateur, qui sauve au dénoûment l'honneur de la famille, était un de ces colonels dont on n'a jamais vu le régiment, un digne rival de l'unique et éternel major des comédies. Il employait d'ailleurs, pour battre l'aventurière, des armes peu courtoises dont rougissaient les colonels présents au spectacle. Enfin, les amoureux que, par grâce singulière, M. Augier avait bien voulu introduire dans sa pièce, étaient tristes comme des amoureux de 1848. Ils se renvoyaient sur un mode lamentable ce chant alterné qu'aime la muse de l'idylle, mais que la muse de la comédie a en horreur. L'amant s'appelait Horace et semblait avoir pillé, pour exprimer sa passion, tous les vers du poète dont il portait le nom. L'amante était Célie, autant dire Lydie. Seul, le personnage d'Annibal était vivant, très vivant, et M. Régnier le rendait plus vivant encore. Cet aventurier du moins, plus sûr de lui que sa sœur l'aventurière, ne se repentait pas au dénoûment, et durant toute la pièce ne pleurait que des larmes de vin. Il mourait sacripant comme devant et nous offrait le

Digitized by Google

spectacle d'un de ces caractères complets et tenaces qui font la fortune des comédies.

Tel est le jugement que portèrent les critiques de 1848 sur l'*Aventurière* de M. Emile Augier. Or, les critiques de 1848 avaient raison au son du canon, et M. Augier le sentit si bien qu'aujourd'hui il nous rend sa pièce accommodée à leur goût et retouchée suivant leurs désirs. Rare modestie, plus rare courage, et qui font ressembler M. Emile Augier à Henri IV. Celui-ci n'écouta que les griefs des notables de Rouen ; l'autre écoute les plaintes des critiques de 1848. C'est une envie qui ne prend guère aux victorieux, aux épicuriens, aux académiciens comme lui. Mais la passion du mieux, le désir du succès et peut-être une certaine mollesse à faire une pièce nouvelle, lui ont rendu ce remaniement facile et agréable, tandis que l'accueil fait à l'*Aventurière*, ainsi remaniée, l'a payé de sa peine. M. Emile Augier a commencé par fondre les deux derniers actes en un seul, ce qui en donne quatre au lieu de cinq dont se composait la comédie primitive, et l'on a vu peu d'exemples d'une si héroïque mutilation. M. Emile Augier, qui l'a pratiquée sur lui-même et qui a ainsi consenti à se couper un acte, mérite d'être loué pour l'avoir fait, et pour l'avoir fait à propos. Ce n'est pas tout ; il a complétement revu et corrigé le personnage de Mucarade, le vieillard amoureux, qui devient fort intéressant dans cette seconde édition. Le barbon ridicule de l'ancienne comédie est remplacé par un père de famille luttant contre une de ces passions dernières dont M. Emile Augier a fort bien découvert et décrit la source :

Contre ces passions, d'ailleurs, rien n'est puissant.
Ni liens d'amitié, ni même ceux du sang.
L'amour, chez les vieillards, a d'étranges racines,
Et trouve, comme un lierre aux fentes des ruines,
Dans ces cœurs ravagés par le temps et les maux,
Cent brèches où pousser ses tenaces rameaux.
Il se prend au besoin égoïste et morose
D'espérer pour soi-même encore quelque chose,
A l'ennui de se voir par d'autres remplacé,
Au souvenir amer de l'heureux temps passé,
Au chagrin d'être laid, en un mot à l'envie,
De rebrousser chemin et rentrer dans la vie :
Voilà par quels *crampons* l'amour lui tient au cœur,
Voilà de quel lien j'attaque la vigueur.

Les *crampons* sont peut-être superflus, car pourquoi pas des ancres tout de suite ? et voyez un peu la jolie métaphore : l'amour à l'ancre sur les rochers du cœur. Mais la tirade est belle, vraie et bien lancée. Mucarade est donc devenu une sorte de Ruy-Gomez de la comédie. Dona Clorinde, pour son compte, a aussi gagné quelques avantages. Le côté sympathique de son rôle a été agrandi, et on lui a fait, en générosité, la part plus belle : ce n'est plus une intrigante vulgaire, Mascarille femelle, Scapin en jupon, qui se contente de convoiter des héritages et de capter des testaments. Non, son cœur s'est développé depuis sa première apparition au théâtre ; les belles qualités dont le germe avait été étouffé

Digitized by Google

par le vice de son éducation ou le malheur de sa destinée y ont poussé de profondes racines. Clorinde est maintenant une femme à plaindre, une femme égarée, fourvoyée, une *traviata*. Comme il est indispensable que la famille ait le dernier mot, on met Clorinde à la porte, mais avec tous les égards dus à son amour et à son repentir. Du reste, ce dénoûment se laissait déjà entrevoir dans l'*Aventurière* d'il y a douze ans ; M. Emile Augier n'a fait que le marquer davantage en débarrassant son héroïne des petits désagréments qui pouvaient lui faire perdre sa cause auprès du public. Il lui a rendu la pitié des honnêtes gens, et, du même coup, il a fait plaisir à Mme Arnoud-Plessy, qui n'aime pas les rôles odieux.

On ne saurait en vouloir à M. Emile Augier de la transformation qu'il a fait subir à son héroïne ; notre époque, comme Casimir Delavigne, a des larmes pour tous les malheurs, et la pitié est une de ses conquêtes ; mais cette métamorphose de l'*Aventurière* est bien significative. C'est une chose merveilleuse que le chemin fait par l'*Aventurière* depuis 1848. En douze ans, elle a usurpé le beau rôle, et tel qui accusait alors M. Emile Augier d'avoir faussé le cours de la sympathie publique en lui donnant quelque vertu, l'accusera peut-être aujourd'hui de s'être montré puritain trop sévère en ne lui en donnant pas assez. Toutes nos larmes sont acquises à la *Dame aux Camélias*, depuis qu'on l'a vue mourir si chrétiennement dans la personne de Mme Doche, et plus son bouquet est gros, plus nous pleurons. Encore une fois, il ne s'agit pas ici de s'opposer à ce débordement de compassion, et nous suivons bien volontiers le torrent comme les autres ; mais on a du plaisir à marquer le point fixe, la date précise où il a pris naissance, afin que l'histoire future des mœurs et du théâtre contemporains sache à son tour où le trouver, et le rejette, comme c'est justice, sur la seconde moitié du XIXe siècle.

L'*Aventurière* de M. Emile Augier, qui n'a ni beaucoup gagné, ni beaucoup perdu, ce semble, à ce remaniement, demeure ce qu'elle était avant tout, une comédie d'intrigue, écrite sur le modèle des anciennes comédies. Au moment où la reprise en fut annoncée, je me souviens d'en avoir lu quelque part un grand éloge. On y disait que M. Emile Augier avait inauguré dans cette pièce une voie nouvelle de comédie, qu'il abandonna bientôt après pour se jeter dans le travers bourgeois de *Gabrielle*, mais à laquelle, plus sage et plus instruit, il ne tarda pas à revenir avec le *Mariage d'Olympe* et les *Lionnes pauvres*. L'*Aventurière*, enfin, était la première comédie réaliste de M. Emile Augier, à laquelle il ne manqua que d'être écrite en prose. En vérité, je soupçonne fort ceux qui parlaient ainsi de l'*Aventurière* de ne l'avoir jamais lue. Il y a juste autant de rapport entre elle et les *Lionnes pauvres* qu'entre une pièce de Térence et une pièce de M. Alexandre Dumas fils. Quel réalisme, en effet ! Une comédie dont l'action se passe à Padoue, au milieu du XVIIe siècle ; des personnages qui s'appellent Mucarade, Piquendaire, Annibal et dona Clorinde ; un colonel Fabrice qui a servi on ne sait quand, une cantatrice qui a chanté on ne sait où, un spadassin qui va offrir ses services à l'empereur d'Allemagne, une ingénue qui s'appellerait Célimène si ce n'était pas déjà assez joli de s'appeler Célie tout court, un amoureux qu'on nomme Horace,

Digitized by Google

comme le destructeur des Curiaces ou comme le héros du *Domino noir* de M. Scribe. Non! tordez, pressez Horace, Célie, don Annibal, dona Clorinde, et le colonel Fabrice, et Mucarade, et Piquendaire, et le XVIIe siècle et Padoue tant que vous voudrez, vous n'en tirerez jamais une comédie réaliste. Et ne voyez-vous pas que ce titre seul, l'*Aventurière!* est tout ce qu'il y a de moins réaliste au monde, un nom symbolique, un nom fabuleux, idéal: ce n'est pas ainsi qu'on les appelle aujourd'hui. Quant à la pièce même, si elle a quelque intention morale, quelque portée contemporaine, c'est à la manière des apologues et de la *Ciguë :* car on n'est pas réaliste en habillant à l'antique les blasés et les courtisanes, et en transportant à Athènes ou à Padoue les Clinias ou les Clorinde de Paris.

Je crois, pour ma part, que M. Emile Augier n'en chercha pas si long. Il se proposa pour unique but d'amuser avec une fable comique, et de plaire avec des vers bien faits. Tout frais encore de ses études grecques et latines, et des études classiques en général, il imita la comédie qu'on lui avait fait expliquer et admirer au collége. Les principaux personnages de l'*Aventurière* sont des personnages de Molière et de Térence, surtout de ces personnages volontiers fabuleux qui contribuent aux dénoûments. Sa pièce est taillée sur le patron des anciennes comédies, dont elle a l'allure et aussi le langage. Si M. Emile Augier en a imaginé de plus fortes, de moins semblables à une copie, il n'en a jamais donné de mieux écrite. Le vers y est ferme et franc, avec ce je ne sais quoi de court qui était dans le génie de la vieille langue française. Le monologue de Mucarade, au premier acte, serait un chef-d'œuvre s'il n'était un hors-d'œuvre :

Me voilà donc en brouille avec tous mes parents,
Celui-ci me tenait au cœur, et la rupture
N'a pas été chez moi sans un peu de murmure.
Je ne retrouverai jamais d'ami pareil,
Fidèle, affectueux, franc et de bon conseil.
Ah! Clorinde, l'amour me patra-t-il sa perte?
— Enfin, il l'a voulu, c'est lui qui me déserte!
Il veut par-dessus tout voir ses conseils suivis.
Et renonce à son frère avant qu'à son avis.
Je l'ai toujours connu de la sorte, intraitable,
Cassant, et d'un orgueil souvent insupportable,
Bon homme au fond, je crois, mais n'aimant ses amis
Que s'ils lui sont toujours complaisants et soumis,
Et mettant de côté quiconque lui résiste,
Vraie humeur de vieillard, en somme, et d'égoïste!

Ce dernier vers est d'un excellent comique dans la bouche du vieil amoureux; les autres sont vifs, pressants, spirituels, et tout le monologue continue sur ce ton; mais c'est un monologue, et M. Augier lui-même ne l'écrirait plus aujourd'hui. S'il le fit autrefois, c'est qu'il poussait le culte de Térence et de Molière jusqu'à l'imitation servile des formes de leurs comédies. Ce qu'on a le plus loué dans la *Ciguë* et dans l'*Aventurière* me semble répréhensible sous ce rapport; car il faut faire des vers antiques sur des comédies nouvelles; mais cet attachement aux vieux et excellents modèles prouve du moins que M. Emile Augier, en l'an de grâce 1848,

Digitized by Google

n'était pas encore un réaliste ; qu'il n'a pas ouvert cette école ; qu'il en a moins fondé que subi l'influence, et qu'en résumé c'est un homme de beaucoup d'esprit, qui crée peu : *quod erat demonstrandum.*

Le Gymnase, qui devrait bien prêter un peu de son activité au Théâtre-Français, vient de donner une nouvelle comédie en quatre actes : *Jeanne qui pleure et Jeanne qui rit*, de MM. Beaumanoir et de Kéraniou. Le titre en est heureux, la conduite en est habile, et un succès très confortable a répondu aux espérances des auteurs. M. de Kéraniou, en particulier, qui a sa réputation à faire et qui l'a fort bien commencée avec *Noblesse oblige*, doit être content de l'accueil que le public a fait à son nouvel ouvrage. Pour mon compte, cette comédie m'a rappelé tout d'abord l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague. « Que le monde, dit Bossuet, voit peu de ces veuves dont parle saint Paul, qui, « vraiment veuves et désolées, » s'ensevelissent pour ainsi dire elles-mêmes dans le tombeau de leurs époux, y enterrent tout amour humain avec ces cendres chéries, et, délaissées sur la terre, « mettent leur espérance en Dieu, et passent les nuits et les » jours dans la prière ! » Voilà l'état d'une veuve chrétienne, selon les préceptes de saint Paul ; état oublié parmi nous où la viduité est regardée, non plus comme un état de désolation, car ces mots ne sont plus connus, mais comme un état désirable, où, affranchi de tout joug, on n'a plus à contenter que soi-même, sans songer à cette terrible sentence de saint Paul : « La veuve qui passe sa vie dans les plaisirs, » remarquez qu'il ne dit pas, la veuve qui passe sa vie dans les crimes ; il dit : « La veuve qui » la passe dans les plaisirs est morte toute vive, » parce que, oubliant le deuil éternel et le caractère de désolation qui fait le soutien comme la gloire de son état, elle s'abandonne aux joies du monde. Combien donc en devrait-on pleurer comme mortes, de ces veuves jeunes et riantes, que le monde trouve si heureuses ! » Et voilà, sauf réserve, tout le sujet de *Jeanne qui pleure et Jeanne qui rit.*

Jeanne Vanneau est la veuve vraiment veuve et désolée. Depuis dix-huit mois que son mari est mort dans une traversée, elle porte le deuil, fréquente les églises, nourrit sa douleur et renonce à toutes les joies du monde. Jeanne Rey est tout autre : avant que son deuil fût expiré, elle a repris les habits de fête, couru les bals, et promené ses regrets en robe décolletée par toute la ville. Son mari fut pourtant un homme bien recommandable, colonel au 56e de ligne, et fort redouté des Kabyles, qui finirent par l'attirer dans une embuscade et le massacrèrent avec tout son régiment. Un seul homme, comme c'est la coutume, de tout le 56e de ligne, survécut. C'était le chirurgien-major, Maurice Borel, un excellent jeune homme, mais qui, ainsi que l'on dirait aujourd'hui, n'avait plus de raison d'être, puisque son régiment n'était plus. Lui-même resta longtemps prisonnier des Kabyles et ne sortit de leurs mains que pour revenir en France et transmettre les adieux du colonel à sa famille. Il arrive dans la petite ville où habite Jeanne Rey, et la première personne qu'il rencontre est Jeanne Vanneau. Il la connut autrefois et eut tendresse de cœur pour elle ; mais on aima mieux le voir partir que la lui laisser épouser. Aujourd'hui qu'elle est veuve, il l'épouserait d'autant plus volontiers qu'elle lui

Digitized by Google

dit en son langage : « L'homme à qui je fus unie était un vieillard qui avait souci de mon honneur et de mon avenir; je ne suis pas une femme qui pleure son mari, je suis une fille qui pleure son père. » Excellente nouvelle pour le pauvre garçon, qui entend d'ailleurs faire par toute la ville l'éloge de Jeanne Vanneau. Malheureusement il a promis au colonel expirant d'épouser sa sœur Laurence, et il tiendra sa parole. Il la tiendrait du moins, si tout à coup il n'en apprenait de belles sur le compte de la famille Rey. Mais quoi! toute la ville le crie, depuis le café des officiers jusqu'à l'étude du notaire, et c'est à la fois la fable des clercs et des dragons : Jeanne Rey va au bal, Jeanne Rey fait scandale, Jeanne Rey compromet la réputation de son pays. Si bien que le chirurgien-major, n'en croyant pas ses oreilles, veut s'assurer de la vérité par ses yeux. Il va au bal de la sous-préfecture, et qu'y voit-il? Jeanne Rey et Laurence Rey, très joyeuses, très bruyantes, qui dansent, qui valsent même : pauvre colonel! sa femme, sa sœur, et il n'y a pas dix-huit mois qu'il est mort.

Décidément le chirurgien-major, quoiqu'il en ait vu bien d'autres, ne peut supporter un pareil spectacle, et il épousera Jeanne Vanneau, Jeanne qui pleure. Il rencontre pourtant un honnête notaire qui lui dit du bien de Jeanne qui rit, et qui seul contre toute la ville défend sa conduite et sa réputation. Quoiqu'elle passe sa vie dans les plaisirs, il ne la juge pas encore digne de l'enfer, comme font saint Paul, Bossuet et le chirurgien-major. Ce dernier est le plus irrité des trois, et c'est à peine s'il daigne faire visite à Mme Rey pour lui remettre le dernier adieu et la dernière volonté du colonel, renfermés dans un petit paquet de papier blanc. Son mépris frappe la veuve, qui naturellement lui en demande la raison. Il la dit, et voici un terrible coup de théâtre. La mère du colonel apparaît soudain, aveugle, mais souriante et parlant de son fils, des prouesses qu'il accomplit, des lettres qu'il envoie, de l'avenir qui l'attend. Un mensonge héroïque perpétue pour la pauvre femme la vie d'un fils mort depuis dix-huit mois. Ce mensonge, c'est Jeanne, c'est Laurence qui l'ont inventé; pour entretenir l'illusion de la vieille mère, elles s'habillent, elles vont au bal; que dis-je, elles imaginent des lettres fausses, de prétendues plaisanteries du colonel, de ces traits excentriques qui vous rendent soudain présente la personne à qui elles appartiennent; c'est à soutenir cette sublime duperie, à la renouveler, à la rajeunir que Jeanne et Laurence passent leur vie. Quel dévouement! quel supplice! et comme le chirurgien-major les avait méconnues! Mais, hélas! il a maintenant donné sa parole à Jeanne Vanneau. Celle-ci se révèle à son tour : c'est une intrigante, une hypocrite, une lady Tartufe, veuve non pas d'un vieillard, mais d'un jeune homme qui la battait, et qu'elle estimait en raison directe de sa force :

> On voit bien que tu n'as jamais été battue!
> Tu mépriserais moins l'homme, fière statue!

Qui dit cela? Précisément l'Annibal de l'*Aventurière*. Jeanne Rey, qui a été battue fort souvent, adorait son mari, et c'est ce que le notaire apprend au chirurgien-major. La charité trop chrétienne de la veuve n'est pas du

Digitized by Google

goût de Maurice Borel, qui commence à juger que le notaire a raison. Cependant Jeanne Vanneau, âpre au mariage et flairant le danger, voudrait passer sur le corps à tous les fonctionnaires publics pour épouser le chirurgien-major. Elle enrage des formalités qu'il lui faut remplir, et pâlit comme un fantôme quand on lui demande l'acte de décès de son mari. Elle ne l'a pas, puisque Vanneau est mort dans un naufrage, comme le colonel Rey est mort dans une embuscade. Après tout, sont-ils bien morts? S'ils ne l'étaient pas! Il n'est rien de tel que les naufrages et les embuscades pour produire des revenants. Un doute naît soudain dans l'esprit des deux veuves, un doute qui désole l'une et qui ravit l'autre. Jeanne qui rit partira demain; elle ira demander son mari aux gorges de l'Atlas. Jeanne qui pleure dévoue le sien à toutes les tempêtes et à tous les poissons de l'Océan. « Qu'il revienne! » dit l'une. « Qu'il y reste! » s'écrie l'autre. Que diraient de cela saint Paul et Bossuet?

Cependant, les événements se pressent, le dénoûment menace; une grande lettre arrive, on ne sait d'où; l'un des deux est vivant: lequel? « C'est votre mari, » dit le notaire à Jeanne Vanneau, qui se sauve et court encore. Mais non, votre cœur l'a désiré, l'a pressenti; ce n'est pas le mari de Jeanne Vanneau, c'est l'époux de Jeanne Rey, c'est le colonel qui a survécu aux balles et aux yatagans des Kabyles. L'entendez-vous? C'est son pas, il frappe à la porte, et Jeanne qui rit, pour ne pas mentir à son surnom, s'évanouit dans un éclat de rire fantastique. Cette dernière scène, admirablement jouée par Mme Rose-Chéri et par Mlle Victoria, a produit le plus grand effet; elle est fort belle d'ailleurs, fort touchante, et a fait couler autant de larmes que la scène du mensonge au second acte. Ce sont les deux scènes capitales de l'ouvrage, et elles suffiraient à en assurer le succès. Succès de larmes, si l'on veut, car les femmes semblaient toutes changées en Jeannes qui pleurent; mais il n'est plus nécessaire aujourd'hui qu'une comédie fasse rire. Celle de MM. Beaumanoir et de Kéraniou, imitée d'assez loin de la *Joie fait peur* et de *Lady Tartufe*, trahit chez ses auteurs une très grande et très vive sensibilité. C'est un don précieux, et qui suffirait à la fortune d'un écrivain. Chez MM. Beaumanoir et de Kéraniou, l'émotion ne va pas sans esprit, et ils ont prêté à leur notaire plusieurs mots que le talent de M. Geoffroy a fait valoir. « Vous êtes médecin et soldat, répond le notaire à Maurice, qui lui cherche querelle; vous me tuerez plutôt deux fois qu'une. » Toute la scène où ce même notaire bel-esprit dit son fait à Jeanne Vanneau est sur le même ton et permet à la pièce de s'intituler comédie, car si elle était supprimée, ce serait drame qu'il faudrait dire.

Les œufs de Pâques de la Porte Saint-Martin ont été un drame en huit tableaux, intitulé le *Roi des Iles*, par MM. Ernest Rollin et Eugène Wœstyn. Ce drame ne diffère pas essentiellement de tous ceux qui ont effrayé le public jusqu'à ce jour. On y rencontre quelques hommes décapités et quelques hommes empoisonnés. Le héros, qui s'appelle Karoll, est aimé de trois femmes à la fois, Mmes Suzanne Lagier, Smith et Céline Montaland. Venise et le Pont des Soupirs jouent leur rôle dans ce triple amour, mais l'action se passe sur les côtes et dans les îles de

Digitized by Google

la Dalmatie, là où il y a des Uscoques. Le comte Marianow, chef d'une famille dalmate, a rêvé l'indépendance de la patrie, crime de haute trahison pour lequel Venise l'envoie à l'échafaud. Il meurt, mais il laisse à la Dalmatie deux libérateurs dans la personne de son ami Zingar et de son fils Karoll. Zingar, que les Dalmates regardent comme un traître parce qu'il n'est pas mort avec Marianow, joue le rôle que ses compatriotes lui prêtent, afin de mieux tromper Venise, et passe sa vie à veiller sur les jours de Karoll. Il n'y suffirait pas, car ce pauvre Karoll est très menacé par le provéditeur Morosini, si la maîtresse même du provéditeur, qui veut du bien au jeune Dalmate, ne s'appliquait à déjouer les piéges que son amant lui dresse. Ce ne serait pas encore assez pour sauver Karoll, qui, décidément, est entouré d'ennemis, si la fille du roi des îles de l'Adriatique ne lui voulait autant de bien que la maîtresse de Morosini. Mais ces deux femmes sont précisément la mère et la fille, et voyez un peu quels coups de théâtre. Depuis dix ans la Porte-Saint-Martin est inondée de larmes maternelles et filiales. Morosini, qui a séquestré la fille, dit à la mère : « Je te la rendrai si tu me dis où est Karoll. » Mais la Pimpador aime mieux mourir que de dire où est Karoll. Elle meurt en effet, Morosini meurt aussi, et Karoll, enfin sauvé, entonne la *Marseillaise* des Dalmates. Les Dalmates redeviennent-ils libres? On ne sait, car le rideau tombe juste sur l'histoire de leur liberté et coupe en deux leur indépendance. Le *Roi des Iles* renferme d'ailleurs des situations très dramatiques, qui le seraient plus encore si quelques scènes étaient abrégées. Le rôle de Morosini, qui est le plus important de l'ouvrage, est joué par M. Taillade, dont on veut à toute force faire un Ligier. On y réussira, si M. Taillade fait tous les ans autant de progrès que cette année dans les Louis XI et les Morosini. M. Luguet remplit très convenablement le rôle de Zingar.

Mais ce qu'il y a surtout de beau, d'émouvant, de touchant, de gracieux, de spirituel, de dramatique enfin dans le *Roi des Iles*, ce sont les décors. Le palais de Spalatro et le tombeau de Marianow, au milieu de l'Adriatique, ont l'aspect le plus poétique et le plus imposant. Ce soin du décor appartient en propre à la Porte-Saint-Martin ; la littérature de ce théâtre a pu quelquefois être surpassée, son architecture jamais.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 avril 1860.

Cette quinzaine de fêtes et de pénitence dans tous les pays chrétiens, a naturellement marqué, sinon un arrêt, du moins un ralentissement dans le développement normal de la politique. Si des incidents imprévus, des événements étrangers à la marche habituelle des affaires, n'étaient venus appeler tout à coup l'attention sur des points dont elle avait, depuis longtemps, désappris de s'occuper, nous n'aurions eu guère à parler aujourd'hui que des interpellations du général Garibaldi et de la nouvelle protestation du conseil fédéral de la Suisse. Cette heureuse disette ne nous a pas été donnée, et, comme tout s'enchaîne en ce bas-monde, les insurrections avortées là-bas ont eu un moment, ici, le triste privilége d'entretenir l'aigreur entre deux grandes puissances, dont l'alliance intime est pourtant, suivant nous, le plus précieux gage du progrès et de la civilisation.

Nous exprimions il y a quinze jours l'espérance que la sagesse des deux gouvernements de France et d'Angleterre s'appliquerait à écarter les nuages qui ont un moment obscurci l'horizon politique dans les deux pays. Avions-nous tort de l'espérer? Nous ne le croyons pas lorsque nous voyons peu à peu l'atmosphère se rasséréner et les passions rentrer dans leur lit, d'où probablement elles ne seraient pas sorties si on ne les y avait un peu aidées. Le gouvernement français qui, à tort sans doute, comme l'événement l'a prouvé, passe pour inspirer de très près quelques journaux, s'est empressé de frapper d'un désaveu public les téméraires accusations dont le gouvernement britannique avait été l'objet de leur part. C'était peine inutile pour les gens qui savent lire. Accuser l'Angleterre d'avoir provoqué l'échauffourée carliste qui vient d'échouer d'une manière si éclatante sur la frontière de la Catalogne, c'était montrer une mémoire bien peu fidèle ou témoigner d'un bien grand mépris pour l'évidence. L'Angleterre soudoyant une insurrection en faveur de principes et de prétentions qu'elle a toujours combattus, c'était une idée qui relevait plus encore de la verve caustique des journaux frondeurs que de la censure ministérielle. Aujour-

Digitized by Google

d'hui il n'y a plus guère de doute sur la manière dont s'est préparée et accomplie cette expédition malheureuse. Cédant à des sollicitations et à des entraînements où l'ambition, nous aimons à le croire, doit revendiquer la plus large part, le général Ortega, capitaine général des îles Baléares, embarque ses troupes, environ 3,000 hommes, sur des navires frétés à Marseille et va les déposer sur la côte, près de Tortosa. Là, dit-on, sans avoir averti ses soldats de l'objet de l'expédition, il proclame don Carlos; mais, abandonné par eux, il ne tarde pas à tomber entre les mains des troupes de la reine. Aujourd'hui, le général est en jugement et il n'est guère permis de douter qu'il ne soit condamné. La clémence souveraine saura, nous n'en doutons pas, s'allier dans ces circonstances pénibles avec les tristes devoirs de la justice. Et d'ailleurs on se souviendra que si un pays doit se montrer peu sévère sur ces actes de rébellion, c'est l'Espagne, qui en a vu tant depuis quelques années et parfois de si heureux. On se souviendra aussi que le général Ortega a rendu des services à son pays, et il sera permis de penser que ses opinions progressistes, qui semblaient l'éloigner plus que tout autre du drapeau qu'il a levé, ont dû subir plus d'une cruelle épreuve pour accomplir une si complète métamorphose.

Cette tentative, aisément conjurée, n'était probablement pas aussi insensée que les apparences nous le montrent. Remarquons que le lieu choisi pour le débarquement est proche du pays où est né et qu'a soulevé naguère Cabrera ; que ce général était très vraisemblablement dans le voisinage ; que le comte de Montemolin, qu'on a dit avoir été fait prisonnier, était présent de sa personne, ce qui n'eût point eu lieu s'il ne s'était senti soutenu ; qu'en outre, le moment était bien choisi pour tenter une pareille entreprise. D'une part, l'armée était absente; de l'autre, un certain mécontentement semblait se manifester parmi les populations à la suite de la brusque interruption de la guerre du Maroc. Enfin, peut-être, se leurrant d'un vain espoir, le prétendant croyait-il rencontrer moins d'hostilité à ses projets de la part de l'Angleterre, que l'on peignait, au delà des Pyrénées et en France, comme très inquiète et très mécontente de l'agrandissement de l'Espagne du côté de l'Afrique. L'événement, à supposer même que l'affaire eût autrement tourné, n'aurait pas, nous le croyons, justifié de pareilles espérances.

Mais à côté de l'Espagne, la Sicile se soulevait, et là encore, l'œil trop perçant de quelques écrivains politiques croyait voir la main de l'Angleterre. Ce fut autrefois une habitude de voir cette main s'allonger dans toutes les insurrections du globe. Il nous semble qu'il serait temps d'en finir avec ce vieux moyen de comédie politique, et qu'il serait bon de le reléguer, comme certaines stipulations des traités de 1815, dans quelque musée historique. Toutefois, nous convenons sans peine que, si une insurrection devenait en ce moment victorieuse en Sicile, il pourrait bien s'ensuivre quelque nouvelle annexion ; mais ce ne serait pas peut-être celle que les Siciliens désirent. Nos intérêts, et ceux du Piémont autant que les nôtres, ne sont donc pas tout à fait d'accord avec le triomphe éventuel de l'insurrection, et ceux qui seraient le plus tentés aujourd'hui d'y applaudir se trouveraient peut-être fort confus du résultat qu'ils auraient provoqué.

Digitized by Google

Ce danger, que nous signalons en passant, semble en ce moment écarté. Une insurrection, bien armée sans doute et vigoureusement conduite, a éclaté le 4 avril à Palerme et a tenu un moment en échec les troupes royales. Les insurgés, retranchés dans le couvent *della Gancia*, se sont énergiquement défendus et n'ont succombé que sous le feu du canon. Au reste, si la lutte a été ardente du côté des insurgés, il n'est guère permis de douter, si l'on en juge par le nombre des victimes dont parlent les dépêches, qu'elle n'ait été aussi très vive du côté de la troupe. Cette observation nous semble avoir sa valeur, et elle nous porte à penser que l'armée napolitaine a plus de consistance et de fidélité qu'on n'a coutume de le dire. Les dépêches, très contradictoires du reste, qui nous arrivent de Naples et de Turin, laissent planer une mystérieuse inquiétude sur l'état de la Sicile. L'île entière, comme le disent les unes, est-elle debout et armée, ou bien Messine et Catane seulement ont-elles pris les armes? Ou bien encore le mouvement s'est-il restreint à la capitale? C'est ce qu'il nous est jusqu'à présent impossible de démêler dans le chaos d'informations dont le télégraphe est l'interprète.

Du côté des Alpes, les rumeurs semblent s'apaiser. La Suisse proteste toujours, elle proteste de rechef, et, cette fois, contre le vote d'annexion qui, dans la Savoie, doit avoir lieu le 22. La Suisse, sur des assurances bienveillantes qui lui avaient été données, et que, sans doute, elle avait mal comprises, avait un moment conçu l'espoir de voir son canton de Genève s'augmenter du Faucigny et du Chablais, c'est-à-dire de la majeure partie des districts de la Savoie neutralisés par les traités de 1815. Cet espoir, que les paroles impériales adressées à la députation savoisienne ont fait évanouir, n'en a pas moins éveillé des sentiments regrettables et un conflit plus regrettable encore. La Suisse est un pays que nous aimons, où la loyauté est traditionnelle, comme le courage, comme la liberté. Je crois que personne, en France, ne songe à porter atteinte à ses droits, et que nul n'a jamais pensé à menacer sa neutralité, plus respectable à nos yeux que les plus puissantes armées du monde. Nous estimons donc que si ce lac de Genève, sur lequel la Confédération craint tant que nous lancions nos canonnières, était complétement assuré contre une pareille éventualité, la Suisse n'aurait qu'à se féliciter de l'annexion qui lui porte aujourd'hui tant d'ombrage. Cette neutralité du Léman ne serait-elle pas complète si une bande de terre de quelques kilomètres, prenant sa limite à la crête des premières montagnes qui bordent le lac, était dévolue à la Confédération ou du moins neutralisée? Quelques bons esprits l'ont pensé, et nous nous associons volontiers à cette opinion, qui aurait chance, nous le croyons, d'être partagée à la fois par les deux pays. Toute la question est de savoir si cette bande de rochers abruptes serait seulement neutralisée, ou si elle appartiendrait à la Confédération comme rive du lac. Nous croyons qu'un engagement pris par la France de ne point armer cette rive, de n'y abriter aucune embarcation de guerre et de n'y tenir aucune garnison, en un mot, de neutraliser aussi complétement que possible la rive du lac, serait déjà, pour la Suisse, un résultat heureux et dont elle devrait s'applaudir.

Digitized by Google

Le général Garibaldi qui, jusqu'à ce jour, a eu plus de succès à la guerre qu'en politique, a cru devoir adresser au gouvernement piémontais une interpellation au sujet de la cession de Nice à la France. L'honorable général se trouvait à ce sujet dans un assez grand embarras. On craignait à Turin, paraît-il, qu'aussitôt après la constitution de la Chambre des députés, le Parlement piémontais ne fût prorogé pour quelques jours. On supposait que quand les Chambres se réuniraient de nouveau, l'annexion de Nice à la France serait devenue un fait accompli, et les députés piémontais savent trop bien quelle est la puissance des faits accomplis pour conserver aucune illusion sur l'opposition tardive qu'ils pourraient tenter contre ce nouveau fait, lorsqu'il serait venu s'ajouter à tous les faits du même genre accomplis en Europe depuis une année. Aussi, l'honorable général Garibaldi a-t-il voulu devancer la constitution de la Chambre pour introduire sa motion au sujet de la cession du comté de Nice. Le comte de Cavour n'a pas eu de peine à faire écarter un débat aussi prématuré. Mais la Chambre n'a point été prorogée, comme on le croyait, après la nomination de son bureau. Nous apprenons en effet que le général Garibaldi a renouvelé son interpellation dans la séance du 12 mars, et qu'à la fin de la séance la Chambre a voté à une forte majorité un ordre du jour motivé, exprimant l'espérance que le gouvernement saura pourvoir efficacement à la liberté du vote des populations dans la Savoie et dans le comté de Nice. Nous manquons malheureusement de détails sur cette séance. Nous savons seulement que plusieurs ordres du jour motivés, impliquant un blâme pour le ministère, avaient été repoussés avant l'adoption de celui qui a réuni la majorité. Il y a donc lieu de penser que ce dernier a été accepté par le gouvernement. La nomination du président de la Chambre a déjà permis de juger de quelles forces disposent les partis. Le candidat ministériel, M. Lanza, n'a été élu qu'au second tour de scrutin, par 129 voix sur 219 votants. Un tel résultat ferait croire à l'existence d'une forte opposition si l'on oubliait de remarquer que 44 voix ministérielles, au premier tour de scrutin, et 20 au second tour, se sont portées sur M. Buoncompagni. Le véritable chiffre de l'opposition ne dépasse guère le chiffre de 70 membres. On sait que le candidat que ces 70 membres ont opposé à M. Lanza est M. Rattazzi. La tactique de l'opposition sera sans doute de se montrer plus italienne et plus nationale que l'administration actuelle. S'il en est ainsi, on peut s'étonner qu'elle ait choisi pour son chef le président du cabinet qui a précédé celui de M. de Cavour aux affaires : il est difficile d'oublier combien de fois ce cabinet, pendant sa courte durée, a été taxé de lenteur et d'indécision par les partisans ardents de l'annexion. Il est en effet à peu près certain que si M. Rattazzi dirigeait encore les affaires de son pays le Piémont n'aurait acquis ni la Toscane ni les Romagnes; il est vrai qu'il aurait conservé Nice : la question est de savoir s'il a perdu au change.

Le silence qui se fait sur les questions bruyantes de la politique européenne est peut-être favorable à l'étude de nos intérêts intérieurs. Divers projets de loi importants sont soumis en ce moment au Corps législatif. Plusieurs d'entre eux sont des conséquences directes de la réforme inaugurée dans notre législation commerciale par le traité avec

Digitized by Google

l'Angleterre. Dans ce nombre, il faut ranger le projet qui réduit les droits d'entrée sur les cotons bruts à un chiffre insignifiant. Dès qu'on admettait les filés et les étoffes de coton de l'Angleterre à entrer en concurrence avec les produits de nos manufactures indigènes, il devenait nécessaire de fournir à celles-ci la matière première à un prix qui leur permît de lutter sans trop de désavantage contre leurs redoutables rivaux. Le projet de loi sur les sucres, les cafés et les cacaos n'est pas lié aussi directement au traité de commerce. S'il s'y rattache, c'est uniquement parce qu'il s'inspire des mêmes principes économiques. Il se propose en effet de fournir aux consommateurs, à un prix peu élevé, des denrées dont l'usage tend à devenir de plus en plus nécessaire. Les sacrifices que le Trésor s'imposera pour atteindre ce but devront, dans la pensée des auteurs du projet, diminuer d'année en année, et finiront même par disparaître complétement, grâce à l'accroissement de la consommation, surexcitée par l'abaissement considérable des prix. Pour la première année, les réductions projetées imposent au Trésor un sacrifice de 40 à 50 millions. On a l'espoir que l'accroissement des autres branches de nos recettes compensera cette perte de manière à maintenir, dès la première année, l'équilibre de notre budget. Les années qui suivront ne sauraient manquer d'être meilleures. Le progrès des recettes sera facilité par la combinaison qui réduit tout à la fois les droits sur trois matières si souvent associées dans la consommation.

Des intérêts fort divers se trouvent en présence quand il s'agit de rédiger une loi sur les sucres. Il y a d'abord l'intérêt du consommateur : nous venons de voir que c'est celui dont on s'est particulièrement préoccupé ; il y a l'intérêt du producteur indigène, celui du producteur des colonies, celui du producteur étranger ; il y a enfin l'intérêt de notre marine marchande. Nous allons voir dans quelle mesure la loi s'est efforcée de donner satisfaction à chacun de ces intérêts. Le projet n'accorde aucune faveur nouvelle au producteur étranger ; il maintient généralement entre le droit qui frappe ses produits et celui qui frappe les produits indigènes ou coloniaux la même différence qui existait précédemment. Cependant les producteurs étrangers pourront profiter indirectement de l'accroissement de consommation provoqué par la loi nouvelle. Le droit sur les sucres bruts indigènes et coloniaux, qui était jusqu'ici de 45 fr., ou avec les 2 décimes de 54 fr., est réduit à 25 fr., soit avec les 2 décimes 30 fr. pour 100 kilogrammes. C'est, on le voit, une réduction considérable. Les diverses détaxes dont jouissaient les sucres des colonies seront immédiatement ou progressivement supprimées. La faculté de l'abonnement, accordée aux producteurs de sucres indigènes, est encore un avantage en faveur de ces derniers. Les intérêts coloniaux, qui sont si intimement liés à ceux de notre commerce maritime, méritent toutefois d'être pris en grande considération. Si le gouvernement ne croit pas devoir conserver aux colonies les faveurs dont elles jouissaient précédemment, il y aurait peut-être lieu de favoriser un peu plus activement le recrutement des travailleurs agricoles dont les colonies ont besoin pour produire la canne à sucre en quantité suffisante. Il était récemment question d'un traité qui devait se conclure à ce sujet entre la

Digitized by Google

France et l'Angleterre. Il serait fâcheux que les négociations relatives à ce sujet, si intéressant pour nos colonies, fussent suspendues par les complications actuelles de la politique européenne. L'intérêt de notre marine marchande est protégé par une disposition qui établit une surtaxe pour les sucres importés par navires étrangers. Telles sont les principales dispositions d'un projet de loi dont il n'eût peut-être plus été légal de nous occuper à l'époque, assez prochaine, où la discussion aura commencé dans le sein du Corps législatif.

La Constitution, qui nous interdit de parler des débats du Sénat et du Corps législatif, ne nous défend pas de louer le bon exemple que le gouvernement vient de donner au sujet d'une discussion survenue dans le premier de ces deux corps. On sait que l'article 16 du décret organique sur la presse autorise implicitement l'administration à faire insérer au journal officiel, quand elle le juge à propos, le compte-rendu des séances du Sénat. Elle n'avait point usé jusqu'à présent de la faculté qui lui est concédée par le décret organique. C'est donc avec autant de plaisir que de surprise que nous avons trouvé, il y a peu de jours, dans le *Moniteur*, le texte même d'une intéressante séance du premier des grands corps de l'Etat. Beaucoup de bons esprits souhaitent que la sage mesure prise cette fois par le gouvernement ne reste pas isolée, et que la reproduction des débats du Sénat, au lieu d'être une exception, devienne une habitude ; nous ne saurions que nous associer à un vœu si naturel. Qu'on nous permette d'en former un autre. On a remarqué, en lisant le journal officiel, que des discours des sénateurs qui avaient pris la parole dans la récente discussion à laquelle nous faisons allusion étaient cités textuellement. Les débats du Corps législatif, dont la reproduction au *Moniteur* est habituelle, n'y paraissent au contraire que sous une forme indirecte et abrégée, qui en rend la lecture plus pénible et l'appréciation plus difficile. Ne fût-ce qu'au point de vue littéraire, il serait à souhaiter que l'administration renonçât à cette pratique, aussi contraire aux conditions d'un compte-rendu rigoureusement exact, que défavorable au mérite oratoire. L'éloquence, quand elle cesse d'être une puissance, reste toujours un ornement. Il nous serait pénible de penser que depuis huit années de grands orateurs se sont peut-être fait jour dans notre Corps législatif, sans que le public ait pu juger de leur talent et sans que la postérité puisse en conserver le souvenir. Les raisons littéraires ne sont pas les seules qui plaident en faveur de la réforme que nous invoquons. Elle a pour elle tous les motifs qui ont engagé le gouvernement à faire connaître intégralement la récente discussion du Sénat. A coup sûr, il était intéressant pour la nation de savoir exactement ce qu'avaient pu dire LL. EE. les cardinaux ou leur honorable contradicteur M. Dupin sur le grave sujet qui les occupait, et l'on doit sincèrement remercier le gouvernement de ne nous avoir rien laissé ignorer sur ce point. Mais nous osons dire qu'un grand nombre d'autres sujets n'exciteraient pas moins vivement l'attention du public. Il ne peut être indifférent pour personne de connaître avec une entière exactitude l'opinion de nos députés sur les impôts que nous sommes appelés à payer, sur l'emploi qui en est fait, sur le chiffre annuel de la conscription, sur les nécessités aux-

Digitized by Google

quelles il répond, sur la réforme de nos lois commerciales, sur l'équilibre de nos budgets. La jurisprudence elle-même est intéressée à la reproduction intégrale de nos débats législatifs; le meilleur commentaire d'une loi est souvent dans les discours qui en ont précédé le vote et motivé l'adoption; le professeur en commentant les codes, le magistrat en rendant ses arrêts, invoquent à tout moment les paroles de nos orateurs ou de nos hommes d'Etat. Nous cherchons vainement quels pourraient être les inconvénients de la réforme que nous appelons de nos vœux. Nous n'aurions garde de la demander, si nous pensions qu'elle pût avoir quelque danger pour l'ordre ou pour la paix de l'Etat. Mais il nous est impossible d'admettre une supposition si offensante pour le Corps législatif, et si peu conforme à tout ce que l'on sait de la composition de cette assemblée. Les députés sont nommés par la nation tout entière, et il n'est ignoré de personne que beaucoup d'entre eux ont été choisis sur la recommandation du gouvernement; leurs délibérations sont dirigées par un président choisi par l'administration et investi de toute sa confiance. Avons-nous besoin de rappeler, en outre, que les honorables membres du Corps législatif sont liés par un serment à la dynastie impériale et à la Constitution actuelle de la France? Nous croyons que le gouvernement aurait peine à trouver de plus grandes garanties de respect et de fidélité aux lois que celles que lui offre la composition du Corps législatif. Il ne s'exposerait à aucun danger en satisfaisant au vœu que nous venons d'exprimer; et peut-être se donnerait-il le malicieux plaisir de confondre quelques-uns de ses ennemis qui lui demandent d'utiles réformes, en espérant bien qu'il ne les accordera pas.

E. HERVÉ.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

HERMINE

Henri de Clavières à Edouard Berton.

Tu as tort, mon cher Edouard, je ne suis pas triste. Pourquoi serais-je triste? Je suis encore jeune, j'ai eu déjà quelques succès, et l'on m'en promet d'autres; sans être riche, je n'ai point à me préoccuper de l'avenir, et mon pain de vieillesse est gagné: un grand point pour tout le monde, plus grand pour nous, à qui, dans ce noble commerce des Muses, comme aurait dit ton grand-père, il n'est guère permis de faire fortune. Non, je ne suis pas triste! on n'est triste que par le cœur, mon cher philosophe! Tu dois donc être rassuré, toi qui connais ma vie.

Ah! si tu avais dit préoccupé, soucieux même! c'est une nuance, cela! et je m'étonne qu'elle ait échappé à un observateur de ta force. Du reste, à ton dernier voyage, les apparences ont été contre moi, j'en conviens.

Je commençais un poème, auquel, à tort ou à raison, j'attache une certaine importance. Dans ces moments-là, je suis inabordable. On devrait m'enfermer dans une cage et me donner à manger au bout d'une fourche. Tu ne saurais t'imaginer à quel point l'art me prend et m'absorbe. C'est une joie profonde; mais, en même temps, c'est un joie douloureuse. La sensation est si intense, qu'elle devient une souffrance. Je ne vis plus qu'avec mes nerfs, et je dois être insupportable aux autres comme à moi-même. Je crois que je ne pourrai pas t'expliquer cela clairement; mais tu n'auras que plus de mérite à comprendre.

Quand l'idée d'une création nouvelle s'empare de moi, il me

Digitized by Google

semble que je sors du monde où nous sommes pour entrer dans un autre, où tout est obscur encore. Devant moi, je vois passer des figures incertaines, des traits vaguement ébauchés, des profils perdus. On dirait autant de femmes voilées que je cherche à deviner et qui me fuient ! Qui sont-elles ? que me veulent-elles ? Parviendrai-je à les peindre comme elles sont ? à les fixer comme je crois les voir ? Quel caractère à la fois idéal et vrai saurai-je leur donner dans mon œuvre ? Réussirai-je à les animer de mon souffle, et à faire passer en elles cette vie qui est en moi ? Tout cela m'agite, me trouble, et fait de moi un autre homme. J'en arrive au point de confondre les personnes que je rencontre avec les personnages que j'invente, et si les unes parlent et agissent devant mes yeux autrement que les autres dans mon cerveau, me voilà mal à l'aise, dérouté, choqué comme par un grossier contre-sens, tant la fiction et la réalité se mêlent en moi singulièrement !

Je sais bien que cela me rend assez distrait dans le monde, et que l'on m'accuse d'être original ; mais vraiment puis-je prendre un bien grand intérêt aux soins futiles qui l'occupent, quand cet autre monde dont je suis l'auteur s'agite en moi avec une force et une violence que tu peux apprécier, toi qui sais que si j'ai un mérite, c'est d'être un artiste sincère et d'éprouver ce que j'exprime.

Ceci, dit en manière de préface, t'expliquera, j'espère, bien des choses.

Lorsque tu es venu à Paris dernièrement, je me trouvais dans une de ces crises-là ; par bonheur elles sont rares et durent peu. Je me suis passionné à l'extrême pour mon poème des *Vierges folles ;* non pas, crois-le bien, parce qu'il peut me porter haut ou m'abattre dans l'opinion, mais parce que j'y ébauche des types curieux et nouveaux, parce que j'ai pu incarner dans des formes animées des idées qui me sont chères ! Tu verras.

Peut-être, mon cher Edouard, as-tu, comme Marie, choisi la meilleure part, qui ne te sera point ôtée ; j'aurais dû faire comme toi : tu as la vie paisible et régulière ; occupée autant qu'il le faut, avec assez de loisirs pour trouver le travail agréable, assez de travail pour que le loisir te soit doux ; tu cultives ton jardin et ta femme ; tu as de belles roses et de beaux enfants. Tu réfléchis pendant deux jours à ce que tu diras à ton auditoire pendant deux heures. Tu le médites avant, tu t'en souviens après, et cela te fait cette existence à souhait où les jours se succèdent en se ressemblant, et où la veille est toujours sûre du lendemain. Qu'il y a loin de là à nos incertitudes, à nos fièvres et à nos tourments ! Moi, je passe mon temps à rouler mon rocher au sommet de la montagne.... ; puis il retombe, me rompt les bras et m'écrase la poitrine.

Digitized by Google

Ne me plains pas trop pourtant ! Je suis injuste envers la fortune et envers moi-même ; si cette vie a du mauvais, elle a aussi du bon. Je l'aime et je n'en comprends pas d'autre. Je n'accepterais pas de monter à jour fixe dans la chaire, quand on me ferait des marches d'or, et de venir le mercredi et le vendredi, à midi précis — car tu es réglé comme une horloge municipale, et tu as une existence de chronomètre — débiter les mêmes choses aux mêmes personnes..... Je suis certain qu'en moins d'un an je mourrais à la peine.

J'ai enfin trouvé mon héroïne, celle que j'ai cherchée pendant huit jours ! et je l'ai trouvée à peu près telle que je la voulais. Ce matin, à dix heures moins un quart, elle est entrée par ma fenêtre sur un rayon de soleil. Je la tiens ! et elle va passer de mon rêve dans mon livre. Elle te plaira, ma belle Myrto, douce et fière, noble et chaste, et tendre cependant ! Elle te plaira, cette fille de mon cœur et de mon cerveau ; et moi aussi je suis père ! et j'aime mes enfants autant à coup sûr, et plus peut-être que tu n'aimes les tiens !

P. S. Mme Derveins va bien ; je dîne chez elle ce soir ; je lui ferai tes compliments. C'est bien la plus charmante et la meilleure des femmes. Mon affection pour elle n'est point de celles qui changent, ou plutôt elle augmente de jour en jour. Je vais lui lire le passage de ta lettre où il est question d'elle ; tu la rendras heureuse, et elle mérite bien de l'être. C'est la grâce et le dévouement mêmes. On est bien fort quand on se sent aimé d'elle.

Edouard Berton à Henri de Clavières.

Mon cher Henri,

Tout ce que tu me dis, je le crois, car je veux le croire ; si parfois je m'inquiète, c'est pour toi, après tout, et tu ne peux voir dans mon erreur qu'une marque de mon amitié..... mais je n'insiste pas..... j'aurais l'air de me défendre..... contre toi ! Tu ne me le pardonnerais pas..... Je me suis trompé ; n'en parlons plus.

Pendant que j'y suis, je vais pourtant te faire encore une querelle : pourquoi me parles-tu si peu de celle dont jadis tes discours étaient pleins, que tu nommais Clémence, et que ta dernière lettre, beaucoup plus réservée, appelle cérémonieusement Mme Derveins ? Est-ce que ?.... Henri, Henri ! tu es encore plus volage que ces pauvres maris dont tu dis tant de mal dans tes pièces et dans tes livres. Au fait, cela doit être. Parce que vous vous mettez hors la loi..... et la morale, je ne vois pas que ce soit une raison d'avoir plus de bonheur que nous. Ne va pas t'imaginer au moins que je veuille jouer un rôle de frère prêcheur avec toi et fulminer des sentences contre une ado-

Digitized by Google

rable femme, qui n'a rien de commun avec celles que tu m'as entendu accuser quelquefois. C'est moi qui la défendrais si jamais on l'attaquait. Je crois que je cesserais de t'aimer le jour où tu l'aimerais moins.

Cependant, à mon dernier voyage, j'ai remarqué certaines choses qui ne m'avaient pas encore frappé ; tu n'étais pas moins empressé près d'elle : il me semble, au contraire, que tu l'étais davantage ; ma femme, qui ne sait rien, s'est elle-même aperçue du changement, et, pour la première fois, elle m'a demandé si tu ne faisais point la cour à Mme Derveins. Ma pauvre Octavie, comme tu vois, n'y entend pas malice ; pardonne à une naïve provinciale. Pour moi, qui te connais mieux, je ne t'ai pas trouvé comme autrefois cette expression de contentement et cet air de parfait bonheur qui nargue la fortune. Tu avais au contraire, quand tu ne te croyais pas observé, le regard vague et le front soucieux. Ta préoccupation n'était pas celle du travail ; je m'y connais. Il n'est pas aussi aisé de me tromper que tu le penses. N'y essaye donc point, car je te préviens que ce serait inutile. Ta physionomie mobile est aussi facile à lire qu'un livre ouvert. Quand tu es heureux, chez toi tout le dit : ton front rayonne, tes yeux ont des éclairs, ton sourire illumine la maison. Au dîner de samedi, tu étais morne comme un vieux lampion. Parfois, cependant, tu te mettais en garde, mais toujours trop tard ; tu cherchais une inspiration qui ne venait pas ; tu te battais les flancs, et rien n'en sortait, et plus tu t'efforçais, et moins tu pouvais : vraiment tu me faisais pitié. Crois-tu qu'elle ne s'en est pas aperçue ? Je jurerais bien du contraire. Deux ou trois fois, j'ai vu ses grands yeux, noirs comme la nuit, profonds comme elle, planer, puis s'arrêter sur toi, avec une expression d'anxiété douloureuse. Quelle différence avec autrefois !

Autrefois, elle était si confiante ! Il y avait une telle sérénité dans son âme, que j'en étais comme effrayé pour elle, en songeant au réveil qui attendait ses doux rêves d'amour. Oh ! je sais que cela ne pouvait pas, que cela ne devait pas durer ! Mais songes-y bien, tu as pris sur toi une lourde responsabilité. A cause de toi, elle a rompu avec le passé et s'est fermé tout retour ; pour elle, tu es le présent et l'avenir ; tu es tout ! ne l'oublie jamais. Que deviendrait-elle le jour où tu lui manquerais ? Après toi, elle ne chercherait plus ; ce serait la fin de tout ; réfléchis un peu là-dessus, je te prie.

Tu trouveras peut-être assez singulière pour un professeur de philosophie la doctrine que je te prêche là. Je reconnais moi-même qu'elle n'est pas parfaite ; mais que veux-tu, il y a des choses qu'il ne faut ni commencer ni finir.

Mais, adieu, voici ma chère Octavie qui monte avec son petit Henri dans ses bras ; c'est elle qui a voulu lui donner ton nom. Il n'est pas

Digitized by Google

nécessaire qu'elle lise mes déclarations de principes. Tu sais qu'il y a deux morales : je suis de la petite, mais j'aime autant qu'elle reste de la grande.

A propos, ne te crois pas trop obligé à me plaindre ; ne le fais, je te prie, qu'à tes moments perdus. Il est vrai que je ne puis guère bouger d'ici ; j'ai une existence de mollusque attaché à sa roche ; il me faudrait un fort coup de vent et une marée d'équinoxe pour m'arracher au rivage. Mais qu'importe, si je ne m'y déplais pas ! le rocher est joli. Caen est une ville agréable ; les habitants sont un peu froids — ce que j'attribue au cidre — mais de relations sûres : il faut seulement qu'ils s'accoutument à vous, ce qui ne manque jamais d'arriver après que vous avez mangé un boisseau de sel avec eux. Que me faut-il, d'ailleurs ?.... J'ai ma femme et mon enfant ; j'ai ma maison au soleil, dans un site charmant, avec un bel horizon d'arbres, d'eaux et de prairies ; j'ai mon jardin et mes fleurs ; j'ai mes livres et tes lettres ; ne soyons pas trop exigeant. Avec cela je me trouve heureux ; puisses-tu l'être autant que moi !

Henri à Edouard.

Tu me mets la tête à l'envers avec tes sornettes : il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que tu me chantes là, et si jamais cela devenait vrai, par la mordieu ! ce serait ta faute. Pourquoi me fais-tu songer à des dangers qui n'existent pas ? Que t'ai-je fait ? Où en veux-tu venir ? Ne sais-tu pas qu'il y a des idées dangereuses, sur lesquelles il est imprudent de s'arrêter, et que l'on peut pécher en pensée aussi bien qu'en action ! Je te dis que ma chère Clémence est heureuse ! et pourquoi ne le serait-elle pas ? Est-ce que je ne l'aime point ? Pas comme au premier jour, diras-tu : c'est possible, mais alors, c'est que je l'aime davantage. Le temps qui affaiblit tout, resserre notre attachement de jour en jour. Elle doit le sentir comme moi ! Si Mme Derveins n'était pas pour moi la plus adorable des maîtresses — et je voudrais trouver un autre mot en parlant d'elle — elle serait encore la meilleure, et la plus chère des amies. Comprends-tu maintenant, tête dure, quelle est la puissance d'une pareille chaîne, forgée avec ce qu'il y a de plus fort et de plus doux en moi ? Tâche donc, ami, de ne plus t'inquiéter à tort. Je ne le veux point, et cela m'irrite.

Comme tous les esprits absolus, quand même tu vois juste, tu ne vois jamais qu'une chose à la fois : cela donne à tes jugements je ne sais quoi d'étroit, qui fait que la vérité même prend tout de suite l'apparence de l'erreur. Eh ! mon cher, les amants, pas plus que les maris, n'ont le privilége des emportements passionnés à perpétuité :

Digitized by Google

nous n'y suffirions point. Toi, cependant, parce que l'on a un peu plus de calme, un peu plus de raison et de sangfroid, tu cries, comme si l'on avait trahi tous ses serments. En vérité, je ne te comprends pas : tu es cent fois plus exigeant qu'elle. Clémence ne se plaint point. J'ai bien remarqué chez elle un peu de mélancolie dans ces derniers temps : je te l'avoue, comme je t'avoue tout. Je ui en ai demandé la cause : elle m'a répondu, et je sais que la chose est vraie, que la santé d'une de ses tantes, femme excellente, qui l'a élevée, lui donnait des inquiétudes sérieuses : tu vois bien que ce n'est pas ma faute, et que je ne suis pour rien dans ses tristesses. Moi, ne plus aimer Clémence, ou l'aimer moins!..... Ah! je sens que c'est impossible..... Cette seule pensée m'indigne contre moi-même..... contre toi qui me la suggères. Pauvre fou! tu ne sais donc pas ce que c'est que notre amour?.....

Tiens! tu nous as porté malheur. J'en étais resté là de ma lettre hier au soir. J'ai appris ce matin que la tante de Mme Derveins était plus mal; Clémence est partie pour Nancy. Nos adieux ont été déchirants. Elle-même a paru surprise de la violence de ma douleur.

« Je ne savais pas, a-t-elle dit, la poitrine émue, et en essuyant ses larmes, non, je ne savais pas être tant aimée. Mais, qu'as-tu donc, pauvre cher? Je t'ai plusieurs fois quitté et jamais je ne t'ai vu ainsi.

— J'ai que tu t'en vas! lui ai-je répondu en laissant éclater mes sanglots.

— Tais-toi, tais-toi! tu me fais trop de mal, » s'est-elle écriée en prenant ma tête dans ses deux mains!

Cette triste scène se passait dans la voiture qui la menait au chemin de fer : déjà nous étions arrivés à la gare de l'Est; le cocher a ouvert la portière; elle m'a serré la main, m'a prié de ne pas descendre, car on eût pu me voir, et s'est élancée sous le vestibule. Au moment de disparaître, elle s'est retournée, et, de la main, elle m'a envoyé un dernier adieu. Une minute après, la locomotive l'entraînait loin de moi. Le cocher m'a ramené je ne sais où, du côté de ma maison, et je suis descendu en proie à une douleur qui ressemblait à de l'angoisse.

Tout cela, c'est ta faute : tu m'as profondément troublé. Depuis ta lettre maudite, j'ai réfléchi à mille choses auxquelles, jusque-là, je n'avais jamais songé, et qu'à présent je cherche en vain à chasser de mon esprit.....

Henri à Edouard.

Mme Derveins est absente. Je crois que je te l'ai déjà dit. Je n'ai

Digitized by Google

jamais mieux senti à quel point elle me manque. Son départ laisse une lacune dans ma vie. Tu sais que cette chère créature a l'habitude de venir chez moi tous les jours. C'est trop, diras-tu. Je ne trouve pas. Quand on cesse de se voir aussi souvent qu'on le peut, c'est que l'on s'aime moins, et quand on s'aime moins, on est bien près de ne plus s'aimer.

Et ne va pas croire que ces visites trop assidues me soient jamais importunes. Elle comprend si bien d'ailleurs toutes les exigences de ma vie ! Quand elle voit que ma tâche n'est pas terminée, ou que j'ai quelques soucis, au lieu de me tourmenter sous prétexte d'affection, comme ferait une femme vulgaire, elle ne dit rien ; mais elle prend un livre et va s'asseoir au bout de mon salon, dans quelque angle bien sombre ; de temps en temps, elle me regarde à la dérobée, ou bien encore elle se met à mon piano, et doucement elle joue les airs que j'aime, et sa musique emporte mes chagrins ! Alors, moi, je jette ma plume et je cours à elle.

Je t'assure que nous avons là une bonne vie à deux : aussi, quand l'heure arrive et que je ne la vois pas venir, c'est d'une main impatiente que j'entr'ouvre le rideau pour regarder si elle ne tourne point l'angle de ma rue.

A présent qu'elle est partie, je ne sais plus que faire de cette heure qu'elle appelait si bien *son heure*. Pour l'occuper, j'ai pris une autre habitude : je vais chaque après-midi au musée du Louvre. Je le saurai bientôt par cœur ; mais je ne m'en plains pas ; au contraire, il en est pour moi de la peinture comme de la musique : celle que je préfère, c'est précisément celle que je connais le mieux. A vrai dire, je ne sors guère du Salon-Carré, et je n'y regarde peut-être pas plus de dix tableaux chaque fois : ajoute, si tu veux, que ce sont toujours les mêmes.

Il y a, entre autres, un certain tableau d'Eustache Le Sueur, intitulé, si je ne me trompe, la *Vision de saint Bruno*. Ce sont trois anges apparaissant au pieux cénobite, que leur présence ravit en extase : Raphaël lui-même n'eut jamais plus de grâce ; le Corrége, plus de naïveté ; Murillo, plus de mystique tendresse. Le Sueur n'est qu'un Français ; mais je ne connais pas beaucoup d'Italiens qui le vaillent, et il suffirait à la gloire d'une école. Ce tableau surtout me charme et me touche à un point que je ne puis dire.

J'arrive donc au Musée ; je traverse un pêle-mêle de cadres, de chevalets, d'élèves, d'artistes et de curieux, et je pousse droit à mon beau saint.

Hier, je fis comme toujours. Il y avait, devant la toile de mon choix, deux femmes qui me la cachaient. Je pestai contre elles de

Digitized by Google

grand cœur, et tâchai de faire un détour pour revoir mes anges et mon moine.

Je fus arrêté par un groupe d'étrangères qui revenaient de la galerie voisine et qui semblaient avoir pris racine dans le parquet. Il fallut bien revenir vers les deux femmes et m'efforcer de voir pardessus leurs têtes. Machinalement, tout en regardant le tableau, je les regardai aussi. L'une des deux copiait la *Vision de saint Bruno*, l'autre travaillait près d'elle à quelque tapisserie; mais elle était plus attentive à l'artiste qu'à son propre ouvrage. C'était une belle figure, pleine de douceur, avec un fond de tristesse visible, qui rendait plus touchant ce qu'il y avait en elle d'aimable et de sympathique. Malgré les bandeaux grisonnants qui encadraient son visage amaigri, on voyait bien qu'elle était encore jeune, et il n'était pas besoin de rencontrer deux fois les yeux qu'elle relevait sur sa compagne pour deviner combien celle-ci lui était chère.

De celle qui peignait on ne pouvait apercevoir qu'une double tresse de cheveux blonds, ceignant deux fois sa tête et se rattachant sur son front, pareille au diadème d'épis d'une Cérès antique; sa nuque charmante, dorée comme l'ambre, et une petite oreille blanche et rose, dont le bord fin se relevait comme l'ourlet d'une coquille nacrée. Je ne m'ennuyais pas trop à examiner tout cela, quand un respectable habitant de la cité de Londres, rouge comme une pivoine et rond comme un tonneau, emmena les trois étrangères, dont il avait le bonheur d'être le père, déclarant à haute mais inintelligible voix qu'il avait assez de Raphaël comme cela, et que l'admiration lui donnait un mal de tête mêlé de torticolis, dont il ne se guérirait qu'avec une ou deux bouteilles de *Claret*.

Maintenant les chemins étaient ouverts; aussi, sous prétexte d'aller voir un certain tableau de Léonard, placé un peu plus haut, je fis un savant détour et vins me placer en face de l'artiste, toujours occupée à copier saint Bruno.

Te le dirai-je, et le croiras-tu? Je regardai le tableau avant de regarder la femme. Maintenant que j'étais sûr de la voir, je prenais un certain plaisir à aiguillonner ma curiosité par l'attente. Sa copie était bien : ce n'était point là de la peinture de pensionnaire; il s'en fallait de beaucoup. Le trait était hardi, la ligne pure. C'était peut-être un peu pâle de ton — les femmes sont rarement coloristes — mais celle-ci avait un vrai talent. L'œuvre, d'ailleurs, était loin d'être achevée. Les trois anges n'étaient encore que vaguement esquissés. On eût dit qu'elle avait eu peur d'accorder trop d'attention à ces beaux jeunes gens, et que, pour sa pudeur, les anges étaient toujours des hommes. En revanche, elle avait mis dans la tête du vieillard une expression de béatitude céleste, une suavité ineffable, et je ne

Digitized by Google

sais quel transport de l'âme devant lequel les indifférents mêmes se sentaient émus. On n'avait pas besoin de voir l'auréole qui ceignait son front pour deviner que c'était un saint : la sainteté s'épanouissait sur son visage et le transfigurait. Evidemment, celle qui peignait cette tête avait le sentiment profond de son art.

Enfin je la regardai à son tour. C'était une jeune fille : elle pouvait avoir de dix-huit à vingt ans. Je ne te dirai pas qu'elle fût parfaitement belle ; et tant mieux, ma foi ! Je n'ai jamais aimé les belles femmes : c'est mon caractère ! Mais c'était une figure vraiment virginale ; tâche de comprendre tout ce qu'il y a dans ce mot-là. Son visage est un peu long, et encore maigre, comme il arrive souvent aux très jeunes filles, mais d'une coupe heureuse, légèrement aminci par le bas ; on eût mieux apprécié la noblesse et l'élégance de son front, si elle eût relevé ses bandeaux davantage ; mais on dirait qu'elle ne veut montrer d'elle que le moins possible, et elle cache la moitié de sa joue sous ce beau voile d'or. Son grand œil est tout à la fois timide et charmant, et, quoiqu'il soit brun, je te jure qu'elle a le regard bleu. Elle n'est ni pâle ni colorée : plutôt pâle ; mais, pour être vrai, elle a ce teint que les Pères de l'Eglise, si habiles à trouver d'aimables paroles pour célébrer la beauté des jeunes saintes, appelaient un teint de froment. Sous ce ton uni et transparent, d'un si harmonieux accord avec la nuance délicate de ses cheveux blonds, et que rehaussait la ligne arquée, nette et ferme de deux sourcils plus foncés, on devinait, dans sa généreuse abondance, le sang de la jeunesse : c'était une nature distinguée ; ce n'était pas une nature appauvrie : je n'ai de goût ni pour les malades ni pour les poitrinaires. Sa bouche pensive, un peu sérieuse, son front légèrement bombé laissent au contraire deviner tout ce qu'il doit y avoir chez cette jeune fille de fermeté et d'énergie. Heureux qui le fera rêver, ce chaste front de vierge ! Heureux qui la fera sourire, cette bouche fraîche et pourprée comme la fleur du grenadier !

Tu comprends, mon cher, que j'ai vu tout cela en moins de temps que je n'en mets à te le raconter. Mais le visage féminin est pour moi le plus beau des livres, et je l'ai épelé si longtemps que je commence à le lire assez couramment.

Notre discrétion et notre respect sont les premiers hommages qu'il nous soit permis de rendre à une femme. Les pauvres créatures qui travaillent dans les musées sont condamnées parfois, de la part des flâneurs et des chercheurs d'aventures, à de si impertinentes curiosités ou à des admirations si banales, qu'en vérité je n'aurais voulu pour rien au monde paraître importun à cette aimable enfant. Je regardai donc son tableau bien plus qu'elle : l'artiste défendait à la femme de s'offenser d'une telle curiosité. Cependant, quand elle tra-

Digitized by Google

vaillait avec plus d'ardeur, et le front penché sur sa tâche, il faut bien avouer que c'était elle alors que j'examinais davantage. Comme si elle eût instinctivement deviné mes regards, de temps en temps je voyais passer sur ses joues des rougeurs fugitives.

Pour moi, je ne puis pas trop te dire ce que j'éprouvais dans ces moments-là. C'était, le croiras-tu, quelque chose comme un trouble délicieux : j'ai usé de la vie, et je ne suis plus un enfant..... mais, grâce à Dieu, je ne suis pas blasé, et mes émotions ont gardé toute leur force. Je le compris bien ce jour-là.

Après avoir travaillé pendant quelques instants avec un zèle et une concentration de volonté qui devait l'isoler du monde, elle déposa ses pinceaux, aspira une bouffée d'air avec une sorte de contentement et de bien-être; puis, d'un geste rapide et familier, elle repoussa ses cheveux en arrière et se renversa de quelques lignes sur son pliant afin de mieux juger de l'effet de son œuvre.

Je suis certain qu'elle m'avait déjà vu. Mais ce fut en ce moment que nos yeux se rencontrèrent pour la première fois. Elle ne détourna point les siens tout d'abord, et je reçus son clair regard comme un effluve de son âme. Il était plein de franchise, de calme et d'innocence. Il ne vous remuait point comme celui de certaines femmes; je crois plutôt qu'il vous eût apaisé.

Si chastes qu'elles soient, les jeunes filles qui font de la sculpture ou de la peinture sont nécessairement un peu moins réservées que les autres : il faut qu'elles collectionnent des types et des formes dans leur cerveau. Disons, pour leur défense, que ce n'est point l'homme qu'elles voient, mais le modèle. Du reste, l'examen de la jeune artiste ne dura pas dix secondes, et, sans que rien sur son visage eût trahi ses impressions, elle reprit ses pinceaux et se retourna vers le tableau qu'elle copiait. Ah! si jamais elle me regardait comme en ce moment elle regarda saint Bruno!

Je sentis bien que je ne pouvais point rester là plus longtemps sans inconvenance. Je m'en allai.

La pauvre mère, en me voyant m'éloigner, éprouva une sorte de soulagement qui ne put m'échapper : il était bien évident que je la gênais; sans doute, elle avait peur que je ne jetasse le mauvais œil à sa fille. Moi parti, elle se sentit soulagée. Ne ris pas, Edouard, ce mouvement me plut : j'aime ce pieux souci qu'une mère prend de sa fille; je respecte cette tendresse qui s'alarme, alors même que rien ne menace celle qui en est l'objet. Tu connais les mères d'artistes, un type si curieux! Les unes vous jettent leurs filles à la tête, les autres les gardent de façon à vous donner envie de venir les prendre. Avec celle-ci, rien de pareil; ce n'était pas une mère d'artiste, c'était une mère un peu défiante, très susceptible, ainsi du

Digitized by Google

reste qu'il convient quand on est chargée d'une aussi charmante créature, pour laquelle tout doit être un danger, mais femme du monde après tout, et que sa réserve et son tact n'abandonnaient jamais. Je ne sais si tu es comme moi, mais il me serait impossible d'aimer une fille si sa mère me déplaisait. Il me semble que je serais toujours exposé à retrouver dans l'une ce qui m'aurait choqué dans l'autre. Je ne pourrais pas n'épouser qu'une seule personne ; j'épouserais toute une famille.

Je ne sais à propos de quoi je te dis cela. Je prends depuis quelque temps une sotte habitude de généraliser sans raison.

Je m'en allai ; je quittai le Salon-Carré ; je quittai le musée ; je montai à cheval, et je courus à travers le Bois..... Mais je ne sais comment il se fit, la gracieuse image restait toujours présente dans mon souvenir. Devant moi, entre les arbres, je la voyais tour à tour paraître et disparaître..... C'était bien elle, ses beaux cheveux blonds, ses grands yeux bruns, sa bouche à demi close..... Elle me jetait un long regard et s'enfuyait.

Demain sans doute, je n'y penserai plus. Que m'importe cette petite broyeuse de couleurs ! Elle doit faire des copies pour vivre. Elle a du talent : cela regarde le ministre d'Etat et le directeur des Beaux-Arts ! Elle est jolie..... mais j'ai dansé cet hiver avec cent jeunes filles plus jolies qu'elle..... et je ne sais pas seulement leurs noms !....

C'est hier que je t'écrivais cela ; j'avais raison : le souvenir de ma belle inconnue ne m'a pas empêché de dormir ; j'étais un peu fatigué en rentrant du Bois. J'ai dîné chez moi, et je me suis couché après t'avoir griffonné quatre pages pleines, et j'ai fait un somme de dix heures, sans rêver peintres ni peintures. Toute la matinée, j'ai travaillé comme d'habitude. Puis, j'ai reçu de Nancy une adorable lettre que j'ai lue avec infiniment de plaisir. Enfin, j'ai été un homme très occupé et très heureux.

Cependant, te le dirai-je ? Vers trois heures, je me suis senti tout à coup une envie immodérée d'aller revoir le tableau de Le Sueur. Saint Bruno peut se vanter d'avoir en moi un admirateur bien fervent ! Mais je me suis bravement résisté ; et, pour éviter de nouveaux périls, j'ai résolu d'aller faire une visite à ma tante, rue de l'Oratoire-du-Roule.

Comme je traversais ma cour, par la porte entr'ouverte de la serre que tu connais, les jasmins en fleurs m'ont envoyé une bouffée d'odeurs capiteuses..... Je les ai respirées avec ce sentiment de trouble et de plaisir dans lequel me jettent toujours ces parfums pénétrants..... Tout à coup, mes idées ont complétement changé ;

Digitized by Google

j'ai oublié ma tante..... Un nuage a voilé mes yeux, et, au bout d'un instant, j'en ai vu sortir le doux fantôme qui me charmait hier..... J'ai passé deux fois la main sur mon front, comme pour chasser bien loin cette pensée obstinée..... Puis, je me suis élancé dans la rue.

Une demi-heure de conversation avec ma tante m'aura bientôt calmé, me disais-je en moi-même, allons rue de l'Oratoire.

Comme je mettais le pied sur le trottoir, une voiture de remise allant au pas s'est arrêtée devant la maison. Le cocher faisait maraude et cherchait pratique; il m'a regardé d'un air engageant; je lui ai fait un signe de la tête; il a ouvert la portière; je suis monté sans rien dire.

« Où allons-nous? » m'a-t-il demandé en grimpant sur son siége.

— Au Louvre! »

En vérité, je répondais à ma pensée bien plus qu'à sa question. J'avais la parole étranglée dans la gorge. Je n'ai pas reconnu ma voix. C'était celle d'un autre que je venais d'entendre.

Je me suis jeté dans le fond de la voiture : les tempes me battaient; le cœur aussi. C'est mal ce que je fais là, me suis-je dit tout bas. C'est peut-être un commencement d'infidélité, et ma pauvre Clémence méritait mieux. Je crois que j'ai crié d'arrêter..... Je voulais donner contre-ordre. Le cocher allait un train d'enfer. Il faut qu'il n'ait pas entendu; car, au bout d'un instant, il me déposait à l'entrée de la cour du Louvre.

Il était maintenant trop tard pour reculer; j'ai franchi la cour en deux bonds; j'ai monté l'escalier quatre à quatre; j'ai traversé sans rien voir les deux ou trois salons de l'Ecole Française. J'ai regardé machinalement, comme un homme qui ne comprend pas, le tableau de Girodet où l'Amour ravit un baiser à Psyché; — elle est blonde et jeune comme mon inconnue, cette Psyché! — pendant qu'au-dessus de sa tête, le papillon de l'Inconstance agite ses ailes diaprées.

J'étais déjà dans la galerie d'Apollon.

Mes pieds se sont cloués au sol; je sentais que je ne devais point aller plus loin. Ce seuil franchi, me disais-je, c'est une faute que je commets vis-à-vis de Mme Derveins. Enfin, j'ai eu honte de ces scrupules tardifs et un peu niais. Je me suis rappelé que, dans mon enfance, quand j'avais peur, ma mère me prenait par la main et me disait : Marche! J'avais beau reculer et me défendre : Marche! répétait-elle. — Plus forte, elle m'entraînait jusqu'à l'objet qui m'avait effrayé, me le faisait toucher du doigt et dissipait mes terreurs vaines.

Ainsi ferai-je avec toi, me suis-je dit, beau fantôme, qui n'es rien..... peut-être!

Je n'ai pas eu besoin d'entrer. De la porte, tout de suite, je me

Digitized by Google

suis aperçu qu'elle n'était pas là. Cette place, sa place vide, voilà, mon cher, tout ce que j'ai vu dans cette assemblée des chefs-d'œuvre. Raphaël, Corrége, Murillo, tout a disparu !.... Elle n'était plus là ! Que m'importait le reste ! Son escabeau, son chevalet, son pliant, sa toile, sa boîte à couleurs, tout se trouvait là, comme hier, devant le saint Bruno ; mais rien n'avait été touché de la journée ; elle n'était pas venue. Cela m'a fait une sorte de peine, ou plutôt cela m'a donné de l'humeur, ce qui n'est pas la même chose. Je comptais la voir, et je ne la voyais point..... C'était une déception déjà ! Il m'a semblé que quelque chose me serrait la poitrine.

Note bien que c'est demain dimanche, jour réservé au gros public qui vient s'étouffer ici, je n'ai jamais trop su pourquoi. Peut-être pour se regarder regardant les tableaux. Ajoute que le lundi le musée est fermé pour tout le monde. Je ne la verrai donc pas avant mardi..... C'est long !

Ce contre-temps m'irrite plus que je ne saurais te dire. Je me connais. Je suis certain que si je l'avais revue, tout serait fini maintenant ; je n'y penserais plus..... Mais non, il faut que mademoiselle fasse l'école buissonnière pour que cette absence agace mes nerfs, tourmente ma pensée, préoccupe mon imagination..... Une coquette qui me connaîtrait n'agirait pas autrement ; mais la pauvrette ne se doute même pas que je pense à elle, et j'aurais bien mauvaise grâce à lui chercher noise.

Je suis allé m'asseoir sur sa chaise, j'ai soulevé la toile qui cache son tableau. C'était de la dernière inconvenance ; je le sais, et les gardiens auraient bien dû me rappeler à l'ordre. Mais je voyais du moins un petit coin de son travail, l'œuvre de ses mains. Tu me diras que c'est de la folie..... Eh, mon Dieu ! crois-tu donc que je ne le sache pas aussi bien que toi !

J'y suis retourné hier, un dimanche ! Il y avait bien dix ans que pareille chose ne m'était arrivée..... Je savais bien qu'elle n'y serait pas ; mais il faut bien aller quelque part.

Henri à Edouard.

Caton, salue ton frère ! Je viens de remporter une grande victoire sur mes passions. C'est aujourd'hui mardi ; elle est revenue ; elle est au Louvre, j'en suis sûr ; elle travaille comme une petite mercenaire, comme une esclave attachée à la glèbe.....

Il est trois heures, et je suis chez moi !

Mon Dieu, oui, je conviens que pendant deux jours j'ai eu pour cette fillette un caprice assez vif, une *toquade*, comme on dit ici. C'était absurde, je le vois à présent ; mais les beaux sermons que tu

Digitized by Google

ne m'as pas faits m'ont guéri. Maintenant que la chose est passée, je t'avouerai que la journée de dimanche a été mauvaise : j'étais un autre homme ; je souffrais ; je me faisais honte et peur à moi-même. Lundi n'a pas valu beaucoup mieux. Aujourd'hui, je suis d'un calme qui m'étonne, car enfin je pourrais être au Louvre depuis dix heures du matin — et je suis ici ! — Je vais cependant y aller, maintenant que je suis sûr de moi. Pure curiosité. Je la verrai, et elle me sera aussi indifférente que la première venue. Comme je vais rire de ma folie ! car j'ai été bien fou pendant deux fois vingt-quatre heures. Voilà pourtant à quoi nous sommes exposés, nous autres poètes, victimes de nos impressions, jouets de nos désirs, dupes de nos illusions !

Sérieusement, ne crains rien ; j'ai beaucoup réfléchi depuis quelque temps ; je sens que j'ai le bonheur dans la main : je serais vraiment digne d'être fouetté en place publique si je le lâchais pour l'ombre, c'est-à-dire pour de niaises aventures !

Je voudrais bien ne pas fermer cette lettre pour te donner des nouvelles de l'entrevue ; mais il sera trop tard quand je reviendrai. Ne devines-tu point d'ailleurs comment cela va se passer ? L'illusion du premier moment s'est dissipée ; je vais la trouver moitié moins belle. Ce n'est que cela ! me dirai-je, et à l'instant même on me verra reprendre le chemin du logis, dont je chasserai la folle. Oui, demain à pareille heure, je veux être un sage comme toi, ô philosophe à cheveux blonds !

Édouard à Henri.

Je ne suis pas ton ami pour te tromper. Ta conduite est imprudente ; elle peut devenir coupable : je te blâme. Tu joues avec le feu, et tu seras brûlé. Le temps des folies est passé, et les folies ne passent pas. Je te l'ai dit plusieurs fois, tu as une nature tristement douée, et, au lieu de la combattre, tu t'abandonnes à tous ses penchants. Tu as un insatiable besoin de vivre au milieu des coquetteries et des intrigues : je ne connais pas de femme qui soit plus femme que toi. Ton âme est à la fois sincère et inconstante, ce qui te rend aussi coupable que dangereux. Tu sèmes comme à plaisir le malheur autour de toi. Il y a cependant des créatures loyales qui mettent toute leur vie dans leur amour. Je plains celles-là lorsqu'elles te rencontrent. Tu es à la veille de commettre une nouvelle faute ; arrête-toi pendant qu'il en est temps encore. Je ne t'ai pas ménagé la vérité quand tu as lié à toi ce cœur d'or que tu vas trahir. Il y a des choses sur lesquelles je ne transige point. Je n'absoudrai jamais une passion qui ne peut pas finir par le mariage, seul but légitime de l'amour.

Digitized by Google

Mais tu me paraissais..... je ne dirai pas si amoureux, rien ne t'est plus facile que de l'être, mais si aimant, que je fermai les yeux ; tu me semblais si profondément pénétré des mérites de celle que tu désirais ! Avec l'éloquence naïvement trompeuse de la passion, tu disais si bien que cet amour allait faire de toi un autre homme ; qu'il allait retirer ta vie des dissipations où elle se perdait, te ramener au travail et aux nobles études, que je n'osais plus te condamner..... que tout bas. Où sont maintenant ces résolutions, ces promesses et ces serments ? La première femme qui passe emporte tout cela au bout du monde, avec un cheveu de son cou, parce qu'il est blond et que tu aimes une brune depuis deux ans ! Mme Derveins a eu bien tort de te laisser seul ; elle devrait pourtant savoir que l'on n'est jamais certain de te retrouver quand on te quitte..... Mais je me trompe, ce qu'on a besoin de garder ne vaut pas la peine de l'être. Ah ! pourquoi la pauvre femme a-t-elle confié son bonheur à une barque aussi légère que ta constance ! mais songes-y, cependant, cette nouvelle faute sera plus grave que les autres. S'il ne s'agissait que de toi, je te laisserais courir encore ce danger, puisque aussi bien je suis à peu près impuissant à t'arrêter ; mais n'oublie pas que tu portes le bonheur d'une autre dans ton cœur trop fragile ! Clémence est une âme délicate et noble ; je la connais : elle souffrira beaucoup. Avant toi, elle avait du moins sa vertu qui la consolait ; après toi, que lui restera-t-il ? Le remords. Tu l'étourdissais à force de bonheur : que deviendra-t-elle en face de l'affreuse réalité ?

Et l'autre, cependant, dont je ne te parle même pas, et l'autre, si elle est vraiment digne de l'intérêt qu'elle t'inspire..... quel sort lui réserves-tu ? Pourquoi troubler cette jeunesse honnête ? Henri, Henri, vous êtes mon ami..... mais je te déteste. Il y a des moments où j'ai besoin, pour justifier la Providence, d'espérer que tu seras un jour cruellement puni.

Henri à Edouard.

Mardi soir.

Je suis furieux : elle n'a pas paru au Louvre de la journée ; comprends-tu ça ? Je t'écris parce qu'il faut que j'écrive à quelqu'un et que je n'ai que toi sous la main. Cela me vaudra sans doute quelque sermon en cinq points ; mais je m'y résigne. Tu as bien vu, j'imagine, que dans ma lettre de ce matin (car je t'écris deux fois par jour à présent !) je mentais comme un païen. Cette insouciance était jouée, et si je me montrais si à l'aise, c'est que je me croyais certain de la revoir..... et je ne l'ai pas revue. Oui, mon cher, elle s'est per-

Digitized by Google

mis de ne pas revenir; tout le monde était à son poste — excepté elle! C'est absurde, mais cela est. Il paraît qu'elle est paresseuse et inexacte; ce sont deux mauvais points que je lui donne.

Si tu avais pu voir la stupide figure que j'ai faite quand il a fallu convenir qu'elle n'était pas là. Je ne l'aime pas, cette petite! mais je me sens piqué au jeu à un point que je ne saurais dire. On croirait qu'elle s'est jouée de moi. Tu comprends que j'en aurai le dernier mot..... Il faut que je sache où elle est, qui elle est, ce qu'elle fait. Grâce à Dieu, je ne suis pas de ceux que les difficultés arrêtent..... au contraire!

Vendredi.

J'ai ta lettre, merci! je l'attendais; je la mérite: tu as fait du style: éloquence de faculté! un peu de déclamation, mais c'est bien écrit. Je n'ai rien à répondre à cela, c'est parfait: es-tu content? un mot pourtant: je sens et tu raisonnes. Tout est là. Comprends-tu maintenant? ou dois-je aller plus loin? Veux-tu des aveux! Il ne me coûte pas de t'en faire. Je ne sais ce que je veux, ni où je vais; je suis tout simplement fou et ridicule: voilà! Est-ce assez clair, ou faut-il t'en dire davantage? Eh bien! apprends que je ne quitte plus le Louvre; j'ai élu domicile dans le Salon-Carré..... J'y vis. J'arrive le premier, je repars le dernier. Les artistes me connaissent, Dieu veuille qu'ils ne me devinent pas! Les gardiens me surveillent; je les inquiète: ils ont des soupçons. Si le tableau de saint Bruno n'était pas si grand, ils me fouilleraient à la sortie pour voir si je ne l'emporte pas dans mes poches.

Son attirail est toujours là, il faudra bien qu'elle revienne. Il y a un petit bonhomme qui travaille auprès d'elle; il a l'air assez naïf; (y a-t-il encore des artistes naïfs?) j'ai parfois envie de me lier avec lui pour le faire parler d'elle; mais je ne sais quelle susceptibilité sans doute exagérée m'a retenu. Il y a bien aussi les garçons de salle. Ceux-là savent tout, et le nom et la demeure..... mille choses encore! mais je rougirais de m'adresser à eux; ce serait une sorte d'espionnage qui me répugne. Je ne me le permettrais envers aucune femme..... et moins encore envers elle. Et pourtant, il faut que je la revoie, et je la reverrai..... Oui, je reverrai ce bel œil bleu, rempli d'une lumière sereine, et qui, moment rapide et délicieux, s'est posé sur le mien. Edouard, mon cher Edouard, ne me gronde pas, je t'en prie, toi qui es fort peut-être parce que ta vie s'est arrangée d'elle-même dans cet ordre harmonieux qui fait ton bonheur; songe que moi, au contraire, j'ai toujours été depuis mon enfance ballotté parmi les hasards. Ma fortune même, que tant de jeunes gens envient, n'a fait que me créer de nouveaux périls en m'entourant de

Digitized by Google

piéges et d'occasions perfides.—Ne te trompe pas d'ailleurs sur mes sentiments ; ils n'ont rien, rien, je te le jure, de la fougue violente que plus d'une fois tu as blâmée en moi. Ce que j'éprouve pour cette aimable créature, c'est une sorte de tendresse que je crois déjà profonde et qui me semble infiniment douce. Ces sentiments, tout chez elle les inspire, je dirai presque les commande, si en parlant d'elle on pouvait se servir d'un pareil mot. Je ne lui ai pas adressé une parole, je ne connais pas le son de sa voix, je l'ai à peine vue, et crois-moi, je donnerais beaucoup pour qu'elle fût ma sœur.

Voyons, est-ce bien cela ? Mais n'exige pas davantage, car ce serait plus que je ne puis accorder. Un pareil désir ne fait de tort à personne, et elle-même, Mme Derveins, n'aurait pas le droit de s'en plaindre. Il s'est fait en moi depuis quelques jours un changement dont tu serais surpris. Je n'ai plus cette flamme de passion que tu m'as connue pour d'autres — pour Clémence, par exemple ! c'est au contraire — tu sais si je voudrais te tromper ! — c'est au contraire quelque chose de mélancolique et de tendre qui me surprend moi-même ; sa pensée me jette dans une sorte de rêverie languissante..... Si elle était là maintenant, je crois que je n'oserais pas lui parler. Elle me fait l'effet de ces plantes délicates que l'on tue rien qu'en les froissant..... Mais avec quelle joie de tout mon être je me parfumerais à cette innocence et à cette pureté ! — Tu sais ces fleurs sauvages de nos montagnes : quand le matin on a passé près d'elles et qu'on les a touchées, tout le jour, on garde sur soi, autour de soi, en soi, l'aimable senteur qui s'exhale de leur calice.

Edouard à Henri.

Brisons là ; je crois qu'il vaut mieux ne plus nous écrire. Je ne me sens plus de confiance en toi. En t'écoutant, je semble t'encourager. Mais, s'il faut parler net, je te déclare que je ne crois pas un mot de toutes tes grandes phrases ; ce sont autant de petites hypocrisies, à l'aide desquelles tu espères sans doute te tromper toi-même, mais qui ne me trompent pas. Aie donc un peu plus de courage pour avoir un peu plus de franchise.

Henri à Edouard.

Je l'ai revue !

Ce matin, j'étais à mon poste dans la galerie des Peintres Italiens, à quelques pas de la porte du Salon-Carré. De là, je voyais arriver tous ces laborieux artistes qui se mettent à l'œuvre dès que l'heure a sonné : il y avait à peu près dix minutes que le salon était ouvert quand elle a paru.

Digitized by Google

Je crois que je l'ai reconnue avant même de la voir. C'était sans doute un pressentiment, de la divination, — ce quelque chose qui dit à l'homme : C'est elle ! et à la femme : C'est lui ! — enfin ce que tu voudras; ne discutons pas là-dessus. Elle avait la même petite robe de soie grise que le premier jour. Rien de simple et de chaste comme cette couleur et cette coupe. Le corsage trop discret montait jusqu'à son cou, fermant sous le menton et emprisonnant la gorge naissante. Elle a une démarche d'oiseau : légère, touchant le sol à peine, et ne s'y posant pas. Elle s'avançait vers le tableau de Le Sueur, un peu plus vite que sa mère, qui suivait à quelque distance. Elle a jeté un rapide regard autour d'elle, parcourant des yeux tout le salon, comme si elle eût voulu saluer ces chers tableaux, qui sont pour elle autant de vieux amis, et leur demander sa bienvenue. Puis elle a souri à saint Bruno et à ses trois anges. Je regardais tout cela de mon observatoire, assez bien dissimulé par la porte de la galerie, dont j'avais rejeté le battant sur moi. Son attention, d'ailleurs, était si complétement absorbée par son tableau, qu'en vérité elle ne voyait que lui au monde. Cette jeune fille a la passion de son art. Je lui sais gré, pour mon compte, de cette vive ardeur, et je suis certain qu'elle l'apporte à toute chose : il y a de la force autant que de la douceur dans cette nature-là. Je n'ai pas besoin de te dire avec quel soin curieux je l'examinais, après cette absence qui m'avait paru si longue. Je l'avais trop peu vue avant son départ pour savoir si elle était changée ou non. Je suis cependant certain qu'elle est encore plus jolie au retour. Elle doit revenir de la campagne, car elle est un peu hâlée : c'est le soleil qui l'a regardée trop longtemps ! Ne va pas toutefois t'imaginer qu'elle soit devenue brune comme la Sulamite. Je veux seulement te dire que sa blancheur de blonde était un peu plus dorée qu'auparavant ; voilà tout. Son œil m'a paru briller d'un éclat plus vif, et sa joue, qu'estompe un fin duvet de pêche, était plus rebondie et plus ferme. La première fois que je l'avais vue, la plante délicate souffrait et s'étiolait : le grand air lui a rendu la vigueur et la santé. Sans doute elle a besoin de temps en temps d'un peu de distraction et de plaisir, comme toutes les femmes que Paris mine lentement.

Le gardien s'est approché d'elle, pour l'aider à disposer sa toile et son chevalet : il a l'air d'un brave homme, ce gardien ; mais n'est-il pas bien heureux de la servir ? Et si tu avais vu avec quel sourire elle l'a payé de sa peine ! J'aurais voulu lui emprunter son frac vert et son bouton à l'aigle. J'ai entendu qu'il lui demandait de ses nouvelles avec une déférence affectueuse : il se plaignait qu'elle eût été absente si longtemps. Tu vois, mon cher, qu'elle emporte avec elle la joie de tous ceux qui la connaissent. Que lui a-t-elle répondu? Je ne sais;

Digitized by Google

elle ne parle pas aussi haut que lui. Je n'ai entendu que le son de sa voix, dont le timbre, peut-être un peu voilé, m'a semblé d'une douceur extrême.

Pendant que le gardien mettait en ordre tout son léger attirail, elle a dénoué les rubans bleus d'un délicieux petit chapeau, fait en je ne sais quoi, mais qui la coiffe à ravir; elle l'a remis à sa mère, et, du bout de ses doigts fins et dégantés, comme un oiseau qui lisse son plumage, elle a deux ou trois fois soulevé, arrondi et rétréci ses bandeaux blonds, d'où s'échappaient çà et là de petites boucles rebelles et folâtres, comme les jeunes pousses de la vigne au printemps. Puis elle a résolûment attaqué sa tâche quotidienne. Ne fallait-il pas rattraper le temps perdu ?

Quand je l'ai vue bien occupée, je suis entré dans le Salon-Carré, et j'ai fait quelques pas vers elle. Elle a relevé la tête. Ah ! mon ami, quel bonheur ! elle m'a reconnu..... je l'ai bien vu, — car elle a rougi très fort. Tu vois qu'elle m'avait distingué ; qu'elle se souvenait de moi ! Sans le vouloir, j'ai porté la main à mon chapeau comme pour la saluer. Mais, pourquoi ? me suis-je demandé ; de quel droit ? sous quel prétexte ? Cette marque d'attention trop significative ne peut-elle point lui déplaire, la blesser peut-être ? Ma main est retombée. Elle a sans doute deviné tout cela, et elle n'a pu dissimuler un peu d'étonnement.

La mère, qui ne se doutait de rien, avait, par bonheur, la tête tournée d'un autre côté. J'étais certain qu'elle ne me voyait pas ; j'ai jeté un dernier regard à sa fille — un regard où elle a dû lire la joie que j'éprouvais à la retrouver. C'en était assez pour un jour. Je craindrais tant de l'effrayer ou de lui déplaire. Je suis sorti du salon sur la pointe du pied ; il me semblait que tout le monde avait les yeux sur moi, et qu'on allait crier : Au voleur !

Je n'avais volé personne, et cependant j'emportais un trésor, du bonheur pour le reste de ma journée. Et après ? vas-tu dire encore avec ton éternelle et monotone sagesse. Eh ! mon cher, laisse-moi donc vivre un peu. Qu'importe *après*, si *pendant* est agréable ? La vie est courte. Ne m'empêche point de cueillir l'heure présente. Hélas ! elle n'est déjà plus ! Ne me force pas ainsi à regarder toujours le lendemain..... quand je n'ai pas de lendemain..... quand tu sais que mon existence est arrangée ou dérangée de telle façon, que je suis condamné à un perpétuel jour le jour.

Henri à Edouard.

..... Je vais la voir toutes les après-midi. Je ne lui parle pas ; je ne

Digitized by Google

lui parlerai jamais ; je ne sais qui elle est ; je ne désire même pas le savoir. Je sens si bien que cela ne me servirait à rien !

Voici comment je m'y prends : sans affectation, je m'approche de deux ou trois artistes qui peignent autour d'elle ; cela est permis au premier bourgeois venu, et tu pourrais toi-même en faire autant. Je ne parle à personne. Bientôt, après certains détours, combinés savamment, je me trouve tout près d'elle ; je ne lui dis rien ; mais, du moins, je la vois ; elle me voit bien aussi ; elle ne me regarde pas, cependant ; au contraire, elle baisse les yeux et travaille plus attentivement ; peut-être sa main tremble-t-elle un peu, peut-être sa poitrine soulevée a-t-elle une palpitation plus rapide ; mais crois-tu, après tout, que ce soit là pour elle une sensation si désagréable ? et peux-tu dire que ce soit trop payer l'intérêt sincère qu'elle sait bien que je lui porte ?

D'autres la regardent et la regarderont : la pauvre enfant doit bien s'y attendre ; mais dans quels yeux, dis-moi, lira-t-elle jamais une affection... — eh bien! oui, le mot est écrit, et je ne l'efface pas — une affection plus grande que la mienne ? Vois-tu, mon cher, on est poète ou on ne l'est pas. Pour moi, j'adore ce petit roman sans paroles. Hier, elle était plus charmante que jamais..... mes regards le lui disaient-ils ? En vérité, je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est qu'en relevant la tête, quand elle m'a vu près d'elle, elle est devenue toute rose — c'est sa manière de rougir..... — ses mains ont tremblé ; elle a cessé de peindre. Oh ! quel tableau délicieux — et plus beau cent fois que celui qu'elle copiait — quel beau tableau elle faisait ainsi, à demi penchée sur sa toile, troublée, et voulant cacher son trouble ! Que ne sais-je peindre aussi, moi !

Evidemment, si sa mère n'était pas là, je lui parlerais..... Ne crains rien, toutefois ; cette pauvre mère remplit son devoir en conscience ; elle ne quitte point sa fille d'une seconde ; elle monte la garde autour d'elle ; elle la couve de l'œil.

Il faut que cette copie de saint Bruno soit à moi ! Je l'achèterai, je la payerai ce qu'elle voudra..... je la couvrirai d'or !.... mais je la veux..... je ne la montrerai à personne..... je la cacherai dans quelque coin..... je serai tout seul à la voir !.... mais je l'aurai !....

Quand je sors du Louvre, je me reproche toujours de ne point lui avoir parlé ; je me dis : ce sera pour demain. Demain arrive, et je suis aussi muet que la veille. Tu trouves sans doute que c'est assez ridicule ; moi aussi. Il y a mille femmes à sa place que j'aurais abordées dès le premier jour, ou du moins dès le second ; mais elle ! si tu voyais ses yeux si limpides ! ce front si pur et si candide !.... oh ! ni celui-ci ne doit rougir, ni ceux-là se troubler jamais. Et puis, que lui dirais-je ? hélas ! je n'ai rien à lui dire ! Pourquoi

Digitized by Google

l'ai-je rencontrée? Oiseau de malheur! tu chantes donc toujours juste? Oui, Edouard, oui, tu as raison! il faudra bien que cela finisse, puisque cela n'aurait pas dû commencer. J'ai péché, mais je suis puni; je sens maintenant que je vais beaucoup souffrir.

J'ai reçu ce matin une lettre de la meilleure des femmes, de la plus adorable des amies, — hélas! et de la plus oubliée. Mme Derveins arrive demain.

Je te dis qu'elle arrive demain : tu comprends, n'est-ce pas? ett out commentaire est maintenant inutile. Cette bonne Clémence, pauvre âme! cher grand cœur qui me tue en m'aimant! mais je serai brave; je ferai mon devoir; il ne faut pas qu'elle ait même un soupçon..... mais, tiens, lis plutôt sa lettre; je te l'envoie.

Clémence à Henri.

Je reviens demain, ouvre-moi tes bras, je veux être heureuse. Pauvre ami, je t'ai bien tourmenté dans ces derniers moments. Pardonne-moi, je crois que j'étais un peu folle..... Mais je t'aime tant, et j'ai tant besoin que tu m'aimes! et j'ai tant besoin surtout de le croire! Un moment, j'en ai presque douté...., J'étais bien malheureuse alors; mais je me trompais, n'est-ce pas? Si tu savais comme tes lettres m'ont rassurée, tes bonnes lettres si tendres, *si bien toi*, et où je t'ai retrouvé tout entier, comme autrefois. Mais à bientôt! Je prendrai l'express, et je sais d'avance qu'il ira trop lentement. Il faudra pourtant bien qu'il finisse par arriver! Attends-moi donc à deux heures.

Hermine de Kergarek à Sophie Du Pommier.

Il paraît, ma chère Sophie, que j'ai un amoureux! du moins, maman le dit; car, pour moi, je n'en suis pas très sûre, ou plutôt je n'en sais rien du tout. Je ne suis pas allée en pension, je n'ai jamais quitté ma mère, je n'ai pas lu de romans, je n'ai pas d'amie intime, et il n'y a guère que toi au monde, ma bonne Sophie, avec qui j'aie jamais causé à cœur ouvert; tu sais que je n'ai pas beaucoup d'expérience de la vie, et qu'il y a des choses dont je ne connais même pas le premier mot : je ne sais donc pas trop ce que c'est qu'un amoureux.

Quelquefois, le soir, au printemps, il m'est bien arrivé de penser à quelqu'un qui n'est ni ma mère ni toi. Ce quelqu'un-là me sourit de loin, me regarde d'une certaine manière, mais ne me parle jamais. Je t'avoue que s'il me parlait, je serais bien embarrassée de lui répondre. Jusqu'ici, je n'avais rencontré que dans mes rêves cet

Digitized by Google

intéressant personnage. Cependant, depuis une quinzaine de jours il rôde autour de moi quelqu'un qui me semble être un peu de la même famille. Je ne te dirai pas qu'il soit beau, n'ayant pas encore eu le loisir de comparer son nez avec celui de l'Apollon, que mon respectable maître de dessin m'a fait copier tant de fois; mais il a cet air de distinction qui est aujourd'hui la seule beauté des hommes. Il y a des jours où il semble bien triste. C'est peut-être pour cela que je m'attache à lui. Attacher! rayez bien vite, je vous prie, ce mot-là de mes papiers. Moi, la fille de ma mère, m'attacher à un inconnu! Fi! je lui en veux d'une telle pensée, que sans lui je n'aurais jamais eue. Pauvre jeune homme, ce n'est pas sa faute après tout, car, en vérité, il n'a rien fait pour cela.

Tu sais que je vais assez souvent au musée de peinture, — presque tous les jours. — C'est un de mes plus grands bonheurs; je copie même en ce moment un fort beau tableau de Le Sueur : un saint Bruno en extase, qui trouvera peut-être grâce devant tes yeux.

Il y a de cela une quinzaine de jours, un monsieur vint se placer devant ma toile..... c'était son droit, à ce qu'il paraît, et il y a au Louvre cinquante badauds qui en font autant chaque après-midi; si encore ils ne regardaient que les tableaux!.... Celui-là, du moins, était plus discret que les autres : il n'eut pas l'air de faire trop attention à moi; mais, comme il examinait ma peinture! Je vis bien que c'était un connaisseur, et j'eus tout de suite peur qu'il ne trouvât ce que je faisais là bien mauvais. Il parut, au contraire, assez satisfait, car il sourit, — non pas en me regardant, — mais en regardant saint Bruno, ce dont je lui sus cent fois plus de gré!

Ce fut tout; et cette première journée, il se montra d'une réserve parfaite, ce qui n'empêcha pas ma pauvre mère de me pousser deux ou trois fois du coude, précaution dont l'unique résultat fut de me troubler davantage, et de me faire rougir un peu plus fort.

Le lendemain, nous partîmes pour Nantes, où nous avons, comme tu le sais, l'habitude d'aller chaque année faire visite à un parent de mon père. Pendant cinq jours et demi, je ne pensai qu'un peu à l'amateur du Salon-Carré.

Nous revînmes. Devine quelle fut la première figure que j'aperçus en rentrant au Louvre? — Lui, ma chère!

Il avait l'air de monter la garde en attendant mon retour : il n'y avait pas moyen de s'y tromper. C'était bien pour moi qu'il était là. Si je te disais que cela me fit de la peine, je mentirais..... et tu ne me croirais pas. La vérité, c'est que je fus tout d'abord très étonnée. Puis je sentis que je changeais de couleur; je crus que mes pinceaux allaient me tomber des mains; mais comme je ne voulais pas in-

Digitized by Google

quiéter ma mère, qui s'inquiète de tout pour sa fille, comme si j'étais un si rare trésor, et si difficile à garder! je fis bonne contenance, et ne m'occupai plus que de préparer ma palette. Seulement je broyai mes couleurs au hasard, et je mis deux fois plus d'huile qu'il n'en fallait sur ma terre de Sienne. Mais aussi, dis-moi si c'est là une manière de se montrer aux gens! Je crois vraiment qu'il est sorti de dessous terre à deux pas de moi; une minute auparavant, personne; je relève la tête : il est planté devant mon tableau. Pas moyen de se fâcher pourtant, même avec la meilleure volonté du monde; le Musée est public; et puis, s'il faut tout te dire, ma chère Sophie, il avait l'air si heureux de me retrouver! Vois-tu, ces choses-là touchent une femme. Il y avait sur son visage une expression que je n'ai encore vue chez aucun homme. Est-ce qu'il m'aimerait? me suis-je demandé avec une joie mêlée d'effroi. M'aimer! serait-ce possible? Il m'a vue à peine..... ne m'a point parlé et ne sait pas si j'ai un cœur capable de ressentir l'amour et de répondre à celui qu'on aurait pour moi. Voyons, Sophie, sois raisonnable, comment veux-tu qu'il m'aime? Il m'a pourtant jeté un regard bien profond. Cette fois, ce n'était pas mon tableau qu'il regardait : c'était moi! Si tu voyais quel feu il y a dans ses yeux; mais un feu contenu, voilé, pour ainsi dire, qui s'échappe par éclairs, mais qu'il réprime et qu'il éteint au moment où il devient trop ardent. Il est encore jeune, mais ce n'est déjà plus ce que nous appelons un jeune homme; il a bien trente ans. Je voudrais te le faire connaître, et je sens que c'est difficile..... non pourtant; le voici en deux mots : il a l'air d'un artiste qui serait un homme du monde. Si je n'avais pas eu si grand'peur, peut-être me serais-je aperçue que lui-même est un peu timide. Il n'est resté qu'une minute près de moi; mais c'était assez! Son silence me remerciait d'être venue..... tout en lui me priait de rester; et je crois que si j'avais pu parler, je n'aurais pas eu le courage de lui dire non!

J'ai travaillé jusqu'à quatre heures. Ces huit jours de paresse ont bien retardé mon tableau, et si j'ai bruni, mes anges ont pâli; il me faut regagner le temps perdu. Il n'a pas reparu de la journée; j'ai eu pourtant la lâcheté de tourner deux ou trois fois la tête du côté de la porte. Quelque chose..... est-ce mon cœur? me dit qu'il reviendra.....

Hermine à Sophie.

Il est revenu, Sophie; il revient tous les jours. Moi, tous les jours je l'attends; et, quand il est en retard, comme aujourd'hui, je sens comme une secrète inquiétude. J'ai besoin de le voir là; on dirait qu'il m'est devenu nécessaire, car je travaille moins bien quand je ne l'ai

Digitized by Google

pas vu. Il arrive donc vers deux heures, traverse le Salon-Carré lentement, en zig-zag, allant, ou plutôt flânant à droite et à gauche comme un vrai dilettante de peinture. Il fait d'ordinaire sa première station en face du grand tableau de Murillo ; c'est de là qu'il choisit ses positions, après avoir vu ce qui se passe autour de moi. Bientôt il arrive, et à mesure qu'il approche, il s'arrête plus longtemps devant chaque artiste. Ce petit manége, répété régulièrement tous les jours, pourrait rendre un sot ridicule et compromettre la jeune fille qui en serait la cause plus ou moins innocente ; mais lui, il sait y mettre une mesure, une discrétion, un tact sans pareils. Cependant, il faut bien que j'en convienne, quand il nous regarde, ma peinture ou moi, sa physionomie qui, d'ordinaire, est assez froide, s'anime et se détend ; elle s'éclaire d'un sourire d'approbation qui lui va bien : on peut alors, sur ses traits émus, lire la sympathie et la bienveillance. Oh ! je suis sûre qu'il est bon ! il y a des moments où je devine qu'il meurt d'envie de me parler ; mais il n'ose jamais. Peut-être ne sait-il pas le français..... ce n'est cependant pas un Espagnol, il est trop blond ; ni un Allemand, il est trop brun..... Si c'était un Anglais ! On dit que les jeunes Anglais savent bien aimer, qu'ils ont pour les femmes un dévouement chevaleresque, et que ce sont les seuls hommes aujourd'hui qui sachent faire un culte de leurs sentiments. Quand mon Anglais (je penche décidément pour l'Angleterre) a suffisamment constaté les progrès que j'ai faits depuis la veille, il va égarer ses pas dans la grande galerie ; je te réponds toutefois qu'il ne pousse pas jusqu'au bout ! Il reste à peu près dix minutes, puis il repasse à travers le salon, mais vite cette fois, et c'est de loin que son dernier regard m'envoie un dernier adieu.

Cela dure depuis huit jours sans aucun changement et cela ne m'ennuie pas. Au contraire, j'attends l'heure de son arrivée. Oh ! très patiemment, mademoiselle ; je vous prie de ne pas vous permettre de jugements téméraires ; mais enfin, Sophie, je l'attends. C'est déjà beaucoup, diras-tu ? Je n'en disconviens pas ; mais ce n'est pas ma faute, et je ne puis pas m'en empêcher. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ma mère l'attend comme moi : « Ton amoureux est en retard ! » me dit-elle quand elle ne le voit pas venir à l'heure accoutumée.

Cette chère mère a eu bien peur tout d'abord ; elle croyait que le terrible inconnu allait lui enlever tout de suite le cœur de sa fille ; elle pâlissait dès qu'elle le voyait entrer dans la salle..... Puis le soir, quand nous étions rentrés chez nous, elle m'adressait toutes sortes de questions entortillées, me demandait si je ne lui cachais rien, me prenait dans ses bras, me disait que j'étais son seul bien, et que, moi partie, il ne lui restait plus qu'à mourir.

Digitized by Google

« Veux-tu que je n'aille plus au Louvre ? » lui ai-je demandé il y a quelques jours en me jetant à son cou.

En vérité, je la voyais si malheureuse et si troublée que j'aurais volontiers jeté au feu ma palette et mes pinceaux pour lui rendre un peu de tranquillité.

« Vraiment ! s'est-elle écriée, tu ferais cela pour moi ?

— Et de grand cœur ! lui ai-je répondu.

— Je te crois, ma fille chérie ; mais je ne suis pas une mère égoïste ; je ne veux pas que jamais tu me sacrifies rien. Oh ! ce sera un jour bien triste pour moi que celui où je te perdrai ! Il le faudra bien pourtant, et tu me trouveras résignée. Mais en attendant, promets-moi une confiance absolue.

— Absolue, ma mère. — Tu ne connais pas ce jeune homme ? — Non. — Il ne t'a jamais parlé ? — Ne le sais-tu pas bien, puisque tu es toujours près de moi. — Ces hommes sont si fins ! — Pas celui-là, je crois. — Tu ne l'as vu nulle part ailleurs qu'au Louvre ? — Nulle part. — C'est bien, ma fille ; pardonne-moi ce petit interrogatoire ; maintenant je suis rassurée..... heureuse. Ah ! mon bel ange, qui t'aimera jamais comme ta mère ! »

Je l'ai embrassée, j'ai essuyé ses larmes.

« Ne pense plus à tout ce que je te dis, a-t-elle repris au bout de quelques minutes, je ne sais ce qui m'avait passé par la tête, oublie ce moment de folle inquiétude. Retournons demain au Louvre — comme autrefois. »

Oublier ! ne plus penser ! et c'est ma mère qui me parle ainsi ! elle ne sait donc pas que ces idées, ces folles idées qui voltigeaient autour de moi légèrement, c'est elle qui, par son insistance, ses terreurs et ses larmes, les a fait pénétrer dans mon âme ; toute la nuit ses paroles m'ont bourdonné aux oreilles. Je les entendais indistinctement ; je les lui faisais répéter, je les commentais, je me les expliquais. Puis je me réveillais..... je faisais mon examen de conscience comme si j'eusse été aux pieds du prêtre ou devant Dieu..... Je ne me reproche rien, Sophie, je suis toujours celle que tu appelles quelquefois ta blanche Hermine, mais je commence à souffrir !

Le lendemain, c'est ma mère qui m'a dit en riant, quand nous sommes parties pour le Louvre : « Allons voir ton amoureux. » Oh ! si elle m'avait vue rougir à ce mot-là ! Je me suis caché le visage dans les doubles plis de mon voile.

Ce jour-là je ne sais ce qu'il aura pensé de moi ; mais quoiqu'il soit resté assez longtemps dans mon voisinage, je n'ai pas eu le courage de le regarder..... Que ne pouvait-il lire dans mon âme, et voir mon trouble !.... Mon amoureux ! Ah ! ma mère, c'est toi qui l'as dit !

Digitized by Google

Hermine à Sophie.

Il s'appelle Henri ! — Henri qui ? Henri de quoi ! ne m'en demande pas davantage : il s'appelle Henri ! c'est tout ce que je sais.

Il passait à côté de nous, en revenant de sa petite promenade du côté de la galerie italienne, quand un autre jeune homme qui s'avançait en sens contraire, lui tendit les deux mains en lui disant : « Bonjour, Henri !....

— Bonjour, a-t-il répondu avec un peu de brusquerie, et comme son ami avait l'air de regarder de mon côté, il lui a pris le bras et l'a emmené. — On ne les a plus revus ni l'un ni l'autre. — N'importe ! je sais toujours qu'il s'appelle Henri ; c'est un joli nom, ne trouves-tu pas ? Deux ou trois fois dans la soirée, il m'a semblé qu'autour de moi des voix rieuses répétaient : « Bonsoir, Henri ! »

Henri à Edouard.

« Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés, » dit la chanson. La chanson dit bien. Voilà huit jours que je n'ai mis les pieds au Louvre. Mme Derveins est revenue. Je la trompe de mon mieux, tu dois t'en douter ; hélas ! quand je dis que je la trompe, ce n'est pas avec une autre, c'est avec elle-même, ce qui est cent fois pire. Mais tu comprends que je n'ai pas, que je ne puis pas avoir le triste courage de la désabuser. Il paraît que je lui ai écrit de très belles lettres pendant notre séparation. Eh ! mon Dieu ! comment veut-elle donc que je lui écrive ? J'ai su qu'au départ elle ne croyait plus me revoir..... elle s'attendait à une rupture..... elle y était préparée, résignée..... Pour en arriver là, il faut qu'elle ait bien souffert !.... Pauvre femme ! de quelle voix et avec quel air et quel accent parti du cœur elle me disait tout cela ! elle ne savait pas encore ce que lui aurait coûté une telle séparation..... elle ne voulait pas le savoir..... elle n'osait pas se le demander à elle-même, — mais elle ne voit, elle ne peut voir qu'une chose au monde — mon bonheur..... Si tu savais, Edouard, comme je sens qu'elle était sincère..... Oui, reprenait-elle, ton bonheur toujours..... avec moi tant que tu voudras — et quand tu ne voudras plus — sans moi !

Il n'y a pas deux manières de répondre à de telles paroles : j'ai fermé sa bouche. Je lui ai renouvelé mille fois le serment de l'aimer toujours..... de n'aimer jamais qu'elle ! Ah ! moi aussi j'étais sincère alors, et le moyen de ne pas l'être avec une femme qui trouve tant d'éloquence dans son émotion et qui vous tient l'âme, après tout, par ces puissantes attaches du souvenir ; qui n'a été pour vous que dé-

Digitized by Google

vouement et tendresse, et qui, quand elle n'a plus rien à vous sacrifier, est toute prête à vous immoler son amour. Ah ! mon ami, si le cœur de l'homme n'était pas la plus monstrueuse des choses, de telles femmes ne seraient-elles point sûres d'être à jamais adorées !

Tu vois bien, Edouard, que je ne puis plus retourner au Louvre. Je n'y retournerai point. Il faut que j'oublie !.... j'oublierai. Pourquoi n'oublierai-je pas ? Je ne sais qui elle est, d'où elle vient, si elle est digne de cet intérêt un peu ridicule qu'elle m'avait inspiré..... Nous n'avons été, nous ne serons jamais rien l'un pour l'autre. C'est une vision aimable, qui m'a un instant charmé pendant que Clémence n'était plus là ; Clémence est revenue, la vision s'efface.

Voilà ce qui devrait être vrai. Et c'est vrai quand Mme Derveins est là, qu'elle me parle et que je l'écoute. Et cependant, sans que je le veuille, sans que j'y consente, malgré moi, car je lutte vaillamment, le souvenir de l'autre me revient.....

Son souvenir ! Ah ! mon cher, c'est bien plus encore..... Qu'est-ce donc que le souvenir ? Une impression plus ou moins forte, mais toujours fugitive, et qui va de jour en jour se troublant et s'effaçant jusqu'à ce qu'elle disparaisse tout à fait dans l'oubli. Son souvenir ! Oh ! non : c'est elle-même, c'est elle que je revois ! Seulement, il me semble qu'elle est un peu changée..... elle est pâle..... ses beaux yeux, cerclés de bistre, s'agrandissent. Sa mère aussi est triste, triste parce que sa fille souffre..... Il me semble que j'assiste au petit drame intime de leur douleur à toutes deux. Je devine leur vie si modeste, si affectueuse, où la tendresse, où les sentiments les plus exquis et les plus nobles tiennent une si grande place.

Parfois cette apparition — que je veux chasser, mais qui revient toujours — prend un caractère de réalité vraiment effrayant..... De mes yeux ouverts, bien éveillés, je la vois : elle est là, à son chevalet, devant son tableau ; elle tient son pinceau à la main..... elle travaille ; elle travaille beaucoup ; elle travaille bien : l'œuvre avance. Le beau groupe des anges se profile dans l'air, qu'il traverse en portant ses palmes..... Mais bien souvent aussi elle s'arrête..... Il me semble que le pinceau a tremblé entre ses doigts..... tout son beau corps a frissonné..... elle se tourne du côté de la porte..... elle regarde si je viens..... Ses yeux ont rencontré ceux de sa mère..... elle a rougi, puis elle a pâli !

Edouard, je ne veux pas aggraver des fautes déjà trop lourdes et trop nombreuses. Je me suis promis à moi-même de ne pas la revoir, et je me tiendrai parole. Je ne franchirai plus le seuil du Musée. Je ne veux même plus aller du côté du Louvre..... à mon insu peut-être, mes pas me porteraient encore vers elle !

J'ai voulu du moins lui donner indirectement une preuve d'inté-

Digitized by Google

rêt. Tu connais mon cousin, Charles Clamorgan ; c'est un homme assez simple, qui ne doit inspirer de soupçon à personne, et qui n'en conçoit à propos de rien. Je l'ai chargé d'acheter pour mon compte le tableau qu'elle peint. Je lui ai recommandé de mener la chose rondement, et de donner tout de suite et sans marchander le prix qu'on lui demandera. Il fera porter la toile chez lui : il ne faut point que je paraisse dans l'affaire. Qu'ai-je à craindre cependant ? Elle ne sait pas mon nom. Et quand elle le saurait ?

Henri à Edouard.

Est-ce la faute de Charles, qui se sera mal acquitté de sa commission, ou faut-il attribuer son refus à toute autre cause ? Quoi qu'il en soit, ma demande a été repoussée.

Charles n'est pas un diplomate ; je le savais bien : c'est une nature honnête et droite, très loyale, tout à fait incapable d'artifice. Parfois cependant il en faut un peu dans la vie. Je lui avais bien expliqué où se trouvait le saint Bruno ; je lui avais donné le signalement de l'artiste ; j'avais ajouté des instructions minutieuses sur la manière dont il devait entamer la négociation ; en un mot, je lui avais fait de point en point sa leçon. Il m'assure qu'il n'a rien ajouté, rien retranché : il s'en faut cependant qu'il ait réussi.

J'étais allé moi-même le conduire au Louvre, en voiture ; et, pour éviter les encombrements de la rue de Rivoli, j'ai couru l'attendre sur le quai, vis-à-vis le pont des Saints-Pères. Dès que je l'ai vu venir, je lui ai ouvert la portière ; j'aurais volontiers abaissé moi-même le marche-pied. Il était à peine assis à côté de moi, que le cocher a filé au grand trot vers le Bois. J'avais donné mes ordres. Jamais amant bien épris n'a enlevé maîtresse adorée avec plus d'ardeur et de mystère que je n'en mettais à m'assurer une heure de tête à tête avec ce gros homme. Il allait me parler d'elle !

« Eh bien ? lui ai-je dit, quand je l'ai vu confortablement assis dans son coin — je sais qu'il aime ses aises. — Repoussé. — Comment ? — Avec perte, et sur toute la ligne. — Elle n'a pas consenti ? — Non. — Tu t'y seras mal pris ? — J'ai pourtant fait ce que tu m'as dit. — L'as-tu bien priée ? — Suppliée. — Et elle a refusé ? — Absolument. »

C'était à n'y rien comprendre. Je mis une main sur mes yeux, en l'appuyant fortement contre mon front, avec le geste d'un homme qui veut retenir ses idées près de lui échapper. Je voulus appeler le cocher ; la voix me manqua, et la parole expira dans ma gorge.

La voiture filait toujours. Je voulais sur-le-champ monter au Musée, lui parler moi-même, lui demander pourquoi elle refusait de

Digitized by Google

me vendre ce tableau..... je voulais surtout la revoir. Que te dirai-je enfin ! Mille folies ! Tu connais ma pauvre tête, et tu sais de quoi elle peut devenir capable dès qu'elle s'exalte. Par bonheur, il me vint une lueur de raison. Je compris que tout cela était impraticable..... Pouvais-je songer à l'aborder dans l'état d'agitation extrême où je me trouvais? Et quand même j'aurais pu dominer mes sensations turbulentes, aller lui demander son tableau, cinq minutes après qu'elle venait de refuser un autre acheteur, n'était-ce point lui avouer que tout cela était une affaire arrangée par moi?.... Ce ne serait pas seulement maladroit, ce serait indélicat, et elle pourrait s'en montrer blessée. N'essayerais-je point du moins de la revoir, comme autrefois, à distance et sans lui parler? Eh bien! cela même m'était impossible. Je sentais qu'en ce moment j'aurais marché comme un fou à travers la salle..... Elle aurait tout deviné d'un seul regard ; et pourquoi lui montrer des sentiments que je dois me cacher à moi-même?

Pendant que je faisais ces réflexions assez tristes, la voiture marchait toujours. Quand je relevai la tête, nous étions à la barrière de l'Etoile. Je donnai ordre au cocher de prendre par l'avenue de Saint-Cloud pour éviter la brillante cohue de l'avenue de l'Impératrice, et je priai Clamorgan de me raconter avec quelques détails comment les choses s'étaient passées. Il me dit qu'après avoir salué la fille et abordé la mère fort civilement, il était entré tout de suite en affaire. Il avait pris une chaise et s'était assis près de ces deux dames, en commençant par débiter sur Le Sueur deux ou trois tirades que je lui avais apprises. Il avait loué le tableau; il avait loué la copie. Enfin, il s'était donné les airs d'un amateur qui veut se passer une fantaisie, bien plus que d'un brocanteur qui cherche à faire un bon marché.

Tu sais que Charles est riche et qu'il aime à s'en donner les airs, même quand il agit pour le compte d'un autre. Il paraît, du reste, qu'on l'écoutait avec beaucoup d'attention et sans l'interrompre. Mais dès qu'il parla d'acheter, la mère et la fille parurent fort étonnées. On eût dit qu'elles ne comprenaient pas bien, et que c'était la première fois que pareille proposition leur était faite. Mais, comme après tout, l'honnête Clamorgan a les allures d'un homme sérieux, et qu'il attendait une réponse, les deux femmes se sont un moment consultées du regard. La jeune fille alors s'est tournée vers mon ambassadeur.

« Monsieur, lui a-t-elle dit, non sans rougir un peu, je suis extrêmement flattée de la demande que vous me faites l'honneur de m'adresser..... mais je ne vends pas mes tableaux. »

Mon excellent ami n'a pas compris. Il ne lui est jamais venu à

Digitized by Google

l'esprit que l'on pût faire des tableaux pour ne pas les vendre, et il a cru se montrer extrêmement fin en flairant là une ruse de marchand. Il s'est imaginé qu'un artiste était toujours doublé d'un négociant, et comme il voulait en finir, et que, d'ailleurs, je lui avais donné carte blanche, il a parlé d'or et offert une somme assez ronde, bien supérieure, en tous cas, à ce que peut raisonnablement espérer de son œuvre un pauvre artiste réduit à faire des copies pour vivre.

La mère a paru de plus en plus surprise de l'estime que l'on faisait du talent de sa fille, et elle a daigné sourire à Clamorgan ; mais sans toutefois lui rien répondre, comme si ce n'était pas elle que la chose regardât et qu'il fallût débattre la question avec l'auteur. La jeune fille, alors se tournant vers Charles pour la seconde fois :

« Monsieur, lui a-t-elle dit avec une grâce charmante, vous êtes beaucoup trop indulgent pour une œuvre médiocre, sur laquelle je ne m'abuse point, et je vous avertis que vous m'en offrez plusieurs fois sa valeur. J'accepterais beaucoup moins si je pouvais me décider à la vendre : mais le prix n'y fait rien. Je tiens à ce tableau ; je ne m'en déferai point ; c'est une chose arrêtée, et vous m'obligerez en n'insistant pas davantage. »

Il paraît que tout ceci a été dit avec l'exquise politesse d'une femme du meilleur monde, mais en même temps d'une voix si ferme et avec une telle netteté de paroles et d'accent, que le malheureux chargé d'affaires a compris, quoiqu'un peu tard, qu'il avait échoué complètement et qu'il ne lui restait plus qu'à faire une retraite plus ou moins savante.

Voilà, en substance, le récit de Clamorgan ; mais ce que je dois renoncer à te peindre, car il me faudrait, pour y réussir, une veine comique que je n'ai point à mon service, en ce moment surtout, c'est le soudain enthousiasme qui s'était emparé de mon ambassadeur ; tu n'as pas idée d'un diplomate inflammable à ce point. Il s'élevait du premier coup jusqu'aux hauteurs du dithyrambe..... dont pourtant il n'a guère l'habitude. Son lyrisme me dépassait de vingt coudées. Cette jeune fille était un admirable talent ; son tableau était un chef-d'œuvre ; sa mère était d'une distinction parfaite..... Quant à elle, c'était une merveille de beauté, une muse, un ange, quelque chose d'idéal..... Enfin, que te dirai-je ? tout le vocabulaire de l'enthousiasme employé d'une façon grotesque. J'éprouvais, en l'écoutant, un singulier mélange de peine et de plaisir. Sans doute j'étais heureux d'entendre louer cette aimable créature, mais ce n'est pas ainsi que j'aurais voulu qu'on la louât. Et quelle bouche d'ailleurs pour chanter ses louanges ! Puis, s'il faut te dire tout, je souffrais de l'ardeur qu'il y mettait ; il me semblait qu'il l'avait trop regardée et

Digitized by Google

qu'il la détaillait devant moi avec une complaisance trop intéressée. Ah ! misère ! serais-je donc jaloux !.... et jaloux de ce quadragénaire gras? Non, sans doute, ce n'est pas de la jalousie, c'est de la colère. Mais il a une façon de s'exprimer matérielle et grossière qui me blesse. Pourquoi me parle-t-il ainsi de ses yeux, de son teint, de sa bouche, de ses cheveux ? Est-ce que je lui en parle, moi ? Quand j'ai vu qu'il y mettait si peu de réserve et qu'il y revenait tant de fois, je n'ai pu m'empêcher de lui dire, non peut-être sans quelque brusquerie :

« Ah ça ! tu en es donc amoureux, toi ? »

Cette question, faite à brûle-pourpoint et les yeux dans les yeux, ne l'a point déconcerté le moins du monde.

« Et pourquoi pas, si cela me fait plaisir ? — a-t-il répondu avec plus de fermeté que je n'aurais cru, — il me semble que cela m'est permis plus qu'à bien d'autres..... je suis libre, moi ! »

Et de la parole il soulignait le pronom, comme je l'avais souligné moi-même ; et si tu savais de quel air le traître m'a lancé cette flèche de Parthe !

« Alors épouse-la, ai-je répondu avec une ironie amère, je danserai à tes noces.

— Ce ne serait pas si sot pour elle ni pour moi ! J'ai quarante-deux ans, c'est vrai ; trop d'embonpoint, je n'en disconviens pas ; mais j'ai bon cœur et bon estomac, toutes mes dents et assez de cheveux ; ajoute à ces avantages une fortune rondelette, un beau bien de campagne en Normandie, net comme l'œil, et qui ne doit rien à personne. Et pourquoi ne ferais-je pas le bonheur d'une aimable enfant qui n'a rien ou presque rien ? car elle ne doit pas être riche.

— Je ne sais, je n'ai jamais compté avec elle.

— N'importe ! j'ai assez pour deux, et j'aimerais mieux donner ma fortune par contrat de mariage à cette petite, qui est vertueuse, cela se voit, que de la laisser grignoter de mon vivant par les rats de l'Opéra, et de t'en léguer un jour les débris !.... Au lieu de cela, j'aurais toujours chez moi une jeune et jolie femme, honnête, ce qui a bien son prix, et qui me donnerait de beaux enfants..... si du moins ils avaient l'esprit de ressembler à leur mère. Tu seras ravi d'avoir une aussi jolie cousine..... Mais tu dissimules bien ton plaisir, et ta joie a peur d'éclater. Est-ce que tu n'es pas enchanté des perspectives de mon petit tableau ?

— Si, ma foi, et je compte bien être ton témoin, ai-je répondu en envoyant ce butor à tous les diables.

— A la bonne heure ! mais si ce rêve se réalise, ne crains rien, je n'oublierai point que c'est à toi que j'aurai dû mon bonheur. »

Digitized by Google

Le cocher avait pris sur la droite une allée transversale aboutissant à la grille de Passy. Nous fûmes bientôt en plein bois. La promenade menaçait de devenir assez maussade, et je n'avais plus qu'une envie : c'était de me débarrasser de l'importun personnage. Par bonheur, il se souvint à temps qu'il dînait au restaurant des Lacs, et il se fit mettre à terre. Je rentrai seul en ville.

J'en suis maintenant à regretter amèrement qu'il ait vu cette jeune fille..... S'il allait s'en éprendre !.... ce n'est pas chose si difficile..... même pour lui ! Je sais bien qu'il n'a guère ce qu'on est convenu d'appeler le « physique de l'emploi » ; mais, s'il n'est pas assez beau pour se faire aimer, il est du moins assez riche pour se faire épouser. Elle, ma cousine ! elle, la femme de Charles !.... je la rencontrerais, je la verrais tous les jours..... à son bras, à sa table..... j'irais chez elle, elle viendrait chez moi !.... elle serait de ma famille ! Tu vois bien que c'est impossible, et la seule pensée de cette monstrueuse union me révolte.

Et pourtant ! est-ce que je puis l'empêcher de se marier ? est-ce que je puis lui rien demander, moi qui ne lui puis rien donner ! Ah ! j'ai eu une bien fatale idée de lui envoyer ce Charles..... mais aussi, qui eût jamais pu s'attendre à ce qui nous arrive ? N'importe, c'est une faute ; il faut s'attendre à tout. Tu vois, Edouard, si j'ai l'âme torturée ! Ne me plains pas cependant, car j'aime les douleurs qui me viennent d'elle ! Il me semble que je ne sens plus ma vie que par mes souffrances. La plus cruelle de toutes, c'est peut-être cette dissimulation si contraire à ma nature, et à laquelle je me vois condamné. J'étais né sincère, et mon existence n'est plus qu'un long mensonge ; mes paroles de tendresse, mon sourire, — tout, jusqu'au calme que j'impose à mon front, — tout est mensonge !

J'avais promis à Mme Derveins de dîner chez elle le soir même. J'aurais voulu pouvoir m'excuser ; mais je sais que c'eût été toute une affaire : il a fallu s'exécuter. Je suis arrivé à sept heures ; on m'avait tant attendu, que l'on commençait à ne plus m'attendre. Par bonheur, il y avait du monde ; je me sentais si peu d'idées, que le tête-à-tête m'aurait embarrassé. Je n'ai eu que la ressource de boire trois ou quatre verres d'un château d'iquem généreux, et le dîner s'est achevé sans encombre.

Le soir, nous avons joué au wisth ; j'ai coûté je ne sais combien de fiches à Clémence, la plus belle joueuse du monde, et qui ne se souvient jamais, en se levant de table, si elle a gagné ou perdu..... Ah ! si la pauvre femme savait quel est l'enjeu de la partie où je suis engagé !

Digitized by Google

Henri à Edouard.

Charles est décidément amoureux ou va l'être ; il me poursuit de ses confidences, que j'ai la lâcheté d'écouter. C'est un trouble qu'il ajoute à tant d'autres. Depuis que j'ai vu cette enfant, rien ne me réussit ; tout ce que je tente tourne toujours contre moi ; elle sera la fatalité de ma vie.

Hier, l'après-midi, je me suis tout à coup mis en tête que Clamorgan était au Musée ; qu'avec cette simplicité rustique qui ne doute de rien, il s'était installé près d'elle ; qu'il la voyait, qu'il lui parlait, qu'il s'insinuait peu à peu dans les bonnes grâces de la mère, et qu'il déclarait séance tenante ses honnêtes intentions. Il me semblait qu'on l'écoutait, qu'on l'accueillait, qu'on agréait sa sotte demande..... Je le voyais déjà fiancé à cette angélique créature ! Mariage de la prose et de la poésie ; union de la terre et du ciel ! Je n'ai pu y tenir plus longtemps ; j'ai pris mon chapeau et j'ai couru au Louvre.

Te dire toutes les sensations qui m'ont assailli pendant que je montai le grand escalier et que je traversai ces nobles galeries, en vérité ce me serait impossible. Tu les imagineras si jamais tu as éprouvé les fiévreuses tortures de l'attente, alors que, sans espérance, tu n'avais que le choix entre diverses craintes.

Serait-elle là ?.... Charles n'y serait-il point près d'elle ? La verrai-je, et comment ? Puis les belles images du passé revenaient à mon souvenir et remplissaient mon âme.

Je me suis arrêté, comme je faisais autrefois, dans la galerie d'Apollon ; peu à peu, je suis parvenu à reprendre quelque empire sur moi-même, et je suis entré avec les visiteurs dans le Salon-Carré.

Oh ! mon ami, qu'ai-je vu ? Qu'elle est changée, et que j'ai donc été touché ! N'attends pas, Edouard, que je te fasse un récit exact et ordonné : je n'en serais vraiment pas capable. Mes émotions et mes pensées se heurtent en moi tumultueusement et se confondent. Je te les donne comme elles me viennent.

Elle était penchée sur son travail, et ne travaillait pas. Quand elle relevait la tête, c'était pour regarder devant elle..... sans voir. Dans toute sa pose il y avait un abandon douloureux qui m'a navré : sa main pendait à son côté, au long de son corps, détendue. Oui, c'est bien ainsi que mes rêves me l'avaient montrée ! Sa mère, plus triste encore, tirait de temps en temps l'aiguille paresseuse, oubliée dans sa tapisserie. Parfois elle arrêtait sur sa fille des yeux empreints d'un découragement morne.

Digitized by Google

Est-ce moi qui ai fait cela? me suis-je demandé; et j'ai senti, comme une pointe acérée, le remords qui m'entrait dans le cœur.

Tu comprends que moins que jamais j'aurais osé l'aborder : je me suis tenu à quelques pas d'elle, immobile, sans avancer, sans reculer, attendant qu'elle relevât sa belle tête.

Elle-même est bien restée ainsi quatre ou cinq minutes, sans que le plus imperceptible mouvement eût trahi la vie : c'était une statue aussi bien qu'une femme. Enfin, elle a paru se réveiller d'un long sommeil. Elle a repris ses pinceaux et elle a voulu travailler. J'ai vu alors qu'elle était très pâle; on dirait qu'elle relève de maladie. Je la contemplais avec une avidité passionnée, et sans que mes yeux pussent se rassasier d'elle. Je m'enivrais tout à la fois de la joie de la revoir et de la douleur de la revoir ainsi.

Tout à coup, comme si ses prunelles avaient été attirées vers les miennes par un magnétisme puissant, elle s'est tournée de mon côté, lentement, avec un geste de fantôme, et, sans que je l'aie voulu, nos regards se sont rencontrés. L'expression de ses yeux sombres était vraiment indéfinissable.

Si tu avais été témoin de ce qui s'est passé, quand elle m'a vu, sur cette physionomie expressive et mobile! Elle a dû éprouver une sensation poignante, car tous les muscles de son visage ont tressailli, et, sous sa pâleur, elle est devenue plus pâle encore. Une seconde ou deux, elle, si réservée, si timide, elle n'a pas craint de me regarder en face, fixement, comme si elle ne me reconnaissait pas ou qu'elle voulût lire jusqu'au fond de mon âme.

Puis, en une seconde, son visage, dont j'épiais avidement les nuances les plus fugitives, a pris tout à coup la rigide immobilité du marbre. C'était un masque impénétrable, sur lequel Lavater lui-même n'aurait pu lire. Bientôt, aussi lentement qu'elle l'avait relevée, elle a de nouveau penché la tête, et, d'une main que déjà rien ne faisait trembler, elle a continué de peindre. Ah! mon ami, quelle femme! Que de force dans cette apparente faiblesse; quelle énergie sous cette grâce, et comme elle sait maîtriser les mouvements de son âme!

Sa mère, comme si elle eût voulu la sauver de quelque danger terrible, a instinctivement avancé sa chaise entre nous deux..... Hélas! elle n'avait rien à craindre, et Dieu sait que je suis plus malheureux qu'elle et plus faible.

Je suis allé m'asseoir à l'autre coin du salon; la tête dans mes mains, insouciant de tout ce qui pouvait se passer autour de moi, — oublieux du monde — oublieux de tout ce qui n'était pas elle. Combien de temps suis-je resté là, je ne sais : un siècle, si la durée doit se mesurer aux émotions! Quelque chose me disait que je la voyais

Digitized by Google

pour la dernière fois : je la contemplais avidement, je voulais empreindre dans mon souvenir jusqu'aux moindres détails de son être..... tout moi s'élançait vers elle.

Enfin, les artistes, avertis par le gardien, commencèrent à faire leurs préparatifs de départ. Je n'aurais pas voulu qu'elle me retrouvât encore sur son chemin ; la poursuivre ainsi d'une odieuse présence me semblait une méchante et cruelle action.

Je m'arrachai du Louvre et je m'enfuis.

Hermine à Sophie.

Ferme le livre, ma pauvre Sophie ; mon beau roman est déjà fini. Il n'aura eu qu'une seule page !

Depuis quinze longs jours *Il* n'est plus revenu au Louvre : je me trompe, il est revenu une fois ; mais dans quel état, grand Dieu ! Il t'aurait fait pitié à toi-même ! ce n'était plus lui ! il n'avait plus rien de cette belle physionomie, un peu hautaine, et qui laissait deviner une âme tout à la fois tendre et fière — comme nous les aimons, nous autres femmes, — son visage était bouleversé ; on eût dit qu'il venait de commettre un crime : j'en ai frémi ! Il avait dans les yeux quelque chose de hagard qui faisait peur. Je ne l'aime pas, lui par qui j'ai tant souffert, et que je ne connais que par le mal qu'il m'a fait ! et pourtant je n'ai pu me défendre à sa vue d'un sentiment de pitié douloureuse, tant il me paraissait à plaindre..... Mais que me veut-il, pourquoi revenir ?.... Pourquoi me regarder avec ces yeux qui ont toujours l'air de demander quelque chose et qui ne s'en vont pas, même quand on leur a déjà donné. D'où vient ce brusque changement que rien ne devait faire prévoir ? Pourquoi est-il venu et pourquoi ne vient-il plus ? Que voulait-il ? Pourquoi troubler ainsi une vie paisible et calme ?

Pauvre folle, n'est-ce pas moi qui ai volontairement causé tout mon malheur ? que m'a-t-il dit ? que m'a-t-il fait ? que m'a-t-il demandé ? que m'a-t-il promis ? Il m'a regardée comme tout le monde. Est-il coupable du plaisir qu'il m'a donné, et qui puis-je donc accuser si ce n'est moi ?

Eh bien ! non, je suis injuste contre moi, il ne me regarde pas comme tout le monde. Il y avait des prières et des promesses dans ses yeux, si constamment, si ardemment fixés sur les miens. Et si tu savais comme il semblait malheureux, quand il croyait que je ne le voyais pas ou que je ne le voulais pas voir ! On ne pouvait pas s'y tromper. Il était bien évident que c'était pour moi, pour moi seule qu'il venait. Et cela n'a pas duré moins de quinze jours, quinze longs

Digitized by Google

jours pendant lesquels je me disais chaque matin : « C'est ce soir qu'il parlera à ma mère ; car enfin pourquoi s'occupe-t-on d'une jeune fille quand on est honnête homme, si ce n'est pour dire à sa mère qu'on la trouve belle et qu'on l'aime ! Mais, admettons que je me sois trompée ; je suis une sotte, je devais mieux surveiller mon cœur ; il ne fallait voir dans ces preuves marquées d'intérêt qu'un de ces caprices comme en ont, dit-on, les hommes, ce qui, selon moi, ne leur fait pas honneur. Je n'ai eu que ce que je méritais ; qui bien se garde bien se trouve ! et je n'ai pas même le droit de me plaindre : soit ! c'est dur, c'est cruel, je crois même que c'est injuste..... mais enfin, je lui pardonne tout cela; seulement pourquoi revenir ? pourquoi ne pas se contenter du mal qu'il m'a fait une première fois ? Pourquoi prendre comme un méchant plaisir à retourner le fer dans ces blessures déjà cruelles ? Va-t-il passer sa vie à me persécuter ? Veut-il me contraindre à quitter le Louvre ? En vérité, j'en ai envie, une fois mon tableau terminé. — Et pourtant, juge, ma chère Sophie, à quel point le cœur de ton amie est faible : en le voyant si malheureux je sens que je ne puis lui en vouloir : je suis plutôt tentée de le plaindre. Il est peut-être victime de quelque cruelle fatalité ; il est peut-être pauvre. Oh ! si ce n'était que cela, je lui donnerais bien le courage de travailler !

Il est encore arrivé une chose que je ne t'ai pas dite, et j'ai eu tort, car elle a bien son importance. Il y a quelques jours, un monsieur bien mis, mais d'encolure assez vulgaire, est venu au Louvre ; il s'est dirigé vers nous, sans regarder ni à droite ni à gauche, comme quelqu'un qui sait où il va et à qui l'on a parfaitement indiqué son chemin. Il n'avait pas l'air d'un génie, mais il possédait du moins ces formes stéréotypées de la civilité, dont l'ensemble compose ce que l'on est convenu d'appeler un homme du monde : il s'exprimait avec une certaine aisance banale, et, bien qu'il ne soit peut-être pas extrêmement facile d'aborder deux femmes comme ma mère et moi, il ne s'en tira vraiment pas trop mal. Il prétendit vouloir acheter mon tableau, que, de mon côté, je prétendis ne pas lui vendre. Chacun s'obstina, et, au prix qu'il m'en offrit, de même qu'aux observations que je lui entendis faire, je compris que je n'étais en présence ni d'un marchand ni d'un amateur. Je le regardai plus attentivement ; il parut mal à l'aise ; je devinai tout ; ce n'était pas pour lui qu'il voulait acheter mon tableau. Il était venu pour le compte d'un autre. Tu comprends qu'une fois sur cette route, je devais aller plus loin..... Cet autre, me suis-je dit, c'est *lui* ! Pourquoi lui ? Il me porte donc un bien vif intérêt..... et alors que ne vient-il lui-même ? Pourquoi veut-il acheter mon tableau ? Et si cher ? Prétend-il par hasard me faire l'aumône ? Il ne me manque plus, en vérité, que cette humilia-

Digitized by Google

tion ! Juge maintenant si, en le revoyant le lendemain, je me suis applaudie de ce refus. Moi, recevoir son argent ! je suis bien aise qu'il sache que je n'ai pas besoin de mes pinceaux pour vivre. Je ne veux rien de lui, surtout sa pitié !

« Mais n'est-ce pas indigne qu'il ne consente à aucun prix à me laisser la paix, me disais-je en rentrant chez nous ; absent comme présent, va-t-il donc me persécuter toujours ? » J'eus peut-être, ce jour-là, le premier mouvement de colère et d'amertume qui ait jamais troublé ma vie. Ce sont de tristes choses, et je prie Dieu de m'en préserver à l'avenir.

Dès que j'ai pu échapper à ma mère, j'ai couru m'enfermer dans ma chambre ; le chagrin m'a abattue sur mon lit, et tout habillée je me suis endormie dans mes larmes. Tu devines dans quel état d'irritation vraiment maladive je devais être le lendemain. « Tu souffres ? me dit ma mère. — Non. — Qu'as-tu donc ? — Rien, en vérité. — N'allons pas au Louvre. — Oh ! si. — Je t'en prie. — Il le faut. — Allons, reprit-elle d'un air résigné ; mais qu'ont-ils donc fait de ma douce Hermine ? »

Je l'embrassai en lui nouant son chapeau, et nous partîmes. Je courais presque. Quand nous arrivâmes aux quais, j'avais la tête en feu. Quelque chose me disait que je le verrais ce jour-là. Tu sais déjà que je ne me trompais pas. Mais ce que tu ne sauras jamais, ce que moi-même je ne pourrais te dire, ce sont les mille sentiments divers, contraires, qui m'agitaient. Tantôt il me semblait que j'étais sûre de moi ; j'allais le foudroyer d'un seul regard. Tantôt, au contraire, je poussais la lâcheté jusqu'à lui faire un aimable accueil. Puis je me disais que peut-être il ne viendrait pas. Je le désirais et je le craignais également. Je me demandais comment il allait être pour moi, empressé, dédaigneux, ou d'une injurieuse pitié ? Que j'étais loin de prévoir la vérité ! Qui m'eût dit qu'il allait se montrer si méconnaissable, abattu comme après une longue maladie, troublé, bouleversé comme s'il eût été en proie au remords ?

Ah ! Sophie, chère Sophie, condamne, frappe, déchire mon cœur, je te l'abandonne. Mon premier mouvement a été de voler à lui, de prendre ses mains, de les serrer dans les miennes et lui crier : Malheureux ! qu'avez-vous fait ? qu'avez-vous ? pourquoi souffrez-vous ?

Je me fais honte à moi-même, vois-tu. Grâce à Dieu, je ne suis pas encore une indigne, et je sais à quoi m'oblige mon sexe et ma race. Je l'ai regardé, oui ; mais je ne lui ai donné qu'un seul regard, qu'un seul, entends-tu. Il est vrai qu'il a suffi pour le graver tout entier dans mon âme. Hélas ! cette nouvelle image efface l'autre, et ce sera la seule que désormais je verrai ; image d'une tristesse que

Digitized by Google

je ne saurais guérir, et dont sans doute la cause restera pour moi éternellement cachée.

Oh ! chère Sophie, que d'événements inattendus depuis quinze jours, et qu'il faut donc peu de temps pour atteindre et troubler toute une vie !

Sophie du Pommier à Hermine de Kergarek.

De quoi te plains-tu, enfant? Tu as eu dix-huit belles années tranquilles, sereines, heureuses, au sein de ta famille, bercée dans l'amour de la plus adorable des mères. Quand ce serait tout, tu aurais eu déjà plus que ta part, et je ne t'accorde pas le droit d'accuser le ciel et la vie. Regarde autour de toi plutôt; compare et console-toi.

Tu l'apprendras plus tard, mon pauvre ange, la vie ne nous a pas été donnée pour notre plaisir : c'est une lutte et un combat. J'avoue cependant que tes épreuves commencent un peu tôt; mais je sais que tu es une vaillante, et que tu les porteras bravement. Je ne voudrais pas te décourager; cependant je ne les crois pas finies. Autant que j'en ai pu juger, d'après ce que tu m'as déjà dit, tu as affaire à un caractère à la fois passionné et faible, espèce moins rare qu'on ne le croit généralement..... Pour contenir et gouverner ces gens-là, il faut des mains fortes et calmes. Il est évident qu'entre toi et lui il y a quelque obstacle qu'il ne se sent pas la force de renverser, et qu'il n'a ni le courage de renoncer à toi, ni celui de s'affranchir. J'admets la surprise du premier moment; tu es bien capable de ce miracle : tu es belle, tu as même plus que la beauté, tu as le charme, et il se peut que tu aies produit sur lui une impression profonde, involontaire et vive. Le coup de foudre est rare; mais je ne refuse point d'y croire. Cependant si ton inconnu était un homme droit et un cœur sincère, il agirait autrement qu'il ne fait, ou il ne t'aurait jamais revue, et il aurait emporté loin de toi ton souvenir pour l'adorer tout bas, ou, après avoir dégagé sa vie, il serait venu devant ta mère te tendre sa main ouverte et loyale. Il n'y avait que ces deux partis à prendre : il n'a pris ni l'un ni l'autre; donc il a tort de toute manière. Sois convaincue que je raisonne juste.

Ne prends pas ce que je te dis en mauvaise part; tu sais que je suis sèche et quinteuse comme une vieille fille qui a vu fuir à jamais tous les prétendants, et qui ne s'en console qu'à moitié; mais je t'aime chèrement, et je n'ai jamais souhaité à personne plus qu'à toi le bonheur que je n'ai pas eu. Je me consolerais de ce qui m'a manqué si le ciel voulait te donner ma part. Tu ne doutes pas, tu ne peux pas douter, mon ange, de mes sentiment pour toi; ils sont

Digitized by Google

tels que j'ai le droit de te dire tout ce que je pense, tout ce que je crains. *Il* reviendra, garde-toi d'en douter; je connais cette race égoïste : elle chercherait ses joies à travers les ruines du monde! Surtout qu'il ne soupçonne jamais que tu l'aimes. Ce sera là ta dernière force, et tu en auras peut-être besoin. Si tu pouvais décider ta mère à quelque voyage! Le mois de mai, qui revient, est charmant dans ma belle Normandie. Laisse là tes pinceaux et venez toutes deux passer quelques jours sous le chaume, dans cette petite vallée du Laison, où ton enfance a été parfois heureuse. Viens, mes pommiers vont secouer leur neige blanche et rose sur ta belle tête blonde; les merles sifflent dans la haie de sureau, au bout du jardin; j'ai une fauvette dans mes lilas, et dès que tu seras arrivée les rossignols chanteront..... Et puis, si tu veux, nous serons deux à parler de lui : ce sera moins dangereux que d'y penser toute seule.

Hermine à Sophie.

Tu es bonne comme les anges. Le commencement de ta lettre m'avait fait pleurer; la fin m'a calmée, apaisée, consolée. Oui, il faut lutter, il faut combattre, il faut vaincre, c'est-à-dire qu'il faut fuir, qu'il faut oublier! J'ai fait un mauvais rêve. Je m'éveille et je le chasse. Je viens de fermer ma malle. Nous partons. Ma pauvre mère est enchantée. Je t'arrive samedi soir. J'entendrai dimanche les paysans chanter à la messe du village, et nous ne parlerons pas de lui.

A bientôt donc, chère consolatrice, à bientôt, ma bonne Sophie; je me jette dans ton sein, prends-moi, cache-moi, serre-moi par avance contre le meilleur cœur qui se soit jamais échappé des mains du bon Dieu.

LOUIS ENAULT.

(*La 2e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

SCÈNES ET PAYSAGES

DANS LES ANDES

UNE EXPÉDITION MALHEUREUSE

TROISIÈME PARTIE[1]

Partis avec l'aurore, nous côtoyâmes pendant toute la matinée les plages du Çoñi, dont le sable, les pierres et les cañas bravas, formaient la décoration principale. A midi, nous nous arrêtions pour déjeuner des restes du souper de la veille, et nous faisions une nouvelle provision de sabalos pour le repas du soir. Au sortir de l'endroit où nous venions de faire halte, les pierres et les broussailles abondèrent de telle sorte sur la plage, que par égard pour nos jambes, nous obliquâmes à droite et rentrâmes dans la forêt dont nous suivîmes la lisière. Vers quatre heures, la forêt cessant tout à coup du côté de l'est, pour se prolonger vers le sud, nous fûmes obligés de regagner la plage, où nous attendait une surprise étrange. La rivière, que nous avions laissée courant de l'ouest à l'est, se dirigeait à cette heure du sud au nord. Un examen plus attentif me convainquit que, non-seulement la direction de son cours n'était plus la même, mais que sa physionomie avait encore changé d'aspect. Ses eaux jaunâtres étaient devenues vertes et ses bords coupés nettement étaient revêtus d'une ocre sanguinolente. Galimathias, que sa chasse

[1] La *Revue* a publié les premières parties de ces études humoristiques dans les livraisons du 31 août, du 15 septembre 1858, du 31 janvier, du 15 février, du 31 juillet 1859 du 31 mars 1860 et du 15 avril.

Digitized by Google

avait retenu en arrière et qui nous rejoignit en ce moment, me donna l'explication de ce phénomène. Pendant notre marche dans la forêt, la rencontre du Ccoñi et de l'Ollachea avait eu lieu sans bruit et sans esclandre, et la rivière que, maintenant, nous avions devant nous, descendait du Crucero au lieu de venir de Marcapata. Je déroulai les cartes d'Arowsmith et de Bolivar, et d'un coup d'œil je m'assurai que la chose était vraie. Si le Ccoñi, l'Araza ou le Marcapata, cette rivière au triple nom, comme la *Diva triformis* d'Horace, eût été un cours d'eau navigable dont le commerce ou l'industrie pussent tirer parti, je me serais fait un devoir de revenir sur mes pas, pour déterminer l'angle exact de sa confluence, calculer son débit et jeter la sonde devant son embouchure; mais ce que j'avais vu du Ccoñi jusqu'à ce moment me démontrait l'inutilité d'une pareille démarche. Suffisamment convaincu que la pente de son lit, son cours torrentueux, ses roches, ses rapides, ses îlots et ses bancs de sable, le destinaient à ne jamais porter ni yoles, ni bateaux, je replaçai mes cartes dans leur étui et nous continuâmes notre marche.

Un peu avant le coucher du soleil, nous nous arrêtions pour bivouaquer sur la rive gauche de l'Ollachea, au centre d'une plage bordée d'arundos, de capsicus et de convolvulus à odeur de menthe. Nos porteurs, envoyés à la recherche de combustible, revinrent bientôt d'un air effaré nous dire qu'ils étaient tombés au milieu d'un camp de sauvages. Nous nous transportâmes à l'endroit indiqué, où nous trouvâmes une hutte effondrée dont les roseaux secs et jaunis dataient déjà de quelques jours. A côté de cette hutte, on voyait des tisons noircis et lavés par la pluie, des plumes d'oiseaux enfouies dans le sable, des peaux de bananes et la nageoire caudale d'un grand poisson. Galimathias, que nous consultâmes des yeux, nous dit qu'en effet c'était bien un campement de sauvages et que des Siriniris avaient passé par là, mais que l'exiguité de la hutte prouvait clairement qu'ils n'étaient que deux, probablement un homme et une femme, qui prenaient en commun le plaisir de la pêche et de la chasse. Le nombre des individus me rassura un peu sur leur qualité.

Cette découverte avait jeté comme une ombre sur la physionomie de nos porteurs; ils s'étaient retirés à l'écart et s'entretenaient à voix basse. D'instant en instant, je les voyais s'interrompre et regarder autour d'eux avec défiance, comme si chaque buisson, chaque touffe d'herbe eût pu donner asile à l'ennemi. Craignant qu'ils ne désertassent de nouveau pendant la soirée, car la peur des Chunchos semblait chez eux tout aussi forte que la frayeur des tigres, je priai Galimathias de ne plus les perdre de vue. Il me répondit d'être tranquille à cet égard, et qu'une fois la nuit venue et le campement éta-

Digitized by Google

bli, les Indiens seraient parqués comme des moutons, et que chaque péon, armé d'un fusil, ferait à leur intention une faction de deux heures. Les choses se passèrent comme l'interprète me l'avait promis, et le lendemain, en nous réveillant, nous vîmes les porteurs assis sous leur ajoupa et un peu penauds, à ce qu'il me parut, que nous eussions lu dans leur pensée et prévenu leur projet d'évasion.

Nous continuâmes de remonter le cours de l'Ollachea dont le courant était très rapide, comme j'en pus juger par une branche sèche que je lançai au milieu de son lit et qui disparut en quelques secondes. A une lieue de là, un groupe de rochers se montra au-dessus de l'eau, qu'ils divisaient en deux bandes d'écume. Des loutres, au pelage de velours noir, étaient accroupies dans une attitude de sphinx au sommet de ces rochers. L'une d'elles tenait dans sa gueule un poisson qu'elle venait de pêcher et que l'interprète tenta de lui ravir, bien qu'il ne dût pas en profiter ; mais il n'avait pas eu le temps d'épauler son arme, que déjà la bande aquatique s'était laissée choir dans la rivière et avait disparu.

Pendant la journée, nous ne relevâmes aucun détail digne d'être relaté. Les sites que nous traversâmes étaient, à quelques variantes près, semblables à ceux que nous laissions derrière nous et les espèces végétales se répétaient avec une monotonie désespérante. Les seules raretés que nous avisâmes furent de larges hibiscus d'un pourpre vif, ponctué de pourpre brun, quelques énothères, plus ou moins jaunes et des cacalias nains à odeur de vanille. Par compensation, nous tuâmes quelques hoccos, de beaux canards appelés, je crois, *anas paturi*, et un opossum que je dépouillai pour garder sa peau. La poche maternelle de l'animal était pourvue de cinq petits d'une mine très éveillée. Galimathias en fit une offrande propitiatoire à la rivière Ollachea. Aux approches du soir, nous reconnûmes de loin une plage parfaitement unie, bordée du côté de la rivière par d'épais fourrés de roseaux et abritée des vents du sud-ouest par la ligne des forêts. On ne pouvait souhaiter rien de mieux pour un bivouac nocturne, et comme la journée tirait à sa fin, nous convînmes de nous y arrêter. En arrivant, nous fûmes tout surpris de trouver l'endroit occupé par une hutte de sauvages. Cette chétive habitation, sans toit, sans porte et sans fenêtre, se composait d'une claie de roseaux artistement entrelacés, inclinée vers le sol, avec lequel elle formait un angle de 45°, et soutenue par deux baguettes en palmier. On eût dit une de ces trappes dont les enfants se servent pour prendre des oiseaux dans la saison des neiges. Au pied de ce paravent, d'environ huit pieds carrés, une excavation parfaitement arrondie de deux pieds de diamètre et dont l'intérieur était tapissé de feuilles, indiquait le *lectus cubicularis* du propriétaire, qui devait dormir pe-

Digitized by Google

lotonné sur lui-même à la façon des chiens. A la claie étaient suspendues par des fils d'écorce des flèches à quatre pointes barbelées, destinées à la pêche, et d'autres en figure de javelots qui devaient servir à la chasse. Un morceau de cire noire, des graines de rocou gisaient à terre, à côté d'une marmite en argile cuite, de pelures de fruits et de plumes d'oiseaux. Autour de cette demeure, qui semblait tiède encore du séjour de son possesseur, le sol, battu et foulé comme à la suite d'une lutte, présentait à la fois des pas d'homme, des empreintes de jaguar et celles d'un pachyderme de haute taille qui nous parut être un tapir.

Examen fait de la hutte et de ses accessoires, nous nous consultâmes pour savoir s'il était prudent de passer outre ou si nous devions établir notre campement en ce lieu. Galimathias opina pour le statu quo. Les Indiens, qui avaient déjà un pied levé, dans l'attitude de la Diane chasseresse, et n'attendaient qu'un mot de nous pour prendre leur course, reçurent l'ordre de déposer leur charge et d'aller couper des roseaux. Pendant qu'ils obéissaient à cette injonction avec une répugnance visible, l'interprète nous engagea à préparer nos armes, chargea lui-même sa carabine, et, quand ce fut fait, commanda le feu. Cinq détonations successives, élevées au carré par les échos voisins, durent donner aux sauvages, si par hasard il s'en trouvait dans le voisinage, une haute idée des forces numériques de notre troupe. Cependant aucun d'eux ne parut, et notre feu de file n'eut d'autre résultat que d'effrayer une bande d'oiseaux, qui s'envolèrent de la forêt avec des cris aigus. Nous dressâmes nos huttes à quelques pas de l'ajoupa sirinirí, afin de ne pas le perdre de vue; et lorsque nous eûmes soupé, au lieu de laisser le feu s'éteindre de lui-même, comme nous en avions l'habitude, nous entassâmes dessus force branchages, destinés à l'alimenter pendant toute la nuit. En outre, pour éviter une surprise, chaque péon, armé de la carabine de l'interprète, monta la garde à tour de rôle.

Le jour commençait à poindre, quand nous fûmes réveillés par un concert de cris effroyables, comme nous n'en avions jamais entendu; ces cris partaient du bord de la rivière, que nous masquait une lisière d'arundos.—*Los Chunchos!* cria le péon factionnaire. A ce mot magique, tous nos porteurs furent sur pied. Galimathias même s'émut de la nouvelle, et Perez eut sur les lèvres un sourire crispé, qui prouvait qu'elle ne lui était pas indifférente. Comme, dans son empressement à se vêtir, notre ami passait ses jambes dans les manches de sa veste, je l'avertis à temps de sa méprise. A peine avions-nous revêtu nos inexpressibles, que les roseaux s'écartèrent brusquement et que trois hommes, entièrement nus, couleur de brique brûlée et portant la chevelure en queue de cheval, s'en élançaient, comme

Digitized by Google

trois diablotins d'une boîte à surprise. En nous apercevant, ils redoublèrent leurs cris, et, tournant sur eux-mêmes comme des tontons, se rapprochèrent peu à peu, jusqu'à ce qu'une vingtaine de pas seulement les séparassent de nous; alors ils cessèrent leurs évolutions chorégraphiques, et, devinant aux fusils dont Perez, Galimathias et moi nous étions armés, notre qualité de huayris ou chefs de la troupe, ils vinrent se jeter dans nos bras, avec une impétuosité et un roulement de consonnes qui témoignaient du plaisir que leur causait notre rencontre. Ces hommes venaient de traverser la rivière à la nage, comme on en pouvait juger par leurs corps ruisselants. Le rocou et le genipahua dont ils s'étaient barbouillés avant de partir, afin de se présenter à nous dans une tenue irréprochable, n'avaient pas eu le temps de sécher, et leurs caresses, mélangées de rouge et de noir, avaient imprimé sur nos vêtements des traces indélébiles. Pendant que nous nous essuyions de notre mieux, les nouveaux venus allaient offrir leurs civilités à nos gens; mais, au lieu de les presser contre leur poitrine, ils se contentaient de leur donner une poignée de main.

Une fois la glace rompue entre nous, les explications commencèrent. Galimathias interrogeait dans un jargon étrange, mélangé d'espagnol et de quechua, et les sauvages répondaient dans ce même jargon, mais en s'abstenant de recourir, comme le faisait l'interprète, aux idiomes de Calderon et de Manco-Capac. J'augurai de cette différence de langage, que Galimathias n'était pas aussi versé dans la littérature des Chunchos que son protecteur, le curé de Marcapata, avait voulu nous le faire accroire; mais comme, après tout, les sauvages comprenaient ce qu'il leur disait ou le devinaient à sa pantomime, je le laissai baragouiner son jargon hybride, et me traduire en aparté les renseignements que lui communiquaient les inconnus. Tous trois appartenaient à l'estimable tribu des Siriniris, et entretenaient des relations amicales avec les Huatchipayris de la vallée de Paucartampu et les Pukiris des vallées du sud. Depuis plus de six jours, les détonations de nos tasa-tasa (fusils) leur avaient appris que des hommes blancs parcouraient la vallée. Curieux de juger de leur nombre, ils s'étaient rapprochés de nous, nous avaient épiés sans que nous les vissions, et auraient pu nous désigner, à partir de Maniri, tous les endroits où nous avions fait halte. Leur désir de se procurer des siruta (couteaux) et des bamba (haches) était des plus grands; mais la peur que leur causait nos fusils, qu'ils s'imaginaient donner la mort à volonté et sans qu'il fût besoin de les charger, était plus grande encore; aussi avaient-ils hésité longtemps à nous aborder. A ces détails, ils ajoutèrent que, depuis quinze jours, ils se livraient dans la vallée au plaisir combiné de la chasse et de la

Digitized by Google

pêche; que le reste de leur tribu était disséminé dans les forêts et sur les plages, et leur village appelé Huatinmio, situé dans l'est, à deux lieues de là. Incertains de l'accueil que nous leur réservions, ils étaient venus seuls, laissant leurs amis et leurs femmes cachés dans les roseaux.

Pour honorer dignement ces messagers sauvages et nous attirer la confiance de leur tribu, j'eusse voulu, à l'exemple des héros d'Homère, les revêtir d'une robe de laine richement brodée ou d'un manteau de pourpre teinte deux fois; mais, privé de ces ajustements antiques, je ne pus que leur offrir des couteaux de fabrique anglaise, à manche d'os et d'une valeur de huit sous, qu'ils reçurent avec des contorsions de joie. L'un d'eux se détourna aussitôt pour donner une note suraiguë, qui devait être un signal attendu; car, à peine avait-elle déchiré l'air, que les roseaux s'écartaient de nouveau pour livrer passage à neuf hommes, qui, après avoir crié et tourné sur eux-mêmes, venaient comme leurs devanciers nous presser dans leurs bras peinturlurés. Sept femmes et trois chiens parurent à la suite des hommes; mais, au lieu d'avancer, elles restèrent à l'entrée du fourré. J'avais lu, dans quelques auteurs dont le nom m'échappe, que les sauvages étaient très jaloux de leurs femmes, et s'offensaient parfois du simple regard qu'un étranger jetait sur elles; aussi me détournai-je un peu quand ces dames, le visage peint de rocou et orné de bouts de roseaux fichés dans leurs lèvres, leurs joues et leurs oreilles, nous apparurent, aussi peu vêtues qu'Eve la blonde avant son péché. A ce moment, l'idée me vint de regarder Perez, et je ne pus m'empêcher de rire en voyant ses yeux qui brillaient comme des lucioles. Ce rire fut saisi par les Chunchos, attentifs à nos moindres gestes, et le regard de Perez, dont ils suivirent la direction, leur ayant révélé la cause de mon hilarité, ils adressèrent vivement quelques mots à leurs femmes, qui, d'un geste de chatte net et précis, arrachèrent aux buissons une feuille quelconque dont chacune d'elles se fit un vêtement.

L'attention des sauvages, un instant distraite par cet épisode, se reporta de nouveau sur nous. Les derniers venus, qui n'avaient point encore reçu de couteaux, nous montrèrent la paume de leurs mains vides, en prononçant à plusieurs reprises le mot *siruta*. J'allais leur remettre l'objet demandé, quand Galimathias s'avisa de me faire observer que la route était longue, les Chunchos nombreux et avides, et qu'il importait beaucoup de ménager notre coutellerie. Ce dernier argument arrêta ma main, près de plonger dans le ballot. Les Chunchos, me voyant hésiter, redoublèrent leurs supplications, en même temps que deux des leurs couraient à toutes jambes vers le fourré et en rapportaient, avec les arcs et les flèches de leurs cama-

Digitized by Google

rades, des peaux d'oiseaux aux vives couleurs, des colliers de graines, des panissas ou couronnes de plumes multicolores et des gibecières appelées simbo, tressées avec des folioles de palmier, qu'ils me proposèrent d'échanger contre mes couteaux. L'amour de l'histoire naturelle l'emporta sur les conseils de la sagesse, représentée par Galimathias, et le troc proposé fut fait en un clin d'œil. J'y ajoutai même, en manière d'épingles pour les femmes, une douzaine de grelots, un miroir de cinq sous et deux mouchoirs de cotonnade orange, qui les firent bondir de joie comme des cabris. Pour répondre à ma politesse, elles allèrent chercher je ne sais où des yuccas, des bananes vertes et des coloquintes douces, qu'elles remirent à leurs époux et à leurs pères pour qu'ils nous les offrissent en leur nom.

Deux heures s'étaient déjà passées en conversations et en échanges; désirant poursuivre notre marche, je fis ficeler les ballots que les Chunchos ne quittaient plus des yeux, et préparer le déjeuner avec les fruits et les racines que nous tenions de la libéralité de leurs femmes. Pendant que les yuccas cuisaient sous les cendres et les bananes dans la marmite, j'eus le temps de faire quelques portraits de Siriniris. Ces dessins, que les hommes vinrent regarder pardessus mon épaule, n'éveillèrent chez eux ni surprise, ni intérêt. Le papier seul, dont je leur donnai une feuille, fut de leur part l'objet d'une discussion animée. Après l'avoir palpé et flairé tour à tour, ils le remirent à leurs femmes, qui le serrèrent dans la gibecière qui leur tenait lieu de cabas.

Selon la coutume, le déjeuner fut servi sur le sol, ou pour mieux dire, nous nous accroupîmes autour de la marmite. Les sauvages s'assirent près de nous, et, pendant que nous mangions, nous prodiguèrent assez de caresses et de prévenances pour nous impatienter. Tandis que les uns nous portaient délicatement à la bouche de petits morceaux de yucca, les autres nous maniaient la barbe et les cheveux, ou tiraient à eux les pans de nos vestes pour en examiner l'étoffe. Tout cela était accompagné d'interjections gutturales et de rires désordonnés qui prouvaient jusqu'à certain point que nous leur faisions l'effet d'êtres curieux, mais parfaitement ridicules.

Le repas terminé, Galimathias se chargea de leur annoncer que, désirant poursuivre notre marche, nous allions nous séparer d'eux. Cette décision parut les attrister, et ils essayèrent de la combattre par toutes sortes d'arguments. Ils allèrent jusqu'à nous proposer d'habiter avec eux leur village de Huatinmio, où, chéris et honorés de leur tribu, nous coulerions des jours tissés d'or et de soie. Comme ils virent que nous partions sans leur répondre, ils dirent à leurs femmes de les attendre, et se mirent à marcher avec nous. L'un d'eux, beau gaillard de vingt-huit à trente ans, et dont la peau tachetée de

Digitized by Google

lota comme celle de certains nègres, lui avait valu de Perez le surnom de Panthère, précédait notre troupe en éclaireur, gambadant et caracolant pour nous faire fête. Deux de ses compagnons avaient passé leur bras autour du cou de l'interprète, et causaient avec lui sur un pied d'égalité parfaite. Les autres Chunchos marchaient pêle-mêle avec nos porteurs, que ce voisinage inquiétait et faisait suer à grosses gouttes.

Toujours escortés par nos nouvelles connaissances, nous arrivâmes, après trois heures de marche, au bord de la rivière Huallata, un des affluents principaux de l'Ollachea. Ce cours d'eau, sans profondeur, sortait de la vallée d'Asaroma, qui s'enfonçait à notre droite dans un lointain bleuâtre, et que dominaient à l'horizon les pics de Corimayo et de Canamari, appartenant à la chaîne des Andes. Comme Perez, Galimathias et moi nous nous mettions en devoir d'ôter nos pantalons pour passer la rivière, trois des principaux Siriniris, au nombre desquels se trouvait la Panthère, nous offrirent complaisamment l'aide de leur dos pour aborder à l'autre rive. Nous accueillîmes avec empressement ce mode de transport, qui nous permit, en entourant le col et les épaules de nos passeurs, de remarquer que leur peau sentait le varec et était aussi rude au toucher que le cuir chagriné d'un onagre. Nos Indiens, jugés indignes par les Siriniris d'être transportés à dos d'homme, honneur qu'ils eussent repoussé s'il leur avait été offert, passèrent la rivière avec de l'eau jusqu'aux genoux. En arrivant sur l'autre bord, j'acquittai le péage au moyen de six boutons de cuivre, deux pour chacun de nous, que je remis aux sauvages, et qu'ils s'empressèrent de placer dans les trous dont leur lèvre supérieure était ornée. Là, comme Galimathias leur manifesta notre envie de voyager seuls, ils se décidèrent à nous abandonner. Seul, la Panthère, après avoir échangé quelques mots avec eux, continua de nous suivre ; mais comme il s'aperçut bientôt à notre froideur que sa présence nous était importune, il ralentit le pas et finit par rester en chemin.

On devine qu'au sortir de cette rencontre, l'entretien général ne roula que sur les Chunchos. Chacun de nous en parlait à sa manière et selon sa sympathie plus ou moins décidée pour les œuvres de la nature. Galimathias les considérait comme un trait d'union placé entre l'homme et le singe. Nos porteurs les comparaient au diable pour leur laideur, et crachaient de dégoût au souvenir de leur nudité, qui, disaient-ils, affligeait la Sainte Vierge et faisait pleurer les anges du Paradis. Quant à Perez, s'il trouvait que les hommes offraient d'assez beaux modèles de statuaire, il s'appesantissait plus volontiers sur le compte des femmes ; mais tout en rendant hommage à leur sexe, il avait présents à l'esprit leur crinière hérissée,

Digitized by Google

leur visage teint de rocou, leurs mamelles pendantes et leur monstrueux abdomen, emmanché de bras et de jambes grêles, et, dans sa verve gaditaine, il ne pouvait s'empêcher de comparer chacune d'elles à un potiron dans lequel on eût planté quatre allumettes.

Les plages de l'Ollachea, que nous côtoyâmes pendant le reste de la journée, ne nous offrirent rien de remarquable. Du côté de la forêt, les espèces végétales se composaient de mimoses à longues siliques, de guttifères, de palos santos (*guaïacum*) et de deux ou trois variétés de cécropias. Les bords de la rivière étaient tapissés de cañas bravas, de faux maïs, de canacorus et de marantas. Bientôt les pierres commencèrent à reparaître, non pas à nu et couvrant de vastes espaces, comme sur les rivages du Ccoñi, mais par blocs puissants et isolés aux trois quarts enfouis dans le sable. De loin en loin, une de ces roches pointait audessus du courant, qui, retenu dans sa fuite par cet obstacle, grondait, écumait et formait une double ligne de rapides.

Au coucher du soleil, comme nous achevions de dresser nos huttes et que nous étions occupés à griller quelques poissons pêchés en route, nous fûmes tout surpris de voir un sauvage sortir de la forêt et s'avancer vers nous. Dans cet inconnu, nous reconnûmes le Siriniri à la robe pie, que Perez avait surnommé la Panthère, et que nous supposions à cette heure fort loin de nous. L'homme était armé d'une lance de palmier à pointe de bambou dont l'extrémité était rougie de sang. Interrogé par Galimathias sur sa présence inopinée et son éloignement des siens à pareille heure, il répondit qu'en nous quittant il s'était aventuré à la poursuite d'un anta (tapir), qu'il avait frappé de trois coups de lance, mais qui, malgré ses blessures, était parvenu à lui échapper. Galimathias ne fut pas dupe de ce conte. Après avoir fait observer au Siriniri qu'un tapir ne se laissait pas approcher à portée de lance et qu'on ne l'atteignait que de loin avec une flèche ou la balle d'un tasa-tasa, il lui tourna le dos d'un air de mépris en le traitant d'espion. Le sauvage qui, en effet, ne nous avait suivis que pour savoir où nous allions et où nous camperions, comprit que sa ruse était découverte et, nous saluant de la main, se dirigea vers la rivière, qu'il traversa à la nage. Arrivé sur l'autre bord, il se retourna pour nous adresser de nouveau un geste d'adieu, et entra dans la forêt où nous le perdîmes de vue.

Pendant la nuit, nous fûmes surpris, suivant l'usage, par une de ces averses diluviennes comme il n'en tombe que sous ces latitudes à l'époqne de l'hivernage. Le vent bouleversa nos ajoupas, le poids de l'eau défonça notre toit de feuilles, et le jour nous trouva pelotonnés sur nous-mêmes et les genoux ramenés au niveau du menton. La première chose que nous aperçûmes en jetant les yeux sur la rive droite.

Digitized by Google

fut notre sauvage de la veille, assis sur un tronc d'arbre et occupé à nous examiner. Trois femmes étaient avec lui. Galimathias lui ayant fait, en plaisantant, un signe de menace, le Chuncho le prit pour un geste d'appel, quitta ses compagnes, se jeta dans la rivière et vint nous rejoindre. Le pauvre diable tremblait comme une feuille en sortant de ce bain matinal ; mais malgré le froid qui faisait claquer ses dents, ses regards se portaient sur les ballots qui contenaient nos couteaux et nos haches, plutôt que sur le feu que nos gens venaient d'allumer.

Nous séchâmes d'abord nos vêtements et nos paquets, puis nous cherchâmes ensuite quelque chose à cuire, car l'inondation de la nuit nous avait creusé l'estomac, et nous nous sentions merveilleusement disposés à déjeuner. Comme la forêt ruisselait encore, et que Galimathias hésitait à y faire une battue, nous envoyâmes nos porteurs pêcher au bord de la rivière. La Panthère les y suivit. Accoutumé à prendre le poisson à coups de flèches, il parut très surpris qu'on pût le prendre à l'hameçon. Un moment après, les Indiens nous rapportaient quelques sabalos. En venant relever leurs lignes, qu'ils avaient laissées dans l'eau, ils n'en retrouvèrent que les ficelles. Les hameçons avaient disparu. Nous pensâmes naturellement que le Siriniri les avait volés ; mais comme il n'avait ni goussets, ni poches où nous pussions fouiller et que par cela même il était assez difficile de le convaincre de cette soustraction, nous n'en dîmes rien, et le Chuncho put croire que nous ne nous en étions pas aperçus. Un incident sur lequel nous ne comptions pas nous permit de le prendre au piége. Perez, à l'exemple de Nausicaa, étant allé laver son linge sale à la rivière, et l'ayant étendu sur un buisson pour le faire sécher, ne tarda pas à constater la disparition d'une paire de chaussettes. Comme le Siriniri avait été vu rôdant autour du buisson, Galimathias l'invita à s'approcher de lui, et la démarche du sauvage lui paraissant embarrassée, il le prit amicalement par les épaules et lui fit faire un tour sur lui-même. L'homme, qui n'était pas préparé à cette pirouette, trébucha, et les chaussettes qu'il avait roulées et tenait cachées en certain endroit, tombèrent à terre et nous permirent de juger à quel adroit filou nous avions affaire. Aux reproches sanglants que lui adressa l'interprète, il ne répondit que par un gros rire, et comme, en qualité d'enfant de la nature, la honte et le remords ne pouvaient l'atteindre, il alla s'asseoir près du feu, prit ses pieds dans ses mains et se chauffa aussi paisiblement que si rien ne se fût passé.

Les péons nous servirent le déjeuner sur un plateau de feuilles vertes. Nous appelâmes le sauvage pour qu'il en prît sa part. Il s'assit près de nous et goûta, de fort bonne grâce, aux poissons grillés

Digitized by Google

et aux yuccas bouillies que nous lui servîmes. Mais le sel, dont ces aliments était saupoudrés, l'empêcha de poursuivre ; il fit même à ce sujet une grimace abominable pour nous prouver que le condiment minéral était peu de son goût. S'il n'aimait pas le sel, en revanche il devait adorer le poivre, car de douze ou quinze piments *orocoto*, cueillis à Sausipata, et dont la seule odeur faisait pleurer, tousser, éternuer, il ne nous laissa que les queues.

Quand nous le crûmes repu et satisfait, nous l'invitâmes poliment à reprendre le chemin par lequel il était venu, en lui annonçant en même temps que nous allions suivre le nôtre. Il comprit à merveille notre envie de nous débarrasser de lui, et, après un salut gracieux adressé à nos personnes et une dernière œillade lancée à nos couteaux, il alla se jeter dans la rivière et rejoignit les femmes qui l'attendaient toujours sur l'autre rive.

Nous marchâmes sans encombre jusqu'à trois heures de l'après-midi, où nous atteignîmes la rivière d'Ayapata, sortie de la vallée de ce nom, et formée à dix lieues dans l'intérieur par la jonction des deux rivières Cori et Mahuayani. A cinq heures, je calculai que nous devions être à vingt lieues environ de la confluence du Ccoñi et de l'Ollachea. En supposant que ce calcul fût inexact, la vallée d'Ayapata, que nous avions dépassée, suffisait à le rectifier. Elle était, en même temps qu'un point de repère placé sur notre route, le poteau indicateur qui nous avertissait que le moment était venu de traverser l'Ollachea et de laisser le sud pour prendre l'est. Comme la journée tirait à sa fin, nous nous arrêtâmes pour bivouaquer, après avoir décidé que le lendemain, de bonne heure, nous chercherions un gué, et, si ce gué n'existait pas, que nous construirions un radeau pour passer d'une rive à l'autre.

Une pluie fine et pénétrante qui commença de tomber un peu avant l'aurore, nous refroidit singulièrement, mais ne changea rien à nos résolutions. Dès six heures, nous suivions à la file le bord de l'Ollachea, cherchant à juger de sa profondeur à la nuance de ses eaux. Aux endroits où se montraient des roches, ces eaux étaient blanches d'écume ; partout ailleurs, elles étaient d'un vert d'aigue marine, deux nuances qui ne présageaient rien d'heureux. Midi nous surprit au milieu de nos études hydroscopiques. Brisés de lassitude, nous nous assîmes sur la berge, et nous pêchâmes pour déjeuner. Pendant ce temps, les péons allaient chercher dans la forêt des drupes de palmier yugu (*acrocomia dulcis*), et Galimathias, en remontant la plage, tuait un héron gris. Son gibier, quoique haut sur pattes, ne valait pas la nouvelle qu'il apporta, qu'à peu de distance l'Ollachea était divisé en deux bras, circonstance qui lui faisait

Digitized by Google

croire que nous trouverions là le gué que nous cherchions vainement depuis le matin. A l'instant nous fîmes flamber le feu pour hâter la cuisson des sabalos, puis nous mîmes les morceaux doubles et nous allâmes reconnaître le passage en question.

Un groupe de rochers, les uns à fleur d'eau, les autres élevés de quelques pieds, divisaient effectivement la rivière, comme l'avait dit l'interprète, mais opposaient en même temps une digue à ses eaux, qui, furieuses de cet obstacle qu'elles ne pouvaient surmonter, clapotaient, écumaient et formaient le long des rivages une suite de rapides d'un aspect très peu rassurant. En outre, chaque bras avait une largeur de trente-six à quarante pieds, sur une profondeur inappréciable, ce qui ne laissait pas que d'ajouter aux hasards de la traversée. Aussi, avant de la tenter, discutâmes-nous tous les différents moyens de passage que l'imagination et l'égoïsme personnel purent nous suggérer. Cependant le temps s'écoulait, et nous n'avions rien trouvé encore, lorsqu'un des péons, se frappant le front, s'écria à l'instar d'Archimède : « *He hallado.* » Sans s'expliquer davantage, l'homme prit une hache, fit signe à un de ses camarades de le suivre, et tous deux se dirigèrent vers un groupe de *toroh* ou d'arbres-trompette (*cecropia peltata*) qui s'élevaient à l'entrée du bois. Un de ces arbres fut abattu, et son tronc poreux et léger comme du liége détaillé en deux morceaux que le péon apporta sur la plage, pendant que son camarade coupait dans la forêt quelques brassées de la liane *tamsi* (*clitoria scandens*). Les rouleaux de bois, destinés à faire l'office de bouées, furent attachés aux deux bouts de la liane, puis le péon, à qui revenait l'honneur de cette invention, voulut le premier en faire l'essai. Il prit sous son bras une des bouées, remonta la plage, et, après s'être déshabillé, enfourcha son morceau de bois, et, se lançant intrépidement dans la rivière, chercha, à l'aide d'un bâton transformé en pagaie, à atteindre l'îlot pierreux placé au milieu du courant. Deux fois il échoua dans sa tentative; à la troisième, il réussit à se cramponner aux rochers et s'y établit de son mieux. En voyant se tendre comme un câble la liane sur laquelle pesèrent simultanément les deux péons, nous comprîmes ce que nous avions à faire. Nous commençâmes par dépouiller nos vêtements, puis nous les attachâmes sur notre tête, et enfin nous nous mîmes à l'eau. Alors, saisissant la corde végétale, et nous escrimant des poignets, nous parvînmes à effectuer notre traversée sans autre inconvénient qu'une absorption de quelques pintes d'eau pour les plus lourdauds de la bande. Le péon resté sur le rivage fut halé par son camarade, le second bras de la rivière franchi de la même façon que le premier, et nous prîmes possession de la rive droite de l'Ollachea. Là, tandis que les uns rendaient grâces au Seigneur de les avoir pré-

Digitized by Google

servés du danger, les autres débarrassaient leur estomac de l'eau qu'ils avaient avalée en route.

La plage où nous venions d'aborder offrait la figure d'un arc dont la rivière formait la corde. La ligne des forêts en bordait la courbe, et un hymœnea touffu s'élevait au centre, pareil à un chou-fleur énorme. Comme le temps s'était rasséréné, l'idée nous vint, avant de continuer notre marche, d'ouvrir nos ballots et d'étaler pour les sécher nos hardes, nos hamacs et nos couvertures. Galimathias lui-même dépouilla sa tunique, les péons ôtèrent leurs vestes, les Indiens, leurs justaucorps à basques, et la plage prit en un moment l'aspect d'une vaste friperie.

Pendant que nous étions occupés de ces soins, les croassements d'un ara se firent entendre sur la rive opposée. Comme il était trois heures de l'après-midi, que le ciel était pur et le soleil brillant, ce bruit me parut assez insolite. Mes études à l'endroit des psyttacules m'avaient appris depuis longtemps qu'à moins de pressentir l'approche d'un orage, aras, perroquets et perruches n'élèvent la voix qu'au lever et au coucher du soleil. Le reste du jour ils recherchent l'ombre où ils se tiennent coi, tantôt sur une patte et tantôt sur une autre, rongeant une noix d'andirobe ou grignottant un drupe de palmier pour s'aiguiser le bec. J'étais en train de communiquer mes observations à Galimathias, qui, en qualité de chasseur, en reconnaissait toute la justesse, quand l'ara surnaturel nous apparut sous les traits de notre voleur de la matinée. Il s'avançait avec précaution, sur la rive gauche de l'Ollachea, examinant une à une les traces que nous avions laissées. Arrivé à l'endroit où nous avions effectué notre embarquement, les éclats de bois, les tronçons de lianes et le sol piétiné, lui révélèrent probablement ce qui s'était passé, car il jeta aussitôt les yeux sur l'autre rive, où il nous aperçut entourés de notre défroque. Aux cris qu'il poussa, une nuée de sauvages, hommes, femmes, enfants, sortirent des halliers. Nous en comptâmes trente-neuf. D'abord, ils s'assirent au bord de l'eau et se consultèrent entre eux, car ils avaient vu Perez prendre son fusil et en examiner la batterie, puis, comme ils comprirent qu'aucun danger ne les menaçait, la Panthère se détacha de la troupe, et nous adressant un geste suppliant, prononça distinctement le mot : Siruta.

Je pris par la lame l'objet demandé, et le présentant au Chuncho d'une main, je lui montrai de l'autre quelques peaux d'oiseaux, lui déclarant de la sorte mon intention de faire des échanges. Ce geste fut compris à l'instant par toute la troupe. Les sauvages se levèrent en désordre et se mirent à tourner sur eux-mêmes, la chevelure au vent, en criant : Siruta, siruta ! puis, cet accès calmé, ils réunirent à a hâte tout ce qu'ils possédaient, simbos tissés, panissas de plumes,

Digitized by Google

colliers de graines, peaux d'oiseaux, et me les montrant à leur tour avec des cris et des bonds prodigieux, pour me donner à entendre que mon désir était aussi le leur, ils remontèrent la berge en courant, jusqu'à ce qu'ils eussent dépassé le groupe de rochers qui divisait l'Ollachea en deux bras. Là, ils entrèrent dans l'eau, munis de leurs objets d'échange, qu'ils tenaient élevés au-dessus de leur tête pour ne pas les mouiller, et s'aidant pour nager de leur seul bras droit, commencèrent à couper la rivière en diagonale. L'agitation des vagues et le remou de l'écume nous cachaient en partie leurs têtes et leurs épaules; nous n'apercevions que leur bras gauche, raide et immobile comme une tige de bronze, qui, soutenant les peaux d'oiseaux et les plumes multicolores, tranchait vivement sur la nappe blanche et produisait le plus piquant contraste.

Nous admirions encore l'audace, la grâce et la vigueur de ces hommes, que déjà ils avaient pris pied sur la rive droite, et, tout ruisselants, venaient nous presser dans leurs bras. En un instant, la pacotille dont ils s'étaient munis devint notre propriété. Quand leurs mains furent vides, nous leur proposâmes de troquer leurs arcs et leurs flèches contre de nouveaux articles de quincaillerie. D'abord, ils hésitèrent, puis, après avoir pris conseil à cet égard d'un ancien de la troupe, ils se décidèrent à nous les livrer, mais non sans un certain regret. La possession de ces armes, à part certain mérite d'exécution que nous appréciions en amateur, avait encore pour nous un autre avantage, celui d'ôter à l'ennemi les moyens de nous nuire, à supposer qu'il en eût l'intention.

Cependant, leur convoitise n'était pas encore satisfaite, et bien que chacun d'eux possédât un couteau et bon nombre de boutons, de grelots et autres bagatelles, ils continuaient de rôder autour des ballots, se montrant l'un l'autre, avec des gestes de ravissement, la ferraille qu'ils contenaient. Craignant qu'à l'exemple de la Panthère, ils ne succombassent à la tentation de voler quelque chose, je fis refermer les quêpés, pratiquer de doubles nœuds aux cordes, et je priai les péons de s'asseoir dessus. Force fut aux sauvages de tourner leurs regards ailleurs. Nos vêtements, épars sur la plage, devinrent alors de leur part l'objet d'un examen approfondi; ils en examinèrent tour à tour l'étoffe et la coupe, cherchant à s'expliquer leur utilité; l'un d'eux ramassa un pantalon, et le comparant du regard avec les vestes que Perez et moi nous portions, il se mit en devoir d'y fourrer ses bras. La partie postérieure de ce vêtement, dont le Chuncho ne savait que faire, l'embarrassait énormément. Après bien des essais, voyant qu'aucune issue n'était offerte à sa tête, il rejeta le pantalon pour prendre un gilet de flanelle qui appartenait à Perez, et dans les manches duquel il se disposait à passer les jambes, quand

Digitized by Google

notre ami, très susceptible à l'endroit de sa garde-robe, courut sus au Chuncho et lui arracha son gilet des mains d'un air courroucé.

Pendant cette scène, dont nos gens s'étaient amusés, une idée m'était venue, et, désirant la mettre sans retard à exécution, je fis réunir et empaqueter nos hardes, puis je priai Galimathias de réunir les Chunchos et de tâcher d'obtenir d'eux, qu'au lieu de bavarder, de rire et de gesticuler comme ils n'avaient cessé de le faire depuis leur arrivée, ils écoutassent attentivement ce que j'avais à leur communiquer. Quand je fus certain que nos sauvages étaient tout yeux et tout oreilles, je dis à l'interprète de s'adresser de préférence aux anciens de la troupe et de leur demander si leurs pères ne leur avaient jamais parlé d'une ville bâtie autrefois dans les environs par des Huayris espagnols, et que les Suchimanis et les Carangas de la rivière Inambari avaient incendiée. Cette question produisit l'effet d'une pierre lancée dans une mare à grenouilles. Tous les sauvages se démenaient, s'interrogeaient et se répondaient à la fois, et les mots : *Sacapa huayris Ipaños*, prononcés par eux avec un feu et une volubilité extrêmes, témoignaient clairement que l'histoire de San-Gavan et des chefs espagnols, transmise par les pères aux enfants, était connue de toutes les nations de ce territoire. Après m'être enquis des Suchimanis et des Carangas, qui, depuis un nombre d'années que les Chunchos ne pouvaient préciser, avaient quitté le pays compris entre l'Ollachea et l'Inambari pour aller s'établir sur la rive gauche du rio Guaporé, un des bras du Beni, où ils se trouvaient encore, je demandai à nos Siriniris, par l'intermédiaire de l'interprète, si l'emplacement de l'ancienne ville était bien éloigné, et dans quelle direction nous devions marcher pour l'atteindre. Tous les bras me désignèrent l'est-sud-est au lieu de l'est plein que je comptais suivre. La Panthère, en qualité de vieille connaissance, s'offrit sur-le-champ à nous y conduire ; mais comme tous ses compagnons parlèrent de l'accompagner, l'idée de voyager avec cette bande de loups à nos trousses, me porta tout d'abord à refuser sa proposition. Cependant, en réfléchissant aux avantages que je pouvais en retirer, et surtout à l'économie de temps et de fatigue, qui devait résulter pour nous de ce voyage fait en ligne directe, j'entrepris de renouer les négociations que mon refus avait interrompues. Après une discussion des plus animées, j'obtins des sauvages, que, sur vingt-six qu'ils étaient, vingt-deux retourneraient vers les femmes et les enfants qui les attendaient de l'autre côté de la rivière, et que trois de leurs anciens seulement, auxquels se joindrait la Panthère, resteraient avec nous pour nous accompagner. Chacun de ces guides devait recevoir une hache à titre de payement, et, à notre retour, une nouvelle distribution de couteaux serait faite à ceux de leurs

Digitized by Google

amis que nous n'emmenions pas. Au moment de s'exécuter, quelques Chunchos, malgré l'adhésion de la majorité, tentèrent de protester contre l'ostracisme qui les frappait; mais les vieillards, séduits par l'appât d'une hache, trésor inestimable aux yeux d'un sauvage, usèrent de leur influence morale et de l'autorité que leur donnait leur âge, pour engager les opposants à accepter nos conditions. Après des adieux et des pourparlers, entre ceux qui allaient partir et ceux qui devaient les attendre, le gros de la troupe siriniri retourna du côté de la rivière, et nous entrâmes dans la forêt, escortés par nos nouveaux guides. Deux d'entre eux, avaient déjà passé leur bras sous celui de Galimathias, et le troisième cherchait à capter la bienveillance de nos porteurs, qui l'envoyaient au diable et l'accablaient d'injures dans leur langue, que le sauvage ne comprenait pas. Quant à la Panthère, rebuté par Perez, qui avait sur le cœur la tentative de vol faite sur ses chaussettes, il s'était rapproché de moi d'un air souriant, et, pour répondre à la sympathie qu'il me témoignait, je lui avais placé sur le dos mes sacoches de voyage et mis mon carton à dessin sous le bras.

Aucun sentier n'était tracé dans la forêt, où les péons nous frayaient un passage à l'aide de leurs couteaux. Les sauvages, habitués à cheminer dans ce dédale inextricable, s'étonnaient de nous voir abattre les lianes et les branchages, quand eux se contentaient de les écarter de la main et de les laisser retomber derrière eux. Leur marche, contrariée à chaque pas par ces obstacles végétaux, n'en était pas moins d'une rectitude parfaite, et l'aiguille de la boussole, que je consultais quelquefois au grand ébahissement de la Panthère, que sa mobilité intriguait fort, ne s'était pas écartée de l'est-sud-est, depuis que nous avions quitté la plage.

Les teintes des fourrés qui allaient s'assombrissant, nous avertirent que le soleil baissait à l'horizon, et que la nuit ne tarderait pas à nous surprendre. Camper dans la forêt au lieu de bivouaquer sur la plage n'était qu'un incident vulgaire auquel je ne m'arrêtais pas, mais ne pas souper me semblait un cas d'autant plus sérieux que la digestion des sabalos du déjeuner était faite à cette heure, et que les émotions de la traversée, le bain froid pris dans la rivière et mes pourparlers avec les Chunchos m'avaient singulièrement ouvert l'appétit. Avant que la nuit fût venue, j'appelai Galimathias, et, après lui avoir exposé notre détresse, je l'engageai à s'en ouvrir sans fausse honte à nos sauvages, qui, habitués à vivre au milieu des bois, devaient avoir, pour se procurer des aliments, des expédients à nous inconnus.

Les Chunchos n'eurent pas plutôt su que nous avions le ventre creux, et que nous serions charmés de le remplir, qu'ils nous don-

Digitized by Google

nèrent pour conseil de ne pas passer outre et d'établir le campement à l'endroit où nous nous trouvions. Pendant que nous nous mettions en devoir d'obéir, en débarassant le site de ses broussailles, chacun de nos conseillers prit aux mains des porteurs un arc et quelques flèches, et comme Galimathias manifestait l'intention de les accompagner, la Panthère lui fit signe de venir avec lui, pendant que ses compagnons prenaient une direction opposée. Notre premier soin, après avoir suspendu nos hamacs, fut de nous approvisionner de combustible et d'allumer un grand feu, dans le double but de combattre l'humidité et d'éloigner les tigres. Cinq coups de feu, qui retentirent successivement dans la forêt, nous apprirent que la Providence veillait sur nous, et, comme aux petits oiseaux, nous préparait une pâture. Notre attente ne fut pas trompée; au moment où le crépuscule allait faire place à la nuit, nos cinq pourvoyeurs reparurent, chargés de viande, de gibier et de fruits. La viande était représentée par un singe hurleur, au pelage roux et à la figure satanique, comme l'indiquait son nom de *Simia Belzébuth*; le gibier consistait en huit hoccos à caroncules rouges, et en cinq perdrix du genre *inambu*, et les fruits se composaient d'anones, de grenadilles et des prunes visqueuses mais exquises du *Paulinia sorbilis*. Ce menu, friand et instructif à la fois, fut préparé en toute hâte et dévoré avec le même empressement. Le souper fini, chacun s'arrangea de son mieux pour passer la nuit. Seuls, les sauvages, accroupis près du feu qu'ils alimentaient, causèrent entre eux au lieu de dormir.

L'aurore nous trouva sur pied et prêts à nous mettre en marche. Nous prîmes la même direction que la veille, et tout en suçant des drupes de palmier ou des fruits sylvestres, que nos guides savaient découvrir là où je n'apercevais pas seulement l'arbre qui les portait, nous atteignîmes, entre onze heures et midi, un endroit où les arbres, tout aussi corpulents que ceux que nous avions vus jusqu'alors, mais beaucoup plus espacés entre eux, formaient comme une clairière d'à peu près une demi-lieue de circuit, au-delà de laquelle recommençait la forêt primitive. Les rayons du soleil, traversant par places le feuillage de ces arbres, composés pour la plupart de laurinées, de mimoses à longues siliques et de césalpinias, dessinaient çà et là de grands trapèzes lumineux. Ce qui donnait au site une physionomie particulière, c'était l'étrange inégalité des terrains, qu'on eût crus bouleversés par quelque commotion volcanique. Nous en fûmes d'autant plus frappés, que depuis notre entrée dans la forêt, le sol, recouvert de mousse et de détritus, ne nous avait offert qu'une surface à peu près plane.

Aussitôt arrivés, les sauvages avaient fait choix d'une place à leur

Digitized by Google

convenance et s'étaient assis, sans s'enquérir si notre intention était de faire halte. En me rappelant qu'ils avaient passé la nuit à parler au lieu de dormir, je compris qu'ils devaient être fatigués, et je les laissai prendre un moment de repos. Au bout d'une demi-heure, les voyant toujours immobiles, je leur fis demander par Galimathias s'ils s'étaient suffisamment délassés ou s'ils comptaient se délasser longtemps encore. Ils répondirent en souriant, à l'interprète, qu'ils n'avaient jamais été plus dispos, mais que, ne sachant pas si mon intention était de m'arrêter à San-Gavan, que nous venions d'atteindre, ou de pousser plus loin, ils avaient pris le parti de s'asseoir pour attendre plus commodément ce que je déciderais à cet égard. D'abord, je crus que la traduction de Galimathias était inexacte ou que j'avais mal compris ce qu'il me disait, mais quand il eut de nouveau interrogé les sauvages et que ceux-ci lui eurent répété que nous étions sur l'emplacement même de San-Gavan, il n'y eut plus moyen de douter, quelque envie que j'en eusse encore. Machinalement, je jetai les yeux autour de moi pour trouver une attestation du passé, une ruine, un débris, une pierre; je ne vis que de la mousse et du détritus, et de grands arbres dont le feuillage tamisait la lumière. Rien n'existait plus du travail de l'homme; le temps et la destruction avaient fait leur œuvre, et l'alluvion, comme une marée montante, avait tout recouvert sous son niveau. J'avoue qu'à ce moment je maudis de tout mon cœur la sotte curiosité qui m'avait poussé à traverser monts et vallées, rivières et forêts, à souffrir du froid et du chaud, de la fatigue et de la faim, et cela sur la foi de je ne sais quel récit apocryphe. En me rappelant avec amertume ma chambre si close et mon jardin planté de capulis, et mes vieux livres et mes amis, qui, probablement, riaient à cette heure de ma simplicité, je me demandai quelle folie m'avait entraîné loin d'eux et dans quel but j'étais venu ici; heureusement, au moment où je m'adressais cette question, je levai la tête et mes yeux se portèrent sur ce désert immense et cet horizon embrasé, sur ces troncs séculaires brodés de plantes et de lianes, sur ces profondeurs lumineuses au-delà desquelles recommençait la forêt vierge et ses mille surprises; je regardai notre troupe à l'allure si pittoresque, et les Chunchos nus et bronzés, et toute cette nature étrange et primitive qu'on ne voit qu'en rêve et qui donne aux descriptions que font d'elle les voyageurs l'attrait merveilleux d'un conte de fées, et je trouvai qu'au bout du compte tout cela valait bien la peine de quitter son fauteuil et d'interrompre sa lecture, et compensait suffisamment la perte de quelques moellons ou de pieux charbonnés que j'avais cru trouver à San-Gavan.

Désireux d'examiner l'emplacement *ubi Troja fuit* et d'explorer

Digitized by Google

ses alentours, je priai Galimathias d'annoncer à nos guides que j'y passerais la journée. Ils ne trouvèrent rien à redire à cette décision, sinon qu'ils seraient charmés d'être en possession de la hache qu'on leur avait promise à titre de salaire, demande qui, de leur part, me parut trop juste pour que je n'y satisfisse pas sur-le-champ. Comme ils paraissaient enchantés du morceau de fer de Biscaye que je venais de leur remettre, je tirai parti de la circonstance pour les prier de pourvoir à notre déjeuner et de faire en sorte qu'il ne fût pas inférieur au souper de la veille, ce à quoi ils souscrivirent de très bonne grâce. Seulement, comme Galimathias se disposait à les accompagner, la Panthère lui fit observer que son tasa-tasa (fusil), pour un oiseau qu'il tuait, effrayait tous les autres, qu'en conséquence il valait mieux qu'il chassât seul de son côté, pendant que lui et ses amis chasseraient du leur. Galimathias consentit sans peine à cet arrangement, et Perez, s'étant mis dans l'idée de le suivre, tous deux, allongeant le pas, disparurent bientôt sous bois.

Resté seul avec nos gens, je pris un crayon et une feuille blanche, et les laissant allumer du feu et préparer les broches, je m'avançai à travers la clairière, examinant le sol, arrachant les mousses, fouillant le détritus, interrogeant un à un les accidents du site, et cherchant à y lire les secrets du passé ; mais je me rebutai bientôt de cette tâche ; le palimpseste était indéchiffrable et le travail de la nature déguisait si bien celui de l'homme, qu'on n'eût jamais pu croire qu'une ville eût existé là, et qu'une population nombreuse l'eût habitée pendant deux siècles.

Si je ne constatai la présence d'aucun débris qui rappelât l'homme ou son œuvre, en revanche je découvris entre les deux branches d'un *cardiospermum*, et comme un memento placé sur les ruines et les tombes que le sol recouvrait, la plus admirable fleur que le ciel eût jamais créée. C'était un orchis épiphyte de la tribu des *vandeæ* et du genre *oncidium*. Sa tige florale, mince, brune et luisante, haute de sept pieds et ramifiée à son extrémité, s'élançait d'une touffe de feuilles circinées, d'un beau vert sombre, tacheté de rouille. Cinq fleurs, en figure de papillon posé sur trois sépales carminés, tremblaient à l'extrémité des rameaux qu'elles semblaient toucher à peine. Le périanthe de la fleur, qui formait la tête de l'insecte, était d'un orange vif, strié de pourpre brun ; son labelle, d'un blanc d'ivoire zébré de jaune, en figurait le corps ; les ailes étaient représentées par deux pétales latéraux d'un azur céleste, tiqueté de blanc et de bleu foncé avec une large macule pourpre à la base. Le pétale inférieur disparaissait sous le prolongement du labelle, qui, s'effilant en deux lanières d'un bleu sombre, frangé de blanc, donnait à cette fleur l'apparence fourchue du *lepidopterus aciculus* ou papillon ai-

Digitized by Google

guille. Puis, comme si le splendide orchis, large de trois pouces, n'eût pas eu assez de sa beauté hors ligne, il exhalait encore une forte odeur de jonquille. Comme je ne l'avais jamais aperçu derrière le vitrage d'une serre, ni vu figurer parmi les 600 variétés d'orchis déjà cataloguées, j'usai de mon droit de conquête pour lui imposer le nom d'*oncidium sangabaneum*, en souvenir du lieu où je l'avais trouvé et de la catastrophe qu'il était censé rappeler.

Après avoir détaché la plante de son arbre natal, en mettant à cette opération tous les soins possibles, j'enveloppai ses bulbes et ses racines dans de la mousse, espérant la conserver à la science, et je retournai vers le campement où nos gens, en attendant le déjeuner, bâillaient à se démonter la mâchoire. Perez et Galimathias ne tardèrent pas à nous y rejoindre, rapportant pour tout butin un écureuil gris et deux ramphastos, que nous nous mîmes en devoir d'apprêter. Je comptais sur l'adresse de nos Chunchos pour augmenter cette maigre provende, mais deux heures se passèrent, et nos pourvoyeurs n'ayant pas encore reparu, je donnai le signal de l'attaque en écartelant l'écureuil que nous étions trois à manger, pendant que les péons et les porteurs se partageaient les deux toucans.

La dernière patte du rongeur venait de disparaître, broyée sous la dent de Galimathias, lorsqu'un de ces cris collectifs, comme on n'en entend que dans les romans de Cooper et qui n'ont d'ortographe dans aucune langue humaine, retentit sous bois à cent pas de là. Toutes les têtes se tournèrent simultanément dans la direction d'où venait le bruit ; un détachement de sauvages, l'arc en main, la panissa au front, accompagnés de femmes et d'enfants, accouraient vers nous au pas gymnastique. A peine eûmes-nous le temps de les examiner que déjà nous étions serrés dans leurs bras, secoués, ballottés, au milieu des cris, des rires et des interpellations les plus véhémentes. Je cherchai parmi ces inconnus la Panthère et ses compagnons, pensant avec raison que c'étaient eux qui nous avaient ménagé cette agréable surprise, mais je ne les aperçus pas. Toute mon attention d'ailleurs, était sollicitée par les réclamations des survenants et la phrase *siruta inta menea* (donne-moi un couteau) hurlée à nos oreilles. Chacun de nous avait au moins six Chunchos à ses trousses, sans compter les femmes et les enfants qui, cette fois, s'étaient mis de la partie, et nous tiraient par nos vêtements, tandis que leurs chiens aboyaient après nous. Assourdis par ces clameurs, palpés, tiraillés de tous les côtés, nous nous vîmes obligés de jouer des poings pour nous dégager des étreintes de cette cohue. Nos gestes, un peu brusques et l'expression de nos physionomies durent révéler aux sauvages que leurs façons d'agir ne nous convenaient pas, car ils s'écartèrent un peu pour nous laisser reprendre haleine; mais pen-

Digitized by Google

dant qu'une vingtaine d'entre eux nous entouraient, d'autres s'acharnaient après les Indiens et tentaient de leur enlever leurs ballots. Un coup d'œil nous révéla la gravité du péril et l'urgence d'un prompt secours. Rompant la chaîne vivante qui nous entourait, nous courûmes prêter main-forte à nos porteurs, que la peur avait paralysés. Cette brusque sortie occasionna un moment de tumulte et de confusion dont quelques sauvages profitèrent pour s'emparer de ce qui leur tomba sous la main. Une paire de bottines, appartenant à Perez et la couverture de laine de l'interprète, disparurent dans la bagarre ainsi que deux haches et quelques couteaux. Aux cris que nous poussâmes en feignant d'armer nos fusils et de mettre en joue ces voleurs, ils s'enfuirent à l'autre bout de la clairière, mais moins par la frayeur de nos armes, que pour juger de la valeur des objets qu'ils venaient de s'approprier et qu'ils nous montraient de loin en riant, comme pour nous narguer.

Je profitai du moment de répit que nous donnaient les Chunchos pour rétablir l'ordre dans nos bagages. Une douleur aiguë m'atteignit au cœur en retrouvant à l'état de litière mon splendide oncidium, que ces misérables avaient écrasé sous leurs pieds. Je ramassai, les yeux pleins de larmes, cet échantillon unique en son genre peut-être de la flore de San-Gavan, et le montrant à Perez, j'essayai de lui faire comprendre la gravité de cette perte. Quand j'eus fini, il me répondit d'un air dégagé qu'en fait de goûts et de couleurs il était difficile de disputer et plus difficile encore de s'entendre, mais que lui, Perez, donnerait tous les oncidium du monde pour la paire de bottines presque neuves qu'on lui avait volée. L'indifférence de notre ami en matière de botanique me blessa vivement, et je le quittai pour faire sangler nos ballots. Comme les porteurs les chargeaient sur leur dos, je m'aperçus que plusieurs de ces malheureux n'avaient plus de casaques ni de montera ; au même instant, Galimathias constatait avec une imprécation de rage la disparition de son briquet, qu'une main agile avait retiré du fourreau. Point ne fut besoin de s'enquérir où ces objets étaient passés. Désagréablement ému par cette scène de pillage, je donnai sur-le-champ le signal du départ, et, pour éviter de passer devant nos voleurs, nous laissâmes le nord et prîmes au sud pour gagner les plages de l'Ollachea. En nous voyant battre en retraite, les Chunchos renvoyèrent les femmes et les enfants et se mirent à nous suivre à distance. Cette manœuvre ne laissa pas que de m'inquiéter. Mais, résolu à faire bonne contenance, j'eus l'air de ne pas m'en apercevoir ; seulement, j'engageai nos gens à presser le pas. Deux ou trois fois il m'arriva de tourner la tête pour observer les mouvements des sauvages, et chaque fois ils m'adressèrent spontanément un geste d'amitié accompagné d'éclats de rire.

Digitized by Google

Toujours escortés par les Siriniris, nous atteignîmes, après une demi-heure de marche, un endroit de la forêt où de grands arbres, déracinés par la dernière tempête, étaient couchés comme des épis mûrs. Cet obstacle, qui nous arrêta un moment, donna à l'ennemi le temps de nous rejoindre. Comme je ne voulais pas avoir l'air de fuir, je donnai l'ordre de faire halte; nous nous assîmes, et feignant une grande liberté d'esprit, nous nous mîmes à parler entre nous en affectant de ne pas regarder du côté des Chunchos, qui se rapprochèrent insensiblement, et finirent par faire cercle autour de nous. Bientôt, une voix prononça le mot siruta, puis toute la troupe le répéta en chœur. Le tumulte et l'animation allèrent croissant. Dix minutes n'étaient pas écoulées, que de nouveau nous étions assiégés, débordés, culbutés. Les sauvages, criant à qui plus fort et s'excitant l'un l'autre, se jetaient sur nos ballots comme des tigres sur une proie, en défaisaient les cordes et s'emparaient immédiatement de leur contenu. Nos porteurs, épouvantés, avaient pris la fuite et étaient allés se poster à cent pas de là, d'où ils regardaient les Chunchos accomplir leur œuvre. Les péons tremblaient de tous leurs membres, Perez baissait la tête, et Galimathias semblait consterné. A ce moment, j'aperçus, se retirant de la mêlée, notre ex-guide la Panthère, reconnaissable à son corps moucheté. Le misérable, au mépris de la foi jurée, emportait un hamac et quelques chemises. L'idée de lui envoyer une balle à travers le corps me passa par l'esprit, mais outre que depuis trois jours mon fusil était déchargé, cet acte de violence, si je l'eusse accompli, eût eu pour nous les plus terribles conséquences. Je laissai donc le voleur fuir tranquillement avec son butin.

Ce qui donnait à cette scène de pillage un cachet tout particulier, c'est qu'elle n'était accompagnée d'aucune des voies de fait ou manifestations brutales qui caractérisent d'habitude les scènes de ce genre. Les Chunchos riaient autant qu'ils criaient en tirant à eux et nous dévalisaient pour ainsi dire en plaisantant. Leur razzia faite, ils s'enfuyaient à toutes jambes dans la forêt.

Nous fûmes quelques minutes à reprendre nos sens. Un silence si profond avait succédé à tant de vacarme, que nous eussions pu croire que ce qui venait de se passer n'était qu'un rêve, si nos ballots, ouverts et vides, ne nous eussent attesté le contraire. L'interprète fut le premier qui recouvra l'usage de la parole. « Les misérables ! » s'écria-t-il en montrant le poing à l'endroit par où les sauvages s'étaient enfuis. La situation était triste; mais comme après tout nous ne comptions ni morts ni blessés, que le voyage était terminé, et que pour nous procurer les vivres nécessaires au retour il nous restait encore des hameçons, nos fusils et nos couteaux de chasse, nous nous dîmes, comme Gringoire, qu'au lieu d'être tombés sur le

Digitized by Google

dos nous aurions pu tomber sur la tête, ce qui eût été pis, et cette considération philosophique, posée comme un premier appareil sur nos blessures, nous soulagea un peu. Nous hêlâmes nos porteurs, qui se tenaient toujours à distance, et joignant à notre batterie de cuisine, que les sauvages avaient dédaignée, le peu d'effets qu'ils avaient oublié de nous voler, nous prîmes notre course dans une direction diamétralement opposée à celle qu'ils avaient suivie. Perez, dont l'émotion semblait avoir figé le sang et qui ne revint à lui qu'après une heure de marche, m'avoua qu'il avait cru toucher à sa dernière heure et s'était imaginé que les Chunchos allaient l'immoler sur les lieux mêmes où, jadis, avaient été massacrés ses compatriotes.

Durant tout le jour, nous allâmes au pas de charge, indifférents à la fatigue et à la faim, et n'ayant qu'une idée, celle de mettre entre nous et l'ennemi le plus grand espace possible. Du sud, nous étions passés insensiblement au sud-ouest, puis enfin à l'ouest plein, qui devait nous ramener sur les plages de l'Ollachea, à quelques lieues en amont de l'endroit où nous l'avions traversé deux jours auparavant. Son approche nous fut révélée par certain mouvement des terrains. Bientôt nous atteignîmes une de ces lomas ou coteaux bas, dans le genre de ceux que nous avions relevés en longeant les rives du Ccoñi. Comme le jour allait finir, nous convînmes de nous y arrêter pour passer la nuit. A l'aide de nos couteaux, nous nous frayâmes un passage au travers des buissons et des plantes grimpantes, dont les versants de la loma étaient tapissés. Parvenus à son sommet, nous nous trouvâmes au milieu d'une étroite clairière, entourée d'arbres de moyenne hauteur. Assis sur la mousse et le détritus, dont l'humidité froide ne tarda pas à nous pénétrer, n'ayant absolument rien à mettre sous la dent, et n'osant pas allumer de feu dans la crainte de révéler à l'ennemi le lieu de notre retraite, nous essayâmes de tromper le froid et la faim, en nous rappelant mutuellement les divers épisodes de la journée. Cette conversation à voix basse dura jusqu'à ce que, la fatigue venant à l'emporter, nous nous appuyâmes les uns contre les autres, et, enveloppés tant bien que mal dans les chiffons qui nous restaient, nous tombâmes dans un engourdissement profond.

La nuit allait finir, et nous dormions encore, quand une de ces clameurs qui commençaient à nous devenir familières, bien qu'elles nous fissent toujours tressaillir, retentit si brusquement à nos oreilles, que chacun de nous fit un bond qui le remit sur son séant. Aux lueurs grisâtres de l'aube apparaissait, entre les arbres, une double rangée de têtes railleuses et grimaçantes; nous ne pouvions voir les corps auxquels elles appartenaient, cachés qu'ils étaient par la pente brusque de la loma. Nous reconnûmes les dé-

Digitized by Google

mons acharnés à notre poursuite. D'un saut, ils furent près de nous. Bientôt leurs chuchottements étouffés et le mot *siruta* prononcé par l'un d'eux nous apprirent que l'action était engagée. Dans la troupe se trouvaient quelques inconnus, qui, n'ayant pas pris part au pillage de la veille, n'avaient ni haches ni couteaux, et criaient à nous rendre sourds. Pour les obliger à se taire, Galimathias déroula la toile des ballots, et, la leur montrant vide et flasque, leur dit qu'il ne nous restait rien qui pût leur être offert; qu'en conséquence, ils n'insistassent plus et nous laissassent le champ libre. Ces paroles de l'interprète furent accueillies par des hurlements et des soubresauts tels, que je crus à mon tour, comme Perez l'avait cru la veille, que notre dernière heure était venue. Un de ces inconnus, jeune gars de vingt ans, taillé en athlète, zébré de rouge et de noir de la tête aux pieds, et qui, à lui seul, hurlait plus fort que dix des autres, se détourna d'un air colère, prit des mains d'un de ses camarades une brassée de lianes fraîches et les jeta à nos pieds d'un air d'arrogance et de mépris singuliers. Galimathias ramassa un de ces tronçons et se mit à l'examiner, sans trop savoir de quoi il s'agissait. Quant à moi, je l'avais déjà deviné; ces lianes étaient celles que nous avions abattues la veille au soir pour nous frayer un passage au sommet de la loma, et comme l'interprète venait d'affirmer que nous n'avions plus de couteaux, les sauvages qui nous tenaient sur la sellette nous prouvaient le contraire en mettant sous nos yeux ces lianes coupées, comme pièces de conviction. En trois mots, j'expliquai la chose à Galimathias, et, me souciant peu de laisser aux mains des Chunchos le couteau tolédan à manche de nacre que je portais à ma ceinture, je le retirai adroitement de sa gaîne et je parvins à le glisser sous moi, sans avoir éveillé leur attention. Comme je m'y attendais, nous fûmes fouillés l'un après l'autre, et mes compagnons, pris au dépourvu, se virent immédiatement débarrassés de leurs couteaux, à la grande joie des Chunchos, dont les rires se changèrent alors en huées.

Bien persuadés à cette heure que nous ne possédions plus rien dont ils pussent faire leur profit, et nos fusils leur paraissant des instruments aussi dangereux qu'inutiles, ils passèrent de la visite de nos bagages à l'examen de nos personnes, et le jugement qu'ils en portèrent fut accompagné de prodigieux éclats de rire. Je ne doutai pas un instant qu'après nous avoir dépouillés, ils ne se moquassent de nous, et bien que la chose fût profondément humiliante en soi, mieux valait, à tout prendre, être l'objet des railleries de ces coquins, que de servir de but à leurs flèches. Comme ils parlaient tous à la fois, et avec une volubilité extrême, Galimathias ne pouvait saisir que des lambeaux de phrases, qu'il me traduisait à voix basse, et qui

Digitized by Google

me permettaient de juger, jusqu'à certain point, de l'esprit naturel dont leurs saillies étaient assaisonnées. Perez, avec sa barbe et ses cheveux déjà gris, était suivant eux le *Huatini Huayri* ou vieux chef de notre troupe. Ils le comparaient irrévérencieusement à un *Incli Makana*, grand singe à fourrure grise du genre des alouates. Galimathias, avec ses vêtements de laine et son visage rougi par le hâle, était un *Ouatimi*, espèce de sapajou à face colorée; et ma qualité de *Huahua Huayri*, ou de jeune chef, ne m'empêchait pas d'être traité de *Lulu* (écureuil), à cause de ma pétulance, et de *Maki Sapa* (singe du genre ouistiti), en raison du développement de ma barbe et de mes cheveux. Quant aux péons et aux porteurs, que les Chunchos qualifiaient dédaigneusement de *Hiandamba* (la plèbe), s'ils avaient pu pousser la condescendance jusqu'à les débarrasser de leurs habits, ils ne les jugeaient pas dignes d'être caractérisés par une épithète.

Excités par les plaisanteries qu'ils nous prodiguaient à l'envi, et que nous supportions, au reste, avec un sang-froid tout philosophique, les sauvages ne s'en tinrent pas aux paroles, et, trouvant nos visages pâles comparativement aux leurs, ils imaginèrent de nous les peindre. Cette proposition, émise par le jeune drôle à qui nous devions la perte de nos derniers couteaux, obtint l'assentiment de toute la bande. Il se fit donner une amande de rocou, en retira les graines qu'il mit dans le creux de sa main et cracha dessus pour les délayer. Cela fait, il s'approcha de Galimathias, qui, devinant son intention, allongea le cou d'un air résigné. A l'aide de son doigt, qu'il trempa dans le cosmétique et dont il se servit comme d'un pinceau, le Chuncho dessina sur le visage de l'interprète les plus folâtres arabesques; puis vint le tour de Perez, dont les yeux furent cerclés de lunettes rouges, sans préjudice de deux volutes aux commissures des lèvres. Grâce à ma barbe, qui contrariait le jeu du pinceau, j'en fus quitte pour un double V sur le front et une balafre sur chaque tempe. Après nous avoir ri au nez tout à leur aise, nos mystificateurs, voyant qu'ils perdaient leur temps avec nous, prirent le parti de se retirer; mais auparavant, ils grapillèrent çà et là quelques menus objets, s'emparèrent d'une baguette de fusil et d'un paquet de cordes, et descendirent enfin la loma à reculons, en nous saluant de la main et nous criant plusieurs fois *eminiki* (je pars). Nous restâmes immobiles pendant près d'un quart d'heure, n'osant croire encore que nous fussions débarrassés de ces mécréants, que nous nous attendions toujours à voir reparaitre. Galimathias, s'étant avancé au bord de la loma, nous annonça qu'ils s'étaient enfin retirés. D'un bond, nous fûmes sur pied, et, nous laissant glisser en bas de l'éminence, nous nous enfonçâmes dans la forêt. Là, notre marche prit le caractère d'une déroute; ce

Digitized by Google

fut un sauve-qui-peut général ; nous nous précipitions en aveugles à travers les halliers et les broussailles, sans nous embarrasser de laisser, après leurs épines, des lambeaux de nos vêtements ou de notre chair. Cette course effarée dura jusqu'à midi, où nous débouchâmes sur une plage de l'Ollachea. Cachés sous un couvert de plantes grimpantes, où nous nous étions glissés comme des lézards, nous tînmes conseil avec l'interprète, pendant que nos braves péons, marchant à quatre pattes pour n'être pas vus de l'ennemi que nous nous figurions toujours avoir derrière nous, allaient recueillir quelques fruits sauvages et les racines tuberculeuses d'un oxalis, que nous mangions faute de mieux. Après une heure de repos, nous reprenions notre course, et, pour dépister les sauvages, trois fois dans la journée, nous passions de la plage dans la forêt. A quatre heures, un tronc de bois flotté, trouvé sur une plage et que les péons attachèrent à une liane, nous permit de passer de la rive droite de l'Ollachea sur sa rive gauche, que nous quittâmes pour prendre la forêt. Aux approches du soir, nous nous arrêtions à demi-morts de lassitude, cherchant sous la futaie un endroit pour camper. Notre malheur, quoique grand, eût encore été supportable, sans un maudit orage qui se forma dans le ciel vers la fin de l'après-midi et éclata sur nos têtes après le soleil couché. La pluie tomba jusqu'à dix heures. Transis et pelotonnés sur nous-mêmes, sans abri, sans feu, le ventre vide et l'esprit obsédé de visions funèbres, il ne nous fut pas possible de fermer l'œil, quelque envie que nous en eussions. Nous passâmes la nuit à gémir et à chuchoter.

Le lendemain, au moment de partir, Galimathias s'aperçut que sa poire à poudre était débouchée et la provision qu'elle contenait, réduite à l'état de bouillie. Chacun de nous, rappelé par cette perte au sentiment de sa propre détresse, jeta les yeux sur soi. Perez constata que ses jambes étaient enflées jusqu'au genou. De mon côté, je m'aperçus que j'avais le corps littéralement labouré par les épines, que mes coudes et mes rotules se faisaient jour par les déchirures de mes vêtements, et qu'un de mes souliers était resté dans la rivière. Les péons avaient les mains ensanglantées et les pieds dans un état déplorable. Quant aux Indiens, les uns étaient sans justaucorps et les autres sans monteras. Leurs longues tresses s'étaient dénouées et éparpillées dans le trajet, et ce malheureux ornement de leur chef, comme dit Racine, gardait la trace de tous les buissons auxquels il s'était accroché.

Ce jour-là, comme le suivant, nous vécûmes de baies sauvages et de racines d'oxalis, récoltées en marchant et digérées aussitôt qu'absorbées. Les halliers nous offrirent quelques grenadilles et des karatas, petits ananas sauvages dont l'acidité corrosive nous met-

Digitized by Google

tait en sang la bouche et les gencives. Les bords de la rivière d'Ayapata, que nous traversâmes assez avant dans l'intérieur de sa vallée, abondaient en mûres et en goyaves, dont nous remplîmes nos poches et nos mouchoirs. Le surlendemain, nous passions à gué la rivière d'Asaroma, qui nous remit en mémoire la première traversée que nous en avions faite sur le dos des Siriniris, et vers le soir nous atteignions le côté sud des Camantis dont nous avions relevé le double sommet dans la matinée. Là, nous commençâmes à nous croire en sûreté, et, comme une manifestation de la joie que nous éprouvions, nous nous empressâmes d'allumer du feu, dont nous étions privés depuis trois jours. Nous cherchâmes ensuite quelque chose à cuire. Les porteurs ramassèrent des limaçons, les péons découvrirent un groupe de palmiers; malheureusement nous n'avions plus de haches pour les abattre, et, comme le renard de La Fontaine, nous en aurions été réduits à les trouver trop verts, si un des péons ne se fût avisé de fabriquer un cerceau avec une liane, d'en entourer le stipe d'un des palmiers et de monter sur l'arbre à la façon des nègres. Mon couteau, le seul qui fût resté, servît à en couper le bourgeon terminal, et comme l'opération nous avait réussi, nous la répétâmes sur plusieurs arbres, et nous eûmes de quoi souper.

Le lendemain, en continuant notre marche dans la direction du rio Garote, célèbre par la fin tragique de Goïcuro, un des porteurs aperçut dans l'ombre du fourré un objet bizarre qu'il prit pour un rouleau de câbles, mais que l'interprète reconnut sur-le-champ pour un constrictor de la grande espèce, qui, lové sur lui-même, dormait paisiblement. J'opinai pour qu'on laissât la bête en repos, ne me souciant pas d'avoir maille à partir avec elle; mais Galimathias prétendit que la chair du reptile était excellente, et que sa peau squammeuse lui servirait à fabriquer des gaînes de couteaux. Ce disant, il prit à deux mains un arc de sauvage en bois de palmier, qui lui servait à assurer sa marche, et le brandissant comme une massue, il en asséna un coup terrible au monstre, qui se déroula brusquement. D'un bond, nous sautâmes à trente pas. Sans s'effrayer des démonstrations hostiles de l'animal qui le menaçait de sa gueule béante en cherchant à s'assurer sur sa colonne vertébrale brisée, Galimathias-Apollon redoubla la furie de ses coups. Bientôt le serpent ne bougea plus. Nous nous rapprochâmes alors pour l'examiner. C'était un python molure particulier à ces latitudes, d'une nuance marron-clair, sans taches ni zébrures, et dont les écailles avaient une grandeur inusitée. L'animal mesurait un peu plus de dix-neuf pieds, et sa circonférence au milieu du corps donnait quatorze pouces. Une pareille capture était un bienfait de la Providence. Nous nous décidâmes à faire halte pour allumer du feu. Python fut écorché comme une simple anguille,

Digitized by Google

sa tête abandonnée comme un morceau de rebut, et son corps, détaillé en tronçons, cuisit bientôt dans la marmite. Je recommande en passant aux gourmets ce court-bouillon d'ophidien, qui ne me parut ni meilleur ni pire que la couleuvre à collier que mangent les paysans du midi de la France, et le congre, dit anguille de mer, qu'on vend sur nos marchés.

Ce jour-là nous allâmes camper, quand le soir fut venu, sous l'ajoupa d'où les Indiens s'étaient enfuis pour échapper à la dent des tigres. Aguerris contre la crainte par les dangers qu'ils avaient courus depuis, ils ne purent s'empêcher de sourire de leur pusillanimité passée à l'endroit des félins, avec lesquels ils pariaient à cette heure de jouer à la main chaude. Nous n'eûmes, pour posséder un excellent abri, qu'à rétablir nos toits de feuilles, un peu endommagés par le vent et la pluie, et nous pêchâmes trois poissons, dont nous fîmes dix-sept parts égales; ignorant le secret de leur multiplication, qu'avait possédé le Sauveur.

Le lendemain, nous saluâmes Mariri, témoin de l'infernale douche que nous avions subie et des coups de crosse de fusil que les porteurs avaient reçus. Des marches forcées, entrecoupées de tiraillements d'estomac, nous conduisirent à Sausipata, où nous dévorâmes en passant les fruits verts du gobernador, puis à Miraflores, propriété de l'interprète, où nous nous reposâmes pendant tout un jour. Entre Miraflores et Corrégidor, nous entrâmes de nouveau dans la région fangeuse où le souvenir de nos chutes sans nombre était inscrit à chaque pas. Cette fois, nous la parcourûmes sans faire une seule glissade et sans nous plaindre de la chaleur, de la pluie ou du vent. L'habitude de la marche et des privations nous avait aguerris contre la fatigue. Nos yeux, familiarisés avec les distances, plongeaient au fond des gouffres sans crainte du vertige, et les casse-cou et les échelles suspendues n'étaient plus pour nous que des jeux d'enfants. C'est dans ces dispositions que nous atteignîmes l'escarpolette de San-Pedro, que nous avions traversée à la façon des limaces, et que nos porteurs franchirent comme nous, en véritable acrobates, la tête haute et le jarret tendu. Nous passâmes la nuit sous le hangar de San-Pedro, où tout gardait encore la trace de la cuisson du pécari, et, partis avec l'aurore, nous arrivâmes à Thyo au coucher du soleil. Notre premier soin fut de dépêcher un courrier à Marcapata, et pendant un jour entier, que nos muletiers et nos mules mirent à nous rejoindre, nous vécûmes de maïs grillé et de passiflores.

Au moment de quitter Thyo pour toujours, je m'aperçus que l'ara centenaire n'était plus sur son goyavier. Un indigène, à qui je demandai de ses nouvelles, m'apprit qu'en notre absence la parque, sous forme d'un zorrino (renard) avait tranché ses jours. Après un

Digitized by Google

déjeuner copieux fait à Chile-Chile, chez l'interprète, nous prîmes le chemin de Marcapata. Le curé et le gouverneur avaient placé sur la colline des sentinelles chargées de les avertir par leurs cris de l'arrivée de notre troupe. A peine fûmes-nous entrés sur la place qu'ils accoururent pour nous féliciter; mais en nous voyant la parole expira sur leurs lèvres et fut remplacée par une exclamation de pitié. Au lieu des voyageurs pimpants et enthousiastes qui prenaient congé d'eux trois semaines auparavant, ils retrouvaient deux malheureux en haillons, hâves, flétris, exténués par le jeûne et la souffrance, et plus tatoués par les insectes et les épines des buissons que des naturels de la Nouvelle-Zemble. Le cher curé ne put retenir une larme. « Ah! mon enfant, me dit-il en me tenant l'étrier pour descendre, pendant que de son côté le gouverneur rendait à Perez le même service, voilà ce qu'on gagne à aller courir chez les infidèles! »

Nous prîmes à Marcapata un repos de trois jours; puis, nos comptes réglés avec Galimathias et les péons, nous songeâmes à retourner à Cuzco. Les Indiens qui avaient accompagné l'expédition héritèrent de ses casserolles et reçurent des habits neufs en échange des vieux qu'ils avaient laissés aux mains de l'ennemi. Après de tendres adieux échangés avec le curé, et un conseil tout amical glissé à l'oreille du gouverneur au sujet de son présidio de Sausipata, nous quittâmes Marcapata, emportant les regrets de sa population. Deux jours après, nous saluions nos chers pénates. Perez, enflé jusqu'à la ceinture, se mit au lit en arrivant et fit une maladie de trois mois. Pendant que cet ami, déplorant la fantaisie qu'il avait eue de me suivre en pays lointain, m'envoyait secrètement à tous les diables, je passais mes journées à l'exhorter à la patience, et mes nuits à mettre en lumière les notes et les documents recueillis dans notre voyage. Quand j'eus vu mon malade au régime de l'aile de volaille et du vin de Bordeaux, je le quittai à peu près rassuré sur sa santé future, et, après lui avoir souhaité une prompte convalescence, je repartais pour le val de Santa-Anna, dans le but de tenter l'ascension de la montagne Urusayhua, au sommet de laquelle, suivant la tradition, je devais trouver un grand lac entouré de bananiers à fruits d'or, et gardé par quatre lions sans crinière.

PAUL MARCOY.

Digitized by Google

LES

VOYAGEURS FRANÇAIS

EN ITALIE

Promenades dans Rome, etc., par STENDHAL, nouvelle édition. — *Lettres d'un voyageur*, par Mme G. SAND. — *Italia*, par M. Th. GAUTIER, 1 vol. in-12. Paris, Hachette. — *Lettres écrites d'Italie à quelques amis*, par Ch. de BROSSE, nouvelle édition, publiée par M. Hipp. BABOU. Paris, Poulet-Malassis et de Broise. 1859. — Le même ouvrage (*le Président de Brosses en Italie*), édition publiée par M. R. COLOMB. Paris, Didier. 1858.

I

Tout écrivain qui veut aujourd'hui donner au public le résultat de ses observations sur l'Italie se croit obligé de lui demander pardon de ce qu'il ose, après tant d'autres, aborder un sujet si connu, si banal et sur lequel tout est dit depuis longtemps; c'est ainsi qu'Henri Heine écrit en tête de ses *Reisebilder* : « Il n'y a rien de plus ennuyeux sur cette terre que la lecture d'un voyage en Italie, si ce n'est peut-être l'ennui de l'écrire, et l'auteur ne se peut guère rendre supportable qu'en y parlant le moins possible de l'Italie elle-même. » Le spirituel Allemand se trompe : il nous l'a bien prouvé ; ce n'est pas l'Italie qui est insupportable, c'est la manière dont on parle d'elle. Les femmes aussi sont un vieux sujet : prétendrait-on qu'il n'en faut plus parler? Malgré tant de livres écrits sur elles, sont-elles enfin connues? Les caprices des femmes, leur mobilité, leur légèreté font d'elles un thème éternellement nouveau : eh bien ! l'Italie n'a-t-elle pas ces caprices, cette mobilité, cette légèreté de la femme? comme

Digitized by Google

la femme, elle est passionnée, irréfléchie; comme la femme, elle a des heures d'entraînement, puis des heures d'inconstance et d'abandon, de défiance et d'ingratitude; comme la femme enfin, elle préfère souvent ceux qui la dédaignent à ceux qui l'aiment, et ce n'est pas un sûr moyen de conquérir son amour que de se dévouer pour elle.

Si la femme et l'Italie sont deux sujets également féconds, l'un est bien plus délicat, bien plus dangereux que l'autre; pour le premier, l'esprit suffit; pour le second, il faut du courage. Des femmes on peut tout dire, et plus on dit de mal plus on plaît; l'Italie, au contraire, est comme une souveraine : elle est inviolable, à l'abri de toute attaque; il semble qu'on ne puisse parler d'elle qu'avec quelques formules consacrées de dévotion officielle; il y a, pour célébrer ses louanges, un enthousiasme d'étiquette, réglé depuis longtemps, auquel il faut se soumettre si l'on ne veut passer pour un homme mal élevé. Bien peu osent secouer ce joug d'adoration servile et parler « dans la plénitude de leur indépendance. » Dans presque tous les livres écrits sur l'Italie, on remarque une certaine contrainte, un certain apparat, je ne sais quoi de cérémonial et d'imposé qui détruit toute confiance et tout abandon. Ce défaut de liberté, de franchise, est sensible surtout dans les livres français : « La France est le pays du monde où l'on ose le moins être soi-même, » a dit Stendhal : c'est une de ses rares vérités. Qui de nous oserait convenir qu'une chose réputée belle ne le touche pas, qu'une autre moins estimée lui plaît? Qui de nous oserait dire comme Walter Scott à la *Tribune* de Florence : « Pourquoi cela est-il beau? » — *Je ne comprends pas, je ne sais pas*, sont des mots qui sortent bien difficilement d'une bouche française. Tout Français en voyage veut admirer ce qui fut admiré avant lui, et de la même façon, avec les mêmes formules. Si les tableaux l'ennuient, ne croyez pas qu'il l'avoue et qu'il s'abstienne d'en aller voir; non, il prendra le *Guide* et, musée par musée, palais par palais, il visitera tout, sans aucune pitié pour lui-même. Le *Guide* lui dit quels sont les bons tableaux, quels sont les meilleurs, et il est de l'avis du *Guide;* il lui indique précisément où il faut se pâmer, et il se pâme. Les œuvres même que le goût, l'intelligence, le sens des arts ne suffisent pas à faire comprendre, et dont le mérite, tout technique, n'est sensible qu'aux gens du métier, il veut les goûter : peine perdue! cette admiration factice se trahit vite, et le visage qui se pare d'une émotion feinte ne trompe personne.

Cet enthousiasme de commande est le défaut le plus choquant de nos ouvrages sur l'Italie; ce n'est pas le seul : il faut réunir tant de qualités pour bien raconter ses impressions de voyage! Il faut être savant, mais non pédant; gai, mais sans excès, car rien n'est fatigant comme le rire continu; savoir rechercher avec soin ses sensa-

Digitized by Google

tions, mais non s'y complaire et s'y admirer; éviter de s'arrêter à des choses sans intérêt, non plus qu'à d'autres trop connues, comme ce journaliste en vacances, qui écrivait l'an dernier : « Si vous allez à Cologne, ne manquez pas de voir la cathédrale; c'est un fort beau monument; » il faut même (que de conditions!) avoir vu les pays dont on parle. On cite, nous le savons, de charmantes relations de voyages écrites à Paris : ce sont des tours de force qu'il est prudent de ne pas renouveler; et nous ajouterons que, pour avoir le droit de peindre un pays, il ne suffit pas de l'avoir traversé en courant, qu'il faut l'avoir vu longuement, à plusieurs reprises, le connaître à fond; quand on écrit quatre cents pages sur un pays qu'on a vu en quinze jours, et tout un chapitre sur une ville où l'on avoue n'être resté qu'une heure, on fait nécessairement, quelque talent qu'on ait, un livre où les hors-d'œuvre tiennent la place principale : nous pourrions citer comme exemple, si nous étions cruel, certain livre récent sur la Hollande où l'auteur, n'ayant rien vu, ne parle que de ce qu'il n'a pas pu voir.

« Toutes leurs femmes, disait Goldschmidt après un voyage en France, celles même auxquelles ils croient de la beauté, ont l'air malsain et malade. Probablement, c'est ce qui a introduit l'usage du rouge, et comme le rouge donne de très bonne heure des rides, une dame de vingt-trois ans dans ce pays a déjà l'air passé. » Voilà à quelles bizarreries s'exposent les gens d'esprit qui se fient à leur premier coup d'œil!

Les ouvrages sur l'Italie ne manquent pas assurément; en est-il un seul qui puisse nous satisfaire? Si l'on nous priait d'en désigner un parmi les plus célèbres qui pût servir de guide vraiment sûr et de compagnon agréable, nous serions très embarrassé. L'un est trop long, l'autre trop court; l'un est trop sec, l'autre trop ému. Stendhal fatigue par ses impertinentes prétentions à l'originalité, à la supériorité; il traite son lecteur avec un dédain cavalier, et semble toujours lui dire : « Ami lecteur, ne viens pas avec moi; ce que je vais admirer, tu ne le comprendrais pas. » On l'a appelé un mystificateur; le mot est juste. Pourtant, mieux vaut encore *Promenades dans Rome* que *Corinne*, mieux valent les prétentions de Stendhal que celles de ce philosophe en jupons, à l'âme sèche, à l'imagination pauvre, qui disserte et déclame sur tout, à tout propos, comme l'oiseau vole, comme l'eau coule; vous verrez dans *Corinne*, que la campagne romaine est affreuse, parce qu'elle ne produit rien; que Venise est une ville adorable, parce qu'elle est bâtie sur pilotis, et l'Italie le plus beau pays du monde, parce que c'est « celui qui excite le plus à penser. »

Ne tenez-vous pas à penser? voulez-vous seulement rêver? Prenez

Digitized by Google

les *Lettres d'un voyageur*, de Mme Sand. Venise (mais Venise seulement) y est peinte en quelques coups de pinceau; on ne la voit pas, mais on la devine; c'est une ébauche, mais une ébauche de maître. Si vous voulez des détails sur les monuments, les tableaux, les mœurs, il faut en chercher ailleurs. Mme Sand n'allait pas à Venise pour y exercer le pénible métier de touriste, pour voir tout *ce qui est à voir*, et prendre des notes, mais pour s'étendre au soleil, sur les marches du Jardin-Public, en regardant la Piazetta, pour se reposer, pour distraire, s'il était possible, des souffrances qui devaient être bien lourdes, puisqu'après vingt ans leur souvenir a pu l'égarer encore.

Dans *Italia*, de M. Théophile Gautier, au contraire, vous aurez des détails, mais vous n'aurez que cela. M. Gautier, on le sait, excelle dans le détail; son talent de description est incontestable; sa plume déliée contourne l'arabesque comme le ciseau d'un sculpteur maure : c'est le même soin minutieux et la même fantaisie. D'une chambre d'auberge, de la montre d'une boutique, il sait faire un petit tableau intéressant. Mais redoutant avant tout la fatigue, il promène un peu au hasard son optimisme indolent; il se contente de peindre ce qu'il voit, ce qui s'offre à lui; il ne cherche pas au delà; il n'invente, il ne devine guère; la forme, la couleur, c'est là tout son idéal, toute sa poésie. M. Gautier est fin, spirituel, habile comme les peintres de l'école flamande; mais, comme eux, il est matériel et peu élevé.

Cette apathie répugne-t-elle à votre activité? Voulez-vous tout voir, tout entendre, être partout à la fois, avoir à tout instant des aventures tragiques, burlesques, sentimentales, être certain, quand un personnage intéressant se trouvera dans le pays, de le rencontrer, quand un événement curieux arrivera, d'en être témoin? suivez M. Alexandre Dumas. Peut-être au retour, quand vous raconterez votre voyage, ne vous croira-t-on pas, et vous accusera-t-on d'invention, alors même que vous aurez dit la vérité; mais du moins, je vous le promets, vous ne vous ennuierez point, si longtemps que dure la route.

Tous ces livres, les meilleurs, je crois, qui aient été faits dans notre siècle, ont donc leur mérite, mais aucun n'est parfait; aucun des écrivains que nous venons de passer en revue ne réunit toutes les qualités que nous demandions au voyageur modèle. Il est un homme pourtant en qui nous pourrions trouver ce rare ensemble, tous ces dons divers que nous recherchons, même la franchise et l'indépendance; mais il n'appartient pas à notre temps; c'est un homme du siècle passé, un magistrat, un président, qui a fait en Italie un voyage d'une année : que nos lecteurs se rassurent, ce n'est pas du président

Digitized by Google

Dupaty que nous voulons leur parler, mais du président de Brosses. De Brosses est gai, spirituel; il s'intéresse à tout et rend tout intéressant; il est savant, artiste, mondain et avec cela infatigable : c'est bien le guide que nous voulons. Nos lecteurs, pour la plupart, ont déjà lu les lettres de de Brosses. Peut-être cependant nous sauront-ils gré d'y rechercher certains passages auxquels de récents événements donnent une actualité nouvelle, certaines appréciations, certains jugements dont les circonstances présentes font encore, après plus de cent années, ressortir la justesse.

II

Charles de Brosses, né à Dijon le 7 février 1709, d'une vieille famille savoisienne (nous pouvons dire aujourd'hui française), fut destiné dès l'enfance à la magistrature; à vingt et un ans il était conseiller au Parlement de Bourgogne. Il avait contracté de bonne heure des goûts studieux; toute sa vie, il se délassa, dans le commerce des lettres, des devoirs monotones de sa charge. Il laissa plusieurs ouvrages, tous de science et d'érudition : une *Histoire des Voyages aux terres australes*, une *Dissertation sur le culte des dieux fétiches*, un *Traité sur la formation mécanique des langues*, enfin une *Histoire des temps fabuleux*. Mais son œuvre la plus importante, celle qui eut toutes ses sympathies d'artiste et d'érudit, qu'il aima au point d'y dépenser une somme de cinquante mille francs et quarante ans de travail, ce fut la recomposition de l'histoire romaine de Salluste. Collationner tous les fragments connus de cet ouvrage, les classer, suppléer aux lacunes, raconter la vie de tous les personnages qui y jouent un rôle, si petit qu'il soit, telle est la tâche que s'était imposée de Brosses, tâche qui demandait de profondes études préparatoires, des recherches considérables. Le jeune magistrat se mit résolûment à l'œuvre; bientôt il vécut de la vie antique, possédant à fond les fastes de Rome républicaine, connaissant les contemporains, même les moins célèbres, de Cicéron et de Catilina, aussi familièrement que Salluste lui-même. Mais il comprit qu'un complément essentiel manquait à ces études, et qu'il ne lui suffisait pas de connaître les acteurs des faits racontés par Salluste, s'il ne connaissait en même temps le théâtre où ils s'étaient accomplis. De Brosses résolut d'aller en Italie; Buffon en arrivait; il prend de lui quelques avis et se décide à partir. Mais aura-t-il le courage de faire seul un aussi long voyage? Voyager seul est l'unique manière de goûter ce qu'on voit, d'en jouir pleinement, de s'en pénétrer, d'en garder un souvenir profond, ineffaçable,

Digitized by Google

auquel ne vienne se mêler aucune image étrangère. D'ailleurs, pour peu qu'on tienne à ses amis, n'est-il pas imprudent d'exposer leur affection aux périlleuses épreuves de la vie commune? Le voyage à deux est un mariage, on l'a dit, et ce mot de mariage est assez éloquent pour n'avoir pas besoin de commentaire : il faut voyager seul. Tel n'est pas l'avis de de Brosses, et quand il rencontrera sur sa route deux amis que l'intimité du voyage réduit à s'étrangler tous les matins, il dira qu'il vaut encore mieux en venir là que de se trouver seul en pays étranger. Il cherche donc des compagnons et décide trois de ses amis à partir avec lui. Ce sont trois magistrats, trois hommes d'esprit et de bonne humeur : Lacurne, son frère Sainte-Palaye, fureteur de bibliothèques, dépouilleur de paperasses, « protecteur de tous les vieux sonnets ; » Loppin, à qui un violent amour de la géométrie inspire trop de goût pour la ligne droite, trop d'aversion pour les détours qui sont le plus grand plaisir du voyage.

Pour prévenir les difficultés dont nous venons de parler, on convient avant le départ qu'on ne se contraindra pas, qu'on laissera éclater sa mauvaise humeur, qu'on criera tout son soûl quand on en aura envie, après quoi tout sera fini et personne n'y pensera plus. Stendhal et ses amis avaient imaginé un expédient du même genre ; celui qui mettait une épingle à son habit devenait invisible ; on ne lui parlait plus ; il pouvait être maussade tout à son aise ; il lui était permis d'aller, de venir, même de retourner en France si bon lui semblait, sans donner d'explications. « C'est là notre charte écrite et signée ce matin au Colysée, au troisième étage des portiques, sur le fauteuil de bois placé là par un Anglais. Au moyen de cette charte, nous espérons nous aimer autant au retour d'Italie qu'en y allant. » L'auteur des *Lettres d'un voyageur* n'avait pas fait avec ses compagnons de conventions pareilles ; aussi, quand la tristesse le saisissait et qu'il allait pleurer au Jardin-Public, ses amis le poursuivaient, irritant son mal par leurs questions et leurs condoléances. M. Gautier seul ne parle de ses compagnons de voyage qu'avec sa bienveillance habituelle ; aucun orage ne paraît avoir troublé sa chère quiétude. Quant à M. Dumas, nous ne voyons pas d'amis autour de lui ; il ne parle que de lui-même ; aurait-il fait seul son voyage en Italie ?

De Brosses et ses trois amis partent de Dijon le 30 mai 1739. De Brosses est nommé secrétaire à l'unanimité : à lui le soin de conter aux amis de Bourgogne les mille incidents grands ou petits, pathétiques ou burlesques du voyage. Le plus âgé de la bande n'avait pas trente ans ; ils étaient tous Bourguignons, c'est-à-dire qu'ils ne demandaient qu'à rire. Ils n'y manquèrent pas ; rien ne pouvait refroidir leur verve, et les inévitables vexations du voyage semblaient

Digitized by Google

elles-mêmes les tenir en gaîté. Un postillon verse leur chaise dans un fossé : de Brosses lui donne quelques coups de pied ; Loppin le géomètre, toujours calme, toujours maître de lui, laisse réparer l'accident, puis, quand tout est terminé, fait venir le coupable, lui administre le plus froidement du monde une volée de coups de fouet, et lui dit : « Mon ami, je vous châtie sans me fâcher, et seulement pour que votre exemple serve de leçon aux postillons des siècles futurs ; allez, et souvenez-vous une autre fois que l'axe vertical d'une chaise doit former un angle de plus de quarante-cinq degrés sur le plan de l'horizon. » Et de Brosses ajoute qu'il ne sait si les postillons des siècles futurs profiteront beaucoup de la leçon, mais que ceux du siècle présent n'en ont guère tenu compte : le lendemain, on les versa deux fois. Peu de jours après, un autre « insigne maraud de postillon » ayant fouetté ses chevaux sans les tenir, la chaise, heureusement vide en ce moment, est entraînée sur une levée et précipitée de cinquante pieds de haut : « La bonne chaise prenait tant de plaisir à tomber, que je la voyais *se liquéfier* durant la cascade. Bref, les chevaux, les harnais, la chaise, les malles, les hardes, tout, en arrivant au fond, se trouva réduit en poussière impalpable. » De Brosses criait ; Sainte-Palaye, lui, débitait un discours sur la modération dans les infortunes, et le géomètre Loppin, qui avait trouvé dans le fond de la vallée un certain sable à son gré, faisait nettoyer les boucles de ses souliers : voilà ce qui s'appelle bien prendre les choses et tirer bon parti des mésaventures. Les quatre amis ne font jamais autrement. Leur verve inépuisable, leur esprit les font rechercher de la meilleure compagnie, où leur qualité les introduit naturellement. Ils mènent assez beau train, jouent gros jeu, ne négligent aucune occasion de s'amuser, ni surtout de faire bonne chère ; — ce qui n'est pas facile en Italie ; — ils sont Bourguignons, et ce dernier point leur est particulièrement sensible. En vertu de ce principe qu'un curieux en voyage ne doit pas s'attacher seulement aux productions de l'art, mais rechercher aussi celles de la nature, ils examinent les fruits, les poissons, tous les produits des pays qu'ils traversent, et, pour employer le mot de de Brosses, « tournent leur examen du côté du goût qu'ils peuvent avoir. » Enfin, tout se passa si bien, le voyage leur parut si charmant, que deux autres Dijonnais les imitèrent et vinrent les joindre à Rome. Aussi disait-on dans cette ville que, depuis l'invasion des Barbares, on n'y avait jamais vu tant de Bourguignons à la fois.

La joyeuse bande rentra à Dijon le 25 avril 1740, connaissant l'Italie à fond et toute prête à recommencer. Les lettres écrites d'Italie avaient eu grand succès ; à son retour, de Brosses les réunit, en fit tirer plusieurs copies, mais jamais il n'eut la pensée de les donner

Digitized by Google

au public. C'est en 1799 seulement, et sans l'aveu de sa famille, qu'elles furent publiées sous le titre de *Lettres familières écrites d'Italie à quelques amis*. Cette première édition, incomplète, mutilée, chargée de fautes, fut assez peu goûtée. Dans ces derniers temps, deux nouvelles éditions ont été publiées, l'une par M. R. Colomb, l'autre par M. H. Babou. Toutes deux sont complètes, exactes, trop exactes même : nous devons en faire le reproche aux éditeurs. De Brosses, écrivant à des amis, jeunes comme lui et Bourguignons comme lui, pousse parfois la liberté du langage jusqu'à la grossièreté. MM. Colomb et Babou ont tout respecté, et ce respect a mal servi leur auteur. De Brosses lui-même se serait montré plus sévère s'il eût publié ses lettres. Pourquoi faut-il que ce livre, dont tant de pages sont charmantes, ne puisse se lire ouvertement? Nous ne comprenons pas bien l'utilité d'un *Béranger des familles* ni d'un *Voltaire des chaumières* (Béranger n'a rien à faire dans les familles, ni Voltaire dans les chaumières); mais un livre comme les *Lettres familières*, que tout à l'heure nous proposions comme le modèle des guides et des compagnons de voyage, un tel livre devrait pouvoir se trouver en toutes mains.

Celui qui ne connaît pas ces lettres pourrait, à les juger par leur date, prendre d'elles une idée fausse et les aborder avec prévention; il aurait tort; rien n'est plus moderne que les *Lettres familières;* on les croirait écrites d'hier. De Brosses porte, sur tous les objets importants du voyage, de ces jugements que l'usage a consacrés, qu'il a rendus classiques et dont un touriste bien élevé ne saurait aujourd'hui s'écarter. Mais on ne peut le soupçonner de répéter ce qu'il dit sur la foi d'autrui; son enthousiasme n'est pas préparé, ni ses jugements appris par cœur : où les aurait-il appris? dans Misson? il n'a pas beaucoup de goût; dans Montaigne? il ne parle que de sa gravelle. Quand de Brosses écrivait, aucun livre sérieux n'avait encore était fait sur l'Italie, les formules officielles n'étaient pas trouvées; il fallait bien qu'il jugeât lui-même. Il n'était pas homme, d'ailleurs, à farder sa pensée; il la donne comme elle vient, toute franche, toute crue, un peu crue parfois, comme nous l'avons dit.

Avant tout, de Brosses remarque, bien qu'effacée déjà, et signale comme une des plus belles œuvres de l'Italie, cette fameuse *Cène* de Léonard de Vinci, devant laquelle s'extasieront tant de gens qui seraient fort embarrassés de justifier leur extase. Saint-Pierre lui produit d'abord la décevante impression qu'avouera tout voyageur sincère, et qui embarrassera un peu les autres : Stendhal évite de se prononcer, il passe tout de suite à la description. Mme de Staël s'enflamme avant la porte; de Brosses est plus franc : « Quelle impression croyez-vous que vous fera le premier coup-d'œil de Saint-Pierre?

Digitized by Google

Aucune. Rien ne m'a tant surpris à la vue de la plus belle chose de l'univers, que de n'avoir aucune surprise ; on entre dans ce monument dont on s'est fait une si vaste idée, cela est tout simple. Il ne paraît ni grand, ni petit, ni haut, ni bas, ni large, ni étroit. » A la longue seulement, la magnificence de l'édifice le pénètre, à la fin, il ne met plus de bornes à son enthousiasme. Mais, voulant faire tourner cette déception du premier coup d'œil à la louange du monument, il l'attribue à la justesse des proportions. Il eût mieux fait peut-être d'en accuser l'abus des ornements, qui font ressembler Saint-Pierre à l'oraison funèbre de Napoléon, écrite par Dorat, selon le mot de Stendhal. Entre l'artiste qui obtient un grand effet par de petits moyens (le Panthéon d'Agrippa), ou celui qui obtient un petit effet par de grands moyens (Saint-Pierre), c'est évidemment le premier qui mérite nos éloges.

Qui ne sait quel charme, quelle fascination Rome exerce sur les malheureux qui s'attardent dans ses murs déserts ; il faut la traverser et partir à la hâte, ou l'on est pris. On connaît l'histoire de ce touriste venu à Rome en 1836 et qui y est encore, toujours campé, toujours à l'auberge et croyant toujours qu'il partira le mois prochain. — Trois jeunes Parisiens venus à Rome étaient adressés à M. Ampère, l'homme du monde qui connaît le mieux la Ville éternelle. — « Combien de temps pensez-vous rester ici ? leur demanda-t-il. — Un mois, dit timidement le premier. — C'est plus que suffisant ; vous pouvez tout voir. Et vous monsieur ? — Trois mois, répondit le second avec un peu plus d'assurance. — Oh ! c'est bien peu. Et vous ? — Moi, dit fièrement le troisième, je reste un an. — Ah ! monsieur, vous ne verrez rien du tout ! » — Eh bien, ce charme qui, peu à peu, vous pénètre, vous engourdit et vous attache, de Brosses le sent et le signale à plusieurs reprises : « Nous avons déjà épuisé tous les objets de curiosité ; mon avis était d'abord de se mettre en route aussitôt après. Mes traîneurs veulent allonger la courroie ; moi-même, je me laisse facilement séduire ; car il faut que vous sachiez que les gens ne sont jamais croyables quand ils disent qu'ils vont quitter Rome. On y est si bien, si doucement, il y a tant à voir et à revoir que ce n'est jamais fini. »

Rien de tout cela, ce me semble, n'a vieilli et cette habitude du voyage dont nous sommes si fiers ne nous a pas appris à voir autrement que le provincial du XVIIIe siècle. Bien plus, les mœurs mêmes, les usages semblent n'avoir pas changé depuis le temps où il écrivait. Revenant nous-même d'Italie, nous fûmes tenté de relire les *Lettres familières*, et il nous semblait que nous recommencions avec elles notre voyage. Nous accompagnions le président dans toutes ses courses ; nous prenions notre part de toutes ses critiques ; avec lui, nous passions

Digitized by Google

fièrement devant les marchands de fausses antiquités du golfe de Baïa, nous entrions aux cafés, toujours pleins, des Procuraties, puis nous allions faire un tour au Cours de Milan, où toute la promenade consiste à « s'arrêter dans son carrosse et causer d'une portière à l'autre sans cheminer du tout ; » avec lui enfin nous nous lamentions en voyant l'uniformité s'étendre d'un bout du monde à l'autre, et la mode, la langue, les manières françaises régner sans rivales par toute l'Italie. En ce temps-là déjà, les élégantes faisaient venir de Paris leurs robes et leurs chapeaux. C'est à Milan que cette influence était le plus sensible : « Un bourgeois milanais, dandy de son métier, portait l'épaule en dedans parce que la dernière estampe du *Journal des Modes* de Paris avait cette faute de dessin. » La phrase est de Stendhal : de Brosses l'aurait écrite.

L'Italien était, en 1739, ce qu'il est encore, vain, léger, emphatique ; de Brosses, voulant se mettre au ton du pays, n'entendait jamais une chansonnette, un sonnet sans s'écrier d'un air pénétré, en agitant le plus qu'il pouvait ses petits bras : « *optimissime.* » Les touristes n'ont guère plus changé, disons-le, que les habitants du pays ; de Brosses esquisse çà et là quelques portraits d'Anglais et de Français dont chacun a pu rencontrer les originaux sur la grande route. L'Anglais hors de chez lui est un type singulier. Toujours calme et froid, toujours propre, correct, guindé, même au milieu des plus rudes excursions, il semble inaccessible aux intempéries comme aux émotions du voyage. Quelquefois c'est le plus bizarre mobile qui le pousse loin de son pays. Il y a quatre ans, nous rencontrâmes un jeune gentleman sur le chemin de Lyon à Paris ; au milieu d'un arsenal d'ustensiles répondant à tous les besoins prévus et imprévus du voyage, il en avait un qui m'intriguait beaucoup et auquel il paraissait particulièrement s'intéresser : c'était un étui en ferblanc assez semblable à un herbier, mais beaucoup plus long. La conversation s'engagea et nous pûmes satisfaire notre curiosité : cet étui était une boîte à lignes ; le gentleman revenait de Crimée où il était allé pour pêcher, c'est-à-dire pour *avoir pêché* dans la Tchernaïa. Pêcheur, passionné pour son art, il tenait à honneur d'avoir jeté son hameçon dans toutes les mers, dans tous les fleuves, dans tous les lacs célèbres. Il avait pêché le céphale dans le Danube, le capoët dans la mer Caspienne, l'acérine dans les lagunes, l'éperlan dans la mer Baltique. Il avait pêché dans le Tage, dans le Jourdain, dans le Cydnus à cause du bain d'Alexandre, dans le lac des Quatre-Cantons en souvenir de Guillaume Tell, dans le lac du Bourget en l'honneur de M. de Lamartine, dans l'Elster, à la place où se jeta Poniatowski, dans le Rhin, à celle où ne passa pas Louis XIV : il paraissait assez fier en me contant cette dernière expédition. Je lui conseillai de se mettre à la

Digitized by Google

recherche des sources du Nil pour y avoir pêché le premier; il me répondit que ce serait une folie, mais d'un air hésitant et modeste qui prouvait qu'il y avait dû songer. J'ai perdu de vue ce compagnon d'un jour, mais je suis bien certain que l'an dernier, à peine la paix signée, peut-être avant, il plongeait sa ligne dans le Naviglio-Grande ou le canal de Palestro.

Tous les Anglais ne sont pas jetés sur les grands chemins par une passion aussi vive : la plupart, au contraire, semblent traîner avec eux, sans pouvoir le secouer, le mal national qui les chasse de leurs foyers, l'ennui, l'éternel ennui. Ils voient tout avec une même consciencieuse et flegmatique attention, ne revoient rien, et s'en vont « laissant derrière eux, selon le mot d'Henri Heine, une terne poussière de tristesse ; » rien ne paraît les émouvoir, ni même les distraire, et chacun se dit en les rencontrant loin de leur île : « Que viennent-ils faire ici ? » De Brosses s'adressait déjà cette question, quand il trouvait à Rome une colonie d'Anglais qui passaient leurs journées chez eux à jouer, à boire, et dont plus d'un partait sans avoir vu le Colysée. Ces tristes voyageurs recherchaient les quatre Bourguignons et convenaient de bonne foi que nos compatriotes seuls savaient souper; que, pour eux, ils ne faisaient que manger et boire. Quant au touriste français, il était, du temps de de Brosses, étourdi, bavard; il avait « la mauvaise habitude de préférer tout haut ce qui se fait chez lui à ce qui se passe ailleurs; » il voulait « être le maître partout, » et ne parlait que d'un ton despotique. A-t-il changé?

Ces portraits nous rappelaient les compagnons que la fortune du voyage nous avait récemment donnés, et nous pensions à chaque instant lire les notes de l'ami qui nous accompagnait. Une coïncidence singulière venait compléter cette illusion : de Brosses trouvait comme nous en Italie les traces encore chaudes de la guerre, et aux mêmes lieux que nous, à Voghera, à Tortone, à Ponte-Currone; comme nous, il allait faire une pieuse visite aux champs de bataille où tant de ses compatriotes étaient tombés. En effet, peu de temps avant que de Brosses ne vînt en Italie, le roi de France et le roi de Sardaigne s'étaient alliés pour chasser les Autrichiens de la Lombardie. La France devait laisser la Sardaigne s'emparer du duché de Milan, et recevoir en échange la Savoie. Les Piémontais avaient donné le signal de l'attaque, et aussitôt nous étions venus à leur secours. Après une guerre de quatre mois, heureuse pour l'armée alliée, la France et l'Autriche s'étaient assez brusquement réconciliées, et le Piémont n'avait pas encore cette fois pris possession de Milan ni la France de Chambéry. De Brosses est bien reçu en Lombardie, où les Français sont très aimés depuis la dernière campagne, et les Piémontais plus détestés encore qu'auparavant. « Le roi Victor, écrit-il,

Digitized by Google

disait que l'Italie est comme un artichaut, qu'il faut manger feuille à feuille. Son fils suivra tant qu'il pourra sa maxime. » Milan est le premier objet de sa convoitise ; il veut y arriver, il y arrivera, « mais il trouvera de terribles difficultés à s'y maintenir, les Milanais ayant les Piémontais en exécration..... Dans le temps de la dernière guerre, les Français étaient reçus à bras ouverts, et les Piémontais exclus de partout. » Loin de nous la pensée de continuer jusqu'ici le rapprochement que nous signalions! On sait qu'il en est tout autrement aujourd'hui, et qu'une intimité touchante règne entre les Milanais et leurs nouveaux maîtres. — De Brosses trouve toute l'Italie agitée du souvenir de cette guerre ; le contre-coup s'en est fait sentir jusqu'à Florence. Quand il arrive dans cette ville, le peuple murmure. Il est mécontent de son prince et de toute la dynastie : « Les Toscans, dit-il, donneraient bien un tiers de leurs biens pour voir revivre les Médicis, et un autre tiers pour n'avoir pas les Lorrains. Je crois que rien n'égale le mépris qu'ils ont pour eux. » Un prince espagnol, don Carlos, leur plairait tout à fait ; mais ne leur donnera-t-on pas plutôt un prince de la famille de France, l'infant don Philippe ? « Il vient de se répandre ici un bruit sans fondement ; c'est qu'un gros corps de troupes françaises marchait pour passer les Alpes. Là-dessus le marquis *** m'a demandé tout haut ce qu'on m'écrivait de France, et si ces troupes ne seraient pas destinées à assurer la succession des Médicis à l'infant don Philippe. » A Rome même, des difficultés ont surgi ; la cour de France et le saint-siége ne sont pas en parfait accord ; de Brosses en conclut que le crédit des pontifes diminue ; il ajoute : « Je ne parle pas des siècles où les papes excommuniaient les rois avec qui ils étaient en guerre ; je parle d'un temps plus rapproché de nous. Remarquons la différence sur cet article entre le temps d'Henri IV et le nôtre. Aujourd'hui le proverbe dit qu'il faut baiser les pieds du Saint-Père et lui lier les mains, mais il me semble que l'on soit encore plus exact à s'acquitter du second devoir que du premier. »

Qu'on ne croie pas pourtant que la politique préoccupe beaucoup de Brosses ; il ne voyage pas pour faire un cours de législation, de morale ou d'économie ; il note en passant ce qui lui paraît curieux dans tous les genres ; mais ce qu'il aime, ce qu'il recherche avec ardeur, c'est la peinture, la sculpture, la musique, l'art sous toutes ses formes et dans toutes ses productions. Il ne dirait pas comme Duclos devant Saint-Pierre : « Ce monument est connu, je n'ai pas besoin d'en faire la description, je me bornerai à dire à son sujet ce qui distingue le caractère des papes de celui des autres souverains. » Au contraire, si l'on interrogeait de Brosses sur le caractère des papes, je suis sûr qu'il répondrait en parlant de Saint-Pierre.

Digitized by Google

Le XVIIIe siècle aimait peu la peinture, il l'aimait mal ; il portait là comme partout un goût mesquin, affecté, la recherche du bel-esprit et des grâces minaudières. Les plus fins connaisseurs de ce temps ne s'occupaient guère de la ligne, encore moins de la couleur : le sujet était tout pour eux ; ils regardaient les tableaux, non en artistes, mais en littérateurs ; quant au public, il n'y voyait que d'agréables ornements, des trumeaux, des dessus de portes ; aussi que préférait-il ? les bergeries galantes, ou les miniatures de l'école hollandaise, ces petits tableaux si commodes et qui tenaient si bien leur place dans un boudoir de marquise, entre une bergère de pâte tendre et un chien de porcelaine : les magots étaient bien vengés des mépris officiels du siècle précédent ! Mais les Poussin, mais les Lorrain, mais les Lesueur, on ne s'en souciait guère, on laissait les étrangers les acheter à vil prix et parer leurs galeries de ces œuvres qui devraient être l'orgueil des nôtres. Nous pensions naturellement trouver dans les *Lettres familières* l'influence du faux goût de leur époque. Nullement ; de Brosses se sépare nettement de l'opinion commune ; son goût est pur, élevé et ferme ; il se moque du rococo et proteste contre l'engouement de son temps pour les petits tableaux hollandais dont le sujet est vulgaire et puéril, le fini exagéré, le coloris brillant, il est vrai, mais plus brillant que la nature, ce qui est encore un défaut. Combien il préfère à ces Flamands les Italiens de la grande époque. Quel feu quand il aborde ses maîtres préférés ! il oublie l'esprit, la finesse, il est tout à la passion. Le voici devant *la Nuit* du Corrége : « Oh Dieu ! quel tableau ! je ne puis y penser sans exclamation. Pardon, divin Raphaël, si aucun de vos tableaux ne m'a causé l'émotion que j'ai ressentie à la vue de celui-ci. Vous avez votre grâce à vous, plus noble, plus décente, mais celle-ci est plus séduisante. Vous savez combien je vous estime, je vous admire, laissez-moi aimer l'autre de tout mon cœur. » A-t-on jamais discerné plus nettement le domaine du Corrége et celui de Raphaël ? De Brosses juge moins heureusement Michel-Ange ; il ne pouvait le comprendre. Il y a un coin de folie dans toutes les têtes de génie, a dit Senèque ; Michel-Ange a subi cette loi ; il a des éclairs de folie qui effrayent un peu notre homme, rigide amateur de la sérénité antique ; pour employer des mots modernes, le *Moïse* et le *Jugement dernier* sont des œuvres bien romantiques pour un classique de cette force. Le *Jugement dernier*, qu'il appelle « une furie d'anatomie, » l'ébranle un moment ; il admire malgré lui ; il dit que « les figures de la frise, leur force, leur raccourci emportent l'imagination hors d'elle-même comme le sublime du grand Corneille ; » on le croit dominé, écrasé par l'incomparable puissance du maître ; mais aussitôt il se redresse et présente ses objections. Sans dire, comme messer Biaggio, que Mi-

Digitized by Google

chel-Ange était plus propre à décorer des hôtelleries que les chapelles d'un pape, il déclare que c'est un esprit féroce, barbare, et, si l'on veut, un *terrible*, mais un *mauvais* dessinateur. Michel-Ange, mauvais dessinateur ! lui dont la science nous confond et nous égare quelquefois jusqu'à nous rendre injuste pour lui : s'il eût moins bien connu son art, de Brosses ne l'eût pas accusé de l'ignorer. Michel-Ange avait à tirer son siècle de la routine, à lui enlever le goût du mesquin, enfin, comme on l'a dit, il devait « inventer l'idéal. » Pouvait-il s'y prendre mollement? C'est la haine du vulgaire, du convenu, qui lui donna le goût des raccourcis et des agencements bizarres. Mais il était assez habile et assez savant pour se livrer impunément aux écarts de son imagination ; il resta toujours fidèle aux règles de son art, lors même qu'il sembla les oublier le plus complétement.

Curieux du beau sous toutes ses formes, de Brosses ne laisse passer ni un tableau, ni une statue, ni un bas-relief sans les juger en deux traits, toujours originaux, quelquefois d'une exquise finesse. — Il a le don de la nuance, du mot propre, de l'image.

« Voilà, dit-il, devant un tableau du Guide, un saint Georges qui saute de sa toile, et sera aussitôt que vous au bout de la chambre; » transportant dans la musique l'expression de *clair-obscur*, il l'applique heureusement à l'art de nuancer les sons ; il loue une cantatrice des *coups d'archet* qu'elle a dans le gosier ; il appelle Livourne « une petite ville de poche, toute neuve, et jolie à mettre dans une tabatière. » On n'aurait jamais fini de rappeler les traits vifs, originaux, qui éclatent comme des fusées à chaque page de ces lettres. Citons pourtant un dernier croquis, fait en trois coups de pinceau, et qui n'en est pas moins achevé.

« Les troupes du pape sont bien vêtues et de bonne mine; elles seraient fort embarrassées elles-mêmes de vous dire si elles ont un bon jeu, n'ayant jamais vu d'autre feu que celui de la Saint-Jean; le soleil et la pluie sont les ennemis ordinaires devant lesquels elles prennent la fuite. Dès que l'un ou l'autre paraît, on quitte son poste et on court se masser sous un corps-de-garde couvert. Leur campagne de fatigue est de monter la garde à la porte de l'Opéra. Du reste, les officiers ont de bons appointements, et leur métier vaut bien celui de chanoine, car on n'y dit pas de bréviaire. » Heureux temps que celui où le métier de soldat du pape était une sinécure!

Une chose surprend chez l'auteur des *Lettres familières* plus encore que son allure moderne, plus que ses goûts artistes, c'est le ton même de son récit. Voilà bien la sincérité que nous demandions en commençant au voyageur modèle, et que nous regrettions de ne pas trouver plus souvent ; quand de Brosses n'est pas du même avis que les maîtres, il s'incline respectueusement, disant : « Il faut en

Digitized by Google

croire les connaisseurs. » On ne trouve dans les *Lettres familières* ni pompe, ni déclamation, ni phrases sonores sur les consuls, sur les césars, ou sur les papes : en 1740, il est permis de s'en étonner. Les hommes du XVIIIe siècle, on le sait, ne brillaient pas par la simplicité. A quelle époque fut-on plus insensible et parla-t-on davantage de sensibilité ; eut-on plus de sécheresse dans le cœur et plus de larmes dans les yeux ? Les philosophes de ce temps professaient d'admirables principes, mais se gardaient bien d'y plier leur conduite ; la foule qui souffrait envoyait des plaintes ; on les rédigeait en doctrine, on les mettait en beau français, le plus souvent sans y croire, et comme on remplit des bouts-rimés. Que de contradictions ! que d'affectation ! quel contraste entre la vie et la doctrine, entre l'homme et l'auteur ! « On eût rougi autrefois, disait Duclos, d'avancer certaines maximes si on les eût contredites par ses actions ; les discours formaient un préjugé favorable sur les sentiments ; aujourd'hui, les discours tirent si peu à conséquence, qu'on pourrait quelquefois dire d'un homme qu'il a de la probité, quoiqu'il en fasse l'éloge. » A presque tous les auteurs de cette époque, on pourrait demander ce que de Brosses demandait à Voltaire, de mettre dans leur conduite seulement « le demi-quart de la morale et de la philosophie » que leurs livres contenaient. Ils écrivent des pages éloquentes contre le luxe et les honneurs, mais recherchent le commerce des riches et des puissants. Diderot, marié, père de famille, adresse à la fois à Mlle Voland, sa maîtresse attitrée, et à sa mère, des lettres où il ne parle que de vertu, dans un langage cynique, il est vrai ; il prêche perpétuellement l'indépendance du caractère, les bonnes mœurs, et fait les *Bijoux indiscrets*, mélange d'obscénités révoltantes et de plates adulations. Rousseau débute par le *Discours sur l'influence des arts et des sciences*, un sophisme qu'il développe sciemment, et qui l'engage pour sa vie dans la voie du paradoxe ; il écrit après la *Lettre sur les spectacles*, la *Nouvelle Héloïse* et plusieurs opéras ; il déclame contre l'insensibilité des mères qui confient leurs enfants à des mains mercenaires et met les siens à l'hospice. Voltaire affranchit les hommes dans ses livres ; dans ses terres seigneuriales, il mène assez rudement ses serfs. Enfin, pour compléter cet étrange tableau, le philosophe Frédéric partage la Pologne avec le philosophe Catherine. — « Vous ne pleurez pas ? » disait un bel esprit à une marquise, pendant la représentation de je ne sais quelle froide tragédie. — Je pleurerais volontiers, répondit-elle ; mais je dois souper en ville. » Le mot est bien du temps ! On pleure à tout propos, on pleure comme on veut ; cela n'engage à rien, et ne prouve nullement qu'on soit ému. Les souvenirs de l'histoire romaine avaient surtout, je ne sais trop pourquoi, le privilége d'exciter les sanglots de cette

Digitized by Google

génération sensible. Jean-Jacques ne pouvait monter au Pont-du-Gard, parce que l'émotion le saisissait et le paralysait quand il approchait ces vestiges de la puissance romaine. Quelle thèse pour de pareils rhéteurs qu'un voyage en Italie : du tombeau de Virgile à Caprée, du palais des Césars aux Thermes de Néron, que d'apostrophes à placer, que de prosopopées! Ecoutez cet autre président, moins aimable, moins gai celui-là, le président Dupaty, il n'y manque pas. Dans ses *Lettres sur l'Italie*, on compte à peu près trois points d'exclamation à chaque ligne. On peut dire de lui ce que Mme de Sévigné disait d'une de ses amies, qu'il a « un style plein d'évanouissements, » on peut le dire sans métaphore, car le président est plus d'une fois saisi par l'enthousiasme ou l'indignation, au point de se trouver mal. — Tout l'émeut. Au Forum, sa poitrine se dilate à respirer « cet air que Cicéron a frappé de tant de mots éloquents ; les Césars, de tant de mots terribles ; les Papes, de tant de mots *enchantés.* » (Il fallait bien une épithète pour équilibrer la phrase !) Au tombeau d'Auguste, il prend plaisir à fouler aux pieds « des molécules de cette poussière *vaine et froide*, qui, un moment réunie il y a environ deux mille ans, fut Auguste. » Dupaty ne comprend pas la vraie beauté de Rome ; il ne sent pas les arts, dont il parle sans cesse ; il admire de confiance, sans discernement. Ne croyez pas que Saint-Pierre, à première vue, trompe son attente ; au contraire, il la dépasse ; la porte du Panthéon lui paraît sublime : « C'est bien la porte d'un temple, c'est bien la porte par laquelle devaient s'écouler les flots des nations que toutes les superstitions de l'univers continuellement poussaient là. » Voilà une porte qui dit bien des choses et rappelle un peu cet article du programme de l'académie de Troyes, mettant au concours la statue de Didon : *Indiquer qu'elle a fondé Carthage.* Est-il rien de plus lourd, de plus fastidieux, de plus irritant que ces lettres du président Dupaty? Ces grands souvenirs que l'auteur évoque à chaque pas, pour les orner de ses grâces élégiaques et de ses mièvreries philosophiques, font penser à l'histoire romaine mise en ballet. Ce n'est qu'ornements froids et méthodiques, phrases pompeuses et vides, périodes arrondies, antithèses cherchées, et, au milieu de tout cela, un perpétuel sourire d'homme satisfait. Eh bien ! tel était le goût du temps, que ces lettres eurent à leur apparition le plus brillant succès, et que Dupaty put se croire un homme de génie.

De Brosses se serait-il trouvé seul exempt de cette emphase? On n'y compte pas sans doute. De Brosses déteste les phrases qui ne disent rien ; il va droit à l'idée, par le chemin le plus court. Il n'abuse pas des réminiscences littéraires, ni des attendrissements historiques ; il ne s'évanouit jamais, même au Colysée ;

Digitized by Google

c'est à peine s'il sent « quelque petit saisissement dans l'âme à la vue de la vieille majesté de ces antiques masses révérées et abandonnées. » Pour tout dire en un mot, il est simple ; aussi ses contemporains, La Harpe le premier, l'accusaient-ils de vulgarité.

De Brosses n'appartient donc pas au XVIIIe siècle ? Pas tout entier, du moins ; il lui échappe par bien des points pour se rapprocher de nous ; il n'en a, nous l'avons vu, ni les goûts ni la tournure d'esprit ; il n'en adopte pas aveuglément les idées ; il ne reçoit le mot d'ordre de personne, ne vit en commerce régulier qu'avec les gens d'esprit de sa province, n'appartient pas à la grande coterie, ne compte pas parmi les familiers de Voltaire, loin de là : Voltaire et de Brosses s'écrivirent beaucoup, mais ce n'était pas, tant s'en faut, pour faire échange de compliments. Quand de Brosses vint à Paris, en 1734, il vit Diderot, et fut vite fatigué de ses amplifications : « Oh ! que Buffon est plus net que ces gens-là ! » disait-il. *Ces gens-là*, c'est l'Encyclopédie tout entière ; il ne l'aime pas et ne la ménage guère ; il ne voudrait pas voir l'abbé Raynal administrer même le royaume d'Ithaque ; quand Turgot sera nommé ministre, il lui demandera « moins d'encyclopédie et plus de ministère. » Il est moins novateur en politique et moins irréligieux que les philosophes de l'école : « J'aime bien pis que les rois, écrit-il à Voltaire, j'aime les papes. J'ai passé plusieurs mois à Rome, je n'ai pas trouvé de séjour plus doux, plus libre, de gouvernement plus modéré. » En effet, étant à Rome, il écrivait à ses amis de Dijon que la liberté de penser, même de parler en toute matière, était aussi grande dans cette ville qu'en aucune autre du monde.

Par certain côté de son esprit, pourtant, de Brosses, il faut le reconnaître, est l'homme de son siècle et le digne contemporain des encyclopédistes. Il est froid, sec, sceptique ; il ne cherche pas comme les autres, je le sais, à cacher ces défauts sous une enveloppe pompeuse, peut-être même les exagère-t-il, payant ainsi son tribut à l'universelle manie d'affectation ; mais ces défauts n'en existent pas moins. Il prend toutes choses par l'aspect comique, qui est le petit. Peu de temps après la mort du pape Clément XII, il va voir son oncle gravement malade, et l'annonce ainsi : « Je vais à Genève voir s'il n'y a pas moyen de faire rendre le dernier soupir à mon oncle, qui a manqué la plus belle occasion pour entrer en paradis à la suite du saint-père. » Une de ses amies lui apprenant qu'elle vient de perdre un enfant, que trouve-t-il de mieux à répondre : Qu'il en est très fâché ; qu'il se console pourtant par la pensée qu'un pareil malheur est bien vite réparé. Au collége de la *Propagation de la Foi*, il voit des missionnaires « qu'on engraisse, dit-il, pour donner à manger aux cannibales. » Et il les plaisante agréablement sur le

Digitized by Google

sort qui les attend : « C'est un excellent ragoût, dit-on, qu'un père franciscain à la sauce rousse, le capucin en daube..... » Et la lettre continue sur ce ton. De Brosses rit toujours ; il rit de tout, même des choses qui sont le moins risibles. Sa lettre sur les derniers moments de Clément XII est plus choquante encore que celle que nous venons de citer. Ni la vue de ces obscurs héros aspirant au supplice, ni le spectacle même de la mort ne pouvaient arrêter sa verve gouailleuse et son insouciante gaieté.

Avec une âme sèche, on ne peut avoir une imagination bien vive ; de Brosses est un artiste délicat, ce n'est pas un poète ; aussi, tout un côté de l'Italie est-il inaperçu de lui. Le moyen âge lui semble féroce ; il ne comprend ni la mystérieuse grandeur de son architecture, ni la naïveté de ses poésies, ni le mysticisme si profond, si pénétrant de ses peintures. Vérone avec ses murs crénelés, ses arcades ogivales et ses fenêtres en trèfle ; Florence avec ses vieux palais aux immenses corniches, lui plaisent médiocrement ; à Gênes, une seule chose lui paraît digne d'éloges : les sorbets à la vanille. Saint-Marc, cette « cathédrale de pirates, » ce monceau de richesses lentement élevé par les rapines de tout un peuple, ce chaos harmonieux dont le désordre réjouit l'œil sans le choquer, et dont M. Théophile Gautier nous fera voir tout le détail avec une amoureuse minutie, de Brosses le juge d'un mot : « monument barbare, » et il passe. Orcagna, Jean Bellin, Giotto, qui devina, sur le seul fragment antique de la cathédrale de Florence, la majesté, l'ampleur, la noble tranquillité des anciens et sut les faire revivre dans ses œuvres ; Fiésole lui-même, ce peintre des âmes, dont chaque tableau était une prière, ne sont pour lui que de méchants ouvriers. De Brosses ne sent pas la nature, et le pittoresque lui échappe ; on l'eût bien surpris en lui disant que ces lazzaroni couchés au soleil, qu'il trouve « un spectacle hideux, » seraient un jour célébrés par toute une génération de poètes et de peintres ; que des âmes trop sensibles s'écrieraient : *Vedere Napoli e poi morire ;* Naples le charme assez peu ; il préfère Gênes, à cause des sorbets, sans doute. Venise, par sa tournure originale, par « ses manières de vivre à faire crever de rire, » Venise l'amuse, et c'est tout ; il s'y plaît pourtant, et beaucoup : il pense qu'après Paris, c'est la première ville d'Europe ; mais pourquoi ? parce qu'elle est drôle et le fait crever de rire. Ce n'est pas ainsi que la comprennent ses modernes admirateurs : cet éblouissement de tous les instants, cette perpétuelle fête des yeux, et en même temps ce profond silence, ce silence d'Orient, interrompu seulement par le bruit des rames, par le chant des barcaroles ou leur monotone cri d'appel : *Astali*, *Apremi*, demandez à l'auteur des *Lettres d'un Voyageur*, à l'auteur d'*Italia*, si tout cela les fait « crever de rire. » Et cette succession désordon-

Digitized by Google

née de palais, vaste galerie où tous les genres se mêlent, depuis le byzantin jusqu'au rococo, croyez-vous qu'elle ne soit pas saisissante à leurs yeux ? Ici, le président, comme son ami Loppin, nous paraît trop aimer la ligne droite. Ces belles nuits de Venise, si justement fameuses, ces nuits qui bercent les rêveries de Mme Sand et qui éblouissent l'auteur d'*Italia* lui-même, de Brosses ne les remarque même pas. Faut-il dire après cela que la campagne de Rome l'ennuie ? On l'a déjà deviné ; il ne comprend pas la beauté de ces horizons larges, indécis, de ces plaines immenses, semées de débris, et si majestueusement ondulées, devant lesquelles s'arrête, charmé, le poète de nos jours :

C'était l'heure où la terre appartient au soleil,
Où les chemins poudreux luisent d'un ton vermeil.....
Où l'on n'entend au loin sous les herbes brûlantes
Que les cris répétés des cigales bruyantes.
L'heure où le ciel est rouge, où le cyprès est noir,
Et Rome en son désert encor superbe à voir :
A cette heure, j'étais sur un monceau de briques,
Et, le dos appuyé contre des murs antiques,
Je regardais, de là, s'étendre devant moi
La vieille majesté des champs du peuple-roi.
Et rien ne parlait haut comme le grand silence
Qui dominait alors cette ruine immense,
Rien ne m'allait au cœur comme ces murs pendants,
Ces terrains sillonnés de mâles accidents,
Et la mélancolie empreinte en cette terre,
Qui ne saurait trouver son égale en misère.

Qu'est-ce que cette grande plaine sans un habitant ? De Brosses la voudrait « ornée, bâtie, peuplée » ; mais, telle qu'elle est, il la trouve « triste et horrible au dernier point. » Triste ! voilà le grand mot, c'est pour cela qu'elle lui déplaît, c'est pour cela qu'aujourd'hui nous l'aimons. Mais, de son temps, on n'avait pas encore inventé la mélancolie ; la campagne était toujours *riante*, les coteaux *fertiles*, et le feuillage *vert ;* les plaines dénudées et les feuilles mortes n'avaient pas accès dans la littérature : elles ont bien pris leur revanche ! Ne nous étonnons pas que cette terre

Qui ne saurait trouver son égale en misère

ait été peu goûtée de notre voyageur. Naples même n'était pas assez *jolie* pour les hommes du XVIIIe siècle, et Dupaty, voulant la peindre, est obligé de la parer, de la fonder un peu, d'en faire un tableau de fantaisie, dans le goût de l'abbé Delille, où l'on voit « des *rivières*, des vallons, des *forêts*, des coteaux, des volcans et la mer. » Nous avons dit que de Brosses n'était pas poète ; il eût été fort étonné, croyons-nous, en s'entendant adresser un pareil reproche. Au XVIIIe siècle, un poète était un homme qui faisait des vers, fussent-ils

Digitized by Google

d'ailleurs les plus plats du monde ; la poésie était l'art d'accoupler des rimes, rien de plus. Ce que nous nommons aujourd'hui du nom de poète s'appelait alors un « homme sentimental, » et on le fuyait quand il s'avisait par hasard d'avoir du sentiment ailleurs que dans ses livres. Si Obermann ou René étaient tombés dans l'un des salons à la mode à cette époque, on les eût priés à souper ; puis, au bout de cinq minutes, les voyant si maussades, on les eût mis à la porte. Nous aimons médiocrement les René, les Obermann, tous ces malades amoureux de leurs souffrances, fiers de leur maladie, qu'ils tiennent à proclamer la plus belle de toutes, et qu'un seul mal véritable dévore, l'orgueil; pourtant, nous ne voulons pas trop médire de cette passion de la tristesse : elle révèle, dans les siècles qu'elle agite, le ferment de grandes idées et de nobles convoitises. Mieux valent les vagues rêveries, même les doutes orageux, que le sourire impitoyable du président de Brosses.

Nous avions commencé en promettant d'offrir, en de Brosses, le type du parfait voyageur; nous devons terminer en confessant que nous avions trop promis, qu'une importante qualité lui manque pour comprendre l'Italie, la sensibilité ; non cette sensibilité littéraire dont le président Dupaty avait fait provision avant son départ, mais la sensibilité naturelle de MM. Th. Gautier et A. Dumas, ou la sensibilité délicate et maladive de Mme Sand, ou la sensibilité nerveuse de Stendhal.

Aucun des auteurs que nous avons énumérés ne nous paraît donc un guide suffisant ; mais nous pourrions utilement les prendre tous avec nous ; les défauts de ceux-ci compenseront les défauts de ceux-là ; nous rêverons avec l'un, nous rirons avec l'autre, et chacun aura quelque chose à nous apprendre. Mme Sand nous enlèvera dans ses nuages, d'où nous apercevrons bien des horizons nouveaux ; M. Théophile Gautier nous ramènera sur la terre, mais pour nous faire admirer bien des détails intéressants qui nous eussent échappé ; M. Alexandre Dumas nous amusera ; Stendhal, enfin, nous tiendra en garde contre les enthousiasmes de convention et les admirations préméditées.

FERNAND GIRAUDEAU.

Digitized by Google

LE

MEUNIER DE NIENBURG

Unusquisque tantum juris habet, quantum potentia valet. (SPINOZA, *Tract. polit.*, c. 2.)

I

La cloche du beffroi sonnait à toute volée, et ses sons graves et lugubres retentissaient au loin dans les campagnes, qui ondulaient jusqu'à la mer, dans leur verte parure des premiers jours du printemps. Le soleil était levé et égayait de ses clairs rayons les toits de la vieille ville de Nienburg, dont les habitants se précipitaient hors de la porte en rangs si pressés et en si longues files, qu'on eût dit que la cité tout entière voulût émigrer.

Une calèche, qui venait de descendre au galop une pente assez rapide, dut tout à coup s'arrêter un peu avant le pont, près d'une oseraie, au milieu de quantité d'autres voitures et de piétons, qui, arrivés là de meilleure heure, étaient maintenant forcés d'attendre; car l'huissier du tribunal, Supple, martialement coiffé de son tricorne, allait et venait parmi la foule impatiente, maintenant l'ordre avec sa canne, et ne laissant personne avancer jusqu'à ce que le cortége fût passé. En un clin d'œil, les arbres du chemin s'étaient, comme par enchantement, peuplés d'une multitude de petits drôles qui faisaient un vacarme de singes, tous parlant, criant, sifflant à la fois : « Le voilà ! le voilà ! » entendait-on crier de tous côtés.

La petite cloche des morts commença son tintement funèbre.

Digitized by Google

L'homme que désignaient tous ces cris de « le voilà ! » n'était autre que le bourreau, qui s'avançait à cheval, escorté d'une troupe de cavaliers. Il portait un gilet rouge, un bonnet fourré, une redingote à brandebourgs et des culottes de drap noir enfouies dans de hautes bottes à revers. Il allait au grand trot, et tous les regards le suivirent jusqu'à ce qu'il eut disparu dans un nuage de poussière.

Le meunier Reinbacher, qui était un personnage d'aspect imposant, se pencha hors de sa calèche et dit à son domestique qui, pour mieux voir, s'était dressé debout sur le siége :

« Que je t'y rattrape encore, Wendelin ! Y penses-tu ? descendre la côte de ce train d'enfer, au risque de nous culbuter et de nous rompre le cou ! Vois un peu comme les chevaux suent, tête sans cervelle !

— Pardonnez-moi, bon maître, répondit Wendelin, pour rien au monde je n'aurais voulu manquer ce spectacle. Je n'ai jamais vu chose pareille de ma vie.

— Le beau dommage quand tu n'aurais jamais vu cela, répliqua le meunier. Je me serais, pour ma part, dispensé très-volontiers d'assister à toute cette affaire.

— Vous vouliez pourtant aller trouver votre avoué, hasarda Wendelin.

— C'est bon, c'est bon, dit le meunier, nous y voilà maintenant. Avise seulement à ce que nous puissions nous faire jour dans toute cette cohue. »

L'huissier du tribunal, qui d'une mine rébarbative venait encore de faire reculer deux ouvriers, s'approcha respectueusement du riche meunier et lui dit en portant la main à son chapeau :

« Vous êtes venu, vous aussi, pour voir la cérémonie, monsieur Reinbacher ?

— C'est Wendelin qui l'a voulu, et il a bien fallu m'exécuter, répliqua le meunier d'un ton de bonne humeur.

— Oui, oui, c'est un spectacle saisissant, dit l'huissier, et capable de donner une juste idée de la grandeur et de la magnificence de la justice humaine. Bonne leçon pour les jeunes têtes. Je vous le dis, c'est fait pour terrifier les méchants et rassurer les bons. Oh ! c'est un grand spectacle !.... Wendelin, continua-t-il à voix basse, tu peux avancer encore un brin, mais pas trop loin ; d'ici, tout pourra se voir très-bien. »

La calèche avança d'un pas.

« Ce n'est pas à proprement parler un méchant homme, celui que l'on va exécuter. Vingt-trois ans à peine et du courage comme s'il allait à la fête du village. Il aurait fait un soldat superbe ! Hier, dans la matinée, il a passé une couple d'heures avec le prêtre, puis il s'est

Digitized by Google

promené dans la prison, a mangé de bon appétit, et, par-dessus le marché, le geôlier l'a entendu siffler. Son plus grand chagrin aujourd'hui était d'aller à la potence avec sa jaquette grise de prison, et de paraître ainsi costumé devant tant de monde. »

Ainsi babillait l'huissier du tribunal, familièrement appuyé contre la portière de la calèche. L'arrivée du cortége le força de s'éloigner tout à coup.

La charrette n'allait pas assez vite pour que l'on ne pût examiner suffisamment le condamné au passage. C'était, de fait, un joli garçon, pâle, avec une forêt de cheveux noirs, une large carrure, une taille élancée. Sa lèvre dessinait un sourire, mais un sourire affecté, — car ses grands yeux noirs étincelants étaient fixés avec une angoisse déchirante sur un point sombre que l'on distinguait sur un des sommets de la chaîne des collines voisines. Un prêtre, debout à ses côtés, lui parlait; mais il ne l'écoutait guère.

Un piquet de dragons, aux cuirasses luisantes, aux tresses fraîchement cirées, entourait la charrette. Ils avaient le sabre nu et se tenaient solidement campés sur leurs magnifiques chevaux du Holstein. Immédiatement derrière eux venait la foule compacte, et toute cette masse se poussait, se pressait, se précipitait en avant pour ne rien perdre du spectacle de l'exécution. Wendelin regardati passer devant lui tous ces gens d'un air de dépit, et semblait se dire à part lui : « Si j'étais avec eux ! »

Le meunier comprit sa pantomime et dit :

« Singulière curiosité que je ne conçois pas ! Cependant, Wendelin, si c'est pour toi un si grand plaisir de voir pendre un homme, descends. J'irai seul chez l'avoué. Nous nous retrouverons à l'auberge du « Cerf d'argent. »

Wendelin regarda son maître avec de grands yeux pleins de joie, et lui remit vivement la bride en main. Puis, d'un bond, il sauta de son siége à terre, et, tandis que le meunier faisait rebrousser chemin vers la ville, il avait déjà disparu dans la foule des curieux.

L'avoué était chez lui, mais il n'avait que de mauvaises nouvelles à donner au meunier. Le riche et fier Reinbacher put voir une fois de plus quels puissants ennemis il avait dans le conseil du gouvernement du prince-électeur.

Il s'en revint mécontent, après de longs pourparlers, à l'auberge du « Cerf d'argent, » en face de l'hôtel de ville, où Wendelin l'attendait déjà. L'hôtelière, une grosse femme qui avait encore fort bonne mine, salua Reinbacher de son sourire le plus aimable et lui désigna la meilleure place possible devant une table, où le couvert était mis d'avance. Mais le meunier était sombre et taciturne. Wendelin, qui avait la tête pleine de tout ce qu'il avait vu, n'eût pas de-

Digitized by Google

mandé mieux que d'entamer la conversation, et il ne se fût assurément pas fait prier pour raconter de point en point tous les détails de l'exécution; mais, voyant son maître de mauvaise humeur, il garda le silence d'un air embarrassé.

La salle se remplit d'hôtes peu à peu. L'événement du jour leur avait fait perdre une partie de la matinée, et tous avaient besoin de boire un coup pour calmer la surexcitation de leurs sens. Le mercier, le gardien du beffroi, le maître de poste, le boulanger, tous gens de la connaissance du meunier, arrivèrent à la file, et bientôt l'exécution qui venait d'avoir lieu devint l'objet de la conversation générale. Reinbacher, malgré sa répugnance à entendre débattre cette question brûlante, ne pouvait pourtant pas se boucher les oreilles, et il se vit finalement entraîné dans le tourbillon de la discussion.

Chose remarquable, tous les plus âgés des interlocuteurs, qui disaient avoir connu tout enfant Georges le grainetier (ainsi s'appelait le malheureux qu'on venait de supplicier), émirent l'idée qu'ils ne l'auraient jamais cru capable de commettre un meurtre suivi de vol. Cela, joint à une foule de petites irrégularités dans l'instruction du procès, amena les mêmes personnes à déclarer que, dans leur opinion, le condamné, sans être innocent du crime qui lui avait été imputé, ne s'en était du moins rendu coupable que par passion et effervescence de sang. Comme tous les avis inclinaient de ce côté avec une visible unanimité, le meunier, après un silence de quelques instants, éleva la voix et dit :

« Tant pis si la chose est ainsi; mais, en supposant que le tribunal eût bien jugé l'affaire, conformément à la lettre de la loi, toujours est-il que c'est une barbarie de livrer au bourreau un homme, et surtout un homme aussi jeune, qui a à peine dépassé sa vingtième année. Ne vient-il donc à l'idée de personne que le cœur d'un malheureux de cet âge puisse être rendu à de meilleurs sentiments par une bonne direction morale et des leçons bien entendues? Faut-il, sans autre forme de procès, le rayer du nombre des vivants? C'est là encore l'ancienne loi judaïque : œil pour œil, dent pour dent. Mais plus tard, cette loi s'est adoucie, et Ezéchiel dit déjà : *Dieu ne veut pas la mort du pécheur; il veut qu'il s'amende.*

— Ainsi vous êtes en général contre la peine de mort, maître? s'écria le mercier. De la part d'un homme aussi intelligent que vous, la chose me surprend.

— Oui, je suis contre la peine de mort, répliqua Reinbacher. C'est un acte de violence arbitraire, qui ne procède point de la justice, mais d'une aveugle colère et d'une inhumaine vengeance. On ne rend pas la vie à la victime d'un meurtre, en lui sacrifiant son meurtrier; et parce qu'un homme a attenté à la vie d'un de ses sem-

Digitized by Google

blables, ce n'est pas une raison pour que l'on doive, en revanche, commettre à son égard le même attentat. Il y a deux mille ans, comme je l'ai lu dans un livre, le meurtre était vengé avec le poignard par les parents mêmes de la victime. Aujourd'hui, on a recours pour cet office à un exécuteur, et c'est lui qui s'en acquitte, pour les parents, de sang-froid, comme un fendeur de bois. Je trouve cela horrible ! »

Ces libres paroles, empreintes de tant de tolérance, excitèrent une opposition générale parmi les assistants. L'humanité, qui rejette la peine de mort, est de très nouvelle date, et elle était tout à fait étrangère au dernier siècle, qui avait encore la torture et la roue au service de la justice. Tout le monde s'accordait alors à penser que quiconque verse le sang d'autrui doit le sien en expiation à la société.

Mais le meunier Reinbacher, tout chétif personnage qu'il fût, avait une nature plus élevée. Bien qu'il fût, à vrai dire, sans éducation, il avait de nobles sentiments et un de ces caractères qui mettent une sorte d'orgueil et une certaine ambition à être humains, bons et justes, même à leur détriment. Une marque distinctive de ces nobles âmes, c'est nécessairement l'enthousiasme. Aussi le meunier n'en manquait point, et il s'était pour ainsi dire cramponné aux grandes et sublimes maximes de l'Evangile ; elles étaient sa nourriture et son flambeau.

Qu'un homme de ce caractère fût opposé à la peine de mort, cela n'a rien d'étonnant. Ces idées n'étaient pas, chez Reinbacher, le fruit de l'éducation, ni d'une doctrine apprise dans les écoles ; elles étaient innées chez lui, elles faisaient partie de sa propre nature. On se tromperait fort si l'on voulait voir en lui un de ces libres penseurs, comme il y en eut en si grand nombre à la fin du dernier siècle. Tout au contraire, c'était un homme tout à fait positif, plein de vénération pour ce qui venait des anciens ; la Bible était encore à ses yeux la sainte Ecriture, et il ne croyait sentir avec noblesse et agir honnêtement, que parce qu'il était un vrai chrétien.

Naturellement, en cette circonstance, il fut seul de son opinion, et de toutes parts s'élevèrent contre lui des protestations. De tous les assistants le plus fanatique partisan de la potence et des tortures, le greffier de la ville, prit alors la parole, et s'exprima en ces termes :

« On parle des illégalités de ce procès. C'est peu, il me faut encore entendre répéter que l'homme qu'on vient de pendre était un brave jeune homme. Mais je sais mieux que personne, en ma qualité de greffier de la ville, combien les apparences sont trompeuses, et je sais aussi ce qu'était au fond le Georges en question : un véritable gibier de potence, et cela dès le berceau. Tout enfant, il est aban-

Digitized by Google

donné à lui-même, et se montre doué de toutes les dispositions les plus mauvaises; il maltraite ses frères et sœurs, et finalement s'enfuit de chez son père. Pendant des années, on n'entend plus parler de lui, et le ciel seul sait quels tours il a joués ici et là, loin du toit paternel. Tout à coup, il revient ici et entre au service du voiturier Laurent. Ce voiturier, chacun le sait, était un honnête homme, bien que d'un caractère violent, et ce n'est pas sa faute si sa femme ne valait rien. Ledit Georges a eu des relations avec cette femme, d'où lui est venue la pensée d'assassiner Laurent. Le fait est démontré, bien que le meurtrier ait nié tout, un peu avant sa mort, avec une dissimulation remarquable. D'ailleurs toutes les circonstances ne concourent-elles pas à établir la preuve de sa culpabilité? Le maître et le valet n'étaient-ils pas ensemble au cabaret? Ne sont-ils pas sortis ensemble? N'a-t-on pas trouvé l'argent du voiturier dans la poche de son domestique? Est-il possible que le voiturier ait été assassiné par un autre que par celui-là même qui était dans la voiture avec lui? Sur la neige fraîchement tombée, on n'a trouvé nulle part les traces d'autres pieds que des siens. Et voilà le sujet, dit le greffier pour conclure, que le meunier Reinbacher eût voulu voir conserver à la société, sous prétexte qu'il était jeune encore et qu'il pouvait s'amender! Mais qui commence ainsi s'amende rarement plus tard. Doit-on donc nourrir aux frais de l'Etat un pareil garnement, tandis que tant d'enfants d'honnêtes familles manquent du nécessaire? Dira-t-on qu'il eût pris de plus nobles sentiments dans une maison de correction? ou bien fallait-il le laisser libre et attendre qu'il eût commis un second meurtre?

— Je ne saurais entrer dans ces détails, répliqua le meunier, mais toujours est-il que, dans votre procès et dans vos assertions, il y a plusieurs points qui ne me paraissent pas clairs. Georges, dites-vous, était un garçon livré à lui-même et sans conduite. Est-ce sa faute, s'il ne mettait pas le pied dans les églises, s'il assistait rarement aux instructions pastorales, et si, pendant toute sa vie, il n'eut jamais un seul bon exemple sous les yeux? Mais, parce qu'on le connaissait comme vagabond, on ne s'est fait aucun scrupule de lui imputer un crime qui, maintenant même, ne paraît pas encore bien démontré. Ce sont ses relations avec la femme de son maître qui, d'après tous les témoignages, ont causé sa perte. Cette femme a été l'occasion de mainte dispute entre Laurent et lui, car Laurent était jaloux et n'était pas sans appréhensions. Mais est-il démontré que le maître et le valet sont sortis ensemble du cabaret? Georges affirme être sorti le premier, sur quoi le tribunal fait observer qu'on n'a trouvé sur la neige du chemin d'autres traces de pieds que des siens. Georges répond qu'il est tombé de la neige nouvelle depuis sa sortie.

Digitized by Google

Les chevaux suivirent leur chemin tranquillement; une paysanne, qui était debout devant sa porte, a reconnu la voiture de Laurent, mais par malheur elle n'a pas reconnu le cocher. En un mot, l'histoire est et restera à jamais pleine d'obscurités. Mais les hommes, qui ne sont que faiblesse et imperfection, jugent plus rigoureusement que Dieu, la perfection infinie. Dieu seul connaît les fautes inexpiables; l'homme tue, c'est là son dernier mot après un crime commis. Tous les jours, dit le meunier en finissant, nous disons dans notre prière : « Ne nous induisez pas en tentation. » Avez-vous jamais réfléchi sur le sens propre de ces paroles? Elles veulent dire : « Ne nous montrez pas de quoi nous sommes capables dans telle cir- » constance donnée, ne nous mettez pas à l'épreuve! » Voilà pourquoi aussi la parole de Dieu nous invite constamment à la miséricorde; et c'est un mot d'une beauté singulière que ce mot de l'épître aux Romains : « A moi appartient la vengeance, je veux rendre à » chacun selon ses œuvres! » dit le Seigneur. »

Le meunier, qui avait dit tout cela d'une voix pleine et vibrante, avec le calme et l'assurance d'une conscience sans reproche, n'ajouta pas un mot de plus et se leva. Mais le greffier se mit à dire avec ironie :

« Eh bien! ce beau mot peut encore trouver son application en ce qui concerne Georges. Le voilà, à cette heure, devant l'éternel Juge, et l'éternel Juge peut le récompenser selon ses mérites, si les juges de la terre ont montré envers lui trop de rigueur. Je n'en crois rien pour ma part, et voilà tout. »

Ce dernier mot du greffier mit les rieurs de son côté.

II

Lorsque le meunier Reinbacher quitta l'auberge du « Cerf d'argent » et remonta dans sa voiture — une magnifique calèche bleu de ciel, attelée de deux chevaux de courte taille, mais vigoureux et bien nourris — la nuit commençait à tomber. De gros nuages, les bords empourprés par les derniers rayons du soleil, qui venait de se coucher, couvraient le ciel à l'ouest; une vapeur particulière à ces contrées flottait, comme un nuage léger, sur les vallées inférieures, oppressait la poitrine et gênait la respiration. Partout régnait un profond silence. Seulement, de temps en temps, se faisait entendre le cri rauque du râle des genêts, voletant çà et là dans les champs de blé. Le meunier et Wendelin suivaient leur route, sans échanger un mot, à travers un pays plat et monotone jusqu'à la tristesse. Au bout

Digitized by Google

de l'horizon, courait une longue chaîne de collines, sans arbres et sans verdure, stériles monceaux de sable et de grès, et désertes comme le Golgotha. Sur le sommet de l'une d'elles, se dressait le gibet des suppliciés.

Chaque pas que faisait la calèche la rapprochait de ce lieu sinistre.

Wendelin, tenant les rênes d'une main ferme, ne cessait de regarder de ce côté. Sa jeune et vive imagination était comme fascinée par la vue du gibet, qui apparaissait dans le lointain d'une manière encore peu distincte. Il voyait, en esprit, le mort pendre en l'air, absolument comme il l'avait vu le matin, la bouche ouverte à moitié, la tête inclinée jusqu'aux épaules, les mains liées et portant la profonde empreinte des cordes. Il tressaillait par moments et se tournait en frissonnant vers son maître, comme pour se donner du cœur, mais sans dire un mot, car il ne pouvait s'attendre de sa part qu'à des reproches sur sa curiosité du matin.

« Oh ! je voudrais n'avoir pas vu du tout ce damné Georges ! se disait-il à lui-même. Son image va me poursuivre et me tourmenter encore. Je ne pourrai de longtemps, Dieu le sait, faire un pas sans le voir. Pour sûr, je n'oserai pas, cette nuit, aller dans mon grenier. »

Pendant que Wendelin ruminait tout bas ces pensées dans son esprit, le même sujet occupait le meunier, mais d'une tout autre façon. Les tristes impressions de la journée lui revenaient de plus en plus vives, et éveillaient dans son âme tout un monde de réflexions sérieuses et profondes. Son humeur, d'ordinaire sereine, s'assombrit peu à peu par l'effet de ce travail intérieur. Lorsqu'il aperçut de loin le lieu du supplice, une idée surgit en lui tout à coup : il voulut voir le pendu.

« Par Dieu, je suis pourtant, se dit-il à part lui, encore plus enfant que Wendelin. Je me fais tout bas des reproches — et pourtant je voudrais le voir..... »

La fantaisie de voir ce spectre, ce mort, ce corps privé de vie, finit par triompher de tous ses raisonnements. Il eut beau combattre son dessein par les raisons les plus sensées, se dire que cette visite au gibet de l'infortuné Georges était sans objet, se représenter sa curiosité en un tel moment comme vaine, inutile, et, de plus, odieuse, il ne put parvenir à arracher de son cœur le désir étrange qui s'était emparé de lui, et qui, en ce moment, comme toutes ses résolutions, le maîtrisait avec une irrésistible puissance.

Il fallait absolument qu'il vît le malheureux Georges. C'était chez lui une ferme volonté.

Cependant, la calèche était arrivée tout près de la sinistre colline. Wendelin se mit à crier en tressaillant d'effroi :

« Bonté du ciel ! voilà le gibet, et l'homme y pend encore !

Digitized by Google

— Halte-là ! répondit le meunier. Nous pourrons le voir maintenant tout à notre aise.

— Le voir ? dit Wendelin saisi de crainte. Je voudrais ne l'avoir jamais vu. Mais vous plaisantez ?....

— Telle n'est pas mon intention, répliqua le meunier d'un ton sec, tout en sautant à terre. Reste ici, toi, en m'attendant. Tu as peur, et je ne t'en veux pas pour cela. »

Wendelin n'avait pas encore trouvé un mot à répondre, que déjà le meunier était sur le chemin. Le pauvre garçon, terrifié, suivit son maître des yeux jusqu'à ce qu'il eut disparu dans les sinuosités de la route étroite qui menait au sommet de la colline.

« Il a du courage, se dit-il à part lui. Moi, j'ai presque peur, même ici. Tous ces lieux, il est vrai, sont si tristes, si déserts ! Et puis que vois-je encore ? que vois-je ? deux corbeaux qui volent de ce côté ! Dieu ! si du moins mon maître était déjà de retour ! »

Il alla vers les chevaux, les caressa de la main et se mit à leur parler pour se donner un peu de courage.

Un temps assez long s'écoula. Enfin, le meunier reparut.

« Il revient, se dit Wendelin. Dieu soit loué ! Mais comme il court ! Il faut que l'angoisse le talonne, lui aussi ! Comme je vais me moquer de lui ! — mais pas ici, — seulement quand nous serons de retour à la maison ! »

Et il se hissa d'un bond sur le siége, afin de se trouver prêt à partir, aussitôt que le meunier serait installé dans la calèche, et d'arriver le plus vite possible au moulin.

« Wendelin ! Wendelin ! cria le meunier, qui était encore à une portée de fusil, et que l'on pouvait reconnaître à peine dans l'obscurité de plus en plus croissante.

— Qu'y a-t-il ? répondit Wendelin du même ton, en proie à une terreur superstitieuse, et il sauta de son siége sur le sol ; puis il resta immobile : ses pieds refusaient de le porter. La course précipitée de son maître et ses appels réitérés lui présageaient quelque chose d'affreux.

— Pourquoi ne viens-tu pas ? dit d'une voix de tonnerre le meunier, qui, à ce moment, était tout près de lui. L'homme de là-haut, — cet homme n'est pas mort ! il vit !

— Quelle idée vous passe par l'esprit ! répondit Wendelin d'un ton brusque, et tremblant comme une âme en peine devant son maître.

— Il vit, te dis-je, lui cria le meunier, et j'ai coupé la corde qui le tenait suspendu.

— Vous avez perdu le sens ! fit Wendelin. Je me sauve d'ici.

— Poltron ! s'écria le meunier en saisissant Wendelin de sa large

Digitized by Google

main. Le malheureux vit encore, te dis-je, je l'ai vu, j'ai senti son pouls battre.

— Eh bien ! c'est bon, dit Wendelin. Le voilà dépendu maintenant, et il reviendra à lui. Retournons à la maison. »

Tout en disant ces mots, il voulut de nouveau monter sur le siége de la calèche. Le meunier l'arrêta.

« C'est la volonté de Dieu, dit-il, qui m'a conduit sur cette fatale colline. Viens avec moi, nous prendrons ce malheureux et l'emmènerons chez nous. »

Ces mots étourdirent Wendelin. Il balbutia d'une voix faible et tremblante :

« Réfléchissez, maître ; — ne touchez pas à l'œuvre du bourreau..... »

Le meunier, plein de pitié pour tant de faiblesse, dit :

« Le temps est précieux. Je serais torturé de remords toute ma vie si, sachant un de mes semblables en danger de mort, je négligeais de le secourir. J'irai seul. »

Cela dit, il s'éloigna à grands pas dans la direction du gibet.

Wendelin rebroussa chemin tout désolé. Une terreur diabolique paralysait tous ses membres. Il ne savait s'il devait croire le pendu réellement ressuscité ou son maître frappé de vertige. Son premier mouvement fut de déguerpir avec les chevaux, puis il se ravisa, voulut courir après son maître et le ramener sur ses pas, ou, si la chose était impossible, faire route avec lui jusqu'au gibet, car il ne se sentait nulle part plus mal à l'aise que là où il se trouvait seul. En conséquence, il mit la voiture à l'écart, hors de la route, attacha les chevaux à un arbre et se mit à courir de toutes ses forces pour rejoindre le meunier. La crainte était pour beaucoup dans une telle résolution, mais il obéissait aussi visiblement, bien qu'il ne s'en rendît pas bien compte, à un sentiment de profond attachement pour son maître, à une fidélité qui allait jusqu'au sacrifice. Il rejoignit le meunier au pied de la colline du gibet.

« Bon maître! lui cria-t-il tout essoufflé, retournez avec moi! L'homme de là-haut est jugé, et peu importe comment et quand il mourra.

— Va-t'en, si bon te semble, répliqua le meunier avec colère ; je n'ai pas besoin de toi, jeune fou ! »

Wendelin resta la bouche béante, sans rien répondre. Il avait remarqué le ton irrité du meunier, et il en avait été d'autant plus frappé que son maître se mettait plus rarement en colère et ne le faisait jamais sans conséquence. Il le suivit donc en silence, résigné malgré son angoisse, jusque sur le sommet de la colline.

Arrivé là, le meunier courut au malheureux Georges, qui gisait

Digitized by Google

étendu tout de son long sous le gibet, se mit à lui frotter le corps vivement et à souffler à plusieurs reprises sur son visage et sur ses yeux.

Wendelin eut besoin de se recueillir longtemps avant de s'approcher tout à fait.

« Eh bien ! eh bien ! lui dit-il à voix basse. J'espère que vous voyez la chose comme elle est, à cette heure. L'homme est mort et bien mort, et tous les médecins du monde ne pourraient le rappeler à la vie.

— Il n'est pas mort, te dis-je ! cria le meunier d'une voix forte. Il revient à lui, il vit. Ici, tiens, pose ta main ici, sur son cœur ! Et maintenant vite portons-le dans la voiture, il sera mieux au moulin pour ressusciter entièrement. »

Aussitôt dit, aussitôt fait. Le meunier prit le pendu par dessous les épaules, tandis que Wendelin, réduit à une aveugle obéissance par le regard et la voix de son maître, le saisit par les pieds.

Ils le portèrent ainsi lentement jusqu'à la calèche.

Et au fait, tout était bien comme l'avait dit le meunier : — l'homme vivait encore. Déjà, pendant le trajet, avant d'arriver au moulin, un faible soupir étouffé s'échappa de la poitrine du malheureux Georges. Ses mains s'agitèrent d'un léger tremblement à peine sensible. Au bout d'une petite heure, la voiture entrait dans la cour du moulin.

III

Le moulin de Reinbacher s'élevait dans une île que forme le Weser, ce beau fleuve au cours puissant, entre Nienburg et Hoya. Quand on venait de Nienburg par la grande route, on voyait tout d'abord le fleuve se séparer en deux grands bras à peu près égaux. Plus loin, en continuant d'avancer, on arrivait à une digue jetée de biais au travers du bras gauche, longue digue construite avec des poutrelles superposées, et alors apparaissait l'île, longue, étroite et basse, bordée de peupliers et d'aunes, au milieu desquels s'élevait le moulin à peine visible pendant l'été à travers leurs hautes cîmes. Un pont, jeté à l'endroit où le bras du fleuve s'infléchissait, conduisait au moulin.

Si étroite qu'elle fût, cette île offrait pourtant un emplacement suffisant pour le moulin et une scierie attenante. Le premier était un bâtiment très considérable. Une forte chute d'eau faisait mouvoir trois grandes roues noires, pourvues de leurs aubes et travaillant sans

Digitized by Google

relâche. La cour qui précédait la maison n'était pas très vaste, mais pourtant assez spacieuse pour permettre aux clients du moulin d'y arriver commodément avec leurs voitures de grains, de les décharger et de s'en retourner ensuite. Des pigeons y voletaient dans tous les sens, des poules y caquetaient, bref, du matin au soir, cette cour avait l'aspect le plus animé. Des provisions de poutres, de blocs et de planches empilés sur deux lignes parallèles, formaient comme une avenue à droite et à gauche de la scierie, qui était tout simplement construite en chevrons. On arrivait au moulin et à l'habitation du meunier par une ancienne porte de pierres de taille et une allée pavée de pierres meulières.

Deux grandes aires attenaient à la pièce où s'opérait la mouture. Derrière se trouvait l'atelier, où rien ne manquait de ce qu'il faut pour maçonner, charpenter et menuiser ; l'appartement du meunier était sur le devant et avait vue sur la cour. Il se composait d'une grande enfilade de chambres. Une galerie de bois régnait entièrement autour de la partie maçonnée du moulin, donnait sur les écluses et sur tout ce qu'on appelait le domaine des eaux, et communiquait par un petit escalier avec la chambre du maître. C'était là qu'avait demeuré autrefois la riche Mme Sibille, mère du meunier ; son fils étant resté garçon, toutes ces chambres étaient maintenant inoccupées et n'avaient d'autre destination que de garder le mobilier varié qu'elle lui avait laissé en héritage. Tout dans la maison attestait l'aisance et le bien-être, une fortune déjà ancienne et grossie par des héritages successifs ; mais les trois vieilles roues noires du moulin, qui jour et nuit travaillaient sans relâche, chantaient pour ainsi dire du matin au soir et du soir au matin, avec leur monotone tic-tac, l'éloge de l'homme fidèle, énergique, estimé de tous ses voisins, qui gouvernait tout ce petit empire.

Et tout cela pourtant, si les choses tournaient au gré du souverain du pays, ne devait pas durer une année, mais disparaître du sol en un instant, en être balayé d'un seul coup. Depuis longtemps déjà, c'était une idée arrêtée dans les conseils du gouvernement, de faire tomber la digue et avec elle aussi le moulin, et de rendre le bras gauche du Weser navigable comme l'était le bras droit. Ainsi l'exigeaient, disait-on, les intérêts des localités riveraines de cette partie du fleuve. On devait par là, disait-on encore, au moyen de travaux suffisants de dragage, procurer à la navigation une voie à la fois plus courte et meilleure. Six ans auparavant, on avait déjà demandé au meunier de vendre son moulin, mais il s'y était refusé. De nouvelles propositions lui furent faites dans le même sens. Le meunier résista encore, se fondant sur ce que son moulin existait de temps immémorial et avait toujours appartenu à sa famille. Un procès lui

Digitized by Google

fut intenté au sujet de la digue. Le meunier défendit pied à pied son terrain, le terrain du droit, selon lui. On en vint, en dernier lieu, à le menacer d'une expropriation. Une lutte si persévérante et si acharnée aigrit plus d'une fois son humeur, mais il ne se laissa jamais pour cela déconcerter, résolu qu'il était de ne céder qu'à la violence et de défendre de toutes ses forces la maison qu'il tenait de ses ancêtres.

Nous en avons dit assez sur les faits antérieurs à l'époque où se passe notre histoire. Mais nous devions ces détails au lecteur, aussi bien que ceux que nous avons donnés sur la topographie du moulin et de ses alentours, afin de nous mettre plus à l'aise pour la suite du récit.

Le vol du pendu, ou, si l'on veut, sa délivrance, avait réussi à souhait. Nul, hormis Wendelin, ne sut que le moulin avait reçu un hôte nouveau, et qu'il y habitait déjà depuis deux jours la chambre située dans l'arrière-corps de la maison. Au fait, Wendelin avait manœuvré avec une rare habileté pour tromper la vigilance de tous les gens de service, hommes et femmes, et, grâce à lui, le nouveau venu — spectre échappé de l'autre monde — avait été installé au moulin de la façon la plus secrète et la plus mystérieuse. Il n'avait rien à désirer, dans sa nouvelle retraite, en fait de manger et de boire, et on lui avait donné un habillement complet tiré de la garde-robe du meunier. Quant aux vêtements qu'il portait le jour de son supplice, et qui consistaient en une chemise, un pantalon et une paire de chaussons, ils avaient été, sur l'ordre exprès du meunier, brûlés dans le poêle par Wendelin, moins par précaution toutefois que pour effacer à jamais un affreux souvenir.

Les explications que Georges donna au meunier, au sujet du crime qui l'avait livré au bourreau, furent à vrai dire de nature à le laver, sinon complétement, du moins en grande partie. Il avoua qu'il avait eu en effet des rapports criminels avec la femme de Laurent; mais l'argent qu'on avait trouvé sur lui, cet argent-là il l'avait reçu de cette femme et ne l'avait point volé à son mari. Les routes n'étaient-elles pas pleines de maraudeurs et de soldats traînards? Quant à lui, il avait quitté le cabaret, sous un prétexte quelconque, avant Laurent, pour passer encore une heure avec sa femme qu'il aimait. Le voiturier devait nécessairement avoir été assassiné et volé sur sa voiture par quelqu'un qu'il avait, chemin faisant, recueilli et pris avec lui. Son malheur à lui, Georges, fut de ne pouvoir rien dire de la circonstance qui l'avait fait sortir du cabaret avant son maître. Il avait rencontré sur son chemin, en retournant à la maison, plus d'un passant, mais il s'était caché de tous dans les buissons qui bordent la route, de peur que Laurent n'eût vent de quelque chose. Par

Digitized by Google

là il s'était privé de tout témoin à décharge. Un fatal concours de circonstances l'avait livré au gibet.

« Cela s'entend fort bien, dit Wendelin, lorsque Georges eut terminé cette justification de sa conduite; mais vous avez pourtant fini par avouer vous-même le meurtre du voiturier! »

Un méchant sourire passa sur les lèvres de Georges.

« Oui, répondit-il, je l'ai avoué; mais où? Dans la chambre des tortures! Que n'avoueriez-vous pas, quand on vous tire les os de manière à vous les arracher du corps? Vous avoueriez alors avoir eu commerce avec la grand'mère du diable! Avez-vous entendu parler du supplice de l'échelle? Pouvez-vous vous faire une idée de ce que l'on éprouve, lorsqu'on vous serre le haut du bras jusqu'à vous désarticuler l'épaule? Ne parlez pas de choses qui ne vous touchent en rien et dont vous ne savez pas le premier mot. Je ne dois de réponse qu'au meunier, et point à vous. »

Wendelin se mordit les lèvres et s'agita sur sa chaise. Le meunier, encore absorbé par le récit qu'il venait d'entendre, dit :

« Eh bien! je sais maintenant moins que jamais si j'ai sauvé un innocent ou délivré un coupable. Mais, pour ce qui est de ma conduite, cela importe peu. Je vous ai trouvé sur mon passage, et je vous ai sauvé; je ne m'en repens point. Vous avez vu la mort en face, et vous êtes sans aucun doute fermement résolu à devenir un autre homme. Je ne serais pas chrétien si je ne voulais, pour ma part, vous y aider par tous les moyens possibles.

— Et que pensez-vous faire de moi? demanda Georges. S'ils remettent la main sur moi, ils ne se feront pas scrupule de me pendre une seconde fois!

— Ma résolution est prise, répondit le meunier. Demain soir, je vous emmène à Brême. Je sais qu'un navire y est à l'ancre, prêt à partir au premier jour pour les possessions hollandaises des Indes orientales, à l'effet d'y transporter des enrôlés. Je connais le capitaine. Je n'ai qu'un mot à dire, et vous obtenez votre engagement, vous voilà soldat. Une fois là-bas, vous n'avez plus rien à craindre, là-bas personne ne vous connaît. »

Georges passa vivement la main dans son épaisse crinière, se gratta la tête et vida son verre d'un seul coup.

« Les Indes orientales! les Indes orientales! s'écria-t-il. C'est le pays où l'on voit des perroquets, des singes et des chats de mer, sans qu'il en coûte un kreutzer. Assurément c'est un avantage; mais le pays est diantrement loin; on est là comme hors du monde; — franchement, tout autre pays ferait mieux mon affaire.

— Où voulez-vous aller? demanda le meunier. Croyez-vous que la police ne vous dépistera pas, si vous vous bornez à passer la fron-

Digitized by Google

tière pour aller chercher asile dans un Etat voisin? Croyez-moi, mon plan est bon.

— Le voyage dans les possessions hollandaises, reprit négligemment Georges, serait sans doute fort beau. Cependant, à ce que j'ai entendu dire, le climat de ces contrées-là est meurtrier. Dois-je donc n'avoir échappé au gibet que pour aller succomber à la fièvre jaune, verte ou noire, que sais-je?

— Maître! s'écria Wendelin en intervenant brusquement dans la conversation, vous êtes un cœur brave et généreux! Si cet homme-là ne reconnaît pas la beauté de votre conduite à son égard, il mérite en vérité que vous le fassiez arrêter de nouveau. Savez-vous bien, vous, continua-t-il en s'adressant à Georges, que le maître que voici, en transgressant la loi à votre profit et en vous aidant à fuir, malgré le jugement qui pèse sur vous, s'expose à un grand châtiment? Voulez-vous rester indéfiniment sur ses épaules, ou lui faire des conditions dans l'intérêt de vos commodités et de vos fantaisies? Vous devez la vie à mon maître, vous le remercierez un jour, si vous devenez jamais un honnête homme, un honorable citoyen. Personne au monde n'eût fait pour vous ce qu'il a fait. Baisez-lui les mains, il le mérite, et que demain votre premier et dernier mot soit : Je m'embarque et j'endosse l'uniforme de soldat!

— Ne vous emportez pas ainsi contre moi! s'écria Georges avec feu, en décochant un regard méchant à Wendelin. Vous savez bien que je serais mort innocent si Dieu ne m'eût pris en pitié. Oui, oui, Dieu! le meunier n'a été qu'un instrument dans sa haute et puissante main. Avez-vous jamais entendu dire qu'il se soit passé rien de pareil? Qu'est-ce qu'un miracle, si ce qui m'est arrivé n'en est pas un? Mais ne vous mêlez pas de notre conversation, je n'ai à faire qu'au meunier et point à vous. Ce n'est pas vous qui m'avez sauvé. Si la chose fût allée au gré de votre cervelle, je restais bel et bien pendu, tout innocent que je suis.

— Pardonnez-lui, dit le meunier pour le calmer, il ne voulait vous faire aucune offense.

— Il ne manquerait plus que cela! répliqua Georges. Je ne le tolérerais pas de sa part. Je ne suis, il est vrai, qu'un valet, mais Dieu m'a donné en partage une bonne tête. Qui sait ce que j'eusse pu devenir, si je n'eusse pas eu, dès l'enfance, le malheur sur les talons! Mais peut-être en ai-je fini maintenant avec mon mauvais destin. Quand on a soutenu les assauts que j'ai soutenus dans ces dernières semaines, quand on a sué la sueur de la mort — oui, je puis dire des choses que nul ne peut dire, nul vivant sur cette terre — quand on a, comme moi, bravement enduré la mort, on se tient

Digitized by Google

pour appelé à devenir encore quelque chose, on ne reste pas assis devant l'auge aux pourceaux ! »

Cette confiance en soi, qui s'exprimait si résolûment dans un homme jusque-là si modeste, frappa le meunier et le ravit d'étonnement.

« Je suis content, dit-il après une pause, que vous comptiez sur vous. Je le vois, il y a en vous l'étoffe d'un homme nouveau. Laissez Wendelin tranquille, il n'a point d'expérience encore. »

Là-dessus, Wendelin sortit brusquement et tira la porte derrière lui avec violence.

« Il n'est pas habitué aux remontrances, ajouta le meunier. Mais s'il y a réellement en vous un homme nouveau, continua-t-il d'un ton sérieux, je ne comprends pas pourquoi vous n'agréez pas mon plan. Si voulez devenir quelque chose, vous ne le pouvez que là où personne ne vous connaît ; et où le pouvez-vous plus facilement que là-bas, au delà des mers, dans ces contrées lointaines, où tout champ s'ouvre de soi-même au courage, à la persévérance, à l'esprit d'entreprise? Parlez!

— Oui, c'est vrai, répondit Georges. Vous avez tout à fait raison. M'est avis pourtant que je n'ai rien en moi du soldat. Que ferais-je alors dans les Indes orientales?

— Mille tonnerres! s'écria le meunier. Il n'y a en vous rien du soldat! mais vous êtes fait tout exprès pour l'être.

— Vous croyez, maître? répliqua Georges en traînant sur les mots comme s'il réfléchissait ou que sa pensée prît une direction nouvelle. Vous croyez? Je ne sais pas — je ne sais pas. — Quand part le navire? ajouta-t-il vivement.

— Ces jours-ci certainement, répondit le meunier. Le jour, je ne le sais pas au juste. En tout cas, il faut que nous partions demain pour Brême.

— Demain, déjà! s'écria Georges d'un air de désagréable surprise. N'y aurait-il donc pas plus tard, dans quelques semaines, un second navire en partance?

— On ne peut pas s'y fier, dit le meunier. D'ailleurs, je ne puis vous héberger si longtemps. Vous devez bien penser que tout le monde ici se creuse la tête pour savoir ce qu'est devenu l'homme qui a été pendu avant-hier au gibet de la ville. Par tous les diables, vous n'avez pas de temps de reste pour réfléchir!

— C'est vrai, c'est vrai! fit Georges. Eh bien, soit! A demain donc notre départ pour Brême. Bonne nuit, cher maître, bonne nuit! »

Cela dit, il serra la main au meunier.

« Quoi! sitôt aujourd'hui? observa Reinbacher. Vous vous sentez sans doute encore un peu faible?

Digitized by Google

— Oui, ce n'est pas étonnant, dit Georges. Mais cela se remettra bientôt. Bonne nuit ! »

Il prit un flambeau et gagna le galetas qui lui avait été désigné pour chambre. Le meunier le suivit et ferma derrière lui la porte de l'escalier.

IV

Après que Georges fut sorti, le meunier resta assis quelque temps. Il pensait à son plan, au moyen d'embarquer sans malencontre son dangereux protégé.

Il fut interrompu dans le cours de ses réflexions par la brusque entrée de Wendelin, qui, de la porte, lui cria :

« Maître, le vieux Supple, l'huissier du tribunal, était là il n'y a qu'un instant.

— Quoi ! Supple ? A cette heure ? fit le meunier en se levant d'un bond.

— Tranquillisez-vous, répondit Wendelin, ce n'est rien. J'ai été comme vous, moi aussi, quand je l'ai vu entrer au moulin. Pensez à l'effet que cela m'a fait lorsque, me saluant à peine, il m'a dit : « Par cette nuit d'orage être de service et courir à cinq lieues à la ronde, et tout cela pour ce misérable pendu ! » Je n'ai cru qu'une chose alors, c'est qu'ils étaient sur sa trace. Mais la suite de ses paroles m'a bientôt rassuré. Cependant, ce qu'il y a de bien certain, c'est que le bailliage se met en quatre pour pénétrer le mystère de la disparition du pendu. Le vieux Supple portait aussi une dépêche cachetée au bailliage le plus voisin, et il ne voulait, en entrant ici, que prendre le temps de respirer un peu. Je lui ai donné un verre de liqueur. Il est sorti du moulin juste au moment où j'ai vu Georges passer devant la fenêtre du galetas avec de la lumière. Est-ce qu'il est déjà allé se coucher ?

— Il se sentait fatigué, répondit le meunier.

— Ecoutez-moi enfin, maître, reprit Wendelin, maintenant nous sommes entre nous. C'est plus fort que moi. Ce Georges ne me plaît pas du tout.

— Pur effet de ta frayeur, mon cher Wendelin, dit le meunier. Tu ne peux plus penser à ce pauvre garçon sans voir du même coup le gibet et le bourreau. Tout ce qui s'est passé sur le lieu du supplice a fait sur toi une trop forte impression. Souviens-toi seulement que tu fus comme un fou quand je t'annonçai que le malheureux

Digitized by Google

n'avait pas jeté son dernier souffle, mais qu'il vivait encore. De telles impressions ne s'effacent pas aisément.

— Non, non, répliqua Wendelin, ce n'est pas seulement cela ! Je ne sais pas — puisse Dieu ne pas me punir d'avoir cette pensée ! — mais je ne puis rien attendre de bon de ce garçon-là. Puissions-nous seulement, vous et moi, n'avoir pas à nous repentir un jour de ce qu'il est revenu à la vie !

— Nous repentir ! et pourquoi ? demanda le meunier avec la calme assurance que donne une action généreuse.

— Voyez, dit Wendelin, comme il a accueilli votre proposition de se faire soldat ! Cela ne m'a pas plu du tout. Il aurait dû se précipiter à vos pieds, et il est resté là immobile, comme une pièce de bois ; il n'a opposé que des défaites à vos excellentes ouvertures.

— Ah ! Wendelin, tu vas trop loin. Il faut bien permettre à un homme de réfléchir un peu, quand on pénètre au vif de son existence, et qu'il y va pour lui de tout son avenir. C'est, en définitive, un garçon qui entend parfaitement raison. Tu avais à peine quitté la chambre, qu'il était devenu docile comme un enfant. Il a compris que je ne voulais rien qui ne fût dans son intérêt, et il s'est prêté de lui-même à tout ce que je lui demandais. Veille donc à ce que les chevaux soient prêts dès demain. Nous partirons pour Brême dans la soirée, et ce n'est pas un petit voyage.

— Eh bien ! Dieu soit loué, qu'il s'en aille d'ici ! s'écria Wendelin. Je ne commencerai à respirer à l'aise que lorsque je le saurai parti et embarqué.

— Ote-toi donc de la tête ces idées de méfiance, dit le meunier, pour couper court à l'entretien, et allons nous mettre au lit, quoiqu'il soit encore de bonne heure. Mais demain nous avons à passer toute la nuit en route. »

Le meunier gagna sa chambre à coucher ; Wendelin l'éclairait.

« Voilà encore une nuit orageuse ! dit ce dernier en jetant un coup d'œil rapide par la fenêtre. Pas une étoile au ciel, et le vent qui siffle affreusement ! Dormez bien, maître, dormez bien ! »

« Excellent garçon ! » pensa Reinbacher, pendant que Wendelin s'éloignait.

La nuit couvrait de son ombre la campagne et le moulin. Nul bruit au dehors que celui des eaux, des roues, qui continuaient sans relâche leur travail monotone, du vent, qui, de temps à autre, faisait entendre sa plainte. Des pensées de plus d'une sorte vinrent traverser l'esprit du meunier avant qu'il pût s'endormir. L'enthousiasme de Wendelin le lui avait rendu plus cher que jamais, et il sentait de nouveau, en ce moment, combien il l'aimait du fond du cœur. Wendelin était le fils du meunier, et ne s'en doutait pas. Il

Digitized by Google

croyait que le hasard seul l'avait fait recevoir et garder dans la maison. Reinbacher avait eu sa mère pour maîtresse. Combien de fois, par une nuit orageuse comme celle-là, n'était-il pas sorti, plus jeune alors de dix-neuf ans, pour se rendre au logis du vieux guetteur de la ville, où demeurait Christel, la belle et pâle Christel aux yeux bleus!.... Hélas! Reinbacher avait aussi, lui, sur sa conscience une faute, une lourde faute. Les menaces de son père, — un homme rigide et fier, — eurent sur lui trop d'empire; et à la fin, quand la pauvre Christel, après la naissance de son enfant, était dans les angoisses de la fièvre, — ce fut trop tard. La mère mourut, l'enfant fut sauvé; le vieux guetteur ne sut jamais le nom du séducteur.

Telle était, en quelques mots, l'histoire de Reinbacher, histoire peu nouvelle, bien commune, mais éternellement triste.

V

Le meunier était dans son premier sommeil, lorsqu'une main étrangère vint tout à coup le secouer. Il s'éveilla en sursaut. Wendelin était debout devant son lit, dans une demi-obscurité, éclairé seulement par une petite lampe qu'il avait posée par terre sur le seuil de la porte. Il remuait les lèvres comme sous le coup d'une extrême émotion, mais sans pouvoir articuler aucune parole.

« Eh bien! eh bien! qu'y a-t-il donc? demanda le meunier.

— Maître, dit Wendelin, le gars que vous avez sauvé du gibet.....

— Eh bien! après? fit le meunier en se levant brusquement, tandis que Wendelin balbutiait.

— Ce gibier de potence a déguerpi, il a allumé une lanterne et s'est glissé furtivement dans l'écurie.

— Hé! répliqua le meunier, c'était peut-être quelque garçon du moulin. Comment Georges aurait-il pu descendre du galetas où il couche? J'ai fermé derrière lui la porte de l'escalier.

— Eh bien! il a enfoncé la porte, dit Wendelin avec une agitation croissante.

— Que pouvait-il avoir à faire dans l'écurie? répliqua le meunier d'un air indifférent, en se levant tout à fait, et il ajouta, en endossant sa robe de chambre : Nous allons voir. »

Ils sortirent tous deux. Arrivé à la porte de l'escalier, le meunier secoua la serrure de sa forte main à plusieurs reprises et dit :

« Niaiseries et balivernes que tout cela, mon pauvre Jean le peureux! Vraiment, je ne t'aurais pas cru poltron comme je t'ai vu l'être dans ces derniers temps. Tout est en ordre ici. »

Digitized by Google

Et ils revinrent sur leurs pas. Wendelin se grattait la tête derrière l'oreille d'un air de dépit. Ils vinrent à passer devant la fenêtre qui donnait sur la cour, en face de la chambre de Georges, lorsque Wendelin s'écria avec une extrême vivacité :

« Tenez, voyez, voyez donc ! »

Il montrait une échelle dressée juste devant la fenêtre.

Le meunier la vit et resta quelque temps muet.

« Là, vous voyez l'échelle ! reprit Wendelin. Il l'a dressée de terre. Et puis n'est-elle pas appuyée contre sa fenêtre ? Direz-vous à présent que ce n'est pas un coquin ? »

Le meunier, toujours muet, se dirigea à la hâte vers l'écurie.

Wendelin le suivit.

Lorsqu'ils furent arrivés tous deux dans la cour, Wendelin, voyant son maître fort agité et hors d'état de se maîtriser, le retint de la main en lui murmurant à l'oreille :

« Doucement donc, doucement ! Voyons un peu ce qu'il trafique. »

Le meunier s'arrêta d'abord, puis ils s'approchèrent l'un et l'autre, lentement et sans bruit, de la porte de l'écurie.

Cette porte était entrebâillée, et l'on pouvait voir tout ce qui se passait dans l'intérieur de l'écurie.

Le meunier n'eut pas plus tôt regardé qu'il fut pris comme de vertige. Force lui fut de s'appuyer de la main contre le mur.

Il avait reconnu Georges. Celui-ci portait sur le corps les habits que lui avait donnés le meunier, un bonnet sur la tête, un mouchoir autour de la ceinture, dans lequel il avait fourré un trousseau de clefs et un couteau, et aux jambes de grandes bottes de cuir, des bottes de pêcheur.

« Voyez donc, voyez ! murmura Wendelin, voyez le misérable ! il enveloppe avec de la paille le sabot des chevaux ; il veut les voler, c'est sûr. Il a déjà fini l'opération avec le cheval brun. »

Le meunier, en entendant cela, jeta un rapide regard à travers l'ouverture de la porte. Il était immobile ; dans son âme fermentait une sourde fureur. C'était donc là celui qu'il avait rendu à la vie, qu'il voulait sauver une fois encore, au péril de ses jours, aider de sa bourse et embarquer pour un autre continent ! celui que, quelques heures encore auparavant, il avait cru sur parole innocent et victime d'une méprise de la justice ! Il en avait assez vu. Avec la hâte d'un homme qui n'est plus maître de lui, il saisit une barre de fer qui se trouvait là, repoussa en arrière Wendelin de sa large main et se tint aux aguets d'un air menaçant.

Il s'écoula encore un certain temps. Georges bridait les chevaux, qui s'agitaient fort, et il avait grand'peine à les apaiser. De temps en

Digitized by Google

temps il regardait autour de lui et essuyait avec sa manche la sueur qui ruisselait de son front.

Les secondes semblaient au meunier des éternités. Enfin Georges sortit, se glissant à pas de loup, lentement, conduisant les chevaux par la bride. Un pas encore et il se trouva droit en face du meunier.

Mais celui-ci levant sa barre de fer :

« Voilà pour toi, damné chien ! » murmura-t-il entre ses lèvres, et la barre s'abattit avec la rapidité de l'éclair.

Un cri aigu, épouvantable, fendit l'air, les chevaux se cabrèrent, un corps tomba sur le sol, le chien attaché dans la seconde cour secoua violemment sa chaîne et fit plusieurs bonds en tout sens, comme pour s'élancer, en poussant de rauques aboiements. Les chevaux, tout effarés, se mirent à arpenter la cour en désordre, au milieu des ténèbres.

Un profond silence suivit et dura environ une minute.

Wendelin fut le premier à prendre la parole.

« Il est tué ! dit-il. Tué raide ! »

Et il pencha la lanterne sur le corps qui gisait, la tête écrasée.

« Tué ! tué ! tué ! s'écria le meunier très haut, écumant de rage à la pensée d'une si noire ingratitude et riant en même temps d'une joie infernale, pendant que la barre de fer, qu'il avait serrée jusque-là avec une force convulsive, s'échappait de sa main.

— Mais que faire de lui maintenant ? demanda Wendelin terrifié. Où l'enterrer de manière à ce que personne ne se doute de rien ?

— Tu as raison, répondit le meunier, rendu instantanément à son sang-froid habituel. Oh ! pourquoi faut-il cacher cela ! Je voudrais que le monde entier fût là et vît ce misérable gisant ainsi !.... Il n'y aurait qu'une voix pour me remercier et m'applaudir d'avoir délivré la terre d'un tel monstre ! »

Et le meunier, en proie à un nouvel accès de rage et de fureur, s'écria en heurtant du pied le cadavre :

« L'enterrer ? et secrètement encore ? suis-je donc un meurtrier ? Ne s'est-il pas rendu coupable envers moi d'un crime flagrant ? Ce n'était pas le punir autant qu'il le méritait, de le frapper d'un coup mortel, — non, il faut, pour dernier châtiment, le reporter là d'où je l'ai tiré, où il était à sa vraie place, où j'eusse dû le laisser pendre. — En route, Wendelin, reportons-le au gibet !

— C'est affreux ! murmura Wendelin. Mais, ajouta-t-il en reprenant avec effort sa respiration, c'est le parti le plus prudent et le meilleur.

— Mais vite, hâtons-nous, dit impérieusement le meunier ; la nuit est à moitié passée. Efface les traces de sang, attelle les chevaux et partons ! »

Digitized by Google

Un quart d'heure après, l'ordre de Reinbacher était exécuté. Les chevaux étaient attelés et emportaient à travers la nuit silencieuse le meunier, Wendelin et le cadavre de Georges. Personne dans la maison ne s'était réveillé.

L'orage s'était apaisé, les étoiles scintillaient çà et là entre les nuages balayés par le vent; la lune, près de son plein, se levait à l'horizon derrière les arbres du bois.

Le meunier, enveloppé dans son manteau, était assis dans la voiture à côté du cadavre. Il se taisait. De temps en temps, il essuyait la sueur qui ruisselait de son front.

Il n'y avait pas âme qui vive.

Sans avoir échangé entre eux une parole, le maître et le serviteur arrivèrent au pied de la colline du gibet. Wendelin sauta à terre, le meunier en fit autant de son côté presque en même temps. Il avait chargé le cadavre sur son épaule.

« Vous voulez faire la chose vous-même? demanda Wendelin.

— Oui, laisse-moi faire, je suis plus fort que toi, » répondit Reinbacher. »

Et le voilà qui se met à gravir la colline, ce triste fardeau sur son épaule.

Wendelin attendait. Le temps lui parut bien long. On eût entendu son cœur battre.

Enfin, Reinbacher revint blême, défait, chancelant sur ses pieds comme un homme ivre.

« Est-ce fait? demanda Wendelin.

— Oui, oui, il est remis à son ancienne place, répondit le meunier; et maintenant en route, à la maison! »

La lune qui, pendant cette dernière opération, était restée cachée derrière les nuages, reparut tout à coup pâle et énorme.

La route se fit encore sans accident.

Lorsque Reinbacher aperçut sa maison derrière les saules de l'île, il soupira profondément et murmura entre ses lèvres :

« Dieu soit loué! le moulin va encore et tout y est dans l'ordre habituel. Quant à l'autre, il est où il était il y a deux jours; tout cela a été comme un rêve affreux. Qu'on pende désormais qui l'on voudra, ce n'est pas moi qui l'irai dépendre. »

Il descendit de voiture, regagna sa chambre, s'essuya avec soin, et tandis que Wendelin s'occupait encore dans la cour à faire disparaître toute trace de la scène sanglante, Reinbacher tomba dans un lourd et profond sommeil.

Digitized by Google

VI

Le matin du jour qui suivit ces événements, le très honorable bourgmestre de Nienburg, Robert Scipion Balbus déjeunait tranquillement avec sa femme et sa fille. Il était en manches de chemise et tête nue ; sa perruque, symbole de sa dignité, pendait non loin de lui sur son support, et le petit barbier de la localité était occupé à en friser la dernière boucle, car ce jour-là était jour de tribunal.

La figure de l'honorable bourgmestre exprimait en traits ineffaçables la conscience d'un haut emploi et d'une immense influence. Toute sa personne respirait la dignité, la noblesse, le décorum. Petit et gros, de constitution apoplectique, Scipion Balbus avait avec cela les joues et le nez rouges, et sitôt qu'une affaire faisait mine de ne pas aller au gré du bailliage et de l'autorité supérieure, son tempérament colérique s'échauffait, et le rouge de son visage tournait au violet, ce qui inspirait aux siens chaque fois les plus vives alarmes.

Le digne bourgmestre était sur le point de finir son déjeuner, qui consistait en un chapon froid et une bouteille de vin de France, lorsque Supple, l'huissier du tribunal, entra et resta planté devant lui en faisant un salut respectueux.

« Votre Honneur, dit-il après une pause, avec toutes les marques du plus grand trouble, je viens pour l'affaire de Georges le pendu.

— Vous venez vous justifier? cria le bourgmestre, dont le visage s'empourprait déjà de colère. Vous justifier ? car c'est à votre détestable négligence qu'il faut s'en prendre si les camarades du pendu ont réussi à voler son cadavre. Du reste, tout cela n'a pas le sens commun. A quelle conclusion doit-on s'arrêter ?

— Monsieur le bourgmestre ! reprit l'huissier en élevant la voix.

— Allons, allons, il ne peut pas s'être envolé, fit Scipion Balbus en lui coupant brusquement la parole, ou bien voulez-vous par hasard, continua-t-il d'un ton irrité, me persuader que c'est le diable qui l'a emporté ? Il y a des gens assez stupides pour le croire. Le barbier que voici, par exemple, le croit fermement..... Mais nous sommes des magistrats éclairés, nous ; nous flairons un complot ourdi par la bande de Georges, et nous ferons faire les investigations les plus minutieuses pour arriver à connaître la main maudite qui a fait le coup. Oui, nous flairons un complot, et vous devez vous-même bien savoir, en rappelant un peu vos souvenirs, qui vous a donné de

Digitized by Google

l'argent pour aller boire au cabaret au lieu de rester à votre poste et de veiller sur le cadavre.

— Scipion, mon ami, dit avec un accent de tendresse émue Mme la bourgmestre, ne t'échauffe pas ainsi !

— Qui m'a donné de l'argent, à moi, pour aller au cabaret ! s'écria l'huissier. Dieu ! mon Dieu ! qui peut m'avoir donné de l'argent ? Qui, qui ? Personne ne m'a donné d'argent. Mais aussi, qui jamais de la vie a entendu parler d'un vol de cette sorte, — le vol d'un mort ? Si l'on eût volé le gibet, cela se comprendrait encore, et nul ne s'en étonnerait ; comme solive ou comme bois à brûler, on en pourrait tirer parti. Mais je ne suis resté au cabaret qu'un petit quart d'heure au plus, à l'effet de me restaurer un peu. Je ne suis pas un cœur de fer, moi ; je ne puis pas voir de tels spectacles sans émotion. Bref, j'avais besoin de boire par là-dessus un verre de vin. Mais le diable est fin ; il a mis le temps à profit.

— Le diable, le diable ! s'écria Balbus ; et que peut-il avoir à faire du cadavre, le diable ? L'âme, il l'a bien sans cela.

— C'est vrai, c'est vrai ! répondit l'huissier. Le diable lui-même a jugé le drôle trop méchant ; aussi l'a-t-il rapporté. »

Le barbier laissa tomber de sa main son fer à friser.

« Rapporté quoi ? Vous avez perdu la tête ! s'écria Balbus.

— Je parle de Georges, le garçon grainetier, Votre Honneur ; il est de nouveau où il était. »

Le bourgmestre bondit sur ses pieds.

« Vivant ? s'écria-t-il.

— Vivant ? rendu à la vie ? Oh ! pour le diable lui-même ce serait trop fort ! fit Supple. Il est là, c'est-à-dire pendu comme il l'était il y a deux jours !

— Allons, allons, vous avez encore bu un coup de trop ce matin !

— Mon Dieu, mon Dieu ! dit l'huissier en larmoyant ; je vous dis et je vous répète : Georges est de nouveau là où il était.

— Alors, c'est qu'il n'avait pas bougé de là. Oh ! je flaire un complot, un complot !

— Il avait bel et bien disparu, murmura le barbier du ton d'un homme foudroyé de terreur ; j'ai vu moi-même, de mes yeux, à plusieurs reprises, la place parfaitement nette.

— Il a disparu et il est revenu, dit Supple.

— Revenu ! Ane que vous êtes !

— Revenu ou à peu près, Votre Honneur, répliqua Supple. Seulement son costume est tout autre. On peut dire qu'il s'est r'habillé des pieds à la tête. Il a maintenant un autre pantalon, une autre jaquette, et, au lieu de chaussons, de fortes bottes de pêcheur.

Digitized by Google

— Des bottes de pêcheur ! s'écria le bourgmestre, au comble de la surprise.

— Avec cela, une horrible blessure à la tête : le crâne fendu en deux. »

Mme la bourgmestre était sur le point de tomber en faiblesse.

Balbus se frotta vivement le nez, ce qui, chez lui, était l'indice infaillible d'une grande perplexité et d'une extrême tension d'esprit, quand il s'agissait de résoudre un problème difficile.

Enfin il s'écria :

« Ma perruque ! mon épée ! Il faut que je sorte moi-même pour voir ce qu'il en est et tâcher d'éclaircir un peu toute cette affaire. »

Le barbier et l'huissier s'empressèrent à l'envi de donner au bourgmestre les précieux insignes de sa dignité.

Mais on entendit tout à coup dans la maison un grand bruit de pas et de voix.

« Georges, le pendu, est en bas ! » cria la voix aigre du greffier de la ville par la porte entr'ouverte. Et la tête du digne greffier, visible un instant, avait presque aussitôt disparu.

Georges était là, en effet, entouré d'une foule innombrable d'enfants et de jeunes gens, d'hommes et de femmes, de bourgeois et de gens du peuple ; on l'avait apporté à l'hôtel de ville. La journée ne se passa pas sans que le médecin de la cité et le personnel du tribunal se livrassent à une minutieuse inspection du cadavre, et tous les organes de la justice furent mis de nouveau en mouvement pour débrouiller l'énigme de la réapparition du pendu, plus étrange et plus mystérieuse encore que sa première disparition.

ALFRED MEISZNER.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LES

PUBLICISTES DU XVIIe SIÈCLE

L'ÉCOLE DE LA RÉSISTANCE

I. — SUARÈS

I

Il y a une grande différence entre les conquêtes que fait la raison dans l'ordre moral et les vérités nouvelles qu'elle découvre chaque jour dans l'ordre physique. Celles-ci, quelque résistance qu'elles rencontrent d'abord dans les esprits, quelle que soit la force des préjugés et des habitudes qui leur font obstacle, finissent toujours par triompher et par régner sans partage. Celles-là, au contraire, même quand elles comptent des siècles d'existence et que chaque jour semble leur apporter de nouveaux titres, trouvent toujours des contradicteurs, sont toujours contestées par de nombreux et puissants adversaires, et réclament toujours des défenseurs.

Rien de plus facile à comprendre, si l'on songe que nos opinions sur le monde physique, quelles qu'elles soient, vraies ou fausses, ne sont après tout, comme on dirait dans la langue de la scolastique, que des accidents de notre vie ou des faits étrangers, qu'une cause extérieure a fait naître, qu'une autre cause, exactement semblable, peut détruire. Que la terre tourne autour du soleil ou le soleil autour de la terre; que la lumière soit un corps distinct ou le résultat de la

Digitized by Google

vibration de l'éther, cela nous laisse ce que nous sommes, ce que nous avons toujours été; cela ne change rien à nos passions, à nos intérêts, à nos habitudes. Il en est tout autrement des idées que nous pouvons avoir sur l'ordre moral. Ces idées, le plus souvent, ont vieilli avec nous et font partie de nous. Souvent elles sont un héritage que nous avons recueilli avec la vie; souvent elles sont sorties spontanément de notre individualité, de notre caractère, de la nature particulière de notre intelligence. Nous ne pouvons les repousser pour en adopter d'autres, ou seulement les modifier, sans porter le trouble le plus profond dans notre existence, sans être obligés de réformer nos sentiments et nos actions, sans nous déclarer la guerre à nous-mêmes. Qu'est-ce donc quand les principes nouveaux touchent à l'ordre social tel qu'il a existé auparavant, quand ils menacent notre position, notre importance, nos priviléges, nos traditions les plus chères, et, en donnant à notre résistance la couleur d'un intérêt général, en nous laissant des illusions sur les motifs qui l'inspirent, ne la rendent que plus aveugle et plus intraitable? Aussi n'y a-t-il pas un seul abus, une seule iniquité détrônée par le droit, condamnée par la législation comme par la conscience publique, l'esclavage, la féodalité, le servage, le droit d'aînesse, qui ne trouve encore aujourd'hui d'ardents défenseurs : mais en quel lieu? Chez ceux à qui l'injustice serait profitable, et qui ont la naïveté de déplorer comme un tort fait aux victimes l'impuissance où l'on a réduit les oppresseurs.

La même chose est arrivée au début du XVIIe siècle, avant même que la science de la vie publique fût entrée dans la période des temps modernes. Les luttes intellectuelles et politiques, tant du moyen âge que de la renaissance, ont eu pour résultat suprême la constitution de la société moderne, c'est-à-dire d'une société laïque, souveraine, indépendante de toute autre, n'admettant que dans l'ordre de la foi ou dans le domaine de la conscience l'intervention d'un pouvoir spirituel, et par conséquent obligée de demander à la raison, au droit naturel, les institutions et les lois appelées à la gouverner. C'est ce résultat qui est tout d'abord mis en question par deux hommes célèbres, mais d'une valeur très inégale, qui, appartenant par leurs idées au moyen âge, par la plus grande partie de leur existence au XVIe siècle, se dressent, à l'entrée du XVIIe, comme des ombres vengeresses du passé. Je veux parler de Mariana et de Suarès.

Suarès s'est rendu célèbre par son esprit encyclopédique et sa vaste érudition, mais ces qualités ne nous donnent pas de lui une idée suffisante. Suarès est une figure originale, qui demande à être étudiée avec plus de détails; c'est une intelligence des plus fortes,

Digitized by Google

et qui a joué dans l'histoire du droit naturel un rôle tout à fait à part. Bien loin de se montrer l'adversaire de cette science, à laquelle saint Thomas d'Aquin a rendu hommage, et dont l'avénement est désormais un fait irrévocable, il la défend lui-même contre ses détracteurs ; il en soutient les principes les plus hardis en apparence, il met à son service les autorités les plus imposantes et tout l'arsenal de sa dialectique ; mais peu à peu, avec une adresse, on pourrait dire avec une astuce incomparable, il lui retire ce qu'il lui a donné, il l'étouffe, et, si l'on peut ainsi parler, il la dissout par ses *distinguo*, ses exceptions, ses réserves, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien, sans qu'on sache positivement ce qu'elle est devenue. Ne craignez pas qu'homme d'autorité et de tradition, il dépouille la société de tous ses droits, et proscrive jusqu'au nom de la liberté. Non ; selon lui, la souveraineté réside dans le peuple ; tout pouvoir politique a été fondé par ses suffrages et peut être détruit par ses actes et sa volonté. Il ne s'arrête pas là : il prêche ouvertement le tyrannicide, et dans certains cas le meurtre d'un roi légitime. Mais pourquoi ? Pour abaisser le pouvoir temporel dans ses attributions et dans son origine, pour l'avilir à ses propres yeux par la menace toujours suspendue sur son existence ; tandis qu'il nous montre en regard de lui une autorité immuable, universelle, divine, qui survit à la ruine de toute autre puissance, et que les peuples, dans leurs déchirements intérieurs ou dans leurs luttes réciproques, feront bien de prendre pour conseillère et pour juge.

Mariana n'a rien dit de plus que Suarès et bien d'autres dont le nom est resté vénéré, tandis que le sien est couvert d'opprobre. Le Parlement de Paris ne s'y est pas trompé, car il les a condamnés tous deux, le premier en 1616, pour son livre sur le roi et la manière dont il doit être élevé (*De Rege et regis institutione*) ; le second en 1614, à l'occasion d'un pamphlet de mille pages in-folio, dirigé contre le roi Jacques Ier d'Angleterre (*Defensio fidei catholicæ contra anglicanæ sectæ errores*). Mais Mariana a payé pour tous, par cette double raison que son livre est plus accessible au grand nombre et est venu dans un mauvais moment, entre l'assassinat de Henri III et celui de Henri IV. Aussi il n'y aurait pas lieu de s'occuper de lui, s'il n'y avait à remarquer dans son Traité du Roi que cette fameuse apologie du régicide, contre laquelle se sont soulevés ses contemporains et la postérité. Mais il soutient encore d'autres doctrines, qui méritent à plus juste titre l'attention de l'historien et du philosophe. Il peut être regardé à la fois comme le devancier de Hobbes et de Rousseau ; car, sans aucun souci du récit de la Bible et de la tradition religieuse, il enseigne avec tous deux que l'homme a commencé par errer dans les bois, à la manière des bêtes fauves : *Solivagi initio*

Digitized by Google

homines, *incertis sedibus*, *ferarum ritu pererrabant*. Ce sont les premiers mots de son ouvrage. Il pense, avec le philosophe anglais, que cet état de nature était l'état de guerre; que l'homme ne trouvait dans l'homme qu'un ennemi, et il fait avec Rousseau de la société civile une pure convention, fondée sur le suffrage universel. Outre l'intérêt historique qui s'attache à ces théories, il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que toutes ces idées, reprochées avec tant d'aigreur à la raison et à la philosophie, et considérées habituellement comme une invention des philosophes du XVIIIe siècle, ont été d'abord soutenues et propagées par des théologiens. Je ne veux pas dire qu'elles soient pour cela moins dangereuses et plus vraies.

A côté des deux jésuites Mariana et Suarès, je n'hésite point à placer, quoiqu'il ait vécu plus tard, le jurisconsulte anglais, le protestant Selden. J'ai déjà eu l'occasion de revendiquer contre cet écrivain les droits de la raison et de la conscience, mais une analyse impartiale de ses principaux ouvrages peut seule nous donner une idée du rôle qu'il a joué dans l'histoire du droit naturel et de l'influence qu'il a exercée soit comme publiciste, soit comme jurisconsulte. Pas plus que ses devanciers, il ne conteste les principes du droit naturel; mais par une bizarre imagination associée à une érudition confuse, il en fait des principes révélés dès l'origine du genre humain et conservés par la tradition chez le peuple de Dieu, d'où ils ont passé chez les nations païennes. Pour apprécier la valeur de cette conception et la direction qu'elle a imprimée à l'esprit même de Selden, il suffit de savoir qu'il a revendiqué comme un droit divin, au profit de son pays, l'empire de l'Océan, et que le principe de la liberté des mers n'est pas seulement dans son opinion une erreur et un danger, mais une sorte de blasphème.

Ces trois personnages ont cela de commun qu'ils entreprennent la restauration d'un passé à jamais évanoui. En voici d'autres qui placent leurs espérances dans un avenir chimérique. Le premier (on ne s'attendrait pas à trouver ce grand nom sur la liste des rêveurs), le premier, c'est François Bacon, créant dans la *Nouvelle Atlantide* une société parfaite et toute-puissante par la science, comme il s'est flatté, dans l'*Instauratio magna*, de rendre la science toute puissante sur la nature. Le second est le moine napolitain Thomas Campanella, véritable précurseur de la secte saint-simonienne, qui veut appliquer à la société le régime d'un couvent et fonder une théocratie plus philosophique où le dogme se confond avec la raison, le prêtre avec le magistrat, le culte avec la satisfaction de tous les besoins et de tous les intérêts de la nature humaine. Le troisième, c'est Harrington, l'auteur de l'*Oceana*, qui, poursuivi jusque dans ses chimères

Digitized by Google

par les habitudes de son pays, par les principes du gouvernement britannique, rêve de stabilité avec l'élection à tous les degrés du pouvoir, d'équilibre avec l'égalité, de liberté avec la loi agraire, et d'une aristocratie de naissance avec les institutions les plus démocratiques qui aient jamais été imaginées.

Entre ces deux partis contraires, et presque sans s'apercevoir qu'ils existent, entre les utopistes et les restaurateurs impuissants du passé, la véritable science du droit naturel poursuit son chemin, s'empare de toutes les intelligences droites, asseoit son empire sur les hommes pratiques, sur les diplomates et les hommes d'Etat aussi bien que sur les penseurs. Fondée ou plutôt régénérée par Hugo Grotius, dans un esprit tout à la fois d'indépendance et de piété envers le passé, à la double lumière de la philosophie et de l'histoire, de la conscience et des faits, elle est développée et fécondée par une longue suite de continuateurs. Les uns, comme Puffendorf, Cumberland, Leibnitz et Wolf, se proposent de la rendre plus ferme, plus rigoureuse, plus irrésistible dans ses principes et dans sa méthode, tout en élargissant son cadre, en multipliant ses applications, en étendant la chaîne de ses conséquences. D'autres, comme Christian Thomasius, un disciple de Puffendorf, Wattel, disciple de Leibnitz et de Wolf, Burlamaqui, qui s'inspire directement de Grotius, se contentent de la populariser, de l'introduire dans le monde et dans les écoles. D'autres encore, comme notre grand jurisconsulte Domat et le chancelier d'Aguesseau, l'ont considérée dans ses rapports avec le système entier de la législation civile ou le droit romain. De là l'immortel ouvrage des *Lois civiles dans leur ordre naturel* et les *Méditations métaphysiques sur les vraies et les fausses idées de la justice*. Domat, le janséniste, l'ami de Pascal, a mérité d'être appelé « le restaurateur de la raison dans la jurisprudence. » D'Aguesseau, qui a été son ami et qui fait profession d'être son disciple, dit en parlant de lui : « Personne n'a mieux approfondi que cet auteur le véritable principe des lois et ne l'a expliqué d'une manière plus digne d'un philosophe, d'un jurisconsulte et d'un chrétien. »

Ce mouvement ne s'est pas accompli sans résistance, ces doctrines ne se sont pas répandues sans contradiction. L'apologie du droit ne manque jamais de provoquer celle du fait; la défense de la raison, de la conscience, de la liberté, celle du despotisme et de la force, soit qu'on les nomme par leurs noms, soit qu'on les dissimule sous le nom de la tradition. Ici, c'est-à-dire au milieu du XVIIe siècle, le despotisme a pour champions deux hommes dont le nom inspire encore une sorte d'effroi aux intelligences mal exercées, Hobbes et Spinoza, un matérialiste et un panthéiste. Mais il y a entre eux cette différence que le premier remet l'autorité absolue entre les mains

Digitized by Google

d'un seul, armé de tous les pouvoirs, du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, du glaive et de l'encensoir, de la force du dogme et de celle du Code. Le second, au contraire, la réclame pour le peuple, c'est-à-dire pour la multitude, dont la volonté, affranchie de toute règle, de toute loi supérieure, est mise à la place de la raison, de la justice elle-même, et déclarée sainte, inviolable, infaillible, quoi qu'elle puisse ordonner et à quelque degré d'avilissement et de servitude qu'elle puisse réduire les hommes. Qu'on se figure la politique de Jean-Jacques Rousseau plus d'un siècle avant le *Contrat social.* Chacun d'eux a tiré les conséquences légitimes de son système. Pour le matérialisme, quand il a la parfaite intelligence de lui-même, il n'y a ni liberté, ni justice, ni régime, ni droit ; il n'y a que des forces qui se combattent dans une anarchie terrible, et que la pression, non le gouvernement, d'une force supérieure peut seule mettre en paix les unes avec les autres. Pour le panthéisme, la raison et la force, le fait et le droit ne sont qu'une seule chose. Quand ce qui existe est légitime, tous les êtres et, à plus forte raison, tous les hommes sont revêtus d'un caractère divin. Ce qu'ils font, ils ne sont pas libres de ne pas le faire, et par conséquent il est injuste de les classer à raison de leur mérite. De là la nécessité de leur reconnaître à tous les mêmes droits, la même puissance, les mêmes lumières, les mêmes vertus, et de placer la justice dans la volonté du grand nombre.

Ce n'est pas au nom d'un système philosophique, mais au nom de la tradition politique et religieuse, que Bossuet et Fénelon, moins bien inspirés que Domat et d'Aguesseau, ont essayé de résister, sans s'en rendre compte, aux progrès du droit naturel et au développement d'une liberté légitime au sein des sociétés modernes. Bossuet, homme politique, homme d'action et conseiller du roi, est loin de mériter l'admiration qu'il excite comme artiste, orateur, théologien, philosophe ; et en somme il faut apporter quelque réserve au culte fanatique qu'il inspire, il faut se défier de cette parole hautaine qui excite encore notre enthousiasme, même quand elle nous insulte et nous écrase. Bossuet, dans un livre qu'on ne lit pas assez, la *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture*, enseigne tout simplement la politique de Hobbes, c'est-à-dire l'autorité absolue, sans autre frein que la conscience personnelle du monarque. Si l'on en doute, voici son propre témoignage : « L'autorité royale, dit-il, est absolue. Le prince ne doit rendre compte à personne de ce qu'il ordonne. » — « Les princes sont des dieux, suivant le témoignage de l'Ecriture, et participent en quelque façon de l'indépendance divine. Contre l'autorité du prince, il ne peut y avoir de remède que dans son autorité. » Bossuet a-t-il le droit de mettre ces doctrines sur le compte de l'Ecriture ? Oui, si l'on considère quelques exemples

Digitized by Google

donnés par les personnages du Vieux Testament; absolument non, si l'on tient compte des principes et des maximes, et surtout si l'on consulte la sublime douceur de l'Evangile. Telle n'est pas la politique de saint Thomas, et il n'y a que les franciscains anathématisés au XIVe siècle avec Michel de Césène, qui aient réclamé pour l'empereur les mêmes pouvoirs que Bossuet donne au roi. Cependant faut-il le dire? La doctrine de Bossuet n'a choqué personne, elle a plutôt été admirée, accueillie avec reconnaissance par tous les esprits élevés et sensés de son temps. Pourquoi cela? Placé entre la Fronde et le Saint-Siége, l'une qui déchirait l'Etat et le vendait, l'autre qui revendiquait la suprématie spirituelle du moyen âge, il défendait la cause de l'unité nationale et de la société laïque des temps modernes.

Fénelon, au contraire, avec toutes les apparences d'un esprit plus libéral, avec ses rêves de la Bétique et de la république de Salente, avec ses généreuses maximes et son opposition fleurie du *Télémaque*, n'est qu'un esprit rétrograde, un homme des temps passés. Pour le connaître, il faut l'étudier dans ses écrits purement politiques, dans son *Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*, dans son *Essai philosophique sur le gouvernement civil*, dans ses *Plans de gouvernement*, et son Mémoire sur la guerre de succession. Là on le verra demander, comme le dit très bien Saint-Simon, le régime faible et usé qui a précédé Richelieu, une royauté énervée au profit des grands, des provinces presque indépendantes les unes des autres, une Eglise toute-puissante. Louis XIV, après avoir pris connaissance d'une partie de ces vues, avait bien raison de dire : « Je viens d'entendre le plus bel esprit de mon royaume et le plus chimérique. » Ce n'est que dans les questions du droit des gens que Fénelon s'arrache aux illusions de l'utopie, pour se faire le disciple et l'abréviateur de Grotius.

Je m'arrête devant les noms de Locke et de Kant, qui n'ont pas moins d'importance pour l'histoire du droit naturel que pour celle de la philosophie. Je dois m'arrêter, à plus forte raison, devant ceux de Mably, de Rousseau, de Montesquieu, de Beccaria, de Bentham, car ici c'est un nouveau monde qui s'ouvre devant nous et une distance immense nous sépare du XVIIe siècle.

II

L'ordre qui m'a semblé le plus naturel dans ces études, c'est de commencer par les hommes qui défendent le passé, qui représentent l'esprit de résistance, et d'accorder, à ce titre, le premier rang à Sua-

Digitized by Google

rès. Ce n'est pas que Suarès soit le plus ancien d'entre eux. Par la date de sa naissance, il ne vient qu'après Mariana. Mais, par celle de sa mort, il appartient plus au XVIe qu'au XVIIe siècle. Puis, il est le seul des deux qui nous présente un système complet de politique et de droit naturel ; il est le seul qui remonte jusqu'aux principes fondamentaux de ces deux sciences, pour les exposer ensuite en philosophe et pour en déduire les conséquences, tout à la fois en philosophe et en théologien. Mariana ne s'est occupé que d'une seule question : des rapports du peuple et du prince, et des principes dans lesquels le prince doit être élevé pour être digne du pouvoir dans une société chrétienne.

Né en 1548, d'une noble famille de Grenade, François Suarès commença par se vouer à la jurisprudence. Il venait d'achever ses études de droit à l'Université de Salamanque quand il se laissa entraîner, par les conseils de son directeur, à entrer dans l'ordre des jésuites. Il fut d'abord loin de s'y plaire et d'y être goûté. Il trouvait surtout une énorme difficulté à accepter la philosophie telle qu'on l'enseignait alors, et qu'on continuait de l'enseigner jusqu'au triomphe du cartésianisme dans les écoles de la Société. Il ne pouvait comprendre comment les principes de la philosophie d'Aristote, et surtout celui qui fait venir toutes nos idées des sens, se conciliaient avec la théologie chrétienne. Mais, encouragé par ses supérieurs, notamment par le célèbre Rodriguez, il fut bientôt en état d'enseigner lui-même, avec succès, avec éclat, la science qui l'avait si fort rebuté. Il la professa quelque temps à Ségovie, puis occupa successivement la chaire de théologie de Valladolid, d'Alcala, de Salamanque, de Rome. On était au plus fort de la querelle des molinistes et des thomistes. Tout en prenant parti pour son confrère Molina, il modifia son système sur la grâce par le *congruisme*, auquel il gagna un grand nombre d'adhérents. Son érudition était immense, sa mémoire prodigieuse, sa dialectique rappelait celle des grands maîtres du moyen âge. Aussi, fut-il considéré comme le premier théologien et le premier philosophe de son temps. On croyait voir renaître en lui saint Thomas d'Aquin lui-même, dont il se bornait, le plus souvent, à renouveler et à coordonner les doctrines. C'est sur l'invitation du pape Paul V qu'il écrivit, contre Jacques Ier, ce livre que je viens de citer : la *Défense de la Foi catholique contre les erreurs de la Secte Anglicane*, et qui fut brûlé par la main du bourreau, non-seulement à Londres, par les ordres de Jacques II, mais à Paris, le 26 juin 1614, par arrêt du Parlement. C'est que cet ouvrage n'attaquait pas seulement les opinions religieuses, mais la couronne de Jacques Ier, son inviolabilité royale et celle de tous les rois catholiques ou hérétiques. Suarès, retiré à Lisbonne dans le couvent de son ordre, y termina ses jours, au milieu

Digitized by Google

du travail, le 25 septembre 1617. Telle avait été l'activité de son intelligence et la facilité de sa plume, que la collection de ses œuvres, dans la collection de Mayence et de Lyon (1630 et années suivantes), ne forme pas moins de vingt-trois volumes in-folio, juste autant que celle des œuvres de son maître saint Thomas. Le seul abrégé de ses ouvrages, publié par le P. Noël (Genève, 1732), se compose de deux volumes in-folio. On dit qu'avant d'expirer, Suarès laissa échapper de ses lèvres ces touchantes paroles : « Je ne croyais pas qu'il fût si doux de mourir ! » Si ces paroles n'ont pas été prononcées, elles sont du moins parfaitement d'accord avec la vie d'abnégation, de piété, de nobles labeurs, qui fut celle de l'écrivain dont nous allons nous occuper. Mais, quelque vénération que nous ayons pour l'homme, il nous est permis de juger l'auteur avec l'impartialité sévère qu'il mérite quelquefois.

Nous n'avons pas à faire connaître Suarès comme métaphysicien et comme théologien ; nous ne considérerons en lui que l'interprète du droit, que l'auteur du *Traité des Lois*, généralement estimé son meilleur écrit, et qui n'a que des rapports très éloignés avec ses ouvrages de théologie ou de philosophie pure.

Le *Traité des Lois* (*Tractatus de legibus ac Deo legislatore*), immense travail, qui suffirait à lui seul pour remplir la vie d'un écrivain ordinaire, peut être regardé comme une somme ou une encyclopédie méthodique de droit, tant naturel que positif, tant canonique que civil, tant coutumier qu'écrit, où toutes les lois, classées avec méthode, sont exposées et discutées, dans leurs principes et dans leurs conséquences, avec le concours de toutes les autorités et de toutes les opinions connues. Se réglant sur le procédé de l'Ange de l'école, l'auteur commence par énoncer la proposition qu'il examine, puis il rapporte, en les discutant, les opinions contraires, et, enfin, il conclut pour son propre compte. Marche excellente pour ne rien oublier, aussi favorable à l'histoire qu'à la dialectique, mais qui fatigue par sa régularité même, qui trompe par sa rigueur purement apparente, qui, à force de divisions, dégénère à la fois en confusion et en subtilité. Ce sont les défauts inséparables de la méthode scolastique, qu'une critique superficielle, un peu éblouie par les lointains horizons du moyen âge, est portée à nous vanter au delà de sa valeur.

Autant il y a de points de vue à considérer, ou de distinctions possibles dans la réunion de toutes les lois dont notre esprit peut se faire une idée, autant il y a de livres particuliers dans l'œuvre de Suarès. Le premier traite des lois en général, de leurs caractères communs, de leurs causes, de leurs effets, de leur but, des raisons de leur existence et des changements qu'elles peuvent subir, des

Digitized by Google

formes sous lesquelles elles doivent être promulguées, etc.; le second est consacré à la loi naturelle et au droit des gens; le troisième, à la loi civile dans ses rapports avec la loi naturelle : le quatrième, à la loi canonique considérée sous le même aspect; le cinquième, au principe des lois pénales; le sixième, aux règles à suivre dans l'interprétation, le remaniement et l'abrogation des lois; le septième, à la loi non écrite ou au droit coutumier; le huitième, aux lois de faveur ou priviléges; le neuvième, aux lois révélées de l'Ancien Testament, et le dernier à la loi de l'Evangile. Dix livres en tout. Mais il n'y a que les premiers qui tombent sous l'empire de notre critique. C'est là que les questions les plus importantes du droit naturel sont discutées l'une après l'autre, avec la maturité, avec la gravité qu'elles exigent.

Rien de plus libéral et de plus philosophique que la manière dont Suarès commence. Toute loi suppose la justice, dont elle ne doit être qu'une mesure ou une règle déterminée; car une loi injuste, comme saint Augustin l'a dit après Platon et après Cicéron, une loi injuste ne mérite pas le nom de loi : *Mihi lex esse non videtur quæ justa non fuerit*[1]. Mais la justice, cette loi suprême que supposent toutes les autres lois, ce n'est pas autre chose que le droit naturel, c'est-à-dire la raison elle-même, ou la lumière qui éclaire toutes les créatures intelligentes, la voix intérieure qui apprend à tous les êtres libres l'usage qu'ils doivent faire de leur liberté[2]. L'existence de la loi naturelle a été reconnue, non-seulement par les philosophes les plus éminents du paganisme, mais par saint Paul, par saint Augustin, par saint Thomas. « Les Gentils, a dit le premier[3], qui n'ont pas la loi, exécutent naturellement ce que la loi commande. » *Gentes quæ legem non habent, naturaliter ea quæ legis sunt faciunt.* « La loi, a dit saint Augustin[4], est écrite dans le cœur des hommes. » — « Il n'existe pas une âme dans la conscience de laquelle la voix de Dieu ne se fasse entendre. » — « Qui donc, si ce n'est Dieu, a écrit la loi naturelle dans le cœur des hommes[5]? » Enfin la *Somme* de saint Thomas d'Aquin est pleine de ces maximes.

La loi naturelle, par cela seul qu'elle découle de la nature et se confond avec la raison, a été promulguée d'une manière claire et évidente, et continue de l'être sans interruption pour tous les êtres intelligents. Elle se révèle à chacun de nous en particulier et nous

[1] *De Lib. arb.*, liv. II, ch. I.
[2] Liv. I, ch. I-III.
[3] *Ad Rom.*, XXI.
[4] *Confess.*, liv. IV.
[5] *Nullam esse animam in cujus conscientia non loquatur Deus* (Comm. au Serm. sur la montagne), liv. XXI.

Digitized by Google

apparaît comme la voix de toute la nature, ou plutôt de l'auteur de la nature, selon ces paroles du Psalmiste : « La lumière de ta face se réfléchit sur nous, Seigneur ; » ou selon ces mots de saint Jean : « C'est la vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde[1]. »

Suarès distingue avec beaucoup de sagacité la loi naturelle de la conscience. La première enseigne d'une manière universelle à tous les hommes ce qu'il faut faire ou ne pas faire, ce qui est juste ou injuste ; la seconde l'enseigne à chacun de nous en particulier. La première, c'est la vérité morale considérée en elle-même ; la seconde est le sentiment particulier que nous en avons ou l'application que nous en faisons à chacune de nos actions. La conscience peut être erronée ; la loi naturelle est infaillible, car elle a Dieu même pour auteur. La première est sous l'influence de l'opinion et de l'éducation ; la seconde est éternelle et immuable[2].

Jusqu'ici, nous n'avons qu'à applaudir. Malgré la différence des croyances et des temps, Platon et Kant ne diraient pas mieux. Ce que je demande la permission d'appeler la bonne veine de Suarès n'est pas encore épuisé. Après avoir défini le caractère et établi l'autorité de la loi naturelle, c'est-à-dire de la raison dans l'ordre moral, il se demande jusqu'à quel degré, dans quelles limites elle peut nous suffire, ou quelles sont les règles de conduite, les préceptes de morale qu'elle est capable de nous enseigner sans aucun autre secours. Nous allons voir que la liste en est encore assez grande, et que Suarès ne connaissait nullement cette stratégie récente qui consiste à nous conduire à la foi par le chemin du scepticisme et l'avilissement de la conscience. La loi naturelle comprend d'abord certaines règles d'une vérité évidente ; par exemple celles-ci : Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît ; il faut être tempérant ; il faut aimer et honorer Dieu ; il faut rendre à chacun ce qui lui est dû. — La loi naturelle comprend ensuite toutes les conséquences qui découlent évidemment de ces principes évidents. Telles sont les lois qui condamnent comme des actions criminelles le vol, le meurtre, l'adultère. D'autres conséquences, comme celles qui interdisent le mensonge, la fornication, l'usure, réclament une démonstration déjà plus compliquée, mais ne cessent pas d'appartenir à la loi naturelle et d'être connues par les lumières de la seule raison. Qui le croirait? selon Suarès, tout le Décalogue est de droit naturel, et l'on pourrait même y ajouter bien d'autres commandements qui n'y sont pas com-

[1] *De Legib.*, liv. II, ch. XI, § 4.
[2] *De Legib.*, liv. II, ch. V, § 15.

Digitized by Google

pris, comme de pratiquer l'aumône, d'être fidèle à sa promesse, de ne pas se faire justice soi-même [1].

Avec l'idée de la loi naturelle nous avons nécessairement, selon Suarès, celle de l'auteur de cette loi, et la même clarté qui brille sur la première de ces deux vérités éclaire aussi la seconde. Or, quand l'esprit de l'homme s'est élevé jusqu'à Dieu, il est impossible à son cœur de ne pas l'aimer. Il y a donc en nous un amour naturel, un amour inné du Créateur, qui se distingue de tout autre amour, quoiqu'on ne puisse le posséder dans sa perfection qu'avec le secours de la grâce. Toute action par laquelle on accomplit quelque précepte de la loi naturelle tend directement à Dieu comme à sa fin dernière, et, autant que cela est donné à l'homme, contribue à sa gloire, même lorsque l'homme se propose un but moins élevé. Mais à celui qui ouvre les yeux de son esprit et suit sa raison où elle le conduit, il est impossible que cette fin suprême de nos actions puisse échapper, et qu'il ne voie pas en Dieu la fin de son existence, qu'il ne comprenne pas la loi qui ordonne de l'aimer par-dessus toutes choses [2].

Enfin, pour que rien ne manquât à cette belle exposition et à cette chaleureuse défense de la loi naturelle, Suarès ajoute qu'il n'est au pouvoir de personne, pas même du souverain pontife, d'abroger ou d'affaiblir un seul de ses préceptes, ou d'accorder des dispenses qui permettent de les violer accidentellement. *Nulla potestas humana, etiamsi pontificia sit, potest proprium aliquod præceptum legis naturalis abrogare, nec illud proprie et in se minuere, neque in illo dispensare* [3].

Mais nous voici au bout des généreuses déclarations, des professions de foi philosophiques, des épanchements d'une âme tendre, ou du moins nous allons les voir interrompues pour livrer passage aux perfides distinctions du casuiste raffiné et impitoyable. Certainement, nous dit Suarès, les obligations de la loi naturelle sont absolues et sans exception. Elles commandent à tous les hommes. Elles protégent tous les hommes. Mais il faut distinguer dans la loi naturelle ce qui est *impératif* de ce qui n'est que *permissif*, ou ce qui est commandé de ce qui est simplement permis. « Vous ne tuerez pas ; — vous ne volerez pas ; — vous ne commettrez pas d'adultère ; — vous secourrez votre prochain dans le péril ou dans l'indigence ; » voilà des préceptes impératifs. Mais, dans l'origine, tous les hommes avaient droit à tous les biens de la terre, à ce qu'affirme Suarès. La communauté était de droit naturel. Dans l'origine, tous les hommes,

[1] *De Legib.*, liv. XXII, ch. VIII, §§ 4, 5, 6.
[2] Liv. XXII, ch. XI, §§ 2 et suiv.
[3] Liv. XXI, ch. XI, § 8.

Digitized by Google

créés à l'image de Dieu, étaient indépendants les uns des autres, jouissaient à juste titre de la liberté. Ce double droit était purement permissif, et signifiait seulement qu'il était permis d'être libre, qu'il était permis de jouir des biens que la nature offrait sans travail à tout le genre humain. Or, si l'on ne peut abroger ni restreindre un commandement formel, on peut limiter une licence, une permission, et même la retirer tout à fait. On n'a donc porté aucune atteinte à la loi naturelle en substituant à la communauté la propriété individuelle, et en remplaçant pour un grand nombre d'hommes la liberté par l'esclavage. Il n'y a pas plus de mal à cela, selon le jésuite espagnol, qu'à avoir mis les vêtements à la place de l'état de nudité où l'Ecriture nous représente nos premiers parents. Cette même distinction, Suarès nous la présente sous une autre forme. Le commandement, le précepte impératif, c'est la loi divine, c'est le devoir, sur lequel aucun homme n'a d'autorité. Ce qui est purement permissif, c'est la propriété, le domaine (*dominium*), qui est soumis à des causes de changements. D'abord le domaine peut être aliéné par l'individu; voilà pourquoi il est juste que certains hommes, qui ont vendu leur liberté, restent soumis à l'esclavage, comme celui qui a vendu son patrimoine ne peut être admis à le réclamer. Ensuite, il est impossible que, dans l'état social, on jouisse de son domaine sans restrictions et sans conditions. L'Etat a le droit de déterminer les conditions de la propriété : de là les lois qui la règlent et qui président aux contrats, aux successions, aux donations, aux testaments. La liberté n'est qu'une propriété morale, qui, à l'exemple de la propriété matérielle, tombe sous l'action de l'Etat et des lois civiles, et que l'Etat peut m'enlever pour me punir de quelque faute[1]. « La nation, dit Suarès, peut généraliser sa pensée, peut renoncer à un droit pour un plus grand bien[2]. » En conséquence, l'Etat peut sacrifier tous les droits particuliers à ce qu'il regarde comme le bien commun; l'individu peut aliéner sa liberté civile et morale pour un avantage matériel. Avant d'aller plus loin, examinons cette première falsification de la raison et du droit; car elle est la source et le principe de toutes les autres.

Pour rendre la discussion plus nette, écartons d'abord cette communauté chimérique que Suarès nous représente comme un droit naturel égal à la liberté. La communauté, si elle a jamais existé à l'origine de la société, n'était pas un droit, mais un état, un fait, qui résultait de l'absence de la propriété. Evidemment, ce que personne ne réclamait, ce que personne ne songeait à s'assimiler

[1] Liv. II, ch. XIV.

[2] *Natura ipsa ut sic dicam potest cedere juri suo propter aliud bonum majus*, liv. II, ch. XIV, § 20.

Digitized by Google

par le travail ou par la première occupation, appartenait à tout le monde. Mais dès que le travail fut connu et que chacun eut choisi sa place sur la terre, la propriété était fondée, non par une substitution ou une restriction conventionnelle, mais par le principe qui lui est propre, par un droit qu'elle n'emprunte qu'à elle-même.

Il faut repousser également, au nom de la justice et de la saine raison, la définition que donne Suarès du droit en général. Non, le droit n'est pas seulement une permission, une licence, une propriété qu'on peut aliéner ou détruire. Une propriété est une chose extérieure à moi, que je puis détacher de moi, et échanger contre un autre avantage également extérieur. Mais le droit, c'est moi-même, c'est une partie essentielle de mon existence intellectuelle et morale, une partie nécessaire de mon âme. Par exemple, si je ne suis pas libre de mes actions, sous la condition de respecter la liberté d'autrui, je ne suis plus compris parmi les créatures auxquelles s'adresse la loi naturelle, qui se courbent sous les commandements de la loi morale. A quoi bon proposer le bien et défendre le mal à un être qui n'a pas la faculté de choisir entre les deux? J'en dirai autant du droit de propriété pris en général. Comment prescrire la charité, la bienfaisance, la conservation de sa propre vie, à un être qui ne peut rien posséder en propre, qui n'a aucun droit sur les fruits de son travail et sur les biens que la nature lui offre?

La définition de Suarès s'évanouit donc entièrement. Autant est inviolable le devoir, autant est sacré le droit. Suis-je soumis à une loi obligatoire? Il faut m'accorder une liberté inaliénable, car celle-ci est la condition de celle-là. On ne peut les séparer sans les nier et les détruire l'une et l'autre, sans nier et détruire toute justice, toute morale. Il ne m'est pas plus permis enfin de vendre ma liberté, qu'il ne m'est permis de m'affranchir de tous mes devoirs et de violer toutes les lois. Il n'est pas plus permis aux autres, sous quelque prétexte que ce soit, de me réduire en esclavage, qu'il ne leur est permis de me donner une dispense pour tous les crimes.

Restent maintenant les restrictions de la société ou de l'Etat! L'Etat, dans l'intérêt de la société entière, a-t-il le droit de restreindre la liberté et la propriété des individus? Oui, sans doute; mais l'Etat n'a-t-il pas aussi, dans certains cas, le droit de me prendre la vie, quand il s'agit de la défense commune, ou quand ma vie, pleine de crimes, est devenue incompatible avec le repos de mes concitoyens? Suarès n'a pas compris ou n'a pas voulu comprendre que les restrictions que l'Etat apporte à mon droit ont pour motif le respect, la défense du droit lui-même, et que, hors de là, son pouvoir est usurpé, tyrannique, criminel. Le droit de chacun cesse à l'instant où l'on veut s'en servir contre le droit d'autrui.

Digitized by Google

Voilà pourquoi l'Etat, dans les conditions déterminées par la loi, peut me priver de la vie, quand ma vie est devenue une force usurpatrice et brutale, qui menace la vie des autres. Voilà pourquoi l'Etat, sous les mêmes conditions de légalité, peut me priver de la liberté, non pour la sacrifier à l'agrandissement de son propre pouvoir, mais pour me punir d'avoir fait servir ma liberté contre la liberté, la propriété ou la sécurité d'autrui, et pour m'empêcher d'en faire désormais le même usage. Voilà pourquoi encore l'Etat peut restreindre la propriété de telle sorte, que le droit de chacun soit en harmonie avec les droits de tous. Enfin, la société peut me demander aussi, soit aux dépens de ma liberté, soit aux dépens de ma propriété, les sacrifices jugés nécessaires à sa propre conservation, parce que la conservation de la société est la condition absolue de la mienne et la sauvegarde de ma liberté.

D'ailleurs, que devient ici la distinction scolastique entre ce qui est *permissif* et ce qui est *impératif?* La société me prend ma vie et mes biens aussi souvent qu'elle restreint en moi la liberté et le droit de propriété. La société est-elle donc en révolte contre ce double commandement du Décalogue : « Ne tue pas; ne vole pas! » Assurément non, elle n'est pas plus infidèle à la loi révélée qu'à la loi naturelle, quand elle se sert de son pouvoir uniquement pour protéger les droits de chacun et se protéger elle-même, qui en est la garantie la plus puissante.

Suarès est donc pris dans son propre piége. Il est condamné à nous laisser ce qu'il nous a donné ou à revenir sur ses pas et à démentir ouvertement les principes qu'il a proclamés avec le plus de chaleur et de solennité. Il ne faut pas nous en étonner; car il n'y a pas d'habileté qui puisse prévaloir contre la raison, contre le sens commun, contre le cri de la conscience.

III

Suarès, dans l'ordre naturel, ne laisse à l'homme que des devoirs, et lui ôte tous ses droits. Mais du moins, ces devoirs qu'il nous laisse ainsi mutilés et séparés de leurs conséquences les plus nécessaires, sont-ils mis à l'abri des exceptions et des changements? sont-ils immuables, universels, les mêmes pour tous les hommes? Oui, en théorie, dans les régions inaccessibles de la pure spéculation; dans l'application et dans la vie réelle, non.

D'abord, il n'y a pas d'autre puissance qui ait une action quel-

Digitized by Google

conque sur la loi naturelle que le législateur même de la nature. La question se réduit donc à ces termes : Dieu, en qualité de suprême législateur, peut-il changer les lois que lui-même nous a données, et qu'il continue de promulguer sans interruption par la voix de la conscience ? S'il ne peut les abroger entièrement, peut-il du moins les suspendre pour quelques-uns, et nous dispenser momentanément de les observer ? Ici nous retrouvons dans Suarès le double personnage que nous avons déjà rencontré en lui une première fois : le philosophe et le casuiste, l'homme des principes et l'homme des expédients. La parole est d'abord au premier, et il s'en sert avec l'élévation, avec la force qu'on peut désirer d'une âme droite, d'une saine intelligence, pour défendre la vérité morale contre les erreurs capables de l'altérer ou de l'obscurcir [1].

Toutes ces erreurs, qu'il va chercher uniquement dans l'histoire de la scolastique, mais qu'on rencontre aussi en partie dans l'histoire de la philosophie moderne, Suarès les réduit à trois : la première est celle de Guillaume Ockam et des derniers nominalistes, entre autres Pierre d'Ailly, qui soutiennent que Dieu seul, par sa volonté souveraine, est l'auteur du bien et du mal moral, et qu'il aurait pu, s'il l'avait voulu, faire le contraire de ce qu'il a fait en ordonnant que le mal fût le bien, le bien le mal ; en un mot, que le bien et le mal n'ont aucun fondement dans la nature des choses et sont tout simplement ce que Dieu nous a commandé et défendu. La seconde opinion, rapportée par Suarès comme une altération ou une négation de la loi naturelle, est celle de Duns Scot et de son école, qui, regardant le Décalogue comme la plus parfaite expression de cette loi et le divisant en deux parties ou en deux tables, les devoirs de l'homme envers Dieu et ceux de l'homme envers son semblable, prétendent que les premiers seuls sont absolus, éternels, immuables, supérieurs à toute abrogation et à toute exception, tandis que les seconds seraient soumis aux mêmes changements que la nature humaine. Enfin, un troisième système, celui de Durand de Saint-Pourçain, enseigne qu'il n'y a d'indispensables que les préceptes négatifs : ne tue pas, ne vole pas, ne rends pas de faux témoignage, etc., parce qu'ils sont d'une nature telle qu'ils ne souffrent pas d'exception, qu'il n'est pas permis un seul instant de les violer ; mais qu'il en est autrement des principes positifs, comme de faire l'aumône, d'honorer son père et sa mère, parce que les lois de cet ordre ne peuvent être accomplies que dans certaines circonstances et sous des conditions déterminées. Si ces conditions manquent, la loi n'existe plus, et, par conséquent, ne peut prétendre au titre d'éternelle et d'universelle.

[1] Voir particulièrement liv. XXI, ch. XV.

Digitized by Google

Voici la réponse que fait Suarès à chacune de ces trois classes d'adversaires.

Il dit à Ockam, et l'on peut ajouter à Descartes, à King et à Crusius, qui sont tombés dans la même erreur, qu'il y a un bien et un mal en soi, à savoir ce qui est conforme et ce qui est contraire à notre nature raisonnable et par conséquent à la raison de Dieu. Que, s'il en était autrement, Dieu pourrait agir sans raison, c'est-à-dire d'une manière contraire à sa nature, à ses divins attributs, à ses ineffables perfections; ce qui est impie et absurde à supposer. S'il en était autrement, ou s'il était vrai que Dieu pût renverser l'ordre établi et faire du bien le mal, du mal le bien, il pourrait donc ordonner qu'on le haît lui-même, qu'on le prît en mépris, qu'on lui préférât de viles idoles. Or, il suffit d'énoncer une telle proposition pour en faire justice et pour démontrer, selon la doctrine des grands théologiens, de saint Augustin et de saint Thomas, aussi bien que des plus illustres philosophes de l'antiquité, de Platon, d'Aristote, de Cicéron, que le bien et le mal existent dans la raison même et dans la nature des choses; que la loi qui prescrit l'un et qui défend l'autre n'est pas moins d'accord avec la nature de Dieu qu'avec sa volonté; par conséquent qu'elle ne peut être ni abrogée ni changée.

Il répond à Duns Scot qu'à considérer la raison et la nature de l'homme, les devoirs que nous avons à remplir envers nos semblables, les devoirs de la seconde table, ainsi qu'on les appelle, sont aussi nécessaires, aussi obligatoires que ceux de la première, ou nos devoirs envers Dieu. Sans doute, dès que notre esprit a conçu l'idée de Dieu et s'est convaincu de son existence, il nous est impossible de ne pas l'aimer, de ne pas l'adorer, de ne pas lui rendre un culte. Mais dès que l'homme se connaît lui-même et aperçoit les relations qui existent entre lui et ses semblables, il lui est pareillement impossible de ne pas regarder comme des crimes le meurtre, le vol, l'adultère, le faux témoignage; de ne pas considérer comme un devoir d'être pieux envers ses parents, bienfaisant envers le malheureux, juste envers tous. « Aussi peut-on dire, ajoute Suarès, que tous les articles du Décalogue étaient obligatoires avant Moïse et l'ont été après lui, pour les nations restées étrangères à l'Ancien Testament [1]? Si au témoignage de la raison on ajoute celui de l'histoire, soit de l'histoire sainte, soit de l'histoire profane, on voit que ces préceptes n'ont jamais été abrogés ni par l'Evangile, ni par aucune loi humaine, mais qu'ils continuent d'être en honneur chez toutes les nations, qu'ils

[1] *Si præcepta secundæ tabulæ non essent legis naturæ ante legem per Moysem datam, non obligassent homines ex vi solius rationis naturalis. Unde etiam post datam legem illa præcepta moralia non obligassent gentes pro quibus lex Moysi data non erat. De Legib.*, liv. II, ch. XV, § 9.

Digitized by Google

sont la base des lois civiles et de l'ordre social, et s'il y a par hasard quelque peuple qui les rejette, il est pour tous les autres un objet d'étonnement et de réprobation. Suarès va jusqu'à dire que la loi naturelle contient également le précepte biblique et évangélique qui nous ordonne l'amour de notre prochain ; car sans cet amour, la nature humaine est incapable de conserver non-seulement l'ordre et l'éducation qui lui sont nécessaires, mais l'existence même [1].

Enfin, la doctrine de Durand de Saint-Pourçain, qui trouverait encore aujourd'hui un grand nombre de partisans, est renversée par cette simple observation que toute loi est éternelle, qui, dans les mêmes circonstances, ordonne toujours les mêmes actes ; qui, dans les mêmes relations, impose toujours les mêmes désirs. Sans doute les relations de père et de fils sont moins étendues, moins générales que celles d'homme à homme ; mais dès qu'elles existent, il en sort des obligations indispensables, absolues, qu'il nous est impossible de supprimer ou d'abroger. Suarès aurait pu donner à son opinion un caractère plus général. Il lui aurait suffi pour cela de reproduire les réflexions que lui a suggérées tout à l'heure, contre Duns Scot, le devoir d'aimer son prochain ; devoir universel et positif s'il en fut, source commune et condition absolue de tous les autres, même des devoirs négatifs : car l'amour de nos semblables est le principe et la condition de la justice. Si je ne m'identifie pas avec eux, si je ne me mets pas à leur place, je serai incapable de respecter leur liberté, leur vie et leurs biens. Qu'on examine ensuite ce qui se passe dans la société entière, il sera facile de se convaincre que, sans des efforts énergiques et persévérants pour secourir la misère, pour éclairer l'ignorance, pour défendre la faiblesse, la violence et le crime, débordant de tous côtés, ne laisseraient plus subsister que le nom de la justice. Si cette idée n'est pas exprimée à sa place, elle est du moins dans la pensée de Suarès. Il proclame hautement, avec saint Thomas [2], que devoirs positifs et devoirs négatifs, obligations envers Dieu et obligations envers les hommes ont à ses yeux la même valeur et sont des articles inséparables de la même loi ; qu'ils sont tous également les ordres de la justice, et les commandements de la raison divine ; que la justice de Dieu, que la raison de Dieu ne saurait se diviser et combattre contre elle-même.

C'est le philosophe, c'est le moraliste qui vient de parler. Nous allons entendre à présent le casuiste. Il faut distinguer en Dieu le suprême législateur et le souverain maître et seigneur de toutes

[1] *Per se autem notum videtur dilectionem proximi maximè pertinere ad legem naturæ, cum sine illa conservari non possit natura ipsa, non solum in debito ordine et educatione, verum etiam neque in suo esse.* Liv. II, ch. XV, § 10.

[2] *Ibid., ibid.*, § 18.

Digitized by Google

choses. Comme législateur, Dieu est la raison, la justice même, et il ne peut rien changer à la loi naturelle, qui en est l'expression. Mais comme seigneur souverain, comme maître absolu de tout ce qui est, de l'homme aussi bien que des autres êtres, et à plus forte raison de ce qui appartient à l'homme, de sa liberté, de ses biens, de sa vie, il peut déléguer une partie de son pouvoir à une de ses créatures et lui permettre de faire ce qu'il ferait lui-même, ou de le faire par ses mains, en réduisant celui qu'il a choisi au rôle d'instrument. C'est ainsi que, malgré la défense du meurtre, il a pu commander à Abraham de sacrifier son fils Isaac. Dieu était le maître, le propriétaire de la vie d'Isaac, comme il l'est de toute vie humaine. De même qu'il l'avait donnée, il a pu la prendre et il a pu choisir Abraham pour être l'instrument de cette résolution. Dans ce cas, l'on ne peut pas dire qu'il a changé ou abrogé la loi naturelle, mais qu'il en a supprimé la matière par la suppression de la personne même dont il commande la mort[1]. Si Dieu peut supprimer de cette façon les préceptes négatifs, qui sont absolus et s'adressent indistinctement à tous les hommes, il a nécessairement le même pouvoir sur les préceptes positifs, qui ne sont applicables qu'à certaines circonstances et à certaines conditions.

Qu'on ne croie pas que cette doctrine est, dans l'esprit de Suarès, sans application possible à la société humaine et qu'il ne s'agit ici que d'une de ces théories plus ou moins heureuses, mais purement spéculatives, que les théologiens ont imaginées dans tous les temps pour expliquer à la raison les mystères de l'Ecriture sainte. Non, en accordant à Dieu le pouvoir de supprimer ou de frapper comme souverain maître ce qu'il recommande de respecter comme législateur, Suarès a pensé à une autre puissance, qui représente selon lui la divinité sur la terre, et à laquelle il reconnaît le droit d'agir de la même manière. Ce que cette puissance ne peut justifier par le droit naturel, elle l'accomplira par une délégation de la toute puissance divine. En voici un exemple : « En principe général, nous dit Suarès[2], la société et, par conséquent, la législation civiles, ont un but tout à fait distinct de la société et de la législation religieuses. Celles-ci se proposent le salut des âmes, la béatitude céleste, la sainteté, la vraie foi ; celles-là ne songent qu'aux intérêts communs de tous les membres de l'association, c'est-à-dire au bien de l'Etat, à son bien politique et temporel, dont la première condition est la justice et par elle la paix et la concorde. La fin qu'elles poursuivent est restée la même qu'avant l'avénement du christia-

[1] Liv. XXI, ch. XV, § 20.
[2] Liv. III, ch. XI, § 10.

Digitized by Google

nisme ; fin tout extérieure, toute temporelle encore une fois, car la loi civile se soucie peu des mouvements intérieurs de la conscience, sur lesquels d'ailleurs elle ne peut rien et qu'elle est incapable de diriger[1]. Cependant nous voyons que la loi civile, dans certains Etats chrétiens, punit le blasphème des peines les plus sévères et inflige aux hérétiques le dernier supplice. Cela est-il juste ou injuste? Cela n'est pas juste au point de vue du droit naturel, nous répond Suarès ; mais cela est légitime à un point de vue différent. La société civile fait usage dans ce cas du pouvoir qui lui a été délégué par la puissance spirituelle. Les Etats catholiques, qui font mourir dans les supplices les hérétiques et les incrédules, ne font que répondre à l'appel de l'Eglise quand elle invoque le bras séculier[2]. Très bien! Mais d'où vient à la puissance spirituelle le pouvoir d'intervertir à ce point l'ordre naturel, de fouler ainsi aux pieds la loi naturelle, cette loi que rien ne peut abroger, pour laquelle il n'existe aucune dispense? Evidemment, ce pouvoir vient de Dieu même, qui agit alors non comme législateur, mais comme maître et seigneur de toutes choses ; qui, ne pouvant changer la loi, en supprime la matière.

Il semble à peine croyable qu'une telle doctrine ait été soutenue, à une époque aussi éclairée que le commencement du XVIIe siècle, par un esprit aussi grave et aussi élevé que l'écrivain qui nous occupe en ce moment. Mais il faut se rappeler que Suarès n'était de son temps que par la résistance qu'il opposait à l'esprit nouveau. C'était le génie même de la scolastique qui revivait en lui, et qui conduisait seul sa plume et sa pensée. Il faut songer aussi qu'il appartenait à cette société pour laquelle la fin justifie les moyens, et que la fin poursuivie ici, c'est-à-dire la restauration de l'antique autorité du Saint-Siége, devait non seulement excuser, mais sanctifier à ses yeux tous les artifices de raisonnement. Il ne serait pas le seul exemple de l'alliance qui peut s'établir, sous l'empire du fanatisme, entre l'artifice et la bonne foi. Examinons cependant, par respect pour un grand nom, ce que vaut cette distinction entre Dieu considéré comme législateur et Dieu considéré comme le souverain maître du genre humain.

Afin de ne pas confondre la cause de la révélation avec celle de la raison, et l'histoire sainte avec le droit naturel, nous mettons hors de discussion le sacrifice d'Abraham. D'ailleurs, personne n'oserait prétendre qu'en ordonnant ce sacrifice, Dieu ait voulu nous enseigner qu'il dépend de sa volonté de changer ou de supprimer l'ordre

[1] *Potestas civilis non multum curat de internis actibus, imo vix circa illos aliquid potest, valde etiam impotens et inefficax est ad dirigendos illos.* Liv. III, ch. XI, §§ 8 et 9.
[2] *Ibid.*, § 10.

Digitized by Google

moral. C'est tout le contraire que nous apprend le récit de la Genèse, puisque le sang innocent n'a pas été versé, et que, selon la déclaration expresse de l'historien sacré, Jéhovah a seulement voulu mettre à l'épreuve la foi de son serviteur. Reste donc, abandonné à ses propres forces, le raisonnement de Suarès, dont on ne trouve pas d'autre exemple que chez les sophistes de l'école de Mégare. « Connaissez-vous cet homme voilé qui est là sous vos yeux? demandait Eubulide à ses disciples. — Non. — Eh bien! c'est votre père. Donc, vous connaissez et ne connaissez pas, tout à la fois, votre père. » Comment Dieu peut-il, à quelque titre que ce soit, suspendre ou abolir les mêmes lois qu'il proclame absolues et immuables? Comment peut-il m'ordonner de tuer un innocent, dans le temps même où il me le défend comme le plus grand de tous les crimes? C'est ce qu'aucun effort de dialectique, aucun sophisme au monde ne parviendra à m'expliquer et à me faire accepter. Dieu considéré comme législateur, Dieu envisagé comme le maître de la nature, n'est-ce pas toujours le même Dieu? N'est-ce pas toujours l'exemplaire éternel de la justice, de la sagesse, de la bonté, de l'intelligence et de l'amour? Le même ordre, la même perfection qui préside à ses lois, n'est-elle pas dans ses œuvres ou dans les actes de sa toute puissance? L'opinion contraire est non seulement absurde, mais souverainement impie; elle rétablit dans le christianisme, sous un autre nom, le culte de ce *Fatum* païen, qui, supérieur à tous les dieux et à leur roi lui-même, contraignait les hommes au meurtre, au parricide, à l'inceste, faisait assassiner Laïus par Œdipe, Clytemnestre par Oreste, et poussait d'une main irrésistible le fils innocent dans le lit de sa mère. Ensuite, quelle autorité laissera-t-on à la conscience humaine, en montant pour ainsi dire à l'assaut de la loi morale, en la circonvenant par la ruse quand on ne peut la faire fléchir par la force, en l'enlaçant dans un réseau de sophismes d'où elle ne peut sortir que défigurée, mutilée et ouverte à toutes les entreprises?

IV

Ce que nous connaissons jusqu'ici du livre de Suarès suffit pour nous donner une idée de ses principes et de sa méthode : de ses principes, aussi généreux, aussi élevés qu'on peut les attendre d'un chrétien convaincu et d'un vrai philosophe; de sa méthode dissimulée, tortueuse, sophistique, et qui n'a qu'un seul but : laisser d'avance une porte ouverte à toutes les exceptions possibles. Il nous reste à présent à jeter un rapide coup d'œil sur les conséquences

Digitized by Google

qu'il en a tirées ou sur les applications qu'il en a faites à ces trois branches importantes de la science du droit : le droit des gens, le droit politique, et les rapports du pouvoir politique avec le pouvoir religieux. Nous commençons par le droit des gens.

Le droit des gens, au moyen âge, dans le XVIe siècle et au XVIIe, avant l'avénement de Grotius, était encore dans l'enfance. Il se réduisait à quelques principes généraux, ou se confondait, selon l'exemple donné par les auteurs des Pandectes, avec le droit naturel. Suarès n'est pas beaucoup plus avancé dans cette matière que ses contemporains et ses prédécesseurs. Rendons-lui toutefois cette justice, qu'il semble du moins comprendre l'importance de cette science et lui assigner d'avance la place qu'elle doit tenir un jour. Il veut qu'il y ait un droit des gens distinct du droit naturel, quoique fondé sur les mêmes principes, et dont les prescriptions, loin d'être une convention, comme quelques-uns l'ont prétendu, ou une simple concession autorisée par l'usage, sont aussi impératives, aussi absolues que celles du droit naturel lui-même. Il aperçoit aussi, mais d'une manière moins nette, la différence qui existe entre le droit des gens et le droit international : le premier emprunté directement à la raison et à la nature des choses, c'est-à-dire des relations éternelles des sociétés humaines ; le second appuyé sur des faits positifs, sur des traités, des conventions, des usages actuellement reconnus par les peuples ou un certain nombre d'entre eux, et destinés à servir de règle à leur conduite réciproque. Suarès remarque avec beaucoup de sagacité que ces lois doivent se multiplier de plus en plus, et finir un jour par enserrer en quelque sorte toutes les nations dans une société, dans une nation unique, ou du moins dans une confédération universelle[1].

Mais, en même temps que le philosophe, le jurisconsulte éclairé, le théologien vraiment pénétré de l'esprit de l'Evangile nous tient ce noble langage, voici encore une fois le casuiste qui nous enseigne tout l'opposé, qui se fait l'apologiste des faits contre le droit, de la guerre contre la paix, de la servitude contre la liberté. La guerre est un droit en cas de légitime défense ; c'est un principe incontestable, qu'il nous est impossible de ne pas accorder à Suarès. Mais comment la guerre peut-elle justifier l'esclavage que Suarès a déjà défendu précédemment au nom de la loi civile, comme une restriction utile apportée à une concession ? L'esclavage, nous dit-il, est une sorte de pénalité prononcée par les lois de tous les peuples contre celui qui prend les armes pour faire une guerre injuste, et à ce titre il mérite le respect autant qu'aucune autre loi pénale d'origine purement humaine. *De-*

[1] *De Legib.*, liv. II, ch. XIX, § 9.

Digitized by Google

terminatio illius juris est quasi lex quædam pœnalis usu hominum introducta contra gerentes injustum bellum..... Hæc autem lex sic intellecta obligat reum ad pœnam eadem propositione quâ aliæ leges pœnales civiles[1]. Il est heureux qu'on ne puisse pas soutenir une seule proposition contraire à la morale et à la justice, sans faire violence en même temps à toutes les règles de la logique. En supposant même une guerre injuste, une agression imméritée de la part du vaincu, depuis quand y a-t-il un droit contre le droit? Pourquoi le crime d'une agression injuste est-il puni par cet autre crime qui consiste à réduire un homme à l'état de chose? Pourquoi le sujet est-il frappé quand le souverain qui a commandé le crime reste impuni et rentre tranquillement dans ses Etats? Pourquoi les enfants sont-ils punis pour la faute de leur père, s'il est vrai que le père a commis une faute? Mais ce n'est pas tout. Est-il donc vrai que le droit soit toujours vainqueur et que l'injustice soit toujours vaincue? Le contraire n'arrive-t-il pas aussi souvent, et même plus souvent, parce que c'est la violence qui attaque presque toujours et qui triomphe des gens paisibles et désarmés? L'esclavage est donc le châtiment de la faiblesse et la liberté la récompense de la force et de la violence, du crime triomphant! Belle doctrine pour un philosophe religieux, pour un prêtre, pour un théologien! Voilà cependant où conduit le sophisme, et, disons-le en même temps pour nous consoler de ces tristes maximes, telle est la force de la raison et de la loi naturelle, qu'une fois qu'on leur a livré passage, elles restent maîtresses de la place.

La politique de Suarès ou l'application qu'il fait du droit naturel à la politique n'est pas moins faite pour nous étonner que sa théorie du droit des gens. Autant il se montre ici dur, impitoyable, plein de mépris pour la faiblesse et de respect pour la force, autant là il met d'ardeur dans les sentiments contraires. Il défend les petits contre les grands, les peuples contre les rois, la liberté contre l'arbitraire, et se laisse entraîner même bien au delà de la liberté, en enseignant la dangereuse doctrine du tyrannicide, en armant le bras des assassins même contre un souverain légitime, quand il abuse de son pouvoir.

La société, selon Suarès, étant l'état naturel de l'homme, l'état hors duquel il ne peut vivre, hors duquel il n'a pas de famille, pas de communication avec ses semblables, pas de moyens d'éducation, ni même de conservation matérielle, la société est par cela même une institution légitime et divine. Mais comme il n'y a pas de société sans lois, ni de lois sans un pouvoir qui les proclame et qui les fait respecter, en un mot sans une autorité souveraine, de quelque nom

[1] *Ibid.*, liv. II, ch. XVIII, § 9.

Digitized by Google

qu'on l'appelle et sous quelque forme qu'elle soit exercée, il en résulte que la souveraineté dans l'ordre civil, ou, comme l'appellent les théologiens, pour la distinguer d'un autre pouvoir, que l'autorité temporelle repose sur les mêmes bases que la société elle-même. Elle est légitime, elle est divine en principe général. Mais à quel titre est-elle digne de cette dernière qualification? Est-ce dans le sens particulier, surnaturel, des défenseurs de l'empire au moyen âge, ou de certaines royautés modernes, qu'on nomme exclusivement des royautés légitimes et de droit divin? Non, répond Suarès. L'autorité temporelle est d'origine divine uniquement parce qu'elle est naturelle, c'est-à-dire indispensable à la société civile, et la même qualité lui appartenant sous une forme aussi bien que sous une autre, saint Paul a eu raison de dire : « Tout pouvoir vient de Dieu. » Mais ce serait une grande erreur de croire que l'apôtre a voulu parler d'une délégation expresse, mystérieuse, incompréhensible à la raison humaine et supérieure à tous les droits[1]. Sans doute, il y a eu des princes qui ont reçu leur mission de cette façon extraordinaire ; mais c'est l'Ecriture sainte, c'est-à-dire la voix même de Dieu, qui nous ordonne de leur attribuer ce caractère. Hors de l'Ecriture sainte, nous n'en connaissons pas d'autres, et il ne faudrait rien qu'un miracle authentique pour nous laisser voir dans un prince temporel un mandataire exprès de la volonté divine, comme l'ont été Saül et David.

Ce principe, qu'on rencontre déjà dans saint Thomas et que nous retrouverons dans Mariana, appartient à toute l'école ultramontaine ; tandis que l'école gallicane a toujours soutenu le droit divin des princes temporels. Ne nous hâtons pas d'en conclure que la première soit plus libérale que la seconde. Celle-ci voudrait concilier la souveraineté dans l'ordre temporel avec la puissance spirituelle, ou, pour parler plus exactement, l'autorité des rois avec celle du pape : celle-là, en prenant pour prétexte les droits du peuple, mais sans se soucier de lui, ne songe qu'à abaisser les rois. Nous allons nous en convaincre par l'exemple de Suarès.

Après avoir énoncé et défendu le principe, il en tire immédiatement les conséquences. Si le pouvoir temporel n'est qu'une condition, et une condition naturelle de la société, évidemment il peut être subordonné à ses intérêts et même à sa volonté. De même que la société est fondée sur la nature, il se fonde, lui, sur un acte, sur une délégation de la société, et non de la société en général, de la société abstraite, mais de telle société, de telle nation, de tel peuple en particulier. En d'autres termes, la souveraineté est primitivement

[1] Liv. III, ch. II et III.
[2] Liv. III, ch. IV, § 2.

Digitized by Google

dans le peuple, et il n'y a que lui qui puisse la donner, la déléguer immédiatement; quoique d'une manière médiate, elle dérive de Dieu. De même que la société la peut déléguer à temps ou à perpétuité, à plusieurs ou à un seul, elle peut aussi la garder pour elle-même, afin de l'exercer d'une manière collective. Quelque parti qu'elle prenne, elle est dans son droit; le pouvoir qu'elle exerce ou qu'elle laisse exercer en son nom est également légitime, et les lois qui en émanent, c'est-à-dire les lois civiles, sont obligatoires pour tous les membres de l'association. « La puissance civile, nous dit Suarès dans son langage hérissé des termes de la scolastique, la puissance civile, considérée absolument, est de droit naturel; mais la détermination de la mesure et de la forme de cette puissance est abandonnée à l'arbitre des hommes[1]. » Cependant, il y a une forme de gouvernement qui mérite à ses yeux la préférence sur toutes les autres, non parce qu'elle est plus légitime, mais parce qu'elle est plus utile à l'intérêt des peuples, c'est-à-dire plus efficace pour la conservation et le bon ordre des sociétés. Cette forme de gouvernement, c'est la monarchie. Mais le monarque ne doit pas oublier qu'il est le délégué, le mandataire du peuple, et non le représentant de Dieu. Par conséquent, tous ses actes doivent avoir pour but de mettre son autorité d'accord avec l'opinion du peuple; c'est à cette condition seule qu'elle sera juste, puisque le consentement commun est la source même de son pouvoir. Qu'on ne parle pas de droits héréditaires: l'hérédité du trône dans une monarchie n'est que la persistance du consentement commun au profit d'une dynastie, ou la translation du mandat du peuple d'un prince à ses descendants. Toute dynastie suppose un premier prince, qui a reçu son autorité de la nation, à moins qu'il ne l'ait usurpée, et que les prétendus droits qu'il a transmis à ses descendants ne soient frappés de nullité à leur origine. Qu'on ne parle pas non plus, dans l'ordre politique, des droits de la guerre. Cet homme qui fonde sa puissance sur la force des armes est déjà revêtu de l'autorité souveraine, et la tient d'une autre source[2].

Dans le mouvement de générosité auquel il cède en ce moment, ce n'est pas assez pour Suarès que le prince, se souvenant de son origine, et sachant où est le fondement de son pouvoir, mette son gouvernement d'accord avec les intérêts et l'opinion du pays, il demande encore en faveur de la liberté des garanties positives, c'est-à-dire des institutions, une intervention légale des différentes classes

[1] *Licet hæc potestas absolute sit de jure naturæ, determinatio ejus ad certum modum potestatis et regiminis, est ex arbitrio humano.* Liv. III, ch. IV, § 1.

[2] Liv. III, ch. IV, § 6.

Digitized by Google

de la société dans la conduite de l'Etat[1]. Il veut, au moins, qu'aucune loi ne soit promulguée qui n'ait été d'abord acceptée par le peuple et revêtue de sa sanction[2].

Mais voici d'autres propositions d'un caractère plus hardi. Le peuple, qui crée les rois et qui fonde les dynasties, peut-il aussi les détrôner? Conserve-t-il sur les souverains qu'il s'est donnés quelque chose de sa souveraineté première? Lui reste-t-il, quand ils ont forfait à leur mandat ou lorsqu'ils l'ont usurpé, le droit de les juger et de les punir, même par le dernier supplice? Sur cette question délicate, Suarès a deux doctrines différentes, bien qu'elles soient toutes deux l'application du même principe. Dans le troisième livre du *Traité des lois*[3], il s'en tient strictement à l'opinion de saint Thomas. Contre un roi légitime qui ordonne des choses injustes, qui proclame des lois iniques, on n'a pas d'autre recours que la désobéissance par la résistance passive, parce qu'une loi inique n'est pas une loi. Contre un usurpateur, contre un tyran, dans le sens antique du mot, le droit de la nation va plus loin. Un tel prince, par justice et par force, est traité en ennemi public. Encore la soumission vaut-elle mieux que la révolte, quand l'oppression dont on souffre n'est pas trop insupportable; car l'insurrection elle-même est souvent un mal mille fois pire que la tyrannie. Mais dans sa *Défense de la foi catholique*[4], ayant à lutter contre une royauté qui s'attribue tous les pouvoirs, Suarès va beaucoup plus loin. Là, il soutient qu'un tyran ou un usurpateur, quelle que soit sa conduite, peut être tué par le premier venu, citoyen de l'Etat, s'il n'y a pas un autre moyen de se soustraire à son pouvoir. *Hunc tyrannum quoad titulum interfici posse a quâcumque privatâ personâ, quæ sit membrum reipublicæ quæ tyrannidem patitur, si aliter non possit rempublicam ab illa tyrannide liberare.* Quand il s'agit d'un roi légitime, qui abuse de son pouvoir, il y a deux cas à distinguer : Ou ce prince, en violant les lois et les règles de la justice, ne menace que notre propre vie ou la vie d'un père, d'une mère, d'un fils, d'une fille, ou bien il est devenu un danger pour l'Etat tout entier, pour sa liberté, son repos, son existence même. Dans l'un et l'autre cas, il peut tomber légitimement sous le fer d'un assassin; il est permis au dernier des citoyens de lui donner le coup mortel. Mais lorsqu'on n'a pas d'autre but que de se défendre soi-même ou quelqu'un des siens, on peut faire l'abandon de ce droit en considération de la paix publique, et celui qui agit ainsi n'y est tenu par aucun devoir, il cède uniquement

[1] Liv. III, ch. IV, § 1.
[2] *Ibid.*, ch. IX, § 4.
[3] Ch. X, §§ 7 et 8.
[4] Liv. VI, ch. IV, §§ 5, 6 et 7.

Digitized by Google

à la voix de la charité : *Hæc obligatio ad ordinem charitatis spectat.* Si c'est, au contraire, la patrie en danger qui a besoin de notre secours, alors le meurtre est légitime, même le meurtre privé, quand il est le seul moyen de délivrance. Chacun peut prendre les armes pour venger la cause commune et verser *le sang du roi devenu* un ennemi public. *Et tunc certe licebet principi resistere etiam occidendo illum, si aliter fieri non possit defensio.*

Il ne peut rester aucun doute sur la nature et sur la portée de cette théorie. C'est l'apologie de l'assassinat politique. C'est la souveraineté, non du peuple, ni même de l'individu, mais du poignard. C'est l'Etat mis à la merci du premier fanatique, tantôt un Ravaillac ou un Jacques Clément, tantôt un Louvel ou un Cadoudal, qui viendra substituer les ténèbres de son esprit ou les emportements de son cœur au jugement de toute une nation. Il n'y a pas de gouvernement, si juste et si bienfaisant qu'il soit, contre lequel on ne puisse tourner cette arme criminelle.[1] Qu'est-ce donc qui a poussé Suarès à la brandir sur la tête des souverains? Je ne puis croire que ce soit l'amour de la liberté, à laquelle d'ailleurs elle n'est pas moins mortelle qu'au pouvoir absolu. Suarès ne peut attacher tant de prix à la liberté politique, lui qui fait si bon marché de la liberté naturelle, lui, le partisan de l'esclavage au nom de l'intérêt et au nom de la force. Pourquoi donc si, dans la vie privée, un homme peut être légitimement réduit au rang d'une chose, n'en serait-il pas de même dans la vie publique? En fait, les premiers rois n'ont-ils pas été pour la plupart des conquérants? Et si la force des armes nous donne un droit sur la liberté de nos semblables, pourquoi chercher une autre origine à l'autorité civile, et par suite, pourquoi la restreindre? Suarès n'est pas tombé dans cette contradiction. Il se soucie peu de la liberté et des intérêts du peuple; mais, comme j'en ai déjà fait la remarque, il veut abaisser les rois devant une autre puissance. Il ne peut rester sur cette intention la moindre incertitude quand on lit le parallèle qu'établit Suarès entre la puissance pontificale et le pouvoir royal : l'une, d'institution véritablement divine, l'autre, purement humaine; l'une universelle, l'autre très restreinte; l'une immuable, l'autre variable dans sa forme et dans sa mesure; l'une infaillible et irresponsable, l'autre soumise au jugement et aux châtiments, non des peuples, mais des simples particuliers.

Le but politique de Suarès nous apparaît encore plus clairement dans la manière dont il traite la question délicate des rapports mutuels des deux autorités.

Le temps était passé sans retour où Grégoire VII pouvait réclamer,

[1] Liv. III, c, III, § 8, et surtout liv. IV, ch. VIII.

Digitized by Google

au nom des Apôtres, une juridiction absolue sur les rois et faire attendre à sa porte un empereur d'Allemagne, les pieds dans la neige, dans l'attitude de la prière et de la contrition. Le temps était passé où saint Thomas d'Aquin comparant le pouvoir temporel au corps, le pouvoir spirituel à l'âme, demandait que le premier fût subordonné au second, comme la matière l'est à l'esprit. Nous sommes arrivés au commencement du XVIIe siècle, et la société moderne est fondée, les peuples et les rois sont maîtres chez eux, et plusieurs se sont affranchis même au point de vue religieux. Il faut donc changer de langage, mais seulement de langage et non de prétentions. Ne pouvant plus l'attaquer de front, il faut tourner l'ennemi et le surprendre par derrière. Voici donc la stratégie mise en pratique par Suarès.

Loin de vouloir diminuer le pouvoir temporel, il a l'air de le défendre et de se porter à son secours. Après avoir prêté à Luther et aux autres chefs de la réforme cette opinion de quelques obscurs sectaires, que la grâce a affranchi les chrétiens de toute obéissance envers l'autorité temporelle, il se donne le facile mérite de les réfuter, et de montrer que, sans l'autorité temporelle, il n'y a pas de société possible[1]. Il ne s'en tient pas là, et attaque jusqu'aux canonistes catholiques qui veulent que le pape soit armé de deux glaives, et que les rois lui soient soumis même dans l'ordre temporel. Enfin, il soutient les droits des princes, même quand les princes sont des infidèles, parce que leur autorité, fondée uniquement sur la nature, a existé avant le christianisme, et ne peut pas avoir été abrogée par l'Evangile[2].

Mais si le pape ne peut exercer sur les princes aucun pouvoir temporel, *direct et immédiat*, comment lui refuser un pouvoir indirect? Père commun de tous les peuples chrétiens, pasteur du troupeau de Jésus-Christ, ne faut-il pas qu'il puisse corriger et même abroger des lois civiles qui pourraient être susceptibles d'incliner les âmes à leur perte? *Hæc autem potestas indirecta, licet sufficiat ad corrigendas interdum vel abrogandas leges, quando vergere possunt in perniciem animarum, non tamen proprie ad ferendas leges civiles, præsertim mere positivas et formaliter loquendo*[3].

Si le pape ne peut dispenser un peuple catholique de ses devoirs envers un prince infidèle ou incrédule, il a le droit et il est de son devoir de veiller à ce que ce prince ne commande rien qui soit contraire à la foi et aux bonnes mœurs. Il a le droit et il est de son devoir de faire la guerre à ce prince, et de le précipiter du trône par la force

[1] Liv. III, ch. V.
[2] Liv. III, ch. X, §§ 2 et 3.
[3] Liv. III, ch. VI, § 6.

Digitized by Google

des armes, quand il veut détourner ses sujets de leurs devoirs envers l'Eglise. Quant aux princes apostats et devenus hérétiques, l'Eglise a sur eux un pouvoir direct. Elle peut leur infliger la peine de l'hérésie, en les privant à temps, ou pour toujours, de leur autorité, en les excluant du trône eux et leurs descendants, jusqu'à ce qu'ils soient rentrés en grâce avec l'Eglise, et que la sentence d'excommunication ait été évoquée.

Qu'on ajoute à cela les immunités de l'Eglise, telles que Suarès les demande, et qui font du clergé un Etat dans l'Etat, qui le rendent indépendant des tribunaux ordinaires et des lois civiles, même en matière civile et criminelle, qui l'affranchissent de l'impôt et lui permettent, à l'abri des lois auxquelles il est dispensé d'obéir, d'accroître indéfiniment sa puissance en accroissant ses richesses[1] ; qu'on ajoute à cela le prétendu privilége accordé au pouvoir temporel de frapper des peines les plus sévères, même du dernier supplice, toute infraction aux lois du pouvoir spirituel ; alors, on comprendra que les concessions faites par Suarès à la puissance des rois ne diminuent pas celle du pape, et la laissent ce qu'elle était dans les jours les plus ténébreux du moyen âge. Sous prétexte d'examiner si elles sont contraires ou non aux prescriptions de l'Eglise, le Souverain-Pontife aura une autorité absolue sur les législations de tous les pays. Il sera le souverain législateur. Sous prétexte qu'un prince est plus ou moins infidèle à la foi, il pourra le déposer et le détrôner ; il sera le roi des rois. Enfin, sous prétexte de privilége, il pourra réclamer les mesures les plus sanglantes contre tout homme qui ne croit pas aux dogmes et ne pratique pas les prescriptions de l'Eglise : il sera le maître de toutes les consciences.

Il y aurait eu quelque hardiesse et quelque grandeur à défendre ces prétentions à ciel découvert, dans un temps où il n'était plus permis de les avouer ; mais les dissimuler, comme fait Suarès, et les introduire par des voies souterraines, c'est avouer leur défaite et les abandonner à jamais. Au contraire, les principes de justice et de droit qu'il a proclamés demeurent dans toutes leur force, et les esprits clairvoyants, la raison des peuples et l'intérêt des rois n'ont plus qu'à en tirer les conséquences. Suarès, tout en se proposant un autre but, a donc contribué aux progrès du droit naturel, en même temps qu'il a achevé de ruiner les prétentions de l'intolérance et du despotisme. Sachons-lui en gré, bien qu'il ait voulu tout le contraire. Sa vie laborieuse et désintéressée, ses vastes et minutieuses recherches, ses sophismes même ont servi après tout la vérité et la science.

AD. FRANCK,
de l'Institut.

[1] Liv. III, ch. XXXIV.

Digitized by Google

LES TARIFS

DE CHEMINS DE FER

DANS

LA NOUVELLE POLITIQUE COMMERCIALE DE LA FRANCE

Les auteurs se font, en général, de grandes illusions sur la portée de leurs œuvres; mais ce qu'ils aiment surtout à se persuader, c'est que le public a gardé un fidèle souvenir de ce qu'ils ont écrit. Nous voudrions, pour notre part, échapper à la faiblesse commune; mais la modestie dont nous ferions preuve en cette circonstance, outre qu'elle nous obligerait à répéter ce que nous avons déjà dit, condamnerait les lecteurs à le relire. Nous aimons mieux nous conformer à l'usage des auteurs bien convaincus de leur mérite, et, avant d'aborder un côté nouveau d'une question déjà longuement traitée, rappeler à ceux que ces sujets intéressent nos études précédentes touchant *les transports à prix réduits sur les chemins de fer*[1]. Nous plaçant ainsi résolûment dans une flatteuse fiction, nous regarderons nos précédents travaux comme présents à la mémoire de tous, et nous nous armerons des conclusions précédemment acquises, s'il en est qui puissent nous servir dans cette nouvelle étude.

On se rappelle sans doute la guerre acharnée faite, en ces dernières années, aux compagnies de chemins de fer sur la question dite des tarifs différentiels. Le roulage, les commissionnaires et sur-

[1] *Revue Contemporaine* des 28 février, 15 juillet et 15 décembre 1858.

Digitized by Google

tout les canaux avaient réuni leurs forces contre nos voies ferrées, et l'on put craindre un instant que celles-ci ne fussent profondément atteintes dans leurs plus sérieux intérêts. On se plaisait alors à proclamer que les abaissements de tarifs présentés par les compagnies n'étaient que l'effet d'une habile manœuvre tendant à écraser toute concurrence et à les rendre maîtresses du marché; on prévenait le public, trop indifférent, disait-on, à de pareils écarts, qu'il en porterait un jour la peine, et payerait chèrement l'oubli qu'il faisait des droits acquis. Peu s'en fallut même que, sous la pression des intéressés, on ne commît une véritable monstruosité économique, et qu'au grand dommage de tous, mais pour le grand profit de quelques-uns, on ne rehaussât les tarifs. Aujourd'hui, grâce à Dieu, ce danger n'est plus à craindre; le temps a marché, les combattants ont remis leurs armes au fourreau, et tout le monde est resté convaincu que le véritable rôle des chemins de fer est de transporter au plus bas prix possible. Sur ces entrefaites, un grand événement économique s'est produit, qui a d'ailleurs précipité ce résultat. Le traité de commerce avec l'Angleterre a été signé; de belles et grandes industries nationales se sont crues menacées, et l'étaient en effet dans une certaine mesure; alors un sentiment universel pénétra dans les esprits; on accepta la lutte, mais en demandant que les moyens de transport devinssent de jour en jour plus économiques. Que les chemins de fer, que les canaux, disait-on partout, se chargent de nos houilles et de nos fers à bas prix, et il nous sera possible de traverser la crise. Ainsi se taisaient tout à coup, devant un danger commun pour la plupart des industries, les disputes oiseuses, les récriminations stériles; ainsi la vérité, devenue, comme par un coup de baguette, évidente, ne rencontrait plus d'adversaires et s'établissait définitivement à la place de l'erreur. C'est le propre des besoins pressants et nettement accusés de dissiper tous les doutes sur les moyens à prendre pour les satisfaire. L'opinion, qu'on avait un moment réussi à égarer, reconnaît aujourd'hui ses torts; mais qu'elle prenne garde aussi de se précipiter d'un extrême à l'autre. Les compagnies ont vu leur crédit ébranlé par les singulières exigences qui tendaient à faire rehausser leurs tarifs; il ne faut pas oublier qu'on pourrait rencontrer le même écueil en exigeant d'elles un abaissement trop précipité ou maladroitement combiné. Nous voudrions signaler le danger, montrer en quoi il consiste, et indiquer les moyens de l'éviter.

Digitized by Google

I

Le public, auquel il serait injuste de demander des notions bien exactes en ces matières, parce qu'il n'y a guère que les gens du métier qui puissent les posséder, se pique pourtant de comprendre et de résoudre, le plus aisément du monde, la question de l'abaissement des tarifs.

Le cahier des charges imposées aux compagnies divise en trois classes les matières à transporter, dont les prix maxima sont 0,16 c., 0,14 c., 0,10 c. Pourquoi, dit-on, le gouvernement n'imposerait-il pas aux concessionnaires l'obligation de baisser successivement leurs tarifs de 2, de 3 ou de 4 c., de manière à ce que les maxima à percevoir fussent dorénavant 0,12 c. 0,10 c. et 0,08 c. ? Ainsi se trouverait résolu le problème, de la manière la plus simple et la plus expéditive.

Il est incontestable que cette solution brille par sa clarté, et on ne concevrait pas que personne pût hésiter à l'admettre, si elle était aussi praticable qu'elle est claire, et aussi utile qu'elle paraît simple. Malheureusement, il s'en faut que, sur ce point, les faits répondent aux désirs, et il n'est que trop facile de prouver que cette prétendue solution irait précisément au rebours de ce qu'on attendrait d'elle. Oublions pour un instant, parce que nous y reviendrons plus loin, oublions qu'il y a ici une série de contrats qui lient le gouvernement aux concessionnaires, et qu'il n'est loisible à personne d'en éluder les conditions ; laissons de côté le droit pour ne nous occuper que des difficultés matérielles, des obstacles que rencontrerait, dans sa réalisation, un procédé qui se présente sous un aspect si simple et si engageant. Peut-être nous sera-t-il donné de démontrer que son adoption ne serait pas seulement une violation du droit, mais un acte dangereux pour les intérêts généraux et privés qu'on croirait par là favoriser, un acte, dans tous les cas, inutile et puérils partout où il ne serait pas nuisible.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les compagnies de chemins de fer se sont aperçues qu'elles avaient tout à gagner à abaisser leurs tarifs et à multiplier leurs produits en multipliant l'emploi de leur matériel. Sollicitées par leurs intérêts plus encore que par leur amour du bien public, elles n'ont cessé, depuis qu'elles ont obtenu leurs concessions, de tendre vers ce but, et elles l'ont si bien atteint, que l'on citerait à grand'peine, aujourd'hui, quelques cas où les compagnies, se prévalant de leur cahier des charges, ont maintenu leur tarif au

Digitized by Google

maximum qui leur est accordé. La houille, la chaux, la pierre, la marne, les ardoises, les fontes, les fers, les vins, tous les produits de grande consommation devraient, si l'on consulte le cahier des charges, payer 0,10 c.; en réalité, on ne paye jamais, pour ces marchandises, sur telle ligne déterminée, plus de 0,06 c., et cette réduction est pour ainsi dire générale sur toutes les grandes voies ferrées.

En présence de ce dégrèvement volontaire des tarifs, que devient la formule si simple que nous avons reproduite plus haut? Elle se réduit à néant, et le public, à qui on annoncerait une énorme réduction de 3 ou 4 c. dans les prix des cahiers des charges, serait dupe d'une vaine fantasmagorie, puisque, par le jeu intelligent des combinaisons commerciales, le résultat qu'il paraîtrait avoir conquis se trouve naturellement atteint et souvent même dépassé. Il n'est sans doute entré dans l'esprit de personne que l'on pût, dans l'état actuel des choses, baisser, nous ne disons pas les prix, mais les maxima au-dessous de pareilles limites; nous sommes donc en droit d'affirmer que la réforme réclamée ne saurait avoir une grande portée.

Plus avisés, quelques-uns prétendent que les maxima ne sont pas le dernier mot des compagnies. Ils se croient en mesure de suivre les tarifs dans leurs combinaisons infinies, de s'en rendre un compte exact; ils croient qu'après avoir bien déterminé les prix de transport sur tous les objets transportés, on pourrait sans inconvénient réduire ces prix d'un quantum déterminé. Il est bien vrai que les maxima ont été délaissés et remplacés par des prix quelquefois beaucoup inférieurs; mais les constater est déjà difficile, les abaisser serait impossible. Prenons un exemple :

Les engrais naturels et artificiels que fournit en grande quantité la ville de Paris appartiennent à la troisième classe et devraient, en conséquence, payer 0,10 c. par tonne et par kilom.; mais à ce prix qui donc se serait servi de cette voie pour transporter un produit qui ne peut être employé s'il n'est à très bas prix? Il a donc fallu réduire le maximum légal de 0,5 c. pour rendre ce moyen de transport abordable. Cette réduction considérable ne suffisait pas encore; les points éloignés de la capitale n'auraient pu participer aux immenses ressources de son marché. On a baissé de nouveau les tarifs, et les prix ont été ainsi fixés : de Paris à Orléans, 0,05 c.; à Vierzon, 0,042 c.; à Nevers, 0,03 c.; à Limoges, 0,036 c.; à Tours, 0,036 c.; à Angers, 0,031 c.; à Nantes, 0,025 c.; à Poitiers, 0,038 c.; à Larochelle et Rochefort, 0,03 c.; à Angoulême, 0,027 c.; à Bordeaux, 0,02 c. Tel est le système actuellement suivi par la compagnie d'Orléans pour le tarif du plâtre. Ce sont, comme on le voit, des chiffres variés et nombreux. Que serait-ce si l'on voulait déterminer l'application de ces chiffres différentiels aux mille produits divers dans se

Digitized by Google

compose le trafic d'une ligne de chemin de fer? Ce serait à confondre l'imagination, surtout si l'on songe que ces prix n'ont aucune fixité nécessaire et sont subordonnés à toutes les variations du cours des denrées.

Admettons pourtant qu'il soit possible de fixer et de constater ces chiffres : en pourrait-on faire sortir les conséquences qu'on voudrait en tirer? Lorsque la compagnie a consenti un tarif de 0,02 c. pour le transport du plâtre de Paris à Bordeaux, il est permis de penser qu'elle a atteint la limite extrême du bas prix; son intérêt lui en fait une loi, et il ne faut pas perdre de vue que naguère nous avons eu ici même à défendre les compagnies contre une accusation d'un genre tout opposé : on les accusait alors de déployer une activité sans bornes pour absorber tous les transports. On leur faisait un grief de l'abaissement excessif de leurs tarifs. Nous voudrions concilier les deux opinions contraires qui se sont produites; mais s'il est vrai que les tarifs actuels soient à un bas prix excessif, comment peut-on demander raisonnablement qu'ils soient encore abaissés? La vérité se trouve, comme toujours, entre les deux extrêmes : les tarifs sont aussi bas qu'il est possible de les fixer actuellement, parfois ils ne sont plus rémunérateurs, et ils n'ont été consentis par les compagnies qu'en vue d'un accroissement de profits sur des produits d'autre nature. C'est ainsi que l'industrie privée a toujours conscience de ses intérêts et sait, par des sacrifices opportans, se préparer de nouveaux bénéfices dans l'avenir. Les exemples sont toujours plus éloquents que les meilleurs arguments; nous en pouvons donner un qui portera le lecteur à réfléchir : le prix du transport de la marne pour la Sologne a été établi à 0,04 c. par tonne et par kilom. C'est un prix qui n'est pas rémunérateur, eu égard à la distance. Mais grâce aux facilités données pour le transport de cet amendement si utile dans les terres froides de la Sologne, ce pays déshérité commence à se fertiliser, et la compagnie n'a pas tardé à regagner sur le transport des autres produits, dont l'importance s'est accrue, ce qu'elle avait si sagement perdu sur le trafic de la marne. En 1853, les stations de Laferté, Lamothe, Nouan, Salbris et Theillay avaient donné un produit brut total de 235,605 fr. Le transport de la marne a commencé en 1854. En 1859, les mêmes stations ont donné un produit de 426,274 fr. En six ans le produit était presque doublé.

Les tarifs ont donc été abaissés, selon toute apparence, autant que le permettaient les circonstances. Vouloir les réduire encore tout à coup serait s'exposer à constituer en perte la compagnie sur chacune des combinaisons qu'elle a adoptées; ainsi le plâtre rendu à Orléans pour 0,05 c. ne pourrait l'être à 0,025 c., et celui qui est transporté

Digitized by Google

à Bordeaux pour 0,02 c. ne saurait l'être pour 0,01 c. Qu'arriverait-il si cependant la réduction était opérée? une chose bien simple : les compagnies perdant sur les transports, demanderaient des compensations à l'Etat, et ce serait, en définitive, ceux à qui ne profite pas l'opération qui en feraient les frais.

Qu'on nous permette d'insister sur ce mécanisme des tarifs différentiels. On accuse ces tarifs d'anomalie parce que les prix sont plus élevés pour les petits parcours que pour les grands, parce que la compagnie fait payer 0,05 c. le transport du plâtre de Paris à Orléans, et 0,02 c. seulement de Paris à Bordeaux; il nous semble au contraire que si les compagnies de chemins de fer n'avaient pas été assez intelligentes pour voir dans ces différences le moyen sûr de satisfaire à un intérêt général, il serait de notre devoir de le leur signaler et d'insister pour les leur faire adopter.

Il ne faut pas posséder des notions scientifiques bien étendues pour comprendre qu'un train de marchandises qui se dirige de Paris sur Bordeaux ou sur Marseille, et qui est chargé de telle sorte que le moteur et les wagons aient constamment tout le poids qu'ils peuvent porter, est plus économique qu'un autre train qui porte des charges pour divers points de la ligne. Dans ce dernier cas, les frais sont les mêmes que dans le premier et la force perdue est plus grande. Supposons, en exagérant, pour rendre l'exemple plus sensible, que ce train laisse 2 wagons à Juvisy, 5 à Saint-Michel, 2 à Orléans, 8 à Tours, 5 à Blois, 3 à Angoulême, et qu'il arrive à Bordeaux avec cinq wagons seulement, il aura néanmoins dépensé toute la force nécessaire pour y amener 30 wagons. Supposons qu'il faille 30 chevaux vapeur pour accomplir le trajet total. Il y en aura eu 2 de trop à partir de Juvisy; 5, à partir de Saint-Michel; 9, à partir d'Orléans; 17, à partir de Tours; 22, à partir de Blois; 25, à partir d'Angoulême. Toute la force de traction et toute l'usure du moteur auraient eu un effet utile dans le trajet complet; elles auront été dépensées progressivement et en pure perte dans une succession de trajets partiels. Voilà déjà une cause de renchérissement pour les petites distances. Il y en a bien d'autres : supposez qu'il s'agisse de transporter de la houille de Saint-Etienne à Givors ou à Lyon (distance 36 à 57 kilom.), il faudra pour l'aller et le retour, pour le stationnement dans les gares, pour le chargement et le déchargement, pour l'opération complète en un mot, 3 ou 4 jours; or, il est remarquable que la même opération se fait dans un délai identique quand il s'agit de transports entre la Grand'Combe et Marseille, qui sont cependant distants l'un de l'autre de 188 kilom. Le transport à petite distance est donc proportionnellement plus long et plus dispendieux pour les compagnies que le transport à grande distance. Serait-il juste que les compa-

Digitized by Google

gnies supportassent ce désavantage, et n'est-ce pas, au contraire, tirer le meilleur parti des principes d'économie que d'établir les tarifs d'après les prix de revient? Il ne serait ni rationnel, ni possible de prendre le tarif le plus bas pour l'appliquer uniformément aux transports de toute la ligne; ce tarif n'est bas que parce qu'il s'applique à des transports à grande distance; on ne pourrait l'appliquer à des distances moins fortes. Avec des tarifs uniformément élevés, les compagnies ne pourraient pas atteindre des contrées éloignées; avec des prix bas, elles se trouveraient en perte : leur pratique actuelle est donc parfaitement logique; elle est conforme aux vrais principes d'économie et ne saurait être modifiée sans préjudice pour la chose publique.

Les faits viennent confirmer nos raisonnements : il existe de petits chemins de fer qui ne parcourent que des distances fort restreintes; prenons comme exemple les chemins de banlieue qui appartiennent à la compagnie de l'Ouest, savoir : Auteuil, Boulogne, Argenteuil et les stations jusqu'à Versailles; les chemins de ceinture et de Bordeaux à la Teste. Ils ont rencontré les difficultés que nous venons de signaler et ils n'en ont pas triomphé. Leurs prix sont restés fort élevés; le législateur lui-même a fixé de hauts prix pour le chemin de La Teste, et pour le chemin de ceinture, il a concédé un prix uniforme de 0,18 c. que l'on applique constamment au lieu des prix décroissants de 16, 14 et 10 c., qui ne sont presque jamais atteints sur les grandes lignes. Quant aux chemins de banlieue, tournant la difficulté, ils se sont obstinément refusés à transporter le moindre colis au tarif de la petite vitesse; c'est le tarif de grande vitesse, 40 c. par tonne et par kilomètre, qui est uniformément appliqué.

De ce qui précède, qu'on nous permette de tirer, avant d'aller plus loin, quelques conséquences :

1° La réduction proposée de 3 ou même de 4 cent. sur les maxima des compagnies ne serait qu'une mesure puérile, puisque en fait c'est à ces prix réduits que la plus grande partie des transports a lieu.

2° Il est impossible de faire porter une réduction quelconque sur les mille prix variés et décroissants du tarif, sans s'exposer à faire accorder par l'Etat des compensations.

3° Les prix variés et décroissants ont leur raison d'être dans la force des choses, qui veut que les petits parcours soient proportionnellement plus payés que les grands.

Mais ces réductions qui nous semblent impossibles, nous voulons les supposer accomplies : donneront-elles tout le profit qu'on en attend? Le public ne saurait vouloir favoriser également toutes les industries, celles qu'enrichira le traité de commerce comme celles qui doivent en

Digitized by Google

souffrir.—Qu'on décrète par exemple que la houille, qui payait dans telles circonstances 0,08 c. n'en payera plus que 0,05 c., on opérera une réduction générale dont tous bénéficieront également, la loi ayant, comme on le sait, interdit aux compagnies les traités particuliers. Ainsi, pour venir en aide à telle industrie, on imposera aux compagnies un sacrifice dix fois, vingt fois plus considérable qu'il n'en est besoin. Il faut se défier des grandes mesures peu réfléchies et des réformes précipitées. Lyon, qui doit le plus profiter peut-être du traité de commerce, obtient aujourd'hui la houille à 20 fr. la tonne. Quelle convenance y aurait-il à la lui procurer à un plus bas prix? Aucune que nous sachions, et nous aimons mieux voir les produits du bassin de Saint-Etienne aller au loin se répandre à bas prix et favoriser les industries menacées que de les voir contribuer à augmenter les profits d'industries déjà prospères. Ce que nous disons de Lyon peut s'appliquer à d'autres centres industriels.

II

Les raisons et les faits que nous avons fait valoir à l'appui du système de tarification ne peuvent guère être combattus ou niés; on les admet même assez généralement, mais on fait alors appel à un autre procédé d'argumentation. « Qu'importe que les compagnies perdent sur les transports des matières premières! Elles sont assez riches pour faire des sacrifices, et si le gouvernement le veut bien, il les contraindra à souffrir cette brèche dans leurs profits en vue de l'intérêt général. Il faut avant tout venir au secours des industries menacées. » Il nous semble que c'est là faire bien bon marché de la foi aux traités. Des contrats sont intervenus et ont été signés entre l'Etat et les compagnies; de quel droit voudrait-on en modifier les clauses? Le droit du plus fort que l'on invoque n'est-il pas, pour la conscience publique et pour la sécurité du crédit, le plus dangereux auxiliaire que l'on puisse appeler à son aide? La confiance est-elle donc déjà si robuste qu'on puisse impunément lui porter ce coup funeste? La loyauté est-elle si fortement empreinte dans les mœurs et le cœur de l'homme que l'Etat puisse sans danger lui donner lui-même l'exemple d'une pareille violation des engagements contractés? La violence, soyons-en bien persuadés, ne sera jamais mise en œuvre par un gouvernement honnête et régulier. Ecartons donc cette pensée, à laquelle nous n'avons que trop déjà prêté notre attention, et voyons plutôt s'il est vrai que l'intérêt général soit en ce point opposé à l'intérêt des compagnies, et si l'Etat aurait raison de peser de tout son poids sur

Digitized by Google

elles pour les amener à consentir les modifications qu'il ne voudrait pas leur imposer.

L'Etat, partie contractante dans les traités intervenus avec les compagnies, a-t-il des intérêts si différents de ceux des compagnies qu'il n'ait que des avantages à recueillir de ces modifications même consenties? Quand des compagnies industrielles ont pris des développements aussi considérables, et associé des intérêts aussi nombreux que les compagnies des chemins de fer français, il est bien difficile que l'Etat ne se considère pas, dans une certaine mesure, comme solidaire de leur prospérité ou de leur mauvaise fortune. Lorsque, dernièrement, le gouvernement, désireux d'achever un grand nombre de lignes secondaires, demanda aux compagnies puissantes dont les réseaux couvrent le sol de notre pays de consentir à les exécuter, qu'arriva-t-il? C'était une lourde charge que les compagnies avaient assumée, plus lourde qu'on ne l'avait d'abord pensé. Elles étaient sur le point de succomber; leur crédit était en péril; le public, craignant, non sans raison, que les travaux nouveaux n'absorbassent le produit le plus sûr des anciennes voies, refusait de prendre des obligations qu'on lui offrait et qui allaient se négocier à un taux désastreux. Le gouvernement comprit ses devoirs et ses véritables intérêts : il alla au-devant du danger, donna toutes les facilités qu'on lui demandait, et y ajouta sa garantie jusqu'à concurrence de 4 fr. 65 c. p. 0/0 d'intérêt. Pourquoi, si l'Etat n'avait compris que le péril des compagnies était un péril pour lui-même, aurait-il mis tant d'empressement à leur venir en aide?

Les hommes qui sont mêlés aux affaires publiques et ceux même qui y sont étrangers, mais qui écoutent la voix du bon sens et l'enseignement des faits, sont d'accord pour reconnaître que le crédit de l'Etat est intimement lié à celui des valeurs représentatives de nos voies ferrées. Les actions de chemins de fer ne peuvent pas baisser sans entraîner dans leur chute le cours de la rente publique; on peut, en parcourant les cotes officielles de la Bourse, se rendre compte de la constante solidarité de ces deux espèces de valeurs et de leur fidèle union dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Il faut considérer, enfin, que la quantité de capitaux immobilisés dans cette industrie est presque égale à celle que l'Etat a demandée aux particuliers, et que le crédit des compagnies intéresse autant de personnes que le crédit même du gouvernement.

Mais si nous repoussons les mesures qui tendraient à diminuer le crédit des compagnies, et à porter par cela même atteinte au crédit de l'Etat, nous n'en reconnaissons pas moins les droits de l'industrie à réclamer, en compensation des pertes dont le traité de commerce avec l'Angleterre semble la menacer, l'emploi de

Digitized by Google

tous les moyens légaux qui pourraient l'aider à soutenir la lutte. L'abaissement des tarifs de transport, surtout pour les matières premières, est, parmi ces moyens, un des plus sûrs et des plus efficaces. Il a le plus souvent ce grand avantage, ainsi que nous l'avons vu, de satisfaire à la fois à un double intérêt et d'être une source de profits pour tous. Mais, dans notre pensée, il est impossible de séparer les bienfaits qu'on en attend de la liberté qu'on doit laisser aux compagnies pour régler leurs tarifs. Cette liberté est la source féconde qu'il faut bien se garder de tarir. Examinons comment les compagnies en ont déjà fait usage, et demandons-nous si la pratique a jusqu'ici répondu aux besoins de l'industrie et du négoce.

La compagnie d'Orléans a fait passer de la deuxième à la troisième classe, c'est-à-dire du tarif maximum de 0,14 c. au tarif maximum de 0,10 c., le coke, le coton, les métaux bruts : fer, cuivre, plomb ; les produits de l'agriculture qui servent à la subsistance des classes pauvres, tels que : pommes de terre, orge, maïs, millet, légumes, miel, beurre salé, pommes, poires, cidres, etc....; ceux qui constituent des matières premières pour les manufactures, telles que : chanvre, bois de construction, betteraves, écorces, fourrages, graines oléagineuses, fourragères et tinctoriales, vins, etc. Plusieurs articles de la première classe sont également descendus à la troisième, bénéficiant ainsi d'une réduction de 0,06 c.; ce sont, par exemple : les sucres, les cafés, les cacaos, les spiritueux, etc.

Là ne se sont pas bornés les efforts de la compagnie. Ayant reconnu les avantages du transport à grande distance, elle a appliqué d'une manière générale le système de l'abaissement progressif. Ainsi, les transports entre Paris et Bordeaux, entre Paris et Nantes, qui étaient de 0,16, 0,14, et 0,10 c., sont descendus à 0,125, 0,115, 0,08 c. pour le premier trajet, et à 0,11, 0,10, 0,07 c. pour le second.

Toutefois, ces énormes réductions sont bien loin de représenter encore dans toute leur étendue les abaissements de tarif que la compagnie a été amenée à consentir. Les matières premières qu'emploie l'agriculture sont du domaine de la troisième classe (0,10 c.) ; on les transporte d'une manière générale à 0,06 c., à la condition d'un chargement et d'un parcours minima. Au-dessus de ce minima, les prix diminuent encore, de telle sorte que les chaux de Saumur et de Chalonnes sont rendues en Bretagne pour 0,05 et 0,04 c.; que les pierres calcaires d'Angoulême, Poitiers, Châtellerault sont tarifées à 0,05 c., à 0,04 c., à 0,03 c. lorsque les parcours sont considérables; que les marnes qui d'Orléans partent pour la Sologne ne payent pas plus de 0,04 c.; que les plâtres qui de Paris se dirigent sur toute la ligne ne

Digitized by Google

payent que 0,05, 0,04, 0,03 et 0,02 c., en raison de la distance parcourue.

Comme les matières premières qui servent à l'agriculture, les produits que celle-ci en retire ont été l'objet de dégrèvements considérables. Le transport des bestiaux, des vins, des céréales a naturellement sollicité les efforts de la compagnie. Les bœufs, qui sont taxés à 0,10 c., ont été réduits d'une manière générale à 0,07 c., et pour l'approvisionnement des grandes villes à 0,05 c.; les prix pour le transport des veaux, des moutons et des porcs profitent, dans ce dernier cas, d'un abaissement de 85 p. 0/0. Pour les vins, dont les prix ont été réduits d'une manière générale de 0,14 c. à 0,10 c., ils se transportent à 0,06 et même à 0,05 c. pour les longs parcours. Il en est de même des céréales, qui, descendues d'abord, comme les vins, de 0,14 à 0,10 c., se transportent d'une manière générale à 0,08 c., et descendent à 0,05 c. dans certains cas déterminés. Enfin, si nous parlons d'un article de grande consommation, et sur lequel on a plus particulièrement les yeux lorsqu'on sollicite des abaissements de tarifs, on verra que la compagnie d'Orléans, bien qu'elle ne fût pas dans de bonnes conditions pour le transport de la houille, puisque son trafic ne dépasse pas 100,000 tonnes, année moyenne, en a pourtant réduit la taxe de 0,10 c. à 0,05 c.; qu'elle l'a, de plus, fait descendre à 0,04 c., à 0,03 c., à 0,025, selon les distances parcourues.

La ligne de Paris à Lyon et à la Méditerranée nous offre des résultats analogues. Là aussi nous constatons des différences sensibles entre les tarifs légaux et les tarifs appliqués, notamment en ce qui concerne les matières premières, les produits métallurgiques, les céréales, et les vins. Les houilles, minerais de fer, fontes brutes, au taux légal, sont taxés à 0,10 c.; dans les tarifs appliqués les prix varient ainsi qu'il suit : jusqu'à 60 et 70 kilom., 10 et 8 c.; — entre 100 et 150 kilom., 0,05 c.; au-dessous de cette taxe et pour les expéditions à grandes distances les prix s'abaissent encore, savoir : de Saint-Etienne à Paris, 0,035 c., — à Tonnerre, 0,04 c., — à Montereau, 0,038 c., — à Gray, 0,04 c., — à Besançon, 0,038 c., — à Belfort, 0,036 c., — à Marseille, 0,042 c., — à Marseille, exportation, 0,035 c. — En outre, la compagnie ne perçoit pas de frais de gare; c'est une bonification de 1 fr. par tonne sur les expéditions. — Les cokes, dont le tarif légal est 0,14 c., sont transportés aux prix précédents. Les fers et produits métallurgiques appartiendraient à la deuxième classe (0,14 c.); voici les prix qu'on leur applique : pour les parcours de moins de 100 kilom., 8 et 10 c., — de 100 à 150 kilom., 0.065 c. et 0,05 c., — au-dessous de 200 kilom., 0,05 c., et au-dessous; si les fers et les produits métallurgiques sont destinés à

Digitized by Google

l'exportation on trouve les prix suivants : jusqu'à 100 kilom., 0,06 c., — de 100 à 300 kilom., 0,05 c., — au delà de 300, 0,04 c. — Les matériaux de construction sont taxés légalement à 0,10 c. ; on les transporte aux prix suivants : jusqu'à 50 kilom., 0,05 c. — de 50 à 100 kilom., 0,05 c. à 0,04 c., — de 100 à 200, 0,04 c., — au delà de 200, 0,035 c. — Les céréales, dont le tarif légal est de 0,14 c., sont transportées, savoir : jusqu'à 50 kilom., entre 0,08 et 0,05 c., — au delà de 50 kilom., 0,05 c., — plus une concession sur les frais de manutention qui réduit le tarif de 1,20 c. par tonne pour les parcours inférieurs à 150 kilom. et de 1,50 c. pour les parcours plus étendus. — Les vins (tarif légal 0,14 c.) sont transportés aux prix suivants : de la Bourgogne sur Paris, jusqu'à 100 kilom., 0,08 c., — au delà de 100 kilom., 0,07 c., — du Mâconnais sur Paris, à 0,05 c., — du Midi, jusqu'à 100 kilom., 0,08 c. et 0,07 c., — de 100 à 200 kilom., 0,07 c. et 0,05 c., — au delà de 200 kilom., 0,05 c., plus une bonification sur les frais de gare, qui représente 1,50 par tonne.

Mêmes effets sur les lignes du Nord. La compagnie du Nord a divisé ses transports non pas seulement en trois classes, comme le cahier des charges, mais en six séries, qui donnent au commerce, et d'une manière générale, les abaissements de prix suivants : — la première série est calculée uniformément à raison de 0,16 c.

La seconde est de 0,14 c. jusqu'à 200 kilom., et de 0,11 c. au-dessous ; c'est un dégrèvement de 0,05 c. et de 0,03 c. sur les marchandises de la première et de la seconde classe. La troisième série est de 0,12 c. jusqu'à 200 kilom. (soit un dégrèvement de 0,04 et de 0,02 c.), et de 0,09 c. au delà de 200 kilom. (dégrèvement, 0,07 c. et 0,05 c.) La quatrième est de 0,10 c. jusqu'à 200 kilom. (dégrèvement, 0,06 c. et 0,04 c.), et de 0,07 c. au delà de 200 kilom. (dégrèvement, 0,09 c., 0,07 c., et 0,03 c.) La cinquième série est de 0,10 c. jusqu'à 10 kilom. (sans dégrèvement s'il s'agit uniquement des marchandises de la troisième classe) ; au delà de 10 kilom. jusqu'à 90, le prix est de 0,09 c. (dégrèvement, 0,01 c.) ; au delà de 90 kilom. jusqu'à 160, le prix est de 0,07 c. (dégrèvement, 0,03 c.) ; au delà de 160 kilom. jusqu'à 240, le prix est de 0,06 c. (dégrèvement, 0,04 c.) ; au delà de 240 kilom. jusqu'à 300, le prix est de 0,05 c. (dégrèvement, 0,05 c.). La sixième série débute comme la première par 10 c. et ses prix s'abaissent jusqu'à 0,03 c., suivant les distances parcourues.

Si maintenant on est curieux de voir comment, dans la pratique, ces prix s'appliquent aux objets de grande consommation, tels que les houilles, cokes, minerais, pierres de taille brutes, fers et fontes, on trouvera les résultats suivants : houille et coke : de Mouscron à Turcoing (6 kilom.), 0,10 c. ; de Mouscron à Roubaix (8 kilom.),

Digitized by Google

0,075 c.;—de Quiévrain à Valenciennes (14 kilom.), 0,06 c.; et pour des distances qui varient successivement entre 54, 230, 240, 262, 339 kilom., on trouve les prix correspondants de 0,055 c., — 0,04 c., — 0,038 c., — 0,032 c., — 0,031 c. — Minerai : de Belgique à Haumont (18 kilom.), 0,06 c.; de Laon à Dunkerque et à Soumain (130 kilom.), 0,03; de Boulogne à Soumain et Valenciennes (240 kilom.), 0,026 c. — Pierres de taille brutes : les prix varient suivant les distances, de manière que les parcours de 28, 32, 81, 117, 204, 210, 247, 317 kilom. sont servis aux prix correspondants de 0,082 c., — 0,078 c., — 0,071 c., — 0,064 c., — 0,049 c., — 0,047 c., — 0,04 c., — 0,031 c. — Fers et fonte moulée : les prix entre les distances de 49 et 225 kilom. varient entre 0,09 c. et 0,062 c. — Fonte brute et mitraille : les prix entre 17 et 254 kilom. varient de 0,088 à 0,039 c.

Voilà quelques-unes des réductions que trois de ces compagnies (nous aurions pu les citer toutes), inspirées de leur intérêt bien entendu, ont librement consenties; elles sont bien générales et bien grandes, et il est peu de personnes qui se figurassent qu'on était arrivé, dans la pratique, à des résultats aussi satisfaisants. Ces dégrèvements de tarifs paraissent d'ailleurs doublement heureux, par la comparaison qu'on peut faire du trafic des compagnies françaises avec celui des compagnies étrangères.

L'opinion publique, qui n'est pas toujours en veine d'injustice, se rappelle en effet que nos voies ferrées ont été entreprises sous l'œil de l'Etat, qu'elles ont été bien construites, souvent avec luxe, et, en conséquence, un peu chèrement; elle sait que le service y est fait avec une régularité et qu'il offre une sécurité qu'on ne rencontre pas au même degré sur les autres lignes de l'Europe. Toutes ces causes réunies lui font trouver naturel qu'on ne puisse ajouter aux avantages qui résultent de la perfection ceux du bon marché, du transport économique. Il est fort à présumer, pense-t-on généralement, qu'en Angleterre, par exemple, où le public n'est pas toujours aussi bien servi qu'en France, où les lignes ont généralement été construites sans luxe, où la houille et le fer coûtent moins cher, où la concurrence enfin a prodigué tous ses bienfaits, les prix sont inférieurs à ceux qui servent de base aux tarifs français. C'est là une erreur : en Angleterre, les tarifs sont de beaucoup supérieurs aux nôtres sur presque tous les objets qui forment le trafic habituel d'une voie ferrée. Ils le sont même, et très sensiblement, pour la houille, ce produit qu'on se plaît ici à croire répandu à vil prix sur le sol entier de la Grande-Bretagne. Les faits sont là pour le prouver.

Nous trouvons, pour le *London and North-Western*, les tarifs

Digitized by Google

suivants : 0,093, 0,06, 0,037, selon les distances. — Pour le *Great-Western*, en dehors des engagements pris pour un minimum de tonnage : 0,117, 0,062, 0,052, suivant les distances ; sous condition de former une recette annuelle de 62,500 jusqu'à 375,000 fr., les prix varieront entre 0,05 et 0,041, pourvu que les distances soient de plus de 160 kilom. — Pour les parcours de 160 à 320 kilom., et avec des engagements de recette annuelle, qui varient entre 125,000 fr. et 1 million, les prix décroissent entre 0,043 et 0,035. — Sur le *Great-Northen*, ligne principalement consacrée au transport de la houille, les prix varient entre 0,096 et 0,064, selon les distances ; plus, 1,25 pour droits terminaux. — Sur le *Tuff-Vale* (86 kilom.), ligne exclusivement réservée au transport de la houille, le prix est uniformément fixé à 0,071 c. par tonne et par kilom.

Il est facile de le voir, les prix anglais restent toujours supérieurs aux prix français, et lorsqu'ils s'en rapprochent, c'est que l'expéditeur s'engage à livrer des quantités formidables. Sur les chemins principalement ou exclusivement employés au transport des houilles, les tarifs anglais sont sensiblement plus élevés que les nôtres.

Il n'est peut-être pas hors de propos, puisque nous parlons des tarifs des chemins de fer étrangers, de nous demander s'il en est de même en Belgique. Quelques-uns des chiffres fixés par l'administration des chemins de fer belges vont faire à cette question la réponse la plus éloquente. La houille transportée de Saint-Ghislain à Courtrai (100 kilom.) paye 0,07 c. par tonne et par kilomètre ; de Saint-Ghislain à Gand (145 kilom.), 0,067 ; de Saint-Ghislain à Bruxelles (75 kilom.), 0,073. — On trouverait les mêmes résultats pour les transports du minerai et de la fonte. D'Anvers à Liége (115 kilom.), la fonte paye 0,068. — Pour le fer, les prix sont ainsi fixés : de Liége à Mouscron (205 kilom.), 0,08 c. par tonne et par kilomètre ; de Châtelineau à Bruxelles (75 kilom.), 0,092 ; de Châtelineau à Bruges (185 kilom.), 0,085.

Si nous ne nous trompons, ces exemples tirés des chemins anglais et belges sont doublement instructifs. Ils nous permettent de constater d'abord que, dans chacun des deux pays, les tarifs sont plus élevés qu'en France, et d'en induire ensuite que notre système d'exploitation est supérieur, soit que les chemins de fer soient entièrement abandonnés à l'industrie privée, comme en Angleterre, soit, comme en Belgique, qu'ils relèvent exclusivement de l'Etat. Cet enseignement a sa portée, et il ne serait pas inutile qu'on s'en souvint quelquefois en France.

Digitized by Google

III

Les conséquences à tirer des faits que nous avons posés nous semblent tellement évidentes, que nous croirions faire injure à l'intelligence de nos lecteurs que d'y insister. Laisser aux compagnies la liberté dont elles ont si bien usé jusqu'ici pour le plus grand profit de tous ; favoriser l'abaissement libre des tarifs et, au besoin, élargir encore le cercle de cette liberté féconde ; consolider le crédit des compagnies en éloignant d'elles les menaces qui grondent toujours autour d'elles ; délier les entraves qu'en d'autres temps, et pour des motifs qui ont cessé d'exister, on a cru devoir imposer à leurs valeurs, tels sont, en quelques mots, les moyens les plus sûrs de les faire persévérer dans la voie qu'elles ont prise, et de rendre possibles de nouvelles améliorations.

Nous ne voudrions pas répéter ici ce que nous avons déjà dit il y a quelques mois touchant l'impôt des valeurs mobilières[1] ; néanmoins, il nous semble utile de rappeler que cet impôt est loin d'avoir produit les effets qu'on en espérait. Il n'a pas donné au trésor public la moitié de ce qu'on en attendait. La loi elle-même va souvent contre la pensée qui l'avait inspirée ; elle oblige les titres nominatifs à payer un impôt plus lourd que celui qui est acquitté par les titres au porteur ; elle fait peser sur le titre un droit d'autant plus élevé, que le titre a moins de valeur, puisque l'action libérée ne verse pas plus au Trésor que celle qui ne l'est pas ; elle a contribué et contribue chaque jour à éloigner du marché un grand nombre d'affaires ; elle pèse d'un poids très lourd sur les compagnies de chemins de fer, non pas seulement à cause du taux de l'impôt, mais à cause surtout des embarras inextricables dans lesquels on est tombé pour la gestion, le transfert, la conservation de ces titres ainsi grevés. Nous ne voulons pas nous étendre davantage sur ce point ; qu'il nous suffise de faire ressortir les fâcheuses conditions d'un impôt qui a pour effet, d'une part, de n'apporter au Trésor qu'une recette insignifiante ; de l'autre, de faire fléchir le prix de la valeur imposable et de gêner la transmission du titre. Ce serait, croyons-nous, faire acte de bonne politique que de lever cette barrière et de rendre la liberté à la plupart des valeurs publiques, surtout en ce moment, où la richesse mobilière semble réclamer plus

[1] Voir la livraison du 15 janvier 1860.

Digitized by Google

vivement ses anciennes franchises. Mais c'est là le moindre appui qui puisse être donné à l'industrie des chemins de fer.

Si l'on veut sérieusement amener les transports par chemins de fer aux plus bas prix, et prêter ainsi un secours efficace aux industries menacées par le traité de commerce, il faut, nous l'avons dit, étendre plutôt que resserrer le cercle où les compagnies peuvent agir. Il ne suffit pas de leur permettre d'abaisser leurs tarifs en raison inverse des distances parcourues, et de conserver ce que l'on est convenu d'appeler leurs *tarifs différentiels*; il serait peut-être utile de leur rendre la faculté, qui leur est en ce moment enlevée, de faire des contrats privés avec les particuliers. Ce serait la meilleure et peut-être l'unique manière de limiter les sacrifices des compagnies, tout en les rendant les plus efficaces. D'ailleurs les temps sont loin déjà où cette nature de traités et de tarifs a pu paraître un péril pour l'égalité et pour les autres systèmes de transport. On craignait naguère que des rabais trop considérables consentis par les compagnies ne fissent succomber la concurrence des canaux et du roulage. Aujourd'hui, au contraire, on demande que les tarifs soient abaissés le plus possible; il convient donc de rendre aux compagnies la liberté dont on les a privées, en vue d'un tout autre résultat, et de les faire ainsi rentrer dans le droit commun. On accusait les contrats privés de porter préjudice aux petits industriels et de violer le principe d'égalité au profit de la grande industrie; on sait aujourd'hui ce qu'il en faut penser; d'ailleurs devant un adversaire redoutable, la concurrence anglaise, faut-il laisser succomber la grande industrie? N'y aurait-il pas, au contraire, un motif de plus pour favoriser son extension et pour engager les petits capitaux à se réunir en faisceaux capables de lutter avec avantage? Ici encore, le plus sûr moyen de communiquer à l'industrie manufacturière une séve nouvelle et de lui assurer sinon une supériorité du moins une égalité relative, c'est de permettre aux compagnies de donner à leurs tarifs toute l'élasticité dont la grande industrie a besoin. Ce n'est point rompre l'égalité ni violer la justice que d'accorder de plus grands avantages à qui fait un emploi plus considérable et plus fréquent de vos services, de réclamer un moindre prix de qui demande une moindre dépense proportionnelle en force et en matériel. Tels ont été, tels sont encore et tels seront toujours le droit et la loi du commerce dans tous les temps et dans tous les pays. Pourquoi l'industrie des chemins de fer a-t-elle été seule jusqu'ici exclue du droit commun et de la loi générale? Sans doute parce que la rapidité et le bas prix de ses transports rendaient la concurrence des autres voies de communication difficile; on mettait un obstacle au développement de ses bienfaits pour préserver de la ruine des industries rivales et utiles encore; mais aujourd'hui que

Digitized by Google

la question a changé de terrain et qu'il ne s'agit plus de protéger personne, mais de faciliter sur la plus grande échelle possible la production des manufactures et les transactions du négoce, pourquoi ne rendrait-on pas aux compagnies la liberté nécessaire à l'abaissement des tarifs? Quelle bonne raison pourrait-on faire valoir contre cette liberté qui a produit de si heureux résultats, s'il est vrai d'ailleurs, comme nous avons cherché à le démontrer, qu'on ne peut rien obtenir sans elle? Nous n'en connaissons aucune, et lorsque nous voyons le gouvernement de l'Empereur entrer résolûment dans la voie des affranchissements et des réformes radicales, on peut espérer que l'un des moyens les plus efficaces pour atteindre le haut but qu'il se propose ne sera pas négligé.

EDOUARD BOINVILLIERS.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Le Droit pénal étudié dans ses principes, dans les usages et les lois des différents peuples du monde, par J. Tissot, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Dijon. Paris, Cotillon, libraire-éditeur. 1860.

La science du droit criminel est de plus fraîche date que la science du droit civil, et cela se conçoit aisément. La seconde est sortie du choc des intérêts privés chez un peuple agriculteur, positif et formaliste; la première est une branche de la politique et de la philosophie. Les grands philosophes de la Grèce ont parfois d'ingénieux aperçus sur la législation pénale de leurs républiques, nulle part un système; et si la science du droit criminel n'est pas née chez les Grecs, dans cet admirable essor des esprits vers les hautes régions de la politique spéculative, comment serait-elle née à Rome? On assure que Cicéron parlait du droit pénal dans un livre de son *Traité des lois*; mais ce livre est perdu; si l'on a rencontré juste, et s'il faut envisager à la fois Cicéron comme un orateur, comme un philosophe et comme un criminaliste, il est certain que le criminaliste n'a pas fait beaucoup de disciples. Rien de moins étonnant, si l'on réfléchit que la science du droit pénal ne saurait exister sans la libre critique de la loi pénale. Au lendemain de la mort de Cremutius Cordus, qui donc élèvera la voix pour critiquer la loi de lèse-majesté? C'est au siècle dernier, quand le souffle de l'esprit philosophique ébranlait toutes les institutions de l'Europe, qu'est née cette science. Montesquieu juge avec un bon sens profond quelques vices de ces législations pénales; il flétrit en traits ineffaçables ces lois mal définies qui suspendent une menace terrible sur tous les citoyens; il s'attache surtout à démontrer que la liberté des citoyens « dépend principalement de la bonté des lois criminelles. » Les critiques éparses des philosophes préparaient l'esprit public : le moment était propice. Beccaria parut, et la science du droit criminel fut fondée.

Nous ne pouvions, en lisant l'ouvrage de M. Tissot, nous empêcher de comparer les contemporains de Beccaria et les nôtres, la science du droit criminel au XVIIIe et au XIXe siècles. Nulle science n'a plus complétement changé de physionomie. Ardente, agressive au XVIIIe siècle, elle a repris, au XIXe, le calme et la sérénité qui lui conviennent; le fleuve est rentré dans son lit et poursuit paisiblement son cours. C'est qu'en effet, même parmi les sciences morales, nulle autre n'a fait de plus rapides conquêtes et remporté de plus grands succès. Tandis que la politique proprement dite, après avoir battu tous les sentiers, s'interroge et doute d'elle-même, la science

Digitized by Google

du droit criminel a peu à peu réformé d'une manière durable les institutions de plusieurs pays. Jadis emportée dans un mouvement de réaction générale, elle heurtait de vieilles habitudes, de vieilles lois, de vieux gouvernements, une vieille société ; les iniquités du présent la poussaient à la polémique et la jetaient dans la grande mêlée ; le sentiment universel, on le sait, monta jusqu'à Louis XVI, qui, après avoir supprimé la question préparatoire en 1780, promit en 1788 une législation nouvelle, et l'Assemblée Constituante accomplit la réforme en 1791. Désormais la science du droit criminel était maîtresse du terrain ; son rôle belliqueux était terminé ; elle entrait dans la seconde période de son histoire, où sa tâche principale allait être de critiquer et de perfectionner son propre ouvrage.

M. Tissot nous offre un type accompli du criminaliste au XIXe siècle. Son livre est essentiellement éclectique et historique. La forme en est parfaitement scientifique et digne d'un péripatéticien. Ce livre se décompose en deux parties : dans la première, l'auteur traite des délits en général ; dans la seconde, des peines en général ; dans la première, il détermine les conditions du délit et cherche « envers quels êtres on peut délinquer, » puis « qui est-ce qui peut délinquer. » Après ces préliminaires, il aborde les problèmes spéciaux les plus importants de la science, la tentative, les circonstances atténuantes, la complicité, la récidive ; dans la seconde, il détermine la nature et le but de la peine, disserte sur le droit de punir, suit fidèlement les transformations de la peine dans toutes les phases de la civilisation, descend à certaines questions pratiques du droit pénal, mais demeure plus volontiers dans les hautes régions de l'histoire philosophique, et cherche, dans la diversité des races, des institutions civiles, politiques et religieuses, dans le caractère des rapports internationaux, les grandes influences qui peuvent modifier les lois criminelles.

Ce livre atteste donc une érudition profonde, et c'est un premier mérite. Les savants, les historiens, les honnêtes gens curieux de s'instruire et les moins façonnés à la langue barbare du droit, liront avec charme ces détails piquants et variés qui viennent éclairer d'un nouveau jour la vie d'une grande nation. Chez nous, la loi Grammont protége les animaux domestiques contre les violences de leurs maîtres. On s'imagine peut-être que c'est un perfectionnement tout moderne, et qui découle des progrès de l'esprit philosophique au XIXe siècle. Il n'en est rien : la loi Grammont a son type dans la législation de Zoroastre, qui défendait de tuer les chiens, sous peine de mort ; les Égyptiens défendaient aussi qu'on maltraitât les animaux, sous peine d'amende ; Athènes frappait de mort celui qui tuait un bœuf de labour. Les Anglais punissent le délit d'ivresse, et l'on peut croire que c'est une idée récente, due aux grandes habitudes de tempérance que nos voisins d'Outre-Manche tâchent de s'imposer ; il n'en est rien : depuis longtemps la loi suédoise frappe les ivrognes de peines pécuniaires ; les cantons d'Uri et d'Underwald font mieux : ils punissent les aubergistes chez qui l'on s'est enivré. Mais les Russes vont encore plus loin : celui qui est surpris en état d'ivresse est condamné à balayer les rues. Assurément, cette érudition de détails a son attrait ; elle nous fait descendre dans l'histoire secrète de chaque peuple et nous initie à sa vie

Digitized by Google

intime. Mais il importe, pour bien apprécier ce livre, de s'élever avec l'auteur, de marcher avec lui, par exemple, à la recherche des influences générales qui modifient les lois criminelles. Il remonte au berceau de l'humanité, cherche et suit du regard les branches principales de la grande famille humaine, indique d'un trait les signes qui les distinguent; il s'efforce d'expliquer par là les grandes variations des législations criminelles; il étudie ensuite la civilisation dans ses phases différentes, et montre comment le génie de la barbarie et le génie des temps modernes ont marqué leur empreinte sur le droit pénal. Quelle n'est pas l'influence des religions sur la loi criminelle! Le gouvernement théocratique des Incas s'appuie sur un système de pénalité barbare; l'idolâtrie fausse chez les Indous la notion de la justice criminelle; partout les religions d'Etat brisent la barrière qui sépare le divin et le profane. La constitution politique pèse encore de tout son poids sur la législation pénale : le despotisme entraîne à sa suite la rigueur des châtiments et l'arbitraire des procédures; la démagogie amène avec elle l'excès de l'indulgence et la mobilité des juridictions; mais les institutions politiques se diversifient à l'infini; les institutions civiles elles-mêmes ont leur influence sur le droit pénal : quels sujets d'étude pour le criminaliste!

Que si l'on veut descendre à des détails plus pratiques, l'auteur nous donne son opinion sur les plus intéressants problèmes de la science, et singulièrement sur une question naguères débattue avec éclat à la rentrée de la Cour de Paris; je veux parler des circonstances atténuantes. Le dirai-je? M. Tissot me paraît cette fois s'être un peu trop rapproché des philosophes du dernier siècle. Ceux-ci recommandaient sans cesse au législateur d'abaisser le niveau des peines, et cette préoccupation s'explique par la rigueur de notre ancien droit pénal. Mais aujourd'hui la tâche du criminaliste n'est pas si facile : après avoir proclamé philosophiquement la légitimité du droit de punir, et assis la peine sur une base scientifique, il faut pousser jusqu'au bout les conséquences de ces principes; il faut faire de la science et non de la philanthropie. On ne saurait méconnaître que le Code pénal actuel ait heureusement modifié le Code de 1810; et pourtant un éminent criminaliste, M. Ortolan, reproche au législateur de 1832 d'avoir plutôt cherché, de parti pris, à modérer la rigueur des peines qu'à réviser scientifiquement une loi surannée. M. Tissot écrit que la sévérité des peines ne peut influer sur le nombre des délits. Telle n'est pas l'opinion des chefs de la magistrature française, et M. le garde des sceaux, dans son rapport sur l'administration de la justice criminelle pendant l'année 1857, attribuait sans hésiter le nombre croissant des récidives « à l'indulgence que montrent trop souvent les tribunaux dans l'application de la peine. » Mais je conçois qu'un philosophe ne raisonne pas sur ce point comme un magistrat; Platon serait peut-être de l'avis de M. Tissot, et mon plus grand regret est de ne pas partager l'avis de Platon. ARTHUR DESJARDINS.

Reconnaissance de l'isthme et du canal de Suez par le général en chef Bonaparte, etc., etc., par P.-L. PRÉTOT, ancien officier supérieur d'état-major; 1 vol. in-8°. Paris, Bourdillat et Cie. 1860.

L'idée du percement de l'Isthme de Suez n'est pas nouvelle : le 23 ger-

Digitized by Google

minal, an VI (12 avril 1798), un arrêté du Directoire exécutif, rendu sur la proposition du général Bonaparte, relativement à l'expédition d'Egypte, portait : « .....Il fera couper l'isthme de Suez et il prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la libre et exclusive possession de la mer Rouge à la République française. » Il eût été donné sérieusement suite à ce projet si la guerre continentale n'eût rappelé en Europe le jeune général en chef. Cependant, des études ont été faites, des mesures préliminaires ont été prises ; ces mesures et ces études étant peu ou mal connues, on lira avec intérêt le petit volume que M. Prétot vient de publier sur ce sujet. Cette relation, qui fait partie d'un grand travail sur l'expédition d'Egypte et qui a déjà été publiée dans le *Spectateur militaire* en 1855, est aujourd'hui pleine d'à-propos.

Le percement de l'isthme de Suez, dont l'idée première appartient au plus grand génie des temps modernes, devait, soixante ans plus tard, préoccuper de nouveau les esprits et se trouver en voie d'exécution.

L'ouvrage de M. L. Prétot se recommande donc de lui-même aux lecteurs, à une époque où l'on creuse un tunnel à travers le Mont-Cenis et où l'on veut abréger et rendre directe la route des Indes. L'auteur, ancien officier supérieur d'état-major, groupe avec une précision mathématique les renseignements qu'il a recueillis : il fait preuve à la fois d'érudition et de connaissances spéciales : il mêle heureusement l'histoire aux observations topographiques. Son récit est suffisamment développé, son style est clair et technique ; c'est le rapport d'un aide-de-camp à son général ; on reconnaît qu'il a dû faire partie, à un double titre, de cette armée de soldats et de savants qui avait suivi Bonaparte en Egypte.

M. Prétot expose sommairement les motifs de l'expédition, la rapidité de la conquête ; mais il traite avec détails tout ce qui se rattache à la reconnaissance de l'isthme et du canal : le voyage du général en chef, les difficultés rencontrées, les dangers courus. Il décrit scrupuleusement les pays traversés, comme s'il en avait relevé tous les points stratégiques, le niveau et le compas à la main. Il se fait ingénieur sans négliger son rôle d'historien et de conteur. Enfin, lorsqu'en 1799 Bonaparte quitte l'Egypte, lorsqu'en 1801 les Français l'abandonnent à leur tour, il se résume en faisant un dernier tableau de l'état des choses et des résultats obtenus. On a renoncé au percement de l'isthme, et on en est provisoirement revenu à projeter le rétablissement de l'ancien canal du Caire à Suez.

Sans doute, cet opuscule pourra fournir des renseignements précieux et rendre un véritable service à la grande entreprise dont on s'est *tant* occupé dans ces dernières années ; mais cette entreprise sera-t-elle autre chose qu'un vain leurre pour la spéculation ? Est-elle bien réalisable ? M. Prétot dit que les difficultés survenues sont d'une nature très grave, sans être insurmontables. N'en serait-il pas un peu du percement de l'isthme de Suez comme des *Espérances* dont parle Lucien ? Suspendues éternellement entre le ciel et la terre, les mortels tendent toujours les mains vers elles, et ne peuvent jamais les toucher. CH. LE DUC.

Digitized by Google

Mosaïque (Bunte Kiesel), Contes, par Uffo Horn. Prague, Kober et Markgraf.

L'auteur a rassemblé sous ce titre un certain nombre de contes gracieux et spirituels, où il excelle à peindre les sentiments naïfs et tendres. Il les reproduit surtout avec charme dans quelques dialogues pleins de naturel et de simplicité. La langue allemande, et principalement le langage populaire, semble faite pour ces touchants et aimables discours. En France, on connaît peu ce genre de littérature, tout à la fois poétique et familier. Notre langage populaire, plus vif et plus libre, ne se prête guère qu'au comique : ce fait seul, je crois, marquerait la différence qui existe entre ce qu'on appelle l'esprit gaulois et l'esprit germanique.

Les qualités de l'auteur se font surtout remarquer dans ses trois premiers contes intitulés : *Gellert à Carlsbad*, *la Gertrude du Moulin* et *Johannisbrunn*.

On aime à voir le vieux Gellert, ce poète populaire, ce La Fontaine des Allemands, entouré de tant de respect par les bonnes et simples gens de Carlsbad. Il est touchant de considérer ce vieillard auprès de deux jeunes amants, qu'il console de leurs chagrins. L'un, pauvre, n'habite qu'une petite maison de bois ; il ne peut guère espérer d'obtenir la main de celle qu'il aime, et dont les parents possèdent une belle habitation tout en pierre. Tous deux s'effrayent d'un si gros obstacle à leurs vœux ; l'un pleure sa pauvreté, l'autre sa richesse. Gellert vient, comme le *deus ex machina*, écarter les difficultés et ménager le bonheur des jeunes gens.

La Gertrude du Moulin, qui, dans sa naïveté, devient amoureuse de l'empereur d'Autriche, et pleure quand il se marie, puis, qui, avec une naïveté aussi grande, pour ainsi dire, fait un acte héroïque et sauve l'armée autrichienne, est une petite composition où respire la grâce et la fraîcheur. Enfin, dans *Johannisbrunn*, l'auteur raconte, avec esprit et originalité, la naissance poétique de cette source bienfaisante.

Les deux derniers contes font contraste avec les précédents, et, à mon avis, sont moins faits pour plaire. Après ces récits gracieux et simples, on trouve sans charmes les terreurs du peintre Tempesta poursuivi par l'inquisition, ses fureurs jalouses, qui lui font oublier ses devoirs envers son bienfaiteur et le conduisent finalement jusqu'à immoler sa femme. On ne trouve guère plus d'intérêt dans le portrait de ce soldat qui, par sa belle taille et son beau visage, fait tourner la tête à toutes les femmes et à toutes les filles, Don Juan vulgaire qui parvient à épouser une comtesse éprise de lui, à s'en faire un marchepied..... Ce sont là des histoires qui ne peuvent inspirer qu'une médiocre sympathie, et il est fâcheux que M. Uffo Horn, dont nous ne saurions méconnaître le talent, ne leur ait pas défendu l'accès de son livre.

EUSÈBE BRUNCK.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Epîtres et Satires, par M. VIENNET, de l'Académie française, 5e édition. — THÉATRES : Gaîté, *les Aventuriers*. — Odéon, *Daniel Lambert*. — *Les Gens de mer*, par M. Léopold PALLU.

M. Viennet a quatre-vingt-trois ans. Passe encore de bâtir, mais *écrire* à cet âge, assurément..... La citation, si on la continuait, serait à la fois bien irrévérencieuse et bien injuste, car les derniers vers de M. Viennet sont peut-être supérieurs aux premiers, et on n'est pas obligé d'être académicien pour goûter son esprit octogénaire. Son intelligence n'a pas plus vieilli que son corps; et si sa prestesse se rit, comme il nous le disait récemment, d'un fossé de cinq pieds, sa verve se rit encore bien mieux d'un alexandrin de douze. L'épître *A mes quatre-vingts ans* l'a bien prouvé; elle comptera parmi les meilleures de M. Viennet, qui en a fait d'excellentes; le jour où il aura cent ans, il nous donnera une bonne tragédie, supérieure même à *Arbogaste*. Il se contente aujourd'hui de publier une cinquième édition des *Épîtres et Satires*. Le mot *satires* a été ajouté, si je ne me trompe, pour cette fois seulement; il est d'ailleurs fort approprié et témoigne bien que l'auteur sait se rendre justice à lui-même. On n'est guère plus satirique en effet que ne l'est M. Viennet, même aux heures d'indulgence, et dans la plus bénigne de ses épîtres on retrouve le plaisant tour d'ironie par lequel Boileau se frappait lui-même sur l'échine de ses confrères. Les quatre éditions précédentes datent de fort loin, de si loin, qu'on ne s'en souvient plus. Comment s'en souvenir, si l'on n'était pas né? M. Viennet nomme avec un certain respect les libraires chez qui elles parurent en 1813, 1821, 1828 et 1835. Ce sont des noms chers aux littérateurs, voire aux bibliophiles, Arthus Bertrand, Ladvocat, Ambroise Dupont, Gosselin; et cette cinquième, qui sort de la librairie Hachette, ne sera point indigne des autres. M. Viennet, dans une *petite préface*, nous dit ce qu'on y rencontrera de nouveau, soit dix épîtres, politiques, littéraires ou simplement mondaines, dont quelques-unes ont été lues en séance solennelle des cinq académies, et n'ont qu'à se louer de l'accueil qu'on leur a fait. Une seule est complétement inédite : elle a

Digitized by Google

pour titre l'*Amour de la gloire*, et est adressée à madame la baronne de Montaran. La petite préface de M. Viennet se termine par un bon conseil, dont le lecteur se gardera bien de profiter, c'est de passer les quatorze épîtres qui lui ont été inspirées par les changements de la politique. Elles sont en effet presque aussi vives que ces changements ont été nombreux, et vont à l'adresse de tous les partis. M. Viennet, qui eut autrefois le courage de les écrire, n'a pas aujourd'hui le courage de les supprimer, mais il consent et, à l'en croire, il désire même qu'on ne les lise pas. Pendant les soixante années qu'elles embrassent, le monde fut livré aux disputes, comme dit l'Écriture, et M. Viennet, qui fut quelquefois des premiers à attiser le feu, ne veut pas être un des derniers à l'éteindre. C'est agir sagement, et M. Viennet mérite d'être cru sur parole, car il nous le dit en prose. Puisse-t-il du moins s'être gagné ainsi la bienveillance du lecteur, qu'il sollicite dans les termes les plus charmants. Voici la phrase : « J'ai fait deux fois ma réputation littéraire ; mais si on la démolissait encore, je n'aurais pas le temps d'en faire une troisième. »

Personne ne songe à la démolir, j'imagine ; mais il est curieux de suivre les atteintes qu'elle a reçues, de rechercher celles qu'elle peut recevoir encore, de séparer enfin ce qui est fragile de ce qui est solide, car il y a dans tout, et même dans les vers de M. Viennet, une part de fragilité sur laquelle je m'étonne qu'un poète comme lui n'ait pas déjà fait une satire.

Une des meilleures preuves que l'œuvre tout entier de cet académicien n'est pas une chose périssable, c'est qu'il vit encore après tant d'attaques dont il a été l'objet. Aucun écrivain n'en a plus supporté, aucun n'en a provoqué davantage ; jamais on n'a si vertement rendu à la satire sa propre monnaie. Homme politique, M. Viennet eut d'abord pour ennemis tous ceux qui n'étaient pas de son opinion ; esprit indépendant, il se fâcha avec tous ceux qui partageaient son opinion sans partager son indépendance ; poète classique, il souleva contre lui le romantisme tout entier ; satirique enfin, il offrit aux représailles l'existence au moins singulière d'un homme qui fut tour à tour soldat, député, pair de France, ami de Napoléon, de la Restauration, de la monarchie de Juillet, et qui n'est plus rien aujourd'hui que M. Viennet. On devine bien que ses adversaires ne s'amusèrent jamais à dédoubler sa personne, et que les torts de l'homme, s'il en eut, ce fut le poète qui les paya. Que de coups son Apollon a reçus pour lui, et de combien de votes on s'est vengé sur ses vers ! Suprême injustice, mais qui lui a porté bonheur ; car, aujourd'hui que les dieux infernaux de la politique sont satisfaits, on peut juger sa poésie sans prévention et sans rancune.

Classique, elle l'est dans toute la force du terme, si l'on entend par là qu'elle a le ton, les allures et les procédés de la poésie du XVIIe siècle. Elle est tout imprégnée de Boileau, et sa fidélité à l'*Art poétique* est une passion qu'elle ne cesse d'afficher. Sa langue serait presque aussi parfaite que celle du maître, si l'on n'y surprenait de temps en temps quelques faiblesses et quelques lacunes où se trahit l'imitation. Quant à l'inspiration, elle est la même aussi, avec plus de vivacité quelquefois et plus d'esprit, mais moins d'originalité véritable. On y sent l'école et le parti pris, et

Digitized by Google

comme M. Nisard est le Viennet de la prose contemporaine, M. Viennet est le Nisard de la poésie. Ses dieux sont ceux de l'Olympe antique, et il y a peu de ses épîtres où toutes les Muses ne soient nommées l'une après l'autre. Ses montagnes et ses fleuves appartiennent à la Grèce ; ce sont le Pinde, l'Hélicon, le Permesse ; et, quoiqu'il ait été soldat, il doit être bien convaincu de n'avoir jamais possédé d'autre cheval que Pégase. Il est plein de l'émotion pindarique; il en a les transports, le délire; les vers qu'il écrit sont les fruits de sa veine, c'est-à-dire la veine didactique de Boileau, que le XVIIIe siècle a enrichie d'un peu de sécheresse, et le premier empire d'un peu d'enflure. Les passages héroïques des épîtres *à Vivant Denon*, sur son voyage en Egypte ; à l'*Empereur Napoléon,* sur la généalogie que ses courtisans voulaient lui faire ; *Au même* sur la campagne d'Austerlitz, et quelques autres sont autant de *Passages du Rhin* retouchés par Raynouard ou Luce de Lancival. Je n'en veux citer qu'un exemple :

Ne pourrais-tu, grand Roi, courir plus lentement ?
C'est des règles de l'art te moquer hautement.
On a vu des Césars, des Charles, des Turennes,
Combattre comme toi les nations germaines,
Et vaincre aux mêmes lieux que tu viens d'emporter.
Ma muse après leur char n'eût pas craint de monter.
La rime, grâce au ciel, ne me fait pas attendre,
Et ma plume, au besoin, suivrait un Alexandre.
Mais quel vainqueur jamais est allé de ce train ?
Mon Pégase essoufflé, me laissant en chemin,
De la Wernitz à peine a tenté le passage,
Que tu franchis de l'Inn le terrible rivage.

Tout à l'heure déjà, il nous montrait les soldats de la campagne d'Egypte, *Aspirant les zéphirs de leurs gosiers ardents*, ce qui fournirait le sujet d'un assez joli tableau qu'on intitulerait ainsi : *Un grenadier de la* 32e *aspirant les zéphirs.* Et plus loin :

Nos chemins agrandis et d'ormeaux ombragés,
Des ravages du temps par tes soins protégés,
Franchissant les torrents et les monts d'Helvétie,
Vont unir sous tes lois la France et l'Italie.

Ce qu'un vulgaire poteau administratif traduirait ainsi : *Route du Simplon.*

J'ai trop insisté déjà, et certainement je n'insisterai pas davantage sur le défaut capital de cette poésie convenue et traditionnelle. C'est un défaut souvent signalé dans toutes les œuvres de cette époque, et qui fait un singulier effet dans un livre de la nôtre. Il diminue, je me hâte de le dire, à chaque épître nouvelle de M. Viennet, et disparaît presque complétement dans les dernières. Quoi qu'il en soit, le genre héroïque, même avec la familiarité que l'épître admet, n'est pas ce qui convient à l'auteur. On y sent l'homme qui n'est pas né pour la louange et qui force son talent pour arriver à louer sans nouveauté, sinon sans grâce ; M. Viennet y est mal à l'aise, aux moments mêmes où il fait le mieux résonner tous ces vieux

Digitized by Google

échos de l'hyperbole classique. La satire, voilà sa veine; voilà où son esprit et son bon sens naturel trouvent leur emploi et suivent leur cours. Il y accepte, comme ailleurs, le moule tout fait que lui offre Boileau, et s'applique à n'écrire que des vers anciens; mais les pensées sont nouvelles. A peine y surprend-on çà et là quelque trait dont la vieille satire a fait des lieux communs : par exemple, le renvoi à Charenton ou à Bicêtre de toutes les personnes qui ne sont pas de son avis, facétie empruntée à Boileau, et qui n'est pas du meilleur goût. On n'imagine pas le nombre de gens que M. Viennet loge dans ces résidences hygiéniques, et combien il est prompt à signer tous ces passe-ports. Mais à part cette petite exagération, que de verve et de malice! On n'a pas plus de raison, plus d'à-propos. Toujours le trait arrive juste, et frappe au défaut de la cuirasse. Les épîtres aux *Louangeurs du temps passé*, aux *Chiffonniers*, sur les crimes de la presse; aux *Mules de don Miguel*, à l'occasion de sa chute, *à Clio*, sur les mensonges qu'elle accrédite, sont presque des chefs-d'œuvre qui égalent les meilleurs morceaux de Boileau et d'Horace. Il faudrait tout citer; je choisirai du moins un extrait de l'épître aux *Mules de don Miguel*, qui avaient fait verser la voiture de leur maître :

Mules, aucun travers, aucune opinion,
Ne saurait effacer votre belle action.
Pour ternir cet exploit qui promet des merveilles,
Les malins s'égaleront sur vos longues oreilles
Et diront qu'un caillou, par don Miguel heurté,
Lui devint plus fatal que votre volonté;
Que si le char à bancs n'eût perdu l'équilibre,
Lisbonne, malgré vous, n'eût pas été plus libre.
Déjà le courtisan, fier de ses parchemins,
Parle de votre père avec des airs hautains;
Répète, en affectant un mépris ridicule,
Que le sang des baudets dans vos veines circule.
Il disait cent fois pis des héros de Fleurus,
D'Austerlitz, d'Iéna, de tous nos parvenus.....
.....
C'est trop peu cependant d'un fémur fracassé,
D'un char mis en cannelle et d'un tyran versé;
Sapez la tyrannie, achevez votre ouvrage.
Aux guerriers d'Oporto soufflez votre courage :
Leur cause en vaut la peine, et dites-leur surtout
De marcher vers Lisbonne et non pas vers Plymouth.

Et notez qu'en général, cette fine ironie est mise au service de la raison la plus droite et des causes les plus justes. A peine voudrait-on retrancher du livre de M. Viennet quelques appréciations un peu tranchantes sur certaines formes de politique ou de littérature; peut-être aussi quelques vers peu équitables contre la critique et les feuilletons. Mais tout cela n'est qu'une petite affaire de clocher. Et le moyen d'écrire des satires sans se passionner, sans prendre parti, sans arborer un drapeau! L'amour seul de la vertu a quelquefois égaré Juvénal, et Dieu sait que M. Viennet, qui le cite quelquefois comme son modèle, a mieux aimé manquer son énergie qu'égaler sa colère. Aussi bien dans les questions de bon sens pratique et

Digitized by Google

de moralité générales, M. Viennet est inattaquable; il a cent fois raison. Sujet à être contredit quand il invective certaines idées ou certains hommes, et même quand il s'en prend aux jésuites, il demeure sans adversaires quand il se renferme dans la censure des travers ou des vices ordinaires de l'humanité. C'est là, c'est dans cette vive peinture de ce que les cinquante dernières années ont produit de bizarre ou de scandaleux, qu'il faut chercher son talent. Il s'y montre observateur ingénieux autant qu'écrivain spirituel, et y déploie des trésors de malice sans méchanceté.

On le voit, je me suis abstenu de juger l'homme. S'il eut quelquefois des vues étroites; si sa conduite publique ne fut pas toujours d'accord avec ses vers; s'il porte quelquefois, dans l'appréciation des grands faits de l'histoire contemporaine, ces préjugés et ces craintes qui empêchent de les juger complétement, du moins reste-t-il établi qu'il est un poète satirique très remarquable, et que ses vers demeurent maintenant à l'abri des injures des hommes, sinon complétement à l'abri des injures du temps. Dussent-ils périr demain, dût cette gloire dont M. Viennet s'est, durant toute sa vie, montré si avide, manquer bientôt à ses poésies les meilleures, son nom ne mourrait point avec elles, son nom vivra. Car il a, comme poète, une personnalité puissante, dont la durée n'est pas subordonnée à la perpétuité de ses œuvres. Il est poète par l'esprit, par le cœur, par le désir, par l'amour qu'il a eu toute sa vie pour ce beau nom, par la dignité qu'il a mise à le porter. Je ne sache pas qu'en ce siècle aucun écrivain se soit respecté davantage, et ait plus fait pour l'honneur des lettres. Dans un poète qui se serait tenu à l'écart, livré à un commerce solitaire avec la muse, ce serait déjà un mérite; chez un homme qui a pris part à toutes les luttes de son époque, qui en a partagé toutes les passions, qui a enregistré soigneusement tous les bruits qu'elle a faits pour s'en rendre l'écho, c'est presque un miracle. On raille quelquefois le zèle de M. Viennet à suivre les séances de l'Académie, la part qu'il y prend, l'esprit même dont il les relève; c'est trahir bien mal à propos l'esprit de raillerie qu'on a en soi. Rien n'est plus sérieux, en effet, et plus louable que cette activité, que cet exercice permanent de la profession d'homme de lettres. Hélas! rien n'est plus rare.

> Le siècle où vingt héros ont égalé Turenne
> Peut d'un Racine encore enrichir notre scène,

s'écrie M. Viennet dans un accès d'enthousiasme. Que faudrait-il pour cela? Des millions donnés en prime à la littérature? Non, quoi qu'on en dise; mais des Viennet, c'est-à-dire une société littéraire, une réunion libre d'écrivains convaincus, à l'ombre desquels pût naître et grandir impunément un homme de génie.

J'aurais voulu faire aujourd'hui une petite promenade à travers le roman contemporain; j'avais là tout prêts, les charmants récits de M. Louis Enault, le *docteur Antonio* et les *Mémoires d'un réfugié italien*, de M. Ruffini; mais, M. Viennet m'a mis en retard; et je dois maintenant aller à la Gaîté, où m'attendent les *Aventuriers* de M. Victor Séjour; de fort honnêtes personnes, en vérité.

Digitized by Google

Tous ces gens-là seront sans doute un jour pendus,
Ayons donc les égards, pour eux, qui leur sont dus.

Un surtout, le seigneur Strubino, qui passe sa vie à étrangler ou à poignarder les citoyens paisibles de Plaisance, pour le compte de César Farnèse. César Farnèse est le duc de Plaisance, et c'est en vertu de ce titre, qu'il en égorge les habitants. Ce César Farnèse, qui ressemble beaucoup à César Borgia, tue son père, assassine ses frères, viole la tombe de sa mère, massacre ses sujets, et commet encore quelques autres méchancetés. Il est même difficile de trouver au monde quelqu'un d'aussi méchant que lui, sauf peut-être Strubino, son exécuteur des hautes œuvres, son Tristan. Et pourquoi est-il méchant? Parce qu'il est ambitieux. Il appelle Plaisance un empire, il appellerait Monaco un royaume. Malheureusement il possède un frère, mal tué, qui revient. Tous deux aiment la même femme et se la disputent. Mais Jeanne de Torelli aime Amaury (il s'appelle Amaury) et déteste César. Elle épouse toutefois ce dernier, pour sauver son honneur fort compromis par l'autre. Mais on peut être duchesse de Plaisance et demeurer fidèle à son amant. Ce qui le prouve, c'est qu'elle se barricade chez elle tous les soirs. Cette résistance exaspère César, qui juge enfin que le moment est venu d'assassiner Amaury. Pour le sauver, la duchesse abat un instant ses barricades, et Amaury, se croyant trahi, vient se livrer de lui-même à son rival. Voilà bien des complications, et M. Paul de Kock, dans le mieux intitulé de ses romans, a plus simplement exposé une situation analogue. César finit par donner du poison à Amaury, qui n'en meurt pas. C'est l'autre qui meurt, au contraire, tué par une balle au dénoûment. Une chose à remarquer, c'est que M. Victor Séjour emploie beaucoup, depuis quelque temps, les dénoûments à la carabine.

Ce drame est un des meilleurs de M. Victor Séjour. L'action en est un peu lente; mais il renferme des scènes fort belles; par exemple le finale du deuxième acte, où l'on voit une jeune fille surprise avec son amant par un rival, et tous les trois surpris par le père, qui demande naturellement : Lequel des deux? Si c'est Amaury, ce père cruel le tuera; si c'est César, il lui ordonnera d'épouser sa fille. Grande perplexité pour la pauvre enfant : c'est alors qu'elle devient la femme de Farnèse. En changeant les noms, vous auriez Hernani, don Carlos, Ruy Gomez, dona Sol. La scène où dona Sol prouve si victorieusement à Hernani qu'elle ne l'a pas trahi, non, la scène où Jeanne de Torelly démontre si péremptoirement à Amaury qu'elle ne l'a pas trompé, est aussi des plus émouvantes, et le public, en l'applaudissant, a témoigné à M. Victor Séjour qu'il goûtait fort les beautés de Victor Hugo. Quoi de plus dramatique, en effet, et comment vous le faire bien comprendre? M'y voici : multipliez *Hernani* par *Lucrèce Borgia*, et *Lucrèce Borgia* par le *Trouvère*, vous aurez pour produit les *Aventuriers*.

L'Odéon, passant du plaisant au sévère, vient aussi de donner un drame, un drame clément, où le poignard ne se lève qu'une seule fois pour ne pas retomber, un drame bourgeois, où meurt une seule personne, la mère du héros, qui avait à mourir. Deux jeunes gens, Daniel Lambert et Raphaël

Digitized by Google

Flambier, s'aimaient d'amitié tendre et vivaient sous le même toit ; musicien le premier, et peintre le second, l'un nourrissant l'autre. S'il y a quelquefois de l'amour sans drame, il n'y a jamais de drame sans amour. Daniel, s'ennuyant au logis, est assez fou pour courir le monde, où il s'éprend avec succès de Louise de Thomerel. Louise l'aime beaucoup d'abord et ne tarde pas à lui emprunter six mille francs. Daniel demande la somme à une amie désintéressée, Mme de Charly, qui les lui prête ; mais quand il la remet à Louise, elle se moque de lui, on ne voit pas bien pourquoi. Alors Daniel, irrité, brûle les billets de banque, ce qui est d'assez mauvais goût. Les deux amants brouillés, ce semble, pour jamais, se retrouvent dans une soirée chez un baron allemand. Là, ils prouvent bien que s'ils ont perdu le droit d'échanger des tendresses, ils n'ont pas renoncé au plaisir de se dire des injures. Daniel s'y livre à cœur joie, et Louise finit par se réfugier dans les bras du baron, qui paraît être déjà depuis quelque temps son protecteur. Daniel ne quitte cette maison que pour tomber malade et rester trois mois sur un lit de souffrance, d'où il se relève guéri de deux maladies, sa fièvre et son amour. Qui l'a soigné cependant? Flambier, et surtout Mme de Charly, qui mérite bien pour cela quelque reconnaissance. Malheureusement, il n'en a pas fini avec Louise de Thomerel. L'aimable personne, piquée par le succès d'un opéra que Daniel a fait représenter, vient frapper à sa porte et lui offrir de nouveau son cœur inconstant. Daniel refuse, et Louise cherche en vain la cause d'une pareille cruauté, lorsqu'elle aperçoit sur une chaise le manchon de Mme de Charly. Ce manchon était assez reconnaissable pour être reconnu, car Mme de Thomerel en nomme et en injurie aussitôt la propriétaire. Mme de Charly se montre, puis le mari de Mme de Charly, qui connaît la vertu de sa femme, et la défend contre les calomnies de sa rivale. Malade et même poitrinaire, cet homme complaisant ajoute : « Je pars pour l'Italie, j'y mourrai, venez avec nous, afin que Mme de Charly ait quelqu'un qui la ramène, » et voilà Polyeucte dépassé. Tous les personnages quittent la maison les uns après les autres, à l'exception de Louise, qui reste anéantie sur une chaise. Et Flambier, peu galant, dit, en montrant la porte : « Nous pouvons maintenant écrire ici : Logement à louer. »

Avec toutes ces invraisemblances, toutes ces brusqueries, toutes ces hardiesses et tous ces coups de théâtre trop souvent prévus de loin, M. Charles de Courcy a fait un drame qui est peut-être mauvais, mais qui n'est pas médiocre. On y sent, ce qui est rare, le mouvement, la vie, la jeunesse, la séve et l'esprit. Un artiste, détourné momentanément de l'art par un amour indigne et malheureux, n'était déjà plus un sujet bien neuf quand M. Hector Malot l'a traité. Daniel Lambert, comme Maurice Berthault, appartient à la confrérie de Sainte-Cécile, et Louise de Thomerel est une autre Marguerite Baudistel. Ce n'est pas la faute des auteurs dramatiques d'aujourd'hui si les peintres, les musiciens et les poètes ne font pas leurs affaires ; ils les rappellent assez au souvenir du public. Mais les conventions du théâtre ne sont pas celles du roman, et s'il est généralement accordé que tout ce qui n'est pas fantaisie dans ces deux genres doit se rapprocher, autant que possible, de la réalité, il existe des

Digitized by Google

réalités minutieuses que le roman recherche et que le théâtre évite. On dit que M. de Courcy est de l'école de MM. Dumas fils et Barrière, qui, selon moi, ne sont pas de la même école. Dans tous les cas, s'il a, comme eux, visé à l'effet brutal, il l'a manqué souvent, et il a poussé trop loin la fantaisie de son drame pour qu'on puisse le considérer comme une étude de mœurs. Daniel Lambert est pâle auprès d'Armand Duval, de Paul Aubry, de Raphaël, et même du compositeur dalmate de M. Octave Feuillet. En revanche, il approche, dans plusieurs situations fortes et vives, du romantique et fiévreux *Antony*, d'Alexandre Dumas père. Quant à Louise de Thomerel, elle demeure infiniment au-dessous de ses sœurs aînées, Marguerite Gautier, Diane de Lys, Adèle d'Hervey. Coupable comme elles, elle n'a pas, comme elles, l'excuse, la réhabilitation presque de l'amour. Inférieure à Dalila, inférieure à Marco, qui la dépassent de tout leur cynisme; ni femme du monde, ni courtisane, elle se tient dans un juste milieu d'ignominie modérée et n'inspire aucun intérêt. Je veux bien que M. de Courcy nous ait représenté une de ces mauvaises créatures, comme il y en a, qui font le mal, parce que le mal est dans leur tempérament, parce que le mal est leur plaisir; mais il a trop oublié que la dégradation la mieux incarnée a besoin, au théâtre, d'être parée pour plaire, et d'échapper par quelque côté à l'horreur qu'elle inspire. Il y a une mère dans Lucrèce Borgia, un père dans Triboulet : il n'y a rien que d'odieux dans Louise de Thomerel, et le spectateur, s'il est indulgent, se trouve réduit à suivre avec une curieuse attention le jeu passionné de Mlle Thuillier, pendant qu'à côté d'elle M. Laferrière étale sa prétendue jeunesse et que M. Tisserant jette à pleine voix ses bons mots.

J'ai réservé, pour finir cette Chronique, un joli volume publié dans la Bibliothèque des Chemins de Fer, les *Gens de Mer*, par M. Léopold Pallu. Dire ici tout le bien qu'on en pense, est une chose délicate mais peu nécessaire. Ceux qui ont lu ces poétiques récits, ceux qui ont eu sous les yeux ces vivants tableaux de l'existence maritime, les ont loués avant moi. Ils ont partagé les émotions d'un auteur qui a pris sa part des événements qu'il raconte. Ce qui me frappe surtout chez M. Pallu, ce qui m'étonne presque, c'est qu'il ait conservé, au milieu même des périls de la mer, le sentiment profond des beautés maritimes. En général, les hommes qui bravent les dangers ne sont pas ceux qui les admirent. Mais ici le poète a survécu sous le marin, et, après avoir affronté la tempête, M. Pallu trouve encore des accents pour la décrire. Il l'a fait avec une vérité saisissante, et, si j'osais le dire, avec un certain respect. C'est la mer qui, dans ses récits, joue le principal rôle ; on l'y voit, on l'y sent toujours présente ; là même, l'élément domine l'homme, qui ne paraît plus être qu'un jouet de sa puissance ou un accessoire de son triomphe. Cette impression, sans doute fortement éprouvée par l'auteur, communique à son livre une sorte de tristesse majestueuse et de grandiose mélancolie. Cependant, la verve spirituelle de M. Pallu égaye, par moments, le fond sombre du tableau. Un trait vif, une saillie piquante, nous révèlent tout à coup qu'un homme a passé sur ces flots menaçants, et que cet homme est un Français. Je ne crois pouvoir donner un meilleur

Digitized by Google

échantillon du talent et du style de M. Pallu, que de rappeler aux lecteurs de la *Revue* le morceau suivant :

« Pourquoi certaines heures de notre vie restent-elles entourées d'une jeunesse éternelle ? Les autres pâlissent, et les vives couleurs qui nous ont charmés s'effacent. Mais ce joyeux visiteur qui parut le lendemain dans ma cabine, ce rayon de soleil étincelant qui dorait ce qu'il rencontrait sur son passage, je le vois encore ! Il annonçait que la brise et la mer étaient belles ; il apportait le parfum du matin, l'air salé de la mer, l'espoir des courtes traversées. Il entrait comme une clarté du Paradis, et semblait sortir de ténèbres plus épaisses que celles de la nuit qui finissait. Elle était déjà loin, cette amertume qui m'avait pris au début d'une vie inconnue. L'avenir entr'ouvrait ses portes semées de pierres précieuses, étincelantes comme ce rayon du jour ; et, dans une perspective immense, il montrait ses colonnades de porphyre et son dôme couleur du ciel. Il était doux d'errer dans ce palais enchanté et d'y coudoyer ses rêves. » Plus loin, M. Pallu paraphrase ainsi un poète : « Il dit adieu à tout et part. Il va trouver trois ennemis : l'eau, l'air et l'homme ; et toutes les minutes de sa vie vont en avoir un à combattre. Il vit dans une perpétuelle victoire ; c'en est une que de passer seulement sur l'Océan, c'en est une que d'aller où il veut et de s'enfoncer dans les bras du vent contraire ; c'en est une que de courir devant l'orage et de s'en faire suivre comme d'un valet ; c'en est une que d'y dormir et d'y établir son cabinet d'études. Il se couche avec le sentiment de sa royauté, sur le dos de l'Océan, comme saint Jérôme sur son lion, et jouit de la solitude, qui est aussi son épouse. » — Nous conseillons à ceux qui n'ont pas lu ici les *Gens de Mer*, de M. Léopold Constantin, de lire le volume de M. Léopold Pallu. A. CLAVEAU.

REVUE MUSICALE

Pierre de Médicis continue de régner au théâtre de l'Opéra ; depuis le premier jour, l'œuvre brillante de M. le prince Poniatowski n'a été arrêtée dans sa marche que par quelques indispositions passagères. A l'ombre de ce succès, il se prépare un événement que nous attendrons encore un mois ou deux : c'est le début des deux sœurs Marchisio dans la *Sémiramide* de Rossini, traduite en français et ornée d'une restitution de la monumentale Babylone. Les études musicales et les travaux pittoresques se poursuivent à la fois. Ensuite nous aurons le ballet composé par Mlle Taglioni, avec la collaboration de MM. de Saint-Georges et Offenbach, pour Mlle Emma Livry, la jeune sylphide. M. Richard Wagner et son *Tannhaüser* n'apparaissent encore que dans une brume lointaine, d'où ils ne se dégageront sans doute que pour l'hiver prochain.

Digitized by Google

A l'Opéra-Comique, une œuvre nouvelle en trois actes, *Château-Trompette*, n'a pas réalisé l'espoir que devait inspirer le nom du compositeur, M. Gevaërt. Les auteurs du libretto ont voulu nous montrer un maréchal de Richelieu vieillissant; mais qui ne sait que la vieillesse de Richelieu valait mieux que la jeunesse de bien d'autres? Est-ce donc lui qui, à soixante ans, se serait endormi dans un galant tête-à-tête pour avoir bu deux verres de vin de Bordeaux? En vérité, l'on croit rêver en voyant l'Alcibiade français réduit à des proportions si mesquines! La pièce ne se sauve que par les joyeusetés subalternes et tant soit peu grossières de quelques personnages épisodiques, dont l'action, s'il y en a une, pourrait fort bien se passer. La partition n'est guère plus heureuse, quoiqu'il y ait beaucoup de talent dans sa facture; l'idée y manque. Hormis le *Noël* chanté au premier acte par Mme Cabel, et ramené dans les actes suivants, on n'y rencontre rien qui mérite d'être cité. Le rôle de Richelieu est le pire de tous; il devait être joué par M. Couderc, qu'une affection de larynx condamne au silence absolu, et l'a été par M. Mocker; d'autre part, celui que remplit M. Sainte-Foy avait été conçu et écrit pour M. Faure, ce qui explique pourquoi le chanteur s'y pose avec des prétentions qui dépassent un peu ses forces. M. Berthelier et Mlle Lemercier sont les seuls que les auteurs aient traités suivant leurs moyens. Quant à Mme Cabel, sa vocalisation est toujours merveilleuse, mais il serait bien désirable qu'elle trouvât l'art d'en varier un peu les procédés et surtout de modérer la mimique dont elle accompagne ses traits.

Le *Crociato*, de Meyerbeer, représenté pour la première fois à Venise en 1824, et à Paris l'année suivante, tel est le second des deux ouvrages nouveaux que nous a donnés dans cette saison le Théâtre-Italien. L'illustre compositeur s'était opposé de toutes ses forces à cette exhumation. En général, M. Meyerbeer est obligé de se donner plus de mal pour empêcher qu'on ne le joue que d'autres pour se faire jouer. Ici, la loi ne pouvant lui venir en aide, la direction n'a pas tenu compte de sa résistance. Le *Crociato* a été joué trois fois de suite, et n'a obtenu qu'un demi-succès. M. Meyerbeer avait donc raison : maintenant que son front est ceint d'une auréole de gloire et de majesté, il n'y avait pour lui aucun avantage à ce qu'on le fît reparaître dans un costume passé de mode. Le *Crociato* rappelle ces portraits que l'on tire de l'armoire au bout de trente ans et plus. Il y a la preuve d'un grand talent dans cet ouvrage : personne cependant n'aurait pu y lire les hautes destinées que l'avenir réservait au compositeur. Rossini avait fait ses adieux à l'Italie en donnant *Sémiramide* à Venise en 1823; Meyerbeer lui fit les siens en donnant, l'année suivante, le *Crociato* dans la même ville. L'un et l'autre se rendirent en France pour y composer deux de ces ouvrages qui ne pouvaient se faire ailleurs que chez nous, *Guillaume Tell* et *Robert le Diable* : analogie remarquable dans la carrière de ces illustres maîtres, qui d'ailleurs se ressemblent si peu!

Le sceptre du Théâtre-Lyrique a changé de mains : le directeur, M. Carvalho, l'a cédé à M. Charles Réty, son secrétaire général, se

Digitized by Google

retirant des affaires plus riche de gloire que d'argent. Nul autre avant lui n'avait remporté de victoires plus éclatantes, nul n'avait compté plus de succès et exploité plus heureusement les chefs-d'œuvre de l'ancien répertoire étranger et français. Toutefois, les conditions actuelles des théâtres de musique sont tellement onéreuses, que, sans une subvention, il est bien difficile d'y satisfaire. M. Carvalho, qui a dans le talent de sa femme une source assurée de fortune, n'a pas voulu l'exposer à de plus longs périls. Son successeur a eu le temps d'étudier les bons et les mauvais côtés de l'entreprise; s'il ne peut augmenter ses recettes, il saura diminuer ses dépenses et se procurer des ressources capables de le mettre au-dessus des événements. Si nous avions un conseil à lui donner, nous l'engagerions à ne pas jouer souvent des ouvrages tels que *Gil Blas*. Un opéra-comique en cinq actes, une pièce découpée au hasard dans les pages d'un long roman, une biographie tout entière avec rôle d'homme principal, joué et chanté par une femme, que d'erreurs accumulées les unes sur les autres, et aussi que de mécomptes! que de temps, de travail et d'efforts perdus! Le compositeur, M. Semet, méritait une meilleure fortune, c'est-à-dire un libretto moins mauvais. L'art du *librettiste* est en complète décadence : combien trouvons-nous aujourd'hui d'ouvrages qui ne soient pas complétement insupportables? Un autre jeune compositeur, M. Caspers, homme de grand talent aussi, n'a pas été mieux partagé que M. Semet dans la parade intitulée : *Ma tante dort*. Nous recommandons très vivement ces deux musiciens au nouveau directeur; comme nous tenons beaucoup à ce qu'ils prennent une revanche complète, nous le prions de veiller avec un soin sévère au choix des canevas qu'il confiera à leur talent. En attendant que l'heure propice sonne pour eux, le *Fidelio*, de Beethoven, va nous être rendu, avec Mme Pauline Viardot pour interprète. Cet ouvrage marquera la transition d'une administration à l'autre : l'ancien directeur l'a monté, le nouveau le jouera ; nous verrons ensuite de quelle façon ce dernier se tirera du conflit, qui dure depuis longtemps à son théâtre, entre les vivants et les morts, entre le présent et le passé.

Le plus illustre de nos ténors français, M. Duprez, n'a pu se résigner à quitter entièrement la scène : il a construit un théâtre dans sa maison de la rue Turgot; il y fait exécuter de grands opéras, dont il écrit la partition, et dans lesquels il ne remplit pas moins de quatre rôles. C'est ainsi que nous avons assisté à la première représentation d'une *Jeanne d'Arc*, qui n'a pas moins de trois actes et de six tableaux, et que M. Duprez destinait certainement à une salle plus vaste que celle de l'école dont il est fondateur et directeur. Sa *Jeanne d'Arc* finira-t-elle par atteindre le but de ses visées? Nous le voudrions. Beaucoup sont arrivés qui n'avaient ni le talent ni surtout la pratique de M. Duprez. Mais ils n'avaient pas brillé au premier rang dans un autre art que celui du compositeur. La gloire passée de M. Duprez lui fait tort aujourd'hui, et sans le vouloir, sans même en avoir conscience, on incline à penser que celui qui a porté avec tant d'éclat la couronne du chant n'en saurait convoiter une autre.

Chaque année, depuis le carnaval jusqu'à la fin du carême, et même

Digitized by Google

beaucoup plus tard, les concerts se multiplient comme par miracle. De quelle mémoire ne faudrait-il pas être doué pour se rappeler seulement ceux qui auraient droit à une mention particulière? La légion polonaise, qui s'augmente tous les ans, et se signale dans l'art, comme elle se distinguait autrefois sous nos drapeaux, a produit plusieurs jeunes virtuoses qui ne passeront pas inaperçus, un violoniste et un pianiste, tous deux élèves du Conservatoire de Paris, Izidor Lotto et Joseph Wieniawski, et un autre pianiste, qui nous arrive tout formé de sa patrie, M. Zarzicki. Ce sont là trois artistes à qui l'on peut prédire une belle destinée. Le plus âgé des trois, M. Joseph Wieniawski, frère de Henri, le célèbre violoniste que nous avons entendu il y a deux ans, a déjà largement moissonné les succès dans presque tout le nord de l'Europe : il s'y est fait un nom populaire comme compositeur et comme pianiste. M. Izidor Lotto marche de près sur ses traces : élève de M. Massart, comme M. Henri Wieniawski, il tient de ce maître renommé, véritable père de ses élèves, les grandes traditions de l'école française, rajeunie par de Bériot et Vieuxtemps. Le jeune artiste nous quitte pour se rendre à Varsovie, son pays natal; mais avant de partir, il a voulu nous laisser un souvenir qui durera plus longtemps que son absence. M. Zarzicki est un charmant pianiste, dont les doigts aériens volent sur le clavier, et qui dans ses élans d'inspiration ne connaît pas de bornes. S'il sacrifie un peu moins à la fantaisie, il écrira, comme il joue, et il joue admirablement.

Je n'oublierai pas la soirée donnée par M. et Mme Dien, où l'on a joué plusieurs de ces excellentes productions instrumentales qui ont placé si haut M. Henri Reber dans l'estime des amateurs nourris des chefs-d'œuvre classiques. M. Dien est encore un élève de M. Massart et l'un de nos violonistes les plus irréprochables par la sûreté de son archet, comme par la distinction de son style.

Cependant, à voir le monde musical si occupé d'opéras, de concerts, de réunions brillantes, où des artistes de tous les pays sont venus parler la seule langue universelle qui existe ici-bas, comment croire qu'une vieille idée de Jean-Jacques Rousseau l'agite encore et le trouble dans ses fondements? Cette idée, c'était un projet de réforme dans la notation. Rousseau n'avait jamais pu devenir bon lecteur; et, comme tant d'autres, il s'en prenait, non à lui-même, mais aux choses. Il inventa donc ce que le père Souhaitty avait inventé déjà, sans en faire aucun usage, la gamme par chiffres; et quand il eut complété son système, il vint à Paris le soumettre à une docte académie. Les savants n'en firent pas grand cas, mais un bon musicien l'anéantit d'un souffle, et Rousseau eut la loyauté de le reconnaître : « Vos signes, lui dit Rameau, sont très bons en ce qu'ils déterminent simplement et clairement les valeurs, en ce qu'ils représentent nettement les intervalles et montrent toujours le simple dans le redoublé, toutes choses que ne fait pas la note ordinaire; mais ils sont mauvais en ce qu'ils exigent une opération de l'esprit, qui ne peut toujours suivre la rapidité de l'exécution. La position des notes se peint à l'œil sans le secours de cette opération. Si deux notes, l'une très haute, l'autre très basse, sont jointes par une tirade de notes intermédiaires, je vois du premier

Digitized by Google

coup d'œil le progrès de l'une à l'autre par degrés conjoints; mais, pour m'assurer chez vous de cette tirade, il faut nécessairement que j'épelle tous vos chiffres l'un après l'autre; le coup d'œil ne peut suppléer à rien.» C'en était fait; la notation par chiffres avait reçu son coup de grâce : on aurait pu la croire morte et enterrée pour jamais, si l'on ne savait à quel point les plus mauvais systèmes sont difficiles à détruire et prompts à ressusciter.

Aujourd'hui, l'idée de Rousseau, foudroyée à sa naissance par Rameau, relève la tête plus fièrement que jamais. Elle ne tient compte ni de la raison, ni de l'autorité, ni de l'expérience. Largement essayée en Allemagne, où l'on s'en éprit quelque temps, elle en a été définitivement bannie, parce qu'on a reconnu le vice radical d'un enseignement populaire qui serait composé d'autres éléments que celui de l'art véritable, et ne pourrait lui servir d'introduction. M. Fétis a constaté ce fait dans un de ses derniers travaux sur l'*Enseignement populaire de la musique* : « Ce furent précisément, dit-il, les élèves des écoles où ce système était en vigueur qui lui portèrent un coup mortel. L'âge étant venu pour eux d'entrer dans les colléges, puis d'aller suivre les cours des universités, ils virent que ce qui leur avait été enseigné de la musique n'avait aucun rapport avec la musique notée. Les uns voulaient se livrer à l'étude d'un instrument, d'autres entrer dans les associations chorales qui se trouvent presque partout en Allemagne; mais, pour atteindre leur but, il leur fallait recommencer les études les plus élémentaires; et, de plus, ils éprouvaient de grandes difficultés à s'affranchir des habitudes qu'ils avaient contractées dans les écoles primaires. Leur correspondance avec leurs familles fixa l'attention des parents sur ce sujet..... De proche en proche, la désapprobation de la notation chiffrée s'étendit partout, et en amena la suppression. Il n'existe plus aujourd'hui en Allemagne une seule école où cette notation soit encore en usage. »

En France, les conquêtes de la notation chiffrée furent moins étendues, mais non plus solides. « Lorsque Galin, dit encore M. Fétis, arriva à Paris avec sa méthode du *méloplaste*, il chercha d'abord à la mettre en pratique dans un établissement public, où l'essai serait fait sur une grande échelle. Il ne fallait pas songer au Conservatoire : Galin se tourna du côté de l'école religieuse dirigée par Choron. Aux premiers mots qu'il dit à celui-ci des difficultés par lesquelles la notation ordinaire de la musique et les méthodes usitées pour l'enseignement du solfége portaient le découragement dans l'âme des commençants : — « Mais, mon cher monsieur, d'où sortez-vous? lui dit Choron avec sa verve habituelle : descendez au rez-de-chaussée; entrez dans mes classes de gamins, et voyez s'ils sont découragés et s'ils ne vous chanteront pas tout ce que vous voudrez. » Galin étant mort, M. Aimé Pàris se dévoua au *méloplaste*, et, pour le propager, se mit à parcourir la France, annonçant partout des cours de *mnémotechnie*, à la suite desquels se glissait le *méloplaste*, lançant des défis et prêchant la révolte contre le solfége, qu'il traitait de *misérable routine*. Tant que l'apôtre séjournait dans une ville, on y parlait beaucoup de sa doctrine; après son départ, il n'en était plus question. Enfin, M. Emile Chevé, beau-

Digitized by Google

frère de M. Aimé Pâris, quittant la médecine pour la musique, ouvrit des cours publics, publia des ouvrages ; ainsi se trouva formée la trinité Galin-Pâris-Chevé. Alors, commença la croisade, entreprise à frais communs, pour le triomphe du chiffre et du système musical dont il est le point d'appui.

L'ambition de MM. Aimé Pâris et Emile Chevé devait être de conquérir, en tout ou en partie, les écoles communales de la ville de Paris ; c'était pour eux comme une Jérusalem, qu'il fallait délivrer du solfége et de ses sectateurs. En 1845, M. Emile Chevé demanda au préfet d'ouvrir un concours entre la méthode en usage et la sienne. L'idée fixe de M. Aimé Pâris (idée que peu de gens partagent, nous verrons pourquoi), est que tout peut et doit finir par des concours. La première demande ayant été repoussée, une seconde fut faite en 1850, et n'eut pas un meilleur sort. Pour la seconde fois, la commission de surveillance du chant avait examiné la méthode qui lui était soumise et l'avait jugée inadmissible. Je voudrais pouvoir citer entièrement l'excellent rapport rédigé par elle en cette occasion. « Le système de M. Chevé, disait le rapporteur M. G. Héquet, a pour base la substitution d'une écriture nouvelle à l'écriture usitée aujourd'hui. Au lieu de représenter les intonations par des signes placés sur une *portée*, il les représente par des chiffres. La commission a fait de vains efforts pour comprendre l'utilité de ce changement. M. Chevé fait grand bruit des prétendus défauts de l'écriture musicale actuelle, qu'il déclare bizarre, compliquée, fatigante pour l'œil du lecteur, enfin très difficile à déchiffrer. Selon lui, c'est cette difficulté qui retarde les progrès des commençants et leur fait perdre courage. La commission ne saurait partager sur ce point l'opinion de M. Chevé. Autrefois, on faisait ce qu'il propose ; l'antiquité représentait les sons par des lettres, lesquelles étaient en même temps des chiffres. Le système de M. Chevé est littéralement renouvelé des Grecs. C'est au XIIe siècle seulement que furent imaginés les premiers rudiments de notre écriture moderne, les points, la portée, et cette invention fut considérée alors comme un immense progrès. En effet, l'écriture nouvelle indiquait, par la position même des signes, le plus ou moins de gravité de chaque son. Elle parlait à la fois à l'entendement et aux yeux, tandis que les chiffres ne parlaient qu'à l'entendement. Ce que le bon sens de nos pères abandonna, il y a huit cents ans, M. Chevé nous le veut faire reprendre aujourd'hui, et il nous donne cet étrange mouvement rétrograde pour une amélioration ! Nous ne pouvons être de son avis ; l'écriture musicale actuelle ne paraît bizarre qu'à ceux qui ne la savent pas lire. Si elle est compliquée, c'est qu'elle peint, aux yeux du lecteur, une foule d'éléments divers, qu'elle exprime à la fois l'intonation, la durée, le rhythme, et jusqu'aux détails les plus délicats, les plus minutieux de l'exécution. M. Chevé supprime ces détails, et il proclame son écriture plus simple. Est-ce simplifier que d'appauvrir ? Ne nous faisons pas d'illusion. Le *véritable obstacle*, qui arrête les élèves à l'entrée de la carrière, c'est la *difficulté* d'unir l'*idée* d'une intonation déterminée au *signe* qui la représente. Que ce *signe* soit un *chiffre* ou une *note*, la *difficulté* reste la même, et le procédé de M. Chevé ne la diminue en rien. »

Digitized by Google

Là est, pour tout musicien, le vrai point de la question, et le rapport l'éclaircit de manière à ne pas laisser place au doute. Récapitulant ensuite les diverses imperfections du système de M. Chevé, quant à la musique instrumentale que la notation chiffrée ne peut reproduire, quant aux douze tonalités qu'il réduit à une seule, quant à l'étude du mode mineur, où l'ordre naturel des chiffres est renversé, le rapport conclut en ces termes : « La commission pense non-seulement qu'il n'y aurait aucun bénéfice à remplacer par celle qui lui est soumise la méthode qui est en vigueur depuis trente années, mais encore que l'*enseignement y perdrait dans une proportion considérable.* »

On a vingt-quatre heures au Palais pour maudire ses juges : M. Emile Chevé employa près de dix années à poursuivre les siens de sa colère et de ses invectives. Armé de la parole et de la plume, il ne cessa d'attaquer ceux qui avaient rendu la sentence et ceux qui l'avaient approuvée, dans une longue série de publications, dans un journal créé tout exprès, toujours avec la collaboration de M. Aimé Paris. Les hommes éminents qu'il attaquait chaque jour ne s'émurent pourtant pas et ne daignèrent pas lui répondre : c'était peut-être une faute. Au mois de juillet dernier, une commission de patronage s'étant formée sous la présidence d'une grande illustration politique pour la propagation de la méthode Galin-Paris-Chevé, il ne fut plus permis de garder le silence. On comprit que la patience avait assez duré, que la prolonger serait faiblesse, et qu'il fallait s'expliquer nettement sur un système qui ne cherchait plus à s'établir par la seule force de ses principes et le seul avantage pratique de ses procédés. C'est ce qui a donné lieu à la brochure intitulée : *Observations de quelques musiciens et de quelques amateurs sur la méthode de musique de M. le docteur Chevé.* Cette brochure est signée de MM. Auber, de l'Institut; Carafa, *id.*; Clapisson, *id.*; Ermel, compositeur; Victor Foucher, président; Charles Gounod, compositeur; F. Halévy, de l'Institut; Jomard, *id.*; général Mellinet; G. Meyerbeer, de l'Institut; Edouard Monnais; Niedermeyer, compositeur; Edouard Rodrigues, vice-président; Ambroise Thomas, de l'Institut; Varcollier, membres de la commission de surveillance de l'enseignement du chant dans les écoles communales de la ville de Paris, et de MM. H. Berlioz, de l'Institut; Dietsch, chef d'orchestre de l'Opéra; Georges Kastner, de l'Institut; Verdi, correspondant de l'Institut; J. d'Ortigue, directeur-rédacteur en chef de la *Maîtrise*; Pasdeloup et F. Bazin, directeurs de l'Orphéon de Paris.

A cette brochure collective, M. Emile Chevé vient de répondre par une autre brochure signée de lui seul, et le comité de patronage a daigné adresser aux signataires de la première une lettre dans laquelle il expose formellement ses intentions. Cette lettre porte les noms de MM. le comte de Morny, président du comité de patronage, le prince Poniatowski, vice-président, le comte Olympe Aguado, le comte Onésime Aguado, le général de Courtigis, Félicien David, le baron Dubois, Gevaërt, Lefébure-Wély, Magin-Marrens, inspecteur général de l'enseignement primaire, Edmond Membrée, le comte Joachim Murat, Neukomm, Offenbach, Ravaisson, membre de l'Institut, le marquis de Sampieri, Ernest L'Epine, secrétaire du comité,

Digitized by Google

et conclut à ce que, pour juger définitivement le débat, un concours soit ouvert en présence des signataires de la brochure et des membres formant la commission de patronage. Voici textuellement la teneur du cartel rédigé par la commission : « 1° Que chaque école expose scientifiquement au tableau ses principes et ses moyens d'action ; 2° que des expériences pratiques et comparatives soient faites sur les résultats déjà obtenus de part et d'autre ; 3° que deux expériences parallèles sur deux masses tout à fait étrangères à la musique soient tentées, l'une sous la direction de MM. Pasdeloup et Bazin, directeurs de l'Orphéon, ou de toute autre personne qu'il plaira aux signataires de la brochure de désigner l'autre sous la direction de M. Chevé. Ces trois expériences faites, on saura définitivement à quoi s'en tenir, et, une fois édifié, on cessera de part et d'autre une polémique inutile et indigne de l'art. »

J'ignore ce que les vingt-trois signataires de la brochure pensent de cette proposition, mais je ne puis m'empêcher de remarquer avec quelle courtoisie elle leur est présentée : MM. Aimé Paris et Emile Chevé ne les avaient pas accoutumés à cette politesse de ton, à cette convenance de langage, et, quoi qu'il advienne, l'intervention de la commission de patronage leur aura beaucoup profité. Ce que je remarque encore, c'est que les membres de cette commission jugeant leurs adversaires d'après eux-mêmes, et ne doutant ni de leur intégrité, ni de leur bonne foi, ne se préoccupent nullement de l'équilibre des partis dans la composition du tribunal : dix-sept juges, partisans du chiffre, consentent à siéger à côté de vingt-trois autres, connus pour être ses ennemis! A coup sûr on ne pouvait montrer une confiance plus noble et plus chevaleresque. Nous doutons cependant que le défi soit accepté. Nous n'hésitons pas toutefois à en croire la proposition sérieuse, et alors nous nous demandons si un pareil concours est praticable et s'il peut avoir quelques résultats. Nous comprendrions à la rigueur, malgré les difficultés sans nombre dont il serait entouré, qu'un concours fût ouvert entre des méthodes conduisant au même but et satisfaisant aux conditions d'un même programme, mais telle n'est pas la situation. Nous sommes en présence de deux méthodes, dont l'une, consacrée par le temps, conduit à la connaissance de cette langue musicale qui est le véritable, le seul idiome universel des peuples civilisés, (on nous accordera que cette universalité est déjà une légère présomption en faveur de son excellence), et dont l'autre, née d'hier, ne mène qu'à l'intelligence d'un dialecte, d'un emploi et d'un usage infiniment restreints. La langue musicale a son alphabet, ses caractères propres, et possède l'avantage de parler à l'intelligence en même temps qu'elle se dessine aux yeux ; le dialecte n'a pour écriture que des signes empruntés à une autre langue, détournés de leur fonction naturelle, ne s'adressant qu'à l'esprit, difficiles à saisir par le regard dans leurs indispensables modifications. La langue musicale ouvre l'accès à tout ce que la musique a enfanté de grand et de beau dans ce monde, permet à celui qui la possède de se livrer à l'étude des instruments, et d'arriver jusqu'à celle des partitions religieuses ou profanes de nos grands maîtres. Le dialecte s'en tient à la transcription de quelques mélodies bien simples, et s'arrête devant la musique instrumen-

Digitized by Google

tale ; la partition lui est également interdite, non qu'il soit impossible d'en écrire une avec des chiffres, mais il est trop évident que personne ne pourrait la lire.

On nous dit qu'avec la notation chiffrée, que nous condamnons, avec ce dialecte, qui nous paraît si pauvre, la musique est enseignée plus vite qu'elle ne saurait l'être avec la notation ordinaire. Nous savons que par une stratégie habile, par des manœuvres ingénieuses et par un certain art de mise en scène dont nous sommes loin de nier le mérite, M. Chevé est parvenu à faire croire en certains lieux qu'il enseigne la musique plus rapidement que personne, mais quelle musique? La sienne et non pas la nôtre. J'ai vu des gens du monde qui sortaient de ses cours tout émerveillés, et persuadés que les ouvriers passant dans la rue n'avaient qu'à entrer dans l'amphithéâtre où M. Chevé préside, regarder ses chiffres et se mettre à chanter aussitôt. Les chiffres n'ont pas cette vertu, ni M. Chevé cette puissance. Le rapport de 1850 l'a dit avec une parfaite justesse ; la difficulté réelle pour les commençants, c'est d'unir l'idée de l'intonation au signe qui la représente. « Que ce *signe* soit un *chiffre* ou une *note*, la difficulté reste la même. » L'argument favori des novateurs (et Dieu seul en sait le nombre), qui prétendent remplacer les notes de la gamme par les chiffres de l'arithmétique ou les lettres de l'alphabet, consiste à dire que les chiffres et les lettres étant déjà connus, les élèves n'ont pas besoin d'apprendre de nouveaux signes, ce qui est pour eux une grande économie de temps. Ceci est une erreur, car si l'on attribue à des signes connus un sens et une valeur qui ne leur appartiennent pas, on en fait en réalité des signes nouveaux pour le nouvel office qu'on leur confie. Et d'ailleurs faut-il donc un temps si long pour se familiariser avec le nom, la figure et la position des notes de la gamme? Deux jours, trois jours, mettons-en huit, suffisent pour y réussir, même aux élèves les plus tardifs. Il ne nous paraît pas démontré qu'il en faille moins pour apprendre le sens particulier que M. Chevé prête à ses chiffres.

Il en est de même des autres éléments de l'enseignement musical primaire. Ces éléments sont tellement simples qu'il n'est pas possible d'économiser sur la durée de l'apprentissage. Aussi parcourez, non pas les classes du Conservatoire, puisqu'on le met hors de cause, mais les classes de l'Orphéon et jusqu'aux salles d'asile, vous y verrez de petits enfants lire et chanter la musique de tout le monde aussi bien, mieux peut-être que les élèves de M. Chevé ne lisent et ne chantent la musique destinée à leur usage personnel. Allons plus loin, admettons que, sur une épreuve de trois ou quatre mois, la notation chiffrée devançât la notation ordinaire de huit ou quinze jours, ce ne serait pas encore un motif suffisant de préférer la première à la seconde. En entretenant à ses frais des écoles de musique, l'Etat ne se propose pas seulement de faire chanter des chœurs par les élèves, mais de les initier à la connaissance d'un art qu'ils pourront cultiver ensuite selon leur goût et leurs facultés. Voici, à nos yeux, le double inconvénient du système de Galin-Paris-Chevé et de tous les réformateurs du même genre : ou les élèves qui étudient d'après leur méthode en resteront là et par conséquent ne sauront jamais rien de la

Digitized by Google

vraie musique, de ses caractères, de ses règles, en un mot de tout ce qui en fait la langue universelle, ou bien ces élèves voudront aller plus loin, et alors ils auront à entreprendre une seconde étude pour laquelle la première leur sera plutôt un embarras qu'un secours. Les novateurs soutiennent, il est vrai, le contraire et affirment qu'après avoir passé par leur école, on étudie bien plus facilement dans la nôtre. Les hommes de l'art ont de fortes raisons pour n'en rien croire. Leur vieille expérience leur dit qu'un détour allonge toujours le chemin, quand il n'égare pas complétement celui qui s'y engage.

Le concours que l'on propose est donc inutile et sans issue : entre les deux méthodes, la question de supériorité ne saurait être un instant douteuse. Les partisans de M. Emile Chevé eux-mêmes ne paraissent pas se rendre bien compte de ce qu'ils voudraient faire. Ils ont trop d'esprit et de sens pour songer à détruire l'ancienne notation musicale, ainsi que M. Marle se flattait d'abolir l'ancienne orthographe : ils ne travaillent, disent-ils, que pour le peuple, et ils ne voient pas que ce qu'ils s'efforcent d'obtenir serait essentiellement préjudiciable à ses intérêts. Désormais, la musique serait divisée en deux langues, l'une sacrée, l'autre démotique ; la première réservée aux adeptes et inaccessible aux masses, la seconde uniquement faite pour le peuple. De cet ordre de choses si opposé aux idées du siècle, il résulterait qu'un de ces ouvriers qui n'aurait appris que la langue populaire pourrait passer devant une page de musique écrite dans la langue sacrée sans se douter de ce qu'elle signifie, sans être capable d'en déchiffrer une seule phrase, d'en épeler un seul mot! Aujourd'hui, au contraire, l'enfant élevé dans nos écoles communales et autres y reçoit un enseignement qui le met à l'égard de la musique sur un pied d'égalité avec ses plus riches concitoyens. De quel côté est l'avantage ?

Plus j'y réfléchis, et moins je conçois qu'on veuille changer des écoles de musique en hippodromes et décerner un prix de course, au lieu d'un prix de savoir. C'est bien ici vraiment que le *temps ne fait rien à l'affaire*, et qu'il faut examiner la qualité des choses que l'on enseigne avant de mesurer le temps qu'on met à les enseigner. Quelle immense risée s'élèverait de tous les coins de l'Europe, surtout de l'Allemagne, qui a renoncé au chiffre, et de l'Italie, qui n'a jamais voulu en entendre parler, si l'on nous voyait en France ouvrir un concours pour décider quelle est l'école musicale qui file le plus de nœuds à l'heure! Et ce concours, comment l'instituer? Comment le régler? Quels sont les juges qui se sentiraient assez forts, assez sûrs d'eux-mêmes, de leurs lumières et de leur impartialité, pour prononcer souverainement, *ex cathedrâ*, sur le mérite relatif de l'*exposition scientifique* que *chaque école* serait venue faire *au tableau de ses principes et de ses moyens d'action?* Ce n'est rien encore. Comment procéder au pesage et au mesurage intellectuel de ces *deux masses tout à fait étrangères à la musique* sur lesquelles *deux expériences parallèles* devraient être *tentées* par des experts à ce commis? Je sais bien que l'on pèse les jockeys sur le champ des courses ; mais je ne sache pas que l'on ait encore trouvé le moyen d'évaluer en chiffres ronds l'épaisseur

Digitized by Google

d'une capacité, l'étendue d'une ignorance? Et pourtant, il faudrait que tout fût parfaitement égal entre les concurrents! Sinon, quelles conséquences certaines pourrait-on tirer de l'épreuve? Supposons cependant que toutes ces difficultés n'aient pas empêché le concours, ni enlevé une parcelle d'autorité et de force à son arrêt définitif, qui se flatterait de l'espoir que tout serait fini, et que l'une des écoles n'aurait plus qu'à céder la place à l'autre? Est-ce ainsi que se terminent les grands débats qui agitent le monde? Quand deux armées sont en présence, évitent-elles une rencontre en se livrant bataille par procuration? Un tournoi dispense-t-il d'une guerre? L'histoire ne cite en ce genre que le combat des Horaces et des Curiaces; mais en France le fameux *combat des Trente* ne servit qu'à illustrer le nom de Beaumanoir et le chêne de la Mi-Voye. La guerre n'en reprit qu'avec plus de fureur, après cette lutte de héros, comme hélas! selon toute probabilité, la querelle des notes et des chiffres recommencerait après le concours.

WILHELM.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

29 avril 1860.

Le moment semble approcher où les discussions nées entre la France et la Suisse au sujet des districts neutralisés de la Savoie pourront se dénouer devant une assemblée diplomatique. Ce n'est pas que l'on doive admettre tous les détails donnés à ce sujet depuis quelques jours par la presse quotidienne, ni croire que quelqu'un des nombreux projets d'arrangement qu'elle nous a fait connaître ait été définitivement adopté par les puissances intéressées. Le texte des derniers débats du Parlement anglais au sujet de cette question suffirait pour prouver que, jusqu'à ce jour, ni le lieu où se réunira la future conférence, ni la forme suivant laquelle elle procédera, n'ont été fixés. Toutefois, il n'est plus guère douteux que toutes les puissances ne soient disposées à admettre la convenance d'une pareille réunion, et ne se mettent bientôt d'accord sur les conditions qui la rendront possible et utile. Il faudrait se féliciter de ce dénoûment. La cession de la Savoie à la France n'aura reçu sa consécration définitive que quand l'Europe y aura concouru en réglant la question relative aux districts neutralisés. Ne tenir aucun compte des réclamations de la Suisse, c'eût été, pour ainsi dire, laisser toujours ouverte une action en nullité contre notre récente acquisition. Il y aurait eu dans une telle conduite aussi peu d'habileté que de générosité : la Suisse n'est pas une assez grande puissance pour qu'il soit héroïque de dédaigner ses protestations. Nous sommes d'ailleurs dans d'excellentes conditions pour nous montrer faciles sur toutes les questions de forme, puisque le fond du débat nous est acquis. La Suisse désire que la question de neutralisation soit réglée dans une conférence : accédons de bonne grâce à ce désir. Elle souhaiterait que la conférence se tînt dans une ville neutre, à Bruxelles, par exemple : acceptons Bruxelles. Après la guerre d'Orient, nous pouvions sans scrupule convier à se réunir chez nous les plénipotentiaires étrangers ; nous étions assez désintéressés pour jouer le rôle d'arbitres ; et l'Europe, défendue par nos armes, pacifiée par notre modération, venait sans peine signer à Paris le traité par lequel nous lui rendions le calme et la sécurité. Aujourd'hui, nous sommes partie dans la cause qui se plaidera devant la conférence, et peut-être sera-ce faire preuve de bon goût que d'indiquer nous-mêmes une ville neutre pour lieu de réunion. Les dispositions qui se sont manifestées chez la plupart des grandes puissances en faveur d'une conférence et l'espérance de voir prochainement se réunir cette assemblée diplomatique n'ont sans doute pas peu contribué à diminuer l'irritation qu'avait causée en Angleterre l'annexion de Nice et de la Savoie. A coup sûr, tout le mécontente-

Digitized by Google

ment soulevé par cette annexion n'a point encore disparu chez nos voisins ; les débats auxquels elles donne lieu se renouvellent encore quelquefois dans le Parlement ; mais il est aisé de voir qu'ils n'ont plus la même gravité qu'ils présentaient il y a un mois. La Chambre des lords n'a eu, durant cette quinzaine, qu'une de ces discussions personnelles auxquelles semble se complaire lord Normanby, et qui, si elles n'augmentent pas la considération dont jouit cet ancien ambassadeur, ne réussiront pas non plus à la diminuer. Les explications aussi franches que courtoises de lord Cowley n'ont pas eu de peine à faire justice des accusations du marquis de Normanby. Dans la Chambre des communes, M. Griffith et M. Fitzgerald ont fourni avant-hier à lord John Russell l'occasion de donner sur le dernier état des négociations engagées au sujet de la Savoie, les renseignements dont nous parlions plus haut. Peu de jours auparavant, M. Horsman avait fait des interpellations assez vives sur le fond même de la question. Le discours pratique et sensé par lequel lord John Russell lui a répondu ne peut manquer d'être connu de tous nos lecteurs. Le ministre des affaires étrangères a surtout fait ressortir, avec une grande justesse, l'étrange confusion que M. Horsman prétendait établir entre deux choses essentiellement différentes : une cession de territoire, qui ne relève que des gouvernements de la France et de la Sardaigne, et une question de neutralité, dans le règlement de laquelle l'Europe a droit d'intervenir. Le discours de lord John Russell n'est pas seulement une excellente leçon de politique étrangère : c'est aussi un indice des dispositions conciliantes du gouvernement anglais, et la meilleure garantie que la paix de l'Europe ne sera point troublée par la question de la Savoie.

Mais la question de la Savoie n'est elle-même qu'une partie d'une question plus vaste. Si l'Europe s'est émue du modeste accroissement de territoire que la France vient d'obtenir, c'est parce qu'elle s'est sentie faible et divisée ; c'est parce qu'elle a craint que quelque autre agrandissement plus considérable et plus alarmant ne vînt un jour la surprendre au milieu de son impuissance et de son indécision. Cette faiblesse est-elle aussi réelle que les gouvernements européens eux-mêmes ont semblé le penser ? sera-t-elle durable ? et devons-nous nous en réjouir ? Sur ce dernier point, il ne devrait y avoir qu'une opinion chez les hommes sensés. Ceux qui pensent qu'il y a des liens intimes entre la prospérité des diverses nations, qu'aucune d'elles ne peut être florissante si toutes ne sont tranquilles, et que l'état normal des sociétés civilisées n'est pas la guerre mais la paix, ne sauraient souhaiter que l'Europe soit livrée aux tentatives du premier ambitieux. Nous pourrons profiter un jour de ce triste état de choses, d'autres en profiteront demain, et tous finiront par en souffrir. Faut-il donc croire que nous en soyons là, et que les intérêts généraux sur lesquels roulait la politique depuis plus de deux siècles ne puissent plus avoir aucune sécurité ? Faut-il passer condamnation sur ce malheureux équilibre européen, si lestement sacrifié par quelques publicistes entreprenants ? Nous n'en croyons rien. Tant qu'il existera cinq ou six nations civilisées, elles auront intérêt à ce qu'aucune d'entre elles ne devienne assez forte pour opprimer les autres. La vertu du principe d'équilibre, qui est avant tout un principe de

Digitized by Google

bon sens, est bien loin d'être épuisée ; mais peut-être tous les Etats ne sont-ils pas en excellente situation pour le défendre. Dans les siècles précédents, les gouvernements étaient fort à l'aise dans les questions de politique étrangère. Maîtres absolus chez eux, ils pouvaient agir au dehors avec toutes les forces réunies du pays qu'ils représentaient. Quand le cabinet de Vienne faisait la guerre ou négociait, c'était bien au nom de tous les sujets de l'Autriche, dont l'obéissance ne faisait pas doute. De nos jours, les choses ont changé. Les peuples ont voulu avoir leur part dans la politique. Dès lors est intervenue, au milieu des batailles et des congrès, une force dont on n'avait pas tenu compte jusqu'ici et qui s'est plu à déranger les calculs des diplomates ou les combinaisons des généraux. On a su qu'on pouvait faire la guerre à certains gouvernements sans la faire à leurs sujets et que la politique suivie par ceux-là ne serait pas toujours soutenue par ceux-ci. L'Angleterre seule avait depuis longtemps évité l'inconvénient de ce fâcheux désaccord entre le gouvernement et la nation, en donnant à celle-ci la plus grande part dans la direction de ses affaires. C'est depuis ce jour qu'elle a repris en Europe le grand rôle que la nature l'avait appelée à jouer. Il est permis de croire que toutes les nations devront en venir à l'accommodement que l'Angleterre a fini par adopter, car l'ancienne solution, celle qui consistait à supprimer complétement l'intervention des sujets, n'est plus guère de mise aujourd'hui. Aussi, la plupart des Etats traversent-ils une crise semblable à celle dont l'Angleterre est depuis longtemps sortie, et les autres semblent-ils à la veille d'y entrer. Depuis soixante-dix ans, une grande question intérieure domine donc toutes les questions internationales et vient constamment s'y mêler. Quand elle sera résolue, les Etats reprendront leur équilibre, et ceux qui l'auront résolue le plus tôt seront sans doute les premiers à recouvrer l'influence à laquelle ils ont droit. Il suffit de considérer l'Europe pour voir que les nations qui y jouent le plus grand rôle sont précisément celles qui ont le plus avancé la solution de cette décisive question. Assurément ce n'est pas la seule raison qui doive recommander aux gouvernements l'utile intervention des populations dans les affaires publiques; mais c'est peut-être celle qui leur serait le plus sensible si elle pouvait leur apparaître avec évidence. Tous sont fort ambitieux de puissance extérieure, et la cause de la liberté politique serait gagnée à leurs yeux s'ils comprenaient combien, en limitant leur puissance au dedans, elle l'étendrait au dehors, et combien chacune des concessions faites à leurs sujets leur donnerait de force en présence des nations étrangères.

Aucune puissance, mieux que l'Autriche, ne doit connaître aujourd'hui les fâcheux effets du désaccord entre un gouvernement et ses sujets. On nous assure que l'Autriche s'occupe activement de réorganiser son armée. Elle a raison sans doute si elle ne veut que réparer les conséquences inévitables d'une guerre malheureuse ; mais elle aurait tort si elle s'en prenait de ses récents revers à ses soldats, à ses généraux ou à ses canons. Ses soldats se battent vaillamment ; ceux qui les ont vus en face sont là pour le dire. Ses canons ne sont pas mauvais, bien qu'ils portent un peu moins loin que les nôtres ; ses généraux, s'ils ont fait quelques fautes, ont

Digitized by Google

pourtant failli nous battre une fois. Mais l'Autriche était vaincue avant Magenta et Solferino; elle avait été vaincue dans ce champ-clos où l'opinion publique est juge. La guerre qu'elle entreprenait, il est vrai, était justifiable à plus d'un titre; l'Autriche avait quelque raison de dire qu'elle défendait l'équilibre de l'Europe et le droit des traités; elle avait malheureusement méconnu un autre droit non moins respectable, celui qu'ont les peuples civilisés à être écoutés et protégés par leur gouvernement; elle avait pour elle la légalité, mais non point l'équité; elle n'a pas trouvé un seul avocat et a perdu son procès. Elle en perdra beaucoup d'autres si elle ne change son système de défense, je veux dire son système de gouvernement. Elle avait semblé le comprendre après Villafranca; elle le disait du moins; nous nous souvenons d'avoir lu un manifeste impérial qui contenait des promesses capables de satisfaire, si elles se réalisaient, les amis d'un sage progrès. Sont-elles à la veille de se réaliser? Il faut l'espérer au moins autant dans l'intérêt du gouvernement de l'empereur François-Joseph, que dans celui de ses sujets. L'Autriche semble aujourd'hui dans une situation bien grave, à laquelle la mort tragique de M. de Bruck, loin de faire diversion, n'est venue qu'ajouter un trait plus sombre. Revers extérieurs, crises intérieures, embarras financiers, dilapidations publiques, rien ne manque à ce triste tableau d'un gouvernement qui s'écroule par l'excès même de son principe et par les vices de son système. C'est l'heure des grandes résolutions, c'est l'heure où les empires peuvent se sauver ou se perdre; et personne, excepté ceux qui rêvent tous les jours de nouveaux bouleversements en Europe, ne peut souhaiter que l'empereur François-Joseph se trouve au-dessous de la tâche terrible que les fautes de ses prédécesseurs ou de ses conseillers et la fatalité des circonstances lui ont dévolue. On aimerait à accueillir comme la promesse d'une régénération politique l'envoi du général Benedek dans la Hongrie, et l'annonce d'une organisation nouvelle de l'administration de cette contrée. Malheureusement, les peuples deviennent défiants quand ils ont été longtemps abusés, et la Hongrie se souvient que depuis dix ans ce ne sont pas les promesses dont on a été avare envers elle. Rien ne sera fait tant qu'on n'aura pas rendu à ce royaume son autonomie administrative et ces institutions représentatives qui en avaient fait autrefois le pays le plus libre, mais aussi le plus fidèle, de la monarchie des Habsbourg. Les autres provinces de l'empire d'Autriche n'ont pas moins de droits à de sérieuses réformes. On parlait, il y a quelque temps, d'un changement de ministère et de système à Vienne. On rattache quelques espérances au nom respecté de M. de Hubner et à sa présence dans la capitale de l'Autriche. Plaise à Dieu qu'il apporte à son souverain les bonnes inspirations dont l'opinion publique se plaît à lui faire honneur, et que l'empereur comprenne lui-même qu'un véritable système de liberté et de publicité est le meilleur remède à l'annulation politique de l'Autriche en Europe, à ses dissensions intérieures, aux malversations de ses administrateurs et au mécontentement de ses populations.

L'Autriche, pour juger des bons effets de la liberté, pourrait considérer une puissance voisine, dont les progrès l'ont toujours inquiétée : la Prusse,

Digitized by Google

qui est pour elle une menace, pourrait lui être un exemple. La sérieuse pratique des institutions représentatives ne date pas de bien loin dans ce pays. Qui pourrait dire cependant qu'elle ne porte pas déjà ses fruits ? La Prusse a bien des difficultés à vaincre ; elle ne s'est point encore complétement relevée du rude échec qu'elle a subi après 1848 : toutefois, depuis qu'elle a acquis quelque liberté dans ses élections et dans les délibérations de ses Chambres, elle a repris en même temps l'habitude de parler au nom de l'Allemagne, comme le Piémont, après Novare, parlait au nom de l'Italie ; et c'est déjà quelque chose qu'un tel résultat. Que l'on ait beaucoup ou peu de goût pour une tribune parlementaire, on est forcé de reconnaître que c'est, de nos jours, un puissant moyen d'action, au dehors comme au dedans. L'Autriche s'en apercevra peut-être bientôt. Elle ne verrait pas se renouveler souvent, sans inconvénient pour son influence en Allemagne, des discussions comme celle qui vient d'avoir lieu, il y a peu de jours, dans le Parlement prussien, au sujet de l'affaire de Hesse. De quoi s'agissait-il cependant ? D'une simple question de droit constitutionnel, sans intérêt peut-être pour le présent, mais grosse de conséquences pour l'avenir. L'électeur de Hesse, en 1852, a aboli, avec l'appui de la Diète et malgré la résistance de ses sujets, une constitution régulièrement établie vingt années avant. L'électeur et la Diète avaient-ils le droit d'agir comme ils l'ont fait? Les Hessois prétendent que non, et il nous semble qu'ils n'ont pas tort. Le pacte fédéral ne confère pas à la Diète le droit de donner des constitutions aux populations des différents Etats de la Confédération ; elle ne peut que s'opposer aux dispositions qui, dans ces constitutions, seraient contraires au pacte fédéral lui-même. Est-ce là ce qu'a fait la Diète en 1852 ? Non, elle a imposé aux Hessois une charte nouvelle. Aussi n'en veulent-ils pas et réclament-ils instamment le rétablissement de leur ancienne constitution, qui, seule, a conservé pour eux un caractère légal. Les Hessois ont aujourd'hui, pour soutenir leurs réclamations, un appui qu'ils n'avaient pas il y a quelques années. La Prusse alors, sous un ministère pour lequel toute liberté était une menace, avait cru devoir abandonner la cause des populations allemandes, que ses intérêts mêmes l'appelleut à défendre ; et elle avait prêté les mains à la compression exercée sur la Hesse par l'électeur, d'accord avec le pouvoir fédéral. Aujourd'hui, les choses ont changé : le ministère libéral a repris la politique abandonnée par le cabinet précédent ; la Prusse tient compte des vœux des populations et de leurs droits constitutionnels. Elle a plaidé la cause de la Hesse avec plus de courage que de succès. La majorité de la Diète a prononcé encore une fois en faveur de l'électeur. Le gouvernement prussien a protesté, et l'affaire en est restée là.

C'est à la suite de ces circonstances qu'un débat s'est ouvert dans la seconde Chambre de Berlin, sur la conduite du gouvernement dans l'affaire de Hesse. En soulevant cette discussion, M. de Vincke, l'un des membres les plus éminents de la majorité, n'avait, on le devine sans peine, aucune intention d'attaquer la politique du cabinet, ou d'affaiblir son influence : tout au contraire, il voulait donner à la fois au gouvernement l'occasion d'exposer hautement ses principes, et à la Chambre la possibilité de les

Digitized by Google

soutenir et de les fortifier par son adhésion. La motion qu'il avait introduite contenait une approbation expresse de la politique suivie par le ministère dans l'affaire de Hesse, et exprimait l'espoir que cette politique serait énergiquement maintenue en face des résolutions votées à Francfort par la majorité des gouvernements allemands. La discussion qui a suivi a répondu à l'attente de M. de Vincke, et il n'en faudrait pas beaucoup de semblables pour persuader peu à peu à l'Allemagne que sa véritable représentation n'est pas à Francfort, mais à Berlin. La déclaration du ministre des affaires étrangères, M. de Schleinitz, mérite particulièrement d'être remarquée. La forme en est aussi nette que modérée : c'est en ces termes nobles et sensés qu'il convient de parler à un grand pays. Quant au fond de la politique expliquée par le ministre des affaires étrangères de Prusse, c'est la défense des intérêts nationaux de l'Allemagne et la résistance à toute pression illégale de l'autorité fédérale, placée, comme on sait, sous l'influence de l'Autriche. Quel sera le résultat, quel est le but définitif de cette politique? Est-ce, comme le dit M. de Vincke, qui n'est pas ministre, et qui n'engage que sa propre responsabilité, l'unité des peuples allemands sous la direction de la Prusse et à l'exclusion de l'Autriche? Nous n'oserions le dire. La question hessoise est assez grosse par elle-même sans qu'il soit besoin de l'étendre encore, et elle peut suffire pour donner naissance même à un conflit armé. Aujourd'hui, rien de pareil ne semble à craindre : les Hessois font des pétitions et non pas des révolutions. Supposons toutefois qu'ils ne se tiennent pas toujours dans ces limites, et qu'une complète rupture éclate entre l'électeur et ses sujets. La Diète ne pourra s'empêcher de soutenir par les armes le système qu'elle a sanctionné par ses votes. Une armée fédérale devra entrer dans la Hesse : est-il à supposer que la Prusse prêtera facilement ses forces pour faire respecter une résolution contre laquelle elle a protesté, et pour comprimer une résistance qu'elle croit légitime? et un refus de concours, en pareille circonstance, ne serait-il pas la rupture du pacte fédéral? Doit-on croire d'ailleurs que le gouvernement prussien se bornerait à refuser à l'autorité fédérale la disposition de ses troupes, et qu'il se croirait satisfait en laissant faire par d'autres ce qu'il ne voudrait pas faire lui-même? La Hesse a, par sa situation géographique, une importance toute spéciale aux yeux du cabinet de Berlin. Elle sépare les deux masses de territoire dont se compose la monarchie prussienne; et l'on ne peut y mettre une armée fédérale sans porter à la Prusse elle-même un coup qu'elle devrait prévenir. Cette nécessité est si bien comprise en Prusse, que tout le monde à peu près y est d'accord sur la question hessoise. Une majorité considérable a accueilli la proposition de M. de Vincke; le parti féodal lui-même a laissé voir assez clairement qu'il partageait au fond l'avis des ministres; mais il a voulu jouer en conscience son rôle d'opposition. Est-ce fidélité aux traditions parlementaires? Est-ce simplement une petite rancune? Elle messiérait en pareille occasion. Si par sa politique extérieure le ministère libéral a rendu à la Prusse un peu de l'influence qu'elle avait perdue sous M. de Manteuffel, pourquoi combattre à outrance ce ministère? Pourquoi se croire obligé de lui refuser toujours son vote? Pourquoi, par

Digitized by Google

exemple, apporter tant d'obstacles à la loi si juste et si nécessaire qui a pour but la péréquation de l'impôt foncier? Pourquoi repousser le progrès au lieu d'essayer de le régler? Pourquoi se servir des institutions libérales elles-mêmes pour en entraver la marche, au lieu d'user paisiblement de l'influence légitime qu'elles laissent à l'aristocratie?

C'est encore un épisode de la lutte qui se poursuit dans toute l'Europe entre les libertés constitutionnelles et le droit absolu des souverains, que la tentative carliste qui vient d'échouer en Espagne. Il n'est guère possible de douter que le triomphe du comte de Montemolin n'eût été le rétablissement d'un système de gouvernement que l'Espagne repousse et qui est antipathique aux nations modernes. On assure que le prétendant avait promis d'importantes concessions aux idées libérales et rien n'empêche de croire qu'il fût sincèrement disposé à tenir ses promesses. Mais il y a des nécessités plus fortes que toutes les promesses et tous les engagements: Charles VI, rentrant à Madrid avec un entourage d'émigrés et de proscrits, aussi étrangers à la nation par la nature de leurs opinions que par leur longue absence, n'aurait trouvé dans de pareils conseillers ni le désir de pratiquer les institutions libérales ni les éléments nécessaires pour former un gouvernement tel que l'exigent ces institutions. Eût-il voulu le faire, la défiance même de la nation l'en eût empêché, et il eût été trop soupçonné de despotisme pour ne pas justifier bientôt les accusations dont il aurait été perpétuellement l'objet. Les maux que le succès du comte de Montemolin aurait apportés à l'Espagne n'auraient même pas été compensés par les avantages que le principe de la légitimité donne ordinairement aux peuples. Il faudrait, en effet, beaucoup de bonne volonté pour appeler souverain légitime un prince d'une branche cadette, que les plus anciennes comme les plus nouvelles lois du royaume écartent du trône. Si l'on considère la loi de succession dans les monarchies comme une loi fondamentale, qu'aucun souverain ne peut modifier, Philippe V n'avait pas le droit de changer à cet égard les anciens usages établis en Espagne et d'y introduire la loi salique. Si l'on pense que ce changement était légitime, le droit accordé à Philippe V ne saurait être refusé à ses successeurs, chacun d'entre eux avait la faculté de modifier la loi de succession, et Ferdinand VII a pu rétablir ce qui avait été aboli un siècle avant lui. Rien ne légitime donc les prétentions du comte de Montemolin, ni le véritable droit héréditaire, ni les intérêts de la nation espagnole, et l'on n'aurait qu'à se féliciter du triomphe de la reine légitime et constitutionnelle de l'Espagne s'il n'avait été l'occasion de rigueurs qu'il est permis de déplorer. Le jugement sommaire et la prompte exécution du général Ortega ainsi que de quelques-uns des hommes qui avaient pris part au mouvement insurrectionnel ont appelé plus d'intérêt sur eux qu'ils n'ont donné de force au gouvernement royal. Sans doute les juges qui ont condamné le général Ortega, le ministère qui l'a fait exécuter, usaient de leur droit strict; la peine de mort, pour les matières politiques, n'est abolie en Espagne ni par la législation, comme elle l'est chez nous en droit depuis 1848, en fait depuis 1830. Loin d'y être tombée en désuétude, elle y a été appliquée, depuis cinquante ans, avec une prodigalité que nous nous empressons de reconnaître et qui

Digitized by Google

a paru peut-être au ministère O'Donnell autoriser et justifier une nouvelle dépense de sang humain. Il eût été à souhaiter toutefois que le cabinet actuel ne se fût pas cru obligé d'imiter ce genre de prodigalité. S'il y a en Espagne beaucoup d'exemples d'insurrections vaincues et cruellement punies, il y a aussi trop d'exemples d'insurrections victorieuses et brillamment récompensées, pour que la révolte d'un chef militaire puisse exciter beaucoup d'horreur ou son exécution produire un salutaire effet. La politique était peut-être d'accord cette fois avec l'humanité pour conseiller la clémence. Le comte de Montemolin et son frère viennent d'être arrêtés. Nous n'imaginons pas un seul instant que le ministère O'Donnell veuille suivre le conseil d'une partie de la presse espagnole, envoyer les princes devant un conseil de guerre et ajouter leur exécution à celles qui ont déjà produit une si fâcheuse impression. Qu'arrivera-t-il donc? Ils seront jugés par le Sénat, condamnés, enfermés et relâchés peut-être au bout de quelques années. Ne sera-ce pas un rôle étrange et peut-être embarrassant pour le gouvernement que de traiter avec douceur les chefs véritables d'une conspiration, tandis que des agents secondaires ont payé de leur vie la part qu'ils y ont prise? L'humanité, nécessaire envers quelques-uns, eût été peut-être habile envers tous. Elle eût été d'autant plus facile que les prétentions du comte de Montemolin sont peu dangereuses pour la sécurité de l'Espagne et que sa récente tentative elle-même, malgré les circonstances particulières qui semblaient la favoriser, n'avait aucune chance d'obtenir un succès sérieux et durable. Le gouvernement de la reine Isabelle, soutenu par la grande majorité de la nation espagnole, ne saurait guère être ébranlé, puisqu'il ne l'a pas été par tant de révolutions politiques et militaires qui ont passé au-dessous du trône sans y toucher. Il est juste d'ajouter que le cabinet actuel lui a donné de nouvelles forces en pratiquant le système constitutionnel avec plus de sincérité que n'en avaient montré plusieurs des précédents ministères. En peu de temps, sous ce régime, la situation financière de l'Espagne s'est améliorée; ses voies de communication, en se complétant, vont favoriser les progrès de son commerce, de son industrie et de son agriculture; son armée même a repris le rang qu'elle n'aurait jamais dû perdre, et a terminé heureusement une guerre difficile. Ces résultats recommandent l'administration actuelle et montrent quelle influence l'usage d'une liberté même restreinte peut avoir sur la puissance et la prospérité des Etats.

L'exemple du Piémont est peut-être plus frappant que celui de la Prusse ou de l'Epagne. Par quels moyens cet Etat, hier encore si petit, a-t-il acquis une importance bien supérieure à son étendue territoriale et réalisé des projets que tout le monde, il y a peu d'années, eût trouvés chimériques? On est assez porté en ce moment, dans une grande partie de l'Europe, et particulièrement en France, à décrier avec quelque vivacité nos alliés de la dernière guerre. Cette disposition est trop naturelle et trop générale pour que nous nous chargions de la combattre. On pourrait peut-être montrer que la politique piémontaise, si elle n'a point été exempte de fautes, a eu du moins le mérite, rare en tout temps, et plus rare encore aujourd'hui, de se donner un but assez élevé, et de le poursuivre avec persévérance. Mais,

Digitized by Google

sans doute, il faudrait pour cela vieilllir, par l'imagination, de quelques années, et juger les choses comme pourra les juger la postérité, qui est désintéressée. Aujourd'hui, nous ne pouvons guère goûter une ambition qui a triomphé surtout par nos armes, et qui a usé, il faut l'avouer, plutôt de nos secours que de nos conseils. Il est donc bien naturel que nous refusions le talent aux conseillers du roi Victor-Emmanuel, et même la bravoure à ses soldats. L'expérience semble d'ailleurs prouver que les Français ne peuvent faire une guerre en commun sans en rapporter un peu moins d'estime pour leurs alliés ; la guerre d'Italie, comme la guerre de Crimée, a bien fait voir ce trait de notre caractère national, qu'on pourra critiquer, mais qu'on ne changera pas. Toutefois, il est permis de remarquer que plus on critique les Piémontais, plus on fait, sans y penser sans doute, l'éloge de leurs institutions. Comment un pays dont les hommes d'Etat n'étaient ni habiles ni honnêtes, dont les troupes n'étaient ni braves ni bien conduites, dont les finances étaient dans le plus triste état, a-t-il acquis tout à coup une si grande situation? Par quel prestige, par quelle attraction mystérieuse a-t-il pu gagner les populations qui ont si aisément consenti à se fondre avec lui? Il ne lui reste plus qu'un mérite, qu'on ne saurait lui nier, c'est d'avoir offert, le premier, à ces populations les avantages du gouvernement représentatif et la pratique d'une liberté réglée. Ce serait se payer de mots que d'attribuer le mouvement qui a attiré les populations italiennes vers le gouvernement piémontais, uniquement au désir de former une grande nation. S'il s'était agi de former une grande nation, c'est-à-dire, je suppose, une nation nombreuse, sous un gouvernement despotique, il y a lieu de penser que les habitants de Florence, de Milan ou de Bologne, je parle des classes éclairées, n'auraient eu qu'un médiocre enthousiasme pour un pareil projet. On n'a jamais remarqué que l'esclavage devînt plus doux en nombreuse compagnie, et qu'un troupeau de trente millions de têtes fût beaucoup plus heureux qu'un troupeau qui n'en contiendrait que quelques milliers. Le pouvoir absolu a même cela de particulier que ses inconvénients deviennent plus considérables à mesure que s'étend le rayon dans lequel il agit, et se font mieux sentir à la circonférence qu'au centre, parce qu'il s'y trouve plus d'intermédiaires entre le maître et les sujets, et qu'il est dans la nature de toute chaîne de devenir plus lourde, à mesure qu'on y ajoute des anneaux. S'il ne s'était agi que d'une question d'unité, l'Autriche, bien loin de refuser cette unité à l'Italie, faisait, il faut l'avouer, les plus sincères efforts pour la lui donner. Mais, nous dit-on, l'Empereur d'Autriche était un souverain étranger, et c'était là le seul obstacle à sa domination. Eh! mon Dieu, dans combien de pays les souverains aujourd'hui sont-ils de la même race que leurs sujets, et combien ne faudrait-il pas faire de révolutions si l'on appliquait dans toute sa rigueur le principe des nationalités? La dynastie qui règne en France est d'origine italienne ; celle d'Angleterre est allemande ; celle d'Espagne est française ; celle de Suède est française encore. Un prince allemand, établi depuis vingt-cinq ans seulement dans un pays voisin du nôtre, paraît fort aimé de ses peuples, parce qu'il leur a donné le double bienfait de la paix et de la liberté. Mais ne sortons pas de l'Italie : il n'y a

Digitized by Google

pas besoin de remonter bien haut pour trouver une époque où le gouvernement piémontais, quoique national, était beaucoup moins aimé en Italie que celui des Autrichiens, par cette excellente raison qu'il était alors infiniment plus dur et plus despotique. A qui fera-t-on croire maintenant que les Bourbons de Naples, établis depuis plus de cent ans en Italie, paraissent aux Italiens une dynastie plus nationale que celle de Savoie, établie quelques centaines d'années plus tôt? Et cependant, quels dangers ne menacent pas le trône des Deux-Siciles? Tout le monde connaît les détails du soulèvement qui vient d'éclater sur plusieurs points de la Sicile. L'insurrection est comprimée ou bien près de l'être. Mais le roi François II aura-t-il le courage de chercher dans la liberté un remède aux maux causés par le pouvoir absolu, et de prévenir de nouvelles explosions en donnant une issue légale aux vœux de ses sujets? Le comte de Syracuse, dit-on, le lui conseille. De bons juges pensent qu'il est trop tard aujourd'hui pour recourir à un pareil moyen. D'autres assurent que le peuple napolitain n'est pas beaucoup plus capable d'user de la liberté, que son gouvernement n'est disposé à la lui donner. Mais si cela était vrai, ne pourrait-on pas dire : à qui la faute? Et quand une éducation a été mal faite, qui doit-on surtout accuser? Est-ce l'élève ou le maître?

Il ne manque pas d'émigrés napolitains et siciliens pour conseiller au gouvernement piémontais d'épouser la cause de l'insurrection de Sicile et d'y trouver le prétexte de quelque nouvelle acquisition. On comprend aisément que des émigrés donnent de semblables conseils, mais on se plaît à penser que la simple prudence empêchera le cabinet de Turin de l'accueillir. Le Piémont a déjà beaucoup annexé, et peut-être ne serait-il pas sans danger pour lui de se jeter dans la voie de l'annexion indéfinie. Il a joué gros jeu l'année dernière; il a été joueur habile et heureux; il a gagné une partie difficile; peut-être ferait-il bien de n'en pas risquer une nouvelle. L'annexion de Naples n'irait point sans celle de Rome, et ni l'une ni l'autre ne seraient sans soulever quelque opposition en Europe. Toutes les annexions d'ailleurs ne sont pas bonnes à faire, et si elles ont des charmes, elles ont aussi leurs inconvénients. M. de Cavour est trop clairvoyant pour ne s'en être point aperçu; il n'a pas besoin d'agrandir encore le nouveau royaume italien; il aura assez à faire de l'organiser; et son nouveau Parlement de Milanais, de Romagnols et de Toscans est plus difficile à conduire que l'ancien Parlement piémontais. Les débats sur la cession de Nice à la France l'ont prouvé. Rien de plus injuste assurément que les reproches adressés à ce sujet au ministère piémontais et rien de moins édifiant que la coalition de M. Rattazzi et du général Garibaldi. Mais qu'y faire? Ce sont les nécessités du gouvernement représentatif : quand on en veut avoir les avantages, il faut en subir les inconvénients.

Aussi n'avons-nous jamais voulu admettre que M. Cavour songeât encore une fois à suspendre la constitution de son pays. Le Piémont doit trop à ses institutions libérales pour pouvoir s'en passer. On n'a pas oublié quel a été l'usage de la dictature, pendant une partie de l'année dernière, entre les mains de M. Rattazzi et de ses amis. M. de Cavour lui-même aurait-il les embarras en présence desquels il se trouve aujourd'hui,

Digitized by Google

si le Parlement avait été réuni pendant les négociations engagées au sujet de la Savoie et de Nice? Il aurait pu dire alors la vérité aux Chambres, obtenir leur appui pour ses résistances ou leur approbation pour ses concessions. Qu'il tâche de fortifier ea majorité dans les élections supplémentaires qui ont lieu en ce moment : voilà le seul moyen légitime et sensé, le seul, nous l'espérons, auquel M. de Cavour recourra pour maintenir son influence. La suspension de la constitution ne serait qu'un expédient qui, pour éviter quelques embarras, priverait le pays de sa plus grande force.

Convaincus que le bon accord entre les sujets et les gouvernements est la première condition de prospérité pour les sociétés modernes, et que cet accord ne peut exister que par l'intervention habituelle des représentants de la nation dans les affaires publiques, nous n'avons garde de dédaigner les garanties protectrices qu'offrent aux intérêts de notre pays l'existence et les délibérations du Corps législatif. Nous pouvons souhaiter qu'avec le temps ces garanties s'étendent et se fortifient; mais, telles qu'elles sont, nous nous estimons heureux de les avoir conservées, quand nous considérons les nations qui ne les ont pas encore obtenues ou qui les ont perdues. Peut-être une partie du public pense-t-elle comme nous, et répondons-nous au vœu de quelques-uns de nos lecteurs en les entretenant parfois de ce qui se passe dans une assemblée que nous sommes appelés à élire tous les cinq ans, et sur les opinions de laquelle chacun de nous peut et doit, par son vote, exercer une influence légale. La législation de la presse nous oblige, il est vrai, à devancer plutôt qu'à suivre les délibérations du Corps législatif. Aussi, n'attendrons-nous pas davantage pour parler du budget de 1861, dont la discussion ne saurait manquer d'être prochaine. On a toujours besoin de s'excuser auprès du public quand on veut l'entretenir de matières financières : il y a peu de sujets cependant qui méritent mieux de fixer son attention. Toutes les questions de politique étrangère ou d'administration intérieure, de paix ou de guerre, de réformes sociales ou économiques, viennent finalement se résoudre dans des questions de budget. C'est par le vote des impôts et la fixation de leur emploi que les assemblées délibérantes peuvent exercer une sérieuse influence sur la marche du gouvernement; c'est par l'habile et persévérant usage de ce double privilége que le Parlement anglais est parvenu à obtenir la puissance considérable dont il dispose aujourd'hui. Ce n'est pas le seul genre d'intérêt qu'offrent les questions financières. Un système politique n'est bien jugé que quand on sait ce qu'il coûte : le meilleur repas n'est complétement apprécié que quand on connaît la carte à payer. Il serait facile, en parcourant les budgets des soixante-dix années de notre histoire contemporaine, de retrouver la trace de tous les événements politiques qui ont agité notre pays, et surtout des révolutions qui en ont si fréquemment changé la face : on verrait quelles charges nos gouvernements divers nous ont imposées, et l'on pourrait ainsi rendre à chacun d'entre eux une exacte justice.

Il était aisé de prévoir que le budget de l'année prochaine se ressentirait de la guerre que nous venons de traverser et de la réforme économique que

Digitized by Google

nous poursuivons en ce moment. En tenant compte de ces circonstances, on doit reconnaître que M. le ministre des finances propose les mesures les plus propres à faire face à des difficultés qui, pour être sans doute momentanées, n'en sont pas moins réelles. Comme M. Gladstone, dont nous avons examiné il y a peu de temps le plan financier, M. Magne se trouvait tout à la fois en présence d'une diminution de recettes et d'une augmentation de dépenses. Le budget de 1860, voté l'année dernière, se trouvait en équilibre. Dans le budget de 1861, les réductions de droits, qui sont la conséquence directe ou indirecte du traité de commerce avec l'Angleterre, feraient descendre les recettes de 88 millions, si des ressources nouvelles ne venaient remplacer les taxes supprimées; et d'un autre côté, le chiffre des dépenses est élevé de 19 millions. 88 millions de réduction sur les recettes, 19 d'augmentation sur les dépenses constituent un vide de 107 millions, qu'il s'agit de combler. Comment M. le ministre des finances espère-t-il y parvenir? Ce n'est pas dans un système unique, mais dans la combinaison de plusieurs moyens différents qu'il a cherché les ressources qui lui sont nécessaires. La suspension de l'amortissement est le premier de ces moyens. La somme de 40 millions qui devait être annuellement affectée à des rachats de rentes serait rendue, pour l'année 1861, aux services publics. Ce n'est pas tout : les ressources dont dispose actuellement la caisse d'amortissement ne sauraient suffire à combler le vide de 107 millions dont nous avons parlé plus haut, et il était indispensable de recourir à des augmentations d'impôts. M. Magne n'a point voulu faire peser la part la plus considérable de ces augmentations sur les contributions directes, déjà si lourdes dans notre pays : 9 millions, dont 2 sur les patentes, sont toute la surcharge qu'il demande à cette classe d'impôts. La principale augmentation proposée par M. le ministre des finances porte sur un impôt de consommation : les droits sur l'alcool, d'après le projet que le gouvernement a présenté au Corps législatif, seraient élevés de 50 pour 100 : cette taxe donne aujourd'hui 49 millions par an; on peut espérer, sur ce chapitre, une augmentation de 24 millions, à moins toutefois que la mesure n'amène un ralentissement dans la consommation. On a pu s'étonner en voyant le gouvernement proposer la surélévation d'un impôt de consommation au moment même où les principes économiques qu'il vient d'adopter semblent lui conseiller la réduction de ces sortes d'impôts, et en songeant surtout que l'alcool joue dans plusieurs industries le rôle de matière première, et qu'ainsi ces industries seront atteintes par la mesure proposée. Quelques chiffres permettent de juger dans quelle mesure ces observations peuvent être fondées; il y a d'autant plus d'intérêt, croyons-nous, à citer ces chiffres, qu'il est douteux qu'ils soient bien connus du public. La consommation annuelle de l'alcool, en France, d'après les renseignements les plus récents et les plus exacts, est de 823,000 hectolitres environ. Sur ce chiffre, les diverses industries auxquelles nous faisions allusion tout à l'heure ne consomment que 24,000 hectolitres; et encore ce chiffre doit-il être réduit, si l'on considère que 7,500 hectolitres profitent du dégrèvement accordé à la sortie des produits de ces industries. La majeure partie de nos alcools, atteignant envi-

Digitized by Google

ron le chiffre de 800,000 hectolitres, reste l'objet d'une consommation qui n'a que peu de titres à être favorisée par la loi. A coup sûr, l'Etat n'est pas un professeur de morale ou d'hygiène; il n'est pas chargé d'interdire l'usage ou l'abus des liqueurs fortes; mais il n'a pas non plus pour mission de le protéger; et si, en réduisant les droits sur le café, le sucre et le thé, et en élevant la taxe sur les alcools, il amenait les classes peu aisées à substituer peu à peu des boissons toniques et fortifiantes à des mélanges dont ni l'intelligence ni la santé ne se trouvent bien, personne ne saurait critiquer cet usage de l'influence gouvernementale. Aux ressources fournies par la caisse d'amortissement ou par des augmentations d'impôts, il faut ajouter encore les accroissements qu'on est en droit d'attendre dans le produit des diverses contributions indirectes qui n'ont point subi de remaniement. Ces accroissements se produisent chaque année, et l'on ne peut différer que sur le chiffre auquel on les évalue. Le gouvernement pense qu'ils complèteront la somme de 107 millions nécessaire pour établir l'équilibre entre les recettes et les dépenses.

Le caractère du budget que nous venons d'analyser ne saurait échapper à aucun de nos lecteurs : c'est un budget anormal. On peut se féliciter que M. Magne ait fait face aux difficultés présentes sans s'adresser à l'emprunt; mais on est en même temps forcé de reconnaître que les moyens auxquels il a recours, et qui étaient sans doute les meilleurs dans les circonstances actuelles, sont d'une nature exceptionnelle, et ne pourraient sans inconvénient devenir permanents. Il est regrettable qu'on ait dû suspendre l'action de l'amortissement au moment même où le gouvernement se félicitait avec raison d'avoir pu rendre à cette utile institution une partie des ressources qui doivent lui appartenir. Il serait d'autant plus désirable de voir la caisse d'amortissement reprendre, dans un court délai, son action interrompue, que notre dette publique, depuis douze ans, s'est considérablement accrue. L'amortissement est, dans les temps de prospérité, un bon moyen de restreindre la dette, que des causes diverses tendent constamment à augmenter; dans les époques de crise, c'est une ressource précieuse, à laquelle on est heureux de pouvoir recourir. Il nous aurait été bien difficile d'accomplir la réforme économique que nous tentons, si nous n'avions trouvé cette réserve de 40 millions qui va être si opportunément employée. Nous ne doutons pas que le gouvernement, qui a toujours manifesté tant de sollicitude pour l'institution de l'amortissement, ne s'empresse d'en rétablir l'action dès que les circonstances paraîtront le permettre. La mesure qui affecte les 40 millions de la caisse d'amortissement aux services ordinaires n'a donc qu'un caractère transitoire. Il en est de même de plusieurs autres dispositions budgétaires. L'augmentation même de la taxe sur les alcools, bien que nous la considérions sans trop de déplaisir, ne nous semble pas, nous devons l'avouer, de nature à devenir permanente; et il est probable que la loi qui la sanctionnera en limitera la durée. Enfin il n'est pas permis d'oublier que, chaque année, nous voyons inscrits dans nos lois de finances deux décimes de guerre, dont le second au moins, voté depuis peu, ne l'a été qu'avec l'espoir d'une prochaine abolition. On le voit, nous avons dans notre budget plusieurs res-

Digitized by Google

sources extraordinaires, sur lesquelles il ne serait pas sage de compter indéfiniment. Il est vrai que l'accroissement annuel du produit des taxes indirectes est à peu près assuré ; il est vrai encore que, grâce aux combinaisons auxquelles on a eu recours pour la réduction des droits sur le café, le sucre, le thé et le cacao, il y a lieu d'espérer qu'une partie de la perte actuellement subie par le trésor disparaîtra promptement. Nous pourrions donc, dans peu d'années, si aucune crise ne se produisait, voir reparaître les améliorations dont nous étions sur le point de jouir et auxquelles il a fallu temporairement renoncer. Pour le présent, le plan financier de M. Magne satisfait à toutes les nécessités budgétaires, sans amener ni emprunt public ni surcharge excessive d'impôts. Il a d'ailleurs pour lui le même argument que celui de M. Gladstone : la nécessité ; car s'il est aisé de critiquer certaines parties du plan de M. le ministre des finances, il est difficile de dire comment on aurait pu faire mieux.

L'exposé du système financier que le gouvernement présente en ce moment aux délibérations et au vote du Corps législatif resterait incomplet si nous ne parlions du projet qui a pour but de consacrer une somme de 160 millions, répartie en trois annuités, à des améliorations et à des travaux d'utilité publique. Tout le monde se souvient que ce projet avait été indiqué dans la lettre impériale dont la publication précéda l'annonce du traité de commerce avec l'Angleterre : les moyens par lesquels le gouvernement se propose de l'exécuter sont aujourd'hui connus. L'emprunt contracté à l'ouverture de la guerre d'Italie a produit une somme de 520 millions. Sur cette somme, 488 millions environ ont été consacrés soit à la guerre d'Italie elle-même, soit à l'entretien du corps d'armée qui a séjourné en Lombardie après la conclusion de la paix, soit à nos expéditions de la Chine et de la Cochinchine : 32 millions environ restent donc disponibles. D'un autre côté, nous avons reçu du gouvernement piémontais, après la conclusion du traité de Zurich, une certaine quantité de rentes. De ces rentes, les unes nous étaient données au taux de 85 p. 0/0 et représentaient le capital de 100 millions que nous nous sommes engagés à payer à l'Autriche pour le compte du Piémont ; les autres, évaluées au pair, représentaient une somme de 60 millions dont notre allié était notre débiteur, pour sa part dans les frais de la guerre. Le gouvernement se propose de négocier ces diverses rentes, qui subiront naturellement une certaine perte, et qui, selon des calculs plausibles, donneront un capital de 148 millions. Il faut faire deux parts dans ce capital : 100 millions sont destinés à l'Autriche, 48 seulement nous restent et, en se joignant aux 32 millions qu'a laissés l'emprunt de l'année dernière, forment un total de 80 millions. Afin de compléter la somme de 160 millions nécessaire pour les grands travaux qu'il projette, le gouvernement a eu la pensée de s'adresser à la Caisse de dotation de l'armée. On sait assez généralement quel est le rôle de cette caisse, qui est chargée de recevoir les sommes payées par les conscrits pour être exonérés du service militaire, et de supporter les frais des engagements avec primes destinés à remplir les vides produits par les exonérations. La Caisse est tenue, par la loi même qui l'a organisée, de consacrer le produit net de

Digitized by Google

ses opérations à des achats de rentes sur l'Etat; elle est, du reste, dans une situation prospère, et l'on estime que les bonifications qu'elle réalisera sur les trois années 1859, 1860 et 1861, devront s'élever à 80 millions environ. C'est cette somme que le gouvernement se propose d'emprunter à la Caisse de dotation de l'armée : au lieu d'acheter des rentes à des tiers, la Caisse en recevrait des mains de l'Etat, et celui-ci aurait, outre les 80 millions dont il dispose déjà, une autre somme égale qui porterait les ressources dont il compte se servir pour d'importantes améliorations à 160 millions en trois années, c'est-à-dire à 50 millions environ par an. Resterait à examiner de quelle manière cette somme sera employée. Les circonstances mêmes qui ont donné naissance aux projets du gouvernement indiquent assez qu'il s'agissait, avant tout, de fournir à notre industrie, par le développement de nos voies de communication, un puissant secours pour soutenir contre l'industrie étrangère la lutte à laquelle elle est appelée par nos nouvelles lois économiques. Aussi le ministère des travaux publics a-t-il dû demander la plus grande part des ressources que nous venons d'indiquer. Toutefois, plusieurs autres départements ministériels en ont réclamé aussi quelques parcelles pour la réalisation de divers projets d'un caractère spécial : il y a là des questions de détail que nous ne pouvons songer à examiner ici. Qu'il nous suffise d'avoir indiqué dans leur ensemble des projets qui méritaient à bien des titres d'éveiller l'attention publique. On a dû remarquer le caractère et l'étendue de ces projets; on a dû être frappé aussi de la variété et de l'importance des ressources extraordinaires auxquelles ils ont pu faire appel. Si nous considérons en effet soit le projet de budget de 1861, soit le plan pour l'exécution des grands travaux d'utilité publique, nous trouvons, en récapitulant toutes les recettes d'une nature exceptionnelle qu'on y a fait entrer, une somme totale de près de 230 millions, savoir : 24 millions demandés à une augmentation de l'impôt des alcools, 40 millions à la caisse de l'amortissement, 32 millions restant du dernier emprunt, 48 millions du subside piémontais, et enfin 80 millions empruntés à la Caisse de dotation de l'armée. Si nous nous reportions à l'année dernière, nous verrions la guerre réclamer des moyens extraordinaires d'une importance encore plus grande, et nous aurions des occasions nouvelles d'admirer les richesses et l'abondance des ressources que peut offrir notre pays.

E. HERVÉ.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU QUATORZIÈME VOLUME

Mars et Avril 1860. (9e année. — 2e série.)

La Question Monétaire en France et sa situation en 1860, par M. E. de PARIEU, de l'Institut, vice-président du conseil d'État 5

Les Eaux minérales, leur composition, leur origine, leur aménagement, leur emploi (1re partie), par le Dr René BRIAU, bibliothécaire de l'Académie de Médecine. . . . 32

Abeille, satire des mœurs contemporaines (3e et dernière partie), par M. Alphonse DEQUET 57

Les Finances de la France depuis 1789 : la Constituante (2e partie), par M. F. LEQUIEN, député au Corps législatif 87

Portraitistes français des XVIIe et XVIIIe siècles : Largillière et Rigaud, par M. Arsène HOUSSAYE 111

La Cour et la Société de Bade, de 1816 à 1819, par M. Edouard SIMON. 122

Les Revues et le mouvement intellectuel en Angleterre, par M. NORTH PEAT. . . 151

Notes critiques sur la marche et le développement des sciences, II, par M. le Dr Henry MONTUCCI. 167

Chronique littéraire, par M. A. CLAVEAU 181

Revue musicale, par M. WILHELM 189

Chronique politique, par M. E. HERVÉ. 195

Histoire d'un Brick (1re partie), par M. Henri RIVIÈRE 209

Les Eaux minérales, leur composition, leur origine, leur aménagement, leur emploi (2e partie), par le Dr René BRIAU, bibliothécaire de l'Académie de Médecine. . . . 235

Le Reboisement des Montagnes, par M. Charles de RIBBE 257

Scènes et Paysages dans les Andes : une Expédition malheureuse (1re partie), par M. Paul MARCOY 291

De Paris à Solferino; Souvenirs d'un Officier de cavalerie, par M. Léon DESCHARMES 321

Le Rôle social et politique de l'Aristocratie en Angleterre, par M. Herbert F. HORE. 344

Digitized by Google

Revue critique : *L'Enfant*, de Mme ***; par M. J.-E. ALAUX. — *Mignon, la Veilleuse, les Roses de Noël*, poésies, de M. J.-T. de Saint-Germain. *René de Gavery*, de M. de Brehat; par M. Fernand GIRAUDEAU. — *Souvenirs d'une Ambassade en Chine et au Japon, en* 1857 *et* 1858, de M. le marquis de Moges; par M. Ch. PERRIER. — *Land und Leute der Moldau und Walachei* (Pays et Gens de la Moldo-Valachie), de M. W. Derblich; par M. Edouard SIMON. 370

Chronique littéraire, par M. A. CLAVEAU. 385

Chronique politique, par M. E. HERVÉ. 396

La Campagne de France et la chute du premier Empire, par M. E. HERVÉ 409

Scènes et Paysages dans les Andes : une Expédition malheureuse (2e partie), par M. Paul MARCOY. 441

Une Traduction poétique de Dante, par M. Georges LAFENESTRE. 476

Résultats économiques de l'Émancipation commerciale des Colonies anglaises. . . 492

L'Histoire d'un Brick (2e et dernière partie), par M. Henri RIVIÈRE. 512

L'Ile de Ceylan; ses richesses végétales et zoologiques, par M. Henry MONTUCCI. 561

Poésies : Coucher de Soleil, — la Chute des Étoiles, — Effet de Lune, par M LECONTE DE LISLE. 596

Chronique littéraire, par M. A. CLAVEAU. 602

Chronique politique, par M. E. HERVÉ. 610

Hermine (1re partie), par M. Louis ENAULT. 617

Scènes et Paysages dans les Andes : une Expédition malheureuse (3e et dernière partie), par M. Paul MARCOY 656

Les Voyageurs français en Italie, par M. Fernand GIRAUDEAU 685

Le Meunier de Nienburg (1re partie), par M. Alfred MEISZNER 705

Les Publicistes du XVIIe siècle. — L'École de la résistance : I. Suarès, par M. Ad. FRANCK, de l'Institut, professeur au Collége de France. 730

Les Tarifs de Chemins de fer dans la nouvelle politique commerciale de la France, par M. Ed. BOINVILLIERS, maître des requêtes au Conseil d'État 759

Revue critique : *Le Droit pénal étudié dans ses principes, dans les usages et les lois des différents peuples du monde*, de M. J. Tissot, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Dijon; par M. Arthur DESJARDINS. — *Reconnaissance de l'isthme et du canal de Suez par le général en chef Bonaparte, etc.*, de M. P.-L. Prétot, ancien officier supérieur d'état-major; par M. Ch. LE DUC. — *Mosaïque* (*Bunte-Kiesel*), contes, de Uffo Horn, par M. Eusèbe BRUNCK. 776

Chronique littéraire, par M. A. CLAVEAU. 781

Revue musicale, par M. WILHELM 789

Chronique politique, par M. E. HERVÉ. 800

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

Form 419

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google